

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SIXIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XXXVIII



MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1838.

LA CHARITÉ



Cette gravure est la copie d'un médaillon en plomb rapporté d'Italie par M. Paul Delaroche, peintre, membre de l'Institut. Voici la traduction littérale de l'inscription latine :

« Les latins m'appellent avec raison *Dilectio*;
« Les Grecs me nomment dans leur langue *Agape*.

« Pourquoi non ? Je suis volontiers le dieu très bon,
« Qui m'ordonne de servir mon prochain. »

L'auteur de ce médaillon, dont nous devons la communication à la bienveillance des éditeurs du *Trésor de numismatique*, est inconnu.

L'HIVER.

LA CHARITÉ DANS L'HIVER.

Quelle différence profonde dans la figure de l'hiver selon le point de vue auquel on se place ! Le considère-t-on chez les riches, voilà la saison de la magnificence et de la joie ; le considère-t-on chez les pauvres, c'est la saison de l'affliction et de la misère. Ici la puissance de l'homme éclate dans toute sa force et dompte la nature ; là elle succombe, et la nature exerce en liberté ses rigueurs. D'un côté, l'hiver est le plus beau temps de l'année ; de l'autre il est le plus dur. Terrible épreuve qui revient tous les ans partager les hommes en deux troupes, l'une pleine de gaieté, l'autre de souffrance.

L'art avec lequel l'homme a su déranger la nature et métamorphoser l'hiver est une des choses qui doivent le plus nous enorgueillir, en nous révélant, par les traits les plus frappants, la grandeur de notre espèce. Transportons-nous dans une riche demeure ; c'est comme un paradis sur la terre. La plus douce température y règne, et ne varie jamais ; elle n'est à la merci ni du vent ni des nuages ; le froid des matins, ni les ardeurs du soleil à l'heure de midi, ne se font jamais sentir ; c'est à tous les instants l'agréable tiédeur d'un beau printemps. La nuit est pour ainsi dire inconnue dans ce lieu, et si on lui permet d'y prendre place pour présider au temps du repos, c'est à l'heure qu'on veut, et en la modérant comme on veut par de douces clartés : et même le plus souvent l'ordre naturel est interverti, et au temps où la nature fait la nuit l'homme fait le jour. Les flambeaux dont il se sert, moins éblouissants que le soleil, ne fatiguent point la vue comme ce brillant foyer, et produisent une décoration plus variée et plus réjouissante ; ce sont d'étincelantes étoiles associées de toutes sortes de façons, formant des bouquets, des couronnes, des guirlandes, et jetant même, si cela convient, des couleurs différentes artistement combinées. La verdure émaillée des prairies est remplacée par des tapis infiniment plus riches et qui ne se flétrissent point sous le pied qui les foule ; le mouvement et la beauté du feuillage sont compensés par les plis et les ondoyantes courbures des étoffes et des tentures drapées avec grâce. Veut-on des fleurs, elles paraissent ; les plus précieux arbustes, chargés de cette parure dont la nature ne les orne qu'au printemps, forment autour des appartements une délicieuse ceinture ; les bouquets abondent, soit qu'on les ait élégamment disposés çà et là, soit qu'on les ait engagés dans les toilettes en les appliquant à l'enrichissement des robes et des coiffures. Regrette-t-on les points de vue variés et les grands horizons, les peintres sont là qui, avec la magie de leurs pinceaux, parent à volonté les murailles, et permettent aux regards trompés par la perspective de se perdre au-delà dans toutes les profondeurs qu'ils désirent ; tantôt, comme dans les arabesques, c'est d'une nature nouvelle toute de caprice et d'imagination qu'ils nous donnent le spectacle ; tantôt c'est la réalité elle-même qu'ils reproduisent, nous donnant vue sur les plus admirables paysages de la terre, et choisissant dans toutes les parties du monde, ou même dans les scènes des temps passés, pour traduire devant nous ce qui s'y trouve de plus digne de notre attention. A-t-on souvenir des eaux et de leurs doux reflets, les glaces, comme de merveilleux bassins enfermés dans un rivage d'or, nous les restituent, et doublent, par les images qu'elles créent, l'espace et ses splendeurs. Enfin, rien ne manque. S'il fallait parler avec ordre des festins, on ne finirait pas. L'hiver réunit tous les fruits comme il réunit toutes les fleurs ; il est la saison de *Comus* comme l'été est la saison de *Cérès*, mais sa corne d'abondance est bien plus riche, et tous les biens du monde en découlent. Les anciens avaient l'habitude de représenter l'hiver sous la figure d'un vieillard morose, chargé d'épais et disgracieux vêtements et

chauffant silencieusement, devant un maigre brasier, ses doigts transis : c'était l'hiver de la nature qu'ils voulaient sans doute désigner. Si l'on voulait peindre l'hiver civilisé, ce serait un tout autre symbole qu'il faudrait prendre, et il y aurait de quoi exercer le génie du peintre qui, pour achever dignement cette figure, devrait y concentrer, non seulement tous les attributs des autres saisons avec tout ce qui indique la joie et l'opulence, mais encore toutes les marques du génie et de la puissance de l'homme.

Supposons que nous ne fussions jamais sortis de ce monde artificiel que nous venons de décrire, et que nous n'en connussions point d'autre ; entr'ouvrons maintenant la porte, et faisons un seul pas au-dehors. Quel saisissement ! Ne croirait-on pas être tombé d'une terre de bénédiction sur une terre maudite ? Un suaire funèbre est étendu sur la terre. Tout semble mort. Le froid, la tristesse, le silence règnent en souverains comme si la fin du monde était venue. A peine le sifflement sévère de la bise se fait-il entendre par intervalles pour montrer que la création n'est pas encore tout entière glacée et privée de mouvement. Les eaux sont pétrifiées, et le soleil, noyé dans un brouillard informe et semblable au chaos, remplacé par une lueur terne et livide, semble dissous pour toujours. La nature elle-même semble avoir eu pitié. Elle a pris des précautions infinies pour soustraire à cette crise fatale tout ce qui a vie. Elle envoie sur les plantes une léthargie bienfaisante durant laquelle elles paraissent comme mortes, et ne sont plus susceptibles d'éprouver aucun mal. Chez les unes, le principe vital n'existe plus que dans les racines ; chez les autres, il n'existe plus que dans les graines ou dans les bourgeons ; chez toutes, il est soigneusement enveloppé et garanti contre les pernicieuses influences de l'extérieur. La vigilance de la nature s'étend de la même manière sur les animaux : les plus délicats, avertis à temps, partent de compagnie pour des climats plus doux, et se mettent à l'abri de l'hiver en allant trouver le printemps ; d'autres, trop lents pour s'expatrier ainsi, s'engourdissent et passent l'hiver, comme les plantes, dans le sommeil ; d'autres enfin, en petit nombre, auxquels la nature a donné un tempérament assez dur pour qu'ils pussent affronter l'hiver et le traverser sans danger, reçoivent à cette époque les vêtements dont ils ont besoin pour ne pas souffrir des atteintes du froid, et changent leur fourrure légère de l'été pour une chaude fourrure de l'hiver. Ainsi se portent sur tout ce qui respire les soins intelligents de la nature dans cette saison de deuil, de froid et de disette. L'homme seul reste abandonné à ses propres ressources ; il est émancipé de la tutelle de la nature, et il se fait lui-même son sort. Quelques difficultés qu'il ait à vaincre, il ne peut se confier pour soutenir sa vie qu'en lui-même et en ses frères : la nature ne le connaît plus.

Aussi n'est-ce pas trop de la force qui résulte des efforts combinés de tous les hommes ligés en société, pour vaincre l'hiver. Isolez l'homme de ses semblables et laissez-le face à face avec la nature durant l'hiver, le malheureux succombera, ou bien, comme le font les brutes et comme le font aussi les sauvages du nord, il sera réduit à se creuser en terre un trou pareil à un tombeau, et à s'y enfouir avec quelque maigre réserve, dans la saleté, dans la gêne, loin de l'air libre et de la lumière du ciel. Certes, voilà un sort misérable ! Mais faites plus, laissant cet homme au milieu des autres hommes, enlevez-lui durement la meilleure partie du fruit de son travail, ou mettez-le hors d'état de pouvoir travailler utilement, et en même temps privez-le de toute aide et de toute protection, c'est alors qu'un sort digne de toute notre compassion se manifeste. Si l'hiver au milieu d'une campagne glacée, dépouillée de tous ses habitants et de toutes ses splendeurs, devenue semblable au domaine de la mort ; si l'hiver, dis-je, au milieu des plus affreux déserts que fasse la neige ; inspire à notre es-

prit les plus hautes idées d'anéantissement et de désolation qu'il puisse concevoir, le spectacle de l'hiver dans la demeure du pauvre est encore ce qui frappe le plus à fond notre cœur. Après avoir montré dans la demeure du riche un monde inconnu à la nature et non moins magnifique que celui auquel elle préside durant ses beaux jours, nous pourrions, en entr'ouvrant d'autres portes qui donnent aussi, hélas ! dans les rues de nos villes, plonger nos regards dans un monde de misère, d'affliction, de souffrance, bien différent du premier, et dont rien dans la création n'égale la tristesse. Si l'on ne devait estimer les choses que par les apparences matérielles, ne dirait-on pas que, d'un côté, il y a vue sur le paradis, et de l'autre sur l'enfer. Là ce sont des pauvres à demi-couverts de quelques haillons en lambeaux et plongés dans une cruelle atmosphère de froid ; ils n'ont aucun abri sous lequel ils puissent fuir, rien dont ils puissent tirer un peu de feu pour y réchauffer leurs membres roidis ; de pénétrants frissons passent dans leur sein et font frémir toute leur chair, et cependant les heures de la nuit, de plus en plus glacées, se succèdent lentement une à une, et le temps dépouillé d'espérance se traîne vers la mort. Ou bien encore c'est l'inanition dans ce qu'elle a de plus horrible ; des familles entières sans pain, et condamnées, malgré leurs impuissants désirs, à l'inaction et à la détresse qui la suit ; des estomacs dans le besoin et n'aspirant que le vide ; des enfants frappés par le jeûne dans la fleur de leur âge et se plaignant à leurs pères, comme dans la tour d'Ugolin, d'avoir faim et de ne pouvoir manger ; des nourrissons expirant sur les mamelles glacées et séchées de leurs mères ; de tous côtés enfin, des corps en tortures et des âmes en peine. Mais pourquoi chercherions-nous à descendre plus avant dans cette contemplation désolante ? Est-il quelqu'un si étranger aux infirmités de nos sociétés qui n'ait entrevu, au moins par quelque coin, le monde des pauvres durant l'hiver, et le plus simple aperçu de ces perspectives ne dépasse-t-il pas tous les tableaux que l'écrivain peut faire ? Autant nous avons de plaisir à insister sur ce qui fait l'orgueil et la joie du genre humain, autant il nous coûte de supputer ses plaies et de détailler ses misères. C'est un compte que chacun fait aisément dans son cœur, et qui est trop sacré pour que nous en voulions jamais faire une déclamation.

Mais quelle main ouvrira, non d'imagination, mais en réalité, les portes des lieux de délices pour en faire sortir une partie des biens qui y sont accumulés avec tant d'abondance, et les transporter jusque dans les lieux de pauvreté ? Quelle main ira dans la salle des festins, ramasser au moins les miettes négligées et tombées de la table pour les offrir au malheureux Lazare afin d'apaiser la faim qui le dévore et de l'empêcher de souffrir ? Quelle main enlèvera au foyer resplendissant quelques tisons pour donner à l'indigent un peu de feu dans son triste logis et lui permettre de dégoûdir un instant sur la flamme ses mains glacées ? Quelle main divisera en deux le manteau, et en détachera les plis fastueux et inutiles pour en couvrir les épaules transies de celui qui a besoin de vêtement et qui gémit dans l'abandon ? Quelle main étendant sur l'être isolé la protection que la nature lui refuse, le préservera du mal, et le tirera de ses angoisses ? Par quelle vertu, en un mot, la puissance humaine faisant irruption au-delà de ces régions d'élite où nous la voyons si magnifique, étendra-t-elle son empire partout où il y a un homme dans la détresse, et bannira-t-elle la figure hideuse de l'hiver, même des réduits les plus secrets et les plus obscurs ? Ce n'est rien que d'être parvenu à faire régner ça et là dans le monde un éternel printemps, il faut parvenir à ce que l'hiver n'y fasse plus sentir nulle part ses impitoyables rigueurs. Il y a injure de la nature contre le corps entier du genre humain partout où elle ose frapper un homme ferme et valide. Laissons-nous donc pénétrer du sentiment de solida-

rité qui nous unit tous ensemble, et que notre but ne soit pas seulement d'être heureux, mais encore de nous opposer à ce que les moins fortunés de nos frères soient jamais victimes des odieuses brutalités de la nature physique. C'est l'esprit humain qui en créant les merveilles des arts et de l'industrie commence la victoire de l'homme sur les influences matérielles qui le gênent et lui nuisent ; mais c'est la charité qui complète cette victoire en appelant tous ceux qui souffrent à participer au bienfait ; c'est l'esprit qui enseigne à mettre en réserve pour l'hiver toutes les provisions qui sont nécessaires pour ce temps de disette, mais c'est la charité qui enseigne à dresser des tables assez grandes pour que tous ceux qui ont faim puissent se rassasier ; c'est l'esprit qui enseigne à faire régner dans l'air, même au sein de l'hiver, une douce tiédeur ; mais c'est la charité qui dirigeant la circulation de cette chaleur la conduit jusque dans la demeure des pauvres et allume, en l'absence du soleil, d'assez vastes foyers pour que tout le monde y ait place ; c'est l'esprit qui enseigne à élever des troupes et à faire avec leurs toisons de bons lits et de bons vêtements, mais c'est la charité qui, remédiant au dénuement où nous a laissés la nature, étend le manteau jusque sur les épaules de l'indigent, et permet à chacun de goûter en paix le sommeil sans être poursuivi jusque dans cette heure de repos par les atteintes de la froide saison ; c'est la charité qui achève la destruction de l'hiver et met la couronne sur le front de l'homme devenu le vainqueur du mal physique. Et voilà pourquoi ayant voulu aborder dans l'année qui commence par un article sur l'hiver, nous avons cru pouvoir avec quelque sagesse le placer sous les auspices de la sainte vertu que le christianisme a nommée charité.

ILES MADRÉPORIQUES.

Les journaux ayant vaguement parlé, il y a quelques mois, de continents nouveaux qui étaient en train de se former dans la mer du Sud, mais sans entrer dans aucun détail sur ce sujet, nous croyons être agréables à nos lecteurs en éclairant ici par quelques renseignements précis et certains cette intéressante question. Les circonstances ne lui auraient pas donné le mérite de l'à-propos qu'il lui resterait celui de l'importance, et c'est celui-là surtout qui est valable, parce qu'il dure.

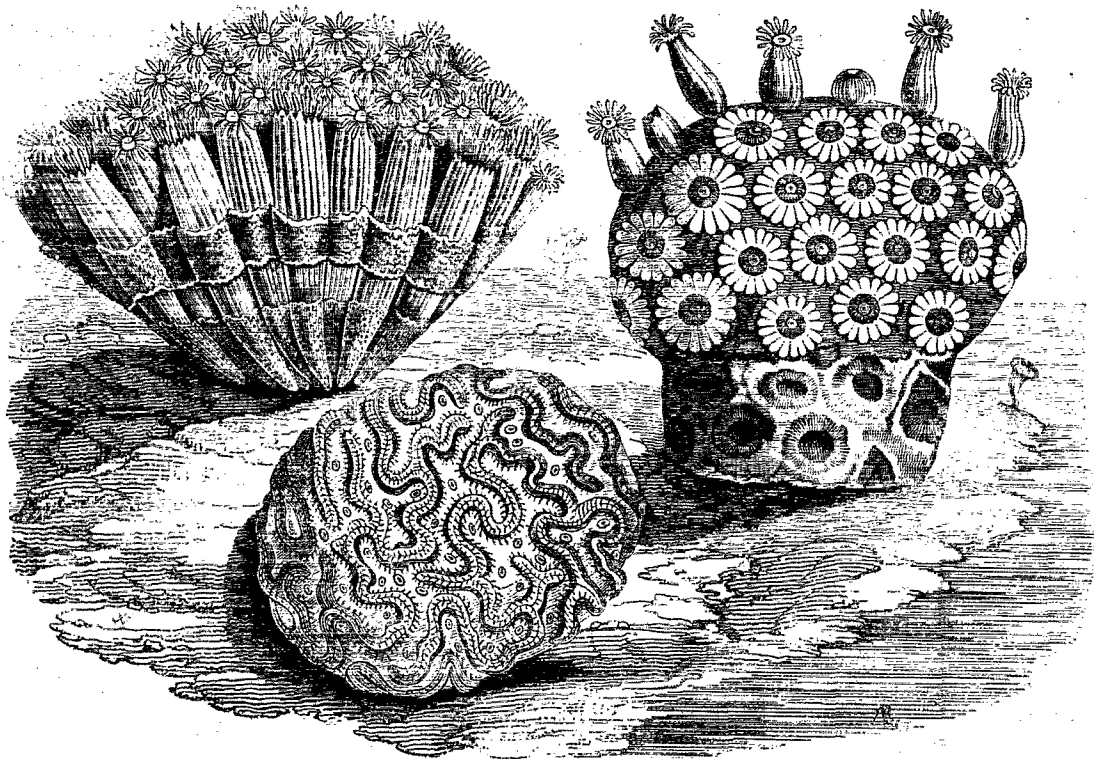
Il faut savoir, en effet, que dans ce grand océan du Sud, qui à lui seul couvre presque toute une moitié du globe, et qui n'est parsemé dans cette immense étendue que de quelques îles peu considérables, les madrépores travaillent en silence à élever des bancs immenses de rochers dont quelques uns ont jusqu'à deux et trois cents lieues de longueur. Ces rochers s'élèvent graduellement du fond de l'eau, et avec le secours des siècles ils s'élèvent à sa surface où ils donnent naissance à des îles nouvelles. Le nombre de ces îles s'accroît donc sans cesse à mesure que le travail des madrépores s'avance, et on prévoit que dans un temps plus ou moins long de vastes terres prendront place dans cet océan, qui en est presque privé maintenant.

Faisons d'abord connaître les animaux singuliers qui sont les auteurs de ces constructions gigantesques, et qui, malgré leur petitesse, produisent des maçonneries dont le genre humain tout entier, travaillât-il cent mille ans, n'achèverait, à coup sûr, qu'une bien faible partie. Ces animaux, qui sont des polypiers d'un genre particulier, se nomment madrépores. La plupart de nos lecteurs n'en ont sans doute jamais vu. Pour les faire comprendre d'un coup, nous demandons que l'on se représente un gâteau de cire sortant de la ruche et garni de ces larves d'abeilles que l'on nomme le *couvain*. On sait que chacune de ces larves est placée dans une petite cellule, la tête tournée vers l'ouverture. Au premier aspect, voilà à peu près la figure d'une

espèce de madrépore que l'on nomme astrée. Le gâteau solide, au lieu d'être en cire, est en pierre calcaire ; et au lieu d'être construit, pièce à pièce, par d'autres animaux que ceux qui y sont logés, il est suinté par ceux-là mêmes qui habitent les petites cellules, comme les escargots suintent les matières qui forment leur coquille. La bouche de chacun de ces petits animaux vient s'ouvrir au dehors au-dessus du trou qu'il habite, et prend elle-même sa nourriture dans l'eau de la mer, à l'aide de barbillons mobiles dont elle est garnie, et que l'on nomme tentacules. Ces animaux sont fixés dans l'intérieur de leur cellule par la partie inférieure de leur corps, et ils n'en peuvent pas sortir. Ils vivent donc tous en communauté sur le même gâteau, qui forme comme une sorte de république. La communauté est même si intime, que c'est bien plus qu'un peuple de frères ; c'est pour ainsi dire un seul individu en plusieurs personnes. A la surface du gâteau, s'étend une membrane qui est commune à tous les animaux, et qui les fait communiquer ensemble de telle manière, que ce que l'un mange profite à tous les autres, et que si l'on en blesse un seul on blesse en même temps tous les autres. Non seu-

lement la demeure leur est commune, non seulement ils éprouvent en commun les mêmes coups de la tempête et les mêmes rayons du soleil, mais la vie tout entière leur est parfaitement commune, et leurs jouissances, ainsi que leurs peines, quelque bornées et quelque confuses qu'elles soient, sont toujours partagées. Certes cela est bien merveilleux.

Il est vrai que l'existence est si peu développée chez ces êtres singuliers, que l'on a été long-temps dans le doute de savoir s'ils étaient réellement des animaux, ou s'ils n'étaient pas simplement des végétaux. Dans ce cas, l'ensemble de l'être aurait été la plante, et les individus particuliers dont la bouche, à cause des tentacules colorés dont elle est entourée, ressemble un peu à une corolle, auraient été les fleurs de cette plante. Dès lors ces êtres n'auraient rien eu de plus étonnant que la sensitive qui se contracte tout entière dès que l'on touche une seule de ses fleurs. L'analogie des polypes avec les plantes est même d'autant plus séduisante qu'ils se propagent comme les plantes, soit par de petits germes qui sont des œufs, mais que l'on peut comparer à des graines, soit par des morceaux séparés de



CARYOPHYLLIE.

MÉANDRINE.

ASTRÉE.

(Madrépores laissés à sec sur une grève.)

leurs corps, et que l'on peut comparer à des bourgeons. Ils se développent aussi à la manière des plantes qui s'accroissent en poussant de nouveaux rameaux ; ils bourgeonnent comme elles et s'accroissent indéfiniment. Mais malgré tous ces rapports avec les végétaux, il est parfaitement constaté aujourd'hui que les madrépores sont de véritables animaux.

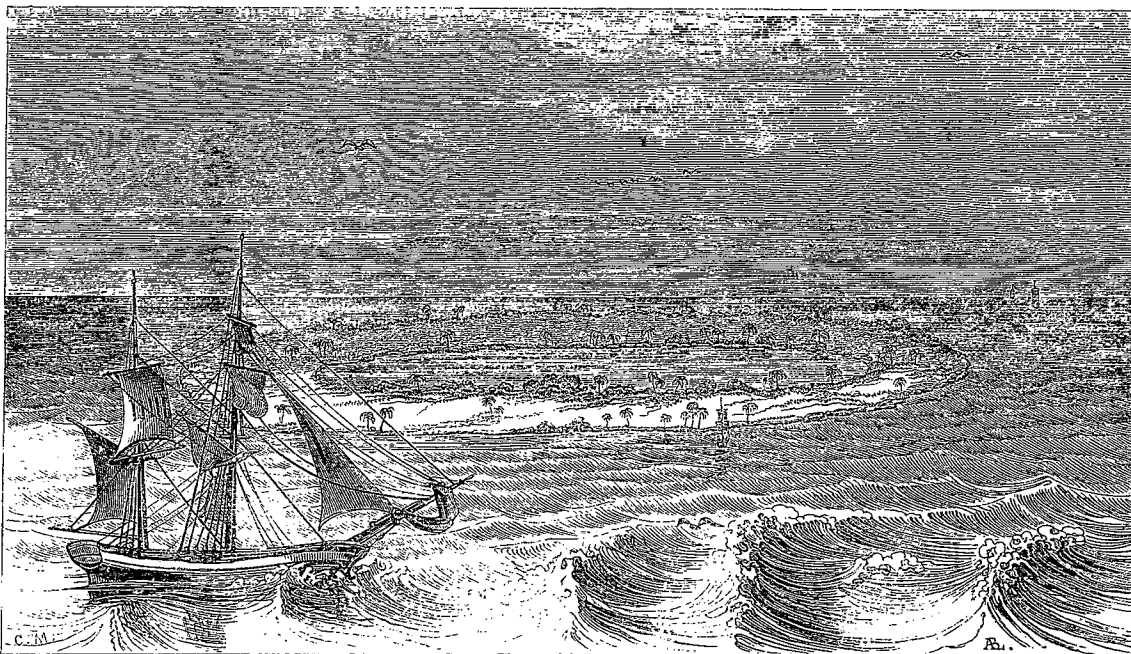
On en distingue une multitude d'espèces, et si nous devions entrer ici dans le détail de leur histoire, nous aurions encore bien des choses à ajouter à la description sommaire que nous venons de faire. Mais n'oublions pas que c'est moins d'eux-mêmes que nous devons parler que des travaux qu'ils exécutent. Nous avons fait représenter dans la gravure ci-dessus les trois espèces les plus communes dans les mers du Sud, et la vue de ces figures complètera l'idée que nous avons cherché à faire naître. On nomme

astrées, des madrépores à surface large et ordinairement bombée, creusée de trous en forme d'étoiles, rapprochés les uns des autres et contenant chacune un polype armé de bras nombreux. Il y en a un très grand nombre d'espèces différentes, mais elles ne sont pas encore toutes bien connues. Les *méandrines* se distinguent des *astrées* en ce que leur surface, au lieu d'être uniformément bombée, est creusée de lignes allongées séparées par des collines sillonnées en travers. Les cellules sont placées régulièrement dans les vallons, et les tentacules, au lieu de former des rosettes autour de la bouche des individus, forment une rangée le long des côtés des vallons. Enfin les *caryophyllies*, au lieu d'être en masse, sont branchues : chaque branche est occupée par un animal dont la bouche, garnie de tentacules, vient s'ouvrir à l'extrémité. C'est principalement à ces trois genres d'animaux qu'il faudra rapporter ce qu'il

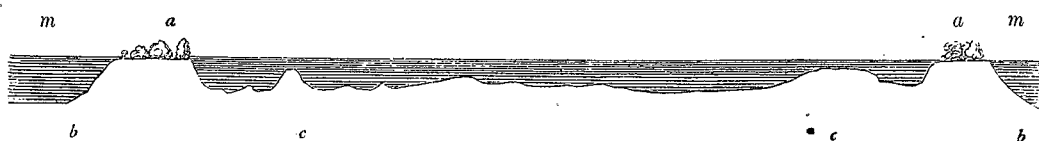
nous reste à dire des îles madréporiques, car ce sont eux qui en font presque tout le travail.

Ces animaux sont réunis dans le sein de la mer par masses innombrables. On ne peut mieux s'en faire idée qu'en songeant aux herbes qui couvrent les prairies. Portons donc notre imagination dans les régions qui s'étendent dans les profondeurs de l'océan, et figurons-nous des pays de plusieurs centaines de lieues de longueur entièrement occupés par des prairies de madrépores. Tous ces animaux travaillent : ils absorbent les sels calcaires contenus dans l'eau de la mer, les solidifient et les ajoutent à la masse de leurs cellules. Mais bientôt leurs œufs éclosent ; il se forme de nouveaux essaims et de nouveaux gâteaux, qui, ne trouvant de place libre nulle part, se fixent au-dessus de ceux qui existaient avant eux. Ceux-ci sont bientôt étouffés

et disparaissent, laissant toutefois après eux leurs cellules de pierre qui servent de fondement aux habitations des générations nouvelles qui leur ont succédé. Celles-ci finissent par avoir le même sort que leurs aînées, et, de génération en génération, de nouvelles masses de cellules solides s'ajoutent les unes aux autres, se superposant régulièrement comme les assises d'une maçonnerie. A la longue ces masses énormes dont la base s'appuie sur le fond de la mer, s'élèvent jusqu'à sa surface. Parvenues à ce niveau, elles cessent de croître : l'eau qui est nécessaire aux polypiers leur fait défaut, et les derniers meurent sans laisser après eux une place favorable à des héritiers. Mais les vagues de la mer labourant ces rochers, elles en enlèvent des quartiers, elles en mettent une partie en sable, puis elles amoncellent ces débris, qui, dominant alors le reste de la base, y



(Vue de l'une des îles madréporiques à bassin intérieur visitées par le capitaine Beechey.)



(Coupe d'une île madréporique. — aa Couronne saillante de l'île. bb Pente abrupte descendant dans les profondeurs de la mer. cc Fond du bassin intérieur. mm La mer.)



(Vue de l'île Henderson, soulevée au-dessus du niveau de la mer dans un tremblement de terre.)

forment çà et là des îles saillantes. De plus, en quelques endroits, des tremblements de terre, en élevant le fond de la mer, élèvent en même temps cette croûte épaisse dont il est chargé, et la transportent en un instant à une hauteur plus ou moins considérable au-dessus de la surface de l'eau. C'est ainsi que la nature, par le ministère des plus chétifs animaux, élabore les matériaux des îles nouvelles, et qu'après les avoir préparées pendant des siècles, et les avoir solidement assises sur le fond de l'océan, elle les porte soudain à la lumière.

Le grand océan, depuis la côte occidentale d'Amérique

jusqu'à la côte orientale d'Afrique, sur une zone qui s'étend de part et d'autre de l'équateur jusqu'à cinq cents lieues environ, est excessivement abondant en madrépores. Ces animaux ne couvrent pas sans exception tout cet espace ; mais dans tous les lieux où il leur est possible de pulluler, on les trouve par myriades innombrables, tous occupés à leur silencieux travail. Le continent de la Nouvelle-Hollande est entouré d'un gigantesque rempart de madrépores. Sur la côte orientale, il y a un de ces récifs qui s'étend sans interruption, sans laisser aucune ouverture pour le passage des navires, sur une longueur de près de cent cin-

quante lieues. Entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée, il y en a un autre de deux cent cinquante lieues, qui n'est divisé que par quelques rares intervalles. Mais cela n'est rien, pour ainsi dire, à côté de l'immense formation qui commence dans la mer des Indes, vers le milieu de la côte du Malabar, et descend vers le Sud en se suivant régulièrement jusqu'à la hauteur de Madagascar sur une étendue totale de plus de six cents lieues; c'est à ce massif qu'appartiennent les archipels des îles Maldives, des îles Laccadives et des îles Chagos. Dans l'océan Pacifique, les madrépores sont encore plus nombreux: les archipels si célèbres par les récits des navigateurs, et qui s'y trouvent répandus avec tant de profusion, sont presque tous le produit des madrépores, et c'est sur les débris de leurs cellules que croissent les beaux bois de cocotiers, au milieu desquels vivaient les heureuses populations visitées par Cook et Bougainville.

Bien que nulle part, dans ces mers, il n'y ait de terre un peu considérable, et que toute la partie habitable se réduise à ces myriades de petites îles que tout le monde a vues, au moins sur les cartes géographiques, cependant par le travail des madrépores le fond de l'océan est tellement exhaussé qu'il y a des populations qui communiquent à gué, et sans avoir besoin de pirogues, à plus de deux cent cinquante lieues de distance. Ce dut être un singulier spectacle pour le premier navigateur qui signala ce fait curieux, que de découvrir tout-à-coup au milieu de l'océan, et sans qu'il y eût en vue aucune terre, une caravane d'hommes à pied, cheminant tranquillement au-dessus des eaux. Ne dut-on pas croire au premier abord, comme le remarque Malte-Brun, que ces hommes marchaient sur l'eau?

Un fait très important, et qui a été particulièrement constaté par MM. Quoy et Gaimard, durant l'expédition autour du monde du capitaine Freycinet, c'est que les madrépores ne peuvent pas vivre à une très grande profondeur. Ils ne pullulent donc et n'élèvent leurs maçonneries que dans les lieux où le fond primitif de l'océan n'est pas très éloigné de la surface. En un mot, en considérant les régions inconnues couvertes par l'océan, et non l'océan lui-même, ces animaux se fixent de préférence sur les plateaux élevés ainsi que sur les sommets des montagnes, et n'habitent ni les vallées ni les plaines. Les récifs madréporiques correspondent donc aux parties montueuses du fond de l'océan, et nous donnent une idée générale de la configuration de ces profondeurs. Les îles ne sont en réalité que des encroûtements que les madrépores ont déposés sur le haut des montagnes sous-marines, et dans tous les pays suffisamment élevés; les premières qui ont paru à la surface de l'océan étaient celles qui avaient pris pied sur les sommets les plus culminantes; celles qui sont en travail d'exécution encore aujourd'hui sont celles qui, ayant pris pied sur les sommets inférieures, ont eu plus de chemin à faire pour gagner la surface que les autres.

Cette explication, fondée tout entière sur l'expérience, rend parfaitement raison de la plupart des particularités curieuses que l'on observe dans la disposition des îles madréporiques.

Ainsi, qu'est-ce que ce long chapelet des îles Maldives et Laccadives, qui se suivent régulièrement presque en ligne droite, et à la file l'une de l'autre, sur une longueur de près de six cents lieues? Comment les madrépores peuvent-ils s'entendre à de si grandes distances pour observer un tel ensemble, et ne s'étendre ni à droite ni à gauche hors de l'alignement? Cela tient simplement à ce qu'il existe dans cette partie de l'océan une longue chaîne de montagnes, comme celle des Andes, par exemple, et que les madrépores sont venus se fixer et bâtir leurs récifs sur toutes les crêtes qu'ils ont ainsi élevées peu à peu au-dessus de l'eau.

Un très grand nombre de massifs madréporiques présen-

tent dans leur milieu un bassin circulaire profond de cinquante à soixante mètres; autour de ce bassin, une langue de terre en forme de couronne qui est l'île; puis, au-delà de ce point, une pente très roide qui descend promptement à mille ou quinze cents pieds de profondeur et davantage. Cette disposition singulière s'explique également avec la plus grande facilité, en admettant qu'il y ait là dans le fond de la mer une montagne volcanique à cratère, sur le sommet de laquelle les madrépores sont venus s'installer. Il est évident que ceux qui travaillent au-dessus des bords du cratère ont dû parvenir à la surface bien plus promptement que ceux qui travaillent au-dessus du fond du cratère, puisque, dans la première direction, il y avait bien moins de chemin à faire que dans la seconde. Sur quarante-deux îles de cette espèce, visitées par le capitaine Beechey, dans son voyage autour du monde, vingt-neuf possédaient dans leur intérieur des bassins circulaires. Quelques unes de ces îles avaient jusqu'à vingt-cinq lieues de diamètre, d'autres n'avaient pas plus d'une demi-lieue. On conçoit qu'en laissant faire les madrépores qui habitent dans les bassins intérieurs, ces bassins finiront par se combler, et donner lieu à une île plate entièrement rase.

Ces îles sont généralement très peu élevées au-dessus du niveau de la mer, et en effet, une fois le massif monté à ce niveau, les madrépores ont fait tout ce qu'ils pouvaient. Mais c'est alors que la nature souterraine vient parfois donner un coup de main à cet ouvrage de la nature vivante, et soulever le massif de manière à former des escarpements et des collines. Dans presque toutes les îles de cet océan, je nomme seulement Otaïti, Timor, Sumatra, l'île de France, on trouve des bancs de madrépores formant le sol de la campagne jusqu'à une assez grande hauteur au-dessus de la mer. Il est incontestable que ce n'est point le niveau de la mer qui a baissé, mais bien au contraire le niveau du massif qui s'est élevé. Un des exemples les plus curieux de ces soulèvements est celui que fournit l'île de Henderson, visitée par l'expédition du capitaine Beechey. Elle a exactement tous les caractères des îles circulaires à fleur d'eau qui l'avoisinent; mais elle se trouve soulevée en masse à environ quatre-vingts pieds au-dessus de la mer. Ses escarpements, exposés à la fureur des vagues, sont profondément sapés dans la partie inférieure, et il est probable qu'avec le temps l'île se coupera entièrement: ses débris dispersés sur le fond de la mer contribueront à exhausser même les vallées trop creuses, pour que les madrépores puissent les habiter.

Le massif une fois monté au niveau de la mer se couvre bientôt de végétation et de population. D'abord on n'aperçoit à la surface qu'un sable blanchâtre parsemé de quelques blocs de pierre roulés par la mer. Mais bientôt les vagues jettent sur ce sable quelques graines d'arbres et de plantes. Ces graines se développent; les végétaux prennent pied dans le sable, et l'île est bientôt couverte de verdure. Des troncs d'arbres arrachés par la mer sur les côtes voisines, et poussés par les courants, viennent échouer sur la plage; des lézards et des insectes, d'autres petits animaux qui avaient été emportés avec ces troncs, se hâtent de gagner la terre, et, pullulant, ils en forment la première population. Les oiseaux, attirés de loin dans leurs voyages aériens par la verdure, viennent également s'y reposer et y construire leurs nids. Enfin, les habitants des îles voisines, chassés par un coup de vent, ou séduits par la beauté des arbres et l'abondance des fruits ou des poissons, s'y rendent avec leurs pirogues, y bâtissent des cabanes, y fondent une tribu, et l'œuvre des madrépores se trouve complétée par celle de l'homme, à laquelle, dans les plans de la Providence, elle était vraisemblablement destinée.

Il est probable qu'une bonne partie des continents que nous habitons aujourd'hui provient d'une origine analogue

à celle de ces îles. Il y a dans leur intérieur des bancs épais de pierre calcaire qui ne sont autre chose que le produit du travail des madrépores du monde primitif. Que de temps il a fallu pour achever ces immenses travaux ! que de temps il faudra pour mener à leur terme ceux qui sont encore cachés dans la profondeur des eaux ! On ne peut guère estimer qu'à un demi-pied l'accroissement que prennent ces bancs en un siècle. Il faudra donc encore dix mille ans à ceux qui sont maintenant à cinquante pieds de profondeur pour arriver à leur tour à la surface. Mais qu'est-ce que le temps pour la nature ? Elle ne se lasse pas ; elle ne meurt pas.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

§ I

Pierre Rouvière avait à peine cinq ans lorsqu'il perdit, dans l'espace de quelques jours, son père d'abord, puis sa mère, tous deux emportés par le typhus qui ravageait alors Toulon. Le pauvre enfant restait sans ressource, car ses parents avaient peu auparavant perdu dans une faillite tout ce qu'ils possédaient.

On ne savait qu'en faire lorsqu'on se rappela heureusement un oncle qu'il avait à Paris, fort riche, disait-on, comme tous les oncles qui vivent loin de leurs neveux, et, du reste, parrain de Pierre. On pensa de suite à lui écrire pour savoir s'il consentirait à se charger de son filleul ; mais quelqu'un ayant judicieusement observé qu'il pourrait refuser ou ne point répondre, on embarqua tout simplement le petit Pierre dans la diligence avec l'extrait mortuaire de son père et de sa mère, l'adresse de son oncle, quincaillier dans la rue Sainte-Avoie, et une douzaine de baisers accompagnés d'autant de souhaits de bonheur, triste bagage d'orphelin, dont il ne comprenait pas heureusement toute l'indigence.

Cependant, grâce à la protection du conducteur auquel il avait été particulièrement recommandé, le petit garçon arriva sans accident chez le quincaillier.

François Godard était un homme d'environ cinquante ans, qui ne s'était point marié pour éviter les dépenses d'une femme et les embarras d'un enfant. Toutes ses facultés s'étaient jusqu'alors concentrées sur le commerce du fer, de la brosse et des pointes de Paris. On peut juger quel fut son désespoir à la réception de ce neveu qu'on lui expédiait comme un ballot de marchandises ; cependant la mort de sa sœur et de son beau-frère l'attendrit un peu, et la gentillesse de l'enfant fit le reste.

Il n'y avait d'ailleurs nul moyen de repousser un pareil héritage. Qu'aurait dit le monde si François Godard eût refusé de recevoir chez lui un enfant qui était à la fois son neveu et son filleul ? Le quincaillier se décida donc, par respect humain, à remplir son devoir. Pierre fut accueilli, sinon avec plaisir, du moins sans trop de mauvaise grâce, et Godard se résigna silencieusement à cette nouvelle charge, comme il se fût résigné à un tour de garde ou à un accroissement de contributions.

Mais ce qu'il était loin de prévoir, c'est qu'au bout d'un peu de temps la présence de son neveu lui devint aussi nécessaire qu'elle lui avait été désagréable d'abord. Cet enfant apporta dans son intérieur un mouvement et une gaieté qu'il ne connaissait pas. Le quincaillier s'était tellement exagéré la gêne que Pierre lui aurait causée, qu'il se trouva tout heureux de sa bonne humeur et de sa docilité. Il y a d'ailleurs dans les grâces de l'enfance une puissance à laquelle personne n'échappe, et Godard, si désolé le premier jour de l'envoi de l'orphelin, arriva insensiblement à ne pouvoir s'en passer.

L'enfant ne tarda point à s'apercevoir de ces dispositions

bienveillantes, et il usa de son crédit, comme tous les êtres faibles, avec plus d'adresse que de raison. Entouré de soins minutieux, favorisé dans tous ses caprices, il devint le véritable maître chez le quincaillier de la rue Sainte-Avoie. Celui-ci avait du reste plusieurs causes pour être orgueilleux de l'enfant ; d'abord c'était la preuve d'une bonne action ! Chaque fois qu'il sortait avec son neveu, les voisins qui le voyaient passer ne manquaient pas de dire quelque chose sur la générosité de cet excellent M. Godard !... — Puis Pierre était charmant et frêle comme un enfant du faubourg Saint-Germain, et le quincaillier semblait se trouver beau de sa beauté. Aussi, quand il répondait aux acheteurs émerveillés de l'élégance aristocratique de l'enfant : — C'est mon neveu ; on eût dit qu'il venait de constater la noblesse de son origine et la distinction de sa propre personne.

Cette facilité à passer à son ordre les avantages naturels de Pierre, lui donna pour celui-ci une sorte de coquetterie. Il lui acheta de beaux habits, l'habitua à éviter tout ce qui aurait pu noircir ses mains ou hâler son visage, et lui défendit de jouer dans la rue avec les fils des voisins.

Pierre se prêta à cette fatuité précoce. Ainsi privé des jeux actifs qui sont le travail des enfants et qui exercent leurs facultés, il s'accoutuma à une oisiveté parée que l'on trouva gentille tant qu'il eut la grâce du premier âge, mais qui parut plus tard une afféterie ridicule. Sa beauté disparut d'ailleurs insensiblement pour faire place à cet étiolement qui atteint vers dix ans la plupart des enfants de Paris, et l'on cessa de le remarquer.

Dès que le quincaillier s'aperçut de ce changement, il sentit son affection se refroidir subitement. Il avait aimé son neveu tant qu'il avait flatté sa vanité, mais lorsqu'on ne parla plus qu'en riant de la toilette recherchée de M. Pierre, l'honnête boutiquier changea de point de vue et ne fut frappé que des dépenses que lui occasionnait cette toilette. Il s'aperçut alors aussi pour la première fois que Pierre avait douze ans et qu'il était temps de lui donner un état. En conséquence, un jour que le paiement d'un mémoire l'avait aigri, il déclara à Rouvière qu'il ne pouvait l'entretenir plus long-temps à ne rien faire, et que le lendemain il entrerait en apprentissage chez un menuisier de ses amis.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Pierre. Il éprouvait cette mauvaise honte du travail que donne si fréquemment l'existence oisive ; il ne savait pas que tout ce qui est utile est honorable, et que la plus belle couronne pour le front d'un homme est la pâleur de l'étude ou la sueur de la fatigue.

Aussi, lorsque, le jour suivant, on le conduisit au milieu d'apprentis en vestes et en tabliers, éprouva-t-il une sorte d'indignation hautaine. Il jeta loin de lui les outils qui lui avaient été donnés, et se mit à se promener dans les rognures de sapin, comme un roi détrôné.

Les railleries de ses compagnons et les ordres du maître l'obligèrent cependant à revenir à son établi. Malheureusement son éducation l'avait rendu faible et maladroit ; aucun de ses essais ne réussit, et sa mauvaise humeur s'en accrut.

Mais ce fut bien autre chose lorsqu'on lui ordonna d'aider un de ses camarades à transporter dans un quartier éloigné des pièces de menuiserie qui venaient d'être achevées. Il fallut aider à les charger sur une charrette, puis on lui passa la courroie au cou.

— *Enlevez !* cria son compagnon, qui s'était placé en arrière et qui poussait de toute sa vigueur.

Pierre fit un effort, et la charrette roula. Mais ils avaient à traverser la rue Sainte-Avoie où Rouvière était connu.

— Tiens, tiens, dit le fils de l'épicier qui l'aperçut le premier, M. Pierre qui est devenu cheval de timon.

Pierre baissa la tête en rougissant mais son compagnon prit la parole pour lui,

— Cela ne t'arrivera point à toi marchand de sardines salées, répondit-il.

— Pourquoi ?

— Parce que tu ne pourras jamais devenir qu'un âne.

Un éclat de rire s'éleva de toutes les portes et l'épicier se hâta de rentrer.

Mais un peu plus loin, la fille de la mercière s'écria à son tour.

— Ah ! mon Dieu ! monsieur Pierre, vous allez gâter votre belle blouse de mérinos : voulez-vous que je vous prête un tablier ?

— Commencez par raccommoder le vôtre, bavarde, répondit encore Antoine.

La petite fille regarda son tablier qui avait effectivement un accroc, et se retira confuse.

Dans ce moment les deux apprentis quittèrent la rue Sainte-Avoie, et Pierre se réjouissait d'échapper à de nouvelles moqueries, lorsqu'il alla heurter un gamin qui s'amusa à dessiner sur le mur. Le gamin se détourna, et voyant à l'habit et à la tournure de Rivière, qu'il avait affaire à un *monsieur*, il le repoussa rudement et leva la main pour le frapper.

— Doucement, doucement, moutard, dit Antoine en se plaçant entre eux ; il paraît que tu aimes à épousseter les draps fins... mais nous sommes là.

Le gamin, jugeant à la tournure et à l'assurance de l'apprenti qu'il n'y aurait pour lui que des coups à gagner, s'éloigna en murmurant quelques injures. Pierre s'arrêta pour se reposer.

— Vous êtes bien heureux, dit-il à son compagnon, de pouvoir ainsi répondre à propos à tout le monde.

— Faut-il pas se laisser manger la laine sur le dos ? comme dit ma grand'mère. Dieu n'a pas mis pour rien une langue et des poings à notre disposition. Je travaille de mon mieux, je fais ce que je dois ; mais je ne me laisse malmenier par personne, et voilà !... *Enlevez*, monsieur Pierre, car le bourgeois nous a dit de nous presser.

Malgré les bons conseils et l'exemple d'Antoine, Rouvière prit peu de goût aux travaux de l'atelier, et son oncle reçut fréquemment des plaintes sur sa négligence ou son incapacité. Le quincaillier finit par s'irriter : il maltraita l'enfant, qui en ressentit plus de haine contre l'état qu'on voulait le forcer à apprendre. L'oncle renouela ses corrections, et le neveu redoubla de négligence.

Tous deux usaient ainsi infructueusement leurs forces. Pierre, persuadé que l'on violentait ses inclinations, mettait à résister plus de volonté qu'il n'en eût fallu pour réussir dans ce qui lui était demandé. Il croyait peut-être sincèrement n'avoir de répugnance que pour la profession qu'on lui avait choisie, tandis que c'était le travail même qui le repoussait. L'inutilité de sa première enfance avait préparé l'inutilité de toute sa vie. Ce devait être toujours *monsieur Pierre*, c'est-à-dire l'homme amoureux de l'habit et du chapeau rond, qu'il regardait comme la livrée des oisifs ; car, n'apercevant que les apparences, Pierre prenait pour de l'oisiveté le travail caché des classes plus élevées, et il croyait inoccupées les mains qu'il voyait blanches ou gantées.

Ainsi, le dégoût de sa condition l'avait pris, non parce qu'il s'était senti apte à en essayer une autre, mais parce que sa paresse attendait quelque bénéfice de ce changement. S'il haïssait le travail du corps, ce n'était point par préférence pour celui de la pensée qu'il ne connaissait point. Ce qu'il eût voulu, c'était une profession sans fatigue, sans étude, sans esclavage, une profession, en un mot, qui n'en fût point une.

Cette nature qui participe à la fois de la vanité et de la nonchalance, et qui est malheureusement trop commune, devait naturellement empêcher tous les progrès de Rouvière dans le métier qu'on lui avait imposé. Aussi demeura-

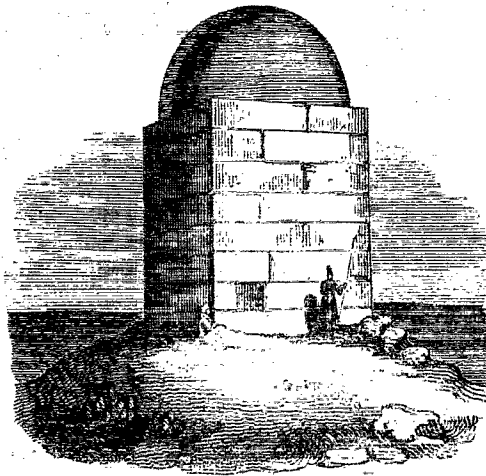
t-il deux années chez son patron sans tirer aucun fruit de son apprentissage. Il supporta d'abord avec embarras les reproches qui lui étaient adressés, puis il n'y prit plus garde ; il finit même par se glorifier de sa mauvaise volonté comme d'une honorable résistance ; imitant en cela tous les hommes, il chercha un manteau honnête pour couvrir son vice, et présenta son inaptitude pour la menuiserie comme la preuve d'une capacité plus élevée ; il déclara que ses goûts étaient violents, et se posa noblement en martyr.

Mais son embarras fut extrême le jour où son oncle, lassé de combattre, lui demanda de choisir lui-même l'état qu'il désirait. Pierre ne pouvait décemment répondre qu'il n'en désirait aucun, et à tout hasard il répondit qu'il voulait être orfèvre. Peut-être fut-il déterminé dans ce choix par l'apparence d'un travail moins rude et par l'espérance d'une vie moins *ouvrière*. Devenir de menuisier orfèvre, c'était en effet monter un échelon et se rapprocher davantage de cette aristocratie sociale vers laquelle *monsieur Pierre* tendait de tout son pouvoir.

La suite à la prochaine livraison.

LE TOMBEAU DE RACHEL.

Le tombeau de Rachel est situé à une lieue de Bethléem, et à peine à une plus grande distance de Jérusalem. C'est un petit bâtiment carré surmonté d'un dôme. Il est écrit dans la Genèse, que « Rachel fut ensevelie dans le chemin d'Euphrata, et que Jacob dressa un monument de pierre sur



(Le tombeau de Rachel, sur la route de Bethléem à Jérusalem.)

» son sépulcre. » Peut-être le tombeau qu'on voit actuellement a-t-il été élevé au lieu même où fut inhumée la femme de Jacob ; mais il est douteux qu'il remonte jusqu'à ce patriarche. A sa forme, on croirait qu'il a été construit en mémoire de quelque santon. Les Musulmans et les Juifs le vénèrent autant que les chrétiens. Sur ses pierres, on lit des inscriptions arabes et hébraïques. A l'entour existe un cimetière musulman.

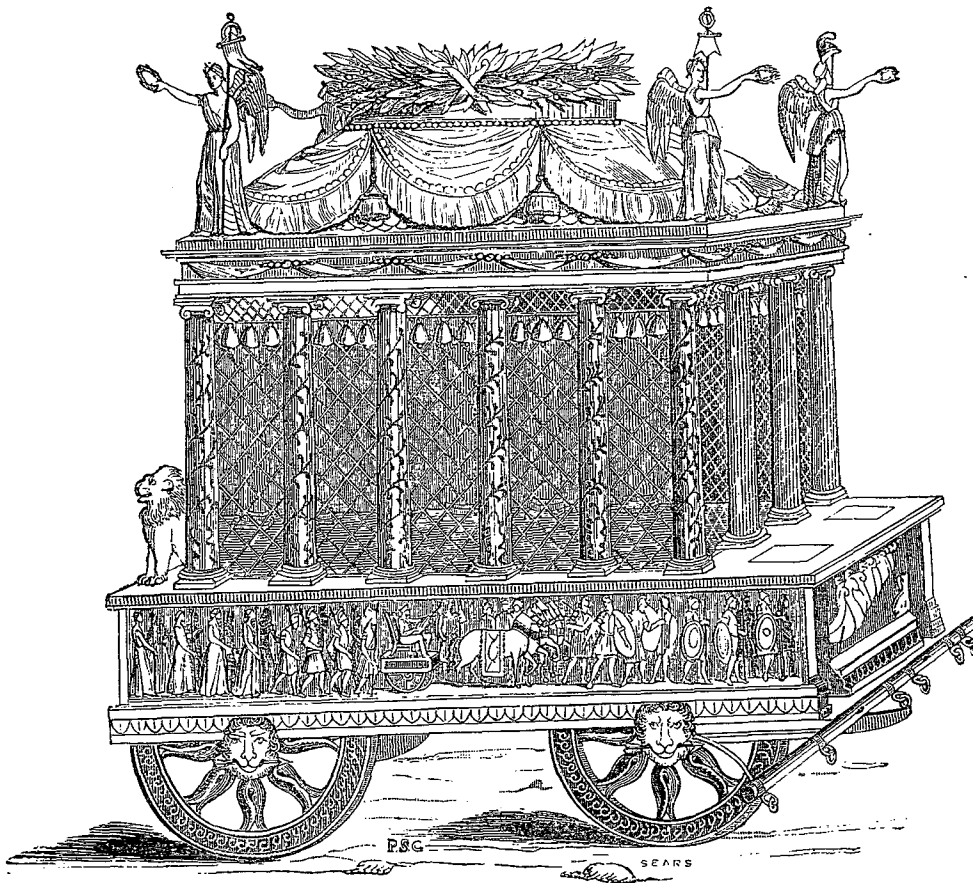
La liberté. — Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. — La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers ; et elle est pourtant utile aux humains.

MONTESQUIEU, *dialogue de Sylla et d'Eucrate.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

CHAR FUNÈBRE D'ALEXANDRE.



(Char funèbre d'Alexandre-le-Grand, figuré d'après la description de Diodore de Sicile.)

Les cérémonies funèbres chez les Grecs et les Romains étaient célébrées avec une grande magnificence. Parmi les voitures qui accompagnaient les convois, et dont la forme variait à l'infini, le char funèbre se distinguait surtout par sa construction particulière et ses décorations. Dès ce temps la couleur noire était la couleur du deuil, et l'argent était employé pour les broderies, les garnitures des tentures noires et les autres ornements, soit des voitures, soit des chevaux.

Diodore de Sicile, dans le livre XVIII de son Histoire universelle, donne la description détaillée du magnifique char funèbre d'Alexandre-le-Grand, le plus beau et le plus riche dont parle l'histoire, et dont Athénée, dans son livre des *Diphnosophistes*, a dit : « Hiéronymus s'est acquis une » juste célébrité par la construction de son *harmamara*, » qui a porté le corps d'Alexandre. » *Harmamara*, est le nom que les Grecs donnaient à un char de cérémonie à quatre roues : le traducteur latin a rendu ce mot par celui de *pilentum*, qui était un char avec un toit voûté et reposant sur des piliers.

C'est en l'année 524 avant l'ère chrétienne qu'Aridée, chargé de transporter le corps d'Alexandre de Babylone au temple de Jupiter Ammon, accomplit ce triste et pieux devoir.

On avait fait sur la mesure du corps un cercueil d'or pur, qui fut rempli d'aromates précieux. Au-dessus du cercueil était posé un dais d'or, auquel étaient attachés des rideaux de pourpre tressés d'or, assez amples pour envelopper le cercueil, et le long desquels pendaient les armes dont Alexandre s'était servi dans ses dernières batailles. Ce catafalque reposait sur un char fait en forme de temple, qui, large de huit coudées sur douze de hauteur, était entièrement garni de pierres précieuses. Sous la voûte même de ce petit temple s'élevait un trône d'or, orné de têtes

d'animaux fantastiques qui tenaient du cerf et du bouc, portant dans leur gueule des anneaux d'or auxquels appendaient des trophées d'armes. Tout autour régnait un cordon de grosses sonnettes, destinées à annoncer de loin l'arrivée du convoi. A chacun des quatre angles, une figure de la victoire en or tenait un trophée à la main. Le péristyle d'or, avec ses colonnes d'ordre ionique, était décoré à l'intérieur d'une étoffe d'or d'un doigt d'épaisseur. Au-dessus de la voûte du temple était posé un tapis, immense tissu d'or, et qui portait une couronne d'olivier également en or.

Le train du char avait deux timons et quatre roues tournées à la façon des Perses, dont les moyeux et les rayons étaient dorés. L'extrémité des essieux des roues était d'or, et représentait une tête de lion portant à sa gueule un fer de lance. Le char était traîné par soixante-quatre mulets, égaux en taille et en force. Chacun d'eux avait sur la tête une couronne dorée, à la mâchoire une sonnette d'or, et au cou un collier chargé de différentes pierres précieuses.

Ce char magnifique attira un nombre prodigieux de spectateurs à son départ et tout le long de la route. Il était précédé et suivi, outre les gens de guerre, d'un grand nombre d'ouvriers, soit pour réparer les accidents qui pourraient lui arriver, soit pour aplanir les chemins.

Aridée, qui avait employé près de deux ans aux préparatifs de cette pompe funèbre, la conduisit depuis Babylone jusqu'en Egypte. Ptolémée vint à sa rencontre en Syrie, et s'étant chargé de son escorte, il jugea à propos de transporter le corps d'Alexandre, non au temple de Jupiter Ammon, sa destination première, mais dans la ville d'Alexandrie, bâtie par le feu roi lui-même, et dont il avait fait, dès sa fondation, une des plus belles villes du monde. Ptolémée y fit élever un temple qui, par sa grandeur et sa structure, fut trouvé digne du nom d'Alexandre : il y dé-

posa le corps, et accompagna ce dernier devoir de sacrifices et de jeux funèbres.

Le char dont nous donnons la gravure a été recomposé d'après la description de Diodore de Sicile, par Jean-Christien Ginzot, inspecteur royal de la construction des voitures en Bavière. Il se trouve dans son ouvrage publié à Munich en 1817, sur les Chariots et Voitures de transport en usage chez les Grecs, les Romains et autres peuples de l'antiquité, 2 vol. in-4°.

D'UN ARGUMENT CONTRE L'INSTRUCTION DU PEUPLE.

Au milieu du concert formé par les vœux de tous les bons citoyens en faveur de l'éducation populaire, on entend souvent dissoner un argument trop spécieux et en apparence trop charitable pour ne pas avoir séduit plus d'un sincère ami des classes pauvres, trop erroné et trop dangereux pour que nous n'ayons pas à cœur d'en effacer l'impression, nous dont la publication s'adresse particulièrement aux personnes qui font de l'enseignement public la pensée de leur vie.

Voici cet argument dans ses termes les plus habituels :

« L'instruction est souvent un présent funeste dans les classes inférieures. A peine le fils d'un paysan ou d'un ouvrier sait-il lire, écrire et compter, qu'il dédaigne la profession de son père ; ses parents eux-mêmes s'efforcent de le pousser hors de leur sphère ; ils veulent en faire un avocat ou un médecin. De là l'encombrement de certaines professions, de là le nombre infini des jeunes gens qui végètent dans nos grandes villes, avec des prétentions exagérées que punissent les plus cruels désappointements, tandis qu'on peut craindre de voir délaisser les métiers mécaniques et l'agriculture. »

Il n'est pas, nous oserions l'affirmer, un seul de nos lecteurs devant qui pareil raisonnement n'ait été fait ; et plus d'un, peut-être, a pensé qu'il était difficile d'y répondre. Cette réponse cependant est bien simple.

Pourquoi le fils d'un paysan ou d'un ouvrier, dès qu'il a reçu un peu d'instruction, se croit-il appelé à s'élever au-dessus de son père ?

C'est que malheureusement, chez nous, un peu d'instruction est encore une exception ; c'est qu'il suffit d'un peu d'instruction pour sortir de la ligne commune. Si le paysan et l'ouvrier savaient eux-mêmes ce qu'ils font apprendre à leurs enfants, ceux-ci ne se regarderaient point comme leurs supérieurs. Ces prétentions dont on se plaint, ces ambitions trompées ne sont donc pas le fruit d'un excès d'instruction ; il faut les attribuer au contraire à ce qu'elle n'est pas assez universellement répandue. Grâce à l'éducation publique, le peuple est sorti de l'égalité d'ignorance ; un progrès de plus, et il atteindra l'égalité d'instruction.

Il est un autre sujet d'inquiétude que nous devons aussi nous efforcer de dissiper.

Serait-il vrai que la culture de l'esprit inspirât du dédain ou de la répugnance pour les travaux mécaniques ? Serait-il vrai que si tous les citoyens étaient parvenus à un certain degré de lumière, ils ne s'en trouveraient plus qui voulaient exercer les états de maçon, de cordonnier, de laboureur, etc. ? Serait-il vrai enfin que, pour que certaines professions ne soient pas abandonnées, une classe nombreuse de la société doit être à tout jamais condamnée à l'ignorance et à l'abrutissement ?

Oh ! comme une erreur peut conduire jusqu'à l'inhumanité !

Du dédain pour les travaux mécaniques ! Vous avez donc bien grande foi dans la perpétuité des préjugés, bien peu de confiance dans l'éducation morale destinée à les combattre ? Cette éducation doit faire sentir à tous que tout citoyen qui travaille pour son pays acquiert un égal mérite

à ses yeux. D'ailleurs, les professions mécaniques, quand elles seront exercées par des hommes dignement placés sur l'échelle de la culture intellectuelle, s'élèveront bientôt dans l'opinion à la hauteur de ceux qui les pratiqueront.

De la répugnance pour les travaux mécaniques ! Tout au contraire. Ce n'est pas seulement parce que ces travaux, conduits avec plus d'intelligence, le seront aussi avec plus de profit, qu'on s'y attachera davantage : c'est parce qu'ils offrent en eux-mêmes, dans leur perfectionnement, un champ fécond où l'intelligence peut s'évertuer. — Mais ici les exemples parlent. — Dans aucune contrée les labours agricoles ne sont poursuivis avec autant d'habileté et de fruit qu'en Suisse et en Ecosse, deux pays qui se distinguent entre tous par l'instruction populaire. — On sait combien sont éclairés, nous dirons même *lettrés*, les ouvriers horlogers des cantons de Genève et de Neuchâtel. — Les Etats de l'Europe où règne l'ignorance ne sont-ils pas les plus arriérés dans les arts et métiers ? Et ne faisons-nous pas la même observation à l'égard de ceux de nos départements qui sont les plus *ombrés* sur la carte de M. Charles Dupin ?

Dire que les professions mécaniques offrent peu d'attraits aux esprits éclairés, ce serait nier l'évidence. Ne voyons-nous pas la plupart des hommes que leur profession confine dans les études du cabinet, se créer eux-mêmes des occupations et des talents au dehors, et souvent les exercer avec passion ? L'un tourne, l'autre cultive des plantes, heureux de pouvoir appliquer simultanément à ces travaux les forces de leur corps et celles de leur intelligence.

Mais sans doute les professions dont on veut parler sont celles que leurs désagréments ou leurs dangers rendent répugnantes pour tout le monde. Nous ne nous bornerons pas à dire que ces professions n'étant embrassées que par nécessité, ou parce que, moins sujettes à la concurrence, elles offrent plus d'avantages, tant que subsisteront ces avantages et ces nécessités, les professions les plus déplaisantes trouveront qui voudra les remplir. Une telle réponse nous satisferait peu ; car nous pensons que ces nécessités fatales iront en diminuant pour cesser tout-à-fait. — Nous aimerions mieux puiser nos raisons dans un ordre moral plus élevé, et dire que l'éducation de l'ouvrier doit surtout lui apprendre à supporter avec courage les inconvénients de son état, et lui assurer en même temps des jouissances intellectuelles qui entrent en compensation. Nous aimerions mieux le comparer au soldat, dont le métier n'est certes exempt ni de dangers ni de privations, mais qui les subit sans se plaindre, parce qu'il est soutenu par le sentiment de ses devoirs, par l'estime dont jouit sa profession. Il existe une religion du soldat : comptez aussi sur la religion de l'ouvrier quand vous aurez témoigné que son travail pacifique est en honneur auprès de vous autant que le métier des armes.

Mais ce n'est point le seul argument qu'il nous soit permis de faire valoir.

L'avantage le plus direct dont l'humanité soit redevable au perfectionnement des machines, c'est d'épargner à l'homme une partie (un jour peut-être la totalité) des peines et des périls auxquels l'exposent un certain nombre d'arts industriels. Le philanthrope Monthyon comprenait ce saint emploi de la science lorsqu'il fondait un prix pour celui qui parviendrait à rendre un métier quelconque moins insalubre ou moins dangereux. Espérons que la vie et la santé de l'ouvrier cesseront d'être compromises, et que son travail physique étant suppléé par celui des mécaniques, il ne sera plus bientôt qu'une intelligence habile dominant et dirigeant la force aveugle.

Mais outre que les machines tendent à diminuer pour l'homme les labours les plus pénibles, elles ont aussi ce résultat de donner la même somme de production avec un moindre emploi de bras. Elles assurent à l'ouvrier des loi-

sirs inconnus jusqu'ici et dont l'éducation lui apprendra à faire bon usage. Il est dans l'ordre des imperfections humaines que les travaux physiques et moraux soient répartis selon la différence des aptitudes ; mais il est dans l'ordre de la nature, qui tend à développer l'homme dans toutes ses facultés, que nul ne soit condamné à l'application exclusive de l'une d'elles. Que le savant, l'artiste, le littérateur entremêle ses méditations d'un exercice mécanique nécessaire à la santé de son corps ; mais que l'artisan et le cultivateur puissent aussi, pour la santé de leur intelligence, entremêler leurs travaux de lectures nobles et instructives, qu'ils puissent jouir des progrès de la science, apprécier les chefs-d'œuvre des arts ; que le livre, le crayon ou la flûte figurent sur l'établi ou près de la charrue comme le tour et le ciseau dans la maison de l'homme d'études, l'arrosoir et la bêche dans son jardin.

Voici une société telle que la demandent nature et justice, une société où chacun acceptera sa position parce qu'il ne sera point deshérité des jouissances que réclame toute une moitié de lui-même, une société unie par un langage commun, par des habitudes communes de cœur et d'esprit.

PARTICULARITÉS SUR LES GLACES

DANS LES MERS DU NORD.

Lorsque l'eau de la mer gèle, la plus grande partie du sel qu'elle contient se dépose ; de sorte que la glace fondue donne une eau moins salée que celle de la mer, et qui, quoique ayant un arrière-goût saumâtre, est généralement potable dans des circonstances pressantes. Il faut distinguer, sous le rapport de la potabilité de l'eau, la glace provenant de l'eau de mer de celle que forment la pluie ou la neige. — La première, blanche, poreuse, presque opaque, flotte avec plus de légèreté que l'autre ; dissoute, elle donne quelquefois de l'eau parfaitement douce et généralement de l'eau saumâtre. — La seconde a généralement une apparence noire quand elle flotte sur la mer, et une teinte verte jointe à une assez belle transparence quand elle est hors de l'eau ; elle donne de l'eau douce. On en trouve quelquefois des morceaux aussi diaphanes que du cristal ; elle est fragile et fort dure, qualités qui ne s'excluent pas, comme chacun sait, témoin l'acier fortement trempé. Elle peut servir pour fabriquer des lentilles d'un pouvoir amplifiant très considérable. Le capitaine Scoresby, ce célèbre et habile baleinier qui des navigations polaires a passé dans le clergé anglican dont il est un des membres les plus distingués, s'est souvent amusé à plonger ses matelots dans la stupéfaction en allumant sa pipe avec un glaçon taillé : il dégrossissait le morceau à la hache, le raclait avec un couteau, et le polissait ensuite à la chaleur de la main en le soutenant avec un gant de laine. Un jour, il se procura de la sorte une lentille merveilleusement transparente de 15 pouces de diamètre ; mais il ne put s'en servir ; le soleil s'obscurcit avant qu'elle fût terminée, et ne reparut que quinze jours après, lorsque le temps plus doux avait gâté la superficie de la lentille.

Les masses d'eau glacée ont reçu des baleiniers, selon leur grandeur, leurs formes et leurs formations, divers noms qu'il est assez important de connaître pour lire avec fruit les relations des voyages circumpolaires. Tous ces noms sont anglais : notre marine fréquentant bien moins ces parages, n'a pas eu besoin d'une nomenclature systématique. Nous possédons, à la rigueur, des équivalents pour la plupart des mots anglais ; il en est cependant quelques uns que nous ne saurions rendre sans périphrases ; tel est, par exemple, celui de *ice blink*, pour désigner une *blancheur* que l'on distingue de loin dans la partie de l'atmosphère située au-dessus d'une grande étendue de glace ou de neige. Cet aspect de l'atmosphère est important à reconnaître, puisqu'il avertit le navigateur de la

présence d'un champ de glace. La teinte du ciel paraît jaunâtre au-dessus d'une terre recouverte de neige, et se distingue par le nom de *land-blink*. Lorsqu'on navigue, on est fort désolé d'apercevoir un *ice-blink*, car c'est la preuve que de ce côté la mer est fermée par les glaces ; au contraire, si, étant pris par les glaces, on distingue à l'horizon un nuage sombre, une *noirceur*, c'est signe qu'il y a de l'eau libre de ce côté, et les Anglais appellent cela un *sky-water*. Peut-être pourrait-on adopter, pour désigner ces différents aspects de l'atmosphère ou du ciel, les dénominations de *ciel de glace*, *ciel de neige*, *ciel d'eau*, etc.

Les *champs de glace* sont quelquefois parfaitement unis, sans fissure, ni creux, ni monticules ; Scoresby en a vu un flottant où une voiture aurait pu rouler sur une longueur de trente-cinq lieues en ligne droite sans le moindre empêchement. Lorsque ces masses immenses viennent à se rencontrer, elles produisent des chocs épouvantables dont le fracas est semblable à celui du tonnerre ; le champ le plus faible et souvent même les deux champs, sont entièrement brisés. Le spectacle de cette rencontre est un des plus beaux dont on puisse être témoin, tant à cause de l'amplitude des effets et de la majestueuse gravité du mouvement des glaces, que de leur irrésistible puissance : un navire placé entre les deux masses ne saurait résister au choc, pas plus qu'une feuille de papier ne résiste à la balle d'un fusil.

Les *montagnes de glace* paraissent provenir, pour la plupart, des débris des glaciers de la côte, dont les fragments se détachent et glissent dans les baies d'où ils sont emportés en certaines années et prennent le large. Elles sont bien moindres dans les mers du Groënland oriental que dans la baie de Baffin, et aux approches du pôle antarctique. La plus grosse que Scoresby ait vue au Groënland n'avait pas trois mille pieds de circonférence, et ne s'élevait pas à plus de 20 pieds de haut, avec une profondeur de 100 à 120 dans la partie submergée, tandis qu'au détroit de Davis il en a rencontré de plus de deux tiers de lieue de longueur dont les sommets s'élevaient en aiguilles à plus de 100 pieds et la base descendait à 450 pieds dans la mer. Les montagnes de glace, une fois détachées de la terre, peuvent prendre de l'accroissement en mer par l'humidité qui s'y dépose ainsi que par la pluie et la neige : causes séculaires capables de produire d'énormes résultats. On a rencontré des montagnes de glace, en dissolution il est vrai, par 40° de latitude nord, à huit cents lieues au moins du lieu de leur formation.

Les pêcheurs de baleines trouvent parfois moyen de s'aider des montagnes de glace ; ils se mettent derrière elles à l'abri des bourrasques qui font courir les glaçons sur la surface des eaux et qui n'impriment aux montagnes que de faibles mouvements. Le navire est amarré ainsi dans certaines opérations de pêche qui demandent le repos ; mais cela n'est pas exempt de grands dangers. Quelquefois les montagnes se fondant à leur base, finissent par avoir le sommet plus lourd que le pied, l'équilibre est rompu, elles chavirent, et en se relevant crèvent les flancs du navire (voyez 1854, p. 253) ; d'autres fois la marée entraîne la glace vers un bas-fond où elle accroche son pied, et tombe à la renverse sur les malheureux qui lui ont accroché leur ancre ; l'opération même d'y placer une ancre est fort périlleuse à la fin de la saison, car l'air tempéré les rend sujettes à éclater comme une lame batavique au premier coup de hache des matelots qui la creusent. Il est facile de se figurer l'épouvantable détonation qui en résulte ; les fragments s'abiment de tous côtés, et hommes et bateaux sont engloutis. Lorsque la glace n'éclate pas, on entend souvent au premier coup de hache un craquement très fort qui annonce une force d'expansion intérieure. Les navires ont bien soin de se tenir à 500 ou 400 pieds de la montagne de glace à laquelle ils sont amarrés, et néanmoins il leur arrive souvent des

accidents. — Pour remplir des barriques d'eau douce on profite des flaques d'eau que le soleil produit dans l'été au sommet des montagnes de glaces; on débarque des barriques sur les glaçons inférieurs, et à l'aide d'un tuyau en cuir on y fait arriver l'eau des petits lacs de la partie supérieure.

(Voyez la description d'une banquise, 1837, p. 229.)

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1838.

38. — Caligula est empereur; il fera regretter Tibère à qui il a succédé depuis un an. On a dit de ce monstre que la nature semblait l'avoir choisi pour montrer au monde jusqu'où elle pouvait étendre ses forces du côté du mal; mais une étude attentive des documens relatifs à son règne démontre qu'il était fou.

A part l'excuse de cette folie, Caligula pourrait assez justement être considéré comme un type de la tyrannie. Rousseau dit dans le Contrat social: « Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula; concluant assez bien de cette analogie que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes. »

458. — Mort de l'empereur Adrien (voyez *Mémorial séculaire* de 1856, p. 22). Il avait distingué dans la foule de ses sujets un sénateur âgé de cinquante ans environ, dont toute la vie avait été irréprochable, et un jeune homme de dix-sept ans qui annonçait déjà de grandes vertus. Dans l'année même de sa mort, il avait adopté le premier à la condition qu'il adopterait lui-même le plus jeune; l'un fut Antonin-le-Pieux, le second fut Marc-Aurèle. Adrien, par cette double adoption, avait légué le repos et le bonheur au monde romain pour près d'un demi-siècle.

258. — Balbin et Maxime, aussi nommé Pupien, associés à l'empire, sont assassinés par les gardes prétoriennes. Gordien III, ou le jeune, qui leur succède, mourra aussi sous le fer de ses soldats.

538. — Sapor II, roi de Perse, met le siège devant Nisibe; il est obligé de le lever au bout de deux mois. Cette cité de la Mésopotamie était regardée comme le boulevard de l'Orient.

458. — Théodose II, ou le Jeune, ratifie et publie le recueil de lois connu sous le nom de *Code Théodosien*. « Le pays qu'on appelle aujourd'hui la France fut gouverné, dans la première race, par le Code Théodosien et par les diverses lois des Barbares qui y habitaient. Dans le pays du domaine des Francs, la loi salique était établie pour les Francs; et le Code Théodosien pour les Romains; dans celui du domaine des Visigoths, une compilation du Code Théodosien, faite par ordre d'Alaric, régla les différends des Romains; les coutumes de la nation qu'Euric fit rédiger par écrit décidèrent ceux des Visigoths. » (Montesq.)

558. — Théodebert I^{er}, roi d'Austrasie, passe les Alpes à la tête de dix mille Bourguignons, et vient au secours des Goths dont la domination en Italie était déjà presque détruite par les victoires de Bélisaire, général de l'empereur Justinien; les Bourguignons réduisent et saccagent la ville de Milan, massacrent le clergé et enlèvent les trésors de cette opulente cité.

658. — Mort de Dagobert I^{er}. Ses dissolutions et ses cruautés pouvaient faire douter de son salut; mais un moine dont l'ermitage est voisin d'une des bouches de l'enfer, au volcan de Stromboli, a vu passer l'âme du feu roi dans une nacelle, son âme nue, chargée de fers, entre les griffes des diables; puis il a vu Denys, Maurice et Martin, les trois saints auxquels Dagobert avait montré le plus de dévotion, voler à sa délivrance et l'arracher aux étreintes sataniques.

Dagobert avait réuni entre ses mains tout le royaume des Franks, qui après lui est partagé entre Clovis (Chlodwig) II, et Sighebert II, ses fils; le premier a la Neustrie, et le second l'Austrasie. Par eux commence la série des rois dits *faibles*; la puissance des maires, ou majeurs du palais, devient souveraine.

758. — Karle Martel est occupé au nord par la guerre contre les Saxons. Au midi, les Sarrasins relèvent la tête, mais, dans un an, Karle les chassera de la Provence où ils se sont maintenus, et complètera ainsi sa grande victoire de Poitiers.

838. — L'empereur Louis (Lodewig) I^{er}, dit le Débonnaire, revêt solennellement son fils Karle-le-Chauve, alors âgé de quinze ans, de ses armes viriles. C'est la cérémonie qui, plus tard, sera regardée comme l'armement d'un chevalier.

— Marseille est surprise par les Sarrasins qui enlèvent ses trésors, et emmènent captifs ses prêtres, ses moines et ses religieuses.

958. — Louis (Lodewig) IV, surnommé d'Outre-Mer, se rend maître de Montigny qu'un seigneur, nommé Serlo, avait fortifié pour s'y réfugier après ses expéditions. Alors tout gentilhomme regardait son château comme le centre d'une souveraineté à laquelle le droit de guerre était attaché; ses ennemis étaient les passants; ses trophées, leur argent et leur bagage. Pour nous délivrer complètement de la tyrannie des manoirs féodaux, il ne faudra rien moins que les croisades, l'affranchissement des communes, les désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, Louis XI, les guerres de religion, Richelieu, enfin la révolution de 1789.

1058. — Sur la demande des Etats de Bourgogne, assemblés à Soleure, l'empereur Conrad II, surnommé le Salique, associe à sa couronne son fils Henri III, dit le Noir.

On procède en outre dans cette assemblée à la réforme des lois. « C'est à Conrad le Salique, dit l'auteur de l'histoire des Français, que le système féodal dut sa régularité; il assura l'indépendance des vassaux, dans les arrière-fiefs, à l'égal de celle des vassaux; il régla les devoirs réciproques des seigneurs comme de leurs feudataires, et sanctionna l'hérédité de tous. »

— Mort de saint Etienne, premier roi de Hongrie. Le titre de roi lui est conféré par ses sujets en l'an 1000. Etienne I^{er} fut l'apôtre et le législateur de la Hongrie; il avait reçu le baptême avec Geisa I^{er}, son père, Wayvode (prince) de cette contrée, à qui il avait succédé en 997.

La suite à une prochaine livraison.

LA HOLLANDE,

HABITATIONS ET COSTUMES.

L'occupation assez longue des Pays-Bas par les Espagnols, les relations fréquentes des Hollandais avec la Chine et le Japon ont exercé une grande influence sur l'aspect extérieur de la Hollande; à proprement dire, elle n'a pas une physionomie qui lui soit propre. A ne voir que ses habitations, c'est tour à tour l'Espagne et la Chine. Dans les villes les maisons ont été construites dans le goût de l'architecture espagnole. Elles sont en briques, fort étroites et toutes surmontées d'un toit ou pignon simplement triangulaire dans les moins élégantes, arrondi au sommet et orné de corniches et de sculptures dans les autres. Les nouveaux quais d'Amsterdam ont seuls abandonné ce style pour adopter la forme carrée des maisons italiennes: ces quais sont un des plus beaux ornements de la ville. L'eau n'y est pas, comme dans la capitale de la France, enfermée dans de hauts parapets; elle est à fleur du pavé. Des ormes séculaires et d'une grandeur prodigieuse l'ombragent de

leur feuillage et se reflètent dans les grandes vitres de glace des maisons dont ils cachent le faite. Ces maisons sont d'un luxe remarquable ; le bois des portes et des fenêtres est recouvert d'un vernis, aussi uni, aussi brillant que la laque, et lorsque le soir le réverbère aux flammes de gaz qui surmonte chaque porte jette sur la glace des panneaux et des fenêtres et sur les marteaux de cuivre si luisants et si dorés sa vive lumière, on se croirait tout à la fois à Lon-

dres dans Bond-Street, sur les canaux de Venise, et à Paris sur nos élégants boulevards.

Mais si l'on sort des villes pour aller aux villages, on sort d'Europe pour entrer dans la Chine ; les maisons sont de petits kiosques à la toiture chinoise, aux volets semés d'oiseaux ou de fleurs du dessin le plus singulier. Les façades sont élégamment peintes de plusieurs couleurs, et quelquefois il n'est pas jusqu'aux arbres dont on n'ait couvert le



(Costumes hollandais.)

tronc de rouge et de blanc. Les jardins, que l'on peut presque toujours voir de la rue, n'étant généralement clos que par une haie basse, offrent l'aspect le plus curieux. Chaque coin est occupé par un berger ou une bergère en plâtre soigneusement colorié, ou par un chien de faïence aux yeux d'émail. Puis çà et là, dans les allées toujours artistement ratisées, au milieu de dessins formés par un sable rouge et noir, on aperçoit des roches artificielles, composées d'une innombrable quantité d'énormes coquillages et surmontées souvent de pavillons chinois, qui, ornés de mille clochettes, protègent soit un magot de porcelaine, soit un beau vase japonais aux fleurs éclatantes et bizarres.

Rien ne saurait exprimer le soin qu'apportent les Hollandais à l'entretien de ces habitations ; le village de Broeck,

situé à deux lieues d'Amsterdam, est surtout célèbre pour sa scrupuleuse propreté. On n'entre dans aucune de ses maisons qu'après s'être enlevé les pieds dans d'énormes chaussons soigneusement rembourrés afin d'empêcher de salir le parquet et d'écorner ce que par hasard on pourrait heurter en marchant. On ne souffre dans l'intérieur de Broeck, ni marchands, ni voitures. Si le souffle du vent vient à joncher la rue de quelques feuilles détachées des arbres des jardins, un domestique sort aussitôt pour les enlever une à une. Un voyageur rapporte avoir vu un habitant de ce singulier village qui, fumant à sa fenêtre, avait fait placer un crachoir au-dessous de lui, dans la rue.

On s'attendrait volontiers, lorsqu'on est au milieu de toutes ces imitations chinoises de Hollande, à rencontrer sur son chemin quelque grave mandarin à la robe d'or et de

soie, ou la lière de quelque pauvre jeune femme frêle et aux pieds déformés ; mais l'illusion est bientôt détruite. Le costume des paysannes de Minloopen est le seul dont la physionomie quelque peu orientale ne jure pas trop avec toutes ces clochettes, ces pavillons et ces magots. L'habillement français est généralement porté à Amsterdam, et son uniformité fait ressortir d'une manière piquante les costumes des habitants des environs. Ceux des paysans frisons, des dames d'Alkmaar, de Saardam, et des laitières sont les plus remarquables et nous les reproduisons dans notre gravure.

Les Hollandais n'ont du reste que dans leurs maisons cet aspect frivole qui excite l'étonnement des étrangers. Aucun peuple n'est plus grave et plus composé. Leur physionomie calme et digne respire la bonhomie et la probité, et en général cette apparence n'est point trompeuse.

Cérémonies anciennement en usage pour déclarer la guerre et appeler aux armes. — On sait que pour déclarer la guerre, le fécial romain lançait sur le territoire ennemi un javelot ensanglanté.

Lorsque, en 1284, les Persans vinrent jusqu'à Gènes provoquer les Génois au combat, ils lancèrent dans le port des flèches d'argent. (Villani.)

Lorsque le Vieux de la Montagne, le chef des Assassins, fit demander à saint Louis de l'exempter du tribut qu'il payait aux Hospitaliers et aux Templiers, son envoyé devait présenter au roi, en cas de refus, trois poignards et un linceul. (Joinville.)

En Transylvanie, on brandissait, en signe de défi, une épée sanglante. — Quelquefois le signe de défi consistait à mordre le doigt.

Dans le Lévitique, on voit que le lévite d'Ephraïm, pour appeler la Judée aux armes contre les meurtriers de sa femme, coupe le cadavre en morceaux, qu'il envoie aux tribus.

En Ecosse, le chef des Montagnards faisait une croix de bois léger, dont il passait les bouts au feu, puis il l'éteignait dans le sang d'un animal d'une chèvre ordinairement ; il donnait cette croix à un messager. Celui-ci courait au bourg le plus proche, et remettait la croix au premier frère de Clan, lui indiquant le rendez-vous. Le second courait au prochain village ; la croix voyageait ainsi avec une incroyable rapidité. La mort frappait ceux qui ne se conformaient pas à la sommation. En 1745, le *crann-tair* ou *croister*, comme on l'appelait, traversa le vaste district de Breadalbane, plus de trente milles, en trois heures. (*Gaelic dictionary* 1825.)

En Suisse, quand le danger était imminent, on enfonce l'enseigne dans un puits, et l'on jurait de ne pas revenir à ses foyers que l'ennemi ne fût battu, ou que le puits se tarissant, l'enseigne n'eût séché à l'air.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 7.)

§ 2.

Rouvière fut bientôt désenchanté en voyant que la nouvelle profession qu'il avait choisie demandait autant d'efforts et plus d'attention que celle qu'il quittait. Il s'aperçut alors pour la première fois que la fatigue d'un état n'est point en raison du bruit et du mouvement, et que là où elle se cache, elle est souvent plus réelle qu'ailleurs. Mais cette remarque forcée ne le rendit point plus sage. L'expérience ne profite qu'à ceux qui veulent la consulter, et l'on peut dire, en modifiant un proverbe connu, que *les plus aveugles sont ceux qui ne veulent point voir.*

Rouvière réussit à se persuader que si le métier d'orfèvre lui plaisait aussi peu que celui de menuisier, ce n'était point de sa faute, mais parce qu'il s'était trompé dans son choix.

Un jour qu'il revenait d'une course assez longue faite pour le magasin, il rencontra Antoine, qui, quoiqu'à peine sorti de l'enfance, était déjà un ouvrier adroit et intelligent. Tous deux s'étaient perdus de vue depuis long-temps ; ils s'arrêtèrent pour causer, et les questions ne furent point épargnées.

— Eh bien ! demanda Antoine, es-tu content de l'orfèvrerie ?

— Pas trop, le métier est difficile ; il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre ; puis il faut rester des journées entières assis devant son étal.

— Tu te plains, chez notre bourgeois, d'être obligé de rester debout.

— C'est vrai.

— Mais quel diable d'état veux-tu donc qu'on t'invente, si tu ne veux rester ni debout ni assis ?

— Oh ! il y a des gens qui sont bien heureux ; ils n'ont pas besoin de limer ou de raboter ; ils gagnent plus à griffonner des chiffres que le meilleur ouvrier... Ça n'est pas fatigant de calculer.

— Pourquoi alors n'as-tu pas voulu apprendre l'arithmétique à l'école du soir où nous allions ensemble ?

— Parce que ça me brouillait la tête ; mais si je la savais, je ne serais pas embarrassé.

— Apprends-la !

— C'est trop difficile.

Le jeune menuisier se mit à rire.

— Je comprends ton affaire, dit-il, tu voudrais un état où il n'y aurait qu'à changer d'habits trois fois par jour. J'en connais un à ta convenance.

— Lequel ?

— L'état de millionnaire.

Pierre, désappointé, haussa les épaules, et les deux jeunes garçons se séparèrent.

Ce qu'avait dit Antoine en plaisantant était la vérité ; mais Rouvière ne se l'avoua point : il continua à se plaindre de son apprentissage en orfèvrerie et à mécontenter ses chefs par une sorte d'apathie dédaigneuse aussi ridicule que funeste. Toujours en guerre contre ceux qui voulaient obtenir de lui quelque travail, il devint hargneux avec ses compagnons, qui, pour se venger, ne lui épargnèrent aucune humiliation.

Chaque matin, lorsqu'il arrivait le dernier à l'atelier, toujours vêtu avec une certaine recherche, les ouvriers se levaient d'un air de politesse moqueuse :

— Que désire monsieur ? demandait-on en lui présentant respectueusement un siège. Monsieur voudrait sans doute un service de vermeil pour sa table ? Monsieur n'est-il pas l'ambassadeur de Portugal ou le directeur du Mont-de-Piété ?

Et quand Pierre, sans répondre, s'asseyait devant son établi.

— Ah ! grand Dieu ! reprenaient les mystificateurs ; qu'où fait là monsieur le marquis ?... La limaille va lui noircir les mains... monsieur le marquis a oublié ses gants. Veut-il accepter en place ma paire de chaussons ?

Ces railleries, répétées avec la persistance cruelle que mettent les gens grossiers dans leurs vengeances, finirent par exaspérer Rouvière, qui résolut de quitter définitivement l'orfèvrerie.

Mais encore fallait-il trouver un autre état à proposer à son oncle, et M. Pierre n'en trouvait aucun qui eût le don de lui plaire. Il avait bien pensé à l'imprimerie ; mais il eût fallu apprendre l'orthographe, toucher à des caractères noirs, et se tenir debout, trois conditions qui lui semblaient impossibles à subir ; le commerce eût aussi été de son

goût, sans la nécessité de porter des paquets et de savoir calculer ; quant aux métiers de force , il n'y voulait même plus songer depuis l'essai qu'il en avait fait chez le maître menuisier : enfin le hasard vint à son secours.

Il y avait un professeur de musique dans la maison même de l'orfèvre chez lequel Rouvière travaillait. C'était un de ces talents universels, fort communs dans les rues de Paris, qui posent sur leurs portes des affiches à la main, ornées de guitares à l'encre de la Chine, et apprennent à jouer de tous les instruments pour vingt-quatre francs par mois. M. Pierre l'entendait sortir chaque soir en fredonnant ; il jugea qu'un homme qui chantait toujours devait être un homme heureux, et commença à penser que ce qu'il y avait de préférable après l'état de millionnaire était celui de musicien.

Là, en effet, le travail était nul ; car ce n'était point travailler que de souffler dans une flûte ou de racler des cordes à violon. Les enfants n'en faisaient-ils pas autant pour s'amuser ? Puis, on portait l'habit noir, le pantalon à sous-pieds, la chemise à boutons de nacre ; un musicien n'était point un ouvrier !...

Toutes ces considérations déterminèrent l'apprenti. Il s'encouragea lui-même à déclarer sa résolution à son oncle, et profita pour le faire d'un moment où celui-ci lui adressait de nouveaux reproches. Le quincaillier le laissa parler tant qu'il voulut ; puis, le prenant rudement par le bras :

— Ecoute, vaurien, dit-il ; je suis las de ta fainéantise et de tes irrésolutions ; cependant, il ne sera point dit que François Godard aura abandonné le fils de sa sœur sans y être forcé. Tu veux être musicien maintenant ; c'est bien : demain tu auras un maître ; mais rappelle-toi ce que je vais te dire : si ce nouvel état te déplaît encore, je t'abandonne ; le jour où il ne te conviendra plus d'être musicien, tu pourras aller chercher un autre gîte et une autre table.

C'était la première fois que François Godard parlait avec calme ; aussi Pierre comprit-il que ce qu'il disait était sérieux : cette pensée lui causa quelque épouvante ; il se fit donc violence, et prit ses premières leçons de musique avec plus d'attention ; mais l'effort fut de courte durée. A peine eut-il reconnu la difficulté de l'étude qu'il avait entreprise que toute sa lâcheté lui revint. L'idée que cet essai était le dernier, et qu'il serait abandonné par son oncle s'il ne réussissait pas, acheva de l'abattre ; la nécessité qui aiguise les intelligences actives et redouble les véritables courages, écrase au contraire les âmes faibles et paresseuses. Rouvière se dit qu'il lutterait en vain contre les difficultés, et renonça à les vaincre.

Cependant il avait revu Antoine, qui, grâce à ses études patientes et suivies, n'était déjà plus un ouvrier ordinaire. Bien qu'il n'eût que dix-huit ans comme Rouvière, il se suffisait depuis long-temps, et aidait même sa vieille mère qui demeurait avec lui dans un faubourg. Pierre alla souvent leur rendre visite autant par désœuvrement que par amitié, et rencontra chez eux un M. Alexandre qui demeurait sur le même carré que le jeune menuisier. Ce M. Alexandre était en tout point l'opposé de Pierre. Acteur inconnu d'un théâtre secondaire, il remplissait ses fonctions avec un zèle, un contentement qui ne se démentaient en nulle occasion. Pauvre et fort occupé, il n'en vantait pas moins sa profession, qui lui semblait aussi facile que douce. C'était un de ces rares caractères qui s'adaptent aux circonstances comme à un moule dont ils prennent la forme, et qui trouvent dans tout ce qui arrive l'occasion d'une action de grâce ; véritables philosophes auxquels une joyeuse patience tient lieu de tout, et qui remplacent le bonheur par la bonne volonté.

Rouvière pensa, en voyant M. Alexandre, que les acteurs devaient être les gens les mieux partagés qui fussent ici-bas.

— Vous êtes donc bien content de votre sort ? demanda-t-il un jour au voisin d'Antoine.

— Pardieu ! il faudrait être difficile pour s'en plaindre.

— Vous n'avez point beaucoup de travail ?

— Qui, moi ?... Mais je n'ai rien à faire, cher ami, absolument rien... C'est là l'agrément d'être artiste dramatique ; on fait son état... en s'amusant.

Voilà un métier excellent, pensa Pierre.

— Est-ce difficile de devenir acteur ?

— La chose du monde la plus simple... Il suffit de savoir lire et écrire, d'avoir un peu de mémoire, un peu de physique, un peu d'intelligence, un peu de bonne volonté ; enfin ce que tout le monde a.

Cela me conviendrait tout-à-fait, murmura l'apprenti.

— Et gagne-t-on beaucoup ?

— Comment, si l'on gagne !... des millions, cher ami... Voyez Le Kain, Talma, mademoiselle Mars.

— Décidément je suis né pour être comédien, dit tout haut Rouvière.

M. Alexandre recula de trois pas.

— Parlez-vous sérieusement, monsieur Pierre ?

— Très sérieusement.

— C'est une inspiration du génie, jeune homme ! Vous êtes instruit, joli garçon ; vous ferez votre chemin, c'est moi qui vous en réponds.

Puis, prenant une pose noble, et croisant les bras sur sa poitrine :

— Ah ! vous voulez être comédien... Mais vous ne vous doutez pas encore des jouissances que procure notre profession !... Songez, monsieur Pierre... paraître en public sous de magnifiques vêtements, faire pleurer les femmes ; entendre des bravos s'élever de toutes parts à votre seule apparition en scène... Quelle joie et quelle gloire !...

En parlant ainsi, M. Alexandre avait l'air de s'attendrir sur lui-même ; il croyait avoir joui quelquefois d'un pareil triomphe.

— Mais comment faire pour débiter ? demanda Rouvière.

— Ne vous inquiétez de rien ; je me charge de cela.

La suite à la prochaine livraison.

Bain de vapeur naturelle à Sadding, village tributaire du gouvernement de Tripoli. — Un jour, ayant appris qu'il existait, à quatre lieues du village, une ruine considérable et fort ancienne dans laquelle se trouvait un bain de vapeur naturelle, cette merveille excita notre curiosité ; et M. Lascaris, voulant la visiter, pria le scheik de nous donner une escorte. Après avoir marché quatre heures vers le sud-est, nous arrivâmes au milieu d'une grande ruine où il n'existe plus qu'une simple chambre habitable. L'architecture en est simple ; mais les pierres sont d'une grosseur prodigieuse. En entrant dans cette chambre, nous aperçûmes une ouverture de deux pieds carrés, d'où sortait une épaisse vapeur. Nous y jetâmes un mouchoir, et dans une minute et demie, montre en main, il ressortit et vint tomber à nos pieds. Nous recommençâmes cette expérience avec une chemise qui, au bout de dix minutes, remonta comme le mouchoir. Nos guides nous assurèrent qu'un machlas, manteau qui pèse dix livres, serait rejeté de même.

Nous étant déshabillés et placés autour de l'ouverture, nous fûmes en peu de temps couverts d'une sueur abondante qui ruisselait de nos corps ; mais l'odeur de cette vapeur était tellement insupportable que nous ne pûmes y rester long-temps exposés. Au bout d'une demi-heure, nous remîmes nos habits, éprouvant un bien-être inexprimable. On nous dit que cette vapeur était effectivement très salubre, et guérissait un grand nombre de malades.

De retour au village, nous soupâmes avec grand appétit, et jamais peut-être je n'ai joui d'un sommeil plus délicieux.

Récit de Fatalla Sayeghir, publié
par M. de LAMARTINE.

SYMBOLES PARLANTS.

La science régulière du blason est d'invention moderne : on ne peut en trouver de traces positives avant le onzième siècle ; mais les peuples et les individus, dès la plus haute antiquité, avaient adopté des symboles plus ou moins ingénieux, signes muets de reconnaissance, qui leur servaient à se distinguer entre eux et les nommaient tout d'abord au regard. La tribu de Juda avait un lion sur ses enseignes. Les Perses ont, depuis un temps immémorial, un lion regardant le soleil. Dans l'Iliade, les chefs grecs et troyens se reconnaissent par des emblèmes peints sur leurs boucliers, ou sculptés sur le cimier de leurs casques.

Les symboles qui s'offrirent le plus naturellement à l'esprit furent ceux qui faisaient allusion aux noms mêmes des nations, des villes, ou des individus. Ce sont ces symboles parlants ou rebus de l'antiquité qui ont donné naissance aux armes parlantes des temps modernes. Plusieurs villes de l'antiquité, et un certain nombre de familles consulaires de Rome avaient adopté des symboles parlants, que la Numismatique a conservés. Les types parlants des villes grecques étaient tellement expressifs, que très souvent ils remplaçaient l'inscription du nom de peuple sur les monnaies.



La ville d'Agrigente en Sicile, dont le nom grec est *acragas*, crabe, plaçait un crabe au revers de ses monnaies. Agrigente est aujourd'hui Girgenti dans le Val di Mezzara.



Ancône, ville des Etats du Pape, qui a conservé jusqu'à nos jours son nom antique sans altération, gravait sur ses monnaies un coude ; *acon*, en grec et en latin, signifie coude, pli du coude.

Cardia, ville de la Chersonèse de Thrace, aujourd'hui Karidia dans l'Eailet-Djezayr (pays des côtes et des îles), sandjak de Galliboli, plaçait un cœur sur ses monnaies. *Cardia* signifie cœur en grec.

L'île de Clide, près celle de Chypre, aujourd'hui Klidi, dans le monsselinkik de Chypre, avait une clef pour symbole. Clef se dit en grec *kleis*, génitif *kleidos*.

L'île de Melos, l'une des Cyclades, où l'on a trouvé de nos jours une des plus belles statues antiques connues, la Vénus de Milo, avait pour symbole une pomme. *Mélon*, signifie pomme en grec. Cette île, appelée par les Turcs Deyrmen-Adassi, faisait partie du sandjak de Naxée, dans le gouvernement du capitán-bacha, et aujourd'hui fait partie du Nome des Cyclades dans le royaume de Grèce. Elle est plus connue sous le nom de Milo (voyez l'Amphithéâtre de Milo, 1833, p. 35).

L'île de Rhodes, en grec *rodos* (*rodon* signifie rose) plaçait sur ses monnaies la rose du Balaustium, sorte de rosier qui croît dans cette île. L'île de Rhodes, célèbre dans l'antiquité par sa statue colossale d'Apollon, et, dans les temps modernes, par le siège qu'y soutinrent les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem contre les Turcs, appartient encore aujourd'hui à la Turquie. Elle fait partie du pachalik d'Anadhouly (Anatolie).

La ville de Rosas en Catalogne, que nous appelons en français Roses, colonie des Rhodiens, plaçait aussi comme sa métropole, dont elle avait gardé le nom, une rose sur ses monnaies.

La ville de Sélinonte, colonie grecque de la Sicile, célèbre de nos jours par les précieuses sculptures qu'on admire au milieu des ruines de ses temples (voyez les Métopes de Sélinonte, 1837, p. 41), plaçait sur ses monnaies une feuille d'ache, sorte de persil qu'on trouve en abondance dans les environs de cette ville. *Selinon* est le nom grec de ce persil ; celui de la ville dans la même langue était *Selinous*.



Side, ville de la Pamphylie, qui, selon les uns, est Candeloro, dans le pachalik d'Anadhouly, selon d'autres Alaniah, dans le pays d'Ichil, plaçait une grenade au revers de ses monnaies. *Side*, nom grec de cette ville, signifie grenade.

Thurium, aujourd'hui Torre Brodognato, ville de la grande Grèce, construite sur les ruines de Sybaris, si célèbre par la mollesse passée en proverbe de ses habitants, avait pour type de ses monnaies un taureau impétueux et prêt à frapper de ses cornes. Or, *thourios* signifie en grec impétueux, mot qui se rapproche bien évidemment de *Thouria*, nom grec de cette cité. De plus, le nom de taureau, en grec *tauros*, quoique orthographié différemment, a une consonnance tellement analogue, qu'il est permis de croire à l'intention de faire une double allusion au nom de la ville.

Nous trouvons d'ailleurs le même type, un taureau impétueux (*tauros thourios*), sur les deniers romains d'argent, frappés par le triumvir monétaire L. Thorius Balbus, de la famille plébéienne Thoria. Les triumvirs monétaires plaçaient leur nom sur les monnaies frappées sous leur direction ; comme ils avaient aussi le droit d'en désigner le type, ils choisissaient, soit les divinités auxquelles ils avaient une dévotion particulière, soit l'effigie de ceux de leurs ancêtres qui s'étaient rendus célèbres, et enfin souvent des symboles analogues à ceux des villes grecques, c'est-à-dire faisant allusion à leur nom.

Sur les monnaies frappées au nom de C. Publicius Malleolus, on voit un marteau qui fait une allusion évidente au surnom de ce personnage ; sur celles de L. Valerius Acisculus, un marteau de l'espèce appelée par les Latins *acisculus* ; sur celles de Manlius Aquilius Florus, une fleur ; sur celles de P. Furius Crassipes, un pied humain, *pes*. Quintus Cornufucius plaça une tête de Jupiter cornu (Ammon) sur ses monnaies. P. Accoleius Larisculus, trois jeunes filles (les sœurs de Phaëton) changées en espèce d'arbres que les Romains nommaient *larices*, et que nous appelons de ce nom, mais plus souvent *mêlèzes*. L. Furius Purpureo, le *murex* ou *purpura*, poisson dont les anciens tiraient la belle teinture pourpre. Cn. Lucretius Trio, les sept étoiles de la grande ourse (*septem Triones*, dont nous avons fait notre mot *septentrion*). Saturne se trouve sur les monnaies de Sextius Saturninus, et enfin une Muse sur celles de Pomponius Musa.

Nous citerons encore l'exemple de Cicéron : *Cicer* signifie pois chiche ; or, Plutarque raconte que cet illustre orateur, étant questeur en Sicile, fit graver sur un *ex-roto* d'argent, qu'il consacra aux dieux, son prénom et son nom, Marcus Tullius, mais que, pour son surnom, il fit sculpter un pois chiche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

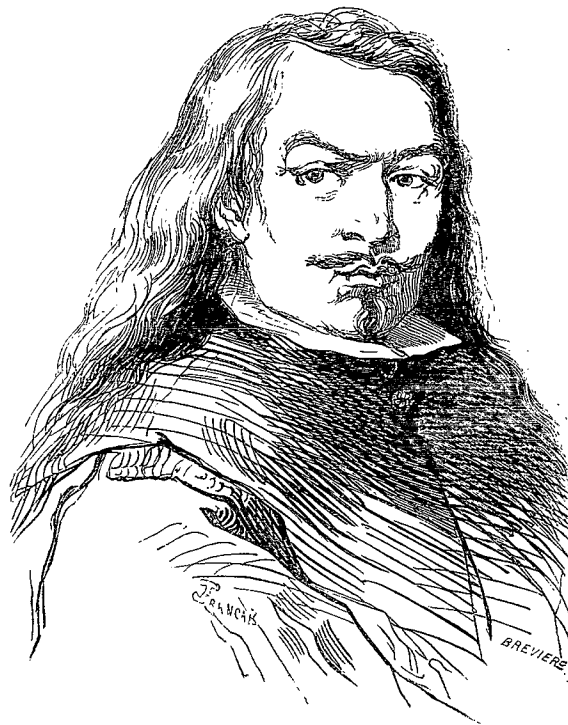
Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA GALERIE ESPAGNOLE AU LOUVRE.

JUAN DE JOANÈS. — VELASQUEZ DE SILVA, — ESTEBAN MURILLO.



(Velasquez de Silva.)



(Esteban Murillo.)

La galerie espagnole, ouverte au Louvre depuis le 7 janvier, se compose d'environ quatre cents tableaux, attribués à plus de quatre-vingts peintres différents. Parmi ces peintres, ceux dont les œuvres concourent en plus grand nombre à l'exposition, sont : Vicente Joanes dit Juan de Joanes, Juan de Castillo, Alonzo Sánchez Coello, Theotocopuli dit le Greco, Orrente, Luis de Tristan, Herrera dit il Viejo, Ribera dit l'Espagnolet, Zurbaran, Velasquez de Sylva, Esteban Murillo, Alonzo Cano, Spinosa, Valdes Leal. Plusieurs autres maîtres, que moins de tableaux représentent, méritent cependant d'être cités, en raison surtout de la célébrité qu'ils ont acquise dans leur patrie ; tels sont : Caxes, Céspedes, Le clerc Roelas, Morales, surnommé il Divino, Navarretto, surnommé il Mudo, Ribalta, Moya, Pacheco, beau-père de Velasquez, Pareja, esclave de Velasquez, Mazo Martínez, gendre de Velasquez, Tobar, Villadomat.

A peine quelques uns de ces noms sont-ils connus en France. Il y a trente ans on ne soupçonnait pas même qu'il eût existé en Espagne une suite de peintres d'une originalité assez remarquable pour qu'il fût nécessaire de les classer sous un titre d'école. Millin, par exemple, ne fait aucune mention de la peinture de ce pays dans son dictionnaire des *Beaux-Arts*, et il partage toute la grande famille des peintres modernes entre les seules écoles d'Italie, de France, d'Allemagne, de Hollande, de Flandre et d'Angleterre. Quelques chefs-d'œuvre confondus dans l'école italienne au Louvre, les salons du maréchal Soult, des gravures assez rares, les assertions de deux ou trois voyageurs, voilà tout ce qui avait pu faire pressentir à nos artistes qu'il y eût pour eux des sources d'inspiration et des modèles au-delà des Pyrénées. La nouvelle galerie, bien qu'elle soit loin de n'offrir que des œuvres capitales et d'origine certaine, contribuera puissamment, nous l'espérons, à détruire d'anciens préjugés et à répandre de vives lumières sur l'art espagnol.

Un livret, rédigé sans doute sous la direction de M. le baron Taylor, sert de guide au public dans la galerie. On y

lit avec intérêt quelques extraits biographiques sur les peintres, mais on regrette de ne pas y trouver un précis sur l'histoire des beaux-arts en Espagne : il eût suffi de peu de pages, et assurément il ne pouvait se présenter aucune occasion plus favorable de populariser rapidement les notions actuelles sur les commencements, les progrès et la décadence de la peinture dans cette contrée. On conjecture seulement, d'après quelques parenthèses du livret, que, suivant le rédacteur, l'école espagnole se subdiviserait en écoles de Séville, de Castille, de Cordoue, de Grenade, de Valence, etc. Jusqu'ici les artistes n'avaient pas admis autant de subdivisions, et, sous la restauration, l'auteur d'un dictionnaire biographique des peintres espagnols n'avait proposé de distinguer que trois groupes, l'école de Valence, l'école de Madrid, et l'école de Séville ; il avait en même temps désigné comme chef de la première de ces écoles, Vicente Joanes ; comme chef de la seconde, Velasquez de Silva ; comme chef de la troisième, Esteban Murillo. Sans attacher beaucoup d'importance à ce système que plus d'études et des notions plus récentes ont peut-être le droit de modifier, nous l'admettons dans ce premier article, à cause de sa simplicité, et nous entretiendrons d'abord nos lecteurs des trois grands maîtres que nous venons de nommer.

Vicente Joanes, qu'on appelle communément Juan de Joanes, est né à Fuente de la Higuera en 1523 : c'était un peintre sévère, énergique et pur. Il avait beaucoup étudié les chefs-d'œuvre italiens et il opéra une sorte de révolution dans le goût espagnol. Cependant il n'avait pas rompu entièrement avec la tradition de l'art des quatorzième et quinzième siècles, qui, en Espagne plus encore que dans le reste de l'Europe, s'interdisait rigoureusement toute inspiration venant d'ailleurs que de la Foi. Jamais Vicente Joanes ne consentit à traiter des sujets choisis en dehors de l'histoire du christianisme ; jamais il ne commença un tableau sans s'y être préparé par la communion. Il eût considéré comme un sacrilège de se proposer un modèle

humain pour figurer le fils de Marie; il ne lui donnait que les traits qu'il avait entrevus dans les ferveurs de la prière; aussi ses têtes de Christ sont-elles renommées pour leur caractère d'ineffable douceur. Ce fut à Valence que Joanes vécut et fonda son école. Il mourut le 21 décembre 1579, alors qu'il achevait le tableau du maître-autel de la cathédrale de Bocalrente. Il laissa trois enfants qui furent peintres, un fils et deux filles. On admire au palais de Madrid sa Vie de saint Etienne, en six tableaux. Notre galerie espagnole possède cinq de ses tableaux, et un tableau exécuté par son fils.

Sous le rapport des beaux-arts, l'Italie s'honore du pontificat de Léon X, la France du règne de Louis XIV, et l'Espagne du règne de Philippe IV. Les plus grands artistes espagnols semblent s'être réunis autour du trône de ce prince: entre les peintres que sa protection encouragea, on distingue: Velasquez, Alonzo Cano, Zurbaran, Espinosa, Moya, Murillo; entre les sculpteurs, Gaspard Delgado, le Montagnés, Alonzo Cano, Hernandez, Pereira.

Don Diego Velasquez de Silva est né à Séville en 1599. Il reçut une éducation libérale. Des études solides en histoire servirent de base à son génie. Il commença à apprendre la peinture dans l'atelier de Herrera, qui était un homme âpre et inflexible. Son second maître fut Pacheco, artiste d'un caractère tout-à-fait opposé. La maison de Pacheco était le rendez-vous de tous les lettrés de Séville: on y lisait toutes les productions nouvelles de cette époque féconde: on y commentait poésie, prose, peinture, sculpture, on y dissertait sur toutes les questions de l'art: Velasquez faisait son profit de ce qu'il entendait, et bien que jeune encore, il brillait quelquefois au milieu de ces esprits distingués. Mais ce n'étaient là pour lui que des distractions. Appliqué avec ardeur à son art, il se créait lui-même des méthodes d'étude. L'opulence extraordinaire de la noblesse et surtout du clergé espagnol attirait d'Italie et de Flandre des tableaux du plus haut prix: Velasquez les copiait, sans négliger la nature. Il avait quelque fortune, et l'on raconte qu'il avait attaché à son service un jeune paysan dont la physionomie, le ton de chair et la désinvolture l'avaient frappé: c'était un modèle qu'il transformait et multipliait d'une manière infinie. Il lui faisait prendre une foule d'attitudes et de costumes divers: il le faisait rire, il le faisait pleurer; il lui commandait des grimaces de toute sorte: dans beaucoup de ses compositions on reconnaît ce type. Velasquez avait en outre un jeune esclave, Pareja, qui plus tard devint peintre lui-même, sans cesser de servir son maître, quoiqu'en honneur de son talent il eût été affranchi. Quant au modèle des femmes de ses tableaux, il n'y aurait pas de témérité à croire que notre peintre eut beaucoup de penchant pour reproduire souvent les traits de la fille de Pacheco. Il répondait. Ensuite l'âge et l'ambition le sollicitant, il partit pour Madrid, en 1623. Sa réputation l'avait précédé à la cour de Philippe IV. Un seigneur de Forseca le reçut dans son hôtel et se déclara son patron. Le premier grand tableau par lequel Velasquez débuta fut un portrait du roi; il le représenta armé en chevalier, sur un cheval superbe. Le roi fut tellement ravi de cette peinture qu'il la fit exposer un jour de fête devant l'église de Saint-Philippe-le-Royal. Le peuple applaudit, et le soir on reconduisit le tableau en triomphe au palais.

Depuis ce jour Velasquez n'eut à parcourir qu'une carrière de fortune, d'honneurs et de gloire. Le roi ayant mis au concours pour sujet de peinture, l'Expulsion des Maures par Philippe III, il remporta le prix. Il fut nommé à la fonction de fourrier du palais, et à deux charges d'huissier de la chambre. On lui fit une dotation annuelle de quatre-vingt dix ducats d'or pour un habit de gala, et la munificence royale s'étendant sur sa famille, son beau-père Pacheco obtint pour lui seul trois charges d'écrivain

de Séville, dont chacune rapportait mille ducats d'or.

Vers ce temps Rubens vint à Madrid: il s'empressa de se lier d'amitié avec Velasquez. On les voyait toujours ensemble: ils visitaient les palais du roi, riches en tableaux, et ils causaient longuement sur l'art. Mais si Velasquez en parlait avec sentiment et avec passion, Rubens en parlait à la fois avec fougue, avec réflexion et avec science: il n'y avait pas un seul tableau de grand maître qui ne lui fournît l'occasion de déployer les plus vastes connaissances: il analysait toutes les beautés, toutes les difficultés, toutes les intentions, et son inépuisable savoir pénétrait son confrère de surprise et d'admiration. Le résultat de ces conversations fut de faire naître dans le cœur de Velasquez le plus grand désir de voyager et surtout de parcourir l'Italie. Il sollicita un congé du roi, qui, après l'avoir long-temps refusé, l'accorda à regret, et voulut toutefois que son peintre ne menât pas le train d'un voyageur ordinaire. Velasquez partit chargé d'or, d'insignes honorifiques et de lettres de recommandation. A Venise, il eut pour hôtel le palais de l'ambassadeur d'Espagne; à Rome, Urbain VIII le logea dans le Vatican: tous les artistes lui firent fête. Mais Philippe IV, impatient de le posséder, jaloux de savoir que d'autres que lui jouissaient de son génie, le rappela à Madrid. A son retour, il trouva que le roi lui avait fait préparer un atelier dans la galerie del Cierzo, et s'était réservé une seconde clef afin de pouvoir venir l'y trouver à toute heure. Il se livra au travail avec une ardeur nouvelle, excité et jusqu'à un certain point modifié par suite de ce qu'il avait vu en Italie. Dix-sept ans s'écoulèrent. Philippe, persévérant dans son amour des beaux-arts, résolut de fonder une académie publique qui serait à la fois un centre d'études et un musée. Velasquez lui conseilla d'enrichir cette académie de modèles empruntés à l'ancienne et à la nouvelle Italie, et il se chargea de faire le choix convenable. Il partit donc de nouveau pour rendre hommage à la patrie de Raphaël. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs par Innocent X, et on l'admit dans l'académie de Saint-Luc. Déjà les écoles italiennes dégénéraient. Il restait cependant de dignes élèves des vieux maîtres. Velasquez commanda douze tableaux qu'il divisa entre les douze peintres les plus célèbres de l'époque: Guido Reni, Joseph d'Arpinas, Lanfranc, Dominiquin, Guerchin, Pierre de Cortone, Valentin Colombo, Andrea Sacchi, Poussin, le chevalier Maxime, Horace Gentileschi et Joachin Sandrart. Il acheta en outre un très grand nombre de statues, de bustes et de tableaux. Il rentra en Espagne, suivi de ses conquêtes, comme un triomphateur. Le roi le récompensa, lui donna des lettres de noblesse, et le fit monter en grade dans le service de son palais: on a vu qu'il y avait été nommé fourrier, il devint maréchal-des-logis, et ce fut à ce dernier titre qu'en 1660 il prépara la maison de l'île des Faisans pour l'entrevue de Philippe IV et de Louis XIV qui devait épouser l'infante dona Marie-Thérèse. Il parut dans les cérémonies qu'il ordonna avec toute la pompe vaniteuse de la noblesse espagnole. On rapporte qu'il était presque entièrement couvert de diamants et d'or. Peu de temps après, dans la même année, il tomba malade de fatigue, et mourut. Ses obsèques, pour lesquelles le roi voulut qu'on n'épargnât aucun honneur et aucune magnificence, furent suivies par toute la cour et par tous les artistes. Sa veuve, la fille de Pacheco, mourut de douleur, sept jours après lui.

Telle ne fut pas la vie de Bartolomeo Esteban Murillo. Elle ne fut ni si heureuse ni si glorieuse, comme on a pu le voir dans les détails que nous avons donnés sur lui en 1834 (p. 209). Pour ne pas mourir de faim, Murillo fit pendant plusieurs années des images et de la peinture de pacotille. Comme Velasquez, il quitta Séville pour aller à Madrid, et là, Velasquez le reçut généreusement, l'encouragea, lui donna tous les moyens de faire sa réputation, ce qu'il fit

en peu de temps. Mais il n'y avait point place à Madrid pour deux Velasquez. Au reste Murillo, doux et modeste, n'ambitionnait que du travail, et la considération de ses concitoyens. Il retourna à Séville, où il prospéra lentement. Plus tard, il y établit une école, et, de son vivant il fut estimé comme le plus grand coloriste de toute l'Espagne. Son portrait, que nous plaçons à côté de celui de Velasquez, a une physionomie plus sévère qu'on ne se le figure ordinairement. Dans la galerie espagnole, on voit deux portraits de ce grand peintre : l'un exécuté par lui-même, et où sont bien exprimées la puissance et la douceur de son génie ; l'autre qui le représente dans un âge avancé.

Les tableaux attribués par le livret à Velasquez sont au nombre de dix-neuf. Ceux qui portent le nom de Murillo sont au nombre de trente-huit. Il ne faudrait pas mesurer leur génie sur ces œuvres. Zurbaran et Ribera sont plus heureux : leurs tableaux attirent davantage l'attention du public. Nous consacrerons à ces deux maîtres un article.

DES VOIES DE COMMUNICATION EN FRANCE.

(Premier article.)

Depuis quelques années, l'attention publique s'est portée avec ardeur sur tout ce qui est relatif à la création et au perfectionnement des voies de communication. Les voies de communication donnent en effet un nouveau prix aux produits du sol et au travail de l'homme, en ouvrant des débouchés aux localités qui en sont dépourvues, et en mettant toutes choses, en tous pays et en tout temps, à la portée du consommateur.

En France, où le territoire est étendu, où chaque contrée enfante des produits si distincts, les voies de communication importent essentiellement à l'efflorescence du commerce et de l'industrie, et à la prospérité publique. On calcule que les produits annuels dus à l'agriculture, aux manufactures et au commerce, s'élèvent à 173 millions de tonnes environ. — Chaque tonne représente une quantité de 1000 kilogrammes. — Sur ces 173 millions de tonnes, 126 millions sont consommées sur place ; 5 millions sont transportées par les rivières et les canaux ; 10 millions par le grand roulage, et 52 millions par le petit roulage.

Ces masses à transporter s'augmentent de jour en jour avec le nombre des voies de communication ; ce qui veut dire que la facilité donnée aux travailleurs de communiquer entre eux des divers points du territoire, multiplie la consommation, donne les moyens de satisfaire plus largement aux besoins, et accroît ainsi la richesse individuelle et publique.

Les transports s'effectuent au moyen des fleuves et rivières navigables, des canaux, des routes de terre et des chemins de fer.

Les cours d'eau et les canaux servent principalement au transport des objets d'un volume considérable et qui produisent de l'encombrement.

Par les routes de terre s'effectuent les transports des autres produits et marchandises, et des voyageurs.

Les chemins de fer, par lesquels on obtient à la fois une grande force et une grande vitesse, sont destinés à soulager les autres voies de circulation, et principalement les routes de terre, des poids excessifs qui les fatiguent aujourd'hui. Mais ils transportent surtout les voyageurs et les objets de peu de volume qui demandent célérité.

Nous ferons connaître les richesses de notre pays en voies de communications. Aujourd'hui, nous nous occuperons des chemins de fer.

CHEMINS DE FER CONSTRUITS OU ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION.

La France possède actuellement quelques chemins de

fer construits ou en construction. Mais parmi ces chemins, il n'en est aucun de grande circulation. La plupart ont été créés pour donner des débouchés à des exploitations considérables auxquelles ils aboutissent.

Dans la direction du midi, on remarque les trois petits chemins de fer d'Epinal au canal de Bourgogne, d'Epinal au canal du Centre, et du Creusot au même canal. Les produits houillers des mines d'Epinal et du Creusot trouvent par ces chemins un facile accès à deux voies de navigation, par lesquelles ils se répandent au loin.

Le réseau le plus considérable que nous ayons en chemins de fer appartient également au midi ; il s'étend entre la Loire et le Rhône, et il est formé des chemins de la Loire à Saint-Etienne, de Saint-Etienne à Lyon, d'Andrezieux à Roanne, et de Montbrison à Montrond. Les houilles du bassin de Rive-de-Gier donnent la majeure partie des transports qui s'opèrent par ces chemins de fer.

Plus loin, en descendant le cours du Rhône, on remarque les chemins de la Grand'Combe à Alais, et d'Alais à Beaucaire ; ces ouvrages assurent l'avenir des mines de la Grand'Combe, dont les produits arrivent maintenant dans le bassin du Rhône, et jusqu'à la Méditerranée. Les bateaux à vapeur qui sillonnent cette mer entre la France et l'Afrique consomment une partie de ces houilles.

Enfin, en remontant des Bouches-du-Rhône vers la Gironde, on rencontre le chemin de Montpellier à Cette, maintenant en cours d'exécution. Montpellier, ville importante par son commerce, siège d'une célèbre faculté, va toucher ainsi, sur la Méditerranée, à un port dont la prospérité s'accroîtra en peu de temps. — Bordeaux, bloqué pour ainsi dire du côté des terres, à cause des difficultés de la navigation de la Garonne, mais en revanche si favorisé du côté de la mer, va jouir également, par le chemin de cette ville à la Teste, d'un débouché de plus vers l'Océan. Il avait été question de rattacher par un chemin de fer le Tarn à la tête du canal du Midi ; mais ce projet paraît abandonné, et aujourd'hui la déchéance est encourue par le concessionnaire.

Au nord, l'exploitation des mines d'Anzin est favorisée par les petits chemins d'Abscon à Denain, de Denain à Saint-Waast-la-Haut, et d'Abscon à Marchiennes, dont la concession a été faite à la compagnie propriétaire de ces mines.

Dans la direction de l'est, le chemin du Port-aux-Perches, à Villers-Coterets, amène les bois de cette forêt vers l'Ourcq. On vient de soumettre aux enquêtes le projet d'un prolongement de ce chemin de fer jusqu'à la rivière d'Aisne. Dans la même direction et à l'extrémité du territoire, le commerce jouira bientôt du chemin de Mulhouse à Thann, dont la construction a été autorisée dans la dernière session des Chambres. Cette voie de fer mettra en communication rapide le centre industriel le plus important de la contrée avec les nombreux établissements semés entre Mulhouse et les Vosges.

A l'ouest, nous possédons le chemin de fer de Paris à Saint-Germain, servant au transport des promeneurs parisiens et des voyageurs qui se rendent de Paris à Rouen et au Havre par la Seine (v. 1857, p. 587). Le chemin de Saint-Germain sera sans doute prolongé vers Poissy, et peut-être formera-t-il la tête du grand chemin de Paris à la mer.

Enfin les deux chemins de fer de Paris à Versailles, qui seront livrés au public dans le courant de l'année 1858, doivent activer encore le mouvement immense qu'on remarque entre ces deux villes.

Tous ces chemins de fer déjà construits ou maintenant en cours d'exécution, forment un développement de plus de 120 lieues ; mais quelque utiles qu'ils soient, ils ne sont pas destinés à la grande circulation, et ils doivent être considérés comme d'un ordre secondaire.

Les grands chemins de fer qui doivent, par des lignes

non interrompues, mettre la capitale en communication avec les frontières, avec nos ports de mer et les centres les plus actifs du commerce et de l'industrie, n'existent encore qu'en projets ; mais il y a lieu de penser que leur exécution sera prochaine, et leur influence sur la prospérité publique doit être telle, que nos lecteurs nous sauront gré de les leur faire connaître.

Cinq lignes principales ont été étudiées avec de nombreux embranchements, et l'ensemble de ces études forme le système complet des voies à grande vitesse dont le réseau doit couvrir la France.

Au premier rang de ces principales lignes se place celle de Paris en Belgique et en Angleterre. Le tracé part de Paris, un peu à l'ouest de la barrière de la Villette ; il passe, en se dirigeant sur le canal Saint-Denis, par Creil, Clermont, Saint-Just, Amiens, Achic-le-Grand, Vitry, et il arrive à Lille d'où il est dirigé vers Gand. D'après une variante proposée par l'ingénieur, mais sans préférence sur l'autre ligne, le tracé serait dirigé par Compiègne et Saint-Quentin. Des embranchements seront exécutés sur Valenciennes, Calais, Boulogne et Dunkerque.

La ligne de l'ouest, bien que déjà favorisée par un fleuve d'une navigation facile, est presque égale pour son importance à celle du nord. Le chemin de l'ouest partirait de Paris aux terrains Saint-Lazare, et se dirigerait par le plateau de Gisors sur Rouen et le Havre, et toucherait dans sa course Pontoise, Charleval, Bosc-le-Hard, Yvetot et Harfleur. Beauvais, Elbeuf, Louviers et Dieppe seraient desservies par des embranchements. Le chemin de fer a été également étudié en se dirigeant par la vallée de la Seine.

Le chemin de fer de Paris à Orléans, Tours et Bordeaux, forme la ligne du sud-ouest. Ce chemin de fer part à Paris du boulevard de la Gare, passe par Choisy-le-Roi, Laferté-Aleps, Rouvres ; au-delà d'Orléans, il suit la rive droite de la Loire, et il arrive à Tours par Mont-Louis, et de Tours il se dirige sur Bordeaux par Niort. Des embranchements seront poussés vers Corbeil, Poitiers et Nantes.

Le chemin de fer du Midi part également du boulevard de la Gare, s'élève sur le plateau de la Brie, passe près de Troyes, arrive à Dijon, Châlons, Tournus, Mâcon, Lyon, Vienne, Saint-Rambert, Valence, Tarascon, Arles, et il atteint la mer à Marseille, dans l'anse de la Joliette. Melun et Gray seraient mis en communication par des embranchements avec la ligne principale ; au-delà de Lyon, quatre autres petits embranchements seraient construits.

Enfin, l'est sera desservi par le chemin de Paris à Strasbourg, qui, partant du même point que les deux précédents, passe par Vitry-le-Français, Toul, Nancy, Saverne, et atteint la frontière à Strasbourg. Des embranchements seront dirigés sur Metz, et vers la vallée de la Saône sur Gray.

L'exécution de ces cinq grandes lignes soulève de notables difficultés à raison de la dépense énorme qu'elles doivent nécessiter ; mais si ces ouvrages imposent des sacrifices au pays, ils doivent aussi favoriser les relations commerciales, aider l'industrie par une diminution dans le prix des matières premières, doubler le temps dont l'homme peut disposer, et conséquemment élever le prix de son travail, resserrer nos rapports politiques et commerciaux avec les peuples voisins, donner un nouvel élan aux idées et aux transactions, et, en un mot, produire la prospérité publique.

L'ensemble des cinq grandes lignes de chemins de fer forme un développement de plus de 600 lieues. — Le prix moyen des frais d'exécution est de 600 000 fr. par lieue de 4000 mètres.

HISTOIRE DU GROS DIAMANT

DE LA COURONNE IMPÉRIALE EN RUSSIE.

La *Lune de montagne*, tel est le nom de ce diamant, avait orné le trône du schah Nadir ; ce prince ayant été assassiné, les soldats pillèrent les bijoux de sa couronne, qui furent dispersés et vendus clandestinement. La *Lune de montagne* tomba au pouvoir d'un général Awganien ; celui-ci, se trouvant à Bassora, se présenta chez un riche négociant, nommé Schafrass, qui habitait cette ville avec ses deux frères, demanda à lui parler en secret et dans un lieu sûr, et après lui avoir montré avec les plus grandes précautions son diamant, ainsi que d'autres pierreries d'une moindre valeur, il les lui proposa pour un prix très modéré. Schafrass, ravi de rencontrer une si belle occasion, mais n'ayant pas sur le moment les fonds nécessaires, demanda un délai, sous prétexte de consulter ses frères ; mais l'Awganien, qui avait d'abord consenti, craignant à la réflexion que ce ne fût un piège, se hâta de quitter la ville où Schafrass, cruellement désappointé, se mit à le chercher inutilement.

A quelque temps de là, le hasard réunit une seconde fois le négociant de Bassora et le général Awganien ; le marché fut promptement renoué et conclu ; Schafrass compta cinquante mille piastres, et demeura possesseur de la *Lune de montagne* et des bijoux qui l'accompagnaient.

Si l'acquisition de ce trésor avait été facile, il n'en était pas de même de la vente pour qu'elle fût profitable et sans danger. Les trois frères gardèrent pendant douze ans le plus profond silence sur le marché qu'ils avaient fait, et continuèrent leur commerce comme s'il ne leur fût rien survenu de nouveau.

L'un d'eux enfin, nommé Grégory, se chargea de l'opération. Après avoir passé par Scham et Constantinople, il traversa la Hongrie et la Silésie, parvint en Hollande et s'arrêta à Amsterdam. Des négociations furent entamées avec le ministère anglais et la cour de Russie ; elles ne se poursuivirent sérieusement qu'avec cette dernière puissance. On offrit à Schafrass des lettres de noblesse héréditaire, une pension viagère de six mille roubles, enfin une somme de cinq cent mille roubles, dont cent mille devaient être payés comptant, et le reste à termes égaux dans l'espace de dix années. La négociation ne réussit point, parce que Schafrass exigea obstinément l'anoblissement de ses frères et quelques autres prérogatives qu'on ne jugea pas pouvoir lui accorder.

Mais Schafrass avait emprunté des sommes considérables ; il se trouva bientôt dans la plus grande détresse, et se réfugia à Astrakhan pour se soustraire à ses créanciers. Force lui fut alors de rabattre de ses prétentions, et le ministre russe faisant à son tour des difficultés, parvint à obtenir la *Lune de montagne* pour la somme de quatre cent cinquante mille roubles ; on accorda en outre à Schafrass des lettres de noblesse pour lui et le droit de s'établir dans la ville d'Astrakhan.

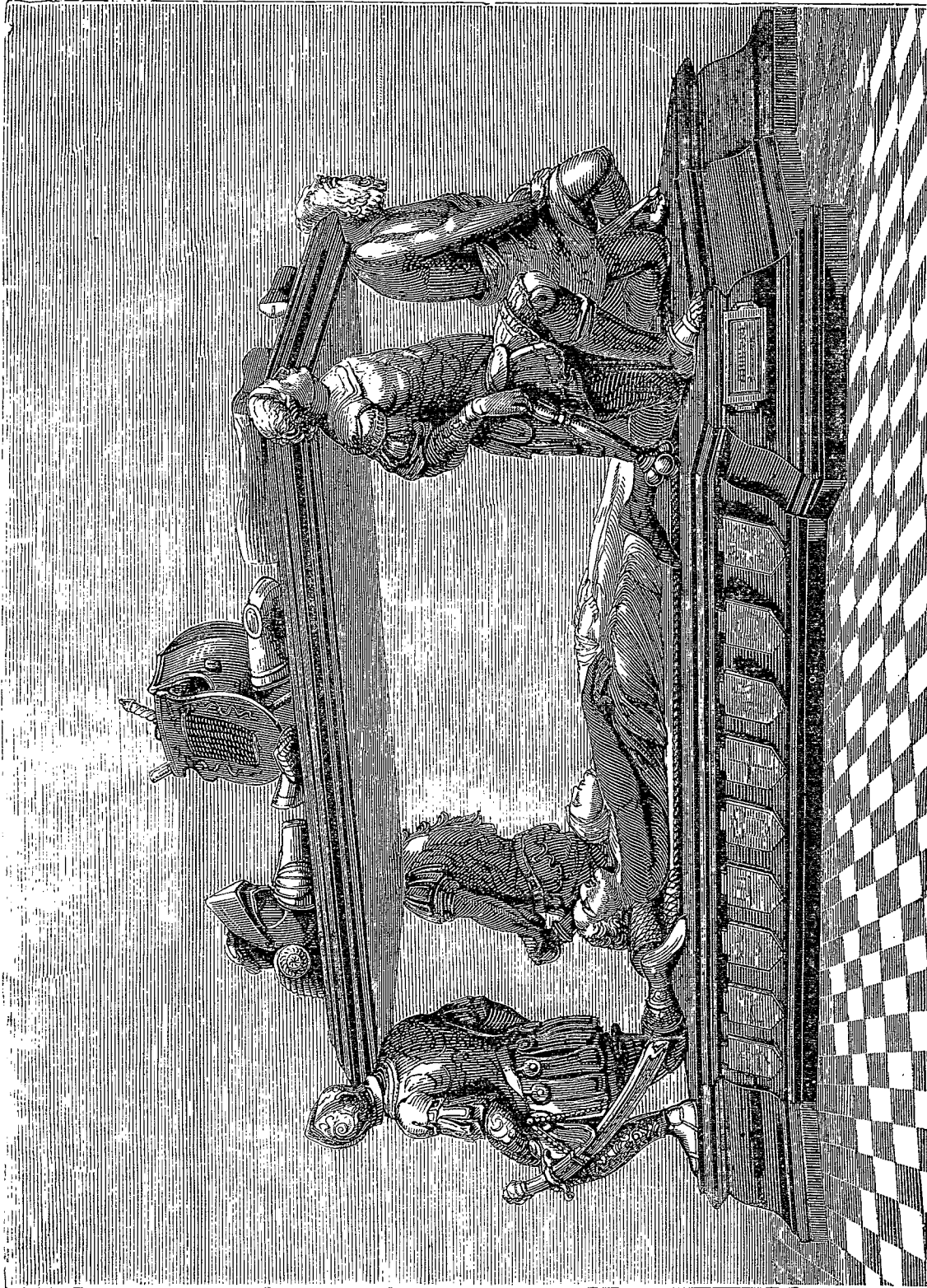
LE TOMBEAU D'ENGELBERT DE NASSAU.

Engelbert, comte de Nassau, gouverneur du Brabant, chevalier de la Toison-d'Or, se rendit célèbre pendant la dernière partie du quinzième siècle, par sa vaillance, par ses talents militaires, par son dévouement à ses maîtres, Charles-le-Téméraire d'abord, et ensuite Maximilien. Mais si ses maîtres eurent de puissants motifs pour l'honorer, il paraît qu'il n'en fut pas tout-à-fait de même du côté des sujets. Les Gantois et les habitants de plusieurs autres villes éprouvèrent qu'Engelbert était violent, impitoyable et prompt à mettre à nu les rebelles pour se revêtir de leurs dépouilles. Il ne valait pas moins, du reste, que beau-

coup de grands capitaines encore plus renommés que lui. Les historiens notent qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, où Charles-le-Téméraire trouva la mort, et qu'en 1495 il signa le traité de Senlis, par lequel Maximilien renonça au titre de duc de Bretagne pour être in-

vesti de la totalité du duché de Bourgogne. Il mourut sans postérité en 1507.

Le tombeau élevé à Engelbert et à sa femme, princesse de Bade, est le monument le plus remarquable que renferme la grande église protestante de Bréda. Les deux



(Le tombeau d'Engelbert, comte de Nassau, à Bréda.)

statues couchées et enveloppées d'un linceul sont en albâtre. Les quatre figures agenouillées, qui portent la table de marbre sur lesquelles sont déposées les armes du comte, représentent, dit-on, des personnages historiques, Jules

César, Régulus, etc. Si l'on en croit la tradition, deux de ces personnages, ainsi que le comte et son épouse, auraient été sculptés par Michel-Ange : le doute même dont le voyageur ne se défend pas toujours lorsqu'il entend cette

assertion, est déjà un éloge. Il est certain que toute cette œuvre de sculpture est conçue et exécutée dans un grand style.

On se souvient que Bréda, ville fortifiée du Brabant septentrional, a appartenu à la France depuis 179. jusqu'à 1813.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 7 et 14.)

§ 3.

Le lendemain, en effet, M. Alexandre conduisit Pierre au directeur de son théâtre. Celui-ci fut assez content de la tournure du jeune homme et consentit à l'essayer.

On allait monter une pièce nouvelle; un rôle de quelque importance fut confié à Rouvière, qui eut ordre de se rendre exactement aux répétitions. Ce fut pour lui un premier désenchantement. Il n'avait jamais réfléchi au travail qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre; il fut effrayé de la multiplicité des précautions qu'il fallait prendre, des détails qu'on devait surveiller. Il avait cru jusqu'alors, comme la foule, qu'il suffisait à l'acteur de savoir par cœur un rôle, et le déclamer selon l'inspiration du moment; mais lorsqu'il vit que chaque geste, chaque inflexion de voix, chaque mouvement était longuement étudié, son enthousiasme pour la profession de M. Alexandre se refroidit singulièrement. Les répétitions lui prenaient d'ailleurs la meilleure part de ses journées, et il acquit la certitude que ces prétendus oisifs qui *faisaient leur état en s'amusant* travaillaient quinze heures sur vingt-quatre. Cette découverte l'eût probablement décidé à se retirer sur-le-champ s'il n'eût été retenu par la vanité. L'espoir de paraître en public sous des habits de prince le séduisait. Puis, l'engagement qu'il avait pris avec le directeur était formel, et laissait son renvoi ou sa conservation à la volonté de celui-ci.

Pierre avait appris son rôle mot pour mot, mais sa paresse habituelle l'avait empêché d'en étudier les effets. Le directeur qui avait été frappé de la langueur monotone de son débit, en dit quelques mots; mais M. Alexandre avait répondu que tout cela s'échaufferait à la lumière des quinquets, et que les acteurs d'un vrai talent ne se sentaient que devant le public.

Cependant Pierre avait abandonné son maître de musique depuis les premières répétitions. Il ne pouvait en effet se destiner en même temps à deux professions, et nous avons dit combien celle du théâtre lui avait plu après sa conversation avec M. Alexandre. Le quincaillier ignorait ce nouveau changement, car le jeune homme, craignant sa colère, ne comptait lui en parler qu'après son succès.

Enfin le jour de la première représentation arriva; Rouvière, qui avait passé une partie du jour au théâtre, se présenta chez son oncle pour dîner, mais il trouva le marchand occupé à lire une lettre qui semblait l'irriter beaucoup.

— D'où viens-tu? dit-il brusquement dès qu'il aperçut son neveu.

Le besoin d'échapper aux réprimandes avait rendu Pierre habile aux mensonges.

— Je viens de prendre ma leçon de musique, répondit-il.

— C'est faux! s'écria le quincaillier.

Et le saisissant au collet d'une main, tandis que de l'autre il lui montrait la lettre qu'il venait de recevoir:

— Regarde, dit-il, drôle, ce qu'on m'apprend sur ton compte; depuis un mois ton maître ne t'a point vu, et l'on m'écrit que tu veux te faire comédien.

Rouvière fut forcé d'avouer que cela était vrai.

— Pierre, reprit alors le marchand, j'ai été indulgent

avec toi autant que je l'ai pu, mais je t'avais averti que cet essai était le dernier. Tu veux te faire baladin par paresse, soit, mais rappelle-toi bien que tu n'as plus d'oncle ici; te voilà arrivé tout à l'heure à l'âge d'homme sans avoir d'état... tu subiras les conséquences de ta lâcheté... Sois maudit! et va-t'en.

En parlant ainsi, François Godard, furieux, poussa rudement son neveu dans la rue, et referma la porte sur lui.

Le premier mouvement de Rouvière fut la colère.

— Eh bien, dit-il, puisqu'on me chasse, je ne reviendrai plus.

Et il prit sa course vers le théâtre comme s'il eût craint d'être rappelé.

L'heure de l'ouverture était arrivée, il courut s'habiller; puis, après une attente qui lui parut éternelle, les trois coups furent frappés, et la toile se leva lentement. Pierre était en scène et devait parler le premier; mais l'éclat des lumières, la vue de cette foule agitée, lui ôtèrent subitement la mémoire: il ne fut retiré de l'espèce d'étourdissement qui l'avait saisi que par le murmure du public étonné... Le souffleur lui ayant alors envoyé les premiers mots de la scène, il retrouva ses souvenirs et put débiter son rôle.

Cependant sa première hésitation avait indisposé les spectateurs; sa voix mal affirmée, l'inexpérience de ses mouvements, furent remarqués; on prit en plaisanterie toutes les phrases de son rôle, et au moment où il quitta la scène une légère risée s'éleva dans la salle et le poursuivit dans les coulisses.

Il y rencontra en arrivant l'auteur furieux.

— Vous serez cause de la chute de ma pièce, monsieur! s'écria-t-il; on ne se charge pas d'un rôle quand on n'en sait même pas le premier mot.

Pierre allait répondre, lorsque le régisseur l'avertit que c'était à lui de reparaitre. La précipitation avec laquelle il s'élança sur le théâtre pour ne point manquer son entrée, excita un frémissement moqueur dans le public; Pierre se troubla davantage; de nouvelles gaucheries amenèrent de nouveaux rires, puis des applaudissements ironiques mêlés de sifflets.

Le débutant rentra au foyer tout égaré, et les scènes suivantes furent jouées au milieu des huées. Cependant un acte dans lequel Rouvière ne se montrait point fut applaudi, et la pièce semblait devoir se relever, lorsque son tour de reparaitre arriva. A son aspect les éclats de rire recommencèrent. Pierre perdit complètement la tête: il jouait le rôle d'un jeune prince qui retrouvait son père depuis longtemps perdu. Il avait été convenu qu'il se jetterait au cou de l'acteur qui représentait ce personnage; mais au moment où celui-ci, feignant d'être vaincu par l'émotion, tomba à genoux, Pierre, au lieu de le suivre dans ce mouvement, resta debout, embrassant avec amour le chapeau et la perruque du vieillard restés entre ses bras.

Un rire inextinguible s'éleva de toutes parts, et la pièce n'alla pas plus loin.

Rouvière, poursuivi par les lazzi du public et les malédictions de l'auteur, s'enfuit dans les coulisses d'abord, puis dans la rue, encore revêtu de son costume de prince. Il fut arrêté par deux garçons de théâtre qui le sommèrent de laisser ces habits qui ne lui appartenaient point; on lui jeta ses vêtements ordinaires, et il se hâta de s'échapper, entendant encore dans la salle les cris et les sifflements de la foule.

Dans le premier instant il ne songea qu'à s'éloigner le plus vite possible du lieu où il venait de subir une si cruelle humiliation; mais lorsqu'il eut perdu de vue la salle de spectacle, il s'arrêta subitement. Il se rappela alors que son oncle l'avait chassé le matin, et qu'il était sans asile. Ce souvenir acheva de le décourager, et s'appuyant sur une borne, il se mit à pleurer amèrement.

Il y avait déjà quelque temps qu'il était là, lorsqu'un bras vint s'appuyer sur le sien, et une voix connue lui dit :

— Eh bien, monsieur Pierre !

Il se détourna : c'était M. Alexandre.

— Laissez-moi ! s'écria Rouvière en se dégageant ; c'est vous qui êtes la cause de tout ceci.

— Est-il enfant ! reprit Alexandre. Quoi ! parce que le public digérait mal aujourd'hui, et qu'il s'est amusé de l'acteur au lieu de s'amuser de la pièce ?... Mais, cher ami, cela m'arrive tous les jours ; le public, voyez-vous, c'est l'ami du comédien : est-ce qu'on se fâche parce qu'un ami vous plaisante ?... Allons, ne prenez pas la chose au sérieux à ce point ! Au total, vous avez été excellent pour un débutant... un peu gêné, un peu décousu, un peu froid, mais du reste très bien... une autre fois tout ira mieux, et vous serez plus heureux.

— Une autre fois ! s'écria Rouvière ; je veux être lapidé si je remonte jamais sur votre infernal théâtre.

— Au fait, je commence à croire que vous n'êtes point assez philosophe pour devenir acteur. Si j'avais pris les choses autant à cœur que vous, il y a long-temps que je serais mort.

M. Alexandre tâcha encore de consoler Pierre à sa manière ; puis voyant qu'il n'y pouvait réussir, il lui proposa de le reconduire jusque chez lui. Rouvière fut alors obligé d'avouer la vérité, et de déclarer qu'il n'avait pas où passer la nuit.

— Eh ! que ne parliez-vous ! s'écria le comédien ; j'ai un excellent lit où il y a place pour deux, venez ; cela se trouve d'autant mieux qu'il me reste du pain et du fromage de mon dîner ; nous souperons en vrais artistes, sans luxe, mais galement.

Pierre n'avait point à choisir ; il accepta donc l'hospitalité de M. Alexandre ; mais le lendemain tous les embarras de sa situation lui apparurent. Il était sans ressources, et son oncle l'avait chassé dans des termes qui ne permettaient point un retour au moins immédiat. M. Alexandre, à qui il fit part de sa triste position, réfléchit un instant, puis lui prenant la main :

— Écoutez, dit-il, cher ami ; vous ne voulez point vous exposer à de nouveaux caprices du public ; je respecte cette susceptibilité ; mais il faut pourtant que vous trouviez où manger et où dormir. Vous ne savez rien faire (ce qui, soit dit en passant, est une preuve nouvelle que vous êtes né pour être artiste) ; vous n'avez aucune inclination à vous mettre goujat ni scieur de bois ; il faut donc que vous trouviez une industrie qui vous fasse vivre sans trop de fatigue : j'ai votre affaire. Je vais vous présenter à notre chef de claqueurs, qui vous enrôlera comme membre de l'entreprise de succès dramatiques et comme marchand de billets.

Pierre eût préféré tout autre chose ; mais la faim commençait à se faire sentir, et l'appétit fait capituler facilement les scrupules d'orgueil ; il se résigna à voir l'homme dont M. Alexandre lui avait parlé, et à accepter la place qui lui était offerte.

Son arrivée fit sensation parmi les revendeurs de contre-marchés ; on le montra au doigt en le désignant pour l'acteur qui avait été si cruellement sifflé la veille, et peu s'en fallut que ses débuts à la porte du théâtre ne fussent aussi mortifiants que ceux qu'il avait faits au dedans.

Cependant au bout de quelques jours on s'habitua à le voir, et lui-même se fit à sa nouvelle position. Il eut bien quelque pudeur à surmonter, quelques remords à vaincre ; mais là où la paresse domine, la fierté s'use vite ; il était payé en oisiveté de ce qu'il sacrifiait en dignité, et il s'accommoda de ce marché.

Il y avait d'ailleurs dans cette condition incertaine, tenant le milieu entre l'ouvrier et le bourgeois, quelque chose qui convenait à ses goûts. On pouvait l'appeler maintenant sans ironie *monsieur Pierre*. A la vérité son indus-

trie le mêlait à des escrocs ; mais ces escrocs ne faisaient rien et ne portaient point de veste !

Les deux mois que Rouvière passa dans cette société lui furent plus funestes que tout le reste. Il acheva de s'accoutumer à la flânerie, et perdit ce qu'il pouvait avoir encore de délicatesse ou d'énergie. Les industries clandestines ont cela de dangereux qu'elles habituent aux détours et à la fraude ; ce sont des apprentissages de fourberie dans lesquels l'esprit s'aiguise, mais où la moralité se perd tôt ou tard.

Un matin que Pierre s'appêtait à sortir pour aller chercher les billets qu'il devait vendre le soir, on vint l'avertir que son oncle voulait le voir. Surpris de cette demande, il se hâta pourtant de se rendre à la rue Sainte-Avoye où il trouva François Godard mourant. Le quincaillier lui tendit la main en signe de pardon et voulut parler, mais il ne put y parvenir ; peu à peu le râle de l'agonie s'empara de lui, et il mourut.

Rouvière fut ému de cette fin subite ; mais lorsqu'il apprit que son oncle en mourant le laissait héritier de tout ce qu'il possédait, la douleur fit bien vite place à l'enchantement. Il allait donc enfin pouvoir vivre à sa guise ; il ne serait plus tourmenté pour le choix d'un état ; il était riche sans peine par droit de naissance !... il en jetait des cris de joie et pleurait d'attendrissement sur son bonheur.

Cependant il fallait avant tout liquider la succession du quincaillier, qui, comme toutes les successions de marchand, était fort compliquée d'intérêts divers, sinon fort embrouillée. Pressé de jouir, et d'ailleurs incapable de s'occuper d'aucune affaire sérieuse, Pierre prit possession du tout sans remplir les formalités exigées. Il en résulta des procès de tout genre qui lui enlevèrent une partie de son héritage ; il vendit à perte tout ce que contenait la boutique de son oncle, et ayant enfin réussi, après beaucoup d'ennuis et de débats, à réaliser quarante mille francs, il résolut de vivre bourgeoisement avec les intérêts de cette somme.

Il choisit un faubourg élégant, y meubla un logement de garçon, et prit toutes les habitudes d'un rentier.

Ses anciens camarades, qui apprirent son changement de position, admirèrent son bonheur ; car la réussite nous relève toujours aux yeux du vulgaire, même lorsque nous n'avons rien fait pour la mériter ; ce ne fut plus *monsieur Pierre* pour rire, et quelques uns de ceux qui l'avaient le plus raillé sur sa vaniteuse paresse devinrent ses flatteurs habituels.

Quant à Antoine, il se contenta de lui dire :

— Tu as trouvé l'état qu'il te faut, restes-y et sois sage.

M. Alexandre aussi se montra sincèrement heureux de l'aisance inattendue de son ancien protégé ; mais il ajouta qu'il ne s'en étonnait point, et que de toute manière il était destiné à faire fortune, et que s'il eût persévéré au théâtre, il fût inmanquablement devenu sociétaire des Français et pensionnaire du gouvernement.

Rouvière trouva d'abord de grandes jouissances dans sa position nouvelle ; il ne pouvait se constater assez de fois à lui-même qu'il était son maître, et qu'il pouvait vivre à ne rien faire. Cependant à la longue il se lassa de ce bonheur ; ses journées étaient vides, ses soirées inoccupées ; il n'aimait ni la conversation ni la lecture, et la promenade n'était pas toujours possible. Quand il eut épuisé tous les moyens innocents de perdre son temps, qu'il eut reconnu que l'ennui était au bout de tout, il voulut en essayer d'autres ; et dans le désespoir de se créer une occupation, il résolut de se créer des vices.

Il y avait près de chez lui un estaminet assez mal hanté, d'où il entendait sortir chaque soir des chants et des cris de joie ; il y entra pour voir s'il pourrait y trouver quelque distraction. Un ancien claqueur qu'il y trouva le présenta aux habitués, et au bout de quelques heures Pierre fut

tout-à-fait à l'aise avec ses nouvelles connaissances. Il revint à l'estaminet le lendemain et les jours suivants. Il ne s'y présentait d'abord que le soir ; mais insensiblement il y arriva plus tôt et en sortit plus tard ; enfin il y passa bientôt ses journées entières. Il devint joueur, ivrogne, querelleur ; ses affaires se dérangèrent, et il fallut toucher à son capital.

La suite à la prochaine livraison

Les plus hautes conceptions des sages, qui, pour y parvenir, ont eu besoin de vivre de longs jours, sont devenues le lait des enfants.

BALLANCHE.

Description des moyens employés pour rompre un pont jeté sur l'Escaut par l'armée du duc de Parme, en 1585.

(Extrait.)

Du temps du siège d'Anvers, en 1585, il y avait un homme fort ingénieux, nommé Frédérick Genibelly, lequel fut chargé par les magistrats de faire divers feux artificiels pour rompre et faire ouverture au pont qui était sur l'Escaut.

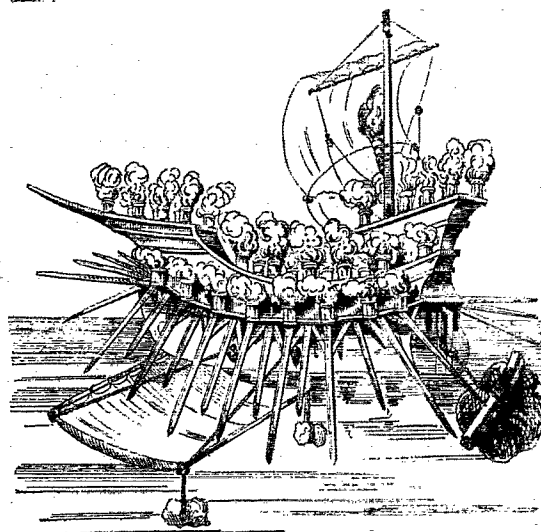
Premièrement, il apprêta sept grands tonneaux à vin, bien liés les uns aux autres avec de longs bâtons et perches ; par-dessus étoient dressés des bâtons, et tout à l'entour furent pendus et attachés une quantité de cordages goudronnés, et des pots de terre remplis de poudre, avec une baguette de jonc enfermée dedans. On en fit deux de cette façon. Ces radeaux furent mis au courant de l'eau, depuis le fort des Paysans vers le pont. Ils firent trop tôt leur effet, et ne causèrent aucun dommage.

Le deuxième feu artificiel étoit composé de deux bateaux avec lesquels on pêchoit les cancre, construits en forme de soulier, et inventés pour cette pêche par un bourgeois d'Anvers. Au milieu de ce bateau il y avoit un puits large de deux pieds, lequel étoit rempli de poudre et bien bouché de tous côtés, et le bateau lui-même étoit plein de pierres, tellement qu'il enfonçoit bien avant dans l'eau ; il ne restoit au-dessus du niveau qu'un trou par lequel sortoit une mèche pour jouer en son temps, ce qui fut admiré de tous ; et cependant il ne réussit pas mieux que l'autre moyen.

Genibelly fit encore un troisième ouvrage de vingt radeaux attachés ensemble avec des chaînes, quatre à quatre, deux à deux. Il les laissa flotter en brûlant ; mais plusieurs étant venus trop au bord de l'eau se consumèrent sans avoir servi. Ces radeaux avoient été couverts de pierres et de poudre au milieu, et ainsi préparés et achevés, ils avoient été posés sur des fagots d'osier et de paille ; puis, sur le tout, on avoit ajouté un enduit de poix liquide, semée de soufre ou d'antimoine, et de plusieurs autres compositions, afin de chasser l'ennemi par la puanteur.

Tous ces essais infructueux poussèrent la rage de la destruction à son comble, et Genibelly s'associa Pierre Timmermans, ingénieur d'Anvers. Ils construisirent une véritable machine infernale ; le diable en personne, dit un chroniqueur, en avoit sans doute conçu le dessin. Figurez-vous un bâtiment renfermant une caisse de bois triangulaire, longue de vingt-deux pieds sur quatre de large, et garnie au-dessus et au-dessous d'une forte maçonnerie. Dans cette caisse, on entassa 48 000 livres de poudre ; au fond étoit un tube de fer-blanc ayant de petits trous au milieu ; quatre autres tubes également de fer-blanc, dépendant du plus grand, venoient se montrer à la surface du bateau : de cette façon, le feu devoit se communiquer partout en un seul instant. Le tout étoit enseveli sous quatre cents chariots de pierres, sans compter le mortier, le sable et la poix, qui servirent à joindre tout cet ouvrage. Des perches de différentes longueurs sortoient de tous côtés du bateau pour empêcher qu'il prît une mauvaise direction.

Quand l'instant d'agir fut venu, Timmermans prit avec lui un capitaine nommé Lanckhayr, et cinq matelots : ils mirent d'abord sous le bâtiment, par derrière, une queue pesante, composée de filets et de cordages, ainsi que d'une charpente très lourde, le tout retenu au navire par une forte chaîne de fer. Cet appareil servit à retenir le bâtiment au milieu de l'eau. Puis Timmermans et quatre matelots dans une barque conduisirent cette espèce de gouvernail. Arrivés près du pont, malgré le feu des Espagnols, qui tiroient des deux côtés de la rivière, Timmermans sortit de sa barque, mit le feu à tous les tonneaux goudronnés, retourna aussitôt dans sa barque, et s'enfuit à force de rames. Ce fut en vain que les Espagnols tirèrent des coups de canon sur cet ouvrage, il parvint jusqu'au pont ; et de mémoire d'homme, s'écrie un contemporain, pareille chose ne s'étoit vue ! » Je certifie, dit-il, qu'il sembloit que le ciel » et la terre finissoient quand le feu vint en la poudre ; il » donna un si grand coup dans l'eau, que l'eau sauta de » l'autre côté de la digue, et remplit le fort de Calla et » les champs d'alentour ; tellement qu'on estoit jusques au » milieu dans l'eau, tout le feu, mesches et tout ce qui



(Navire infernal de 1585.)

» s'ensuit estaint, le susdit fort en partie renversé, le canon » perdu ; on voyoit de grandes pesantes pierres voler en » l'air, d'aucunes poussées une demi-lieue dans le pays ; il » emporta six navires du pont, dont les trois arches estoient » tellement foudroyées qu'on n'en trouvoit pièce ny busche ; » les autres ictées et culbutées le fond en haut, rompa » ainsi le pont ; il avoit bien huit cens personnes foudroyées, voire des gens de qualitez. » En effet, cette explosion tua le marquis de Rysborch, général de cavalerie, le seigneur de Belly, gouverneur de la Frise ; celui de Torcy, vingt-trois capitaines et quelques personnes de la cour du duc de Parme, qui fut lui-même renversé de cheval par la commotion. quoiqu'il fût environ à un quart de lieue de la rivière.

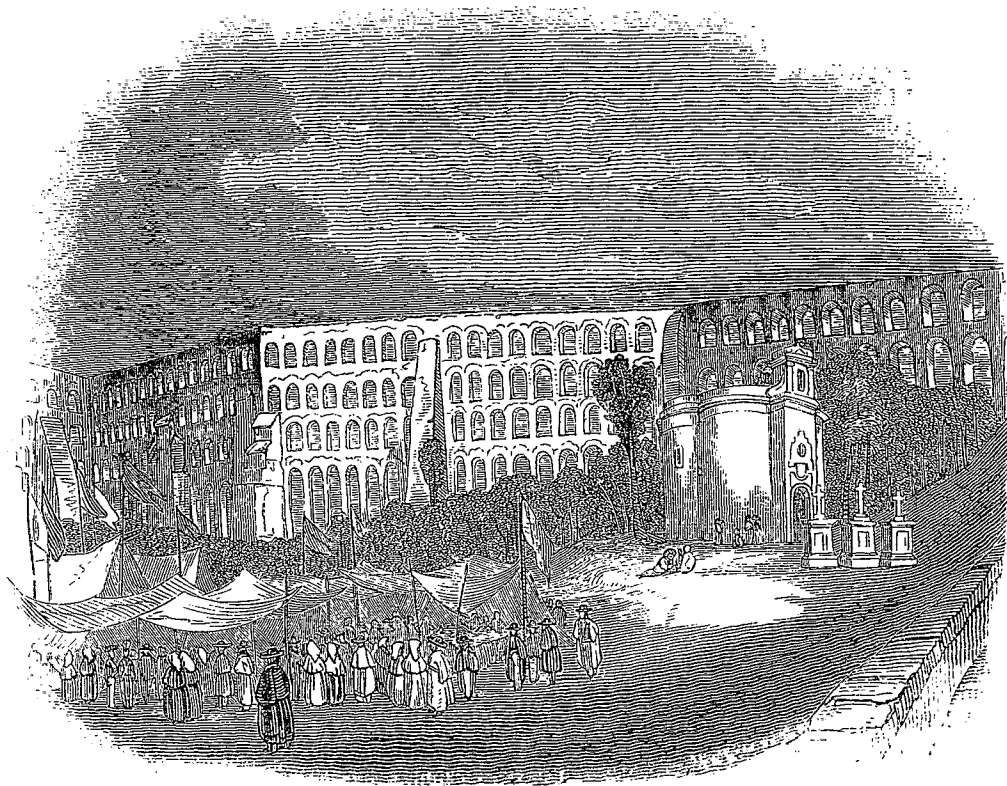
Donner, c'est aimer ; recevoir, c'est apprendre à aimer ; dans les âmes délicates, c'est aimer déjà et beaucoup. — Le bonheur de donner et de recevoir est le secret et la vie du monde moral.

DE GÉRANDO.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ELVAS.



(L'Aqueduc mauresque d'Elvas, en Portugal.)

Un vaste réservoir, construit dans l'intérieur de la ville d'Elvas, est constamment rempli d'une quantité d'eau suffisante pour fournir aux besoins de tous les habitants pendant six mois; cette eau y est apportée de plus de cinq lieues par un aqueduc formé de quatre étages d'arches solidement construites. Cet aqueduc est l'un des édifices qui témoignent le plus splendidement du génie industriel des Maures, pendant leur domination dans la Péninsule. Les arches du rang inférieur sont hautes de près de cent pieds, et les arches des rangs supérieurs de près de quarante, en sorte que la hauteur totale de la muraille en comprenant les intervalles est d'environ 250 pieds. C'est surtout à son passage dans la vallée, dite Campo de Feira, que cet immense monument est imposant au regard : c'est aussi de cette vallée que notre esquisse est prise. Au lieu de suivre une ligne droite, la muraille avance en zigzags qui, vus de loin, le soir, d'une certaine hauteur et se détachant en blanc sur le fond plus obscur de la campagne, figurent assez les traces lumineuses d'un long trait de foudre. On allègue plusieurs raisons de cette forme de construction. « Les Romains, dit M. Quatremère de Quincy, donnaient beaucoup de pente au canal de leurs aqueducs, et par suite, formaient leur direction par des lignes brisées en zigzags, afin de rompre la rapidité du courant de l'eau. On pourrait employer ce procédé par un autre motif : lorsqu'il s'agit, par exemple, de construire des aqueducs fort élevés dans une grande vallée, ou dans une plaine, et lorsque, par des motifs d'économie, on ne veut pas leur donner une trop grande épaisseur. Par ce moyen, on augmente leur solidité de la même manière qu'on augmente celle d'un paravent, qui, ne pouvant se soutenir en ligne droite, se soutient solidement lorsqu'on lui fait des lignes brisées. »

Nous avons déjà représenté et décrit dans l'année 1835, p. 585, l'aqueduc d'Evora, capitale de la province d'Alentejo en Portugal.

Elvas est, après Evora, la ville la plus importante de

cette même province; le plan de ses fortifications, considéré comme un chef-d'œuvre, a été tracé par le comte la Lippe Schomberg : l'un de ses forts est appelé la Lippe, l'autre Sainte-Lucie. Trois portes fortifiées donnent accès dans la ville, la porta d'Esquina, au nord; la porta de San-Vincente, au midi; et entre les deux la porta d'Oliveira, qui est la seule que l'on ouvre aux étrangers. La rue centrale de la ville est la rua de la Cadea : on voit à l'une de ses extrémités la Cadea ou prison; et à l'autre l'hôpital qui est parfaitement servi et entretenu, comme la plupart des établissements de ce genre dans le Portugal. Cette rue est d'architecture ancienne et a un caractère d'originalité très marqué qu'elle doit à ce qui existe encore de maisons et de tours mauresques. Les habitations portugaises sont d'un triste aspect auprès de ces vieilles demeures des Maures aux portes et aux fenêtres sculptées, aux toits plats, aux terrasses ornées d'arbustes et de fleurs. Vers le soir, les dames ont coutume de respirer l'air à leurs balcons, et la rua de la Cadea offre alors un spectacle animé et poétique, dont nos villes ne sauraient guère donner aucune idée. Un chemin couvert qui conduit de la porta d'Esquina à la porta d'Oliveira est planté d'arbres. Chaque place d'armes a une fontaine entourée de plates-bandes fleuries.

Près de l'entrée de l'aqueduc, des arbres taillés d'une manière grotesque, représentent divers personnages, entre autres quatre guerriers à cheval qui semblent menacer quiconque arrive de la campagne : tout leur corps est de feuillage, mais sur leurs vertes épaules, au sommet des branches, on a fixé des têtes blanches gigantesques beaucoup plus propres à effrayer l'imagination qu'à la charmer. Nous avons déjà cité d'autres exemples de ce détestable goût des Portugais dans notre article sur Lisbonne. (Voy. 1837, p. 548.)

Les Palomnières. — Les montagnes dites Palomnières s'élèvent à une lieue de Bagnères-Bigorre. C'est sur leur

sommet que sont placés les filets qui attendent à leur passage les palombes (ramiers), quand, à la fin de l'été, fuyant nos climats, elles franchissent les Pyrénées, et se dirigent vers l'intérieur de l'Afrique.

Ces vastes filets, disposés entre les arbres de manière à ne laisser aucune ouverture, s'étendent sur plus d'une lieue de terrain. Les personnes chargées de leur chute sont cachées dans de petites cabanes au pied des arbres.

De proche en proche, à quelque distance et au-devant du vol de l'oiseau, s'élèvent des troncs d'arbre dépouillés d'une immense hauteur, et garnis de bâtons en forme d'échelle de charpentier. A leur extrémité, se trouve une petite cahute; un chasseur s'y place. L'élévation de son poste est calculée de manière à ce qu'il domine le vol des palombes. Aussitôt qu'elles passent au-dessous de lui, il leur jette un morceau de bois façonné en épieu. Les palombes, effrayées, s'abattent, rasant la terre et tombent dans les filets où elles sont prises par centaines. Les chasseurs les tuent avec une rapidité étonnante en leur brisant le derrière de la tête d'un coup de dent. L'auteur de cet article en vit prendre une seule fois près de quatre cents. Et si l'on considère que ces oiseaux sont vendus, prix moyen, six à sept sous pièce dans le pays, on comprendra combien cette chasse doit être lucrative.

DE L'EXISTENCE TERRESTRE.

Il ne manque pas de gens toujours disposés par la tournure de leurs idées à déclamer sur les misères de l'existence terrestre. A les entendre, Dieu aurait fait de la terre un lieu approchant véritablement du purgatoire. S'il s'agit des hommes on ne trouve en eux, selon ces pessimistes, que vices, que mauvaises passions, qu'ignorance. S'il s'agit de nos organes, il n'y a en eux que faiblesses, qu'infirmités, que pourriture. S'il s'agit de la terre, il n'y a à sa surface que ronces et cailloux et ce n'est qu'à force de l'arroser de sueur que nous parvenons à en tirer de quoi nous garantir contre le froid et la pluie, et sustenter misérablement notre corps. Certes, si l'on veut considérer l'existence terrestre par le côté des exceptions, il y a en effet de quoi gémir grandement, et l'on se voit porté par le spectacle qui se découvre à renouveler sur l'humanité les lamentations du prophète sur Jérusalem. Mais il est injuste, contraire à la vérité comme à la saine piété, de n'envisager la création divine que par les points qui nous semblent mauvais, et qui peut-être ne nous semblent tels que parce que nous ne sommes pas en état de nous élever à la sublime contemplation dont Dieu seul jouit. Il est un sentiment bien plus digne de la divine Providence; c'est celui qui dirige notre esprit vers l'admiration de ses œuvres, de ses bienfaits, de sa magnificence. S'il y a de quoi se désoler en considérant les hommes par le côté de leurs imperfections, il y a de quoi s'enorgueillir en les considérant par celui de leurs vertus, de leurs travaux, de leurs inventions. S'il y a de quoi s'humilier en passant en revue les infirmités qui nous affligent, les impuissances qui nous arrêtent dans nos entreprises, les difficultés d'expression qui nous gênent dans nos communications mutuelles, il y a en revanche de quoi se réjouir en apercevant toutes les belles choses dont les organes que nous possédons nous rendent capables. S'il y a de quoi se désespérer en voyant combien la terre dans son état naturel est avare de richesses, combien elle nous offre peu de ressources pour notre logement, pour notre habillement, pour notre nourriture; il y a, par compensation, de quoi soulever dans nos cœurs bien du contentement et bien des louanges à Dieu dans le compte de toutes les richesses que, par son industrie, le genre humain est parvenu à tirer soit de l'exploitation des entrailles du globe, soit de la culture des champs, soit de la chasse et de l'éducation des animaux,

A embrasser les choses d'un point de vue pieux et élevé, on peut comme le prophète qui, dans son enthousiasme, lisait dans les cieus la gloire du créateur, s'écrier avec un profond accent de reconnaissance pour Dieu et de satisfaction pour l'homme : « La terre raconte la gloire de son auteur. »

Cette pensée qui a été celle de tous ceux qui ont su concilier le respect de l'homme avec le respect de Dieu, de l'amour de l'œuvre avec l'amour du créateur, ne nous semble exprimée nulle part avec plus d'éloquence et de beauté d'expression que dans un admirable morceau de saint Augustin, au livre de la Cité de Dieu. Que nos lecteurs nous permettent d'essayer de leur faire connaître par une traduction fidèle l'opinion de cet illustre Père de l'Eglise, si digne par l'éminence de son génie de faire la leçon sur ce sujet aux philosophes aussi bien qu'aux purs croyants.

« Outre l'art de bien vivre et de parvenir à la félicité éternelle, qui est la vertu, et que nous ne pouvons obtenir que par la grâce de Dieu, l'esprit humain n'a-t-il pas inventé et mis en exercice une multitude d'arts, les uns nécessaires, les autres de pure fantaisie, qui montrent assez combien sa nature est excellente? A quelles œuvres admirables ne s'est pas élevée l'industrie dans l'art des vêtements et des édifices? Jusqu'où est-elle allée dans les merveilles de la navigation et de l'agriculture? Que n'ont point imaginé les artistes en fait d'ornements, de sculptures et de peintures? Et sur les théâtres, que de choses merveilleuses et presque incroyables, soit pour les oreilles, soit pour la vue! Que d'inventions pour tuer, pour prendre, pour réduire à l'état de domesticité les animaux sauvages! Que d'armes et de machines pour la guerre! Que de médicaments et de secours de toute espèce pour la conservation et le rétablissement de la santé! Que de mets et d'assaisonnements variés pour augmenter le charme et la délicatesse des repas! Quelle variété de signes, dont l'écriture et la parole ne sont même qu'une partie, l'homme n'a-t-il pas inventés pour manifester sa pensée et la faire partager par les autres! Quelle richesse de forme et d'harmonie n'a-t-il pas introduite dans la construction de la phrase pour enchanter les esprits par ses discours! Que d'instruments de musique, et quelle perfection développée dans la voix pour les délices de l'ouïe? Jusqu'à quel point ne nous sommes-nous pas avancés dans la géométrie et dans la science des nombres! Avec quelle sagacité n'avons-nous pas démêlé les orbites que parcourent les astres et deviné les lois du ciel! Qui pourrait dire à quel point nous nous sommes remplis de la connaissance des choses qui appartiennent à ce monde, surtout si l'on devait en parler avec ordre, et en insistant sur chaque point en particulier!

» Dans notre corps lui-même, malgré sa faiblesse et sa condition mortelle, combien la bonté et la providence de Dieu n'éclatent-elles point? Les organes des sens et les autres membres ne sont-ils pas tellement disposés, la taille et toute l'apparence extérieure si bien calculées, qu'il est évident que ce corps a été fait pour le service d'une âme raisonnable? En effet, il n'est point incliné comme celui des animaux vers la terre, mais il est dressé vers le ciel et son maintien lui enseigne que c'est au-dessus de lui que sont les choses qu'il a besoin de savoir. Et d'ailleurs cette merveilleuse mobilité donnée à la langue et aux mains pour parler et pour écrire, et pour exécuter tant de choses, montre assez clairement quelle est la grandeur de l'âme qui a reçu pour son service un tel ouvrage. Lors même que le corps n'aurait pas besoin d'agir, ses proportions sont observées avec tant de justesse que l'on ne saurait décider si dans sa structure on a eu plus d'égard à l'utilité qu'à la beauté. Ce qu'il y a de certain c'est que nous n'y voyons rien d'utile qui ne soit beau en même temps; et cela nous paraîtrait encore bien mieux si nous possédions la loi

des rapports qui lient et enchaînent toutes les parties, et que la sagacité humaine pourrait peut-être déduire de ce qui se montre au dehors. Car pour ce qui est caché et sous-trait à nos regards, comme le système des veines, celui des nerfs, et celui des intestins, personne ne saurait le découvrir; et cependant, si cela pouvait être connu, la beauté rationnelle de toutes ces parties intérieures qui n'ont par elles-mêmes aucun charme, procurerait une telle satisfaction à notre esprit qu'elle nous paraîtrait bien préférable à toute cette beauté extérieure qui ne flatte que les yeux.

» Quelle magnifique description ne ferait-on pas encore de tant d'autres choses également belles et utiles dont la divine largesse a donné à l'homme, au milieu de ses travaux et de ses misères, le spectacle et l'usage; de ces apparences continuellement changeantes du ciel, de la terre et de l'océan; de cette abondance et de cette variété des effets de la lumière dans le soleil, dans les étoiles et dans la lune; de la ténébreuse profondeur des bois; de la coloration et du parfum des fleurs; de cette multitude d'oiseaux différents par leurs chants et par leurs plumages; de cette innombrable réunion d'animaux dont les plus petits sont les plus admirables? Quelle magnificence dans cette mer qui seule nous fournit de si admirables spectacles, lorsque se couvrant de ses diverses couleurs comme d'autant de vêtements, elle nous paraît tantôt verte, et avec mille nuances différentes, tantôt pourpre, tantôt de l'azur du ciel! Quelle jouissance de la contempler même dans ses agitations, lorsque l'on s'abandonne tranquillement à la satisfaction d'être sur le rivage à l'abri de la tempête! Quelle agréable alternance du jour et de la nuit! Quelle douceur dans les souffles légers qui viennent modérer les ardeurs de l'été! Quelle richesse d'habillement dans la dépouille des animaux et des plantes! Enfin, qui pourrait tout dire, puisque si l'on voulait seulement développer un peu ce que nous nous sommes contenté de ramasser confusément, il faudrait, pour mettre en lumière ce que renferme un seul de ces sujets, un temps considérable. »

Un commerce fréquent et des liaisons intimes entre deux personnes les assimilent tellement, que non seulement leurs humeurs se moulent l'une sur l'autre, mais que leur physionomie même et leur son de voix contractent une certaine analogie.

LAVATER.

Les médecins en 1650. — ... Un gentilhomme nommé Rampale a fait ici des discours académiques, dans lesquels il s'étend fort contre l'inutilité du très grand nombre de gens de lettres dans un État, où il n'épargne ni les médecins ni les autres. J'avoue véritablement qu'en France il est trop de prêtres et de moines, et trop de ministres de chicane; j'entends procureurs et sergents de toutes façons. Je ne doute pas que dans la campagne et dans les petites villes il n'y ait trop de médecins, et ceux même fort ignorants. Dans Amiens, qui est une ville désolée de guerres et de passages d'armées, il y a aujourd'hui vingt médecins. Mais ce dont il y a trop infailliblement en France, sont des moines et des apothicaires, et qui coupent misérablement la bourse et la gorge à beaucoup de pauvres peuples. En récompense, il est fort peu de bons et sages médecins qui aient été bien instruits et bien conduits; j'en vois même ici qui *malunt errare quam docere*, combien qu'ils aient de beaux moyens de s'amender. Pour la campagne, elle fourmille de chétifs médecins qui de *se nihil nisi magnificè sciunt*... La principale cause de ce malheur est la trop grande facilité des petites universités à faire des docteurs. On baille trop aisément du parchemin pour de l'argent à Angers, à Caen, à Valence, à Aix, à Toulouse, à

Avignon; c'est un abus qui mériterait châtement, puisqu'il redonde au détriment du public; mais de malheur nous ne sommes point en état d'amendement... Peut-être que Dieu enfin aura pitié de nous et qu'il les changera.

Lettre de Guy Patin, professeur en médecine au Collège royal de Paris (1642 à 1658).

ARMOIRIES PARLANTES.

(Voyez Symboles parlants, p. 16.)

Les croisades, en agglomérant dans une même contrée des milliers de chevaliers de diverses nations, bardés de fer de la tête aux pieds ainsi que leurs chevaux, nécessitèrent et firent adopter l'usage de signes de reconnaissance faciles à retenir, et qui permirent aux soldats de retrouver aisément leurs chefs au milieu de la mêlée. Ces signes, devenus héréditaires par les souvenirs glorieux qu'ils rappelaient, sont ce que nous appelons *armes* ou *armoiries*. Peu après leur invention, les hérauts d'armes, chargés d'en tenir registre, leur donnèrent une langue et des lois; cette langue et ces lois sont le *blason* (voyez 1854, page 194). Chaque noble choisit son emblème, et chercha surtout des symboles de piété ou de vaillance: on voit souvent la croix, le lion et d'autres animaux belliqueux dans le blason. La diversité des couleurs, des formes et des attitudes distinguaient entre elles les maisons diverses qui avaient adopté le même emblème. Beaucoup y placèrent la tour de leur seigneurie, leur châtel, leur épée; enfin ceux, en très grand nombre, dont les noms patronymiques ou de seigneurie prêtaient au rébus firent peindre sur leur écu la représentation figurée de leur nom. C'était en effet le meilleur moyen d'être facilement reconnu, et le symbole parlant était certes celui qui devait frapper plus sûrement la mémoire.

Aussi tous les nobiliaires renferment-ils un grand nombre d'exemples de ces armoiries, qu'on appelle *armes parlantes*, et quelquefois *armes qui chantent*.

Nous avons choisi pour exemples les maisons les plus connues, ou les blasons les plus remarquables par leur bizarrerie ou par les faits singuliers qui s'y rattachent.

Une des plus antiques familles de Rome, la maison *Colonna*, porte de gueules à la colonne couronnée d'argent. (Voyez, pour les expressions techniques, les articles *Blason*, 1854.)

La maison *Orsini*, qui ne le cède pas à la maison *Colonna*, ne porte pas, à la vérité, d'ours dans ses armes, quoique l'aient cru quelques vieux blasonneurs français; mais ces animaux ont souvent servi de support à son écusson ou de cimier à son casque. L'antique maison *Orseolo* de Venise, éteinte dans le dernier siècle, portait d'azur à deux ours affrontés d'or. Une autre maison italienne, nom-

mée *Orso* dans l'origine, portait aussi un ours dans ses armoiries. Cette maison s'étant illustrée sous le nom de *Cesarini*, le cardinal Julien *Cesarini*, favori du pape Martin V (Othon *Colonna*), enchaîna l'ours de son blason à la colonne de celui de ce pape, son bienfaiteur. Depuis, Charles-Quint ayant accordé à cette famille l'aigle impérial, ses armoiries devinrent fort compliquées. Elle porta alors: d'or à l'ours de sable, attaché par une chaîne d'argent à une colonne d'azur couronnée de gueules, à l'aigle impérial mis en chef.



(*Cesarini*, autrefois *Orso*. — Une ourse.)

La brillante et rapide fortune de cette maison ayant ex-

cité la jalousie, on fit contre son blason le distique suivant :

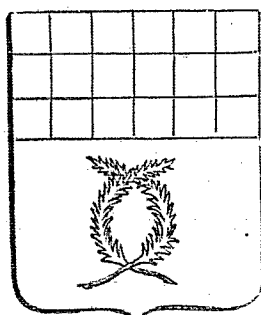
*Redde aquilam Imperio, Colomnis redde columnam,
Ursam Ursis, remanet sola catena tibi*

Rends l'aigle à l'Empire, aux Colonna la colonne,
L'ourse aux Orsini, il ne te restera que la chaîne.

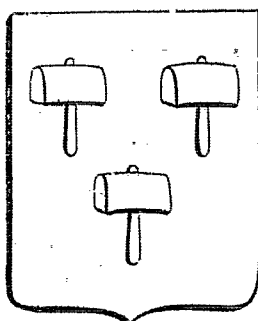
Nous ne savons si ce distique fait allusion aux ours des Orseolo, ou à ceux que les Orsini plaçaient en cimier sans l'avoir dans leurs armes.

Ailly, Mailly, Créquy, trois grandes maisons de Picardie, portaient des armes parlantes, et avaient donné lieu au dicton proverbial :

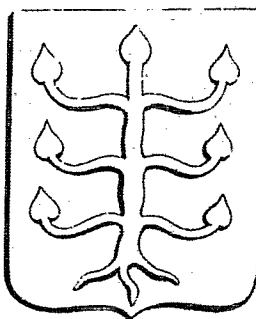
Ailly, Mailly, Créquy,
Tels noms, telles armes, tels crys.



(Ailly. — Des branches d'allier.)



(Mailly — Des maillets.)



(Créquy. — Un créquier.)

On sait que le *cry* de guerre était une sorte de devise brève, et quelquefois simplement le nom du fief.

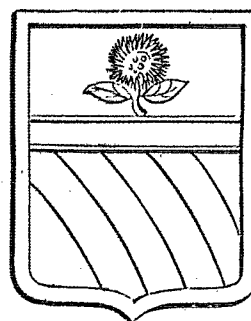
Ailly, maison qui posséda le vidamé d'Amiens, portait : de gueules à deux branches d'allier passées en double sautoir de pourpre, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires. La ville d'Amiens a conservé jusqu'à nos jours les armes de ses anciens vidames.

Mailly portait d'or à trois maillets de sinople. Ces armes rappellent le symbole de Publicius Malleolus, triumvir monétaire de Rome, dont nous avons parlé p. 16.

Créquy portait d'or au créquier de gueules. Le créquier, selon les uns, est une sorte de prunier sauvage; selon d'autres, c'est le nom donné par les blasonneurs au chandelier à sept branches de la Bible; et en effet le créquier ressemble beaucoup à un chandelier à sept branches. Enfin on a dit que c'est le nom d'un arbre découvert en Orient par un seigneur de la maison de Créquy qui en aurait pris le nom. Nous ne choisirons pas dans ces incertitudes.

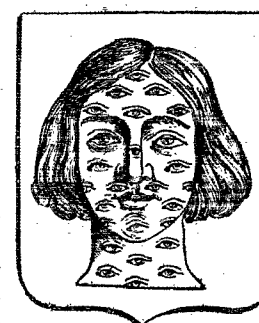
Sixte V, se sentant près de mourir et voyant que le cardinal Castagna était celui des membres du sacré collège qui paraissait avoir le plus de chances de lui succéder, disait en plaisantant : Les *poires* sont pourries, elles vont bientôt tomber; voici venir le temps des *châtaignes*. Cette prédiction fut accomplie; le cardinal Castagna fut élu pape et prit le nom d'Urbain VII. Pour comprendre ce jeu de mots, il suffit de savoir que dans les armes que Sixte V

avait adoptées figuraient trois poires qui faisaient allusion à son nom de famille *Peretti*, et que celles du cardinal Castagna étaient également parlantes. Les armes adoptées par Sixte V, pour lui et sa famille, furent portées par ses collatéraux jusqu'en 1633, date de l'extinction de cette famille; elles étaient d'azur au lion d'or, tenant une branche de poirier chargée de trois poires au naturel, à la bande pliée, de gueules, chargée d'une comète et de trois montagnes d'argent brochant sur le tout. Les armes des Castagna sont : bandé d'or et de gueules de six pièces, au chef du second, chargé d'une châtaigne (*castagna*) dans son hérisson, feuillée d'or, soutenue d'argent.



(Castagna. — Une châtaigne.)

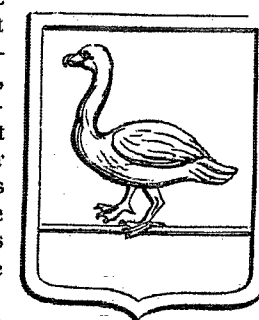
Le célèbre Jean-Baptiste Santeul (prononcez *Santeuil*), chanoine de Saint-Victor, si connu par ses poésies latines, était d'une famille de bourgeois de Paris anoblie par l'échevinage, qui portait : d'azur à une tête d'Argus d'or, les yeux au naturel. Il est inutile de rappeler qu'Argus avait cent yeux, et de faire remarquer que le rébus des armoiries fait violence à la langue.



(Santeul. — Cent *œils*.)

La famille de Racine, assez ancienne à La Ferté-Milon, et anoblie par ses charges dans les finances et dans le grenier à sel, avait pour armes parlantes un rat et un cygne. Nous ne connaissons pas les émaux de ces armoiries; et cette ignorance nous sera pardonnée lorsque nous dirons que Racine les ignorait lui-même. En effet, dans une lettre du 16 janvier 1697, il prie sa sœur madame Rivière de lui indiquer les émaux des armes de leur famille, qu'il voulait faire graver sur sa vaisselle d'argent.

« Je sais, dit-il, que celles de
» notre famille sont un *rat* et
» un *cygne*, dont j'avois seulement gardé le cygne,
» parce que le rat me cho-
» quait; mais je ne sais point
» les couleurs du chevron sur
» lequel grimpe le rat, ni les
» couleurs aussi de tout le
» fond de l'écusson, et vous
» me ferez un grand plaisir de
» m'en instruire.
» J'ai aussi quelque souvenir
» d'avoir ouï dire que feu
» notre grand-père avoit fait



(Racine. — Un *cygne*.)

« un procès au peintre qui avoit peint les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avoit mis un sanglier. Je voudrais que ce fût en effet un sanglier ou la hure d'un sanglier qui fût à la place de ce vilain rat. »

On ne connaît pas la réponse de madame Rivière; mais on sait positivement que Racine abandonna tout-à-fait le rat pour ne garder que le cygne, qui lui paraissait sans doute faire une flatteuse allusion à l'illustration qui lui venait de ses *chants*. Au bas de plusieurs portraits de Racine faits de son temps, et sur sa pierre tumulaire, à Saint-Etienne-du-Mont, on voit le cygne seul sur un écusson. Du reste, dans l'Armorial général de France manuscrit conservé à

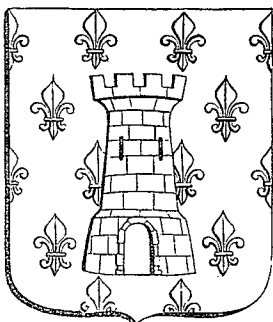
la Bibliothèque royale, on trouve l'article suivant, qui doit faire foi :

« Jean Racine, escuyer, gentilhomme ordinaire du roi » et conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, porte : d'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable. » (Voy. Arm. gén. de Fr., ms.; Généralité de Paris, t. II, f. 795, nos 592, 595).

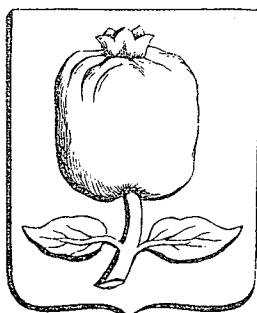
La maison de La Tour-d'Auvergne, qui était celle de Turenne, portait : semé de France, à la tour d'argent.

Le canton de Berne porte : de gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable. L'écusson a pour tenant un ours portant l'épée au côté suspendue à un baudrier. *Ber* signifie ours en allemand. On disait proverbialement en Suisse : « Il est sous la patte » de l'ours », pour dire : Il dépend de la seigneurie de Berne.

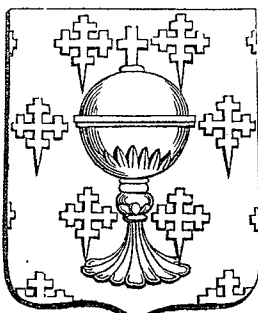
Les royaumes de Grenade, de Galice, de Léon et de Castille ont tous quatre des armes parlantes.



(La Tour d'Auvergne. — Une tour.)



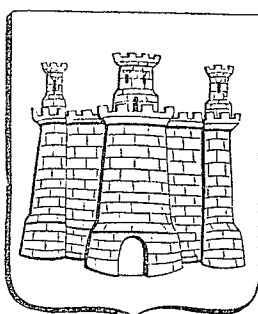
(Grenade. — Une grenade.)



(Galice. — Un calice.)



(Léon. — Un lion.)



(Castille. — *Castellum*, un château.)

Le premier porte : d'argent à la grenade de gueules, soutenue et feuillée de sinople. — Le deuxième, d'azur semé de croix recroisetées au pied fiché d'argent, à un calice couvert d'or. — Le troisième, d'argent au lion de gueules. — Le quatrième, de gueules au château (*castellum*) sommé de trois tours.

La suite à une prochaine livraison.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voyez p. 7, 14 et 22.)

§ 4.

Une fois entamé, le capital de Pierre sembla fondre entre ses mains. L'espoir de couvrir ses dépenses par des gains de jeu

l'entraîna chaque jour dans des pertes nouvelles ; il s'irrita de voir que la chance lui fût ainsi constamment contraire, et il essaya de la changer par de petites déloyautés cachées ; mais tout tourna contre lui. Enfin Durand, l'ancien marchand de billets qui l'avait accueilli dans l'estaminet, lui avoua pendant un accès d'ivresse qu'il avait affaire à des escrocs qui le trichaient au jeu.

Cette confession rendit d'abord Rouvière furieux ; mais après quelques instants de réflexion il pensa que ce qu'il y avait de mieux pour lui c'était de rattraper son argent par le même moyen que l'on avait employé pour le lui soustraire. En conséquence, il pria Durand de lui donner quelques leçons, et apprit de lui à faire sauter la coupe, à prendre au talon et à doubler les points marqués. Il ne sentit pas que duper des fripons par de tels escamotages c'était descendre à leur niveau, et que l'homme qui s'exempte de probité avec certaines gens ne tarde pas à s'en exempter avec tout le monde. Sa nouvelle science lui réussit d'abord. Mais ses partners ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était aussi habile qu'eux ; ils se tinrent sur la défensive, et les chances furent balancées.

Cependant Pierre continuait à mener une existence désordonnée. Sa fortune diminuait chaque jour ; elle s'épuisait enfin complètement. Il vécut encore quelque temps sur son crédit, mais cette ressource elle-même lui échappa bientôt.

Alors la nécessité acheva de le perdre. Il était plus incapable que jamais de travailler, et il avait contracté de dispendieuses habitudes. Lorsqu'il se vit sans moyen d'y satisfaire, de coupables tentations lui vinrent ; il n'y résista point long-temps. L'adresse qu'il avait acquise autrefois pour dépouiller ceux qui l'avaient volé au jeu, il l'employa contre tout le monde. Pour se justifier à ses propres yeux (car quel est le fripon qui ne plaide point sa cause devant sa conscience !), il se dit qu'il ne faisait en cela qu'user d'un droit de représailles et rattraper aux autres ce qu'on lui avait pris à lui-même. Peu à peu il agrandit son raisonnement en même temps qu'il agrandissait le cercle de ses fourberies. Durand et ses amis d'estaminet l'associèrent à leurs opérations, et insensiblement, sans qu'il se le fût avoué à lui-même, sans qu'il le sût au juste peut-être, il se trouva ainsi associé à une bande de filous.

Depuis le dérangement de ses affaires et le commencement de ses escroqueries, Pierre avait cessé de voir Antoine et monsieur Alexandre : lorsqu'on en est encore à l'apprentissage du crime, la présence des honnêtes gens embarrasse.

Mais avant d'aller plus loin jetons un coup d'œil sur Rouvière, et voyons quels changements les années avaient apportés en lui. Il était alors âgé de vingt-huit ans : c'était toujours un de ces fashionables de bas étage à la toilette desquels il ne manque jamais que deux choses, le bon goût et la propreté. Cependant il passait pour avoir *bon genre* parmi ses compagnons d'estaminet, peu connaisseurs en véritable élégance, et on continuait à l'appeler *monsieur Pierre*. Du reste, même dans sa nouvelle profession, sa capacité passait pour médiocre ; il y avait apporté l'indolence qui avait été le fléau de toute sa vie, et il ne se montrait ni plus actif ni plus résolu comme escroc qu'il ne l'avait été comme ouvrier ; aussi ne l'employait-on qu'en guise d'appât pour amorcer les dupes. Son physique soigné servait à l'association, qui lui donnait ses instructions et agissait ensuite sans le consulter ; seulement à l'heure du partage il recevait son lot comme les autres : Pierre s'accommodait on ne peut mieux de ces arrangements. Il n'était ainsi qu'un instrument que l'on faisait agir ; n'ayant point connaissance des projets convenus, il croyait n'en point avoir la responsabilité ; l'aide silencieuse qu'il donnait à ses compagnons n'était pour lui qu'un acte sans valeur morale ; comme Pilate il se lavait les mains de leurs crimes.

Cependant ceux-ci se multipliaient avec plus d'audace. La bande de Durand, qui avait commencé par l'escamotage, en était venue aux faux, puis aux vols les plus audacieux ; Rouvière continuait à prendre à toutes ces expéditions une part indirecte quoique assez importante.

Mais une chute qu'il fit vers cette époque et dans laquelle il se blessa grièvement vint lui ôter ces dernières ressources. Forcé de ne plus quitter la mansarde qu'il habitait, il y fut bientôt en proie à toutes les souffrances de la maladie et de la misère. Monsieur Pierre n'était point un associé assez indispensable pour que son absence se fit long-temps sentir ; aussi ses compagnons s'inquiétèrent peu de ses besoins. Rouvière écrivit à Durand, mais sa lettre resta sans réponse.

Le désespoir commençait à s'emparer de lui lorsque l'ancien claqueur se présenta enfin.

— Je serais venu plus tôt, dit-il, si j'avais été à Paris ; mais je travaillais dans la banlieue, et je n'ai reçu ta lettre que ce matin.

— M'apportes-tu ce que je t'ai demandé ? interrompit brusquement Pierre.

— De l'argent ? je n'en connais même plus la couleur.

— Alors que viens-tu faire ici ?

— Je viens te proposer d'en gagner.

Rouvière haussa les épaules.

— Je puis à peine marcher, répondit-il.

— Aussi n'auras-tu point besoin de marcher : il s'agit tout simplement d'écrire une lettre.

— Un faux ?

— Non. Tu connais un entrepreneur de menuiserie nommé Antoine, n'est-ce pas ?

— J'ai été apprenti avec lui.

— Ecris-lui de venir te voir ce soir même, et tâche de le garder une partie de la nuit...

Pierre regarda Durand avec surprise.

— Qu'est-ce que tu veux donc faire ? demanda-t-il.

— Ça ne te regarde pas ; retiens seulement ici ce soir l'entrepreneur.

— Vous ne lui ferez point de mal ?

— Non.

— Et que me donnerez-vous ?

— Ton cinquième dans une somme de soixante mille francs !...

Pierre allait accepter... Tout-à-coup un scrupule l'arrêta.

— C'est-à-dire, ajouta-t-il, que vous voulez prendre soixante mille francs à Antoine.

— Ils ne sont point à lui.

— Bien sûr ?

— Bien sûr.

Rouvière hésita encore un instant.

— Allons ! dépêche-toi, dit Durand ; si tu ne veux pas nous aider, on cherchera un autre moyen.

— Mais j'aurai beau lui écrire, s'il ne veut pas venir.

— Il viendra, je m'en charge.

Au fait, pensa Rouvière, puisqu'on ne lui fera point de mal, et puisque cet argent n'est point à lui !... D'ailleurs, je ne serai pour rien dans tout ce qui arrivera, moi ; je ne m'expose point.

— Hé bien ? demanda l'ex-marchand de billets.

— Je vais faire la lettre.

Durand la lui dicta. Rouvière y confessait tous ses torts, comme l'enfant prodigue, peignait son dénuement, et finissait par conjurer Antoine de venir le voir sur-le-champ.

— Je la porterai moi-même, dit le claqueur lorsque la lettre fut achevée. Maintenant, mon garçon, attends avec patience, et joue bien ton rôle ce soir ; demain nous serons ici avec l'argent.

Rouvière passa une journée fort agitée. Il était partagé entre la crainte et l'espérance. Enfin, à la nuit close, on trappa à sa porte, et Antoine entra vivement. A sa vue,

Pierre devint tremblant et pâle ; il se leva, voulut parler ; mais le jeune menuisier ne lui en laissa pas le temps.

— Ne dis rien, s'écria-t-il, ta lettre m'a tout fait connaître, et ce sont des aveux qu'on n'aime point à recommencer. Je ne suis pas venu pour te faire un sermon, mais pour causer avec toi.

Et voyant que l'embarras de Rouvière ne se dissipait point :

— Allons ! reprit-il en lui tendant la main, du courage ! tu n'as plus rien ; hé bien ! tu travailleras. J'ai à te proposer quelque chose qui, je l'espère, te conviendra. — Dinons en attendant.

Dans ce moment, un garçon entra portant tout ce qu'il fallait pour un repas, et les deux anciens apprentis se mirent à table.

Antoine parla d'abord de choses indifférentes ; puis il se hasarda à adresser quelques questions à Rouvière sur ses projets ; mais celui-ci, qui éprouvait beaucoup de gêne, évita de répondre, et tâcha de tourner l'entretien sur les affaires d'Antoine.

— Tu es donc devenu entrepreneur depuis peu ? lui demanda-t-il.

— Depuis un an, notre ancien m'a cédé son chantier à de bonnes conditions.

— Ah ! le père Fournier est retiré !... Est-il riche ?

— Il l'était encore il y a quelques mois, dit tristement Antoine.

— Comment ! il s'est ruiné ?

— C'est-à-dire qu'il avait confié ses fonds à un scélérat de banquier qui a fait faillite.

— Et il ne lui reste rien ?

— Rien que soixante mille francs que j'ai touchés hier des syndics.

Pierre sentit son cœur battre plus fort.

— Et tu as chez toi cet argent ? demanda-t-il.

— Certainement ! et je me fais une fameuse fête d'aller le porter demain à Versailles au père Fournier. Pauvre cher homme ! il a cru dans le premier moment qu'il perdrait tout, et sans moi il en serait mort. C'est qu'aussi tout perd d'un coup, quand on a travaillé cinquante ans, c'est dur, vois-tu ! avec ça qu'il soutient ses deux filles qui sont veuves et six petits-enfants ! si bien que sa ruine eût envoyé à l'hôpital huit personnes. Enfin, il leur restera de quoi vivre tout juste, et ça n'est pas sans peine, je puis le dire. Depuis deux mois j'ai passé mon temps à voir des notaires qui me disaient de transiger, et des avocats qui m'engageaient à plaider. Enfin tout est fini ; j'ai les soixante mille francs du bonhomme, et j'ai eu plus de plaisir à les recevoir que si c'eût été pour moi : c'est le bonheur de toute une famille que j'ai là entre les mains ; aussi, vois-tu, les voleurs seraient mal venus chez moi ; ils me tueraient plutôt que de m'emporter cet argent.

Rouvière sentit un frémissement qui lui parcourait tous les membres.

— Mais à propos, reprit Antoine, que le dîner avait mis en gaieté, tu ne sais pas, j'ai un commis maintenant ; et devine qui ?... M. Alexandre... oui, M. Alexandre, l'artiste enthousiaste ; M. Alexandre, qui a consenti à devenir mon teneur de livres et mon caissier. A la vérité, il n'avait point à choisir ; son directeur a fait des réformes, il a renvoyé tous les acteurs qu'il ne regardait pas comme indispensables, et notre pauvre ami a été de ce nombre. Ma foi ! je lui ai proposé de faire mes écritures, et il a accepté. Aujourd'hui, tu le trouveras aussi enchanté de sa nouvelle profession qu'il l'était de l'ancienne, et toujours aussi plein de probité, de zèle et d'obligeance que par le passé.

— Je vois, fit observer Pierre, que tu as beaucoup de travail, puisqu'il te faut un commis.

— Oui, j'ai étendu la clientèle que m'avait laissée le

papa Fournier. Du reste, il n'y a que les paresseux, vois-tu, qui ne réussissent à rien ; c'est pas pour toi que je dis ça, au contraire ; car je pense que tu es maintenant bien disposé à réparer le temps perdu.

— Certainement !

— Hé bien, comme je te le disais tout à l'heure, je crois avoir trouvé ce qu'il te faut. J'ai des entreprises dans différents quartiers de Paris ; je ne puis veiller à tout, et j'aurais besoin d'un homme qui, en se promenant, allât d'un endroit à un autre pour savoir ce que font les ouvriers. Tu as toujours été un peu flâneur ; il me semble que cet emploi t'irait ; qu'en penses-tu ?

— Sans doute.

— Alors, dès aujourd'hui il est à toi. Je ne retarde jamais, moi, ce qui peut se faire sur-le-champ ; tu vas me suivre, j'ai une chambre à ta disposition ; tu mangeras avec moi, ainsi que M. Alexandre, et nous vivrons comme trois frères... Allons ! c'est convenu, partons sur-le-champ.

En parlant ainsi, Antoine s'était levé ; mais Rouvière éleva mille objections. Il parla de la nécessité de régler quelques affaires, de recevoir des amis, d'arrêter ses comptes.

— Soit, lui dit le menuisier ; tu feras tout cela à la maison aussi bien qu'ici. Cette mansarde est froide, triste ; tu seras mieux chez moi, et je veux t'emmener.

— Je puis à peine marcher, tu le vois.

— Alors nous prendrons une voiture.

— Il est trop tard pour y aller ce soir.

— J'ai fait préparer ta chambre ; M. Alexandre nous attend.

Pierre luttait encore quelque temps, mais en vain ; Antoine tenait à son idée, et le vin lui avait donné une expansion, une activité auxquelles il était impossible de résister. Rouvière, au contraire, qui avait beaucoup bu pour s'étourdir et se donner une contenance pendant le repas, était hébété par une demi-ivresse. Il se laissa donc traîner, en refusant toujours ; jusque dans la rue où son compagnon chercha vainement un fiacre...

— Allons plus loin, dit Antoine, nous en trouverons.

Mais l'heure était trop avancée, et les cochers avaient depuis long-temps abandonné leur station...

— Marchons toujours, répétait le menuisier, nous rencontrerons quelque voiture de retour que nous arrêterons. Appuie-toi sur moi, et n'aie pas peur.

Rouvière fut traîné ainsi jusqu'au quartier du Temple, où demeurait l'entrepreneur : arrivé là, il comprit qu'il ne pouvait plus reculer, et ses objections cessèrent. Ils atteignirent la rue des Quatre-Fils, et enfin le chantier d'Antoine... Rouvière se soutenait à peine ; il avait froid dans les cheveux et sa respiration était haletante. Cependant le menuisier ouvrit la porte de la cour, et fit entrer son compagnon ; mais à peine eurent-ils avancé de quelques pas, qu'un cri affreux se fit entendre. Pierre fut obligé de s'appuyer au mur pour ne point tomber.

— Qu'est-ce que cela ? demanda l'entrepreneur effrayé...

Le même cri retentit une seconde fois.

— Dieu ! on assassine quelqu'un chez moi !

Antoine s'était élancé vers la maison dont la porte se trouvait ouverte, mais deux hommes qui sortaient en courant le heurtèrent avec tant de violence, qu'il fut renversé du choc.

— A moi ! Pierre ! cria-t-il ; au voleur ! à l'assassin !

Pierre, égaré, se dirigea à tâtons vers la maison, et y arriva au moment où le menuisier se relevait. Des gémissements plaintifs vinrent alors frapper leurs oreilles. Antoine courut à sa chambre, alluma une lanterne, et monta à l'étage supérieur d'où partaient les plaintes. Ils trouvèrent M. Alexandre baigné dans son sang, et tenant encore entre ses doigts crispés des fragments du porte-

feuille dans lequel les soixante mille francs du père Fournier avaient été renfermés

— Les misérables l'ont assassiné ! s'écria Antoine... Rouvière !... du secours ! va chercher du secours !

Mais Rouvière n'était déjà plus là : à l'aspect du cadavre, il avait jeté un grand cri, et avait pris la fuite. Comme il ouvrait la porte du chantier, il se trouva face à face avec Durand.

— Malheureux ! dit celui-ci en le saisissant par le bras, tu as failli nous faire prendre ; pourquoi es-tu revenu avec Antoine ?

— Laissez-moi ! dit Pierre éperdu... Vos mains sont encore pleines de sang.

Durand le lâcha, et il disparut dans la rue du Chaume.

§ 5.

Pierre avait complètement perdu la tête : cependant une sorte d'instinct le ramena chez lui. Il monta à sa mansarde comme un insensé et se jeta sur son lit. Jusqu'alors il avait marché dans la vie sans regarder en arrière ; et même, il faut le dire, sans ressentir de véritables remords ; mais la vue du sang l'avait terrifié. Cette fois, il avait pour ainsi dire palpé le crime ! Il ne s'agissait plus ici de la violation de conventions sociales plus ou moins contestables. Un homme avait été tué ! ce n'était point la conscience qui se révoltait, mais l'être tout entier ; ce n'était point de l'argent que l'on avait volé, mais une vie ! Pierre n'avait point habitué sa pensée à cette face du crime ; ses instincts étaient lâches, mais doux : il eut horreur de ce meurtre auquel il venait de prendre une part indirecte. Puis après l'horreur vint l'épouvante ! N'allait-on pas lui demander compte de la mort d'Alexandre ? Ses refus de suivre Antoine ; sa fuite à la découverte du crime ; tout avait dû faire naître des soupçons. Durand ou quelqu'un de ses compagnons pouvait d'ailleurs être pris, déclarer la vérité, et le conduire à l'échafaud !

Rouvière devint fou à cette pensée, il se dit que le seul moyen d'échapper c'était de prévenir toute accusation en dénonçant lui-même le coupable ; en déclarant qu'il n'avait été entre leurs mains qu'un instrument aveugle et innocent ; il se mettrait ainsi d'avance à l'abri des aveux de Durand et de ses complices.

Une fois que cette idée lui fut venue, il se hâta de l'exécuter sans réfléchir davantage, et écrivit à Antoine une lettre ainsi conçue :

« Je suis bien malheureux ! je connais les misérables qui » se sont introduits chez toi, et je les ai servis sans le vouloir. » C'est d'après le conseil de l'un d'eux que je t'ai écrit de » venir me voir ; j'étais loin de me douter que l'on profi- » terait de ton absence pour consommer le crime qui a été » commis. — Viens me voir, et je te ferai tout connaître ; » seulement ne me perds pas. PIERRE. »

Rouvière remit cette lettre à son portier, avec ordre de la porter sur-le-champ à son adresse. Son accablement était si profond qu'il n'avait pu se décider à se rendre lui-même chez le jeune entrepreneur ; il ne pouvait penser d'ailleurs à paraître dans les rues le jour ; la foule lui faisait peur ; il lui semblait que l'on allait voir sur ses habits des traces de meurtre, et crier à l'assassin.

Une partie du jour s'écoula sans qu'Antoine parût : heureusement que Pierre, auquel sa blessure et les émotions de la veille avaient donné une forte fièvre, ne compta point exactement les heures ; mais vers le soir, la crise étant passée, il put rassembler ses idées, et il commença à s'étonner de ce long retard. Il allait essayer de se lever pour s'informer au portier, lorsque l'on frappa à sa porte. Un inconnu entra.

— Je viens vous chercher de la part de M. Antoine. dit-il à Rouvière.

— Pourquoi ne vient-il pas lui-même ?

— Il arrive de Versailles, accablé de fatigue et désespéré. Il n'a point eu le courage de venir jusqu'ici, et il vous prie de le rejoindre. Une voiture nous attend en bas.

Quoique surpris, Rouvière, qui ne voyait pas le moyen de refuser, se leva lentement et suivit l'inconnu. Tous deux montèrent en fiacre. Il faisait déjà nuit, et la faiblesse, jointe au mouvement de la voiture, jetèrent bientôt Pierre dans une sorte de somnolence. Enfin la voiture s'arrêta. Rouvière, éveillé en sursaut, descendit appuyé sur son compagnon. Il s'aperçut presque aussitôt qu'il n'était point dans la rue des Quatre-Fils, mais dans une venelle obscure, et devant une maison de mauvaise apparence.

— Où me menez-vous ? dit-il en s'arrêtant.

Ses yeux tombèrent alors sur le cocher qui se trouvait à côté de lui.

— Durand ! s'écria-t-il épouvanté.

Il n'eut point le temps d'en dire davantage : des bras vigoureux le saisirent ; la maison s'ouvrit, et il y fut entraîné.

Le lendemain, Antoine se présenta au logement de Rouvière, et le demanda.

— Ah ! c'est monsieur à qui notre locataire avait écrit hier, dit le portier.

— Je n'ai point reçu de lettre.

— C'est étonnant ! Voici la chose : hier je descendais avec cette lettre, quand j'ai rencontré dans l'escalier M. Durand, un ami de M. Pierre ; je lui ai dit comme ça : Votre ami me donne une fameuse commission ; porter ça au Marais. Qu'est-ce que c'est ? qu'y m'a répondu. Je lui ai montré l'adresse ; alors il a pris la lettre en disant : Donnez, je vais justement de ce côté ; je la remettrai au particulier... Du reste, monsieur n'a pas besoin de se donner la peine de monter, car M. Rouvière n'est point rentré.

Antoine reprit le chemin de son chantier, fort triste et fort pensif. En traversant les quais, il vit la foule rassemblée.

— Le pauvre malheureux ! disait une femme : on mourrait à moins.

Antoine s'approcha.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-il à un batelier.

— Un cadavre que nous avons pêché dans la Seine, notre bourgeois.

Dans ce moment, une voix se fit entendre au milieu de la foule.

— Tiens ! je connais ce particulier-là ; c'est un grand fainéant qui était notre voisin, et dont son oncle n'a jamais pu rien faire... C'est lui qu'on appelait *monsieur Pierre* !

SAUTE, JAN DE KRAMER.

Tu as froid, tu es pauvre, tu es vieux ; saute, Jan de Kramer.

Dans ton enfance tu as aidé ton père, dans ta jeunesse tu as nourri ta mère, dans ton âge mûr tu as été la providence de ta femme et de tes enfants ; toute ta vie tu as travaillé. Quel homme a la conscience plus légère que toi ? saute, Jan de Kramer.

Ton vêtement est léger et quelque peu délabré comme ta chaumière. La bise glacée qui gémit en passant s'engouffre dans plus d'un accroc de ton habit, dans plus d'un trou de ton toit. Tandis que les riches lui ferment soigneusement leur porte, tu lui donnes asile chez toi et sur toi, pauvre homme ; saute avec la bise, saute, Jan de Kramer.

Ta femme est parfois grondeuse, tes enfants crient et se battent ; tu rentres, et avec quelques mots de bonne humeur tu apaises ta bonne femme, avec quelques gam-

bades tu réjouis tes enfants. La gaieté entre avec toi ; saute, saute, bon Jan de Kramer.

Il y a des gens qui en te voyant prennent un air de compassion et semblent penser : Vivre comme cela est-ce vivre ? Ton vieil œil malin les comprend et tu te dis : Béni soit Dieu ! J'ai eu mes plaisirs et mes peines ainsi que toute créature sous le ciel. En hiver, la glace frémit agréablement sous le patin, et un brasier de tourbe a bien son mérite. En été, le soleil est chaud, les campagnes sont vertes, les oiseaux chantent. L'hiver sera bientôt passé. Le printemps n'est pas loin ; saute, Jan de Kramer.



(Jan de Kramer, grotesque, par P. Quast.)

Il n'y a personne au monde qui ait la moindre haine contre toi, et tu aimes tout l'univers. Il est vrai que ton univers n'est pas grand et qu'il est peuplé de bonnes gens qui, du plus loin qu'ils t'aperçoivent, se prennent à sourire et à se dire entre eux : Voici Jan de Kramer. Tu te hâtes vers eux en préparant un joyeux bonjour qu'ils attendent, car tu n'es pas le moins spirituel du village. Double le pas ; saute, honnête Jan de Kramer.

Tu es un modèle de bonté et de patience, tu as conservé la candeur de l'enfance dans le vieil âge. Il y a bien des jeunes gens tristes et de riches vieillards gouteux qui voudraient sauter comme toi, ô mon bon, mon cher Jan de Kramer.

Luther disait : Le péché est comme la barbe, qui repousse toujours et qu'il faut toujours couper.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.



(Vue intérieure de l'église des Soldats, à l'hôtel royal des Invalides.)

Henri IV fut le premier roi de France qui s'occupa de former un établissement dans lequel les soldats estropiés, ou vieillis au service, pussent passer le reste de leurs jours honorablement et avec aisance. Il affecta à cette destination deux maisons contiguës, dans le faubourg Saint-Marceau, l'une dite de la *Charité chrétienne*, et l'autre de l'*Oursine*.

Louis XIII plaça, en 1634, des invalides au château de Bicêtre, qu'il érigea en Commanderie de Saint-Louis, mais dont Louis XIV disposa, en 1656, en faveur de l'Hôpital général.

Vers la même époque, une maison assez spacieuse, rue de la Lune, fut consacrée par M. et madame Berthelot

à recevoir cinquante soldats estropiés. Il y avait aussi dans la rue de Sèvres un hôpital destiné au même usage, mais seulement pour un très petit nombre d'individus.

Par une ordonnance du 24 février 1670, Louis XIV annonça l'intention de faire construire un hôtel où seraient entretenus les soldats invalides, et il assigna les fonds nécessaires aux frais de construction et à la dotation de cet établissement. Le 30 novembre 1670, les premiers fondements en furent jetés, et jusqu'à son achèvement les officiers et les soldats vétérans ou estropiés furent placés dans une vaste maison, rue du Cherche-Midi, près la Croix-Rouge. Dès 1674, le nouvel édifice était en état de recevoir des soldats. Au mois d'avril de cette année, le

roi, par un édit, lui donna des règlements, le qualifia d'*Hôtel royal des Invalides*, et établit pour directeur et administrateur général, le secrétaire d'Etat au département de la guerre.

L'église, commencée en 1673, ne fut achevée que trente ans après. Deux architectes unirent leurs talents dans cet immense travail : Libéral Bruant construisit les bâtiments d'habitation et la première église, et Jules Hardouin Mansard éleva la seconde église, ou le dôme.

Le vaste emplacement de l'Hôtel des Invalides occupe un terrain de dix-huit mille sept cent quarante-quatre toises de surface, à l'extrémité occidentale du faubourg Saint-Germain, près du Gros-Caillou.

Le corps de bâtiment, du côté de la rivière, est précédé d'une avant-cour fermée d'une grille et entourée de fossés. C'est là que sont placées les pièces d'artillerie destinées à annoncer les fêtes et les réjouissances publiques, ainsi que les événements qui intéressent l'Etat, tels que victoires remportées, etc. (Voyez, sur ceux de ces canons pris à Alger, 1835, p. 256.)

La première cour, dite Cour royale, est entourée, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, de portiques ouverts en arcades, et formant des avant-corps au milieu de chacune des quatre faces et dans les angles. L'avant-corps du fond qui conduit à l'église est décoré de deux ordres de colonnes, l'un sur l'autre; au centre est le portail de l'église surmonté de la statue en pied de Napoléon.

L'église se divise en deux parties, qui forment véritablement deux églises, celle des *soldats*, où l'on célèbre habituellement le service divin, et celle que l'on nomme l'*Eglise royale*, ou l'*Eglise du dôme*. La première a son entrée du côté du nord, au fond de la cour royale; celle du dôme a la sienne du côté du midi. C'est par le portail de celle-ci que le roi entre à l'église; ce qui lui a fait donner le nom de *Portail du roi* ou de *Porte royale*.

L'église des soldats a trente-deux toises de long sur douze de large, y compris les bas-côtés. La nef est étroite pour sa longueur; elle est décorée en arcades, entre lesquelles sont des pilastres d'ordre corinthien, couronnés d'un entablement du même ordre. Au-dessus de l'entablement sont suspendus les drapeaux conquis à différentes époques sur les ennemis de la France. Les derniers apportés ont été pris, en 1855, dans l'expédition de Mascara dirigée contre Abd-el-Kader. En 1814, on en comptait neuf cent soixante; mais à cette époque les invalides aimèrent mieux brûler ceux que nous avaient donnés les victoires de la Révolution et de l'Empire, que de les voir tomber au pouvoir des alliés.

Des deux rangs d'arcades de cette église, le premier communique aux bas-côtés, le second sert aux tribunes. Dans la nef, on voit à droite, contre un des piliers, une chaire d'un bon dessin et d'une assez belle exécution.

Au tiers environ du milieu de la nef, dans la longueur de trois arcades, est pratiqué un caveau spécialement destiné à la sépulture des gouverneurs de l'Hôtel, et par exception, à quelques célébrités militaires. Là, près des cercueils de François Le Maçon, seigneur d'Ormo, premier gouverneur, mort le 10 novembre 1678; du marquis d'Espagnac et du comte de Guilbert, morts en 1785 et 1786 (ce sont les seuls anciens que l'on connaisse, et il reste à découvrir ceux des gouverneurs qui se sont succédé pendant cent cinq ans), reposent La Riboisière, Bessières, Berruyer, Duroc, Jourdan! Là aussi sont déposés les cœurs de d'Hautpoul, Eblé, Bisson, Baraguey-d'Hilliers, Kléber!

Cette première église se distingue encore par son autel placé sous une arcade qui communique à l'église du dôme. Cet autel est orné de six colonnes torses, groupées trois à trois, dorées, garnies d'épis de blé, de pampre, de feuillages, portant des faisceaux de palmes qui, se réunissant,

soutiennent un superbe baldaquin, surmonté d'un globe et d'une croix.

Au-delà, sur la même ligne, est l'église du dôme. Les peintures et les sculptures qui la décorent sont l'ouvrage des plus habiles artistes du temps, Jouvenet, Coypel, Lafosse, Boullongne, Girardon, Coustou, Vancèlès, Coysevox, etc.

Le sol du dôme, pavé en marbre de diverses couleurs, est plus bas que celui des chapelles qui l'entourent. Le dôme a cinquante pieds de diamètre. A travers une ouverture circulaire, pratiquée au milieu de la première coupole, on voit la seconde coupole éclairée par des jours que l'on ne peut apercevoir. La troisième coupole forme la toiture extérieure.

Six chapelles sont placées autour de ce dôme. Dans l'une d'elles, le mausolée du maréchal de Turenne, transféré du Musée des monuments français, fut placé en grande cérémonie, le 23 septembre 1800; il en a été retiré en 1815 pour être reporté dans l'église de Saint-Denis.

La coupole, divisée en côtes, est chargée, dans leurs intervalles, de trophées militaires, chacun couronné par un casque dont l'ouverture sert de lucarne. Ces trophées et ces côtes en plomb, comme toute la couverture, ont été entièrement redorés en 1815. (Voyez, sur le prix de cette dorure, 1837, p. 287.) Au-dessus de la coupole est une lanterne, surmontée par une flèche très élevée et terminée par un globe et une croix.

Un caveau, placé sous le dôme, et dans lequel ont été enterrées toutes les victimes de l'attentat Fieschi, renfermait, en 1789, un dépôt d'armes considérable. Les Parisiens qui, dans les premiers jours de la révolution, cherchaient partout des armes, instruits de l'existence de ce dépôt, vinrent en foule s'en emparer: ils y enlevèrent trente mille fusils et vingt pièces de canon, et ce secours contribua efficacement à la prise de la Bastille.

En 1793, l'Hôtel des Invalides reçut le nom de *Temple de l'humanité*, et plus tard celui de *Temple de Mars*. Le 1^{er} vendémiaire an vi (22 septembre 1797), anniversaire de la fondation de la république, le Directoire s'y rendit en grande pompe, escorté par sa garde, et précédé des ministres, et son président, La Revellère-Lépaux, y prononça un discours analogue à la fête.

Dans la campagne de Prusse, en 1806, Napoléon, après la prise de Berlin, se rendit à Potsdam, visita le palais de Sans-Souci, et la chambre qu'y avait occupée le grand Frédéric, chambre meublée encore comme elle l'était à la mort de ce roi. Il y prit son épée, son cordon de l'Aigle-Noir, sa ceinture, et en fit présent aux Invalides. En 1815 il emporta avec lui ces trophées à Sainte-Hélène.

On compte à l'Hôtel des Invalides de trois mille à trois mille cinq cents soldats et officiers, tous nourris et entretenus convenablement suivant leurs grades et leurs infirmités. On calcule que la dépense moyenne pour chaque homme est de sept cents francs, tous frais compris d'administration, de nourriture et d'entretien. Il existe une succursale de l'Hôtel à Avignon, où six cents militaires peuvent être reçus.

Pour être admis aux Invalides, il faut avant tout jouir d'une pension militaire de retraite, et réunir en outre l'une ou l'autre des conditions suivantes: être amputé ou aveugle; avoir trente ans de services effectifs et soixante ans d'âge. Une dernière classe d'invalides est celle des militaires ayant des blessures qui équivalent à la perte d'un membre. Dans cette catégorie, qui est la plus rare et tout exceptionnelle, la préférence entre plusieurs candidats est accordée au plus âgé.

Dans l'intérieur des bâtiments de l'Hôtel des Invalides, les curiosités que l'on visite sont la cuisine et sa fameuse marmite; les quatre réfectoires, la pharmacie, la bibliothèque, la salle du conseil.

Là se trouve aussi la galerie des plans-reliefs des principales places fortes de France. L'origine de cette galerie,

unique dans son genre, tant pour la parfaite exécution que pour le nombre des plans-reliefs, remonte à l'année 1660. Cet établissement, dont l'utilité a été reconnue par l'Assemblée constituante (loi du 10 juillet 1794), renferme la collection des divers systèmes de fortifications anciens et modernes, et indique comment l'application en est faite aux diverses forteresses du royaume.

CRÉTINISME.

CAGOTHS DE L'OUEST ET DU MIDI DE LA FRANCE.

Les yeux petits et clignotants, la bouche grande, la lèvre pendante, le front bas, des joues flasques, s'élargissant sur un énorme goître qui cache la totalité du cou, un teint livide et basané, un air de stupidité qu'augmente encore une prononciation lente et peu distincte, la taille courte, ramassée, une complexion faible, et une attitude nonchalante : tel est le crétin du Valais ; tels sont ceux de l'ouest et du midi de la France. Qui pourrait reconnaître dans ces derniers les descendants des Goths, de ce peuple si fier, si belliqueux ? C'est cependant une origine dont témoigne l'histoire.

A la bataille de Vouglé, près Poitiers, donnée en l'an 507, les Visigoths furent défaits par les Francs. Ils y perdirent Alaric leur roi, qui, dit-on, fut tué par Clovis lui-même. Les plus éminents, les plus vaillants d'entre eux se retirèrent en Espagne : ceux qui restèrent en France se soumirent aux vainqueurs ; mais ils étaient de la secte d'Arius. Mêlés aux descendants des Alains, des Suèves, des Hérules et des Huns, et persécutés comme eux, ils se réfugièrent dans les lieux les plus inhabitables, et conséquemment les plus malsains de la France.

Confondus, ne formant plus qu'une caste abhorrée et maudite, ils y furent en proie à la plus affreuse misère, à toutes les maladies qu'elle engendre. Dans les solitudes de la petite Bretagne, et dans un âge un peu plus civilisé, à peine leur permit-on de vaquer aux professions de cordier et de tonnelier qu'ils avaient embrassées. Le parlement de Rennes fut obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. On les trouve alors désignés par les noms de *cacous* et de *caqueux* ; et les ducs de Bretagne avaient ordonné qu'ils ne parussent point sans une marque distinctive. Vers l'Aunis, on retrouvait leurs pareils cachés dans l'île de Maillezais. La Rochelle était peuplée par ces *coliberts* ou esclaves. Ils reparaissent sous le nom de *cahets* en Guienne et en Gascogne. Dans les deux Navarres, ils s'appellent quelquefois *caffos*. On les découvre enfin dans les montagnes du Béarn, de la Bigorre, des quatre Vallées et du comté de Comminges. Là ce sont ces *cagots* ou *capots* (de *caas goth*, chien de Goth) : il ne leur est permis que d'être bûcherons ou charpentiers, et ils doivent, en cas d'incendie, marcher les premiers au feu. On les donne, lègue et vend comme esclaves. Ils sont réputés ladres et infects, n'entrent à l'église que par une petite porte séparée, et y trouvent leur bénitier particulier et leur siège à part. En plusieurs lieux, les prêtres ne veulent pas les recevoir à la confession. On croit même leur faire honneur en prenant sept témoins d'entre eux pour valoir un témoignage.

Enfin, ils furent en 1460 l'objet d'une réclamation des Etats de Béarn, voulant qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues de peur d'infection, et qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque distinctive, le *pied* d'oie ou de canard.

De nos jours, les maladies cutanées dont ils étaient couverts ont disparu, et ils ne sont plus qu'un objet de compassion. Cependant, dans la Basse-Bretagne et dans les pays basques avoisinant l'Espagne, le bas peuple les

regarde encore comme une race réprouvée, et leur attribue souvent une partie des malheurs qui lui arrivent.

S'il n'y avait pas de fer, l'aimant ne se tournerait pas vers lui ;

De même, s'il n'y avait pas une autre vie, nos désirs ne l'invoqueraient pas.

ED. RICHER.

LES BOURRIQUIERS D'ÉGYPTE.

Tandis que l'Occident est sillonné de voitures, et que le chiffre de ces ingénieux moyens de transport augmente rapidement dans toutes les grandes villes d'Europe, l'Orient en est encore réduit au chameau, au cheval et au baudet. Au Caire, dans la capitale de l'Égypte, on compte à peine deux ou trois carrosses appartenant au grand-pacha, et les cabriolets de Clot-bey, Gaetani et Soliman-pacha. A Alexandrie, ville à moitié européenne, on ne voit guère qu'une trentaine d'équipages ; il est vrai qu'il n'y a pas de routes dans la campagne, et que dans les villes la plupart des rues sont trop étroites pour permettre le passage d'une voiture. Le moyen de transport le plus général, ce sont les baudets. Ceux du Caire sont renommés surtout pour leur beauté, leur force et leur patience. Dans tous les carrefours stationnent des baudets de louage sellés, sanglés, bridés ; ils sont conduits par de jeunes garçons arabes qu'on appelle *bourriquiers*.

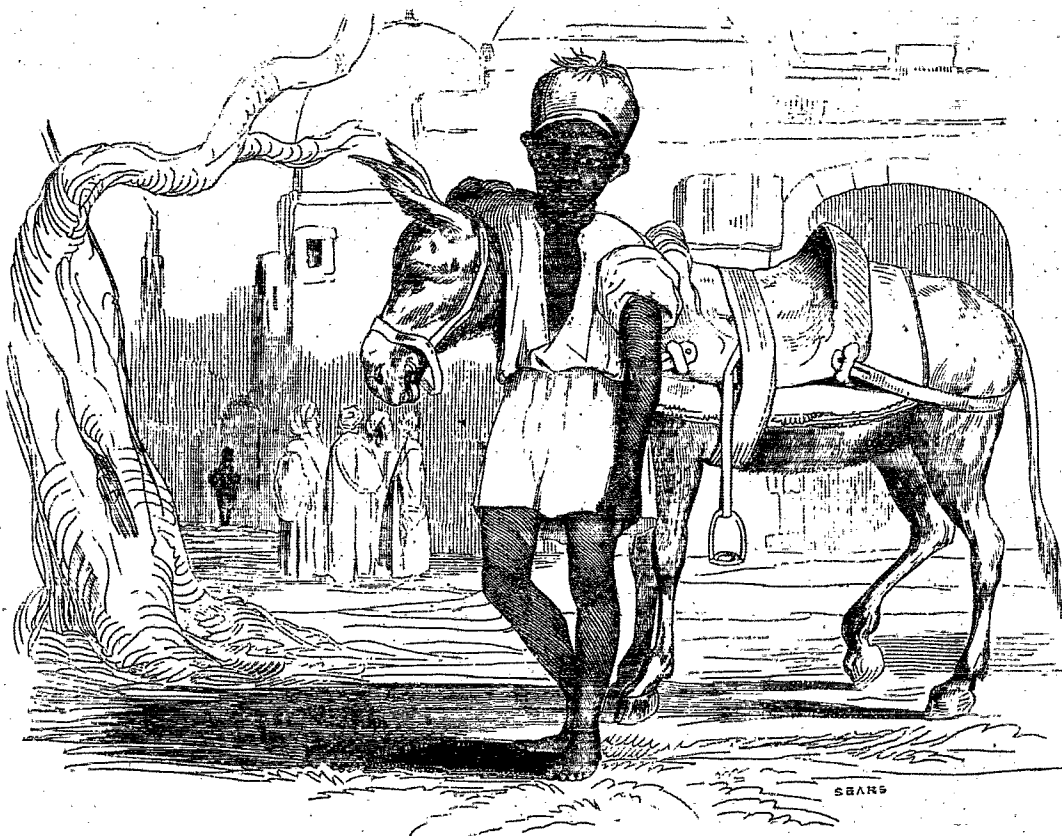
Le bourriquier est ordinairement âgé de douze à quatorze ans ; il y en a pourtant qui ont à peine sept à huit ans : quelques uns sont des hommes faits. Ils forment une corporation qui a son rang parmi les cent soixante-quatre corporations du Caire. Les chefs de la corporation sont ordinairement propriétaires des baudets, et ceux à qui ils les donnent à conduire doivent chaque jour leur en rapporter le revenu. Les bourriquiers conducteurs reçoivent une paie proportionnelle au produit qu'ils rapportent. En les associant ainsi, on a trouvé un moyen infailible pour les rendre exigeants, et les pousser à se bien faire payer ; aussi sont-ils d'une avidité insatiable ; ils crient, pleurent, se roulent à terre, pour obtenir quelques paras de plus ; ils vous poursuivent, vous jettent la monnaie que vous leur avez donnée, et vous tourmentent tellement, que vous êtes obligé quelquefois d'avoir recours au *kourbatch* : c'est pour eux un argument irrésistible ; ils mettent leur pièce de monnaie et leur langue dans leur poche, essuient leurs larmes, et s'en vont. L'Arabe, même enfant, ne semble croire à la justice que lorsqu'elle est accompagnée de la force.

Si l'on peut reprocher au bourriquier le défaut d'être intéressé, il a en revanche des qualités incontestables. Il est actif, intelligent, fidèle, vif, enjoué, obligeant. Si vous confiez à un bourriquier quelque objet, il le place dans la poche de sa chemise, et vous êtes assuré qu'il vous le rendra fidèlement. Il y a, dans la corporation, une police très sévère à cet égard, et si l'on porte plainte contre un bourriquier, il est de suite mis sous le bâton. Cette crainte salutaire les retient ; car, pauvres qu'ils sont, et désirant jouir, ils seraient naturellement portés à dérober. Mais l'Arabe est comme le Spartiate, il ne dérobe pas ce qu'on lui confie ; il soustrait ce que l'on néglige, ce qu'il trouve, ce qu'on ne surveille pas. Au reste, le long de la route, le bourriquier causera avec vous, vous fera des contes, chantera, passera son bras sur la croupe du baudet pour vous retenir dans les pas scabreux, et aura pour vous toutes sortes d'égards et de prévenances.

Le bourriquier est vêtu d'une chemise de toile bleue qu'il relève jusqu'au genou, au moyen d'une ceinture en

laine rouge ; il porte ordinairement à la tête un *tarbouch* usé, et quelquefois un simple *taki* de toile. Ses jambes sont nues, et ses pieds, qui trottent autant que ceux de son baudet, n'ont aucune chaussure : aussi, les bourriquiers acquièrent-ils une agilité et une force surprenantes. J'en ai

vu un, à peine âgé de 6 à 7 ans, qui nous conduisit du Kaire à Zakkara (il y a environ 5 lieues), et qui le lendemain fit de nouveau cette course au retour. Les bourriquiers d'Alexandrie font le trajet de cette ville à Rosette (15 lieues environ) sans se reposer. Le bourriquier, comme le fellah,



(Bourriquier égyptien.)

ne mange presque rien ; quelque peu de *dourah* grillé au four, quelques fèves cuites à l'eau, quelques pastèques, quelques légumes verts, voilà sa nourriture. Il prend souvent son repas en trottant derrière son baudet. Quand il n'est pas en course, il stationne appuyé sur sa bête, joue, dort ou fume ; à l'heure de la chaleur, après avoir dessanglé son baudet, qui se roule librement dans le sable, il fait sa méridienne à l'ombre.

Dans les courses à baudet, le principal office du bourriquier est de courir derrière l'animal, de le stimuler quand il ralentit son trot, et de crier dans les rues populeuses : *A droite ! à gauche ! prenez garde !* Aussi, le bourriquier porte-t-il toujours à la main une baguette de palmier, signe et instrument de sa fonction. Quand le baudet est rétif, le bourriquier frappe à coups redoublés ; il crie, il se fâche ; mais en s'adressant à son quadrupède, jamais il ne prononce le nom de Dieu. Au reste, le bourriquier a le plus grand soin de son baudet ; l'habitude de trotter avec lui et de partager ses fatigues lui inspire une sorte d'attachement ; après une longue course, il dessangle son quadrupède, le mène boire, lui donne à manger avant de songer à allumer son *chybouk* et à faire *kirf*. Et puis, le maître des baudets a l'œil ouvert, et s'il savait que l'on n'a pas eu soin de ses bêtes, il pourrait bien à son tour battre le bourriquier négligent. Ces bonnes gens tiennent naturellement à ce que leurs baudets leur rapportent beaucoup et durent le plus long-temps possible. Aussi trouve-t-on au Kaire de ces baudets de louage tellement vieux et usés, qu'ils ne cheminent qu'à force de coups, et qu'il leur arrive souvent de faire des chutes. Heureusement la ville n'est pas pavée, et une chute sur une terre humide et sablonneuse offre peu

de danger. Quand les bourriquiers conduisent des femmes, et surtout des dames européennes, ils ont pour elles les attentions les plus délicates : l'Arabe tient cette galanterie des beaux temps de la civilisation musulmane, et elle se montre chez ces jeunes garçons comme un instinct naturel. Le bourriquier est d'ailleurs plus sérieux par caractère et moins porté à faire des espiègleries que le gamin de Paris.

On compte, dans la ville du Kaire. . .	6 000 bourriquiers
à Boulak	500
au Vieux-Kaire.	400
à Alexandrie	600
à Rosette	200
à Damiette	300
Total.	8 000

On voit peu de bourriquiers exercer cette industrie pendant toute leur vie : c'est ordinairement le lot des jeunes garçons, qui, par cet exercice, se développent, se fortifient, et deviennent capables des travaux les plus pénibles. Bien qu'attaché à sa corporation, le bourriquier n'est pas tellement à demeure, qu'il ne vous transporte sur son baudet d'une ville à une autre, par exemple d'Alexandrie au Kaire, si vous le payez bien. En général, les corporations de bourriquiers, chameliers, mariniers, saïs, coureurs, n'obligent pas les individus qui en font partie à séjourner dans le même lieu. Ainsi, un bourriquier de Damiette peut très bien aller se faire bourriquier à Alexandrie, au Kaire ; seulement, en passant d'une ville à l'autre, il n'aura pas affaire à la même corporation, aux mêmes propriétaires de baudets. Comme cette profession n'exige pas un long apprentis-

sage, et qu'il suffit d'avoir de bonnes jambes, de savoir prendre soin d'un baudet, et de connaître la ville et ses environs, les corporations de bourriquiers se recrutent ordinairement d'enfants de fellahs, qui viennent dans les villes chercher à gagner quelque argent. C'est quelquefois pour eux un moyen de parvenir à une haute position sociale. En effet, si un bourriquier plaît à quelque bey, à quelque pacha, il le prend dans sa maison, en fait son domestique, son homme d'affaires. Sous ce rapport, les musulmans n'ont aucune espèce de préjugé. Quand Mohamet-Ali voulut peupler ses écoles, c'est parmi les bourriquiers qu'il fit la presse; on les prit à leurs baudets, au milieu des rues et des carrefours, pour les placer d'abord dans des écoles élémentaires, puis dans des écoles de mathématiques ou de médecine; plusieurs deviendront peut-être des hommes distingués.

CHANT DU BOURRIQUIER ÉGYPTIEN.

De la colonne de Pompée¹
A l'aiguille de Cléopâtre,
Du village de Rass-el-Tinn²
Au jardin de Moharrim-Bey³,
J'ai couru tout le jour
Sous un soleil brûlant;
Et maintenant voici l'asr⁴,
Le soleil descend,
L'ombre des palmiers et des minarets s'allonge
La mer bleuit et le vent fraîchit.
Hé, hé, hé! trotte, mon baudet;
Tu as quatre jambes,
Je n'en ai que deux,
Et je trotte mieux que toi.

Nous aurons encore à porter
De sveltes Européennes,
Au visage rose comme le maghrûb⁵,
Aux yeux bleus comme la mer d'Alexandrie,
Et de blanches Coptes⁶,
Enveloppées du habbara de soie noire,
Se gonflant au vent
Comme les voiles des frégates.
Tu seras caressé par ces belles houris,
Leur main s'appuiera sur mon épaule
Hé, hé, hé, etc.

Où vas-tu, gentil bourriquier?
J'aime tes jambes nues,
Qui te portent si légèrement;
J'aime quand tu les croises
Debout, incliné sur ta baguette
J'aime ta chemise bleue,
Descendant jusqu'au genou,
Et ta ceinture rouge,
Serrant ton corps souple,
Et le flot de ton tarbouch,
Suivant les gracieux mouvements de ta tête
Hé, hé, hé, etc.

Viens, je monterai sur ton baudet,
Nous irons sur les bords du canal,
Dans les canniers frais et touffus,
Dont les feuilles frémissent
Aux brises de l'après-midi.
Nous nous reposerons près du ruisseau
Qu'alimente la sakie au cri aigu.
Non loin des citronniers en fleurs;

¹ Voyez 1834, p. 337.

² Le cap du Figuier, où est situé le palais habité par le pacha pendant l'été.

³ Moharrim-Bey, le gendre du pacha.

⁴ La partie du jour qui correspond à trois heures.

⁵ Le couchant.

⁶ Les Coptes descendent des anciens Egyptiens. Ils sont chrétiens, et généralement employés dans les administrations. Leurs femmes sortent plus librement que les autres femmes turques; elles ne sortent qu'enveloppées du *habbara*, large pièce de soie sans forme

Et des dattiers balancés par le vent.
Hé, hé, hé, etc.

De la colonne de Pompée
A l'aiguille de Cléopâtre, etc., etc.

HIVERS RIGoureux.*

AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

596. — L'an de Rome 558 (596 avant J.-C.), l'Italie et surtout le Latium souffrirent d'un hiver très long et très rigoureux. Tite-Live raconte que la neige fut très abondante, et que le froid fut si vif que les communications des routes et la navigation du Tibre furent interceptées.

270. — L'an 484 de Rome, la neige resta quarante jours sur la terre, à une prodigieuse hauteur, dans la place de Rome, et le Tibre fut glacé à une grande profondeur.

177. — Tacite rapporte que l'an de Rome 177 toute l'armée resta campée du côté de l'Arménie. Plusieurs soldats eurent des membres gelés, et l'on trouva des sentinelles mortes de froid. On remarqua surtout un soldat qui portait des fascines, et dont les mains se crispèrent si violemment qu'elles restèrent collées au bois, s'étant détachées des bras qu'elles laissèrent mutilés. Le général Corbulon, vêtu légèrement, la tête nue, se trouvait de toutes les marches et de tous les travaux. Il donnait des éloges aux braves, des consolations aux faibles, l'exemple à tous.

66. — A l'embouchure des Palus-Méotides (mer de Zabache), un des généraux de Mithridate défit sur la glace la cavalerie des Barbares précisément à l'endroit où, en été, ils furent vaincus dans un combat naval.

DEPUIS L'ÈRE VULGAIRE.

400. — La mer Noire fut entièrement gelée.

462. — Le Danube gela, et Théodone le traversa sur la glace pour aller venger la mort de son frère en Souabe.

747. — L'hiver fut violent dans la Thrace et du côté de Constantinople; les chevaux et les chameaux de l'armée des Sarrasins périrent pour la plupart.

765. — La mer Noire et les Dardanelles furent gelées. Il y avait sur quelques points plus de cinquante pieds de neige.

821. — Des chariots pesamment chargés purent traverser le Danube, l'Elbe et la Seine sur la glace pendant plus d'un mois.

859. — La mer Adriatique gela de telle sorte qu'on pouvait aller à pied de la terre ferme à Venise.

874. — Depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de mars, il tomba de la neige: les forêts devinrent inaccessibles et le peuple ne put se procurer du bois.

1155. — Le Pô fut gelé depuis Crémone jusqu'à la mer; le vin gela dans les caves, et l'action du froid fit éclater les arbres avec grand bruit.

1234. — Des voitures chargées traversèrent l'Adriatique sur la glace en face de Venise.

1281. — En Autriche, beaucoup de maisons furent totalement ensevelies sous la neige. A Paris, il y eut une inondation très forte.

1516. — Le froid fit périr toutes les semences dans la terre: la famine fit mourir beaucoup de monde.

1525. — Les voyageurs à pied ou à cheval allaient sur la glace du Danemarck à Lubeck et à Dantzick.

* Ces notes sont en partie extraites d'un livre curieux publié en 1821 sous ce titre: *Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux*, depuis 396 ans av. J.-C. jusqu'en 1820 inclusivement, par G. P.

1525. — A Paris, les glaces au dégel firent écrouler tous les ponts.

1554. — Toutes les rivières d'Italie furent gelées.

1408. — L'hiver de cette année fut surnommé le *grand hiver*. Le greffier du parlement de Paris a rapporté sur ses registres que la saison était si rigoureuse qu'il ne lui fut pas possible d'enregistrer les arrêts, et que l'encre gelait dans sa plume de trois mots en trois mots, malgré le grand feu qu'on entretenait continuellement dans les chambres. Tous les moulins qui étaient sur les rivières furent arrêtés ; il fallut obliger les habitants des campagnes voisines à voiturier sur des chariots, du bois et des farines. Le temps commença à devenir plus doux le 27 janvier ; mais le dégel causa des ravages affreux par le débordement des rivières. A Paris, lorsque la glace se rompit, on vit se mettre en mouvement et flotter un seul glaçon de trois cents pieds de long. Il y avait alors beaucoup de maisons construites sur les ponts, et les ponts furent tous violemment attaqués. Il y logeait quantité de marchands et d'ouvriers, comme teinturiers, écrivains, barbiers, couturiers, éperonniers, fourbisseurs, fripiers, tapissiers, brodeurs, luthiers, libraires, chaussetiers, etc. Le petit pont de bois joignant le Châtelet, et le pont Saint-Michel, appelé alors le Pont-Neuf, furent renversés. Heureusement il ne périt personne, parce que la chute des ponts et des maisons qu'on redoutait eut lieu pendant le jour.

1420. — Les pauvres pendant cet hiver furent réduits à dévorer les plus vils aliments. Les voix plaintives, dit un historien, répétaient dans l'horreur des ténèbres, ces effrayantes exclamations : « Hélas ! je meurs de froid ! j'expire de faim ! » Dans plusieurs quartiers de Paris, on ne voyait qu'édifices déserts ou tombant en ruine.

1422. — Cet hiver fut très rigoureux. Voici la description qu'en a donnée un ancien auteur :

« MCCCXXII, janvier, douzième jour, fist le plus aspre froit que homme eust vu faire ; car il gela si terriblement qu'en moins de trois jours le vinaigre, le vergus geloient dedans les celliers, et pendoient les glaçons es voultres des caves... Il faisoit si tres froit que personne ne faisoit quelque labour que soultier, croquer (sauter, croquer), jouer à la pelote ou autres jeux pour soy eschauffer ; et vray est qu'elle fust si forte qu'elle dura en glaçons, en cours, en rues, près des fontaines, jusque la Nostre-Dame en mars. Et vray est que les coqs et gelines avoient les crestes gelées jusques à la teste. »

1455. — Cet hiver, dit Félibien, fut précédé par un vent terrible qui s'éleva le 7 octobre et dura près de neuf heures. Des maisons sans nombre furent renversées dans Paris, et à la campagne une infinité d'arbres furent déracinés. On en compta plus de trois cents renversés dans le seul bois de Vincennes. La gelée commença le 31 décembre et continua pendant deux mois et vingt-un jours. Il neigea près de quarante jours consécutifs. Il fut ordonné d'enlever la neige des rues et de la porter à la place de Grève ; mais on n'y pouvait suffire. On a remarqué comme une chose singulière que, dans le tronc d'un seul arbre, il se trouva plus de cent quarante oiseaux morts de froid.

1458. — Aeneas Sylvius et Marcel rapportent que le Danube s'étant glacé de l'un à l'autre bord, une armée de quarante mille hommes y campa sur la glace.

1468. — Philippe de Comines dit que, pendant cet hiver, les gens du duc de Bourgogne se rendant au-delà de Liège, « il vit des choses incroyables de froid. Par trois fois fut départy (distribué) le vin qu'on donnoit chez le duc, pour les gens qui en demandoient, à coups de cognée ; car il étoit gelé dedans les pipes, et falloir rompre le glaçon qui étoit entier, et en faire des pièces que les gens mettoient en un chapeau ou en un panier, ainsi qu'ils vouloient. »

1668. — Cette année fut aussi long-temps appelée l'année

du *grand hiver*. Mézeray, le journal de Henri IV, rapportent qu'il périt un grand nombre de personnes par le froid. Le 25 janvier, le pain qu'on servit à Henri IV fut gelé, et il ne voulut pas qu'on le dégêlât.

1658. — Dans cet hiver, l'eau du port de Marseille gela autour des galères ; et l'année suivante, vers la fin de juin, la gelée détruisit toutes les récoltes de la Bourgogne.

1657 à 1658. — Sur la mer Baltique, dans un trajet de cinq à six lieues, Charles X, roi de Suède, fit passer de Fionie en Zélande, sur la glace, toute son armée, la cavalerie, l'artillerie, les caissons, les bagages, etc. A Paris, le pont Marie fut détruit ainsi que vingt-deux maisons construites dessus.

1709. — Duhamel et Buffon assurent que cet hiver eut des suites tellement désastreuses, qu'on en apercevait encore les effets vingt-cinq ans après. On trouva, tant à la ville qu'à la campagne, plusieurs personnes mortes de froid. Tous les blés périrent, et on fut contraint de labourer de nouveau les terres au printemps. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant plusieurs mois. Plusieurs nobles familles, à Versailles même, se nourrirent d'avoine : madame de Maintenon en donna l'exemple. Que l'on se figure la misère du peuple, quand les grands, à la cour, étaient réduits à cette extrémité ! Ce fut cette année que Louis XIV vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or (ce qui fait environ huit cent mille francs de notre monnaie actuelle) ; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie.

Jamerei-Duval raconte l'état déplorable où il s'est trouvé pendant cet affreux hiver. Il avait alors quinze ans. Pauvre mendiant, sans ressource, sans feu, attaqué de la petite-vérole, il ne trouva d'abri que dans une étable où l'haleine des moutons et la chaleur du fumier lui sauvèrent la vie. « Pendant que j'étais comme inhumé dans l'infection et la pourriture, dit Duval, l'hiver continuait à désoler la campagne par les plus terribles dévastations. Derrière la bergerie, il y avait plusieurs touffes de noyers et de chênes fort élevés, qui étendaient leurs branches sur le toit qui me couvrait. Je passais peu de nuits sans être éveillé par des bruits subits et impétueux pareils à ceux du tonnerre ou de l'artillerie ; et quand, au matin, je m'informais de la cause d'un tel fracas, on m'apprenait que l'apreté de la gelée avait été si véhémement, que des pierres d'une grosseur énorme en avaient été brisées en pièces, et que plusieurs chênes, noyers et autres arbres, s'étaient éclatés et fendus jusqu'aux racines. Enfin, tout ce que la terre produit pour l'aliment de l'homme, sans même en excepter les arbres fruitiers de la plus solide consistance, avait été détruits par la force et la pénétrante activité de la gelée. »

1716. — On vit à Londres beaucoup de boutiques établies sur la Tamise.

1740. — La Tamise fut totalement prise. Le peuple de Londres construisit, dit-on, sur la glace une cuisine spacieuse, dans laquelle on fit rôtir un bœuf entier.

A Saint-Petersbourg, on construisit un palais de glace au-dessus duquel étaient six canons également de glace, chargés chacun d'un quarteron de poudre et d'un boulet. On les tira sans faire éclater la glace.

1776. — Louis XVI fit supprimer les sentinelles du château de Versailles : il en fit ouvrir toutes les cuisines aux pauvres. A Paris, on alluma de grands feux dans les rues. Plusieurs cloches se cassèrent en sonnant : les pendules s'arrêtèrent dans les appartements ; le vin gela dans les caves. On vit des volées de perdrix s'abattre aux Tuileries. Au mois de mai, on trouva dans l'emplacement clos où l'on construisait la Comédie-Française, un lièvre qui s'y était réfugié pendant l'hiver.

1785 à 1784. — A Paris, on alluma encore cette année des feux publics dans les différents quartiers pour chauffer

les pauvres. A la barrière des Sergents, on éleva une statue de neige représentant Louis XVI, en reconnaissance des secours qu'il avait fait distribuer.

1788 à 1789. — Cet hiver fut très rigoureux à la fois par la durée et par l'intensité du froid. Le 31 décembre, le thermomètre de l'Observatoire de Paris marqua 48 degrés et demi. La classe indigente succombait à l'excès du froid et à l'excès de la misère. Il y eut famine. La détresse populaire ne fut pas sans influence sur les premiers soulèvements de la révolution.

1794 à 1795. — A la faveur des glaces, les Français s'emparèrent de la Hollande sous le commandement de Pichegru. Un détachement de cavalerie traversa le Texel, et fit la flotte hollandaise prisonnière.

1812. — La désastreuse retraite de Moscou rend cet hiver tristement célèbre.

1820. — Beaucoup de personnes furent trouvées mortes de froid sur les routes.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, une débâcle violente commença sur la Seine à Paris, et elle ne finit que le 20 au soir. Des milliers de spectateurs étaient rassemblés sur les quais de Paris. Le lendemain, on vit passer à cinq heures du matin, sous les ponts de Paris, un moulin de Melun que la force des eaux avait entraîné.

1829. — Les souffrances des classes pauvres, pendant cet hiver, sont encore présentes au souvenir de nos lecteurs. A Paris, le thermomètre a marqué 46 degrés.

L'hiver de 1858 sera compté parmi les hivers rigoureux.

Sur le nom GUILLAUME. — En 1500, un chevalier nommé Guillaume Le Breton, se trouvant à Rouen le jour de la saint Guillaume, invita à un banquet tous les chevaliers de son nom; ce nom était alors si commun, qu'il se trouva trois cents convives.

Suivant M. Roquefort, les noms Guillemain, Guillemot, Guillemot, Guillot, Guyot, Quillot, Quillet, Willaume, Willemin, sont des transformations du nom Guillaume.

Eclaireurs du genre humain. — Il ne faut pas prendre légèrement l'alarme dans cette vie. Nous envoyons des hommes reconnaître ce qui se passe, mais nous choisissons mal nos espions; nous envoyons des lâches qui, sur le moindre bruit qu'ils ont entendu, et ayant eu peur de leur ombre, reviennent à nous tout effrayés: Voilà, disent-ils, la mort, l'exil, la calomnie, la pauvreté qui s'avancent. — Mes amis, parlez pour vous. Nous sommes des sots d'avoir si mal choisi pour être bien informés. Diogène, qui a été reconnaître avant vous, nous a fait un rapport bien différent; il nous a dit que la mort n'est point un mal, quand elle n'est point honteuse; que la calomnie n'est qu'un bruit de gens insensés. Mais qu'a-t-il dit du travail, de la douleur, de la pauvreté? Il a dit que « c'était un exercice préférable à la robe bordée de pourpre. » En un mot, nous a-t-il dit, « Je n'ai point trouvé d'ennemi, tout est tranquille, et vous n'avez qu'à me regarder. Ai-je été battu? Suis-je blessé? Ai-je pris la fuite? » Voilà les espions qu'il faut envoyer. Ils nous rapporteront tous que nous n'avons à craindre que nous-mêmes. EPICTÈTE.

Un caprice de Charlemagne. — Une chronique (Chronicon novaliciense, lib. III, cap. 14) raconte que « Charlemagne avait donné à un musicien qui l'avait guidé dans sa marche en Italie contre les Lombards un droit singulier: il devait monter sur une haute montagne, y donner fortement du cor, et aussi loin que porterait le son, aussi loin, terre et gens, tout serait à lui. Le donneur de cor sonne en effet, puis il descend de la montagne, parcourt terres et villages et à chaque homme qu'il rencontre il de-

mande: As-tu entendu le cor? Si l'autre répondait: Oui, il lui appliquait un soufflet, en disant: Tu es mon homme. De là le nom de *Transcornati* que portèrent long-temps les descendants de ces gens-là. »

BATEAUX A VAPEUR.

HISTOIRE DES BATEAUX A VAPEUR. — LEUR MOUVEMENT ACTUEL EN EUROPE. — STATISTIQUE.

Un simple ouvrier serrurier anglais, appelé Newcomen, a fait subir à l'industrie une révolution complète, en inventant, vers la fin du XVII^e siècle, le procédé au moyen duquel la vapeur d'eau est employée comme force motrice. Les machines qu'il fit construire, d'abord imparfaites comme toute invention au début, reçurent vers 1764 un perfectionnement considérable du célèbre Watt, qui était alors simple constructeur d'instruments de mathématiques à Glasgow, et qui devint bientôt riche à millions. La machine de Watt est très employée aujourd'hui en Europe; on la connaît aussi sous le nom de machine à basse pression, parce que le ressort de la vapeur que l'on développe dans ses chaudières ne surpasse guère la pression atmosphérique. Nous n'insisterons pas sur ce sujet, attendu que notre but n'est pas ici de parler d'une manière spéciale de la machine à vapeur. Il suffira d'ajouter que la machine de Watt a été modifiée elle-même. On connaît maintenant d'autres machines qui lui ressemblent beaucoup d'ailleurs, et dans lesquel les la vapeur est à haute pression, c'est-à-dire surpasse plusieurs fois la pression atmosphérique. Telles sont les machines employées sur les chemins de fer, dans lesquelles la vapeur qui s'exhale, après avoir produit son action, fait entendre un bruit semblable à des rugissements.

Nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs de l'application des machines à vapeur à la navigation, des bateaux à vapeur en un mot.

C'est à l'américain Robert Fulton que les hommes sont redevables de cette invention.

Le bateau à vapeur est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le chemin de fer de la mer; malgré vents et tempêtes, il continue sa marche dans le sens que veut suivre le pilote. Il profite du vent à l'aide des voiles, quand le vent est favorable; si le vent est contraire, sa marche est moins rapide, mais elle n'est pas arrêtée, car les roues du bateau tournent sans relâche.

Fulton, né en 1767 dans l'état de Pensylvanie, en Amérique, fut d'abord destiné à la peinture; mais il se dégoûta bien vite d'une profession pour laquelle il avait peu de vocation, et il se livra aux applications de la mécanique. Après quelques essais heureux, qui l'encouragèrent, il conçut l'idée de faire marcher un bateau par le moyen de roues faisant fonction de rames continues et mises en mouvement par une machine à vapeur; ce fut sur la Seine qu'il exécuta ses premiers essais. On était alors au commencement de l'empire; Paris célébrait presque chaque jour de nouvelles victoires; la guerre et la gloire enivraient tous les esprits; on remarquait à peine, en passant les ponts, un petit bateau, sans rames, et sans voiles visibles courant seul sur l'eau, faisant toutes sortes d'évolutions rapides. Or, ce petit bateau était le *steam-boat* (prononcez *stim-bot*), ou bateau à vapeur. Fulton, absorbé dans la contemplation des effets de sa découverte, tenait le gouvernail, et cherchait, par ses manœuvres, à fixer l'attention publique et à convaincre les incrédules. Mais d'autres intérêts préoccupaient alors les Français et leur gouvernement; on n'écouta pas les propositions de Fulton, on le traita de visionnaire. Il y avait trois siècles que Christophe Colomb avait subi à Lisbonne un jugement du même genre. Fulton se rendit en Angleterre; mais le gouvernement britannique n'était préoccupé lui-même alors que

d'une seule pensée : celle de résister d'abord à une ancienne rivale devenue menaçante, et de l'écraser ensuite. Fulton, le cœur navré, mais non abattu, alla proposer à ses compatriotes les avantages que d'autres avaient aveuglément méconnus. Il eut la satisfaction de voir ses offres accueillies, et bientôt les magnifiques fleuves de l'Amérique du Nord furent sillonnés de steam-boats. Lorsque la guerre eut cessé de désoler l'Europe, l'industrie préoccupa vivement les esprits ; le bateau à vapeur, dont l'expérience était depuis plusieurs années faite en grand aux États-Unis, fut regardé non plus comme un rêve de cerveau malade, mais comme un admirable auxiliaire pour faciliter les communications, pour effectuer les transports de voyageurs, de lettres ou de marchandises. Et en effet, le bateau à vapeur, sur les eaux à peu près dormantes, peut parcourir sans relâche jusqu'à six lieues par heure : sur mer, il fait de 3 à 4 lieues par heure moyennement. Les grandes dimensions dont il est susceptible permettent de réduire considérablement les frais de voyage. Ainsi, l'on peut aller aujourd'hui de Boulogne à Londres pour 5 francs. Le bateau à vapeur, d'abord employé sur les fleuves, le fut bientôt au service de la navigation le long des côtes. On ne saurait trop le recom-

mander pour le cabotage ou transport des marchandises entre les villes d'un même littoral : utilisé de cette manière, il est destiné à faciliter singulièrement les relations commerciales. Par les bateaux à voiles, en effet, si les vents sont contraires, un trajet que les paquebots à vapeur parcourraient en vingt-quatre ou trente heures, exigera jusqu'à vingt ou trente jours.

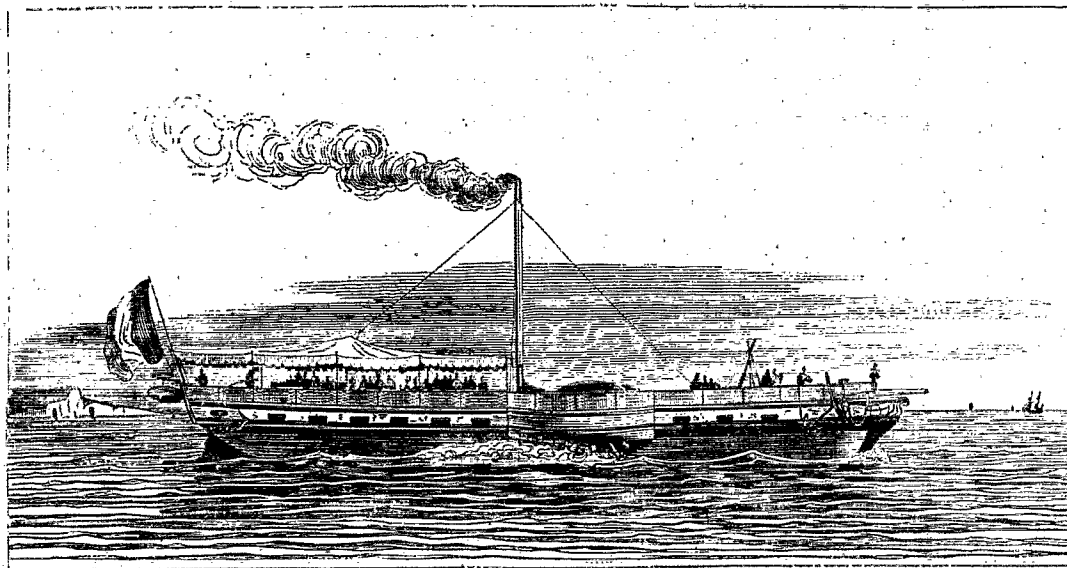
De vastes expériences se poursuivent depuis quelques années pour appliquer les bateaux à vapeur à la création de nouvelles relations commerciales et politiques entre les peuples.

L'Angleterre a une ligne de bateaux à vapeur destinée à transporter les lettres et les voyageurs de Falmouth à Lisbonne ; une autre de Falmouth à Cadix, Gibraltar, Malte, Corfou, Alexandrie.

L'Autriche a celle de Trieste à Constantinople et à Smyrne.

La mer du Nord et la Baltique sont sillonnées de bateaux à vapeur, qui vont de Londres, du Havre, de Rotterdam, à Hambourg et à Saint-Petersbourg, et qui de Saint-Petersbourg se dirigent sur Stockholm et Riga.

La France a une ligne de bateaux-postes qui lient Mar-



(Bateau à vapeur.)

seille à Alexandrie, à Smyrne, à Athènes et à Constantinople ; une autre de Toulon à Alger, à Bone et à Oran.

Les côtes de France sont sillonnées de bateaux à vapeur qui lient entre eux les principaux ports. Les relations entre l'Angleterre et la France par les bateaux à vapeur sont très multipliées ; nous commençons à nous lier de même à l'Italie et à l'Espagne.

Le nombre de bateaux à vapeur actuellement en exercice en France est d'environ cent quarante, y compris ceux de la marine royale. L'Angleterre en possède, tout compris, environ cinq cents ; l'Amérique du Nord, quatre cents.

Jusqu'ici les bateaux à vapeur n'ont pas servi à des voyages à travers l'Océan, parce que la quantité de combustible nécessaire à entretenir l'activité de la chaudière qui fournit la vapeur est très considérable, et les trajets se sont effectués jusqu'à présent de manière que le bateau restait au plus 2 ou 3 jours sans atteindre une station où il emplissait de nouveau ses magasins de charbon de terre. Mais on se prépare à tenter avec le steam-boat des voyages de long cours, et dans ce but, on construit des bateaux d'un taille gigantesque, vu l'approvisionnement énorme de charbon qu'il est indispensable de faire, puisqu'on ne s'arrêtera plus en route.

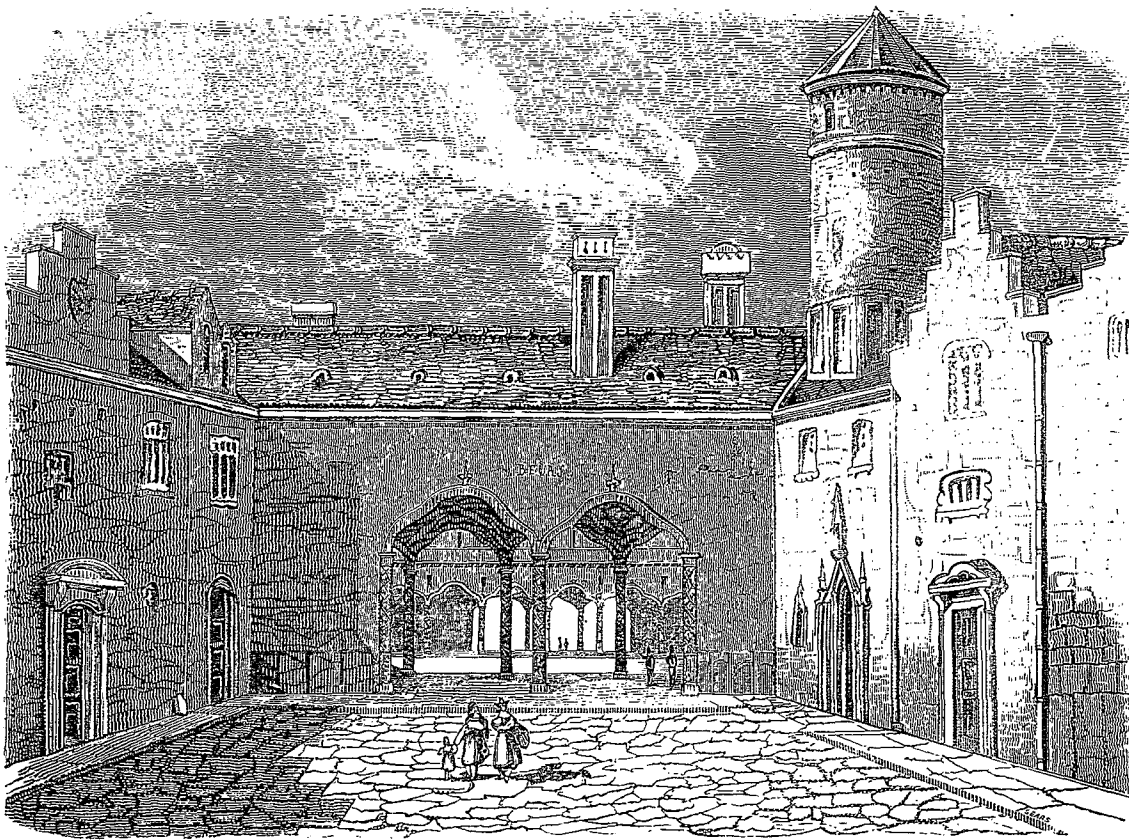
Dans quelques mois on verra s'inaugurer un service di-

rect entre l'Europe et l'Amérique. Trois immenses bateaux sont en construction, l'un à Liverpool, l'autre à Londres, le troisième à Bristol, pour commencer des voyages réguliers entre ces trois ports anglais et New-York. Le plus petit de ces steam-boats atteint les dimensions d'un vaisseau de ligne de 120 canons ; son nom est le *Grand-Occidental*. Déjà il est presque disposé au service. Il doit se mettre en route au mois de mars. On assure qu'il accomplira la traversée en 12 ou 14 jours, ce qui suppose une vitesse moyenne de 4 lieues à l'heure. Si les prévisions sont vérifiées, et tout fait penser qu'elles le seront, le commerce va redoubler d'activité et multiplier ses bienfaits. Les stagnations qui viennent assaillir, les perturbations qui résultent souvent de pertes ou de spéculations devenues malheureuses par l'incertitude d'un élément jusqu'ici indomptable, toutes ces causes de ruines et de souffrances seront de beaucoup réduites. Les classes pauvres ne peuvent manquer d'en recevoir un sensible soulagement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ANVERS.



(Vue de la bourse d'Anvers*.)

Dans le récit d'une excursion en Belgique, au mois de novembre 1855, nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs la ville d'Anvers (voyez 1856, p. 175). Nous avons aussi publié un article spécial sur la cathédrale de cette ville, et nous avons donné la gravure de son admirable clocher (voyez 1855, p. 65). Aujourd'hui nous considérerons principalement Anvers comme place de commerce.

L'origine d'Anvers est obscure et incertaine. Selon une tradition populaire, elle remonterait à un géant nommé Druon ou Antigone, qui existait du temps de Jules-César. Ce géant exigeait, dit-on, de tous les navigateurs qui montaient ou descendaient l'Escaut, la moitié de la valeur de leurs marchandises ; si on le trompait dans l'évaluation, il ne se contentait pas de confisquer la totalité de la cargaison, mais il coupait la main droite aux fraudeurs, et la jetait dans le fleuve. Or, en langue flamande, *hond* signifiant *main*, et *werpen*, *jeter*, les peuples voisins donnèrent au château du brigand le nom de *Hantwerpen*. D'après une opinion plus sûre, et adoptée par des auteurs éclairés, le nom d'Anvers, *Antwerpen*, vient des mots flamands *an* et *werpen*, qui répondent aux mots latins *ad* et *jacere*, et qui signifient *accrue*, *alluvion*. On a la preuve, en effet, que le château ou la première forteresse et une grande partie de la ville ont été bâties sur des terrains d'alluvion que le fleuve a insensiblement réunis au rivage.

Quoi qu'il en soit, la fondation d'Anvers date au moins du sixième siècle. On montre encore aux curieux deux diplômes de Rohingues, prince d'Anvers, contenant une donation par lui faite à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, bâtie par saint Amand en 641.

Au nom d'Anvers se rattache l'idée d'un ancien et vaste commerce ; il est toutefois assez difficile de déterminer

quelles étaient la nature et l'étendue du commerce de cette ville dans le temps de sa splendeur.

S'il était possible d'ajouter foi aux récits traditionnels des habitants, jadis les vaisseaux auraient été pressés sur l'Escaut, depuis l'extrémité de la ville jusqu'au-delà de la bruyère d'Hoboken, ce qui comprend l'espace d'environ une lieue et demie. De semblables exagérations n'ont pas besoin d'être discutées. Mais il est certain qu'Anvers a fait un commerce considérable dans le temps où elle était presque la seule place commerçante du Nord. Dans une harangue prononcée au parlement de Paris, en 1560, le chancelier de L'Hospital en parle comme de la ville la plus riche de l'Europe.

Cependant l'esprit demeure encore en suspens, lorsque l'on considère combien il reste peu de vestiges de cette ancienne opulence. La bourse et la maison des Ossewyls sont les seuls édifices de nature à faire admettre qu'autrefois il se soit fait un grand commerce à Anvers, et les maisons dont la construction semble remonter à cette époque éloignent toute idée de richesse et de négoce. On peut croire, dit M. d'Herbouville (préfet sous l'empire du département des Deux-Nèthes, dont Anvers était le chef-lieu), que les habitants d'Anvers, dans le temps de la prospérité de leur ville, étaient plutôt manufacturiers qu'armateurs, plutôt banquiers et commissionnaires que négociants. Les républiques d'Italie qui faisaient le commerce de l'Inde par l'Egypte et la mer Rouge, avant que Vasco de Gama eût doublé le cap de Bonne-Espérance, transportaient sans doute dans Anvers les productions de l'Asie. Ces marchandises étaient consignées aux Anversoises, ou bien les facteurs des villes Ansatiques établis dans la maison des Ossewyls qui leur servait de comptoir, les échangeaient contre celles que le Nord fournissait en abondance. Les Flamands y joignaient des toiles, des tapisseries et des draps qu'ils fabriquaient exclusivement avant qu'Elisabeth d'Angleterre, profitant avec habileté des troubles

* Voyez la bourse de Paris, 1835, p. 285 ; et la bourse de Londres, qui a été incendiée le mois dernier, 1837, p. 373.

des Pays-Bas, eût attiré dans son pays ces hommes industriels. Anvers était ainsi l'entrepôt du Nord et du Midi, et toutes les ressources du commerce et de l'industrie qui s'y trouvaient accumulées, devaient y faire refluer une grande masse de richesses.

Il est probable aussi qu'après la découverte du cap de Bonne-Espérance, les Portugais qui s'étaient emparés du commerce exclusif de l'Inde, en apportèrent également les produits dans Anvers. C'est du moins ce qu'il est permis d'inférer d'un comptoir qu'ils y avaient établi, et qui conserve encore le nom de *maison de Portugal*.

Les Anglais paraissent avoir fait de même un commerce considérable avec les Anversoises; on est porté à le penser d'après la dénomination de l'un des quais, appelé le *quai des Anglais*, et d'après celle de *Bourse anglaise*, conservée à l'emplacement où les négociants de cette nation opéraient probablement leurs échanges.

Cette opinion sur l'ancien rôle commercial d'Anvers nous paraît la plus vraisemblable, parce qu'en rendant compte de l'ancienne opulence de cette ville, elle éloigne le merveilleux d'un commerce immense dont il ne reste presque aucune trace. Elle explique encore pourquoi les Anversoises étaient si peu versés dans la marine que, lors du siège de leur ville par le duc de Parme, en 1585, ils ne surent point conduire un brûlot jusqu'au pont que ce prince avait fait jeter sur l'Escaut, et pourquoi ils furent amenés à prendre un ingénieur italien (Ginebelly) pour construire les vaisseaux destinés à détruire cet ouvrage (voyez ci-dessus, p. 24).

Conquise par nos armées et réunie à la France au commencement de la révolution, Anvers a eu beaucoup à souffrir pour son commerce des guerres de la république et de l'empire; depuis 1830 elle souffre également de l'état d'hostilité qui existe entre la Belgique et la Hollande.

Pendant la domination française, Napoléon fit construire à Anvers deux bassins, communiquant avec l'Escaut par de larges portes, et destinés à recevoir les navires qui, sans cet abri, resteraient exposés sur le fleuve aux tempêtes et aux glaces. Les plus gros vaisseaux entrent chargés dans ces bassins, dont un seul a coûté, dit-on, plus de quinze millions à construire. Deux autres bassins avaient été commencés à la même époque, pour y mettre à sec les bâtiments de guerre à réparer; mais le gouvernement belge ne s'occupe point de les terminer, et en effet, ils sont peu nécessaires à sa marine.

En général, les Anversoises sont de bonne foi dans les affaires, simples dans leurs manières, unis dans leurs mœurs; lents à donner leur confiance, lorsqu'on a réussi à l'obtenir, on peut compter sur la durée de leur attachement. Les ouvriers d'Anvers passent pour laborieux, patients et industriels.

Nous avons dit que la bourse d'Anvers était le principal monument qui témoignât de l'ancienne prospérité de son commerce.

La Bourse d'Anvers est un ancien bâtiment que les magistrats de cette ville firent bâtir, en 1591. Elle se compose principalement d'une cour découverte, entourée de galeries dans le genre des cloîtres des couvents. Ces galeries sont soutenues par des piliers en pierre bleue, ornés de lignes sculptées qui serpentent autour de chaque pilier, et d'enjolivements variés. Le dessous des voûtes des galeries est également orné d'arêtes saillantes, dans le genre de celles qu'on voit aux voûtes des églises. Les ouvertures des galeries sont en ogives découpées. Les murs intérieurs sont presque tout autour tapissés d'affiches que l'on peut ainsi lire à couvert; ce qui est plus commode que beau.

La cour n'est pas carrée, mais rectangulaire. De chaque côté, la galerie est percée au milieu par des portes également en ogives, qui servent d'issues. Vis-à-vis chacune de ces portes se prolonge perpendiculairement une

rue; et comme l'édifice est entouré de rues qui suivent la direction de ses murs, l'abord en est extrêmement facile.

Près de l'entrée, du côté de la rue principale, c'est-à-dire de la place de Mair, s'élève une petite tour en forme de clocher qui porte un petit cadran doré où l'on voit l'heure de l'intérieur de la cour.

La longueur du bâtiment est de 180 pieds, et sa largeur de 140; les piliers qui soutiennent les galeries sont au nombre de 45. Tout l'édifice est couvert en ardoises.

Au-dessous des galeries se trouvent de vastes magasins qui reçoivent toutes sortes de marchandises. L'Académie de peinture était autrefois établie dans les salles du premier étage; maintenant elles sont occupées par le tribunal de commerce.

Les négociants de la ville et les étrangers se réunissent à la Bourse tous les jours, vers l'heure de midi.

Balles de mercure. — Le mercure, ou vif argent, est, comme on sait, à l'état liquide; quand on le veut, il coule ainsi que l'eau d'un vase dans un autre; ainsi que l'eau aussi il se gèle par le froid, et alors il ressemble à de l'argent un peu bruni. Mais il faut remarquer que la température nécessaire pour faire passer le mercure à l'état dur ou solide est beaucoup plus abaissée que celle à laquelle l'eau commence à se transformer en glace. Le mercure ne se prend qu'à 40° au-dessous du zéro des thermomètres centigrades; aussi ne le voit-on guère se geler qu'en Sibérie où la température descend fréquemment à plus de 40° degrés au-dessous de zéro. Cependant, en 1836, le thermomètre étant descendu à Moscou à 45° 3/4 au-dessous de zéro, le mercure y gela. On s'amusa à tirer un fusil à balles de mercure, et ces balles percèrent des planches d'un pouce d'épaisseur. — S'il existe du mercure près des pôles il doit y être constamment à l'état solide, comme sont chez nous le plomb, le zinc, l'étain, et autres métaux facilement fusibles.

MODIFICATIONS

DANS LES ORGANES DE LA LOCOMOTION
CHEZ LES MAMMIFÈRES ET CHEZ LES OISEAUX.

Nous avons trouvé dans la Lyre* une queue si différente de celle que nous offrent la plupart des autres oiseaux, que nous avons dû nous demander si elle pouvait servir aux mêmes usages. Cette question, avons-nous dit, se lie à une question plus générale, celle des modifications qui surviennent dans les fonctions par suite d'un changement dans la forme des organes. Nous nous proposons aujourd'hui de la traiter, mais d'abord dans le cas des mammifères: nous parlerons plus tard des oiseaux.

Il s'en faut de beaucoup que nous connaissions les usages de toutes les parties dont se compose le corps d'un animal; et quoiqu'à cet égard une observation attentive, des expériences variées ingénieusement aient fini par dévoiler ce qui semblait le plus caché, il est des points qui resteront toujours enveloppés pour nous d'un profond mystère, et qui ne pourront être tout au plus qu'un objet de vagues conjectures. D'un autre côté, il est des appareils dont les fonctions sont tellement manifestes qu'elles frappent l'enfant lui-même dès qu'il est en état de réunir des idées. Bientôt voyant que, chez les animaux qui l'entourent, les parties semblables rendent des services de même nature, cet enfant généralise les rapports qu'il aperçoit entre les organes et les usages, et il s'établit dans son esprit que c'est le propre de tous les mammifères, par exemple d'être pourvus de pattes et de marcher, que c'est le propre de tous les oiseaux d'avoir des ailes et de voler. Plus tard, cependant, s'il étend le cercle de ses observations, il

* Voyez 1837, p. 321.

reconnaîtra, non sans quelque surprise, que certains mammifères sont tout-à-fait privés de la faculté de marcher, certains oiseaux absolument incapables de voler.

Il suffit en effet que chez un animal une partie s'écarte notablement, soit en plus, soit en moins, des proportions qu'elle a avec le reste du corps chez le commun des animaux de la même classe, pour qu'elle devienne impropre aux usages qu'elle remplissait chez ceux-ci. C'est ce que nous allons prouver au moyen de quelques exemples, pris des organes du mouvement dans les deux classes d'êtres dont nous avons parlé.

Chez les mammifères, il n'est pas besoin de dire quel sera le résultat d'un allongement excessif ou d'un grand raccourcissement des quatre membres à la fois ; on voit tout d'abord que l'animal haut monté, faisant de grandes enjambées, pourra, sans se donner beaucoup de peine, parcourir en peu de temps un long espace de terrain, tandis que celui qui a les pattes courtes devra, s'il veut aller également vite, multiplier ses pas et déployer toute l'énergie musculaire dont il est capable.

Le changement dans les proportions de grandeur qu'ont entre eux les membres de devant et ceux de derrière, modifie peut-être encore plus la marche, et il peut même exiger un genre de mouvements tout différent.

Examinons d'abord le cas où la disproportion est à l'avantage des membres postérieurs. Les animaux qui présentent cette disposition au plus haut degré appartiennent tous à un groupe assez peu naturel que Linné avait formé sous le nom d'*anthropomorphes* (êtres à forme humaine), groupe dans lequel on sera peut-être étonné d'appréhender que les chauves-souris se trouvaient comprises. Ce sont justement ces chauves-souris qui nous offrent le plus grand développement des membres antérieurs ; leurs doigts surtout sont démesurément longs ; mais les intervalles qui les séparent sont remplis par un prolongement de la peau, et cette peau unit aussi le bras et l'avant-bras aux flancs. Les membres antérieurs deviennent ainsi deux ailes constituées tout autrement que chez l'oiseau, mais cependant propres aux mêmes usages.

Après les chauves-souris, qui mènent en quelque sorte une vie toute aérienne, car le vol est presque leur unique mode de locomotion, viennent (toujours dans le groupe des anthropomorphes) d'autres mammifères qui font habituellement leurs demeures sur les arbres : certains grands singes, tels que les orangs, les gibbons ; puis les deux espèces de paresseux. Tous ces animaux placés sur le sol, n'y marchent qu'avec peine et maladroitement. Le jeune orang que nous avons vu à la ménagerie du Muséum se roulait vers le lieu où il voulait aller, plutôt que de cheminer sur deux ou quatre pattes ; quelquefois aussi il s'avavançait à l'aide de ses deux longs bras qui lui servaient comme de béquilles. L'allure du paresseux à terre est encore plus misérable ; il allonge ses bras l'un après l'autre, se cramponne au sol par ses ongles, puis attire lentement tout le reste du corps qu'on supposerait paralysé ; un limaçon semble léger auprès de lui. Hé bien, placez ces animaux sur les arbres de leurs forêts natales, les orangs, les gibbons se montreront pleins d'agilité, et les paresseux vous paraîtront ne point mériter le nom qu'on leur a donné. J'en parle ainsi pour les avoir vus.

L'allongement des membres antérieurs n'est jamais très prononcé dans les mammifères qui se meuvent habituellement sur le sol. Chez les espèces qui nous le présentent, telles que la girafe, le bubale, l'éléphant, la hyène (je cite ces animaux de préférence, parce qu'on peut les voir vivants à la ménagerie du Muséum), la démarche a toujours quelque chose de gêné ; quand l'animal veut presser le pas, ce n'est pas le trot qu'il prend, mais l'amble, c'est-à-dire qu'il meut en même temps les deux jambes d'un même côté, et dans les premiers moments on le croirait boiteux.

Si c'est le train de derrière qui s'allonge, pourvu que ce ne soit pas avec excès, cette disposition rend l'animal beaucoup plus propre à courir et à sauter qu'il ne le serait en ayant les quatre jambes sensiblement égales. C'est ce dont on peut se convaincre en comparant entre eux deux animaux d'ailleurs très semblables, le lièvre et le lapin. Quand un même danger les presse, le lièvre arpente la plaine, franchit les fossés, laisse bien loin derrière lui ses ennemis et leur échapperait presque toujours s'ils n'avaient recours à la ruse ; l'autre fuit d'abord assez rapidement, mais c'est en pressant tellement ses pas que l'œil peut à peine les suivre ; or, un effort aussi grand ne saurait être durable, et le pauvre animal serait bientôt atteint si la nature ne lui avait donné l'instinct de se faire une demeure souterraine, asile dont il a grand soin, pour l'ordinaire, de ne pas s'écarter beaucoup.

La disproportion qui existe, chez le lièvre, entre le train de derrière et celui de devant, se retrouve aussi chez les ruminants les plus légers à la course, chez certains cerfs, certaines gazelles. Dans d'autres cas, elle est poussée beaucoup plus loin ; alors les pieds de devant deviennent presque inutiles pour la progression qui ne s'exécute plus guère, du moins lorsqu'elle doit être rapide, que par une suite de bonds ; mais ces bonds, il est vrai, sont énormes, eu égard à la taille de l'animal. Cette allure singulière est favorisée par le développement que prend une autre partie ; la queue, qui était en général très petite dans les espèces dont nous parlions précédemment (le lièvre, le cerf, etc.), devient chez eux fort longue et remplit en quelque sorte l'office d'un balancier. C'est ce que nous voyons chez les gerboises et les genres voisins, et chez les kangourous. Pour ces derniers même, la queue a un double usage ; car, dans le saut, elle fait contre-poids aux parties antérieures, et dans la station elle sert comme d'un troisième pied sur lequel l'animal repose.

Les modifications dans la forme des membres, et celles qui en résultent dans les usages, sont encore plus profondes quand on les considère chez les mammifères qui vivent au sein des eaux. Chez les phoques, par exemple, les pattes antérieures servent tour à tour à nager et à marcher, ou plutôt elles aident l'animal à ramper pendant quelques instants sur les rochers, jusqu'à ce qu'il ait atteint une place où il puisse se reposer ; ses membres postérieurs ne peuvent guère que remplacer l'office de gouvernail quand il vogue dans la mer. Chez les cétacés, les membres postérieurs manquent tout-à-fait ; les antérieurs, devenus des ailerons informes, servent seulement à équilibrer le corps, comme le font les nageoires pectorales chez les poissons ; et en effet le mode de progression est à peu près le même chez ces mammifères et chez les poissons dont ils reproduisent la forme générale, c'est-à-dire la forme en navette. Cependant pour ces derniers les mouvements alternatifs du corps sont en général latéraux ou de droite à gauche, tandis que pour les autres ils ont lieu de haut en bas, et cela tient à la position différente de la nageoire de la queue, les cétacés ayant cette nageoire dirigée horizontalement, tandis que les poissons l'ont dans une direction verticale.

Après avoir indiqué les modifications en vertu desquelles les membres, dans une même classe d'animaux, deviennent propres aux différents modes de progression qui s'exécutent dans l'air, sur les arbres, à la surface de la terre et au sein des eaux, il faudrait, pour en finir avec la locomotion des mammifères, voir quelle est la disposition de ces membres chez les espèces qui vivent habituellement sous le sol, et qui savent s'y frayer un chemin ; mais c'est un sujet qui a besoin d'être développé. Pour le présent, voyons ce que nous offriront les oiseaux quand nous les considérerons sous les mêmes rapports.

La suite à une prochaine livraison.

ARMOIRIES PARLANTES

(Suite et fin. — Voyez page 27.)

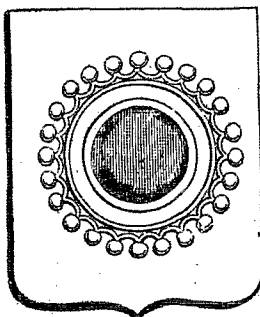
Le fils aîné des rois de France, depuis la cession du Dauphiné, écartelait les armes de France de celles du Dauphiné de Viennois, dont il portait le titre : d'or au dauphin vif d'azur. Ce dauphin figure encore aujourd'hui dans les armoiries de la maison de la Tour-du-Pin, issue de la même souche que les anciens dauphins de Viennois.



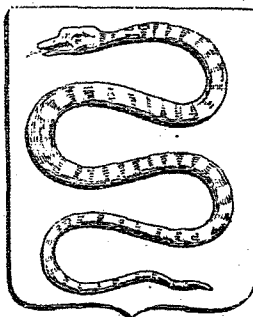
(Pellevé. — Poil levé.)

L'ancienne maison de Pellevé, en Normandie, portait : de gueules à une tête humaine d'argent, le poil levé d'or, qu'on prononçait *peil* en Normandie. De cette maison était le cardinal de Pellevé, ligueur qui disait en plein conseil, en parlant des politiques ou partisans de Henri III, qu'il fallait chasser les plus-gros, pendre ou noyer le moyen, et pardonner au petit peuple.

La famille Miron, qui a fourni un évêque d'Angers et deux prévôts des marchands de Paris, dont l'un, François Miron, a terminé l'Hôtel-de-Ville, en partie à ses frais, portait : de gueules au miroir rond, cerclé et pommetté d'or.



(Miron. — Un miroir rond.)



(Colbert. — Coluber, une couleuvre.)

La maison Colbert, originaire de Champagne, dont était le grand Colbert, porte : d'azur à la couleuvre d'argent. Couleuvre, en latin *coluber*.

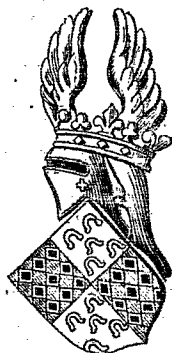


(Le Porc. — Un porc sauvage.)

L'ancienne maison *le Porc*, en Bretagne, d'or au porc sauvage de sable. Nous donnons pour exemple le sceau de Pierre-le-Porc, chevalier, seigneur de l'Archaz, capitaine de la ville de Fougères en 1430.

L'ancienne maison de Ferrers, en Angleterre, éteinte, por-

taut : d'argent à cinq fers-à-cheval de sable. Le titre de lord-comte Ferrers est porté aujourd'hui par la maison Shirley. Les armes que nous donnons pour exemple sont celles de Henri Ferrers, l'un des ambassadeurs envoyés en Bretagne par Robert de Vère, comte d'Oxford, duc d'Irlande, pour traiter de la rançon du comte de Penthievre en 1429. Les macles qui figurent aux premier et quatrième quartiers peuvent venir d'une alliance avec la maison de Rohan.



(Ferrers. — Des fers de cheval.)

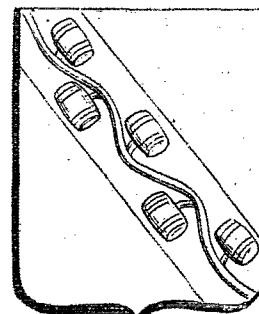
La maison Aux Cousteaux porte : d'azur à trois couteaux d'or.

Le célèbre Charles du Fresne, sieur du Cange, auteur du Glossaire de la moyenne et basse Latinité, portait : d'or au fresne de sinople.

La maison de Quelen, en Bretagne, éteinte dernièrement en la personne de M. le duc de La Vauguyon, portait : d'argent à trois feuilles de houx de sinople. *Quelen* ou *qelenn*, dans la langue parlée de nos jours par les paysans de la Basse-Bretagne, signifie *houx*. Il y a en Bretagne une autre maison de Quelen, dont descend l'archevêque de Paris ; mais cette maison ne porte pas de houx dans ses armes, bien qu'elle paraisse avoir la même origine que celle des Quelen-La-Vauguyon.



(Quelen. — Quelen, houx en breton.)

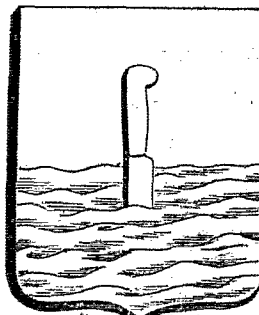


(Brulart. — Des barils de poudre à canon.)

La maison *Brulart*, connue sous les noms de marquis de Sillery et du comte de Genlis, porte : de gueules à une bande d'or chargée d'une trainée de sable, accompagnée de cinq barillets ou caques de poudre de même.



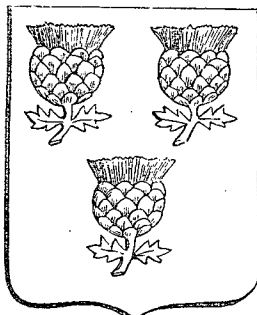
(Tranchellion.)



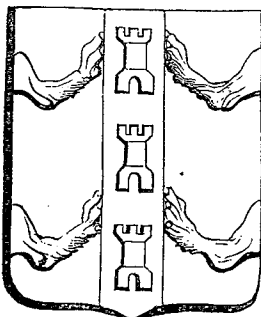
(Tranchemer.)

La maison de Tranchellion, porte : d'azur à un lion d'argent percé d'une épée de même en bande ; la garde et la poignée d'or.

La maison Tranchemer, en Bretagne, porte : de gueules, coupé d'une mer ondoyée d'argent, ombrée d'azur, au cou-teau d'or plongé dans la mer.



(Cardona. — Des chardons.)

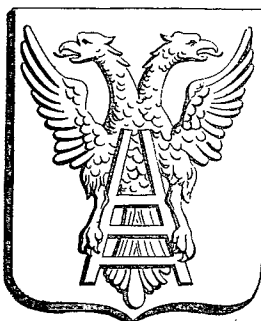


(Brancas. — Branca, serre.)

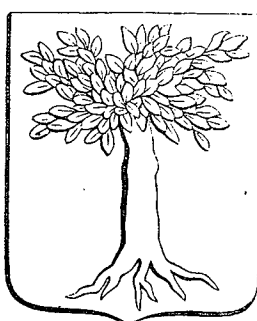
La maison de Cardona, en Espagne, porte : de gueules à trois chardons soutenus et feuillés d'or.

Les comtes de Figueroa, aussi en Espagne, portent : d'or à cinq feuilles de figuier posées en sautoir de sinople.

Le duc de Brancas, le célèbre distrait de La Bruyère, portait : de gueules au pal d'argent, chargé de trois tours d'azur, accosté de quatre serres de griffons affrontés d'or. Les ducs de Brancas, en France, sont issus de la maison de Brancaccio à Naples. Branca, en italien, signifie serre, griffe.



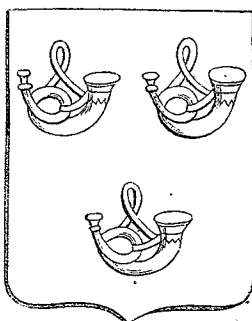
(Scaliger. — Porte-échelle.)



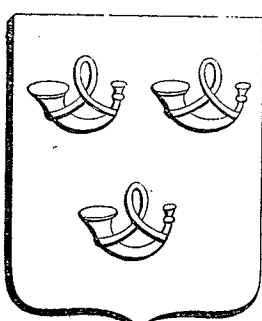
(Nogaret. — Un noyer.)

Les princes de Vérone, de la maison de la Scala, dont prétendait descendre le célèbre Scaliger (porte échelle), portait : d'or à l'aigle éployée de sable, tenant dans ses serres une échelle (scala) à trois échelons élargis par le bas de gueules.

Le célèbre duc d'Épernon, favori de Henri III, issu de la famille de Nogaret, portait : d'argent au noyer de sinople. En 1588, lors de l'entrée de ce seigneur dans Rouen, la ville lui fit un présent qui faisait allusion au nom de son duché d'Épernon ; c'était une Fortune de vermeil doré, qui tenait un homme étroitement embrassé, avec ces mots italiens : E PER NON LASCIARTI. C'est pour ne le quitter jamais.



(Horn. — Horn, cor.)



(Cornet. — Des cornets)

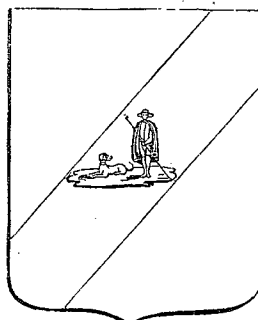
Les seigneurs de Horn, en Flandres, terre qui passa dans une branche de la maison de Montmorency, dont était

le célèbre comte de Horn, décapité à Bruxelles avec le comte d'Egmont, par les ordres du duc d'Albe, portait : d'or à trois cors de gueules, virollés et enquistés d'argent. Horn, en allemand, signifie cor, cornet.

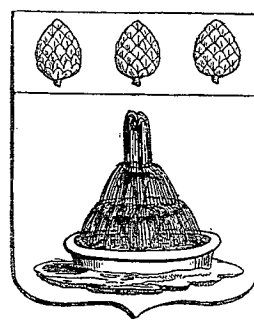
M. le comte de Cornet, pair de France, porte : d'azur à trois cors de chasse d'or.

La ville de Reims porte pour armoiries des rinceaux, que l'on nommait autrefois rains. Lyon, un lion. Arras, des rats, qui font une allusion un peu forcée au nom de la ville.

La maison de Pastoret porte : d'or à la bande de gueules chargée d'un pasteur d'argent, adextré d'un chien couché du même, la tête contournée. La devise : Bonus semper et fidelis (toujours bon et fidèle).



(Pastoret. — Un pasteur.)

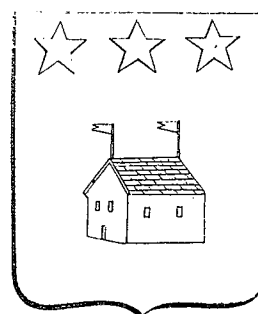


(Fontanes. — Une fontaine.)

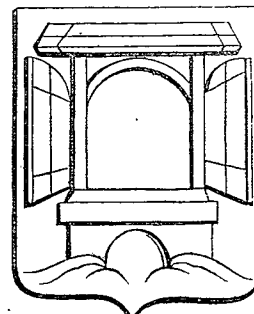
M. le marquis de Fontanes, pair de France, porte : de sable à la fontaine d'argent, au chef d'or, chargé de trois pommes de pin d'azur.

M. le maréchal Maison porte : d'azur à la maison d'argent, ouverte et maçonnée de sable, essorée et girouettée d'or de deux girouettes, et surmontée de trois étoiles d'argent.

Le célèbre peintre Albert Dürer avait dans ses armes une porte à deux battants ouverte, posée sur trois montagnes. Thur, en allemand, signifie porte à deux battants. Les mots allemands changent le T en D, selon les provinces ; et d'ail-



(Maison.)



(Albert Dürer. — Thur, porte.)

leurs il y a une différence à peine sensible entre la prononciation du T et celle du D ; enfin, beaucoup de mots allemands qui s'écrivaient, il y a un siècle par un T, ne s'écrivent plus que par D. Dürer a signifié portier dans l'origine. On a écrit dans plusieurs recueils et notamment dans la Biographie universelle (article Albert Dürer), que l'empereur Maximilien avait donné à ce grand artiste des armoiries qui étaient d'azur à trois écussons d'argent. C'est une erreur ; c'est à la peinture en général, c'est aux corporations de peintres que cet empereur donna ces armes ; et elles ont été en effet adoptées par toutes les communautés de peintres de l'Europe. L'Académie de peinture de Paris avait adopté elle-même ces trois écussons ; seulement elle y avait ajouté une fleur-de-lis d'or pour indiquer sa fondation royale. L'Académie de Valenciennes portait aussi ces trois écussons, mais avec l'addition d'un lion. On multiplierait aisément ces exemples. Pour Albert Dürer, on peut affirmer

qu'il n'eut pas d'autres armoiries que la *porte à deux battants*, symbole parlant de son nom. Elle se trouve au revers de son portrait, exécuté de son temps en médaille, et peut-être par lui-même ; elle est figurée aussi sur deux de ses portraits dans son œuvre sur bois ; enfin, Bartsch décrit dans le Catalogue de ce maître une pièce n° 166, qui représente, dit-il, les armoiries d'Albert Durer ; c'est encore la *porte à deux battants*.

La faculté de Sorbonne avait pour armoiries : une roue de fortune par allusion à *sors bona*, sort heureux ou bonne fortune ; les rais de cette roue étaient fleurdélisés ; ces armes étaient accompagnées de cette devise tirée d'un psaume : *Vox tonitruus tui in rota* (dans une roue la voix de ton tonnerre) ! Ces armoiries se retrouvent encore sur le timbre des livres de la bibliothèque de cette Faculté.

Geoffroi V, comte d'Anjou, ayant l'habitude de porter sur son casque une *plante de genêt*, en prit le surnom de Plantagenet, qui passa à sa postérité sur le trône d'Angleterre. Ce signe et ce surnom furent toujours révérencés par les Anglais.

Nous avons déjà parlé ailleurs des armes parlantes de Jacques-Cœur (1833, p. 108) et de la maison de Chabot (même année, p. 345).

Ceux qui se moquent des penchants sérieux aiment sérieusement les bagatelles. — VAUVENARGUES.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez l'Utopie de Thomas Morus, 1833, p. 395 ; et celle de Jean de Leyde, 1837, p. 152.)

CAMPANELLA.

Thomas Campanella fut un des hommes les plus éminents du seizième siècle. Elève de l'école Cozentine, fondée par Telesio, Campanella suscita d'abord contre lui toutes les colères scolastiques en écrivant contre Aristote et ses commentateurs : panthéiste mystique, il adora Platon. Après avoir renouvelé l'utopie des Alexandrins sur l'âme universelle, il ne défendit pas avec moins d'ardeur l'unité dans le gouvernement des Etats. A qui la société catholique avait-elle dû jusqu'alors cette unité conservatrice ? au pontife de Rome. Campanella, dans ses premiers ouvrages sur la politique, dans sa *Monarchie du Messie*, dans son discours *della felice suggestione allo Stato Ecclesiastico*, trouva des arguments nouveaux pour justifier la réunion des deux glaives dans la main du vicaire spirituel et temporel. Plus tard, il comprit bien que la souveraineté papale avait abdiqué devant l'Europe : il l'abandonna pour réclamer d'abord en faveur des princes, puis en faveur des peuples. Tout à la fois homme d'Etat, philosophe et théologien, il ne pouvait s'entendre avec Machiavel, et il le combattit. Le plus important de tous ses ouvrages politiques n'est pas la *Cité du Soleil*, mais c'est le plus original : on peut le considérer comme étant en quelque sorte la dernière conclusion de son esprit essentiellement méditatif. Platon avait écrit sa *République* en n'écoutant que sa conscience : il en avait, dans les *Lois*, accommodé les principes trop absolus aux nécessités de son époque. Campanella n'a pas fait autre chose que Platon : positif dans sa polémique contre ses contemporains, il s'abandonna entièrement à lui-même dans ses rêveries, et le gouvernement qu'il imagine dans la *Cité du Soleil* est pour lui l'idéal du beau sous les formes constitutionnelles. Nous donnons l'analyse de cet ouvrage.

LA CITÉ DU SOLEIL.

Un pilote de Gênes et son aubergiste (*magnus hospitalarius*) causent ensemble. Le pilote vient directement de la Cité du Soleil, et, sur l'invitation de l'hôte, il veut bien commencer le récit de son voyage.

La Cité du Soleil est une ville magnifique, toute pleine de temples et de grands monuments, splendide, étincelante de merveilles, une Jérusalem solaire non moins fastueuse que la Jérusalem terrestre de Salomon. Après en avoir fait la description topographique, le pilote en commence la description morale (*moratis*). Cette partie de son récit est la plus sérieuse ; le reste en est l'ornement poétique. — Les Solaires reconnaissent l'autorité d'un roi, d'un prince suprême, qui est aussi le chef du sacerdoce : ils l'appellent dans leur langue *Hoh*. Le Génois traduit ce mot barbare : dans l'idiome terrestre, il faut traduire *Hoh* par *métaphysicien*. Ainsi le gouvernement du Soleil appartient aux philosophes. Pourquoi ? parce que la science de l'homme, du moi, est la première de toutes les sciences ; les savants, les sages sont les magistrats supérieurs. Dans le royaume du Soleil, le *métaphysicien* a la puissance absolue ; on n'y connaît pas les distinctions imaginées sur la terre entre le spirituel et le temporel. *Hoh* dirige toute l'administration dont l'unité se résume en lui : tous les procès qui surviennent parmi les citoyens sont arbitrairement jugés par sa conscience souveraine (*hic est omnium caput, in temporalibus ac spiritualibus, omniaque judicia ac causa in ipsius judicio terminantur*). — Trois magistrats gouvernent l'Etat au-dessous de lui : ce sont trois princes qui portent les noms des trois facultés de l'âme. L'un s'appelle *Pon*, l'autre *Sin*, le troisième *Mor*, c'est-à-dire Puissance, Sagesse, Amour (*Potestas, Sapientia, Amor*). — *Potestas* ou *Pon* s'occupe des choses qui concernent la paix et la guerre ; il est le premier dans le combat après *Hoh*. Du reste, il n'a que le pouvoir exécutif, et sa principale affaire est le soin des soldats et des machines : il administre et ne commande pas. *Sapientia* ou *Sin* a, dans son département, tous les arts libéraux et mécaniques : il doit s'occuper avant tout de surveiller les écoles : c'est à la fois le ministre du commerce, de la justice et de l'instruction publique. Il a sous ses ordres autant de magistrats qu'il y a de spécialités dans la science ; car toute science est, dans la *Cité du Soleil*, une magistrature. Le pilote fait d'ailleurs observer à son patient auditeur (qui ne paraît pas un aubergiste vulgaire) que les savants de la *Cité* reconnaissent l'unité des sciences, leur commune origine, et en ont résumé tous les principes dans un seul livre, qui est le catéchisme universel des érudits solaires. *Sin* a fait peindre sur les murs intérieurs et extérieurs de la ville les images, les tableaux nécessaires à l'enseignement de toutes les spécialités scientifiques, des sphères pour l'astrologie, des cartes pour la cosmographie, des figures de mathématique, des planches d'anatomie, de physique, d'alchimie. On voit encore sur les murailles de grandes peintures représentant les illustres génies qui, dans tous les temps, ont fait le plus pour l'affranchissement de l'esprit : le premier de tous est Jésus-Christ suivi de ses douze apôtres : les portraits servent à l'étude de l'histoire. *Amor* ou *Mor* s'occupe aussi de l'éducation physique des enfants, et en général, satisfait tous les besoins matériels de la république. Telle est, dans la *Cité du Soleil*, la division des pouvoirs ; cette division est, comme on le voit clairement, philosophique avant tout. Le disciple de l'école Cozentine a lu, dans Platon, que le gouvernement des sages doit être l'âge d'or du monde.

Ce que le pilote raconte ensuite sur les mœurs de la région solaire est trop souvent un souvenir de la république platonicienne. Dans la cité qu'il imagine, comme dans celle qu'a rêvée le philosophe dont il préfère la trace, la communauté de tous les biens est absolue. Tous les citoyens s'appellent frères et vivent en frères. Les magistrats secondaires ont pour fonction de faire respecter l'ordre et la paix, source du bonheur public. Les punitions ordinaires pour les coupables qui ont outragé la loi, sont l'exclusion de la table commune, et en général la privation de toutes les

jouissances auxquelles, d'après le code social, tous ont droits égaux. Les maisons sont communes : tous les six mois les magistrats donnent aux citoyens des billets de logement. Les hommes travaillent la terre, cultivent les arts, les sciences, les lettres : les femmes, occupées à de moins pénibles ouvrages, doivent toutes savoir la musique ; elles peuvent d'ailleurs, si le désir leur en vient, apprendre aussi la médecine. Les enfants servent leurs familles jusqu'à vingt et un ans. Leurs aptitudes dépendent de la constellation sous laquelle ils ont été conçus. Des noms leur sont donnés d'après leurs qualités extérieures : ils doivent ensuite à leurs qualités morales les surnoms honorifiques par lesquels on les distingue.

L'aubergiste, à qui le pilote génois adresse son véridique récit, trouve cette constitution admirable de tout point. Cependant il ne s'explique pas encore très bien la mise en action d'une si merveilleuse machine : il lui faut plus de détails pour tout comprendre. Il demande donc au Génois si la jalousie ne vient pas quelquefois troubler l'ordre de sa belle république.

Le pilote répond : — « Jamais. Chacun a tout ce qui lui est nécessaire pour ses besoins, et non pour ses plaisirs. « D'ailleurs, il faut toujours obéir aux magistrats ; et quand nous disons qu'il est naturel à l'homme, pour qu'il veuille bien élever des enfants, qu'il ait une épouse à lui, des enfants à lui, une maison à lui, les magistrats combattent cette conséquence, et répondent avec saint Thomas, que la naissance successive des générations a pour but la conservation de l'espèce, non de l'individu. » Platon pense que le seul moyen d'empêcher la révolte, dans le cas où tel et tel citoyen ne serait pas satisfait de son lot, est de tirer au sort. Ce danger n'est pas à craindre dans la *Cité du Soleil*, où tous les êtres sont parfaits, sans que cette perfection soit uniforme, et poussent l'abnégation jusqu'à l'indifférence absolue. D'ailleurs, chez eux, rien n'est vil, et toute chose est égale : ils appellent tout indifféremment *métier* ou *ministère* : le travail étant l'obligation universelle, tous les fruits du travail ont une pareille valeur devant la société qui les emploie tous. En terminant sa dissertation sur la parité des œuvres dont le but est commun, le Génois adresse quelques mots très durs aux oisifs de notre monde.

En entendant toutes ces belles choses, l'aubergiste est de plus en plus stupéfait. Cependant il lui semble toujours difficile de concilier la communauté des biens avec ses préjugés. Nous comprenons ses scrupules, et n'avons pas besoin de lui fournir des arguments contre certains pères de l'Eglise, admirateurs trop passionnés de la république platonicienne.

Après avoir longuement disputé sur tous ces points, et convaincu son interlocuteur, qui n'est pas, à vrai dire, de mauvaise composition, le pilote continue son récit. *Pon*, a-t-il dit, a tous les soins de la guerre : il ajoute qu'il n'a pas besoin de donner du courage à ses soldats qui ne craignent pas la mort : la raison de leur bravoure indomptable est qu'ils croient sincèrement à l'immortalité de leur âme. *Pon* a sur ces milices toute l'autorité d'un dictateur romain ; il peut, quand il lui plaît, les décimer en coupe réglée. Dans la pratique ordinaire, il ne consulte que sa propre volonté ; dans les cas importants, il appelle en délibération *Hoh*, *Sin* et *Mor*. *Sin* a la direction des travaux publics. Le plus noble des citoyens placés sous sa gouverne est celui qui fait le plus de métiers. L'agriculture et la marine sont leur principale occupation : il y a peu de négoce dans un état où chacun suffit à ses besoins ; pourtant on y rencontre quelques marchands qui exportent le superflu de la Cité.

Nous connaissons la forme du gouvernement, nous allons en connaître l'origine. A chaque nouvelle lune (dans le soleil !), on assemble le conseil des citoyens, après le sacrifice divin. Tous les citoyens ayant vingt ans accomplis sont mem-

bres actifs de cette assemblée primaire, ou plutôt de ce comité d'enquête universel et permanent. Chacun vient y dire librement les vices qu'il a reconnus dans la constitution, ou dans l'application des lois, remercier les bons magistrats ou dénoncer les mauvais. Il y a aussi, tous les huit jours, réunion des magistrats de l'empire, qui viennent discuter en commun sur toutes les réformes praticables dans chacun de leurs ministères. Les résolutions de ce congrès sont portées au conseil suprême de *Hoh*, car *Hoh* peut seul décider : l'attribut des magistrats est, dans ce cas, le droit de remontrance. Ce droit ne s'étend pas sur tout : il leur est défendu de provoquer une controverse sur une question de métaphysique : *Hoh* punirait justement cet excès d'insolence, cet empiètement sur sa souveraineté.

Hoh étant à la fois chef spirituel et temporel, tous les magistrats placés au-dessous de lui sont, comme lui, revêtus de ce double caractère. S'ils gouvernent la ville politiquement, leur politique est une conséquence obligée de la philosophie qu'ils professent, et leur philosophie comprend tout : la métaphysique, le droit, la religion. Tous les citoyens se confessent à leurs magistrats, chacun au magistrat de sa profession. Ces magistrats vont ensuite s'accuser de leurs péchés devant les trois principaux chefs, *Pon*, *Sin* et *Mor* ; ils déclarent en même temps les péchés dont on leur a fait confidence. Les trois chefs se rendent ensuite par-devers *Hoh*, et lui révèlent tous les péchés de la nation, et ceux dont eux-mêmes ils s'avouent coupables. C'est ainsi que tous les épanchements du repentir et de la douleur parviennent à celui qui peut seul consoler, éclairer et guérir.

Le récit du voyageur se termine par la description des cérémonies religieuses usitées dans la cité sainte. On y fait sur les autels des sacrifices humains volontaires ; on chante, on danse dans les temples. Le pilote génois nous redirait quelques uns de ces chants, si les poètes de ce beau pays n'avaient pas une voix trop harmonieuse pour nos oreilles terrestres, si notre grossière intelligence pouvait être initiée aux divins mystères qu'ils célèbrent. Campanella trouve ici le moyen de se venger et de faire valoir Platon contre Aristote. Les opinions astrologiques et métaphysiques qu'il attribue charitablement aux solaires sont les siennes, ou plutôt celles du philosophe d'Athènes, développées à la manière des néo-platoniciens du moyen âge, ornées d'hypothèses aventureuses.

L'aubergiste est, nous le croyons sans peine, très satisfait de ce qu'il vient d'entendre, et témoigne son contentement au pilote quand il a fini de parler. Nous nous taisions avec lui, notre analyse est terminée, et la critique de la *Cité du soleil* ne serait pas à sa place dans notre recueil.

Nos aïeux ont traversé l'âge de fer, l'âge d'or est devant nous.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

CHOIX DES TSARINES

AUX SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES.

Parmi les usages que les Russes empruntèrent aux peuples d'Asie, après avoir fait la conquête de Kazan et d'As-trakan, un des plus remarquables, et qui dura jusqu'au dix-huitième siècle, fut celui qui enjoignait aux czars de choisir leurs épouses exclusivement parmi leurs sujettes.

Après avoir demandé au patriarche un consentement qui, on le pense bien, n'était jamais refusé, le souverain faisait assembler le sénat pour lui annoncer la résolution qu'il avait prise de se marier. Un ukase avertissait ensuite les princes et les boïars qu'ils eussent à laisser voir leurs filles à des magistrats chargés de parcourir toutes les provinces.

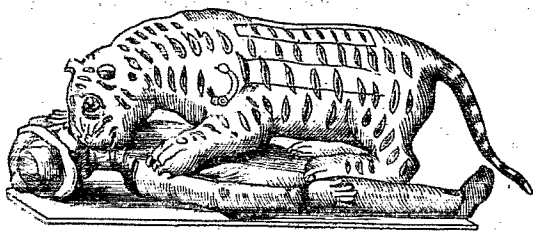
Ceux-ci visitaient toutes les jeunes filles nobles, choisissaient les plus belles et les amenaient à Moskow. Elles y étaient reçues et logées dans un magnifique palais divisé en un grand nombre de dortoirs dont chacun renfermait douze lits destinés à autant de prétendantes. Une surintendante était chargée du soin de gouverner ce joli collège, et ces fonctions délicates n'étaient pas toujours sans danger pour elle de la liberté ou même de la vie.

Après un délai déterminé, arrivait le jour où le tsar devait faire son choix; accompagné d'un vieux boïar, le monarque s'asseyait sur un trône dans une grande salle réservée pour cette cérémonie, et les jeunes filles richement parées commençaient à défiler devant lui l'une après l'autre; à mesure que chacune d'elles, arrivée en face du trône, se prosternait aux pieds du tsar, celui-ci lui jetait sur le sein un mouchoir brodé d'or, dont la bordure était faite de perles et de diamants. C'était par avance un dédommagement pour les concurrentes malheureuses; cependant, celle que les regards du souverain avaient distinguée, recevait le même présent que ses compagnes; rien ne pouvait lui faire pressentir sa victoire jusqu'au jour où, dans une nouvelle cérémonie, on lui apportait la parure nuptiale, en présence des grands, des sénateurs et du clergé.

Ce singulier usage éleva sur le trône quelques tsarines dont le nom est demeuré cher en Russie; telles furent Eudoxie, épouse de Michel Romanow, et la belle Anastasie dont les vertus adoucirent le caractère d'Ivan-le-Terrible, le plus sanguinaire des tyrans moskovites.

Le tsar Alexis ne trouva point dans cette coutume un obstacle à la passion qui s'était emparée de son cœur. Epris des charmes de Nathalie, pauvre fille que son favori Matvéef avait recueillie chez lui en qualité de parente, il voulut d'abord se soustraire à l'obligation que lui imposait l'exemple de ses prédécesseurs; mais Matvéef ne fut pas plus tôt instruit de ce projet que, malgré la joie qu'il en ressentit, comprenant tout ce qu'un pareil événement amasserait de haine et d'envie sur sa tête, il se jeta aux genoux de son prince et le supplia de ne point s'écarter, en cette circonstance, d'un usage qui avait force de loi. Alexis céda aux instances de son ministre; mais la cérémonie n'eut lieu que pour la forme, et le triomphe de Nathalie n'en fut que plus solennel, en même temps qu'il flatta davantage son amour-propre.

LE TIGRE MUSICIEN DE SERINGAPATAM.



Après la défaite et la mort de Tipou-Saïb, en 1799*, on trouva, dans une salle du palais de Seringapatam, divers instruments de musique. Le groupe dont nous donnons l'exacte représentation était au nombre de ces instruments; les soldats anglais s'en emparèrent, et l'offrirent en présent à la Compagnie des Indes-Orientales.

Ainsi qu'on peut aisément l'imaginer d'après notre gravure, cet instrument est d'un art grossier. A l'extérieur ce n'est qu'une informe sculpture en bois représentant un tigre qui a renversé un homme, s'est jeté sur lui et commence

à le dévorer. Le costume de l'homme est à peu près l'ancien uniforme des soldats hollandais. Il est probable que ce jouet était en la possession des princes indiens depuis un ou deux siècles; et peut-être faut-il l'attribuer à l'industrie de quelque pauvre voyageur européen plutôt qu'à l'invention d'un artiste indien.

Le soldat hollandais, dont le bras droit, démesurément long, est roidelement collé contre le corps, n'est rien de mieux qu'une mauvaise poupée. Ses souliers sont cirés, ses bas sont jaunes, ses culottes vertes, et son habit est d'un rouge écarlate; toute son attitude est ridicule. Le tigre est un peu mieux figuré. En somme, ce serait un travail indigne de la moindre attention, si l'on n'avait égard à son mécanisme intérieur.

Au-dessus de l'une des pattes de l'animal, on voit une poignée ornée d'un bouton. Dès que l'on tourne cette poignée, le tigre et l'homme commencent une pantomime animée et une sorte de dialogue. La main placée sur la bouche du soldat se lève comme pour supplier le tigre acharné sur sa proie. La victime pousse successivement douze cris plaintifs: un rauque rugissement de l'animal féroce l'interrompt; après quoi les douze cris reviennent, et ainsi de suite.

Mais outre ce mécanisme, on en remarque un autre, plus ingénieux, dans le corps du tigre: une porte s'ouvre à l'un de ses flancs, et laisse voir dix-huit boutons en ivoire qui correspondent à des tuyaux de cuivre et à des soufflets. On se sert de ces boutons à peu près comme des touches de nos pianos. Il est difficile, si habile musicien que l'on soit, de tirer de cet instrument rien de très harmonieux. En considérant néanmoins le temps et le lieu où il a été construit, on ne peut refuser à l'ouvrier un certain mérite. Le corps du tigre est une très mince planchette percée de trous pour laisser échapper les sons. On remplit d'air les soufflets à l'aide d'une petite corde qui sort près de la poignée.

Au reste, les deux mécanismes sont entièrement distincts et séparés. Lorsque le tigre fait l'office d'orgue, il cesse de pousser ses rugissements. On suppose qu'il était un emblème de la puissance indienne contre les envahissements européens, et que la machine, après avoir figuré la victoire, la célébrait par des fanfares.

Les Copains. — Les dictionnaires n'auraient-ils pas dû admettre ce mot, qui est vieux comme la langue et qui n'est pas tout-à-fait tombé en désuétude? Demandez-en la définition à un collégien: il vous dira que son copain est le camarade inséparable avec lequel il partage ses petites provisions, ses semaines (les sous distribués le jeudi et le dimanche), avec lequel il vit en communauté de biens. — C'est surtout parmi les petits qu'il y a des copains, au collège comme ailleurs. Dans quelques collèges, *faisant* est synonyme de copain.

Ouvrez ensuite un glossaire de l'ancien français, vous trouverez: *Compan*, compagnon, associé, copartageant, commensal.

Hé, caitis glous, enfruns compains,
(Hé! malheureux gloutons, effrénés compains)
De peu mangier est on (on est) plus sains;
Et si en fait on bons amis
(Et on se fait de bons amis)
Souvent de chou qu'on despend mains.
(En dépensant moins pour soi-même.)

Misère du reclus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOÏNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

* Voyez le portrait et la vie de Tipou-Saïb, 1834, p. 387.

LES MOUFFETTES.

(Voyez 1836, p. 234.)

(Mouffette de l'Amérique du Nord, *skunk* des Anglo-Américains.)

Un très habile observateur, M. Audubon, qui a bien mérité de la zoologie, faisait route un jour dans l'Amérique du Nord, avec un compagnon très ignorant en histoire naturelle; en traversant un bois, celui-ci vit une mouffette qu'il prit pour un écureuil, et sautant sur-le-champ à terre, il s'empara sans difficulté de cet habitant de la forêt. Mais à peine l'eut-il pressé entre ses mains que l'animal fit une copieuse éjaculation d'une liqueur si fétide que l'imprudent voyageur fut presque suffoqué, et lança le plus loin qu'il put l'objet de sa fatale méprise. Il n'était plus temps; ses habits étaient infectés ainsi que l'air, et les chevaux refusaient de traverser cette région pestiférée; pour passer outre, il fallut faire un détour. Cependant, comme on était alors en hiver, l'odeur de la mouffette fut moins exaltée; mais on peut voir combien elle est tenace: les étoffes qui en étaient imprégnées la reproduisaient dès qu'on les exposait, soit au feu, soit au soleil. Le propriétaire ayant fait un voyage en Europe, il y porta cet échantillon de ce que son pays pouvait offrir à la curiosité des étrangers; mais toute sa garde-robe se ressentant quelque peu du voisinage de ces étoffes, il finit par les abandonner à un ermite italien.

Kalm rapporte qu'une mouffette s'était introduite dans la cave d'une maison de campagne; tandis qu'une femme y plaçait divers objets, les yeux de l'animal, brillant dans les ténèbres comme ceux du chat, le décelèrent pour le malheur de l'un et de l'autre, car la femme tua l'animal maraudeur; mais cette mort fut vengée, les funestes glandes avaient été frappées, la liqueur se répandit: la femme, suffoquée, ne put fuir assez promptement, et contracta une maladie qui dura plusieurs jours. Des provisions de toute espèce étaient renfermées dans cette cave;

il fallut les jeter. Tous ces dommages ne sont causés que par les matières volatiles contenues dans la liqueur des mouffettes: on prétend que cette liqueur même est très corrosive et capable de détruire l'organe de la vue si elle l'atteignait: aucun fait ne constate cette mauvaise qualité de plus.

Tout semble confiner dans le nouveau continent ces espèces douées de la singulière faculté d'empester l'air à volonté, sur-le-champ, à une grande distance. Les mouffettes transportées en Europe y perdent peu à peu le pouvoir de se défendre par ce moyen lorsqu'elles sont attaquées ou frappées; leur odeur s'affaiblit et devient supportable. En consultant quelques analogies, les mouffettes peuvent être rapprochées des blaireaux par ces glandes placées sous la queue, et remplies d'une matière odorante; des rapports non moins remarquables les feront comparer aux putois, aux fouines, et aux autres carnassiers du même ordre; Cuvier les intercale entre les belettes et les loutres. Quelques naturalistes ont cru pouvoir étendre ce genre et y comprendre des espèces des deux continents; mais l'extrême fétidité de celles d'Amérique, lorsqu'elles lancent leur infernale liqueur, est un caractère qui les sépare de toutes les autres.

Le genre mouffettes, ainsi réduit, contient encore des espèces qu'il faut peut-être réunir; plusieurs sont de même taille, de forme très peu différente, vivent de la même manière, et ne dissemblent que par de légères variétés dans le pelage. Toutes ont plus ou moins de raies blanches longitudinales sur un fond noir, et l'on a constaté que dans une même espèce le nombre de ces raies n'est pas constant, et que par conséquent on ne doit point le regarder comme un caractère spécifique. Le *chinche* du Brésil, le *conepate* du

Mexique, et le *pulois* ou *skunk* des Etats-Unis, dont on voit page 49 la figure, et qui est réellement une *mouffette*, n'appartiennent-ils pas à une seule espèce? Et si l'on admet l'affirmative, sera-ce dans l'Amérique du sud ou dans celle du nord qu'il faudra chercher le type spécifique? Il est certain que ces animaux diffèrent beaucoup moins les uns des autres que les variétés que l'on obtient et perpétue parmi les animaux domestiques: tous se creusent un terrier ou se logent dans un arbre creux; cachés durant le jour, ils se mettent en quête durant la nuit, et vivent surtout aux dépens des oiseaux, de leurs œufs, et des nids qu'ils dévastent. Quoique moins redoutables que les fouines, ils causent cependant de notables dommages dans les poulaillers qu'ils trouvent à leur portée. Heureusement leur structure interdit les courses rapides, les sauts à une grande hauteur. Ils sont à cet égard fort au-dessous des carnassiers de l'ancien continent.

Après avoir fait aux mouffettes les reproches qu'elles méritent, au moins par rapport à nous, disons un mot de leurs bonnes qualités. Inoffensives lorsqu'on ne les attaque point, elles vivent en pleine sécurité dans leurs forêts natales; elles ne craignent ni la vue ni l'approche de l'homme, s'apprivoisent aisément, et rendent aux maîtres qui les nourrissent, et à moindres frais, tous les services que l'on peut attendre d'un chat. Ajoutons que leur fourrure est belle, solide, recherchée. Il paraît que l'on a fait avec succès quelques tentatives pour détruire, dans de jeunes animaux de ce genre, les organes sécréteurs du liquide empesté, et qu'après cette sorte de mutilation, qui serait un perfectionnement, ces animaux devenaient préférables à tous égards aux chats les plus habiles. Ainsi l'étude des mouffettes n'a pas encore fait assez de progrès: les chimistes américains se chargeront d'analyser la terrible liqueur de ces animaux, si toutefois cette analyse n'est pas impraticable, et les autres recherches peuvent être faites dans l'un et l'autre continent. Les Etats-Unis et le Brésil fourniront à l'Europe les individus sur lesquels on fera les observations et les essais.

BUDGET DE L'ÉTAT.

On donne le nom de budget à un état divisé en deux parties, et qui indique, d'une part, les dépenses que le gouvernement est autorisé à faire, dans le cours de l'année, pour assurer les services publics; d'autre part, les ressources mises à sa disposition pour pourvoir à ces dépenses. Ces deux parties du budget sont l'objet de deux lois distinctes qu'on appelle la *loi des recettes* et la *loi des dépenses*, laquelle détermine les diverses natures d'impôts et en fixe la quotité.

En France, comme en Angleterre, le budget de chaque année, autrement dit de chaque *exercice*, pour parler le langage financier, est nécessairement soumis, tous les ans, aux délibérations des deux Chambres, et il est voté par elles dans la session qui précède l'année pendant laquelle il doit être mis à exécution. Il doit être présenté d'abord à la Chambre des députés.

Le budget des dépenses comprend cinq grands chapitres:

1° Le service de la dette publique, qui embrasse les rentes que le gouvernement paie à ses créanciers, les pensions diverses, etc. — Le total de ce service coûte 551 millions et demi.

2° Les dotations qui embrassent la liste civile ou les dépenses de la maison du roi, les dépenses de la Chambre des pairs, celles de la Chambre des députés; les pensions ou frais divers qui ressortissent de la grande Chancellerie de la Légion-d'Honneur. — Le total de ces dotations s'élève à 16 millions et demi.

3° Les services généraux des ministères. — Le ministère de la justice et des cultes coûte en tout 54 millions 900

mille francs; savoir, 19 millions pour la justice, 55 millions pour les cultes. — Le ministère des affaires étrangères coûte un peu plus de 7 millions. — Le ministère de l'instruction publique dépense 13 millions en tout. — Le ministère de l'intérieur en absorbe 64 pour les frais d'administration centrale, pour les services généraux, tels que la police du royaume, les lignes télégraphiques, les gardes nationales, pour les bâtiments civils et les monuments publics, pour les beaux-arts, pour les établissements de bienfaisance et les secours aux misères de nature diverse; enfin pour les dépenses départementales, telles que les traitements des préfets et sous-préfets, les dépenses des maisons de détention, etc., etc. — Le ministère du commerce et des travaux publics a des dépenses très variables en raison des travaux dont il est ou sera appelé à diriger l'exécution; son budget particulier peut être doublé, triplé, et suivant qu'il commande à un plus grand nombre de vastes entreprises de chemins de fer, de canaux, etc. En 1837, ce ministère a dépensé environ 51 millions; les ponts-et-chaussées et les mines qui en dépendent avaient exigé à eux seuls 41 millions. — Le ministère de la guerre est celui de tous les ministères qui absorbe la plus considérable portion du budget total. Ses dépenses ordinaires s'élèvent en nombre rond à 250 millions. Il faut compter 208 millions pour les dépenses militaires à l'intérieur du royaume, 800 mille francs pour l'occupation d'Ancône, et 25 millions pour les dépenses des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. — Le ministère de la marine et des colonies dépense 62 millions à peu près. Enfin le ministère des finances, qui comprend la Cour des comptes, l'administration centrale et départementale des finances, le cadastre, les monnaies et médailles, coûte 22 millions.

Pour nous résumer, le troisième chapitre du budget, qui embrasse, comme nous l'avons dit, tous les services généraux des ministères, dépense plus de 500 millions.

4° Le quatrième chapitre des dépenses comprend les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus ainsi classés: contributions directes, enregistrement, timbre et domaines, forêts, douanes, contributions indirectes, tabacs, postes, salines, mines de sel. Tous ces frais s'élèvent à plus de 117 millions.

5° Enfin, le dernier chapitre des dépenses est relatif aux remboursements, aux restitutions que le trésor est obligé de faire, aux primes qu'il concède pour favoriser l'exportation des marchandises françaises, etc. Ce chapitre dépasse 45 millions.

Le budget ordinaire des dépenses forme ainsi une somme d'un milliard, plus quelques millions.

Le budget des recettes, qu'on appelle encore budget des voies et moyens, se grossit par différentes sources, par différents impôts que nous allons énumérer rapidement.

1° Les contributions directes comprenant les quatre impôts foncier, personnel et mobilier, portes et fenêtres, les patentes. Ces quatre impôts produisent à eux seuls 506 millions à peu près.

2° Les droits d'enregistrement et de timbre, qui produisent 205 millions.

3° Les coupes de bois, qui, en 1837, ont produit 25 millions.

4° Les douanes, qui, en prélevant des droits sur les marchandises qui entrent en France, sur les navires, sur la consommation du sel, donnent environ 164 millions.

5° Les contributions indirectes, qui, en prélevant des droits sur les boissons, les tabacs, les poudres à feu, procurent au trésor 193 millions.

6° Les postes, dont le revenu est de près de 40 millions.

7° Enfin quelques autres branches de revenus modiques relativement aux précédents, qui produisent environ 20 ou 25 millions en tout.

Le budget des recettes s'élève ainsi au niveau du budget

des dépenses et le dépasse même de quelques millions dans les circonstances ordinaires.

La Cour des comptes vérifie toutes les dépenses et recettes qui ont été faites, en exécution du budget, sous la responsabilité des divers ministres. Cette vérification, une fois faite, est, en dernière analyse, portée à la connaissance des Chambres dont le vote est indispensable pour arrêter le règlement définitif d'un budget qui n'avait pu être établi que sur des prévisions plus ou moins exactes. — Ce dernier règlement s'appelle la Loi des comptes.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1858

(Fin. — Voyez p. 12.)

1158. — Avènement de la maison impériale de Souabe : Conrad III, duc de Franconie, est élu empereur par la majorité de la diète.

— Les habitants de Cambrai, poussés à bout par les exactions de leur évêque et par les brigandages des gentilshommes, se soulèvent et vont assiéger Crève-Cœur : des châteaux voisins c'était celui dont les commerçants et les voyageurs avaient le plus à souffrir. Mais leur camp est surpris ; quatre-vingt-dix de ces bourgeois hommes de cœur sont tués, et trois cents sont faits prisonniers. L'évêque victorieux rentre dans la ville, prononce la dissolution de la commune, et supprime tous les privilèges qu'il avait été contraint de concéder aux habitants.

1258. — Jaroslaw II succède à Igor II, grand-duc de Russie. Igor vient de périr en combattant contre les Tartares-Mongols qui ont envahi ses États ; Moscou, à peine naissant, a été livré aux flammes ; les princes, les princesses et une partie des habitants de Vladimir ont été brûlés avec les églises où ils s'étaient réfugiés. Batu-Khan, le chef de ces hordes terribles, parvenu à quelques marches de Novgorod, rétrograde, et remet à l'année suivante l'accomplissement de sa conquête. Alors il subjuguera la Russie, et obligera le grand-duc à faire entre ses mains acte de vasselage. Ces hordes étaient un détachement de celles de Gengiskan (Tchanghis-khan) ; ce conquérant de l'empire chinois était mort depuis deux ans.

— Jacques (Jaime) I^{er}, roi d'Aragon, surnommé le Conquérant, contemporain de Ferdinand III de Castille, s'agrandit, comme ce prince, de la dépouille des Maures ; il conquiert sur eux le royaume de Valence (voyez 1854, p. 348), et acquiert par là sur le continent une puissance égale à la puissance maritime que lui assurait la possession de Marseille et de Barcelone.

1558. — Edouard III, roi d'Angleterre, et se prétendant roi de France, a récemment déclaré la guerre à Philippe VI de Valois ; il débarque à Anvers pour pénétrer en France par la Flandre qui est pour lui ; mais ses alliés n'étant pas encore prêts, il remet son expédition à une autre année. Suivant M. Sismondi, cette guerre, qui durera plus d'un siècle, est la cause première de la trop longue haine des deux nations l'une envers l'autre.

— Grande assemblée des princes de l'empire à Rentz, sur le Rhin. On y déclare que celui qui a été élu empereur par le plus grand nombre est véritable empereur ; que la confirmation du Pape est absolument inutile ; que le Pape n'a pas le droit de déposer l'empereur, et que l'opinion contraire est un crime de lèse-majesté.

1458. — Avènement de la maison impériale de Habsbourg-Autriche : Albert II est élu empereur d'Allemagne. Comme duc d'Autriche, il se nommait Albert V.

— Alphonse V, dit l'Africain, monte sur le trône de Portugal. Sous son règne, en 1471, les Portugais découvrirent la côte de Guinée et y feront leurs premiers établissements.

— Charles VII publie à Bourges la Pragmatique-Sanction. Cet acte législatif, dont il est souvent question dans

l'histoire, rendit l'Eglise de France indépendante, à plusieurs égards, de l'autorité du Saint-Siège.

— Horrible famine. A Paris, 45 000 habitants meurent des maladies pestilentielles produites par l'excès de la misère. Les loups viennent dévorer les enfants jusque dans les rues restées presque désertes, car une partie de la population a quitté la ville.

1558. — Trêve de dix ans signée à Nice entre François I^{er} et Charles-Quint. Les deux monarques ont une entrevue à Aigues-Mortes, et le roi de France dit à son rival, en mettant le pied sur sa galère : « Mon frère, me voici de-rechef votre prisonnier. » Les deux cours se confondent et prennent part à des fêtes où l'on se livre joyeusement à l'espoir d'une longue paix. Dans trois ans, la trêve de dix ans sera rompue.

— John Lambert, maître d'école à Londres, sommé de rétracter ses doctrines contre la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie, en appelle à Henri VIII. Ce roi, jaloux de toutes les occasions de montrer son érudition théologique, ne se récuse pas. Lambert est appelé à soutenir solennellement sa thèse dans Westminster-Hall, devant Henri VIII, assis sur son trône et paré de tous les insignes de sa majesté, en présence des évêques et des pairs du royaume. Cinq heures durant, le pauvre maître d'école, sans se déconcerter, soutient la discussion contre le roi lui-même et les évêques. Ne pouvant parvenir à lui faire reconnaître son hérésie, Henri VIII a recours à la logique du bourreau : Lambert est brûlé vif, à petit feu.

— François Pizarre et Almagro ensanglantent par la guerre civile le Pérou qu'ils avaient conquis ensemble en 1551, et vengent sur eux-mêmes les pauvres Américains. Almagro, vainqueur d'abord, est défait dans la plaine de Cuzco ; traduit devant des juges nommés par son rival, il est condamné à mort et exécuté. Dans trois ans, le fils d'Almagro et ses amis entreront en plein jour dans le palais de Pizarre, et le tueront à coups d'épée. Les assassins de Pizarre auront leur tour.

1658. — Après vingt-deux ans de stérilité, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, met au jour l'enfant qui sera Louis XIV.

— Grande joie dans Paris ! Jean de Werth, attendu d'un jour à l'autre, il y a deux ans, avec une nuée d'Allemands, de Polonais, de Hongrois, de Croates, qui s'était abattue sur la Picardie, surprise sans défense, Jean de Werth arrive prisonnier. C'est à qui verra l'homme dont l'approche avait fait fuir une partie de la population ; c'est à qui le fêtera. Le cardinal de Richelieu donne l'exemple et le reçoit magnifiquement dans le château de Conflans. Pendant long-temps, le nom de ce célèbre chef de partisans restera populaire en France, et se retrouvera dans le refrain des chansons.

Ses yeux si doux et si brillants
Ont déjà tué plus de gens
Que Jean de Vert.

MADAME DESHOULIERES.

Cet engouement singulier fut sans doute le contre-coup de la peur de 1650.

1758. — Conclusion du traité de Vienne dont les préliminaires ont été signés en 1753. Stanislas Leksinski, beau-père de Louis XV, renonce à ses droits sur le royaume de Pologne, et reçoit en échange le duché de Lorraine qui, à son décès, sera réuni à la France ; le grand duché de Toscane est cédé, comme indemnité, à François, duc de Lorraine ; les Deux-Siciles et les ports de Toscane sont assurés à l'infant don Carlos (Charles III) ; l'empereur recouvre le Milanais, le Mantouan, Parme et Plaisance ; Novarre et Tortone restent au roi de Sardaigne.

Ce traité mit fin à la guerre dite de la Succession de Pologne.

THORVALDSEN.

Pendant une longue suite d'années, la sculpture moderne s'est enorgueillie de deux talents émules, de deux grands noms rivaux : Thorvaldsen et Canova, que le siècle n'hésitait pas à opposer aux gloires de l'antiquité, et entre lesquels il partageait son admiration partielle. La génération actuelle a rendu justice à ces deux puissants artistes en cessant de les opposer l'un à l'autre. Tous les écrivains de l'empire qui ont parlé de l'Italie se sont crus appelés à prononcer entre Thorvaldsen et Canova ; madame de Staël donne sa préférence au premier, et le comte Cicognara au second. L'ardeur de cette polémique s'est un peu ralentie de nos jours, et le sexagénaire Thorvaldsen, qui survit encore à son émule, assiste aujourd'hui au jugement de la postérité, qui aime à inscrire de si grands noms sur la même ligne.

Bertel Thorvaldsen est né à Copenhague, le 19 novem-

bre 1770, d'un père islandais ; il doit à cette origine le caractère septentrional dont sa belle tête offre le type, et qui, au dire d'un écrivain moderne, fait de toute sa personne le modèle parfait d'un Jupiter scandinave.

Nous empruntons à un récent article de notre collaborateur M. X. Marmier quelques détails intéressants sur les débuts de Thorvaldsen. « Son père vint dans sa jeunesse à Copenhague, et s'y maria avec la fille d'un prêtre. Il y gagnait assez péniblement sa vie en ciselant des couronnes de fleurs, des arabesques, et au besoin des figures de nymphes pour les vaisseaux. La première chose qui frappa les regards de Bertel, quand il commença à réfléchir, ce fut un ciseau d'artiste, et quelques ouvrages qui ressemblaient à de la sculpture. Il alla fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien. A l'âge de onze ans il commença à fréquenter les cours gratuits de dessin, et il ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il passa successivement par l'école linéaire, par l'école de la bosse et de dessin. En



(La Nuit, médaillon par Thorvaldsen.)

1787, il concourut et gagna une médaille d'argent. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son père. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur ou de modeler une figure. En 1789 il gagna un second prix, et plus tard une médaille d'or. En 1795 il remporta le grand prix, auquel était attaché le titre de pensionnaire de Rome, et une rente de douze cents francs pendant trois ans. Il se crut alors si riche, qu'il alla trouver un de ses amis qui aspirait aussi à devenir artiste, et lui offrit de l'emmener à Rome et de partager avec lui sa pension ; mais son ami savait mieux que lui ce que valaient quatre cents écus, et il refusa. Thorvaldsen partit, le 20 mai 1796, sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée, et qui s'arrêta plu-

sieurs fois dans la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte ; à la fin Thorvaldsen n'eut pas le courage de continuer plus long-temps cette expédition maritime. Il s'embarqua sur un bateau qui allait à Naples et arriva à Rome le 8 mars 1797.

» Les premières années qu'il passa dans cette ville furent plus d'une fois traversées par d'amères inquiétudes. Toute l'Europe était alors dans un état d'agitation qui devait se faire sentir jusque dans la retraite du savant et de l'artiste. Les grandes questions politiques étouffaient le sentiment poétique. Thorvaldsen travailla avec dévouement, avec enthousiasme, mais sans être encouragé comme il avait le droit de s'y attendre. Le terme de sa pension était expiré, et il n'avait pas encore appris à compter sur la puissance de son génie. En 1805 il venait de modeler une statue de Jason pour payer sa dette au Danemarck ; il avait épuisé toutes ses ressources et il se préparait à retourner dans son pays, quand le banquier Hope entra par hasard dans son

atelier et lui commanda la statue de Jason en marbre, qu'il lui paya huit cents écus. » Ici s'arrêtent les détails de M. Marmier sur la jeunesse et les débuts de Thorvaldsen. Suivons maintenant ce grand homme au milieu des triomphes qu'il remporta dans une époque plus heureuse.

Les troubles étaient apaisés. L'Italie, dépouillée par la conquête d'une partie de ses chefs-d'œuvre, travaillait à s'en repeupler ; tous les ateliers résonnaient du saint bruit des marteaux ; les Borghèse, les Sommariva, une foule de partisans que la guerre avait faits princes et millionnaires, demandaient l'immortalité au marbre et à l'airain.

Thorvaldsen, en des circonstances si favorables pour un début, ne s'amusa point à caresser et à polir le marbre qui devait éterniser des grandeurs si mobiles ; la fécondité fut le premier caractère de son talent encore empreint d'une sorte de rudesse native. Une foule de bustes sortirent de son atelier où ils laissèrent des épreuves en plâtre dont la précieuse collection évoque aujourd'hui encore tout l'empire aux yeux des visiteurs. L'atelier ou plutôt le musée où on les admire

est un immense palais dont Thorvaldsen fait les honneurs aux plus pauvres artistes comme aux noms les plus honorables. Outre quelques originaux en marbre, il a conservé les modèles en terre ou en plâtre de toutes ses compositions, dont le nombre est prodigieux, et dont nous nous bornerons ici à indiquer les principales.

Parmi les bas-reliefs, genre de prédilection de l'artiste, et où il excelle, il suffira de rappeler le *Triomphe d'Alexandre*, commandé par le marquis de Sommariva, œuvre immense et qui suffirait à consacrer l'immortalité de l'auteur, *Priam redemandant le corps de son fils Hector*, et les *Fonds de baptême*.

Thorvaldsen, que son âge avancé n'a point refroidi dans son ardeur pour le travail, s'est adonné presque exclusivement pendant long-temps à l'exécution délicate d'un grand nombre de bas-reliefs représentant des allégories, parmi lesquelles on remarque surtout la Force, la Sagesse, la Santé, la Justice, et enfin le Jour et la Nuit. Nous avons choisi cette dernière pour donner, par un simple trait, une idée de



(Projet de tombeau pour un officier, par Thorvaldsen.)

la souplesse de ce talent dont les inspirations les plus spontanées se distinguent plutôt par l'énergie que par la suavité. L'achèvement de la plupart des travaux que nous avons indiqués remonte à l'an 1825 ou environ. A cette époque, que nous donnons seulement comme approximative, se rattache également l'exécution du fameux *Lion suisse*, que Thorvaldsen a taillé près de Berne dans un roc de 60 à 80 pieds.

Le monument de Poniatowski, où la statue équestre du héros surmonte une fontaine devant laquelle le cheval recule épouvanté comme à l'aspect de l'Elster, est, quant à l'exécution, une des productions les plus intéressantes de Thorvaldsen. Cette statue devait être inaugurée sur la grande place de Varsovie.

Les Grâces, l'Hébé, l'Adonis, sont des statues fort remarquables de ce grand homme qui semble s'être surpassé lui-même dans celles de l'Espérance et de Vénus.

Le monument de Pie VII, qu'écrase la hauteur des voûtes de Saint-Pierre, est conçu trop mesquinement pour qu'on

en puisse accuser l'artiste dont le génie aura sans doute été contenu dans les bornes d'un programme économe ; cependant la statue du pontife peut soutenir la comparaison avec les plus belles statues modernes.

Mais l'œuvre colossale de Thorvaldsen, celle dont la conception appartient à la maturité de son talent, et dont l'exécution occupe encore sa vieillesse active et laborieuse, c'est la décoration sculpturale de la cathédrale de Copenhague.

Le fronton représente saint Jean prêchant dans le désert ; sous le vestibule sont les quatre grands prophètes, et sur la frise, le Christ porte la croix. A l'intérieur paraissent les douze Apôtres rangés autour de l'autel d'où s'élève le Rédempteur lui-même, représenté dans des proportions colossales. C'est là que Thorvaldsen a déployé son immense talent et sa science profonde dans les trois branches de son art : le bas-relief, le haut-relief et la ronde-bosse.

Aujourd'hui encore, Thorvaldsen met la dernière main à quelques unes des parties de ce grand ensemble qui ne sera

malheureusement exécuté qu'en stuc. Mais les travaux de sa spécialité n'absorbent pas seuls les loisirs de son honorable vieillesse. Thorvaldsen trouve encore le temps et la force de graver les cinq étages de l'artiste ignoré qu'il croit digne d'encouragement, et l'auteur de cet article a eu l'honneur de le voir pour la première fois dans une mansarde de la place d'Espagne, où un peintre moins connu alors qu'aujourd'hui exécutait pour le grand maître un tableau qui lui fut payé généreusement.

En 1819, Thorvaldsen fit un voyage à Copenhague, où il fut accueilli par des honneurs mérités. Depuis 1820 il est resté à Rome; mais ses compatriotes veulent le revoir. Une souscription a été ouverte en Danemarck pour élever un musée où seraient placées toutes ses œuvres. Encore quelque temps, et ce monument national sera bâti. On espère que Thorvaldsen viendra l'inaugurer.

Les avoués au temps féodal. — Sous le régime féodal, tous les possesseurs de fiefs étaient tenus au service militaire, sans aucune distinction de laïc ou d'ecclésiastique. Aussi vit-on alors des abbés et des évêques conduire en personne leurs vassaux à la guerre. Lorsque cependant les uns ou les autres se dispensaient du service personnel, ils désignaient un commandant pour marcher en leur place à la tête des troupes. On appelait *aroués*, *patrons*, ou *défenseurs*, ceux qui étaient chargés de cette fonction.

Ces *aroués* étaient des seigneurs séculiers qui prenaient soin de la défense des églises et des monastères. Ils étaient nommés ou par les possesseurs des bénéfices, ou par les princes, ou par les fondateurs. Les personnes les plus qualifiées se faisaient honneur du titre d'*aroué*. L'histoire nous apprend que Godefroy de Bouillon, nommé roi de Jérusalem en 1099, n'avait voulu prendre, dans le temps de la première croisade, que la simple qualité d'*aroué* ou de *défenseur du Saint-Sépulchre*.

Dans la suite, ces *aroués* abusèrent du pouvoir que leur place leur donnait, et devinrent les usurpateurs des biens ecclésiastiques et monastiques. Ce fut l'origine des *abbés-laïcs*, autrement appelés *chevaliers*.

VOYAGE EN ABYSSINIE,

ENTREPRIS EN 1835 ET TERMINÉ EN 1837,
PAR MM. COMBES ET TAMISIER.

*Extrait d'une lettre adressée par MM. Combes et Tamisier
au rédacteur du Magasin-pittoresque.*

..... Nous partîmes de Marseille au mois d'août 1833: après avoir salué la Corse, admiré la richesse du sol de la Sicile, après avoir donné un souvenir aux nobles chevaliers de Malte et à la vieille mythologie païenne à la vue du mont Ida en Crète, nous débarquâmes à Alexandrie vingt jours après notre départ de France.

Alexandrie est marquée par de grands souvenirs: vue de loin, elle apparaît avec tout le prestige de ses vieilles traditions; elle se présente à l'imagination revêtue d'une splendeur inouïe, parce que les traditions ne conservent du passé que son éclat et sa gloire, et laissent dans l'oubli sa grossièreté et sa barbarie. Ce qu'on sait surtout d'Alexandrie, c'est qu'elle fut bâtie par un puissant conquérant, que les Ptolémées y régnèrent, qu'elle vit César et Cléopâtre, que son école de philosophie fut célèbre, que le christianisme y compta de nombreux évêques, ... et c'est à peu près tout ce qu'on veut en savoir, parce qu'on ne se passionne que pour le beau. Aujourd'hui Alexandrie, plongée dans une ignorance profonde, n'est qu'une ville bâtarde comme la plupart des ports; on y chercherait en vain les traces de son antique gloire. Alexandrie n'est guère plus intéressante que pour les commerçants en coton; il ne lui

reste de son passé que quelques débris de monuments, les aiguilles de Cléopâtre, la colonne de Pompée encore debout au milieu d'une plaine de sable, et des catacombes battues par les flots de la mer.

Après un séjour d'environ deux mois et demi, nous partîmes pour le Caire. Nous parcourûmes dans toute sa longueur le canal *Mahmoudië* creusé par Mohammed-Ali, nous sillonnâmes le Nil, le fleuve éternel, et nous arrivâmes au Caire, cité orientale par excellence, dominée par les Pyramides.

Nous visitâmes séparément les provinces inconnues de l'Arabie-Déserte, la Haute-Egypte, la Nubie et le Sennâr; après avoir payé un tribut d'admiration aux ruines encore imposantes de la Thèbes aux cent portes et aux tombeaux de ses rois, chefs-d'œuvre respectés par le temps; après avoir vécu au milieu des populations noires qui s'étendent dans les déserts qui séparent la mer Rouge du Nil, après nous être reposés quelque temps à Taïfa justement surnommé le Jardin de l'Arabie, nous nous réunîmes à Djedda le 5 janvier 1835, et nous résolûmes d'aller ensemble en Abyssinie, après avoir parcouru l'Yémèn jusqu'à Moka.

Nos préparatifs de voyage terminés, nous nous embarquâmes; et après avoir visité les divers ports de la côte orientale de la mer Rouge, Ghonfouda, Djézan, l'île de Kaméran et Loheïa, nous arrivâmes à Hodeïda. Là, nous quittâmes la mer, pour pénétrer dans l'intérieur de l'Yémèn. Au sortir de l'Hedjar dont le terrain est sablonneux et pauvre, frappés de la fécondité des campagnes, nous pensâmes que nous nous trouvions dans l'Arabie-Heureuse où l'imagination de nos pères avait placé le paradis terrestre. Nous nous arrêtâmes à Beit-el-Fakih qui sert d'entrepôt à une partie des cafés de l'Yémèn, à Zébid qui fut fondée par l'un des fils d'Aroun-al-Raschid et dans le sein de laquelle se réunissaient autrefois les docteurs mahométans: ayant visité leur chef, on nous fit assister à un conciliabule de ces savants arabes; nous les éblouîmes par le simple récit des merveilles enfantées par notre industrie; nous leur parlâmes des progrès accomplis par la science qu'ils croyaient partout stationnaire comme parmi eux; et quand vint le moment de nous lever pour nous retirer, ils nous baisèrent les pieds et les mains, et nous accompagnèrent hors de leur demeure en s'écriant: Dieu est grand, *Allah acbar!* Ces docteurs possèdent une bibliothèque considérable composée de manuscrits arabes tous d'une grande valeur. Cinq jours après notre départ de Hodeïda, nous étions arrivés à Moka, remarquable par l'élégante architecture de ses mosquées et de ses maisons.

Notre premier soin fut de nolisier la chambre d'une barque qui devait partir pour *Massaouah*, et le 4^{or} avril nous mîmes à la voile. Le gouvernail de notre petit navire sans pont fut brisé par un violent coup de vent; néanmoins nous débarquâmes heureusement dans l'île de Massaouah, l'unique port de l'Abyssinie. Mohammed-Ali, qui tient sous sa domination toutes les côtes de la mer Rouge à l'orient et à l'occident, depuis Souéx jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, était représenté à Massaouah par un mamelouk appelé Hassan, qui avait le titre de caïmacam ou lieutenant-colonel. Grâce à un firman du pacha d'Egypte, dont nous étions porteurs, ce gouverneur nous reçut avec les plus grands égards.

Par prudence nous laissâmes dans l'île un dépôt de nos effets; on nous débarqua dans le village d'Arkéko bâti sur le rivage africain, et nous pénétrâmes dans l'intérieur des terres par la vallée de Chillôki, n'emportant avec nous que nos armes, une montre, une boussole et quelques bijoux d'Europe destinés aux rois d'Abyssinie.

Peu soucieux de suivre les traces des rares voyageurs qui nous avaient précédés dans cette contrée, et désirant d'ailleurs reculer les bornes de la science géographique, nous suivîmes à dessein les routes les moins fréquentées,

et nous présentant à des populations à demi-sauvages qui n'avaient jamais vu d'homme blanc, nous fûmes accueillis avec de vives démonstrations de surprise, d'admiration et de joie. « Nous sommes noirs, nous disaient les Abyssiniens, que votre peau blanche est belle ! notre couleur est celle des esclaves, nous sommes pétris de boue ; mais vous autres blancs vous avez été formés d'une matière particulière, car où trouver un limon assez pur pour faire une aussi belle chair. » Les chefs du pays partageaient l'enthousiasme de leurs sujets, et comme eux, ils se disent d'une race inférieure à la nôtre : ils croient descendre de Cham qui fut maudit par son père.

Nous séjournâmes pendant quelque temps dans la province du Tigré, l'une des plus importantes de l'Abyssinie, et nous fîmes une campagne avec un prince du pays qui nous témoigna une grande affection. La plupart des soldats, armés de lances et de boucliers, allaient à la débâcle ; ils pillaient et incendiaient les villes et les villages qu'ils rencontraient sur leur passage et massacraient impitoyablement les malheureux habitants. Après chaque victoire, le prince donnait un festin où les pièces de bœuf cru étaient généreusement distribuées aux convives, et ceux d'entre les officiers qui s'étaient le plus distingués par leur courage, avaient le droit de s'enivrer en public d'hydromel et de vin.

Les Abyssiniens se disent chrétiens et font partie de la communion grecque : la direction spirituelle du clergé est confiée à un évêque copte envoyé par le patriarche d'Alexandrie. Les naturels du pays, superstitieux comme tous les peuples sauvages et ignorants, attribuent à leurs prêtres une puissance surhumaine ; ils croient à la vertu des amulettes et redoutent les maléfices des sorciers : lorsqu'un homme est épileptique, ils supposent qu'il est victime de la haine d'un magicien et d'autres le disent possédé du démon. On fait alors exorciser le malade, on emploie des remèdes violents et on va même jusqu'à le faire assommer de coups de bâtons ; ils prétendent que ce dernier mode de traitement est d'une efficacité reconnue. On trouve en Abyssinie des couvents de moines et de nonnes. Les prêtres peuvent se marier, mais les moines sont condamnés au célibat. Dans tous le pays la licence des mœurs est effrayante ; il n'y a pas de liens sacrés, et la famille y est à peine constituée. Les Abyssiniens sont gouvernés par des rois absolus ; l'ancienne race aujourd'hui déchue, a la prétention de descendre de Salomon par la reine de Saba appelée Makéda. Les juges possèdent une traduction du Code Justinien qu'ils consultent dans les cas difficiles : la justice du pays est terrible, néanmoins les meurtriers peuvent se racheter moyennant une somme d'argent fixée. Il est encore en Abyssinie des asiles sacrés où les voleurs et les assassins sont à couvert de la rigueur des lois. Cette malheureuse contrée est continuellement agitée par des guerres civiles ; elle manque d'unité, et malgré l'étonnante fécondité de ses terres, ses habitants sont souvent exposés à souffrir de la faim.

Lorsque les troupes se furent dispersées pour rentrer dans leurs foyers où elles devaient passer l'hiver, nous traversâmes le Tacazé qui est le cours d'eau le plus considérable de cette contrée après le Nil-Bleu, et nous parcourûmes successivement la province montagneuse et froide du Sémén, celle d'Ouagara qui est si riche en pâturages et en bestiaux, et le pays de Béghemder qui nourrit de magnifiques chevaux. Au-delà du Sémén, un bœuf se vendait cinq francs, et on achetait cent cinquante poules pour le même prix.

Sur les confins du Béghemder nous passâmes la rivière de *Bachilo* dont nul voyageur ne s'était encore approché, et nous nous présentâmes hardiment chez les tribus féroces qui s'étendent depuis cette rivière jusqu'à celle de Ouahet qui les sépare du royaume d'Ifat. Quoique prévenus à l'a-

vance des dangers qui nous menaçaient, nous n'avions pas hésité à les affronter : depuis *Massaouah* jusqu'au *Bachilo*, on nous avait partout répété que si nous tentions de pénétrer chez ces peuplades Galla nous serions dépouillés, assassinés, mutilés ; mais, confiants en la Providence qui nous avait si souvent traités en enfants gâtés, nous nous aventurâmes seuls au milieu de ces hordes redoutables.

Cette fois, notre confiance fut sur le point de nous coûter la vie. *Hassan-Doullô*, le chef barbare de l'une de ces tribus, après avoir ordonné qu'on nous dépouillât de nos habits, fit jeter sur nos corps un misérable lambeau de toile et nous frappa d'une sentence de mort. Nous suivîmes ses gardes qui nous conduisirent dans une chaumière renfermée dans une enceinte de murailles ; on préposa un geôlier à notre porte, et trois soldats furent chargés de nous surveiller. Nous passâmes six jours sous le poids de cette condamnation horrible !

Au bout de ce terme, l'épouse de *Hassan*, *Zaliah*, avait obtenu notre grâce : on vint nous annoncer que nous étions libres ; nous fûmes remercier notre libératrice qui nous rendit elle-même nos manuscrits. C'était tout ce qu'elle avait pu obtenir de son mari.

Loin d'être découragés, nous poursuivîmes notre route, certains désormais, sous les haillons qui nous couvraient, de ne plus tenter la cupidité de personne.

Nous atteignîmes bientôt la rivière d'Ouahet, et arrivés au sommet de la chaîne de montagnes qui la domine, nous nous trouvâmes chez un prince hospitalier qui plaignit notre malheur et nous le fit oublier. Les tribus Galla que nous venions de dépasser professaient la religion de Mahomet, et nous étions maintenant au milieu d'une population chrétienne dans le royaume d'Ifat.

Nous visitâmes les provinces de ce pays, *Anna-Mariam*, *Tégoulet*, etc. Nous séjournâmes à *Angolala* auprès d'un roi appelé *Sahlé-Sellassi*, et nous nous rendîmes avec lui à *Ankoher*, sa capitale, située entre le 9° et le 8° degré de latitude nord. Nous nous trouvions alors dans le royaume de *Choa*. Depuis quelque temps, nous demandions à *Sahlé-Sellassi* de nous laisser partir ; mais nous avions eu le malheur de lui plaire, et il ne pouvait se résoudre à nous voir nous éloigner. Que ne fit-il pas alors pour nous faire oublier la France ! Mais ses efforts furent inutiles, car vue d'*Ankoher*, la France nous paraissait plus belle et plus attrayante que jamais.

Sahlé-Sellassi est un homme d'environ quarante ans ; il est vigoureusement constitué, et néanmoins la peau de ses pieds et de ses mains est d'une finesse peu commune en Abyssinie. Persuadé comme la plupart des orientaux que les Européens sont doués de connaissances universelles, lorsque nous lui répétions que nous ne lui serions jamais d'aucune utilité, il doutait de notre sincérité.

L'activité de ce roi que l'on croirait absorbé par les soins de la guerre, trouve le temps de se diriger vers les arts industriels qu'il aime avec passion ; il veut qu'on exécute sous ses yeux tous les travaux de main, et l'intérieur de son palais est rempli par des tisserands, des menuisiers, des maçons et d'autres ouvriers qui s'occupent à faire de la poudre, à réparer les fusils ou à tourner et travailler l'or, l'argent et l'ivoire. Il sort de ses ateliers des toiles magnifiques, des bracelets, des sabres, des boucliers et des brassards. Les principaux personnages de sa suite sont tous des ouvriers qu'il entoure de la plus grande considération.

Sahlé-Sellassi ne pouvait abandonner qu'avec peine l'hypothèse de notre valeur industrielle, et voulant s'assurer de la vérité, il nous pria un jour de le suivre ; il nous conduisit lui-même dans la plupart des ateliers qui se trouvaient dans le palais. Lorsque nous entrâmes, tous les ouvriers qui, dans ces contrées travaillent assis, se levaient par respect ; et le roi nous faisait admirer leurs ouvrages. Aussi rusé qu'*Ulysse*, ce prince avait pensé que si nous avions quel-

que spécialité, nous nous laisserions aller à la vue des instruments de travail ; mais quoique garantis par notre ignorance, nous étions plus prudents qu'Achille, et Sahlé-Sellassi n'eut pas lieu d'être satisfait de sa tentative.

Le roi voyant qu'il ne pouvait vaincre la résistance que nous opposions à ses désirs, consentit enfin à nous laisser libres, car il était essentiellement bon et il n'avait jamais prétendu nous retenir par la contrainte.

Nous quittâmes Choa, et nous dirigeant vers le nord-ouest, nous laissâmes derrière nous les Galla-Boréna, aux mœurs douces, séparés de Gojam par le Nil ; nous traversâmes à la nage ce fleuve peuplé de crocodiles et d'hippopotames, et nous parcourûmes lentement la province de Gajam, remarquable par sa fécondité et par la beauté de ses femmes. Nous passâmes le Nil une seconde fois pour rentrer dans la province de Béghemder. Après avoir longé le lac Tana ou de Dembéa, nous arrivâmes à Gondar où il nous fut enfin possible de reposer. De là nous nous ren-



Une danseuse abyssinienne.

Cette gravure, exécutée d'après un croquis de MM. Combes et Tamisier, retrace une scène des mœurs abyssiniennes qu'ils ont observées pendant leur voyage en 1836. — La danseuse n'est vêtue que d'une simple chemise en coton, brodée en soie aux extrémités des manches ; elle est serrée à la ceinture par un pagne en jones très larges qui suit les mouvements de son corps. La bayadère éthiopienne ne fait que se poser, et ses pieds ne changent jamais de place. Elle a au cou un collier en verroterie rouge ou bleue ; ses boucles d'oreille allongées, ses bracelets et les filets qui retombent en franges sur ses pieds sont en argent.

dimmes dans la capitale du Tigré : les missionnaires protestants et leurs dames que nous avions déjà vus dans cette province s'y trouvaient encore : accueillis chez eux avec cette bonté qui caractérise l'Allemagne, nous oubliâmes nos longues fatigues et nos douleurs. Quand nous arrivâmes à Massaouah, nous avions quitté cette île depuis onze mois.

Jusque-là, nous avions marché brillants de santé : endurcis à la fatigue et aux privations, nous avions défié le mal qui n'avait encore pu nous atteindre. Nous entrâmes à Massaouah à l'époque d'une épidémie terrible : au sortir d'un climat délicieux, tombés dans une atmosphère impure

nous fûmes frappés presque en même temps, et pendant plusieurs mois, on douta de notre rétablissement.

Obsédés par le mal, nous revîmes sans joie Djedda, le Caire, Alexandrie. Quand nous montâmes sur le navire qui devait nous transporter en France, nous crûmes que nos souffrances allaient finir ; mais battus par la tempête sur les côtes de la Candie, nous fûmes obligés de nous réfugier dans le port de Rhodes, car le bâtiment avait une voie d'eau et commençait de sombrer.

Après trois mois d'attente nous nous remîmes en route ; la traversée fut longue et malheureuse, nous fûmes encore contraints de relâcher en Sardaigne, et nous abordâmes enfin à Marseille en mars 1837, cinq mois environ après notre départ d'Alexandrie.

Le château de Bénac. — On lisait autrefois sur la cheminée de ce château les vers suivants :

Ayant resté sept ans captif en Terre-Sainte,
Le Démon à Bénac en trois jours m'a porté ;
Mais, déclarant mon nom, on me taxe de feinte
Pour courir à l'hymen : quelle déloyauté !
Je fais voir mon anneau, mon lévrier j'appelle,
Et c'est le seul témoin que je trouve fidèle.
Démon, ce plat de noix payera ton transport,
Et je vais, dans la solitude,
Me guérir, songeant à la mort,
De ce que ton emploi me fait d'inquiétude.

Voici comment une tradition populaire explique cette singulière inscription.

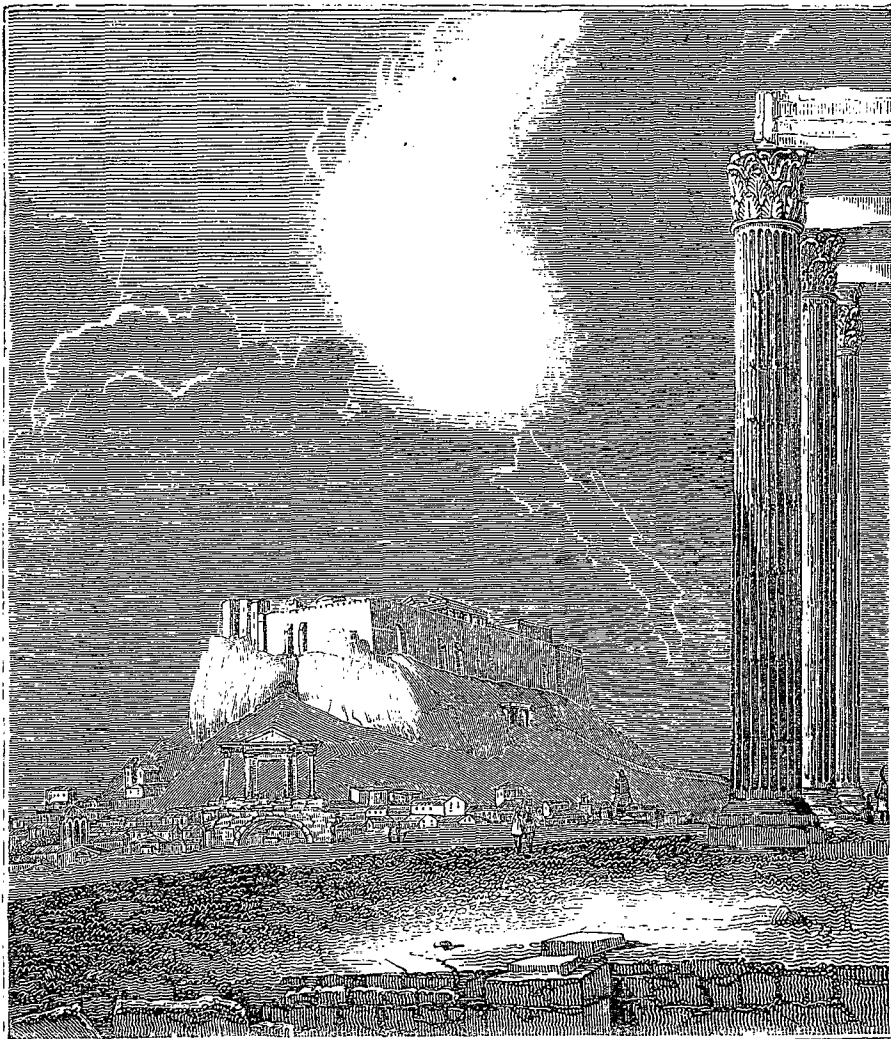
Sous le règne de Philippe-le-Bel, Bos, seigneur de Bénac, dans les Hautes-Pyrénées, se croisa et partit pour la Terre-Sainte. Pris par les Sarrasins, il resta sept ans en leur pouvoir. Soit impossibilité, soit insouciance, il passa tout ce temps sans donner de ses nouvelles à sa femme. Celle-ci, fort jeune encore, croyant que son mari n'existait plus, accepta la main d'un chevalier du voisinage. Le mariage allait se conclure, quand un soir, et par un temps effroyable, Bos se présenta tout-à-coup. Le diable en personne lui avait appris le mariage de la dame de Bénac. Bos désespéré avait offert à Satan la moitié de son souper, lors de son arrivée au château, s'il voulait l'y transporter sur-le-champ. Le diable avait accepté. Plaçant Bos sur son dos, en trois jours il l'avait rendu à Bénac. Mais la captivité, l'ardeur du climat où il avait si long-temps languï, avaient tellement changé le châtelain, son compagnon avait si mauvaise mine, que la dame ne put ou ne voulut pas reconnaître son époux. En vain Bos lui présenta une moitié d'anneau dont elle avait l'autre ; en vain un vieux lévrier reconnut, comme le fidèle Argus, ce nouvel Ulysse, et l'accabla de caresses, tout fut inutile. Bos, impatient d'une telle réception, et honteux de son pacte avec le diable, se tourna vers celui-ci, et lui jetant un plat de noix qui se trouvait sur la table, il lui dit que c'était là le seul paiement qu'il dût attendre du service qu'il lui avait rendu. Le démon furieux s'enfuit par la cheminée à laquelle il fit un trou énorme, et qu'on n'a jamais pu boucher, dit-on, quoi qu'on y ait employé les plus habiles maçons et les ciments de toute espèce.

Un habitant de Tarbes possède l'armet de ce guerrier, et la préfecture des Hautes-Pyrénées sa cuirasse. Ces deux objets ont été retirés, à la première révolution, de l'ancienne église des Cordeliers de Tarbes, à laquelle Bos avait fait don de ses armes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNIE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

L'ACROPOLIS D'ATHÈNES.



(Vue de l'Acropolis * d'Athènes.)

Si par ses charmes incomparables l'Attique l'emportait sur les autres provinces de l'ancienne Grèce, elle n'en devait pas rendre grâce à la nature : toute sa beauté était l'œuvre de l'homme. Ses montagnes calcaires offraient moins d'ombre et de fraîcheur aux poètes qu'ils n'en ont chanté. Ses plaines arides, ingrates aux moissonneurs, ne se fécondaient que sous le sang des guerriers : leur moisson la plus riche était la liberté. Mais le génie des hommes sut tirer le marbre des flancs du Pentélic et de l'Hymette pour décorer les plaines ; l'art revêtit de temples et de statues la pauvreté de la terre ; et les champs d'oliviers, de vignes et de figuiers, les eaux trop promptes à se tarir du Céphise ou de l'Ilissus, devinrent de précieuses décorations de ce pays enchanteur vers lequel l'âme revole toujours avec émotion à travers les siècles, et dont les premières nations d'aujourd'hui tiennent à honneur de fouiller et dévaster les ruines.

Athènes était située dans une des parties les plus tristes et les plus misérables de l'Attique. Ses habitants foulaient un sol poudreux ; ils manquaient d'eau ; le ruisseau qu'ils appelaient fleuve était presque toujours à sec, et le pain qu'ils mangeaient était fabriqué avec le blé des rivages de la mer Noire. Ne semble-t-il pas qu'il y ait eu une sorte de généreuse audace dans l'application persévérante que mirent les hommes à faire d'un tel emplacement le centre du goût, de la sagesse, de la civilisation antiques ?

* *Acros*, élevé, *polis*, ville.

TOME VI. — FÉVRIER 1838.

Le rocher sur lequel avait été bâtie la vieille Athènes présentait, dans les derniers temps de la prospérité grecque, la plus merveilleuse réunion de monuments qu'il fût possible de rêver. C'était, pour ainsi dire, une île toute couverte d'architecture. Aujourd'hui même, on ne peut y faire un pas sans une respectueuse surprise.

Après avoir gravi le sentier qui conduisit à l'Acropolis, le voyageur admire d'abord les restes des Propylées, vastes et riches vestibules de la citadelle, exécutés, sous le gouvernement de Périclès, d'après les dessins de Mnesiclès. Cet édifice avait été commencé l'an 457 avant notre ère ; il fut achevé cinq ans après, et coûta, dit-on, 2 012 talents, somme qui ne serait représentée que par 10 864 800 livres. A droite des Propylées, on trouve les ruines du temple de la Victoire : un autre monument à gauche était orné de peintures tirées des poésies d'Homère. En sortant des Propylées, on découvre au milieu de la citadelle, sur le plateau le plus élevé du rocher, le temple de Minerve, qu'on nomme le Parthénon. Ce célèbre monument et ses sculptures inimitables ont déjà été le sujet de plusieurs articles dans notre recueil (1835, p. 27 ; 1854, p. 189 ; 1855, p. 255). Près du Parthénon on trouve les restes des temples d'Erechthée, de Minerve Poliade, et de Pandrose. Erechthée est considéré comme le restaurateur du culte de Neptune ; dans son temple, on montrait sur la pierre d'un puits d'eau salée la marque du trident du dieu. Le temple de Minerve Poliade était surtout sacré aux Athéniens ; on y conservait

l'olivier que cette déesse avait fait sortir de terre, et aussi une vieille statue vénérée de Mercure, et un siège de bronze attribué à Dédale. Le temple de Pandrose, fille pieuse déifiée, est contigu à celui de Minerve. Les restes du grand théâtre de Bacchus sont au bas de la citadelle; plus loin on croit reconnaître l'Odéon de Périclès, et ailleurs les monuments de Lysicrate et de Trasillus. Beaucoup d'autres traces de constructions antiques, éparses çà et là, ont jusqu'ici défuté les investigations savantes, et n'ont point reçu de noms.

L'effet de ces ruines sur un esprit éclairé ne peut se décrire : mais si, tandis qu'on les contemple, on s'interrompt pour regarder autour de soi la campagne; si l'on s'abandonne à comparer les impressions de la puissance qui est en nous, et de celle qui est en dehors de nous, le respect et l'admiration pour les grands maîtres d'Athènes s'accroissent encore. En aucun autre endroit de notre univers, l'artiste ne s'est élevé aussi haut, avec moins de secours naturels.

Une contrée naturellement belle et féconde peut se passer de l'art et de l'industrie des hommes. Quelle nécessité d'y prodiguer les monuments? Quel avantage trouverait-on à détruire pour créer? Que faut-il à un paysage d'Arcadie? la paix, le silence, et la pierre d'un tombeau, seulement pour témoigner que l'homme y a vécu, et a joui avec reconnaissance des dons et du spectacle de la nature.

C'est sur un sol infertile qu'il est beau de voir l'homme développer sa puissance, et l'art humain rivaliser avec l'art divin, ou plutôt s'ajouter à lui, afin qu'il ne reste aucun lieu de la terre où il n'y ait trace d'activité et de grandeur; afin que le travail sublime partout commencé s'achève partout; afin que, conformément à la loi mystérieuse de la vie universelle, la création s'accomplisse.

INSECTES DES MAISONS.

Cet article est extrait du livre qui ouvre la série des ouvrages élémentaires publiés par l'administration du *Magasin pittoresque*. L'auteur, M. F. Dujardin, suppose que, chaque mois, ses lecteurs l'accompagnent dans une promenade, et se proposent d'étudier avec lui les insectes les plus curieux sous le rapport de leur forme, de leurs métamorphoses, ou de leurs mœurs. En février, la nature est encore froide et l'hargné. Les insectes, comme les autres animaux libres, en cherchant un abri contre les rigueurs de la saison, échappent aux regards. C'est à l'intérieur même des maisons, dans une température plus supportable, qu'il est le plus facile de les trouver et de les observer; c'est aussi dans une maison que, pendant ce mois, les lecteurs sont transportés. Nous ne reproduisons ici qu'une partie de la promenade.

La forbicine. — Cet insecte si agile qu'on voit courir derrière les vieux meubles et les tapisseries, et qui, comme un petit poisson d'argent, glisse entre les doigts et s'échappe à l'instant où on croit le saisir, c'est la forbicine ou le lépisme (*lepisma saccharina*); on croit qu'elle a été apportée d'Amérique avec le sucre des colonies. Elle doit son brillant métallique à une couche de petites écailles arrangées comme les tuiles d'un toit; elle a six pattes, deux antennes fort longues et trois longs filets à la queue; elle ne porte jamais d'ailes, c'est pourquoi on appelle ces insectes des aptères, ce qui signifie *sans ailes*; ils n'ont point de métamorphoses, et portent des deux côtés du ventre de petits prolongements mobiles, comme de fausses pattes, qui les rattachent aux myriapodes.

La bruche. — La bruche des pois, qu'on appelle vulgairement aussi le cosson, est long de deux lignes, brun avec des ondes grises; ses ailes sont couvertes par des étuis coriaces, ainsi que tout le reste de son armure.

* BIBLIOTHÈQUE DU MAGASIN PITTORESQUE. — *Promenades d'un naturaliste; Insectes*. Entretiens familiers sur l'histoire naturelle des insectes; ouvrage destiné à servir de guide pour l'étude des mœurs, de l'industrie et de l'organisation de ces animaux, avec une planche explicative; par M. Félix Dujardin, membre de la Société philomatique. — Paris, au bureau du Magasin pittoresque, rue Jacob, 30. — Prix : 1 franc.

Ces bruches proviennent d'un œuf qui avait été déposé dans la cosse encore tendre du pois; l'œuf est devenu une larve blanche sans pieds, vivant aux dépens du pois qui lui sert de prison, puis se transformant en nymphe, et à la fin en cet insecte ailé qui sort de sa loge en soulevant avec la tête la petite porte ronde habilement ménagée par la larve. Celle-ci, comme vous voyez, en a rongé le contour de manière qu'elle cède facilement si elle est poussée de l'intérieur; vous pouvez d'ailleurs retrouver dans ces pois encore fermés des nymphes ou même des larves. Ces bruches eussent dû rester engourdies jusqu'au printemps et sortir alors pour se répandre sur les champs de pois; c'est la température plus douce dans la maison qui les a fait éclore.

La vrillette. — Vous avez trouvé ce petit insecte dans les vieux pains à cacheter que sa larve a gâtés; il n'a guère qu'une ligne de long, il est oblong, et quand il fait le mort pour échapper aux recherches de ses ennemis, on le prendrait pour un petit brin de balai; il cache sa tête sous sa cuirasse et rapproche ses pieds sous son ventre; mais, qu'on le laisse tranquille, il va reprendre la vie, et vous pourrez voir ses antennes qui sont terminées par trois pièces ou articles plus gros formant presque une massue; il est d'un brun rougeâtre et provient d'une petite larve en forme de ver-blanc avec la tête brune, écailleuse, et six petits pieds. On le nomme la vrillette de la farine (*anobium paniceum*).

Ce nom de vrillette a été donné d'abord à une espèce très commune, la vrillette des tables (*anobium pertinax*), parce que sa larve perce d'une infinité de trous, ronds comme ceux d'une vrille, le bois sec des vieux meubles et la partie plus tendre ou l'aubier des charpentes; c'est elle qui fait tomber ces petits tas de poussière au-dessous des planches qu'elle attaque et que l'on dit alors vermoulues. L'insecte parfait est de même forme que notre vrillette de la farine, mais deux fois plus grand et d'une couleur plus terne; il a donné lieu à bien des fables autrefois; car, pour appeler les animaux de son espèce, il frappe à coups redoublés sur le vieux bois de manière à former un bruit tout-à-fait semblable à celui d'une montre; ce bruit, dont on ignorait la cause, était un objet d'effroi, on l'appelait l'horloge de la mort. Mais il a suffi qu'un naturaliste cherchât à pénétrer ce mystère pour arriver à reconnaître cette vrillette occupée à faire son petit manège.

Cet autre insecte aussi petit qui vit aussi dans la farine vieille et dans les débris de pain à cacheter, c'est un ptinus (*ptinus fur*); il se distingue par ses antennes beaucoup plus longues et plus minces; il a aussi l'habitude de faire le mort quand on veut le prendre.

Le charançon du blé. — Vous avez vu également le petit charançon (*calandra granaria*), qui fait de si grands dégâts dans les magasins de blé; c'est encore un coléoptère long d'une ligne et demie, mais il est remarquable par sa tête prolongée en une trompe, à l'extrémité de laquelle sont ses mâchoires. C'est à l'aide de cette sorte de trompe qu'il perce les grains de blé pour s'en nourrir ou pour y déposer ses œufs.

En février il est encore engourdi par le froid; ce n'est même qu'en mars ou en avril qu'il se montre en abondance et recommence ses ravages; il se tient caché pendant l'hiver entre les fentes des planchers. Quand vient le temps de sa ponte, il insère séparément dans un petit trou pratiqué à la surface du grain de blé chacun de ses œufs que nous verrions déjà s'ils n'étaient pas si petits; ils éclore seulement quand la température sera au-dessus de douze degrés. La larve qui provient de cet œuf est un petit ver blanc sans pieds, à tête jaunâtre écailleuse; elle s'enfonce dans l'intérieur du grain, qui lui fournit à la fois le vivre et le couvert; et agrandissant sans cesse son habitation, elle ne laisse plus qu'une pellicule légère de son; aussi peut-on tout d'abord reconnaître à leur légèreté les grains ainsi

attaqués. Vous n'avez qu'à jeter dans l'eau une poignée de ce blé, tous les grains qui surnagent sont nécessairement attaqués. Ouvrons-en quelques uns : voici des larves engourdis par le froid, elles ont acquis presque toute leur grosseur, et devront se transformer promptement en nymphes quand il fera plus chaud ; voici même dans cet autre grain une nymphe transformée avant l'hiver : elle est blanche comme toutes celles des coléoptères, et montre déjà la trompe et les antennes de l'insecte.

Le charançon est malheureusement trop connu des agriculteurs et des boulangers, qui dans certains cantons le nomment calandre. Ce nom désigne plusieurs espèces analogues, et notamment, malgré la différence de taille, le charançon (*calandra palmorum*) dont la larve, comme nous avons dit, est appelée aux Antilles le ver palmiste. Quand le petit charançon du blé s'est introduit dans un grenier, il s'y multiplie avec une si effrayante rapidité, qu'on avait cru jadis qu'il se produisait spontanément dans les tas de blé échauffé. Mais aujourd'hui on sait que cet insecte, comme tous les autres, ne se produit pas autrement que par des œufs d'où sortent les larves : on a donc relégué au nombre des fables les récits suivant lesquels les mouches naîtraient de la pourriture, les chenilles ou les pucerons des brouillards, et les abeilles du corps d'un taureau mort, quoique ce dernier prodige ait été célébré dans les *Géorgiques* de Virgile. On s'explique d'ailleurs aisément la rapide multiplication des charançons, en considérant qu'il ne s'écoule pas plus de quarante ou quarante-cinq jours entre la ponte d'un œuf et le terme de la vie du charançon qui en est sorti ; de sorte qu'il se fait dans le cours d'une année plusieurs générations de cet insecte. On a calculé que depuis le 15 avril jusqu'au 15 septembre, la ponte d'un seul charançon a pu produire six mille quarante-cinq insectes. Aussi les magasins où ils ont pénétré sont promptement ruinés, si l'on ne prend la précaution de s'opposer à la multiplication de ces insectes. Le meilleur moyen à cet effet consiste à remuer souvent le grain ; les charançons alors prennent la fuite et vont se cacher dans les murs et dans les planchers, où ils mourraient affamés si le mouvement continuait toujours ; mais aussitôt que le calme est rétabli, ils reviennent attirés par la faim, et recommencent leurs ravages. On a donc proposé de laisser, sans le remuer, un petit tas de blé où viennent se réfugier tous ceux qui, par l'agitation, sont chassés des autres tas. Il suffit alors, pour les tuer tous à la fois, d'arroser d'eau bouillante ce petit tas, que l'on fait sécher ensuite, et que l'on passe au crible pour séparer les charançons morts. Comme on a remarqué aussi que la chaleur favorise leur développement, on a employé avec succès un refroidissement artificiel au moyen d'un ventilateur, pour retarder leurs ravages*.

Les teignes du blé. — D'autres insectes aussi attaquent le blé dans les greniers ; ce sont surtout deux espèces de teignes analogues à celles qui rongent les étoffes de laine, et qui sont revêtues d'un tuyau fabriqué avec les poils de l'étoffe. Des deux teignes du blé, l'une, la teigne des grains (*tinea granella*), quand elle est à l'état de chenille, lie plusieurs grains de blé avec des fils, et se forme au milieu un petit tuyau de soie d'où elle sort en partie pour les ronger ; elle est ainsi à l'abri des secousses et de l'agitation

* On vient d'inventer une machine destinée à produire en grand les effets de l'agitation des blés à la main. C'est une espèce de grenier cylindrique divisé en compartiments percés de trous pour permettre aussi une bonne ventilation nécessaire à la conservation du blé ; ce cylindre tourne autour d'un axe ; les charançons ne résistent pas à une rotation de plusieurs heures. On a mis, par exemple, dans un des compartiments du cylindre, des grains de blé où vivaient plus de trente mille charançons ; à peine la machine eut-elle commencé à tourner que l'on vit les insectes fuir de toutes parts et tomber sur les dalles de la salle. — Il serait mieux encore d'empêcher les charançons de naître.

qui font fuir les charançons. L'autre, qui est la teigne des blés (*acophora cereutella*), s'introduit dans un grain et le ronge à l'intérieur à la manière de la larve du charançon. Vous n'aurez qu'à mettre dans de petits bocaux de verre un peu de ce blé attaqué par les teignes pour voir éclore au printemps leurs petits papillons. Le premier, d'une couleur cendrée avec des taches brunes, est long de cinq à six lignes, avec les ailes très rapprochées et enveloppant presque le corps. La teigne des blés est plus petite et toute de couleur de café au lait ; ses ailes, quoique très rapprochées, sont presque horizontales.

La farine est aussi attaquée par divers insectes. On y trouve la chenille d'une teigne particulière (*aglossa farinalis*), qui a les ailes jaunâtres au milieu avec une tache rougeâtre à sa base et une autre près du bord, accompagnées l'une et l'autre d'une ligne blanche, et qui n'a pas de trompe. On y voit toujours aussi le ver de la farine, qui sert à nourrir les rossignols et qui se transforme en un insecte coléoptère noir, allongé, le ténébrion meunier (*teuebrio molitor*), ainsi nommé à cause de son séjour habituel chez les boulangers et les meuniers ; vous ne devez donc pas être surpris de trouver quelquefois cet insecte dans le pain. Le petit insecte à antennes allongées (*ptinus fur*), que vous avez trouvé dans les vieux pains à cacheter, fait souvent beaucoup de dégâts dans les magasins de farine, lorsqu'il est encore à l'état de larve. C'est alors un petit ver blanc qui creuse dans la farine des canaux ou des galeries tapissées de soie.

Les mites. — Enfin, dans la vieille farine que vous avez rapportée, nous allons voir avec la loupe des mites (*acarus farinae*), petits animaux presque imperceptibles, et qu'on a regardés long-temps comme le dernier terme de la grosseur parmi les êtres vivants. Cette autre mite (*acarus siro*), qui vit en abondance sur la croûte des vieux fromages secs, tels que ceux de Gruyère et de Hollande, était nommée autrefois le ciron, et servait de terme de comparaison pour exprimer ce qu'il y a de plus petit dans le monde. Notre loupe la plus forte nous fait voir que ces mites ont le corps arrondi, blanc, mou et muni de huit pattes ; quelques unes pourtant n'en ont que six, ce sont les plus jeunes.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez 1837, p. 214, 226, 243, 282, 318, 339.)

POÉSIES SUISSES.

Enguerrand, sire de Coucy, ballade.

1576.

Enguerrand de Coucy, comte de Soissons, et gendre du roi d'Angleterre, Edouard III, était fils de Catherine d'Autriche, fille du duc Léopold, qui fut battu par les Suisses à Morgarthen. Catherine avait reçu en dot l'Argovie ; mais cette dot ne lui avait jamais été remise, et son fils Enguerrand menaçait depuis long-temps l'Autriche d'appuyer ses prétentions par les armes.

L'Autriche alarmée demanda du secours aux Suisses ; mais Lucerne et les cantons forestiers avaient un trop profond ressentiment contre cette puissance pour accéder à sa demande. Berne et Zurich, au contraire, proches voisins de l'Argovie, comprirent que leur position leur faisait un devoir de mettre leurs frontières à couvert, et armèrent sans perdre de temps.

Le sire de Coucy entra en effet en Argovie, en 1537, à la tête d'une armée nombreuse, composée d'Anglais, de Flamands et de Bourguignons. On a prétendu qu'elle était de quarante mille hommes.

Cette invasion répandit l'alarme chez les Suisses, même à Lucerne et dans le canton d'Underwald. Ce qu'il y avait

de plus brave parmi les sujets autrichiens de l'Helvétie courut aux armes. Les hommes de l'Entlibouch, vallée du canton de Lucerne, furent ceux qui montrèrent le plus d'ardeur. Leur exemple entraîna une partie de la jeunesse de Lucerne et d'Underwald à se joindre à eux. Trois mille Anglais s'étaient postés dans un bois nommé Buttisholtz, près de Willisau. Une brillante noblesse figurait dans les rangs ennemis. Cet aspect n'intimida point les hommes de l'Entlibouch ni leurs frères d'armes. Ils n'étaient en tout que six cents, et n'hésitèrent pas à attaquer un ennemi si supérieur en forces. Ils le défirent : le carnage fut affreux. Les vainqueurs retournèrent chez eux en triomphe, montés sur les chevaux des vaincus, et revêtus de leurs riches armures. Le champ de bataille a gardé le nom de *Engellander Hubel*, colline des Anglais.

Les Bernois, secondés par les habitants de Laupen et d'Arberg, remportèrent deux victoires non moins éclatantes sur les bandes d'Enguerrand, l'une à Anet, entre les lacs de Neufchâtel et de Bienne, l'autre près du couvent de Fraubrunnen, au nord de la ville de Berne. Découragé par ces revers, le comte de Soissons prit le parti de la retraite, repassa le Jura en 1376 pour retourner en Alsace, où il faisait sa résidence. Il ne garda de ses conquêtes en Helvétie que les seigneuries de Burn et de Nidau, qui lui furent cédées en propriété par l'Autriche, et qui tombèrent dans la suite au pouvoir des Bernois.

Cette expédition redoutable laissa un long souvenir parmi les Suisses ; et un soldat bernois composa, après la victoire de Fraubrunnen, une espèce de chanson ou ballade, qui se chanta long-temps dans les cantons victorieux, et que l'historien Tschudi nous a conservée. Nous en donnons ici la traduction littérale.

« La redoutable bannière de Berne est formée de trois bandes de diverses couleurs : deux sont rouges ; celle du milieu est jaune : sur ces bandes paraît un ours qui n'a jamais pâli, noir comme du charbon, armé de griffes rouges, et prêt à gagner honneur et renom. Berne est l'une des capitales de la Bourgogne ; c'est la couronne des villes libres ; chacun la loue à juste titre ; quiconque en a entendu parler sait qu'elle est un séjour de héros, et un miroir où brille une image sans tâche. Jeunes et vieux font retentir ses éloges par toute l'Allemagne.

« Il s'était formé en France une nombreuse et puissante ligue ; à la honte de la chrétienté, personne n'eut le courage de lui résister ; quand on apprit ses forces, tous les princes en eurent une grande terreur ; le pape et l'empereur n'osèrent pas plus lui résister que les seigneurs et le peuple.

« Les Guglers, Anglais, Bretons, gens ramassés de tous les pays, prenaient de force tous les biens des barons et des villes, et disaient arrogamment : « Nous irons au pays des belles filles ; nous resterons en Alsace, et nous sommes bien sûrs que ni hommes ni femmes ne nous en chassent. »

« Le comte Ingram de Guise prétendait s'emparer des villes et des châteaux, imaginant que tout le pays est à lui ; son beau-frère d'Angleterre l'avait secouru de corps et de biens, ainsi que le duc Ivon de Galles au casque d'or, le comte Salver de Bretagne, et plusieurs autres guerriers de grand renom.

« Le seigneur de Vienne lui dit : « J'ai à me plaindre avec juste indignation ; aidez-moi à recouvrer ce qui est à moi, je veux être votre serviteur, et je chercherai avec vous très volontiers contre la ville de Berne. »

« Cependant la plupart des villes et des seigneurs de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg et de la Souabe, ne se crurent pas assez forts contre tant d'ennemis, et n'osèrent les approcher ; mais ils restèrent en sûreté au-delà du Rhin, comme dans un sûr asile, et laissèrent tellement ruiner leurs gens et leurs terres, que les pauvres et les riches ne s'en ressentirent que trop.

« Toutes les bandes anglaises passèrent le Hauenstein ; quand elles entrèrent dans notre pays, l'ours leur demanda ce qu'elles venaient faire sur ses terres, et appela promptement à son secours les troupes de ses alliés, qui n'accoururent pas sans être bien armés du côté de Buren, où le comte de Nidau fut tué lors de l'assaut par un méchant coup de flèche.

« Seigneur Motzli, voici le moment de se défendre ; le vieux et prudent ours tient conseil du matin au soir. « J'ai, » dit-il, été à la chasse de la gloire et de l'honneur ; j'ai » exposé bravement ma tête au combat de Wanguen où il y » a eu beaucoup de prisonniers ; j'ai combattu héroïquement à Laupen, où j'ai dissipé l'armée des grands seigneurs ; j'ai détruit plusieurs villes et châteaux, et je » ressens si vivement les injures et les méchantes actions des » Guglers, que j'y perdrais plutôt la vie, ne fût-ce que pour » en détruire quelques uns. »

« L'ours alors entre en fureur ; il défend son peuple et son pays à coups de piques et d'arbalètes, et les Guglers commencèrent à trouver ce jeu déplaisant. L'ours ayant rencontré son ennemi à Aneth, le mit en pièces avec des haches et des hallebardes, et lui porta un coup mortel. Les prisonniers racontèrent à Berne que depuis trente ans ils ne s'étaient trouvés à une affaire si chaude.

« Le comte Ivon de Galles vint ensuite à Esaubrunnen ; l'ours lui dit : « Tu n'es pas assez fin pour m'échapper ; je » veux vous battre, vous mettre en déroute, vous exterminer par le fer et par le feu ; tellement qu'en Angleterre » et en France, toutes les veuves crieront de concert : O » comble du malheur ! que personne n'aille plus provoquer » Berne ! »

« Quatorze mille gendarmes au casque d'acier dirent tristement à leurs amis et à leurs neveux : Cet ours sait donner de furieux coups de pattes ; nous lui avons laissé trois mille des nôtres ; il est hardi et ne connaît pas la peur. Quant à nous, nous avons été contraints de renoncer à notre entreprise, et nous voilà réduits à crier : « Sauve qui peut ! »

CANUT ET SES COURTISANS.

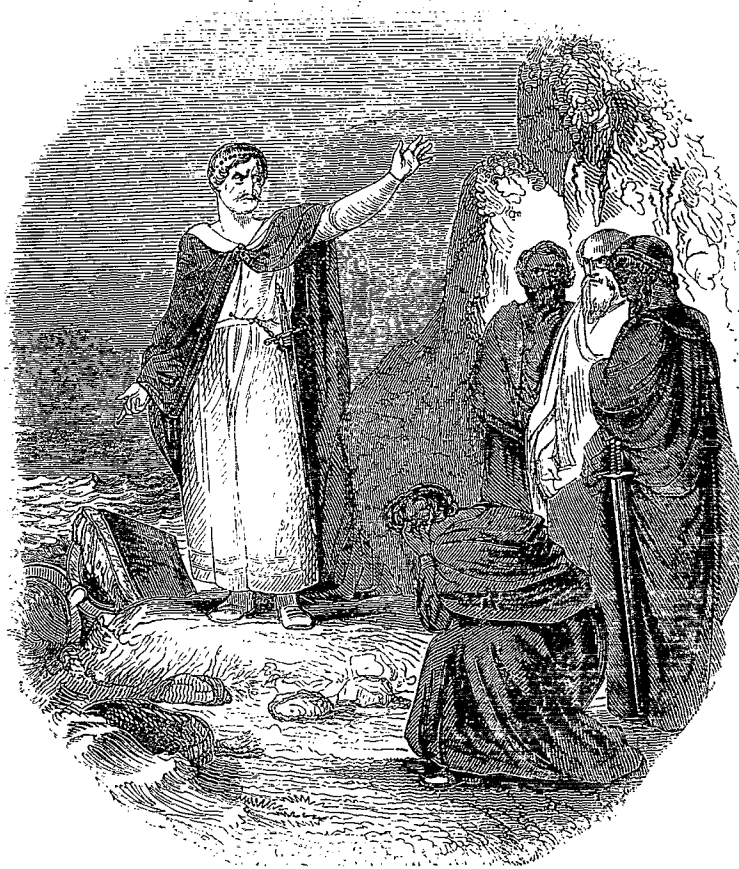
Canut était arrivé à l'un des plus hauts degrés de puissance qu'il eût jamais entrevus dans ses rêves d'ambition. A la couronne de Danemarck, que le hasard de la naissance avait placée sur son front, il avait ajouté les couronnes d'Angleterre, de Suède et de Norvège. Tous ses ennemis étaient vaincus, découragés, ou gagnés à sa cause : on lui avait décerné le surnom de *Grand*.

Un soir, il était assis sur le bord de la mer, distrait, promenant au loin ses regards, songeant peut-être au prix de quels crimes il avait conquis ses trônes, et demandant à cette paix sublime de l'océan et du ciel d'entrer jusque dans son âme et d'y apaiser la guerre terrible que lui livraient ses souvenirs. Tandis qu'il semblait ainsi abîmé dans une méditation douloureuse, quelques uns de ses courtisans, respectueusement debout à côté de lui, épuisaient leur imagination en formes nouvelles de flatteries. Ils feignaient de comparer tous les rois de la terre à leur roi, et n'en trouvaient aucun qui fût digne de cet honneur. Le silence de leur maître paraissant encourager l'exagération de leurs panegyriques, ils se hasardèrent bientôt jusqu'à mettre en question si, Canut étant évidemment le plus grand des hommes et l'intelligence suprême qui gouvernait la terre, il était possible qu'il y eût dans le monde aucune souveraineté au-dessus de la sienne. Ils en doutèrent un instant ; mais bientôt ils franchirent le doute, et bref ils se résolurent à nier l'existence de Dieu, afin de donner à leur maître le trône de l'univers. Canut les regarda en souriant, et les laissa rivaliser de folie : c'était à qui serait le plus

audacieux dans ses blasphèmes, à qui serait le plus inepte et le plus lâche dans ses adulations.

Cependant le jour baissait, un vent froid et violent s'était levé et tourmentait la mer; les vagues s'amoncelaient, et, pressées par la marée qui commençait à monter, elles arri-

vaient déjà de loin rapides et mugissantes. Les courtisans regardaient avec inquiétude; mais leur roi restait assis, et les écoutait avec complaisance: il paraissait si satisfait de se voir revêtir tour à tour par eux de tous les attributs de la divinité, que personne n'eût osé troubler son auguste ra-



(Canut et ses courtisans.)

vissement. Et d'ailleurs, après s'être écrié avec enthousiasme: Oui, Canut est un dieu! comment lui dire, en vulgaire et froid langage: Sire, prenez garde, voici la mer qui mouille vos pieds.

Cette scène dura quelques minutes. Canut prenait plaisir à voir la crainte pâlir ses flatteurs et glacer leur voix. Enfin un flot vint se briser sur le siège du roi et lancer son écume sur le noble groupe qui recula d'un pas. Mais Canut, se tournant vers eux, leur dit: « Que faites-vous, et quelle vaine frayeur s'empare de vos esprits? N'êtes-vous pas en la compagnie de Dieu? » Ensuite, étendant la main sur la mer, il s'écria solennellement: « Vagues, je vous défends d'avancer plus loin sur cette terre qui m'appartient. Eloignez-vous de mon royaume! obéissez à votre maître! » A peine avait-il cessé de parler, qu'une seconde lame, plus furieuse que la première, se rua sur lui et le couvrit presque entièrement. Alors il se leva avec calme, et abandonnant à la mer son siège, il dit à ses courtisans confondus: « Oserez-vous encore comparer la puissance d'un roi de la terre à celle du Grand Etre qui gouverne les éléments? Oserez-vous encore comparer un mortel, faible comme vous, à Celui qui seul peut dire à l'océan: Tu iras jusque là, et pas plus loin? »

On rapporte que depuis ce jour Canut laissa voir en lui un caractère plus religieux. On ajoute qu'il ne voulut plus jamais, même dans les cérémonies de premier ordre, porter les symboles de la royauté. Il couvrit le sol anglais d'églises et de monastères, dit un de ses biographes; il fonda des

prières publiques pour les âmes de tous ceux qui étaient morts en combattant pour lui, et couronna tous ces actes de dévotion par un pèlerinage à Rome.

En 561, plus de quatre siècles avant le règne de Canut, le roi Clotaire avait dit avant d'expirer: « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel, qui fait ainsi mourir les plus grands rois de la terre? »

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

(Voyez 1837, p. 78, 102, 133, 145, 166, 173, 209, 234, 247, 350.)

L'HUILE

Nous n'avons sans doute pas besoin d'excuse auprès de nos lecteurs pour oser les entretenir d'un objet aussi vulgaire que l'huile: cette vulgarité est précisément ce qui lui fait honneur; elle est un des objets essentiels de la consommation des peuples civilisés, et mérite à bon droit d'être comptée parmi les plus précieuses richesses de notre territoire.

On doit la regarder comme un des plus beaux dons que l'agriculture fasse à l'industrie, car elle sert à plusieurs usages, qui tous sont d'une haute importance, soit dans l'économie domestique, soit dans les manufactures. Le service qu'elle nous rend pour l'éclairage est celui qui se montre en première ligne, car il est certainement le plus éminent. Quelle subite diminution dans la quantité de lumières qui brillent toutes les nuits à la surface de la terre,

si les matières d'où l'on tire l'huile venaient tout-à-coup à disparaître ! L'invention de la lampe est une des plus ingénieuses et certainement aussi une des plus utiles dont les hommes puissent se glorifier. En second lieu l'huile est une des matières alimentaires dont l'emploi est le plus commun. Pour les populations du Midi, elle remplace le beurre que la nature réserve aux pays plus tempérés, et elle est tellement nécessaire à leur nourriture qu'elle y occupe pour ainsi dire le même rang que les céréales. L'histoire nous a conservé le souvenir de la pitié des Grecs envers Minerve, déesse de l'olivier : c'était, sous un emblème mythologique, l'expression de leur reconnaissance envers l'inventeur de la culture de l'olivier et de la fabrication de l'huile. Tout le monde sait que l'huile est le fondement de la cuisine méridionale. L'huile enlevée, tout l'art culinaire s'en va, du moins pour les pays du Midi, cette patrie classique de certains mets que tout le reste du monde a adoptés. Enfin les modernes ont donné à l'huile une destination que les peuples anciens n'ont point connue, et qui lui fait jouer un rôle immense non seulement dans l'économie domestique, mais dans l'industrie : nous voulons parler de la fabrication des savons. Nos lecteurs savent sans doute que le savon est un composé d'huile et de soude ou de potasse dans lequel l'huile a place en proportion considérable. Nommer le savon n'est-ce pas rappeler l'énorme consommation qui s'en fait chaque jour pour la toilette, le blanchissage, pour la préparation des draps et de toutes les étoffes de laine ? D'autres services de l'huile dont il faut encore faire mention sont ceux qu'elle rend à l'art du chamoiseur et à celui du corroyeur pour la préparation des peaux. Enfin, il reste, pour compléter son éloge, à dire un mot du rôle capital à certains égards qu'elle joue dans l'industrie pour empêcher le frottement des machines et faciliter ainsi leur travail. Elle représente dans l'art de la mécanique ces liqueurs bienfaisantes que la nature verse avec une attention admirable sur les articulations des animaux, pour adoucir leur contact et les empêcher de se détériorer dans leur jeu continu.

L'huile est un composé d'hydrogène, d'oxygène et de charbon ; mais jusqu'à présent la chimie n'a pas trouvé le secret d'opérer directement la combinaison de ces éléments dans les proportions convenables pour faire de l'huile. L'industrie est donc obligée de tirer, des productions naturelles qui en renferment, l'huile dont nous avons besoin. La nature nous offre en effet de l'huile toute faite et que nous n'avons plus que la peine d'extraire par la pression dans trois classes distinctes de substances : dans la chair de certains fruits, dans celle de l'olive, particulièrement ; dans les cotylédons de certaines graines, celles de colza, de pavot, de chanvre ; dans la graisse de divers animaux, celle de baleines, de certaines parties du bœuf, de plusieurs espèces de poissons.

On voit que l'huile appartient exclusivement à la nature organique, et que la nature minérale n'en renferme pas.

L'huile n'est pas comme l'eau une substance qui soit toujours exactement de même nature de quelque origine qu'elle provienne. Elle varie au contraire de qualité suivant la nature des substances dont on l'extrait, et il y a autant d'espèces d'huiles que de substances qui en produisent. Il y a même de très grandes différences dans les mêmes espèces, suivant les localités et suivant le procédé dont on s'est servi pour l'extraction. Il est donc nécessaire, pour donner une idée complète de l'huile, de passer en revue, au moins sommairement, les diverses espèces d'huile, en indiquant la manière de les obtenir ainsi que la propriété dont elles jouissent.

Les huiles dont le goût est le plus agréable et qui sont par conséquent spécialement recherchées pour le service de la table sont les *huiles d'olives*. On les emploie également pour la fabrication des savons.

Les huiles le plus employées pour l'éclairage sont les *huiles de graines*, et particulièrement celles de *colza* et de *navette*. On s'en sert aussi en cuisine, mais elles sont de beaucoup inférieures à l'huile d'olives ; celles d'*avillette*, de *faine* et de *pavot*, sont les meilleures pour cet objet. Elles sont aussi les meilleures pour la fabrication des savons durs.

Les *huiles animales* sont employées à l'éclairage comme les précédentes, mais leur emploi spécial est dans la chamoiserie et dans la corroyerie. L'huile de *pied de bœuf*, qui est très fluide, sert en particulier pour adoucir les frottements dans les machines délicates.

Huiles d'olives. — La patrie primitive de l'olivier paraît être l'Asie-Mineure. Il s'est répandu peu à peu et a fini par être cultivé sur tout le littoral de la Méditerranée. Il forme autour de cette mer comme une immense guirlande qui s'étend depuis le Levant jusqu'en Espagne, bordant l'Europe d'un côté et l'Afrique de l'autre. On croit que le voisinage de la mer est utile à sa végétation, car on ne le voit guère dans l'intérieur des terres à plus de vingt ou vingt-cinq lieues de la côte. Il est, dans nos provinces du Midi, un des objets importants de l'agriculture. La Provence est le pays où il donne les produits les plus fins, mais malheureusement il y est parfois exposé à des hivers assez rudes pour le faire périr. Il en résulte des pertes considérables, et l'on remarque même que beaucoup de propriétaires commencent à l'abandonner et à le remplacer par l'amandier, dont la culture se développe à mesure que celle de l'olivier décroît. Néanmoins les parties les plus méridionales de la Provence sont toujours occupées par les oliviers dont elles sont une partie de la patrie par excellence, comme l'était l'Attique dans les temps anciens. L'huile d'olives qui se récolte en France, loin de suffire à la consommation générale, ne suffit même pas à celle de notre pays. Nous en importons tous les ans de l'étranger pour plus de vingt-cinq millions. Nice et la Rivière de Gênes nous en fournissent la plus grande partie. Mais nous en tirons également de tous les points du littoral de la Méditerranée où l'on cultive l'olivier, de l'Espagne, des Etats Romains, de Naples, de Sicile, des îles Ioniennes, de la Grèce, de la Turquie, de l'Egypte, des Etats Barbaresques. C'est surtout de ce côté, ainsi que du côté de la Corse, que l'attention de la France doit se porter : il est certain qu'en donnant quelque encouragement à la culture de l'olivier dans ces deux pays, nous pourrions aisément en tirer toute l'huile d'olives qui est nécessaire à notre consommation ; nous ne serions donc plus forcés d'aller l'acheter à l'étranger, et notre richesse intérieure augmenterait d'autant. Alger nous en fournit déjà pour près d'un million ; et la culture de l'olivier n'est peut-être pas un des moindres motifs qui doivent intéresser la France à la conservation de ces belles et fertiles contrées.

La bonté des huiles dépend non seulement du pays dont elles proviennent, mais de la manière dont elles sont fabriquées.

Lorsque l'on veut avoir des huiles de première qualité, on a soin de cueillir les olives, non pas, selon l'opinion la plus commune, lorsqu'elles sont bien mûres, mais au contraire avant qu'elles n'aient atteint leur maturité. On récolte donc à la main, ce qui est un peu plus coûteux que de ramasser sous l'arbre les olives quand la maturité les a fait tomber ; on sépare avec soin les fruits trop mûrs ou gâtés ; puis on porte la récolte au moulin. Là on commence par écraser les fruits sous des meules, enfin on les soumet au pressoir. La première huile qui s'échappe est la plus fine ; elle est d'une couleur verdâtre, et dans les premiers temps elle a un peu d'âcreté : mais ce défaut se corrige bientôt, et il lui reste une très grande douceur. On distingue dans le commerce l'*huile surfine à goût de fruit* qui provient d'une espèce d'olive particulière et qui est très recherchée dans le Midi à cause de son goût prononcé et l'*huile surfine sans*

goût de fruit qui est très recherchée dans le nord et l'intérieur de la France, précisément à cause de cette absence de goût décidé. La première se vend toujours un peu plus cher que la seconde. Condoux est le quartier le plus renommé pour l'huile à goût de fruit, et Vitrolles pour celle sans goût de fruit.

Les huiles jaunes ou incolores proviennent de fruits mûrs, mais cueillis comme les précédents sur l'arbre, et avant qu'ils n'aient eu le temps de fermenter. C'est ainsi que sont fabriquées les huiles de la Rivière de Gènes, qui, sous le nom d'huiles d'Aix, nous arrivent chaque année en si grande quantité par Marseille. On estime que, sur cent soixante mille barils d'huile que produit annuellement ce pays, il en arrive cent mille en France, dont cinquante mille à Paris.

Les huiles provenant de la première action du pressoir sur les olives portent le nom d'*huiles vierges*. Elles sont naturellement plus douces que celles que l'on parvient encore à tirer du résidu par un nouveau travail. Quand le marc a fourni toute l'huile que l'on peut en extraire par la simple pression, on le traite par l'eau bouillante qui, rendant l'huile plus fluide, la dispose à sortir par une seconde pression. On en retire donc ainsi une nouvelle quantité qui souvent est assez douce pour le service de la table. Enfin quand l'eau bouillante ne dégage plus rien, on repasse le marc au moulin, et en le soumettant à une très violente pression, on en exprime une dernière huile, qui est de qualité tout-à-fait inférieure, et ne sert ordinairement que dans les fabriques.

Il y a une autre manière de faire l'huile d'olives; c'est celle qui est en usage dans les pays où la culture est peu développée. Au lieu de se donner la peine de cueillir les fruits à la main comme dans la Provence et dans la Rivière de Gènes, on attend que les fruits soient tombés d'eux-mêmes. Alors on les ramasse, on les met en tas, et on les porte dans des moulins et des pressoirs grossiers. Les fruits ayant eu le temps de fermenter, de s'altérer, de se corrompre, l'huile qui en sort est âcre et d'une saveur extrêmement forte; nous ne voudrions pas la souffrir sur nos tables: mais ce haut goût est justement ce qui plaît à quelques populations du Midi. L'odeur de l'huile avec laquelle leurs mets sont assaisonnés donne effectivement à leur cuisine un caractère très décidé, mais auquel ceux qui n'y sont point habitués ont bien de la peine à se faire. C'est ici le cas de dire qu'il ne faut point disputer des goûts. Quoi qu'il en soit, bien qu'il arrive tous les ans en France une assez grande quantité de ces huiles fortes, on ne les y emploie que dans les fabriques. La ville de Marseille consomme à elle seule tous les ans dans ses savonneries environ vingt millions de kilogrammes d'huile d'olives. C'est une somme considérable. En attendant qu'il y ait assez de bras à Alger et en Corse pour qu'il y ait avantage à cueillir les olives à la main et à fabriquer des huiles fines, on pourrait, en s'occupant activement de la plantation des oliviers, fournir avant peu aux fabriques de Marseille et des autres parties de la France une partie des huiles qu'il leur faut.

Les huiles d'olives sont les meilleures huiles comestibles que nous ayons, mais il y a aussi quelques autres espèces d'huiles qui peuvent figurer avantageusement en cuisine, surtout lorsqu'elles ne doivent point braver l'épreuve du goût dans leur état de simplicité primitive, et avant d'avoir passé sur le feu.

Huiles de graines. — Parmi ces huiles comestibles de second ordre, l'huile d'*œillette* ou de *pavot* est la première que nous devons mentionner. Elle commence à acquérir une certaine importance, surtout depuis que l'on a perfectionné les qualités de la graine et les procédés de fabrication. Son prix étant de beaucoup inférieur à celui de l'huile d'olives, elle acquiert par là le privilège d'alimenter les ménages

pauvres, et mérite d'autant plus d'attirer l'attention des économistes. Comme l'huile d'olives est le produit de l'agriculture des provinces du Midi, celle-ci est le produit de l'agriculture des provinces du Nord. Son goût est doué d'une grande douceur, dont le défaut est d'être accompagnée d'une légère fadeur. Elle est beaucoup plus fluide que l'huile d'olive, puisqu'au lieu de se solidifier comme celle-ci un peu au-dessus de la température à la glace fondante, elle ne se solidifie qu'à 15 degrés au-dessous. En outre, elle mousse beaucoup par l'agitation, tandis que l'huile d'olives bien pure ne donne jamais de mousse, quelle que soit l'agitation qu'on lui fasse subir. Mais il n'y a pas besoin de toutes ces expériences, et le goût seul, sans qu'il y ait besoin d'invoquer pour cela celui d'un expert gourmet, suffit pour la distinguer parfaitement de l'huile d'olives.

Mais il n'en est plus de même lorsqu'elle est mélangée avec de l'huile d'olives, et c'est une falsification qui est tellement commune, qu'il est devenu difficile de se procurer dans le commerce de détail des huiles d'olives qui en soient parfaitement exemptes. La plus grande consommation de l'huile d'œillette se fait probablement à l'état de mélange, sous le nom d'*huile d'olives*. On conçoit aisément que ces deux huiles jouissant à peu près des mêmes propriétés apparentes, forment, lorsqu'elles sont mêlées, un composé dont il est difficile de discerner les éléments, surtout si l'huile d'œillette y est en petite proportion, parce qu'alors son goût se perd entièrement, dominé comme il l'est par celui de l'huile d'olives qui est plus prononcé. Il est certain qu'un palais très délicat et très exercé, comme celui des personnes versées dans le commerce des huiles, peut, avec quelque attention, s'apercevoir de la fraude, et même estimer, à peu de chose près, les proportions du mélange. On sait en effet que les sens de quelques individus parviennent par l'exercice à un degré de finesse et de précision qui tient presque du prodige. Mais la plupart des acheteurs, et même des commerçants, ne possèdent point cette ressource, et s'ils veulent connaître exactement la valeur réelle d'une huile, c'est-à-dire sa composition en huile d'olives et en huile d'œillette, ils n'ont d'autre moyen que de recourir à divers procédés que la chimie a inventés. Ils sont trop compliqués pour que le public puisse jamais en faire usage; de sorte que la falsification de l'huile d'olives est une fraude que l'on ne réussira vraisemblablement pas à empêcher. Mais au fond le mal est-il bien grand? si le mélange est fait de telle manière que notre goût s'y méprenne, ne vaut-il pas pour nous autant que l'huile pure? il y a même un avantage; c'est que, moyennant cette méthode, le commerce se voit en état de fournir des huiles d'olives d'une saveur assez agréable, à des prix sensiblement moindres que si elles étaient pures. La seule chose à laquelle il faille prendre garde, c'est que la proportion strictement convenable d'huile d'œillette ne soit point dépassée. Chacun, au reste, a dans son propre goût un guide suffisamment sûr pour cet objet. Terminons simplement cette digression par une courte observation à l'usage des personnes qui ne demandent que le moyen de s'assurer si elles sont trompées, sans demander celui de savoir précisément jusqu'à quel point elles le sont. Il suffit de leur rappeler ce que nous avons dit plus haut touchant la propriété de l'huile d'olives de ne point mousser par l'agitation. Si elle contient une petite proportion d'huile d'œillette, elle donne, après avoir été agitée, un léger chapelet de bulles d'air; si elle en contient une plus forte proportion, elle mousse davantage; enfin toutes conditions de température et d'agitation étant les mêmes, elle mousse d'autant plus que l'huile d'œillette s'y trouve en plus grande quantité. Nous pensons que les maîtresses de maisons sous la main desquelles cet article pourra tomber, nous sauront quelque gré de ce petit enseignement. Rien n'est si aisé en effet que de se rendre très habile sur cette méthode: il suffit de faire

quelques essais sur une huile pure et non mousseuse, à laquelle on ajoute successivement soi-même diverses proportions de l'autre huile.

Plusieurs fruits, tels que les noix, les noisettes, les faïnes, les amandes, donnent aussi des huiles douces d'un goût assez agréable pour la cuisine; mais on en fait bien moins d'usage que de la précédente. Il faut remarquer qu'elles ne sont pas susceptibles de devenir l'objet d'une culture aussi étendue. Les huiles d'amandes et de noisettes sont généralement consommées sur place. Elles ont sur les autres huiles un avantage notable; c'est que le marc, après que l'on en a tiré toute l'huile, conserve une certaine valeur: il constitue cette matière si employée dans la toilette sous le nom de *pâte d'amandes* ou de *noisettes*. L'huile de noix est un peu âcre, mais cela ne l'empêche pas d'être d'un grand usage dans la campagne où l'on n'y regarde pas de si près. La faïne est, comme on sait, le fruit du hêtre; l'huile qu'on en tire possède d'excellentes qualités, et jouerait certainement un très grand rôle dans le commerce, si elle y était plus abondante. Il y a encore en France bien des forêts où l'on laisse les faïnes se perdre sans se donner la peine de les ramasser. Il est vrai que cette peine est assez grande; et dans les pays où il n'y a pas beaucoup de bras, les faïnes, quoique ne demandant aucun soin de culture, et ne valant que le prix de la main-d'œuvre nécessaire à la récolte, deviendraient une matière trop coûteuse pour une huile commune.

On fait grand usage en Orient d'une huile que l'on tire de la graine d'une certaine plante que les agriculteurs y cultivent en concurrence de l'olivier. Cette huile est connue sous le nom de *sésame* ou de *jugoline*. Elle est douce, inodore et d'une saveur très agréable. Les Arabes la préfèrent même à l'huile d'olives. On a essayé dans ces dernières années d'importer en France des graines de sésame pour en tirer l'huile par nos procédés industriels qui sont plus parfaits que ceux des Orientaux. Il serait possible que cette industrie prît par la suite du développement. L'huile de sésame serait très propre à être mêlée avec l'huile d'olives. Mais il y aurait toujours le désavantage d'être obligé de tirer de l'Égypte ou de la Perse la matière première.

Il existe dans l'Inde une autre plante à graine oléagineuse dont notre agriculture, surtout dans les provinces du Midi, pourrait vraisemblablement faire la conquête aussi bien que notre industrie. Cette huile, qui est connue dans l'Inde sous le nom d'*huile de bill*, n'a aucun goût prononcé, et peut parfaitement servir aux usages de la table comme huile de second ordre. C'est à l'agriculture de nos départements méridionaux à décider si nous en ferons l'acquisition comme huile nationale: ce n'est guère qu'à cette condition que le commerce usuel pourrait l'adopter. L'avenir en décidera.

Si ces courtes notions sur des choses que nous rencontrons tous les jours sous nos yeux, qui sont une partie importante de la richesse de notre territoire, et qui par leur vulgarité même acquièrent un certain relief, ne paraissent pas inutiles à nos lecteurs, dans un prochain article nous passerons en revue, de la même manière, les huiles employées dans l'éclairage.

Proverbes orientaux.

C'est le labeur qui fait connaître la véritable valeur de l'homme, comme le feu développe les parfums de l'encens.

Les grands fleuves, les gros arbres, les plantes salutaires, et les gens de bien, ne naissent pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service aux autres.

Jouis des bienfaits de la Providence, voilà la sagesse; fais-en jouir les autres, voilà la vertu.

Tous les grains de riz que vous mangez ont été arrosés de la sueur du laboureur.

Quand tu es seul, songe à tes défauts; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.

Gouverne ta maison, et tu sauras combien coûtent le bois et le riz; élève tes enfants, tu sauras combien tu dois à ton père et à ta mère.

La raillerie est l'éclair de la calomnie.

Si tu ne veux pas qu'on le sache, ne le fais pas.

Les oiseaux qui traversent l'air ne laissent qu'un son; l'homme passe et sa renommée survit.

Protestants français à Cantorbéry. — Dans le grand nombre de huguenots que la révocation de l'édit de Nantes chassa de leur patrie et contraignit à porter leur industrie dans les pays étrangers, nous remarquons un groupe de familles, composées surtout d'ouvriers en soie, qui passa en Angleterre, et se fixa à Cantorbéry. Là se trouvaient déjà d'autres familles réfugiées: c'étaient des descendants des calvinistes que les persécutions du duc d'Albe avaient exilés des Pays-Bas presque un siècle auparavant. Le malheur autant que la fraternité religieuse établit des liens étroits d'affection entre ces deux colonies sur le sol anglais. Elles demandèrent qu'il leur fût permis de se livrer en paix aux pratiques de leur culte, dans une partie des cryptes qui s'étendent sous le chœur de la cathédrale de Cantorbéry. Cette autorisation leur fut accordée.

Ces cryptes, qu'on appelle l'*undercroft*, sont des restes de l'architecture saxonne. Leurs murailles sombres et nues convenaient parfaitement à la sévérité du culte de nos malheureux compatriotes. Cependant on voit quelques sculptures aux chapiteaux des colonnes qui, hautes à peine de six pieds et demi, tandis que leur circonférence est de près de quatre pieds, supportent une voûte lourde et ténébreuse. Plusieurs de ces colonnes sont torses: chacune d'elles diffère des autres par quelque bizarrerie particulière dans ses ornements. Les figures grimaçantes ou rieuses que l'on entrevoit çà et là, à demi éclairées par les lampes, dans l'obscurité de ces souterrains humides, produisent une impression singulière sur l'esprit. Nous donnons ici un exemple de ces œuvres étranges des vieux sculpteurs.



(Chapiteau d'une colonne des cryptes de la cathédrale de Cantorbéry. — Voyez sur cette cathédrale, 1835, p. 280.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins;

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA GALERIE ESPAGNOLE AU LOUVRE.

(Voyez p. 17.)

FRANÇOIS ZURBARAN.



(La Sainte à la Flèche, par Zurbaran.)

La vie de François Zurbaran est peu connue en France; on ne trouve pas même son nom dans la Biographie universelle des frères Michaud, et M. Alexandre de Laborde lui consacre moins de deux lignes dans son Itinéraire descriptif d'Espagne. Le petit dictionnaire des peintres espagnols, par F. Guillet, en un volume in-8°, n'offre lui-même que des détails très incomplets sur ce grand peintre.

Ce fut à Fuente de Cantos, en Estramadure, le 7 novembre 1598, que Zurbaran vint au jour. Ses parents étaient de pauvres gens, vivant de leur travail, et n'ayant ni les moyens, ni peut-être la pensée de lui donner aucune

éducation. Pendant toute son enfance et les premières années de sa jeunesse, il vécut dans les champs partageant les labeurs de sa famille, ses peines et ses plaisirs. Comment sa vocation pour la peinture fut-elle reconnue? A quel patronage dut-il les encouragements qui, du sillon du laboureur, le transportèrent dans un atelier de peinture? Nous l'ignorons; mais il est certain que, jeune encore, il s'achemina vers Séville, et y devint en peu de temps l'un des élèves les plus distingués du célèbre clerc Roelas.

Jean de las Roelas appartenait à une famille noble et

aisée. Son père, dit-on, avait été chef d'escadre. Elevé dans les circonstances les plus favorables pour s'appliquer à l'étude de l'art, il s'était fait de bonne heure un nom célèbre. Un voyage en Italie avait ennobli son goût et agrandi son style. De tous les grands maîtres des écoles italiennes, celui qu'il préférait était le Titien, et il le proposait comme le meilleur modèle à ses élèves. Zurbaran n'eut pas à vaincre ses instincts pour suivre cette direction ; il était né coloriste, et toutes ses inclinations le portaient naturellement dans la ligne de l'école vénitienne. Cependant il ne se dévoua pas entièrement à la manière du Titien. Des tableaux du Caravage ayant été envoyés à Séville, ils produisirent une impression singulière sur son imagination. Il entreprit de les copier, et ses copies furent estimées si belles et si parfaites que sa réputation commença dès lors à se répandre : on lui donna même le surnom de Caravage. Ce n'était peut-être point là un progrès incontestable dans son goût ; mais assurément ce fut pour lui l'occasion d'un beau et hardi développement dans l'exécution. Le Titien a plus de noblesse que le Caravage ; celui-ci a la prétention d'être plus naturel, et il arrive en général à un effet plus saisissant, mais souvent aussi moins élevé et moins durable. Son école abuse surtout du contraste facile des ombres fortes avec la vive lumière. L'opposition tranchée du clair à l'obscur n'est pas une loi générale dans la nature : il s'y en fait le plus ordinairement une admirable confusion qu'il est beaucoup plus difficile aux peintres d'imiter et au public d'apprécier. Quoi qu'il en soit, on commanda bientôt à Zurbaran des tableaux en grand nombre. Un marquis de Malagon le chargea notamment des peintures de l'autel Saint-Pierre dans la cathédrale de Séville.

De disciple devenu maître, Zurbaran vint à Madrid, où il fut nommé dans la suite peintre du roi Philippe III : il exécuta pour le Retiro les travaux d'Hercule. Il orna la Chartreuse de Xérès de peintures d'un style si suave qu'on les attribuerait volontiers à notre Le Sueur ; on voit que Zurbaran ne s'était pas laissé séduire uniquement par un maître, et qu'il était resté libre et varié. A Guadeloupe, il exécuta onze tableaux de la vie de saint Jérôme. On fait aussi un grand éloge des compositions qui lui furent commandées pour Sainte-Marie de las Cuevas, pour les mercenaires déchaussés, pour les mercenaires chaussés, pour l'église de Saint-Bonaventure, et pour l'oratoire du couvent de Saint-Paul. Mais la liste de ses ouvrages serait longue et fastidieuse. Nous citerons cependant encore l'un de ses plus remarquables tableaux, composé pour le grand hôtel de l'église de Saint-Thomas. Il faisait partie de notre Musée sous l'empire. On y voyait Jésus et la Vierge ayant à leur côté saint Paul et saint Dominique, au-dessous saint Thomas d'Aquin entouré des quatre docteurs de l'Eglise ; au premier plan, à droite, Charles-Quint armé et en prière, accompagné de chevaliers et de religieux ; à gauche, enfin, l'archevêque Deza, fondateur du collège, avec toute sa suite.

Zurbaran mourut à Madrid en 1662. Né un an avant Velasquez, il est mort deux ans après lui, et vingt ans avant Murillo qui était né vingt ans après lui. Il fut donc tout-à-fait leur contemporain et leur émule. S'ils étaient tous les trois classés d'après la valeur relative de ceux de leurs tableaux qui sont exposés dans la galerie du Louvre, Zurbaran pourrait obtenir le premier rang. Mais il n'est point prudent d'établir de semblables comparaisons d'après l'étude d'un seul Musée. C'est dans son œuvre entière qu'un artiste doit être jugé. Le renom, et, il faut le dire, le talent de Zurbaran, ne sont pas du premier ordre comme ceux de Velasquez et de Murillo. L'opinion de ses contemporains a été sur ce point d'accord avec celle de la postérité, qui est presque toujours équitable.

Le nombre des tableaux de la galerie du Louvre, attri-

bués à Zurbaran, est de quatre-vingts. Il en est surtout deux qui attirent plus particulièrement l'attention. L'un, dans la manière du Caravage, représente un moine à genoux, vêtu d'une toile très grossière : l'ombre du capuchon couvre en partie le visage. L'autre représente Judith. Ce second tableau est parfaitement composé, d'un grand style et d'une belle couleur. On aime ensuite à s'arrêter devant un grand nombre de Saintes, presque toutes charmantes, mais d'une expression peu religieuse. Sans les attributs de martyre qui servent à les désigner, on serait plus disposé à voir en elles de nobles Dames espagnoles. Au reste, comme plusieurs d'entre elles sont des saintes nées en Espagne, l'originalité de leurs costumes et de leurs attitudes a un attrait de nouveauté pour nos regards habitués aux types un peu monotones de l'école italienne. Sainte Justine et sainte Rufine, qui faisaient de la poterie à Séville, sont représentées tenant à la main les petites cruches qu'on nomme *alcarrazas*. Sainte Lucie, célèbre dans l'histoire de Sicile, porte dans un plat d'argent ses yeux arrachés par le bourreau ; mais, comme elle est supposée dans le séjour des bienheureux, elle a retrouvé deux autres yeux qui sont à leur place, et qui sont les plus beaux du monde. Il ne faut pas oublier une autre jeune bienheureuse qui tient une Bible et un poignard, arme qu'on ne voit jamais aux mains de nos saintes du Nord. La sainte que nous avons choisie pour essayer de donner une idée du style de Zurbaran, a un caractère d'élégante affectation qui n'est pas moins remarquable.

Parmi les autres compositions de Zurbaran dont les sujets peuvent intéresser comme se rapportant aux mœurs espagnoles, on distingue encore les deux tableaux de la Légende de la Cloche. Le livret, assez laconique d'ordinaire, entre à cette occasion dans quelques détails. « Du pied des Pyrénées au port de Cadix, dit l'auteur, une vieille tradition raconte qu'au temps de l'invasion des Arabes, les chrétiens cachèrent les images peintes ou sculptées de la Vierge et les cloches des églises, afin de les préserver de la profanation des infidèles. Elle ajoute qu'après l'expulsion des Maures on retrouva partout, en labourant la terre, l'image et la cloche de l'église de la contrée. Le premier des deux tableaux inspirés à Zurbaran par cette légende représente le moment où des paysans indiquent à un jeune seigneur le lieu où l'on croit qu'ont été cachées une image de la Sainte-Vierge et une cloche. Dans le second, les mêmes paysans montrent à ce jeune seigneur, qui est accompagné de deux moines, un relief figurant l'image de la Sainte-Vierge et une cloche, qu'ils ont en effet retrouvées dans le lieu qu'ils avaient indiqué. Le jeune seigneur ordonne l'édification d'une église sur cet emplacement, afin de consacrer le souvenir de cette pieuse découverte. De ce côté des Pyrénées, en France, au village de Planès, on retrouve cette même tradition, et l'on montre une église qui a la même origine. »

L'ABBÉ VERTOT.

L'abbé Vertot, chargé de composer l'histoire de l'ordre de Malte, écrivit à un chevalier pour lui demander des renseignements précis sur le fameux siège de Rhodes. Les indications qu'il avait demandées s'étant fait long-temps attendre, il n'en continua pas moins son travail, qui était fini lorsqu'elles arrivèrent. Sa conscience ne se trouva point gênée par les points de désaccord qui se trouvaient entre le récit qu'il avait fait et la vérité ; et il se contenta de répondre à son correspondant : Mon siège est fait ! Ce mot est resté ; mais c'est à peu près la seule chose qu'on connaisse aujourd'hui de l'abbé Vertot, qui mérite cependant de ne pas être oublié, et de trouver place parmi nos écrivains de

second ordre. C'est assurément une des plus originales figures de cette galerie.

Il s'appelait René-Auber de Vertot, et était né, le 25 novembre 1655, au château de Benetot, dans le pays de Caux, d'un assez pauvre gentilhomme, allié à la haute noblesse de Normandie. Le frère aîné de Vertot entra au service de Monsieur, frère de Louis XIV, devint son chambellan, et mourut jeune. Notre auteur, qui était le cadet, n'eut d'autre ressource que d'embrasser l'état ecclésiastique. Cependant il n'est point douteux que la vocation n'ait eu plus de part encore que la nécessité dans sa détermination. Au collège des Jésuites de Rouen, où il avait étudié, il s'était fait remarquer par une piété ardente; et, après avoir achevé ses études, il entra au séminaire. Mais bientôt les exercices de cette maison ne furent plus assez fervents au gré de ses passions. Au bout de deux ans, il disparut du séminaire pour s'ensevelir dans une retraite encore plus profonde, sans en donner aucun avertissement à sa famille et au monde, dont il voulait se séparer complètement dans son accès d'enthousiasme. Ce ne fut qu'après six mois d'inquiétudes et de recherches que ses parents découvrirent qu'il s'était enfermé dans un couvent de capucins à Argentan. Il fut impossible de l'empêcher de faire profession; mais, non content d'avoir rompu avec la société, il poussa encore à l'excès l'austérité de sa règle, si bien qu'il tomba très dangereusement malade. Il avait eu, quelques années avant, un abcès à la jambe qui n'était pas parfaitement guéri; ses macérations, le frottement de la bure sur sa jambe nue, envenimèrent son mal, au point qu'il fut indispensable de le renvoyer dans sa famille pour rétablir sa santé, dont on avait désespéré.

Ses parents firent tout ce qu'ils purent pour qu'il renoncât au dessein de rentrer dans le cloître; ils réussirent. Sa ferveur religieuse avait jeté tout son feu. Le temps avait calmé cette passion, et déjà modifié cette nature ardente et mobile. Le pape donna un bref pour l'autoriser à entrer dans un ordre moins sévère que celui de Saint-François, et, rendu à la santé, Vertot, alors âgé de vingt-deux ans, entra dans l'abbaye des Prémontrés à Valséry.

Michel Colbert, parent du grand ministre de ce nom, était depuis quelques années général des Prémontrés; ayant eu occasion d'apprécier les connaissances de l'abbé Vertot, il le nomma son secrétaire, et, peu après, lui donna le prieuré de Joyenval. Cette dernière faveur, quoique autorisée par un bref du pape, était contre les règles du droit, qui défendait à un religieux qui avait passé d'un ordre dans un autre, d'y accepter jamais ni charges ni bénéfices. Les murmures qui éclatèrent à cette occasion dans la Société des Prémontrés déterminèrent Vertot à se défaire de son bénéfice. Il est à croire que son zèle religieux, qui, une fois le premier accès passé, a toujours été en se refroidissant, ne lui paraissait pas désormais assez fort pour lui faire trouver au couvent le bonheur qu'il y avait trouvé d'abord. Désireux de conquérir son indépendance, autant qu'il avait mis autrefois d'empressement à y renoncer, il sollicita la petite cure de Croissy-la-Garenne, près de Marly, et alla y chercher dans l'étude des lettres un nouvel aliment à cette fougue d'esprit qui l'avait fait se précipiter dans la vie monastique.

Il avait pour amis deux de ses compatriotes, qui, quoique nés vers le milieu du grand siècle, appartiennent entièrement au siècle suivant par la trempe de leur esprit, et par l'application qu'ils firent des talents qu'ils avaient reçus de la nature: c'étaient Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre. Fontenelle, petit-neveu de Corneille, devait s'illustrer en mettant sa plume au service des sciences; quant à l'abbé Saint-Pierre, que le cardinal Dubois appela plus tard un honnête rêveur, il ouvrit, par une utopie pleine d'humanité, la série des penseurs politiques du dix-huitième siècle. Ces deux hommes conseillaient à leur ami de faire quelque

chose d'insusité, et tournaient son esprit vers l'innovation, dont ils devaient être les précurseurs. A leur exemple l'abbé Vertot fut un de ces hommes qui marquent le passage du dix-septième siècle au dix-huitième, du siècle de Louis XIV au siècle de la philosophie.

Figurez-vous que c'était en 1689, au point le plus haut du despotisme de la monarchie française. Le grand roi, qui avait définitivement fixé sa cour à Versailles depuis quelques années, y recevait les députés de toutes les puissances de l'Europe, et des ambassades de tous les princes de l'Orient qui venaient saluer sa majesté au sein du plus grand éclat dont aucun monarque des temps modernes se fût encore entouré. Au milieu de toutes ces magnificences royales, l'abbé Vertot publia son *Histoire de la conjuration de Portugal*. On s'étonna de voir paraître l'histoire d'une conjuration; rien que ce titre était une chose hardie dans ce temps-là! Puis on prêta à l'auteur plus d'intentions qu'il n'en avait, et on chercha dans son livre des allusions aux intrigues de la cour, aux menées de madame de Maintenon et à celles de Louvois. Tout le monde fut frappé du mouvement du style, et de la façon dramatique dont l'historien avait présenté son récit. Bossuet dit au cardinal de Bouillon, en parlant de l'abbé Vertot: C'est une plume à écrire l'histoire de Turenne.

Ce feu que l'abbé Vertot portait en lui était tout intérieur, et n'éclatait au dehors par aucune envie de se montrer et de s'agrandir. Au lieu de profiter des succès de son livre pour se faire valoir, se trouvant trop près de la cour, il demanda une cure dans le pays de Caux, sa patrie. Peu après il en obtint une plus considérable aux portes de Rouen, et qui l'affranchissait complètement de la dépendance des Prémontrés. Ainsi peu à peu il se défaisait de ses chaînes. Là, après sept ans de repos, il fit paraître l'*Histoire des révolutions de Suède*. C'était encore un titre bien hardi que celui-là, si l'on songe à l'époque à laquelle il était adressé. Ce n'est pas qu'on attachât encore à ce mot révolution le sens de renversement politique et de destruction sanglante qu'on y a attaché depuis lors. Mais révolution voulait dire changement, et c'était déjà dire beaucoup sous un prince qui pensait imprimer à toutes choses un repos que rien ne troublerait, une fixité éternelle. Les Révolutions de Suède eurent encore un plus grand succès que la Conjuración de Portugal. On en fit cinq éditions la même année, et on les traduisit dans toutes les langues. On assure que les Suédois, flattés de voir un Français se faire l'historien de Gustave Vasa, le fondateur de la puissance de leur pays, chargèrent leur envoyé de lier connaissance avec l'auteur, et de l'engager à écrire l'histoire générale de Suède. L'ambassadeur suédois ne put découvrir au fond de sa province l'abbé Vertot qu'il pensait trouver à la cour.

D'ailleurs ce n'eût pas été le compte de l'abbé Vertot de s'arrêter à un plan aussi régulier que celui qu'on voulait lui proposer. Son esprit remuant et passionné ne pouvait s'arrêter qu'aux catastrophes de l'histoire, et il en cherchait partout, laissant les époques calmes des annales humaines, comme des époques maudites, ne se plaisant qu'à celles où il y avait des désordres à raconter et des harangues à faire sur des corps ensanglantés. Du reste, comme pour montrer qu'il n'allait pas au fond des catastrophes historiques qu'il décrivait, et pour prouver que dans les insurrections il ne voyait qu'un moyen de narrer, et non de philosopher, il écrivit, en 1710, un *Traité de la mouvance de Bretagne*, où il prend hautement la défense de la monarchie, et assure que la Bretagne a été de tout temps dépendante et vassale de la couronne, ce qui souleva de grandes indignations dans cette province, dont les écrivains conservaient encore le sentiment de la vieille liberté.

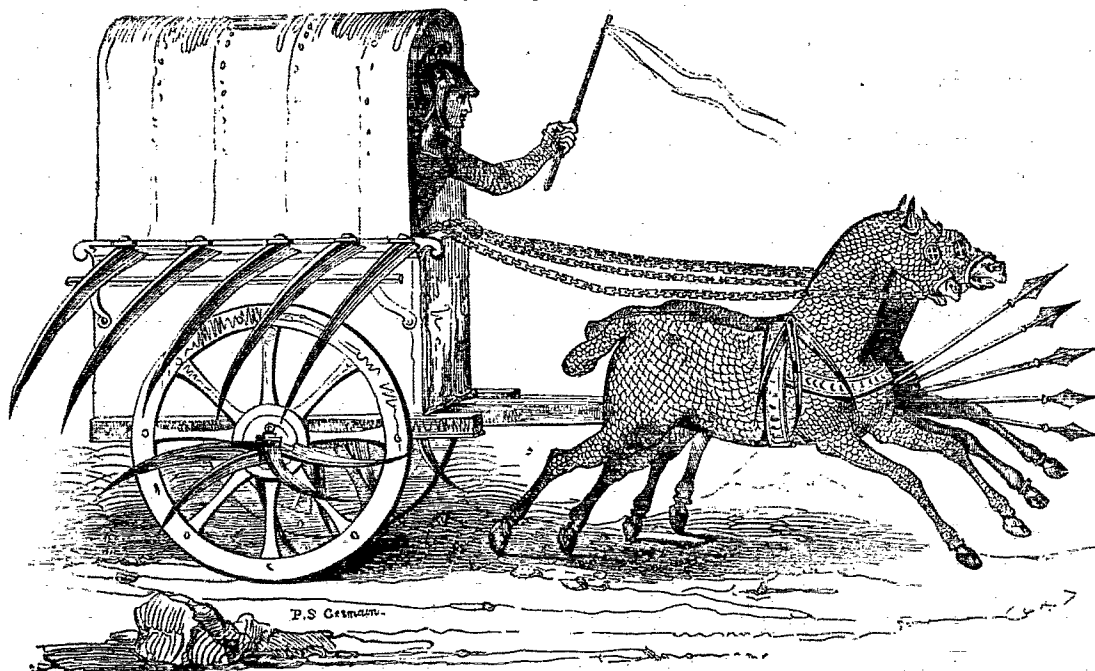
Dans cet intervalle, il avait été nommé membre pensionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et était venu se fixer à Paris. Il y publia, en 1719, son *His-*

toire des révolutions de la république romaine. Le grand roi était mort, et déjà des idées plus modérées s'étaient répandues en France au milieu des saturnales de la régence. Ce n'était pas par un zèle républicain qu'il écrivait sur la république romaine cet ouvrage qu'il considérait comme son plus important; ce n'était pas la vertu des Romains, ni l'apparition de l'élément populaire sur la scène du monde, mais le nombre des émeutes, la continuité des guerres, les renversements successifs d'ordres et de constitutions, qui l'avaient décidé à choisir ce sujet, le plus dramatique de tous à ses yeux. Il en lisait lui-même des morceaux à l'Académie, comme des fragments de quelque œuvre d'imagination, et, comme un poète tragique ému par les passions qu'il développe, il pleurait en récitant le discours de Véturie à Coriolan.

Le succès toujours croissant de ses ouvrages détermina l'ordre de Malte à lui demander de coordonner et d'écrire ses glorieuses annales. Une histoire qui représente une poignée de héros luttant, pendant deux siècles, sur des rochers, contre le colosse de la puissance ottomane, était bien propre à exciter l'imagination de l'abbé Vertot. Aussi accepta-t-il de grand cœur l'offre qui lui était faite; il publia ce nouvel ouvrage en 1726. Ce fut son dernier, mais non pas celui où il déploya le moins de vivacité et d'invention. Dans ce temps-là, le duc d'Orléans, fils du régent, l'avait nommé secrétaire des commandements de la princesse de Bade qu'il venait d'épouser, et lui avait donné, avec des appointements considérables, un logement au Palais-Royal.

Il ne jouit pas de cette aisance tardive. Sa santé déclina, et son esprit, qui avait tant dépensé de passion, s'éteignit peu à peu; il tomba dans une apathie, qui n'était interrompue que par quelques moments de force où il parlait encore d'écrire les révolutions de Pologne et les révolutions de Carthage. On voulait le détourner de ces projets qu'il prenait au sérieux, et on lui représentait qu'il était trop faible pour les exécuter; il répondait bravement qu'il n'avait aucunes recherches à faire, et que tout était dans sa tête. Il n'avait guère jamais fait autrement. Il mourut le 15 juin 1755, au Palais-Royal, âgé de près de quatre-vingts ans. Il donna l'exemple d'une réputation facilement acquise. Il passa pour un grand historien, en méprisant la vérité de l'histoire; et en traitant les catastrophes politiques des peuples, il eut l'art de ne pas dire un mot de politique ni de philosophie. Toute sa nouveauté consista dans une certaine chaleur de style, et dans un secret instinct qui le portait à raconter des faits qui avaient plus d'audace que lui. S'il avait vécu trente ans plus tard, la fougue de son esprit en aurait tiré des conclusions pour l'avancement du peuple; venu sous le grand roi, il fut hardi en les racontant sans les comprendre. Et tel était l'état des études historiques qu'il fut illustre pour les avoir racontés sans les savoir. Il eut tout l'éclat, et il a le sort d'un esprit de transition; il fut une protestation vivante contre les écrivains qui faisaient de l'histoire une chose ennuyeuse; il la rendit aussi pathétique qu'une tragédie. Les efforts qu'il a faits pour réhabiliter le drame de l'histoire méritent qu'on se souvienne de lui.

LES CHARS A FAUX.



Char à faux.

L'origine des chars à faux remonte à la plus haute antiquité. Un grand nombre d'écrivains anciens en ont donné des descriptions diverses; Hérodote, Xénophon, Tite-Live, Quinte-Curce, Diodore de Sicile, Végèce, Appien, etc., s'accordent tous à en représenter l'effet comme des plus formidables. D'après quelques auteurs, Cyrus passe pour l'inventeur de ces chars, et Xénophon dit positivement dans sa *Cyropédie* (livre VI), que Cyrus fut le premier qui, au lieu de chariots de combat, fit usage de chars à faux.

Variés de forme et d'attelage, trainés tantôt par quatre chevaux, plus souvent par deux, ces chars ne pouvaient

guère servir qu'en plaine et sur des routes unies et faciles; aussi n'étaient-ils qu'à deux roues pour que leur transport fût moins embarrassant.

Quinte-Curce décrit de la manière suivante les chars qui, au nombre de deux cents, suivaient l'armée de Darius: « L'extrémité du timon était armée de piques: de chaque côté du collier sortaient trois lances; entre les rayons se dressaient des pointes en fer, et au centre des roues étaient clouées des faux; en sorte que ces chars taillaient en pièces tout ce qui se trouvait sur leur passage. »

Pendant les marches, les faux étaient retirées afin que

les chars pussent passer partout sans embarras, et le moyen de les replacer était aussi simple que possible.

Notre première gravure, qui a été composée et publiée par M. Ginzot, dans son ouvrage sur les voitures des Grecs et des Romains (voyez pag. 9), ne représente pas exactement un char tel que le décrit Quinte-Curce, mais plutôt un chariot de combat gaulois, nommé *covinus*, qui était couvert et garni tout autour de faux. Le manche du fouet que portait le guide était en fer, et lui tenait lieu de lance.

Les chars à faux les plus simples étaient sans contredit ceux de Cyrus, tels que Xénophon les décrit dans le livre VI, chap. 4^{er} de la *Cyropédie*. « Cyrus se procura des chars qui pour la plupart avaient servi aux peuples conquis, et remplaça par ceux-ci les vieux chariots de combat, jadis en usage au siège de Troie. Il trouvait que ces derniers, bien que montés par les guerriers les plus vaillants de son armée, n'étaient guère bons que pour des escarmouches, et ne contribuaient que fort peu à la victoire. Un autre inconvénient à ses yeux, c'est que trois cents chariots ne contenaient que trois cents combattants, tandis qu'ils exigeaient douze cents chevaux ; car chaque combattant choisissait son compagnon qui ne prenait aucune part au combat et était seulement chargé de conduire et de diriger le chariot. Les nouveaux chars que Cyrus fit construire étaient plus propres à la guerre : les roues furent plus fortes et

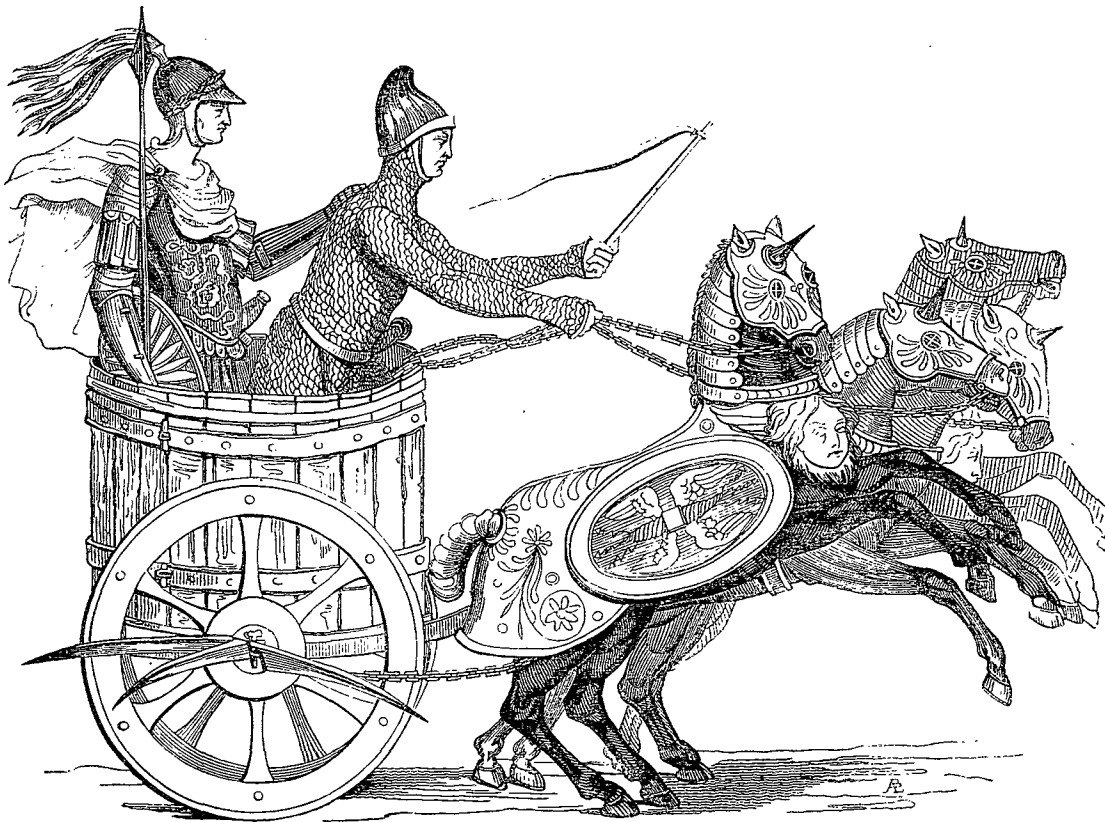
plus solides afin de durer plus long-temps, et les essieux plus longs. Plus en effet la voie est large, moins le char est exposé à verser. La caisse était composée de pièces de bois rapportées que liaient les unes aux autres des cercles en fer ; sa forme était ronde comme celle d'une tour, et elle était peu élevée pour laisser le conducteur libre de diriger les chevaux. Les soldats qui les guidaient étaient, de la tête aux pieds, couverts d'une cotte de mailles. A l'extrémité des essieux, en dehors des roues, Cyrus fit sceller des faux de deux aunes de long, droites et le tranchant tourné en avant. D'autres faux, placées au-dessous, étaient dirigées vers la terre, de manière à faucher les ennemis. »

C'est d'après cette description que l'on a en partie composé notre seconde gravure : nous l'avons empruntée au même ouvrage que la précédente.

Le char d'un simple soldat n'était monté que par ce soldat seul ; celui des chefs portait parfois aussi, outre ce chef, un conducteur et même un deuxième combattant. Les uns et les autres ne différaient d'ailleurs entre eux que par la richesse du harnachement des chevaux.

Cyrus et sa suite avaient les mêmes armes, des cuirasses et des casques d'airain, des glaives, des plumets blancs, une lance de bois de cornouiller, et une tunique de pourpre ; les chevaux avaient le front, la poitrine et les flancs protégés par des boucliers d'airain.

Autant l'effet des chars était redoutable dans le tumulte



(Autre char à faux.)

de la bataille, autant il devenait facile d'en éviter les atteintes quand le soldat, revenu de sa première frayeur, s'était familiarisé à leurs mouvements. Tite-Live raconte, à propos des chars à faux dont Archelatus fit usage contre l'armée de Sylla, que les soldats de celle-ci les évitaient facilement en se jetant sur les côtés à leur approche, et en leur ouvrant ainsi un libre passage. Ils devinrent à la fin si habiles à cette manœuvre que, chaque fois qu'un de ces chars était lancé sur eux, ils partaient d'un bruyant éclat de rire et s'écriaient : *A un autre !*

Au commencement d'une bataille, les chars à faux étaient

placés à une certaine distance en avant de l'armée, parce qu'il aurait été trop dangereux de les faire avancer au milieu des bataillons serrés des fantassins ; il arriva souvent que les chevaux, venant à s'effrayer, reculèrent sur leur propre armée, et y causèrent de grands ravages.

LA REINE CORNARO.

La république de Venise déploya pendant le moyen âge une puissance dont on ne se fait pas ordinairement une juste idée. Elle avait commencé à s'enrichir par le commerce ;

elle était l'entrepôt naturel de toutes les denrées que l'Orient faisait passer en Europe. Gênes, qui dominait la mer Tyrrhénienne, comme Venise dominait l'Adriatique, lui disputa seule avec quelque efficacité le monopole du commerce oriental; mais, par l'étendue de ses possessions, Venise se donna une importance que Gênes, privée des mêmes ressources, ne put jamais atteindre. A Gênes, c'étaient les bourgeois et les patriciens qui s'enrichissaient par leurs relations commerciales; mais l'Etat ne parvint jamais à un haut degré de splendeur. Venise, au contraire, employait ses revenus, son autorité, et les ressorts de sa politique, à protéger et à accroître le négoce, qui n'était pas seulement l'affaire de particuliers, mais encore celle de la république. Elle avait noué des alliances avec les empereurs grecs de Constantinople et avec les Mamelouks d'Egypte, et se procurait par ces deux voies les productions de l'Asie qui fournissait au luxe de l'Europe.

La prise de Constantinople par les Turcs, qui arriva au milieu du quinzième siècle, fut un coup terrible pour la république, qu'ils dépouillèrent, dès l'origine, d'une partie de ses possessions, et à laquelle ils ne cessèrent de faire une guerre acharnée. Cependant Venise était alors si puissante, qu'elle fut considérée comme le boulevard de la chrétienté, et qu'elle ne se montra point inégale dans la lutte qu'elle entreprit contre le colosse de la puissance ottomane, qui fondait sur l'Europe avec toutes les forces de l'Orient. Dans le temps même où cette lutte était plus terrible et plus incertaine, la reine Cornaro ajouta à la puissance de Venise en lui donnant un royaume.

Catherine Cornaro descendait de Marco Cornaro, qui avait été doge de la république au quatorzième siècle, et qui lui avait soumis l'île de Crète. Mais son père avait été pros crit par un de ces arrêts qui intervinrent souvent dans les dissensions des patriciens. Quoique fille d'un banni, elle était devenue la femme de Jacques de Lusignan, roi de Chypre, et le dernier qui ait porté ce nom. Ce mariage fut célébré cinq ans après la prise de Constantinople par les Turcs. Le sénat de Venise, espérant trouver une compensation dans cette alliance, révoqua la sentence d'exil qu'il avait portée contre la famille de Catherine; et pour lui mieux témoigner son amitié, il voulut lui tenir lieu de père, l'adopta, et la déclara fille de saint Marc, patron de la république. Faisant agir l'intrigue en même temps, il gagna à prix d'or Georges Cornaro, frère de Catherine, qui le servit auprès d'elle. Catherine gouverna l'île de Chypre, sous le nom de son mari, au milieu des orages que le voisinage des Turcs ne pouvait manquer d'attirer sur cette île. L'intérêt de Venise fut sa seule règle pendant tout ce temps. Après quinze ans de mariage, en 1473, elle devint veuve; alors, d'après les conseils de son frère, elle céda son royaume à la république, et se retira à Venise, où elle vécut au milieu d'une petite cour. Mais, plus fière de son origine que de l'alliance qui l'avait mise sur le trône, elle mit son nom vénitien à la place de celui que son mari lui avait laissé; par un singulier contraste, elle accoupla le nom d'un républicain avec le titre de reine qu'elle conserva jusqu'à sa mort, qui arriva en 1510.

Ce temps où Venise, à l'exemple de l'ancienne Rome, voyait des princes se faire ses tributaires, et descendre de leur trône pour venir vivre dans ses murs, fut le plus beau temps de la république; mais il ne fut pas de longue durée. Dans les dernières années du quinzième siècle, les Portugais découvrirent la route maritime des Indes, qui donna une nouvelle direction au commerce de l'Orient, et qui en établit l'entrepôt à Lisbonne. Venise continuait à régner sur le bassin de la Méditerranée; mais ce bassin avait perdu l'importance qu'il avait eue dans les temps anciens et dans le moyen âge; après avoir servi de passage à tout le commerce du monde, il n'était plus qu'un théâtre sanglant où les flottes des Turcs et celles des Chrétiens se livraient des

combats continuels, et où les pirates exerçaient impunément leurs brigandages. La politique des papes se joignit à tous ces événements pour achever de ruiner Venise, et pour l'empêcher de prendre en Italie le dédommagement de la puissance qu'elle perdait sur la mer. Jules II, rêvant l'unité de la péninsule, et voulant imposer à l'Italie la suprématie de Rome, résolut d'abattre pour toujours l'orgueil de Venise; il y parvint, en 1508, par la ligue de Cambrai, qui réunit contre cette république tous les souverains de l'Europe. Dès ce moment Venise ne fit plus que décroître; ne trouvant plus ni dans le commerce, ni dans ses Etats, qu'on avait restreints, une force suffisante pour résister aux Turcs, elle ne put leur disputer l'île de Chypre, qui tomba en leur pouvoir cent ans après qu'elle l'avait reçue de la reine Cornaro.

Il suffit d'avoir un cœur simple pour éviter la dureté du siècle, pour ne pas fuir les infortunés; mais c'est avoir quelque intelligence de la loi impérieuse, que de les chercher dans l'oubli contre lequel ils n'osent protester, de les préférer dans leur ruine, de les admirer dans leurs combats.

SÉNANCOUR.

VARIÉTÉS SUR LES NOMS D'HOMMES.

(Voyez — 1833 : Marie, p. 74. — 1834 : De l'origine des noms propres en France, 3. — 1836 : les Guise, 45, 64; les d'Aumale, 45; les de Thou, 187; les Condé, les Soissons, les Conti, 267; De quelques auteurs qui ont changé leur nom : Arouet, Carton, Jolyot, Carlet, Fusée, Nivelles et Poulain, 355; Peintres français homonymes, 394; Origine du nom des Mignard, 395. — 1837 : Leroi et Leprince, 22; Adam et Eve, 110; Hervé Primoguet, 188. — 1838 : Guillaume, Guillemin, Guilleminot, Guilleminot, Guillet, Guyot, Quillot, Quillet, William et Willemin, 39.)

RECUEIL DE NOMS PROPRES DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

Les personnes dont le nom est resté dans la langue à l'état de nom commun, les Boucher, les Leblond, les Petit, par exemple, savent qu'un de leurs aïeux tenait un étal, avait les cheveux blonds, était de petite taille; les Lelièvre, les Rossignol, etc., peuvent supposer que leur nom fut d'abord symbolique; mais les noms de famille formés de mots tombés en désuétude sont moins accessibles à la curiosité. Nous avons fait sur les noms de cette nature un travail de recherches qui aura, nous le croyons, quelque utilité en dehors de son objet spécial. En effet, les noms propres que nous avons recueillis étant aussi noms communs ou adjectifs, cette corrélation aidera nos lecteurs à retenir un certain nombre d'expressions de la langue romane, langue dont l'étude, trop long-temps négligée, se généralisera de jour en jour; car on ne peut guère supposer que notre littérature abondante et variée du moyen âge sera éternellement le patrimoine privilégié d'un petit nombre d'érudits.

Nous avons fait un choix des noms les plus répandus et de ceux qui nous ont semblé les plus curieux à raison du sens de leurs homographes, sans toutefois prétendre que le sens indiqué dans notre nomenclature en ait, dans tous les cas, déterminé l'adoption: plusieurs acceptions ont pu nous échapper par suite de l'insuffisance des glossaires ou de nos études; en outre, beaucoup de mots sont à la fois noms d'hommes, noms communs ou adjectifs, et noms de lieux, et il se peut alors que la famille tienne son nom du lieu dont elle est originaire. — Lorsqu'un nom d'homme est aussi nom de lieu, nous ne le disons pas; à cet égard on pourrait consulter le Dictionnaire de nos 57 252 communes.

Une grande ville, avec ses mille noms de marchands écrits sur la façade des maisons, est, pour ainsi dire, un

vaste glossaire dont les feuillets se déroulent à chaque pas : aussi, plus d'une fois, dans l'ennui d'une longue course, nous est-il arrivé de rechercher l'origine des noms divers qui nous passaient sous les yeux. C'est un petit moyen d'étude et de mnémotechnie que nous indiquons familièrement à nos lecteurs.

Terminons ce court préambule en faisant observer que si la connaissance du vieux langage eût été plus répandue, certaines familles auraient sans doute évité le non-sens grammatical d'accoler la particule *de*, le signe du génitif, à des noms de métiers, à des épithètes, ou même à des noms d'animaux.

— Lorsqu'un mot devenu nom propre est tantôt précédé d'un article, tantôt sans article, nous prenons le nom simple pour le classement par ordre alphabétique ; par exemple, *Dumoustier* se trouvera à *Moustier*.

AGASSE, AGACE, pie. Le mot *agace*, encore usité dans quelques provinces, a été maintenu par l'Académie française dans la nouvelle édition de son Dictionnaire.

ALLAN, ALLANT, dogue, mâtin, chien courant.

AMAR, amer, triste, rude ; — aimer.

Mais er couose (maintenant reconnais) que l'amars (l'aimer)
D'aguest segle (de ce siècle) es amars.

GIRAUD DE BORNEIL (langue romane du midi).

ANCELLE, esclave, servante ; — femme, épouse.

Rose vernans, de Dieu mère et ancelle.

CLÉMENT MAROT (seizième siècle).

APPERT, lesté, expéditif ; — évident, franc, intelligent.

S'encontrèrent (y rencontrèrent) un chapelain,
Scur (sur) un bai palefroi amblant (allant l'amble),
Apert, et de haitié samblant (de robuste apparence).

Fabliau du Prestre et des deux Ribaus

ARNAUD, débauché, mauvais sujet.

ASTIÉ, rôtisseur, cuisinier. Voyez *Lequeux*.

AUBÉ, fait abbé ; revêtu de l'aube.

Véquit caste (chaste) clerc, bon moine, meilleu abbé,
Et d'Agapit ly Romain fut aubé.

Epitaphe de l'annaliste Flodoard, mort
à Reims en 966.

AUBER, AUBERT, grand seigneur, haut baron ; — homme courageux, homme de haute taille. (Ce mot s'écrivait aussi avec un *h* initial). — Le possesseur d'un fief de *haubert* revêtait à vingt-un ans la cotte de mailles, le *haubert*, espèce d'armure réservée aux chevaliers.

Partonopeus r'est bien armés,
Cauces (chausses) de fer a bien tailliés,
Et bien de soie apparelliés,
A blanc auberc, menue-maillée,
Elme (heaume) et escu, et fort espié épieu ;
Mais il n'a c'une seule espée.

Partonopeus de Blois (du douzième siècle, suivant M. Crapelet, éditeur de ce poème).

BABAU, sot, niais, nigaud, du latin *babulus* (Raynouard) ; — espèce de *Croquemitaine* languedocien.

BACON, porc ; — plus fréquemment, lard, porc salé ; ce vieux mot, comme beaucoup d'autres, est passé dans la langue anglaise (voyez 1857, p. 571).

Un grant bacon avoit tué.

Fabliau du segretain moine.

Li pais si a non Coquaigne (Ce pays a nom Cocagne),
Qui plus i dort, plus i gaigne (y gagne) ;
De bars, de saumons et d'aloses
Sont toutes les mesons encloses ;
Li chevron i sont d'esturgons,
Les couvertures de bacons,
Et les lates sont de saussices.

Fabliau de Coquaigne.

BAILLEUL, administrateur, agent chargé de percevoir les droits d'une seigneurie et de l'administrer.

BAR, baron (voyez ce mot) ; — homme, mari.

Lo bar no ës criat per la femna, mas la femna per lo baro.
(L'homme n'est pas créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.)

Roman du midi. — Citation de l'abbé DES SAUVAGES.

— Puissance ; barrière, forteresse ; de là, suivant M. Ch. Nodier, les noms de villes : *Bar-le-Duc*, *Bar-sur-Aube*, etc.

Les anciens chroniqueurs, dit cet écrivain dans une lettre à M. Raynouard, rapportent que Louis I, comte et puis duc de la Haute-Lorraine, appelée Mosellane, fit bâtir *Bar-le-Duc*, en 951, pour arrêter les courses que faisaient les Champenois dans son pays ; « c'est pour cela, suivant eux, » qu'il lui donna le nom de *Bar*, qui signifie barrière. »

BARBÉ, barbu.

Se (si) li barbé le sens séussent (avaient),
Bous (bous) et chièvres molt (beaucoup) en éussent.

Fabliau de Coquaigne.

BARDOU, badin, homme qui fait l'agréable ; — lent, lourdaud.

BARON ; ce mot n'était pas seulement un titre de noblesse : il signifiait homme, et époux. (Voyez *Bar*.)

Mielz valt (mieux vaut), ce dist Salemons, li patiens (la patience) del fort baron et cil ki at signorie sur son cuer,
ke cil ne facet (fait) ki les citez prent.

Sermon de saint BERNARD (douzième siècle).

Ces veulz, sa prophecions
N'est pas à toute sa vie :
Sest an (cette année) pleure, et cest an prie,
Et cest an panvra baron (prendra mari).

RUTEBEUF, les *Béguines* (treizième siècle).

BARRÉ, bigarré, bariolé de différentes couleurs. Les Parisiens appelèrent *barrés*, à cause de la bigarrure de leur vêtement, les carmes que Louis IX amena de la Palestine.

Et li frère barré
Resont eras et quarré (sont gras et carrés),
Ne sont pas enserré (cloîtrés) ;
Je les vi mercredi.

RUTEBEUF, *Chanson des Ordres de Paris*.

BARTE (LABARTE), bocage, hallier, broussailles.

Une tasse (assemblage) de bois ou buisson appelé *barte*...

Titre de 1316 cité par RAYNOUARD.

BAUDE, hautain, fier ; — joyeux, enjoué ; on dit encore *s'ébaudir*.

... Ont les cuers (les cœurs) si baudes,
Portant sacs de charbon en grève,
Que la peine point ne les grève.

JEHAN DE MEUNG et GUILLAUME DE LORRIS, *Roman de la Rose* (treizième et quatorzième siècles).

BEDEL, bedeau.

BÉGUIN, espèce de moines qui se mariaient ; — dévot ; hypocrite.

BELIN, sorcier, enchanteur (Roquefort) ; — surnom des moutons dans le roman du Renard. — Dans Rabelais, *beliner* signifie tondre, et aussi tirer la laine, filouter. — On trouve *Belin*, dans Ronsard, comme version familière du nom de Remy Belleau, son ami.

BELLOI (DEBELLOI, DUBELLOI), loi ou fait contraire à l'équité ; loi renversée. (Voyez *Debellois*.)

... Vont li clerc à Boloigne (Bologne) ;
Là deviennent fort baléor (rusés),
Fort avocat, fort plaideor (plaideurs) ;
Luès (dès) qu'à bouche ont decreté et loi,

Tot le mont (tout le monde) meinent à belloï.
GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade* (treizième siècle).

BERNIER, valet de chiens; — homme soumis au *brenage* (redevance en son pour les chiens du seigneur).

Talent (envie) le prit d'aler chacier;
La nuit somunt (appelle) ses cevaliers,
Ses venéors (veneurs) et ses berniers.
MARIE DE FRANCE, *Lai de Gugemer* (treizième siècle).

BERTE, méchant, vaurien.

Arras! Arras! ville de plait (procès),
Et de haine*, et de detrait (médisance)!
On i aime trop crois et pile;
Chascuns fu berte en ceste vile.
ADAM DE LA HALLE, *dit le Bossu d'ARRAS, li Congiés* (treizième siècle).

BESSON, jumcau, double, du latin *bis*.

Ils sont bien éveillez, peu farouches, et semblent
Estre frères bessons, tant fort ils se ressemblent.
PIERRE RONSARD (seizième siècle).

BICHAT, faon, le peit d'une biche.

BIGNON, truble, filet de pêcheur.

BILARD, boîteux; homme qui est obligé, en marchant, de s'appuyer sur un bâton.

BISSON, synonyme de besson. (Voyez ce mot.)

BLACHE (LABLACHE), terrain planté de jeunes chênes et de châtaigniers assez espacés pour que l'on puisse labourer.

BLOIS, doré, lustré, blond; — bègue.

Cevels ot (cheveux eut) si beaus et si blois.
Partonopeus de Blois.

BOCHERON, bûcheron. (Voyez *Bosquillon*.)

BODIN, trou très profond.

BOIN, bon, doux, clément.

BOISSIÈRE (LABOISSIÈRE). lieu planté de buis; — bois fourré, taillis.

BOQUET, bosquet; — tortu, boîteux, bancal.

BOREL, bourreau; — bourrelet.

Batut per lo borel (Battu par le bourreau).
Arbre de Batalhas (roman du midi).

BOS (DUNOS), bois, forêt, du latin *boscus*. (Voyez *Bosc*.)

France ot (eut) nom Galles à cel jor (à cette époque);
... N'i avoit casteaus ne tor (ni tour),
Ne nobles cités, ne beaus bor (bourgs);
Ains manioient tote la gent (mais habitait toute la nation),
Çà deux, çà trois, esparsément.
Li plus de France estoit gastine (solitude),
De bos plaine et de sauegine (d'animaux sauvages);
Ni avoit rois, ne dus, ne contes (ni ducs, ni comtes),
Provos, ne maiors (maires), ne viscontes;
Chascuns ert (chacun erat, était) del sien dus et rois,
Ensi vivoient dont (alors) François.

Partonopeus de Blois.

La suite à une autre livraison.

JARDINS RIDICULES.

Dans nos articles sur le Portugal, nous avons signalé, comme une preuve de mauvais goût dans certaines villes de ce royaume, l'usage de tailler les arbres de manière à figurer des êtres animés. Cet usage a aussi existé dans d'autres parties de l'Europe. Il était même encore très répandu, il y a un siècle, en Angleterre; Pope le tourne en dérision dans une lettre écrite en 1715.

* Il ne faut pas oublier que, dans l'ancienne versification, la lettre *e* non accentuée est muette et s'élide, ou se prononce fortement, suivant les exigences de la mesure. Ces quatre vers du Bossu d'Arras peuvent servir d'exemple.

Il semble, dit-il, que nous prenions à tâche de nous éloigner de la nature, non seulement en donnant à nos *semper-verds* les figures les plus bizarres, mais par l'entreprise extravagante de porter l'art à un point auquel il ne lui est pas possible d'atteindre; nous prouvons que nous avons du talent pour la sculpture et nous sommes charmés quand nos arbres ressemblent à des hommes ou à des animaux.

J'ai eu plus d'une fois occasion d'observer, que ceux qui ont le plus de génie, et qui sont le plus en état de tirer parti de l'art, sont toujours amoureux de la nature; l'art le plus parfait n'étant qu'une imitation de la nature, qui est l'unique modèle de toute beauté. Au contraire, les esprits médiocres, et les sots, sont principalement charmés des babioles de l'art et s'imaginent qu'une chose est plus admirable à proportion qu'elle est moins naturelle. Un bourgeois n'est pas plus tôt devenu propriétaire de deux ifs, qu'il forme le projet de les ériger en géants, comme ceux de Gulldhall. Je connais un cuisinier de la première volée qui a embelli son parc de l'imitation d'un dîner tel qu'on en sert à la cérémonie d'un couronnement, le tout en *semper-verds*. Par amitié pour tous mes compatriotes qui sont curieux de cette sorte de merveilles, j'ajouterai ici un catalogue de *semper-verds* qui doivent être vendus dans peu par un jardinier de la ville. Cet homme s'est adressé à moi pour se faire connaître, et m'a représenté que pour distinguer nos jardins autour de Londres de ceux qu'on voit dans les contrées barbares de la grossière nature, on aurait besoin d'un jardinier qui fût en même temps sculpteur. C'est une idée heureuse que les anciens n'ont probablement jamais eue. Quoi qu'il en soit, voici son catalogue.

Adam et Eve en ifs. Adam un peu endommagé par la chute de l'arbre du bien et du mal, abattu par une grande tempête. Eve et le serpent sont on ne peut mieux.

L'arche de Noé en houx: les côtes en assez mauvais état faute d'eau.

La tour de Babel, pas finie encore.

Saint Georges en bouis: son bras n'est pas tout-à-fait assez long, mais il pourra tuer le dragon au mois d'avril prochain.

Un dragon vert aussi en bouis, avec une queue de lierre rampant pour le présent.

N. B. Ces deux articles ne doivent point être vendus séparément.

Le prince Edouard-le-Noir en cyprès.

Un ours de laurier sauvage en fleurs, avec un chasseur de gènevrier en bayes.

Une paire de géants, rabougris, à bon marché.

Une reine Elisabeth en tilleul tirant un peu sur les pâles couleurs; à cela près, croissant à merveille.

Une vieille fille d'honneur en bois vermoulu.

Un magnifique Ben-Johnson (vieux poète anglais) en laurier.

Un cochon de haie vive, devenu porc-épic pour avoir été laissé à la pluie pendant une semaine.

Un verrat de lavande, avec de la sauge croissant dans son ventre.

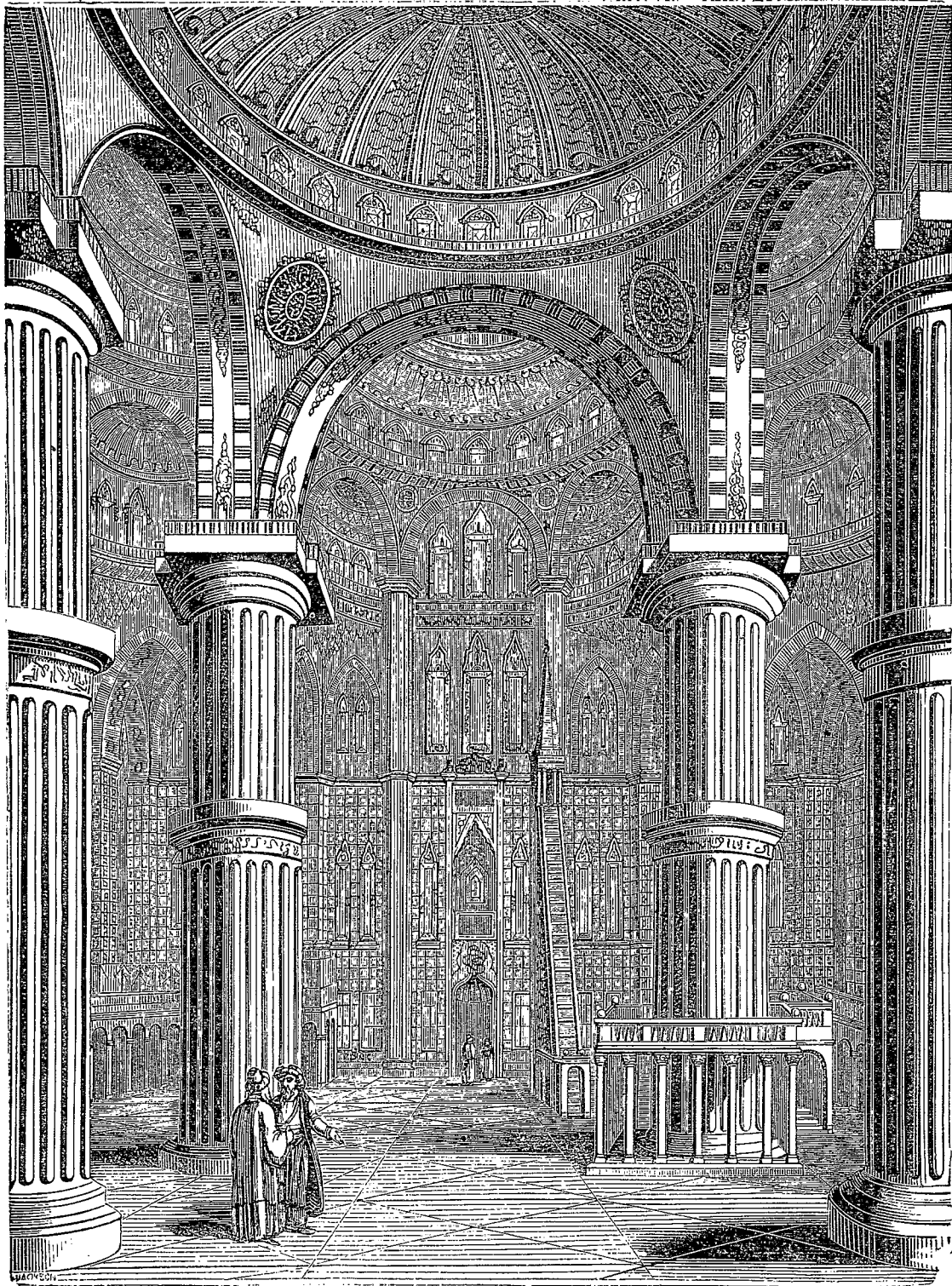
Il taille aussi des pièces de famille, hommes, femmes ou enfants, si bien que tout mari peut avoir l'effigie de sa femme en myrthe, etc.

« Ta femme sera comme une vigne féconde, et tes enfants comme des branches d'olivier autour de ta table. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNEX et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES MUSULMANS.



(Vue intérieure de la mosquée d'Achmet, à Constantinople.)

Dans la première livraison de notre première année, nous avons donné la vue extérieure de cette magnifique mosquée, la plus remarquable de celles qui sont à Constantinople. Aujourd'hui nous en représentons l'intérieur : c'est une occasion favorable pour ajouter quelques détails sur ce monument, et surtout pour décrire les cérémonies religieuses des musulmans.

Le troisième quartier de l'ancienne Constantinople s'étendait du sommet de la deuxième colline jusqu'à la Propontide. Sur une surface plane, qui interrompait l'inclinaison

de ce quartier, on avait construit le fameux cirque appelé Hippodrome. Le sultan Achmet I^{er} voulut, dit-on, élever en cet endroit une mosquée qui effaçât la magnificence de Sainte-Sophie, pour prouver que l'islamisme pouvait, aussi bien que la foi de Jésus, inspirer les artistes. Rien n'y fut négligé, et même on éleva six minarets, quoique l'usage défendit d'en mettre plus de quatre aux grandes mosquées, parce que celle de la Mecque, dans l'intérieur de laquelle est construite la caaba, n'en a pas davantage. C'est réellement un des édifices les plus originaux de Stam-

boul, et l'art turcs'y reconnaît parfaitement. Là, les minarets sont des tours droites et unies, coiffées d'un cône pointu comme le bonnet des derviches, tandis que les minarets du Kaire se terminent par des courbes où l'on remarque la richesse et la variété des dessins arabes. Les mosquées arabes n'ont pas non plus ce nombre prodigieux de coupoles que les Turcs aiment à accumuler dans leurs édifices; on compte quatre-vingt cinq dômes de toutes dimensions dans la mosquée d'Achmet; et des cyprès et des platanes plantés irrégulièrement achèvent de montrer qu'elle est l'œuvre des disciples d'Omar: les fatimites; les sectateurs d'Ali, sont plus gracieux et moins sévères.

Dans les temps modernés cette mosquée a acquis une célébrité historique en devenant le centre des opérations de Mahmoud contre les janissaires qu'il est enfin parvenu à détruire; mais chaque année, pour les musulmans, elle est un rendez-vous religieux, car c'est à cette mosquée que, le jour du *courban-bairam* (grand-bairam), le sultan va faire sa prière de midi, au moment où les pèlerins de la Mecque se dirigent vers le mont Arafat, but de leur pieux voyage. Dès que les muezzins ont fait entendre la prière de l'*ézan* (voyez 1855, p. 540), le Grand-Seigneur entre à la mosquée et la prière commence. Tous les musulmans ont eu soin de faire leurs ablutions; il est expressément défendu de se prosterner sans avoir accompli cette cérémonie préparatoire. Dans le désert, où l'eau est plus précieuse que le pain, ils se servent de sable pour se frotter les pieds et les jambes, les mains et les avant-bras. Cependant ceux qui ont fait avant la prière une grande toilette peuvent s'en dispenser; aussi l'empereur prie sans s'arrêter vers le réservoir de la mosquée. On se tourne du côté de la Mecque, et à la Mecque on se tourne vers les quatre points cardinaux; car, dans leur ignorance astronomique, les Arabes pensent que la caaba occupe le seul point central du monde. L'iman commence à réciter la prière, composée de versets du Coran que l'on nomme *Ricat*. Tous doivent marmotter: une prière mentale est de nulle valeur. La première partie de l'oraison se dit debout, c'est la formule qui précède tous les chapitres du Coran: *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. Toutes les fois que les fidèles prononcent: *Allah achar* (Dieu est le plus grand), ils se prosternent, ayant soin d'appuyer le front contre terre, et cette phrase revient plusieurs fois durant la prière. Mais la cérémonie n'est pas tellement régulière qu'on soit obligé de commencer et de finir avec l'iman. Les pratiques de dévotion sont au même degré méritoires, qu'elles soient individuelles ou générales; il suffit de prier dans l'intervalle qui sépare les heures où les muezzins appellent à la mosquée; et même faite chez soi, au désert ou dans la rue, la prière est également agréable à Dieu. Ce dogme marque bien la différence du christianisme qui tend à associer les fidèles en prescrivant les prières générales, et de l'islamisme qui ne tient presque aucun compte des masses, et ne s'occupe que des individus.

Quand la prière est finie, les plus fervents se rassemblent pour exécuter, après s'être rangés en cercle, la danse des derviches. Cette danse consiste à se balancer tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, en faisant suivre ce mouvement à la tête et à tout le corps. D'abord ils se meuvent lentement, et peu à peu ils précipitent ce balancement jusqu'à ce qu'il devienne si rapide, que plusieurs tombent étourdis par le sang qui s'est porté au cerveau. Ils répètent pendant ce violent exercice la profession de foi; *La allah illa Allah! Mohammed rasoul Allah!* Ceux qui tombent évanouis sont, assurent-ils, des saints en rapport immédiat avec la divinité; on les entoure avec respect, on leur baise les pieds et les mains.

D'autres se rapprochent de l'iman pour écouter la lecture du Coran et de ses commentaires, ou bien, accroupis dans un coin, ils disent leur chapelet en prononçant à chaque grain un des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu: mais

les jours qui ne sont pas marqués par le souvenir d'une grande commémoration, tous se bornent ordinairement à la prière. On voit que rien n'est plus simple que la liturgie musulmane; c'est que le Prophète, qui avait brisé les fétiches qui encombraient la caaba, a pros crit tout culte extérieur dans la crainte que les Arabes ne retournassent trop facilement à leur première idolâtrie. Et, malgré cette précaution, les wahabis, protestants de l'islamisme, ont prétendu que les musulmans n'avaient pas suivi les volontés du Prophète et qu'ils étaient retombés dans le culte grossier des idoles.

Après ce que nous venons de dire, il ne sera sans doute pas sans intérêt de faire connaître les principaux dogmes musulmans.

DOGME PRINCIPAUX DE LA RELIGION MUSULMANE.

Le Coran. — Un ange apporta à Mohammed le Coran, écrit par Dieu, afin qu'il l'enseignât et le fit pratiquer aux hommes.

De Mohammed et des vrais croyants. — Dieu fut toujours avec Mohammed; il a combattu pour lui en toutes circonstances. Il prête de même son appui à ceux qui suivent la loi de son dernier Prophète. Les musulmans sont les premiers de la terre: eux seuls auront part aux délices du paradis; et les autres peuples sont au-dessous d'eux, comme les chiens sont au-dessous des hommes.

Voyage du Prophète au septième ciel. — Mohammed reçut de Dieu un bourag. Le bourag est une monture céleste qui tient le milieu entre l'âne et le mulet. D'un seul pas il franchit l'intervalle à parcourir et n'est jamais arrêté par les montagnes: ses jambes de derrière s'allongent pour les gravir, et ses jambes de devant s'allongent à leur tour pour les descendre. Le Prophète monta donc un bourag pour aller de la Mecque à Jérusalem. Dieu avait ordonné à un ange d'y attendre Mohammed et de lui présenter un méarag (cheval céleste), avec lequel il escalada le premier ciel. Au premier ciel l'attendait un autre ange et un autre méarag, et il monta ainsi au second ciel. Toujours un ange et un méarag l'attendaient pour le transporter au ciel supérieur. Cependant tout le trajet de la Mecque au septième ciel se fit plus rapidement qu'un homme ne change de pensée.

Des anges. — Un musulman porte un ange invisible sur chacune de ses épaules. Celui de la droite écrit les bonnes actions en les décuplant; celui de la gauche écrit les mauvaises, en attendant toutefois l'ordre du premier qui est son supérieur et qui fait attention si le musulman s'est repenti, car quelque temps est accordé pour effacer les fautes par le repentir. En commençant sa prière, un vrai croyant doit incliner la tête à droite et à gauche pour saluer ses deux anges.

Du destin. — La destinée des hommes est écrite de toute éternité; mais, à force de prière, on peut obtenir grâce et faire changer ce qui est écrit. C'est la nuit du 15 du mois de chaban que la destinée de chaque individu est écrite par un ange; si l'on passe cette nuit en priant, l'ange n'écrit que des événements heureux. Dieu permet quelquefois aux bons musulmans de lire dans le livre des destins.

La tache du cœur. — Tous les hommes ont en naissant une petite tache noire sur le cœur; cette tache grandit ou diminue à mesure que l'on devient mauvais ou bon musulman. Les méchants finissent par avoir un cœur noir et dur comme de la pierre; les bons ont le cœur blanc et sans tache. Lorsque le Prophète fut élu, Dieu lui fit ouvrir la poitrine et enlever la tache dont son cœur était souillé, comme celui des autres hommes.

Devoirs des bons musulmans. — Un musulman a cinq devoirs à remplir, après quoi il n'est plus nécessaire qu'il s'inquiète des actions de sa vie: tout ce qu'il fait est racheté par la prière.

1^o Il ne faut reconnaître qu'un seul Dieu.

2^o Il faut faire la prière cinq fois par jour. Au *fégre*, le matin, descend un ange qui reste jusqu'au *dour*, à midi. Il inscrit les noms de ceux qui ont prié; à midi sa liste est close; malheur à ceux qui n'ont pas fait la prière. Cependant ils peuvent, en priant et jeûnant plus qu'il ne l'est ordonné, effacer cette faute. Un autre ange demeure de midi à l'*asr* (trois heures et demie), un autre de l'*asr* au *magreb* (coucher du soleil), et enfin le dernier du *magreb* à l'*éche* (deux heures après le coucher du soleil).

3^o Un musulman doit chaque année donner la dixième partie de ses biens aux pauvres, qui, comme lui, appartiennent à Dieu.

4^o Au mois de ramadan, il faut jeûner tous les jours. Il n'est pas permis même de boire et de fumer tant que le soleil est sur l'horizon. Ceux qui jeûneront pendant d'autres mois en seront récompensés.

5^o Il faut aller en pèlerinage à la Mecque au moins une fois durant sa vie.

Paradis. — Celui qui fait toutes les choses prescrites est placé, au jour du jugement, dans des palais tapissés d'or, d'argent et de pierres précieuses, meublés avec des divans de soie couverts de perles et de franges d'argent. Des femmes, plus blanches que le lait, le bercent sur des lits de satin, parfumés d'ambre gris, et lui procurent un sommeil plus suave que le miel et l'eau de rose. Les mets dont il se rassasie tous les jours sont plus succulents que tout ce qu'on peut imaginer sur la terre. Les élus ne vieillissent jamais; en un mot, l'on peut désirer sans rien craindre, les moindres souhaits sont accomplis.

Enfer. — Les méchants, qui ne rachètent pas leurs méfaits par l'aumône et la prière, souffrent dix fois tout ce qu'ils ont fait souffrir aux autres. Par exemple, quand un homme tue son semblable, il fait souffrir et pleurer le père, la mère, les sœurs, les frères, tous les parents et tous les amis de celui qu'il a tué; or, dans l'autre vie, il éprouvera lui seul les peines qu'il a faites à tant de monde, et chacune de ces peines sera décuplée avant qu'il ait expié son crime.

Dieu est clément et miséricordieux. — Mais Dieu est clément et miséricordieux. S'il punit le mal, il récompense le bien avec usure: il est dans le ciel un ruisseau, qui s'appelle Régueb, d'où s'élèvent, « semblables à de majestueuses montagnes, des flammes douces comme le sucre le plus beau et blanches comme le lait des chamelles; » si un vrai croyant jeûne quelquefois durant le mois de régueb, il aura le bonheur de se purifier et de boire à cette source.

HISTOIRE

DE TROIS FILS D'UN MENDIANT QUI SONT DEVENUS RICHES.

Nouvelle, par HENRI ZSCHORKE.

Il y a bien des métiers que le plus pauvre homme peut entreprendre pour gagner son pain et nourrir sa femme et ses enfants. Quand on est attentif, laborieux et économe, on fait toujours son chemin dans le monde; c'est ce que prouve l'histoire de Jean Schmid.

Jean Schmid était un vieux soldat qui avait une jambe de bois; il était si pauvre, il y a quelques années, qu'on le voyait aller de porte en porte demandant l'aumône dans les villages voisins de celui qu'il habitait près du lac de Constance. Maintenant le vieux Jean Schmid se repose dans un grand fauteuil; il est à son aise, et l'on ne sait pas comment cela lui est venu. L'un dit qu'il a découvert un trésor; non, dit l'autre, c'est qu'il a fait un pacte avec le diable. — Et moi je réponds que ceux qui parlent ainsi sont des imbéciles; je sais mieux ce qui en est, et je vais vous le raconter.

Jean Schmid avait trois fils qu'il avait bien élevés malgré sa pauvreté, car il ne leur donnait que de bons conseils et de bons exemples, et il avait soin de les envoyer à l'école.

Un jour d'été que Jean Schmid partageait le pain du déjeuner entre ses trois fils, il leur dit :

— Mes enfants, vous voilà maintenant assez grands pour gagner vous-mêmes votre vie; mais il ne faut pas mendier quand on peut faire autrement, c'est voler le pain de ceux qui sont plus malheureux encore. Toi, Pierre, tu as quatorze ans et de bons yeux, cherche du travail. Toi, Gabriel, tu as treize ans et de bons bras, mets-les à l'ouvrage. Toi, Georges, tu as onze ans et de bonnes jambes, profite-en.

Mais les trois enfants s'écrièrent : — Que voulez-vous que nous fassions ?

Jean Schmid leur répondit : — Je sais bien que nous n'avons ni champs à cultiver, ni bois à abattre, ni troupeau à conduire; mais il y a bien des choses qui se perdent sans que personne les utilise, et dont on peut tirer parti avec un peu d'industrie. Je vais vous montrer cela, et si vous gagnez un peu d'argent, ne dépensez que selon vos besoins, et économisez pour l'avenir. Si vous pouvez arriver au point de vous nourrir, et de mettre de côté un batz par jour, chacun de vous, au bout de l'année, aura amassé déjà 24 florins; dans dix ans, cela fera 240 florins qui lui appartiendront.

Alors Jean Schmid se mit en route avec ses trois enfants.

Il leur fit ramasser tous les os que l'on jetait comme inutiles, afin de vendre les plus gros à des tourneurs qui en font toutes sortes d'ouvrages de leur métier, et les autres à des cultivateurs pour fumer leurs terres. Il leur fit recueillir tous les morceaux de verre, qui sont achetés dans les verreries pour les fondre avec d'autres et en faire du neuf. L'été, ils rapportèrent de gros paquets de feuilles de roses, de fleurs de sureau, etc., qui leur furent bien payés par les apothicaires; ceux-ci même leur en demandèrent de nouvelles et leur indiquèrent beaucoup d'autres plantes et racines dont on fait usage dans leur état. Ils ramassèrent aussi de la bourre de vache, des crins de cheval et des cheveux, lorsqu'ils pouvaient s'en procurer d'un peu longs. Les tapisseries achetaient la bourre de vache; les selliers, les carrossiers et les fabricants de chaises, achetaient les crins de cheval, et les perruquiers achetaient les cheveux. Tout cela rapportait de l'argent, sans exiger autre chose que de l'attention et du soin; ils cherchaient aussi des soies de porc pour les brossiers, et les intestins d'animaux tués, qu'ils nettoyaient et séchaient pour les fabricants de cordes à boyaux. Quand on leur donnait des cendres, ils allaient les porter à des savonniers, à des blanchisseuses, pour leurs lessives, etc. — Tous les chiffons de laine ou de toile qu'ils trouvaient étaient vendus par eux aux papetiers; enfin, ils n'auraient pas laissé perdre une plume qui pût servir à écrire, ou qui pût entrer dans le duvet d'un coussin. — De cette manière, leurs petits profits s'augmentaient chaque jour.

Quand vint l'automne, le travail ne manqua pas aux trois enfants. Partout où ils en obtenaient la permission, ils recueillaient les fruits sauvages dont on peut faire du vinaigre, du moût et d'autres choses utiles. Dans les bois, ils ramassaient une grande quantité de glands, de faines, de graines d'orme, de charme, de bouleau, d'aulne, dont ils obtenaient bon prix, soit des forestiers, soit des grainetiers.

Ils remplissaient des sacs de châtaignes sauvages et les portaient au moulin, où le meunier se moquait d'eux, croyant qu'ils voulaient manger cette farine amère dont personne ne saurait goûter; mais les fils de Jean Schmid le laissaient rire, et vendaient leur farine de châtaignes à des relieurs, cartoniers, et autres ouvriers qui font usage de colle.

Enfin, quand l'ouvrage manquait, on trouvait toujours, après une pluie chaude, des champignons pour les gourmands de la ville. — En hiver, ils s'occupaient à faire des

balais, à tresser des chaises, des corbeilles et des paillassons; le vieux Jean Schmid était leur maître dans ce genre de travail.

En un mot, la maison qu'habitait Jean Schmid avec ses enfants devint un magasin qui pouvait à peine contenir tous les objets que chaque jour ils y apportaient, comme les petits oiseaux lorsqu'ils veulent construire leur nid. Peu à peu ils se firent connaître des personnes qui leur achetaient; ils apprirent à distinguer la qualité de leurs marchandises, et devinrent de plus en plus habiles à les trouver.

A la fin de l'année, le père Jean Schmid compta tous les produits, et reconnut que ses trois enfants avaient gagné plus d'un batz par jour; car il y avait dans la caisse 104 florins et 25 kreutzers.

Jean Schmid porta aussitôt cette somme chez un gros marchand de la ville, et la plaça à intérêts. Tout cela fit grand plaisir aux enfants, qui n'avaient jamais vu tant d'argent à la fois.

L'année suivante, le travail alla mieux encore. Jean Schmid ne mendiait plus; il soignait le ménage, allait chez les savonniers, les grainetiers, etc., pour placer la marchandise amassée par ses enfants. — Au bout de quatre ans bien employés, ils se virent possesseurs de 614 florins.

Cependant les trois garçons étaient devenus grands, et ils se disputaient souvent. Tantôt l'un était accusé par ses frères de n'avoir pas assez travaillé, tantôt l'autre d'avoir vendu trop bon marché, ou le troisième d'avoir bu une chopine de vin.

Le père Jean Schmid, qui ne pouvait supporter les querelles, leur dit : — Prenez chacun 100 florins, lancez-vous dans le monde; avec de l'industrie et de l'économie on réussit toujours. Le reste de l'argent demeurera chez le marchand où nous l'avons placé, et, en attendant que nous en ayons besoin, les intérêts seront chaque année ajoutés au capital.

Alors les trois frères se serrèrent la main, et dirent adieu à Jean Schmid. Pierre se dirigea vers l'est, Gabriel vers l'ouest, et Georges vers le sud.

Et Jean Schmid ne reçut plus aucune nouvelle de ses fils. Il regretta beaucoup de s'être séparé d'eux, car il devenait vieux et faible; mais il ne voulait pas toucher à l'argent de ses enfants. Cependant il tomba malade; quelques familles compatissantes lui envoyèrent des secours; mais il y avait aussi des gens durs dans le village qui disaient que la commune avait assez de ses pauvres, et qui voulaient le renvoyer comme étranger, quoiqu'il y demeurât depuis vingt-quatre ans.

Jean Schmid écrivit alors au marchand de la ville : Envoyez-moi 500 florins de mon capital; car je suis vieux et faible, et depuis quatorze ans je n'ai point eu des nouvelles de mes enfants. Ils sont morts sans doute, et je ne tarderai pas à les suivre dans l'éternité.

Je vous envoie ce que vous me demandez, répondit le marchand; vous êtes riche, car votre capital s'est augmenté peu à peu, jusqu'à dépasser 2 000 florins.

Lorsque l'argent arriva, les paysans ouvrirent de grands yeux, et firent de nouveau des amitiés à Jean Schmid, et ils se disaient : Cet homme est sorcier.

Mais Jean Schmid, malgré son argent, n'était point joyeux; il désirait de mourir pour aller rejoindre ses enfants qu'il croyait morts. Il était souvent très abattu.

Je mourrai seul, disait-il, et la main d'un fils chéri ne me fermera pas les yeux. Oh! que n'ai-je du moins conservé mon petit Georges auprès de moi!

Mais Jean Schmid ne mourut pas abandonné. Par une belle soirée de dimanche, il était assis sous un tilleul avec d'autres paysans, lorsqu'arriva un domestique à cheval, qui s'arrêta devant eux, et demanda : — N'est-ce pas dans ce village que demeure M. Jean Schmid?

Les paysans s'étonnèrent, et répondirent : Sans doute; le

voici lui-même. Et comme ils se regardaient les uns les autres avec étonnement en cherchant à deviner ce que cela signifiait, voilà que deux beaux carrosses entrèrent dans le village, et s'arrêtèrent devant la maison de Jean Schmid. Trois jeunes messieurs et deux belles dames en descendirent, tous habillés magnifiquement, et tous se jetèrent dans les bras du vieux paysan, qui ne savait que penser de ce qu'il voyait.

— Mon père, est-ce que vous ne nous connaissez plus? dit le plus âgé; je suis Pierre votre fils; je suis devenu marchand épicier en gros à Varsovie en Pologne, et cette dame est ma femme.

Et le second dit à son tour : — Je suis votre fils Gabriel, et voilà ma femme. Moi aussi j'ai fait le commerce de blé à Varsovie.

Alors le troisième dit aussi : — Je suis votre Georges; je viens des Indes où j'ai fait de grandes affaires; j'ai appris par les gazettes le séjour de mes frères à Varsovie, et j'ai été les retrouver. A présent nous venons pour avoir soin de votre vieillesse.

Le pauvre Jean Schmid se mit à pleurer au cou de ses enfants : il les bénit ainsi que leurs femmes.

— C'est à vous que nous devons notre bonheur, s'écrièrent les trois jeunes gens. Si vous ne nous aviez pas appris à ramasser et à utiliser des herbes, des graines, des plumes et des chiffons, nous serions aujourd'hui des mendiants.

C'est ainsi qu'ils parlèrent, et ils remplirent de joie les derniers jours de leur vieux père. Ils employèrent l'argent qui se trouvait placé, et qui avait rapporté de si beaux intérêts, à fonder une école dans le village.

Voilà ce qui est arrivé tout naturellement, et les paysans, qui ne savent pas comment cela s'est passé, ouvrent de grandes bouches, et répètent que Jean Schmid avait fait un pacte avec le diable.

LES RELIQUAIRES

EN BRETAGNE.

Les reliquaires, comme l'indique suffisamment l'étymologie latine *reliquia*, étaient des lieux où l'on renfermait les restes des morts. Ce nom, que l'on finit par donner seulement aux chasses dans lesquelles se conservaient les ossements des saints (qui, par suite, furent appelés *reliques*), s'appliquait primitivement à tous les ossuaires élevés pendant le moyen âge dans les cimetières catholiques. Lorsque ces derniers furent détruits, et que l'on transporta les lieux d'inhumation hors des villes, la plupart des reliquaires disparurent, là même où les vieilles églises furent respectées. Cependant on en trouve encore un certain nombre dans nos provinces, et particulièrement en Bretagne. Celui dont nous donnons le dessin appartient, par son architecture, au quinzième siècle; il est fort bien conservé, mais inférieur, pour les détails et les ornements, au reliquaire de Pleyben, que l'on a défiguré dans ces derniers temps en le transformant en école primaire.

Les petites niches à toits pointus que l'on voit entassées entre les arcades du reliquaire sont destinées à renfermer des têtes de mort, et portent habituellement en inscription : *Ci-gît le chef de N... N...*, etc.

Cet usage paraît être fort ancien; car le premier tableau de la danse macabre de Bâle (voyez 1837, p. 524), représente la mort battant du tambour à la manière des baladins, et appelant les hommes à venir prendre place dans un reliquaire rempli de niches pareilles.

Comme nous l'avons dit, la Bretagne possède plusieurs autres ossuaires que celui de Plestin. On en voit un fort riche à La Roche, près de Landernau; mais il est moderne, et son architecture appartient à l'ordre corinthien.

C'est près de ces reliquaires que viennent prier encore,

le dimanche, les veuves, les orphelines, les sœurs et les mères. Agenouillées sur la terre, et les yeux fixés sur les restes blanchis de ceux qu'elles ont aimés, elles n'ont pas besoin, pour se rappeler la fragilité humaine, de savoir lire l'inscription gravée au fronton du reliquaire : *Memento homo quia pulvis est* ; — Rappelle-toi que l'homme n'est que poussière.

Dans certaines paroisses, les enfants viennent, le jour

des Morts, chanter des cantiques bretons devant les reliquaires. Tête nue et à genoux sur les tombes ou sur les marches d'un calvaire de granit, ils répètent à l'unisson le sombre *Chant des Trépassés*.

Chrétiens, venez voir les os de vos parents blanchir dans le reliquaire isolé ; venez voir les os de ceux qui vous ont tant de fois souhaité la bienvenue lavés par la pluie et fouettés par le vent de la nuit ! . Ceci est un grand enseignement.



(Le Reliquaire de Plestin, en Bretagne.)

Regarde, pauvre mineur ; voilà le crâne de ta mère, de ta mère qui te promenait de porte en porte dans ses bras, qui peignait tes cheveux avec un peigne d'ivoire, et qui te parait le dimanche d'un bonnet de velours garni de dentelles d'argent...

Jeune homme, ceci était ta plus aimée, celle à qui tu avais donné une bague d'alliance. Maintenant, au lieu de tes douces causeries, elle entend le bruit du vent dans les ifs du cimetière, et les cris de la fresaie mortuaire.

O chrétiens ! nous irons tous là, dans le reliquaire humide, et nous y tomberons en poudre à notre tour. Chaque année apporte une couche de poussière sur la couche d'avant ; voilà la vie de la terre et les destins des hommes.

Mais il viendra un jour où toute cette fange humaine se remuera et reprendra ses formes d'autrefois. Alors, malheur aux méchants et bonheur aux justes ! car Dieu pèsera chacun dans sa balance.

Les bons seront placés dans le plateau d'or, les mauvais dans le plateau de fer, et le premier montera vers le ciel, et l'autre descendra vers la fournaise éternelle.

Vivez donc dans la crainte du jugement, chrétiens ! pensez au ciel et imitez le Christ. Étendez vos bras sur la croix sans murmurer, et vous irez vous reposer dans la gloire de Dieu !

NUREMBERG.

(Premier article.)

Nuremberg est l'ancienne capitale de la Franconie, un des neuf cercles de l'empire germanique. Elle est agréable-

ment assise au milieu d'un bouquet de vertes forêts, sur les bords de la Pegnitz, petite rivière qui roule lentement ses eaux bourbeuses à travers la plaine, pour disparaître dans le Mein. L'aspect extérieur de Nuremberg est d'un effet imposant. Les flèches élancées de ses nombreuses églises, l'ancien château impérial, sur le haut d'une colline escarpée, des murs épais tout autour de la ville, les quatre tours de 50 pieds de diamètre et de 145 pieds d'élévation, qui se dressent à l'entrée des portes, tout cela remplit l'imagination des souvenirs de la féodalité. Nuremberg a conservé sa belle robe du moyen âge : le temps n'a pas encore pu la déchirer : à l'intérieur elle est toute peuplée d'antiques histoires, écrites sur la pierre et sur le bois de ses églises, de ses palais, de ses maisons.

L'architecture des maisons, avec leurs fresques et leurs fenêtres en saillie, les vieilles églises gothiques, avec leurs vitraux peints et leurs blasons patriciens, les larges fossés de 50 pieds de profondeur qui environnent la ville dans une étendue d'une lieue et demie ; la simplicité des mœurs et tant d'autres choses, nous rappellent cette époque du moyen âge où Nuremberg comptait 100 000 habitants, qui vivaient mieux que les rois d'Ecosse, si l'on en doit croire *Ænéas Sylvius*. Depuis long-temps Nuremberg a cessé d'être une république florissante, et le centre du commerce allemand et italien ; mais c'est toujours une des villes les plus curieuses et les plus attrayantes de l'Allemagne ; elle offre à elle seule plus d'intérêt que les trente-six résidences des grands et petits souverains d'au-delà du Rhin.

La ville est située sur douze collines : sur la plus haute est assis un château, appelé *Bourg*. L'origine de Nuremberg est peu connue ; on sait seulement qu'elle était déjà considérable au milieu du onzième siècle, lorsque l'empereur Henri III lui accorda le droit de battre monnaie et d'établir des péages et des marchés. Il est incertain, si le château a précédé la fondation de la ville ou si la ville existait auparavant. Depuis le douzième siècle, le nom de Nuremberg se retrouve souvent dans l'histoire d'Allemagne : tous les documents de cette époque en parlent comme d'une *ville impériale*, richement dotée de privilèges et de franchises. C'était une des villes favorites des empereurs de la maison de Hohenstaufen. Charles IV y tint la fameuse diète de 1355, où fut décrétée la constitution de l'empire germanique, connue sous le nom de *Bulle d'or* (voyez 1835, p. 158.)

Les environs sont sablonneux et peu fertiles : « C'est pour » cela, dit le vieux chroniqueur Sébastien Munster, que » les habitants de Nuremberg ont dirigé leur esprit aiguisé » avec d'autant plus de persévérance vers les arts et les » ouvrages subtils, et que les paysans ont labouré avec » d'autant plus de soin la nature de cette terre ingrate. » Comme ville impériale, Nuremberg avait un territoire de trente lieues carrées, possédait six villes, une forteresse, une université et une vingtaine de villages. Ses revenus se montaient à six millions de florins. Malgré cela elle avait contracté vers la fin du dernier siècle une dette nationale de douze millions. La découverte de l'Amérique, la guerre de trente ans, les procès éternels que les bourgeois plaident contre eux-mêmes et contre les seigneurs du voisinage, l'aigle prussien avec sa devise *sum cuique*, le changement du goût, qui préférerait, par exemple, l'argenterie, la porcelaine et le verre aux ouvrages en métal, tout cela devait contribuer à la ruine de Nuremberg. La cause principale de sa perte fut son patriciat. On comptait à peu près trente familles qui gouvernaient arbitrairement. Cependant nous ne connaissons qu'une seule révolution populaire, celle de 1348, où le magistrat fut obligé de quitter la ville. L'ordre fut rétabli par un commissaire de l'empereur, qui fit pendre plusieurs citoyens du gouvernement provisoire. La bourgeoisie se mit alors dans une colère épouvantable et porta plainte contre le commissaire, mais sans résultat ; « car l'empereur approuvait hautement la conduite de son » serviteur, » comme dit une vieille chronique.

C'est une preuve éclatante de la bonté et de la générosité des bourgeois de Nuremberg, qui, même au moyen âge où on ne reconnaissait que le droit du plus fort, ne chassèrent qu'une seule fois ces familles insolentes et usurpatrices. La majorité de la population languissait sans murmure sous leur domination ; les *fuligineux*, comme on appelait les ouvriers en métal, étaient alors les seuls libéraux ; les patriciens les craignaient, comme les empereurs romains avaient peur des préteurs. En 1486 ils arrêtèrent sa majesté l'empereur Maximilien I^{er}, qui, pendant la diète, avait daigné faire 8 000 florins de dettes et voulait quitter la ville sans payer ses créanciers. Les autres bourgeois se tenaient tranquilles ; ils se contentaient de dire à leurs enfants : « Si » vous passez devant l'église, dites un *Pater noster* ; si vous » passez devant l'hôtel-de-ville, dites-en deux. » Les bourgeois avaient un sort vraiment malheureux ; ils se plaignaient souvent : mais à quoi pouvaient servir les plaintes dans un Etat, dont le chef, à son élection, devait promettre qu'il n'écouterait pas volontairement les griefs des sujets contre son autorité ? Les cérémonies ridicules à l'occasion des baptêmes, mariages, etc., etc., enlevaient au pauvre bourgeois ce que les patriciens lui avaient laissé ; en outre, il se rendait lui-même la vie pénible de mille façons. On n'assistait à un repas que quand on avait été invité trois fois ; on vivait à bon marché, mais nulle part on ne payait pour mourir aussi cher qu'à Nuremberg.

Il faut donc moins s'étonner si les anciens habitants de Nuremberg, pour oublier leurs chagrins, s'étaient faits de francs buveurs. En 1540, le magistrat fit circuler dans la ville une voiture spéciale, chargée de recevoir et de ramener chez eux tous les individus ivres, restés dans les rues.

Les couleurs de la ville étaient *rouge et blanc* ; dans les armes on voit une harpie ou un aigle avec une tête de femme. Si les Nurembergeois n'avaient pas été aussi bons de tout temps, je serais tenté de prendre cette harpie pour une allusion malicieuse à leurs patriciens ; quelquefois cependant l'honorable magistrat de Nuremberg ne se jugea pas lui-même avec indulgence. En 1738, une troupe de comédiens ambulants représentait les *Plaideurs* de Racine : le magistrat se crut insulté, et le directeur ne parvint qu'avec une peine infinie à tranquilliser le sénat, en lui assurant sur l'honneur que cette pièce avait été traduite du français, et regardait exclusivement les magistrats français. On cite bien d'autres traits mémorables de la naïveté des magistrats nurembergeois.

Tandis que les patriciens s'occupaient de choses frivoles, l'industrie si vantée de Nuremberg dépérissait de plus en plus. Ses fabriques étaient autrefois les premières de l'Europe, et ses artisans se distinguaient surtout par le goût et l'intelligence qu'ils apportaient à l'exécution de leurs travaux. Toutes les branches de l'industrie étaient en activité ; le commerce des instruments de mathématiques, de physique et d'astronomie doit avoir été très considérable ; car en 1510, le seul corps des fabricants de compas avait vingt-cinq maîtres ; la librairie et le commerce des tableaux, des gravures et autres objets d'art, n'étaient pas moins importants. Au seizième siècle, Antoine Koburger, à Nuremberg, avait vingt-quatre presses et occupait plus de cent imprimeurs, compositeurs, correcteurs, enlumineurs et relieurs. Il avait une imprimerie à Lyon, des dépôts de livres dans les seize principales villes de l'Allemagne, et des facteurs dans presque tous les pays de l'Europe.

Les Nurembergeois se sont immortalisés dans l'histoire des inventions. C'est à eux que nous devons les montres, autrefois appelées des *œufs de Nuremberg* à cause de leur forme ovale. Ce sont les Nurembergeois qui ont inventé les arkebuses à vent, les batteries de nos fusils, l'art de graver sur bois, la tréfilerie, et une foule d'instruments de musique et de mathématiques.

Pendant les quinzième et seizième siècles, Nuremberg n'était pas seulement une ville industrielle ; c'était aussi une ville de progrès et de lumières, qui a embrassé avec ardeur la cause de la Réforme. Ce fut une ville savante et artiste que celle où naquirent Willibald Pirckheimer, aussi grand philosophe que grand guerrier et diplomate ; Martin Behaim, l'inventeur de l'astrolabe et compagnon de voyage de l'amiral portugais Diego Cam, qui a fait la découverte du cap de Bonne-Espérance ; Albert Durer et Adam Kraft, ces rivaux et ces contemporains de Raphaël et de Michel-Ange ; Hans Sachs, et bien d'autres, tous célèbres.

Hans Sachs (né en 1494, mort en 1576), est le poète le plus fécond que l'Allemagne ait produit. Ses chansons, au nombre de 6840, formaient trente-quatre volumes *in-folio*, écrits de sa propre main. Malgré son goût pour la poésie il ne négligeait point son métier ; c'était un cordonnier très habile et très occupé. Ses poésies eurent un succès immense et lui survécurent pendant long-temps dans le souvenir populaire. Le dix-huitième siècle fut assez injuste pour insulte à sa mémoire, jusqu'à ce que Wieland et Goëthe eussent sauvé l'honneur du poète cordonnier. Hans Sachs s'est essayé dans tous les genres de poésie : son langage est plein de force, sa versification est facile et agréable ; quant à l'esprit et à la naïveté, je ne connais aucun des anciens chansonniers qui l'ait surpassé. Il est plus ingénieux que

Chaucer, plus délicat que Marot, et plus poétique que tous les deux.

Nuremberg avait aussi le premier théâtre allemand, où fut représenté le premier opéra allemand, intitulé *Arminius*. Le théâtre d'alors était une grange; celui d'aujourd'hui ne vaut pas mieux, quoiqu'il porte à sa façade l'inscription prétentieuse : *Templum*.

Parmi les édifices publics on remarque l'Hôtel-de-Ville, construit en 1616 par l'architecte Eucharis Holzschuher, dans le style des grands palais italiens. La salle principale est décorée de fresques d'Albert Durer, qui ont beaucoup souffert. Le corridor du premier étage offre un aspect curieux. Le plafond représente un tournoi; les figures sont de grandeur naturelle en stuc; c'est un chef-d'œuvre. En le voyant, on croit assister à toute la pompe, à tous les jeux de ce combat. Les chevaux courent, les hommes s'agitent, les enseignes flottent dans ces bas-reliefs animés. Cet ouvrage remarquable, dont l'auteur est inconnu, est malheureusement exposé à toutes les intempéries des saisons; si l'on ne prend garde, il arrivera peut-être quelque jour qu'un amateur du dix-neuvième siècle, absorbé dans l'admiration de ce chef-d'œuvre, sera enseveli sous ses ruines, côte à côte avec les combattants de 1454.

Sous l'Hôtel-de-Ville sont creusés des souterrains immenses, dont quelques uns servaient de prisons; d'autres s'étendaient jusque hors des murs; ces derniers sont aujourd'hui obstrués pour la plupart; autrefois ils étaient tenus secrets. Les magistrats n'avaient jamais grande confiance dans la bourgeoisie, et avec raison.

Saint Sebald et saint Laurent étaient et sont encore les patrons de Nuremberg. Les uns disent que saint Sebald est le frère Ewald, qui vint en Allemagne, avec saint Boniface, prêcher le christianisme aux païens; suivant d'autres, saint Sebald serait un ermite allemand, nommé Sewald, et saint Laurent un marchand de légumes des environs de Nuremberg. La tradition raconte que saint Sebald, rencontrant un soir un paysan qui ne pouvait pas trouver ses bœufs égarés dans les champs, et qui l'appelait à son secours, lui fit luire les dix doigts de sa main comme des chandelles.

Les deux églises, sous l'invocation de saint Sebald et de saint Laurent, sont magnifiques. Presque nulle part les deux tours de nos cathédrales gothiques ne sont achevées; ici, elles s'élancent dans les airs avec une majestueuse perfection. La façade de saint Sebald, quoique bâtie à diverses reprises, n'en offre pas moins un ensemble imposant et une grande richesse de détails. L'intérieur du temple présente un bel aspect: il reçoit le jour par quatre-vingt quinze fenêtres, garnies pour la plupart de vitraux de couleur. La chapelle de Loeffelholz est ornée de trois fort beaux tableaux peints sur or, de plusieurs bas-reliefs d'Adam Kraft et d'un fonts de baptême en cuivre blanc, admirablement sculpté. La plus grande magnificence que renferme cette cathédrale est le tombeau de saint Sebald, chef-d'œuvre de Pierre Vischer. Le maître y travailla avec ses cinq fils pendant quinze ans; il y employa 120 quintaux de métal, et ses dépenses se montèrent à 2042 florins, 6 heller et 21 pfennige (4100 francs), que le magistrat ne voulut pas rembourser; si bien que le maître se vit forcé de faire un appel aux dons volontaires. Ce monument en fonte, de 15 pieds de hauteur, est du style gothique le plus riche et le plus élégant: il est orné des douze Apôtres, des douze Pères de l'Eglise et de soixante-douze figures, plus ou moins grandes. La pureté du dessin, la variété des poses, l'expression des têtes, la largeur des draperies, mettent cet ouvrage sur le même rang que les bronzes les plus célèbres des maîtres italiens.

Numéraire des Etats de l'Europe. — D'après plusieurs économistes, les richesses monétaires des différents pays

d'Europe étaient réparties ainsi vers la fin du dix-huitième siècle :

France.	2 200 000 000 francs.
Grande-Bretagne.	1 100 000 000
Espagne	450 000 000
Hollande et Belgique.	300 000 000
Autriche	275 000 000
Italie.	250 000 000
Prusse	220 000 000
Allemagne et Suisse	210 000 000
Portugal	150 000 000
Total.	5 155 000 000

Avant l'affranchissement de l'Amérique et les révolutions qui en ont été la suite, c'est-à-dire avant 1810, les colonies espagnoles exploitaient leurs mines avec une très grande activité, et augmentaient ainsi le numéraire de l'Europe; elles produisaient annuellement plus de 200 000 000 francs. Aujourd'hui cette source féconde de richesses est considérablement réduite. En effet, les vieux Espagnols, auxquels appartenaient la plupart des mines, émigrèrent, emportant avec eux toutes les richesses qu'ils purent rassembler. Indépendamment du préjudice fait aux mines par le retrait de ces capitaux, plusieurs d'entre elles souffrirent encore un plus grand dommage : les ouvrages établis pour l'exploitation des mines de Guanajuato, de Valenciana, etc., furent détruits; d'autres mines, riches aussi, furent abandonnées par leurs ouvriers, puis inondées, et cessèrent d'être exploitées. La disette d'or qui se fit sentir par suite devint telle, que le nouveau gouvernement de ces contrées en emprunta à l'Europe. L'Angleterre leur a fait passer plus de 600 millions de numéraire; elle en a exporté en Russie plus de 500.

On estime qu'aujourd'hui le numéraire de l'Europe s'élève tout au plus à quatre milliards. D'un autre côté, l'on évalue à 57 milliards environ la masse des emprunts contractés par les grands Etats de l'Europe; en ajoutant à cette somme au moins 20 milliards d'actions et de billets de banque, d'actions de canaux, de chemins de fer, etc., on aura un total de 57 milliards de papier en présence de 4 milliards de monnaie palpable. Mais cela n'a rien d'effrayant, pourvu que les titres ou papiers représentent des travaux faits, ou commencés, ou possibles; ce sont des valeurs réelles dont on a la propriété. En même temps on voit combien la paix (autant qu'elle est compatible avec la dignité et les libertés des nations) est désirable; car les travaux ne peuvent s'effectuer, et par conséquent les titres ne peuvent être valables, qu'autant que l'industrie, dont la nature est d'être fort timide, peut se mettre à l'œuvre sans craindre de prochaines commotions.

Une loi de Solon. — S'il y avait aucun qui eust esté bléé, battu, forcé ou autrement endommagé, il estoit loisible à quiconque vouloit d'appeler l'oultrageant en justice et le poursuivre. Ce qui fut sagement ordonné pour accoustumer les citoyens à se ressentir et se douloir du mal les uns des autres, comme d'un membre de leur corps qui auroit esté offensé. PLUTARQUE, traduction d'Amyot.

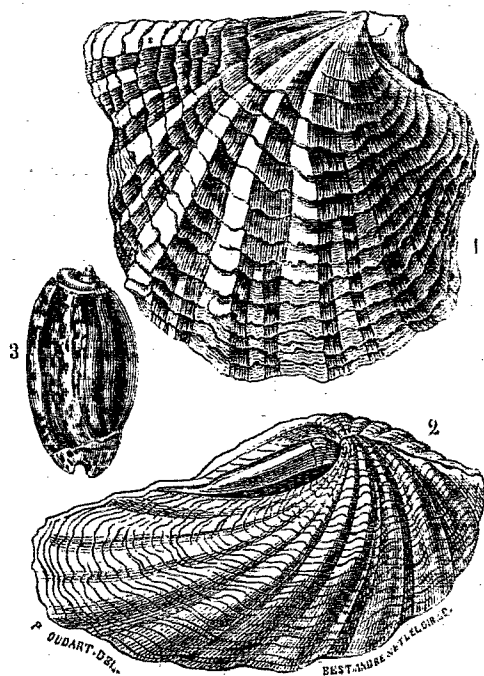
COQUILLES.

(Voyez 1834, p. 173; 1837, p. 251.)

Les trois coquilles dont nous donnons les figures sont trois types remarquables dans l'étude des mollusques. La première est la Pintadine mère-perle (*Meleagrina margaritifera*), appelée vulgairement l'huître perlière; la deuxième est la Tridacne allongée (*Tridacna elongata*), plus connue sous le nom de bénitier; l'une et l'autre sont des coquilles bivalves, dont l'animal ne possède qu'un seul muscle d'attache; elles font donc partie de la section des mono-

myaires. La troisième est une coquille univalve, dont la surface, naturellement polie, est ornée de taches brunes, ondulées, fort élégantes; on la nomme, à cause de sa forme, l'Olive ondulée. Sa longueur dépasse rarement un pouce et demi; elle se trouve dans les mers de l'Inde avec beaucoup d'autres espèces diversement colorées, les unes plus petites, quelques autres plus grandes. Toutes les olives ont à peu près la même forme ovale, allongée, avec une spire très courte, et une ouverture longue et étroite, garnie de stries ou dentelures fines sur le bord gauche. L'animal qui les habite est un mollusque gastéropode, pourvu d'un manteau charnu très ample, susceptible de se replier sur le dos de la coquille. C'est à cette circonstance que doit être attribué le poli brillant de la surface.

La pintadine n'a guère d'autres caractères communs avec les huîtres que d'être comme elles une coquille bivalve monomyaire, car elle n'est point attachée aux rochers par sa propre substance; mais, comme les moules et les jambonneaux, elle est seulement amarrée au fond de la mer par une touffe de filaments bruns, très forts, qu'on nomme son byssus. Ce byssus est produit par un pied charnu en forme de langue, et sort par une échancrure que présente chaque valve près du sommet ou point d'attache. Il en résulte une irrégularité bien prononcée dans le contour de la coquille. La pintadine, dans sa jeunesse, est légèrement feuilletée en dehors, et marquée de bandes blanchâtres et verdâtres qui partent en rayonnant du sommet; mais quand elle est vieille, telle qu'on la pêche pour avoir les perles et la nacre, elle est rude et noirâtre.



(1) Pintadine mère-perle. — 2 Tridacne allongée. — 3 Olive ondulée.)

Quoiqu'un grand nombre de coquilles puissent fournir de la nacre, c'est la pintadine surtout qui est pêchée pour cet objet. Tout l'intérieur des valves est une couche épaisse de nacre sécrétée par le manteau, et formée d'une infinité de feuillets d'une minceur extrême. La substance n'est autre chose que du carbonate de chaux, de la matière calcaire avec un peu de substance animale; et l'on a vu dernièrement en Angleterre une production artificielle tout-à-fait semblable à la nacre, formée par une sorte d'incrustation de matière calcaire mêlée de colle, sur la roue d'une machine à laver le coton. On peut d'ailleurs se convaincre par une expérience bien simple que les reflets de la nacre

proviennent des plis ou des stries fines de la surface. En effet, on n'a qu'à appliquer sur une plaque de nacre, soit de la cire à cacheter noire très fine, soit de la gomme-laque fondue, pour voir reproduites sur la substance résineuse, détachée après le refroidissement, les mêmes nuances chatoyantes.

C'est la substance même de la nacre qui, par suite de sa surabondance, par l'effet d'une petite blessure, ou par l'introduction accidentelle d'un petit grain de sable dans le manteau de la pintadine, sert à former les perles à l'intérieur de la coquille vivante. Nous renvoyons à notre premier volume (1835, p. 56) pour les détails de la pêche et de l'extraction des perles.

La tridacne est d'une autre famille de bivalves que la pintadine; elle s'en distingue par la forme et par l'épaisseur de la coquille qui est tout-à-fait dépourvue de nacre à l'intérieur. Le ligament corné qui, par son élasticité, fait écarter les valves quand le muscle d'attache se relâche, est allongé et situé en dehors, au lieu d'être, comme dans les pintadines, renfermé dans une fossette de la charnière. La tridacne est une coquille inégalement allongée ou inéquilatérale, couverte de grosses côtes rayonnantes, renflées et relevées d'espace en espace, de manière à figurer assez bien un toit de tuiles courbes; aussi nommait-on autrefois cette coquille la tuillée. Ses valves sont fortement échancrées près du point d'attache au-dessous du crochet; il en résulte une large ouverture bordée d'une épaisse callosité, et par laquelle sort une touffe de byssus. Ce byssus est si fort dans certaines grandes espèces, qu'on est obligé de le couper à coups de hache.

De toutes les tridacnes, et même de toutes les espèces de coquilles vivantes, la plus grande est sans contredit la tridacne géante (*Tridacna gigas*), nommée aussi le bénitier ou la grande tuillée. Elle acquiert une longueur de quatre à cinq pieds, et un poids de cinq cents livres. Quelques voyageurs ont rencontré, sur le rivage de la mer des Indes, des valves séparées de tridacne que quatre hommes ne pouvaient soulever. On dit que la chair d'un de ces gigantesques mollusques suffirait au repas de cent hommes; on peut supposer pourtant qu'ils n'ont atteint ces énormes dimensions qu'après un temps fort long, et qu'ils doivent être alors passablement coriaces.

Les valves de tridacne géante, qui servent de bénitiers dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, sont déjà d'une belle taille; cependant elles ne sont pas des plus grandes. Elles avaient été données à François I^{er} par la république de Venise, et le curé Languet se les fit donner par le roi Louis XV pour son église. Le Muséum d'histoire naturelle en possède deux autres plus petites provenant de la collection du Stathouder; chacune d'elles pèse environ cent cinquante livres.

On trouve cette gigantesque coquille dans la mer des Indes et dans la mer du Sud. Les naturels de plusieurs îles s'en servent pour faire des haches d'une forme à peu près semblable à celle de l'herminette des charpentiers. Ils choisissent une branche d'arbre en fourche, dont un des bras plus long et un peu recourbé doit servir de manche, et dont l'autre, plus court, sert à fixer un morceau de tridacne pris dans le sens des côtes, et usé obliquement près du bord pour former le tranchant. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus de l'industrie avec laquelle ces sauvages ont pu suppléer ainsi à l'emploi des métaux, ou des ouvrages délicats qu'ils font avec de tels instruments.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

SALON DE 1838. — PEINTURE.

ANTOINE ET CLÉOPATRE.

PAR M. GIGOUX.



(Antoine et Cléopâtre essayant des poisons sur des esclaves, par M. Gigoux.)

Le sujet de ce tableau est tiré des Vies illustres de Plutarque. C'est dans Alexandrie que la scène se passe. Marc Antoine, le triumvir, oublie près de Cléopâtre son armée et l'ambition d'Octave. Cet aveugle entraînement, que rien ne peut excuser, ne serait pas même explicable, si Cléopâtre avait été uniquement la femme éhontée et dissolue que beaucoup d'écrivains modernes se sont complus à nous dépeindre. Mais ce n'était point par les seules séductions du vice qu'elle avait acquis autant d'empire sur Antoine. A quelque degré d'infériorité morale qu'elle fût descendue, c'était malheureusement une femme d'une intelligence supérieure, très habile en sophismes, et toute rayonnante d'une philosophie sensuelle et captieuse.

« Sa beauté, considérée en elle-même, dit Plutarque, n'était pas si incomparable qu'elle ravit d'étonnement et d'admiration; mais il y avait dans toute sa personne un attrait auquel il était impossible de résister; les agréments de sa figure, soutenus des charmes de sa conversation et de toutes les grâces que peut relever un heureux naturel, laissaient dans l'âme un aiguillon qui pénétrait jusqu'au vif. Sa voix était pleine de douceur, et sa langue, telle qu'un instrument à plusieurs cordes qu'elle maniait avec la plus grande facilité, prononçait également bien plusieurs langages différents. Il y avait peu de nations barbares avec qui elle eût besoin d'interprète, et elle parlait dans leur propre langue aux Ethiopiens, aux Troglodytes, aux Hébreux, aux Arabes, aux Syriens, aux Mèdes et aux Parthes. Elle savait plusieurs autres langues, tandis que des rois d'Egypte, ses prédécesseurs, avaient eu bien de la peine à apprendre l'égyptien, et quelques uns même d'entre eux avaient oublié le macédonien, leur langue naturelle. Aussi elle s'empara tellement de l'esprit d'Antoine, qu'oubliant et sa femme Fulvie qui, pour les intérêts de son mari, combattait à Rome contre César, et l'armée des Parthes, dont les généraux du roi avaient donné le commandement à Labiénus, qui avait embrassé le parti de ce prince, et qui déjà dans la Mésopotamie, à la tête de cette armée, n'attendait que le moment d'entrer en Syrie; oubliant, dis-je, toutes ces considérations, il se laissa entraîner par cette femme à Alexandrie, où il sacrifia dans l'oisiveté, dans les amusements, et dans les voluptés indignes de son âge, la dépense la plus précieuse qu'on puisse faire au jugement d'Antiphon, celle du temps. Ils avaient formé une association sous le titre d'*Amimétobies*, où ils se traitaient mutuellement tous les jours avec une profusion qui ne connaissait aucune borne. »

Après la bataille d'Actium, Antoine ne témoigna aucune douleur, aucun découragement. Canidius lui apprit la perte entière de son armée; on lui annonça en même temps que le roi des Juifs avait embrassé le parti d'Octave, que tous ses alliés l'avaient abandonné: aucune de ces nouvelles ne parut le troubler. Il s'était habitué à un système de vie lâche et insensible aux sentiments élevés.

« Il semblait même, rapporte Plutarque, qu'il fût charmé de renoncer à ses espérances. Pour être délivré de toute espèce de soins, il quitta sa retraite maritime, qu'il appelait la maison de Timon. Cléopâtre l'ayant reçu dans son palais, il remplit bientôt Alexandrie de festins, et recommença ses prodigalités. Il inscrivit dans le rôle des jeunes gens le fils de Cléopâtre et de César, et donna à Antyllus, l'aîné des fils qu'il avait eus de Fulvie, la robe virile, qui était une longue robe sans bordure de pourpre. Pendant les jours que dura cette cérémonie, ce ne fut dans toute la ville que jeux, que banquets, que divertissements. Ils supprimèrent leur société des *Amimétobies*, et en formèrent une autre sous le nom des *Synapothanumènes*, qui ne le cédait à la première ni en mollesse, ni en luxe, ni en magnificence. Leurs amis entrèrent dans cette association, dont la première loi était de mourir ensemble, et

ils passaient toutes les journées à faire bonne chère, et à se traiter réciproquement les uns les autres.

« Cependant Cléopâtre ramassait toutes sortes de poisons mortels, dont elle faisait l'essai sur des prisonniers condamnés à mort. Ayant reconnu par ces expériences que ceux dont l'effet était prompt faisaient mourir dans des douleurs cruelles, et que les poisons doux ne donnaient la mort que très lentement, elle essaya des bêtes venimeuses, et en fit appliquer en sa présence, de plusieurs espèces, sur diverses personnes. Après avoir fait chaque jour de ces essais, elle reconnut que la morsure de l'aspic était la seule qui, sans causer ni convulsions, ni déchirements, jetait dans une pesanteur et un assoupissement accompagnés d'une légère moiteur au visage, et, par un affaiblissement successif de tous les sens, conduisait à une mort si douce, que ceux qui en étaient piqués, semblables à des personnes profondément endormies, étaient fâchés qu'on les réveillât ou qu'on les fit lever. »

On ne saurait méconnaître dans le tableau de M. Gigoux de louables efforts pour reproduire fidèlement les paroles de l'historien. Il y a peu de temps encore, il semblait qu'il n'était plus possible de se transporter dans l'histoire grecque ou romaine sans se draper d'un magnifique ennui; espérons que l'on retrouvera le secret d'être intéressant et digne en animant les hommes et les faits de l'antiquité.

On voit réunis dans le palais de Cléopâtre des hommes de différentes nations, tous marqués du caractère énervé d'une civilisation qui dégénère. Ils sont témoins impassibles des atroces divertissements de Cléopâtre. Rien ne peut plus étonner ces âmes usées et serviles. Un Gaulois seul, à la droite du bourreau, se retire en silence avec indignation: ses mains, convulsives de colère, mettent en morceaux sa couronne de fête.

LA RUDE TACHE.

Parmi toutes les personnes que j'ai connues, aucune n'allia aussi heureusement que mon oncle James la gaieté à la raison. C'était déjà un homme fait quand je n'étais encore qu'un petit garçon, et cependant, lorsque je songe à mes amis d'enfance, c'est toujours vers lui que mon souvenir se reporte avec le plus de charme. Mon oncle James était en même temps pour moi un conseiller et un protecteur, un maître et un compagnon de plaisirs, et quoiqu'il eût assez étudié la vie pour pouvoir faire sa partie avec les autres hommes, il consentait à partager nos jeux d'enfants. Ah! combien de courses joyeuses nous fîmes ensemble! que d'herborisations dans les bois! que de visites aux chaumières! que d'intimes entretiens dans lesquels je recueillais de l'instruction et de l'amusement à la fois!... Mais ces heureuses années durèrent trop peu! mon oncle partit pour l'Amérique, et j'étais devenu un homme lorsque je pus saluer son retour. Hélas! les travaux et l'âge l'avaient complètement changé! son corps s'était courbé; son esprit s'était affaibli, et une seconde enfance recommençait pour lui!

Oh! combien de fois me suis-je alors penché sur le front de notre vieux James, essayant en vain de rappeler à sa mémoire les jeux que nous avions partagés! combien de fois ai-je senti avec un cœur navré son regard terne et déjà mort se fixer sur moi, tandis qu'il s'amusait à claquer des mains et à chanter d'une voix faussée un verset des psaumes!... Mais il est mort, mon oncle James! mes mains ont fermé ses yeux, tandis que sa fille et sa petite-fille pleuraient à genoux auprès de son lit, et j'ai vu placer son cercueil sous la voûte silencieuse.

Mon intention n'était point d'être triste, mais comment regarder en arrière sans que l'œil rencontre quelque souvenir navrant!... le passé n'est-il point jonché de nos affections trahies, de nos joies perdues, feuilles flétries qui

marquent partout autre passage ? — J'avais une larme sur le cœur ; elle avait besoin de tomber ; maintenant mon âme sera plus légère et je pourrai être gai.

Dans le bon temps où mon oncle partageait les récréations de mes frères et les miennes, il entreprit un jour de nous lier tous deux par les mains. C'était un projet plus facile à former qu'à exécuter ; car nous étions vifs comme des alouettes, et rapides à la course comme les lièvres des bruyères ; aussi ne craignîmes-nous pas de le défier en le raillant. Il se mit en devoir de nous attraper ; mais nous le menâmes un tel train dans la maison et dans les jardins, qu'il ne tarda point à se repentir d'avoir entrepris une tâche aussi difficile. Cependant, comme il tenait à nous prouver qu'avec la persévérance on pouvait tout accomplir, il continua à nous poursuivre, et parvint même à force d'adresse à me saisir.

Cette victoire ne fit qu'augmenter les difficultés de sa position ; car, outre qu'il lui restait toujours à s'emparer de mon frère, dont l'ardeur ne s'était point ralentie, il fallait qu'il me trainât à sa suite, et vous devinez que je ne négligeais rien pour lui rendre ma garde incommode. Je me cramponnais aux portes ; je me retenais aux meubles ; je me suspendais à son cou de tout mon poids, et je me laissais traîner ainsi.

Malgré tous ces obstacles, mon oncle parvint à prendre mon frère ; mais au moment où il s'occupait uniquement de s'assurer sa nouvelle capture, je me baissai, et lui abandonnant l'habit par lequel il me retenait, je m'élançai vers le jardin avec de longs éclats de rire, ne lui laissant ainsi d'autre avantage que d'avoir changé de prisonnier.

La poursuite recommença : les portes furent renversées, les tables repoussées, les portes fermées et ouvertes à tour de bras ; mais au milieu de tout ce bouleversement, je restai libre et victorieux. Cependant mon cœur battait à me briser la poitrine ; mes jambes pliaient de lassitude ; la respiration me manquait ; il était évident que je ne pourrais désormais résister long-temps. Tout-à-coup, je vins à me rappeler que le petit escalier qui était là sous mes pieds, conduisait à un caveau ayant une sortie dans la cour. En entrant par une porte et en sortant par l'autre, je pouvais donner le change sur une direction, et forcer mon oncle à un long détour. Je me précipitai donc vers le caveau, sûr d'échapper ainsi à sa poursuite ; mais si j'étais supérieur à James pour la légèreté, James l'emportait en prévoyance ; et dans la vie une tête prudente vaut bien une douzaine de talons légers. Quand je voulus sortir du caveau dans la cour, je m'aperçus que mon oncle avait eu soin d'en fermer la porte ; je revins sur mes pas ; mais au bout de l'escalier, je trouvai James traînant toujours son captif, et qui me força à en redescendre. Je me trouvais alors dans une pièce sans issue où toute fuite était impossible. Je fus bientôt pris, lié à mon frère aîné, et traîné en triomphe avec lui dans toute la maison.

Notre vainqueur, qui était épuisé de fatigue et couvert de sueur, reprit haleine un instant ; il nous détacha ensuite, et asseyant l'un de nous sur chacun de ses genoux :

— Mes enfants, dit-il en nous embrassant, tout a un sens dans le monde, et il n'est point d'action dont on ne puisse tirer quelque enseignement. Il y a dans notre jeu de tout à l'heure deux utiles leçons que vous devez retenir : la première, c'est qu'il ne faut point entreprendre une tâche sans consulter ses forces, comme je l'ai fait il y a un instant ; la seconde, c'est que la prudence décide seule de nos succès, et qu'on ne doit point compter sur une porte fermée.

Depuis ce jour, je me suis trouvé mêlé à de nombreux dangers ; bien des fois j'ai dû prendre des résolutions desquelles dépendait le bonheur ou le repos de ma vie, et toujours je me suis rappelé le conseil de mon oncle James ; et quand la première inspiration m'entraînait, quand la

prudence allait m'abandonner, il me semblait entendre tout-à-coup une voix grave et douce qui murmurait à mon oreille : — *Ne compte point sur une porte fermée.*

LES VICTIMES DU TROU NOIR

A CALCUTTA.

En 1756, Surajah Sowlah ayant succédé à son grand-père Aliverdy Cawn, nabab du Bengale, résolut de chasser de ses Etats les Anglais dont la domination commençait à s'étendre dans l'Inde. Il vint donc à Calcutta, s'empara du fort, chassa de la ville ceux qu'il y trouva, et fit enfermer les cent quarante-six prisonniers faits par ses soldats dans une prison appelée depuis le *Black-hole* (trou noir). Il était près de huit heures lorsque ces cent quarante-six infortunés, épuisés par la fatigue du combat, furent entassés dans ce donjon de dix-huit pieds carrés, par une étouffante nuit du Bengale. Ils ne respiraient qu'à travers deux fenêtres garnies de barres de fer si serrées qu'elles laissaient à peine entrer l'air frais. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées depuis leur entrée dans ce cachot, lorsqu'ils éprouvèrent tous une transpiration qui amena une soif brûlante. Ils cherchèrent divers expédients pour laisser plus de place et d'air dans la chambre ; tous se déshabillèrent ; chacun mit son chapeau en mouvement ; de temps en temps ils s'asseyaient sur leurs jarrets, mais à chaque fois quelqu'un de ces malheureux tombait et succombait immédiatement à la suffocation. Avant neuf heures, la soif devint intolérable et la respiration difficile. Ils s'efforcèrent de briser la porte, mais ce fut en vain. Enfin, la soif leur donna à presque tous une exaltation et un délire tels qu'ils insultèrent leurs gardes pour les exciter à faire feu sur eux. De l'eau ! de l'eau ! fut le cri général. On leur apporta de l'eau, mais en très petite quantité, et ce rafraîchissement était tellement insuffisant, qu'il n'eut d'autre effet que d'augmenter et d'irriter leur soif, comme quelques gouttes d'eau jetées sur le feu excitent et nourrissent la flamme. Les cris : de l'eau ! devinrent horribles de désespoir ; quelques hommes furent foulés aux pieds dans cette effrayante confusion. Cette scène de douleur amusait leurs gardes, qui ne leur donnaient de l'eau de temps en temps que pour avoir le plaisir de les voir se battre entre eux pour s'en emparer ; les gardes poussèrent la cruauté jusqu'à apporter des lumières aux barreaux pour ne rien perdre de cet affreux spectacle.

Avant onze heures, un tiers de ces malheureux était mort. La soif était devenue telle, que c'était une sorte de rage délirante ; M. Holwell, celui qui, échappé aux dangers de cette nuit horrible, a transmis ces détails, conserva sa bouche humide en suçait la transpiration qui inondait les manches de sa chemise, et en recueillant les gouttes de sueur qui ruisselaient de son front sur son visage. Vers minuit et demi, presque tous ceux qui vivaient encore eurent un nouvel accès de rage et de délire. Ils s'aperçurent que l'eau augmentait leur douleur. De l'air ! de l'air ! fut le nouveau cri qu'ils hurlèrent avec désespoir. Toutes les injures qu'ils purent imaginer, tous les noms outrageants dont ils purent charger le soubab et ses officiers, furent répétés à l'envi pour forcer la garde à tirer sur eux. Chacun se disputait le bonheur de recevoir la première balle. A ce moment ils firent une prière générale au ciel pour qu'il leur accordât la mort, qu'ils préféreraient tous à l'excès de leurs souffrances. Quelques uns moururent à cet instant-là ; on ne les plaignit pas, ils n'avaient plus soif ni besoin d'air. Une odeur infecte commençait alors à s'exhaler des vivants comme des morts !

Vers deux heures du matin, ils entouraient les fenêtres de si près, que quelques uns moururent debout, et que leurs cadavres restèrent maintenus dans cette position.

Lorsque le jour commença à paraître, l'odeur des cadavres était devenue insupportable. A ce moment le soubab, qui venait d'apprendre ces désastres, envoya un de ses officiers pour demander si le chef vivait encore. On lui montra M. Holwell, et à six heures l'ordre vint de les mettre en liberté.

Sur cent quarante-six qui étaient entrés la veille au soir, vingt-trois sortirent vivants de cette horrible prison, et presque tous en sortirent avec une fièvre putride. Les corps morts furent tirés du *Black-hole* par les soldats et jetés pêle-mêle dans le fossé d'un ravelin inachevé, qu'on recouvrit ensuite de terre.

C'est à la mémoire de ses infortunés compagnons que M. Holwell fit élever, quelques années après, l'obélisque qu'on voit à Calcutta près de la grande fontaine.

L'impudence est une médaille dont le revers est la bassesse.
Vieil adage.

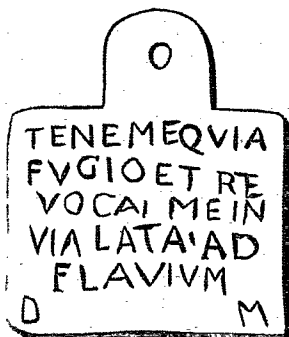
PLAQUES D'ESCLAVES.

(Voyez, sur les esclaves grecs et romains, 1835, p. 116.)

A Rome, les esclaves enchaînés (*vincti*) et ceux qui avaient tenté une fois de prendre la fuite, portaient au cou un collier de fer et une plaque en bronze, sur laquelle on gravait, comme sur les colliers des chiens de race, le nom et l'adresse du propriétaire. Les Saxons faisaient encore porter des colliers semblables à leurs serfs en Angleterre, au onzième siècle de notre ère.

On conserve au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale trois de ces plaques : nous en donnons des *fac simile* sous les numéros 1, 2 et 5. La plaque numéro 4 est prise dans le traité des Esclaves de L. Pignori.

Un Papyrus grec, publié par M. Letronne dans le *Journal des Savants* en 1833, fait mention de ces sortes de colliers. On y lit une annonce qui promet une récompense honnête à celui qui ramènera deux esclaves échappés de la maison d'un certain Aristogène, député de la ville d'Alabanda à Alexandrie. Le signalement des deux esclaves est donné avec précision, et les sommes promises sont énoncées. Ces avis, sous le nom de *proclamatio* ou *prædicatio*, étaient criés, par le héraut public, à son de trompe, ou affichés sur une colonne destinée à cet usage dans l'Agora (*place publique*).



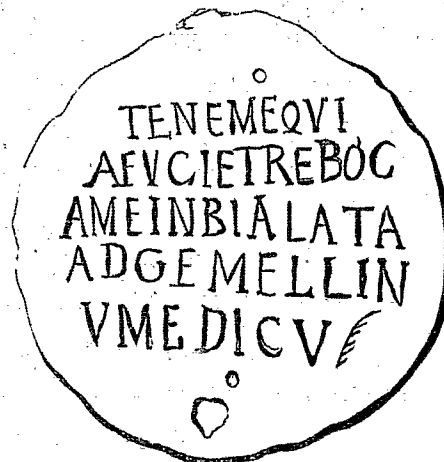
(Première inscription. — TENE ME QVIA FVGIO ET REVOCAME IN VIA LATA AD FLAVIVM D. M. (*dominum meum*). — Retiens-moi, parce que je m'enfuis, et ramène-moi dans la Grande-Rue, chez Flavius mon maître.)

La *via Lata*, littéralement la rue Large, nom d'une des rues de Rome antique, encore en usage aujourd'hui, donnait son nom à la septième des quatorze régions ou quartiers de la division de Rome par l'empereur Auguste. Benoit XIV divisa cette ville en quatorze *regioni*. On voit

que le mot *regio* de l'antiquité a été conservé presque sans altération dans la Rome moderne.



(Deuxième inscription. — TENE ME NE FVGIA (*fugiam*). REVOCAS ME IN REGIONE PRMA (*prima*) AVRELIO. — Retiens-moi, de peur que je ne me sauve. Ramène-moi dans le premier quartier, chez Aurelius.)



(Troisième inscription. — TENE ME QVIA FVGI ET REBOCA ME IN BIA LATA AD GEMELLINVM (M) MEDICVM. — Retiens-moi, parce que je me suis enfui, et ramène-moi dans la Grande-Rue, chez le médecin Gemellinus.)

On remarquera dans cette inscription l'emploi du B au lieu du V : *reboca bia*. Cette forme indique que cette inscription date du quatrième ou cinquième siècle de l'ère chrétienne.



(Quatrième inscription. — FVGI EVFLOGIO O (*operibus*) PRAE (*præfecti*) VRB (*urbis*). — Je me suis enfui de chez Euplogius, employé aux travaux du préfet de la ville.)

On voit au bas, dans une couronne (d'épines peut-être), le chiffre du Christ, le X et le P grecs (Chr), à côté une

palme, et à gauche le chiffre P E. Ce chiffre et cette palme, qui se trouvent sur un grand nombre de monuments antiques, ont été le sujet de beaucoup de discussions parmi les antiquaires. On a supposé que c'était la marque d'une des factions des jeux de Rome.

Si l'on ne savait que beaucoup de chrétiens opulents eurent des esclaves comme les païens, cette dernière inscription suffirait pour le prouver. Euplogius, maître de l'esclave qui portait cette plaque, était certainement chrétien. Sur d'autres plaques, publiées par L. Pignori, il est question d'un des esclaves d'un acolyte de la Basilique clémentine.

NUREMBERG.

Second article. — Voyez p. 77.



L'Homme aux Oies, statue, par Pierre Vischer, à Nuremberg.

En sortant de Saint-Sebald, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, on admire, entre deux piliers de l'église, quatre bas-reliefs d'Adam Kraft, parfaitement exécutés et conservés : ils représentent les derniers événements de la vie de Jésus-Christ. Adam Kraft, le maître, dont l'histoire ne sait pas même l'année de naissance, et que les patriciens de sa ville natale laissèrent mourir dans la misère à l'hôpital de Schwabach, est sans contredit le plus grand sculpteur que l'Allemagne ait eu : Nuremberg est plein des merveilles de son ciseau. Un dessin correct, une expression vraie, la vie et le mouvement qu'il prête à toutes ses figures, la grande hauteur de ses bas-reliefs, où les personnages représentés sont souvent de grandeur naturelle et détachés du fond, la perfection jusque dans les plus petits détails : tels sont les signes caractéristiques des travaux du tailleur de pierre et maçon Adam Kraft. Les têtes et les mains sont toujours d'une rare perfection ; les draperies seules apparaissent quelquefois cassées et maigres, comme chez les premiers maîtres gothiques. Son œuvre principale est le *tabernacle* de Saint-Laurent, dont nous parlerons tout à l'heure : parmi ses autres travaux nous signalerons encore les bas-reliefs des stations du cimetière Saint-Jean, dégradés malheureusement

comme si toutes les charrettes y fussent venues heurter leur moyen.

A côté de Saint-Sebald est une construction fort curieuse, appelée *pfarrhof* (presbytère) ; c'est l'ancienne demeure des prévôts de l'église : l'architecture de ce bâtiment est du quatorzième siècle. Le grand chœur à l'extérieur est un ouvrage remarquable par ses proportions gracieuses. Les vitraux ont été peints par Veit Hirschrogel et sont de la plus grande beauté.

La perle des églises de Nuremberg est Saint-Laurent, dont le portail magnifique arrête involontairement le passant. Si l'on peut reprocher à Saint-Sebald certaine profusion d'atours, certaine surcharge de toilette qui rappelle un peu la marchande endimanchée, Saint-Laurent est pur, simple, tranquille, sublime, comme une vierge de Raphaël. Saint-Sebald est toute luisante de marbre, d'or et de bronze ; il porte colliers sur colliers, diadèmes sur diadèmes : Saint-Laurent n'a que de la pierre et du fer ; il ne porte au front qu'une tour et qu'une couronne : mais, quelle tour ! quelle couronne ! Entrez à Saint-Laurent quand il n'y a personne : car c'est ainsi, dans la solitude et le silence, qu'il faut aller voir ces églises : montez les deux ou trois marches qui exhaussent le pavé du chœur, et là, tournant le dos au maître-autel, regardez cette nef inimitable, dont les piliers semblent être sortis de terre tout seuls, et avoir poussé comme des arbres. Regardez cette voûte vaporeuse que l'on dirait flottante dans les airs, tant il est incompréhensible que le bras de l'homme ait pu s'étendre si haut : séparez les détails irréprochables de cet irréprochable ensemble, la croisée, les portes, les piliers, l'orgue, les voûtes, les trifles, les ogives ; étudiez une à une toutes ces choses : qu'y a-t-il qui ne soit admirable là dedans ? Contemplez aussi les deux rosaces de la croisée, ouvrage mémorable du vitrier Volckamer, et n'oubliez pas le *tabernacle* d'Adam Kraft, incroyable bijouterie de pierre, toute ruisselante de religion et de poésie. Ce monument, dont aucune gravure ne peut rendre l'élégance, pourrait vraiment nous faire croire ce que dit la chronique : « Adam Kraft avait le secret d'amollir la pierre de taille, » de la fondre et de la durcir de nouveau. » Voici des arbres et des fleurs qui ont poussé et fleuri dans la pierre : voici des fruits qui vous invitent à les cueillir ; vous assistez à toute l'histoire de la *Passion* ; vous entendez les femmes qui pleurent : ces hideux soldats, qui battent le Sauveur de leurs verges, rient et grincent des dents à faire peur. Les figures agenouillées du maître et de deux de ses compagnons supportent ce tabernacle qui finit dans une fleur délicieusement sculptée.

Certes, il n'est plus donné aux hommes de produire ces œuvres gigantesques. Le portail de Saint-Laurent est dans les choses à jamais passées, comme le chœur de Saint-Sebald et son tombeau, comme le vestibule de Sainte-Marie avec ses petites figures sculptées dans les cannelures du portail, comme l'enthousiasme religieux qui mettait le ciseau à la main d'Adam Kraft, le sculpteur de Saint-Laurent. La foi catholique bâtissait ses cathédrales ; mais aussi elle élevait ses potences, elle allumait ses bûchers. Plus de potences aujourd'hui, plus de bûchers, plus de fanatisme théologique ; mais aussi plus de cathédrales.

Les plus beaux monuments de Nuremberg, après ses églises, sont les fontaines qui décorent les places publiques. La *Belle Fontaine*, sur la place du marché, mérite en effet l'admiration qu'elle a trouvée de tout temps. Les frères Georges et Fritz Rupprecht, tailleurs en pierre, et Sebald Schonhafer, sculpteur, ont construit cette fontaine de forme pyramidale, qui s'élève à une hauteur de 62 pieds. Le dessin en est pur et irréprochable ; le plan est simple et ingénieux. La base de sa pyramide est octogone, mais la pyramide n'est pas juxtaposée sur les angles de l'octogone qui lui sert de base : ses angles s'appuient sur les côtés des angles inférieurs : une seconde pyramide est placée de la

même façon sur la première : le monument se termine par une flèche élancée. Contre les huit piliers de la partie inférieure, sont seize figures de 4 pieds de hauteur, qui représentent les sept princes électeurs de l'empire Germanique, les trois rois chrétiens, Godefroi de Bouillon, Clovis et Charlemagne; les trois héros juifs, Machabée, Josué et David; et les trois coryphées païens, Jules-César, Alexandre et Hector. La partie du milieu renferme des statues de Moïse et des sept Prophètes. Autrefois cette fontaine était ornée de peintures et dorures; elle a été restaurée en 1822, avec beaucoup de goût : la grille élégante qui l'entoure est de Paul Koen, et date de 1586.

La fontaine des Vierges, construite en 1589, par Bénédict Wurzelbauer, occupe le centre de la place, devant l'église de Saint-Laurent. Du milieu d'un bassin en pierre s'élève une colonne, autour de laquelle sont groupées en deux séries douze figures de fonte, six enfants nus supportant les armes de la ville, et six vierges qui sont des emblèmes de vertus. Au sommet du trône est la Justice avec sa balance, très endommagée; auprès d'elle se tient une grue, symbole de la vigilance.

Non loin de cette place est situé le marché aux oies, dont le milieu est orné d'une fontaine, surmontée d'un bronze délicieux de Pierre Vischer, appelé *Gausemann* (l'homme aux oies). Elle représente un paysan, portant sous chaque bras une oie qui jette de l'eau par son bec (voyez p. 85).

L'ancien arsenal de la ville, qui renfermait une grande richesse d'armes de toute espèce, a été pillé en 1796 par les Autrichiens; il sert maintenant de halle. Sous la halle au blé, se trouve la *cave du magistrat* (rathskeller), galerie souterraine de 447 pieds de long sur 57 de large, voûtée en plein cintre, et soutenue, de distance en distance, par des colonnes en pierre.

Les bâtiments attenant à l'ancienne abbaye des Dominicains renferment la bibliothèque de la ville, qui s'est beaucoup enrichie des livres de Philippe Melancton, dont la statue décore aujourd'hui la place, devant le collège principal qu'il dirigeait autrefois. La bibliothèque possède un très beau *Graduel*, provenant d'une certaine nonne, appelée Marguerite Cartnauserin; il servait jadis aux offices de l'abbaye. Cet ouvrage, à la perfection duquel Marguerite consacra quinze années, renferme deux cents vignettes peintes, avec un nombre infini de lettres variées. Cette bibliothèque conserve aussi le bonnet de velours noir que Luther portait pendant son séjour dans le château d'Ehrenburg en 1530, et le bocal de cristal dont ce grand réformateur a fait cadeau au docteur Jonas.

Le vieux château, qui domine la ville, est un monument aussi remarquable par l'ancienneté de son origine que par sa structure imposante. Il est entièrement bâti sur des rochers; ses murs et ses tours offrent des traces de la plus haute antiquité. Tous les samedis on rencontre une société nombreuse dans la promenade qu'on a établie à grands frais sur le rocher autrefois nu et aride. Le second étage renferme maintenant le Musée. Le nombre des tableaux est à peu près de six cents, parmi lesquels se distingue la *Vénus* de Cranach, une *Descente de la Croix* de Wahlgemuth, maître d'Albert Dürer, plus célèbre par son élève que par ses ouvrages; plusieurs tableaux d'Albert Dürer, des paysages de Schönbauer, etc. Les meilleures productions d'Albert Dürer ont été transportées à Munich, pour figurer dans la *Pinacothèque* (voy. 1856, p. 508). Au rez-de-chaussée, on trouve plusieurs bronzes de Pierre Vischer, et des bas-reliefs en bois très curieux.

La Pegnitz divise la ville en deux quartiers, celui de Saint-Sebald et celui de Saint-Laurent. La communication est facilitée par sept ponts, parmi lesquels le *Pont-aux-Bouchers* est le plus beau. Comme le *Ponte Rialto* à Venise, il n'a qu'une seule arche; il est décoré d'un bœuf en pierre de grandeur naturelle. L'inscription du piédestal : *Hic bos*

nunquam fuit vitulus a compromis la réputation des Nurembergeois, qui veulent passer pour des gens d'esprit. Ce bœuf était un des emblèmes de la ville : un autre de ces emblèmes est un anneau de la *Belle Fontaine*, qui, parmi tous les autres, est le seul qu'on puisse tourner.

La ville est très mal bâtie, comme toutes les cités du moyen âge. Ses rues sont étroites, mal percées et monotueuses. La plupart des maisons, construites en pierre de taille, sont très hautes, et plus profondes que larges; elles ont ordinairement des murs à pignons avec des saillies et de petits toits. Dans l'intérieur on trouve de vastes appartements mal éclairés, de lourds plafonds, d'antiques lambris, parfaitement bien sculptés, des vestibules plus grands que les chambres, des escaliers avec des balustrades en pierre, travaillées à jour; et tout autour de la cour, de longs corridors.

Il existe à Nuremberg un grand nombre de maisons remarquables soit par leur structure, soit par les bas-reliefs qui les décorent, soit par les souvenirs qui s'y rattachent. Nous nous bornerons à en indiquer quelques unes : celle de Willibad Pirkeimer, vis-à-vis de l'église de Saint-Eloi, celle de Grundherr, dite maison *au bouchier d'or*, située dans la *Schildgasse*, où Charles IV rédigea la *bulle d'or*. La maison de Jérôme Paumgaertner, célèbre sénateur et grand savant, se recommande surtout par un bas-relief précieux représentant saint Georges terrassant le dragon. En face de l'église de Saint-Laurent se trouve l'hôtel du comte de Nassau, flanqué de quatre tourelles, dont les sculptures ravissantes semblent faites d'hier. Tournons à droite et nous sommes devant l'hôtel Tucher, dont l'architecture est moitié gothique, moitié orientale. Tout près de l'hôpital du Saint-Esprit, dans la rue à laquelle elle a donné le nom, est située une maison bien chétive et bien noire : c'est celle où Hans Sachs a vu le jour. La chambre où le joyeux poète tirait l'alène et battait bravement le cuir, est aujourd'hui un estaminet. Une autre maison, que doit à jamais préserver de l'oubli la gloire d'avoir vu naître un homme dont s'honore l'Allemagne, se trouve près de la porte Thiergaertner; je veux parler de la maison d'Albert Dürer, que l'administration municipale vient d'acheter pour la restaurer.

Quant à la propreté de ses rues et à la conservation de ses monuments, Nuremberg a beaucoup gagné sous la domination bavaroise. Les échoppes noires qui masquaient les églises ont disparu, et sur le sol qu'elles couvraient sont aujourd'hui des places publiques, dont les vertes et fraîches allées procurent aux habitants de charmantes promenades. La démolition des vieilles boutiques qui empêchaient la circulation, et la construction de nombreux égouts, ont contribué puissamment à la salubrité et à l'élargissement de la ville. Le marché principal est une place qui ferait honneur à une riche capitale. Au centre de ce marché se trouve la *Belle Fontaine* que nous avons décrite plus haut; du côté de l'occident se dresse le portail de l'église de Sainte-Marie avec une horloge fort curieuse. C'était là que jadis, tous les jours, à midi, les sept princes électeurs défilaient devant l'empereur : ce marché, du reste, est intéressant par ses légumes et ses soi-disant *femmes vertes*, les poissardes de Nuremberg. Les étudiants d'Erlangen ne manquent jamais de prendre leur chemin par le marché et de renverser en passant quelques paniers de légumes, pour entendre quelques expressions vigoureuses qui ne se trouvent que dans le vocabulaire des poissardes nurembergeoises. Le chou-fleur, les asperges et les autres espèces de légumes méritent l'attention du voyageur; les racines de persil sont assurément aussi grandes que les carottes, et si douces, qu'elles sont devenues le mets favori des bourgeois, qui aiment également beaucoup le pain d'épices.

Nuremberg se distingue toujours par son industrie et l'activité de ses habitants. Quel tableau animé doit avoir

présenté cette ville, lorsqu'elle était l'entrepôt de toute l'Europe ; lorsque les richesses des Indes arrivaient, par l'isthme de Suez, dans les ports de la Méditerranée pour être transportées avec les produits de l'industrie grecque et italienne dans les magasins de Nuremberg, qui fournissaient tout le Nord et l'Ouest de l'Europe ! Le grand nombre de décrets municipaux contre le luxe dans les habillements, les équipages, les repas de corps, etc., prouve l'antique prospérité de Nuremberg. Elle possède encore beaucoup de fabriques, et sa quincaillerie se vend sur tous les marchés de l'Europe. C'est un spectacle curieux de voir les plus petits enfants travailler dans les ateliers. Des soldats de plomb, des poupées, des boîtes à couleurs, des moulins à café, des guimbardes et toutes sortes de joujoux forment les principales branches du commerce. Le magasin de Bertelmeier, près du Musée, renferme tout ce que l'industrie de Nuremberg produit de plus beau et de plus élégant. Les travaux en fil de laiton et les instruments de mathématiques fabriqués à Nuremberg sont très recherchés. L'industrie moderne s'étend même aux oiseaux. Dans toutes les rues on entend chanter des oiseaux, et les artisans s'occupent de leur éducation. Les marchands d'oiseaux du Tyrol et de la Souabe viennent à Nuremberg acheter des oiseaux, et il n'est pas rare qu'on en exporte dix mille dans une année.

Depuis deux ans Nuremberg a aussi son chemin de fer : il conduit à Furth, petite ville très commerçante, à deux lieues de Nuremberg. Furth doit son état florissant à l'esprit stationnaire de l'ancienne ville impériale.

Parmi les nombreuses fautes qui ont été commises au congrès de Vienne, il faut compter celle d'avoir déclaré Francfort-sur-le-Mein capitale de la confédération germanique : on aurait dû accorder cet honneur à Nuremberg. Francfort était déjà assez riche : en outre, sa situation près de la frontière n'offre pas assez de sûreté aux ambassadeurs. Nuremberg, au centre de l'Allemagne, a tout ce qu'il faut pour devenir la capitale d'un grand empire ; siège de la diète germanique, cette ville se serait relevée de ses désastres, et aurait recouvré son ancienne splendeur.

Qui se souvient des bienfaits de ses parents est trop occupé de sa reconnaissance pour se souvenir de leurs torts.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, et on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré.

Sur cette expression : LE PEUPLE FRANÇAIS. — Le 15 juin 1789, les députés du tiers-état, réunis dans la salle des Menus, à Versailles, résolurent de se constituer en assemblée active, puisque les députés de la noblesse et du clergé refusaient de se joindre à eux pour réunir les pouvoirs en commun. Il s'éleva une discussion sur le titre qu'il convenait de donner à cette assemblée, pour remplacer l'antique dénomination d'Etats-Généraux. Ce fut un député nommé Legrand qui proposa celui d'Assemblée Nationale, qu'on adopta. Plusieurs députés avaient proposé d'autres titres. Mirabeau avait soumis à l'assemblée celui de représentants du peuple français. A ces mots de *peuple français*, il y eut une sorte de soulèvement dans la salle, qui n'était cependant remplie que de partisans de la liberté et de défenseurs des droits de la nation. Mais l'expression de *peuple* avait été de tout temps ravalée par les classes supérieures. Mirabeau prit la parole pour justifier cette expression : « Je suis peu inquiet, dit-il, de la signification des mots dans la langue absurde du préjugé : je parlais ici la langue de la liberté, et je m'appuyais sur l'exemple des Anglais, sur celui des Américains qui ont toujours honoré le nom de *peuple* ; qui l'ont toujours consacré dans leurs déclarations, dans leurs lois, dans leur

politique. Quand Chatam renferma dans un seul mot la chartre des nations, et dit : *la majesté du peuple* ; quand les Américains ont opposé les droits naturels du peuple à tout le fatras des publicistes sur les conventions qu'on leur oppose, ils ont reconnu toute la signification, toute l'énergie de cette expression, à qui la liberté donne tant de valeur ! — Il est infiniment heureux que notre langue, dans sa stérilité, nous ait fourni un mot qui, dans ce moment où il s'agit de nous constituer, sans hasarder le bien public nous qualifie sans nous avilir, nous désigne sans nous rendre terribles ; un mot qui ne puisse nous être contesté, et qui, dans son exquise simplicité, nous rende chers à nos commettants, sans effrayer ceux dont nous avons à combattre la hauteur et les prétentions ; un mot qui se prête à tout ; qui, modeste aujourd'hui, puisse agrandir notre existence à mesure que, par leur obstination, par leurs fautes, les classes privilégiées nous forceront à prendre en main la défense des droits nationaux, de la liberté du peuple. — Je persévère dans ma motion, et dans la seule expression qu'on ait attaquée, je veux dire la qualification de *peuple français*. Je l'adopte ; je la défends, je la proclame, par la raison qui la fait combattre. Oui, c'est parce que le nom de *peuple* n'est pas assez respecté en France, parce qu'il est obscurci, couvert de la rouille du préjugé ; parce qu'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte ; parce qu'il est prononcé avec mépris dans les chambres des aristocrates ; c'est pour cela même, messieurs, que nous devons nous imposer, non seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres et cher à tous les cœurs. Si ce nom n'était pas le nôtre, il faudrait le choisir entre tous, l'envisager comme la plus précieuse occasion de servir ce peuple qui existe, ce peuple qui est tout, ce peuple que nous représentons, dont nous défendons les droits, de qui nous tenons les nôtres, et auquel on semble rougir que nous empruntions notre dénomination et nos titres. »

SIÈGE DE RHODES.

Le fameux siège de Rhodes, que l'abbé Vertot a composé selon la fantaisie de son imagination ardente, était par lui-même assez dramatique pour qu'on pût en raconter les détails sans ornements. C'est un des faits d'armes les plus extraordinaires que l'histoire présente.

Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, maîtres de l'île de Rhodes depuis la fin des croisades, opposèrent une résistance héroïque aux Turcs, qui, après s'être emparés de Constantinople, menaçaient l'Europe, et cherchaient à y pénétrer, par la Hongrie, dans le nord, et au midi par la Méditerranée. Soliman-le-Grand, qui monta sur le trône des sultans l'année même où Charles-Quint fut sacré empereur, voulut ouvrir son règne par la prise de Rhodes où Mahomet II avait échoué, et d'où les galères chrétiennes sortaient incessamment pour désoler la marine et le commerce de la Turquie. Sachant quelle résistance il allait trouver, il mit en mouvement pour cette expédition des forces immenses, comme les despotes de l'Asie pouvaient seuls en posséder alors. Il donna à Mustapha, son beau-frère, et à Piri-pacha, le commandement d'une armée de deux cent mille hommes, et d'une flotte de quatre cents voiles.

Les chevaliers de Rhodes n'étaient qu'au nombre de six cents, et ils n'avaient pour défendre la capitale de leur île que cinq mille soldats. L'élection venait d'élever au commandement de ces braves un Français, Villiers de l'Île-Adam, qui l'avait emporté sur André d'Amaral, chancelier de l'ordre, et grand-prieur de Castille. L'Île-Adam sollicita le secours des princes de l'Europe contre l'ennemi

* Voyez, sur l'abbé Vertot, p. 66

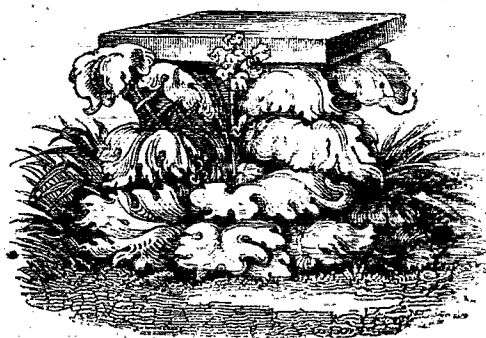
commun du nom chrétien. Adrien VI, qui de précepteur de Charles-Quint était devenu souverain pontife, joignit sa voix à la sienne. Mais les rois de l'Occident étaient engagés dans des querelles qui les absorbaient tout entiers. La rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint était alors dans tout le feu de sa nouveauté, et occupait vivement l'Europe, qui avait intérêt à savoir lequel de ces deux princes lui imposerait sa suprématie. Les chevaliers restèrent donc livrés à leurs seules forces. L'île de Candie leur envoya seule un secours de cinq cents hommes, et avec eux un ingénieur originaire d'Italie, Martinengue, qui dirigea avec habileté les travaux nécessaires à la défense de la place.

Les chevaliers de Saint-Jean eurent à combattre non seulement les forces gigantesques de la Turquie, mais encore la trahison qui s'était glissée dans leurs rangs. La fierté d'André d'Amaral n'avait pu se résigner, et blessé par la préférence que son ordre avait accordée à Villiers de L'Île-Adam, il avait résolu de se venger. En conséquence il s'était ménagé des communications avec Soliman, et lui livrait les secrets de la place. Malgré ce désavantage, les chevaliers montrèrent tant de constance et tant de courage, que les janissaires avaient perdu l'espérance de réduire la place que les Turcs avaient déjà attaquée dans d'autres circonstances, et que son héroïque défense avait fait passer pour imprenable. Il fallut que Soliman vint relever le courage de son armée par sa présence et par la terreur. Il menaça de la faire décimer, et lui annonça qu'elle n'obtiendrait son pardon que sur les ruines de la ville. L'attaque recommença donc avec une fureur nouvelle. Pendant six mois, la défense ne laissa aucun espoir aux assaillants, et le siège allait être levé pour la seconde fois, lorsque d'Amaral, par de nouveaux avis, rendit le courage aux Musulmans. Le trahire fut découvert, et mis en jugement; il se défendit avec fermeté, et protesta jusqu'au dernier moment de son innocence; mais les preuves étaient convaincantes; il fut condamné et décapité. Soliman, qu'il avait assuré d'un succès prochain, redoubla d'ardeur. Plus de quarante mille Turcs avaient péri sous les coups des chevaliers; les fatigues et les maladies en avaient emporté un nombre à peu près égal. La place avait été battue de plus de cent vingt mille coups de canon; elle n'était plus qu'un monceau de ruines; presque tous les chevaliers étaient morts ou mourants, ou hors de combat; ceux qui restaient n'avaient plus ni poudre ni vivres. Dans cette extrémité, l'Île-Adam voulait se défendre encore, et s'ensevelir sous les débris du dernier retranchement avec le dernier de ses compagnons. Soliman, qu'une si héroïque résistance pénétrait d'admiration, fit lui-même les avances de la paix, et proposa au grand-maître une capitulation honorable. Les prières du clergé et des habitants de la ville purent seules déterminer l'Île-Adam à accepter les propositions du sultan. Le jour de Noël 1522, il se rendit aux conditions qu'il pourrait se retirer avec tous les vaisseaux qui étaient dans le port de Rhodes, que les églises ne seraient point profanées, que l'exercice de la religion chrétienne serait libre, que le peuple serait exempt d'impôts pendant cinq ans. Soliman voulut voir l'Île-Adam; il le loua de sa valeur, le consola de sa disgrâce; et lorsqu'après être entré dans la ville il eut pris possession du palais du grand-maître, il dit à un de ses généraux: « Ce n'est pas sans quelque peine que j'oblige ce chrétien à sortir, à son âge, de sa maison. »

Après ce revers, plus héroïque qu'une victoire, l'Île-Adam s'embarqua dans la dernière nuit du mois de décembre, et alla passer le reste de l'hiver dans l'île de Crète. Quatre mille Rhodiens le suivirent pour se dérober à la domination ottomane. Les chevaliers transportèrent les débris de leur ordre en Italie: le pape leur donna la ville

de Viterbe, où ils résidèrent jusqu'à ce qu'en 1530, Charles-Quint, voulant protéger les côtes de la Sicile et du royaume de Naples contre la marine turque, donna l'île de Malte à ces éternels ennemis des infidèles.

Origine du chapiteau corinthien. — Une jeune fille de Corinthe étant morte au moment où elle allait se marier, sa nourrice recueillit dans une corbeille plusieurs petits objets auxquels elle avait été attachée pendant sa vie. Pour les mettre à l'abri des injures du temps et les conserver, cette femme couvrit la corbeille d'une tuile, et la posa ainsi sur le tombeau. Dans ce lieu se trouvait par hasard la racine d'une plante d'acanthé. Au printemps, elle pousse des feuilles et des tiges qui entourèrent la corbeille. La rencontre des coins de la tuile força leurs extrémités de se recourber, ce qui forma le commencement des volutes. Le



sculpteur Callimaque, que les Athéniens appelaient Cataechnos, à cause de ses talents et de l'adresse avec laquelle il taillait le marbre, passant près de ce tombeau, vit le panier, et remarqua la manière gracieuse avec laquelle ces feuilles naissantes le couronnaient. Cette forme nouvelle lui plut; il l'imita dans les colonnes qu'il fit par la suite à Corinthe, et il établit, d'après ce modèle, les proportions et les règles de l'ordre corinthien. VITRUVÉ.

Le fief de grès à Péronne. — Il y avait sur la place de Péronne (en Picardie) un grès long de quatre pieds, large de deux, haut de quatre ou cinq pouces au-dessus du pavé. Ce grès à lui seul était un fief. Quand le roi entrait à Péronne, le tenancier de ce fief devait ferrer d'argent sur ce grès le cheval du roi, puis le présenter au roi. Mais en retour il avait d'importants privilèges: 1° la desserte et la vaisselle du roi après le repas d'entrée; 2° une redevance sur la bière qui se buvait à Péronne; 5° un droit sur les baraques qui s'établissaient à la foire. Il choisissait dans les boutiques d'instruments tranchants une pièce qu'on nomme le premier taillant, c'est-à-dire le meilleur couteau ou rasoir chez les couteliers, la meilleure hache chez les taillandiers; il recevait des autres marchands une redevance en argent. Enfin, son fief était un asile; un homme décrété de prise de corps ne pouvait être enlevé de la pierre s'il s'y réfugiait.

Aimer, aimer, c'est être utile à soi,
Se faire aimer, c'est être utile aux autres.
BÉRANGER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GUTENBERG, A MAYENCE.

(Voyez, 1834, les articles sur l'Histoire et sur les Procédés de l'imprimerie, p. 224, 279, 311, 343, 383; — et 1838, p. 52, la Notice sur Thorvaldsen.)

Jean Gutenberg est l'un des inventeurs de l'imprimerie. C'est à Strasbourg suivant quelques écrivains, à Mayence suivant plusieurs autres, que, de 1458 à 1450, il découvrit les caractères *mobiles*. L'influence presque miraculeuse de cette découverte inspire au monde civilisé, depuis quatre siècles, une reconnaissance et une admiration croissantes. Sans l'invention des caractères mobiles, l'imprimerie n'eût jamais été qu'un des procédés de la gravure, et la plus utile des révolutions dont témoigne l'histoire ne se fût pas accomplie.

On a long-temps écrit et discuté sur la part plus ou moins importante que l'on devait aussi attribuer dans l'invention à Fust, à Schœffer de Mayence, et à Coster de Harlem. On a même mis en doute si ces émules de Gutenberg n'avaient pas autant de droits que lui à la gratitude publique. Ces sortes de questions, toujours obscures, demeurent d'ordinaire la source d'interminables controverses. Cependant les incertitudes paraissent s'être enfin fixées, et l'on s'est accordé à laisser à Gutenberg la première place. C'est pourquoi, dans ces dernières années, la pensée généreuse s'étant manifestée d'honorer la mémoire de ces bienfaiteurs de l'humanité en la personne de l'un d'entre eux, les regards se sont portés de préférence vers cet homme célèbre, et d'un vœu unanime on a résolu de lui élever un monument dans Mayence, la ville où il est né et d'où sont sorties les premières impressions sur lettres mobiles.

Pour donner à cette résolution un caractère vraiment universel, une souscription fut ouverte dans tous les pays que l'imprimerie a contribué à civiliser, et l'exécution d'une statue de Gutenberg fut confiée à l'un des plus illustres artistes de notre temps, à Thorvaldsen.

L'inauguration de cette statue a eu lieu le 14 août 1857, en présence d'une multitude innombrable. Les habitants de toutes les villes et de toutes les campagnes voisines étaient accourus, et l'on estime à plus de quinze mille le nombre des étrangers que cette cérémonie avait attirés.

Dès six heures et demie du matin, toutes les rues de Mayence étaient encombrées de groupes. A huit heures on se forma en procession pour se rendre à la vieille cathé-



(Statue de Gutenberg, à Mayence.)

drale, qui fut remplie en quelques instants, et ne put recevoir qu'une bien faible partie du cortège. L'évêque de Mayence célébra la messe, et la première Bible imprimée par Gutenberg, la *Biblia latina*, dite aux 42 lignes, fut ouverte sur l'autel. Après la messe, on s'assembla sur la place adjacente, où devait être découverte la statue. Là un vaste amphithéâtre avait été dressé : il était orné des bannières des députations envoyées par les principales cités de l'Europe. A un signal donné par plusieurs salves d'artillerie, le voile fut enlevé, et un hymne fut chanté par plus de mille voix. Après quelques minutes d'un silence solennel, quand les chants eurent cessé, les canons tonnèrent de nouveau, et des battements de mains éclatèrent en même temps de toutes parts à une grande distance. Un enthousiasme dont on ne saurait donner aucune idée souleva pendant une heure entière cet immense concours d'hommes. Jamais aucun roi n'excita de transports pareils à ceux qui remontèrent en ce moment vers le pauvre imprimeur de Mayence. Mais aussi quel puissant de la terre a jamais eu de semblables titres à la vénération et à l'amour des hommes ? quel conquérant a jamais eu à s'enorgueillir d'un égal triomphe de l'intelligence, et a laissé après lui les souvenirs d'un si grand bienfait ? Les sentiments qui à cette heure-là élevaient les âmes sur ce point du globe étaient les plus purs et les plus dignes qu'il soit donné à l'humanité d'éprouver : c'était la fête de la civilisation ; et la pensée de Dieu, qui a permis

cette conquête de l'esprit sur les ténèbres pour notre plus rapide perfectionnement, était réellement au milieu de ceux qui la célébraient.

Plusieurs discours furent prononcés au pied de la statue ; ensuite la foule se dispersa. Il y eut pendant le reste du jour des joutes sur l'eau, des banquets, des toasts, et le soir des bals, des concerts, des promenades de chanteurs aux torches. Les cris de *Vive Gutenberg !* se répétèrent toute la nuit, et l'allégresse se prolongea à Mayence pendant quatre jours entiers.

Il n'a encore paru jusqu'à présent en France aucune gravure de la statue de Gutenberg. Celle que nous pu-

blions les premiers, exécutée avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse fidélité, donnera, nous l'espérons, une juste idée de la noble simplicité de cette nouvelle œuvre de Thorvaldsen. L'attitude respire la force; l'expression de la figure est religieuse; le costume est ennoblé, bien que fidèle. La main qui tient les caractères mobiles tombe naturellement; la main gauche, qui presse le premier livre contre le cœur de l'inventeur, produit sans aucune affectation un effet d'un parfait accord avec l'intention de la physionomie. La base est ornée de bas-reliefs représentant Gutenberg examinant des caractères, et comparant une épreuve avec un manuscrit.

On sait que notre sculpteur David est chargé d'exécuter une autre statue de Gutenberg pour la ville de Strasbourg. Cette circonstance offrira l'occasion d'un intéressant parallèle entre deux des talents les plus distingués de notre époque.

DISPUTES DE PRÉSEANCE

ENTRE LES AMBASSADEURS.

Les questions de préséance ont pendant long-temps joué un rôle des plus importants dans la diplomatie. Comme le cérémonial n'était point fixé, on prétendait déduire la supériorité ou l'infériorité relative des monarchies du rang que leurs ambassadeurs respectifs observaient entre eux. Il y avait là des sujets interminables de dispute. Personne ne voulait être le dernier, ni même le second : comment contenter tout le monde ? Il y eut des négociations que ceux qui en étaient chargés ne purent achever faute d'avoir pu trouver moyen de sortir de ce singulier embarras. En effet, devait-on se réunir en congrès, quel est celui des ambassadeurs qui entrera le premier dans la salle ? quel est celui qui consentira à y entrer le dernier ? En supposant même tous les ambassadeurs réunis, quel est celui qui occupera autour de la table, même en la supposant circulaire, la place d'honneur, c'est-à-dire la place située vis-à-vis l'entrée ? Si l'on est en ligne, quel est celui qui sera au centre ? quels sont ceux qui occuperont les extrémités ? Enfin, si les ambassadeurs, pour éviter ces difficultés, renoncent à conférer entre eux, les conditions de paix une fois fixées, dans quel ordre disposera-t-on les signatures ? La difficulté se représente toujours.

Il est douloureux de penser que de pareilles vtilités ont pu entraver, dans les circonstances les plus graves, les délibérations desquelles dépendaient le bonheur et le salut des peuples. Dans plus d'une occasion, des questions d'étiquette ont fait couler le sang, et plongé des nations dans le deuil. Certes, cela est triste ; mais du moment que les monarchies avaient attaché leur dignité à ces distinctions, il fallait bien y avoir égard, puisque les mépriser eût été mépriser l'honneur national.

Aucun souverain n'a porté plus loin que Louis XIV cette exigence des témoignages de respect dus aux ambassadeurs. C'était faire un premier pas vers la souveraineté universelle que d'établir par toute l'Europe la suprématie des représentants de la monarchie française. Aussi l'histoire de la diplomatie sous ce règne est-elle féconde en événements graves relatifs aux débats de préséance entre les ambassadeurs. Tout le monde connaît la réparation faite par le pape à Louis XIV à l'occasion de l'insulte faite par les soldats de la garde pontificale au représentant du grand roi ; la réparation faite par le roi d'Espagne, à l'occasion de l'insulte faite par son ambassadeur à l'ambassadeur français à Londres, est moins généralement connue ; elle est cependant plus caractéristique encore de cette vaste ambition qui marchait constamment à son but, soit par les armes, soit par les négociations, soit par l'éclat des fêtes et des constructions, soit même par les victoires en matière de préséance et d'étiquette.

En 1661, lors de la cérémonie de l'entrée de l'ambassadeur de Suède à Londres, l'ambassadeur d'Espagne entreprit secrètement de disputer le pas à l'ambassadeur de France. Dans ce dessein, ayant fait ramasser par ses gens beaucoup de peuple, et ayant donné à tout ce monde le mot d'ordre, il se rendit tranquillement en carrosse au lieu du départ. L'ambassadeur de France, qui ne s'attendait guère à cette nouvelle manière de disputer la préséance, était cependant bien accompagné aussi. Mais l'armée espagnole, car c'en était vraiment une, bien préparée à ce qu'elle devait faire, et munie des armes nécessaires, montait au moins à deux mille hommes : il n'y avait guère moyen de lui résister. A peine commence-t-on à s'ébranler pour se mettre en marche, que tout ce monde se jette d'un commun accord sur le carrosse de l'ambassadeur français. Les Français résistent ; on se bat ; plusieurs sont tués, beaucoup sont blessés ; le fils de l'ambassadeur l'est lui-même gravement ; les cochers sont renversés de leurs sièges et mis à mort ; et enfin les traits et les jarrets des chevaux sont coupés. Le carrosse de l'ambassadeur de France se trouve ainsi mis hors d'état de disputer le pas, et le carrosse de celui d'Espagne passe tranquillement en avant.

Un courrier apporta en toute hâte cette nouvelle à Louis XIV. Il soupait en grand apparat chez la reine-mère. Le comte de Brienne, après l'avoir prié de ne point paraître étonné à cause du grand nombre de spectateurs qu'il y avait là, lui raconta ce qui venait de se passer à Londres, et comment l'ambassadeur d'Espagne, après avoir fait couper les jarrets des chevaux, avait pris le pas. A ce récit, le roi se leva de table avec tant de vivacité, dit un auteur contemporain, qu'il pensa la renverser, et prenant le comte par le bras, il l'entraîna dans la chambre de la reine pour entendre la lecture de la dépêche. La cour, ignorant ce qui se passait, était consternée et dans la plus profonde inquiétude. La reine-mère se leva aussi pour aller savoir l'événement. — « Qu'y a-t-il donc ? dit-elle au roi en entrant. — C'est, répondit le roi, que l'on veut nous brouiller, le roi d'Espagne et moi ; j'aurai raison de cette affaire, ajouta-t-il en haussant la voix, ou je déclarerai la guerre au roi d'Espagne, et l'obligerai à céder à mes ambassadeurs la préséance dans toutes les cours d'Europe. — Ah ! mon fils, reprit la reine, ne rompez pas une paix qui m'a coûté tant de larmes, et songez que le roi d'Espagne est mon frère. » Là-dessus, le roi ayant prié sa mère de retourner à table et s'étant fait lire la dépêche, donna incontinent ses ordres : ordre au comte de Fuenteldague, ambassadeur d'Espagne, de sortir de France à l'instant même ; ordre aux commissaires, qui étaient sur la frontière d'Espagne pour régler les limites, de revenir ; ordre à l'archevêque d'Embrun, ambassadeur en Espagne, de quitter Madrid, en demandant au roi d'Espagne que son ambassadeur à Londres fût puni personnellement, et que dorénavant les ambassadeurs d'Espagne cédaient partout le pas aux ambassadeurs de France ; en cas de refus, ordre à l'ambassadeur de déclarer la guerre à l'Espagne au nom de Louis XIV.

Le roi d'Espagne se conduisit fort sagement. « N'irritons pas, dit-il, le roi très chrétien : c'est un prince jeune et belliqueux qu'il faut ménager. Il agit selon son âge et son tempérament. » Laissant donc de côté les avis orgueilleux de ceux de son conseil qui prétendaient que l'ambassadeur avait bien fait, il se déclara prêt à faire à Louis XIV la réparation qu'il demandait. L'ambassadeur à Londres fut destitué de son poste, et les ambassadeurs d'Espagne reçurent l'ordre de céder partout la préséance aux ambassadeurs de France. Le marquis de la Fuente vint en ambassade extraordinaire à Versailles de la part du roi d'Espagne, et dans une audience solennelle, en présence des princes du sang et des ambassadeurs de tous les princes de l'Europe, il déclara : « Que le roi d'Espagne, son maître, était fort fâché de ce qu'il s'était passé à Londres au sujet de la compétence du

» rang ; qu'en conséquence il avait destitué le baron de Vateville de son emploi d'ambassadeur ; qu'en outre, il avait défendu à tous ses ambassadeurs dans toutes les cours de concourir avec les ambassadeurs de Sa Majesté très chrétienne. » Louis XIV répondit qu'il était bien aise de la déclaration qu'il venait d'entendre, et en fit sur-le-champ dresser acte par quatre secrétaires d'Etat, pour que cela pût servir de règle à l'avenir entre les couronnes de France et d'Espagne.

La conduite violente de l'ambassadeur d'Espagne n'était certes pas excusable ; mais elle montre à quelle extrémité ces débats sur la préséance pouvaient conduire. Dès qu'une querelle s'élève entre deux hommes qui veulent passer l'un devant l'autre, et qu'il n'existe absolument aucun droit qui puisse les mettre d'accord, il est évident qu'il n'y a plus que la force qui puisse prononcer entre eux. La force se trouve donc de nouveau appelée dans la lice à l'instant même où on veut l'éloigner, et terminer par de paisibles conférences d'ambassadeurs les dures contestations de la guerre.

Dans une autre occasion, un ambassadeur de France avait tenu à peu près la même conduite, mais sans en venir aux mêmes actes que l'ambassadeur d'Espagne dans celle-ci. C'était en Danemarck, à la cour de Christiern IV, à l'occasion du mariage du prince héréditaire. Les ministres danois étaient fort embarrassés pour concilier les prétentions rivales des ambassadeurs de France et d'Espagne, qui tous deux exigeaient les mêmes honneurs de rang. La difficulté était grande, puisqu'il fallait bien que l'un fût à droite et l'autre à gauche, ou que se trouvant tous deux du même côté, l'un fût devant et l'autre derrière, ou l'un plus voisin que l'autre de la personne royale. De mille expédients proposés aucun n'était jugé convenable. L'ambassadeur de France mit fin aux conférences : « Que l'ambassadeur d'Espagne, dit-il, choisisse la place qu'il jugera la plus honorable ; quand il l'aura choisie, je l'en expulserai moi-même pour la prendre. » L'ambassadeur d'Espagne ayant appris la résolution de celui de France, et le sachant capable de la mettre à exécution, ne voulut pas se commettre : il fit courir le bruit que, se trouvant rappelé pour affaires urgentes par le roi son maître, il lui était impossible d'attendre les cérémonies du mariage, et sans témoigner d'humeur, avec les apparences les plus tranquilles, comme s'il ne se fût agi de rien, il alla prendre congé du roi et de l'ambassadeur de France lui-même. Tout le mal fut que le prince de Danemarck n'eut pas la satisfaction de voir l'Espagne représentée à ses noces ; ce mal n'était pas grand.

La conduite de l'ambassadeur d'Espagne dans cette occasion fut d'autant plus prudente qu'il existait un précédent qui pouvait lui apprendre avec quelle vivacité les ambassadeurs de France savaient revendiquer la supériorité de la couronne qu'ils représentaient. Je veux parler de Bellièvre qui, étant ambassadeur chez les Grisons, fit exactement ce dont l'ambassadeur à la cour de Danemarck s'était contenté de menacer son concurrent. Le comte d'Angurola, ambassadeur d'Espagne en Suisse, ayant voulu, dans une procession du Saint-Sacrement à Coire, prendre la droite sur l'ambassadeur de France, celui-ci le repoussa si rudement qu'il le rejeta fort loin. L'ambassadeur d'Espagne tira alors son épée, celui de France en fit autant. Le combat était commencé quand on parvint à séparer les deux adversaires. La cérémonie religieuse, après avoir manqué être souillée de sang, fut suspendue et remise à un autre jour. Les ambassadeurs se retirèrent chez eux. Celui de France, sans se déconcerter, donna le jour même un grand dîner aux notables de la république. Celui d'Espagne, se tenant pour battu, partit dans la nuit même. Il est certain que les torts étaient de son côté, puisqu'il avait commencé l'agression par l'insolence de son procédé. Bel-

lièvre, qui n'avait fait que soutenir l'honneur de sa nation, fut fort loué de tout le monde.

La résolution prise de concert par les huit puissances signataires du traité de Paris de 1815, semble avoir mis fin pour toujours à ces ridicules et insolubles questions de préséance. Voici un extrait du protocole relatif à cette convention.

« Pour prévenir les embarras qui se sont souvent présentés, et qui pourraient naître encore des prétentions de préséance entre les différents agents diplomatiques, les plénipotentiaires des puissances signataires du traité de Paris sont convenus des articles qui suivent ; et ils croient devoir inviter ceux des autres têtes couronnées à adopter le même règlement :

« Les employés diplomatiques sont partagés en trois classes : celle des ambassadeurs, légats ou nonces ; celle des envoyés, ministres, ou autres accrédités auprès des souverains ; celle des chargés d'affaires accrédités auprès des ministres et des affaires étrangères.

« Les ambassadeurs, légats ou nonces ont seuls le caractère représentatif (de la personne des souverains).

« Les employés diplomatiques prendront rang entre eux, dans chaque classe, d'après la date de la notification officielle de leur arrivée.

« Il sera déterminé dans chaque Etat un mode uniforme pour la réception des employés diplomatiques de chaque classe. »

Pourquoi un règlement si simple n'a-t-il pas été adopté plus tôt par les puissances ? il aurait épargné bien des difficultés aux négociateurs qui, aux diverses époques, ont été chargés d'établir par leurs délibérations la paix de l'Europe.

Souvent des peines trop long-temps retenues grossissent jusqu'à crever le cœur. Si elles pouvaient s'exhaler, on verrait qu'elles ne méritent point toute l'amertume qu'elles ont causée.

FÉNELON.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE.

(Premier article.)

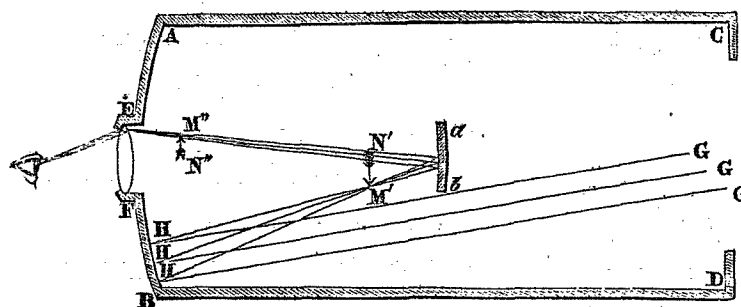
Le télescope. — Il est arrivé souvent que de grandes découvertes ont été faites à l'occasion de circonstances peu importantes par elles-mêmes : de là, beaucoup de personnes concluent assez habituellement que ces découvertes sont dues au hasard. On répète, par exemple, que si Newton, se reposant sous un arbre, n'en avait pas vu tomber un fruit, jamais il n'aurait découvert le système du monde. Cela peut être vrai : mais avant et depuis ce grand homme, combien de gens ont vu tomber des pommes ? Pour que Newton pût, de l'observation de la chute d'un corps à la surface de la terre, remonter aux lois de la pesanteur universelle, il fallait que ses recherches eussent été déjà tournées de ce côté ; il lui fallait la connaissance approfondie des principales formules de la géométrie et de la mécanique : sans ces préliminaires indispensables, l'immortel Newton n'aurait peut-être jamais trouvé de ressemblance entre ces deux phénomènes d'ordres si différents. une pomme qui tombe vers la terre, et la terre qui tombe vers le soleil ! L'homme de génie est celui qui, partant d'un phénomène observé, sait rattacher ce phénomène à une foule d'autres qui ne paraissent avoir aucune liaison nécessaire avec le premier ; l'homme de génie est celui qui, de la connaissance d'un fait, remonte à la cause de ce fait, et de celle-ci, déduit d'autres conséquences, que l'observation vient confirmer.

Ces réflexions sont applicables à l'invention du télescope. On raconte que l'enfant d'un ouvrier de Middelbourg en

Zélande *, s'étant amusé à mettre l'un au-devant de l'autre deux verres grossissants, s'aperçut avec étonnement que les objets qu'il regardait étaient *rapprochés et renversés*; qu'il fit part de sa découverte à son père, lequel ne trouva rien de mieux à faire que d'ajuster deux *lentilles* de verre, au moyen d'un tube. La découverte fit du bruit. Galilée Galiléi, mathématicien et physicien de Florence, entend parler d'un appareil au moyen duquel on voit les objets éloignés, comme s'ils étaient proches; il devine que cet effet peut être obtenu par la combinaison d'une lentille biconvexe et d'une lentille biconcave; il construit un télescope bien supérieur à ceux que l'on faisait en Hollande. Non content de cela, il dirige son instrument vers les cieux: alors, une foule de découvertes presque merveilleuses changent le jouet d'un enfant en un trésor pour l'astronomie; Galilée

observe pour la première fois, avec une admiration profonde, les taches du soleil, la rotation de cet astre sur lui-même, les phases de Vénus, les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, etc.; il voit tourner toutes les planètes; et, toujours guidé par son génie, il conclut hardiment que la terre n'est pas ce qu'elle paraît être; que c'est un globe tournant autour d'un axe, lequel est lui-même transporté autour du soleil. Découverte sublime! qui a préparé les travaux de Képler, et ceux de Newton.

Le télescope, tel qu'on l'entend aujourd'hui, n'est pas celui de Galilée: il se compose toujours de miroirs et de lentilles. Perfectionné successivement par Huigens, Newton, Grégori, Halley, Cassegrain, Herschell père, il servit à ce dernier à faire une grande quantité de brillantes découvertes, entre autres celle de la planète qui porta d'abord



le nom de ce grand astronome, et qui est maintenant appelée Uranus. L'un des télescopes les plus simples est celui de Grégori. Nous allons essayer de donner une idée de cet instrument.

C D est l'extrémité ouverte du télescope, laquelle est tournée vers le ciel; A B est un grand miroir concave, percé en son centre d'une ouverture circulaire qui permet d'adapter une loupe E F. C'est au moyen de cette loupe que l'observateur examine l'intérieur de l'instrument. L'axe du miroir, ou celui du télescope, est incliné par rapport à la direction de l'objet éloigné M N que l'on veut observer; en sorte que cet objet n'envoie de *rayons lumineux* que vers les bords du miroir: on va voir que cette précaution est indispensable.

L'extrémité M de l'objet envoie des rayons G H qui tombent dans l'intérieur du télescope: à raison de la grande distance du point M, ces rayons ont *sensiblement* la même direction. Arrivés à la surface du miroir F B, ils s'y réfléchissent, et l'on démontre qu'ils viennent se réunir en un point M', qu'on appelle leur *foyer*. Il en est de même des différents points de l'objet M N; on conclut de là qu'il existe en M' N une *image* de cet objet; mais, ainsi qu'on peut le voir facilement, soit par le raisonnement, soit par une expérience directe, cette image est *renversée*.

A une petite distance du foyer du miroir A B, se trouve un autre miroir concave a b, beaucoup plus petit, et qui regarde le premier. Voici quel est l'effet de ce second miroir.

L'image M' N', placée au-devant de ce miroir, se comporte comme le ferait un objet réel (du moins, on le suppose pour rendre l'explication plus simple); elle envoie donc à son tour des rayons lumineux sur le petit miroir; ces rayons, étant réfléchis, viennent former une seconde image M'' N'', *renversée* par rapport à la première, et par conséquent *droite* par rapport à l'objet M N. Il ne reste plus alors qu'à observer cette seconde image en la grossissant: c'est à cela que la loupe E F est destinée.

Ce n'est que par des calculs assez compliqués que l'on

parvient à déterminer quelles doivent être les dimensions relatives de cet instrument, afin d'obtenir un *grossissement* plus ou moins considérable: le lecteur devra, pour ce sujet, consulter les livres spéciaux.

LE CHATEAU DE MONTARGIS.

La hauteur autour de laquelle la petite ville de Montargis s'est agglomérée peu à peu, avait dû, dès les premiers âges, se hérissier de tours fortifiées et de travaux de défense. C'était de beaucoup la position la plus élevée du pays: les chercheurs d'origines disaient qu'on l'appelait Mont-Argus, parce que nul point d'un vaste horizon n'échappait à l'œil du spectateur placé au sommet; et, lors d'une entrée de Louis XIII à Montargis, la porte du château fut ornée; entre autres décorations, d'un grand tableau où était figuré le berger Argus, à genoux sur la crête d'une montagne, étendant les mains vers le monarque, comme pour lui présenter les vœux et les hommages de ses habitants.

Montargis était d'ailleurs une place importante, une clef de pays. Les chroniqueurs parlent d'un certain roi nommé Moritas qui aurait fait bâtir ce château pour résister à Jules-César. Don Morin, moine érudit de l'abbaye de Ferrières, en attribue, sur la foi d'un manuscrit fort ancien, la fondation à Clovis, qui éleva en cet endroit une haute tour, dans le but d'opposer une barrière aux Huns, aux Visigoths et aux Ostrogoths, sous les ordres d'Alaric.

Nos rois tinrent souvent leur cour au château de Montargis. Charles V y fit placer la seconde horloge qui ait existé en France. La première avait été construite pour le palais de Paris, en 1370, par les soins de Henri Vic, qu'on avait fait venir exprès d'Allemagne. Jean Jouvence fit celle de Montargis en 1580. Elle orna la plus haute tour du principal corps de bâtiment, et cette tour fut dès lors appelée Tour de l'Horloge.

Sur la cloche on lisait cette inscription:

Charles le quint, roi de France,
Pour Montargis,

Aux heures pour remembrance
Et pour advis,
Faire me fit par Jean Jouvente,
L'an mil trois cent cinquante et trente

Elle ne quitta la place où l'avaient mise les ouvriers de Jean Jouvence, que le 20 mars 1810, lorsqu'on s'occupa de démolir ce qui restait du château.

Montargis devint l'apanage de la maison d'Orléans; mais le duc d'Orléans ayant été assassiné à Paris, le 24 novembre 1407, il fut de nouveau réuni à la couronne.

En 1427, Montargis eut à soutenir contre les Anglais un siège long et désastreux, qui se termina à la gloire de la ville. Les bourgeois, manants et habitants, comme disent les vieilles chartes, se conduisirent bravement à ce qu'il paraît; car le roi Charles VII leur accorda des franchises et des privilèges extraordinaires; les exempta de tous impôts, sauf de la gabelle; leur octroya des foires; leur permit de prendre du bois de chauffage et de construction dans sa forêt de Pancourt; donna à la ville des armoiries et l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Franc*; enfin, permit à tous ceux qui l'habitaient de porter sur leurs habits un M brodé en or, et de saisir-arrêter les effets de leurs débiteurs fonciers, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu paiement de leurs créances.

Les cinq chartes de Charles VII ne furent pas le seul monument que les habitants de Montargis purent garder de leur victoire. Le guidon de Warwick était resté entre leurs mains. On le promenait tous les ans, le 5 septembre, à la procession qui avait lieu en mémoire de la levée du siège, et les femmes elles-mêmes le saluaient par des arquebuses. On avait aussi élevé sur le champ de bataille une croix qui s'appela long-temps la Croix aux Anglais. Cet étendard et cette croix furent conservés avec un soin spécial jusqu'à l'époque de la révolution. Mais au mois de mars 1792, sur la proposition de la garde nationale, il fut décidé que ces reliques insultaient à la nation anglaise, qui avait montré la première le chemin de l'affranchissement et de la liberté: en conséquence, le drapeau de Warwick fut brûlé dans le champ de la Fédération; la Croix aux Anglais fut abattue; ses débris servirent à la construction d'un autel de la Patrie, et un procès-verbal de cette double opération fut adressé à la chambre des communes d'Angleterre.

Le château de Montargis pouvait contenir une garnison de six mille hommes. Il était bâti sur un roc, à l'ouest de la ville; son architecture était variée de différents styles, en raison des constructions successives qui l'avaient sans cesse agrandi; mais le style improprement appelé gothique dominait. Les murailles étaient crénelées, flanquées de fortes tours, et garnies par des fossés profonds.

Quatre tours en défendaient la porte. L'église du château, bâtie au douzième siècle, servait d'église paroissiale avant que la ville basse eût la sienne. On voyait dans cette église « la forme et représentation du Saint-Sépulchre faite en plâtre, avec les mêmes proportions que celui de Jérusalem. » Le pèlerin auquel on devait cette copie était enterré au pied.

La plus haute construction du château était le donjon, de forme ronde, qui fut démolí sous Louis XIV; il contenait un four, une citerne et un moulin. Sous le sol, on avait creusé des souterrains immenses, dans lesquels toute la ville pouvait se réfugier en cas de siège.

La grande salle du château était flanquée de six tours, dont la plus remarquable était la Tour de l'Horloge. Deux escaliers conduisaient à cette salle, placée au-dessus de la salle des gardes. Le plus grand avait trois faces et trois rangs de degrés; il était en bois revêtu de plomb, et Charles VIII y avait fait peindre ses armes. C'était sur son peron que le grand-prévôt de l'hôtel venait rendre la justice. Au-dessus de la porte du petit escalier, on avait sculpté un

cheval appartenant à M. le duc de Nevers, en mémoire de ce que ce cheval avait monté cet escalier.

La grande salle était la plus spacieuse et la plus magnifique qu'on eût jamais vue. Sa longueur dépassait vingt-huit toises. Elle était voûtée, pavée de mosaïque, et entièrement peinte de devises et d'armoiries. Ses dix-sept fenêtres,



(Dernières ruines du château de Montargis, département du Loiret.)

en ogives, enrichies de triples armures et de vitraux colorés, avaient dix-sept pieds de haut. Six cheminées, de douze pieds de largeur, échauffaient cette salle immense. Au-dessus de celle du midi, Charles VIII avait fait placer un tableau représentant l'histoire du chien d'Aubry de Mondidier, admis au duel judiciaire avec un archer de la garde du prince. Ce tableau a depuis long-temps disparu. (Voyez sur cette anecdote 1854, p. 89).

Sur la droite était un corps de bâtiments considérable où résidait le gouverneur; puis, à l'entour, des jardins et un parc, auxquels on arrivait par plusieurs pont-levis.

Le parlement qui devait juger le duc d'Alençon, accusé de favoriser la rébellion du Dauphin (depuis Louis XI), siégea dans la grande salle du château de Montargis en 1459; mais la peste l'en chassa au bout de trois mois, et le roi fut obligé de le transférer à Vendôme. Ce fut aussi dans cette salle qu'en 1551 les coutumes de Montargis furent rédigées en présence des trois états assemblés.

Dès 1528, François I^{er} avait donné la ville, le château et la forêt de Montargis à Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Cette femme, digne d'attention, qui eût pu devenir l'épouse de Charles-Quint et de Henri VIII, se maria à Hercule d'Este, duc de Ferrare. Elle était savante et spirituelle. Elle avait fait une longue étude des langues, de l'histoire, des mathématiques, de la théologie et même de l'astrologie. Calvin et Marot la convertirent aux idées de la réforme, et lorsqu'elle se retira à Montargis,

après la mort d'Hercule d'Est, elle y prit les protestants sous sa sauve-garde. Six cents hérétiques trouvaient chez elle asile et secours.

Le 26 janvier 1562, Jean de Sourche de Malicorne, envoyé par le duc de Guise, vint à la tête de quatre compagnies de cavaliers, sommer la duchesse de lui remettre les principaux factieux réfugiés dans le château, avec menace d'y faire mener du canon. « Avisez bien à ce que vous ferez, lui répondit Renée de Ferrare; sachez que personne n'a le droit de commander ici, que le roi même; que si vous en venez là, je me mettrai la première à la brèche, où j'essaierai si vous avez l'audace de tuer la fille d'un roi, dont le ciel et la terre seraient obligés de venger la mort sur vous et sur toute votre lignée jusqu'aux enfants au berceau. »

Le sire de Malicorne hésita; Guise mourut, et les pros-crits respirèrent; mais plus tard il fallut céder à une sommation nouvelle: près de cinq cents religieux quittèrent le château, à l'aide des charrettes, coches et charriots que leur fournit leur bienfaitrice. En les voyant partir, la duchesse fondit en larmes: « Si je n'étais femme, disait-elle à Malicorne, je vous ferais mourir de ma main comme un messager de mort. » Il y avait dans ces larmes et dans ces paroles un sombre pressentiment de la Saint-Barthélemy.

Renée de Ferrare mourut le 12 juin 1575, et fut enterrée au château.

Dix ans après, le duc de Bourbon s'en empara par surprise, et y établit le quartier-général de la révolte. Mais le roi envoya quelques régiments, et les gens du duc furent obligés de se rendre à composition.

Henri IV et Marie de Médicis vinrent en 1608 passer trois semaines à Montargis, et présider aux travaux du canal de Briare, qui se faisait alors. Plus de douze mille ouvriers y furent employés.

Le 28 mars 1608, pendant le séjour du roi, le prieur et curé de Montargis trouva sur le maître-autel une lettre sans signature, par lequel on le conjurait d'avertir Henri IV qu'un homme, dont on donnait le signalement précis, lui plongerait un couteau dans le cœur. Cet avis trouva Henri IV impassible, et il continua à jouer nonchalamment à la paume dans la grande salle du château.

Le 50 mars 1652, le prince de Condé tenta un coup de main sur Montargis: on parlementa; la ville céda le château; le château refusa de se rendre. Trois sommations furent faites, la première par M. de Nemours, la seconde par M. de Beaufort, la troisième par M. le Prince. Les assiégés faisaient bonne contenance. Tout-à-coup une des tours du château vint à se fendre en deux, et une moitié tomba sur la ville: le château se rendit.

A mesure que les vieilles haines et les vieilles idées s'effacent, l'histoire des châteaux devient plus terne et plus uniforme. Le château de Montargis avait fêté trop d'avénements et de royales naissances. Ce fut dans la grande salle que s'organisa, le 26 juillet 1789, la garde civique de Montargis. Après cette date, toute l'action et tout l'intérêt descendirent sur la place publique. Une ville qui avait accueilli avec enthousiasme l'ère révolutionnaire, et dont les magistrats prirent le deuil pendant huit jours à l'occasion de la mort de Mirabeau, ne pouvait voir sans ombrage les masses féodales qui la dominaient. Le château fut voué à la destruction; on rasa les tours jusqu'au niveau de l'esplanade; on établit une filature dans une de ses dépendances, et le mont mythologique prit le nom vulgaire de mont Cotonnier.

Toutefois, la démolition marcha lentement; les Cosaques et les hussards russes qui campèrent en 1814 autour du mont, virent les murs de la grande salle encore debout; et le vieux canon de fer qui, le 20 prairial an II, avait annoncé la fête de l'Être-Suprême, salua, le 22 décem-

bre 1822, l'arrivée de la duchesse de Berry qui venait visiter le château.

Et puis, la grande salle et cinq de ses tours tombèrent sous le marteau de la bande noire. La tour de l'Horloge demeura seule, survivant à la destruction générale. On la découvrait de loin, flanquée d'un reste d'ogive, et dominant ces grandes plaines sans collines et cette petite ville sans clocher et sans monuments. De nombreux oiseaux de nuit sifflaient et battaient des ailes chaque soir dans l'embrasure de ses meurtrières, et tant de générations l'avaient vue debout, qu'on la considérait parmi le peuple comme quelque chose d'innattaquable et d'éternel. Mais la pioche des maçons qui avait commencé par lui ôter son couronnement de pierre, l'avait ensuite minée à sa base, et elle a succombé le 24 octobre 1837, couvrant de ses débris un terrain d'une étendue considérable.

MODIFICATIONS

DANS LES ORGANES DE LA LOCOMOTION CHEZ LES OISEAUX.

(Voyez page 42).

Les pieds. — Quoique la classe des oiseaux soit bien plus nombreuse en espèces que celle des mammifères, elle ne nous offre pas des écarts du type commun aussi marqués, à beaucoup près, que ceux que nous avons eu occasion de signaler. On ne trouvera point, par exemple, deux espèces qui contrastent autant entre elles que le singe et la baleine; on ne trouvera aucune famille qui présente, comme celle des cétacés, l'absence complète d'une paire de membres. On a cru autrefois, il est vrai, que les oiseaux de paradis étaient dépourvus de pieds, et obligés, en conséquence, de voler perpétuellement; mais c'est une erreur sur laquelle on n'a pas tardé à revenir. (Voyez 1833, p. 225.)

Le développement excessif d'une paire de membres par rapport à l'autre ne produit pas non plus chez les oiseaux les mêmes effets que chez les mammifères, parce qu'en général les deux paires ne concourent pas à un même mode de mouvement, chacune ayant son office propre qu'elle peut remplir sans le secours de l'autre. Ce qui arrive quand la disproportion est très grande, c'est que l'une des deux fonctions est presque réduite à rien, tandis que l'autre, celle qui appartient à l'organe très développé, semble avoir gagné tout ce que la première a perdu. On en a un exemple familier dans l'hirondelle appelée martinet dont les pieds, excessivement courts, sont tout-à-fait impropres à la marche, tandis que les ailes sont si bien disposées pour le vol, que l'oiseau passe réellement toute sa vie en l'air et ne s'arrête guère que pour dormir.

Les colibris sont à peu près dans le même cas; les autruches, les nandous, dans le cas contraire.

On ne trouve guère d'oiseaux qui soient à la fois très rapides à la course et au vol; mais il en est beaucoup qui ont en même temps de grandes ailes et de très grandes jambes; tel est le héron, qui semble monté sur deux échasses, et qui se trouve aussi compris dans le groupe que les naturalistes désignent sous le nom d'échassiers. Le héron ne court guère, et nous le voyons pendant des heures entières debout à la même place; mais c'est justement pour cet état d'immobilité que ses longues jambes lui sont le plus nécessaires.

Le héron est destiné à vivre de poissons, et cependant il n'a pas reçu la faculté de nager; mais ses longs pieds lui permettent d'entrer très avant dans l'eau et d'y rester sans inconvénient, attendant que la proie passe à la portée de son bec. Les petits pêcheurs d'ablettes que nous voyons dans l'été, près des ponts de Paris, faire un métier qui semble n'exiger guère moins de patience que celui du héron, ont grand soin, avant d'entrer dans la rivière, de retrou-

ser leurs pantalons aussi haut que possible ; la nature a pris pour le héron une précaution semblable : cette partie de la jambe qu'on désigne dans les oiseaux servis sur nos tables sous le nom de pilon , au lieu d'être chez lui garnie entièrement de plumes , comme elle l'est chez les espèces qui ne haient point les rivages , est revêtue d'écailles dans toute sa moitié inférieure.

D'autres échassiers , tels que les jacanas , ne se nourrissent pas de poissons , mais d'insectes et de petits mollusques qui vivent parmi les plantes dont est couverte la surface de certains marais. L'eau de ces marais couvre une vase épaisse , trop peu consistante pour offrir aux pieds une assiette solide , et on ne pourrait rester un instant immobile sans s'y enfoncer ; y marcher ne serait guère plus sûr , outre qu'à chaque pas les jambes s'embarrasseraient dans les longues herbes qui naissent du fond : aussi n'est-ce point sur ce fond que marchent les oiseaux dont nous parlons , mais sur les plantes mêmes , qui forment à la superficie du marais une sorte de tapis de verdure. C'est un plancher bien peu résistant , sans doute , mais peu résistante aussi est l'épaisse couche de neige tombée dans l'espace d'une nuit aux environs de la baie d'Hudson , et cependant le *coureur de bois* , qui va acheter aux sauvages leurs pelleteries , n'en poursuit pas moins son chemin ; seulement , il chausse des sandales dont la semelle , sorte de filet de cordes , couvre un espace large d'un pied et demi , et long de plus de deux ; ainsi , pressée dans une grande étendue , la neige fournit à son pied un point d'appui suffisant. C'est quelque chose de très semblable que nous trouvons chez les jacanas ; leurs doigts et leurs ongles sont excessivement longs , de sorte que le poids de leur corps , qui est d'ailleurs très peu considérable , se trouve réparti sur un large espace , et ce qu'en porte chaque feuille flottante est insuffisant pour la faire submerger.

Il est un autre oiseau que les matelots ont nommé l'oiseau de Saint-Pierre , par allusion à la marche de l'apôtre sur les eaux du lac de Genezareth. Cet oiseau court avec une extrême rapidité dans le vallon qui sépare deux vagues. Là ses doigts ne trouvant pas d'herbes sur lesquelles ils puissent reposer , mais comme leurs intervalles sont remplis par une membrane qui s'étend jusqu'à la naissance des ongles , le pied presse l'eau par une surface encore assez large , et comme il la pousse plus vite qu'elle ne peut fuir , elle lui offre pour un instant un point d'appui suffisant. C'est par le même principe que rebondit la pierre plate avec laquelle un enfant au bord de la rivière s'amuse à faire des ricochets : que la course de l'oiseau ou le trajet de la pierre soient moins rapides , ils enfonceront l'un dès le premier pas , l'autre dès le premier bond. Au reste , l'oiseau de Saint-Pierre ne se fie pas tellement à l'agilité de ses pieds qu'il n'ait toujours les ailes à demi étendues et prêtes à le soulever au besoin.

Beaucoup d'oiseaux ont , comme celui dont nous venons de parler , les doigts palmés , c'est-à-dire pourvus de membranes qui garnissent tout l'intervalle des doigts , et cette disposition les rend propres à un mode de locomotion qui n'a rien de commun avec la marche. Les espèces chez lesquelles nous l'observons ont le corps en nacelle , et posés sur les eaux , ils y flottent sans avoir besoin de se donner aucun mouvement ; mais s'ils veulent avancer , leurs pieds agissent comme des rames , et ces rames sont d'autant plus avantageuses qu'il n'est pas besoin , comme pour les nôtres , de les sortir de l'eau à chaque coup. Il suffit en effet que les doigts se rapprochent pour que la patte puisse , presque sans efforts , être ramenée en avant ; là ils s'ouvrent de nouveau , la membrane s'étend , et tant que dure son mouvement en arrière , le pied presse l'eau par une large surface.

Nous ne pouvons parler ici de toutes les modifications que présentent les pieds des oiseaux , modifications qui les rendent propres à des usages différents , et nous termine-

rons en disant un mot des pieds des *grimpeurs*. Tous ceux qui , dans la campagne , ont pu observer les allures d'un pic-vert , ont dû remarquer que , lorsqu'il passe d'un arbre à l'autre , il ne va point se poser sur une branche , mais se coller au tronc. Là , s'il n'est point inquiété , on le voit monter , descendre , circuler autour de l'arbre , le frapper de son bec afin de faire sortir les insectes cachés dans les fentes ou sous les écailles de l'écorce ; sur ce plan vertical , il se meut avec autant de facilité et beaucoup plus de vitesse que nos oiseaux de basse-cour sur un plan horizontal. Cet étrange mode de mouvements vous peut faire soupçonner une configuration particulière des pieds , et c'est en effet ce que vous trouverez. D'abord les ongles du pic-vert sont très aigus et peuvent s'accrocher aux plus petites aspérités de l'écorce ; puis les doigts qui , chez la plupart des oiseaux , sont dirigés trois en avant et un arrière , chez lui le sont différemment ; il n'a plus que deux doigts en avant , mais il en a deux en arrière , et il n'est pas douteux que cela ne lui donne une grande facilité pour se cramponner solidement.

Il faut avouer d'ailleurs que la même distribution de doigts se voit chez beaucoup d'oiseaux dont les habitudes ne ressemblent en rien à celle du pic-vert. Nous la trouvons , par exemple , chez les perroquets , et là encore nous en pouvons apercevoir l'utilité , puisque les perroquets se servant d'un de leurs pieds pour porter la nourriture à la bouche , il faut que l'autre fasse l'office d'une main , qu'il puisse , par exemple , embrasser un fruit arrondi , tenir solidement une noix pendant que le bec en attaque la coque dure , etc. Mais chez beaucoup d'autres espèces , et pour en citer une que tout le monde connaît , chez le *coucou* , nous ne voyons guère quelle peut être l'utilité d'une telle disposition du pied. *La suite à la prochaine livraison.*

LE VENTRILOQUE.

NOUVELLE.

Le village de Hopfield est par excellence le séjour du commérage et de la médisance ; là chaque bouche est une trompette , chaque habitant est un écho ; chuchotez le matin un secret à un bout de la paroisse , et le soir vous l'entendrez répéter partout ; l'amitié même est indiscrette , et les amis ressemblent à des verres fêlés qui ne peuvent rien retenir.

Si vous voulez obtenir quelque complaisance de votre voisin , n'allez pas non plus demeurer à Hopfield , car là personne n'a un instant à perdre pour les autres ; mais que par hasard une voiture ou un cheval traverse la place , qu'une voix crie *balais à vendre* , et vous verrez chacun abandonner son travail et courir à sa porte ; car l'on est aussi curieux que médisant à Hopfield , et l'on y est aussi économe de son temps , que lorsqu'il s'agit de rendre service.

Par une chaude soirée d'automne , Peggy Mulliers , qui raccommodait , sur le seuil de sa cabane , une paire de bas , les jeta tout-à-coup de côté et s'avança vers le milieu de la rue pour voir où son voisin , Zoé Willis , courait si vite. Or , elle aperçut bientôt une grande foule d'hommes , de femmes , d'enfants , qui vinrent de l'autre bout du village , et au milieu un ours noir qui marchait nonchalamment conduit par un bateleur. Celui-ci portait une grande redingote blanche dans laquelle il eût pu se renfermer deux fois ; un gilet trop court , en divorce avec son pantalon , et qui laissait passer une chemise vieille en lambeaux ; des bottes à revers auxquelles il ne manquait que la semelle , et un chapeau gris depuis long-temps veuf de sa bordure. Un jeune garçon en blanc et à l'air affamé marchait à sa tête , soufflant dans un grand flageolet , et battant si vigoureusement sur un tambourin , que , seulement à l'entendre , tous les pieds battaient la mesure.

Arrivé devant le *Lion-Rouge*, seule auberge du village, le bateleur s'arrêta; il fit faire le cercle autour de lui, ordonna à Bruin, son ours, de se mettre debout; puis, brandissant son bâton sur la tête de l'animal, il commença à danser avec lui, faisant des passes et prenant des poses que Bruin imitait de la manière la plus pittoresque. On pensa si les habitants de Hopfield étaient heureux, et si la foule riait de bon cœur.

Un ventriloque de joyeuse humeur, qui se trouvait alors au *Lion-Rouge*, regardait par une fenêtre ce spectacle bouffon. Arrivé depuis le matin, il avait déjà été à même de reconnaître la crédulité et l'ignorance des habitants de Hopfield; l'idée lui vint en conséquence de se servir de son adresse pour s'amuser à leurs dépens.



(L'ours ventriloque, caricature anglaise.)

Il descendit parmi les spectateurs, et profitant d'un moment où le flageolet et le tambourin se taisaient, il s'approcha du bateleur.

— Votre ours parle sans doute? lui dit-il sérieusement.

Le bateleur le regarda finement, haussa les épaules, et répondit avec brusquerie :

— Ma foi, interrogez-le et vous le saurez.

C'est ce que le ventriloque attendait. Il fit un pas vers Bruin, mit ses deux mains dans ses goussets, comme un homme qui se prépare à faire le plaisant, et dit à l'ours d'une voix goguenarde :

— Tu danses comme un sujet de l'Opéra, et je t'en fais mon compliment. De quel pays es-tu, mon gentleman?

Une voix qui semblait sortir de la gueule de l'ours, répondit :

— Des Alpes, en Suisse.

Nous n'essaierons point de dépeindre le saisissement de la foule; chacun resta frappé d'étonnement et d'effroi; mais la stupeur du bateleur était à peindre au milieu de toutes ces figures consternées. Il ouvrit ses grands yeux hébétés,

ouvrit sa grande bouche vide de dents, et demeura aussi immobile que si ses pieds eussent pris racine.

Le ventriloque se détourna vers lui :

— Votre ours parle fort bien l'anglais, dit-il, et c'est à peine s'il lui reste un peu d'accent helvétique.

Puis s'adressant de nouveau à Bruin :

— Tu as l'air triste? observa-t-il avec intérêt.

— Les brouillards de l'Angleterre m'ont donné le spleen, répliqua l'animal.

Ici la foule commença à s'éloigner de quelques pas.

Le ventriloque continua :

— Y a-t-il long-temps que tu appartiens à ton maître?

— Assez long-temps pour que j'en sois ennuyé.

— Est-ce qu'il n'est point bon avec toi, Bruin?

— Oui! bon comme un forgeron avec son enclume.

— Et que veux-tu faire pour te venger?

— Un de ces matins je le mangerai comme une rave à mon déjeuner.

A ces mots, la foule effrayée laissa un large espace entre elle et l'ours. Le bateleur éperdu voulut tirer à lui la chaîne de Bruin; mais l'animal ennuyé fit entendre un sourd grognement. Le ventriloque n'en attendit pas davantage; il enfonça son chapeau, tourna sur lui-même, et prit sa course vers l'auberge; la foule épouvantée l'imita, et se dispersa de tous côtés en courant comme si elle eût eu l'ours à ses trousses.

Le ventriloque, arrivé au *Lion-Rouge*, regarda en riant les fuyards se perdre dans les différentes rues du village, tandis que la cause de tout ce désordre, Bruin, tranquillement assis sur son derrière, semblait jeter un regard insouciant et philosophique sur toutes ses terreurs qui s'agitaient autour de lui.

Le soir même, le ventriloque, se trouvant à la porte de l'auberge, où beaucoup d'habitants s'étaient réunis, entendit causer de l'aventure du matin avec force amplifications et commentaires; il pensa que la plaisanterie avait été poussée assez loin, et expliqua en riant comment la chose s'était passée. On l'écouta d'abord avec curiosité; mais lorsqu'il eut fini, les anciens secouèrent la tête d'un air incrédule.

— Ceci est bon à faire croire à des enfants, murmura la vieille grand'mère Griffy, mais non à ceux qui ont de l'expérience. Ce n'est point la première fois que des animaux parlent, comme on peut le voir dans la Bible à propos de l'âne de Baal. Du reste, l'almanach avait prédit cet événement en annonçant que vers la mi-août, trois jours avant, ou trois jours après celui-ci, il se passerait dans le monde quelque chose de merveilleux.

Le ventriloque insista, et voulut donner la preuve de ce qu'il avançait; mais la foule s'éloigna avec défiance, persuadée qu'il voulait la tromper.

L'aubergiste, qui avait tout observé d'un œil rusé et avec un sourire narquois, s'approcha alors du mystificateur déconcerté, et lui dit :

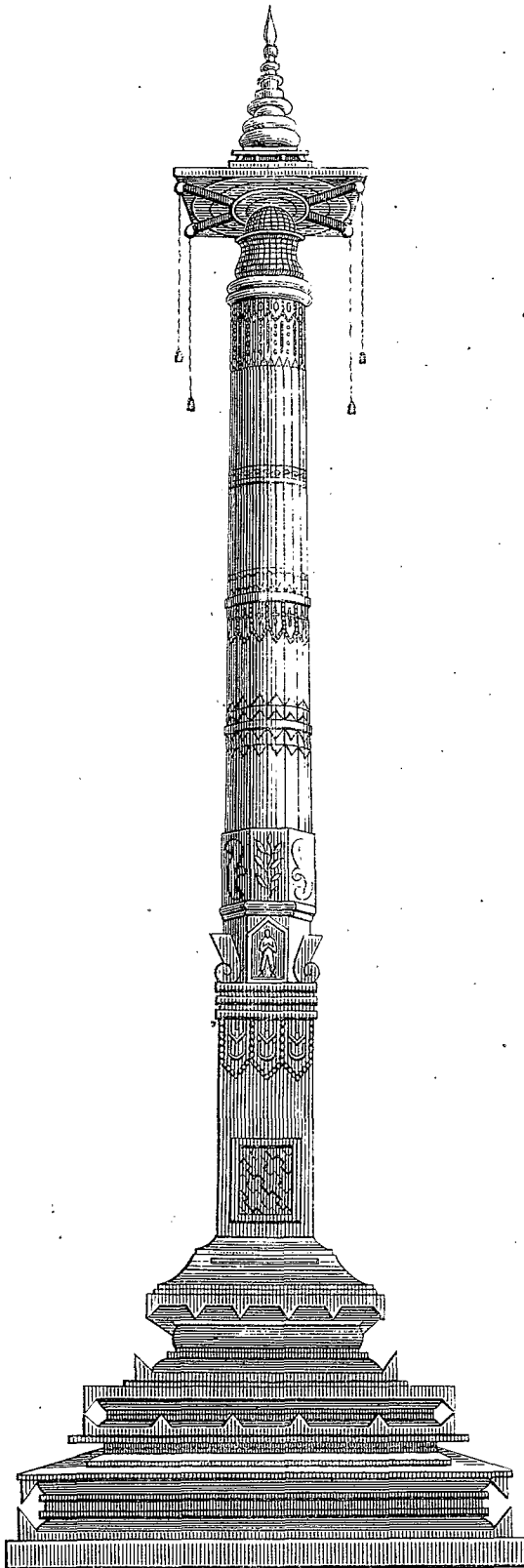
— Milord ne devrait point s'étonner de ce qui arrive; les contes sont toujours mieux accueillis de la foule que les réalités. Sa seigneurie a voulu plaisanter des rustres, et ceux-ci ont pris la plaisanterie au sérieux; toutes les paroles ne pourront maintenant persuader les habitants de Hopfield que l'ours Bruin n'a point parlé. Si milord voulait me permettre une réflexion, je lui dirais que ceci prouve une chose : c'est que le plus souvent il ne dépend plus de celui qui a répandu dans le public une opinion absurde ou dangereuse de la détruire, même en faisant connaître la vérité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

TEMPLE DE LA SECTE DE JINA .

DANS LE KANARA, A MUDUBIDRY



(Obélisque de granit du temple de Mudubidry.)

La secte bouddhiste de Jina possède un grand nombre de temples. Celui de la ville de Mudubidry, à trente milles de Mangalar, est le plus élégant de tous ceux de la province de Kânara ; il a trois étages, et on assure qu'il est soutenu par mille colonnes, parmi lesquelles on n'en trouve-

rait pas deux qui fussent pareilles. Les sculptures sont d'un dessin et d'une exécution très remarquables. Au rez-de-chaussée, en entrant, on voit une grande table de marbre, couverte d'inscriptions en caractères du Kânara ; elles n'ont jamais été ni traduites ni copiées. Dans cette partie de l'édifice, toutes les statues de dieux sont en cuivre ; elles sont ciselées avec la plus grande finesse. Au deuxième étage, elles sont en marbre. Au troisième étage, qui est le plus beau et le plus digne d'attention, quelques unes sont de cuivre, d'autres de cristal, de marbre et de diverses pierres : l'une des plus belles et des plus grandes est d'une pierre rougeâtre, que les gardiens prétendent avoir été apportée d'Europe. Les toits du corps de l'édifice ont un aspect fort singulier à l'extérieur ; ils s'élèvent l'un sur l'autre à trois ou quatre étages ; quelques uns sont couverts en bois et d'autres en lames de cuivre, disposées comme des briques ; le toit de l'étage inférieur est composé de dalles massives de granit de trois ou quatre pouces d'épaisseur, de deux ou trois pieds de largeur, et de quatre à huit pieds de longueur. La plupart des colonnes de l'intérieur sont ornées d'inscriptions et de sculptures ; aux quatre principaux coins on remarque un éléphant, un singe, un oiseau et une figure conique ; sur un grand nombre se trouve le *cobra capel-o*, sorte de vipère. Les colonnes extérieures ont des formes élégantes et légères ; le dôme est grand et riche ; il est composé de larges pierres plates, reposant angulairement l'une sur l'autre, et se rétrécissant depuis la base ; le sommet est formé d'un morceau de granit presque circulaire et poli avec le plus grand soin ; à la porte principale sont quelques éléphants.

L'obélisque dont nous donnons le dessin est élevé en face de l'entrée du temple ; il a cinquante-deux pieds de haut ; le fût est d'un seul morceau de granit brun, et ne porte pas d'inscriptions ; sa partie inférieure est carrée, et de chaque côté les ornements sont à peu près semblables ; au-dessus de cette base carrée il est sexagone, et à cette hauteur on voit une figure assise dans l'attitude ordinaire de Bouddha, coiffée d'un chapeau en forme de cloche ; elle est placée au milieu d'une bordure de fleurs et de feuilles. En s'élevant, le fût est façonné à un plus grand nombre d'angles, et, en approchant du chapiteau, il finit par devenir presque rond. L'architrave est supportée aux quatre coins par des animaux qui semblent être des lions, tenant avec leurs griffes des chaînes auxquelles sont suspendues des cloches ; dans les angles les plus élevés de l'entablement, on voit d'autres animaux à tête humaine. D'après le dessin de M. Dickenson, publié dans le *Hindu Pantheon* de Moor, le tout est terminé par une aiguille ; d'après un dessin du capitaine Brutton, par une flamme à trois pointes. Il est possible que ces différences proviennent du moment où chacun de ces voyageurs a vu l'obélisque : peut-être, dans certaines occasions, l'aiguille est-elle remplacée par la flamme. Il y a d'autres colonnes de ce genre dans le Kânara ; quelques unes, au lieu de l'aiguille ou de la flamme, ont à leur sommet la figure d'une vache. Celle que nous donnons est regardée comme la plus élégante.

La ville de Mudubidry renfermait anciennement une population très considérable, mais elle est fort déchue ; dans ses environs on trouve beaucoup de tombes d'une haute antiquité. Les naturels, qui sont presque tous de la secte de Jina, vénèrent particulièrement le feu ; ils sont d'ailleurs généralement très réservés avec les Européens sur les matières de religion.

Les Hirondelles. — Lorsque le temps est venu pour elles d'aller chercher en d'autres climats la pâture que le Père céleste leur y a préparée, les hirondelles s'assemblent ; puis sans se séparer jamais, elles voguent. nauto-

niers aériens, vers les rivages où elles se reposeront dans la paix et dans l'abondance. Seule, que deviendrait chacune d'elles? pas une n'échapperait aux périls de la route; réunies, elles résistent aux vents, l'aile débile ou fatiguée s'appuie sur une aile moins frêle. Pauvres douces petites créatures que le dernier printemps vit éclore, les plus jeunes; abritées par leurs aînées, atteignent sous leur garde le terme du voyage, et, sur la terre lointaine où la Providence les a conduites par-dessus les mers, rêvent le nid natal et ces premières joies, ces joies mystérieuses, ineffables, que Dieu a mises pour tous les êtres à l'entrée de la vie.

LAMENNAIS.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 70.)

BOSQUELON, bûcheron.

Et boquillons de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre;
Le roi des dieux ne sait auquel entendre.

LA FONTAINE, *le Bûcheron et Mercure*.

BOTEREL, crapaud.

..... Ce mesel (ce misérable),

Comme il ressemble au boterel.

Fabliau du *Jongieur d'Ely* (quatorzième siècle).

BOUCHET, buisson, broussailles; — espèce de poire.

BOURDON, pèlerin qui porte le *bourdon* (bâton au bout duquel il y a une petite pomme de bois).

BOURGOIN, Bourguignon. Aubert le Bourgoing est le héros d'un poème que M. P. Paris a promis de publier.

BOURON, cabane, maison.

BOUTAR, futaille, tonneau à vin.

BOUVARD, **BOUVELET**, **BOUVET**, jeune bœuf.

BOYER, bœuvier; se dit encore dans le midi.

BRAI, **DEBRAI**, **DUBRAI**, fange, boue, terre grasse; — sorte de piège pour les oiseaux; — cris, pleurs.

BREUIL (**DUBREUIL**), jeune bois, bruyères; — corde pour carguer les voiles (terme de marine).

Et val de Josaphat y est un breuil foillu (touffu).

Roman d'Alexandre.

BRIGARD, bègue.

BRICON, vaurien, coquin, malotru.

Beax (beau) filz de ce te vueil garnir (préservir)

Que tu n'apprenes (n'apprennes) à mentir;

Quar plus plaist mençoage à bricon

Qu'à fameilleus char de paon (qu'à affamé chair de paon).

Conte d'un vilain tigneus et boçu.

BRIFAUT, gros mangeur, glouton; — surnom donné à un chien de chasse; — en outre, suivant quelques uns, enfant mal élevé. — Dans un fabliau, une femme reproche à son mari d'avoir mangé le prix de la toile qu'il a vendue:

Qu'est donc la toile devenue?

— Certes, fait-il, je l'ai perdue.

— Brifaut! vous l'avez brifaudée.

Fabliau de Brifaut.

CANDEILLE, chandelle.

44 s. pour l'akat (l'achat) de deux rasières d'oliete (olive), pour le battage de 80 livres d'olle (d'huile)... pour l'akat de 20 livres de candailles de bœuf, etc.

Compte de l'hospital de Saint-Jean des Trouvés (1332).

CANU (**LEGANU**), qui a les cheveux blancs, chauve; — surnom des ouvriers en soie de la ville de Lyon.

CARLIER (**LEGARLIER**), charpentier.

28 s. pour les estrines des maisnies (compagnies) doudit hospital... au carlier...

Compte de l'hospital de Hefz (1360).

CARNOT, créneau. — L'homme qui a immortalisé le nom de Carnot était ingénieur. Déjà nos lecteurs ont pu remarquer plus d'un rapport du même genre, et aussi quelques contrastes d'une malignité injuste comme le hasard.

CARPENTIER (**LE CARPENTIER**), charpentier.

Mult out (il en beaucoup) archiers, mult out serjanz,

Homes hardiz è combatans;

Carpentiers et engigneors (ingénieurs, hommes qui faisaient jouer les engins),

Boens fèvres, è boens ferreors

(Bons maréchaux et bons forgerons).

ROBERT WACE, chanoine de Bayeux, *Roman de Rou* (Rollon) et des ducs de Normandie (douzième siècle).

CARREL, flèche dont le fer est triangulaire, gros trait d'arbalète; plus tard on a dit *carreau*. (Voyez *Garat*, *Garreau*, *Garri*). — Autres acceptions: pierre ou tout autre projectile qu'on lançait avec les balistes (Méon); — place publique; espèce de lampe (Roquefort).

Curies, targes prenent è lors ars maniers,

Saetes è carrels sagement lor despendent.

(Carquois, flèches prennent, et leurs arcs à main,

Flèches et carrels adroitement leur lancent.)

Roman de Rou.

CARRON (**LEGARRON**), charron. (V. *Chaulier*, *Carlter*.)

CARTON, charretier, voiturier. (Voyez *Charlton*.)

CASEAU, hameau, village; ferme, maison (*casa*).

CASSIN, synonyme de Castel.

CASTEL (**DUCASTEL**), château, village, ville non murée.

La servela es castels e bailieus que tot a en garda.

(La cervelle est le château et le gouverneur qui tout a en garde.)

Livre de Sydrac (roman du midi).

Un castel c'on clame Pantoise (qu'on nomme Pontoise).

Parionopeus de Blois.

CATOIRE, ruche d'abeilles.

CELLARIER, **CELLERIER**, religieux chargé des provisions, des distributions, du temporel de la communauté.

As (aux) abbés et as celeriers

Lessent l'avoir et les deniers,

Et là char (chair) et les gros poissons.

Ha, qu'ix (quels) frères! qu'ix compaignons!

(Il (ceux-là) ont enfermeries doubles,

Les elers vins (les vins clairs) boivent; et les troubles (troubles)

En envoient en refectoir (au réfectoire),

A ceaus (à ceux) qui font le grant labor.

La Bible de GUIOT DE PROVINS.

CENSIER, censitaire, fermier.

CHABOT, poisson à tête plate appelé aussi meunier; ce poisson figure dans les armes parlantes de la famille Chabot (1835, p. 543).

CHANEL, canal, bassin.

Li jors (le jour) fu bians et chaus fu li estés;

Les eves douces repairent es chancels;

(Les eaux douces reviennent dans les bassins);

A grant merveille reverdoient les près;

Cil oiselet chantent les bois ramés.

Garin le Loherain (douzième siècle).

CHANU, chauve; qui a les cheveux blancs. (V. *Canu*.)

Véiez (voyez) mon chief blanc è chanu;

Empeirié sui de ma vertu (empiré suis quant à ma force).

Roman de Rou.

CHAPTAL, capitaine, chef.

CHAPUIS, charpentier, menuisier.

Et puis la rue du Bon Puis

La maint (*manet*, demeure) la femme a i (à un) chapuis.

GUILLIOT DE PARIS, *le Dict des rues de Paris*.

CHARLIER, charron. (Voyez *Carlter*, *Carron*.)

CHARTON, charretier, voiturier. (Voyez *Carton*.)

Une chevre, un mouton avec un cochon gras,

Montés sur même char s'en alloient à la foire.

Le charbon n'avoit pas dessein
De les mener voir Tabarin.

LA FONTAINE, *le Cochon, la Chèvre et le Mouton*.

CHASTEL (DUCHASTEL), château, — bourg, village, ville non murée; — gain, profit; effets mobiliers, et même la totalité des biens.

J'ay vescu de l'autrui chatei (du bien d'autrui).
RUTEBEUF, *le Dict de la Pourreté*.

Rends le chastel!
. — Por néant l'avez dit!
Se (si) jé tenoie l'ung pié en paradis,
Et l'autre avois au chastel de Naisil,
Je retrairoie celui de paradis,
Et le mettroie arrier dedans Naisil.

Garin le Loherain

CHORON, chœur, chants en chœur.

De vièle sot et de rote
(Il sut jouer du violon et de la vièle),
De lire et de saterion (sorte d'instrument à cordes);
De harpe sot et de choron;
Plain fu de débonnaireté,
Et Dex de tos les chantéors (dieu de tous les chanteurs):

ROBERT WACE, *Roman de Brut*.

CLAIR (LECLAIR), *clarus*, illustre, recommandable; un vieux livre a pour titre: *les Femmes claires*.

CLAVIER, garde-clefs, trésorier.

A quels dos consols que seran claviers tengon ri de las dichas claus.

(Que ces deux consuls, qui seront claviers, tiennent deux desdites clefs.) *Cartulaire de Montpellier* (roman du midi).

COCHEREAU, COCHEREL, revendeur.

COIGNET, petit coin, encoignure.

Des autres fu un poi loignet (un peu éloigné);
Cum (comme) chien honteux en un coignet,
Se croipoit (s'accroupissait) et s'atapissoit.

Roman de la Rose.

COMBE (LACOMBE), vallée, plaine entre deux montagnes.

Li os (l'armée) chevauche par tertres et par combes.
Garin le Loherain.

COMPAIN, COMPAN, compagnon. (V. *Copains*, p. 48.)

CONDAMINE, champ, pré-seigneurial.

CORBIN, corbeau; *corbiner*, dérober, voler.

Après avoir, dedans leurs escriptoires et cabinetz, discouru, propensé (médité), et résolu de qui et de quelz celluy jour ilz pourront tirer denares (deniers), et qui, par leur astuce, sera beliné, corbiné, trompé et affiné...

RABELAIS (seizième siècle).

COTELLE, veste, petit manteau, espèce de camisole.

Robins m'acata cotelle (m'acheta cotelle),
D'escarlade bonne et bele,
Souskante et chainturelle (jupe et ceinture).

ADAM DE LA HALLE, *li Gieus (le Jeu) de Robin et de Marion*.

COTIN, chaumière, cabane.

GOTTIER, dépendance d'un fonds de terre.

COULON, COULOMB, COLON, pigeon, colombe.

Les Sarrazins envoièrent au soudaun par coulons messagiers, par trois foiz, que le roi estoit arrivé.

JOINVILLE (treizième siècle).

De nos jours, les Sarrazins de la finance ont usé quelquefois du même moyen pour tricher au jeu de bourse.

COUSTILLIER, valet qui se tenait près de l'homme d'armes, et portait la coustille (épée ou long poignard).

Il mesprint lourdement à Artibius. . . . d'estre monté sur un cheval façonné à cette eschole. . . . le coustillier d'Oné-

silus l'ayant accueilli d'une main entre les deux espauls, comme il s'estoit cabré sur son maître.

MICHEL MONTAIGNE, *Essais* (seizième siècle).

CROY, lâche, vil, honteux, mauvais.

Qui croy sert, croy gazardon aten.

(Qui mauvais sert, mauvaise récompense attend.)

DURAND DE CARPENTRAS (langue d'oc).

La suite à une autre livraison.

GRAVURE SUR COQUILLES.

LES BRACELETS DE DIANE DE POITIERS.

MATHIEU DEL NASSARO.

Nous donnons le dessin de l'un des bracelets que l'on suppose avoir appartenu à Diane de Poitiers, et qui sont conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Paris. La monture de ces charmants bijoux est en or; chaque bracelet est composé de sept camées sur coquilles, enchaînés l'un à l'autre par des ornements en émail de la plus grande délicatesse et du meilleur goût. Le camée du milieu est plus grand que les autres. Sur une plaque d'or, au revers de chacun des fermoirs, sont gravés en creux deux croissants enlacés, placés au milieu d'une couronne formée par une palme et une branche de laurier; on sait que les croissants sont les emblèmes de Diane de Poitiers; on les voit répétés partout au château d'Anet, bâti pour elle par Philibert de Lorme. Aux quatre coins de la couronne, on remarque une S de forme gothique, dont on ignore la signification.

Le camée du milieu du bracelet que nous avons choisi représente trois chevaux sauvages; le premier camée à droite, un cerf; le deuxième, un chien; le troisième, un lion. Le premier à gauche, un taureau frappant la terre de ses cornes, et dans l'attitude du combat. C'est une imitation d'une calcédoine antique, du Cabinet des médailles. On sait qu'à l'époque de la renaissance les artistes imitaient souvent les chefs-d'œuvre que nous ont légués les anciens; et cette calcédoine, signée du graveur Hyllus, est une des plus belles et des plus célèbres qui existent. Le deuxième camée à gauche représente un taureau dans la même attitude que le premier, contre lequel il semble prêt à combattre; sur le troisième, du même côté, est un loup.

Sur l'autre bracelet, le camée du milieu représente deux chevaux sauvages; le premier à droite, un sphinx; le deuxième, un sanglier; le troisième, un ours. Le premier à gauche, une chimère; le deuxième, un cheval ruant; le troisième, un cheval galopant.

Ces camées sont exécutées sur coquilles, comme les douze Césars qui formaient les boutons du pourpoint de Henri IV, et comme ceux qui ornaient la garde de son épée. La délicatesse de la monture, la finesse et l'élégance avec lesquelles sont traités les jolis sujets de ces camées, permettent d'assurer qu'ils sont bien de l'époque qu'on leur assigne.

Les deux bracelets sont classés dans les plus anciens catalogues, avec une magnifique boîte en sardoine, portant un buste, en onix, d'une femme ayant sur la tête un croissant en diamants, sur l'épaule un carquois également en diamants, et la poitrine ornée d'un autre diamant. Le portrait se détache sur un fond d'or dans un encadrement de brillants; la boîte, qui est très peu profonde, est creusée dans la sardoine; elle est doublée en or, et fermée par un couvercle en émail bleu, à fleurons noirs d'un goût exquis. On assure que cette boîte a long-temps été portée par Henri II; elle pourrait servir à confirmer la tradition qui attribue les bracelets à Diane de Poitiers, tradition qu'appuient encore, comme nous l'avons fait observer, les croissants du fermoir.

Les camées sur coquilles sont fort rares; on n'en connaît pas d'antiques; c'est en Italie, à l'époque de la renaissance, que quelques graveurs ont employé la nacre de perles et les coquilles; les grands artistes ont peu employé cette matière, parce qu'elle est friable, qu'elle s'émousse facilement, et qu'elle garde moins long-temps que les *gemmes* le travail qu'on fait dessus. Le travail d'ailleurs n'est pas le même que celui de la gravure en pierres fines; il est matériellement moins difficile et moins long; on n'y fait pas usage du *tourret* (machine qu'on fait mouvoir avec le pied; on n'y emploie que le burin, l'échoppe, des ongles et des grattoirs, avec lesquels on enlève peu à peu de la matière; on parvient ainsi à former un bas-relief, comme le sculpteur agit en plus grand sur le marbre avec le ciseau et la râpe.

Le burgau qu'emploient les graveurs sur coquilles est une espèce de limaçon verdâtre qui, lorsqu'on en a abattu la première enveloppe, présente le plus bel *orient*, plus vif et plus perlé que celui de la nacre même. On ne peut former avec la nacre et le burgau que de petits bas-reliefs assez plats, qui ne se distinguent que par la richesse et l'éclat du bel argentin dont ils brillent; mais lorsqu'on veut imiter le travail des camées on emploie de petites coquilles de mer, appelées *porcelaines* ou *chames*. Ces dernières sont du genre des bivalves; ce sont celles qui ont servi au graveur de ces bracelets. Lorsqu'on en enlève la première couche, on trouve ordinairement dessous une seconde couche couleur de chair, jaune, bleuâtre, etc.; ces deux couches permettent d'imiter les camées sur agates. L'artiste réserve la



(Bracelet de Diane de Poitiers, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.)

première couche pour y former sa composition, et la seconde lui sert de fond, on fait ainsi ces bas-reliefs de deux couleurs.

On ne connaît pas le nom de l'auteur de ces bracelets; mais, à l'époque où ils furent faits, les Italiens seuls travaillaient les pierres fines et les coquilles, et l'on peut presque affirmer qu'ils sont l'ouvrage du célèbre Mathieu del Nassaro, alors attaché à la cour de France. Cet artiste, dont Benvenuto Cellini fait l'éloge dans ses Mémoires, fut un des premiers graveurs sur pierres de cette belle époque. Il naquit à Vérone, et fut élève de Nicolo' Avanzi et de Galeas Mondella. Un de ses premiers ouvrages, celui qui commença sa réputation, fut une Descente de croix gravée sur un très beau *jaspé sanguin*. Il eut l'adresse de disposer ses figures de telle façon, que les taches rouges qui donnent le nom à cette pierre exprimaient le sang qui coulait des blessures du Christ. Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, fut si charmée de cette gravure, qu'elle la fit acheter à grand prix. François I^{er} fit venir Mathieu del Nassaro en France, à la même époque que Cellini, dont il était l'ami. Outre ses talents comme graveur, Nassaro était musicien. Il joua du luth devant le roi, qui, charmé de la variété de ses talents, lui assigna une pension pour le fixer auprès de lui.

Nassaro était très fier de son talent. On rapporte qu'il aimait mieux donner ses ouvrages que les vendre à un prix modique, et qu'un jour il brisa un camée magnifique, parce qu'un seigneur qui lui en avait fait une offre trop mesquine ne voulait pas l'accepter en présent. Après la bataille de Pavie, Nassaro retourna à Vérone; mais lorsque le roi fut sorti de sa prison de Madrid, il fit revenir Nassaro, qu'il nomma graveur de ses monnaies. Nassaro mourut en France, quelques années après le roi son bienfaiteur. Depuis cet artiste jusqu'au règne de Henri IV, on ne trouve pas de graveurs de coquilles en France; mais sous ce prince vécut Julien de Fontenay, dit Colderé, dont on conserve plusieurs beaux camées et de charmantes coquilles.

MODIFICATIONS DANS LES ORGANES DE LA LOCOMOTION CHEZ LES OISEAUX.

(Voyez p. 94.)

Les ailes. — Nous avons, dans notre précédent article, considéré les différences les plus saillantes que présente l'organisation des oiseaux en ce qui a rapport aux membres postérieurs; nous avons maintenant à nous occuper des membres antérieurs.

Si nous voulions suivre l'aile dans toutes les modifications principales qu'elle peut présenter, sans cesser d'être propre au vol, nous trouverions matière à une foule de remarques très curieuses sans doute, mais qui nous mèneraient beaucoup trop loin, et nous devons nous borner à quelques indications générales.

Qu'un vol puissant suppose une aile dont les os soient très longs, proportion gardée au corps de l'oiseau, et les plumes également très longues, c'est ce qu'on peut aisément prévoir; mais ce qu'on ne voit pas ainsi tout d'abord, c'est combien il importe que l'ensemble de ces plumes, quand l'aile est déployée, affecte telle forme plutôt que telle autre; que la plume la plus longue soit placée tout à l'extrémité, ou qu'elle soit seulement la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième en rang.

Pour bien faire comprendre ceci, il est nécessaire que nous donnions en peu de mots une idée de la structure de l'aile.

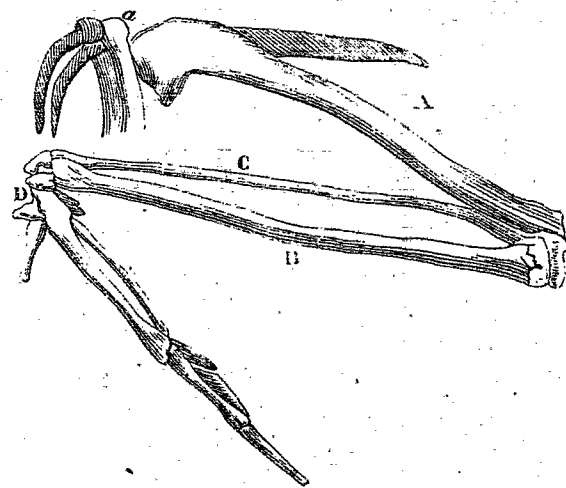
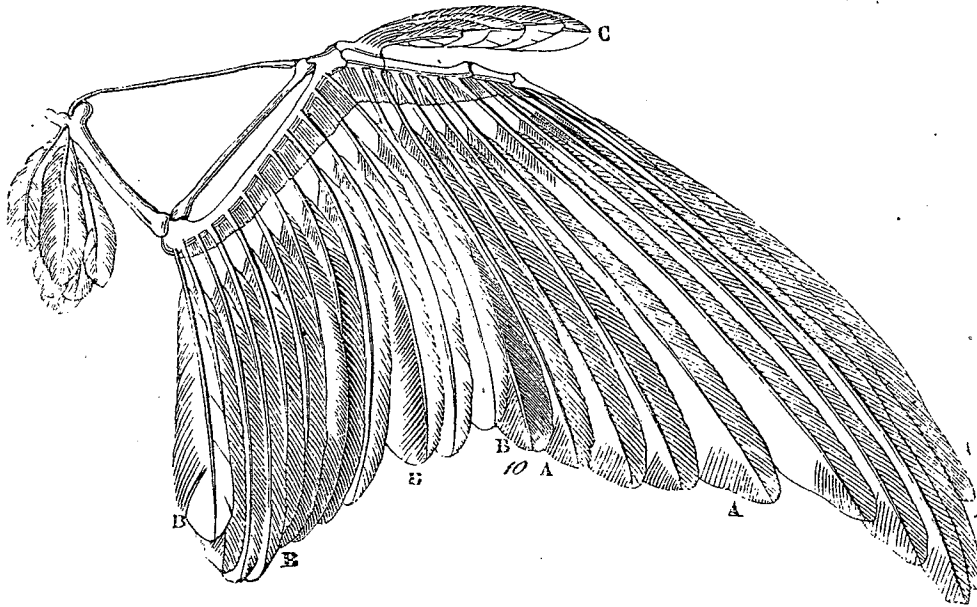


Planche 1.

Ce bras des oiseaux est, quant aux os qui en forment la charpente (voyez pl. 1), composé comme celui de l'homme, et ces os ont été en conséquence désignés par les mêmes noms; celui qui tient à l'épaule, en ce point *a* où l'on porte le couteau quand on détache l'aile d'un poulet, est l'*humerus* A. Puis viennent deux os disposés parallèlement B et C, et qui correspondent à ceux de notre avant-bras; le plus fort B est l'analogue de celui qui, chez nous, forme par son extrémité la pointe du coude, et qui, pour cette raison, porte le nom de *cubitus*. On trouve ensuite les osselets

du poignet D d'où se détache un os allongé qui est le vestige d'un pouce, et deux os, aussi unis entre eux à leurs extrémités représentant ceux qui forment la paume de la

main ; enfin les doigts dont l'un a deux phalanges, tandis que l'autre est réduit à un petit stilet très court et très mince.



(Planche 2.)

Les plumes longues et élastiques, qui servent essentiellement au vol, se fixent seulement au cubitus et à la main (voyez pl. 2) ; le pouce, il est vrai, porte bien trois, quatre ou cinq plumes de même nature, quoique beaucoup plus petites, lesquelles constituent ce qu'on nomme *aile d'aide*, *aleron* ou *fouet de l'aile* C ; mais les usages de cette partie ne sont pas assez importants pour que nous ayons besoin d'en parler ici. Quant aux plumes vraies, les dix que porte la main AAA, sont communément beaucoup plus longues que celles qui s'attachent au cubitus, et pour cela elles sont dites plumes ou remiges *primaires*, par opposition aux autres BBBB qu'on appelle remiges *secondaires*.

Le mot *remige* rappelle, il est à peine besoin de le dire, que ces plumes servent comme de *rames* pour cette navigation aérienne que l'on nomme le vol.

Sans entrer ici dans la théorie de ce surprenant mode de locomotion, et en consultant seulement les résultats de l'observation, nous trouvons que chez tous les oiseaux les plus remarquables par leur vol, la remige, qui se fixe tout à l'extrémité de la main, égale, si elle ne le dépasse en longueur, les plumes qui la suivent.

Parmi les oiseaux qui ont un vol excessivement rapide, les uns peuvent soutenir sans fatigue ce mouvement pendant un temps très long. D'autres ont besoin de se reposer plus fréquemment ; mais, pendant qu'ils sont en l'air, ils sont encore plus maîtres de leurs mouvements ; ils en altèrent la direction avec la plus grande facilité et avec une telle vitesse, que souvent l'œil ne peut les suivre. Hé bien, sans avoir vu l'oiseau voler, on peut dire à laquelle des deux classes il appartient, seulement en observant quelle est la forme générale de son aile. Dans un cas comme dans l'autre, la forme sera allongée ; mais dans le premier, l'aile finira en une pointe très aiguë ; dans l'autre, elle se terminera à peu près comme la lame d'un sabre. Cette dernière conformation est très évidente, par exemple dans les *colibris*, et la courbure tient à ce que les tiges des premières remiges sont elles-mêmes arquées ; l'autre se voit à son plus haut degré dans la *frégate*, oiseau si connu des navigateurs qui s'avancent dans les mers tropicales.

Cette dernière disposition se retrouve quoiqu'avec un dé-

veloppement bien moindre de l'aile, par rapport au volume du corps dans les *hirondelles*, oiseaux qui sont trop familiers à tous nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici combien est grand l'espace qu'ils peuvent en un instant parcourir, et combien de temps ils peuvent continuer un pareil exercice qui semble ne leur coûter aucun effort.

Quant aux colibris, si on veut se faire une idée de leurs capricieuses allures, de la pétulance et de la rapidité surprenantes de leurs mouvements, de la facilité avec laquelle ils peuvent en un clin d'œil, et sans changer la direction de leur corps, monter, descendre, avancer, reculer, il suffira d'observer des insectes très communs dans nos jardins : les *bombyles*.

Les colibris et les bombyles pompent le nectar des fleurs ; en se transportant successivement devant chaque calice, ils y plongent, les uns le bec, les autres la trompe, tandis que leur corps reste soutenu en l'air par un trémoussement rapide des ailes, d'où résulte un assez fort bourdonnement. L'oiseau comme l'insecte a d'ailleurs assez fréquemment besoin de se reposer.

Revenons maintenant aux proportions des remiges. Quand, au lieu de la première, c'est la seconde qui est la plus longue, l'aile est encore très aiguë et le vol très puissant ; telle est en effet l'aile des *faucons* proprement dite. Chez d'autres oiseaux qui ne volent guère moins bien, comme chez les *gypaètes*, dont on peut voir à la ménagerie deux beaux individus vivants, la pointe de l'aile est formée par le bout de la troisième plume. A un degré plus bas se trouvent les espèces chez lesquelles cette troisième plume égale seulement en longueur la quatrième, mais excède toutes les autres. Enfin dans les *aigles*, dans les oiseaux de proie qu'on a appelés ignobles, parce qu'on ne leur trouvait pas les qualités nécessaires pour servir à la noble chasse du *héron* (voyez pour cette chasse le *Magasin pittoresque* de 1855, p. 175, et dans beaucoup d'espèces qui ne sont point carnassières, la quatrième plume de l'aile dépasse celles qui la précèdent et celles qui la suivent.

C'est toujours l'une ou l'autre des cinq combinaisons de remiges que nous venons d'indiquer, que l'on rencontre chez les oiseaux qu'un genre de vie particulier oblige à

rester long-temps en l'air, soit parce que c'est en planant de fort haut qu'ils cherchent de l'œil les animaux dont ils font leur proie c'est le cas des rapaces, soit parce qu'ils ont à se transporter fréquemment à de grandes distances, comme c'est le cas pour les hérons et pour beaucoup d'oiseaux de rivage qui passent d'un étang à l'autre, et n'ont point à s'arrêter en route, puisqu'ils ne trouveraient point de poissons dans les lieux où ils pourraient faire halte.

Il faut pourtant remarquer qu'il n'est ici question que des allures ordinaires des oiseaux, et non pas de certains tours de force, comme ceux que font deux fois l'an les espèces qui changent de climat avec les saisons. Dans ce cas, celles-là même qui sont le plus mal organisées pour le vol trouvent au moment du départ des forces extraordinaires; et une caille, par exemple, qui semblait épuisée après un vol de cinquante pas, pourra quelques semaines plus tard franchir, d'un seul trajet, un espace de cinquante lieues.

Laissant de côté ces exceptions, et considérant les espèces très nombreuses qui ne sont comprises dans aucune des divisions précédentes, et chez lesquelles la plus longue plume de l'aile est la cinquième, comme c'est le cas pour le *menure-lyre*, ou la sixième comme dans les *taccos*, nous y voyons, à côté d'oiseaux qui volent encore assez bien, d'autres qui ne peuvent presque compter pour fuir que sur le secours de leurs pieds: et, pour ceux-là même on peut encore trouver, dans la forme générale de l'aile, des signes qui indiquent l'aptitude plus ou moins grande au vol. Les oiseaux les plus favorisés sont ceux dont les pen-
nues primaires, c'est-à-dire celles qui s'attachent à la main, sont le plus développées par rapport aux pen-
nues secondaires, aux pen-
nues portées par le bras.

On conçoit très bien que le raccourcissement des remiges primaires, qui entraîne nécessairement celui de l'aile, soit une circonstance défavorable; mais s'il survient un allongement des remiges secondaires, comme cela se voit dans un petit nombre de cas, on pourrait supposer qu'il en résulte une sorte de compensation; c'est pourtant tout le contraire; cet allongement des plumes du bras agit justement dans le même sens que le raccourcissement des plumes de la main, c'est-à-dire qu'il est un obstacle au vol. C'est ce qu'on peut reconnaître chez un bel oiseau qui offre au plus haut degré cette disposition, et qui a reçu le nom d'*argus*, à cause des *yeux* qui se voient sur chacune de ces grandes remiges du bras. Des ailes ainsi configurées ne fournissent plus un moyen de s'élever dans les airs, mais forment un excellent parachute. Rappelons à cette occasion que quelques mammifères sont pourvus d'un appareil semblable; tels sont les galéopithèques ou renards volants, les polatouches ou écureuils volants, et quelques espèces de phalangers. Chez tous ces animaux la peau des flancs s'étend, comme chez les chauves-souris, du bras jusqu'à la jambe; mais ils n'ont pas comme celles-ci une longue main, et si l'on veut donner le nom d'aile à l'expansion membraneuse qu'ils nous présentent, il faudra dire que c'est une aile dépourvue de primaires, et par conséquent impropre au vol.

Revenons maintenant à l'aile des oiseaux. Nous l'avons vue changeant de figure avec la longueur des remiges; d'abord aiguë comme la lame d'une dague, puis devenant de plus en plus obtuse jusqu'à s'arrondir entièrement, et finissant même, comme chez l'*argus*, par être plus large que longue. Mais tous ces changements n'avaient rapport qu'au contour; or il en est encore d'autres que l'on doit considérer, si l'on veut se faire une idée des variétés de formes que peut offrir l'aile, et se rendre compte de certaines différences qui s'observent dans le vol.

Une aile aiguë, comme celle de tous les oiseaux dont le vol est très rapide, nous offre, lorsqu'elle est développée, une surface presque entièrement plate ou du moins très

légèrement concave à sa face inférieure; l'aile à pointe mousse est le plus souvent concave dans la partie la plus voisine du corps, et un peu convexe vers l'extrémité; l'aile arrondie est presque toujours uniformément concave.

Chacune de ces dispositions a ses avantages et ses inconvénients: la première forme est extrêmement favorable à la rapidité du vol, tant que ce vol se fait en ligne droite et dans une direction à peu près horizontale; mais elle se prête mal à un mouvement ascensionnel; ainsi le *faucon* qui nous la présente ne peut s'élever qu'en décrivant des cercles ou en volant contre le vent. Le *condor*, au contraire, qui nous offre un exemple de la seconde forme, peut monter verticalement jusqu'à ce que son corps, qui est gros comme celui d'un mouton, ne nous apparaisse plus que comme un petit point noir. Dans ces hautes régions où l'on croirait que l'air moins dense ne pourrait le soutenir qu'à l'aide des plus grands efforts, il plane tranquillement pendant des heures entières. A la vérité, lorsqu'il veut revenir vers la terre ses ailes ne le servent plus aussi bien, et au lieu de descendre directement, il décrit une spirale dont les tours se resserrent à mesure qu'il approche du sol.

Si l'on compare les allures du faucon à celles du condor, on peut dire que l'un court dans l'air et que l'autre s'y promène; mais ces deux modes de mouvements sont en rapport avec des genres de vie bien différents: le faucon poursuit des animaux qui volent comme lui; le condor trouve sa proie sur la terre, et s'il s'élève dans l'air, ce n'est que pour voir au loin dans la campagne. Les *aigles*, qui ne chassent guère qu'aux mammifères, les *vautours*, qui se nourrissent de cadavres, et les *corbeaux*, que l'odeur de la chair corrompue attire, dit-on, de si loin, ont dans leur vol quelque chose qui rappelle celui du condor.

Il nous reste à parler de la troisième forme d'ailes, et pour celle-ci encore nous prendrons, de même que nous l'avons fait pour les deux premières, nos exemples parmi les oiseaux de proie.

Des ailes arrondies et uniformément concaves peuvent, si elles ont d'ailleurs assez d'ampleur, comme c'est le cas des chouettes, des hiboux, etc., permettre un vol soutenu, quoique toujours peu rapide. Ces chasseurs nocturnes ne peuvent en effet, à cause de l'obscurité qui règne à l'heure où ils se mettent en campagne, apercevoir au loin leur proie, et ainsi il faut qu'ils fassent beaucoup de chemin pour la découvrir; d'ailleurs leurs mouvements n'ont pas besoin d'être rapides, car les animaux qu'ils poursuivent fuient avec peu d'agilité, ou à cette heure ne songent pas à fuir. Sur la terre, c'est une grenouille, un mulot, une souris; sous la feuillée, ce sont des oiseaux endormis; mais ceux-là, il faut les approcher sans bruit, car une fois éveillés ils échapperaient infailliblement. Or, les ailes de la chouette frappent l'air sans produire le moindre bruit, et cette propriété, elles la doivent un peu à leur forme sans doute, mais surtout à la structure des plumes dont elles sont composées.

Si on examine de près une de ces plumes dont on se sert habituellement pour écrire (ce sont des remiges d'oie), on voit que toutes les barbes d'un même côté se tiennent entre elles et ne peuvent être séparées sans un certain effort. Les a-t-on désunies en poussant du bout de la tige vers le tuyau, il suffit de passer la plume entre les doigts, en allant en sens opposé, pour que toutes les barbes adhèrent de nouveau. Cela tient à ce que chacune d'elles est garnie de deux rangs de crochets, à l'aide desquels elle se fixe à ses deux voisines, crochets qui, grâce à leur disposition et à leur élasticité, se reprennent d'eux-mêmes dès que les barbes, accidentellement écartées, ont repris leur position naturelle.

Chez le plus grand nombre des oiseaux, ces barbes, vers l'extrémité, s'amincissent, deviennent molles, et dans cette partie portent, au lieu de crochets, de petites bar-
bules soyeuses. Ce n'est pas le cas cependant chez les es-

pèces dont le vol brusque et impétueux s'exécute au moyen d'une succession rapide de coups. Là chaque plume est comme une lame de baleine, résistante et élastique jusque sur le bord; les barbes, étroitement serrées, sont presque aussi fermes à la pointe qu'à la base, et accrochées entre elles dans toute leur longueur; enfin toutes les pennes se recouvrent si exactement qu'elles ne laissent à l'air aucun intervalle pour s'échapper. Telle est la disposition que nous offre l'aile des colibris, ailes dont les mouvements, comme nous l'avons dit, sont accompagnés d'un bruit qui ressemble au roulement assourdi du tambour. L'aile des chouettes, qui doit être silencieuse, nous offre presque l'inverse. Là nous avons des remiges larges, mais dont la tige est déliée et souple, dont les barbes sont lâches et molles. Les premières pennes même présentent cette particularité que, du côté extérieur, les barbes, au lieu d'être couchées à plat les unes sur les autres, se séparent vers le milieu de leur longueur et se frisent à leur extrémité. Ces ailes qui frappent l'air très lentement n'y causent absolument aucun bruit, et les pauvres oisillons que la chouette a aperçus endormis sur les branches ne se réveillent qu'entre les serres de leur cauteleux ennemi. Cette structure des remiges se retrouve, mais avec une forme d'ailes différentes, chez les engoulevents ou tettes-chèvres, oiseaux qui ne commencent aussi leur chasse qu'après le coucher du soleil, et qui représentent, parmi les espèces nocturnes, les hirondelles, comme les chouettes y représentent les faucons.

Une modification beaucoup plus profonde encore que celle dont nous venons de parler, est celle que présentent certains échassiers désignés collectivement par les ornithologistes sous le nom de *brévipennes*. Ce n'est pas cependant, comme on pourrait le supposer d'après le nom, par la brièveté que leurs pennes sont surtout remarquables, mais par la structure. Dans ces pennes, en effet, les barbes sont non seulement très clair-semées, très molles, mais encore elles sont complètement indépendantes les unes des autres, les barbules n'ayant ni la forme ni la consistance nécessaires pour les unir entre elles. Il s'ensuit que la tige offre de chaque côté, non plus un ruban, mais une frange incapable d'opposer de la résistance à l'air. C'est ce que chacun a pu observer dans les pennes de l'autruche, pennes dont la tige d'ailleurs n'a pas la fermeté qu'on trouve dans celle des ailes qui servent au vol; aussi l'autruche ne vole-t-elle pas. Des plumes comme celles qui garnissent ses ailes, ne pourraient même guère servir à modérer la chute de l'oiseau, s'il avait à s'élancer de quelque point un peu élevé, comme du sommet d'un arbre. Mais l'autruche ne se perche point; ses deux gros doigts ne pourraient saisir une branche.

Un oiseau américain, très voisin de l'autruche, le *nandou*, est dans le même cas, quoiqu'il ait trois doigts.

Le capitaine Basil Hall raconte dans ses fragments de Voyages (5^e série, tom. II, chap. 9), qu'il a vu près des côtes de Bornéo, une barque de pêcheurs dans laquelle on avait, en guise de voile, disposé une sorte de grand éventail fait de branches de palmier; moi-même, j'ai vu en Amérique les Indiens des bords de la Madelaine avoir recours à un semblable moyen pour remonter le long des rives dans leurs petits canots, quand le vent était favorable et que le courant n'était pas trop contraire; or, rien ne ressemble plus aux branches d'un palmier que les pennes de l'autruche avec leurs barbes isolées, et qui partent presque à angles droits de la tige; ne pourraient-elles pas rendre le même office, car ce n'est pas sur les eaux seulement qu'on peut profiter du secours des voiles; et, sans parler du fameux chariot du Hollandais Stevinus, nous savons qu'en Chine le colporteur arme souvent d'une petite voile la brouette sur laquelle il transporte ses marchandises. Or, ces touffes de plumes frangées qui ne sauraient servir à l'autruche pour s'élever en l'air, et ainsi ne méritent guère le nom

d'ailes, qui ne l'empêcheraient pas même de tomber lourdement et ne peuvent par conséquent être assimilées à un parachute, font pour elle l'office de deux voiles qu'il lui suffit d'ouvrir lorsque le vent est favorable, et dont elle frappe l'air lorsque l'air est en repos.

Les nandous ou autruches américaines, dont les pennes alaires sont encore plus molles peut-être, et à barbes plus courtes, n'en font guère usage pendant qu'elles courent en ligne droite; mais faut-il altérer brusquement la direction de ce mouvement, elles ouvrent, suivant le besoin, soit une aile, soit l'autre, et peuvent ainsi se détourner brusquement, ce qui, sans le secours de cette espèce de gouvernail, serait tout-à-fait impraticable au milieu d'une course aussi rapide.

Chez le *casoar à casque* ou *casoar* de l'Inde, les ailes sont encore plus courtes que chez les deux oiseaux dont nous venons de parler, et quant aux pennes dont le nombre est réduit à cinq seulement, elles ne se composent que du tuyau qui est terminé en pointe presque comme les piquants du porc-épic, et qui forme ainsi pour l'oiseau une arme offensive assez redoutable; le piquant du milieu, le plus grand de tous, a environ un pied de longueur.

Le *casoar* de la Nouvelle-Hollande a les bras plus petits même que le précédent, et les pennes s'y réduisent à un seul piquant long de moins d'un pouce. On ne voit pas à quoi peuvent servir des ailes ainsi constituées, et les observations des voyageurs ne nous apprennent rien à ce sujet.

Ces quatre oiseaux qui ne peuvent que marcher, et un cinquième, l'*apteryx* de la Nouvelle-Zélande, animal étrange dont nous parlerons plus loin, appartiennent à la famille des échassiers, où, comme nous le verrons bientôt, se trouvent beaucoup d'espèces dont le vol est soutenu; dans une autre famille, qui nous présente aussi de très bons voiliers, les meilleurs même que l'on connaisse, puisque la frégate s'y trouve comprise, nous trouvons des espèces qui volent peu ou point, et qui de plus marchent fort mal; telle est la famille des plongeurs ou *brachyptères* (ailes courtes), dans laquelle nous distinguerons les deux tribus des *pingoins* et des *manchots*.

Dans la première tribu, les espèces qu'on désigne sous le nom de *macreux*, quoique ayant les ailes fort courtes, peuvent encore se soutenir quelques instants en l'air; mais les *pingoins* proprement dits ne volent point du tout, et chez la grande espèce, surtout, les pennes sont si courtes qu'elles se confondent avec les autres plumes.

C'est encore bien pis dans les *manchots* dont l'aile n'offre plus que des vestiges de plumes qu'on prendrait au premier coup d'œil pour des écailles, et nous présente, dans son ensemble, bien plutôt la conformation de la nageoire brachiale d'un cétacée que celle du membre antérieur d'un oiseau. Les membres postérieurs sont aussi étrangement déformés, et à tel point que l'oiseau ne s'appuie pas seulement sur les doigts, mais sur le tarse, c'est-à-dire sur cette partie qu'on nomme communément la patte. Ainsi bâti, il ne peut que se trouver fort mal à terre, et il n'y vient en effet que pour la ponte, encore est-il obligé de se traîner sur le ventre jusqu'à son nid. Cependant cet oiseau qui marche avec tant de peine et qui ne peut voler, n'est pas un être si maltraité de la nature; dans l'eau, son séjour ordinaire, il a des moyens aussi parfaits, qu'aucun autre animal, de fuir ses ennemis ou de poursuivre sa proie. S'il ne faut que se mouvoir à la surface, il a quatre rames dont les deux antérieures sont longues et tranchantes comme celles qu'emploient nos marins, et les postérieures courtes, mais larges comme les pagayes dont les sauvages font presque partout usage pour manœuvrer leurs canots. Faut-il cependant se soustraire au redoutable albatros ou suivre un poisson qui gagne les profondeurs des eaux, notre manchot plonge avec une merveilleuse vitesse; son corps, qui va en diminuant progressivement jusqu'à la pointe du bec, oppose à l'eau le moins de résistance possible, et

ses larges pieds, placés tout à la base du cône, le font enfoncer avec la plus grande rapidité.

Le pingoin ne rame peut-être pas avec autant d'avantages que le manchot; mais en récompense il peut, s'aidant à la fois des pieds et des ailes, courir avec une grande vitesse à la surface de l'eau. En somme, ils n'ont ni l'un ni l'autre sujet de se plaindre du lot qui leur est échu.

Un être qui semble beaucoup plus mal partagé, c'est cet *apteryx* de la Nouvelle-Zélande, que nous nommons tout à l'heure à côté des autruches et des casoars. Ses ailes sont encore moins développées, moins propres au vol, s'il est possible que les leurs, et ses jambes, qui sont à peu près aussi courtes et placées presque aussi en arrière que celles du manchot, ne semblent guère mieux disposées pour courir. Quand nous aurons ajouté qu'il ne nage ni ne plonge, on concevra très bien comment les naturalistes qui nous ont les premiers fait connaître cette singulière espèce l'ont représentée comme vouée à une prochaine destruction. Cependant les observations toutes récentes d'un voyageur portent à croire que pour cet animal, comme pour le paresseux, les naturalistes se sont trop hâtés en accusant la nature d'injustice; c'est ce que nous tâcherons de mettre en évidence dans un article consacré spécialement à l'*apteryx*, et où l'on trouvera sur l'organisation et sur les mœurs de cet oiseau, non pas tout ce qu'il est nécessaire de connaître, mais tout ce qu'on connaît jusqu'à ce jour.

Tribunal des facéties. — Les anciens Grecs craignaient le ridicule plus que tout au monde; et Chesterfield, s'il eût vécu de leur temps, eût pu dire à son fils: Redoutez le ridicule à Athènes, comme il lui dit plus tard: Craignez surtout le ridicule à Paris!

Les citoyens se voyaient souvent condamnés pour injures, et non seulement pour des injures grossières, mais encore pour de simples railleries; mais dans ce dernier cas la pénalité était bien proportionnée à l'offense, et c'était encore une variété de la loi du talion.

On avait établi un tribunal dit *des facéties*, et lorsqu'un Athénien se trouvait blessé par quelque raillerie, il citait son adversaire à comparaître à ce tribunal. Les juges s'assemblaient, les deux parties se présentaient devant eux, et les magistrats discutaient gravement, non l'étendue de l'offense, mais bien si la plaisanterie était bonne ou mauvaise. Etre déclaré *mauvais plaisant* était une sorte de note d'infamie, et celui qui s'en voyait frappé était couvert d'un ridicule indélébile, auquel il eût préféré de beaucoup la plus grosse amende.

SALON DE 1838. — SCULPTURE.

Les œuvres de sculpture exposées cette année au salon sont au nombre de 121. L'opinion publique accuse cette exposition de faiblesse; on remarque cependant, parmi les statues historiques, celles de saint Augustin par M. Etex, de Juvénal des Ursins par M. Dantan aîné, de Léonard de Vinci par M. Delarue, de Montaigne par M. Lanno, etc. Parmi les groupes, le Martyre de sainte Marguerite, par M. Maindron; un Hallali, par M. Debay; le Génie de la Sculpture, par M. Maggesi. Parmi les bustes, un portrait de M. Dupin, d'un fini précieux, par M. Rude; et le duc Decrès, par M. Lescorné.

Entre toutes les statues de genre ou d'imagination, la Jeune Napolitaine, que nous reproduisons, est l'une des plus agréables: on en connaissait déjà le projet en plâtre. Une autre jeune fille, que l'artiste, M. Etex, désigne sous le nom de Damalis, nom consacré dans les poésies d'André Chénier, attire beaucoup l'attention.

Plusieurs sculpteurs d'une célébrité justement acquise n'ont rien exposé. Ainsi M. David n'est représenté au salon par aucune œuvre. Il s'en faut toutefois que cet artiste habile soit inactif. Sans rappeler son fronton du Panthéon et sa statue de Philopemen aux Tuileries, on pourrait citer un grand nombre de travaux presque achevés que renferme son



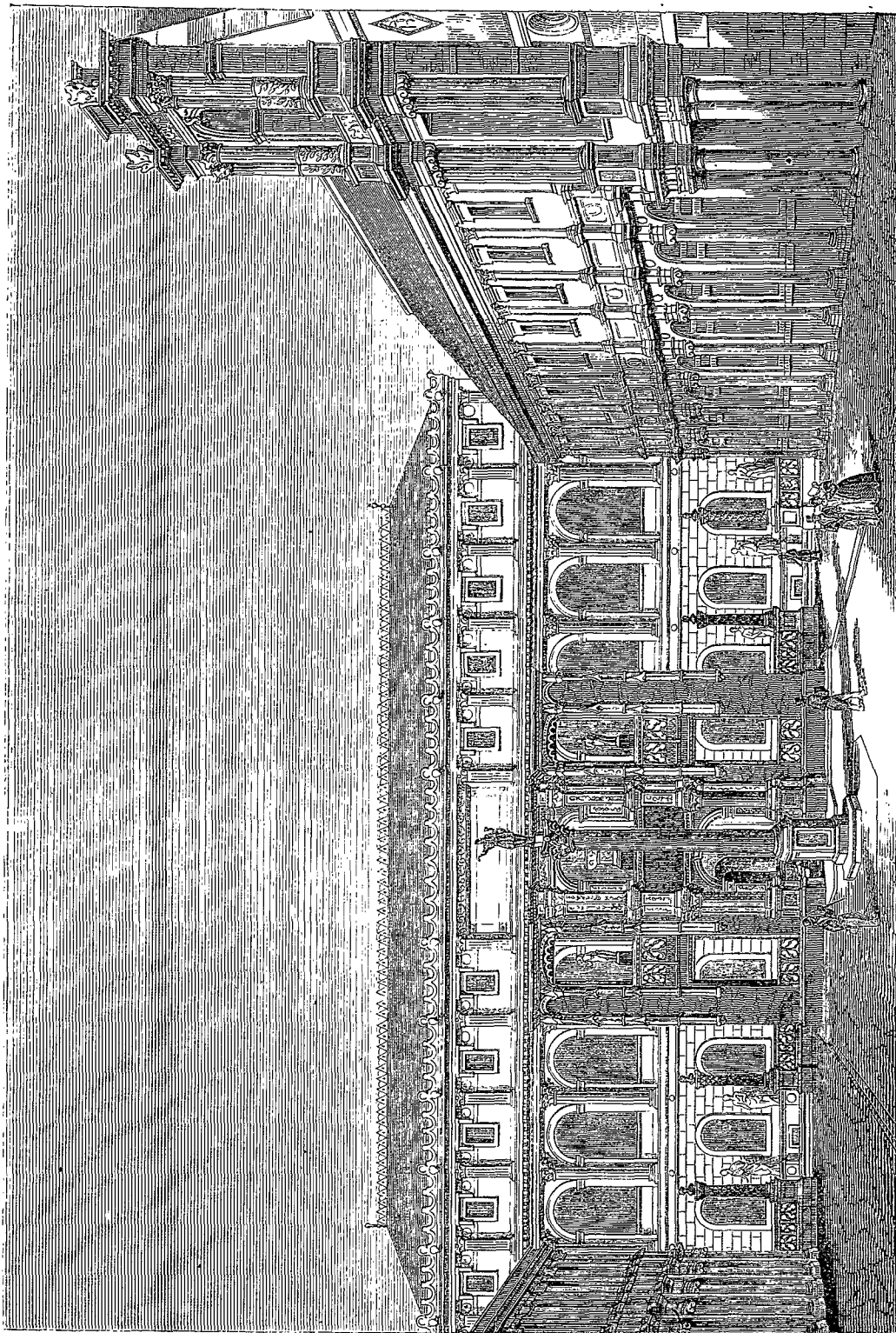
(Salon de 1838. — Jeune fille napolitaine jouant du tambourino, statue en bronze, par M. Dantan aîné.)

atelier, et qui pourraient à eux seuls former une exposition. Il en est de même de quelques autres de ses émules. On doit donc se garder de juger de l'état de la sculpture en France seulement d'après le Musée du Louvre. Les véritables musées des sculpteurs sont les édifices, les places, les jardins publics, et les enceintes funéraires.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ECOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS.



(École royale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, à Paris.)

A l'occasion d'une vue de l'arc de Gaillon *, nous avons déjà parlé du nouveau monument destiné à l'*École royale des Beaux-Arts*. Il était à peine commencé en 1834; il touche aujourd'hui à son entier achèvement. Ainsi, l'espace de quatre années aura suffi pour élever cet édifice, d'une exquise élégance, que l'on peut compter parmi les plus remarquables productions de l'architecture de notre époque, et qui établit si brillamment la réputation de

M. Duban, au talent duquel il avait été judicieusement confié.

Dans notre premier article, nous avons indiqué la disposition de l'*École royale des Beaux-Arts*, des divers bâtiments dont elle se compose, et de leurs différentes destinations: encore quelques mois, et le public pourra apprécier lui-même le goût qui a présidé à tous les travaux nécessaires pour réaliser la création si utile d'un musée uniquement consacré aux études des jeunes artistes.

Déjà l'ancienne église du couvent des Petits-Augustins,

* 1834, p. 284.

TOME VI. — AVRIL 1838.

entièrement restaurée et assainie, a reçu, comme principale décoration, la copie du Jugement dernier de Michel-Ange, dernière œuvre de Sigalon, qui a été enlevé il y a six mois aux arts et à ses amis, au moment où il se disposait à compléter la tâche immense à laquelle il s'était voué en reproduisant les Sybilles et les Prophètes qui décoraient la voûte de la chapelle Sixtine à Rome. Cette copie est exposée de la manière la plus convenable et dans des conditions de localité tout-à-fait analogues à celles qui existent à Rome. Bientôt des plâtres moulés sur les chefs-d'œuvre de la sculpture, des copies faites d'après différents maîtres, les modèles des fameuses portes du Baptistère de Florence, et ceux des tombeaux des Médicis qu'on admire dans l'église de Saint-Laurent, viendront occuper les différentes parties de cette salle et accompagner dignement le chef-d'œuvre de Michel-Ange, l'une des productions les plus gigantesques de l'esprit humain.

Le portail qui décore la façade de cette salle et lui sert d'entrée, faisait partie du charmant château d'Anet, élevé pour Diane de Poitiers, par les ordres de Henri II, sur les dessins de Philibert Delorme, habile architecte du seizième siècle.

L'arc de Gaillon, production antérieure au portail d'Anet, sert d'entrée à la deuxième cour et de frontispice au palais.

Ces deux débris de notre architecture nationale qui avaient été transportés dans ce lieu à une autre époque et pour une autre destination, loin d'être un embarras pour M. Duban, ont été pour lui la base d'une disposition des plus heureuses. Dans le caractère de leur architecture, il a trouvé le point de départ d'un style qui, tout en s'harmonisant parfaitement avec celui qu'il avait sous les yeux, ne laisse pas d'être empreint d'une originalité et d'une correction qui lui sont propres.

La salle qui occupe l'emplacement de l'ancienne église ne formera qu'une petite partie du Musée. On exposera, dans tout le rez-de-chaussée du grand palais, des plâtres moulés sur les monuments grecs et romains de différentes époques, et l'on y classera par ordre chronologique les modèles en relief des principaux monuments de tous les âges et de tous les pays. Une salle en hémicycle, placée dans l'axe de l'édifice, sera décorée dans son pourtour d'une immense composition confiée au talent de M. Paul Delaroche. Le premier étage est occupé par de grandes salles destinées aux expositions annuelles de l'Ecole et aux assemblées des professeurs. L'étage en attique recevra une bibliothèque de livres d'art.

On voit que ce palais dont la façade est décorée des images de Poussin, de Lesueur, de Philibert Delorme et de Jean Goujon, dont la cour possède celles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François I^{er}, dont chaque pierre porte gravé le nom d'un grand artiste, est vraiment un monument élevé à la gloire de l'intelligence humaine, et en quelque sorte un sanctuaire des beaux-arts.

Mais ce n'est pas seulement un musée, c'est une école : et il ne sera pas hors de propos de faire ici un exposé des études dont se compose l'enseignement.

Les nationaux et étrangers âgés de moins de trente ans sont admissibles comme élèves à l'Ecole royale des Beaux-Arts. L'école est divisée en deux sections, l'une qui comprend la peinture et la sculpture, et l'autre l'architecture.

Dans la section de peinture et de sculpture, les études ont pour objet le dessin ou le modèle d'après nature et d'après l'antique, pendant deux heures, tous les jours, sous la direction d'un professeur qui change chaque mois (le nombre des professeurs, peintres et sculpteurs, étant de douze). Les élèves suivent en outre des cours d'anatomie, de perspective et d'histoire, faits par des professeurs spéciaux.

Pour la section d'architecture, les enseignements de

l'Ecole consistent en leçons données dans des cours sur la théorie et l'histoire de l'art, sur les principes de la construction et sur les mathématiques appliquées à l'architecture. La section d'architecture est subdivisée en deux classes, et c'est par les degrés obtenus dans les concours et exercices de la deuxième classe qu'on parvient à être élève de première classe.

Il y a, de plus, pour la section de peinture et de sculpture, comme pour la section d'architecture, des concours d'émulation relatifs aux diverses branches de l'art. Les récompenses de ces concours sont des médailles d'argent de trois natures, savoir : première, deuxième ou troisième médaille pour les élèves de la section de peinture et sculpture, et pour les élèves de la première classe de la section d'architecture; ceux de la deuxième classe n'ont droit qu'à des mentions en architecture, et ne peuvent obtenir de médailles que dans les concours spéciaux. Les élèves des deux sections prennent part à de grands concours annuels donnant droit, à ceux qui en remportent les prix, d'être entretenus pendant cinq ans aux frais de l'Etat à l'Académie de France à Rome.

FONDATION DE LA MÉNAGERIE

DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

La Ménagerie du Jardin des Plantes est peut-être une des institutions scientifiques les plus populaires et les mieux appréciées par le public, qu'il y ait à Paris. On ne met point le pied à Paris qu'on ne la visite; et ce qui suffirait pour montrer combien est à la fois profond et universel l'intérêt qu'elle inspire, c'est que les étrangers les plus savants y accourent avec le même empressement que les plus obscurs. Quoi de plus digne en effet de l'attention de tout le monde que le spectacle de ces sauvages habitants des contrées les plus lointaines, célèbres de tous temps par les descriptions des naturalistes et des voyageurs, connus seulement à demi par les récits ou les peintures qu'on en fait, et réunis ici, au nom de l'Etat, dans un riche jardin, où ils prennent leurs ébats, au sein des fleurs et de la verdure! Ne sont-ce point là, dans le fond, les mêmes fêtes que les Romains donnaient dans leurs cirques où l'on rassembloit, pour les y mettre à mort sous les yeux du peuple, les animaux les plus rares, les mêmes fêtes, dis-je, mais transformées et mises en harmonie avec l'humanité et le sage désir de connaître des temps modernes? Le sentiment qui amène chaque dimanche, dans les allées de la Ménagerie, les flots paisibles de la population est, dans son essence, tout-à-fait analogue à celui qui poussait les Romains sur les gradins du cirque. C'est toujours la même curiosité à l'égard des animaux qui habitent avec nous la terre. Les Romains, placés à l'origine des conquêtes de la civilisation sur la nature, prenaient plaisir à voir détruire ces êtres farouches, symbole de la vie sauvage; placés pour ainsi dire au terme de ces conquêtes, au lieu de prendre plaisir à ce qui nous rappelle l'ancienneté de la nature primitive, nous nous plaçons au contraire à ce qui nous en offre et nous en conserve les dernières traces.

La fondation de la Ménagerie, bien que les détails en soient généralement ignorés, n'est pas un des épisodes les moins singuliers de la révolution française. Antérieurement à cette époque, sauf quelques collections fort imparfaites commencées par Buffon et Daubenton, il n'y avait au Jardin des Plantes, conformément au but primitif de son institution, que des plantes. On n'y connaissait pas un seul animal vivant. Ce fut un coup de main du procureur-général de la commune qui devint l'origine de la Ménagerie. Ce magistrat, considérant que les exhibitions publiques d'animaux vivants ne devaient point être abandonnées à l'industrie particulière, attendu que ces ménageries foraines causaient non seulement encombrement sur les places publiques,

mais pouvaient même, par suite de la négligence des gardiens à l'égard des bêtes féroces, devenir une cause de danger pour les citoyens, prit de lui-même et sans s'être entendu à ce sujet avec personne, un arrêté portant que les animaux stationnés sur les places de Paris seraient saisis sans délai par le ministère des officiers de police, et conduits au Jardin des Plantes, où, après estimation de leur valeur et indemnité donnée aux propriétaires, on les établirait à demeure. Cependant les professeurs du Jardin des Plantes n'avaient reçu aucun avis. L'arrêté avait été exécuté aussitôt que signé, et la première nouvelle en fut portée au Jardin par les animaux eux-mêmes qui, avec leurs gardiens, y affluaient de toutes parts sous la conduite des commissaires de police et de la force armée. M. Geoffroy Saint-Hilaire, alors fort jeune, et chargé au Jardin des Plantes de la zoologie et de l'administration des matériaux zoologiques, était tranquillement occupé dans son cabinet, quand on vint le prévenir de l'arrivée des étranges visiteurs qui assiégeaient sa porte. La circonstance n'était pas seulement singulière, elle était réellement difficile. Il était évident que le procureur-général de la commune avait dépassé ses pouvoirs en ordonnant que ces animaux seraient conduits et nourris au Jardin des Plantes; car le Jardin des Plantes relevait de l'Etat et non de la commune. Ce n'était pas le tout que de recevoir ces nouveaux hôtes, il fallait les payer et les nourrir, et sur quels fonds cette dépense se ferait-elle? Les animaux auraient fort bien pu demeurer long-temps dans la rue, s'il avait fallu attendre, pour leur ouvrir les portes du Jardin, que cette question eût été convenablement discutée et finalement résolue par les pouvoirs compétents. Mais M. Geoffroy, en homme vif et actif, eut bientôt pris son parti. Il donna ordre d'ouvrir les portes à l'attroupement, d'installer les voitures avec les cages qu'elles renfermaient dans la cour intérieure, et prenant provisoirement sur lui toute responsabilité, il se chargea, jusqu'à décision légale, de fournir à ses frais à l'entretien des animaux et de leurs gardiens. Il avait compris tout l'intérêt que devait avoir pour la science et pour le pays un pareil établissement, et combien, le premier pas une fois fait, il serait difficile au gouvernement de revenir en arrière.

C'est ainsi que fut institué révolutionnairement, en date du 15 brumaire, an II, le premier noyau de la Ménagerie. Parmi les animaux ainsi recrutés, se trouvèrent deux ours blancs, un léopard, un chat tigre, une civette, un raton, un vautour, deux aigles, plusieurs singes, des agoutis. Ils furent évalués en somme à 35 000 fr.

La classe des carnassiers était désormais représentée par quelques uns de ses membres les plus notables; mais pour compléter l'idée d'une Ménagerie, il restait à leur adjoindre des représentants des classes pacifiques. Ce fut encore par arrêté révolutionnaire qu'il y fut pourvu. Après la mort du duc d'Orléans, le Rainci avait été confisqué comme propriété nationale, et la chasse du parc avait été adjugée aux enchères à Merlin de Thionville et au marquis de Livry. Mais Crassous, qui exerçait les fonctions proconsulaires dans le département de Seine-et-Oise, cassant le marché, décida que le district de Gonesse ferait saisir dans le parc les bêtes fauves qui s'y trouvaient pour les mettre à la disposition des administrateurs du Jardin des Plantes. En même temps, donnant avis à ceux-ci de son arrêté, il les invita à déléguer quelqu'un au Rainci pour recevoir ce tribut. Ce fut encore M. Geoffroy Saint-Hilaire qui, à raison de ses fonctions, fut chargé de ce soin. Nous avons un jour entendu raconter à l'illustré vieillard la visite qu'il fit à cette occasion au Rainci avec Lamarck, cette autre gloire, alors naissante aussi, de la zoologie française. Merlin de Thionville, qui n'avait point encore connaissance de l'arrêté proconsulaire, était en pleine chasse quand on vint l'avertir que deux jeunes gens arrivés au château demandaient qu'on leur remit les précieux habitants

de la forêt. Que l'on se fasse une idée de la surprise et de la colère du terrible conventionnel ainsi menacé dans ses plaisirs. M. Geoffroy n'était point du tout rassuré, et ce fut bien timidement que, pour toute réponse, il présenta au furieux chasseur l'arrêté dont il était porteur, et qui faisait connaître, avec sa qualité, au nom de quel pouvoir il venait. L'effet de ce nom, de cette décision prise dans l'intérêt du peuple, fut comme un coup magique. Les chasseurs s'arrêtèrent; l'emportement contre les importuns visiteurs fit place au désir pressé de les servir; on se remit en chasse non plus pour le divertissement de tuer des animaux, mais pour une poursuite toute philosophique destinée à les mettre dans les filets, et par suite à la disposition des deux délégués de la Ménagerie nationale. Merlin de Thionville conduisit lui-même le convoi; et aux animaux confisqués au Rainci, il ajouta même plus tard, en échange d'animaux empaillés, divers animaux précieux dont il était possesseur. Ainsi prirent place au Jardin des Plantes, à côté des tigres et des ours, des cerfs et des biches, des daims fauves et blancs, des chevreuils, un chameau. Deux dromadaires, confisqués au château de Bel-Air, appartenant au prince de Ligne, furent joints à cette troupe paisible; et la seconde section de la Ménagerie, entretenue de fourrage comme la première de débris de boucherie, fut installée, en attendant décision, sous les grands arbres qui existaient alors près de la rue de Buffon.

L'établissement ne reposait encore que sur l'incertain. Le comité d'instruction publique avait vu avec déplaisir les empiétements de la commune, et ne se pressait pas de les ratifier. Cependant, stimulé par M. Geoffroy, dont ces nouvelles acquisitions n'avaient fait qu'augmenter le zèle, il consentit à décréter en principe l'établissement d'une ménagerie au Jardin des Plantes, et autorisa M. Geoffroy à continuer ses avances. Les premières difficultés s'aplanirent peu à peu. L'affluence du peuple, qui avait immédiatement saisi toute l'importance de cette institution nouvelle, en fit sentir la valeur. Des mesures furent prises pour faire traquer et saisir dans les forêts de l'Etat des représentants de tous les animaux qui les habitent. M. Geoffroy ayant appris qu'il y avait, à la foire de Rouen, un éléphant, s'y rendit sans éclat, et en fit, à assez bon prix, l'acquisition. Un superbe lion fut acquis de la même manière. Bref, la Ménagerie prit figure, et un an ne s'était pas écoulé depuis le premier acte d'hospitalité accordé, dans l'enceinte du Jardin des Plantes, aux ménageries foraines, que la Convention nationale, sur le rapport du député Thibaudeau, sanctionnait par un décret l'établissement d'une ménagerie nationale. Nous pensons qu'on nous saura gré de citer ici quelques extraits de ce rapport, qui montreront mieux que nous ne pourrions le faire, tous les genres d'intérêts qu'une telle institution présente.

« La botanique, disait le rapporteur, est sans doute une des branches les plus étendues de l'histoire naturelle; mais il y en a plusieurs autres dont l'étude est très utile. On peut en prendre les premières notions dans les cabinets, mais on n'y acquerra jamais des connaissances complètes, parce que l'on n'y voit pas la nature vivante et agissante. Quelque appât que l'on donne aux cadavres des animaux ou à leurs dépouilles, ils ne sont plus qu'une faible représentation des animaux vivants. La peinture n'en retrace même qu'imparfaitement l'image. Quand on compare les lions qui sont dans la plupart des tableaux au magnifique individu qui existe au Muséum, on voit que la plus grande partie des artistes, se copiant les uns les autres, n'ont pas rendu la nature, et que leurs imitations sont beaucoup au-dessous du modèle.

» Le Muséum a recueilli des animaux envoyés par la municipalité de Paris, ceux de Versailles, du Rainci; ils sont très mal logés: le comité de salut public avait en conséquence ordonné à la commission des travaux publics d'examiner avec les professeurs l'emplacement le plus commode

pour y construire provisoirement une ménagerie propre à les recevoir. Elle est presque terminée. Vous sentirez la nécessité de cet établissement au Muséum, qui doit renfermer tout ce qui tient à l'histoire naturelle. Jusqu'à présent les plus belles ménageries n'étaient que des prisons où les animaux resserrés avaient la physionomie de la tristesse, perdaient une partie de leur robe, et restaient presque toujours dans une attitude qui attestait leur langueur. Pour les rendre utiles à l'instruction publique, les ménageries doivent être construites de manière que les animaux, de quelque espèce qu'ils soient, jouissent de toute la liberté qui s'accorde avec la sûreté des spectateurs, afin qu'on puisse étudier leurs mœurs, leurs habitudes, leur intelligence, et jouir de leur fierté naturelle dans tout son développement. Les animaux qui servaient pour les grands spectacles des anciens conservaient toute la beauté des formes. On atteindra ce but en pratiquant des parcs un peu étendus, environnés de terrasses. Les spectateurs suivront sans danger tous les mouvements des animaux ; le peintre et le sculpteur feront alors facilement passer dans leurs ouvrages le caractère qui les distingue.

» En rapprochant de nous toutes les productions de la nature, ne la rendons pas prisonnière. Un auteur a dit que nos cabinets en étaient le tombeau. Eh bien ! que tout y reprenne une nouvelle vie par vos soins, et que les animaux destinés aux jouissances et à l'instruction du peuple ne portent pas sur leur front, comme dans les ménageries construites par le faste des rois, la flétrissure de l'esclavage ; que l'on puisse admirer la force majestueuse du lion, l'agilité de la panthère, et les élans de colère ou de plaisir dans tous les animaux. Quant à ceux d'un caractère plus doux, ils pourront être placés dans des parcs un peu étendus, en partie ombragés par des arbres, et tapissés de verdure propre à les nourrir. »

N'est-il pas remarquable de voir le programme de cette ménagerie que tant de personnes admirent aujourd'hui sans en connaître l'origine, prendre naissance au milieu des débats de cette Convention que d'ordinaire on se représente comme toujours terrible ? Dans cette même séance, 21 frimaire an III, malgré la pénurie du trésor, la Convention vota, en faveur du Muséum d'histoire naturelle, une somme de 257 253 francs. C'était alors une somme considérable, et qui témoignait assez de l'intérêt que portait la république à l'étude des sciences naturelles. M. Geoffroy fut officiellement nommé, par règlement approuvé par la Convention, directeur de la ménagerie : cette direction se trouvait être le complément normal de la chaire de zoologie dont il était chargé. C'est sous ses auspices, et principalement depuis le retour de la campagne d'Egypte, où il avait eu l'avantage de faire la connaissance personnelle de Napoléon, que ce bel établissement, de plus en plus favorisé par l'Etat, a pris peu à peu le beau développement qu'il offre aujourd'hui. En regard de la magnifique collection anatomique formée par les soins du professeur d'anatomie comparée, Georges Cuvier, on peut placer avec orgueil la ménagerie et la collection des animaux empaillés formées par ceux du savant professeur de zoologie. Quelles que soient les traverses par lesquelles la fortune, si souvent injuste pour le génie, semble vouloir troubler sa vieillesse, la reconnaissance de ses concitoyens et de la postérité ne lui manquera pas. Son nom, pur de toute autre ambition que de celle des sciences, restera inviolablement attaché à la gloire de la fondation de notre ménagerie nationale.

MONTYON.

Comme bienfaiteur des classes pauvres, comme modèle d'intégrité et de droiture de cœur, Auger de Montyon appartient naturellement à la galerie des personnages

que le Magasin pittoresque a ouverte dans ses colonnes.

Montyon était fils d'un maître des comptes ; il naquit en 1735. Agé seulement de 22 ans, il fut reçu avocat au Châtelet. Son austère probité, son éloignement pour l'intrigue et les sollicitations, lui valurent le surnom de *grenadier de la robe*. Elevé au rang de conseiller au grand conseil, — maître des requêtes, — intendant d'Auvergne, — de Provence, — de La Rochelle, — conseiller d'Etat, — et chancelier de *Monsieur*, il conserva toujours dans ces postes éminents cette probité pure et indépendante qu'il montra toute sa vie. Membre du conseil royal à une époque où la violence et la corruption entouraient la royauté, il eut le courage de s'opposer, seul, à l'érection illégale du tribunal qui devait juger La Chalotais. Il était intendant d'Auvergne lorsque le célèbre chancelier Maupeou tenta de remplacer les tribunaux existants par de nouvelles cours composées de ses créatures. Montyon s'éleva de tout son pouvoir contre cette mesure qu'il regardait comme une innovation coupable. Victime de la sagesse et du dévouement qui dictaient ses représentations, il encourut la haine des ministres et la facile disgrâce du monarque. Son intendance lui fut retirée.

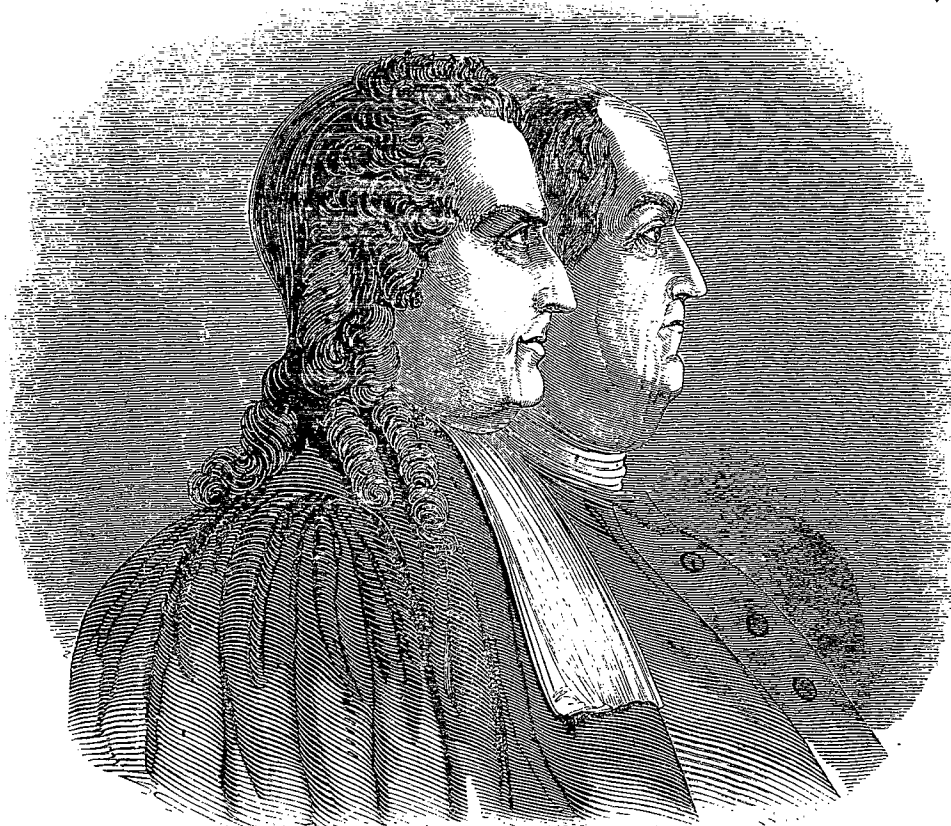
Relégué dans des emplois moins éminents, le magistrat intégriste passa dans une sorte de déchéance honorable les dernières années du règne de Louis XV. Ce n'est qu'à l'avènement du successeur de ce dernier qu'il se rapprocha de la fortune et du pouvoir. En 1780, Montyon ayant obtenu une audience du roi, se présenta au milieu d'une cour jeune, élégante et frivole, vêtu d'un costume que les récentes variations de la mode et ses tout-puissants caprices accusaient d'antiquité et condamnaient au ridicule. Les courtisans, renouvelant à son égard l'accueil que, plus d'un siècle auparavant, le grave Sully recevait à la cour de Louis XIII, n'épargnèrent pas dans leurs plaisanteries le vieillard à l'ample perruque et à l'habit d'une coupe surannée. Le jeune comte d'Artois, qui fut depuis Charles X, modéra lui-même assez peu son hilarité moqueuse pour la laisser parvenir jusqu'aux oreilles de l'austère solliciteur. Il en fut sévèrement réprimandé par Louis XVI. Le lendemain le jeune prince prit à son tour audience du roi, et lui dit que, pour réparer le tort qu'il avait eu envers M. de Montyon, il venait demander pour lui la place encore vacante de chancelier de sa maison. Le roi ne manqua pas d'accorder cette charge, et Montyon l'accepta, mais à condition qu'elle serait gratuite. C'est ainsi qu'il fut investi de cette fonction, qu'il exerça jusqu'à l'époque de la révolution.

Dévoué à la monarchie et à ses principes, Montyon crut devoir suivre dans leur exil spontané les princes auxquels il était attaché. Il émigra donc en 1791, et se retira en Suisse, puis en Angleterre. Il employa le temps qu'il passait ainsi hors de sa patrie à des études et à des travaux intellectuels auxquels il ne cessa jamais de s'adonner.

Mais la qualité la plus saillante du caractère de Montyon, celle qui, toute la vie, fut à la fois pour lui une occupation et une vertu, ce fut la bienfaisance. Héritier d'une fortune considérable, il en consacra de bonne heure une grande partie à encourager les lettres et à améliorer le sort de ceux qui les cultivaient. La charité de Montyon n'était pas seulement libérale. A la modestie qui fait accepter l'aumône sans rougir, il unissait l'intelligence qui la rend efficace et féconde. Un jeune littérateur doué de talents éminents voyait, dans son peu de fortune, une entrave à l'avenir brillant qui lui paraissait destiné. Montyon, en l'apprenant, lui fit offrir une pension, à la condition que le donateur garderait l'anonyme ; mais l'homme de lettres, luttant avec lui de délicatesse, refusa d'accepter le don sans connaître, et partant sans pouvoir bénir le nom de son bienfaiteur. Souvent, sous le voile de l'anonyme, il venait au secours des académies qui déclaraient leurs ressources pécuniaires inégales à leurs désirs de rémunération.

A un certain concours, l'Académie française publia que quatre ouvrages lui avaient paru mériter le prix, mais que l'insuffisance des fonds la forçait à laisser trois lauréats sans couronne. Bientôt les sommes nécessaires arrivèrent dans trois messages différents, dont chacun laissait ignorer son auteur ; il n'est pas besoin d'ajouter que l'ingénieuse modestie

de Montyon possédait seule le mot de cette triple énigme. Lors de son intendance en Auvergne, la misère et la famine désolèrent la province. Non content de remédier, à l'aide de ses libéralités, à la détresse d'une population considérable, il essaya de pénétrer jusqu'à la source du mal, et, substituant le salaire à l'aumône, il dota plusieurs villes,



(Montyon et Franklin, d'après une médaille.)

notamment Mauriac, d'utiles embellissements qui portent encore son nom.

Pendant son émigration, il consacrait tous les ans une somme de 5 000 francs à ceux de ses compagnons d'exil qui se trouvaient dans le besoin, et une pareille somme de 5 000 francs aux soldats républicains prisonniers en Angleterre. Un secours annuel de 10 000 francs était en outre envoyé régulièrement par lui aux pauvres de l'Auvergne.

La générosité de cet homme de bien, et l'inventive perspicacité avec laquelle il la dirigeait, éclatent surtout dans la longue liste de ses fondations charitables, dont le capital, avant la révolution, dépassait déjà le chiffre de 60 000 francs.

En 1780, il fonde un prix, au jugement de l'Académie des sciences, pour des expériences utiles aux arts.

En 1782, deux prix : l'un, pour l'ouvrage de littérature jugé par l'Académie française le plus utile aux mœurs ; l'autre, pour un mémoire ou une expérience qui, au jugement de l'Académie des sciences, tendrait à rendre moins malsain pour les ouvriers l'exercice de certaines professions. C'est à cette occasion que Louis XVI écrit une lettre flatteuse dans laquelle, accordant les plus grands éloges à cette fondation, il exprimait le regret de ne l'avoir pas conçue le premier.

En 1785, prix pour un mémoire, accompagné d'une expérience, ayant pour objet de diminuer l'insalubrité de certaines opérations mécaniques.

En 1787, prix pour un mémoire sur une question de médecine, au jugement de l'Ecole de médecine.

En 1788, prix pour un acte de vertu accompli par un Français pauvre.

Rentré en France dans l'année 1814, Montyon consacra annuellement une somme de 15 000 francs à retirer du Mont-de-piété des effets obligés pour moins de 5 francs, et appartenant à des mères indigentes.

En 1817, il fonda le prix de statistique.

Dans les dernières années de sa vie, il créa au moyen d'une large dotation, dans les douze mairies de la capitale, une institution ayant pour but de soulager les pauvres convalescents à leur sortie des hôpitaux. Grâce à cette prévoyante libéralité, les malades, près de recouvrer la santé, sont entretenus de toutes choses nécessaires, jusqu'à ce que le retour des forces leur permette de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Montyon mourut à Paris le 29 décembre 1820, âgé de 87 ans. Il s'éteignit dans cette paix et cette sérénité que procure la conscience d'une vie toute remplie de belles actions. Par son testament, il légua aux hospices une somme de 5 millions de francs.

Parmi les fondations de Montyon, les deux plus célèbres sont sans contredit le *prix pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs* et le *prix de vertu*. Tous deux sont annuels et décernés par l'Académie française. Le sujet du premier est « un ouvrage de littérature, de morale ou de civilisation, imprimé et publié par un Français dans le cours des deux années précédentes, et jugé par l'Académie comme étant le plus utile aux mœurs. » Le second a pour but de récompenser les actes d'un mérite éclatant accomplis dans l'année

par un Français. Tous les ans un concours est ouvert pour cet objet dans toute la France. Les demandes d'admission doivent être faites par les autorités locales. L'Académie, après avoir jugé les titres, décerne en séance publique les prix et les accessits, qui consistent en médailles dont les moindres ont ordinairement une valeur d'un millier de francs. De petits livrets rédigés exprès, et contenant des notices détaillées sur la vie et les actes de vertu accomplis par les lauréats, sont en outre publiés à grand nombre d'exemplaires et distribués aux préfets, aux sous-préfets, puis aux maires; ces derniers sont chargés de les répandre gratuitement parmi le peuple; ils en gratifient notamment, comme d'un titre glorieux et héréditaire, ceux qui ont mérité d'y voir leurs noms inscrits au milieu d'actions exemplaires.

Il y a peu de temps encore qu'une pierre sans ornements ni inscription, placée au cimetière de Vaugirard, indiquait le lieu de repos du vertueux Montyon. Les bureaux de charité de la ville de Paris ont voulu élever un monument moins humble à celui qui fut leur patron et leur modèle. Un cénotaphe érigé par leurs soins et une inscription commémorative rappelleront désormais à la postérité quel est l'homme de bien dont ils couvrent les cendres.

DES SIGNES USITÉS DANS LES ABBAYES

OU LE SILENCE ÉTAIT PRÉSCRIT.

On sait que la parole était interdite dans la plupart des anciens monastères; mais on avait été obligé d'y adopter certains signes pour correspondre dans les relations indispensables de la vie intime, et pour exécuter avec ordre et ensemble certains exercices. Ces signes n'avaient rien d'arbitraire; ils étaient les mêmes partout, et se trouvaient écrits à la suite des règles du monastère. Nous ne croyons pas qu'ils aient jamais été publiés en français. Ducange, dans son Glossaire, au mot *Significare*, en a dressé une longue et curieuse liste dont nous donnons ici un extrait.

Des signes qui regardent principalement l'office divin.

1. Pour demander un livre en général, étendez la main gauche, et agitez dessus deux doigts de la main droite comme pour feuilleter.
2. Pour demander le *Nissel*, après le signe mentionné ci-dessus, faites de plus le signe de la croix.
3. Pour le texte de l'Evangile, après le signe général d'un livre, faites le signe de la croix sur le front.
4. Pour le texte de l'Épître, outre le signe général, faites encore le signe de la croix sur votre poitrine.
5. Pour l'*Alléluia*, levez la main, et après avoir replié l'extrémité des doigts, agitez-les comme pour voler, en souvenir des anges, parce que l'*Alléluia* est le chant des anges.
6. Pour la règle, après avoir fait le signe général pour demander un livre, saisissez avec deux doigts un cheveu pendant au-dessus de l'oreille.

Des signes qui regardent la nourriture, le coucher, la toilette, les supérieurs, etc.

7. Pour le signe du pain, faites un rond avec le pouce et les deux doigts voisins, ce qui imite la forme du pain.
8. Pour le pain que l'on appelle communément *tourte*, faites de plus une croix sur le milieu de la paume de la main; car ordinairement on partage ainsi le pain.
9. Pour un demi-pain, repliez le pouce d'une main avec le doigt voisin, et faites comme un demi-cercle.
10. Pour les fèves, appliquez sur la première jointure du pouce l'extrémité du doigt voisin, et faites ainsi dominer le pouce.
11. Pour le millet, faites un rond avec le doigt, parce

qu'on le remue ainsi avec la cuiller lorsqu'il est dans le pot.

12. Pour le potage fait avec des légumes, mettez un doigt sur l'autre, et tirez celui qui est dessus, comme pour couper les herbes qu'on veut cuire.

13. Pour les poissons en général, imitez avec la main le mouvement d'une queue de poisson dans l'eau.

14. Pour l'anguille, serrez les deux mains comme pour retenir une anguille qui s'échappe.

15. Pour la lamproie, représentez avec le doigt sur la mâchoire les points que la lamproie a sur les yeux.

16. Pour le saumon, outre le signe général (v. n° 15), faites encore un cercle avec le pouce et l'index, et portez-les autour de votre œil gauche, ce qui imite le grand œil du saumon.

17. Pour le brochet, aplanissez avec la main la superficie du nez; ce poisson a en effet un long groin.

18. Pour la truite, faites glisser le doigt d'un sourcil à l'autre.

19. Pour le fromage, joignez en les croisant les deux mains comme pour presser un fromage.

20. Pour les gateaux, après avoir employé les signes du pain et du fromage (nos 7, 19), courbez tous les doigts d'une main, et posez cette main ainsi concave sur la surface de l'autre, ce qui imite la forme élevée des gateaux.

21. Pour le lait, mettez votre petit doigt entre vos lèvres, comme pour désigner l'enfant qui tète.

22. Pour le miel, faites sortir un peu de langue, et portez-y le doigt comme si vous vouliez le lécher.

23. Pour le vin, courbez le doigt, ce qui imite la forme d'une coupe, et portez-le aux lèvres.

24. Pour l'eau, joignez tous les doigts, et mouvez-les de côté et d'autre.

25. Pour le vinaigre, frottez le gosier avec le doigt, parce que c'est dans le gosier que le goût se manifeste.

26. Pour les fruits, surtout pour la poire et la pomme, renfermez le pouce avec les autres doigts que vous pliez.

27. Pour les cerises, portez de plus le doigt sous un œil, ce qui imite une cerise pendant à l'arbre par la queue.

28. Pour le porreau cru, étendez le pouce et le doigt voisin joints ensemble.

29. Pour l'ail ou le raifort, étendez la main contre votre bouche tant soit peu ouverte, comme l'on fait souvent à côté de ceux qui mangent de ces légumes, à cause de l'odeur qui s'en émane.

30. Pour la moutarde, posez le pouce sur la jointure antérieure du petit doigt, car la graine de moutarde est extrêmement petite.

31. Pour une tasse, étendez trois doigts quelque peu, et tenez-les en haut un peu courbés.

32. Pour une écuelle, faites le même signe avec toute la main.

33. Pour désigner chape, prenez le bout de ce vêtement avec trois doigts, c'est-à-dire avec le petit doigt et les deux suivants.

34. Pour la couverture, étendez tous les doigts d'une main, et, dans cette position, portez-les sur votre poitrine comme pour presser la laine; de plus, retirez par en bas la main sur le bras comme pour s'en couvrir au lit.

35. Pour l'oreiller, levez la main, courbez l'extrémité des doigts, agitez-les comme pour voler (signe de volatile pour indiquer la plume), placez-les ensuite auprès de la mâchoire comme fait quelqu'un qui dort.

36. Pour le cordon, passez un doigt autour de l'autre, et portez de côté et d'autre les doigts de l'une et de l'autre main, comme pour se le mettre.

37. Pour désigner un métal quelconque, frappez un poing avec l'autre.

38. Pour le couteau, tirez la main par le milieu de la paume.

59. Pour l'étui du couteau, passez l'extrémité d'une main dans l'autre main, comme pour mettre un couteau dans son étui.

40. Pour le stylet, ayant employé le signe du métal, le pouce étendu, imitez le mouvement de quelqu'un qui écrit.

41. Pour les tablettes, croisez les deux mains, et ouvrez-les ensuite comme pour ouvrir des tablettes.

42. Pour désigner le peigne, passez trois doigts par les cheveux comme pour vous peigner.

43. Pour désigner un ange, faites le même signe que pour l'*Alleluia* (v. n° 5).

44. Pour une vierge sainte, faites glisser une main d'un sourcil à l'autre.

45. Pour un abbé, prenez avec deux doigts un des cheveux.

46. Pour un moine, saisissez les cheveux avec la main.

47. Pour le prieur, feignez avec le pouce et l'index de sonner une petite cloche (scilla).

48. Pour le gardien d'église (le sacristain), faites comme si vous agitez une cloche.

49. Pour le maître des novices, passez la main gauche sur les cheveux en glissant sur le front, ce qui indique un novice, et posez sous les yeux le doigt voisin du pouce, ce qui signifie la vue, l'inspection, le maître.

50. Pour le cellierier ou économe, feignez d'avoir une clef dans la main et de la tourner comme si elle était dans la serrure.

51. Pour le jardinier, courbez le doigt comme pour gratter la terre.

52. Pour l'aumônier, tirez la main de l'épaule gauche au côté droit, car c'est ainsi que les pauvres dont il a soin portent ordinairement leur besace.

53. Pour l'infirmier, posez la main contre la poitrine, puis ajoutez le signe de la vue (v. n° 49).

54. Pour un vieillard, passez dans les cheveux la main droite en frottant l'oreille.

55. Pour un enfant, approchez le petit doigt des lèvres.

56. Pour un compatriote ou un parent, tenez la main contre la figure, et mettez le doigt du milieu sur le nez à cause du sang qui coule par là.

57. Pour le signe de parler, tenez la main contre la bouche, et remuez-la ainsi.

58. Pour le signe de silence, posez un doigt contre la bouche fermée.

59. Pour celui d'écouter, tenez un doigt contre l'oreille.

60. Pour dire qu'on ignore, essuyez les lèvres avec le doigt.

61. Pour consentir, levez un peu la main, et mouvez-la de telle sorte que la surface extérieure soit en haut.

62. Pour le signe du bien, posez le pouce sur une mâchoire et les autres doigts sur l'autre, et faites les venir avec grâce sur le menton.

63. Pour refuser, mettez sous le pouce l'extrémité du doigt du milieu, et faites-le rebondir.

64. Pour voir, posez sous les yeux le doigt voisin du pouce.

65. Pour le signe du mal, posez çà et là les doigts sur votre visage, et imitez un oiseau qui attire quelque chose avec son ongle en le déchirant.

LES ILES SAINT-MARCOUF.

(Manche.)

Les îles Saint-Marcouf, qui semblent la digue de la rade de la Hougue, sont situées à l'entrée de la baie d'Isigny, en face de la commune de Saint-Marcouf, et à cinq quarts de lieue de la côte de la Manche. Elles sont au nombre de deux : l'île d'Aval ou de terre, et l'île d'Amont ou du large, éloignées l'une de l'autre de cinq à six cents mètres. C'est à tort, dit M. Vérusmor qui a décrit ces îles, c'est à tort que la plupart des géographes y en ajoutent une troisième, sous le nom d'île Bastin ; le rocher Bastin n'est point une

île, puisqu'il est privé de terre et recouvert par les flots à toutes les grandes marées. Ces îles sont peu productives ; l'île d'Amont, qui est la plus étendue, a moins de 700 mètres de circonférence, au moment de la pleine mer.

Le nom de Saint-Marcouf, donné à ces îlots, leur vient de l'abbé Marcouf, évêque de Bayeux, qui fonda au sixième siècle un prieuré sur le rivage voisin, en un lieu appelé alors *Nant*, nom gaulois qui signifie rivière (encore de nos jours, dans le dialecte savoyard, *nant* désigne les torrents des Alpes). Tous les ans l'abbé passait le temps du carême à l'île d'Amont.

Pendant la domination romaine, ces îlots étaient connus sous le nom de *Duolimonis*. Jadis ils étaient déserts ; les habitants de la côte y transportaient des chevaux, des bœufs et des moutons qui y paissaient durant toute la belle saison, moyennant un léger tribut que payaient leurs propriétaires. Cet état de choses existait encore en 1792. Aujourd'hui, elles n'ont d'habitants que la garnison et les employés du service ; il serait difficile qu'elles en eussent davantage, puisque les fortifications qui les défendent couvrent presque entièrement le sol.

La position de ces îles, que le gouvernement français désignait d'occuper, fixa l'attention des Anglais, qui, en juillet 1793, vinrent s'y établir et s'y fortifier. Bientôt, les rochers de Saint-Marcouf furent un poste formidable contre la France. Les communications par mer entre le Havre et Cherbourg devinrent impossibles, et les approvisionnements de ce dernier port durent se faire par terre, ce qui entraîna des frais de transport considérables. L'occupation de ces rochers porta de grands préjudices à la France ; on résolut de les reprendre. Une expédition partit à cet effet du port de la Hougue, le 6 mai 1798 ; elle était composée de quinze chaloupes canonnières, quatre bombards et trente-trois bateaux plats aux ordres d'un officier supérieur de la marine, et de trois mille hommes de débarquement, commandés par un général.

Tout promettait un succès complet à cette expédition ; mais, au lieu d'une réussite qui paraissait certaine, le manque d'ensemble dans les opérations fit éprouver un déplorable échec. L'action dura trois heures. Le commandant de l'expédition ordonna la retraite et revint à la Hougue, au moment où les Anglais cessaient leur feu, et où leur commodore se jetait dans son canot pour abandonner l'île.

Cette malheureuse expédition qui dut son revers à la mésintelligence des chefs, au défaut de concert dans l'attaque, et à la confusion des bâtiments de la division du centre, ne servit qu'à mettre les Anglais sur leurs gardes ; ils augmentèrent les fortifications des îles Saint-Marcouf et s'y maintinrent jusqu'en 1802, époque à laquelle ils les rendirent à la France en vertu d'une stipulation du traité de paix d'Amiens.

Les Anglais avaient leurs établissements dans l'île d'Aval. Ils y avaient formé une rue de 100 mètres de longueur, bordée d'une double rangée de baraques servant de magasins et de casernes aux troupes de la garnison. On voit encore aujourd'hui plusieurs de ces baraques, qui sont en bois et qu'on construisait en Angleterre. Le pavé de la rue, formé de galets, existe aussi dans presque toute sa longueur.

Dès que le gouvernement français fut en possession de ces îles, le premier consul donna ordre d'y élever des ouvrages de défense. Un fort fut bâti, en 1810, dans l'île d'Amont, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Marcouf. Il consiste en une forte tour de plus de 50 pieds de circonférence, qui est à deux batteries, dont la première est casematée. Pour compléter le système de défense de ces îlots, il faudrait, dit M. Vérusmor, qui a été bien à même d'examiner les lieux, il faudrait élever quelque redoute sur l'île d'Aval, et même sur le rocher Bastin. Il serait encore à désirer, dans l'intérêt du commerce, qu'on rétablît le petit port qui existe au couchant de l'île d'Amont ; dégradé

par les flots, il n'offre plus de garantie aux navires que la tempête force à y chercher un refuge.

S'il faut en croire la tradition, les îles Saint-Marcouf tenaient anciennement au continent, non seulement vers Saint-Vaast, mais aussi du côté de la pointe de Grand-Camp, qui en est aujourd'hui distante de quatre lieues. Il pourrait se faire, en effet, que ces îles eussent fait autrefois partie des côtes de la Manche, mais ce dut être à une époque fort reculée : l'histoire de Saint-Marcouf apprend qu'au sixième siècle ces îlots existaient déjà, et tout porte à croire qu'il en était de même au temps de la conquête de la Gaule par les armées romaines.

COLOSSE DE SÉSOSTRIS.

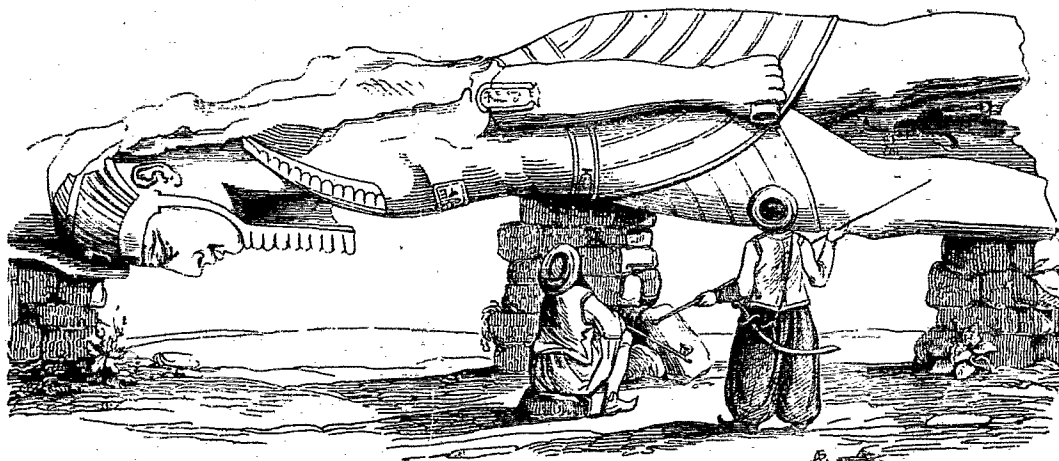
Lorsqu'on traverse le Nil en face du vieux Caire, on rase la pointe sud de l'île de Rhoda. Les Français, pendant leur domination en Egypte, avaient jeté un pont qui réunissait Rhoda au vieux Caire. Ce pont a disparu, et il n'a laissé d'autres vestiges que la place où reposait sa première arche, adossée aux anciennes maçonneries du Nilomètre. Sur l'autre rive est bâtie la ville de Gizeh, située à deux lieues environ des pyramides. Elle formait l'enceinte nord de l'ancienne Memphis, dont la nécropole et la limite sud étaient Sakara. En suivant par terre la chaussée qui longe le fleuve et qui traverse plusieurs petits hameaux entourés

de palmiers, on arrive à Bédérchein. Au-delà de ce village, on s'aperçoit bientôt qu'on foule le sol antique d'une grande cité aux blocs de granit et aux tronçons de colonnes dispersés dans la plaine. A chaque pas le pied heurte contre ces fragments qui déchirent le sol et se font encore jour au travers des sables qui ont déjà recouvert les principaux monuments de cette immense cité, et qui ne tarderont pas à faire disparaître entièrement les seuls vestiges qui la font reconnaître.

Entre Bédérchein et le village de Mit-Rahineh s'élèvent deux longues collines parallèles, formées probablement des ruines d'une vaste enceinte en briques crues semblables à celles que l'on retrouve dans beaucoup d'autres ruines. Ces briques ont 0,53 centimètres de longueur sur 0,18 de large et 0,10 d'épaisseur ; elles portent pour la plupart l'empreinte d'un cartouche hiéroglyphique. C'est dans l'intérieur de cette enceinte que l'on voit le magnifique colosse exhumé par M. Caviglia, auquel on est déjà redevable de plusieurs autres découvertes non moins importantes.

Cette statue gigantesque est un des plus beaux morceaux de l'art égyptien ; il est d'un calcaire très fin, et, quoique mêlé d'incrustations, il conserve encore ce poli que l'on trouve seulement dans les sculptures de cette époque.

La partie inférieure des jambes a été brisée ; cependant le colosse n'a pas moins, dans son état actuel, de 44^m,50 de long ; il est remarquable par ses proportions



Colosse découvert par le capitaine Caviglia, entre le village de Bédérchein et celui de Mit-Rahineh, au sud de l'ancienne Memphis.

à la fois élégantes et sévères. Le visage, préservé dans sa chute par le haut de la coiffure, est intact et d'un travail précieux. C'est la représentation souvent répétée dans les principaux temples d'Egypte du roi Sésostris, qui régnait, suivant la table chronologique d'Abydos ou ses traducteurs, 4565 ans avant l'ère chrétienne. C'est aussi, mais en grand, la ressemblance la plus fidèle du Sésostris que possède le musée de Turin. Il porte au bras, sur le devant de la poitrine et de la ceinture, un cartouche indiquant son nom.

M. Caviglia a eu la précaution de le faire retourner la face contre terre, et dans la position indiquée par la gravure, pour le préserver des mutilations que les Arabes font subir généralement à toutes les représentations de figures humaines. Il a eu soin aussi de l'étayer par une maçonnerie au milieu et aux deux extrémités.

Ce colosse, près duquel sont de grandes substructions calcaires, était, selon toute apparence, placé devant une grande porte, et devait avoir son pendant.

A peu de distance entre les palmiers, on aperçoit une cabane entourée d'une haie vive ; c'était la demeure de M. Caviglia pendant les années qu'il a employées à l'exploration de ces ruines. Elle est habitée maintenant par un

Arabe qui s'est constitué le gardien et le cicérone du monolyte ; sa présence est toujours agréable, car il se fait précéder d'une jatte de lait ou d'eau fraîche, que la chaleur du jour et la course un peu longue du trajet font trouver délicieuse. A chaque renseignement qu'on lui demande sur le compte de son ancien hôte, il répond par ces mots : « El capitan effendy kebir *chéijtâne*. » (Le capitaine est un grand savant, un *sercier*.)

A quelque distance de ce colosse, et sur le même axe, existent encore de petites colonnes du même Pharaon ; elles sont en granit rose, mais en fort mauvais état.

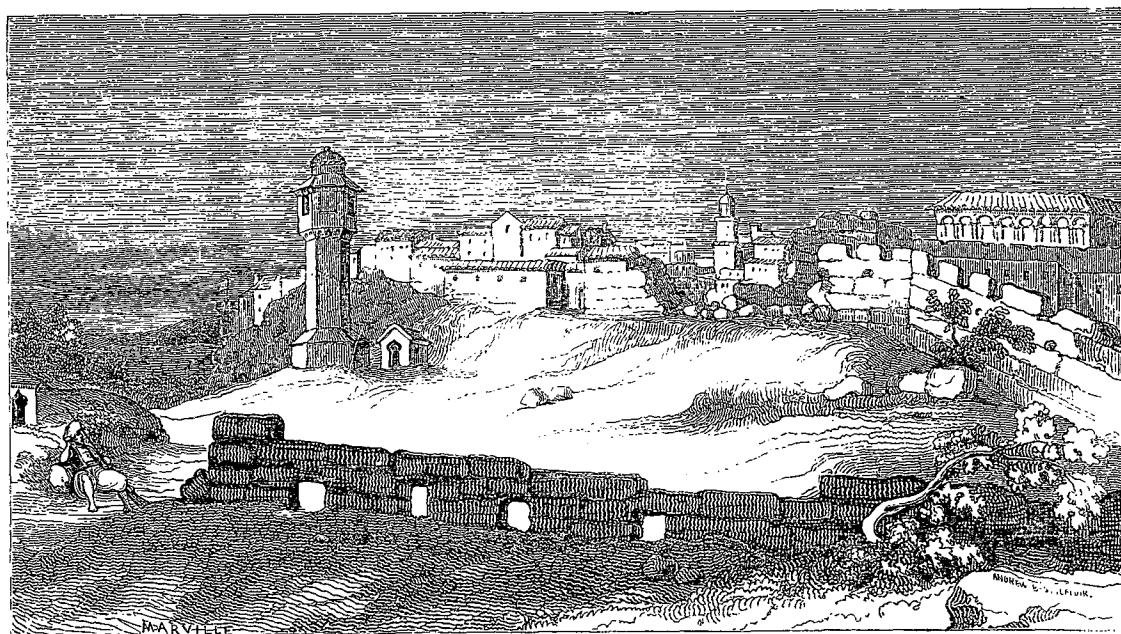
Au nord du colosse était un temple, en calcaire blanc, dédié à Vénus-Athor, par Rhamsès-le-Grand ; et hors de la grande enceinte, du côté de l'orient, sont les vestiges d'un autre temple orné de colonnes-pilastres accouplées et en granit rose, dédié à Phta et Athor (Vulcain et Vénus) les deux grandes divinités de Memphis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LES DEUX EXPÉDITIONS DE CONSTANTINE.

NOVEMBRE 1836. — OCTOBRE 1837.



(Vue de la breche de Constantine — Siège de 1837.)

Extrait du Journal d'un sous-officier du Génie.

Notre corps, depuis la conquête d'Alger, avait eu à exécuter les plus rudes travaux, à supporter les fatigues les plus pénibles. Sur l'Atlas, à Médéah, à la Tafna, pendant les expéditions de Mascara et de Tlemsen, ouvrir des routes, jeter des ponts, établir des retranchements, telle fut partout notre mission, et partout l'intrépide persévérance de nos efforts nous valut l'estime et la reconnaissance de l'armée. Le génie, sous les ordres du brave colonel Lemercier, a rivalisé, avec les autres armes, d'énergie et d'habileté en Algérie; il a surmonté des obstacles presque invincibles et frappé le moral de la population arabe par la promptitude et la vigueur de ses opérations.

Quand la première expédition contre Constantine fut résolue, notre place était marquée à l'avant-garde. Nous devions éclairer et ouvrir la route, et nous ne restâmes pas au-dessous de cette tâche difficile, qui, suspendue quelques jours, sous les murs de Constantine, par des travaux d'une autre nature, continua encore au retour.

Le 15 novembre 1836, l'armée expéditionnaire quitte Bône, et va camper le même jour à Bouharfa sur les bords d'un petit torrent et à peu de distance du marabout de Sidi Ahmar. Sur la route, nous rencontrons des restes de voie romaine, même quelques traces des postes militaires que les Romains avaient en ce pays, et où l'on trouve des moulins à huile, des auges, des mortiers et de la poterie grossière. Le 14, nous bivouaquons à Mouhelfa. Le 15, nous traversons le col de Mouara, d'où l'on aperçoit toute la plaine de Bône, le lac Fezzara et la Calle, et nous arrivons de bonne heure près des ruines de Ghelma, dont l'enceinte forme un quadrangle considérable, avec des tours carrées saillantes de distance en distance. Un camp a depuis été formé sur cet emplacement. La plupart des pierres qu'on y a trouvées portent des inscriptions latines.

Le 16, nous allons de Ghelma à Medjez-el-Ahmar, poste qui plus tard a été fortifié et qui a servi de point de départ pour la seconde expédition; nous suivons les rives de la Seybouse entre des oliviers et des tamarins qui couvrent ses bords. Le passage de cette rivière ne peut être effectué le même jour à cause de son escarpement extraordinaire,

où il nous faut pratiquer une rampe. Le 17, nous nous trouvons au pied de la montagne que les Arabes appellent *Djebel-el-Sada* (montagne du bonheur) et *Akhet-el-Achari* (montée de la dixième), et que nous nommons *Ra-el-Akba* (tête de la montée). Le 18, nous traversons l'oued (rivière) Zenati, dont le cours sinueux se trouve à peine indiqué en quelques endroits par de chétifs lauriers-roses. Sur la rive droite, nous rencontrons le marabout de Sidi Tamtam, couvert de tuiles à l'italienne. Des Arabes y tiennent une espèce de marché, où les amateurs de tabac et de beurre peuvent s'approvisionner. Le 19, nous marchons pendant toute la journée dans la vallée de l'oued Zenati, à l'origine de laquelle nous allons bivouaquer. Dans la nuit, la pluie commence à tomber avec abondance, et le manque de bois nous est d'autant plus pénible que nous sommes exposés à une humidité glaciale. Le 20, nous quittons le bivouac, avec l'espérance d'atteindre Constantine dans la même journée. Nous passons devant plusieurs douars assez considérables dont la population ne s'était pas éloignée; plusieurs scheikhs viennent même recevoir l'investiture des mains du bey Yousouf. Pendant tout le trajet depuis Bône, les laboureurs étaient souvent accourus au-devant de l'armée et nous montraient leur manière de joindre les bœufs au joug et de labourer. Ces dispositions pacifiques des Arabes paraissaient d'un bon augure pour l'issue de la campagne et nous faisaient supporter avec courage les intempéries de la saison. La grêle et la pluie qui n'avaient cessé de tomber pendant cette journée défoncèrent tellement les chemins, que l'armée ne put aller au-delà du monument dit de Constantin. Notre bivouac s'établit sur un mamelon appelé *Soma*. Pendant la nuit, le mauvais temps redouble; pas un feu n'est allumé; partout un silence morne; et la neige vient se joindre aux autres intempéries.

Le 21, nous marchons sur Constantine que nous apercevons alors distinctement. Au bas du mamelon de Soma, nous entrons dans une vallée arrosée par le Bou-Merzoug, torrent grossi par les pluies et à peine guéable, qu'il nous faut traverser ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

C'est au milieu de ces circonstances désastreuses que l'armée arrive devant Constantine sur les deux heures

de l'après-midi. La brigade d'avant-garde passe aussitôt le Rummel et va prendre position sur le mamelon de Coudiat-Ati, qui domine l'espèce de promontoire à l'extrémité duquel la ville se trouve assise sur un roc escarpé, impénétrable au boulet et à la mine. Le général en chef, à la tête d'une brigade, va occuper le plateau de Mansourah qui domine aussi Constantine. Ce plateau est séparé de la ville par le Rummel sur lequel est un pont romain qui aboutit à une des portes de la ville.

Nous étions à portée de fusil de Constantine, sans que le moindre acte d'hostilité pût nous faire supposer que les habitants eussent l'intention de résister. Les portes étaient ouvertes; des hommes sans armes se promenaient sur le pont: la population paraissait donc disposée à nous recevoir. Mais, au bout de quelques minutes, un coup de canon part de la batterie de la porte du pont (Bab-el-Kantara), et le drapeau rouge est hissé sur une autre batterie située au-dessous de la Kasbah. L'artillerie du bey Yousouf répond à ces premières hostilités commencées par des Kabailles, partisans d'Ahmed, qui forcent la population à la résistance.

A partir du 22, le temps devient affreux. La neige tombe avec violence; le froid est excessif; nous trouvons en Afrique les frimas de la Russie et les boues de la Pologne. Dans une telle extrémité, le seul parti qui nous reste est d'enlever la place de vive force, et tous nous demandons à monter à l'assaut. L'artillerie parvient à enfoncer la porte du pont. Notre corps est chargé de faire sauter la seconde, mais, exténués que nous sommes de fatigues, et privés par le mauvais temps d'une partie de notre matériel, nous sommes obligés d'ajourner l'opération au lendemain.

Le 25, l'artillerie continue à battre la ville, pendant que les Arabes viennent attaquer nos deux positions de Coudiat-Ati et de Mansourah. La nuit venue, nous prenons nos dispositions pour forcer l'entrée de la ville. Deux attaques simultanées sont ordonnées dans le but de diviser l'attention des habitants. Notre colonel Lemerrier dirige lui-même celle sur Bab-el-Kantara. Mais la garnison s'aperçoit de notre mouvement, commence aussitôt un feu bien nourri et nous met en peu de temps beaucoup de monde hors de combat. Moi-même, atteint de deux balles, je fus laissé pour mort sur la place, et quand je revins à moi, j'étais dans Constantine, non en vainqueur, mais captif et esclave, avec quelques uns de mes camarades.

Ce ne fut que bien des jours après que les récits de quelques Arabes m'apprirent l'issue de notre expédition. Je sus par eux que, dans la journée du 24, au moment même où il était plus que jamais question dans Constantine de la reddition de la ville, la retraite de notre armée avait commencé, qu'elle s'était effectuée en bon ordre, et que nos troupes, arrivées à Ghelma le 28, étaient rentrées à Bône le 4^{er} décembre. Les rivières débordées, la pluie, la neige, enfin des causes supérieures à la volonté humaine, ont seules rendu inutiles les efforts de nos soldats aussi admirables par leur résignation que par leur courage.

Ahmed fait courir le bruit que notre perte s'est élevée à 4 000 hommes (j'ai su depuis que nous avions eu 455 morts, tués ou égarés, et 504 blessés).

Notre retraite, telle qu'elle s'opéra, était d'ailleurs pour les indigènes un phénomène qu'ils contemplaient pour la première fois. Parmi eux, le parti qui est vaincu ou qui échoue dans son entreprise se disperse immédiatement, et chacun se tire d'affaire comme il l'entend. Il n'y a dans leurs mœurs nulle honte à se retirer en désordre et avec précipitation. Ignorant les ressources de notre organisation militaire et la puissance du point d'honneur qui attache nos soldats à leurs drapeaux, ils s'imaginaient que les choses allaient se passer comme elles ont lieu en pareil cas dans leurs combats nationaux. Aussi, la bonne contenance

de nos troupes et l'excellent ordre qu'elles conservaient en présence d'un ennemi acharné, furent pour eux un inépuisable sujet de surprise et d'admiration.

.....
Mes camarades et moi, nous n'avions pas dû notre salut à un sentiment d'humanité, ni, comme nous le pensions d'abord, à un adoucissement dans les mœurs féroces des Kabailles, qui comptent leurs victoires par les têtes d'ennemis tombées sous les coups de leurs yatagans. Mais des Européens, qui habitaient Constantine avant l'expédition, ayant reconnu à nos uniformes que nous appartenions les uns à l'artillerie, les autres au génie, les lieutenants d'Ahmed - Bey pensèrent qu'ils pourraient tirer parti de nous. Dans cet espoir, ils nous laissèrent la vie et adoucirent même les rigueurs de notre captivité.

Avant notre approche, Ahmed avait eu soin de faire sortir de la ville ses trésors et ses femmes; il s'en était éloigné lui-même, de peur d'y être assiégé, et avait confié la défense de la place à son premier lieutenant, Ben-Aïssa, célèbre par ses attaques infructueuses, en 1852, contre la Kasbah de Bône, et par la dévastation de cette ville.

Le retour d'Ahmed dans Constantine est signalé par de sanglantes exécutions. Dans une réunion tenue pendant le siège chez le *Scheikh el Belad* (gouverneur civil de la ville), des habitants ont eu l'imprudence de conseiller de rendre la ville, et leur avis a été sur le point de prévaloir. De ce nombre était le bouffon du bey, homme qui jouissait d'une grande influence auprès de son maître, et dont le crédit avait plus d'une fois porté ombrage au puissant Ben-Aïssa. L'occasion de se débarrasser d'un rival était trop belle pour que celui-ci la laissât échapper. Ben-Aïssa exige, comme récompense de son dévouement, la perte du malheureux bouffon, et Mir Tabet el Harles, sacrifié à la jalouse vengeance de son ennemi, est décapité par l'ordre d'Ahmed, avec deux autres habitants riches qui avaient également proposé de capituler.

Rentré dans sa capitale, Ahmed emploie tous ses soins à la mettre sur un pied respectable de défense. Il fait réparer la porte du pont, exécuter d'importantes démolitions dans l'intérieur de la ville et à la porte Bab-el-Oued, creuser des fossés devant le rempart du côté de cette porte, monter des canons, armer des batteries, fortifier les quatre portes Bab-el-Ghabia, Bab-el-Oued, Bab-el-Djedid, et Bab-el-Kantara. Son infatigable activité préside à tous les travaux, et dirige tous les préparatifs de défense.

Quant à nous, nous sommes exclusivement employés à la fabrication des armes et des munitions de guerre. Grâce à notre travail et à la régularité de notre conduite, nous jouissons de quelque liberté dans la ville, et cette liberté, que j'ai mise à profit pour étudier et bien connaître notre prison, me permet d'en donner ici une description fidèle.

.....
La ville de Constantine (*Cirta* des anciens, *Cossentina* des Arabes), capitale du Beylick de ce nom, est située au-delà du Petit-Atlas, sur l'oued Rummel. Placée entre Tunis et Bône, à 40 lieues de distance de cette dernière, et à 22 lieues du port de Stora, elle est bâtie dans une presqu'île contournée par la rivière et dominée par les hauteurs de Mansourah et de Sidi-Mécid. Au sud-est de la ville s'étend le plateau de Mansourah qui domine la ville à 500 et à 400 mètres. Au nord-est s'élève le mont Mécid, lieu de sépulture des Israélites, dominant la ville à une distance de 550 mètres. Au sud-ouest, les hauteurs découvertes de Coudiat-Ati, précédées par un mamelon de santons et couvert de tombeaux musulmans, commandent également les approches de la ville. Constantine, bâtie sur un plateau presque entièrement entouré de rochers, et qui a la forme d'un trapèze, domine des plaines étendues et d'une grande fertilité. L'oued Rummel se

rapproche de la ville à Sidi-Rachet, où il forme une cascade et coule dans un grand ravin qui règne le long des côtés sud-est et nord-est : arrivé à l'extrémité septentrionale où est bâtie la Kasbah, le Rummel forme une nouvelle cascade dite des Tortues, et quitte la ville en continuant son cours vers le nord ; ses eaux, à la pointe el-Kantara, s'engouffrent pendant quelques instants sous terre, et reparaissent ensuite pour disparaître de nouveau. On compte ainsi jusqu'à quatre pertes successives du même fleuve et elles forment des ponts naturels de 50 à 100 mètres de large.

La ville de Constantine a quatre portes : *Bab-el-Djedid* (la porte neuve), le chemin d'Alger y aboutit ; *Bab-el-Oued* (la porte de l'eau) ou *Bab-el-Kachbah* (porte du marché) conduisant vers le sud ; *Bab-el-Ghabia* (porte des arrivages) communiquant avec le Rummel ; *Bab-el-Kantara* (porte du pont) à l'angle en face du vallon compris entre le mont Mansourah et le mont Mécid. Les trois premières portes sont unies par une muraille antique, haute de trente pieds, souvent sans fossés. En avant de Bab-el-Djedid et de Bab-el-Oued, il y a, sur le sommet du contrefort qui se lie au Coudiat-Ati, un faubourg peu étendu, habité par des artisans. On y tient les marchés de certaines productions ; les autres denrées se vendent en ville. Diverses habitations, une mosquée, des fondoucks, et plus loin les vastes écuries du bey, pouvant loger de 700 à 800 chevaux, dépendent de ce faubourg. Le reste de l'enceinte est formé par des murailles peu solides et sans terrassements. Vis-à-vis de la porte el-Kantara se trouve le pont d'où elle tire son nom : large, fort élevé sur trois étages d'arches, de construction antique dans sa partie inférieure, il est jeté sur la rivière et sur cette grande coupure qui sépare la ville de la montagne.

Sur le point le plus élevé de la ville se trouve la Kasbah, édifice antique qui sert de caserne : c'est une petite citadelle défendue par quelques pièces de canon. Au-dessous sont des moulins à blé mis en mouvement par les eaux détournées du Rummel. Des jardins et des vergers occupent les deux rives du fleuve, au nord de la ville, dans le quartier appelé el-Gemma.

Constantine qui, selon les Arabes, a la forme d'un bournois déployé, dont la Kasbah représente le capuchon, a trois places publiques de peu d'étendue ; les rues sont pavées, mais étroites et tortueuses ; elles sont en pente rapide de la Kasbah au pont. Les maisons pour la plupart ont deux étages au-dessus du rez-de-chaussée ; généralement bâties en briques crues ou en pisé, les plus belles seulement sont en briques cuites et en pierres tirées des constructions romaines ; toutes ont des toitures en tuiles creuses posées sur des roseaux. Il existe dans la ville quelques monuments et le palais du bey. Ce dernier édifice a été construit par le bey Ahmed depuis la prise d'Alger par les Français. Pour le décorer, il a fait prendre dans les plus belles maisons de la ville un grand nombre de colonnes de marbre, que les propriétaires avaient fait apporter à dos de mulets de Bône ou de Tunis.

Constantine possède treize mosquées principales et un grand nombre de petites chapelles. L'eau de source y manque ; mais le Rummel, auquel on parvient par un chemin couvert, fournit l'eau aux habitants. On n'y trouve pas de boulangerie ; car dans cette ville, comme dans toute la régence, les habitants, suivant un usage immémorial qui remonte aux temps bibliques, préparent le pain comme les autres aliments, dans la maison et au moment du repas. Il existe cependant dans la ville dix-huit fours banaux ; c'est dans ces fours, dont chacun peut recevoir cent pains de deux rations, que se fait le biscuit nécessaire aux troupes du bey ; ils sont chauffés avec le bois que quelques tribus de la montagne sont tenues d'apporter comme contribution.

Les habitants de Constantine sont en général indus-

trieux ; aussi l'on compte parmi eux un grand nombre de marchands et d'artisans. L'une de leurs principales industries est la fabrication des selles, des bottes, des souliers et des guêtres à la mode arabe. Quelques forgerons fabriquent, avec le fer acheté à Tunis, des instruments aratoires, des mors de brides, des étriers, et des fers pour les chevaux et les mulets. Les armes viennent de la montagne des Beni-Aber, où on les fabrique. La poudre se fait à Constantine, près de la Kasbah ; une vingtaine d'hommes y sont employés. Ce qui fait surtout la richesse des habitants, c'est la culture de leurs terres et leur commerce avec l'intérieur de l'Afrique.

Les femmes, outre les travaux domestiques auxquels elles se livrent dans leur intérieur, filent la laine, qu'elles vendent, au marché dit *Souck-el-Azel*, aux fabricants de baïks ; elles tissent aussi des bournous même les plus estimés.

La population de Constantine se compose de Maures, de Turcs et Coulouglis, de Kabâïles, et enfin de Juifs. Les indigènes en portent le chiffre à 40 000 âmes, dont les Kabâïles forment à peu près la moitié, les Maures le quart ; le reste se compose de Turcs, de Coulouglis et de Juifs.

.....
Mai 1837. — Les préparatifs de guerre, dirigés par le bey Ahmed lui-même, continuent sans relâche. Il annonce l'intention de ne pas attendre les Français, mais de prendre l'offensive, de recommencer lui-même les hostilités, de s'emparer de Bône, et de délivrer la province tout entière de la présence des Chrétiens. Les intelligences qu'il entretient avec Constantinople paraissent l'encourager dans ces dispositions.

Juillet 1837. — Un envoyé de la Porte Ottomane vient d'arriver, apportant au bey Ahmed un firman qui lui donne l'investiture du beylick de Constantine. En même temps le bruit se répand qu'un corps considérable de troupes turques, envoyées par le grand-seigneur au secours de son vassal, et transportées par une flotte sous les ordres du capitain-pacha, doit incessamment débarquer dans le voisinage de Tunis. Des Kabâïles des environs de Bougie, appelés à la guerre sainte (*djihad*) contre les infidèles, accourent en grand nombre sous la conduite de leurs scheikhs.

Un Juif d'Alger arrive à Constantine, chargé, dit-on, par le gouverneur général, de traiter de la paix avec Ahmed. Le bey feint d'être disposé à accueillir ces ouvertures. Des négociations commencent et se continuent pendant plusieurs semaines. Ahmed les fait traîner à dessein en longueur, dans le double but d'attendre les renforts qui lui ont été promis, et de laisser arriver la saison qui, une première fois déjà, a été si fatale aux armes françaises. Toute la ville sait quelles sont ses intentions, et il ne laisse ignorer à personne qu'il ne traitera jamais avec les Français qu'après qu'ils auront évacué Bône.

Le 16, avant l'ouverture des négociations, les troupes d'Ahmed ont eu, dans les environs de Ghelma, un engagement sérieux avec la garnison de ce camp. On assure que leurs pertes se sont élevées à cinq cents hommes, tant tués que blessés.

Août 1837. — On annonce que le gouverneur général est arrivé d'Alger à Bône et qu'un nouveau corps expéditionnaire se rassemble.

Septembre 1837. — Les négociations ont été successivement rompues, renouées, puis définitivement rompues encore. Le négociateur juif a fait, durant ce mois, de fréquents voyages de l'un à l'autre camp. Le bey s'est mis en campagne à la tête d'un corps d'environ dix mille hommes, moitié cavalerie et moitié infanterie. Il a avec lui son lieutenant Ben-Aïssa et l'envoyé de la Porte Ottomane. Le but d'Ahmed est de déloger nos troupes de la position de Medjez-el-Ahmar. En effet, nous apprenons que, pendant

trois jours de suite, les 21, 22 et 23, Ahmed a attaqué ce camp avec vigueur, dirigeant lui-même les efforts de ses soldats, sa garde en avant et musique en tête. Dans ces diverses actions, les Arabes ont montré une rare valeur, bravant le feu de la mousqueterie et de l'artillerie. On se battait à une demi-portée de fusil, et des Kabailles ont été tués jusque sur les retranchements français. Cette attaque audacieuse a échoué et a coûté aux Arabes des pertes considérables. Ahmed rentre à Constantine et paraît fort démoralisé de cet échec.

30 septembre. — Le bey fait publier que le général des Chrétiens est retourné à Bône, que le choléra fait de grands ravages dans l'armée des infidèles, et qu'ils renoncent à une nouvelle expédition contre Constantine.

5 octobre. — Le bey sort de la ville avec quelques milliers de combattants, en prenant une direction opposée à celle de Bône. Il va établir son camp à trois lieues en arrière de Constantine. Son khalifa, Ben-Aïssa, prend le commandement de la place. Le bruit circule que l'armée française s'est mise en marche de Medjez-el-Ahmar le 4^{er} octobre.

6 octobre. — Ce matin, à huit heures, les têtes de colonne de l'armée expéditionnaire ont paru sous les murs de la ville. Ben-Aïssa se multiplie avec une infatigable activité pour compléter les préparatifs de guerre et opposer une résistance opiniâtre aux Chrétiens. Femmes, enfants, vieillards, tout le monde sans exception est obligé de concourir à la défense de la place. Des corps de Kabailles en protègent l'approche. Une exaltation sauvage s'est emparée de la population. On nous tient enfermés, mes malheureux compagnons et moi, dans un étroit réduit où nous sommes obligés de travailler jour et nuit à la confection des projectiles.

Du 7 au 10. — Privés de toute communication avec le dehors, le canon seul nous apprend la continuation des hostilités. Un temps affreux de pluies et de tempêtes dure sans interruption pendant ces trois jours. Que nos camarades doivent souffrir dans leurs bivouacs changés en mares boueuses et où ils ne peuvent prendre aucun repos!

Du 11. — Le feu contre la place a commencé le 9 et a duré une partie du 10. Les défenses de la ville sont détruites en partie. La canonnade se rapproche; la batterie de brèche ouvre son feu sur le front de Coudiat-Ati. Les Arabes opposent partout une vive résistance; leurs batteries tirent tant qu'elles peuvent et avec acharnement. Des fantassins embusqués sur le rempart ou dans les maisons attenantes à la muraille entretiennent un feu continu à bonne portée. En même temps, des attaques journalières ont lieu contre les deux positions de Mansourah et de Coudiat-Ati.

Du 12. — Un parlementaire est venu hier porter aux habitants de Constantine une proclamation par laquelle le gouverneur général les engage à se soumettre. Il est parti ce matin sans avoir été maltraité, mais rapportant une réponse verbale qui annonce de la part des habitants l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la place. La vérité est qu'ils la regardent comme imprenable. Leur confiance et leur sécurité augmentent encore au moment où ils apprennent que ce matin, vers huit heures et demie, le général Damrémont, se rendant à la tranchée pour examiner les travaux de la nuit, a été emporté par un boulet.

A cinq heures, un parlementaire est envoyé par le bey pour proposer de suspendre les opérations du siège et de renouer les négociations. Cette démarche de sa part a pour but de gagner du temps, dans l'espoir que la faim et le manque de munitions obligeront bientôt les Français à se retirer. La proposition est repoussée.

13 octobre 1837. — Le feu qui a duré toute la journée d'hier, continue encore toute la nuit à intervalles inégaux, de manière à empêcher l'ennemi de débayer la brèche et d'y construire un retranchement intérieur. A sept heures du matin, la cononnade cesse un instant. La première co-

lonne d'assaut, dirigée par le lieutenant-colonel Lamoricière, franchit rapidement l'espace qui la sépare de la ville, et gravit la brèche qu'elle enlève sans difficulté. Mais bientôt engagée dans un labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés et de barricades, elle éprouve la résistance la plus acharnée. La seconde colonne suit de près la première, et malgré l'explosion d'une mine qui engloutit un grand nombre d'assaillants, la marche de nos troupes dans la ville devient plus rapide. La fusillade se rapproche de nous, et nous entendons les cris : *En avant!* Nous réunissons nos efforts pour sortir de notre prison; nous parvenons à briser une première porte, puis une seconde; nous nous élançons dans la rue au cri de *Vive la France!* Les Arabes fuient en désordre; un grand nombre périt en cherchant à se précipiter du rempart dans la plaine.

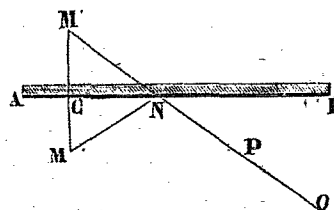
A huit heures, le drapeau tricolore flotte sur les principaux édifices de Constantine!

INSTRUMENTS D'OPTIQUE.

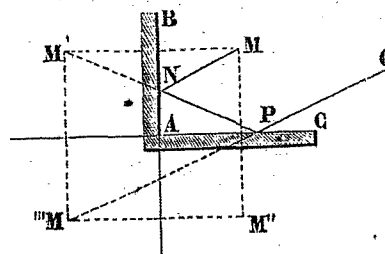
(Deuxième article, voyez p. 91.)

Le kaleïdoscope. — Tout le monde sait qu'un kaleïdoscope se compose d'un tuyau cylindrique, en carton ou en fer-blanc. A l'une des extrémités, fermée par un verre transparent, s'ajuste un autre cylindre de même diamètre, mais beaucoup plus court : celui-ci est terminé par un verre dépoli; de façon que, les deux cylindres étant bout à bout, l'espace qui reste entre ces deux verres forme une espèce de boîte. Le second bout du grand tuyau est percé d'une ouverture assez petite, par laquelle on peut voir dans l'intérieur. La boîte dont nous avons parlé contient beaucoup de petits objets, tels que des morceaux de fleurs artificielles, de la chenille de différentes couleurs, des perles, etc. Enfin, l'intérieur du grand cylindre est traversé par deux plaques de verres, noircies de manière à faire fonction de miroirs; ces deux plaques sont disposées comme un livre entr'ouvert, et occupent toute la longueur du tuyau.

Voici la théorie de cet ingénieux instrument, inventé, il y a quelques années, par un célèbre physicien anglais, le docteur Brewster.



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

On sait que si un point lumineux, le centre de la flamme d'une bougie par exemple, est placé en M, au-devant d'un miroir A B, ce point envoie des rayons lumineux dans toutes les directions. (Voyez fig. 1.)

Parmi ces rayons lumineux, ceux qui, comme M N, tombent sur la surface du miroir, sont réfléchis, de manière que l'angle B N P est égal à l'angle A N M. Il suit de là que si un observateur est placé en O, et si un obstacle

l'empêche de voir *directement* le point lumineux *M*, il lui semblera que ce point est placé en *M'*, à une distance *C M'* du miroir, précisément égale à la distance *C M*. Voilà pourquoi, lorsqu'on se regarde dans une glace, on se voit comme si l'on était placé de l'autre côté.

Supposez actuellement deux miroirs *A B*, *A C*, *perpendiculaires*. (Voy. fig. 2). N'est-il pas évident que le miroir *A B* donnera une image en *M'*, et le miroir *A C*, une image en *M''*? Mais il y a plus, c'est que l'on verra encore une image en *M'''*.

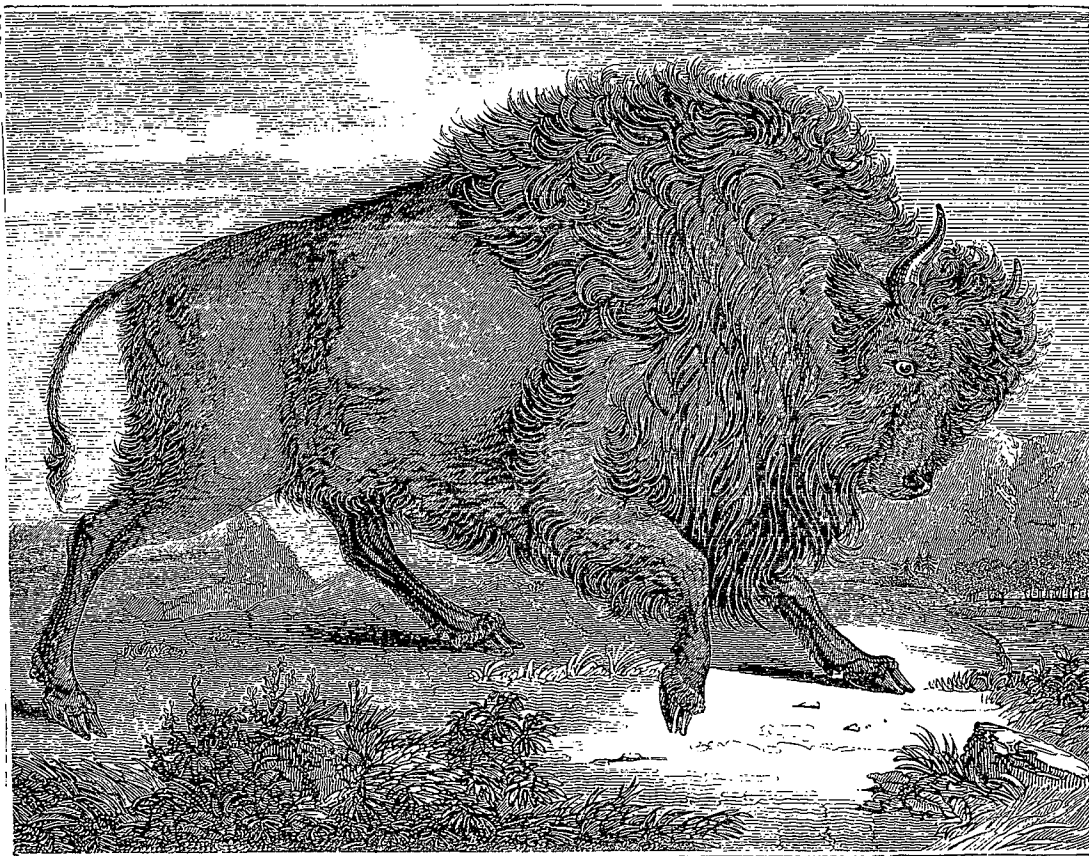
Effectivement, considérez un rayon tel que *M N* : il se réfléchit en *N*, en suivant la direction *N P*, comme s'il venait de *M'*. Mais ensuite ce rayon tombe sur le miroir *A C*; il se réfléchit une seconde fois; en sorte qu'il paraît provenir d'un point situé en *M'''*.

Si donc on regarde par l'ouverture du kaleïdoscope un objet placé dans l'intérieur de la boîte, et si les deux miroirs sont perpendiculaires, on apercevra cet objet directement, et en outre les trois images : on croira donc voir

quatre objets semblables, et placés d'une manière symétrique. Il est facile de comprendre qu'en donnant une autre inclinaison convenable aux miroirs, on pourra, au lieu de quatre impressions du même objet, en avoir cinq, six, et même autant que l'on voudra. Il est facile aussi de comprendre quelle immense variété de dessins peut offrir un kaleïdoscope : pour peu que l'on donne un petit mouvement à l'instrument, on obtient, comme par enchantement, les changements à vue les plus curieux. C'est ainsi qu'un petit appareil, qui semble n'être qu'un jouet d'enfant, est utilement employé par les dessinateurs sur cachemires et autres étoffes.

LE BISON.

En 1837, dans notre 45^e livraison, nous avons indiqué les animaux les plus curieux que possède en ce moment la Ménagerie du Jardin des Plantes; et à cette occasion nous



(Le Bison, *Bos americanus*.)

avons annoncé la perte que cet établissement a faite d'un bison né dans la Ménagerie, d'individus mâle et femelle envoyés vivants du nord de l'Amérique septentrionale par M. Milbert, voyageur naturaliste du gouvernement. Ce zélé compatriote, qui a rendu tant de services à la science, avait le plus grand désir de faire propager en France cette race utile : ses regrets sont inexprimables.

Le bison (*bos americanus*) ou buffalo des Américains, lorsqu'il est parvenu à toute sa croissance, est plus grand que le bœuf d'Europe, et sa force est plus considérable : alors il a près de dix pieds de la tête à la queue, qui se termine par un bouquet de poils; il pèse de 1 600 à 2 000 livres; la graisse d'un de ces animaux fournit 100 livres de suif; sa chair est bonne à manger. Sous le rapport de l'économie rurale, domestique et manufacturière, le bison mériterait d'être acclimaté dans notre pays. La position horizontale de

sa tête facilite son attelage à la charrue; il acquiert aisément les qualités d'un animal domestique, et par suite de bons traitements il oublie sa force prodigieuse; son éducation n'exige point les mêmes soins que ceux qu'on donne au bœuf d'Europe; tous les herbages sont également bons pour sa nourriture. La tête du bison est enveloppée d'une énorme crinière, qui donne à cet animal un aspect féroce; elle ne laisse à nu que le museau, et, du garot descendant sur les jambes de devant, elle forme des espèces de manchettes jusqu'au sabot. Le reste du corps jusqu'à la croupe n'est garni que d'une espèce de pelage plus fourni en hiver qu'en été. Sous la crinière on trouve une espèce de duvet que l'on file et tisse en étoffes à l'usage des habitants de l'intérieur des terres; les Anglais l'ont mis en œuvre, et en ont fabriqué des bas et des gants très chauds. La fourrure de ces animaux est l'objet d'un grand com-

merce; légèrement chamoisée, elle est employée comme couverture par les voyageurs, qui en garnissent leurs traîneaux.

Lorsque M. Milbert possédait encore un bison en Amérique, il le faisait baigner chaque matin dans les eaux de l'Hudson. Cet animal, attaché par une longue corde passée dans un anneau qui traversait la cloison du nez, ne pouvait s'éloigner qu'à la volonté de son conducteur; une légère secousse suffisait pour le rappeler à terre, où il prenait ses ébats en se roulant dans le sable afin de se garantir de la piqure des insectes. Rentré dans son étable, il se nourrissait de pommes de terre, et s'enfonçait ensuite dans une épaisse litière pour y ruminer à son aise. Jamais ceux qui l'approchèrent n'eurent à subir de sa part aucun acte brutal.

On trouve, dans l'estimable ouvrage de M. Milbert qui a pour titre *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson*, des renseignements très curieux sur les mœurs et les habitudes des animaux grands et petits qu'il était parvenu à domestiquer.

La mission de M. Milbert, qui avait pour but de récolter et d'expédier au Muséum des produits des trois règnes, a duré sept ans. La résidence habituelle de ce naturaliste était à New-York. De là, il faisait un très grand nombre de voyages qui s'étendaient jusqu'au Canada, aux lacs supérieurs, l'Ohio et le Mississipi. Le chiffre des objets dont M. Milbert a enrichi le Muséum pendant les sept années de sa mission s'est élevé à 7869. Dans ce nombre on a compté 145 animaux vivants, mammifères, oiseaux ou reptiles.

Qui sait tout souffrir peut tout oser.

VAUVENARGUES.

DES VOIES DE COMMUNICATION EN FRANCE.

(Deuxième article, voyez p. 19.)

DES ROUTES DE TERRE.

Il y a plusieurs sortes de voies de communication par terre : les routes royales, les routes départementales, les routes stratégiques et les chemins vicinaux.

Les routes royales servent à la circulation générale sur tout le territoire, et elles sont formées et entretenues aux frais du trésor public. — Ces routes se divisent en trois classes : la première classe comprend celles qui traversent la totalité du royaume ou qui conduisent de la capitale aux principales villes, ports ou entrepôts de commerce. Les routes de la seconde classe sont celles qui établissent une communication entre diverses parties de la France et les principales villes, ou qui conduisent de Paris à des villes considérables. Enfin, dans la troisième classe sont rangées les routes qui ont pour objet la communication entre les villes principales d'une même contrée ou de contrées voisines.

Les routes royales que la France possède sont au nombre de 203; mais en les comptant par chaque département qu'elles traversent, on en trouve 630. — L'ensemble de ces voies publiques présente un développement total de 8 628 lieues, qui se répartissent entre les départements d'une manière inégale.

Le département de Seine-et-Oise doit à sa position géographique d'avoir le plus grand nombre de routes royales; il en compte 26 dont la longueur totale est de 479 lieues et demie.

Le département de la Seine, d'où partent les principales routes, en possède 16; mais comme ce département est peu étendu, ces routes n'offrent qu'un développement de 52 lieues environ.

Le département du Pas-de-Calais est traversé par 15 routes d'une longueur totale de 470 lieues;

Celui de la Côte-d'Or a 8 routes qui ont une longueur de 162 lieues et demie;

Celui d'Ille-et-Vilaine est parcouru par 11 routes ayant un développement de 158 lieues et demie;

Celui de l'Aisne a 12 routes qui offrent ensemble une longueur de 153 lieues.

Les autres départements se divisent ensuite de la manière suivante, sous le rapport de la longueur de leurs routes royales :

12	en ont de 125 à 150 lieues;
22	de 100 à 125
52	de 75 à 100
12	de 50 à 75
2	de 25 à 50

Ces derniers sont les départements de la Seine et des Basses-Alpes; mais nous avons déjà dit que le département de la Seine se trouve dans une position particulière, à cause de son peu de superficie. Enfin, le département de Vaucluse est le seul qui compte moins de 25 lieues de route; il n'en a que 22 lieues et demie environ.

Mais les 8 628 lieues de nos routes royales ne sont pas en bon état de viabilité sur tous leurs développements, et il reste de nombreuses lacunes qui ne s'élèvent pas à moins de 986 lieues, se répartissant entre 75 départements et 153 routes. Ainsi, nous n'avons que 11 départements sur 86, et 78 routes sur 203, où la circulation ne rencontre aucune difficulté.

Les 11 départements qui n'ont pas de lacunes, sont ceux de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Meurthe, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Sarthe, de la Seine, de Seine-et-Marne, de la Vendée et des Vosges.

Les départements qui en ont le plus sont ceux de la Corse et de la Lozère.

Neuf départements ont plus de vingt-cinq lacunes et moins de quarante; ce sont les départements de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cher, du Doubs, du Finistère, des Landes, du Morbihan, du Puy-de-Dôme et des Pyrénées-Orientales.

Vingt-huit en ont moins de 25 et plus de 10.

Quinze en ont moins de 10 et plus de 5.

Treize en ont moins de 2 à 5.

Quatre n'en ont qu'une : ce sont les départements des Côtes-du-Nord, de la Manche, du Nord et de la Seine-Inférieure.

Le perfectionnement des routes royales doit donner lieu à une dépense de 152 millions, sur lesquels les Chambres ont déjà voté 84 millions à employer en sept ou huit années.

Les routes départementales servent à la communication de chaque département ou des départements entre eux; elles présentent ensemble un développement de 9 707 lieues; mais, comme les routes royales, elles ne sont pas toutes à l'état de viabilité parfaite. Les parties à réparer ou en lacunes n'ont pas moins de 3 719 lieues de longueur, et leur perfectionnement devra entraîner une dépense de 416 millions.

Les routes stratégiques ont été construites récemment dans nos départements de l'ouest, afin de s'opposer à la guerre civile qui désolait ces contrées; elles sont au nombre de 58. Bien que ces voies publiques soient de création militaire, elles ne servent pas moins à tous les usages généraux, et le développement industriel et commercial qu'elles doivent nécessairement amener ne sera pas le moindre avantage dont elles auront doté ce pays.

Les chemins vicinaux, qui sont des voies publiques à l'usage de chaque commune ou des communes entre elles, sont au nombre de 468 527, qui forment ensemble environ 492 750 lieues de développement. Les départements qui ont le plus de chemins vicinaux sont ceux de la Charente, de la Charente-Inférieure, de l'Eure, de la Gironde, du

Loiret, de la Manche, de l'Orne, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, des Deux-Sèvres et de l'Yonne. Chacun de ces départements en compte plus de 40 000 ; la Seine-Inférieure en a plus de 20 000, et l'Eure plus de 30 000.

Il a fallu bien des années et bien des révolutions pour parvenir à créer cet ensemble imposant de voies de communication ; il faudra une grande persévérance pour les amener à l'état de perfectionnement que les relations industrielles et commerciales réclament aujourd'hui.

Mort de Charondas. — Charondas, législateur de Thurium, de Catane et des pays voisins, avait défendu d'entrer en armes dans les assemblées publiques. Il revenait un jour de la campagne, et il trouva le peuple assemblé. L'agitation semblait au comble, et sans savoir ce qui la causait, Charondas s'élance au milieu de l'assemblée qu'il essaie de calmer par sa voix.

Or, Charondas avait oublié qu'armé de son épée, il ne l'avait pas quittée en se mêlant à l'assemblée. Un citoyen qui était son ennemi le remarque, il l'accuse de violer lui-même les lois qu'il a faites. Alors Charondas tire son épée, il s'en perce le sein, et par le sacrifice de sa vie sanctionne une loi qu'il a crue bonne et utile.

HISTORIENS CÉLÈBRES.

FROISSART.

Jehan Froissart était, dit-on, fils d'un peintre d'armoiries. Il naquit vers l'an 1337. Le titre suivant qui se lit au commencement de ses poésies manuscrites *, achevées en 1394, nous apprend à la fois ses qualités et le lieu de sa naissance. « A savoir est que dedans ce livre sont contenus plusieurs tretties lesquels ont été faits, dittés et ordenés par vénérable et discrète personne, sire Jehan Froissart, en ce temps threzorier et channone de Cymai et de Lille *en herbe* (chanoine en exercice de Chymay et de Lille *en herbe*, c'est-à-dire en expectative), et est de nation de la conté de Haynau et de la ville de Valenciennes. »

Froissard, bien qu'il devint prêtre et qu'il fût de bonne heure destiné à la cléricature, annonça dès son jeune âge et manifesta toute sa vie les goûts les plus prononcés pour toutes les pompes et toutes les joies mondaines. Il serait trop long d'exposer ici comment se conciliaient au moyen âge des habitudes et des principes qui nous semblent aujourd'hui aussi incompatibles. Qu'il nous suffise d'établir ce fait que Froissart nous apprend de sa propre bouche. Je n'avais encore que douze ans, dit-il, que j'étais déjà très avide

De veoir danses et carolles,
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'appartiennent à deduit (à la gaité),
Et de ma nature introduit (enclin à)
D'amer par amour tous ceaulx
Qui aiment et chiens et oiseaulx (c'est-à-dire la chasse),
Et si destoupe mes oreilles
Quand j'oi (j'entends) vin verser des bouteilles,
Car au boire prens grant plaisir ;
Aussi fais en beaux draps vestir.
En viande fresche et nouvelle
Violettes en leur saison
Et roses blanches et vermeilles
Et chambres pleines de candeilles
Jus (jeux) et danses et longues veilles
Et beaux lis pour li rafreschir
Et au couchier pour mieux dormir.
Espèces (épices), claret et rocelles (boissons de luxe).
En toutes ces choses veïr (voir)
Mon esperit se renouvelle.

* Bibl. roy., n° 7214.

Froissart n'avait que vingt ans et était à peine sorti de l'école, lorsqu'il se mit à « rimer ses poésies et à dicter les honorables emprises et nobles aventures et fais d'armes lesquelles sont advenues par les guerres de France, d'Angleterre, etc., et ce à la requeste d'un sien chier seigneur et maistre, M. Robert de Namur, seigneur de Beaufort, etc. »

Ces chroniques commencent à l'année 1326. Mais la première partie du premier livre n'est guère qu'une compilation des « vraies chroniques jadis faites par Jean-le-Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège. » Froissart ne parle comme témoin oculaire ou d'après ses propres informations qu'à partir de la bataille de Poitiers, qui eut lieu en 1356 : « Car, dit-il, devant ce j'étois moult jeune de sens et d'âge. »

Un jour, Froissart, encore adolescent, vit dans un manoir où il était admis une jeune damoiselle de haute condition qui lisait un roman de chevalerie intitulé *Cléomadès*. Ces sortes de livres, et notamment celui-ci, étaient alors en grande vogue et composaient avec quelques traités ascétiques la littérature la plus recherchée de l'époque. La jeune fille l'invita à lire avec lui ce roman. Froissart, qui lui-même possédait déjà une certaine érudition dans la littérature chevaleresque, accepta cette offre gracieuse mais imprudente : car il ne tarda pas à s'éprendre d'une ardente et malheureuse passion pour la belle lectrice. Bientôt la jeune damoiselle se maria. Froissart en ressentit une douleur profonde. Pour distraire sa mélancolie il résolut de s'éloigner de son pays natal. Il passa donc en Angleterre et se rendit à la cour d'Edouard, qui avait pour femme Philippe de Haynaut. Cette princesse était sœur de la comtesse de Namur, épouse de ce Robert que Froissart appelle son seigneur. Elle était grande amie des lettres qu'elle-même cultivait ; c'est elle qui fonda le collège d'Oxford, qui fut long-temps désigné sous le nom de collège de la reine. Madame Philippe, pour nous servir des termes de Froissart, lui fit le plus gracieux accueil. Les grands seigneurs, sur l'exemple de leur souveraine, s'empressèrent également d'offrir au chroniqueur français une généreuse hospitalité. Mais c'était en vain que, pour faire diversion à sa peine, il était venu chercher au-delà de la mer des émotions nouvelles, c'est en vain qu'au sein d'une cour étrangère, au milieu des plus hauts seigneurs, et des plus nobles dames et damoiselles, il se voyait l'objet des honneurs les plus flatteurs, des attentions les plus délicates. Le souvenir de sa dame le préoccupait toujours, et pendant long-temps rien ne put dissiper sa tristesse.

Ce fut à la reine Philippe que Froissart offrit le premier livre de ses Chroniques. La reine agréa l'hommage du livre. Elle nomma l'auteur son clerc ou chapelain et l'admit dans son hôtel. Froissart mit à profit pour l'histoire ce nouveau pèlerinage. Il fit de nombreuses excursions aux frais de la reine et des divers seigneurs de sa cour, et se rendit notamment en Ecosse où il fut très bien accueilli du roi, qui le combla d'honneurs et de présents, et le défraya libéralement pendant tout le séjour qu'il fit dans ses Etats. Dans plusieurs pièces de ses poésies il raconte lui-même d'une manière naïve et intéressante les voyages qu'il fit ainsi dans les diverses parties de la Grande-Bretagne. Il nous l'apprend particulièrement dans deux pièces singulières intitulées : le *Buisson de Jonece* (jeunesse), et le *Dit dou Lévrier*. Cette dernière n'est autre chose qu'un dialogue entre les deux animaux qui lui servaient de compagnons de route, dans le voyage qu'il fit pour visiter le roi d'Ecosse.

En 1361, il assista au départ du prince de Galles et de sa femme qui se rendaient en Aquitaine pour prendre possession de ce duché que le roi leur avait récemment abandonné. Il était encore en Angleterre en 1363, lorsque le roi Jean, fidèle à sa parole donnée, retournait en captivité dans ce royaume. En 1366, nous le revoyons à Melun-sur-

Seine, et la même année à Bordeaux, à l'époque où naquit Richard, fils du prince Noir, lequel devint roi d'Angleterre sous le nom de Richard II. Bientôt le prince de Galles partit pour la guerre d'Espagne. Avant de passer les Pyrénées il se rendit à Auch. Froissart l'accompagna dans cette ville et se disposait à le suivre dans son expédition. Mais le prince ne lui accorda pas cette faveur et le renvoya auprès de la reine sa mère. Froissart, à ce qu'il paraît, ne resta pas long-temps en Angleterre. Car, en 1368, nous le retrouvons dans les diverses cours de l'Italie, allant de seigneurie en seigneurie et de fête en fête, toujours environné de richesses et d'honneurs. C'est ainsi qu'il prit part comme témoin et comme poète aux événements importants qui se passèrent alors à Bologne, à Ferrare, à Rome et à Milan. Il assista dans cette dernière ville au mariage d'Yolande, fille de Galéas, duc de Milan, avec Lionel de Clarence, fils du roi d'Angleterre.



(Buste de Froissart, par Louis Auvray.)

Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à cette époque, la fortune de notre chroniqueur et le train qu'il menait n'avaient pas été en dégénéral. Car il ne voyageait plus, comme lors de son excursion en Ecosse, menant en lesse un lévrier et sa malle fixée à la croupière de son cheval, mais il montait une superbe *haquenée* ou coursier de grand seigneur, suivie d'un *roncin* pour porter ses bagages. En 1369, la reine d'Angleterre qui avait toujours accordé à Froissart une protection si bienveillante, mourut à Windsor. Froissart célébra dans un lai ce triste événement. Il le raconte encore d'une manière pleine de grâce naïve et de sensibilité dans la deuxième partie du premier livre de ses Chroniques. Voici la fin de ce chapitre que nous regrettons de ne pouvoir rapporter en entier.... « En après, la bonne dame fit le signe de la vraie croix sur lui (elle) et commanda le roi à Dieu, et son fils monseigneur Thomas, le moins-né (cadet) qui étoit de lez lui (à ses côtés), et puis assez tôt elle rendit son esprit, lequel je crois fermement que les saints anges du paradis ravirent et emportèrent à grand'joie dans la gloire des cieux ; car oncques en sa vie ne fit ni ne pensa chose par quoi elle le dût perdre. »

En apprenant la mort de sa bienfaitrice, Froissart, au lieu de retourner en Angleterre, vint se fixer pour quelque

temps dans son pays où il fut nommé curé de l'église collégiale de Lestines. Mais le gai chapelain ne nous apprend qu'une chose au sujet de la vie qu'il passa dans cet état ; c'est que, pendant le temps assez restreint qu'il exerça son ministère, *les taverniers de Lestines eurent bien cinq cents francs de son argent.*

Bientôt Froissart, impatient de la vie sédentaire qu'il menait dans sa cure, s'attacha à Vincelas de Luxembourg, duc de Brabant. C'était un prince libéral, preux, courtois, et grand amateur de la poésie à laquelle il s'adonnait lui-même. Il le chargea de réunir ses rondeaux, ballades, chansons et virelais. Froissart y ajouta ses propres compositions, et forma du tout un seul recueil qu'il intitula : *Melyador*. Mais Vincelas mourut en 1384, avant que cet ouvrage ne fût achevé.

Froissart, obligé encore une fois d'aller chercher fortune, fut accueilli par Guy, comte de Blois, qui le fit clerc de sa chapelle. De 1385 à 1388, il accompagna son nouveau maître tant en Flandre, France, Picardie, que dans son comté de Blaisois, et en Touraine. Mais les exploits antérieurs du comte de Blois et les événements qui eurent lieu dans les pays qu'il parcourait à la suite de ce prince ne suffisaient pas à l'avidité du chroniqueur et à la passion ardente que lui inspiraient les guerres et les prouesses chevaleresques. « Considéray en moi-mesme, nous dit-il, que nulle espérance n'estoit que aucuns faits d'armes se fissent es parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y estoit et grandement m'ennuyoit d'estre oiseux. Et entre mentes que (or comme) j'avois, Dieu merci, sens, mémoire, engin (esprit) clair et aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrois estre informé touchants à ma principale matière ; âge, corps et membres pour souffrir peine ; me avisai que je ne voulois me séjourner de non poursuivre ma matière : et pour savoir la vérité des lointaines besognes sans que j'envoyasse aucune autre personne au lieu de moy, pris voie et achoison (occasion) raisonnable d'aller devers haut prince et redouté seigneur messire Gaston, comte de Foix et de Berne (Béarn). Et bien savois que se je pouvois avoir la grâce de venir en son hostel, je ne pourrois mieux au monde écheoir pour estre informé justement de toutes nouvelles. Et tant travaillai (voyageai) et chevauchai en quérant de tous côtés nouvelles, que par la grâce de Dieu, sans péril et sans dommage je vins en son châtél à Ortais, en l'an de grâce 1388. »

Froissart ne pouvait en effet *mieux écheoir* qu'à la cour de Gaston. Ce prince s'était fait surnommer Phébus, tant à cause de sa beauté que de ses connaissances littéraires. Froissart nous le peint comme un seigneur accompli. « Oncques ne vey nul, dit-il, qui fust de si beaux membres, de si belles formes ne de si belle taille et de visage, bel, sanguin et riant ; les yeux vers et amoureux (c'est-à-dire brillants et animés) là où lui plaisoit son regard jeter... Brièvement tout considéré et avisé, avant que je vinsse à sa court, j'avoie esté en moult de courts de roys, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames, mais je ne fu onc en nulle qui mieulx me pleust ne qui fussent sur le fait d'armes rejouis plus que celui comte de Foix estoit. Tout honneur estoit là dedans trouvé. Toute nouvelle de quelque pays ne de quelque royaume que ce fust là dedans on y apprenoit. Car de tout pays pour la vaillance du seigneur, elles y venoient. »

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1838.—PEINTURE.



(Salon de 1838 — Mort de Gaston, fils du comte de Foix, par M. Jacquand.)

SUITE DE LA VIE DE FROISSART.

SON RÉCIT DE LA MORT DE GASTON DE FOIX.

Froissart recueillit donc à la cour de Gaston-Phébus une ample moisson de renseignements dont il enrichit ses Chroniques. C'est là qu'il apprit, entre autres histoires merveilleuses ou intéressantes, la mort de Gaston l'Ange, fils de Gaston-Phébus. Dans le huitième chapitre de son troisième volume, Froissart raconte cet épisode dramatique dont la péripétie a fourni à l'un de nos peintres les plus gracieux, M. Jacquand, le sujet d'un tableau exposé au Salon de 1838, et que nous reproduisons aujourd'hui. Il nous a semblé doublement opportun de rapprocher de cette peinture le récit pittoresque de notre vieux conteur.

Le comte de Foix, dit Froissart, avait épousé la sœur de Charles de Navarre. Une dissension funeste ne tarda pas à s'élever entre les deux époux au sujet d'une somme de 50 000 francs, dont le roi de Navarre s'était porté caution pour le sire d'Albret que le comte Phébus tenait en captivité. Gaston, se méfiant de son beau-frère, ne voulait pas laisser partir son prisonnier avant que la somme ne lui fût payée. Toutefois, cédant à la fin aux instances de sa femme, il le délivra sur la parole de Charles. La comtesse qui se faisait fort d'obtenir elle-même le paiement de la somme promise, se rendit à cet effet à la cour de son frère. Mais ce dernier refusa de satisfaire à ses engagements. Alors la comtesse redoutant la violence de son mari, resta auprès du roi de Navarre.

Mais la félonie de ce prince déloyal ne se borna pas à ce déni de sa parole.

Sur ces entrefaites le jeune Gaston, fils du comte de Foix, prit fantaisie d'aller en Navarre, voir sa mère et son oncle, ce que son père lui accorda... « Quand il fut venu à Navarre, on lui fit très bonne chère et se tint avec sa mère un peu d'espace, puis prit congé. Et le roy lui donna de beaux dons et à ses gens aussi: le dernier don qu'il luy

donna ce fut la mort, et vous diray comment. Quand ce vint sur le point que l'enfant dut partir, le roy le tira à part dans sa chambre et luy donna une bourse pleine de poudre, telle qu'il n'était créature vivante qui se de la poudre attouchoit ou mangeoit, tantost ne lui fallust mourir sans nul remède. « Gaston, dit le roy, beau neveu, vous voyez » comme le comte de Foix a, à son tort, en grand'haine » votre mère, ma sœur, dont il me desplaît fort et aussi » doit-il faire à vous. Toutefois pour ces choses reformer » et que votre mère soit bien de votre père, quand il » viendra à point, vous prendrez un petit de ceste poudre » et en mettrez sur la viande de vostre père, — et gardez » bien que nul ne vous voye! — Et si tost comme il en aura » mangé il n'entendra jamais à autre chose fors qu'à revoir » sa femme et s'entr'aimeroient à tousjours mais si fort que » jamais ne voudront départir l'un d'avec l'autre. »

« L'enfant qui tenoit à vérité tout ce que son oncle luy disoit respondit et dit : Volontiers. Sur ce point il se partit de Pampelune et revint à Ortais. Le comte de Foix lui fit bonne chère et luy demanda des nouvelles de Navarre, et quels dons ne quels joyaux on lui avoit donné. Et il dit : De beaux; et tous les montra, exceptée la bourse où estoit la poudre. Or, estoit-il d'ordonnance, en l'hostel de Foix, que moult souvent Gaston et Yvain son frère bastard, gisoient (couchaient) ensemble en une chambre, et se vestoient de cottes et d'habits ensemble, car ils estoient presque d'une taille et d'un aage. Et alla la cotte de Gaston sur le lit; et Yvain sentit la poudre en sa bourse, et demanda à Gaston : Quelle chose est cecy? De ceste parolle Gaston n'eut point de joie et lui dit : Rendez-moi ma cotte, Yvain, vous n'en avez que faire. Yvain luy getta sa cotte. Gaston la vëstit et fut plus pensif tout ce jour que jamais.

» Si avint dedans trois jours après (comme Dieu voulut sauver et garder le comte) que Gaston se courrouça à son frère pour le jeu de paume, et luy donna une jouée (souf-

flet). L'enfant s'en courrouça et s'enfclonna et entra tout plorant en la chambre de son père. Quand le comte le vit plorer si dit à Yvain : Que vous faut-il ? En nom Dieu, dit-il, monseigneur, Gaston m'a battu, mais il y a autant ou plus à battre en luy qu'en moi ; et il lui raconta le fait de la bourse. — Ho ! dit le comte, tay-toi et garde toi bien que tu ne te découvres à homme du monde de ce que tu m'as dit. Le comte de Foix entra lors en imagination et se couvrit jusques à l'heure du dîner, et se leva et assit, comme de coutume, à table en la salle. Gaston, son fils, avoit d'usage qu'il le servoit de tous ses mets et faisoit essay de toutes ses viandes. Si tost qu'il eut assis devant le comte son premier mets et fait ce qu'il devait faire, le comte gette ses yeux et voit les pendants de la bourse au gippon* de son fils. Le sang luy mua et dit : Gaston, vien avant ; je veuil parler à toy en l'oreille ! L'enfant s'avança sur la table. Lors le comte ouvrit son sein et développa son gippon et prit son coutel et coupa sa bourse. L'enfant qui fut tout surpris et chahy ne sonna mot mais devint tout blanc de peur, car il se sentoit forfait (trahi). Le comte de Foix ouvrit la bourse et prit la poudre et en mit sur un taillouer (boucon) de pain et appela un chien et luy en donna à manger. Si tost que le chien eut mangé le premier morceau, il tourna les yeux en sa teste et mourut. Quand le comte eu veit la manière, si fut bien courroucé ; et se leva de table et prit son coutel et le voulut lancer après son fils ; mais les chevaliers saillirent au devant de luy et l'en empêchèrent... Si pourpensa le comte, et dit qu'il tiendrait son fils en prison deux ou trois mois et puis l'envoyeroit en quelque volage deux ou trois ans, tant qu'il auroit oublié son malalent (irritation) et que l'enfant seroit en meilleure et plus vive cognoissance. Adonc demoura Gaston prisonnier à Ortais... Si vous dirai comment il mourut. Le comte faisoit tenir son fils en une chambre sans nulle garde avec luy qui le conseillast ne confortast. Et fust toujours l'enfant en ses draps ainsi comme il y entra, et ce le mélancolia et argua (assombrist) grandement... Le jour de son trespas, ceux qui le servoient de manger, luy apportèrent de la viande et luy dirent : Gaston, vey de la viande pour vous. Gaston n'en fit compte et dit : Mettez-la là. Celuy qui servoit de ce que je vous di regarde et voit dans la prison toutes les viandes que les jours passez il avoit apportées. Adonc referma-il la chambre et vint au comte et luy dit : Monseigneur, pour Dieu, prenez garde dessus votre fils, car il s'affame là en la prison et croy qu'il ne mangera oncques puis qu'il y entra ; car j'ai vu tout tant que je luy ay apporté tourné d'un costé. De ceste parolle le comte s'enfclonna, et sans mot dire il se départit de sa chambre et s'en vint vers la prison de son fils, et tenoit à la male heure un petit coutelet dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint à son dit fils et tenoit la lumelle (lame) de son coutel par la pointe et si près de la pointe qu'il n'en avoit pas hors de ses doigts l'espesseur d'un gros tournois. Par mal talent en boutant ce tant de point en la gorge de son fils, il l'asséna en je ne sais quelle veine et luy dit : Ah ! traistre, pourquoy ne manges-tu ? Et tantost s'en partit le comte ; et, sans plus rien dire ne faire, il rentra en sa chambre. L'enfant fut sang-mué et effrayé de la venue de son père avec ce qu'il estoit foible de jeusner et qu'il veit et sentit la pointe du coustel qui l'atoucha à la gorge, car (tant petit que ce fust) ce fut une veine. Si se tourna d'autre part et là mourut. Et à peine estoit rentré le comte en sa chambre quand nouvelles luy vindrent de celuy qui administroit l'enfant qui luy dit : Monseigneur, Gaston est mort ! » Cela ressembloit fort à un assassinat.

Après un long séjour à Orthez, Froissart songea à retour-

* Le gippon était une espèce de gilet qui se liait par des aiguillettes avec les chausses

ner dans son pays natal. Mais Gaston le retint en lui promettant de le faire voyager bientôt « en bonne compagnie. » En effet, la comtesse de Boulogne, parente du comte, ayant été accordée en mariage au duc de Berry, la fiancée fut conduite en grande pompe d'Orthez à Morlas, où l'attendait la suite de son futur mari. Froissart prit congé de son hôte qui lui fit présent de 80 florins. Il accompagna la comtesse jusqu'à Riom où elle se maria ; composa une pastourelle pour le lendemain des noces ; puis, *retournant en France*, il se rendit à Paris.

En moins de deux ans nous le voyons ensuite parcourir successivement le Cambrais, le Hainaut, la Hollande, la Picardie. Nous le retrouvons tour à tour au fond du Languedoc, à Paris, à Valenciennes, à Bruges, à l'Ecluse, toujours *travaillant et chevauchant* pour recueillir des documents et augmenter ses Chroniques, et toujours fêté des seigneurs qu'il visitait. En 1388, il reçoit du comte de Blois et du sire de Coucy des communications précieuses sur les négociations du roi de France et sur les relations avec le roi d'Angleterre. Il assiste à Paris à l'entrée d'Isabeau de Bavière, dont il nous retrace dans ses Chroniques un tableau détaillé et amusant. Il décrit comme un témoin oculaire l'entrevue de Charles VI et du Pape à Avignon, qui eut lieu en 1389. La même année, il nous montre le roi de France recevant à Toulouse l'hommage du comte de Foix. Comme on le voit, la vie aventureuse et vagabonde de l'historien, continuellement épris d'expéditions lointaines, sans cesse avide de beaux faits d'armes et de prouesses guerrières, en faisait pour ainsi dire une espèce à part de chevalier errant. Compagnon inséparable de la chevalerie militante, ce chevalier pacifique en partageait jusqu'à un certain degré les sentiments, les émotions et les fatigues, mais sans pouvoir aspirer à sa gloire ni à son indépendance. Car bien loin de là, il n'était jamais, ainsi que nous l'avons vu, qu'un domestique de tel ou tel seigneur, racontant, comme un scribe à la tâche, les exploits de son maître, moyennant salaire. Aussi, ne demandez pas à l'historien de cette époque un jugement élevé, ni même impartial des événements qu'il raconte. C'est ainsi que Froissart nous décrit successivement avec un enthousiasme égal et intarissable, les exploits du roi d'Angleterre à l'encontre de la France, puis ceux des seigneurs de France à l'encontre de l'Angleterre, sans s'inquiéter un seul instant de la justice de leur cause. Ce qui lui importe dans les faits ce n'est pas leur moralité, mais leurs détails et surtout leur éclat. Quant à la vérité, Froissart l'a vivement à cœur toutes les fois qu'il peut la divulguer... sans se compromettre. Le fait suivant nous en fournit la preuve. De retour à Valenciennes, notre historiographe voulut reprendre le cours de ses récits et continuer d'écrire ses Chroniques. Mais, au moment de se mettre à l'œuvre, il réfléchit qu'il n'avait appris ce qui s'était passé dans les guerres entre les rois de Castille et de Portugal, que par les révélations de certains seigneurs castillans qu'il avait rencontrés à la cour de Gaston-Phébus. Froissart se fit scrupule d'écrire l'histoire de ces guerres mémorables sans avoir entendu des témoins des deux nations. Espérant donc trouver à Bruges un chevalier portugais qui se fût illustré dans ces guerres, il n'hésita pas à se rendre dans cette ville. Arrivé à Bruges, il apprend qu'un chevalier portugais, nommé Jean Portelet, fameux par ses exploits récents, était en ce moment à Middelbourg en Zélande. Aussitôt Froissart s'embarque à l'Ecluse et vient descendre à Middelbourg. Là, il rencontre en effet le chevalier, qui le reçoit libéralement, et lui raconte tous les événements importants qui s'étaient passés en Portugal et en Espagne, depuis la mort du roi Ferrand jusqu'à son propre départ. Entièrement satisfait, il revient à Valenciennes, et compose alors le troisième volume de sa Chronique.

Froissart qui avait été nommé chanoine de Chimay par l'entremise de l'un de ses protecteurs, avait également

obtenu du pape Clément VII l'expectative d'un canonicat au chapitre de Lille. Telle est l'explication de cette singulière expression qu'il emploie dans le titre de ses poésies (voyez ci-dessus, p. 149), où il se qualifie de chanoine de Lille *en herbe*. Clément VII étant mort en 1594, il dut renoncer à cette espérance et se contenter désormais de son autre canonicat.

En 1595, il retourne en Angleterre muni de lettres de recommandation pour le roi et ses oncles. Richard II, qui occupait alors le trône, l'accueillit de la manière la plus affable, et lui dit que : « puisqu'il avoit esté de l'hostel de » monsieur son ayeul le roi Edouard, et de madame son » ayeule la roine Philippe, il estoit de l'hostel d'Angle- » terre. »

Le roi Richard venait d'assembler à Elten les prélats et les barons d'Angleterre, pour délibérer sur son mariage avec Isabelle de France et sur le refus qu'opposaient les habitants de la Guyenne à la donation de ce duché que le roi venait de faire au duc d'York. Froissart s'y rendit aussi. Un conseiller du roi, nommé Richard de Servy, « qui estoit de son estroit conseil, » lui transmitt les délibérations les plus secrètes au fur et à mesure qu'elles étaient arrêtées dans l'assemblée. Enfin, après un séjour de trois mois, pendant lequel il amassa de nouveaux matériaux, Froissart quitta la cour. Avant son départ, le roi lui fit don d'un hanap d'argent doré contenant cent nobles, somme qui équivalait à peu près, selon M. de la Curne Sainte-Palaye, à 4 600 francs de notre monnaie actuelle.

De retour à Valenciennes, il écrivit le quatrième volume de ses Chroniques. Les derniers événements qu'il raconte se rapportent à l'année 1400, et tout porte à croire que Froissart ne survécut pas long-temps à cette époque. Il fut enseveli dans son église de Chimay, au diocèse de Liège, où il vint vraisemblablement terminer sa carrière.

Fête de la capture des hommes, en Perse. — Les femmes des anciens Perses vivaient, comme toutes celles de l'Orient, dans un état assez voisin de l'esclavage, et dans une dépendance absolue de leurs pères ou de leurs époux. Mais si les Romains avaient les saturnales, pendant lesquelles les esclaves jouissaient d'une liberté poussée jusqu'à la licence, les femmes persanes étaient aussi maîtresses absolues une fois l'an, pendant un espace de vingt-quatre heures.

La nation célébrait une fête solennelle appelée *Merd-guiran*, (c'est-à-dire la capture des hommes); c'était le grand jour des femmes. Il leur était permis de demander ce qu'elles voulaient à leurs maris, qui étaient tenus de leur complaire. En ce jour les filles avaient aussi la liberté d'exposer leur inclination sur le choix d'un époux; faculté qui leur était refusée le reste de l'année.

DES ARBRES

CONSIDÉRÉS COMME MONUMENTS HISTORIQUES.

Un grand nombre de pierres celtiques désignaient particulièrement dans le moyen âge des lieux propres à rendre la justice. Les arbres eurent aussi cette honorable destination; plus d'une fois l'histoire l'atteste. Chacun a présent à la mémoire ce que Joinville dit en parlant de saint Louis à Vincennes : « Après qu'il avoit oui la messe en été, il » alloit s'esbattre au pied d'un chêne, et nous faisoit asseoir » tout auprès lui, et tous ceux qui avoient affaire à lui ve- » noient à lui parler sans que aucun huissier ne autre leur » donnast empêchement. »

Au rapport du même historien, on voyait dans le jardin du roi au Palais de Justice à Paris, entre deux grandes *cérises*, un grand gazon où maintes fois le roi saint Louis siégea sur des tapis, et avec lui Joinville, Pierre Desfon-

taines, Etienne Boislève, et autres prud'hommes des vieux temps.

Joinville rapporte encore que Louis IX alla s'asseoir sous une grande *cérise* dans son jardin du Palais de Justice à Paris, pour entendre les différends du roi de Navarre et du duc de Bretagne.

M. Michelet, dans ses *Origines du droit français*, confirme ces faits et cite des exemples : « Le jugement, dit-il, a souvent lieu sous les arbres : — aux trois chênes, aux cinq chênes. — Ce sont, plus souvent encore, des tilleuls; Ainsi : le lieu des sept tilleuls, — en France, la seigneurie des sept chênes; — aujourd'hui encore on voit dans la Hesse un tilleul planté sur une colline où se rassemblent les paysans; la colline est entourée parfois d'une muraille, et des degrés y conduisent. »

« Jugement du sapin sur la grande route impériale (année 1524); — sous le bouleau (année 1189); — sous le noyer; sous le sureau; — devant l'aubépine; sous le ciel bleu; — tribunal de l'aubépine; — le siège des livres, sous le poirier (année 1445); — sur la hauteur, au lieu appelé le hêtre de fer, où un franc-juge doit siéger (année 1490). — *Grim.* »

« Il y avait des jugements sous l'orme, par exemple, dans un village du bailliage de Remiremont. »

Les arbres servaient aussi à fixer le lieu des rassemblements, et devenaient le point de départ pour de grandes entreprises militaires; tel était le fameux ormeau de Gisors. Pendant long-temps ceux qui avaient à traiter d'affaires importantes ou de transactions, se donnèrent rendez-vous auprès de ce tronc revêtu de fer. Cet emplacement est encore connu aujourd'hui sous le nom de *l'ormeteau ferré*; on lui a donné aussi le nom de *Champ sacré*. La *Philippide* de Le Breton contient une description de cet arbre fameux, et de la bataille dont il fut le prétexte.

On jurait au pied de ces arbres foi et hommage; on y faisait des traités ou autres transactions; on y prêtait des serments de fraternité et d'assistance que la mort seule pouvait rompre. Il y avait dans les Vosges un chêne magnifique, qui, dans les quatre siècles derniers, retint le nom de *chêne des partisans*, parce que les Vosgiens qui, à Neufchâteau, voulaient défendre leur pays, s'y donnèrent rendez-vous en 1437. Ce chêne existait encore en 1820; il avait dix-sept pieds de diamètre, et cet arbre si touffu était si démesurément gros que cinquante grenadiers pouvaient à peine l'embrasser.

Ordinairement les fameux pas d'armes et les joutes de la féodalité n'avaient pas d'autre théâtre; aussi ornait-on de trophées ces vieux rameaux, et les décorait-on de chaînes, de colliers, de bracelets d'or et autres objets précieux, sans que personne osât y porter une main profane ou infidèle. Quelquefois ces arbres étaient l'organe du destin; car le moyen âge eut aussi des oracles de Dodone.

« Il y avait, dit Richer, sur les bords de la Loire un grand chêne où les plaideurs allaient s'asseoir par un grand vent et en présence de témoins; celui au côté duquel tombait la première feuille aux oracles gagnait tout bonnement son procès. Dans la saison où l'arbre était dépouillé, les plaideurs apportaient sur une éminence, près de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément, puis s'éloignaient à certaine distance : celui dont les corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause, au dire des témoins. (Voyage de Nantes à Paimbœuf, p. 58.) »

C'était encore au pied de ces chênes, ou d'autres arbres renommés, tel que l'Orme Saint-Gervais à Paris, que l'on venait payer de certaines rentes, des redevances et tenances.

De tout temps, et chez presque tous les peuples de la terre, les arbres ont été l'objet d'une sorte de culte. L'idolâtrie les avait adorés comme des divinités. Une religion plus éclairée leur a confié seulement de saintes images. Des pontifes, en mettant leurs soins à faire perdre à ces arbres

une vénération superstitieuse, ont vu avec satisfaction s'élever sous ces paisibles ombrages les signes de la foi ; témoin ce *chêne-chapelle* qui se trouve dans le cimetière du village d'Allouville, à une lieue d'Yvetot, dont la description a été faite, en 1822, par M. Marquis, correspondant de la Société des antiquaires de France, et qu'a fait connaître le *Magasin pittoresque*, 1835, p. 272.

César osa beaucoup en frappant de sa hache profane les arbres de la forêt sacrée ; le premier il avait sapé les fondements de la religion des druides, et montré qu'on pouvait impunément braver la puissance de Thor et d'Esus.

L'influence des druides sur les Gaulois était en effet redoutable aux Romains. Ces peuples les croyaient les représentants et les oracles des dieux : leurs ordres étaient



(Le chêne d'Owen Glendower, à Shelton.)

regardés comme la manifestation de la volonté d'intelligences supérieures. A leurs voix les Gaulois prenaient les armes pour défendre leur pays. Aussi voit-on les premiers empereurs proscrire avant tout le culte druidique, pour suivre et faire livrer au feu les druides.

Les Romains commencèrent donc la destruction des belles forêts de nos ancêtres. Les progrès de la civilisation, de l'agriculture, resserrèrent leurs limites ; mais pourtant long-temps encore une grande partie fut religieusement conservée. Sous leur ombrage se célébrait la fête du village, se tenait la foire où arrivaient les marchands des pays d'alentour.

A chaque arbre, surtout dans les forêts de l'Etat, se rattachait un souvenir. Les conserver, les respecter, était une sorte de devoir. Mais à ce culte presque religieux dont ils étaient l'objet a succédé une grande indifférence. L'Angleterre a plus de respect pour ces vieux témoins qui marquent les grands événements historiques, ou rappellent le

passage d'hommes illustres. Nous avons déjà donné la gravure de l'arbre de Pope (1855, liv. 40). Le chêne d'Owen Glendower n'est pas moins révérend. Une tradition rapporte que ce descendant des anciens souverains du pays de Galles, monta sur cet arbre pendant la bataille qu'il livra avec Henry Percy, le 20 juillet 1405, à Henri IV d'Angleterre.

Un des arbres historiques les plus célèbres en Espagne est celui de Guernica, dans la Biscaye. L'assemblée générale du gouvernement de cette province se réunissait tous les deux ans sous ce chêne pour voter. C'est aussi là que se faisait la vérification de l'élection et que se tenait la première séance. C'est encore là que siégeaient les juges qui avaient à poursuivre pour cause de félonie. En 1476, Ferdinand et Isabelle jurèrent sous son feuillage le maintien des lois biscayennes : *los fueros*.

VASES CÉLÈBRES.

(Voyez 1835, p. 372.)

LA COUPE DE PTOLÉMÉE.

Le vase nommé *coupe de Ptolémée*, vase de *Mithridate*, vase de *Saint-Denis*, est un canthare * fait entièrement d'un seul morceau de sardonx orientale (pierre de la même pâte que l'agate, mais composée de plusieurs couches). C'est certainement le plus remarquable monument de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous. La beauté de la matière, la rareté d'aussi admirables morceaux d'agate orientale, l'intérêt des sujets qui sont sculptés alentour, recommandent à l'attention ce vase comme l'un des plus précieux ornements du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, où il est conservé aujourd'hui.

Ce vase fut donné à l'abbaye de Saint-Denis par Charles III, dit le Simple, du moins c'est ce qu'apprenait l'in-

scription du pied qu'on y avait adapté pour lui donner la forme d'un calice. Ce pied en or était chargé de grosses perles, de saphirs, d'émeraudes et de rubis, disposés selon le style de l'époque carlovingienne. L'inscription suivante était gravée profondément sur l'or; chaque lettre était remplie d'émail, de couleur d'acier bruni :

HOC VAS CHRISTE TIBI MENTE DICAVIT
TERTIVS IN FRANCO REGMINE KARLVS.

O Christ, Karl, troisième de ce nom sur le trône des Francs, t'a consacré ce vase.

Bien que Charles-le-Chauve et Charles-le-Gros soient quelquefois appelés Charles III, il est plus probable que c'est Charles-le-Simple, troisième roi de France de ce nom, qui fit ce présent à l'abbaye de Saint-Denis. Ce vase resta dans le riche trésor de l'abbaye de Saint-Denis jusqu'à la révolution. Comme l'indique l'inscription, on ne lui



* Canthare de sardonx orientale, appelé la coupe de Ptolémée. -- Moitié de la grandeur réelle.)

croyait pas une origine profane; aussi lui avait-on donné une destination solennelle. Les reines de France y buvaient l'ablution, après la communion, lors de leur couronnement, cérémonie qui se faisait toujours dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis.

En 1790, il fut déposé au Cabinet des médailles. Le 16 février 1804, il fut volé ainsi que d'autres objets précieux, tels que le grand camée de la Sainte-Chapelle, le calice de l'abbé Suger, etc. Les voleurs ayant été arrêtés en Hollande, le grand camée et la coupe de Ptolémée furent restitués au Cabinet des médailles; mais la monture du camée et le pied du vase avaient disparu. On peut cependant se faire une idée de ce pied en consultant les anciens ouvrages où il a été reproduit avant sa destruction. Dom Felicien dans son Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, dom Montfaucon dans son Antiquité expliquée, enfin Jean Tristan, écuyer, sieur de Saint-Amant et du Puy-d'Amour, dans ses Commentaires historiques, donnent la figure du vase de la grandeur réelle. Ce dernier consacre quarante-cinq pages in-folio à la description et à l'explication de cette rareté.

Les sujets en relief qui ornent les deux faces du canthare sont empruntés au culte de Bacchus; c'est pour cela qu'il fut attribué anciennement à Ptolémée, surnommé *Dionysios* (en grec *Bacchus*); quant à son nom de vase

de Mithridate, il le doit à la célébrité qu'avait chez les anciens la superbe collection de vases précieux et de camées de ce roi, collection que le grand Pompée consacra dans le Capitole.

Sur la face dont nous donnons le dessin, on remarque au milieu un trapézophore (sorte de crédences, de buffets, à quatre pieds, sur lesquels les anciens plaçaient des vases). On ne voit que deux des pieds; ils sont formés par des sphinx; sur le trapézophore sont placés deux *pyxis*, boîtes à couvercles, dont l'une est ornée d'une guirlande de fleurs; puis deux canthares de la forme même de celui que nous décrivons; l'un d'eux est renversé; un autre vase, et un vase de forme haute, appelé par les Romains *præfericulum*, et enfin une statuette ou gaine. A droite, au pied du trapézophore, une grande ciste entr'ouverte d'où sort le serpent bachique. La ciste d'où sort un serpent est une allégorie des mystères de Bacchus et de Cérès, fort répandue dans l'antiquité. On la trouve sur un grand nombre de monuments. Une sorte particulière de monnaies des villes de Pergame, de Sardes, d'Ephèse, etc., a reçu le nom de monnaies cistophores, à cause de cette allégorie qu'elles portent au revers. Près de la ciste est une panthère, animal consacré à Bacchus, qui boit le vin resté au fond d'une coupe renversée. Les anciens prétendaient que cet animal aimait passionnément cette liqueur, et que les chasseurs, pour les prendre, plaçaient à leur portée un vase rempli de vin, dont elles ne manquaient pas de venir s'enivrer. Bacchus, qui avait été nourri par

* Nom donné à une forme particulière des coupes à deux anses.

des panthères, n'excitait pas celles qui traînaient son char au moyen du fouet; il leur versait du vin sur le corps. A gauche est un chevreau accroupi; au milieu, sur le sol, un vase qui a la forme d'une tête humaine, fermé par un couvercle; à gauche, au fond, deux masques sur une *gaîne*; sur le sol, près de la *gaîne*, une tête de Pan, reconnaissable à ses cornes, et une tête laurée, qui peut être un bacchant, ou Bacchus lui-même; c'est peut-être aussi un vase à forme humaine: on connaît des vases de formes analogues (voy. 1853, p. 575). Le trapézophore est abrité par un grand voile attaché à deux arbres placés à chaque extrémité, et autour desquels s'enlacent une vigne et une plante dont la fleur est campanulée. Sur les branches de ces arbres sont des oiseaux et des masques expiatoires, appelés par les anciens *oscilla*, à cause du mouvement d'oscillation que le vent leur donnait. A l'arbre de gauche sont suspendus de plus une syrinx (flûte de Pan) et un sac (*pera*).

L'autre face a une telle analogie avec celle que nous donnons, qu'il suffira de la décrire pour donner une idée complète de ce beau monument. Des arbres servent, comme de l'autre côté, à soutenir le voile au-dessus d'un trapézophore, dont on voit trois pieds; ces pieds sont cannelés et terminés par des griffes. Dessus sont placés une figure laurée, vêtue d'une longue robe, et tenant deux flambeaux, sans doute un prêtre de Bacchus, et cinq vases, dont l'un est un rhyton qui représente un centaure marin. Sur une tablette adaptée sous la principale table du trapézophore sont placés deux vases sans anses, dont l'un est entre deux griffons. Une guirlande de fleurs descend de l'arbre sur le trapézophore; auprès est un masque de Silène; à côté, un vase en forme de masque, avec un couvercle. A l'arbre de gauche est suspendu un masque (*oscilla*). A l'arbre de droite, contre lequel se dresse un chevreau, sont suspendus un *tympanum* (tambour presque semblable à ceux appelés tambours basques), des *tintinnabula* (clochettes), et un masque de Pan. Sur le sol, un sac noué à un *pedum*, bâton pastoral d'une forme comparable à celle de la crosse de nos évêques. Au voile sont suspendus deux *oscilla*. On trouve un sujet très analogue à ceux de ce vase sur un vase d'argent du Cabinet des médailles, provenant de la belle découverte faite à Berthouville.

Ce travail précieux paraît avoir été exécuté dans l'Orient pendant le siècle d'Auguste. Sa perfection est d'autant plus remarquable que la dureté de la matière a dû le rendre fort long et fort difficile. D'après une tradition que nous ne pouvons garantir, il aurait été mis en gage chez les Juifs de Metz, par Henri III, pour la somme d'un million.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez la table de 1837; et 1838, p. 59.)

CHANTS POPULAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'ÉCOSSE.

Les Anglo-Saxons apportèrent leurs poésies germaniques en Angleterre; plus tard les Danois y joignirent quelques légendes du Nord, enfin vinrent les Normands qui y mêlèrent leurs lais chevaleresques. Ces trois sources de traditions, en se confondant, formèrent une poésie populaire pleine de pittoresque et d'originalité.

Les ménestrels qui composèrent ces chants se servirent des traditions répandues dans le peuple; ils ne firent à vrai dire que mettre en vers les chroniques du foyer. Ce fut là sans doute une des causes du succès prodigieux qu'obtinent leurs compositions, succès qui s'est continué jusqu'à nos jours. Johnson avait coutume de dire qu'il donnerait tous ses ouvrages pour avoir fait la vieille ballade de la *Chasse dans les bois* (chevy-chase), et l'on trouve dans les *Dialogues sur la poésie*, de sir Philippe Sydney, les lignes

suivantes: « Je n'ai jamais entendu les ballades de Percy et » Douglas sans m'animer comme au son de la trompette » guerrière; et cependant, c'est un aveugle qui les chante » d'une voix cassée, en s'accompagnant d'un violon dis- » cord! »

Les chants populaires de la Grande-Bretagne s'occupent rarement des événements politiques. La plupart racontent des querelles de famille, des histoires de guerre ou d'amour mais surtout les aventures des braconniers. Sous Guillaume-le-Conquérant le droit de chasse fut concédé aux seuls barons normands, et le Saxon qui osait s'arroger ce droit était mis hors la loi. Il se forma ainsi un peuple de braconniers proscrits, vivant dans les forêts de chênes, d'ifs et de houx, loin des entraves féodales. Cette existence libre et périlleuse séduisit les hommes les plus braves; et le peuple qui aime tout ce qui est hardi, mystérieux, romantique, s'éprit d'une vive admiration pour ces joyeux brigands, toujours en guerre avec les barons. Le type de ces héros braconniers est Robin Hood (*Robin des bois*), qui habitait avec sa bande les bois de Sherwood, et sur lequel furent composées un grand nombre de ballades encore chantées dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les ballades écossaises, qui diffèrent peu pour les sujets des ballades de l'Angleterre, s'en éloignent essentiellement pour la forme et la couleur. La teinte poétique y est plus sombre, le récit plus vif, plus sauvage, le dialogue plus dramatique. Ces ballades sont généralement fort courtes, et tiennent beaucoup plus de la chanson que les poésies populaires de la Grande-Bretagne.

Walter Scott, Thomas Moore, Campbell et d'autres poètes antérieurs ont rajeuni un assez grand nombre de vieux chants anglais ou écossais; mais quelque soin qu'ils aient pris de conserver la forme et la pensée, il était difficile qu'ils n'en altérassent point la naïveté primitive; aussi citerons-nous de préférence les ballades qui nous sont parvenues sans corrections et telles que le peuple les chante encore.

Nous avons parlé plus haut des ballades composées sur le braconnier Robin Hood. On en a fait un volume. Ce Robin Hood naquit à Locksley; ayant été proscrit pour dettes à la suite d'une vie fort dérangée, il se retira dans les forêts, réunit une troupe de cent archers, et soutint la guerre contre le roi d'Angleterre et les barons. Il vivait de chasse et de dépouilles enlevées aux nobles ou aux prêtres, pour lesquels il montra toujours une grande aversion. Du reste, bon et charitable pour les pauvres, il parvint à un âge très avancé, et mourut en 1247, sous le règne de Henri III. La ballade suivante raconte son genre de mort.

La mort de Robin Hood.

« Robin Hood et le petit John arrivèrent sur un coteau tapissé de bruyère. — Nous avons lancé plus d'une charge de traits, dit Robin Hood;

» Mais je ne suis plus capable d'en lancer un seul; mes flèches ne voleront plus. — J'ai une cousine qui habite au pied du coteau, Dieu veuille qu'elle consente à me saigner.

» Robin Hood descendit au moultier de Kirkley aussi vite qu'il le put; mais avant d'arriver il fut pris, dit-on, d'une vive souffrance.

» Lorsqu'il eut atteint le riche moultier, il souleva l'anneau de la porte et le fit retentir avec force; nul ne mettait plus d'empressement que la cousine à faire entrer le fier Robin Hood.

» — Voulez-vous vous asseoir, cousin Hood, dit-elle, et boire avec moi de notre bière? — Non, je ne mangerai ni ne boirai qu'après avoir été saigné par toi.

» — Buvez, dit-elle; j'ai une chambre que vous ne connaissez pas, venez-y et je vous saignerai.

» Elle le conduisit de sa blanche main, le fit entrer dans une chambre écartée, et là elle saigna le brave Robin Hood tant que le sang put couler.

» Elle lui ouvrit la veine du bras, puis ferma la porte;

le sang coula tout le jour, jusqu'au lendemain midi.

» Robin vit alors une fenêtre par laquelle il crut qu'il pourrait s'échapper, mais il était trop faible pour sauter ou pour descendre.

» Alors il songea à son cor qui s'était détaché et qui tombait sur ses genoux ; il le porta à ses lèvres pâles et souffla trois fois faiblement.

» Le petit John qui était assis sous un arbre l'entendit. — J'ai peur, dit-il, que mon maître ne soit près de mourir, car il sonne avec bien de la langueur.

» Il courut aussitôt au moutier de Kirkey le plus vite possible, et en arrivant il brisa deux ou trois serrures.

» Il enfonça la porte et parvint auprès de Robin Hood ; alors il tomba à genoux. — O mon maître ! s'écria-t-il, je te demande une grâce.

» — Et quelle grâce demandes-tu, petit John ? répondit Robin Hood. — C'est, dit-il, de brûler le moutier de Kirkey avec toutes ses nonnes.

» — Non, non, répliqua le courageux Robin ; je ne t'accorderai point cette grâce ; pendant que j'ai vécu, je n'ai jamais attaqué une femme ni même l'homme qui l'accompagnait.

» Je n'offensai jamais une jeune fille, et Robin Hood mourra comme il a vécu ; mais donne-moi mon arc tendu, je veux lancer une flèche.

» Là où cette flèche tombera, je veux que l'on creuse ma fosse ; qu'une touffe de vert gazon soit placée sous ma tête et une autre à mes pieds.

» Déposez à mes côtés mon arc tendu, car son sifflement fut pour moi l'harmonie la plus douce ; faites mon tombeau de terre et de verdure afin que ce monument soit simple ainsi que ma vie ;

» Et qu'il soit assez grand pour que le voyageur puisse asseoir et dire : *Ici repose l'audacieux Robin Hood.*

» Ils lui promirent d'accomplir son vœu, et Robin Hood mourut satisfait. Ils enterrèrent le héros au lieu qu'il avait choisi, près le charmant moutier de Kirkley. »

Le chant suivant se fait assez connaître pour écossais, par son énergie et sa brièveté.

Maxwell.

« — Où vas-tu, vieux paysan infirme, et que portes-tu là ? — Vaillant soldat, je vais sur la colline pour faire changer mon troupeau de pâturage.

» Le vieux paysan infirme fit deux ou trois pas de toute la longueur d'un jarret vigoureux. — Je vois que tu es un vieillard robuste ; veux-tu me montrer le chemin ?

» Il s'en alla avec le vieux paysan infirme jusqu'à la lisière de la forêt. — Descendez et marchez maintenant, vaillant soldat, car vous ne pouvez chevaucher plus loin.

» Le soldat tira les rênes de son coursier grisâtre, et s'élança légèrement à terre. Ses vêtements étaient rouges et ornés de glands d'or.

» Alors le vieux paysan infirme se débarrassa de son plaid, il jeta son bonnet de dessus son front... Et ce n'était point un autre que le jeune Maxwell, qui fit briller aussitôt sa redoutable épée.

» — Tu as massacré mon père, infâme Southron, tu as massacré mes trois frères, tu as brisé le cœur de ma sœur unique, de ma sœur que j'aimais comme la lumière de mes yeux.

» Tire ton épée teinte encore du sang de ma famille : cette épée a coupé la plus belle fleur qui ait jamais regardé le soleil.

» Il y a là un coup mortel pour mon vieux père chéri, il y en a deux pour mes frères, il y en a un au cœur pour ma sœur unique, pour ma sœur que j'aimais comme la lumière de mes yeux. »

Nous avons dit que le droit de chasse réservé aux nobles était devenu l'occasion de fréquents combats célébrés dans les chants populaires ; la ballade écossaise qui suit traite un sujet de ce genre.

Johnie de Breadisle.

« Un matin du mois de mai, Johnie se leva et demanda un vase pour y laver ses mains : — Déliez, dit-il ensuite les chaînes de fer qui retiennent mes chiens fidèles.

» En entendant cet ordre, la mère de Johnie se tordit les mains de désespoir. — Oh ! si vous voulez être béni par votre mère, Johnie, n'entrez point dans la forêt.

» Nous ne manquons ni de pain de froment, ni de bon vin ; n'allez point vous exposer pour de misérable gibier ; Johnie, je vous en supplie, ne passez point le seuil.

» Mais Johnie disposa son arc, il choisit ses flèches l'une après l'autre ; puis il gagna le Durrisdeer pour chasser le daim fauve.

» En descendant au Merriemass, il aperçut un daim couché sous une touffe de bruyère.

» Johnie fit voler une flèche et le daim fauve prit la fuite ; il l'avait atteint au flanc. Entre le coteau et la rivière les chiens s'emparèrent de la proie.

» Johnie dépeça le daim. Il en retira les poumons et le foie, et ses chiens sanglants s'en régallèrent comme des fils de comte.

» Ils burent tant de sang et mangèrent tant de chair qu'ils s'endormirent avec Johnie sur la verdure.

» Mais un vieux paysan passa dans la forêt (qu'il meure d'une mort funeste !). Il courut vers Hislinton où demeuraient les sept gardes.

» — Que viens-tu nous apprendre, paysan aux cheveux gris ? — Je ne viens vous apprendre que ce que j'ai vu de mes yeux.

» Comme je descendais au Merriemass, j'ai vu sous des églantiers un jeune homme fort beau qui dormait entouré de ses chiens.

» Sa chemise était de fine toile de Hollande, et son habit de l'étoffe la plus riche.

» Les boutons de sa manche étaient d'or étincelant, et ses chiens fidèles avaient la queue ensanglantée.

» Le premier garde alors parla ainsi, c'était le chef : — Si c'est Johnie de Breadisle, nous ne verrons jamais personne de plus près.

» Le sixième garde dit à son tour (il était fils de sa sœur) : — Si c'est Johnie de Breadisle, nous le tuons bientôt.

» A la première volée de traits que les gardes envoyèrent, ils blessèrent Johnie au genou. Alors le septième garde s'écria : — Une seule flèche encore le fera mourir.

» Johnie appuya son dos sur un chêne, son pied sur une pierre et il tua les sept gardes de la forêt, hors un seul.

» Mais il lui brisa trois côtes et la clavicule, puis il le mit en double sur un coursier, et lui dit de porter de ses nouvelles à la maison.

» — Oh ! n'est-il pas ici quelque doux oiseau qui veuille chanter mes paroles, voler vers ma mère et lui dire de secourir Johnie.

» Un sansonnet vola vers la fenêtre de sa mère : il commença à chanter et à siffler, et toujours le refrain de son chant était : — Johnie tarde long-temps.

» Ils prirent une branche de noisetier, une branche de prunier sauvage et vinrent en grand nombre pour emporter Johnie.

» Alors sa vieille mère fut inondée de larmes. — Ah ! je vous avais conjuré, mon fils Johnie, de point aller à la chasse.

» J'ai souvent apporté à Breadisle de grandes richesses, mais je n'y revins jamais si triste en apportant un tel trésor.

» Puisse le vieux paysan mourir d'une mort fatale ! Un jour il recevra la récompense au haut de l'arbre le plus élevé des bords du Merriemass.

» L'arc de Johnie est brisé maintenant, ses chiens fidèles sont tués ; son corps repose dans Durrisdeer, et sa chasse est finie. »

LES ALBANAIS.



(Un Albanais.)

L'Albanie, située dans le nord-ouest de la Turquie d'Europe, comprend l'Épire ancienne et l'Illyrie de la Grèce. Les voyageurs décrivent avec enthousiasme les beautés de la nature dans cette contrée, que plusieurs comparent à la Suisse. L'Épire, dit M. Pouqueville, est une miniature des régions alpines, et un abrégé de tous les climats.

La population de l'Albanie s'élève à 780 000 âmes ; mais dans ce nombre on compte beaucoup de Turcs, de Grecs, de Serbiens et de Juifs. Le pays se divise en pachaliks, dont les trois principaux sont ceux de Janina, d'Albessan et de Scutari. Lord Byron a consacré à l'Albanie plusieurs belles strophes du poème de *Child Harold*. Dans sa correspondance, il parle avec éloge de la beauté de femmes albanaises et de la bravoure des hommes. « Les Albanais, dit-il, (je veux parler ici des montagnards, et non de ceux qui cultivent la terre dans les provinces) ont en général très bonne mine. Nous avons trouvé, entre Delvinachi et Libochabo, les plus belles femmes que j'aie jamais vues pour la taille ou pour la figure. Elles étaient occupées à réparer un chemin qui avait été dégradé par les torrents. La démarche des Albanais est tout-à-fait théâtrale. Leur longue chevelure fait penser aux Spartiates, et l'on ne peut se faire une idée du courage qu'ils déploient dans les guerres de partisans. » Il écrivait encore, le 15 octobre 1809, à sa mère : « J'aime beaucoup les Albanais ; ils ne sont pas tous Turcs ; il y a même quelques tribus chrétiennes ; mais leur religion ne fait pas grande différence dans leurs mœurs et leur façon de vivre ; ce sont les meilleures troupes de l'armée turque. Dans mon voyage, j'ai passé une fois deux jours, et ensuite trois, dans une caserne, à Salone, et n'ai jamais trouvé de soldats aussi supportables, quoique j'aie été dans les garnisons de Malte et de Gibraltar, et bien que j'aie vu bon nombre de troupes françaises, espagnoles, siciliennes et anglaises. On ne m'a rien volé, et j'ai toujours été bien venu à partager leurs provisions et leur lait. Il n'y a pas une semaine qu'un chef albanais (chaque village a son chef appelé primat) après nous avoir tirés de la galère turque en détresse, nous nourrit et logea, moi et ma suite, sans vouloir accepter d'autre indemnité qu'un écrit constatant que j'avais été bien reçu ; et comme je le pressais de prendre au moins quelques se-

quins : — Non, me dit-il, je désire que vous m'aimiez, non que vous me payiez. »

Vers le milieu de novembre, Byron traversa l'Acarnanie et l'Étolie avec une escorte de cinquante Albanais. A Utraiké, petit village situé au fond d'une des baies du golfe de l'Arta, il fit une halte de nuit qu'il a décrite en ces termes :

« Le soir, les portes du village ayant été fermées, on s'occupa des préparatifs du souper de nos Albanais. Une chèvre fut tuée et rôtie tout entière ; quatre feux furent allumés, autour desquels les soldats s'assirent par groupes. Après avoir long-temps bu et mangé, la plupart s'assemblèrent autour du feu le plus considérable, et tandis que nous et les plus âgés restions assis à terre, ils se donnèrent la main, et dansèrent autour de la flamme au bruit de leurs propres chansons, et avec une étonnante énergie. Le sujet de ces chants était toujours les exploits des Klephtes (guerriers réfugiés dans les montagnes pour échapper à la domination des Turcs). Il y en eut un qui dura plus d'une heure ; il commençait ainsi : « Quand nous partîmes de Parga, nous étions soixante ! » puis venait le refrain

Tous Klephtes à Parga !
Tous Klephtes à Parga !

» Et lorsqu'ils entonnaient cette strophe de toute la force de leurs poumons, ils tournaient rapidement autour du feu, tombaient sur leurs genoux, se relevaient, et recommençaient à tourner en répétant en chœur le refrain. Le bruissement des vagues sur les cailloux du rivage où nous étions assis remplissait les intervalles du chant d'une musique plus douce et non moins monotone. La nuit était très sombre ; mais aux éclats que jetait la flamme, nous apercevions les bois, les rochers, le lac ; et l'aspect sauvage des danseurs prêtait au site, à demi voilé dans l'ombre, quelque chose d'étrange et de mystérieux. » (Trad. de madame Louise Sw.-Belloc.)

Au reste, la bonne opinion que lord Byron conçut tout d'abord pour les Albanais, quoique les voyageurs les accusent presque tous de brigandage et de perfidie, venait peut-être de la ressemblance qu'il remarqua entre eux et les Highlanders de l'Écosse ; leurs vêtements, leur manière de vivre, sont à peu près les mêmes. Ils portent comme eux un jupon, le *kilt*, mais il est blanc. Les montagnes de l'Albanie ne diffèrent pas sensiblement de celles de la Calédonie : seulement le climat est beaucoup plus doux.

Les Coutres. — Les coutres de l'église de Saint-Quentin avaient droit de porter, à leur première entrée solennelle dans cette église, la mitre sur la tête comme les évêques ; ce qui a été pratiqué par plusieurs, dit Piganiol de la Force, ainsi qu'en font foi les registres de cette église. Cette dignité fut supprimée et unie au corps du chapitre l'an 1485.

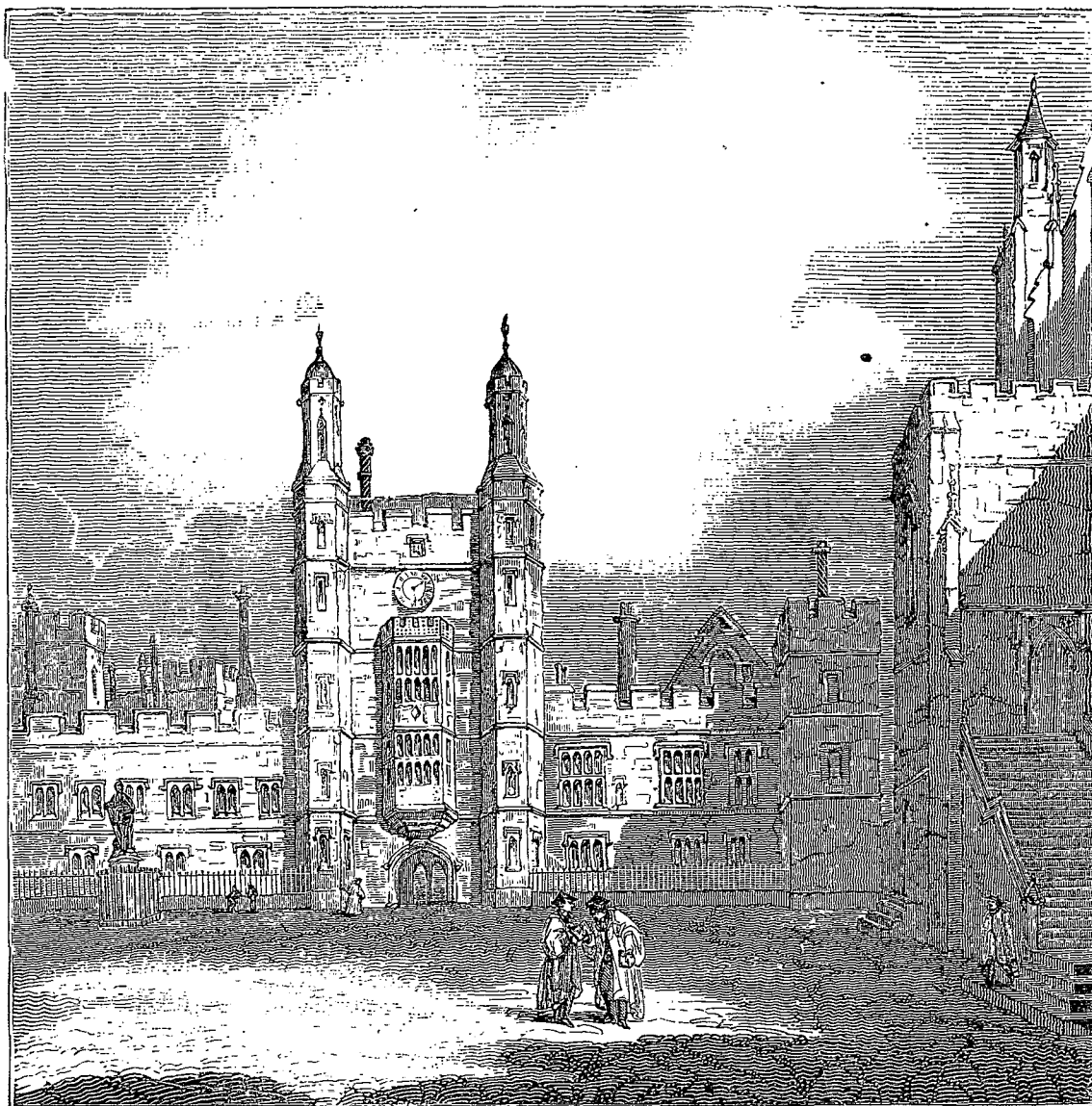
Ces coutres de Saint-Quentin avaient une bien plus grande autorité et dignité que les coutres ordinaires des églises, qui n'étaient autres que des marguilliers. Leur nom vient de *custodire*, garder, d'où l'on a fait *custre*, *coustre*, *coudre*. Dans quelques villes, on les appelle encore *custodes*. Ces coutres succédèrent aux abbés dans l'administration de l'église collégiale de Saint-Quentin. Sous Philippe VI, Guillaume de Sainte-Maure, coudre de l'église de Saint-Quentin, était chancelier de France.

Quand orgueil et présomption cheminent devant, honte et dommage suivent de bien près. **LOUIS XI.**

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE COLLÈGE D'ETON.



(Vue de l'un des quadrangles du collège d'Eton.)

Les trois grandes écoles publiques de l'Angleterre sont Eton, Westminster et Winchester. Celle d'Eton est placée par l'opinion générale au premier rang, et on lui donne le plus ordinairement le titre de collège. Elle fut fondée par Henri VI. La charte de fondation est datée de Windsor, 12 septembre 1440. On commença à élever les bâtiments au mois de juillet 1441, et les pierres qui servirent avec la brique à leur construction, furent extraites des carrières de notre ville de Caen. Le plan de l'édifice comprend deux quadrangles ; dans l'un sont la chapelle, l'école et les logements des étudiants ; on remarque au milieu une statue en bronze de Henri VI ; dans l'autre sont la bibliothèque, la maison du directeur et les appartements des professeurs. Les citoyens de toutes les classes peuvent parvenir à faire admettre leurs enfants à l'école d'Eton : c'est le vœu de la fondation ; mais en réalité les frais accidentels de l'éducation y sont au-dessus des fortunes médiocres. Quand les étoniens ont achevé leurs études, ils passent des examens, et quelques uns de ceux qui obtiennent le plus de succès sont inscrits sur les rôles du collège du roi à Cambridge (voyez 1837, p. 115). Ils y entrent successivement pour occuper les places gratuites qui deviennent vacantes. — Eton et Windsor ne sont en fait qu'une

seule et même ville. La Tamise les sépare : un pont les unit ; mais elles sont situées dans des comtés différents.

MÉMOIRES DE JAMERAI DUVAL.

(Premier article.)

L'histoire de Jamerai Duval semble un roman écrit par un ami du peuple. Si vous connaissez un jeune homme pauvre, isolé, tourmenté par l'amour de l'instruction, mais défiant et découragé, racontez-lui cette histoire, et il devra sentir renaître dans son cœur la confiance et le courage. Jamais être humain n'eut plus à souffrir que Duval de la misère et de l'abandon ; jamais destinée ne s'ouvrit sous de plus tristes auspices que la sienne ; cependant son honnêteté, sa patience laborieuse, triomphèrent à la fin de tous les obstacles. Il est vrai qu'un jour la Providence, que plusieurs appellent le hasard, vint à son secours : elle l'éleva rapidement, parce qu'elle le trouva confiant, dispos, digne d'une meilleure fortune : si elle l'eût trouvé amer, envieux, faible, mal préparé, elle se fût détournée de lui, ou elle l'eût délaissé après quelques pas. J'ai entendu un vieillard dire à son fils : « Si pauvre que l'on soit, il s'offre toujours dans le cours de la vie une occasion honnête de faire fortune ;

c'est pourquoi il faut faire continuellement bonne garde, regarder attentivement autour de soi, et être toujours armé de vertu et de courage. »

Valentin Jamerai Duval était né, en 1693, dans le petit village d'Artonai en Champagne. A dix ans, son père, pauvre laboureur, mourut et le laissa dans une détresse extrême. Un paysan, qui eut pitié de lui, le prit pour garder ses dindons. Valentin se soumit aisément à son sort : il n'en connaissait guère aucun qui fût meilleur ; mais il devait bientôt en connaître un qui était pire encore. Une espièglerie lui fit perdre sa place. On lui avait dit que la couleur rouge effarouchait les dindons. Il céda à la tentation d'en faire l'épreuve, et il attacha un morceau de drap rouge au cou d'un de ceux de son troupeau. L'animal commença par entrer en colère, se débattit pendant quelque temps, et prit enfin son vol qu'il continua jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tomba mort sur la place. Le paysan furieux ne se contenta point de fustiger Valentin, il le chassa. Les autres habitants du village approuvèrent fort cette sévérité ; ils eurent peur pour leurs troupeaux, et quand le pauvre dindonnier vint implorer leur compassion, ils fermèrent leur porte. Valentin fut obligé de s'exiler du village paternel.

On était au commencement du terrible hiver de 1709. L'enfant se mit à marcher dans le premier chemin qui s'offrit à lui : ce chemin le conduisit du côté de la Lorraine. Mais après quelques jours de marche, un froid excessif le saisit, et ensuite un mal affreux, la petite-vérole. Voici comment Jamerai lui-même raconte ce qu'il souffrit alors :

« Pendant que la gelée exerçait ses ravages, et que les plus robustes voyageurs succombaient à ses atteintes, je parcourais en vain les villages et les hameaux pour y offrir mes services, et y trouver quelque asile contre le froid et la faim qui me poursuivaient. Comme j'allais de Provins à Brie, à une ferme éloignée de cette ville d'environ une lieue et demie, je fus attaqué d'un si violent mal de tête qu'il me semblait à chaque instant qu'elle allait s'ouvrir et mes yeux s'élancer hors de leurs orbites. Arrivé à la porte de la ferme, je suppliai la personne qui vint me l'ouvrir de me mettre au plus tôt dans quelque endroit propre à me réchauffer et où je pusse me coucher, pour supporter plus facilement la douleur intolérable qui m'accablait. Elle me conduisit sur-le-champ dans l'étable des brebis où l'haleine de ces paisibles animaux ne tarda pas à dissiper l'engourdissement dont j'étais saisi ; mais à l'égard de la douleur qui me tourmentait, sa violence alla jusqu'au délire. Le lendemain au matin, le fermier étant venu pour savoir ce que je faisais, il fut effrayé en me voyant les yeux étincelants et enflammés, le visage bouffi, le corps rouge comme de l'écarlate et tout couvert de pustules. Il n'hésita pas à me déclarer que c'était la petite-vérole, et qu'inafailliblement elle allait causer ma perte, parce que, n'ayant pas lui-même de quoi subsister, il lui serait impossible de me soulager pendant une maladie de longue durée ; qu'outre que l'intempérie de la saison la rendait mortelle, il me voyait hors d'état d'être conduit à portée des secours qui m'étaient nécessaires. S'apercevant que je n'avais pas la force de répondre à ses plaintes, il fut touché de compassion, et m'ayant quitté, il revint un moment après, muni d'un paquet de vieux linge dont il m'enveloppa comme une momie, après m'avoir dépouillé de mes habits. Comme le fumier de bergerie se divise par couches, le fermier se mit à en lever quelques unes ; il remplit la place qu'elles occupaient de cette menue paille d'avoine qui tombe lorsqu'on la vane, me fit coucher au milieu, en guise de duvet, et recula sur moi, en forme de couverture, les divers lits de fumier qu'il avait levés ; et après m'avoir enterré de cette sorte, il fit le signe de la croix sur moi, me recommanda à Dieu et à ses saints, et m'assura en me quittant que si j'échappais au péril où il me voyait, ce serait un miracle

des plus évidents. Je restai donc, comme un autre Job, non pas dessus, mais enseveli dans le fumier jusqu'au cou, en attendant que la mort vint me faire changer de tombeau. Mon abattement était si extrême que je me croyais déjà aux portes du trépas, mais je n'en étais plus si effrayé que je l'avais été autrefois, parce que je prévoyais que ma vie s'allait éteindre d'une manière presque insensible, et sans aucune de ces douleurs vives et aiguës qui forcent l'âme à abandonner le corps. Mais je fus infiniment plus heureux que je n'avais lieu de l'espérer. La chaleur du fumier et l'haleine du troupeau qui me tenait compagnie, me procurèrent des sueurs qui servirent de véhicule au poison dont j'étais imprégné, de sorte que l'éruption s'étant faite en très peu de temps, il se fixa à l'extérieur, sans me causer d'autre accident qu'un assez bon nombre de ces érosions que les beautés du siècle redoutent avec justice, comme le fatal écueil de leurs attraits. L'horrible difformité, qui m'avait presque privé de la figure humaine, n'empêchait pas les moutons de me rendre de fréquentes visites. Comme je n'avais pas la force de les écarter, ils prenaient souvent la liberté de me lécher le visage ; mais la rudesse de leurs langues renouvelait en moi le supplice de Marsyas. Je faisais de mon mieux pour éviter ces cruelles caresses, moins par rapport à moi, que par la crainte que le venin dont j'étais hérissé ne fût préjudiciable aux pauvres moutons, ne sachant pas encore que ce poison fût un apanage réservé aux animaux de mon espèce. »

(Ici Jamerai donne sur la rigueur de l'hiver de 1709 quelques détails que nous avons déjà publiés, p. 58.)

« J'ai dit, continue-t-il, que le charitable fermier m'avait assuré que son indigence ne lui permettait pas de m'assister selon son désir ; et en effet, les tailles et les impôts l'avaient tellement ruiné, que les exacteurs s'étaient emparés de ses meubles, et avaient vendu jusqu'au bétail destiné à la culture des terres. La bergerie n'aurait pas manqué de faire le même naufrage, si elle n'eût appartenu au propriétaire de la ferme. Ainsi mon hôte avait eu raison de me prévenir sur le traitement que j'éprouverais de sa part. Il est vrai que, dans les commencements de ma maladie, je ne lui fus pas fort à charge, puisque, pendant plusieurs jours, il me fut impossible de prendre la moindre nourriture. Il y a même apparence que j'aurais péri d'inanition, si, au lieu de bouillons nourrissants dont j'étais privé, le bon fermier ne se fût avisé de me donner une sorte de bouillie à l'eau, assaisonnée seulement d'autant de sel qu'il en fallait pour la rendre moins insipide. Il m'en envoyait, deux fois le jour, dans un vase fait en forme de grosse carafe, munie d'un bouchon, afin que je pusse l'enfoncer dans le fumier pour la préserver de la gelée. Ce fut là l'unique aliment dont je vécus pendant plus de quinze jours, et à l'égard de la boisson, il fallut me contenter d'eau toute pure que l'on apportait fort souvent à demi glacée. Quand mon appétit parut exiger des aliments plus solides, les seuls que l'on fut en état de me fournir, consistèrent en un peu de soupe maigre et quelques morceaux de pain bis que la gelée avait tellement durci qu'on avait été obligé de le couper à coups de hache, de façon que, nonobstant la faim qui me pressait, j'étais réduit à le sucer, ou à attendre qu'il fût dégelé, par la méthode dont je me servais à l'égard de la bouillie. Malgré un régime de vie dont l'austérité aurait suffi pour sanctifier un pénitent, le pauvre fermier m'avoua qu'il ne pouvait plus en soutenir la dépense, et qu'il allait chercher les moyens de s'en débarrasser sur d'autres, plus en état que lui de la supporter. Il en parla au curé de la paroisse située à trois quarts de lieue de la ferme où j'étais, lequel consentit qu'on me transportât dans une maison contiguë à la sienne. On me tira donc de mon tombeau du mieux que l'on put, et après m'avoir emballé dans quelques vieilles nippes, et environné de deux ou trois boîtes de foin, pour me réparer contre la gelée, on

me lia assis sur un âne, et une personne s'étant chargée de marcher à côté de moi pour m'empêcher de tomber, on me conduisit de la sorte jusqu'au village. On trouva en arrivant que j'étais plus qu'à demi-mort par la gelée que j'avais essuyée, et on crut que, si j'en réchappais, je resterais au moins perclus de quelques membres. Ce désastre me serait sans doute arrivé si on m'eût d'abord approché du feu, mais l'on eut la sage précaution de me frotter le visage, les bras et les jambes avec de la neige, jusqu'à ce qu'ils eussent repris le sentiment. Pour ranimer le reste, on me remit dans un gîte pareil à celui dont on m'avait tiré, et, huit jours après, le froid s'étant ralenti, on me donna une chambre et un lit où, par la générosité et les bons soins du charitable curé, je ne tardai pas à recouvrer mes forces et ma santé. Par malheur on m'avertit que je devais bientôt les employer à chercher condition, et c'est à quoi il fallut me résoudre. »

Duval continua donc sa route, vivant en partie de la charité publique, en partie du prix de petits services qu'il rendait aux gens de la campagne. Mais le peuple était partout si accablé par la misère, par les milices, les tailles, les gabelles et les impôts de tout genre, que personne ne se souciait d'augmenter ses charges. Les désastres de la guerre s'ajoutaient à tous ses fléaux. On disputait en Europe sur la dynastie que l'on mettrait en possession du trône d'Espagne où la branche de la maison d'Autriche s'était éteinte depuis neuf ans. Les puissances rivales de la France ne pouvaient se résoudre à y souffrir Philippe V, le petit-fils de Louis XIV; et le pauvre Jamerai, dans sa misérable condition, subissait, sans s'en douter, l'influence de ces grandes querelles. Il dit à ce sujet dans ses Mémoires, avec une bonhomie fine et spirituelle : « Tandis que l'on travaillait avec ardeur à donner un maître à tant de nations de l'un et de l'autre hémisphère, je ne pus jamais parvenir à en trouver un pour moi-même. — La faim me persécuta de la manière la plus cruelle. Voyant qu'il m'était impossible de subsister dans la province où je me trouvais, je m'avisai un jour de m'informer si la famine était universelle, et s'il n'y aurait pas quelque coin de la terre où les blés n'eussent pas été gelés. On m'apprit que, vers le midi et l'orient, il pouvait y avoir des contrées que leur exposition, ou leur proximité du soleil, aurait peut-être préservées des ravages du grand hiver. Cette nouvelle me causa une joie des plus vives et fut pour moi une source de réflexions. Jusqu'alors le grand spectacle de l'univers ne m'avait pas plus affecté que le reste du peuple. Le soleil m'avait échauffé et éclairé de ses rayons, mes yeux avaient vu cet astre animer toute la nature, former les saisons et produire l'admirable alternative du jour et de la nuit, sans que mon esprit s'en fût aperçu, et sans penser à autre chose, sinon que les années, les jours et les saisons avaient un commencement et une fin, et qu'il faisait chaud en été et froid en hiver. »

L'imagination du pauvre Jamerai était active, mais, emprisonnée dans l'ignorance, elle se sentait de toutes parts arrêtée. Voici l'idée qu'il se faisait de l'arrangement et de la structure de l'univers. Aujourd'hui, grâce à ce qu'il s'est déjà répandu d'éléments d'instruction dans toutes les classes, bien des enfants pourront sourire de la simplicité du bon Duval.

« Je mesurais l'étendue de ce que j'appelais le monde par celle que je pouvais apercevoir à la faveur d'un jour clair et serein. Je me représentais la terre sous l'idée simple d'une superficie plane, semblable à celle d'une vaste prairie circulaire, dont le contour servait de base et d'appui à cette partie du ciel que ma vue découvrait. Sans jamais avoir ouï parler d'Aristote ni de Ptolémée, je m'imaginai comme eux que les cieux étaient solides et transparents comme du cristal, et que les astres dont ils sont parsemés y étaient attachés comme autant de flambeaux qui s'éteignaient pen-

dant le jour et se rallumaient aux approches de la nuit. Lorsque j'entendais dire que le soleil se levait, se couchait, et parvenait à son midi, je le prenais pour un être animé et intelligent, et ce qui augmentait mon erreur, c'était de le voir toujours représenté sous la figure d'une tête humaine environnée de rayons. Comme il ne me paraissait, tant à son lever qu'à son coucher, que fort peu éloigné de la terre, et persuadé d'ailleurs qu'il était le principe de la chaleur, je crus que si je pouvais l'approcher, je trouverais un asile contre le redoutable fléau que le grand hiver avait produit. L'esprit préoccupé de ce beau projet, je me mis en marche directement vers l'orient. Ce point seul me servait de guide, et dirigeait mes pas comme l'étoile polaire règle le cours d'un vaisseau. Cette progression machinale me conduisit dans les plaines arides de la Champagne. »

Le spectacle de misère qui s'offrit aux yeux de Duval, tandis qu'il parcourut cette province, est affreux : toutefois il est intéressant d'y arrêter un instant notre attention, ne fût-ce que pour témoigner des améliorations réelles survenues dans le sort du peuple des campagnes depuis un siècle.

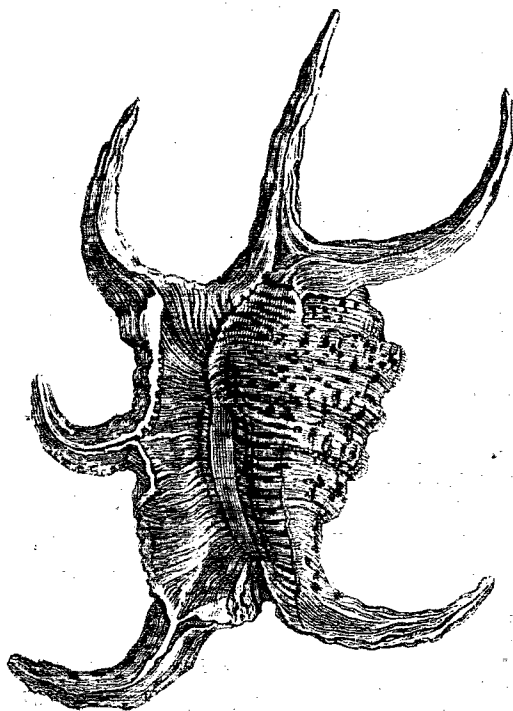
« L'indigence et la faim, dit notre voyageur, avaient établi leur séjour dans ces tristes lieux. Les maisons couvertes de chaume et de roseaux s'abaissaient jusqu'à terre, et ressemblaient à des glaciers. Un enduit d'argile broyée avec un peu de paille, était le seul obstacle qui en défendit l'entrée. Quant aux habitants, leur figure cadrait à merveille avec la pauvreté de leurs cabanes. Les hillons dont ils étaient couverts, la pâleur de leur visage, leurs yeux livides et abattus, leur maintien languissant, morne et engourdi, la nudité et la maigreur de quantité d'enfants que la faim desséchait, et que je voyais dispersés parmi les haies et les buissons pour y chercher certaines racines qu'ils dévoraient avec avidité; tous ces affreux symptômes d'une calamité publique m'épouvantèrent, et me causèrent une extrême aversion pour cette sinistre contrée. Je la traversai le plus rapidement qu'il me fut possible, n'ayant pour tout aliment que des herbes et un peu de pain de chènevis que j'achetais, et que j'avais même beaucoup de peine à trouver. Cette nourriture brûlante et corrosive, destinée seulement à repaître les plus vils animaux, émuissa mes forces, altéra la bonté de mon tempérament, et me causa des infirmités dont j'ai longtemps ressenti les tristes effets. »

En poursuivant son chemin vers l'orient, Duval arriva sur les confins de la Lorraine. Il s'arrêta dans le village de Clézantaine. Là, un berger accepta ses services, et lui confia la garde d'une partie de son troupeau. Voilà Duval berger en second. Il resta dans cette condition pendant deux années. Mais à la fin l'ennui le prit. Il avait seize ans, et son voyage avait éveillé en lui des désirs de curiosité qui le poussèrent à recommencer sa vie vagabonde. Il prit donc congé de son maître, et, à l'aide de quelques épargnes, par un beau mois d'été, il se mit en route. Le hasard le conduisit à l'ermitage de la Rochette, près de Deneuvre, aux pieds des montagnes des Vosges. La fraîcheur de la grotte, la faim et la soif l'invitèrent à y entrer. Il y trouva l'ermitage, qu'on appelait le frère Palémon. C'était un homme ignorant, mais doux et charitable. La singularité de son genre de vie étonna et séduisit Duval. « Vous êtes vieux, dit-il au frère Palémon, vous avez des quêtes à faire à la ville, dans les villages, vous avez un jardin à cultiver : gardez-moi avec vous, je vous servirai fidèlement. » L'ermitage consentit, et Duval fut bientôt installé. Le temps qu'il passa dans cet ermitage ne fut pas celui de sa jeunesse qu'il eut, dans la suite, le moins de plaisir à se rappeler. La belle situation de la grotte ouvrit son esprit à l'admiration de la nature. Il montait souvent sur le rocher qui dominait sa modeste demeure, et il restait des heures entières à contempler la vaste étendue de paysage

qui se déployait devant lui, les prairies, la rivière chargée de radeaux, les collines et les vallons parsemés de villages, et au-delà, dans les vapeurs de l'horizon, les cimes des Vosges qui lui cachaient le reste du monde. Tandis que l'ermite cherchait à faire de lui un dévot, les beautés de la nature en faisaient un philosophe. Mais son séjour à la Rochette ne fut pas de longue durée; il se vit contraint de céder sa place à un ermite que ses supérieurs envoyèrent au frère Palémon. Celui-ci voulant le consoler, lui donna une lettre de recommandation pour les ermites de Sainte-Anne, à quelque distance de la Rochette et à une demi-lieue de Lunéville. Notre jeune aventurier, forcé d'abandonner sa retraite et les sites qui l'avaient charmé, ne put sans étonnement traverser Lunéville, qui était la première ville qu'il eût vue de sa vie; il entra à l'ermitage de Sainte-Anne en 1715. *La suite à une prochaine livraison.*

CONCHYLIOLOGIE.

(Voyez page 79.)



(Ptiéroère araignée.)

Les ptiéroères sont de très belles coquilles marines, non moins remarquables par la singularité de leur forme, que par les changements qu'elles subissent avec l'âge. En effet, ces coquilles, encore jeunes, ont la forme d'un fuseau, c'est-à-dire qu'elles sont terminées régulièrement en pointe aux deux extrémités; leur ouverture est tout unie avec un bord mince; mais quand le mollusque, habitant de ces coquilles, a acquis tout son développement, il cesse d'agrandir sa maison par l'addition de nouvelles circonstances; alors un changement extraordinaire se produit: l'enveloppe charnue, qu'on nomme son manteau, et qui sécrète la coquille à sa surface, se prolonge et se contourne en formant plusieurs tuyaux, et conséquemment le bord de la coquille, toujours épaissi par de nouvelles couches que produit sans cesse le manteau, s'élargit en aile plissée, et se prolonge en cinq, six, sept, et jusqu'à dix cornes creuses et recourbées.

Cette forme bizarre avait fait donner jadis à ces coquilles, par les amateurs, les noms de grand scorpion, de scorpion orangé, etc. Celle que nous avons représentée est le pti-

éroère araignée, qui se pêche dans la mer des Indes; elle n'est pas rare dans les collections dont elle fait un des plus beaux ornements; elle a jusqu'à six pouces de longueur sans les cornes ou digitations. Ses digitations sont seulement au nombre de six, et se recourbent des deux côtés, ce qui la distingue de toutes les autres espèces; son ouverture ou sa gorge, comme on dit, est d'une belle couleur rose avec des raies blanches; son dos est blanchâtre, bosselé et tacheté de roux. Cette coquille, comme les autres ptiéroères, est tout-à-fait méconnaissable dans le jeune âge.

DES SORCIERS

CHEZ LES PEUPLES SOUMIS A LA DOMINATION RUSSE.

Les sorciers en Russie ont un caractère commun qui consiste dans la singularité de leur costume et dans les fatigues qu'ils se donnent pour en imposer à la multitude.

Lorsqu'ils sont appelés à exercer leur ministère, ils revêtent une longue robe de cuir, parsemée d'idoles de tôle, de chaînes, d'anneaux, de sonnettes, de morceaux de fer, de queues d'oiseaux de proie et de bandes de fourrure; leur bonnet, couvert des mêmes ornements, est en outre surmonté de plumes de hibou.

Presque tous portent un instrument qui joue le principal rôle dans leurs prestiges: c'est un tambour ovale, long de trois pieds, recouvert d'un côté seulement par une peau sur laquelle sont dessinées des images d'idoles, d'astres et d'animaux; sous cette peau sont attachées de petites clochettes dont le bruit aigu se mêle au son grave et lugubre que rend le tambour sous les coups réitérés d'une baguette enveloppée de peau.

Le lieu que choisit ordinairement un sorcier pour se livrer à la pratique de son art mystérieux, est une hutte souterraine éclairée par la flamme d'un monceau de bois qui brûle au milieu. Là, il commence par aspirer avec force de la fumée de tabac; puis, lorsqu'il s'est ainsi procuré une ivresse qui le fait paraître aux yeux des assistants comme animé d'une sainte inspiration, il se livre à d'effrayantes contorsions, grimaçant d'une manière horrible, et bondissant autour du brasier; sa bouche se tord, ses yeux sortent de leur orbite; il frappe ses mains l'une contre l'autre, et, poussant de grands cris, appelle tous les dieux par leur nom; bientôt un tremblement général s'empare de ses membres, et il paraît enfin tomber dans un profond évanouissement. Frappés alors de terreur et d'anxiété, les assistants attendent, dans un silence recueilli, le moment où reviendra l'âme du devin qu'ils croient s'être séparée de son corps pour aller converser avec les dieux malfaisants et obtenir d'eux la connaissance de l'avenir. En effet, après avoir plus ou moins prolongé cet état de prostration simulée, le sorcier se lève, répond aux demandes qui lui ont été adressées, et rend ses oracles.

Il arrive souvent que les mouvements imprimés à leurs yeux, dans les convulsions auxquelles ils se livrent, ont pour résultat de produire chez ces devins une cécité prématurée; mais cette infirmité est regardée comme une faveur céleste par le peuple qui, pour cette raison, les entoure encore de plus de soins et de respects.

Dans le Kamtchatka, c'est aux femmes qu'est réservé le don de lire dans l'avenir; remplissant à la fois les fonctions de prêtresse et de magicienne, elles n'ont ni le tambour ni le costume que nous avons décrits, et pour leurs sortilèges elles emploient des procédés plus simples et moins fatigants; c'est seulement à l'inspection des lignes de la main, et en prononçant à voix basse quelques paroles sur des oses ou des nageoires de poisson, qu'elles prétendent expliquer les songes et guérir les maladies.

Les sorciers Koriaks se contentent d'immoler un chien ou un renne, et de frapper sur un tambour pendant le sacrifice.

Les Tungouses regardent comme appelés au sacerdoce, par une vocation divine, ceux de leurs enfants qui sont sujets aux convulsions et aux saignements de nez.

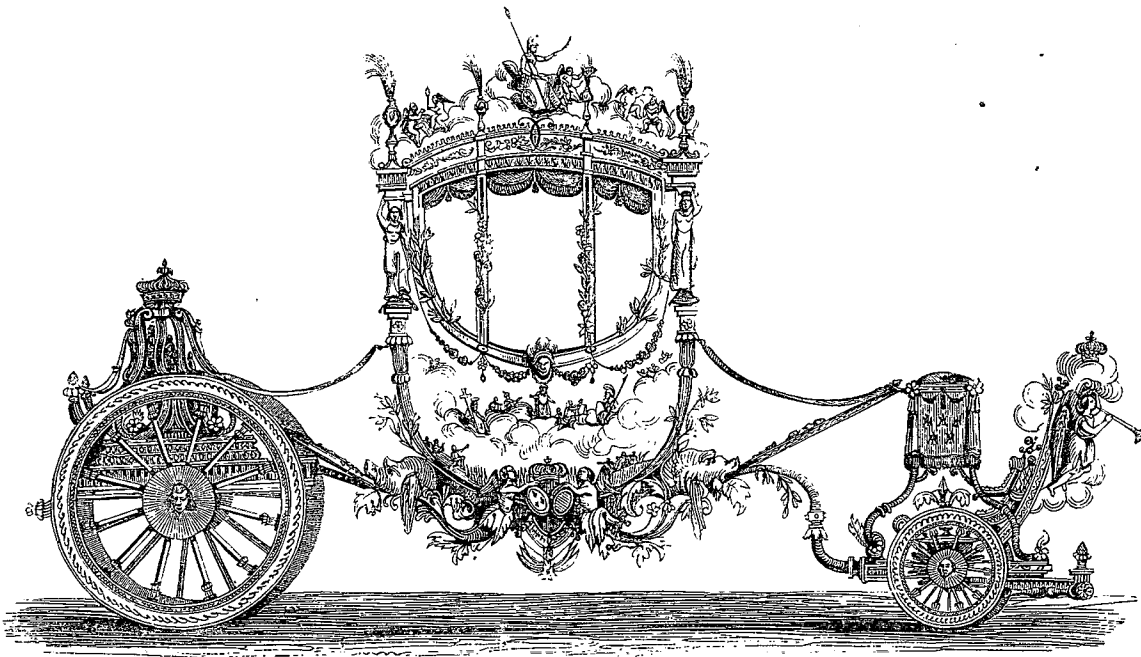
Les Lapons idolâtres attribuent à leurs magiciens le pouvoir d'évoquer les esprits, d'appeler ou de chasser les insectes, de vendre le vent et la pluie, de disposer enfin de toute la nature.

Les sorciers Kirguis jettent dans le feu l'os d'une épaule de mouton, et pour eux l'avenir se dévoile dans les fentes qui s'y sont formées; ils observent aussi, pour les guider dans leurs prédictions, les vibrations de la corde d'un arc qui se détend.

Chez les Bachkirs, il y a de ces imposteurs qui font métier de conjurer les malins esprits; ils prétendent les voir, les poursuivre, les combattre et les blesser. Une femme bachkir, raconte un voyageur, ayant été atteinte de tranchées spasmodiques vers la fin de sa grossesse, on fit venir un sorcier pour chasser le démon malfaisant dont la présence avait causé cette maladie. Une foule de jeunes

gens des deux sexes fut réunie dans la hutte de la malade, afin d'en imposer à l'esprit malin; après un léger repas, ils se mirent tous à danser en jetant des cris perçants; au milieu d'eux, le sorcier, armé d'un sabre et d'un mousquet, se faisait remarquer par une danse plus animée, par des cris plus aigus et par d'horribles contorsions; quand cette première cérémonie eut duré quelque temps, il ordonna aux trois hommes les plus vigoureux de l'assemblée de saisir les pans de son habit et leur recommanda bien de ne les pas lâcher pendant qu'il combattait l'esprit. Ces préliminaires terminés et le tumulte ayant fait place à un profond silence, on vit les traits du sorcier s'altérer et la fureur se peindre sur son visage; tout-à-coup il s'approcha de la fenêtre, mit en joue l'esprit qu'il feignit d'apercevoir, tira, s'élança hors de la chambre, se mit à courir, à pousser des hurlements affreux, à frapper l'air de son sabre, et revint assurant qu'il avait blessé l'esprit malfaisant. La malade mourut quelques instants après: le bruit et la frayeur l'avaient tuée.

CÉRÉMONIAL DU SACRE DES ROIS DE FRANCE.



(Char du sacre de Louis XVI.)

Il est d'anciens usages qui, considérés comme symboles, peuvent exciter de vives inquiétudes dans l'esprit des peuples, lorsqu'on manifeste l'intention de les remettre en honneur et de leur rendre une signification dangereuse; mais lorsqu'ils semblent ne plus servir que d'ornements poétiques à l'histoire, une curiosité calme est le seul sentiment qu'ils doivent inspirer aux saines intelligences: une des premières devises de tout homme éclairé est que, pour être juste, il faut ne rien ignorer et tout comprendre.

Les rois de France étaient sacrés à Reims. Les cérémonies que l'on observait au sacre de chacun d'eux étaient toujours à peu près exactement les mêmes. Quoiqu'elles ne soient pas encore éloignées de nous; quoique sous le dernier règne plusieurs personnes les aient même vues de leurs propres yeux, il est assez rare qu'on ait occasion d'entendre en faire une relation exacte; c'est pourquoi nous avons voulu résumer ici le programme de cette solennité suivi sous l'ancien régime, et, dans cette intention, nous avons choisi le sacre de Louis XVI.

Le jour du sacre, vers sept heures et demie du matin, l'évêque de Laon et l'évêque de Beauvais sortirent de la cathédrale de Reims; ils étaient revêtus de leurs habits pontificaux, et avaient des reliques de saints pendues à leur cou. Le grand-maitre des cérémonies, le chantre, le sous-chantre, les chanoines, et une troupe de musiciens les précédaient. Cette procession s'avança dans une galerie construite depuis le portail de l'église jusqu'à la grande salle de l'archevêché. Lorsqu'elle fut arrivée devant la chambre du roi, elle s'arrêta. Le chantre frappa à la porte de son bâton. De l'intérieur de la chambre, on entendit une voix qui disait: *Que demandez-vous?* L'évêque de Laon répondit: *Le roi.* La même voix, qui était celle du grand-chambellan, repartit: *Le roi dort.* Deux fois le chantre frappa, deux fois l'évêque fit la même demande et reçut la même réponse. Mais la troisième fois l'évêque ayant dit: *Nous demandons Louis XVI que Dieu nous a donné pour roi*, la porte s'ouvrit aussitôt. Le roi était couché sur un lit magnifique; il était vêtu d'une longue camisole cra-

mois, garnie de galons d'or, et ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits où Sa Majesté devait recevoir les onctions. Par-dessus cette camisole, le roi avait une longue robe de toile d'argent, et sur sa tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de diamants, d'un bouquet de plumes, et d'une double aigrette blanche.

Après quelques oraisons, les deux évêques soulevèrent le roi de dessus son lit, et le conduisirent processionnellement à l'église, où on le fit asseoir dans un fauteuil, sous un dais, au milieu du chœur.

On chanta le *Veni Creator*, ensuite tierce. L'archevêque de Reims fut alors averti par le maître des cérémonies que la sainte-ampoule était arrivée à la porte de l'église; il s'y rendit, et trouva le grand-prieur de l'abbaye de Saint-Remi, en chappe d'étoffe d'or, et monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, couvert d'une housse d'argent richement brodée. « Monseigneur, dit le grand-prieur à l'archevêque, je mets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du ciel au grand saint Remi pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs; mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me le remettre entre les mains après que le sacre de notre roi Louis XVI sera fini. » L'archevêque fit cette promesse, reçut la sainte ampoule, et, revenant au chœur, la posa sur l'autel.

La sainte ampoule était une fiole d'huile parfumée qui avait environ deux pouces de hauteur, et était enchâssée dans un reliquaire de forme ronde de neuf pouces, enrichi de pierres précieuses. Elle a été brisée pendant la révolution sur le piédestal de la statue de Louis XV, à la place royale de Reims.

Diverses cérémonies de peu d'intérêt suivirent: puis l'archevêque reçut les promesses et les serments du roi. Il lui demanda d'abord de conserver aux évêques et aux églises leurs privilèges canoniques, leurs droits et leur juridiction. Le roi répondit sans se lever de son siège et la tête couverte. Quand il eut fait la promesse, les évêques de Laon et de Beauvais le soulevèrent de son fauteuil, et étant debout, ils demandèrent, selon l'ancienne formalité, si les seigneurs assistants et si le peuple acceptaient Louis XVI pour leur roi. « Leur consentement ayant été reçu par un respectueux silence, » disent les historiens, l'archevêque de Reims présenta au roi le serment du royaume, conçu en ces termes :

« Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple qui m'est soumis :

» Premièrement, de faire conserver en tout temps à l'Eglise de Dieu la paix, par le peuple chrétien ;

» D'empêcher toutes rapines et iniquités, de quelque nature qu'elles soient ;

» De faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi ;

» D'exterminer entièrement de mes États tous les hérétiques condamnés nominément par l'Eglise; toutes lesquelles choses ci-dessus dites je confirme par serment : qu'ainsi Dieu et ses saints Evangiles me soient en aide. »

Après ce serment, le roi prononça ceux de chef et souverain grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit et de l'ordre militaire de Saint-Louis, et enfin celui de l'observation de l'édit contre les duels. Voici le texte de ce dernier serment :

« Nous, en conséquence des édits des rois nos prédécesseurs, enregistrés en notre cour de parlement, contre les duels, voulant suivre surtout l'exemple de Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui jura solennellement, au jour de son sacre et couronnement, l'exécution de la déclaration donnée dans le lit de justice qu'il tint le septième jour de septembre 1651 : à cette fin, nous jurons et promettons, en foi de parole de roi, de n'exempter à l'avenir aucune personne,

pour quelque cause et considération que ce soit, de la rigueur des édits rendus par Louis XIV, en 1651, 1669 et 1679; qu'il ne sera par nous accordé aucune grâce ou abolition à ceux qui se trouveront prévenus desdits crimes de duels ou rencontres préméditées; que nous n'aurons aucun égard aux sollicitations de quelque prince ou seigneur qui intercédéra pour les coupables desdits crimes; protestant que, ni en faveur d'aucun mariage de prince ou de princesse de notre sang, ni pour les naissances de dauphin et princes qui pourront arriver pendant notre règne, ni pour quelque autre considération générale et particulière que ce puisse être, nous ne permettrons sciemment être expédiées aucunes lettres contraires aux susdites déclarations ou édits, afin de garder inviolablement une foi si chrétienne, si juste et si nécessaire : ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles. »

Pendant ce temps-là, les habits et les ornements royaux avaient été déposés sur l'autel.

Ces habits, dont le roi fut successivement revêtu avec cérémonie, étaient : une camisole de satin rouge, garnie d'or; une tunique et une dalmatique qui représentaient les ordres de diacre et de sous-diacre; des bottines et un grand manteau royal de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, doublé d'hermine.

Les ornements, qui sont aujourd'hui conservés, dit-on, à l'intendance des Menus-Plaisirs, consistaient en sept différentes pièces : la grande couronne impériale, l'épée, le sceptre, la main de justice, les éperons, l'agrafe servant à tenir le manteau royal, et le livre de prières. Presque tous ces ornements, et certainement du moins la couronne et l'épée, venaient de Léon III; c'est le présent que ce pape fit à Charlemagne le jour qu'il le sacra empereur d'Occident. L'épée s'appelait épée de saint Pierre, ou épée Joyeuse; la poignée, la garde et le haut du fourreau sont d'or massif, enrichi de pierreries, et le fourreau de velours violet garni de perles. La couronne est aussi d'or pur et chargée de gros rubis, de saphirs et d'émeraudes : comme son poids et sa grandeur ne permettaient pas au roi de la porter, on la soutint sur la tête pendant la cérémonie du couronnement. Le sceptre a six pieds de haut; Charlemagne y est représenté en relief, le globe en main, assis sur une chaire ornée de deux lions et de deux aigles; le tout d'or massif, émaillé et enrichi de pierres orientales. La main de justice est un bâton d'or d'une coudée de long, surmonté d'une main d'ivoire, ayant au quatrième doigt un anneau d'or où est enchâssé un très beau saphir. Il y a de distance en distance des cercles à feuillages tout brillants de perles, de grenats et autres pierres précieuses. Les éperons sont d'or, émaillés d'azur, semés de fleurs de lis d'or, et ornés de grenats avec les deux boucles à tête de lion. L'agrafe est une losange d'or d'un prix inestimable à cause des pierreries qui la relèvent. Le livre de prières est couvert d'argent doré, et les accompagnements en sont aussi extrêmement riches.

Lorsque le roi eut reçu l'épée des mains de l'archevêque, il la tint quelque temps la pointe levée vers le ciel, la baisa, et l'offrit à Dieu en la posant sur l'autel.

L'archevêque mit ensuite sur le milieu de l'autel la patène d'or du calice de saint Remi; il tira de la sainte ampoule, avec une aiguille d'or, une goutte d'huile de la grosseur d'un grain de froment, la mit sur la patène, et la mêla avec le saint chrême pour former l'onction sacrée. Ensuite il s'assit, mouilla dans la patène son pouce droit, et commença d'oindre le roi qui était à genoux, sur différentes parties du corps, que les ouvertures pratiquées aux vêtements laissaient à nu : sur le sommet de la tête, sur l'estomac, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, aux plis et jointures du bras droit, aux plis et jointures du bras gauche.

L'onction achevée, l'archevêque bénit les gants du roi,

l'anneau royal qu'il lui mit au quatrième doigt de la main droite, et le sceptre qu'il lui mit dans la même main. Enfin il prit sur l'autel la couronne de Charlemagne, et la soutint d'abord seul à deux mains sur la tête du roi, sans le toucher. Aussitôt les pairs laïques et ecclésiastiques y portèrent la main comme pour la soutenir. Un instant après l'archevêque posa seul la couronne sur la tête du roi, le bénit, et, le prenant par le bras droit, le conduisit au trône élevé sur le jubé. Là, il ôta sa mitre, fit une profonde révérence, baisa le roi, et dit trois fois : *Vivat rex in æternum!*

A ces paroles, les portes de la cathédrale s'ouvrirent, le peuple entra en foule, et de toutes parts on cria : *Vive le roi!* Les trompettes et les autres instruments de musique jouèrent des fanfares; en même temps des oiseleurs lâchèrent une grande quantité d'oiseaux qui se mirent à voltiger vers la voûte. Les hérauts d'armes distribuèrent dans le chœur et dans la nef une grande quantité de médailles d'or et d'argent, frappées pour cette cérémonie, et représentant d'un côté le buste du roi, avec cette inscription : *Ludovicus XVI, rex christianissimus*, et au revers, l'instant de son sacre avec cette légende : *Rex carlisti oleo unctus*. On entonna le *Te Deum*. Au dehors, les cloches de la ville se firent entendre, et sur la place on tira des salves d'artillerie.

Après le *Te Deum*, la messe, et après la messe une nouvelle procession qui reconduisit le roi à son appartement, où il fut déshabillé. Ses gants et sa chemise, qui avaient touché l'onction, furent remis au grand-aumônier de France pour être brûlés.

Le lendemain, le roi, vêtu d'un manteau de drap d'or, alla toucher à l'abbaye de Saint-Remi les malades atteints des écrouelles (v. 1835, p. 218). Suivant la formule, il glissa un doigt sur leur visage, du front au menton, et d'une joue à l'autre, en disant : « Dieu te guérisse, le roi te touche. » Toutes ces cérémonies furent terminées par celle de la délivrance des prisonniers. Le roi accorda un pardon général à un grand nombre de criminels.

L'homme perfectionné par la société est le meilleur des animaux; il est le plus terrible de tous lorsqu'il vit sans justice et sans lois.

S'il se trouvait un individu qui ne pût vivre en société, ou qui prétendit n'avoir besoin que de ses propres ressources, ne le considérez point comme faisant partie de l'humanité : il est une bête sauvage ou un dieu. ARISTOTE.

NOS OISEAUX DE PROIE.

Le nombre des oiseaux de proie diminue tous les jours en France en même temps que le gibier. Il en reste cependant encore un très grand nombre, et l'on ne se promène guère, durant une belle journée d'été, qu'on n'en aperçoive quelques uns planant dans le ciel, ou voltigeant avec des cris aigus autour des rochers et des vieilles tours. Ils ont tous une certaine ressemblance; mais leurs espèces, quand on les considère avec attention, sont cependant très variées, quoique faisant toutes partie d'une même division, désignée par les naturalistes sous le nom général de *faucons*, qui est celui de l'espèce la plus remarquable. On peut, à première vue, les répartir en deux sections : ceux de la première ont les ailes longues et pointues, et leur bec, extrêmement fort, est armé, près de sa pointe, de deux échancrures qui font l'office de dents; ceux de la seconde ont les ailes arrondies à l'extrémité, et leur bec, moins acéré, est seulement ondulé dans sa longueur par un léger feston. On conçoit que les mœurs des premiers doivent être plus cruelles que celles des seconds.

Les oiseaux qui appartiennent à la première section sont les plus rapides dans le vol, les plus acharnés après leur proie, les plus courageux. On leur donnait, dans la fauconnerie, le nom d'*oiseaux nobles*, et les naturalistes le leur ont conservé. On en connaît en France cinq ou six espèces différentes, qui toutes offrent, dans leur bec et dans leurs ailes, le caractère distinctif que nous avons déjà indiqué. Le *faucon ordinaire* est de tous ces oiseaux le plus remarquable. Il niche dans les rochers les plus escarpés, et son vol est si rapide, qu'il est presque toujours obligé de chasser en l'air, car il se briserait s'il venait à frapper la terre quand il se précipite sur sa proie. Il est gros comme une poule, et se nourrit de gros oiseaux, comme oies, perdrix, canards, pigeons; il chasse même les lièvres. Nous en avons déjà parlé en traitant de l'art de la fauconnerie (1833, p. 173). Outre ce faucon, nous mentionnerons encore le *hobereau*, qui est moitié plus petit; l'*émérillon*, le plus petit de nos oiseaux de proie, gros à peu près comme une grive; la *cresserelle*, connue aussi sous le nom d'*émouchet*, qui est un peu plus grande que le hobereau, et fixe de préférence sa demeure dans les tours et les vieux clochers; la *petite cresserelle* et la *cresserelle grise*, espèces très voisines de celle-ci, sont fort rares en France, de même que le *gerfaut*, qui ne se trouve guère que dans le nord et l'orient de l'Europe.

On désigne, dans la fauconnerie, sous le nom d'*ignobles*, tous les oiseaux de proie qu'il est difficile de dresser pour la chasse. Cette division est fort naturelle; car ce défaut d'habileté à la chasse tient à l'absence de certaines qualités qui ne se trouvent à un haut degré que dans les faucons, ceux-ci étant, comme nous l'avons dit, de tous les oiseaux de proie, les plus courageux, les plus ardents, les mieux armés, les plus rapides dans le vol.

La division des oiseaux de proie ignobles renferme un bien plus grand nombre d'espèces différentes que celle des oiseaux nobles, et comme ces oiseaux sont aussi beaucoup plus répandus dans nos campagnes, ils méritent peut-être encore plus d'attention. Ils se distinguent par leurs ailes, qui, au lieu de se terminer en pointe aiguë comme celles des faucons, se terminent par une pointe mousse, comme si l'on avait arraché les plumes de l'extrémité.

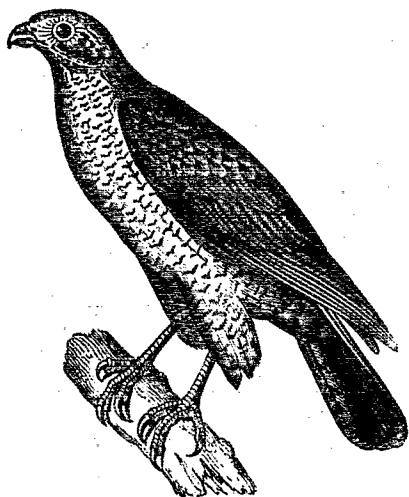
Les naturalistes divisent ces oiseaux de proie en plusieurs tribus, suivant que leurs qualités guerrières sont plus ou moins développées.

La première tribu est celle des *aigles*. Les poètes, qui ont fait de l'aigle le symbole du courage et de la grandeur, qui l'ont même placé dans l'Olympe à côté de Jupiter, pourront bien s'indigner contre les naturalistes, qui ont placé à la tête des oiseaux ignobles ce messager divin; mais il faut convenir cependant que, depuis qu'il est bien reconnu que l'aigle se plaît à déroger, et à aller, dans la compagnie des corbeaux et des vautours, prendre ses augustes repas sur de viles charognes, on ne peut plus guère oser défendre sa cause contre la science au nom de la poésie. On range parmi les aigles dix-huit à vingt espèces d'oiseaux qui tous se ressemblent par un bec très fort, droit à sa base, et courbé seulement vers son extrémité, circonstance qui lui donne beaucoup de force.

La seconde tribu est celle des *autours*. Ils se distinguent des aigles par le bec, qui s'arrondit vers la base. Leurs ailes sont plus courtes que leur queue, circonstance qui ne s'observe que chez quelques espèces d'aigles qui forment un passage des véritables aigles aux autours, et que pour cette raison l'on nomme aigles-autours.

L'autour ordinaire est assez commun en France. On ne le trouve point dans les montagnes; il se tient de préférence dans les pays de collines boisées et peu élevées. C'est un fort bel oiseau. La femelle a environ deux pieds de longueur, et le mâle un tiers de moins. Son plumage, qui est brun en dessus et blanc en dessous, est moucheté longitu-

finale, et au contraire rayé transversalement dans l'état adulte. Son vol est rapide, mais peu élevé. En général, au lieu de poursuivre sa proie à tire d'aile, il préfère la guetter en se tenant à l'affût sur un arbre, et se jeter brusquement sur elle quand elle arrive à leur portée. Les levrauts, les jeunes pigeons, les petits oiseaux, les souris, sont ses victimes ordinaires. On voit, d'après cela, que ces oiseaux sont plus nuisibles qu'utiles; car le nombre de souris qu'ils détruisent ne suffit pas pour compenser le dommage dont ils sont cause sous le rapport du gibier.



(Autour d'Europe.)

L'épervier ressemble beaucoup à l'autour, ou, pour mieux dire, ce n'est qu'une espèce d'autour de taille inférieure. Son plumage est à peu près le même; mais on le distingue parce qu'il est bien moins grand, et aussi parce qu'il est proportionnellement plus élevé sur ses jambes. Sa petitesse est cause qu'il est beaucoup plus utile dans nos campagnes que l'autour proprement dit. N'osant guère s'attaquer qu'à de très faibles animaux, il fait la chasse aux souris, aux lézards, aux limaçons; il poursuit aussi les petits oiseaux, mais cette poursuite ne lui réussit pas toujours, et il consent volontiers à rabattre son ambition sur un gibier plus facile à atteindre.

La troisième tribu est celle des milans. On les reconnaît aisément, même lorsqu'ils sont à une grande hauteur dans l'air, à cause de leurs ailes excessivement longues, de leur queue fourchue à la manière de celle des hirondelles. Les puissantes facultés qu'ils possèdent sous le rapport du vol ne sont pas soutenues par des qualités correspondantes sous le rapport du combat: leur bec est beaucoup plus faible que celui des autours, et leurs serres sont sans force. De tous nos oiseaux de proie, ce sont ceux qui se soutiennent le plus long-temps en l'air et qui s'y meuvent avec le plus d'élégance; ils semblent y nager. Malgré ces avantages, ils poursuivent rarement leur proie, ils préfèrent tomber dessus par surprise. Leur nourriture ordinaire consiste en mulots, en taupes, en grenouilles, et en gros insectes qu'ils sont loin de dédaigner quand ils en font la rencontre; c'est même là leur pâture la plus ordinaire. Ils osent quelquefois, pressés par la faim, attaquer les petits poulets; mais il suffit, pour les mettre en fuite, que la poule leur curre sus en battant des ailes. Le milan est, en résumé, un oiseau fort élégant, d'un agréable plumage nuancé de fauve et de noir; mais il est aussi lâche qu'il est beau, et sa lâcheté, remarquée de tout temps, est devenue proverbiale.

Les bondrées, les buses et les busards ont de l'analogie avec les milans par leur bec, qui est proportionnellement assez faible, comme celui de ces oiseaux; mais ils s'en distin-

guent par leur queue qui n'est point fourchue, et aussi par leurs ailes qui sont moins longues.

Les bondrées ont un caractère qui les différencie de tous les autres oiseaux de proie: c'est que l'intervalle entre le nez et les yeux, qui est nu chez tous les oiseaux de ce genre, est chez ceux-ci couvert de plumes très serrées. On en connaît plusieurs espèces; mais il n'y en a en France qu'une seule espèce, qui est assez singulière en ce qu'elle ne fait guère la chasse qu'aux frelons et aux abeilles. C'est un mauvais voisinage pour les ruches; car les pauvres mouches ne peuvent guère éviter un tel ennemi, et il en enlève un grand nombre avant de rassasier à leurs dépens l'appétit qui l'anime.

Les buses sont les oiseaux de proie les plus communs dans nos climats. Leurs pieds sont très forts, quoique le bec ne le soit pas, et portent quelquefois des plumes jusqu'aux doigts. Quelques espèces ont une huppe, mais ces espèces ne se trouvent point en France. On ne connaît dans nos campagnes que la buse pattue et la buse commune. Cette dernière est la plus répandue; elle cause beaucoup de dommage au gibier, et les chasseurs font bien de la détruire quand ils le peuvent; elle habite les bois, et braconne toute l'année à leurs dépens. Elle se nourrit de levrauts, de lapins, de toutes sortes de petits oiseaux qu'elle surprend dans leurs nids. Au printemps les buses causent une véritable dévastation dans les bois. Leur taille est d'environ deux pieds de longueur. Leur plumage est brun, plus ou moins ondulé de blanc. Leur air lourd et stupide est proverbial.

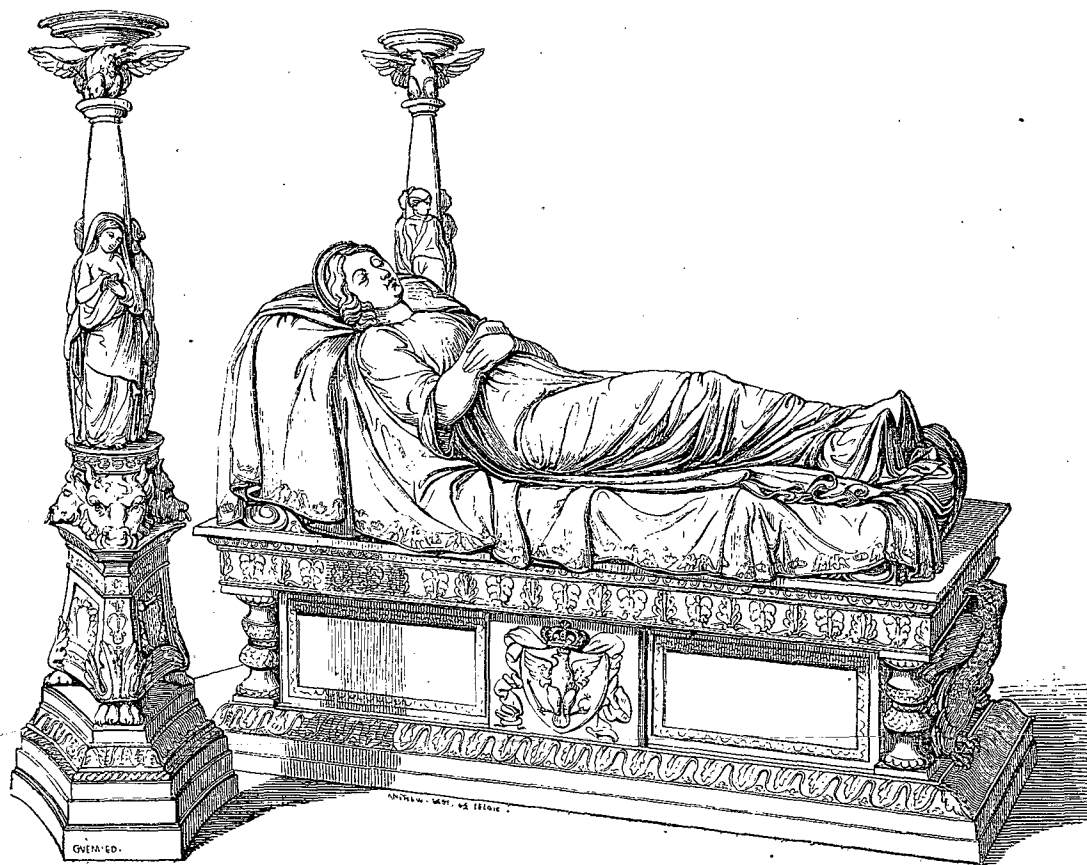
Les busards sont beaucoup plus hauts sur jambes que les buses. Leur corps est svelte, leur queue longue et arrondie, leur air plus dégagé, et leur agilité plus grande; ils se distinguent aussi par une espèce de collier relevé qui entoure leurs oreilles. Ces oiseaux nichent à terre, et se plaisent en général dans le voisinage des marais. Ils volent dans les joncs, et font leur nourriture principale de grenouilles; ils poursuivent aussi les oiseaux aquatiques, mais seulement dans le jeune âge. On en connaît en France trois espèces, qui diffèrent principalement l'une de l'autre par la coloration de leur plumage: la soubuse, appelée aussi *oiseau Saint-Martin*, qui est brune dessus, fauve avec des taches allongées en dessous, des plumes noires; le busard cendré, qui ne prend cette couleur que quand il est vieux, les jeunes mâles et les femelles étant bruns dessus et blancs dessous; la harpaye et le busard des marais, qui paraissent être la même espèce à des âges différents, et se distinguent de la soubuse par l'absence des raies transversales sous les ailes et à la queue. Toutes ces différences sont de peu d'importance.

Il nous a semblé utile d'éclairer, par quelques renseignements sur le genre de dégât qu'ils causent, la chasse qui, dans nos campagnes, se fait avec tant d'ardeur contre toutes les espèces d'oiseaux de proie. Ils n'ont pas tous des droits égaux à notre haine, et les destructeurs de lièvres et de perdrix méritent bien plus la colère des chasseurs que les modestes ennemis des grenouilles et des insectes. Nous avons pensé aussi qu'il arriverait à plus d'un de nos lecteurs d'appliquer les connaissances que nous venons d'exposer à la détermination des espèces que les chasseurs, après les avoir crucifiées à la porte des granges, exposent si souvent en plein vent à la curiosité du public en façon de trophées patibulaires. Quels sont ces cadavres à demi détruits par les injures de l'air? sont-ce des faucons, des aigles, des autours, des milans, des buses, ou des busards?

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.
rue Jacob, 30. près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TOMBEAU DE LA REINE LOUISE DE PRUSSE,
PAR RAUCH, SCULPTEUR ALLEMAND.



Tombeau de la reine Louise, à Charlottenbourg, près de Berlin.

Ce beau monument a été consacré, par le prince actuellement régnant en Prusse, à la mémoire de sa femme Louise de Prusse, morte en 1810.

La statue est un peu plus grande que nature; sa longueur, avec la couche sur laquelle elle repose, est de 6 pieds 10 pouces. Le piédestal est long de 7 pieds 10 pouces, sur 5 pieds 5 pouces de large.

En 1814, après avoir achevé le modèle de ce tombeau, au lieu même où il devait être érigé, M. Rauch se rendit à Carrare, pour s'assurer de la perfection du bloc de marbre qui devait être employé. Ce bloc fut ensuite transporté à Rome où l'artiste acheva son travail. Embarqué, dans le mois de septembre 1814, sur le brigantin *L'Alexandre*, premier bâtiment qui fit voile, après le traité de Paris, de Livourne pour Hambourg, ce mausolée devait éprouver de singulières vicissitudes. *L'Alexandre* portait le pavillon anglais; il fut capturé par un corsaire des Etats-Unis, qui se trouvaient alors en guerre avec la Grande-Bretagne. Le monument eût été transporté en Amérique, si ce bâtiment n'eût été heureusement repris par un corsaire anglais qui le dirigea sur Jersey. Là, le gouvernement britannique fit sans délai charger le tombeau pour Hambourg sur un cutter de la marine royale, de sorte que l'érection put avoir lieu, le 50 mai 1815, à Charlottenbourg, résidence royale située à peu de distance de Berlin.

Ce n'est pas seulement par la perfection des formes, par le fini des détails, par l'harmonie de l'ensemble, que se recommande cette belle œuvre. Il y a une pensée élevée dans la pose de la statue, dans l'expression de ses traits. L'image de la mort n'avait rien que de sombre et de terrible dans l'antiquité, alors même qu'on croyait à une existence immortelle. Dans le onzième chant de l'Odyssée, on voit aux enfers Achille dévoré d'ennuis et de

tristesse. « J'aimerais mieux, dit-il, être l'esclave du plus indigent des laboureurs, qui vit à la sueur de son front, » que de régner sur le peuple entier des ombres. » Le christianisme, en peignant la mort comme l'attente d'une résurrection universelle, avait inspiré à l'art du moyen âge de coucher les images des morts sur leurs tombes, dans l'attitude de la prière. Mais trop souvent la pierre reproduisait avec une effrayante vérité l'image de la mort, dans ce qu'elle a de plus révoltant pour notre nature; c'est un défaut que nos grands sculpteurs de la renaissance eux-mêmes n'ont pas toujours évité, et qui, par exemple, affecte péniblement l'esprit dans les monuments, admirables du reste, élevés à la mémoire des rois Louis XII et François I^{er}. On doit donc savoir gré à M. Rauch d'avoir épuré, en se l'appropriant, cette idée du moyen âge, d'avoir peint la mort comme un paisible sommeil, et d'avoir donné à sa figure une expression touchante de sérénité, que notre gravure, malheureusement trop réduite, ne pouvait reproduire exactement.

Né, le 2 janvier 1777, à Arolsen, principauté de Waldeck, Chrétien Rauch est l'un des plus grands sculpteurs de notre époque. Son talent ayant attiré l'attention du gouvernement prussien, il fut, en 1804, envoyé à Rome où il se livra entièrement à l'étude de son art, et où son génie se développa sous l'influence des antiques et de Thorwaldsen. — Arrivé dès l'âge de trente-quatre ans à la célébrité et aux honneurs les plus mérités par suite de l'exécution du mausolée de Charlottenbourg, il s'est constamment maintenu au rang où l'a placé cette œuvre admirable. — Les statues des généraux Bulow Scharnhorst, Blücher à Berlin, du roi Maximilien Joseph à Munich, du docteur Herman Frank à Halle, prouvent avec quelle flexibilité l'artiste a su se plier à tous les genres et varier avec con-

venance et habileté la pose et l'expression de ses personnages. — Maintenant encore, M. Rauch travaille avec ardeur, à un âge où tant d'autres cherchent le repos. — Guidé par lui-même dans ses vastes ateliers, à Berlin, j'ai été assez heureux pour y voir, au mois d'octobre dernier, des œuvres encore inconnues au public, entre autres celles qui sont destinées au Walallah de Ratisbonne (voy. 1856, p. 555), et à la Glyptothèque de Munich (voy. 1856, p. 260). J'y ai admiré le modèle presque achevé d'un groupe destiné à la cathédrale de Posen et qui représente Miecslas et Boleslas, les deux illustres fondateurs de la royauté polonaise.

VISION DE HER L'ARMÉNIEN.

Le besoin de l'immortalité est certainement un des plus puissants qui soient au cœur de l'homme; et l'universalité de ce désir et les formules différentes, mais toutes affirmatives, qu'on trouve touchant cette espérance dans chaque religion, suffisent sans doute pour prouver que l'homme, ou du moins ce qui le constitue en le distinguant des autres êtres créés, est éternel et participe de la Divinité.

Moins les peuples sont avancés en civilisation, plus leur paradis est grossier, plus il se rapproche de leur vie actuelle; témoin le ciel des fils d'Odin et celui des Calédoniens. Le sensualisme des Turcs s'est fait un paradis de voluptés, tandis que les chrétiens ont à peine donné place aux désirs de la créature dans leur ciel où le bonheur des élus consiste dans une mystique contemplation de Dieu, et où l'homme s'abîme dans l'infini.

La riante mythologie des Grecs, et leur sens philosophique et métaphysique créèrent l'Elysée où le corps subsistait, bien que ses passions et ses appétits eussent disparu. Mais les véritables philosophes, et spécialement Socrate et son disciple Platon, eurent une idée plus élevée de l'autre vie, idée qui, du reste, était probablement cachée sous le symbole livré à la multitude. Le dogme de la métempsychose, que Pythagore avait emprunté à l'Inde, fut adopté par Platon, et il en place la formule dans la bouche même de Socrate, dans plusieurs de ses dialogues, et notamment au dixième livre de la République.

Après avoir démontré que de ce que souvent les méchants triomphent sur cette terre, il ne faut pas conclure que les dieux récompensent l'injustice, puisque la vie de l'homme étant éternelle, les coupables sont sans doute punis dans une autre vie, Socrate raconta à ses disciples la prétendue vision d'un certain Her, natif de Pamphylie, qui, selon lui, revint à la lumière après douze jours de mort.

Platon a supposé que cet homme avait été tué dans une bataille, et que lorsqu'on vint, au bout de dix jours, relever les cadavres déjà putréfiés, le sien, ayant été trouvé sain et entier, fut porté à son ancienne demeure où on le garda encore deux jours. Mis sur le bûcher au bout de douze jours, on allait le brûler lorsqu'il ressuscita, et se mit à raconter aux assistants ce qu'il avait vu dans l'autre monde. « Aussitôt, dit-il, que mon âme fut sortie de mon corps, je m'avançai, en compagnie de plusieurs autres, vers un lieu merveilleux, où nous vîmes dans la terre deux ouvertures voisines l'une de l'autre, et au ciel deux autres ouvertures correspondant à celles de la terre. Des juges étaient assis entre les ouvertures. Dès qu'ils avaient prononcé leur sentence, les justes entraient au ciel par l'ouverture de droite, et les méchants s'enfonçaient en terre par l'ouverture de gauche. Les uns et les autres portaient un écriteau contenant leur sentence; les justes sur la poitrine et les méchants sur les épaules. Lorsque je me présentai, les juges dirent qu'il fallait que je portasse aux hommes la nouvelle de ce qui se passait aux enfers, et ils m'ordonnèrent d'écouter et de remarquer toutes les choses dont j'allais être témoin.

» D'abord, je vis donc les âmes monter au ciel ou descendre sous terre comme je l'ai dit précédemment; puis, par les ouvertures opposées à celles par lesquelles elles étaient entrées, je vis sortir de la terre des âmes souillées de boue et de poussière, et du ciel des âmes pures et sans tache. Toutes paraissaient revenir d'un long voyage, et elles s'assirent dans la prairie comme dans un lieu d'assemblée. Celles qui se connaissaient s'embrassèrent, et elles se demandaient les unes aux autres ce qui se passait aux lieux d'où elles venaient. Celles qui venaient de dessous terre racontaient avec larmes ce qu'elles avaient souffert ou vu souffrir durant leur voyage qui avait duré mille ans; et celles qui venaient du ciel faisaient le récit des plaisirs délicieux qu'elles avaient goûtés, et des merveilles qu'elles avaient vues. »

Interrompant ici le discours de l'Arménien, Socrate dit que, d'après son récit, les âmes coupables étaient punies dix fois pour chacune des injustices qu'elles avaient commises, et que la durée de chaque punition était de cent ans; c'est à peu près la durée de la vie humaine.

Ceux qui ont rendu aux hommes des services signalés, ou qui ont été saints ou vertueux, reçoivent dans la même proportion la récompense de leurs bonnes actions. Des récompenses plus grandes sont destinées à ceux qui honorent plus spécialement les dieux et leurs parents, tandis que les plus horribles supplices sont réservés aux impies et aux parricides.

« J'étais présent, continue l'Arménien, lorsqu'une âme demanda à une autre où était Aridée, qui avait été tyran d'une ville de Pamphylie, mille ans auparavant. Or cet Aridée avait tué son vieux père, assassiné son frère, et commis plusieurs autres crimes. Il ne vient pas, répondit l'âme, et il ne viendra jamais ici. Nous avons tous été témoins, à son occasion, du spectacle le plus effrayant. Lorsque nous étions sur le point de sortir de l'abîme, après avoir accompli les peines qui nous avaient été imposées, nous vîmes arriver Aridée; mais au moment où il s'attendait à sortir, l'ouverture a poussé un horrible gémissement. A ce bruit, des hommes terribles, et qui semblaient tout de feu, s'avancèrent et se saisirent d'Aridée. Ils lui lièrent les pieds, les mains et le cou, et après l'avoir jeté à terre et écorché, ils le traînèrent tout sanglant sur les épines qui bordaient le chemin, d'où ils ne le retirèrent que pour le précipiter dans le Tartare.

» Lorsque les âmes eurent passé sept jours dans la prairie, elles en partirent, et après quatre jours de marche elles arrivèrent dans un lieu marqué, d'où l'on voyait une lumière étendue sur tout le ciel et sur toute la terre, droite comme une colonne, assez semblable à l'arc-en-ciel par sa couleur, mais plus éclatante et plus pure. Aux extrémités de cette lumière qui n'est autre chose que le lien qui serre le ciel, est suspendu le fuseau de la Nécessité qui donne le branle à toutes les révolutions célestes. Le corps et le crochet de ce fuseau sont en diamant, et le peson lui-même est de diamant et d'autres pierres précieuses.

» Le fuseau tourne sur les genoux de la Nécessité, et à l'entour du fuseau et à des distances égales sont assises sur des trônes les trois Parques, filles de la Nécessité: Lachésis, Clothos et Atropos, vêtues de blanc et ayant sur la tête une couronne. Toutes trois chantent; Lachésis chante le passé, Clothos le présent, Atropos l'avenir.

» Aussitôt que les âmes furent arrivées, elles durent se présenter devant Lachésis. Et d'abord un prophète leur assigna à chacune leur rang. Prenant ensuite sur les genoux de Lachésis les sorts et les différentes conditions humaines, il monta sur une haute tribune, et s'adressant aux âmes, il leur parla ainsi d'une voix élevée: « Voici ce que » dit la vierge Lachésis, fille de la Nécessité: Ames voyageuses, vous allez commencer une nouvelle carrière, et » rentrer dans un corps mortel: vous choisirez chacune la

» vôtre. La première à qui le sort tombera choisira la première, et son choix sera irrévocable. La vertu n'a point de maître : elle s'attache à celui qui l'honore, elle fuit celui qui la méprise. La faute du choix tombera sur vous, Dieu n'en est pas responsable. »

» A ces mots, le prophète jeta les sorts, et chacune des âmes ramassa celui qui était tombé devant elle ; à l'ouverture du billet toutes connurent le rang dans lequel elles devaient choisir.

» On mit à terre devant elles des genres de vie de toute espèce, et le nombre en était beaucoup plus grand que celui des âmes qui devaient choisir. Toutes les conditions, tant des hommes que des animaux, s'y trouvaient rassemblées. Il y avait des tyrannies dont les unes devaient durer jusqu'à la mort, et les autres être interrompues et finir par la pauvreté, l'exil ou la mendicité. On y voyait aussi des conditions d'hommes célèbres, par leur beauté, par leur force, par leur valeur, par leur noblesse, et par le renom de leurs pères dont la gloire rejaillissait sur eux. Il y avait également des conditions de femmes, et les âmes, n'ayant pas de sexe, pouvaient choisir indifféremment. Du reste, les richesses, la pauvreté, la santé, les maladies, se rencontraient dans toutes les conditions; ici sans aucun mélange, là dans un juste tempérament de biens et de maux.

» Celui auquel le sort était échu le premier s'avança d'abord, et il prit sans examen la plus considérable tyrannie. Mais quand il vit que sa destinée était de manger ses propres enfants et de commettre d'autres crimes énormes, il se lamenta, et oubliant ce qu'avait dit le prophète, il maudit le choix qu'il venait de faire en accusant de son infortune le sort, les démons, tout enfin excepté lui-même. Cette âme était une de celles qui étaient venues du ciel, et celles-ci étaient aussi sujettes que les autres à se tromper dans leur choix.

» Il y avait quelque chose de frappant dans la manière dont chaque âme faisait son choix, et la plupart d'entre elles étaient guidées dans ce choix par les habitudes de leur vie précédente. Par exemple, une âme qui avait été celle d'Orphée choisit la condition de cygne, en haine des femmes qui jadis lui avaient donné la mort, et parce qu'elle ne voulait tenir la vie d'aucune d'elles; Thamiris choisit la condition de rossignol, tandis que des cygnes et d'autres oiseaux chanteurs passèrent à la condition humaine : car les âmes passaient indifféremment des corps des animaux dans ceux des hommes, et réciproquement. Ainsi une âme choisit d'animer le corps d'un lion : c'était celle d'Ajax, fils de Télamon, qui, se rappelant l'affront qu'il avait reçu au sujet des armes d'Achille, refusa de reprendre un corps humain. Après Ajax, on vit venir Agamemnon, qui, dédaignant également la nature humaine à cause de ses malheurs passés, choisit le corps d'un aigle; Atalante devint athlète, ébloui par les honneurs qu'on leur rendait; Epée, fils de Panoppe, se fixa à la condition d'une femme habile aux ouvrages d'aiguille, tandis que le bouffon Thersite revêtit le corps d'un singe. Le sage Ulysse arriva le dernier, et se rappelant ses travaux passés, il était désormais guéri de l'ambition, son âme chercha long-temps un sort qui lui convint; enfin elle le trouva dans un coin à l'écart où tous les autres l'avaient laissé. C'était celui d'un particulier libre de soins et d'inquiétudes. En le voyant, Ulysse s'écria qu'il était content, et que si son âme eût dû choisir la première, son choix n'eût pas été différent.

» Après que toutes les âmes eurent ainsi choisi leur genre de vie, elles s'approchèrent de Lachésis qui donna à chacune d'elles le démon qu'elle avait destiné à lui servir de gardien durant le cours de sa vie mortelle, et à l'aider à remplir sa destinée : ce démon la conduisit d'abord à Clotho pour confirmer le sort qui lui était échu, et de là vers la trame d'Atropos pour rendre irrévocable ce qui avait déjà été filé de cette vie mortelle. Ensuite, et sans qu'il leur fût

désormais possible de retourner en arrière, les âmes s'avancèrent vers le trône de la Nécessité sous lequel chacune d'elles passa avec son démon. Aussitôt que toutes eurent passé, elles se rendirent dans la plaine d'oubli, où elles s'abreuèrent des eaux du fleuve Amélès. Lorsque les âmes eurent bu de ces eaux, elles s'endormirent, et vers le milieu de la nuit elles furent réveillées par un violent coup de tonnerre, accompagné d'un tremblement de terre. Alors elles se dispersèrent, et se rendirent avec la rapidité des étoiles auprès des corps qu'elles devaient animer. »

Ainsi se termina la vision d'Her l'Arménien que les bornes de ce recueil nous ont obligé de beaucoup abréger ; nous épargnerons au lecteur des remarques qu'il fera facilement lui-même, et un moment de réflexion lui indiquera ce qu'il y a d'éternellement vrai dans cette vision imaginaire inventée par l'un des plus grands philosophes et des plus beaux génies de l'antiquité.

ABBAS-LE-GRAND.

On pourrait dire qu'Abbas a été, au point de vue politique, le Louis XIV de la Perse, tandis qu'au point de vue moral, il en aurait été le Néron. Il était fils de Mohammed-Khoda-Bendeh, sixième schah de la dynastie des Sofis, et naquit vers le milieu du seizième siècle. Il avait deux aînés, qui, selon la loi, succédèrent à leur père après sa mort, mais dont l'assassinat le délivra : ces deux infortunés princes ne firent pour ainsi dire que paraître sur le trône, et le lui laissèrent bientôt. Il s'était même déjà mis en révolte du vivant de son père, et s'était fait proclamer souverain dans la ville de Herat avant que la mort de ses frères ne lui en eût donné le droit. Tout cela n'était qu'un prélude : c'est en 1589 que son règne commença régulièrement.

Un de ses premiers soins fut l'établissement d'une splendide et puissante capitale, pensant, comme la plupart des grands rois, donner par là une base solide à son empire. Il abandonna la ville de Kazwin, qui avait été jusqu'alors la résidence des Sofis, et transporta dans la ville d'Ispahan, devenue célèbre par les embellissements dont il l'a enrichie, le siège du gouvernement. Aujourd'hui encore Ispahan est rempli des marques de sa magnificence, comme Paris ou Versailles de celle de Louis XIV. La population de cette capitale s'éleva sous son règne à 500 000 âmes. Il est vrai qu'il l'avait agrandie, non par le simple effet de la prospérité, mais par un procédé que l'on peut bien nommer artificiel, et qui serait assurément peu goûté en Europe : les habitants de la riche et populeuse ville de Djulfah, enlevés à leurs foyers, furent transportés en masse à Ispahan, et reçurent l'ordre de s'y établir. Ils y fondèrent sur la rive gauche de la rivière un nouveau quartier auquel il leur fut permis pour toute consolation de donner le nom de leur ville natale. La célèbre place d'Ispahan, nommée le *Meydan*, sur laquelle s'élève la grande mosquée, et qui est environnée sur tout son pourtour d'un élégant portique, forme un des plus beaux monuments d'architecture du règne d'Abbas. Le bazar d'Ispahan, que tous les voyageurs vont encore admirer, est également dû à Abbas. Le beau pont qui traverse le Zendeh-Roud fut bâti par Allah-Veyrdu-Khan, généralissime des armées de Schah, et porte encore aujourd'hui le nom de son fondateur. Enfin de nombreux aqueducs, proportionnés aux besoins de la population, qui, dans les villes mahométanes, sont très considérables à cause des ablutions; des collèges, des mosquées, des hôpitaux, de nouvelles routes se rendant d'Ispahan sur les points importants de la Perse et des contrées environnantes, contribuèrent encore à donner au territoire de l'Etat un point central dans lequel, aux yeux des peuples et de l'étranger, le pays se trouvait en quelque sorte résumé.

Les premières guerres entreprises par Abbas eurent pour but d'assurer la Perse sur ses frontières orientales contre les entreprises des Tartares Ouzbeks, maîtres de la province du Khorassan. Après huit ans de combats acharnés, il parvint enfin à les défaire dans une bataille décisive et à les repousser dans l'intérieur de l'Asie. Pour être plus tranquille et plus libre de ses forces durant ses démêlés avec les Ouzbeks, il avait fait la paix avec les Ottomans, ces éternels ennemis de la Perse; mais ce n'était qu'une paix de convenance momentanée, et à peine se jugea-



(Abbas-le-Grand.)

it-il assez fort pour la rompre avec avantage qu'il le fit. C'est en 1602 seulement qu'il commença ses campagnes contre les Turcs. Tauris, Erivan, Nakhdjévan, villes fortifiées et importantes pour la politique comme pour la stratégie, furent bientôt entre ses mains. Il enleva également l'Arménie, et afin de mettre un désert entre les possessions de la Perse et celles de la Turquie, il força les habitants de cette province à la quitter pour venir se fixer dans l'intérieur de la Perse, du côté de Tauris et dans le Laristan. Après avoir conquis l'Arménie, il conquiert également le Chirvan et le Kourdistân, et sut si bien se faire craindre de la Turquie, qu'il la contraignit à la paix. Il agrandit également la Perse aux dépens du Grand-Mogol sur lequel il s'empara de l'importante province du Kandahar. Redouté dans toute l'Asie, et particulièrement des Turcs, il sut intéresser l'Europe à sa politique. Il aurait voulu se liquer avec elle pour renverser la puissance ottomane. Il envoya plusieurs fois des agents diplomatiques dans les cours d'Europe, et en reçut lui-même de la part de l'Angleterre, de la Russie, du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande. Il se ligua avec l'Angleterre pour expulser les Portugais de l'île d'Ormouz, au moyen de laquelle ils mo-

nopolisaient à leur profit le commerce du golfe Persique. Les Anglais, qui avaient prêté des vaisseaux pour cette expédition, avaient vraisemblablement espéré succéder aux Portugais dans ce beau poste de commerce; mais Abbas, après leur avoir abandonné une part dans le butin et quelques autres avantages tout-à-fait secondaires, sut fort bien garder pour lui-même la conquête que ses avides alliés avaient faite sur leurs frères d'Occident.

Abbas mourut en 1628, peu de temps après s'être emparé sur les Turcs de la ville de Bagdad, l'ancienne et célèbre capitale des khalifes. Il était âgé de soixante-dix ans.

Nous avons montré le beau côté de la vie d'Abbas, il nous reste à en indiquer l'horrible. C'est une chose bien étrange que cette distinction entre l'homme et le prince que l'histoire nous oblige si souvent à faire. Regarde-t-on l'extérieur, ce n'est que grandeur, éclat et majesté; pénètre-t-on plus avant, on ne trouve plus que vice, bassesse, atrocité. Nous avons déjà parlé de la révolte d'Abbas contre son vieux père, de l'assassinat de ses deux frères: ce serait sans doute bien assez pour déshonorer et condamner à une éternelle infamie un homme ordinaire; mais en Perse, au milieu des horreurs dont abonde l'histoire des Sôfis, ce ne serait encore, si j'ose dire une telle parole, que peu de chose. On nous excusera de nous borner sur ce sujet à quelques mots. Deux ou trois traits nous suffiront. — Ayant conçu quelques soupçons contre son fils aîné Ssefy-Myrzâ, Abbas, sans les approfondir davantage, donne ordre à un de ses courtisans de le délivrer sans tarder de cette source d'inquiétude: ce vœu était à peine exprimé, que l'infortuné prince n'existait déjà plus; doublement fratricide, presque parricide, Abbas venait de se faire froidement infanticide. A quelque temps de là, toujours emporté par la suite de ses soupçons, promenant sur plusieurs provinces ses terribles regards, il commande à leurs gouverneurs de se rendre à sa cour, et là, dans un magnifique banquet, il les fait tous empoisonner, et ne quitte la salle du festin qu'après s'être assuré par lui-même que tous ses convives étaient bien devenus des cadavres. Cependant le remords ne tarda point à saisir sa victime. L'innocence du malheureux Ssefy devient évidente aux yeux de son père; le sanguinaire cherche alors un moyen d'expiation: sa punition est de ne le trouver que dans un crime nouveau. Afin d'assurer la couronne à un jeune orphelin qu'avait laissé Ssefy, il fait crever les yeux à ses deux autres fils pour les mettre hors d'état de disputer jamais la couronne à leur neveu. Quant au courtisan qui avait eu le malheur de lui obéir en le délivrant de son fils, bien que sa fidélité ne fût point douteuse, et que la récompense promise pour ce service eût été ponctuellement acquittée, Abbas ne tarda point à le prendre en haine. Un jour que ce courtisan se trouvait devant lui: « Va, dit-il, à cet infâme serviteur, coupe toi-même la tête de ton fils, et apporte-la-moi. » Oserait-on dire, si on ne savait par tant d'exemples combien l'habitude de ramper dénature l'homme et le met, en quelque sorte, hors de l'humanité; oserait-on dire, je le répète, tant cela est horrible, que le courtisan, pour ne point perdre la faveur de son épouvantable maître, trouva dans sa perversité la force d'obéir à cet infernal commandement. « Bien, lui dit Abbas; ton fils comme le mien n'existe plus: notre malheur est égal. » Ces deux monstres étaient bien faits pour continuer à vivre ensemble; l'un digne d'être l'esclave, l'autre le despote.

LES MONUMENTS DE LA PLACE LOUIS XV.

PRÉCIS HISTORIQUE.

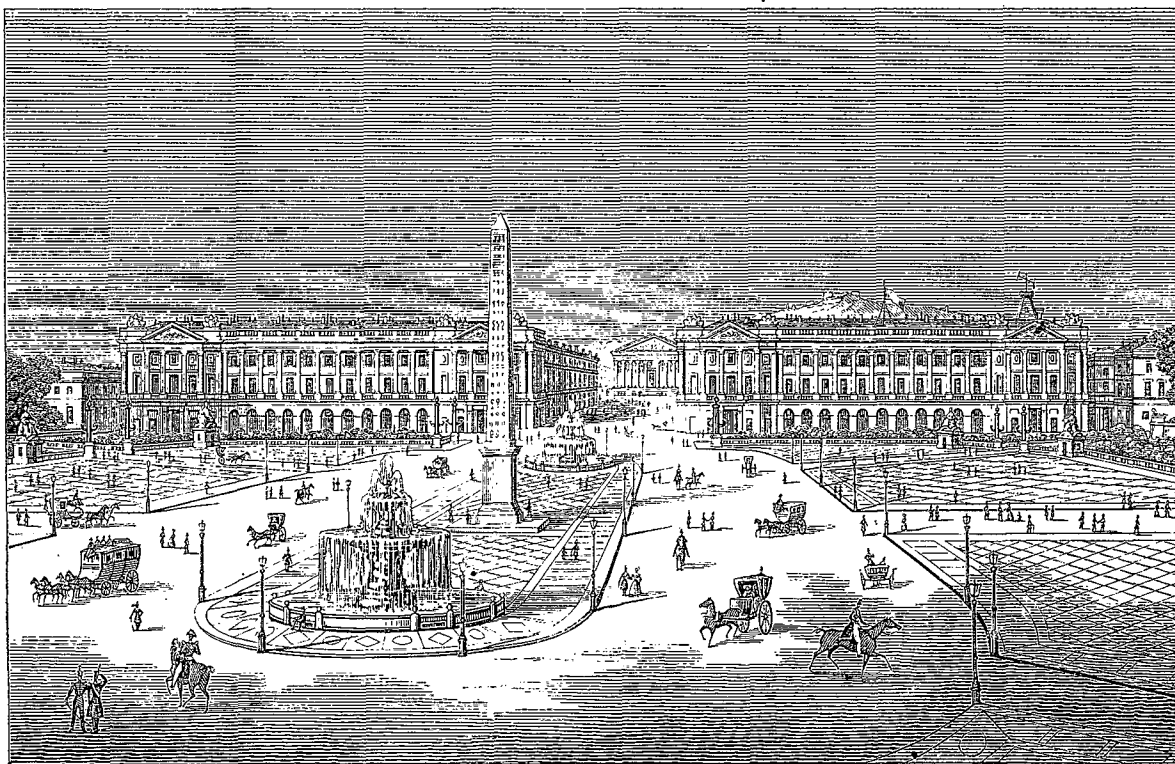
En 1748, Louis XV accorda au prévôt des marchands et aux échevins de Paris la permission de lui élever une statue équestre en bronze. Tous les architectes furent invités à présenter des projets pour la place de Paris sur

laquelle devrait être érigée cette statue dont l'exécution fut confiée à Bouchardon, statuaire.

Soixante projets, dont plusieurs étaient en relief, furent exposés au public et présentés au roi; mais Louis XV ayant remarqué que l'exécution de presque tous ces projets exigeait la démolition d'un grand nombre de maisons dans les quartiers les plus habités de la ville, décida que la nouvelle place serait ouverte entre les Tuileries et les Champs-Élysées, et il fit à cet effet présent à la ville de Paris de ce terrain qui lui appartenait, et qui n'était alors qu'un vaste champ inculte servant de pâturage aux bestiaux.

M. de Marigny, directeur des bâtiments du roi, distribua à tous les architectes un plan gravé de cet emplacement, avec invitation de dresser et de présenter d'autres projets, sans indiquer le maximum de la dépense, et sous la seule condition de placer la statue dans l'axe du palais et de la grande allée des Tuileries.

Vingt-huit architectes prirent part à cette espèce de concours; le roi, quoique très satisfait des vingt-huit projets, trouva néanmoins divisés dans plusieurs, les avantages qu'il aurait désiré voir réunis en un seul. En conséquence, il ordonna à son premier architecte, M. Gabriel,



(Embellissements de la place Louis XV. — Projet en exécution.)

d'opérer cette réunion, et de composer un tout qui pût servir à l'exécution. Ce dernier plan fut approuvé et signé à Compiègne par le roi, le 20 juillet 1755. Une copie en fut envoyée à la ville, qui se soumit à la volonté royale.

1755. — Le projet de M. Gabriel, qui reçut son exécution, consistait à déterminer la forme de la place par des fossés entourés de balustrades, en réservant des percés dans les deux axes et quatre autres dans les angles à l'aide de pans coupés. Cette disposition se trouvait motivée quant aux fossés par le pont tournant des Tuileries, et quant au percé des angles, par la direction du Cours-la-Reine le long de la rivière, et la nécessité de multiplier les débouchés dans une place d'une aussi vaste étendue. Il projeta et réalisa de plus l'érection des deux bâtiments élevés au nord de cette place de chaque côté de la rue Royale, qui faisait aussi partie de ce nouvel ensemble; le milieu devait être occupé par la statue de Louis XV. Enfin deux fontaines devaient être élevées dans l'axe des pans coupés et compléter cette décoration; mais elles ne furent jamais exécutées.

Les dimensions de la place sont : 425 toises de longueur sur 87 de largeur, entre les balustrades des fossés. — Les fossés ont 12 toises de large.

1754. — 1758. — 1765. — En 1754, la première pierre du piédestal fut posée par les magistrats de la ville avec grande pompe; la statue fut fondue en leur présence le 6 mai 1758, dans les ateliers du Roule, où elle resta jus-

qu'à la publication de la paix en 1765. Son transport dura trois jours et demi; elle arriva sur la place sans accident le 27 février de la même année. On s'occupa alors de la pose de cette statue et de l'achèvement de son piédestal, mais elle resta couverte jusqu'au jour de l'inauguration qui eut lieu solennellement avec la publication de la paix au milieu des réjouissances publiques, le 20 juin 1765. La statue avait 44 pieds de haut : elle était élevée sur un piédestal de marbre aux angles duquel étaient placées quatre figures allégoriques en bronze, la Force, la Prudence, la Justice et l'Amour de la paix. Sur les côtés étaient encastres deux bas-reliefs également en bronze : dans l'un Louis XV était représenté donnant la paix à l'Europe, et dans l'autre il était couronné par la Victoire. Bouchardon étant mort aussitôt qu'il eut terminé la statue, ce fut Pigalle qui exécuta les quatre figures allégoriques du piédestal.

M. Vien, peintre du roi, fut chargé de faire un tableau de la cérémonie d'inauguration qui dut être placé à l'Hôtel-de-Ville.

1771 - 1777. — En 1771, la fameuse foire d'Ovide qui se tenait sur la place Vendôme fut transférée sur la place Louis XV. Dans la nuit du 22 au 25 septembre 1777, les barraques et les boutiques de cette foire furent détruites par un incendie.

1792. — Le 4 août 1792 l'assemblée législative rendit le décret d'après lequel toutes les statues des rois devaient être détruites; celle de Louis XV tomba la première; et

les piédestaux, dépouillés de leurs ornements, restèrent long-temps sans usage.

1794. — Le 15 janvier 1794, la Convention décrète que le drapeau de la république sera tricolore à trois bandes égales bleu, rouge et blanc. Aussitôt on établit et on scelle sur le noyau du piédestal de la statue de Louis XV un faisceau de quatre-vingt-trois baguettes, par allusion aux quatre-vingt-trois départements : un grand mât s'élevait du centre de ce faisceau, et un vaste drapeau tricolore flottait dans l'air.

1795. — Le 25 fructidor an 3 (11 septembre 1795), les chevaux sculptés par Coustou, pour l'abreuvoir du château de Marly, furent transportés à Paris en cinq heures et demie et placés à l'entrée des Champs-Élysées.

1799. — Le 5 juin 1799, M. Peyre, architecte, reçoit l'ordre de rétablir le piédestal de l'ancienne statue de Louis XV.

Sur ce nouveau piédestal en plâtre, on élève une statue colossale de la Liberté également en plâtre, exécutée par Lemot.

Cette statue, découverte et inaugurée le 14 juillet 1799, était assise : elle appuyait sa main gauche sur un faisceau et elle tenait dans sa main droite un globe représentant le monde, sur lequel la république devait étendre les bienfaits de la liberté. La boule qui figurait le globe était creuse et on y avait laissé une ouverture ; un couple de ces tourterelles qui vivent dans les arbres des Tuileries s'y réfugièrent et y firent leur nid. Cet incident parut d'un bon augure et confirma le nouveau nom de *Place de la Concorde*, substitué depuis peu à celui de *Place de la Révolution*, qu'avait pris en 1791 et conservé jusqu'alors l'ancienne *place Louis XV*.

1800. — En janvier 1800, un concours est ouvert pour ériger une colonne départementale dans chaque département, et une colonne nationale à Paris au centre de la place de la Concorde.

Sans attendre le jugement de ce concours, on démolit le 1^{er} juillet 1800 le piédestal et la statue de la Liberté, et l'on fit de nouvelles fouilles pour établir la colonne nationale. Dans ces fouilles on retrouva la première pierre et les médailles de la statue de Louis XV, portant la date de 1754 et de 1765.

Le 14 juillet 1800, jour férié et commémoratif de la révolution du 14 juillet 1789, Bonaparte, premier Consul, Cambacérès et Lebrun, deuxième et troisième Consuls, Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, posent solennellement la première pierre de la colonne.

Un arrêté du 18 septembre 1800 ordonne l'érection de la colonne nationale au centre de la place de la Concorde. Quatre cents projets pour le concours des colonnes furent exposés dans la salle de l'Institut au Louvre ; le jury en désigna trente, et le ministre choisit parmi ces trente celui de M. Moreau pour la colonne de Paris. Plusieurs concurrents et tous les journaux réclament sur ce mode de jugement, et manifestent le désir de voir avant l'exécution définitive un modèle du projet préféré. Déjà, à cette occasion, l'idée d'un obélisque fut mise en avant par quelques artistes.

1801. — Le 12 février 1801, le citoyen Moreau reçoit du ministre l'ordre de faire ériger sur la place de la Concorde le modèle de grandeur d'exécution de la colonne nationale, sur le dessin de laquelle le prix lui a été décerné.

Cette colonne, élevée en charpente couverte de toile peinte, portait sur un soubassement circulaire décoré de quatre-vingt-trois figures allégoriques se tenant par la main et représentant les quatre-vingt-trois départements de la France. La colonne élevée sur ce soubassement était unie sans ornements, peinte en granit, avait 147 pieds de haut, et était couronnée de la statue de la République figurée en bronze et exécutée par Esparcieux.

L'effet de ce modèle servit à faire voir que son énormité soubassement masquait entièrement la vue de la grande allée des Champs-Élysées et des Tuileries, et son existence ne fut pas de longue durée. Il fut démoli en 1802.

Depuis cette époque, et pendant la durée de l'empire, aucun nouveau monument ne fut projeté pour décorer la place Louis XV. Napoléon, qui fixa son attention sur tous les embellissements de la capitale, et qui prenait à tâche de terminer ce qui avait été laissé inachevé avant lui, sembla vouloir laisser dans l'oubli tout ce qui pouvait ramener l'attention sur la place Louis XV, et éveiller le souvenir des événements dont elle avait été témoin. Cette place n'eût donc aucune part dans les nombreux et immenses travaux qui furent exécutés pendant son règne. Elle servit dans plusieurs circonstances à des fêtes et réjouissances publiques.

En 1814, elle fut choisie par les Russes pour célébrer un *Te Deum* et remercier la Providence de la protection qu'elle avait accordée à leurs armes.

1816. — Le 14 février 1816, Louis XVIII arrête, par une ordonnance, que les statues des rois ses prédécesseurs, détruites pendant la révolution, seront rétablies dans les lieux mêmes où elles étaient précédemment.

En exécution de cette ordonnance, de nouveaux travaux sont entrepris pour élever un nouveau monument à Louis XV, sur cette même place qui venait de reprendre son ancien nom.

1826. — Ces travaux étaient très avancés, lorsque, sur la demande de la duchesse d'Angoulême, Charles X rendit une ordonnance, en date du 26 avril 1826, pour que la statue de Louis XV, en partie exécutée par M. Cartellier, fût placée au rond-point des Champs-Élysées, et qu'un monument expiatoire, dont la sculpture serait confiée à M. Cortot, fût élevé au milieu de la place Louis XV. Cette place devait désormais s'appeler *Place Louis XVI*. M. Grillon, chargé des travaux d'architecture, commença toutes les dispositions nécessaires pour la pose de la première pierre. Ayant entrepris les fouilles nécessaires à l'établissement des nouvelles fondations, il retrouva et fit enlever la première pierre et la boîte des médailles de la colonne nationale.

La pose de la première pierre du monument expiatoire se fit avec grande pompe le 5 mai 1826, à l'occasion du jubilé. Le roi, accompagné de sa famille, de ses ministres, des grands dignitaires de l'Etat, des députations de tous les corps constitués, de sa garde, des troupes de la garnison, et d'un nombreux clergé, sortit de son palais, fit trois stations, l'une à Saint-Germain-l'Auxerrois, l'autre à Saint-Roch, et la troisième à l'Assomption, et se rendit processionnellement à pied sur la place Louis XVI, où il posa la première pierre, qu'il fit bénir par l'archevêque de Paris.

1828-1829. — Le 20 août 1828, une loi concède à la ville de Paris la place Louis XVI et la promenade des Champs-Élysées à la charge d'y faire, dans un délai de cinq ans, des travaux d'embellissements jusqu'à la concurrence d'une somme de deux millions cent trente mille francs au moins. Par suite de cette loi, M. de Chabrol, alors préfet de la Seine, ouvre un concours, et désigne les architectes appelés à y prendre part.

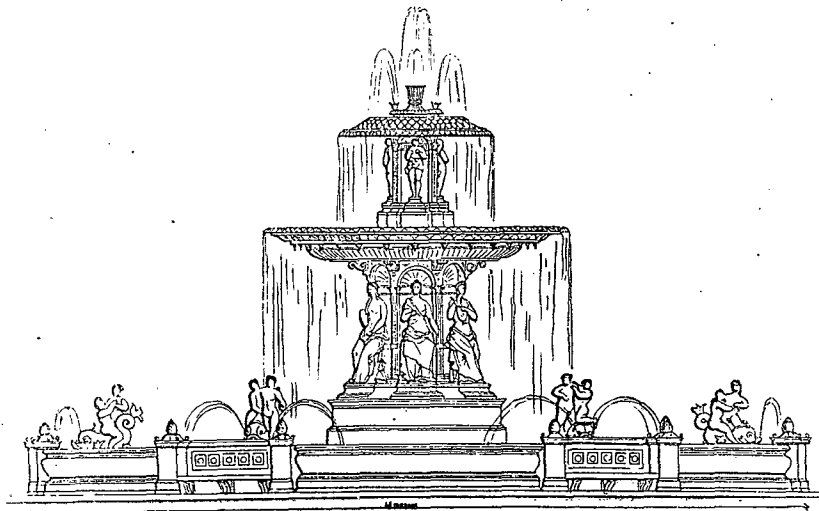
Deux projets sont choisis : celui de M. Destouches pour l'arrangement général de la place, et celui de M. Lussan pour les quatre fontaines qui doivent la décorer. Mais ces deux architectes ne peuvent s'accorder ; ils s'accusent réciproquement de plagiat ; ils font imprimer des mémoires, font exécuter des modèles : le conseil des bâtiments civils est invité à juger la contestation ; leurs réclamations occupent tous les organes de la presse, et vont jusqu'au roi.

1850. — Les choses en étaient à ce point quand

survint la révolution de juillet 1830. Le monument en partie exécuté au centre de la place était composé d'un grand piédestal élevé sur un soubassement, le tout en marbre blanc et richement décoré de sculptures. Le groupe sculptural auquel il était destiné n'était pas encore

placé, et l'on y attacha de nouveau le drapeau tricolore.

Les graves intérêts politiques qui absorbèrent l'attention pendant les quatre ou cinq années qui suivirent la révolution de 1830 ne permirent pas de songer à terminer la place de la Concorde. Une voix cependant se fit entendre, et



(Une des fontaines de la place Louis XV.)

elle est trop célèbre pour que l'on puisse omettre de la citer : ce fut celle de M. de Chateaubriand. Dans un projet qui embrassait depuis l'Etoile jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois, il proposa, entre autres choses, que le milieu de la place de la Concorde fût orné d'une fontaine dont les eaux jailliraient constamment dans un bassin de marbre noir.

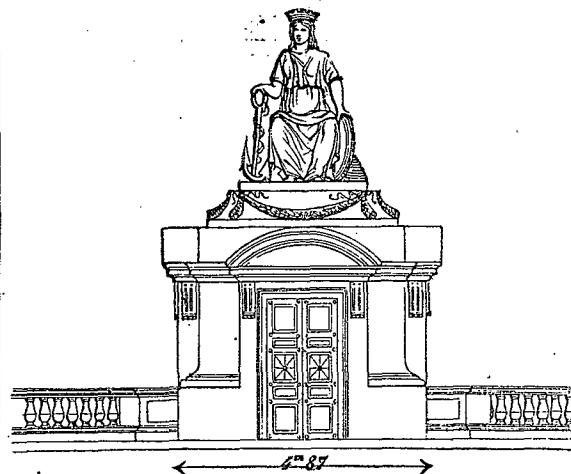
1835*—1836. — Mais le roi actuel ayant envoyé un bâtiment pour prendre possession de l'obélisque égyptien dont le pacha d'Egypte lui faisait présent, on chercha à déterminer quel serait le point le plus convenable pour élever ce monolithe précieux, et les idées se portèrent de nouveau sur le centre de la place de la Concorde. On sait quelle fut alors la variété des opinions exprimées, non seulement par les artistes, mais par le public lui-même, qui semblait prendre un vif intérêt à la solution de cette question.

Enfin, en 1835, l'obélisque de Louqsor étant arrivé à Paris, M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, ordonna, à l'occasion de l'anniversaire des fêtes de juillet, qu'un modèle en charpente et en toile de l'obélisque égyptien serait élevé au centre de la place de la Concorde. Ce fut alors que les piédestaux en marbre destinés au monument expiatoire furent déposés, et que les constructions commencées pour la statue de Louis XV au rond-point des Champs-Élysées furent détruites.

M. Hittorf, nommé architecte de la place, fut chargé d'élever ce modèle, qui rencontra quelque opposition dans le public ; mais du moins on fut à même de reconnaître combien étaient peu fondées les craintes de ceux qui prétendaient que l'obélisque masquerait l'arc de l'Etoile, les Tuileries, la Madeleine et la Chambre des députés. Cet emplacement fut définitivement arrêté par l'administration comme celui qui convenait le mieux à l'obélisque de Louqsor, et l'élévation du monolithe eut lieu en présence d'un grand concours de monde, par des moyens simples et ingénieux, le 25 octobre 1836 (voir 1837, p. 4). C'est un fait assez curieux que ce débris précieux de la vieille civilisation égyptienne, dont la masse indestructible a déjà défie tant de siècles, soit venu prendre la place de tous les monuments qui s'étaient succédé les uns aux autres pendant l'espace de si peu d'années. Aucune première pierre ne fut posée

à cette occasion ; mais une plaque de métal avec une inscription et quelques médailles ont été placées entre la base de l'obélisque et le piédestal.

1837. — M. Hittorf ayant enfin à s'occuper de l'achèvement définitif de la place, eut le bon esprit de s'en tenir au projet primitif de Gabriel, dont la principale disposition est commandée par les abords et les différents accès qu'on est obligé de conserver ; il a complété cette disposition, en ouvrant les débouchés des angles, du côté des Tuileries, mais par une ligne brisée, à cause des terrasses qui ont été construites sans égard à la direction indiquée. Quant aux deux fontaines placées dans les axes de ces percés, nous avons eu occasion de voir qu'elles faisaient également partie du projet de M. Gabriel, mais aussi qu'elles étaient restées sans exécution. Les travaux d'architecture qui appartiennent à M. Hittorf, et qui méritent des éloges, sont : 1° l'idée des grands dallages en asphalte ; 2° le dallage qui doit réunir sur une même surface l'obélisque et les deux fontaines, diviser la place en deux voies pour les voitures, et former un refuge pour les piétons au milieu ; 3° le



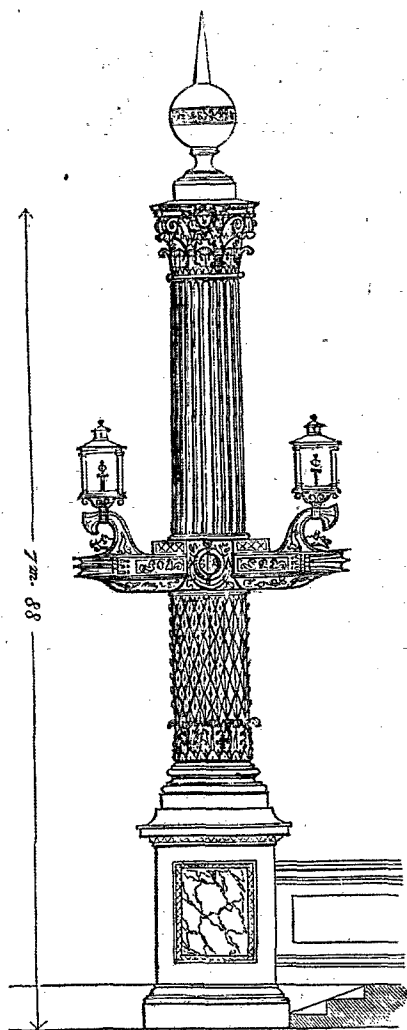
(Un des pavillons de la place Louis XV.)

piédestal de l'obélisque ; 4° la composition et l'ajustement des deux grandes fontaines, et enfin celle des colonnes rustiques et des candelabres destinés à l'éclairage de la place.

* En 1834, on éleva sur la place de la Concorde quatre bâtiments en charpente et en toile peinte pour l'exposition des produits de l'industrie.

Les colonnes rostrales, dont nous donnons un dessin, sont au nombre de vingt, placées sur la balustrade intérieure; elles sont en fonte de fer, couvertes d'ornements dont la plus grande partie sera dorée : elles porteront chacune deux becs de gaz. Les candelabres destinés à éclairer le milieu de la place sont au nombre de trente-deux, disposés le long des dallages, de chaque côté des voies réservées à la circulation des voitures; ils sont également en fonte et en partie dorés. — La fonte de fer, dont on est parvenu à faire des applications très heureuses depuis quelques années, a été également employée pour les vasques et les sculptures des deux fontaines.

Ces fontaines, dont l'ensemble est représenté dans un de nos dessins, sont très richement conçues : elles se composent d'un grand bassin en pierre de 15 mètres de diamètre, au milieu duquel s'élève une vasque dont le pied est entouré de six figures de grande proportion. Cette première vasque est surmontée d'une autre plus petite, supportée par trois figures d'enfants.



(Une des colonnes rostrales de la place Louis XV.)

L'une des deux fontaines est dédiée aux fleuves. Parmi les six statues, deux représentent le Rhône, le Rhin, par M. Gechter, et les quatre autres les différentes récoltes du sol de la France, par MM. Husson et Lanno. Les trois génies supérieurs, qui expriment l'Agriculture, la Navigation fluviale et l'Industrie, sont confiés à M. Feuchères.

La deuxième fontaine est dédiée aux mers. Parmi les six figures, deux représentent l'Océan et la Méditerranée, par M. Debay père; les quatre autres, les différents genres de pêches, par MM. Vallois et Desboëuf. Les trois génies, qui figurent la Navigation maritime, le Commerce et l'Astro-

nomie, sont confiés à M. Brion. Les Tritons et Néréides, qui doivent être placés dans les grands bassins, seront exécutés par MM. Antonin Moine, Elchoët et Merlieux; toute la sculpture ornementale est exécutée par M. Hoëglér. Ces sculptures seront en grande partie enrichies de dorure.

La fonte des fontaines, des colonnes et des candelabres a été faite, avec un grand succès et à des prix très avantageux, par M. Muel, à Tusey, dans les Vosges.

Le volume d'eau affecté à chaque fontaine sera de 550 pouces. Les célèbres fontaines de Saint-Pierre à Rome n'ont chacune qu'un volume de 200 pouces.

Les huit pavillons placés aux angles de la place, et qui, dans le projet de M. Gabriel, devaient recevoir des groupes de figures, ont été restaurés et terminés : ils seront incrustés par parties de marbres de couleur, et porteront les statues allégoriques des principales villes de France;

Savoir : Strasbourg et Lille, par M. Pradier.

Nantes et Bordeaux, par M. Callouet.

Lyon et Marseille, par M. Petitot.

Rouen et Brest, par M. Coriot.

Quatre de ces pavillons sont destinés aux employés chargés de la surveillance de la place; les quatre autres contiennent des escaliers pour descendre dans les fossés qui viennent d'être plantés de gazons, d'arbustes et de fleurs.

La dépense totale des travaux d'embellissement de la place de la Concorde s'élève à 1 500 000 fr., non compris ceux relatifs à l'obélisque, qui ont été à la charge de l'Etat. Chaque fontaine coûtera 150 000 fr.

On n'est pas encore fixé sur le mode d'éclairage. Quelques essais ont été faits avec du gaz comprimé et ont parfaitement réussi; il résulterait de l'adoption de ce système une grande économie, en évitant les travaux immenses que nécessiterait l'établissement des conduits pour le gaz ordinaire.

1858. — Cette année, tous les travaux seront terminés à l'exception des deux fontaines; et dans le cours de l'année prochaine il nous sera donné de jouir entièrement de cette place qui, par sa situation dans la plus belle partie de la ville, entourée comme elle l'est de monuments et de jardins, décorée au centre par l'obélisque, rafraîchie par les eaux jaillissantes de ses deux fontaines, embellie de plus par huit figures monumentales, animée par la végétation de ses fossés, et éclairée, le soir, par une quantité considérable de jets lumineux, formera, on ne peut en douter, un effet d'ensemble qu'on chercherait vainement dans aucune autre capitale de l'Europe.

Traité de la vie de Thalès. — On reprochait à Thalès de Millet, l'un des sept sages de la Grèce, la pauvreté dans laquelle il vivait, et on en tirait la conclusion que la science et la philosophie n'étaient bonnes à rien, puisqu'elles ne servaient pas à enrichir celui qui les possédait. Thalès résolut de faire taire cette voix du vulgaire, et de lui prouver qu'avec la science on pouvait faire fortune, et qu'il ne fallait que vouloir l'appliquer à cet usage. Ayant prévu, par ses rares connaissances, qu'il y aurait une grande abondance d'olives l'année suivante, il se procura quelque argent et loua tous les pressoirs de Millet et de Chio. Or, comme on était dans l'hiver, il ne se trouva pas d'enchérisseurs, et il afferma à un prix très modéré. Au moment de la récolte, il y eut concurrence, et Thalès mit ses pressoirs à haut prix. Par ce moyen, le philosophe fit de gros bénéfices, et il prouva à ses ennemis qu'il est facile aux savants de gagner de l'argent, et que s'ils ne le font pas, c'est souvent parce que les spéculations industrielles ne sont ni l'objet ni le but de leurs études.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

FABRICATION DE LA POUDRE.



(Vue de la poudrerie royale du Bouchet, département de Seine-et-Oise.)

La poudre est un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon ; elle est d'autant meilleure que le mélange de ces matières est plus intime, que leur choix est mieux fait, et qu'elles sont employées dans les proportions qui donnent le plus de gaz. Il est important que le salpêtre et le soufre soient parfaitement purs, et que le charbon brûle sans résidu ; qu'il soit sec, sonore, léger et facile à pulvériser. Ces qualités se trouvent principalement dans les charbons de bourdaine, de peuplier, de tilleul, de marronnier, de fusain, et en général de tous les bois tendres et légers. En France, on emploie principalement le bois de bourdaine que l'on fait brûler dans des fosses ou des fours. Pour la confection de la poudre superfine de chasse, dite poudre des princes, la carbonisation du bois s'exécute par distillation dans des cylindres en fonte.

La qualité de la poudre ne dépend pas seulement de celle des matières premières qui la composent ; la forme du grain, le lustre qu'il peut recevoir et la densité de la pâte ne sont pas moins nécessaires.

Il y a quatre espèces de poudre : la poudre de guerre, la poudre de chasse, et celles de mine et de traite. Ces poudres diffèrent entre elles par le dosage des matières premières et par les soins qu'on apporte à leur confection. La poudre de chasse est celle qui exige le plus de manipulations ; puis viennent la poudre de guerre et celle de mine ; la poudre de traite est la dernière.

Ces différentes espèces de poudre se font par trois procédés différents : le *procédé des pilons*, celui de la *poudre ronde*, et celui des *meules*. Le premier est le plus ancien ; malgré les inconvénients qu'il présente, il est encore fort employé dans nos poudreries et sert à la confection de toutes les poudres, à l'exception de la poudre superfine de chasse. Voici en quoi il consiste.

On pulvérise séparément avec le plus grand soin le salpêtre et le soufre, on les tamise, ensuite on pèse des quantités convenables de ces deux matières ainsi que de charbon, et l'on procède au mélange ; il s'opère dans des mortiers creusés dans de fortes pièces de chêne, à l'aide de pilons mis en mouvement par un courant d'eau. On met dans chacun de ces mortiers dix kilogrammes de matière, en commençant par le charbon, que l'on humecte avec soin et sur lequel on fait agir les pilons pendant une demi-heure, puis on verse dans les mortiers le salpêtre et le

soufre, on remue le tout avec la main, puis on ajoute une nouvelle quantité d'eau ; on remue de nouveau et l'on recommence le battage pendant le même temps. Alors on fait l'opération que l'on nomme *rechange*. Elle consiste à transvaser la matière d'un mortier dans un autre. On fait ainsi une douzaine de rechanges pour la poudre de guerre et de chasse en mettant une heure d'intervalle entre deux et en arrosant de temps en temps le mélange. Pour la poudre de mine et la poudre de traite qui sont de qualité inférieure, le battage ne dure guère que cinq ou six heures.

La poudre est alors sous forme de pâte. On la retire des mortiers et on la porte au grenoir où on la laisse pendant deux jours. Lorsqu'elle a perdu ainsi une partie de son humidité, on la met par partie dans des tamis de peaux appelés guillaumes, sur lesquels se trouve un plateau appelé tourteau qui force la poudre à se tamiser. La poudre est reprise ensuite et passée dans un tamis nommé grenoir dont les trous ont le diamètre de la poudre que l'on veut avoir, ensuite on emploie d'autres tamis pour séparer la poudre du poussier et des grains trop gros.

Les poudres de guerre, de mine ou de traite, se séchent après avoir été grenées. Quant à la poudre de chasse, on lui fait subir auparavant l'opération du lissage qui a pour but de rompre les aspérités du grain et de l'empêcher de salir les mains. A cet effet on l'expose d'abord au soleil, puis on l'époussette et on la met dans des tonnes qui tournent horizontalement et qui sont garnies de barres de bois pour augmenter le frottement. On ne cesse l'opération que lorsque le grain a reçu un lustre mat.

Autrefois on séchait la poudre en plein air, maintenant on la sèche en faisant arriver un courant d'air chaud à travers des toiles couvertes d'une demi-couche de poudre. Néanmoins, dans la plupart des poudreries, on profite souvent du beau temps pour sécher la poudre par l'ancien procédé.

La poudre, une fois confectionnée, est mise dans des barils si c'est de la poudre de guerre, de mine ou de traite, ou bien dans des feuilles de plomb recouvertes de papier si c'est de la poudre de chasse ; puis on la conserve dans des magasins bien secs et isolés.

Pendant la révolution l'on dut chercher à trouver des moyens plus expéditifs pour la confection de la poudre, et l'on y parvint en faisant le mélange des matières dans un

tambour contenant aussi de la grenaille de plomb, que l'on faisait tourner pendant environ cinq quarts d'heure. Par ce procédé on obtint d'immenses quantités de poudre, mais d'une qualité médiocre.

Depuis cette époque on s'est beaucoup occupé d'améliorer la fabrication de la poudre. De nombreux essais faits avec le plus grand soin à Essonne et dans d'autres poudreries ont donné les résultats les plus satisfaisants, et il y a lieu de croire que bientôt le procédé des pilons, qui n'est pas sans danger, sera entièrement abandonné.

Nous ne décrirons pas le procédé dit de la poudre ronde, qui n'est guère employé que pour la confection de la poudre de mine, nous nous bornerons à dire qu'il a quelque analogie avec le procédé révolutionnaire.

Le procédé des meules est employé actuellement au Bouchet, et il donne de la poudre superfine de chasse qui ne le cède en rien à la meilleure poudre anglaise. Ce qui le distingue, c'est qu'il donne à la poudre une grande densité. Le charbon que l'on emploie est aussi pour quelque chose dans la supériorité de cette poudre sur toutes les autres; on l'obtient par la distillation du bois dans des cylindres en fonte à la température la moins élevée possible. Voici en peu de mots en quoi consiste le procédé des meules.

On pulvérise le soufre et le charbon ensemble dans des tonneaux avec des balles en bronze et en étain, puis on les mêle au salpêtre de la même manière; lorsque le mélange est fait, on comprime la matière sous des meules verticales d'un poids très considérable, puis on la passe dans des lamineurs d'une grande puissance. Le grenage se fait ensuite dans des tamis d'une disposition particulière; quant au lissage et aux autres opérations, elles se font comme à l'ordinaire.

En même temps que l'on cherchait à rendre la fabrication de la poudre plus parfaite, on fit de grands changements dans l'organisation de cette branche importante des services publics. En 1816, des officiers d'artillerie furent introduits dans les poudreries sous le titre d'inspecteurs; la direction générale du service des poudres fut confiée à un lieutenant-général d'artillerie; et la vente, qui jusqu'alors avait été confiée aux directeurs des poudreries, leur fut retirée pour être remise à l'administration des droits réunis.

Malgré les précautions les plus actives, des explosions assez fréquentes ont détruit à diverses reprises un grand nombre de poudreries; ces accidents qui coûtaient la vie à beaucoup d'ouvriers et qui jetaient l'effroi dans le voisinage de ces établissements, firent sentir la nécessité d'en créer de nouveaux d'après un meilleur dispositif. On conçoit, en effet, que les moulins et autres ateliers étant trop rapprochés et contenant des quantités très considérables de poudre, le moindre accident avait les suites les plus désastreuses. Les dispositions nouvelles adoptées lors de la construction de la poudrerie du Bouchet, il y a une quinzaine d'années, ont été pleinement justifiées par l'expérience. On y a divisé la fabrication en un grand nombre de petites usines dont chacune ne peut renfermer qu'une petite quantité de matières explosives. Ces usines se développent sur une ligne dont la longueur est telle que l'explosion de l'une d'elles ne saurait compromettre celles qui l'avoisinent; elles sont en outre garanties les unes contre les autres par des massifs de terre plantés d'arbres. Quelques explosions ont eu lieu dans le commencement par suite d'essais de machines nouvelles; mais depuis que les perfectionnements apportés dans la fabrication de la poudre, ont été bien arrêtés l'on n'a pas d'accident à déplorer.

On dispose pour faire aller toutes ces usines d'une chute d'eau de 3^m,25 partagée en deux chutes partielles, l'une de 1^m,50, l'autre de 1^m,75, dont chacune met en mouvement douze de ces usines disposées sur une même ligne.

Les canaux dans lesquels se réunissent les eaux ont exigé de grands terrassements; il en est résulté des accidents de terrain qui donnent à l'ensemble de cet établissement un aspect pittoresque.

Ce fut pendant la durée des constructions que des officiers d'artillerie s'occupèrent des essais et des recherches qui ont permis de donner à la fabrication de la poudre superfine de chasse la perfection qui la distingue. Une commission composée de membres de l'Institut et d'officiers d'artillerie a constaté que la poudre superfine fabriquée au Bouchet était en état de lutter avantageusement contre la poudre anglaise de première qualité.

Une poudrerie semblable a été construite à Angoulême; elle fournit aussi d'excellentes poudres.

Le Bouchet est situé entre les routes d'Orléans et de Fontainebleau, à huit lieues de Paris.

LES GNOUS.

Lorsque les anciens parlaient de l'Afrique comme d'une terre particulièrement féconde en monstres, ils donnaient à ce mot de *monstre* le même sens que nous lui donnons encore généralement, c'est-à-dire qu'ils voulaient désigner par là des êtres que la nature ne produit qu'accidentellement, et en quelque sorte par un oubli de ses propres lois. Comme nous, ils distinguaient des monstres de plusieurs espèces: chez les uns, la monstruosité consistait dans un excès de développement auquel toutes les parties du corps de l'animal avaient également participé; chez d'autres, elle résultait du développement d'une seule partie ou bien de son déplacement; chez le plus grand nombre, enfin, elle était produite par la réunion dans un même individu de traits appartenant à plusieurs espèces différentes.

Dans la première classe se trouvaient rangés, par exemple, les crocodiles de l'Égypte et les énormes pythons, tels que celui qu'eut à combattre entre Bone et Tunis l'armée de Regulus; car il était suffisamment prouvé, pour les habitants de la Grèce ou de l'Italie, que si la nature faisait naître quelque part des lézards ou des serpents beaucoup plus grands que ceux de leur propre pays, ce ne pouvait être que par une sorte de distraction.

Comme exemple de monstres par déplacement de partie, on pouvait citer le rhinocéros qui avait une corne sur le nez au lieu d'en avoir deux au front à la manière des bœufs, des boucs et des béliers. L'éléphant était monstre à double titre, parce que ses cornes lui sortaient de la bouche (l'extrême longueur des défenses ayant empêché beaucoup de gens de les reconnaître pour des dents), et parce qu'il avait le nez allongé outre mesure.

Les monstres appartenant à la troisième classe, c'est-à-dire ceux chez lesquels on trouvait la réunion de traits appartenant à des espèces fort différentes, étaient les plus nombreux de tous. On avait imaginé une théorie qui rendait raison de leur origine, et prouvait que c'était en Afrique, plutôt qu'en tout autre pays, qu'ils devaient prendre naissance.

Comme on savait que chez l'homme certaines monstruosité peuvent se transmettre de père en fils; qu'on avait vu par exemple des familles chez lesquelles pendant plusieurs générations de suite tous les enfants naissaient avec six doigts à chaque main, on supposait avec raison qu'il en pouvait être de même pour les animaux; aussi ne suffisait-il pas de prouver que telle bête à formes étranges provenait de parents semblables à elle, pour qu'on fût autorisé à la faire sortir du rang des monstres si elle y avait été d'abord placée.

À cet égard, l'habitude pouvait plus que les raisonnements; les relations de la Grèce et de l'Italie avec l'Afrique étant devenues plus intimes, les animaux propres à ce dernier pays n'excitèrent plus la même surprise, et l'on

vint à concevoir qu'ils pouvaient ne pas ressembler à ceux de l'autre rive de la Méditerranée, sans être pour cela des *erreurs de la nature*.

Mais quand on eut cessé de croire que la Girafe, par exemple, était alliée de parenté à la fois à la Panthère et au chameau, comme l'avaient fait supposer d'abord, d'une part sa taille et son encolure, de l'autre la couleur et la disposition des taches de sa peau, on ne lui en conserva pas moins le nom de Chameau-panthère (*camelo-paridalis*). De même le nom de Léopard (lion-panthère), donné au plus grand de nos carnassiers à peau mouchetée, lorsqu'on le considérait comme un *métis* qui tenait de sa mère la belle robe bigarrée, et de son père la taille et la puissance, le nom de léopard, dis-je, resta à l'animal même après qu'on eut reconnu qu'il constituait une espèce bien distincte.

Si le ruminant dont on voit la figure à la page suivante eût été connu des anciens, il aurait de même reçu d'eux, sans doute, un nom composé exprimant ses ressemblances avec divers animaux de notre pays. Le *Gnou*, en effet, par sa croupe, par sa crinière et sa queue flottantes, nous rappelle le cheval; il nous rappelle le cerf par ses jambes légères, le buffle par ses cornes élargies à la base, par ses yeux couverts et son museau épais, le bouc enfin par la barbe dont son menton est garni. C'est, en effet, l'impression qu'il produisit sur le public parisien lorsqu'il parut à notre ménagerie au retour de l'expédition du capitaine Baudin.

Cuvier pense que l'histoire fabuleuse d'un animal dont Pline et Élien parlent sous le nom de *catoblepas* pourrait bien reposer sur quelques notions relatives au gnou; cette opinion même paraît être assez généralement adoptée, puisque le mot de *catoblepas* est employé aujourd'hui par la plupart des naturalistes comme nom latin du genre auquel appartient le gnou. Le mot, pour le dire en passant, est purement grec, et indique un animal qui regarde en bas; le passage suivant de Pline fera comprendre pourquoi il avait été donné à l'être dont il s'agit.

« Dans le pays des Éthiopiens occidentaux se trouve la source du Niger, fleuve qui, ainsi que nous l'avons dit, pourrait bien n'être qu'une branche supérieure du Nil. Aux environs de cette source se trouve une bête sauvage qu'on nomme *catoblepas*. Sa taille est assez petite, et ses membres sont faibles; sa tête, au contraire, est très grande et si pesante, que l'animal, qui a peine à la soutenir, la tient toujours inclinée vers la terre. C'est un bonheur qu'il en soit ainsi; car ses yeux portent la mort, et tout homme qui les a vus expire à l'instant même. »

Si nous n'avions que ce passage pour établir les rapports entre le gnou et le *catoblepas*, il faut avouer qu'ils ne le seraient pas d'une manière bien satisfaisante; mais Élien, comme on va le voir, donne une description plus détaillée, et dans laquelle sont indiqués plusieurs traits assez caractéristiques. Voici à peu près comment il s'exprime :

« La Lybie, qui produit tant d'animaux de formes diverses, passe aussi pour être la patrie de celui qu'on a nommé *catoblepas*. Cette bête ressemble au taureau, mais elle a le regard plus sauvage et plus terrible; des sourcils épais ombragent ses yeux qui sont plus petits que ceux du bœuf, comme teints de sang, et dirigés non en avant, mais vers la terre (ce qui est l'origine du nom qu'on lui a donné); une crinière semblable à celle du cheval s'avance jusque sur son front, et couvrant une partie de sa face, lui donne un aspect encore plus redoutable. Il se nourrit d'herbes vénéneuses; et lorsqu'il vient à apercevoir quelque objet nouveau, son poil se hérissé, sa crinière se dresse, ses lèvres s'ouvrent, et de son gosier sort avec un son rauque un souffle empesté. L'air, empoisonné par cette haleine, devient funeste aux animaux qui le respirent; ils perdent l'usage de la voix, et bientôt tombent dans des convulsions mortelles. »

Je n'ai pas besoin de dire que cette influence fatale, attribuée au regard du *catoblepas* par Pline, et à son souffle par Élien, n'a point été reconnue dans notre gnou. Ce n'est pas que celui-ci puisse être approché sans précautions, et il est même d'humeur assez farouche; mais peu importe qu'il dirige contre vous ses yeux ou ses naseaux, ce que vous avez uniquement à éviter ce sont ses cornes.

Pour en revenir une dernière fois au *catoblepas*, remarquons que la patrie qui lui est assignée par les anciens n'est point celle des gnous, ces animaux n'ayant été trouvés jusqu'à présent que vers l'extrémité méridionale du continent africain, tandis que l'animal de Pline et d'Élien devrait toujours être cherché au nord de l'équateur. Il est vrai qu'on ne connaît pas assez bien les productions de l'intérieur de l'Afrique pour assurer qu'il n'en est pas des gnous comme des girafes qui se trouvent dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance, et dans plusieurs parties de cette contrée sablonneuse, située à l'ouest de la vallée du Nil, c'est-à-dire dans des pays que les anciens désignaient vaguement sous le nom de Lybie. Ajoutons que pendant près d'un demi-siècle on n'a admis qu'une seule espèce de gnou, et que cependant il en existe au moins trois dans les mêmes cantons, ou plutôt dans des cantons contigus.

Les gnous font partie d'une tribu nombreuse (celle des Antilopes), dont la plupart des espèces appartiennent au continent africain. Cette tribu, dans laquelle les naturalistes ne sont pas encore parvenus à établir des divisions bien tranchées, comprend cependant des animaux qui, à l'extérieur, ne se ressemblent guère. Quelques uns, en effet, ont la taille, les formes lourdes et l'air stupide de nos bœufs; d'autres ont les membres plus sveltes que ceux de nos cerfs, un port plus élégant, et des yeux dont la douceur est devenue proverbiale; d'autres enfin sont à peine gros comme un lièvre, et ont les jambes presque aussi minces que le tuyau d'une plume à écrire.

Les gnous, qui tiennent le milieu pour la taille entre les espèces les plus pesantes, et celles qui sont le plus agiles, participent des caractères des unes et des autres, c'est-à-dire que ces animaux sont armés comme s'ils ne pouvaient se soustraire au danger qu'en y faisant face, et jambés comme s'ils n'avaient contre leurs ennemis d'autres moyens de défense que la fuite.

Des trois espèces de gnous qu'admettent aujourd'hui les naturalistes qui se sont occupés le plus spécialement des animaux de l'Afrique australe, nous n'avons jamais vu en France qu'une seule, celle qui a été décrite par Allaman dans l'édition qu'il donna en Hollande de l'histoire naturelle de Buïon. C'est à cette espèce que se rapportera tout ce que nous allons dire.

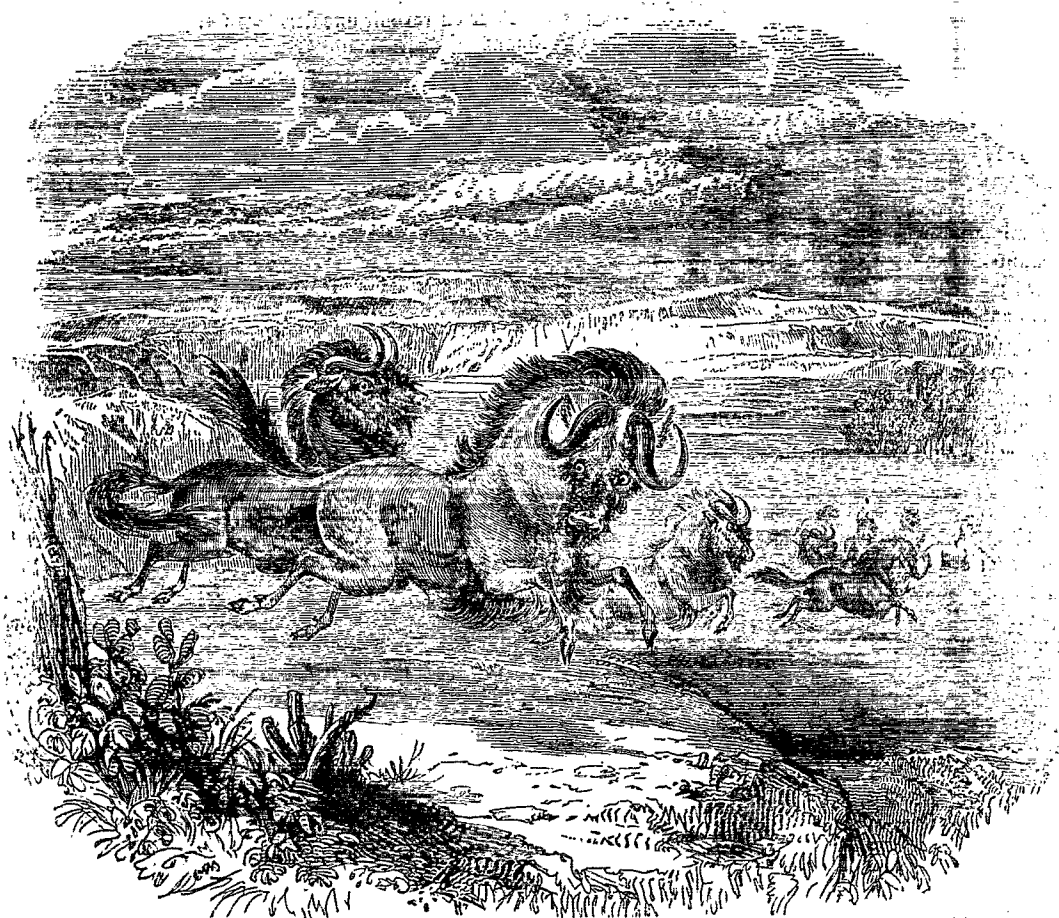
Nous avons parlé des points de ressemblance qu'on trouve au premier aspect entre l'animal qui nous occupe et plusieurs autres, tels que le cheval, le cerf, le bouc, etc.; mais le gnou a aussi des caractères qui lui appartiennent exclusivement. Ses cornes, qui naissent comme celles du buffle par une base élargie*, descendent sur le front jusqu'au-devant des yeux, et arrivées là, se relèvent presque verticalement pour se terminer en une pointe aiguë; d'une grosseur moyenne chez les femelles, ces cornes sont chez les mâles des armes terribles.

Les yeux, fort écartés l'un de l'autre, sont placés sur les côtés, et entourés de longs poils blancs couchés sur la peau où ils forment comme les rayons d'une étoile, disposition qui contribue à donner au regard quelque chose d'étrange. Au-dessous des yeux, la tête se rétrécit, c'est-à-dire se comprime sur les côtés, de sorte que, vue de face, elle semble très étroite; le chanfrein porte une sorte de crinière formée de poils dirigés de bas en haut, et divergeant à droite

* Ce caractère qui ne se manifeste qu'avec l'âge n'est pas bien exprimé dans notre vignette, le dessinateur n'ayant eu sous les yeux que de jeunes individus.

et à gauche. Le museau est assez large; les ouvertures des narines y sont placées sur les côtés, et recouvertes d'une espèce d'aile cartilagineuse de forme triangulaire, qui s'ouvre et se ferme à la volonté de l'animal, de manière à pouvoir faire l'office de soupapes; la bouche est grande, les

lèvres sont très mobiles; la mâchoire inférieure porte une épaisse barbe noire; des poils de même couleur, mais moins longs et moins épais, descendent au-devant du cou jusqu'au poitrail, où ils deviennent de nouveau plus touffus en s'avancant entre les jambes.



(Troupe de gnous, dans les plaines du cap de Bonne-Espérance.)

Une crinière naît à l'occiput, garnit toute l'encolure, et se termine aux épaules; elle est blanche, bordée de noir; les poils du centre, dont on ne voit que l'extrémité, étant de cette couleur, tandis que ceux des côtés sont dans toute leur longueur d'un gris blanchâtre.

La queue, semblable à celle de l'âne, a peu de crins à sa base, et n'en est que médiocrement garnie dans le reste de sa longueur; mais ces crins s'écartent à droite et à gauche, de sorte que la queue a l'air d'être aplatie d'avant en arrière; sa couleur est blanchâtre, et c'est à tort que dans notre vignette on l'a représentée noire chez l'animal placé le plus en avant; la même faute a été commise pour la crinière. La couleur générale du corps est une sorte d'alezan brûlé.

La tête du gnu est très forte, et son encolure très épaisse relativement aux dimensions de l'animal; le corps est au contraire assez peu volumineux par rapport à la longueur des jambes: il est rond, et il se termine par une croupe relevée presque comme celle du cheval; les membres ont toute la légèreté de ceux du cerf, mais ils annoncent plus de vigueur.

Le gnu est originaire des plaines de l'Afrique australe, et des régions montagneuses qui se trouvent sur leur lisière; il y vit en troupes nombreuses qui changent de canton suivant la saison, ainsi que cela s'observe pour plusieurs autres espèces d'antilopes qui vivent de même en société. Comme la chair des gnous est très estimée, les colons leur font une rude guerre, mais ce n'est pas sans peine qu'ils par-

viennent à les atteindre. Ces animaux, en effet, sont très défiants, et à la première alarme toute la troupe décampe non en une masse confuse, mais en une seule file à la tête de laquelle se trouve un vieux mâle. C'est aussi cette disposition que prennent en fuyant les couaggas, animaux du genre du cheval, très communs dans les environs du cap, et dont notre ménagerie possède encore aujourd'hui plusieurs individus vivants. Comme la taille des deux espèces est à peu près la même, lorsqu'on voit de loin une troupe galoper dans la plaine, on ne sait si ce sont des gnous ou des couaggas, surtout si la clarté n'est pas assez vive pour qu'on les puisse distinguer par leur couleur.

On rencontre quelquefois des individus isolés, et ceux-là, comme on a eu l'occasion de le remarquer pour toutes les espèces qui vivent en troupes, sont constamment les plus méchants. On croit, en général, que ce sont des chefs de bandes dépossédés qui, ne pouvant se venger de leur vainqueur, sont prêts à faire sentir à tout ce qui les entoure les effets de leur colère.

Sparmann se trouvant, en 1775, sur les bords du *Groot-Vish-Rivier*, rencontra un de ces bannis, et le poursuivit inutilement.

« Comme l'animal que nous cherchions, dit-il, était en plaine, et que nous ne pouvions l'approcher en nous glissant entre les buissons, j'entrepris de le poursuivre à cheval. Je le joignis d'abord, et le tenais presque à portée; mais alors il me montra ses dispositions malfaisantes par divers

bonds et plongeons qu'il se mit à faire avec des ruades tantôt d'un des pieds de derrière seulement, tantôt des deux à la fois, et heurtant de sa tête les taupinières qui se trouvaient devant lui. Ce jeu d'ailleurs ne dura pas longtemps, et tout-à-coup il s'enfuit avec une rapidité telle, que je l'eus bientôt perdu de vue. Les autres gnous que j'ai chassés depuis, ajoute notre voyageur, s'arrêtaient ordinairement, et se retournaient pour nous regarder lorsqu'ils se trouvaient à une distance propre à les rassurer.»

A cette dernière circonstance près, les gnous en troupes se conduisent exactement comme celui dont parle Sparmann, c'est-à-dire qu'avant de prendre la fuite ils bondissent en baissant la tête et lançant des ruades, ce qui contribue à les faire prendre de loin pour des couaggas, la crinière et la queue flottantes ajoutant encore à l'illusion.

Des deux autres espèces de gnous, nous sommes forcé, faute de renseignements suffisants, de ne dire presque rien. Celle que l'on a appelée *gnou à queue noire* paraît ne se distinguer de la première que par la particularité qui lui a valu son nom, et par une taille plus haute. Quant à la troisième, que les Cafres bochuanas nomment *Gorgon*, elle paraît encore plus forte et plus farouche; d'ailleurs elle offre, dit-on, des caractères qui l'éloignent assez des deux autres pour qu'on en doive faire au moins un sous-genre à part.

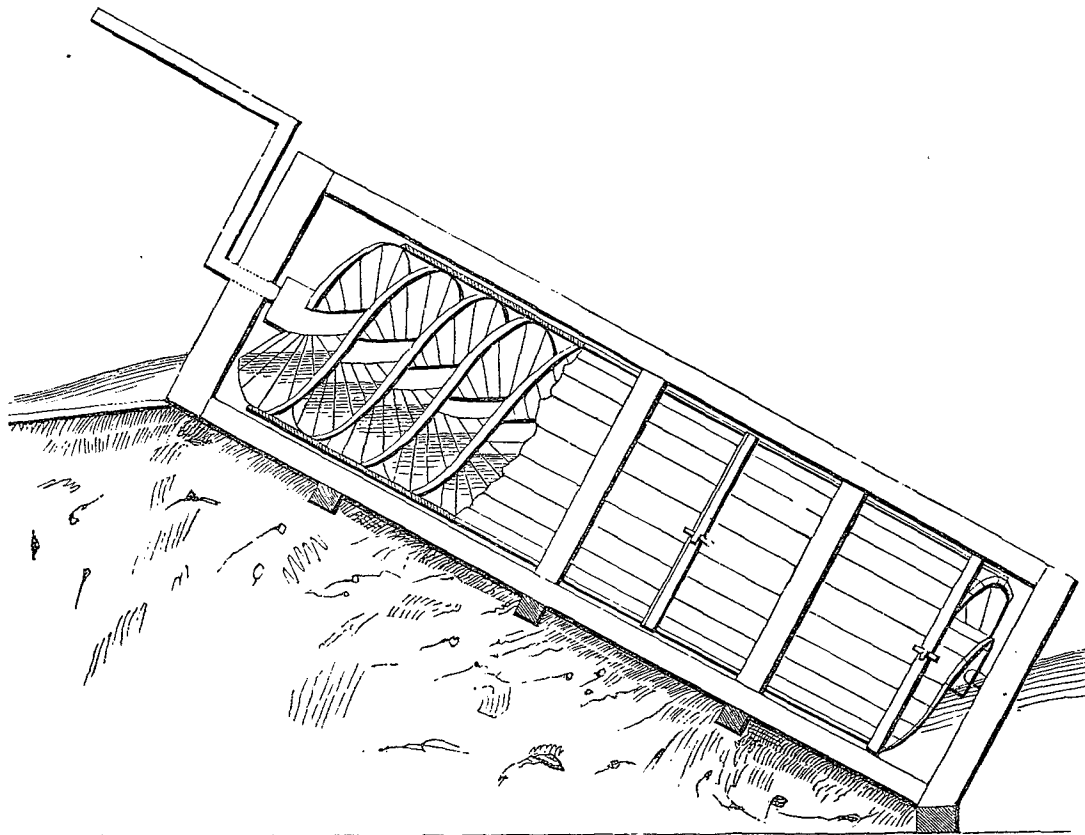
DE LA VIE ET DES OUVRAGES D'ARCHIMÈDE.

Archimède est le plus habile géomètre de l'antiquité, et celui dont le nom jouit parmi nous de la plus grande célébrité. Nous allons donner sur la vie et les inventions de ce

grand homme quelques détails, qui pourront avoir d'autant plus d'intérêt, qu'ils se rapportent à des applications journalières des sciences mathématiques.

Archimède naquit à Syracuse 287 ans avant l'ère vulgaire. Platon, qui vivait dans le siècle précédent, et plusieurs de ses disciples, avaient cultivé avec succès la géométrie pure, et découvert plusieurs des propriétés remarquables des trois courbes fameuses, connues sous le nom de sections coniques; Euclide avait écrit le livre célèbre des *Eléments* lorsque Archimède parut. Ce fut après avoir étudié les ouvrages de ces maîtres qu'il alla en Egypte; et là, en échange des connaissances précieuses dont les prêtres n'étaient plus les uniques dépositaires, il dota le pays d'une des machines les plus ingénieuses que nous possédions. Cette machine, connue sous le nom de *vis d'Archimède*, est composée d'un noyau cylindrique, autour duquel sont implantés en hélice des ailerons de bois mince d'une longueur uniforme, maintenue extérieurement par une enveloppe cylindrique concentrique au noyau. En lui donnant une inclinaison d'environ 50 à 55 degrés à l'horizon, après avoir plongé dans l'eau une partie de la base inférieure, si on lui imprime un mouvement de rotation autour de son axe, l'eau qui y entre tend toujours à descendre au point le plus bas de chacune des spires creuses comprises entre le noyau, les ailerons et l'enveloppe; à chaque tour complet le liquide avance d'une spire de bas en haut, et finit par s'écouler à la partie supérieure.

Les figures ci-dessous feront comprendre facilement le mode d'élévation de l'eau. La première est la vis telle qu'on l'emploie ordinairement. Nous avons supposé que les



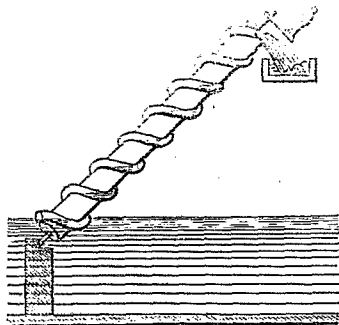
(Fig. 1. — La vis d'Archimède.)

douves, qui forment le cylindre extérieur, avaient été enlevées en partie, afin de faire voir la forme des surfaces hélicoïdales suivant lesquelles les ailerons sont disposés à l'intérieur, et la position du liquide dans chacune des spires. La seconde représente une *pompe spirale* exécutée en 1746

par un ferblantier de Zurich *. Cette machine se compose d'un tube creux enroulé en hélice autour d'un arbre cylindrique; l'ascension de l'eau y a lieu de la même manière

* Un savant ingénieur, M d'Aubuisson de Voisins, pense qu'elle

que dans la vis. Comme la forme de cette pompe est plus simple que celle de la vis, la première figure sera mieux comprise quand on aura examiné attentivement la seconde.



(Fig. 2. — Pompe spirale.)

La vis d'Archimède est employée avec avantage pour les épuisements qui n'exigent pas que l'eau soit élevée à une très grande hauteur. Lorsqu'elle est bien construite, et que l'on s'en sert avec intelligence, il y a très peu de ces pertes d'action qui rendent si désavantageux l'emploi de la plupart des pompes ; on retrouve dans l'effet produit presque toute la force motrice. Les Egyptiens s'en servaient, soit pour assécher les lieux bas où les eaux avaient séjourné longtemps après le débordement du Nil, soit pour diriger des irrigations dans les parties que l'inondation n'avait pas atteintes. On l'employait aussi à bord des navires pour éteindre les voies d'eau.

Les Belges et les Hollandais en ont fait un usage fréquent pour la conquête de terrains précieux qui étaient ensevelis sous les eaux. « Près de Furnes, dit Peyrard, il y avait un » étang de près de deux lieues carrées, dont le fond, dans » une très grande partie, était à deux mètres au-dessous » du niveau de la basse mer. Des sommes immenses avaient » été employées, mais inutilement, pour le dessécher. Des » terres couvertes de riches moissons et des habitations nom- » breuses ont remplacé cet étang : une vis d'Archimède et » deux moulins à palette, mus par le vent, ont opéré ces » merveilles. »

Les anciens attribuaient à Archimède quarante inventions mécaniques, dont la plus grande partie nous est inconnue aujourd'hui, même de nom. Un automate planétaire représentant le système du mouvement des corps célestes, était la seule de ces inventions dont il eût laissé une description, qui, malheureusement, ne nous est pas parvenue. — Mais tout le monde connaît les poulies multiples et mobiles ou *mouffles* qui servent à élever de lourds fardeaux avec un effort médiocre ; la vis sans fin qui augmente aussi la puissance en diminuant la vitesse, et à l'aide de laquelle on peut transformer un mouvement de rotation en un autre perpendiculaire au premier.

C'est probablement à l'aide d'un système de mouffles qu'Archimède put seul traîner sur le rivage une galère lourdement chargée en présence de Hiéron frappé d'étonnement. « Donnez-moi un point d'appui, disait le savant » géomètre, et je soulèverai le monde. »

On avait peine à comprendre alors cette vérité fondamentale de la mécanique, qui est devenue vulgaire de nos jours, qu'avec une petite force on peut mouvoir une masse quelconque. Cependant, pour prémunir nos lecteurs contre toute idée fautive à ce sujet, nous devons ajouter d'abord, que cette augmentation apparente de force, qui permet de mouvoir un lourd fardeau avec un léger effort, n'a jamais lieu qu'avec une diminution proportionnelle de vitesse dans le mouvement de l'obstacle soulevé ; ensuite, que la nature

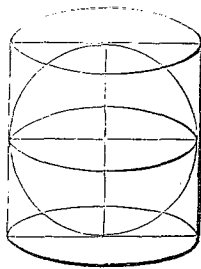
fut inventée pour la première fois à cette époque. Mais on trouve dans un *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de physique*, par Grollier-Servière (Lyon, 1716), plusieurs dessins fort exacts et une description détaillée de la pompe spirale.

des corps qui nous servent d'agents mécaniques pour la transmission et la modification des forces, impose des bornes restreintes à la réalisation pratique de ces vérités incontestables. Il nous a paru curieux de soumettre au calcul le résultat théorique annoncé par Archimède, et nous sommes arrivés aux nombres suivants. La terre est à peu de chose près une sphère de 40 000 kilomètres de circuit : son volume est de plus de 1 080 milliards de milliards de mètres cubes, et en supposant d'après l'astronome anglais Maskelyne, qu'elle pèse quatre fois et demie autant que l'eau, sous le même volume, ce qui est au-dessous de la vérité, son poids total serait d'au moins 4 860 millions de milliards de tonnes de mille kilogrammes chacun. En imaginant un levier sans pesanteur, susceptible d'une résistance indéfinie, mobile autour d'un point d'appui placé entre les deux bouts, de manière que le plus petit bras soulevant la terre suspendue à son extrémité eût seulement 1 mètre de longueur, et que le plus grand bras, à l'extrémité duquel un homme exercerait un effort de 50 kilogrammes, fût égal à environ 5 200 fois la distance des étoiles les plus rapprochées de nous ; en imaginant de plus cet homme agissant avec une vitesse d'un mètre par seconde, il faudrait trois mille ans pour mouvoir la terre de la millionième partie d'un millimètre. Il ne faudrait plus que les six dix millièmes de la longueur du grand bras de levier et du temps que nous venons d'évaluer, si l'on n'avait à vaincre que la force d'attraction qui tend à réunir la terre au soleil, abstraction faite du mouvement de translation de notre planète dans l'espace. Toutefois, quand on se rappelle que la lumière met environ sept minutes à parcourir la distance de 34 millions de lieues entre le soleil et la terre, et que cependant elle ne franchit pas en moins de trois ans l'intervalle qui nous sépare des étoiles fixes les plus rapprochées de nous, on peut apprécier à sa juste valeur l'assertion du grand géomètre.

Il y a dans l'histoire de l'esprit humain des faits trop peu connus qui fournissent des arguments invincibles à la doctrine consolante du progrès. Un siècle nous sépare à peine du grand Newton, et déjà l'enseignement de nos écoles savantes s'est enrichi de vérités nouvelles que plusieurs centaines de jeunes gens comprennent et appliquent chaque jour, et qui eussent été un sujet d'admiration pour l'immortel auteur des *Principes*. En voyant les enfants de nos écoles primaires crayonner avec assurance, et sans se tromper, les nombres d'une effrayante longueur que leur dicte le maître, pourrait-on croire que du temps d'Archimède on ne savait pas écrire les nombres au-delà d'une certaine limite, et que le grand géomètre composa un traité où il ne sut pas parvenir au principe simple que les Arabes nous ont transmis pour la numération écrite, quoiqu'il y ait fait faire à la science un progrès remarquable. Dans ce livre, intitulé *l'Arénaire*, il donne le moyen d'écrire le nombre des grains de sable qui auraient rempli l'univers alors connu, du centre de la terre à la sphère des étoiles. Il place cette sphère à dix mille millions de stades (distance fort au-dessous de la vérité) ; il donne au stade la longueur de dix mille doigts ; au doigt une longueur égale à 40 fois le diamètre d'une graine de pavot ; enfin il suppose dans cette graine dix mille grains de sable. Il réfutait ainsi d'une manière éclatante l'opinion qui avait été émise par plusieurs personnes, qu'aucun nombre, quelque grand qu'il fût, ne pouvait exprimer la quantité des grains de sable répandus au bord de la mer. Dans notre système de numération, le nombre calculé par Archimède serait 64 suivi de 61 zéros.

C'est encore à lui qu'est dû le rapport approché le plus simple de la circonférence au diamètre. Il démontra que ce rapport est un plus petit que $\frac{22}{7}$. Ce nombre, qui ne surpasse le véritable que d'environ $\frac{1}{7000}$, est très commode dans la pratique, lorsque l'on n'a pas besoin d'une très grande précision.

Parmi ses autres œuvres mathématiques pures, nous n'en citerons qu'une seule à laquelle se rattache un souvenir intéressant. Après avoir démontré que, si l'on inscrit une sphère dans un cylindre, le rapport entre les surfaces totales et les volumes de ces deux corps est le même et égal à $\frac{2}{3}$, il fut si enchanté de sa découverte qu'il désira la voir gravée sur son tombeau : ses vœux furent accomplis. Deux siècles environ après sa mort, la Sicile, devenue province romaine, avait oublié l'illustre géomètre, et les Syracusains eux-mêmes affirmaient à Cicéron, alors questeur, que le tombeau n'existait plus. Cependant l'orateur romain parvint à découvrir sous les ronces qui la cachaient une petite colonne portant la figure que nous reproduisons ci-dessous,



(Figure gravée sur le tombeau d'Archimède.)

de la sphère inscrite au cylindre, et à déchiffrer l'inscription à moitié rongée par le temps. « Ainsi, » s'écrie Cicéron en terminant le récit simple et touchant qu'il nous a laissé de cet hommage rendu à la mémoire d'un grand homme, « cette cité si noble » et jadis si docte entre toutes » celles de la Grèce, ignore-rait encore où est le tombeau du plus grand de ses citoyens, si un homme d'Arpinum ne le lui eût appris. »

Archimède a établi le premier les vérités fondamentales de l'hydrostatique. Il faut compter au nombre de ses plus brillantes découvertes dans ce genre celle de ce principe, qu'un solide plongé dans un fluide y perd une partie de son poids égale au poids du fluide qu'il déplace. Elle lui servit à résoudre un problème que le roi Hiéron lui avait proposé. Ce prince avait remis de l'or à un orfèvre pour la confection d'une couronne, et soupçonnant la fraude de l'artiste qui avait soustrait une partie de l'or et l'avait remplacé par un poids égal d'argent, il demandait à Archimède un moyen certain de la reconnaître et de déterminer les proportions de l'alliage. La densité, ou le rapport du poids d'un corps au poids d'un même volume d'eau étant un caractère spécifique très propre à distinguer deux métaux tels que l'or et l'argent, le principe précédent donnait un procédé facile pour trouver les densités de l'or, de l'argent et de la couronne. Un calcul très simple déterminait immédiatement les quantités d'or et d'argent contenues dans l'alliage. Le rapport de la différence entre les densités de la couronne et de l'argent, à la différence entre les densités de l'or et de l'argent, est la fraction du poids total de la couronne qui exprime le poids de l'or employé. Pour fixer les idées, admettons que la densité de l'or soit 19, celle de l'argent $10\frac{1}{2}$, celle de la couronne 17. La différence entre 17 et $10\frac{1}{2}$ est $\frac{13}{2}$, dont le rapport à $\frac{9}{2}$, différence entre 19 et $10\frac{1}{2}$ est égal à $\frac{10}{13}$. Donc, sur 13 parties, d'après ces hypothèses, la couronne de Hiéron en aurait contenu 10 d'or et 3 d'argent. On raconte qu'Archimède était aux bains publics lorsque la solution de ce problème se présenta à lui, et que, saisi d'un transport d'enthousiasme, il oublia qu'il était nu, et s'élança dans les rues de Syracuse en criant : *Eurêka! eurêka! (j'ai trouvé! j'ai trouvé!)* De graves historiens ont cherché, à tort ce me semble, à le justifier d'une distraction bien pardonnable et qui se rapporte parfaitement à ce que nous savons de ses habitudes. Retenu sans cesse par les charmes de l'étude, il oubliait de boire et de manger; entraîné souvent par force aux bains publics, il traçait des figures de géométrie sur les cendres et sur son corps enduit d'essence. Enfin, lors de la prise de Syracuse, il était plongé dans une méditation si profonde, qu'il ne s'aperçut pas que la ville était tombée au pouvoir de l'ennemi. Il périt sous les coups d'un soldat qui ne le con-

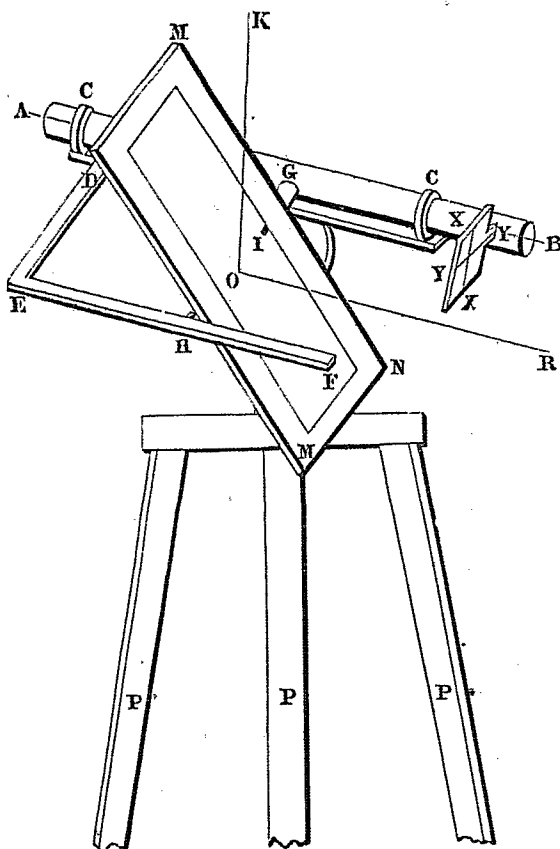
naissait pas, malgré l'ordre formel de l'épargner que Marcellus avait donné.

La vie d'Archimède est dignement couronnée par la glorieuse défense de Syracuse contre les Romains. La ville était assiégée par une armée et par une flotte formidables, dont tous les efforts vinrent échouer pendant huit mois entiers contre le génie d'un seul homme. Des balistes et des catapultes d'une force inusitée lançaient à une distance prodigieuse une grêle de traits; de puissantes machines, faciles à manœuvrer, écrasaient sous d'énormes quartiers de rochers les assiégeants qui s'avançaient couverts de leurs boucliers, et les tours en bois qu'ils dirigeaient vers les murailles. Une main de fer saisissait les vaisseaux qui osaient s'approcher de la place, et les dressant sur la poupe, elle les lâchait subitement et les submergeait. Polybe, Tite-Live et Plutarque s'accordent à rapporter des détails circonstanciés sur les faits que nous venons d'indiquer. Mais ces trois historiens se taisent complètement sur l'emploi qu'Archimède aurait fait de miroirs ardents pour incendier la flotte romaine. Cette particularité curieuse nous a été transmise par Zonaras et Tzetzes, historiens du Bas-Empire, qui font allusion à des passages malheureusement perdus de Dion et de Diodore de Sicile; elle a été, dans les temps modernes, le sujet de longues controverses. Il est bien certain que les miroirs à courbure sphérique ou parabolique concentrent les rayons solaires à une distance trop faible pour qu'un miroir de cette espèce ait pu incendier des corps placés dans un certain éloignement. Mais Descartes n'avait pas raison d'en conclure l'impossibilité absolue du fait. L'examen attentif du passage de Tzetzes, confirmé par un fragment curieux d'Anthémius de Tralles, l'architecte qui a construit le temple de Sainte-Sophie au commencement du sixième siècle, prouve que les anciens avaient considéré le miroir employé par Archimède comme composé de plusieurs pièces. Le P. Kircher fut le premier qui essaya la construction d'un miroir ardent par l'assemblage de glaces planes. Avec cinq glaces, il produisit une très forte chaleur à 100 pieds de distance. Après lui, Buffon, opérant avec un miroir composé de 40 glaces planes de six pouces de hauteur sur huit de largeur, mit le feu à une planche de hêtre goudronnée, placée à 66 pieds de distance; avec 128 glaces, il enflamma subitement, à 150 pieds, une planche de sapin goudronnée; à 40 pieds, avec 224 glaces, il fondit et volatilisa en partie une assiette d'argent. Le dernier miroir qu'il ait imaginé était composé de 168 glaces planes, montées sur châssis de fer, et mobiles dans tous les sens, de manière qu'il fût possible de diriger vers un objet unique l'image réfléchie par chacune d'elles.

Les expériences de notre grand naturaliste ont donc mis hors de doute la possibilité de l'incendie de la flotte romaine, et ce fait si controversé semble désormais acquis à l'histoire. Malheureusement il faut une demi-heure pour ajuster son appareil; et à cause du mouvement du soleil, il faudrait changer l'ajustage à chaque instant, pour que les rayons lumineux pussent être constamment concentrés sur un même point. Il paraît difficile de donner aux miroirs élémentaires le mouvement convenable aux moyens d'une machine, à cause des inégalités de mouvement qui résulteraient de la dilatation des verges métalliques et du frottement des engrenages. Telle est du moins l'opinion de Monge, qui ajoute que le seul moyen raisonnable de composer un miroir ardent de plusieurs miroirs plans, consiste à confier chacun de ces derniers à une personne chargée de le ramener sans cesse à la position qu'il doit avoir. Cela est facile pour trois ou quatre miroirs; mais quand on veut former un foyer ardent avec un grand nombre de ces miroirs, comme aucun des individus employés à la manœuvre ne peut distinguer l'image qu'il envoie de celle qu'envoient les autres, il y a certainement dans les essais une agitation et une incertitude qui empêchent le foyer de se former.

C'est pour parer à cet inconvénient que Peyrard, habile traducteur de la meilleure édition d'Archimède, a garni chacun de ses miroirs d'un équipage peu compliqué. Son ingénieuse invention a reçu, en 1807, l'approbation de la première classe de l'Institut.

Une lunette AB est mobile entre deux collets CC contre lesquels on peut la fixer à volonté, et le système de ces deux collets est porté sur la tige d'un pied à trois branches PPP, à l'aide d'un genou ou d'une douille à vis qui permet de diriger la lunette vers un objet déterminé. Au corps extérieur de cette lunette est fixé, dans le plan de l'axe, un cadre DEF dans le plan duquel est situé l'axe HG du miroir MNM qui peut tourner autour de cet axe. Pour amener les rayons solaires sur un objet déterminé, on commencera par le viser avec la lunette; on la fera tourner sur elle-même entre les collets jusqu'à ce que l'ombre produite par le bord MN du miroir aille se projeter exactement le long de la ligne XX, tracée d'avance sur une petite plaque fixée à la lunette; puis on fera mouvoir le miroir autour de son axe GH, jusqu'à ce que l'ombre produite par un petit trait I, enlevé sur le tain de la glace au bord du miroir, aille coïncider avec la ligne YY tracée sur la même plaque. Alors le rayon incident KO se réfléchira suivant la direction OR parallèle à l'axe de la lunette, de sorte que les rayons solaires seront répercutés sur le point que l'on vise, ou du moins à une très petite distance de la ligne de visée.



(Nouveau miroir ardent de Peyrard.)

On voit donc que des coopérateurs, en quelque nombre qu'ils soient, peuvent diriger avec précision vers un point déterminé l'image que chacun d'eux produit. Il faut observer d'ailleurs que le mouvement du soleil n'est pas assez rapide pour qu'une seule personne ne puisse soigner et entretenir la direction de dix miroirs voisins les uns des autres, ce qui diminue beaucoup l'embarras et les frais qu'entraînerait cette opération. Peyrard a calculé qu'avec 590 glaces

de 50 centimètres de côté, on pourrait embraser et réduire en cendre une flotte, à un quart de lieue de distance.

Sur la fidélité dans les petites choses.— Saint François de Sales dit qu'il en est des grandes vertus et des petites fidélités comme du sel et du sucre. Le sucre a un goût plus exquis; mais il n'est pas d'un si fréquent usage; au contraire, le sel entre dans tous les aliments nécessaires à la vie. Les grandes vertus sont rares. L'occasion n'en vient guère. Quand elle se présente, on y est préparé par tout ce qui précède, on s'y excite par la grandeur du sacrifice, on y est soutenu, ou par l'éclat de l'action que l'on fait aux yeux des autres, ou par la complaisance qu'on a en soi-même dans un effort qu'on trouve extraordinaire. Les petites occasions sont imprévues; elles reviennent à tout moment, elles nous mettent sans cesse aux prises avec notre orgueil, notre paresse, notre hauteur, notre promptitude et notre chagrin: elles vont à rompre notre volonté en tout, et à ne nous laisser aucune réserve. Si on veut y être fidèle, la nature n'a jamais le temps de respirer, et il faut qu'elle meure à toutes ses inclinations. On aimerait cent fois mieux faire à Dieu certains grands sacrifices, quoique violents et douloureux, à condition de se dédommager par la liberté de suivre ses goûts et ses habitudes dans ses petits détails. — Toutes les choses qui sont grandes, ne le sont que par l'assemblage des petites, qu'on recueille soigneusement. Qui ne laisse rien perdre, s'enrichira bientôt. FÉNELON.

Veux-tu manger du pain, ne reste pas couché sur le son.

Un homme peut passer pour sage lorsqu'il cherche la sagesse; mais, s'il croit l'avoir trouvée, c'est un sot.

L'ignorance est une rosse qui fait broncher celui qui la monte, et qui fait rire de celui qui la mène.

O toi qui peux jouir d'un doux sommeil, pense à ceux que la douleur empêche de dormir! O toi qui marches lentement, aie pitié de ton compagnon qui ne peut te suivre! O toi qui es opulent, songe à celui que la misère accable!

La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruit le calme et la paix.

Que ta bouche soit la prison de ta langue.

La libéralité du pauvre est la meilleure.

Il ne faut pas avoir honte de demander ce que l'on ne sait pas.

Le paresseux dit: Je n'ai pas la force.

On guérit de coups de couteau, on ne guérit pas de coups de langue.

C'est à force de se tromper que l'homme devient habile.

La mort est un chameau noir qui s'agenouille à toutes les portes.

Trois, s'aidant l'un l'autre, portent le fardeau de six.

D'heure en heure, Dieu améliore.

Pour avoir vie heureuse, il faut art, ordre et mesure.

Quand tu pourras travailler, fais-le toujours, lors même qu'on ne te donnerait pas ce que tu mérites.

Laisse le bon pour le meilleur, mais ne lâche point la proie pour l'ombre.

Dieu est bon ouvrier, cependant il veut qu'on l'aide.

Le paresseux voudrait bien manger l'amande, mais il craint jusqu'à la peine de casser le noyau.

A navire brisé tout vent est contraire.

La main fermée ne prend jamais de mouches.

Veux-tu bien te venger de ton ennemi, gouverne-toi bien.

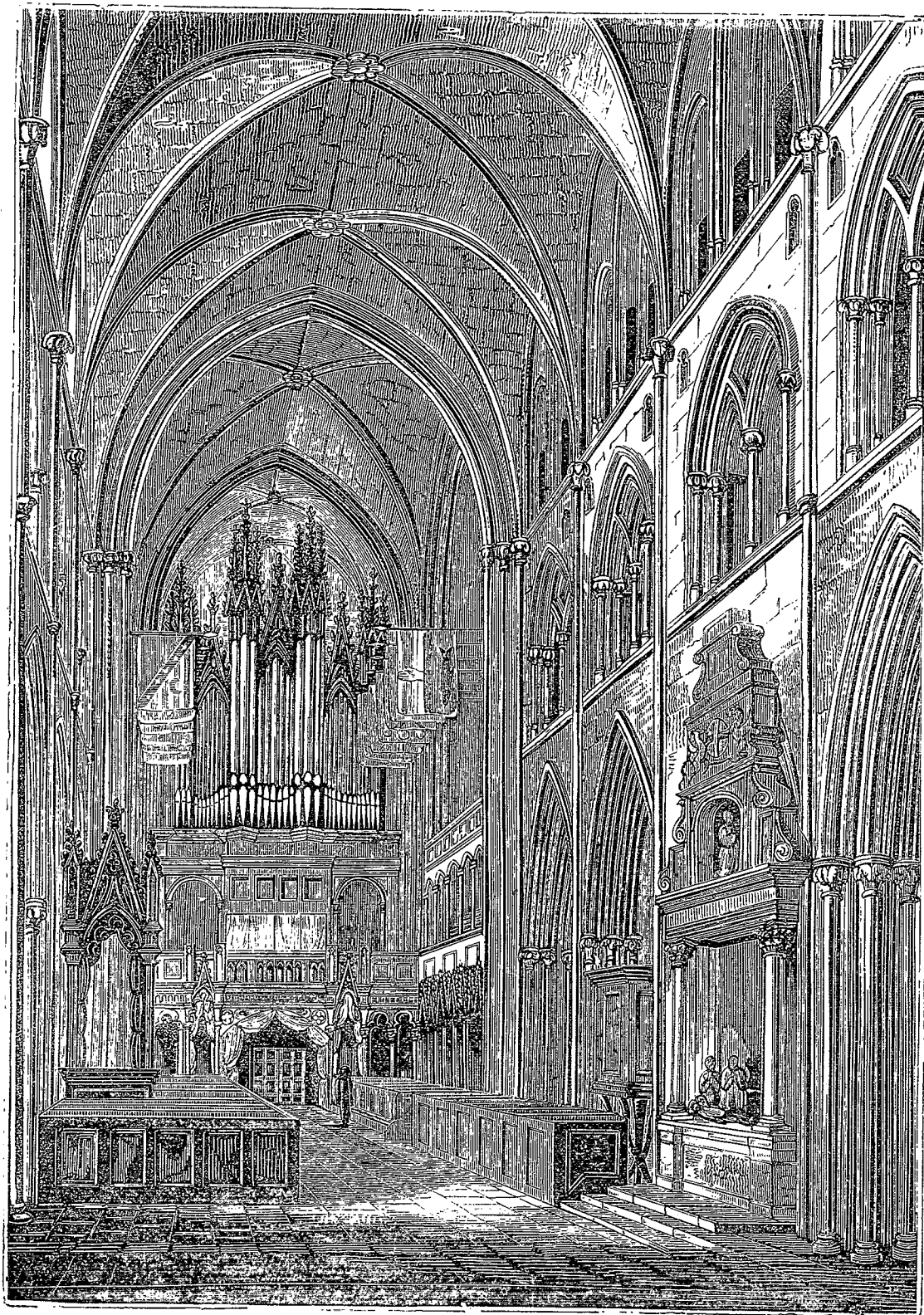
Les robes des avocats sont doublées de l'entêtement des plaideurs.

Le Brahme voyageur.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNIE et MARTINET, rue Jacob, n° 30

LA CATHÉDRALE DE SAINT-PATRICK
A DUBLIN.



Chœur de la cathédrale de Saint-Patrick, à Dublin.

Saint Patrick est le patron de la malheureuse Irlande. L'une des deux églises de Dublin est consacrée sous le vocable de ce saint; elle paraît avoir été construite pendant le quatorzième siècle sur une place qui était déjà célèbre par les guérisons miraculeuses attribuées à une source. Ce monument est moins remarquable par le style de son architecture

que par les tombes et les inscriptions qu'il renferme. Le mausolée vers lequel les regards sont d'abord attirés est celui qui fut érigé, en 1631, en l'honneur de Richard, premier comte de Cork. On y voit des effigies du comte, de sa femme, et de quatorze personnes de sa famille. L'ensemble de la décoration est en partie de bois doré, en partie de pierre. A

l'un des piliers de la nef est scellée une table de marbre qui indique la sépulture du célèbre Swift, l'auteur des voyages de Gulliver, du conte du Tonneau, et de beaucoup d'autres ouvrages qui témoignent tous d'une force d'intelligence supérieure. Swift était doyen de la cathédrale de Saint-Patrick; c'est à ce titre qu'il a été enseveli dans son enceinte. Il mourut à 78 ans, en 1745. L'inscription latine du marbre fut composée par lui-même. En voici la traduction :

« Ici est déposé le corps de Jonatham Swift, doyen de cette cathédrale, où de cruels ressentiments ne pourront plus déchirer son cœur. Poursuis, voyageur, et, si tu peux, imite son courage invincible pour la défense de la liberté. »

Au-dessus de la table de marbre on voit son buste, que la tradition assure être d'une parfaite ressemblance. Sur l'un des piliers voisins, on lit une autre inscription à la mémoire de mistress Hester Johnson, plus connue sous le nom de Siella. Cette femme, d'un esprit très distingué et d'un caractère honorable, était estimée par tous les grands écrivains amis et contemporains de Swift. Son surnom est souvent cité dans leurs correspondances.

Au-dessus des stalles du chœur sont suspendues les bannières des chevaliers de Saint-Patrick. C'est dans cette cathédrale que se fait la réception des chevaliers : c'est là que l'on dépose leurs épées, leurs cimiers et leurs bannières. — L'orgue est l'un des plus beaux instruments de ce genre que l'on puisse citer dans les Îles Britanniques. Il a été construit par Smith l'aîné à Rotterdam, et donné à l'église par le second duc d'Ormond.

Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit; mais ils sont prêts à la suivre si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître.

CONDORCET, *Vie de Voltaire*.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 76 et 98.)

DACIER, receveur des *daces* (impôt sur le transport des marchandises d'un pays dans un autre).

Messieurs de la noblesse, qui tenez les villes et châteaux au nom de la sainte Union, estes-vous bien aises de lever toutes les tailles, . . . impôts et daces de toutes denrées, . . . sans estre tenus d'en rendre compte à personne?

Satyre Ménippée (seizième siècle).

DANZEL, jeune homme de qualité.

Li rois esgarde (regarde) le danzel;
Le cors avoit gentill et bel.

Roman de Blanchandin.

DEBELLOIS, dompté, vaincu, *debellatus*.

DECAISNE, *caisne*, chêne.

DELCAMBRE, *del*, de la, *cambre*, chambre.

Cierges estingnent (éteignent) et candelles,
La cambre devient moult obscure (fort obscure).

Partonopeus de Blois.

DESESSARTS, **DELESSART**, **DESART**, *essart*, *sart*, terrain défriché pour être mis en culture; — champ couvert de broussailles; — destruction, massacre.

Des Borgignons font grand essart.

Roman de Brut.

Charnaige (Carnage) regarda arrière,
Et voit les mès (mets) de lait venir
Le fons d'un val, por grant air (avec grande précipitation);
Li burres vint trestot devant (tous les beurres vinrent devant);
Et li lais surs le vait sivant (les laits aigres vont les suivant);
Chaudes tartes et chaux flaons (flans)
Viennent en granz plateaux roons (ronds);
La craimé vint, lance levée,
Parmi le fons d'une valée;
Li frès fromage, d'autre part,
Vinrent poignant par un essart (débouchant d'un essart).
Bataille de Karesme et de Charnage.

DESPRÉAUX, *préau*, petit pré; — cour d'une prison; — espace découvert au milieu d'un cloître; — lieu du duel.

DUCANGE, *cange*, change, banque; — changement.

DUPONCHEL, formé de *ponchel*, petit pont, — bac, bateau.

DUQUESNE, *quesne*, chêne.

ESQUIROL, *écureuil*.

FABRE, ouvrier, maréchal ferrant.

FARGE (LAFARGE), forge, atelier.

FACQUET, **FAUCHET**, crapaud, — faucheur, espèce d'araignée à longues pattes; — faucille, faux, couteau, toute espèce d'arme tranchante.

FAURE, **FÀVRE**, synonyme de *Fabre* (voyez ce mot).

FAY (DUFAY), hêtre, — étable, écurie, — fardeau.

FÈVRE, **FEBURE**, **FÈVRE**, **FEIVRE** (LEFEBVRE, LE-FEBURE, etc.), ouvrier, forgeron, serrurier, coutelier.

Aucun dient que li orfèvre

Ont meilleur mestier que li fèvre

Porce qu'il (parce qu'ils font) croiz et calices;

Mès moult est oré fous et nices

(Mais est présentement fort sot et novice)

Qui n'entent bien, et set, et voit

Que ja (jamais) orfèvres ne feroit

Hanaps (ciboires) d'argent, croiz ne anels (ni anneaux),

Sans les ostiex (outils) et le martel (marteau)

Que li fèvres lor fet (leur font) avant;

Por ce (pour ce) seurement je me vant (je me vante)

Que li fèvre qnt sur els le pris (sur eux le prix).

Le Dict des Fèvres.

FERRON, marchand de fer, forgeron, maréchal, ouvrier en fer.

FERTÉ, fermeté, force, courage; — forteresse, place fortifiée; de là les noms de ville : La Ferté-Aleps, La Ferté-Milon, etc.

FÉTIS, beau, agréable; fait avec art, avec goût.

Franchise,

Qui ne fu ne (ni) brune, ne bise,

Ains (mais) fu come la neige blanche;

Courtoise estoit, joieuse et franche;

Le nez avoit long et tretis (bien fait),

Iex vers (yeux bleus) rians, sorcils fétis.

Roman de la Rose.

FEUTRIER, drapier, chapelier, faiseur de feutres.

FÉVÉ, feudataire.

FLOQUET, beau-fils, petit-maitre.

A leur requeste ne feurent aucunement enclinez, mais les oultragèrent grandement, les appelants gentils floquets, goguelus (goguenards), et autres épithètes diffamatoires.

RABELAIS.

FORTIER, forestier, garde ou inspecteur des forêts.

FOUBERT, nom propre employé proverbialement dans le sens de chevalier déloyal.

Moultot (beaucoup eut) li rois mes pères fol conseil
et foubert.

ADÈS, Berte aus grans piés (treizième siècle).

Voy. 1837, p. 378, 394.

FOURNIER, boulanger qui tient le four banal.
FOY, homme de foi, vassal.

GALLOIS, Gaulois; — du pays de Galles; — gaillard, joyeux; *galer*, se divertir, prendre ses ébats, se régaler.

Despen à raison, chest savoir
(Dépenser raisonnablement, c'est savoir vivre);
Car chil qui gastent lor avoirs
(Ceux qui gaspillent leur avoir),
Quant ils n'ont mais (jamais) que *galer*,
Embler (voler) les fait besoin aler.

ADAM DE GUENECY, *Distique de Caton*.

GARAT, carreau. (Voyez *Garot*, *Carrel*.)

GARDIN (DESGARDINS, DUGARDIN), jardin, verger.

Dedens a molins (moulins) et viviers,
Et grans gardins, et beaus erbiens (prés).
Partonopeus de Blois.

GAROT, carreau. (Voyez *Carrel*.)

Je suis comme la biche à qui l'on a percé
Le flanc mortellement d'un garot traversé,
Qui fuit dans les forests, et toujours avecq' elle
Porte, sans nul espoir, la blessure mortelle.
RÉGNIER.

GASTEL, gâteau.

Gastel a fève orroiz crier
(J'entendrais crier le gâteau à fève, le gâteau des rois).
GUILLAUME DE VILLENEUVE, *les Crieries de Paris*
(treizième siècle).

GASTELIER, pâtissier.

GASTINE (DESGATINES), terre aride, inculte; — solitude, désert. (Voyez la citation au mot *Bos*.)

GAUGUIER, noyer.

GAULTIER, GAUTIER, habitant d'une forêt, bûcheron; de *gault* ou *gaut*, bois, forêt; d'où les noms de lieux: Saint-Cyr en Gault, Marcilly en Gault, etc. — On nommait gaultiers des brigands qui se réfugiaient dans les bois. — Bon gautier, franc gautier, signifiait homme joyeux et insouciant.

De tous estatz le plus entier,
C'est la vie de franc gautier:
Au chant des oyseaulx, sous les feuilles,
Ayant pain bis et gros fromage,
Glic de jambon et de bouteilles,
Tels gens ont bon temps et font rage.
Dialogue du Mondain.

GOBIN, bossu.

GODIN, beau, mignon, joli. — Jeune taureau. — On appelait *godins* des bandits qui ravagèrent le Nivernais vers 1565.

GOUPIL, renard.

Le goupil, c'est ainsi qu'on nommait un renard,
Au bon vieux temps de Charlemagne.
PIRON.

GRIEU, Grec.

... Et bien sachiez que plus pardirent cil de l'ost (ceux de l'armée) cel jour que li Grieu, et furent li Grieu resbaudi (réjouis).
VILLE-HARDOVIN (treizième siècle).

GRIGNON, croûte de pain.

GUERNON, moustache. (Voy. citation à *Varlet*.)

GUICHARD, fin, rusé.

GUILLON, rusé, escroc.

HAMEL (DUHAMEL), village, hameau.

HOLLIER, débauché, libertin.

Si la femme dit qu'elle a manqué à ses devoirs parce que
« son mari est hollier, tex aquis n'est pas recens (telle excuse n'est pas admise). »

Manuscrit de la Bibliothèque royale.

HUARD, criard, brailard.
HURAUT, bourru, brutal.

JANIN.

Quand voirrons-nous, sur le haut d'une scène,
Quelque janin, ayant la bouche pleine
Ou de farine ou d'encre, qui dira
Quelque bon mot qui nous réjouira.

ROUSSEAU, *Bocage royal*.

JAQUET, menteur, impudent.

JARRY, bâton.

Governal est venu au cri,
En sa main tint un vert jarri,
Et fier (frappe) Ivain qui Yseut tient.
Roman de Tristan.

La suite à une autre livraison.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez p. 126.)

CHANTS POPULAIRES DE LA PETITE RUSSIE.

(Voyez Poésies russes, 1837, p. 242; — et Poésies lithuanienues, p. 282.)

Parmi les nations modernes, il en est bien peu chez qui le sentiment musical soit plus développé que chez les Russes. Le répertoire de leur musique nationale est riche de ces chants caractéristiques, où le peuple exprime ses pensées de joie, d'espérance, de tristesse ou de douleur, et qu'il se plaît à répéter souvent. C'est dans la petite Russie, principalement dans l'Oukraine, qu'ont pris naissance la plupart de ces mélodies qui se sont ensuite répandues dans le reste de l'empire, et où le peuple a trouvé partout des accents pour sa voix. L'une des *Doumkas* les plus belles de l'Oukraine, qui a fourni à Weber le thème de charmantes variations, est devenue un chant d'adieu pour le Kosak que la guerre entraîne loin de sa fiancée; et sur les bords du Don, campé dans une des *Stanitzas* de ces peuplades encore à demi-sauvages, j'ai souvent entendu des airs dont la teinte originale et l'expression habituellement mélancolique m'avaient déjà frappé, lorsque je traversais les villages clairs-semés dans les vastes plaines de la Podolie et de la Volhynie. Pendant les belles soirées d'été, le cultivateur, assis au milieu de sa famille, sur le banc qui est fixé le long de sa maison, se repose des fatigues de la journée par ces chants qu'il prolonge quelquefois fort avant dans la nuit. C'est encore là le délassement favori des femmes et surtout des jeunes filles, les dimanches et les jours de fête, pendant le temps qui n'est pas consacré aux exercices religieux.

Parmi tous ces chants, il en est un plus remarquable que les autres par sa douceur et par le sentiment de tristesse dont il semble profondément empreint. Nous le donnons ici, et nous joignons à la musique une traduction littérale des paroles dans laquelle nous n'avons cherché à dissimuler ni l'incorrection, ni l'obscurité de certains passages. Cette composition doit remonter à l'époque déjà éloignée où l'Oukraine, placée entre de puissants voisins qui la convoitaient et en faisaient un champ de bataille permanent, finit par tomber sous la domination de la Russie. Le peuple vaincu, épuisé par des guerres sanglantes où il avait vu périr l'élite de sa jeunesse, se compare au *tchaika*, gracieux oiseau dont le cri plaintif vient souvent attrister l'âme du voyageur au milieu des steppes immenses de la Russie méridionale. Le taureau puissant que fatiguent les cris de la malheureuse mère privée de ses petits, c'est probablement le Moscovite vainqueur. Mais comment justifier

l'in vraisemblance de la métaphore, lorsque le taureau menace l'oiseau de le pendre à la branche d'arbre qu'il courbe, ou comment expliquer l'allégorie de la bécasse entraînant le tchaïka par l'aigrette qui surmonte la tête de cet oiseau ? Le sens voilé m'échappe, et je laisse ouvert pour d'autres le champ des conjectures.

LE TCHAIKA.

O malheureux tchaïkas ! tchaïkas infortunés ! vous avez fait votre couvée près du chemin.

Kiihii ! kiihii ! prenant mon vol vers le ciel, je n'ai plus qu'à me précipiter dans l'abîme des mers.

Et tous ceux qui passent vous tourmentent. Garde à toi, tchaïka ! cesse de pousser des cris plaintifs.

Kiihii ! kiihii ! etc.

Déjà le blé est devenu jaune, il est mûr ; et les moissonneurs qui arrivent vont prendre tes petits.

Kiihii ! kiihii ! etc.

Mais la bécasse entraîne par son aigrette le tchaïka, qui appelle ses petits... kiihii ! kiihii !

Kiihii ! kiihii ! etc.

Alors le taureau de la prairie, courbant en arc une branche flexible : « Cesse de crier, tchaïka, sinon je te pendrai dans cette prairie. »

Kiihii ! kiihii ! etc.

Et' quoi ! je ne puis ni me plaindre ni verser des larmes, moi, la mère de ces pauvres petits !

Kiihii ! kiihii ! prenant mon vol vers le ciel, je n'ai plus qu'à me précipiter dans l'abîme des mers.

Andante moderato.

CHANT.

Près du sen -- tier pourquoi pau - vre mè - re Bá ---- tir un nid que tout pas-sant dé-

truit, En in -- sul -- tant à ta dou-leur a -- mè -- re. Ki ---- i, ki ---- i,

Monte au plus haut des airs; Ki ---- i, ki ---- i, monte au plus haut des airs,

Et plon - ge ---- - toi dans l'a ---- bi - me des mers.

PIANO.

FINE.

Nous donnons une traduction, ou plutôt une sorte d'imitation en vers français de deux stances de la poésie originale, afin qu'il soit possible de se faire une idée plus complète de l'effet du chant. Ceux de nos lecteurs qui trou-

veraient quelque intérêt à chanter la traduction entière pourrout aisément continuer notre travail, qui n'avait aucune prétention au-delà du but que nous venons d'indiquer.

Près du sentier, oh ! pourquoi, pauvre mère,
Bâtir un nid
Que tout passant détruit,
En insultant à ta douleur amère ?

Kihi ! kihi ! monte au plus haut des airs,
Et plonge-toi dans l'abîme des mers.

Les blés sont mûrs. Le faucheur qui s'avance
A ton amour va ravir tes petits.

Hélas ! tes cris
Vont te trahir. Silence !

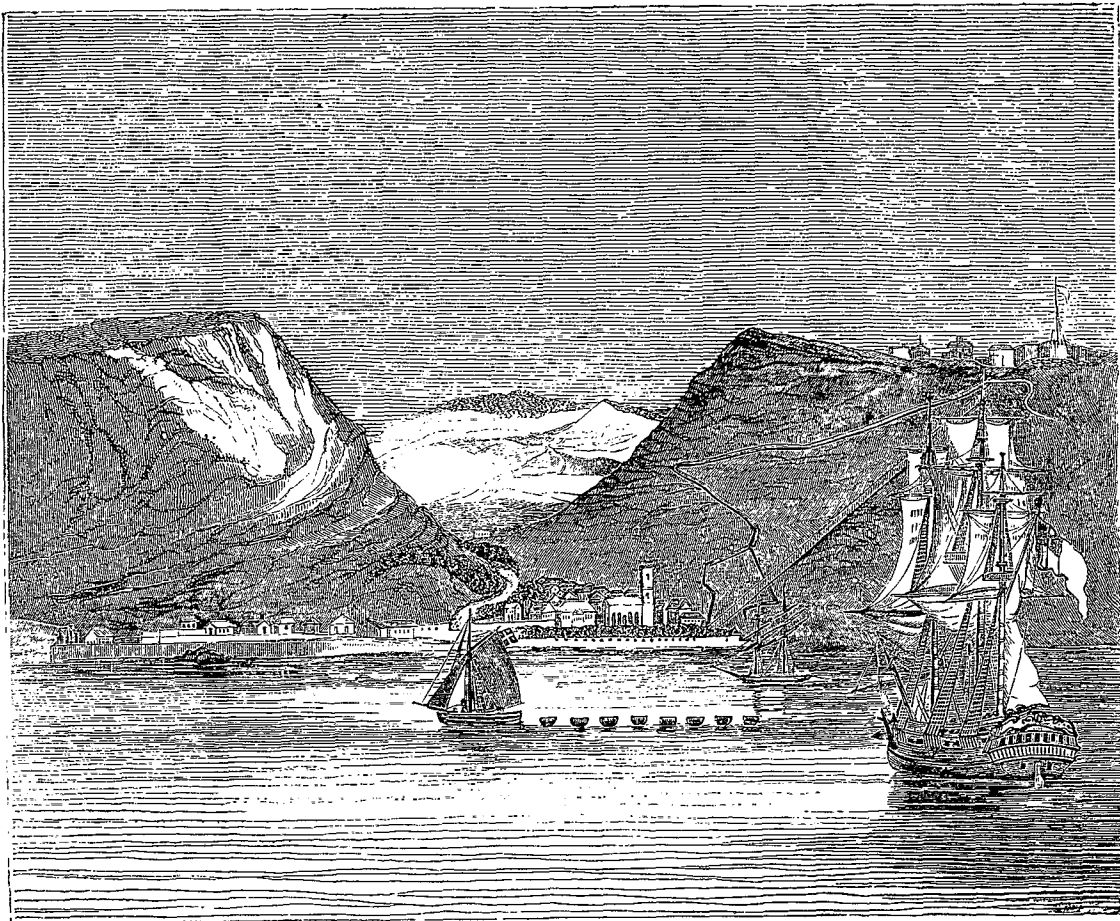
Kihi ! kihi ! monte au plus haut des airs,
Et plonge-toi dans l'abîme des mers.

ILE SAINTE-HÉLÈNE.

Sainte-Hélène, île de l'océan Atlantique équinoxial, est à 450 lieues ouest du cap Negro, partie la plus voisine de l'Afrique, et à 750 lieues est sud-est du cap Saint-Augustin, pointe la plus orientale du Brésil. Elle a trois lieues trois

quarts de l'est à l'ouest, deux lieues et demie du nord au sud, dix lieues de circuit, et environ neuf lieues de superficie : sa forme est à peu près ovale. De quelques lieues en mer, Sainte-Hélène paraît un immense rocher battu de tous côtés par les flots, et présente trois sommets dont la forme conique ressemble à celle d'un volcan. Les rochers qui l'entourent forment un mur dont la hauteur varie de cent cinquante à deux cents toises, et qui ne laisse qu'un seul endroit accessible, mais bien fortifié. Sainte-Hélène renferme peu de plaines ; la plus considérable est celle de Longwood, devenue si célèbre par le séjour qu'y fit Napoléon.

Cette île fut découverte, le 21 mai 1502, par don Juan de Nova ; ce navigateur portugais en prit possession au nom de son souverain, et lui donna le nom de *Santa-Helena*, parce qu'il la vit le jour de la fête de cette sainte. Il n'y trouva qu'une excellente aiguade, des tortues et des oiseaux de mer. Les Portugais sentirent combien cette île leur serait utile pour leurs voyages dans ces parages ; cependant ils n'y formèrent pas d'établissement ; ils bâtirent seulement une petite chapelle dans une belle vallée qui en a retenu son nom. Cette construction fut détruite par les Hollandais, pour se venger de l'enlèvement des dépêches qu'ils y déposaient, et relevée en 1610 par les Portugais. Ce fut quelque temps



(L'île Sainte-Hélène.)

après que les Hollandais s'emparèrent de Sainte-Hélène jusque-là inhabitée ; mais, au bout de quelques années, ils la négligèrent pour leur colonie du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais l'occupèrent pour la première fois en 1650, la perdirent quelques instants en 1673, et s'y établirent définitivement la même année. Le 16 décembre 1675, elle fut cédée par Charles II à la Compagnie anglaise des Indes Orientales, qui la remit au gouvernement, en 1815,

pour y recevoir Napoléon, et qui, depuis sa mort, en est rentrée en possession.

Sainte-Hélène offre un lieu de relâche très sûr et en tous points favorable aux vaisseaux qui reviennent des Indes Orientales ; il n'en est pas de même pour les navires arrivant d'Europe ; opiniâtement repoussés par les vents et les courants contraires, ils ne peuvent aborder qu'avec difficulté.

La Compagnie anglaise des Indes Orientales, à laquelle appartient Sainte-Hélène, y entretient un gouverneur réunissant l'autorité civile et militaire, un député gouverneur qui la surveille, et un garde-magasin qui vend à des prix raisonnables tous les objets dont peuvent avoir besoin les habitants. Depuis que l'Angleterre possède le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Hélène est devenue beaucoup moins importante. En 1811, on en estimait les revenus à 5 000 500 francs, et les dépenses à 2 117 475 francs. La population se compose d'Anglais, de Français réfugiés, de Hollandais, de mulâtres libres et d'esclaves ; on l'évaluait, à la même époque, à 4 522 individus, dont 5 000 esclaves. Il n'y a pas de fortune considérable dans ce pays, et il est difficile qu'il s'en fasse, le commerce étant entièrement entre les mains de la Compagnie. Depuis 1825, elle y a établi une école d'artillerie pour les officiers qui se destinent à son service.

Ce fut le lundi 16 octobre 1815, cent onze jours après avoir quitté Paris, que Napoléon débarqua, à sept heures et demie du soir, à Sainte-Hélène, où le déportait la haine du gouvernement anglais et d'où il ne devait plus sortir vivant. Dès le 14 au soir, l'escadre était arrivée en vue de l'île, et le 15, elle avait jeté l'ancre à midi. Une espèce de village encaissé parmi d'énormes rochers arides et pelés qui s'élevaient jusqu'aux nues ; chaque plate-forme, chaque ouverture, toutes les crêtes hérissées de canons ; tel fut le premier spectacle qu'offrit aux regards de l'illustre captif, ce séjour destiné à devenir sa prison perpétuelle et son tombeau.

L'histoire a recueilli le détail des graves événements qui mirent Napoléon aux mains de ses plus implacables ennemis. Après l'abdication qu'il avait signée en faveur de son fils, au palais de l'Élysée, le 22 juin 1815, le duc d'Ortante (Fouché), président du gouvernement provisoire, traître et parjure envers son ancien bienfaiteur et souverain, mit tout en œuvre pour rendre impossible son passage en Amérique, et le livrer à la coalition. Le 25 juin, Napoléon avait demandé deux frégates pour le transporter hors de France, et était allé attendre à la Malmaison la réponse à cette demande. Si les deux frégates qu'il réclamait eussent été mises immédiatement à sa disposition, la mer était libre, et il n'eût pas eu à subir la plus cruelle des captivités. Mais les négociations entamées avec les puissances alliées pour obtenir d'elles des passeports, et les ordres presque publics de faire armer deux frégates à Rochefort, à la destination des États-Unis, entraînèrent des lenteurs perfidement calculées, donnèrent l'éveil aux Anglais sur le point de l'embarquement et remirent à leur discrétion le sort de leur redoutable rival.

Parti de la Malmaison le 29 juin à cinq heures du matin, le 5 juillet Napoléon atteint Rochefort où l'ennemi prévenu a établi sa croisière. Pendant son séjour soit dans cette ville, soit à l'île, Napoléon reçoit de tous côtés des marques de dévouement et des offres de service. Il peut tenter de forcer la croisière, ou s'échapper sous un déguisement à sa surveillance. Mais il lui répugne de sacrifier ceux qui sont prêts à donner leur vie pour lui, et il juge indigne de son caractère et de son rang de devoir à la faveur d'un déguisement la conservation de sa liberté. Confiant dans l'assurance que lui a fait donner le capitaine du *Bellérophon*, qu'il est autorisé à le conduire en Angleterre, il écrit, le 15, au prince régent cette lettre célèbre dans laquelle il annonce « qu'il a terminé sa carrière politique ; qu'il vient, » comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique et se mettre sous la protection de ses lois. » Le 15, il se rend à bord du vaisseau amiral de la station. En mettant le pied sur le *Bellérophon*, il dit au capitaine Maitland : « Je viens à votre bord me mettre sous la protection des lois de l'Angleterre. » Noble confiance à laquelle le gouvernement anglais répondit par la plus insigne dé-

loyauté ! Après avoir été retenu neuf jours par les calmes et les vents contraires, le *Bellérophon* jeta, le 24, l'ancre dans la baie de Torbay, et deux jours après appareilla pour Plymouth. Là, une affluence considérable accourut pour contempler le grand homme du siècle. Les routes étaient couvertes de voitures ; la mer disparaissait sous les barques innombrables qui encombraient la rade. A l'heure où Napoléon paraissait sur le pont, toute cette foule le saluait, restait la tête découverte, et agitant ses chapeaux, remplissait l'air d'acclamations. Cet accueil devait être pour lui le présage assuré d'une généreuse hospitalité, quand le 30 juillet, il reçoit une pièce ministérielle qui lui apprend « que l'île de Sainte-Hélène a été choisie pour sa future résidence ; que son climat est sain, et que sa situation permettra de le traiter avec plus d'indulgence qu'on ne le pourrait faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on serait obligé d'employer pour s'assurer de sa personne. » A cette nouvelle, Napoléon oppose les plus énergiques réclamations. « L'idée seule de Sainte-Hélène, dit-il, me fait » horreur ! Etre relégué pour toute sa vie dans une île entre » les tropiques, à une distance immense du continent, » privé de toute communication avec le monde, et de tout » ce qu'il renferme de cher à mon cœur ! C'est pis que la » cage de Tamerlan ! Autant aurait valu signer tout de » suite mon arrêt de mort ! » Ces plaintes ne furent pas écoutées, et alors il adressa au ministère anglais une protestation, où l'on remarque les passages suivants : « Je » proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hom- » mes, contre la violence qui m'est faite, contre la viola- » tion de mes droits les plus sacrés, en disposant par la » force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu li- » brement à bord du *Bellérophon*, je ne suis pas prison- » nier, je suis l'hôte de l'Angleterre. ... J'en appelle à » l'histoire : elle dira qu'un ennemi qui fit vingt ans la » guerre au peuple anglais, vint librement dans son infor- » tune chercher un abri sous ses lois. Quelle plus éclatante » preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa con- » fiance ? Mais comment répondit-on en Angleterre à une » telle magnanimité ? On feignit de tendre une main hos- » pitalière à cet ennemi ; et quand il se fut livré de bonne » foi, on l'immola ! »

Le 7 août, à deux heures après midi, Napoléon passa du *Bellérophon* sur le *Northumberland*. Les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud et le comte de Las-Cases avaient seuls obtenu la permission de l'accompagner. Le 10, l'escadre fit voile pour Madère. Le 17, le *Northumberland* passa en vue du cap la Hogue. C'est là que Napoléon salua pour la dernière fois la France : « Adieu, adieu, terre » des braves ! Adieu, chère France ! Quelques traitres de » moins, et tu serais encore la grande nation et la maîtresse » du monde ! » Le 24, on s'arrêta à Madère. Le lendemain on fit voile pour Sainte-Hélène, en vue de laquelle on arriva le 14 octobre.

Le 17, accompagné de l'amiral Cockburn et du général Bertrand, Napoléon alla voir, à trois lieues de la ville, la maison de Longwood, qui lui était destinée. Au retour, il s'arrêta à une maison de campagne, nommée les *Briars* (les ronces), et il s'établit aussitôt dans un petit pavillon dépendant de la maison de M. Balcombe, et ne formant qu'une pièce au rez-de-chaussée, surmontée d'un grenier.

Dès le premier jour de son arrivée à Sainte-Hélène, Napoléon, qui disposa de tant de couronnes, se trouve réduit à une méchante petite cahute de quelques pieds en carré, perchée sur un roc stérile, sans rideaux, ni volets, ni meubles. Là il se couche, s'habille, mange, travaille, demeure. Pour sa nourriture on lui apporte quelques mauvais plats : les aliments de première nécessité y sont rares ou à peine supportables ; il ne peut ni monter à cheval, ni même prendre un bain : et ses compagnons, ses serviteurs, sont à une lieue de lui ! Quinze jours s'étaient à peine

écoulés depuis le débarquement, que le climat avait déjà attaqué sa santé. Le 10 décembre, après un séjour d'environ deux mois dans le pavillon de Briars, Napoléon alla prendre possession de son dernier asile. Au lieu de lui choisir une des habitations les mieux situées de l'île, comme *Plantation House*, on lui assigna *Longwood*, simple ferme de la Compagnie des Indes et assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Des vents impétueux en balayent constamment la surface; des nuages le couvrent presque toujours; le soleil, qui y paraît rarement, n'en a pourtant pas moins d'influence sur l'atmosphère; il attaque le foie, si on ne s'en préserve avec soin. Des pluies abondantes et soudaines; aucune régularité dans l'ordre des saisons; une incessante succession de vent, de nuages, d'humidité; le brusque passage de la zone glaciale à la zone torride, voilà le fatal climat assigné pour retraite au dominateur de l'Europe, voilà le cimetière où il doit laisser sa cendre!

Le lendemain même de son débarquement, Napoléon s'occupa d'accomplir la promesse qu'il avait faite à ses compagnons d'armes en partant pour l'île d'Elbe: « J'écrirai les grandes choses que nous avons faites; » et il commença le travail important de ses mémoires, qu'il a depuis continué sans interruption. Ce fut la seule consolation de son long exil, ou plutôt de sa lente agonie.

Le 17 avril 1816, le nouveau gouverneur, sir Hudson Lowe, qui avait succédé à l'amiral Cockburn, fit sa première visite à Longwood. « Il est hideux, dit Napoléon; » c'est une face patibulaire. » La conduite du géôlier ne justifia que trop cette première impression du captif. Cet officier, chargé long-temps de martyriser sur les fameux pontons les soldats français, était le même qui, avec deux mille hommes et une bonne artillerie, s'était laissé forcer dans l'île inexpugnable de Caprée par le général Lamarque à la tête seulement de douze cents baïonnettes. Rien ne fut oublié par ce bourreau pour torturer sa victime; et il n'est sorte de raffinements de barbarie qu'il n'ait inventés pour accroître son supplice et hâter le terme de son existence: surveillance inquisitoriale; entourage d'espions et de sentinelles; entraves continuelles à ses promenades; privations de toute nature; manque absolu du strict nécessaire; interdiction de toute communication avec la garnison et les habitants de l'île; saisie de sa correspondance; refus de nouvelles de sa famille et de son fils; éloignement arbitraire de ses médecins; enlèvement de ses compagnons d'exil; telle fut la lente et douloureuse agonie à laquelle l'infâme Hudson Lowe condamna pendant plus de cinq années Napoléon!

Au commencement de 1821, son dépérissement visible ne fit qu'augmenter. Dans le mois de février, une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène; Napoléon songea d'abord à celle de Jules-César et sembla prévoir que sa propre mort était prochaine. Le 17 mars commença la crise qui ne devait pas tarder à l'emporter. Le 15 avril, il fait son testament où il laisse de nombreux témoignages de bienveillance pour les services anciens et nouveaux qu'il a reçus, et où il exprime le vœu « que ses cendres reposent » sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français « qu'il a tant aimé. » Le 19, il renouvelle contre la conduite du gouvernement britannique ses protestations qu'il termine ainsi: « Je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre. » Le 21, il reçoit les secours de la religion. Le 24, il ajoute plusieurs codicilles à son testament. Le 2 mai, dans un accès de délire, il se croit à la tête de l'armée d'Italie. Le 3, à cinq heures et demie du soir, à l'instant même où le canon annonçait le coucher du soleil, Napoléon n'interrompt le silence léthargique où il était plongé que pour laisser échapper ces deux mots: « Tête d'armée. » Ces paroles furent les dernières qu'il prononça et son dernier regard s'était arrêté sur le buste

de son fils, placé depuis un mois en face de son lit. Exposé le 6 et le 7 mai, le corps fut embaumé le 8, revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval de la garde impériale et renfermé dans un quadruple cercueil. Le 9, eut lieu la pompe funèbre. Les dépouilles mortelles du héros reposent au fond d'une petite vallée, nommée vallée du Géranium, et près de laquelle coule un filet d'eau limpide. Une garde veille sur sa sépulture.

— Tu as obtenu le consulat, et tu es gouverneur de province! Par quelle protection? par celle de Félicion? Et moi je ne voudrais pas vivre, s'il me fallait vivre par le crédit de Félicion, et supporter son orgueil et son insolence d'esclave. Car je sais ce que c'est qu'un esclave qui se croit heureux, et que sa fortune aveugle. — Mais toi, es-tu donc si libre? me diras-tu. — Non, j'y travaille; je n'y suis pas encore parvenu; je ne puis encore regarder mes maîtres d'un œil ferme; je suis encore attaché à mon corps, et, tout estropié qu'il est, je veux le conserver; je t'avoue mon faible. Mais veux-tu que je te montre un homme véritablement libre? c'est Diogène. — D'où vient qu'il était si libre? — C'est qu'il avait coupé toutes les prises que la servitude pouvait avoir sur lui, il était dégagé de tout, isolé de tous côtés, et rien ne tenait à lui. Vous lui demandiez son bien, il le donnait; son pied, il le donnait; tout son corps, il le donnait; mais il était fortement attaché à Dieu, et ne cédait à personne en obéissance, en respect, en soumission pour ce souverain maître. Voilà d'où venait sa liberté. — Mais, dis-tu, voilà l'exemple d'un homme seul qui n'avait rien qui l'attachât au monde. — Veux-tu donc l'exemple d'un homme qui ne fût pas seul? Socrate avait femme et enfants, et il n'était pas moins libre que Diogène, parce que, comme Diogène, il avait tout soumis à la loi et à l'obéissance qui est due à la loi.

EPICTÈTE.

— Les livres sacrés des anciens Perses disaient: « Si vous voulez être saint, instruisez vos enfants, parce que toutes les bonnes actions qu'ils feront vous seront imputées. »

LE BERNIN.

(Voyez 1835, p. 289.)

A l'âge de huit ans, le Bernin exécuta en marbre une tête d'ange qui fut regardée comme une merveille, et attira sur lui l'attention du pape. — Dessine-moi une tête à la plume, lui dit Paul V à qui il venait d'être présenté. — Laquelle? repartit l'enfant avec une fierté charmante. — Un saint Paul... Le saint Paul fut terminé en moins d'une demi-heure à la grande satisfaction du pape, qui ne put en le voyant retenir un cri de surprise. Vers le même temps, le Bernin se trouva dans l'église Saint-Pierre avec Annibal Carrache et quelques autres peintres célèbres. — Il serait à désirer, dit Carrache, qu'il se rencontrât un homme capable de concevoir et d'ériger au milieu de ce temple deux objets qui répondissent à son étendue. — Que ne suis-je cet homme! s'écria le jeune enthousiaste, ne pensant sans doute pas alors qu'il serait appelé un jour à réaliser le vœu qu'il venait d'entendre exprimer. Son génie, fécondé par un travail opiniâtre et soutenu par des études habilement conduites, acquit en peu de temps une telle maturité, qu'il avait dix-huit ans à peine, lorsqu'à la vue de ses groupes d'*Anchise* et de *Vénus*, de *Daphné* et d'*Apollon*, Paul V, ce même pape que son talent naissant avait émerveillé, lui prédit qu'il deviendrait l'un des hommes célèbres de son

siècle. Il serait trop long d'énumérer ici tous les ouvrages dont il enrichit, durant sa longue carrière, la capitale du monde chrétien. Nous avons déjà mentionné, en 1857, p. 290, ceux d'entre eux qui, par leur mérite, lui assignèrent une place distinguée parmi les artistes de son temps.



(Le Bernin.)

La réputation que firent au Bernin dans toute l'Europe ces divers travaux, inspira à Louis XIV le désir de l'attirer à sa cour. Aussi s'empessa-t-il, en donnant son approbation aux dessins que l'illustre architecte avait adressés à Colbert pour la restauration du Louvre, de saisir l'occasion toute naturelle qui se présentait de l'appeler à Paris, bien décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour le retenir auprès de lui. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet est assez curieuse et assez peu connue pour que nous croyions devoir la rapporter textuellement :

« Seigneur cavalier Bernin, je fais une estime si particulière de votre mérite, que j'ai un grand désir de voir et de connaître une personne aussi illustre, pourvu que ce que je souhaite se puisse accorder avec le service que vous devez à notre saint père le pape et avec votre commodité particulière. Je vous envoie en conséquence ce courrier exprès, par lequel je vous prie de me donner cette satisfaction, et de vouloir entreprendre le voyage de France, prenant l'occasion favorable qui se présente du retour de mon cousin le duc de Créquy, ambassadeur extraordinaire, qui vous fera savoir plus particulièrement le sujet qui me fait désirer de vous voir et de vous entretenir des beaux dessins que vous m'avez envoyés pour le bâtiment du Louvre; et du reste me rapportant à ce que mondit cousin vous fera entendre de mes bonnes intentions.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, seigneur cavalier Bernin.

» Ce 11 avril 1665.

Signé LOUIS.

Cette lettre et une gratification de trente mille francs qui y fut jointe décidèrent le Bernin. Les honneurs qu'on lui rendit par ordre de Louis XIV sont incroyables. Nous les avons décrits ailleurs. Il partit de Rome pour Paris, où l'accompagnaient son fils, deux de ses élèves, et une suite nombreuse, avec M. de Créquy, qui, après avoir pris congé du pape avec le cérémonial accoutumé en

pareille circonstance, était venu chercher le Bernin chez lui. A son passage, Lyon lui offrit les vins d'honneur, témoignage de déférence et de respect qu'elle ne devait qu'aux seuls princes du sang. Il fut servi sur sa route par des officiers envoyés de la cour; et, aux approches de Paris, par M. de Chantelou lui-même, maître d'hôtel de Sa Majesté, qui eut commission de le recevoir et de l'accompagner partout.

Un hôtel meublé des meubles de la couronne lui avait été préparé à Paris. Il y fut installé le 50 mai 1665, et Colbert vint l'y visiter de la part du roi qui l'attendait à Saint-Germain.

Il lui fut présenté le 4 juin. Louis XIV lui fit l'accueil le plus distingué, et s'entretint long-temps avec lui.

Dans la première audience qu'il eut du roi, le Bernin, après avoir dit un mot sur la restauration du Louvre, lui proposa en habile courtisan de faire son buste; et cette proposition, comme on peut le croire, fut acceptée avec empressement. Louis XIV lui accorda de longues séances. — Miracle! s'écria un jour l'artiste, un grand roi, jeune et français, a pu rester une heure tranquille! — Votre Majesté peut montrer son front à toute la terre, dit-il un autre jour, comme pour se faire pardonner la liberté qu'il avait prise d'écarter de dessus le front de son modèle une boucle de cheveux qui le recouvrait. Ce mot fit fortune, et la mode créa la coiffure à la Bernin.

Voltaire prétend qu'en voyant le plan de la colonnade du Louvre par Pefrault, le Bernin s'écria que lorsqu'on possédait chez soi de pareils artistes, il était inutile d'en faire venir de l'Italie. D'autres assurent qu'il n'a jamais eu connaissance de ce plan qui, disent-ils, ne fut présenté à Louis XIV qu'après le retour de l'artiste à Rome. Ces deux assertions nous semblent l'une et l'autre dénuées de fondement. Nous pensons, avec M. Gabriel Peignot, que ce travail, qui existait, cela ne fait point de doute, avant l'arrivée du Bernin à Paris, fut mis sous ses yeux par Colbert, ainsi que celui de Leveau et de plusieurs autres; mais qu'aveuglé par son amour-propre qui était excessif, le Bernin écarta tous ces dessins, et en fit un à sa manière.

Son plan fut adopté. On commença sur-le-champ à jeter les fondations, et Louis XIV posa lui-même la première pierre de la façade, le 17 octobre 1665; mais cette cérémonie, qui se fit avec beaucoup d'éclat, à peine terminée, le Bernin annonça que le mauvais état de sa santé exigeait son retour immédiat à Rome. Il partit sans que l'offre magnifique qui lui fut faite par le roi d'une pension annuelle de trois mille louis pût le déterminer à revenir sur sa résolution. Son départ eut lieu vers la fin d'octobre. Son retour à Rome se fit aux frais du roi, qui, pour immortaliser ce voyage, fit frapper une médaille.

Le Bernin s'était engagé, pour reconnaître le magnifique accueil qu'il avait reçu à la cour de Louis XIV, à exécuter, aussitôt son retour à Rome, la statue équestre de ce prince. Cette statue colossale, que son peu de ressemblance et son attitude forcée firent métamorphoser en *Marcus Curtius se dévouant pour sa patrie*, décore aujourd'hui la pièce des Suisses à Versailles.

Le Bernin mourut à Rome le 29 novembre 1680, laissant une fortune de 3 500 000 francs.

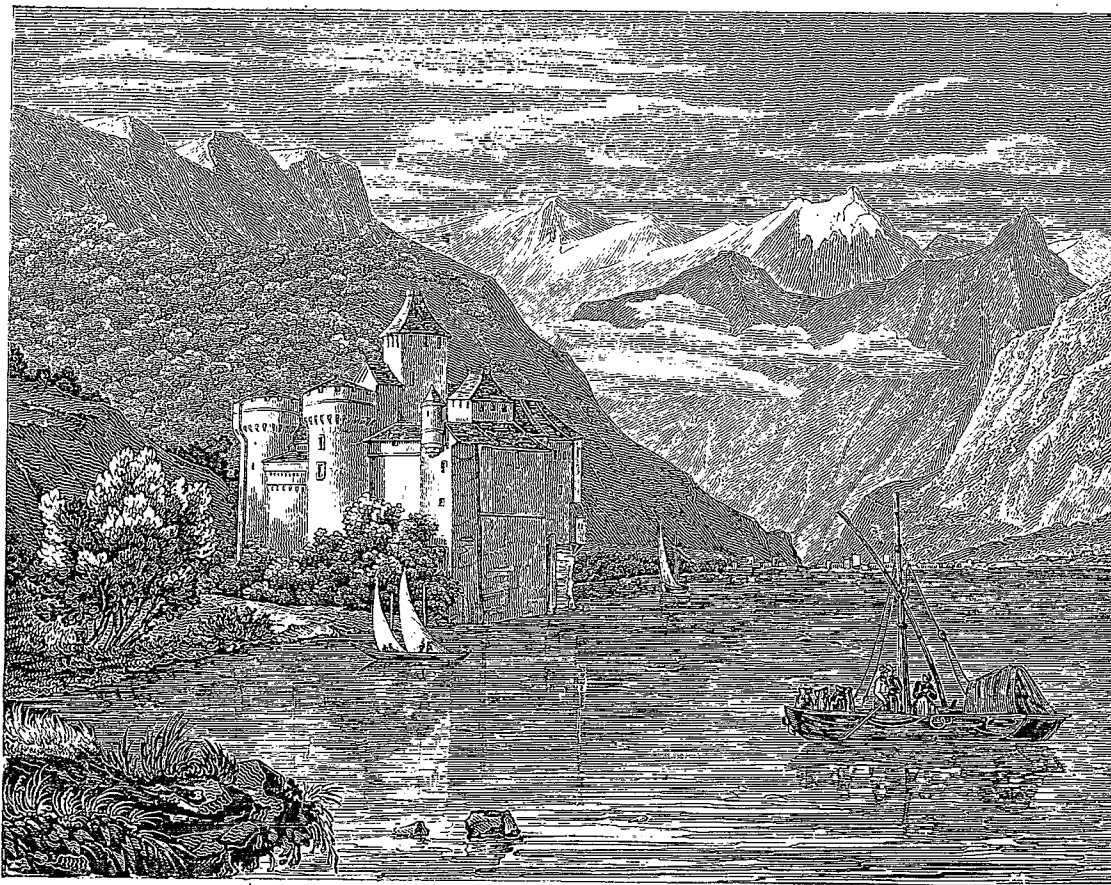
Ses deux élèves les plus distingués furent, François Duquesnoy, dit le Flamand, que ses figures d'enfants rendirent célèbre, et le Borromini, qui, tourmenté comme son maître de la passion de l'originalité, se livra en architecture aux écarts de l'imagination la plus bizarre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE CHATEAU DE CHILLON

(Voyez 1835, p. 73.)



(Vue du château de Chillon, sur le lac de Genève.)

Le paysage qui entoure Chillon réunit toutes les beautés de la nature : des eaux vastes et paisibles, des montagnes imposantes, de verts ombrages, le calme, un air tempéré, un ciel riant. L'âme s'émeut à cet aspect ; un doux enivrement la pénètre et l'exalte, et l'on ne se sent d'abord saisi que d'un grand désir de recueillement. Quelles paroles, quels cris du cœur seraient aussi éloquentes devant un pareil spectacle que le silence de l'admiration, l'hymne le plus religieux que la reconnaissance de la créature puisse élever vers le Créateur ! Mais la poésie de la nature ne règne pas seule en ces lieux. Si l'esprit, fatigué d'émotions, vient à lui échapper, il tombe aussitôt sous l'empire non moins puissant des souvenirs que l'histoire et l'art ont attachés au nom de Chillon.

Aux premiers temps de la réforme, quelques apôtres zélés des nouvelles idées religieuses furent enfermés dans le château de Chillon ; ses portes s'ouvrirent aussi pour recevoir des prisonniers politiques. Un poème de lord Byron a beaucoup ajouté à la célébrité de l'un d'entre eux, François de Bonivard (voy. 1835, p. 75). En découvrant de loin les tourelles de l'antique forteresse, plus d'un voyageur les salue en répétant les vers du poète anglais :

« Le Léman baigne les murs de Chillon. Ses ondes cou-
lent à mille pieds de profondeur ; autant du moins en a
mesuré la sonde du haut des blanches murailles du châ-
teau, autour duquel les vagues forment un rempart. C'est
une double prison... et une espèce de tombeau vivant... »

« Il y a sept piliers de structure gothique dans les cachots
antiques et profonds de Chillon, sept piliers noirs et mas-
sifs, et qu'éclaire de sa sombre lueur un rayon captif, un
rayon égaré, qui est venu tomber et se perdre à travers
les crevasses de ces épaisses voûtes, rampant sur l'humide

» pavé comme la flamme météorique d'un marécage. Il est
» un anneau dans chaque pilier, et à cet anneau est atta-
» chée une chaîne. »

On montre encore dans les murs d'une voûte une pou-
tre noircie par le temps, et sur laquelle les prisonniers
étaient exécutés. Le pavé des souterrains offre des traces
de pas creusés pendant de longues captivités.

Quelques pages admirables de Rousseau reviennent aussi
à la mémoire dans cet endroit du lac. Il l'a choisi pour le
théâtre de l'une des scènes les plus attendrissantes qu'il ait
écrites. C'est au pied du château qu'il représente une mère
se précipitant après son enfant près de se noyer. La lettre
de la domestique qui raconte cet événement est tout agitée
d'un trouble et un désespoir qu'on n'a mieux exprimés dans
aucun livre de notre langue :

« Ah ! monsieur ! ah ! mon bienfaiteur ! que me charge-
» t-on de vous apprendre ?... Madame !... ma pauvre mai-
» tresse.... O Dieu ! je vois déjà votre frayeur... mais vous
» ne voyez pas notre désolation... Je n'ai pas un moment
» à perdre ; il faut vous dire... il faut courir... je voudrais
» déjà vous avoir tout dit... Ah ! que deviendrez-vous quand
» vous saurez notre malheur ? »

» Toute la famille alla dîner hier à Chillon. M. le baron,
» qui allait en Savoie passer quelques jours au château de
» Blonay, partit après le dîner. On l'accompagna quelques
» pas ; puis on se promena le long de la digue. Madame
» d'Orbe et madame la baillive marchaient devant avec
» monsieur. Madame suivait, tenant d'une main Henriette
» et de l'autre Marcellin. J'étais derrière avec l'ainé. Mon-
» seigneur le baillif, qui s'était arrêté pour parler à quel-
» qu'un, vint rejoindre la compagnie et offrit le bras à ma-
» dame. Pour le prendre, elle me renvoie Marcellin ; il

» court à moi, j'accours à lui; en courant l'enfant fait un faux pas, le pied lui manque, il tombe dans l'eau. Je pousse un cri perçant; madame se retourne, voit tomber son fils, part comme un trait et s'élance après lui...

» Ah! misérable! que n'en fis-je autant! que n'y suis-je restée!... Hélas! je retenais l'ainé qui voulait sauter après sa mère... elle se débattait en serrant l'autre entre ses bras... On n'avait là ni gens ni bateau, il fallut du temps pour les retirer... L'enfant est remis, mais la mère... le saisissement, la chute... elle resta très long-temps sans connaissance. A peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda son fils... Avec quels transports de joie elle l'embrassa! je la crus sauvée; mais sa vivacité ne dura qu'un moment; elle voulut être ramenée ici; durant la route elle s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres qu'elle m'a donnés je vois qu'elle ne croit pas en revenir. Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas..... »

Le pressentiment est cruellement justifié: elle meurt. Ce n'est là qu'une fiction, et cependant le malheur de cette mère touche aussi profondément que celui de Bonnivard. Qui peut séparer dans son âme les émotions dont les causes sont dans la réalité physique ou historique, de celles que font naître les inspirations du génie? L'art, quand il est digne de ce nom, n'est ni moins vrai, ni moins puissant que la nature et l'histoire; ses créations sont également vivantes et éternelles: sans elles on n'a qu'une vue incomplète des choses, et on n'est capable que d'une imparfaite admiration.

DÉFI DE CHARLES-QUINT A FRANÇOIS I^{er}.

On sait combien la rivalité de Charles-Quint et de François I^{er} a fait verser de sang au seizième siècle. Sous cette rivalité de deux souverains se cachait la lutte de deux grandes puissances politiques, la France et la maison d'Espagne et d'Autriche, se disputant la prépondérance en Europe. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'une contestation si capitale pour l'avenir du monde ait causé tant de bruit et de mouvement. Aucune partie de l'histoire moderne n'est plus riche en événements de toute espèce. On y voit éclater en plusieurs endroits un caractère chevaleresque dont les siècles suivants n'offrent plus guère d'exemples, et qui se marque en traits souvent brillants jusque dans la personne des deux souverains.

En 1550, lors des contestations relatives à l'héritage du duc de Milan, mort sans enfants, Charles-Quint se trouvant à Rome, jugea convenable de faire ouvertement devant la chrétienté un exposé des motifs de sa conduite. Pour cela s'étant rendu à un consistoire public tenu par le pape, et auquel assistaient aussi les ambassadeurs de François I^{er}, il dit qu'il avait voulu rendre compte de ses actes devant cette auguste assemblée, afin que l'on pût prononcer en connaissance de cause lequel, le roi de France ou lui, devait être considéré comme l'auteur des malheurs qui avaient désolé et qui menaçaient de désoler encore la chrétienté. Abordant alors l'histoire de ses rapports avec François I^{er} depuis leur origine, et l'expliquant à sa manière, il s'efforça de faire voir que les torts n'avaient jamais été de son côté, et que, sans aucun prétexte raisonnable, on avait constamment cherché à soulever l'Europe contre lui en l'accusant de viser à la monarchie universelle et en effrayant les populations par ce vain fantôme. Enfin se résumant, il dit qu'il lui restait trois partis, et que, quel que fût celui que François I^{er} voudrait accepter, il était tout disposé à y accéder. Le premier était la paix, et il en exposait avec détail toutes les conditions; le second un combat singulier entre le roi de France et lui; le troisième la guerre à outrance.

« Si ce premier parti ne convient pas au roi de France, dit l'empereur après avoir proposé ses conditions de paix, je vais lui en proposer un second qui va droit au but, et je lui

donne vingt jours pour y répondre. Cessons d'inonder l'Europe de sang: elle n'a déjà que trop gémi de nos discordes. Pourquoi faut-il que des millions d'innocents soient égorgés pour la querelle de deux individus? Car, de quelques titres que la flatterie nous décore, rois, empereurs, potentats, nous ne sommes que des hommes, un peu plus polis peut-être, plus richement vêtus, mais souvent plus avides et plus injustes que le commun des hommes. Puisque la querelle nous regarde et que c'est notre faute, si nous ne pouvons nous accorder, vidons-la corps à corps et à armes égales. Si l'on m'oppose que ce projet, tout séduisant qu'il est dans la spéculation, doit être regardé comme impossible dans la pratique, à cause des difficultés sans nombre qui se présenteraient sur le choix du lieu et des armes, je réponds qu'il est peut-être moins difficile de convenir du lieu d'un pareil combat que de celui d'un congrès: mille endroits y sont propres, un pont, une île, un bateau ancré au milieu d'une rivière. Quant aux armes, je lui en laisse le choix, à l'épée, au poignard, en chemise. J'exige seulement qu'il dépose en main tierce pour prix du combat le duché de Bourgogne, comme je déposerai celui de Milan, et qu'il jure entre les mains de sa Sainteté, comme j'en fais aujourd'hui le serment solennel, que s'il est victorieux dans le combat, il tournera toutes ses forces contre les hérétiques et les infidèles.

» Enfin s'il faut en venir à une guerre, et je proteste de nouveau que c'est avec une extrême répugnance que je propose ce troisième parti, il convient du moins que ce soit la dernière, et que l'issue en soit telle que l'un de nous deux se trouve réduit à n'être désormais que le plus pauvre gentilhomme de l'Europe.

» Si je ne laisse pas d'offrir la paix, dit-il en terminant, ce n'est point l'issue de l'événement qui me retient; c'est le cri de l'humanité qui se fait entendre au fond de mon cœur; c'est la désolation des campagnes, le sac des villes, le massacre des vieillards, des femmes et des enfants, victimes déplorables de nos fureurs. »

Les ambassadeurs français se trouvèrent fort embarrassés pour répondre. Un discours aussi extraordinaire de la part de l'empereur sortait de toutes les prévisions de la diplomatie. En outre, comme l'empereur avait parlé en espagnol, tous les ambassadeurs ne l'avaient pas compris. Enfin il était fort difficile d'improviser une réponse sur une matière qui demandait tant de réflexion. Cependant Velli, qui était l'un des ambassadeurs français, ne voulant pas rester court, commença à répliquer; mais l'empereur l'interrompant, lui dit qu'il lui ferait remettre une copie de son discours afin qu'il pût y réfléchir avec maturité et préparer une réponse en conséquence. C'est ainsi que ce singulier discours nous a été conservé. Il est assurément bien digne d'attention, plein de bien hautes pensées et au premier abord bien séduisant. Les querelles politiques étant le plus souvent l'affaire particulière des princes, il semblerait juste et naturel qu'ils fussent personnellement chargés du soin de les vider. Mais comme de l'issue de ces querelles dépend le sort des populations soumises à ces princes, on ne peut guère s'attendre que les populations acceptent la décision du combat sans s'en être elles-mêmes mêlées. Il aurait été bien insensé de la part de Charles-Quint de penser que la France, dans le cas où son roi serait tombé frappé d'un coup d'épée, aurait consenti, sans essayer de se défendre par la guerre, à abdiquer sa nationalité, et à se ranger comme une simple province sous le joug de la maison d'Autriche. Aussi est-il permis de croire que le défi de cet empereur était plutôt un moyen de se rehausser en donnant à son caractère souvent calomnié une teinte chevaleresque, qu'une combinaison politique sérieuse.

Au reste, la suite de l'événement montre bien que l'empereur n'avait pas attaché une grande importance à ce parti. Le lendemain l'empereur étant venu de nouveau à l'au-

dience du pape, les ambassadeurs de France lui demandèrent de s'expliquer précisément, et de déclarer si, dans son discours de la veille, il avait entendu faire défi à leur souverain. L'empereur leur répondit à haute voix, et en italien pour que tout le monde l'entendît, qu'il était bien aise de cette question puisqu'elle lui fournissait l'occasion d'expliquer sa pensée que beaucoup de personnes paraissent avoir mal comprise. « S'il m'est échappé, dit-il, quelques plaintes sur le compte du roi de France, mon frère, elles prouvent seulement combien j'ai de regret de ne pas tenir dans son cœur le rang que je me flatte d'y avoir mérité, et elles ne renferment d'ailleurs aucun reproche dont il puisse s'offenser. Personne ne rend plus de justice que moi à ses éminentes qualités; je le regarde non seulement comme un prince magnanime, mais comme un chevalier valeureux. Si j'ai proposé de me battre contre lui, ce n'était de ma part qu'une simple ouverture pour éviter l'effusion de sang chrétien. — Sacrée Majesté, lui répondit alors Velli, il ne m'appartient pas de décider quel parti prendra mon maître sur la proposition du duel, il me suffit de pouvoir lui mander qu'il n'est point défié, et qu'il peut à son choix l'accepter ou le rejeter, sans que son honneur soit compromis. »

François I^{er} accepta la proposition avec autant de chaleur que Charles-Quint en avait mis à la faire, mais probablement sans plus de désir de la mettre à exécution. « Nos épées, disait-il dans la réponse qu'il fit publier, sont trop courtes pour que nous puissions nous atteindre de si loin; mais si nous parvenons à nous joindre comme il y a toute apparence, je ne demande à l'empereur que de me faire savoir qu'il n'a point changé de résolution; et je consens, si je lui refuse une pleine satisfaction, d'être regardé comme un lâche et un homme déshonoré, chose que je redouterai toujours beaucoup plus que l'issue du combat. » Ce langage n'était pas beaucoup plus précis que celui de l'empereur. Chacun se bornait à dire qu'il était prêt au combat, si ce combat convenait à son adversaire, mais aucun ne s'aventurait jusqu'à se charger de l'initiative d'un défi.

Les choses en restèrent là quant au duel, et ce furent de nouveau les armées qui se trouvèrent appelées à décider de la querelle. L'empereur entra en Provence avec ses troupes; François I^{er} fit ruiner le pays pour empêcher l'ennemi d'y pouvoir vivre, et après des tentatives infructueuses pour avancer, Charles-Quint ayant perdu par les maladies et la famine une partie de son armée, repassa les Alpes et entra en Piémont. Il n'y eut rien de changé en Europe, sinon que la Provence n'était plus qu'un désert parsemé de récoltes dévastées et de villes ruinées.

TIMBRE.

Les pièces qui sont de nature à faire titre, ou qui doivent être produites en justice, sont généralement soumises à la taxe du timbre. Cette taxe a pour base, — tantôt la dimension du papier, abstraction faite de l'importance de l'acte, — tantôt la proportion entre le droit à payer et l'importance de l'acte, quelle que soit la dimension du papier; de là cette distinction : 1^o *timbre de dimension* ou *timbre fixe*; — 2^o *timbre proportionnel*.

Timbre fixe ou de dimension. — Les actes authentiques et les actes sous signatures privées (s'ils ne sont pas de ceux que la loi soumet au timbre proportionnel) doivent être écrits sur papier marqué au timbre fixe. — Deux actes ne doivent pas être faits sur une même feuille; règle qui souffre des exceptions: ainsi la ratification d'une convention peut être faite sur la même feuille que la convention; on peut écrire sur la même feuille plusieurs quittances de paiements à-compte ou pour solde d'une seule et même créance, d'un seul et même terme de loyers, etc., etc. —

Une feuille sur laquelle un premier acte est resté imparfait ne peut plus servir, lors même que l'écriture est raturée. — On ne doit pas écrire sur l'empreinte du timbre.

Les officiers publics ne doivent employer que le papier fourni par l'administration; mais les particuliers ont la faculté de faire timbrer celui dont ils désirent faire usage, et même de présenter à la formalité une feuille déjà écrite, pourvu qu'elle ne soit pas encore signée; ce qui leur permet de recommencer plusieurs fois un projet d'acte sans perdre des feuilles timbrées.

Le papier vendu par l'administration est de cinq dimensions, et par suite de cinq prix différents: la demi-feuille de petit papier coûte 55 centimes; la feuille du même papier, 70 cent.; la feuille de papier moyen, 1 fr. 25 cent.; la feuille de grand papier, 1 fr. 50 cent.; enfin la feuille de dimension dite supérieure, 2 fr.

L'acte sous seing privé, qui est écrit sur papier libre (c'est-à-dire non timbré), tandis qu'il aurait dû l'être sur timbre de dimension, est passible d'une amende de 5 fr. 50 cent., quel que soit le nombre des pages; l'amende est de 22 fr. s'il s'agit d'un acte authentique; le droit de timbre doit être acquitté en sus.

Timbre proportionnel. — Le timbre proportionnel s'applique aux effets négociables ou de commerce, tels que billets à ordre, lettres de change, etc.; il s'applique aussi aux actions des sociétés industrielles, aux billets et mandats non commerciaux, aux reconnaissances de dettes et obligations non négociables. Cependant, si le titre porte plus d'une signature et qu'il contienne en outre des conventions réciproques (ce que l'on appelle en droit des conventions synallagmatiques), c'est le timbre de dimension qui est applicable.

Le droit proportionnel est de 15 centimes pour les effets de 500 francs et au-dessous; de 25 cent. pour ceux qui dépassent 500 fr., mais qui n'excèdent pas 500 fr.; de 50 cent. pour ceux qui excèdent 500 fr., mais ne sont pas supérieurs à 4000 fr.; — au-dessus de 4000 fr., le droit est de 50 cent. par chaque somme de 4000 fr. *inclusivement et sans fraction*, c'est-à-dire que pour 10002 fr. par exemple, il faut se servir du même papier que pour 20000 fr., et payer 1 fr.

Les titres soumis au droit proportionnel sont frappés d'une pénalité tellement rigoureuse, lorsqu'ils ont été faits sur papier libre, qu'il y a bien de l'imprudence à ne pas se conformer à la loi. L'amende, qui est perçue indépendamment du droit ordinaire, est de 6 pour cent de la somme exprimée au titre; elle s'élève à 12 pour cent s'il y a acceptation, endossement ou cession, quel que soit d'ailleurs le nombre des accepteurs et des endosseurs ou cessionnaires. — Si l'on s'est servi d'un timbre inférieur au timbre prescrit, l'amende de 6 ou de 12 pour cent ne porte que sur l'excédant de la somme qui aurait pu être exprimée sans contravention.

Les titres venant soit des colonies françaises où le timbre ne serait pas établi, soit des pays étrangers, doivent être présentés en France aux préposés de l'administration qui perçoivent le droit.

A ces deux branches principales de la contribution du timbre se joignent quelques branches accessoires tarifées particulièrement; ainsi les cartes à jouer, le papier-musique, les affiches à placarder, celles à distribuer à la main, les journaux, etc., sont soumis, comme chacun sait, à l'empreinte fiscale (Voyez, sur le timbre des journaux et des publications périodiques, 1837, p. 440.)

LA MAISON DU POÈTE TRAGIQUE A POMPEI.

L'excavation de cette maison fut terminée vers la fin de l'année 1824. La beauté et le grand nombre des ornements et des peintures que l'on y découvrit excitèrent une vive admi-

ration. Une de ces peintures représente un poète lisant, et dans le tablinum une mosaïque figurait une répétition scénique (voy. 1835, p. 269). Ce fut assez pour que l'on se crût autorisé à donner à la maison le nom sous lequel on la désigne encore aujourd'hui. Rien ne prouve cependant qu'elle

ait été la demeure d'un poète. Il y aurait même plus de motifs pour supposer qu'elle appartenait à un joaillier ou à un orfèvre. Deux grandes pièces, qui règnent de chaque côté du vestibule, et que, d'après leur position et la grandeur de leurs ouvertures, on croit avoir été des bou-



Petites peintures dans la maison du poète tragique.



(La Séparation d'Achille et de Briséis, peinture romaine.)



(Le Sacrifice d'Iphigénie, peinture romaine.)

tiques, communiquent avec le corridor. Or, cette communication n'était d'usage que lorsque les boutiques étaient occupées par le propriétaire de la maison. Il est remarquable ensuite que l'on a recueilli dans les fouilles une grande variété de bijoux et joailleries, entre autres deux colliers d'or, une corde d'or tressé, quatre bracelets imitant les replis d'un serpent, et dont l'un pèse sept onces; quatre boucles d'oreilles, à chacune desquelles deux perles étaient suspendues (voyez 1835, p. 405); une bague d'onyx gravée, représentant une tête de jeune fille, etc. On a trouvé en outre un grand nombre de coins et d'instruments en bronze et en fer.

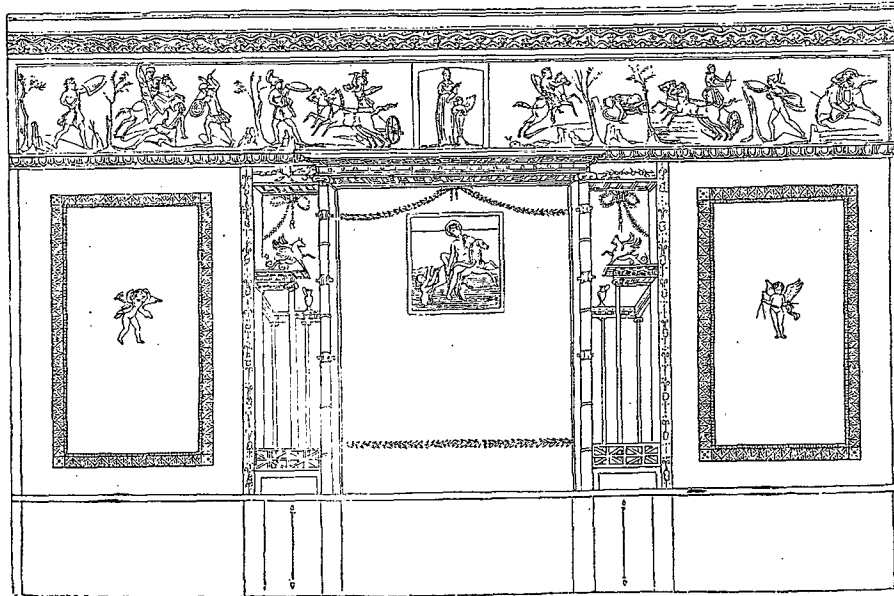
C'est à l'entrée du Prothyrum que fut découverte la belle mosaïque du *chien*, publié dans notre 57^e livraison de l'année 1836. Au-dessous de l'inscription : *cave canem* (prenez garde au chien), un trou était pratiqué pour recevoir l'eau de la pluie. Presque toutes les chambres ont à peine douze pieds de hauteur : elles étaient fermées par des portes à double battant qui tournaient sur pivots. L'impluvium (cour ou chambre découverte) était décoré de peintures remarquables qui paraissent représenter les

sujets suivants : 1^o le Mariage de Pélée et de Thétis ; 2^o la Séparation d'Achille et de Briséis ; 3^o le Départ de Chryseïs ; 4^o la Bataille des Amazones ; 5^o la Chute d'Icare ; 6^o Vénus Anadyomène ; 7^o le Sacrifice d'Iphigénie ; 8^o Léda et Tyndare (voyez 1836, p. 100) ; 9^o Thésée et Ariane ; 10^o Cupidon.

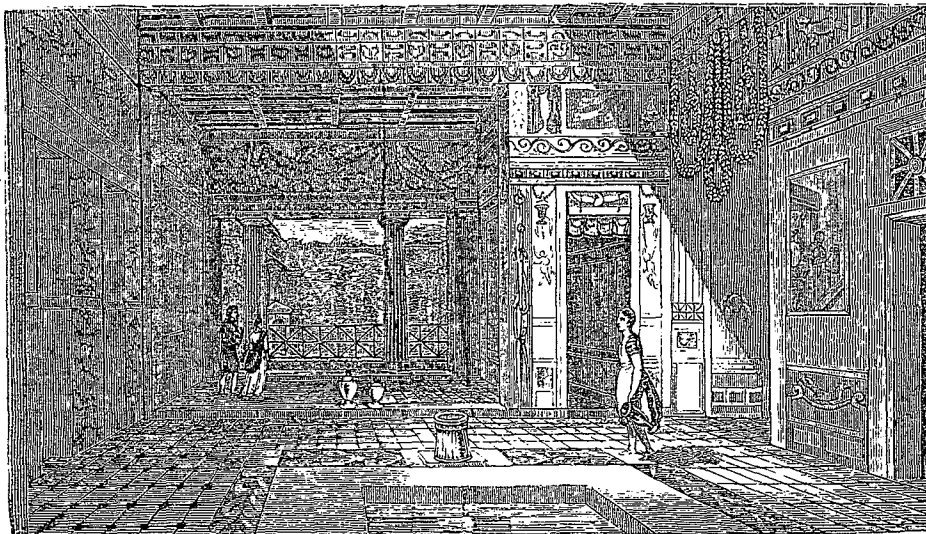
La décoration de l'une des chambres situées au centre mérite une attention particulière. Nous avons tenté d'en reproduire l'effet dans une gravure. Trois lignes perpendiculaires et trois lignes horizontales la divisent en compartiments rectangulaires. Deux colonnes ioniques supportent un entablement : de chaque côté est représentée une colonnade surmontée d'un griffon, et ornée de festons et de vases. A la base des deux premières colonnes se trouvent des balustrades qui les unissent à des pilastres ornés d'arabesques. Au centre de la muraille, au-dessus d'un feston, une peinture représente Phrixus et Helle. Dans les compartiments latéraux, des Amours portent différents objets de toilette de femmes. Les sujets de la frise qui couronne cet ensemble sont le combat des Grecs et des Amazones. Les figures se détachent sur un fond noir. Quelques Amazones sont sur des chariots, d'autres à cheval. Leurs armes

sont des arcs, des haches d'armes et des boucliers; leurs vêtements sont de couleur bleue, verte et pourpre; leurs têtes sont découvertes. Les Grecs portent des casques. On

admire surtout l'attitude d'une Amazone blessée et renversée sur la croupe de son cheval qui tombe. Dans un petit jardin entouré d'un péristyle composé de



(Une muraille d'un des petits appartements de la maison du poète tragique.)



(Une vue intérieure de la maison du poète tragique, restaurée par Gell.)

sept colonnes d'ordre dorique, on a trouvé la coquille d'une tortue. On suppose que l'animal était un des hôtes de cette retraite, dont les murs sont ornés de paysages.

A gauche du péristyle sont deux petites chambres; dans l'une d'elles, une peinture représente Vénus et l'Amour pêchant à la ligne. A l'extrémité droite de la colonnade, une autre peinture représente un sujet déjà signalé dans l'impluvium, le sacrifice d'Iphigénie. Calchas va frapper le coup fatal : Iphigénie est entraînée vers l'autel par deux hommes. Agamemnon s'éloigne la tête voilée. Dans le fond est une statue dorée de Diane, qui porte dans chaque main une torche : deux chiens sont à ses pieds. Au-dessus, dans les nuages, on voit la déesse qui se prépare à sauver Iphigénie du trépas.

L'auteur des *Pompeiana*, M. Gell, a donné une restauration de la maison du poète tragique. Nous reproduisons son dessin qui peut faire juger de la richesse de ces charmantes habitations des anciens Romains. L'état de conservation extraordinaire dans lequel furent trouvées presque toutes les parties de la maison laissent peu à faire à l'imagination, et la fidélité de ce travail ne saurait être suspecte. La vue

comprend l'atrium, le tablinum et le péristyle, borné par la muraille peinte du jardin. On ne saurait trop rappeler que ce n'est point par la grandeur du style que se distingue l'architecture de Pompéi; c'est beaucoup plus par le goût et par le choix exquis des ornements.

MEMOIRES DE JAMERAI DU VAL.

(Dernier article. — Voyez les livraisons 17 et 18.)

Un jour d'automne, le pauvre valet d'ermites se promenait dans la forêt, et faisait voltiger devant lui les feuilles mortes; il aperçoit quelque chose de brillant, il y porte la main : c'était un cachet d'or, à triple face, artistement travaillé. L'amour de l'instruction qui le possédait aurait pu lui conseiller de s'approprier le bijou et d'en faire sur-le-champ échange avec les livres du libraire Truain, mais sa conscience scrupuleuse ne balança pas un instant. Il alla le dimanche suivant à Lunéville, raconta son aventure au curé et le pria de publier sa découverte au prône, afin que celui qui avait perdu le cachet s'adressât à lui pour se le faire rendre. Quelques semaines après, un homme à cheval frappe à

la porte de l'ermitage et demande à parler au garçon de Sainte-Anne. Duval paraît. « Tu as trouvé un cachet ? » lui dit cet inconnu. — Oui, monsieur. — Eh bien, tu n'as qu'à me le rendre, il m'appartient. — A la bonne heure ; mais avant que de m'en rapporter à ce que vous dites, je vous prie de me blasonner votre cachet. — Tu te moques de moi, jeune homme ; le blason assurément n'est pas de ton ressort. — Hé bien ! soit, répond Jamerai ; mais, je vous déclare, qu'à moins que vous ne me blasonniez votre cachet, vous ne l'aurez pas. — Ce cavalier, surpris du ton ferme et décidé de Duval, lui fit plusieurs questions sur différents objets, et, le trouvant également instruit, il finit par blasonner son cachet et lui donna deux louis de récompense. Il chercha ensuite à lier avec ce jeune garçon une connaissance plus particulière ; il lui fit promettre de venir, tous les jours de fête, déjeuner avec lui à Lunéville. Duval tint parole, et reçut à chaque visite un écu de six livres.

La générosité de M. Forster (c'était le nom du propriétaire du cachet) se soutint pendant tout le temps de son séjour en Lorraine ; il y ajouta encore ses bons conseils sur le meilleur choix que son jeune protégé pût faire de livres et de cartes. L'application de Duval, secondée par un pareil guide, devait être suivie de progrès ; aussi acquit-il en peu de temps diverses connaissances. Le nombre de ses livres s'était successivement accru à quatre cents volumes ; mais sa garde-robe restait la même : elle se composait d'un habit de grosse toile pour l'été, et d'un autre d'une laine grossière pour l'hiver avec des sabots. Ses visites fréquentes à Lunéville, l'opulence et le luxe qu'il y voyait régner, et l'aisance même dont il commençait à jouir, ne l'engagèrent pas à quitter sa première simplicité ; il se serait regardé comme coupable de larcin, s'il avait employé une obole de ce qu'on lui donnait, ou de ce qu'il gagnait, à tout autre usage qu'à satisfaire sa passion pour l'étude et les livres. Économe à l'excès pour tous ses besoins physiques, et prodigue pour tout ce qui pouvait contribuer à son instruction et à étendre ses lumières, ses privations ne lui coûtaient rien. A mesure cependant que son esprit prenait l'essor, et que la sphère de ses idées devenait plus vaste, il commença à réfléchir sur son état d'abjection : il se sentit déplacé et atteint d'un ardent désir de changer de situation. Depuis cet instant une secrète inquiétude le poursuivait dans sa retraite, l'accompagna dans la forêt, et ne cessa de le distraire au milieu de ses études.

Étant un matin au pied d'un arbre, enfoncé dans ces réflexions et entouré de cartes géographiques sur lesquelles il promenait ses regards, il se vit tout-à-coup abordé par un homme de bonne mine, qui lui demanda avec un air de surprise ce qu'il faisait là. « J'étudie la géographie. — Est-ce que vous y entendez quelque chose ? — Mais, vraiment oui ; je ne m'occupe que de choses que j'entends. — Et où en êtes-vous ? — Je cherchais la route la plus directe pour Québec. — Dans quel but ? — Pour y aller moi-même, et pour continuer mes études à l'université de cette ville. — Qu'avez-vous besoin pour cela d'aller au bout du monde ? il y a des universités à portée de vous qui valent bien celle de Québec, et si cela vous faisait plaisir je pourrais vous en indiquer une. » Un instant après il fut entouré d'un grand cortège ; c'était celui des jeunes princes de Lorraine, Léopold-Clément et François, depuis empereur, qui, se trouvant à la chasse avec le comte de Vidampierre et le baron de Pfutschner, leurs gouverneurs, traversaient par hasard cette partie de la forêt de Sainte-Anne. Le comte Vidampierre, s'étant un peu écarté du chemin, avait fait la rencontre imprévue du jeune paysan lettré, et tandis qu'il était occupé à converser avec lui, toute cette petite cour, curieuse de savoir à qui parlait le comte, était venue le joindre. Sur ce qu'ils en apprirent, on fit à Duval force questions, auxquelles il répondit avec

autant de précision que de bon sens, et sans perdre contenance. MM. de Pfutschner et de Vidampierre finirent par lui proposer de continuer ses études en forme au collège des Jésuites de Pont-à-Mousson. Duval, sentant toute l'importance de cette proposition, demanda du temps pour y réfléchir, et déclara qu'il ne renoncerait jamais à sa liberté, et qu'il ne quitterait pas même sa retraite, sans être assuré de conserver ce précieux don de la nature. On dissipa ses inquiétudes sur cet article, et le baron de Pfutschner lui promit de venir le trouver dans peu. Duval fit cette heureuse rencontre dans sa vingt-deuxième année, et il y en avait quatre qu'il était auprès des ermites de Sainte-Anne.

Le baron tint parole, et revint quelques jours après dire à Duval que le duc Léopold de Lorraine lui accordait sa protection et lui fournissait les moyens de poursuivre et d'achever ses études. Il l'invita ensuite à se rendre avec lui à la cour de Lunéville.

On comprend que depuis ce jour la vie de Jamerai suivit un cours plus heureux, et que par conséquent son histoire n'offre plus le même genre d'intérêt.

Vers la fin de mai, les ermites virent s'arrêter devant leur porte un carrosse à six chevaux. Le baron de Pfutschner en descendit et leur enleva leur valet avec sa bibliothèque. On fut bientôt rendu à Lunéville. Le duc, entouré d'une cour nombreuse, accueillit avec bonté Duval, qui répondit avec précision et avec une assurance modeste à ses questions. Le lendemain il le fit conduire au collège de Pont-à-Mousson et lui assigna une pension annuelle.

Duval resta deux ans dans cette maison, et il y fit de si grands progrès, que le duc son protecteur, pour l'en récompenser et lui faciliter les moyens de se former davantage, lui permit de faire un voyage à Paris et à Versailles en sa société, vers la fin de 1718. Notre jeune savant a écrit des pages fort curieuses sur les impressions dont fut saisi son esprit naïf lorsqu'il se trouva au milieu d'un luxe et d'un éclat dont il n'avait eu auparavant aucune idée. Il a dépeint très vivement l'agitation que lui causa la représentation de l'opéra d'*Isis*, et son étonnement à la vue des statues et des jets d'eau de Versailles. Cependant sa raison imposa à ses admirations plus d'une réserve assez remarquable dans un homme dont la jeunesse s'était écoulée en compagnie de bergers grossiers et d'ermites plus dévots que philosophes. Il dit, par exemple, à propos de Versailles : « Si jamais l'éclat des richesses avait pu m'inspirer du respect, j'aurais dû en être saisi à l'aspect de toutes celles qui brillaient de toutes parts dans ce temple de Plutus. Mais j'avoue très sincèrement que les tribulations de mon enfance m'avaient extrêmement aigri contre ce somptueux séjour. Je ne pus m'empêcher de le considérer comme l'arsenal où avaient été forgés tous les foudres qui, sous le nom d'édits bursaux, avaient désolé ma patrie, et m'avaient réduit plus d'une fois à implorer la mort pour être délivré de la nudité, de la faim, et de toutes les misères qui en résultent ; de sorte que je quittai ce palais avec autant de plaisir que d'autres ont de peine à s'en éloigner. »

De Paris, le duc emmena Duval dans les Pays-Bas et la Hollande. A son retour en Lorraine, en 1719, il le nomma son bibliothécaire et lui confia la charge de professeur d'histoire à l'Académie de Lunéville. Quoique logé et nourri à la cour, Duval conservait une entière liberté qu'il consacrait uniquement à l'étude. Il ouvrit des leçons publiques d'histoire et d'antiquités qui eurent le plus grand succès. Parmi les auditeurs distingués que sa science attirait, il compta le célèbre lord Chatham (voyez 1835, p. 257). Les bienfaits du prince, les présents des nobles et riches élèves de Duval, lui assurèrent en peu de temps une honnête fortune. Le premier emploi qu'il fit de ses économies fut de faire rebâtir à neuf l'ermitage de Sainte-Anne. Un joli bâtiment carré, construit en briques et couvert de tuiles,

une chapelle qui en formait le corps de logis entouré des vignes, des terres labourables, un jardin potager et un verger accompagné d'une pépinière d'arbres fruitiers des meilleures espèces, telle fut la nouvelle solitude créée par le pieux souvenir du digne parvenu. Mais en améliorant le sort de ses anciens maîtres, Duval voulut rendre leur institution utile au public. Il chargea expressément les ermites de Sainte-Anne de fournir gratuitement, et à trois lieues à la ronde, toutes les espèces d'arbres qui leur seraient demandées, et indistinctement à tous ceux qui en auraient besoin. Il les obligea de plus de les aller planter eux-mêmes toutes les fois qu'ils en seraient requis, sans exiger aucune rétribution, ni même à manger, à moins qu'ils ne se trouvassent à une trop grande distance de l'ermitage pour pouvoir y revenir dîner.

Partagé entre ses travaux littéraires et l'inspection de l'ermitage, Duval avait passé beaucoup d'années dans un contentement parfait, lorsqu'en 1758 le duc Léopold mourut. Son fils, le prince François, échangea le duché de Lorraine contre le grand-duché de Toscane. Par suite la bibliothèque ducale et le bibliothécaire furent transportés à Florence. En Italie, Duval se livra avec la plus grande ardeur aux études de la numismatique jusqu'en 1748. A cette époque il fut appelé à Vienne par l'ex-duc François que son mariage avec Marie-Thérèse avait élevé au trône d'Allemagne. La direction d'un cabinet de médailles anciennes et nouvelles et d'une collection des monnaies courantes dans toutes les parties du globe lui fut confiée. Il eut un logement au palais près de l'empereur, qui travaillait souvent avec lui. En 1751, on lui offrit la charge de sous-précepteur du jeune archiduc Joseph, depuis empereur, mais il la refusa, en alléguant pour excuse une prononciation embarrassée qui lui paraissait incompatible avec le devoir d'entretenir oralement un tel élève. L'année suivante il fit un voyage à Paris et il y fut accueilli avec estime par les savants et les philosophes. En revenant, il passa à Artonay, racheta la chaumière de son père, et sur ses ruines fit construire une maison commode, qu'il donna à la commune pour servir de logement à l'instituteur.

Au milieu de la cour, Duval, absorbé par le travail, vivait encore plus isolé peut-être qu'autrefois dans son ermitage. Il ne connaissait pas même toutes les personnes dont se composait la famille impériale. On cite qu'un jour les archiduchesses aînées étant une fois passées devant lui sans qu'il parût les remarquer, le roi des Romains lui demanda « s'il ne connaissait pas ces dames? — Non, sire, répondit Duval. — Ah! je n'en suis pas étonné, répliqua ce prince, c'est que mes sœurs ne sont pas des antiques. »

Duval mourut le 5 novembre 1775, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait une physionomie animée et sérieuse plutôt que distinguée. Sa démarche ressembla toujours beaucoup à celle de l'homme de campagne. Son costume, même à la cour, fut toujours de la plus rigoureuse simplicité, ainsi que son ameublement. Il avait un vieux domestique; mais le plus souvent Duval préparait lui-même ses repas à l'aide d'un feu à l'esprit-de-vin et de trépieds. Il était très bienfaisant; dans son testament, il fit plusieurs dotations charitables. Il a laissé plusieurs ouvrages de numismatique.

Grégoire avait annoncé dans ses *Mémoires* qu'il espérait livrer à l'impression un ouvrage inédit de Jamerai Duval où se trouvaient des détails du plus puissant intérêt sur les maux inouïs soufferts par la Lorraine sous Louis XIV; mais cet ouvrage n'a point paru, et M. Hippolyte Carnot, qui a publié l'an dernier les *Mémoires* de l'ancien évêque de Blois, nous informe que l'on ignore entre quelles mains ce manuscrit peut être tombé.

Une loi de Zaleucus. — Locres était, on le sait, située dans la partie de l'Italie qu'on appelait la grande Grèce.

Elle était à peu de distance de Rhègue, et elle eut pour législateur un disciple de Pythagore, Zaleucus, qui naquit 570 ans avant l'ère chrétienne.

Or, voici ce qu'on trouve dans le préambule des lois de Zaleucus, conservé par Stobée :

« Tout citoyen qui demandera l'abrogation d'une loi, ou qui en proposera une nouvelle, parlera sur l'admission ou sur l'abrogation, la corde au cou. Si le peuple, à la pluralité des suffrages, adopte le changement, ou admet la loi nouvelle, que le citoyen qui a fait la proposition soit sous la sauve-garde publique! Si l'ancienne loi est maintenue ou si la nouvelle paraît injuste, que la corde soit serrée, et l'orateur étranglé. »

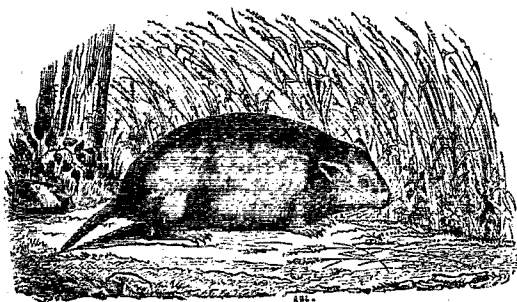
Une telle loi ne devait pas laisser une grande place au désir d'innover; et il fallait que le citoyen qui se décidait à proposer quelque amélioration à la constitution de l'Etat fût fortement persuadé de son utilité, et en même temps bien dévoué à son idée.

LES CAMPAGNOLS.

Les *campagnols* sont de petits animaux que l'on ne doit point confondre avec les rats et les souris, bien qu'on les désigne quelquefois sous le nom de *rats des champs*. Ils diffèrent des rats et des souris non seulement par quelques traits peu importants de leur extérieur, mais par la constitution de leur système dentaire qui les sépare des rongeurs omnivores pour les rapprocher des rongeurs essentiellement herbivores, tels que les lièvres et les lapins. Leur tête est grosse proportionnellement au reste du corps, la forme générale de leurs membres plutôt lourde qu'effilée, leur queue longue à peu près comme leur corps et couverte de poils, leurs doigts armés d'ongles crochus et propres à fouir. Leur pelage est jaune-brun, blanchâtre sous le ventre. Au reste il n'est peut-être personne qui n'en ait vu en se promenant dans les champs, tant ils y sont communs. Ce ne sont certainement point de jolis animaux, mais ils sont intéressants, tant par l'étendue de l'espace qu'ils occupent en Europe et en Asie que par les rapports soit nuisibles, soit avantageux, qui s'établissent entre eux et les habitants des contrées où ils vivent.

Le *campagnol ordinaire*, connu aussi dans quelques provinces sous le nom de *mulot*, est commun dans toute l'Europe et s'étend dans le nord de la Russie jusqu'à l'Obi. Il demeure dans les champs, et n'entre jamais dans les maisons, même lorsque l'hiver vient le chasser du logis qu'il s'était fait pendant l'été en rase campagne. Quand les froids arrivent, il se retire dans les bois et y reste jusqu'au retour de la belle saison. Les eaux provenant de la fonte des neiges et les pluies du printemps en détruisent ordinairement beaucoup, et c'est un grand bien; car lorsque la sécheresse les favorise, ils se multiplient si prodigieusement qu'ils deviennent un des plus redoutables fléaux de l'agriculture. Les femelles mettent bas jusqu'à douze petits, de telle façon qu'à l'automne, si les circonstances ne leur ont point été contraires, le nombre de ces dévastateurs est réellement effrayant. Quand ils sont une fois installés dans un champ de blé, ils en sont bien plus les maîtres que le véritable propriétaire. Rien ne peut les en faire déloger, et il faudrait dévaster le champ pour les empêcher de le dévaster eux-mêmes. Ils coupent la tige de blé à la racine dès que le grain commence à mûrir, dévorent sur place une partie de l'épi et emportent le reste dans leurs trous. Bref ils moissonnent, mais à leur profit. On a vu dans certaines provinces des années où les campagnols avaient tellement pullulé que leurs dégâts avaient nui aux récoltes jusqu'au point de causer une sorte de disette. Après les pluies, qui doivent être regardées comme leurs ennemis les plus puissants, il faut placer les belettes, les fouines, les chats, les oiseaux de proie, et enfin les

laboureurs qui, lorsqu'ils sont soigneux, ne manquent pas au moment du labour d'automne, de faire tuer par leurs enfants tous ceux que le soc de la charrue fait sortir de terre. Il serait peut-être convenable que, pour encourager cette destruction, le gouvernement fit distribuer dans les campagnes une légère prime par chaque millier de campagnols tués; en quelques années nos champs se trouveraient débarrassés de ce fléau.



(Le Campagnol ordinaire.)

Une autre espèce, le *campagnol des prés*, bien plus active encore à la destruction que celle qui habite nos champs, jouit d'un sort bien différent. Elle est assez rare en France et même en Europe; mais elle a pullulé avec excès dans tout le nord de l'Asie jusqu'au Kamtchatka. Vivant dans des contrées où l'agriculture est peu développée, au lieu de se nourrir de grains, ces animaux se nourrissent de racines. Ils ont soin de choisir les plus succulentes, les découpent très proprement et les transportent ensuite dans leurs magasins où, après les avoir fait sécher, ils les emparent avec un ordre parfait. Ces magasins sont de véritables caves très bien voûtées avec de la mousse et d'environ un pied de diamètre. Chaque couple en creuse trois ou quatre qui se trouvent mis en communication par des boyaux souterrains avec la chambre centrale, très bien tapissée aussi, dans laquelle les propriétaires font leur résidence. Quelquefois à l'automne plusieurs campagnols se réunissent pour faire demeure commune, et l'on trouve alors autour de leur chambre jusqu'à dix ou douze magasins très bien remplis. La provision de chaque individu est d'environ quinze livres de racines. On conçoit aisément que les tribus nomades de la Sibérie ne se font point faute de faire main-basse sur ces magasins souterrains quand elles en rencontrent: c'est pour ces pauvres gens une vraie fortune. Aussi les habitants du Kamtchatka sont-ils pleins de reconnaissance pour les campagnols. Ils agissent à leur égard avec une discrétion vraiment louable, et je dirais même avec une loyale honnêteté, bien qu'il ne s'agisse que d'animaux. Ils ne les dépouillent jamais entièrement; non contents de laisser dans les magasins une partie des provisions comme nous laissons dans nos ruches une partie du miel, ils ont toujours soin de remplacer le vide qu'ils ont fait par quelques morceaux de caviar dont ces animaux sont très friands, et dont il n'y a, à coup sûr, que l'homme qui puisse les gratifier. C'est un prêt rendu. Il est vrai que les Kamtchadales en agissant ainsi veillent à leur intérêt qui est de veiller à ce que leur pays ne se dépeuple point de ces précieux animaux. Chez eux, en effet, les choses sont tout-à-fait l'inverse de ce qu'elles sont chez nous. Ici les campagnols nous pillent nos récoltes, et nos récoltes ne sont point nées de nos sueurs pour cela; là ils pillent la nature, et la nature se prête à ce pillage qui lui est utile et qui maintient l'équilibre entre les végétaux de ses prairies. En Europe, en un mot, les campagnols vivent aux dépens de l'homme; en Asie, c'est l'homme qui vit aux dépens des campagnols. Aussi cet animal est-il aussi aimé au Kamtchatka qu'il est détesté dans nos campagnes: il y est bienfaiteur au lieu d'y être ennemi.

Les excursions des campagnols sont célèbres. Elles se font à des époques indéterminées, et l'on ne sait pas au juste quelles en sont les causes immédiates. L'émigration, quand elle doit avoir lieu, commence au printemps. Les voyageurs se réunissent par troupes innombrables et s'ébranlent vers le couchant; rien ne les arrête, ni lacs, ni rivières, ni bras de mer, ni montagnes; ils marchent droit devant eux, s'arrêtent au lever du soleil pour se reposer tout le jour, et reprennent leur voyage dès que le soir arrive. Au milieu de juillet, ils arrivent dans les plaines qui bordent le cours de l'Ochotsk. Leur long pèlerinage est alors terminé. En trois mois de marche ils ont fait une route d'environ huit cents lieues; c'est beaucoup pour d'aussi faibles animaux. On en rencontre quelquefois des colonnes si nombreuses qu'il leur faut deux heures pour défilier. Les bons Kamtchadales les aident autant qu'ils le peuvent. Ils ramassent ceux qui sont trop fatigués, réchauffent ceux que le passage des lacs et des rivières a exténués, les soignent en un mot comme des amis. Après quelque temps de repos ces singuliers voyageurs se préparent à retourner dans leur pays; ils reviennent au Kamtchatka dans le même ordre qu'ils en étaient partis. Leur arrivée, qui a toujours lieu dans le mois d'octobre, est une fête pour le pays. Ils ne sont plus aussi nombreux qu'à leur départ, car la faim, la fatigue, les animaux destructeurs, surtout les poissons, en ont fait périr un grand nombre; mais ils présagent une année abondante, et les martes, les renards, et autres animaux à fourrures, qu'ils ont en quelque sorte ramassés dans tout le pays qu'ils ont traversé et qu'ils amènent à leur suite au Kamtchatka pour les y faire tuer, sont un ample dédommagement pour la diminution qui a lieu dans la récolte annuelle des racines.

Ces migrations extraordinaires ne paraissent point être dans la nature de nos campagnols d'Europe. Il serait possible cependant que dans certaines circonstances, ils se transportassent en masse d'une province à l'autre, mais cela ne se fait point avec autant d'éclat ni d'ensemble qu'en Asie.

Peut-être la culture des pommes de terre finira-t-elle, si l'on n'y prend garde, par favoriser chez nous le développement de l'espèce asiatique. Ces tubercules lui conviennent parfaitement, et dans nos départements du midi comme en Suisse, on commence à rencontrer assez fréquemment de ces campagnols dans les champs de pommes de terre. Comme nous n'avons point du tout le même intérêt que les Kamtchadales à faire société avec eux, il est probable qu'ils se trouveront beaucoup trop mal de nos rapports avec nous pour insister à vouloir demeurer chez nous malgré nous. Espérons qu'ils seront toujours, comme ils le sont aujourd'hui, une rareté sur le sol de la France.

Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la fortune;

L'homme a toujours raison, le destin toujours tort.

LA FONTAINE, *Injustice des hommes envers la Fortune.*

Les hommes ont fait une déesse toute-puissante de la fortune, afin de pouvoir lui attribuer leurs sottises.

MADAME NECKER.

La fortune ne change pas les hommes, elle les démasque.

MADAME RICCONI.

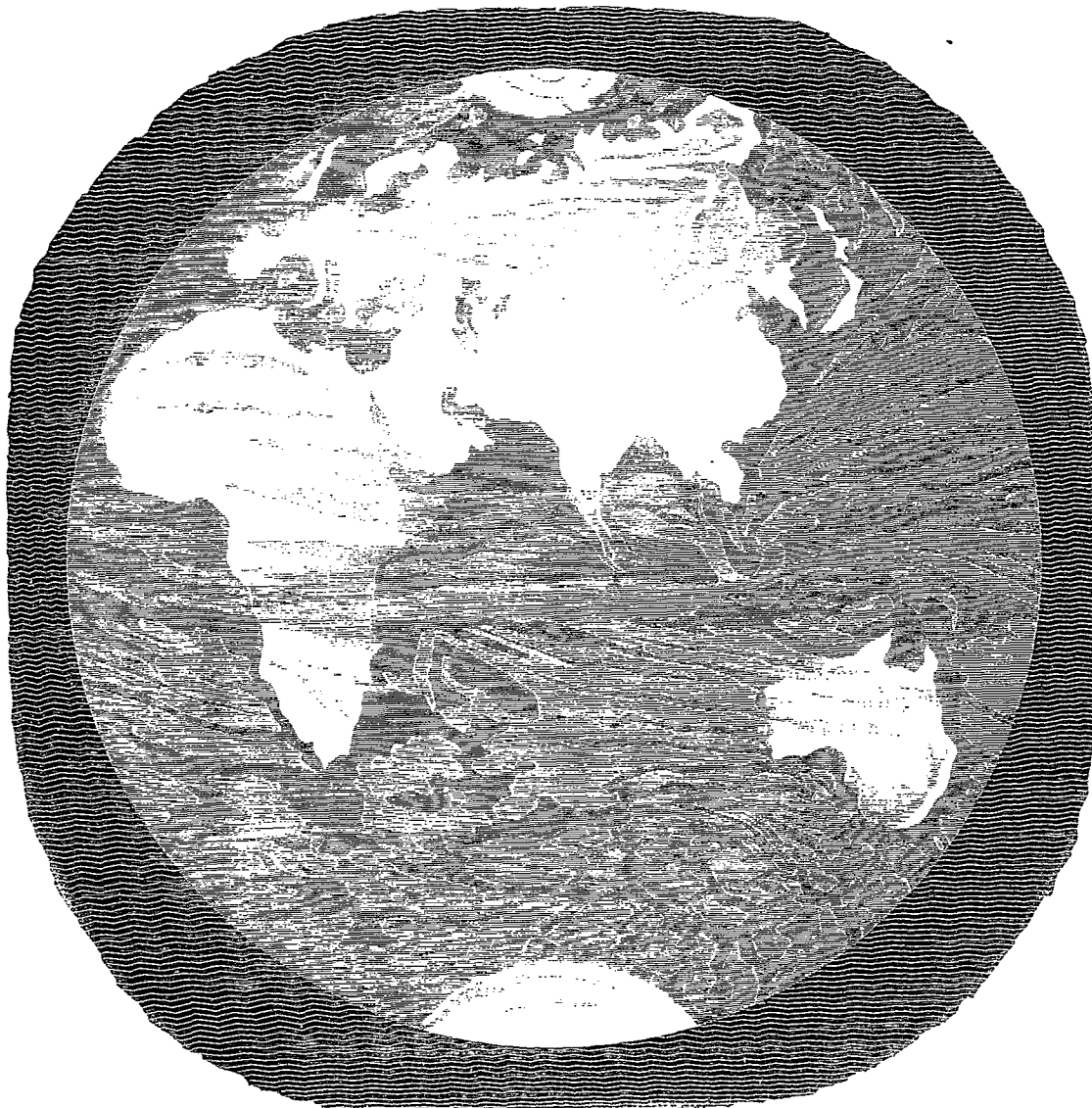
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ASTRONOMIE.

LA TERRE VUE DE LA LUNE.

Voyez la Lune, 1833, p. 49; 1835, p. 10; 1836, p. 82.



La terre vue de la lune.

Du jour et de la nuit à la surface de la lune.

On sait que les nuits sont dans la lune d'environ quatorze jours : quatorze jours de nuit, quatorze jours de lumière, ou plutôt, pour ne pas appliquer à la lune une unité de temps qui s'y trouve fort déplacée, trois cent trente-six heures de nuit, trois cent trente-six heures de lumière. De telles nuits sont bien longues, et d'autant plus que, par suite de l'absence d'atmosphère, la chaleur solaire varie à la surface de la lune dans la même proportion que la lumière. Fait-il jour, la chaleur y est aussi ardente, plus ardente peut-être que celle de midi sous notre équateur; fait-il nuit, toute chaleur disparaît, et le froid devient plus intense que sous notre pôle. C'est un régime qui doit nous sembler bien dur, et auquel probablement ni les hommes, ni aucun des animaux qui habitent la terre ne pourraient s'habituer.

On ne connaît à la surface de la lune ni l'aurore ni le crépuscule, ces deux transitions si douces, dont l'une nous annonce le soleil avant qu'il n'ait commencé à se lever sur nos têtes, et dont l'autre nous le rappelle encore lorsqu'il a déjà disparu derrière l'horizon. On n'aperçoit la lumière qu'à l'instant même où le soleil se montre, et l'on cesse d'en

jouir à l'instant même où le soleil se cache. Qui n'a vu, dans nos montagnes, les cimes les plus hautes dorées encore par les derniers rayons du soleil, alors que le soleil était déjà couché pour les gens de la plaine? Mais tant que les rayons du soleil sont sur la montagne, les lueurs du crépuscule sont dans la plaine, et si on ne voit plus l'astre lui-même, on voit du moins à sa place le brillant cortège de nuées lumineuses qui accompagnent son coucher. Dans la lune, ce magnifique spectacle ne se produit jamais. Si le sommet de la montagne, ainsi que nous le voyons d'ici avec nos lunettes, resplendit des feux du jour, le bas de la montagne est encore dans la nuit, tant le passage est sévèrement tranché. Un homme qui, debout dans les plaines lunaires, regarderait lever le soleil, aurait ses mains dans le jour et ses pieds dans la nuit. C'est le même phénomène que celui que nous éprouvons chaque soir lorsqu'on apporte un flambeau allumé dans un appartement obscur : les points d'où l'on peut apercevoir le flambeau sont éclairés; ceux pour lesquels le flambeau est éclipsé restent dans l'ombre.

Le jour ne se répand pas non plus aussi vite à la surface de la lune qu'à la surface de la terre. On sait que, lorsqu'on voit, dans nos latitudes, le soleil se lever, on peut être sûr

qu'après un quart d'heure, les pays situés à cinquante lieues plus loin dans l'ouest le verront se lever à leur tour. Dans les latitudes correspondantes de la lune, l'espace que la lumière parcourt dans ce même intervalle n'est guère que d'un quart de lieue. De sorte que, s'il y a dans la lune des êtres vivants, et que ces êtres, comme cela est vraisemblable, aient à souffrir quelque inconvénient par suite du froid de la nuit, rien ne leur est plus facile que de l'éviter en marchant constamment de l'orient vers le couchant. Il leur suffirait, pour ne jamais tomber dans la nuit, de marcher sous les latitudes moyennes avec une vitesse d'environ une lieue à l'heure, sauf à se rattraper en prenant momentanément une vitesse plus grande, quand il leur aurait plu de séjourner un peu dans quelque endroit. Aussi nous semble-t-il qu'on est peu fondé à faire de la grande différence qu'il y a sur la lune, entre le jour et la nuit, une objection radicale contre la possibilité de l'existence des êtres organisés sur cette planète.

Du clair de terre dans la lune.

Au surplus, la nuit n'est pas la même pour toutes les parties de la lune. Il y en a où elle est beaucoup plus dure que dans d'autres. La planète se divise à cet égard en deux hémisphères fort inégalement partagés. Dans l'un la nuit est toujours noire; les faibles rayons de ces étoiles lointaines qui scintillent dans notre ciel sont les seules lueurs qui l'éclairent. Dans l'autre, au contraire, la nuit est toujours illuminée par une lune superbe. Bien différente de la nôtre que nous voyons se lever à l'orient, faire le tour du ciel, puis se coucher à l'occident, cette lune reste toujours sensiblement immobile à la même hauteur dans le ciel. Les étoiles se lèvent une à une, passent lentement à ses côtés ou derrière elle, s'enfoncent sous l'horizon; elle seule, dans ce mouvement universel du firmament, ne bouge pas. C'est comme une lampe fixée par des tenons solides à la voûte du ciel. Nous la trouverions gigantesque. Sa surface est environ treize fois plus grande que celle de notre lune et toute resplendissante. Comme notre lune, celle-ci est sujette à des phases qui se répètent périodiquement et avec les mêmes intervalles. Étant dans son plein, elle commence à se ronger du côté de l'occident; l'entaille augmente, s'avance vers le centre, bientôt l'astre ne paraît plus qu'un croissant, et, chaque heure, ce croissant diminue; enfin, à l'instant où il se réduit à un simple filet, et où la nuit par conséquent deviendrait complète, le soleil se trouve partout sur l'horizon, et remplace la lune par les flots de lumière dont il inonde les campagnes. La durée qui s'écoule entre une pleine lune et une nouvelle lune, est comme chez nous d'environ quatorze de nos jours. Les habitants qui occupent les points que nous apercevons d'ici dans le milieu de la lune voient le soleil se lever quand leur lune est dans son dernier quartier, atteindre l'heure de midi quand elle devient nouvelle, et se coucher enfin quand elle arrive à son premier quartier. Cela est parfaitement disposé pour eux. Leur pleine lune marque précisément le milieu de la nuit, et lorsque son disque diminue, c'est que le jour approche. Les habitants des régions que nous apercevons sur les bords de la lune ne sont point dans des conditions aussi convenables. La lune est pour eux un simple filet, d'un côté lorsqu'ils entrent dans la nuit, de l'autre lorsqu'ils en sortent; et de même elle est dans son plein, d'un côté lorsqu'ils sont à la fin de leur nuit, de l'autre lorsqu'ils en sont au commencement. De plus, elle demeure perpétuellement pour eux au contact de l'horizon, pour les uns comme si elle se levait, pour les autres comme si elle se couchait.

On conçoit que s'il y a dans la lune des habitants raisonnables, leur lune doit être pour eux un puissant objet d'intérêt et de curiosité. S'ils sont organisés de manière à pouvoir supporter les variations du jour et de la nuit, les

diverses manières d'être de la lune doivent causer entre les divers pays des différences considérables. Chez nous nous ne connaissons guère dans les climats que les différences relatives au soleil; mais dans cette autre planète on doit certainement distinguer aussi dans les climats les différences relatives à la lune. On a souvent dit que les habitants de l'hémisphère tourné vers les étoiles, et dans lequel on ne voit jamais la lune, ont sans doute l'habitude de venir en pèlerinage dans l'autre hémisphère pour y contempler cet astre magnifique, dont on doit raconter chez eux tant de merveilles. Le voyage à faire dans ce but est bien moindre que celui que font la plupart des dévots musulmans pour aller visiter la sainte Kaabah de la Mecque, car il n'est au plus que de cinq cents lieues.

Or, ce magnifique luminaire des habitants de la lune, nous le connaissons tous, et nul ne me démentira quand je dirai que nous le connaissons même mieux, quoique à un autre point de vue, que les habitants de la lune. Tout le monde sait, en effet, que la lune et la terre ont été disposées par le Créateur dans les relations de réciprocité convenables pour remplir, l'une à l'égard de l'autre, le rôle de lune, c'est-à-dire de réflecteur de la lumière solaire. Si la lune dont nous jouissons est treize fois plus petite que celle dont nous servons à faire jouir la lune, d'une autre part le service de la nôtre est bien plus commode, et au lieu d'être le privilège d'un seul hémisphère, elle contribue également, et sans faire de grandes distinctions, à l'éclairage de toutes les parties de notre planète. Mais, quoi qu'il en soit de cette question de supériorité, il est certain que nous sommes lune, et que si les habitants de notre lune aiment à s'occuper comme nous de ce qui se passe hors de chez eux, ils se font sans doute à notre sujet cette même question que nous avons faite et entendu faire au leur tant de fois : « Y a-t-il des habitants dans la lune ? » Sont-ils plus savants que nous, doués d'une meilleure vue, de meilleurs instruments, et plus en état que nous ne le sommes de satisfaire leur curiosité sur ce point ? qui le sait, puisque nous ne savons pas même s'ils existent ? Mais sans aller si loin, nous pouvons nous demander, et ce n'est peut-être pas une question indigne d'un instant d'attention, ce que nous saurions de la terre, si, étant ce que nous sommes, nous nous trouvions transportés à leur place.

Transportons-nous donc d'imagination, puisque cela, du moins, nous est permis, à la surface de cette planète; choisissons une belle nuit, l'heure à laquelle la lune de nouvelle espèce que nous allons avoir à contempler sera dans son plein, un pays où elle soit bien dégagée et dans le milieu du ciel, et entrons en observation. Cette lune, un peu moins éblouissante que la nôtre, mais d'un éclat vif toutefois, et d'une pure lumière blanc-bleuâtre, se présente au premier regard sous l'apparence d'un disque circulaire et également resplendissant sur tous ses points. Cependant si l'on observe avec plus d'attention, en s'aidant de quelque instrument de précision, on ne tarde point à reconnaître que le disque, au lieu d'être tout-à-fait circulaire, est légèrement aplati sur les côtés, c'est-à-dire à peu près dans le sens de l'horizon. C'est autour de la ligne joignant les deux sommets aplatis que l'astre, comme une roue dont l'axe est immobile, se meut continuellement sur lui-même. C'est une admirable horloge : en six heures on voit les points qui étaient sur le bord du disque arriver sur la ligne du milieu, et en six autres heures venir se perdre sous l'autre bord. Pour savoir lire sur ce cadran, il suffit d'avoir appris l'heure à laquelle font tour à tour apparition les diverses taches; en voyant quelle est la tache qui est en train de se lever, on reconnaît par cette seule indication quelle est l'heure. Il faut remarquer cependant que les mêmes taches revenant au même point après un intervalle de vingt-quatre heures, et la durée de la nuit étant de trois cent trente-six heures, il est nécessaire de savoir aussi combien l'astre a déjà tourné de fois sur lui-même depuis le commencement de

la nuit. On peut le conclure aussi en observant la figure du disque qui, dans l'intervalle d'environ quatorze révolutions, passe de l'état de nouvelle lune à l'état de pleine lune. Cette belle horloge est donc comme une pendule qui a en même temps une aiguille pour les minutes et une aiguille pour les heures.

Mais ce n'est pas tant le mouvement de l'astre que ses taches qui méritent d'attirer en ce moment notre attention. Après les avoir considérées convenablement et à plusieurs reprises, nous devons nous apercevoir qu'il y en a de plusieurs natures essentiellement différentes : les unes sont constantes ; les autres varient, mais après un an reprennent la même figure ; les dernières enfin, quoique affectant une certaine uniformité dans leur direction générale, sont perpétuellement changeantes.

Des taches constantes du disque terrestre.

Ces taches occupent une étendue considérable ; elles sont d'un blanc laiteux légèrement bleuâtre, un peu moins lumineuses que les parties les plus claires, et couvrent environ les trois quarts de la surface du disque. Il n'y a même à proprement parler qu'une seule tache de cette espèce, irrégulièrement ramifiée, et concentrée particulièrement sur la partie méridionale. La figure de la page 169 est celle de l'astre à l'instant où la plus grande partie de cette tache est cachée, et où, par conséquent, le disque est le plus lumineux. Dans la position exactement inverse, la tache occuperait presque toute la surface, et à part quelques points brillants et à peine sensibles, disséminés dans le milieu, on apercevrait seulement sur les bords du disque les frontières allongées de deux zones brillantes, l'une commençant à se montrer, l'autre achevant de disparaître. Cette zone étroite et longue, coupée en deux dans son milieu par un étranglement, occupant le disque presque d'un bout à l'autre, et qui achève de disparaître, c'est ce que nous nommons, sur la terre, l'Amérique. Cette autre zone plus large, entaillée de même dans son milieu, terminée aussi de la même manière par une pointe vers le midi, et qui commence à se montrer, c'est ce que nous nommons l'ancien monde. Cette autre partie claire, plus petite que les deux précédentes et flottant entre elles deux, c'est le continent de la Nouvelle-Hollande. Quant à la grande tache de leur bleuâtre qui occupe presque tout le corps de l'astre, tout le monde a reconnu en elle notre vaste Océan.

Pourquoi les continents se détachent-ils en clair sur le fond plus obscur de la mer ? C'est que les rayons solaires, en frappant sur la surface des continents, s'y réfléchissent en se dispersant dans toutes les directions, comme lorsque nous les voyons dans leur course à travers l'atmosphère, à la rencontre d'un nuage, se briser sur ce nuage et le faire resplendir à nos yeux ; tandis que lorsqu'ils frappent sur l'Océan, ils descendent presque tous à travers sa masse diaphane jusque dans ses profondeurs et s'y ensevelissent. Tout le monde a vu les rivières se détacher en bleu foncé sur les teintes brillantes de la plaine : il suffit pour cela de se trouver hors de la direction spéciale suivant laquelle les eaux répercutent les rayons du soleil. C'est ce même contraste entre l'éclat de l'eau et l'éclat de la terre qui se produit aux yeux d'un observateur placé sur la lune, et considérant les jeux de la lumière sur l'Océan et sur les continents. Ce contraste serait bien plus grand sans la présence de notre atmosphère qui augmente, par la lumière qu'elle jette sur la lune, celle que l'Océan y envoie pour sa part, et maintient ainsi une certaine uniformité dans l'éclat général du disque terrestre. Il n'est guère douteux que les habitants de la lune, s'ils pouvaient savoir quelle est la cause de cette différence dans la lumière qu'ils reçoivent des diverses parties de notre planète, ne jugeassent que la même cause produit les différences analogues que l'on observe dans la planète Mars, et que nous-mêmes, de notre résidence, nous

pouvons sans peine constater à l'aide de nos grandes lunettes. En considérant en effet cette planète, dont nous avons fait représenter, p. 175, la figure d'après la carte dressée par M. Herschell, on y aperçoit comme un grand océan de leur verdâtre qui en couvre presque toute l'étendue, et dans le milieu de cet océan, entre les deux pôles, comme sur la terre, deux continents principaux d'une teinte plus brillante, l'un arrondi à peu près comme la Nouvelle-Hollande, et l'autre chargé de longues presqu'îles, semblables à celles de l'Inde et se dirigeant latéralement vers le nord et vers le midi.

Les parties sombres du disque terrestre sont partout douées du même éclat et de la même nuance. Mais il n'en est pas de même des régions brillantes. Ici, à peu de distance de l'équateur, voici une longue zone blanche et resplendissante : c'est le sable ardent du Sahara et la longue trainée des déserts qui viennent à sa suite et partagent l'ancien monde par le travers, presque d'un bout à l'autre. A droite et à gauche, vers les pôles, ces autres zones brillantes, ce sont les zones de la neige. Dans le milieu des continents, ces légers rubans de lumière, à peine visibles à cause de leur ténuité, ce sont les sommets neigeux des montagnes, se détachant en clair sur les forêts dont les pentes des vallées sont d'ordinaire chargées. Ces mêmes teintes sombres que nous retrouvons encore dans le centre des continents par plaques irrégulières, tantôt considérables et tantôt divisées jusqu'à se perdre, ce sont les forêts qui, tantôt vierges, tantôt aux trois quarts abattues par la hache de l'homme, couvrent encore une si grande partie de la superficie de la terre. Enfin ces légères différences dans les nuances de la lumière qui s'observent d'un endroit à un autre, ce sont les différences correspondantes aux couleurs variables du sol. La Champagne est blanche comme le désert mais moins éclatante ; les Vosges, d'un blanc roussâtre ; l'Auvergne et le Limousin d'un blanc tirant sur le violet ; les steppes et les savanes d'un blanc verdâtre. Enfin selon que l'automne dégarnit la surface du sol ou que le printemps la recouvre de verdure, ces diverses nuances paraissent plus nettes ou se fondent dans un verdâtre presque uniforme. Ainsi à la surface de Mars apercevons-nous d'immenses contrées d'une teinte rougeâtre, et M. Herschell les compare à ces provinces dont le sol est entièrement formé par une terre ocreuse.

Des taches périodiques.

Parmi les taches variables, il y en a, comme nous l'avons dit plus haut, dont la variation est périodique. On n'en connaît que deux de cette espèce. Elles sont parfaitement distinctes, et situées symétriquement l'une en face de l'autre. Elles ne varient ni par la force ni par la nuance de la lumière qu'elles émettent, et n'éprouvent jamais de changement que dans l'étendue de l'espace qu'elles occupent. Un des pôles de l'astre sort-il de la longue nuit dans laquelle il est demeuré enseveli pendant l'hiver, la tache brillante s'avance jusqu'à une assez grande distance et rejoint même, si c'est dans l'hémisphère du nord, les deux grandes taches fixes. Mais on voit bientôt cette tache se ronger peu à peu sur les bords, et trois mois écoulés, elle ne forme plus autour du pôle qu'un cercle médiocre. Pendant ce temps, à la tache opposée, le phénomène inverse se produit ; cette tache augmente à mesure que l'autre diminue, et se détachant sur le fond bleuâtre, aux dépens duquel, de jour en jour, elle s'accroît, elle finit par s'étendre sur un rayon considérable. Ce jeu singulier des deux taches lumineuses se balançant l'une l'autre, tient à ce que d'un côté la chaleur augmente sur la terre, parce que c'est l'époque où, dans cet hémisphère, règne l'été, et que les neiges accumulées autour du pôle commencent à y fondre ; tandis que de l'autre, la chaleur diminuant graduellement à cause de l'hiver qui s'approche, l'Océan recommence à s'en-

croûter de plus en plus autour du pôle, et les neiges à retomber sur cette couche de glace en y formant un puissant réflecteur de la lumière solaire. Il faut remarquer qu'une des taches, celle du pôle austral, à cause de la différence qu'il y a dans la température moyenne des deux hémisphères, devient toujours, pendant l'hiver, plus grande que l'autre et ne devient jamais, pendant l'été, aussi petite. C'est vers cette dernière tache, si peu explorée jusqu'à présent par nos navigateurs, et dans laquelle l'intrépide Cook essaya vainement à diverses reprises de pénétrer, que se dirige aujourd'hui, avec l'intention d'entrer aussi avant que possible dans son intérieur, notre illustre navigateur Dumont d'Urville. Puisse-t-il réussir ! Il verra de froides contrées que jusqu'à nos jours des yeux terrestres n'ont jamais vues, mais que d'indifférents spectateurs placés dans la lune ou dans quelque planète lointaine contemplant peut-être le soir avec le regard d'une nonchalante rêverie, sans se douter des fatigues et des dangers auxquels courent volontairement les habitants de la terre pour se procurer la même vue.

Mars offre à nos yeux ce même phénomène des taches polaires, que la terre doit offrir à ses observateurs célestes, mais sur une échelle bien plus grande encore. Il est probable que les hivers sont dans cette planète plus rigoureux que chez nous, ou qu'il y existe une neige qui se forme dans l'atmosphère à la plus petite variation de température, et couvre, presque sur la moitié de leur hauteur, chacun des deux hémisphères, chaque fois que le terme de l'équinoxe d'automne y est passé, et que par conséquent la saison froide y recommence. Ces deux taches inégales, situées toutes deux sur les bords du disque l'une en face de l'autre et se détachant avec le même degré de lumière sur le fond obscur de l'Océan, sont un des traits les plus distinctifs et les plus dignes d'attention de cette belle planète.

Des taches irrégulières

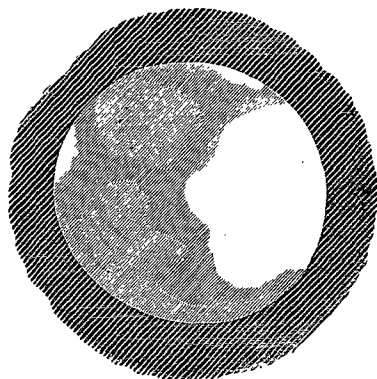
Il nous reste à dire un mot des taches variables, sans périodicité. Elles sont assurément les plus singulières. Portons nos yeux sur la partie bleuâtre du disque dans une partie où elle nous paraisse bien dégagée : voici une tache de forme irrégulière, d'une nuance sensiblement plus blanche et plus claire que celle du fond, qui commence à s'y former; elle s'agrandit, s'étale, couvre une partie plus ou moins considérable; puis, après avoir persisté quelque temps, soit durant deux ou trois révolutions du disque sur lui-même, soit durant quelques heures seulement, elle se réduit, s'efface, finit par se dissiper entièrement, après avoir varié constamment dans sa forme depuis le commencement jusqu'à la fin. En observant avec attention, nous aurions vu que non seulement sa forme et sa grandeur, mais sa position même étaient dans un état continu de variation. Elle était comme flottante à la surface du disque. Son mouvement propre, quoique bien moins rapide que celui qui, en douze heures, emporte les taches fixes d'un bord du disque à l'autre, est cependant sensible : qu'elle se soit formée, par exemple, dans les zones moyennes, tout en se laissant entraîner par la rotation générale du disque elle aura pu, dans l'espace de trois à quatre révolutions, se mouvoir depuis la ligne médiane jusqu'au bord du disque. A l'instant où elle a commencé à paraître, elle correspondait à un point situé sur le fond bleuâtre, elle correspond maintenant à quelque point situé au milieu des taches fixes. Qui n'a reconnu dans cette tache mobile, un amas de nuages qui, né au-dessus de l'Océan, agrandi peu à peu et poussé par quelque bon vent d'ouest, est arrivé en trois jours jusqu'au-dessus de nos continents, et qui, alors, s'y résolvant en pluie ou plutôt encore s'y évaporant dans l'air par évaporation, finit par s'y dissiper entièrement. Il suffit d'avoir jamais remarqué comment

resplendissent les rayons du soleil quand ils frappent directement sur un nuage, pour comprendre comment ces taches nuageuses doivent se détacher en brillant sur le fond général du disque. Il y en a, comme on le conçoit, de toute forme et de toute grandeur. Tantôt toute une moitié du disque en est pour ainsi dire couverte; tantôt il n'y en a plus que ça et là. Sommes-nous, par exemple, dans une saison de pluie qui fasse régner sur toutes les contrées de l'Europe un ciel gris? cette petite tache ramifiée et bizarrement découpée, que l'on voit s'avancer à l'ouest comme un panache sur le fond blanc laiteux, et à laquelle les observateurs lunaires ont peut-être donné quelque nom, cette petite tache disparaît pour un temps à leurs yeux sous un voile brillant. Le beau temps s'établit-il accidentellement sur quelque province? le voile se déchire en un point, et, de la lune, on aperçoit alors, à travers l'ouverture, le corps de l'astre directement frappé par les rayons du soleil. Que le vent d'est, enfin, se levant sur l'Europe, vienne à dissoudre ces nuages ou à les repousser au-dessus de l'Océan, la tache primitive reparaît aux yeux des observateurs dans son intégrité et sans avoir souffert aucun changement : l'Europe est de nouveau en vue.

Bien que ces taches soient extrêmement variables et irrégulières, on peut cependant, en les observant attentivement, remarquer dans leur ensemble plusieurs faits généraux. D'abord, il y a une moitié du disque où elles sont beaucoup plus grandes et plus fréquentes que sur l'autre : c'est la moitié méridionale, celle où l'Océan est le plus développé. Pendant six mois, ou si l'on veut six jours lunaires, cette partie du disque en est tellement chargée, qu'on doit à peine distinguer ce qui se trouve au-dessous. Pendant ce temps même, l'autre moitié du disque en est au contraire presque entièrement dépourvue. Après cela les choses recommencent en sens inverse. Mais, à moins de cas exceptionnels, l'hémisphère boréal ne se trouve jamais aussi complètement couvert, ni surtout à une aussi grande distance du pôle, que l'autre l'a été. Près des pôles et dans la zone qui les entoure, les taches prennent toutes sortes de directions, et l'irrégularité la plus grande semble régner entre elles à ce sujet. Au-dessous de cette zone, se montre dans chaque hémisphère une zone moyenne, où une régularité un peu plus grande commence à se faire sentir. Le plus souvent les taches prennent leur mouvement dans le même sens que l'astre lui-même, c'est-à-dire d'ouest en est. La conséquence à tirer de ce phénomène est si claire, qu'on pourrait, pour ainsi dire, la deviner sans avoir jamais vu la terre autrement que de la lune. Il est évident que dans ces zones moyennes, les vents d'ouest sont des vents pluvieux puisqu'ils accompagnent ordinairement les nuages, et il est évident aussi qu'ils sont les plus habituels. Enfin, dans la zone immédiatement inférieure à celle-ci, la régularité du mouvement est très sensible. Les taches se meuvent suivant une direction presque exactement contraire à la précédente. Dans les zones moyennes, elles se dirigeaient habituellement vers l'est : ici, sauf des variations peu considérables, elles se meuvent vers l'ouest sud-ouest dans un hémisphère, et vers l'ouest nord-ouest dans l'hémisphère opposé. Ce mouvement de convergence si remarquable, qui porte constamment vers l'équateur, où elles s'évanouissent, les taches qui se sont formées sur ses côtés, est le résultat immédiat des vents que nous nommons sur la terre les vents alisés, et qui, lorsque nous voulons passer d'Europe en Amérique, ou d'Amérique en Asie, conduisent nos navires comme ils conduisent les nuages.

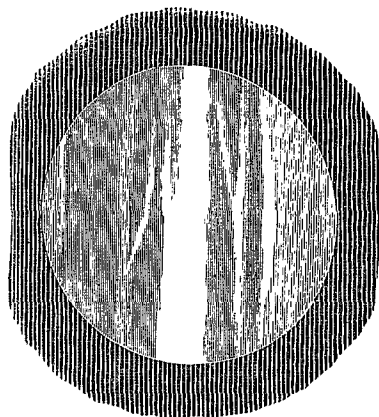
Le disque de la terre ne se présente donc pas, aux regards de ceux qui le considèrent de quelque point éloigné des espaces célestes, avec la même netteté que nous voyons au disque de la lune. De nouvelles taches s'y développent continuellement, comme si quelque matière effervescente et plus lumineuse que le reste, s'élevant de l'intérieur de la masse

liquide, venait nager de temps à autre à la surface. Mais ces taches, qui, aux yeux d'un observateur ignorant et abusé par l'apparence au point de prendre la terre pour un astre brillant de sa propre lumière, paraîtraient sans doute des scories ardentes venant flotter, dans un effroyable bouillonnement, au-dessus d'un océan de feu, ne sont que des masses de vapeurs qui, soulevées par l'effet du soleil, montent sans effort dans l'atmosphère, y demeurent suspendues quelques heures, puis en retombent sans bouleversement pour y remonter de nouveau avec le même calme. Ces efforts prodigieux que, dans les théories astronomiques de quelque planète étrangère, l'on imagine peut-être pour expliquer la bizarre apparition de ces taches sur le disque terrestre, et que peut-être aussi l'on ne manque pas de supposer inconciliables avec l'existence d'êtres organisés, nous vivons sans nous en apercevoir autrement qu'aux nuages bienfaisants qui arrosent nos campagnes et ombragent nos têtes. Les plus désastreuses fumées qui s'élèvent jamais au-dessus de la terre, celles de nos batailles, de si loin ne se distinguent même pas, et n'occupent que nous.



(Mars vu de la terre à l'aide du télescope.)

Nous observons souvent sur Mars, à l'aide de nos lunettes, des nuages qui ont vraisemblablement la plus grande analogie avec ceux de la terre. Les astronomes s'accordent aussi à penser que Mercure et Vénus, les deux planètes les plus voisines du soleil, en sont entièrement enveloppées; ce voile, qui ne se déchire que fort rarement, sert à préserver la surface de ces deux astres de la trop grande chaleur



(Jupiter vu de la terre à l'aide du télescope.)

du soleil, et, par une harmonie bien digne de l'auguste sagesse de la nature, l'épaisseur de cette bienfaisante enveloppe varie sans doute à mesure que le soleil, devenant plus ardent, fait aussi monter dans l'atmosphère plus de vapeurs.

Mais c'est sur Jupiter que le phénomène des nuages joue le plus grand rôle. Ils y sont dans un perpétuel mouvement, et chassés par un vent si violent, que nos plus terribles ouragans ne sont en comparaison que de faibles zéphyrs. Le phénomène des vents alisés s'y fait sentir comme sur la terre, par la même cause, mais avec une intensité bien plus considérable. Si l'on évalue à dix ou douze lieues à l'heure la vitesse moyenne de nos vents alisés, il faut évaluer à trois cents lieues environ celle des vents alisés de Jupiter. Les nuages forment, perpendiculairement à la ligne qui joint les deux pôles de cette planète, de larges zones, plus ou moins divisées, qui l'enveloppent presque en entier, et à travers les déchirures desquelles on aperçoit de temps à autre le corps plus obscur de l'astre.

On conçoit que Jupiter doit être sensiblement plus brillant pour nous quand il est complètement chargé de nuages que lorsqu'il y a entre ces nuages de larges interstices, et c'est en effet ce qui a lieu. Il n'est pas douteux non plus qu'il n'en soit de même de la terre à l'égard de la lune. Lorsqu'il y a sur la terre beaucoup de nuages, la lune doit nécessairement recevoir de sa part une plus grande quantité de lumière que lorsque le ciel est proportionnellement très serein sur toute la terre. Le clair de terre, si l'on veut me permettre d'employer cette expression, est, ces jours-là, dans les campagnes lunaires, plus éclatant. Par conséquent, si l'on pouvait dresser un tableau des diverses variations de ce clair de terre, on aurait par cela même le tableau des diverses variations de l'état nuageux de notre atmosphère; tableau fort précieux, assurément, pour le perfectionnement de la météorologie. Or, c'est justement ce que les astronomes comptent faire dès que la science se sera assurée des moyens exacts pour mesurer l'intensité de la lumière. Il n'est nullement nécessaire, en effet, de se transporter sur la lune pour y mesurer le degré de clarté que nous y faisons régner. Quand la lune est nouvelle pour la terre, et que par conséquent, à son égard, la terre est dans son plein, nous voyons la portion du disque lunaire qui est à l'abri des rayons solaires, et qui devrait par conséquent demeurer complètement ensevelie dans la nuit, briller d'une légère lueur qu'on nomme la lueur cendrée; et qui n'est autre chose que le reflet des rayons de lumière que la terre envoie sur les campagnes de la lune. Ainsi, pour mesurer les variations qu'éprouve la quantité de nuages qui flottent ces jours-là dans notre atmosphère, il suffirait de mesurer les variations correspondantes de cette lueur. Ne pouvant se transporter dans la lune pour contempler de là, comme je viens de le faire en imagination d'une manière générale, les phénomènes de la terre, les hommes se serviraient donc de la lune en guise de miroir, et y verraient, aussi distinctement que s'il leur avait été permis de s'élever assez haut pour embrasser la figure de la terre dans son entier, de quelle manière, suivant les jours, le front de leur planète se voile de nuages.

THÉODORE LEBRETON.

Il y a quelques années, un poète anglais, Ebenezer Elliot, ouvrier dans une des manufactures de Manchester, publia un recueil de vers qui fit quelque bruit en Angleterre, et même en France, parmi les personnes qui s'occupent de littérature. Peu de temps après, un de nos écrivains les plus distingués, visitant Manchester, voulut, pour premier acte de courtoisie envers cette ville célèbre, rendre hommage au poète prolétaire: il s'informa vainement de lui dans la ville; on n'y connaissait point cet ouvrier, et force fut à notre savant compatriote de quitter Manchester sans y avoir pu saluer autre chose que des machines. L'histoire d'Ebenezer Elliot est à peu près celle de Lebreton, simple ouvrier comme lui dans une manufacture. Lebreton est un des poètes dont la France peut justement s'honorer au-

jourd'hui, et Lebreton, travailleur à vingt sous par jour, languit ignoré depuis près de trente ans dans l'atmosphère épaisse d'un atelier d'impression sur indiennes, de Rouen. N'est-ce pas une chose dont on s'étonne involontairement au premier abord, que de voir la Providence jeter ainsi, au milieu de la population la plus humble et la plus obscure, un génie de poète, l'y retenir jusqu'au bout, le vêtir de la veste de l'ouvrier, le nourrir du même pain, lui faire verser les mêmes sueurs et endurer la même vie? Voyons-y une des plus grandes leçons que nous fasse sa suprême sagesse; et apprenons, par ces exemples envoyés de temps à autre pour nous éclairer, que toutes ces classes dont nous faisons distinction dans nos sociétés sont égales devant elle, même pour le génie, et que sa main ne varie point selon les conditions la substance dont elle pétrit les hommes.

Théodore Lebreton est fils d'un journalier et d'une blanchisseuse. Son père, qui savait un peu lire, lui enseigna le peu dont il était capable, c'est-à-dire à déchiffrer l'alphabet; ce fut là toute l'éducation de Lebreton. A sept ans, l'âge d'entrer à l'école, il entra, comme tant d'enfants pauvres, pour lesquels il n'y a point d'autre école, dans une manufacture. Cependant l'esprit commençait à fermenter en lui. Ayant dû, comme les autres apprentis, faire sa première communion, il acheva tout seul de s'apprendre à lire, et ayant eu le bonheur de remporter le prix de catéchisme, qui était une Bible, il posséda désormais un trésor. Pendant bien long-temps il ne connut point d'autre livre, et ce fut en lisant celui-ci et en le méditant qu'il s'instruisit dans les mystères du langage poétique. L'instinct, ce maître souverain du génie poétique, le guida dans la versification, et il fut poète avant, pour ainsi dire, de soupçonner qu'il existât d'autres poètes que David, Jérémie et le reste des prophètes. Inspiré par la Bible, et pour satisfaire aux secrets mouvements qu'il se sentait dans le cœur, il s'était mis en train de composer une tragédie sur Esther et une autre sur Athalie, lorsqu'un vieux volume intitulé *Chefs-d'œuvre d'éloquence*, dont il avait fait emplette chez un bouquiniste pour quelques sous, vint lui révéler Racine et les plus belles tirades des deux tragédies composées par ce grand poète sur les deux sujets auxquels le pauvre ouvrier avait osé s'attaquer. Il n'est pas besoin de dire que ce fut assez de la lecture de Racine pour dégoûter Lebreton de sa téméraire entreprise. Cette lecture lui ouvrit un monde nouveau, et dans lequel, apprenant à calculer ses forces, il ne tarda pas à savoir marcher. Notons seulement en passant ce fait singulier que Lebreton, malgré la valeur de son talent poétique, n'a jamais pu réussir à retenir l'orthographe. Il sent admirablement la grammaire, connaît parfaitement la mesure des mots et leurs accords; mais, arrêtée par une sorte de défaut radical de première éducation, sa mémoire échoue complètement devant la composition littéraire du vocabulaire. C'est un inconvénient bien secondaire pour lui, et qui ne fait que mieux marquer le naturel et la spontanéité de son génie. Il suffit de l'entendre réciter lui-même ses vers, ou de les écrire sous sa dictée, pour perdre aussitôt de vue tout indice de cette imperfection. L'ouvrier rouennais est un poète auquel la nature a bien appris à chanter, mais auquel la société n'a point appris à écrire.

Ce qui caractérise Lebreton parmi les nombreux artisans qui ont comme lui parlé en vers, c'est d'être vraiment ouvrier, ouvrier à la tâche, ouvrier enrégimenté, ouvrier sans lendemain. Sa vie s'est usée dans l'atelier, au milieu des joies grossières et bruyantes et des amères souffrances de ses compagnons de travail. Pour eux le poète est simplement Théodore, un ami, et voilà tout. Pour ses maîtres, c'est un ouvrier qui se mêle d'écrire et de faire des vers. Mais à ce génie qui s'agite et qui brûle sous l'enveloppe vulgaire qui le recouvre, nul de ceux qui l'entourent ne rend hommage. Ce n'est pas au milieu du vacarme et des fumées des manufactures que les muses se plaisent d'ordi-

naire à exercer leur bienfaisante influence. Il est juste de dire aussi que si Lebreton n'est pas mieux compris de ses camarades, il y a peut-être un peu de sa faute. Au lieu de chanter ce qu'il avait sous les yeux, la vie du prolétaire, il a mieux aimé se tenir dans une sphère poétique plus générale, et a perdu par là une grande partie de l'éclat et de l'originalité dont il aurait pu jouir. Il a laissé à quelque autre, à moins que lui-même ne change, la gloire d'initier le monde à la connaissance intime de l'existence si intéressante du travailleur moderne. N'y avait-il pas cependant une manière religieuse de chanter les misères du pauvre, qui ne fût ni une voix de révolte ni une voix de désespoir, mais une voix de consolation et d'espérance, et un saint appel à la commisération et à la justice du genre humain tout entier? Au-dessus des accents impuissants de la haine et de la colère, n'y a-t-il pas la plainte, plus efficace et plus pénétrante dans sa douce onction, de l'esprit abandonné et de la chair souffrante? Ne serait-ce pas faire injure à l'humanité que de la croire insensible à ces tristes et pieuses confidences qui s'élèvent du sein des âmes affligées, et incapable de rien faire pour mettre un terme à des douleurs dont elle se sent solidaire? Mais Lebreton a craint, en publiant les souffrances du pauvre, de les irriter et de les rendre plus vives et plus fécondes en impatiences, sans réussir à leur apporter aucun soulagement. « Il ne se plaint pas de » vant eux, dit l'auteur d'une notice publiée en tête d'un » petit volume de ses poésies, et à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails biographiques qui précèdent; » il ne se plaint pas devant eux, de peur qu'ils ne s'aperçoivent qu'ils souffrent aussi. Et il sait bien que leur » souffrance, au lieu de monter vers le ciel en prières et en » espérance, comme la sienne se tordrait sur la terre en » horribles convulsions. » Il craint aussi, pauvre ouvrier qu'il est, de déplaire à ses maîtres et de se voir chassé de l'atelier où chaque jour, à la sueur de son front, il gagne péniblement le pain de sa famille. Il est facile à ceux qui sont libres, de prendre à leur gré leur essor; mais le pauvre est enchaîné par des liens que lui seul a le droit de juger parce que seul il en souffre, et que tout cœur honnête doit respecter.

Il y a dans le recueil de Lebreton une pièce allégorique touchante : sous l'image d'un oiseau que Dieu fait naître libre, mais qui, à peine éclos, se voit saisi par la main sévère de l'homme et privé pour toujours de la liberté, le poète y fait allusion à son sort :

Que je plains son destin ! il est captif... sa cage
Est pour lui l'univers : il ne verra jamais
Tout l'éclat d'un ciel bleu, ni l'ombre du bocage,
Les fleurs que le printemps jette sur son passage,
Ni l'arbre immense des forêts.

Il ne s'unira point à la troupe joyeuse
Des siens, que nous voyons s'élever dans les airs,
Et lorsqu'ils chanteront la nature amoureuse,
Il ne mêlera pas sa voix mélodieuse
À leur délicieux concert.

Il connaîtra bientôt sa funeste disgrâce :
Son aile faible encor commence à s'agiter ;
Il rêve ses accords, et chaque jour qui passe
Lui révèle que Dieu le jeta dans l'espace
Pour être libre et pour chanter.

L'infortuné prend alors son essor ; il pense s'élever dans les airs ; mais il brise son aile aux barreaux de sa cage ,

Et retombe moins libre encor...

O mon triste destin ! je crois te reconnaître
Au destin de l'oiseau que j'aime à révéler.
Esclave comme lui, comme lui, dans mon être,
Je sens que la nature et soupire, et fait naître
Des chants qui voudraient s'envoler.

Mais lorsque chaque jour ma poitrine est pressée
Par l'air impur et lourd qui pèse sur mes sens ;

Quand mon âme languit, sous son aile glacée,
Et qu'un tourment secret écrase ma pensée,
Ma faible voix n'a plus d'accens...

Parfois, cependant, la fierté du génie dédaigné dans sa pauvreté se réveille, et éclate contre le sot dans l'opulence en nerveuses et amères paroles. C'est au sujet de la mort d'Elisa Mercœur, cette jeune âme de poète sitôt éteinte dans une demi-obscurité et dans l'abandon :

Ils ont dit, ces cœurs durs que l'égoïsme presse :
« Qu'est-ce qu'un poète ici-bas ?
» Un rêveur orgueilleux qui chante la mollesse,
» Un esclave que la paresse
» Enchaîne et retient dans ses bras. »

O nains au cerveau creux, fiers de votre ignorance,
Non, vous n'avez jamais compris
Ce qu'il faut éprouver de sublime souffrance
Pour n'obtenir que vos mépris.
Non, vous n'avez point vu, dans ses veilles ardues,
Le poète agiter ses ailes étendues;
Vous ne l'avez point vu, quand son âme rêvait,
Dans le calme des nuits, plein d'une fièvre ardente,
Pour méditer les chants que son délire enfante,
Repousser le sommeil de son humble chevet.
Attachés sur le sol où rampe votre vie,
Vous n'avez point connu le rapide sentier
Que dans son noble élan doit franchir le génie
Pour ne point mourir tout entier...

Mais ce qui étonne surtout, c'est de voir avec quelle grâce et quelle finesse, malgré la rudesse habituelle de sa vie, Lebreton manie souvent le rythme et la langue, comme dans ces vers sur une feuille :

Point de jours arides
Pour ton beau destin;
Sur ton vert satin,
Une brise humide
Verse en eau limpide
Les pleurs du matin.

Mais le printemps passe;
L'été qui le suit,
Pour mûrir le fruit,
Réchauffe l'espace :
Ta couleur s'efface
Et ton éclat fuit.

Puis l'automne achève
Sa jaune moisson;
De son aiglon
Qui, bruyant, s'élève,
Le souffle t'enlève
Dans son tourbillon.

Ainsi notre vie,
Jouet du destin,
Forte en son destin,
Le soir affaiblie,
Par le temps flétrie,
Doit trouver sa fin.

N'y a-t-il pas dans le peu que nous venons de citer des passages dignes d'être conservés parmi les monuments de la poésie française ? Lebreton n'eût pas fait autre chose que la tirade que nous avons citée en second lieu, qu'il mériterait incontestablement le grand nom de poète. Un léger recueil de ses œuvres a été publié à Rouen, l'année dernière, sous le titre de *Heures de repos d'un ouvrier*, et sa lecture confirme parfaitement l'idée que nous avons cherché à donner dans cet article. Nous croyons savoir que depuis cette publication le sort du pauvre ouvrier s'est un peu amélioré, grâce surtout aux bons offices de deux grands artistes, madame Desbordes-Valmore et M. David, bien faits par leur génie pour le comprendre, et par leur cœur pour compatir à son sort.

Pluie de sang ; pluie d'insectes. — Sur les pierres, sous les ormes et les peupliers, vous voyez des taches rouges que vous prendriez pour du sang si vous n'aviez vu des papillons nouvellement éclos former des taches semblables en rejetant une liqueur rougeâtre, résidu de leur nutrition pendant leur sommeil de chrysalides. C'est là ce qu'on a pris souvent pour des pluies de sang, lorsque des papillons éclos en grand nombre pendant la nuit avaient laissé sur les murs, sur la terre et sur le pavé des taches que le matin on voyait avec effroi. Vous savez que les prétendues pluies de soufre sont produites par la poussière des fleurs de sapin que le vent transporte au loin. On a parlé aussi de pluies d'insectes ; il paraît qu'elles sont formées surtout de ces insectes coléoptères, pentamères, allongés, à corselet plat, bordé de jaune rougeâtre, et à élytres molles ardoisées, qui sont si communs sur toutes les herbes. Le vent, dit-on, transporte quelquefois au loin des nuées de cet insecte et même de sa larve ; c'est pour cela qu'on lui donne le nom de *téléphore*, formé des mots grecs *télé* loin, et *phoros* qui porte. Il a les antennes en fil, et fait partie de la section des malacodermes dans la famille des serricornes.

(Extrait des *Promenades d'un naturaliste ; Insectes.*)

Le Grand-Queux de France. — Anciennement, dit Ménage, on appelait ainsi celui qui avait la surintendance sur tous les officiers de cuisine de la maison du roi.

Le personnel des cuisines comprenait en sous-ordre quatre maîtres-queux, quatre hâteurs, quatre potagers, quatre pâtissiers-bouche, quatre porteurs, deux avertisseurs qui s'informaient de l'heure à laquelle Sa Majesté voulait manger, quatre porte-fauteuils et tables-bouche, trois galo-pins chargés de piquer les viandes, etc.

La charge de grand-queux, l'une des plus éminentes de la monarchie, avait été créée par Louis IX. Joinville nous apprend que ce roi employait ses queux à de saintes œuvres.

« Souvent avenoit, dit l'historien, quant li benoiez rois » (le saint roi) estoit à Vernon, que il descendoit en la » Mèsou-Dieu à heure de mengier, et il servoit les povres, » de ses propres mains, des viandes que il avoit fet appa- » reiller (apprêter) par ses queux. »

Le vieux mot français *queux*, cuisinier, vient du latin *coquus* ; *coq*, cuisinier à bord d'un navire, a la même étymologie.

CIRCASSIENS.

En Circassie, les princes ont seuls le droit de porter des souliers rouges. Long-temps en France, les talons rouges furent un insigne de noblesse. C'était par une bande rouge que la robe prétexte se distinguait dans la république romaine. Les manteaux d'empereur, et de quelques grands dignitaires de l'église, beaucoup de décorations, de drapeaux, de parties ornées du costume militaire, de livrées de gens nobles, sont teints de rouge. Cette couleur semble avoir été toujours et partout plus aristocratique que les autres. Est-ce seulement à cause de son éclat ? Ou serait-ce parce que le premier titre à l'admiration des hommes a été d'abord la valeur guerrière, c'est-à-dire le courage qui verse le sang. L'ancien héros n'était-il pas celui qui, au retour du combat, rentrait les pieds et les bras ensanglantés ? Le rouge ne sera pas sans doute la couleur de la paix.

Les princes forment en Circassie une caste aussi nombreuse que celle des barons féodaux en Europe au moyen âge. Ces seigneurs du Caucase ne se marient qu'entre eux ;

* Voyez, sur l'origine de la livrée de Bremgarten, 1837, p. 294.

ils méprisent l'étude et regardent la lecture et l'écriture comme des exercices indignes de leur noblesse. C'était encore ainsi chez nos barons. Ils ont des vassaux qu'ils peuvent vendre à titre de châtimement, et qu'ils appellent aux armes suivant leur bon plaisir, quelquefois pour venger des injures privées. Leurs privilèges consistent à se faire la part du lion dans le butin pris à l'ennemi, et à prélever des impôts sur les marchandises. Il ne répugne pas aux usages qu'un père vende ses enfants, ou même qu'un frère vende sa sœur, si ses parents sont morts. On aime cependant la liberté en Circassie. Les mœurs offrent un mélange de vie patriarcale et de la vie démocratique des anciens. Un jeune prince qui a éprouvé sa valeur dans les combats n'oserait pas, même un jour de triomphe, rester assis devant un vieillard, de quelque basse extraction qu'il fût.

En temps de paix, il y a peu de différence entre la manière de vivre des castes supérieure et inférieure.

Les seigneurs se livrent aux travaux les plus rudes. Ce sont leurs femmes qui fabriquent les burkas (manteau de poil blanc), le linge, une sorte de flanelle, les souliers, les brides, les selles, etc. Comme les princesses d'Homère, elles se font honneur de ces travaux qui les distinguent de leurs vassales. Les maris sont à la fois charpentiers, corroyeurs et armuriers. Ils fabriquent eux-mêmes presque entièrement leurs armes. Les deux seuls états distincts sont ceux de forgerons et de joailliers. Les flèches et les beaux poignards circassiens sont travaillés par les Kumucks, tribu éloignée. Les joailliers ornent d'argent les armes, les poudrières et les ceinturons. Toutefois, les Circassiens tirent d'Europe une grande partie de



(Costumie militaire des Circassiens.)

leurs armes. Leurs sabres viennent de Gène et de Venise. Leurs casques, leurs cottes de mailles, viennent de la Perse ou de Constantinople. En général, les armes ne se vendent jamais et se transmettent religieusement du père au fils.

Malgré leur vie rude et laborieuse, les nobles Circassiennes trouvent des heures pour se parer et pour faire ressortir par la toilette leur beauté si renommée. Elles laissent flotter leurs cheveux sur leurs épaules : sous leurs voiles, elles portent une sorte de coiffure rouge attachée sur le front par une bande de maroquin ornée de boutons d'argent. Leurs robes étroites au corsage ne couvrent qu'à demi leurs larges pantalons blancs. Ce sont, au témoignage des voyageurs, les plus belles femmes du monde. Mais faut-il être indiscret, et d'un mot désenchanter nos lecteurs ? Ces ravissantes personnes, princesses ou plébéiennes, sont toutes sujettes à l'une des maladies qui blessent le plus l'imagination, la gale. Il est vrai que c'est en Cir-

cassie un mal d'une influence beaucoup moins maligne que dans nos contrées. Sous le rapport des qualités intellectuelles, les Circassiennes sont heureusement partagées. Leur imagination est vive et poétique : elles ont une grande admiration pour le courage, et sont fières de la gloire de leurs époux.

Le deuxième article sur JAMERAI DUVAL, qui devait être inséré dans la 18^e livraison, sera publié, à titre d'épisode, dans la deuxième livraison du mois de juillet.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VUES DU TYROL.

(Voyez 1835, p. 297; — 1836, p. 25; — 1837, p. 161.)



(Le Castel-Val, dans le Tyrol.)

Le Castel-val, ou château de la vallée, est situé à l'une des extrémités de la belle vallée de Meran que traversent les rapides courants de l'Adige. Son aspect sauvage le signale de loin à l'attention du voyageur. Quant à son histoire, elle ne paraît se recommander par aucune circonstance particulière. C'était d'abord l'invincible retraite d'un baron féodal. Les beaux jours de la féodalité passèrent : une garnison occupa le vieux donjon au nom du pouvoir royal. Puis les progrès de l'art de la guerre réduisirent presque à rien les avantages de la position : les bombes et les boulets défiaient la hauteur des murailles et les difficultés de l'escarpement. On désarma la forteresse désormais inutile ; incommode d'accès et solitaire, on cessa même de la trouver habitable. Le luxe attira dans les villes, et ce ne fut plus qu'un triste honneur d'être le propriétaire d'un si haut manoir. Enfin on l'abandonna aux oiseaux de proie, à la pluie, à la neige, aux vents qui l'ébranlent et le ruinent. Adieu sa vieille gloire ! De loin seulement l'étranger, le poète ou l'artiste, lui donnent un coup d'œil en traversant la vallée, un coup d'œil mélancolique comme à une tombe. C'est l'histoire de presque tous les vieux châteaux tyroliens. Il en est un cependant, moins délaissé et plus digne de mémoire, à une lieue de la jolie ville de

Meran, dans une situation à peu près semblable : c'est celui qui a donné son nom à tout le pays, le château du Tyrol (Teriolis) ; il est presque aussi révérend par les habitants que la chapelle de Guillaume Tell par les Suisses ; les paysans ne le visitent que la tête découverte ; ils le regardent, dit un voyageur, M. Mercey, comme un palladium auquel sont attachées la durée de la liberté et l'indépendance du pays. En 1808, les Bavares l'avaient en partie rasé, et avaient vendu ses ruines à un paysan pour le prix de 2 000 florins ; mais, en 1814, la ville de Meran les racheta, et les fit réparer, ou du moins recouvrir de larges toits. C'est aujourd'hui un assemblage assez rustique de bâtisses nouvelles et de vieux murs écroulés. Des cerisiers croissent à l'entour. Au-dessous le roc est nu et à pic. De tous côtés on découvre des ravins, des cataractes, et des montagnes couvertes de taillis sombres. — Dans la vallée la scène est au contraire fraîche et riante. A chaque pas on rencontre des sources ou des ruisseaux. Au bord des routes, les habitants élèvent et courbent en berceaux les treilles de leurs vignes, de manière à former un abri pour les passants. Rien n'est plus charmant à la vue et plus agréable, pendant les chaleurs du jour, que ces galeries de fruits et de légumes qui s'étendent quelquefois très loin.

Près des villages, elles sont entretenues avec soin et avec goût. Le soir, les habitants viennent s'y promener ou s'y délasser de leurs travaux. C'est à la partie supérieure de la vallée de Meran que l'Adige tombe pendant un quart de lieue, de rochers en rochers, en cataractes que l'on prétend plus remarquables encore que celles de Schaffhausen et de toute la Suisse.

SENSATIONS D'UN AMÉRICAIN PENDU.

(Un Américain condamné à mort se trouva ne pas être entièrement privé de la vie lorsqu'on le détacha de la potence. On lui donna des soins : il revint à la santé, et, sur la sollicitation de plusieurs personnes, il essaya de décrire tout ce qu'il avait pensé et souffert dans l'attente de son exécution. Son récit fut traduit et publié en France, sous la restauration, par un journal littéraire : il fit une vive impression sur les esprits, et bientôt il donna lieu à des imitations remarquables qui l'effacèrent peu à peu dans les souvenirs. Nous le reproduisons aujourd'hui, persuadés que cette simple et fidèle peinture des maux affreux qui précèdent une exécution, est un titre certain, non pas à la curiosité seule, mais à une pitié réfléchie qui ne sera peut-être pas toujours stérile.)

... Il était quatre heures de l'après-midi lorsque Elisabeth me quitta, et quand elle fut partie il me sembla que j'avais fini tout ce que j'avais à faire dans ce monde. J'aurais pu souhaiter alors de mourir là et à l'heure même ; j'avais fait la dernière action de ma vie et la plus amère de toutes. Mais à mesure qu'arrivait le crépuscule ma prison devenait plus froide et plus humide ; la soirée était sombre et brumeuse, et je n'avais ni feu ni chandelle, quoique ce fût au mois de janvier, ni assez de couvertures pour me réchauffer. Mes esprits s'affaiblirent par degrés, mon cœur s'affaissa sous la misère et la désolation de tout ce qui m'entourait ; et peu à peu (car ce que j'écris maintenant ne doit être que la vérité) la pensée d'Elisabeth, de ce qu'elle deviendrait, commença à céder devant le sentiment de ma propre situation. Ce fut la première fois, je n'en puis dire la cause, où mon esprit comprit pleinement l'arrêt que je devais subir dans quelques heures ; et en y réfléchissant une terreur horrible me gagna, comme si ma sentence venait de m'être prononcée, et comme si jusque là je n'eusse pas su réellement et sérieusement que je devais mourir.

Je n'avais rien mangé depuis vingt-quatre heures. Il y avait là de la nourriture qu'un homme pieux, qui m'avait visité, m'avait envoyée de sa propre table ; mais je ne pouvais y goûter, et quand je la regardais, d'étranges idées s'opparaient de moi. C'était une nourriture choisie, non telle qu'on la donne aux prisonniers, et elle m'avait été envoyée, parce que je devais mourir le lendemain ! et je pensais aux animaux des champs, aux oiseaux de l'air qu'on engraisse pour la tuerie. Je sentis que mes pensées n'étaient pas ce qu'elles auraient dû être à un pareil moment, et je crois que ma tête s'égarait. Une sorte de bourdonnement sourd, semblable à celui des abeilles, résonnait à mes oreilles sans que je pusse m'en débarrasser, et quoiqu'il fit nuit close, des étincelles lumineuses allaient et venaient devant mes yeux, et je ne pouvais me rien rappeler. J'essayai de dire mes prières, mais je ne pus me souvenir que d'un mot ça et là, et il me semblait que ces mots étaient autant de blasphèmes que je proférais. Je ne sais pas ce qu'ils étaient ; je ne puis pas me rendre compte de ce que je dis alors. Mais tout-à-coup il me sembla que toute cette terreur était vaine et inutile, et que je ne restais pas là pour y attendre la mort ; je me levai d'un seul bond ; je m'élançai aux grilles de la fenêtre du cachot ; et m'y attachai avec une telle force que je les courbai, car je me sentais la puissance d'un lion. Je promenai mes mains sur chaque partie de la serrure de

ma porte, et j'appliquai mon épaule contre la porte même, quoique je susse qu'elle était garnie en fer et plus pesante que celle d'une église ; je tâtonnai le long des murs et jusque dans les recoins de mon cachot, quoique je susse très bien, si j'avais eu mes sens, que tout était en pierres massives de trois pieds d'épaisseur, et que, lors même que j'aurais pu passer à travers une crevasse plus petite que le trou d'une aiguille, je n'avais pas la moindre chance de salut. Au milieu de tous ces efforts, je fus saisi d'une faiblesse comme si j'eusse avalé du poison ; et je n'eus que la force de gagner, en chancelant, la place qu'occupait mon lit. J'y tombai, et je crois que je m'évanouis. Mais cela ne dura pas ; car ma tête tournait, et la chambre me paraissait tourner aussi. Et je rêvai, entre la veille et le sommeil, qu'il était minuit, et que Elisabeth était revenue comme elle me l'avait promis, et qu'on refusait de la laisser entrer. Il me semblait qu'il tombait une neige épaisse, que les rues en étaient toutes couvertes comme d'un drap blanc, et que je la voyais morte, couchée dans la neige au milieu des ténèbres, à la porte même de ma prison. Quand je revins à moi, je me débattais sans pouvoir respirer. Au bout d'une ou deux minutes, j'entendis l'horloge du Saint-Sépulchre sonner dix heures, et je connus que j'avais fait un rêve.

L'aumônier de la prison entra sans que je l'eusse envoyé chercher. Il m'exhorta solennellement à ne plus songer aux soins et aux peines du monde, à tourner mes pensées vers le monde à venir, et à tâcher de réconcilier mon âme avec le ciel, dans l'espérance que mes péchés, quoique grands, me seraient pardonnés si je me repentai. Lorsqu'il fut parti, je me trouvais pendant un moment un peu plus recueilli. Je m'assis de nouveau sur le lit, et je m'efforçai sérieusement de m'entretenir avec moi-même, et de me préparer à mon sort. Je repassai dans mon esprit que, dans tous les cas, je n'avais plus que peu d'heures à vivre, qu'il n'y avait point d'espérance pour moi en cette vie, qu'au moins fallait-il mourir dignement et en homme. J'essayai alors de me rappeler tout ce que j'avais entendu dire sur la mort par pendaison ; que ce n'était que l'angoisse d'un moment ; qu'elle causait peu ou point de douleur ; qu'elle éteignait la vie sur-le-champ ; et de là, je passai à vingt autres étranges idées. Peu à peu ma tête commença à divaguer et à s'égarer encore une fois. Je portai mes mains à ma gorge, et je la serrai fortement comme pour essayer de la sensation d'étrangler ; ensuite je tâtai mes bras aux endroits où la corde devait être attachée ; je la sentais passer et repasser jusqu'à ce qu'elle fût nouée solidement ; je me sentais lier les mains ensemble. Mais la chose qui me faisait le plus d'horreur était l'idée de sentir le bonnet blanc abaissé sur mes yeux et sur mon visage. Si j'avais pu éviter cela, le reste ne m'eût pas été si horrible ! Au milieu de ces imaginations, un engourdissement général gagna petit à petit mes membres. L'étourdissement que j'avais éprouvé fut suivi d'une pesante stupeur qui diminuait la souffrance causée par mes idées, quoique je continuasse encore à penser. L'horloge de l'église sonna minuit ; j'avais le sentiment du son, mais il m'arrivait indistinctement comme à travers plusieurs portes fermées, ou d'une grande distance. Peu à peu je vis les objets qui erraient dans ma mémoire de moins en moins distincts, puis partiellement, puis ils disparurent tout-à-fait. Je m'endormis.

Je dormis jusqu'à l'heure qui devait précéder l'exécution. Il était sept heures du matin lorsqu'un coup frappé à la porte de mon cachot m'éveilla. J'entendis le bruit comme un rêve quelques secondes avant d'être complètement réveillé, et ma première sensation ne fut que l'humeur d'un homme fatigué qu'on réveille en sursaut. J'étais las, et je voulais dormir encore. Une minute après, les verrous, à l'extérieur de mon cachot, furent tirés ; un guichetier entra portant une petite lampe, et suivi du gardien de la prison

et de l'aumônier. Je levai la tête ; un frisson, semblable à un choc électrique, à un plongeon dans un bain de glace, me parcourut tout le corps. Un coup d'œil avait suffi. Le sommeil s'était dissipé comme si je n'eusse jamais dormi. J'avais le sentiment de ma situation. « R... me dit le gardien d'une voix basse, mais ferme, il est temps de vous lever. » L'aumônier me demanda comment j'avais passé la nuit, et proposa que je me joignisse à lui pour prier. Je me ramassai sur moi-même, et je restai assis sur le bord du lit. Mes dents claquaient, et mes genoux s'entrechoquaient en dépit de moi. Il ne faisait pas encore grand jour, et comme la porte du cachot restait ouverte, je pouvais voir au-delà la petite cour pavée : l'air était épais et sombre, et il tombait une pluie lente, mais continue. « Il est sept heures et demie passées, R..., » dit le gardien de la prison. Je rassemblai mes forces pour demander qu'on me laissât seul jusqu'au dernier moment. J'avais trente minutes à vivre.

J'essayai de faire une autre observation quand le gardien fut prêt à quitter le cachot ; mais, cette fois, je ne pus pas faire sortir les mots ; ma langue s'attacha à mon palais ; j'avais perdu la faculté de parler ; je fis de violents efforts, ils n'aboutirent à rien : je ne pouvais pas prononcer. Lorsqu'ils furent partis, je restai à la même place sur le lit. J'étais engourdi par le froid, probablement par le sommeil et par le grand air inaccoutumé qui avait pénétré dans ma prison, et je demeurai roulé pour ainsi dire sur moi-même, afin de me tenir plus chaud, les bras croisés sur ma poitrine, la tête pendante, et tremblant de tous mes membres. Mon corps me semblait un poids insupportable que j'étais hors d'état de soulever ou de remuer. Le jour éclairait de plus en plus, quoique jaunâtre et terne, et la lumière se glissait par degrés dans mon cachot, me montrant les murs humides et le pavé noir ; et (tout étrange que cela est) je ne pouvais m'empêcher de remarquer ces choses puériles, quoique la mort m'attendit l'instant après. Je remarquai ma lampe, que le guichetier avait déposée à terre, et qui brûlait obscurément avec une longue mèche pressée et comme étouffée par l'air froid et malsain ; et je pensai (à ce moment même) qu'elle n'avait pas été ravivée depuis la veille au soir. Et je regardai le châssis du lit en fer nu et glacé, sur lequel j'étais assis, et les énormes têtes de clous qui garnissaient la porte du cachot, et les mots écrits sur les murs par d'autres prisonniers. Je tâtai mon poulx ; il était si faible qu'à peine pouvais-je le compter. Il m'était impossible de m'amener à sentir, en dépit de tous mes efforts, que j'allais mourir. Pendant cette anxiété, j'entendis la cloche de la chapelle commencer à sonner l'heure, et je pensais : Seigneur, ayez pitié de moi, malheureux !

Ce ne pouvait être encore les trois quarts après sept heures !... L'horloge sonna les trois quarts ; elle tinta le quatrième quart, puis huit heures.

Ils étaient dans ma prison avant que je les eusse aperçus. Ils me retrouvèrent à la même place, dans la même posture où ils m'avaient laissé.

Ce qui me reste à dire occupera peu d'espace : mes souvenirs sont très précis jusque là, mais pas à beaucoup près aussi distincts sur ce qui suivit. Je me rappelle cependant très bien comment je sortis de mon cachot pour passer dans la grande salle. Deux hommes, petits et ridés, vêtus de noir, me soutenaient. Je sais que j'essayai de me lever quand je vis entrer le gardien de la prison avec ces hommes, mais je ne pus pas.

Dans la grande salle étaient déjà les deux malheureux qui devaient subir leur sentence avec moi. Ils avaient les bras et les mains liés derrière le dos, et ils étaient couchés sur un banc en attendant que je fusse prêt. Un vieillard maigre, à cheveux blancs et rares, lisait haut à l'un d'eux ; il vint à moi, et me dit quelque chose... « que nous devrions nous embrasser, » à ce que je crois ; je ne l'entendis pas distinctement.

La chose la plus difficile alors pour moi était de me retenir de tomber. J'avais cru que ces moments seraient pleins de rage et d'horreur, et je n'éprouvais rien de semblable ; mais seulement une faiblesse, comme si le cœur me manquait, et comme si la planche même sur laquelle j'étais se dérobait sous moi. Je ne pus que faire signe au vieillard à cheveux blancs de me laisser : quelqu'un intervint, et le renvoya. On acheva de m'attacher les bras et les mains. J'entendis un officier dire à demi-voix à l'aumônier que tout était prêt ! Comme nous sortions, un des hommes en noir porta un verre d'eau à mes lèvres ; mais je ne pus avaler.

Nous commençâmes à nous mettre en marche à travers les longs passages voûtés qui conduisaient de la grande salle à l'échafaud. Je vis les lampes qui brûlaient encore, car la lumière du jour n'y pénétre jamais ; j'entendis les coups pressés de la cloche, et la voix grave de l'aumônier lisant comme il marchait devant nous : « Je suis la résurrection et la vie, a dit le Seigneur ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra ; et quoique les vers rongent mon corps, dans ma chair je verrai Dieu. »

C'était le service funèbre, les prières pour ceux qui sont couchés dans le cercueil, immobiles, morts, récités sur nous, qui étions debout et vivants. Je sentis encore une fois, je vis, et ce fut le dernier moment de complète perception que j'eus. Je sentis la transition brusque de ces passages souterrains, chauds, étouffés, éclairés par des lampes, à la plateforme découverte et aux marches qui montaient à l'échafaud ; et je vis l'immense foule qui noircissait toute l'étendue de la rue au-dessous de moi ; les fenêtres des maisons et des boutiques vis-à-vis garnies de spectateurs jusqu'au quatrième étage. Je vis l'église du Saint-Sépulcre dans l'éloignement, à travers le brouillard jaune, et j'entendis le tintement de sa cloche. Je me rappelle le ciel nuageux, la matinée brumeuse, l'humidité qui couvrait l'échafaud, l'immense masse noire d'édifices, la prison même, qui semblait projeter son ombre sur nous, la brise fraîche et froide qui, lorsque j'en sortis, vint frapper mon visage. Je vois tout encore aujourd'hui ; l'horrible perspective est tout entière devant moi : l'échafaud, la pluie, les figures de la multitude, le peuple grimant sur les toits, la fumée qui se rabattait pesamment le long des cheminées, les charrettes remplies de femmes regardant de la cour de l'auberge en face, le murmure bas et rauque qui circula dans la foule assemblée lorsque nous parûmes. Jamais je ne vis tant d'objets à la fois, si clairement et si distinctement, qu'à ce seul coup d'œil ; mais il fut court.

À dater de ce coup d'œil, de ce moment, tout ce qui suivit fut nul pour moi. Les prières de l'aumônier, l'attache du nœud fatal, le bonnet dont l'idée m'inspirait tant d'horreur ; enfin mon exécution et ma mort ne m'ont laissé aucun souvenir ; et si je n'étais certain que toutes ces choses ont eu lieu, je n'en aurais pas le moindre sentiment. J'ai lu depuis dans les gazettes les détails de ma conduite sur l'échafaud. Il était dit que je m'étais comporté dignement, avec fermeté ; que j'avais paru mourir sans beaucoup d'angoisses ; que je ne m'étais pas débattu. Quelques efforts que j'aie faits pour me rappeler une seule de ces circonstances, je n'ai pu y parvenir. Tous mes souvenirs cessent à la vue de l'échafaud et de la rue. Ce qui, pour moi, semble suivre immédiatement, est mon réveil d'un sommeil profond. Je me trouvai dans une chambre sur un lit, près duquel était un homme qui, lorsque j'ouvris les yeux, me regardait attentivement. J'avais repris toutes mes facultés, quoique je ne pusse parler de suite. Je pensai que j'avais obtenu ma grâce, qu'on m'avait enlevé de dessus l'échafaud, et que je m'étais évanoui. Lorsque je sus la vérité, je crus démêler un souvenir confus, comme d'un rêve, de m'être trouvé en un lieu étrange, étendu nu, avec une quantité de figures flottantes autour de moi ; mais cette idée ne se présenta bien certai-

nement à mon esprit qu'après qu'on m'eût appris ce qui s'était passé.

REPAS D'UNE ÉLECTION EN ANGLETERRE,

VERS 1750.

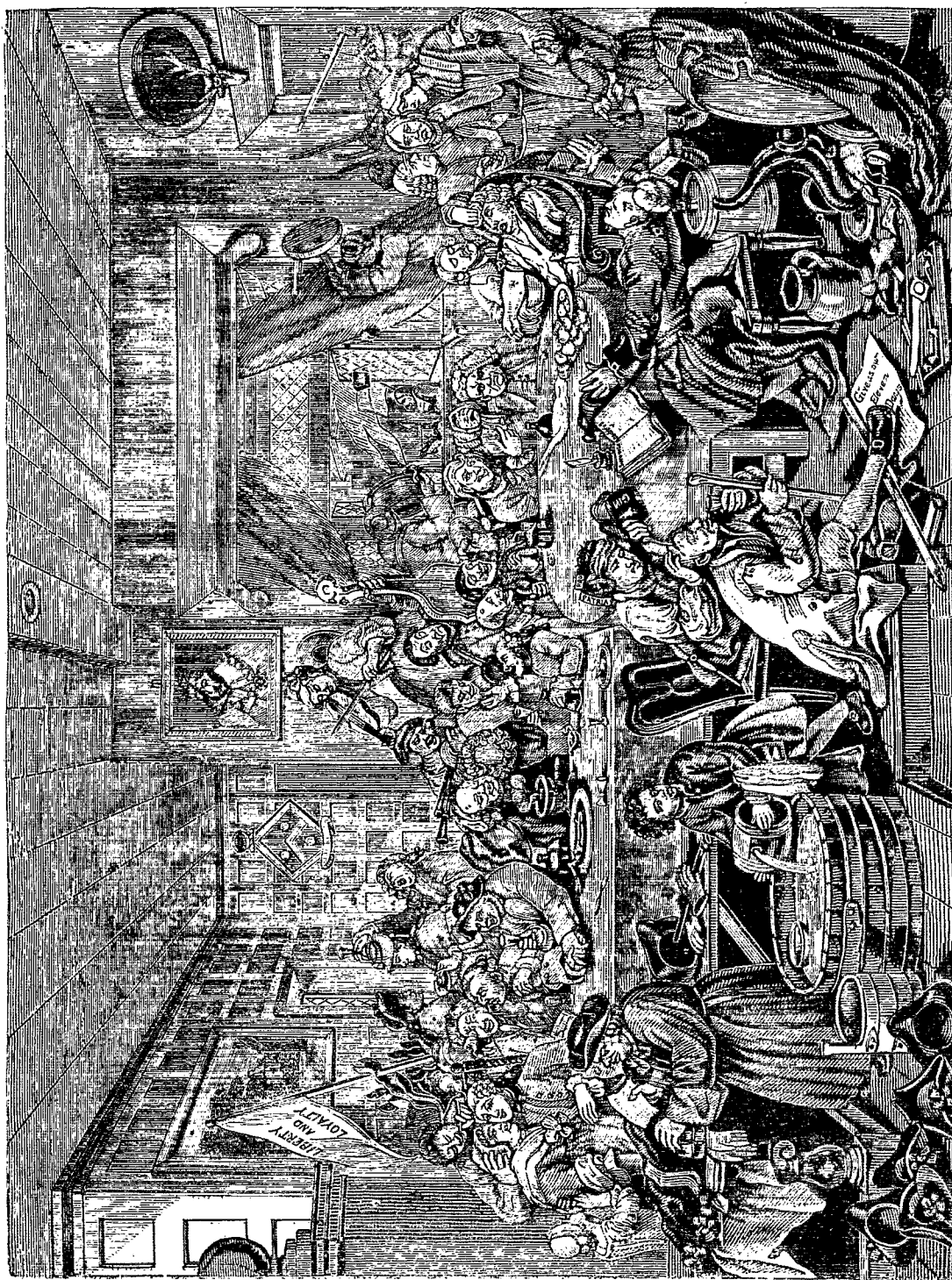
(Voyez la Brigue des votes, 1837, p. 297.)

Hogarth a choisi pour lieu de cette scène une auberge de village. Le repas est fini, et l'on en voit toutes les conséquences, les unes ridicules, les autres hideuses ou atro-

ces. Si nos repas d'élection peuvent prêter quelquefois d'excellentes scènes à la verve comique, du moins nous ne savons pas qu'elles aient jamais offert le spectacle de désordre et de barbarie qu'a reproduit l'artiste anglais.

On peut croire que cette planche représente ce qui se passe à l'intérieur de l'hôtel que l'on assiège dans la première planche intitulée *la Brigue des votes* (voyez 1837, p. 297).

A la gauche du lecteur, sous le drapeau, le candidat qui a si bien repu et enivré les électeurs cause avec une vieille dame d'un embonpoint très remarquable. Un convive, debout sur un siège, fait usage de la familiarité que les cir-



(Un Repas d'électeurs, par Hogarth.)

constances autorisent, et frappe l'une contre l'autre la tête de la dame et celle du héros de la fête; en même temps il répand les cendres de sa pipe sur les cheveux poudrés de

ce dernier, qu'une petite fille cherche aussi à dépouiller de ses bagues.

Le groupe suivant se compose d'un homme de bonne foi

que tourmentent un savetier ricaneur et un barbier. Le premier lui saisit la main avec une énergie capable de lui déboîter toutes les articulations des doigts, tandis que le second, passant son bras autour du cou, lui jette dans l'œil la fumée de sa pipe.

Derrière ces personnages, on voit un conseiller ivre qui brandit un verre plein de vin au-dessus du chapeau d'une jeune dame qui cause avec un officier. A peu près au milieu de la table carrée, un théologien tient sa perruque d'une main et essuie sa tête chenue. Au fond, un joueur de cornemuse écossais souffle dans son instrument et se gratte; une femme racle du violon; un autre musicien les accompagne très sérieusement sur un violoncelle, et un quatrième au-dessous rit et boit avec un convive. Près de là deux campagnards paraissent singulièrement réjouis en voyant un personnage qui, avec une serviette nouée autour du poing, a formé une espèce de tête d'homme qu'il fait mouvoir en chantant. A gauche est un vieux goutteux qui paraît peu satisfait. Derrière eux, on jette par la fenêtre l'eau d'un chaudron et un tabouret aux fauteurs du parti opposé qui assiège l'auberge et jette des pierres. — Le haut de la table ronde est occupé par un personnage évanoui, coiffé d'une immense perruque à nœuds : c'est probablement le très honorable maire. Sa gloutonnerie l'étouffe; il essaie encore d'avalier une huître. Un barbier-chirurgien lui a mis à nu le bras et veut le saigner. Immédiatement derrière lui, un agent de l'élection offre un présent à un tailleur puritain pour le corrompre; mais celui-ci refuse l'argent en joignant les mains, malgré les remontrances de sa femme; elle se plaint sans doute de la misère, et elle pose sa main gauche sur la tête de son enfant, qui montre son pied nu.

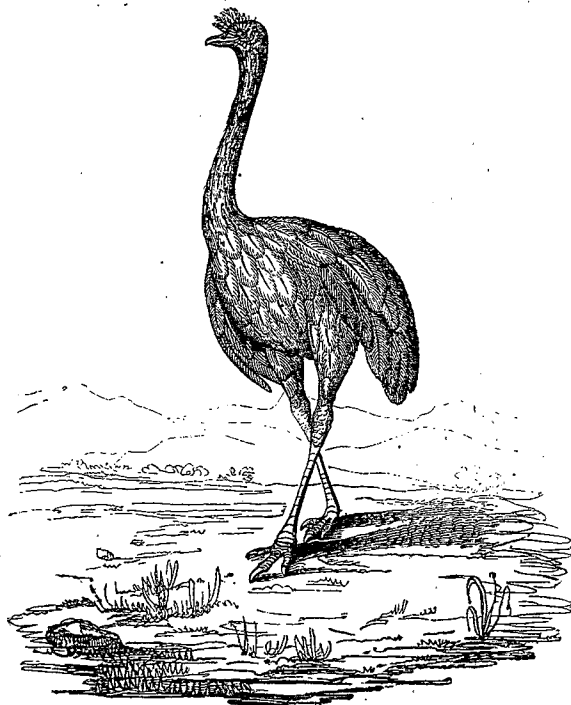
Sur le premier plan, un malheureux homme de loi vient de recevoir au front une pierre lancée de la rue par les assaillants; un de ses voisins, également blessé, est assis à terre entre les mains d'un boucher qui verse du gin dans sa plaie. Un petit garçon remplit de punch une cuve à lessive; un marchand quaker est auprès; il lit un billet à ordre dont l'argent est vraisemblablement destiné à acheter des gants, des rubans, etc., que le candidat veut offrir aux femmes et aux filles de ses électeurs.

En jetant les yeux vers la porte, on entrevoit une troupe d'assaillants armés de bâtons; un seul agite un sabre. A la muraille, au-dessus de la femme qui joue du violon, est suspendu le portrait lacéré de Guillaume III. Le drapeau déployé porte pour devise : *Liberté et Loyauté*. Sur un autre drapeau tombé à terre sous le pied de l'un des blessés, on lit : *Rendez-nous nos onze jours* (give us our eleven days); c'est une allusion à l'altération du style faite en 1752. Cette année on ne compta pas les onze jours depuis le 2 jusqu'au 14 septembre. On remarque aussi la devise : *Pro patria*, sur la tête du boucher.

LE NANDOU.

Le nandou est un des beaux oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve au Brésil, au Pérou, au Chili, et jusque sous des latitudes d'un climat fort tempéré. Il ressemble beaucoup aux autruches, et a souvent même été désigné sous le nom d'autruche d'Amérique. Cependant sa taille est presque moitié moindre, et son plumage très sensiblement différent de celui de l'autruche. Il y a aussi des différences notables d'organisation; car, tandis que l'autruche n'offre à chaque pied que deux doigts, dont l'un est même dépourvu d'ongle et très court, le nandou a trois doigts, tous trois munis d'ongles. Mais dans ses mœurs, comme dans la forme et l'attitude ordinaire de son corps, il a d'incontestables rapports avec l'autruche. Aussi M. Cuvier réunit-il ces deux espèces dans un même genre, en observant toutefois que l'on pourrait peut-être les considérer comme constituant des genres distincts.

La taille du nandou varie de quatre pieds huit pouces à cinq pieds. Son allure est ordinairement grave et majestueuse; il marche la tête haute et en relevant le pied, son agilité est extrême, et quand on le poursuit il prend sa course avec une telle vitesse qu'un cheval a de la peine à le suivre. Ses ailes sont trop courtes pour lui permettre de s'enlever de terre, mais il les étend latéralement lorsqu'il court, et en tire ainsi partie pour augmenter la rapidité de son galop. Les couleurs de son plumage sont fort agréables à l'œil. Les parties supérieures du corps sont couvertes de belles plumes d'un gris bleuâtre; le sommet et le derrière de la tête sont noirs, et une bande mince, qui part de la nuque, descend jusqu'aux épaules qu'elle entoure en s'élargissant. Le dessous du corps est blanc. Il a aux ailes de grandes plumes qui, bien qu'inférieures en beauté à celles de l'autruche, sont cependant d'une assez grande magnificence; les plus grandes sont blanches à l'origine, noires au milieu, gris de cendre à l'extrémité. Le bec et les pieds sont rougeâtres.



(Le Nandou.)

Le nandou, comme on en peut juger d'après cette description, est un fort bel oiseau, et qui répandrait beaucoup de charme dans nos parcs et nos jardins si on l'y établissait. Il ne serait pas seulement un sujet d'embellissement pour la campagne, ainsi que l'a fait remarquer, le premier, un de nos jeunes savants les plus distingués, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, il enrichirait véritablement nos basses-cours. Ses plumes sont un fort bel ornement, et si la mode les trouvait trop vulgaires pour en faire des panaches de luxe, on saurait bien leur trouver d'autres emplois, soit dans le costume militaire, soit dans les divers objets de l'ameublement intérieur. Leur chair, sans être d'une grande finesse, est cependant de bon goût, surtout quand l'animal est jeune et que l'âge ne l'a point encore rendu coriace. On pourrait d'ailleurs l'améliorer par la suite des générations, et en engraisant l'animal avec une nourriture convenable; c'est ce que l'on fait journellement dans les basses-cours pour toutes les espèces d'oiseaux que l'on y élève. Il faut convenir qu'un oiseau de cette taille ferait un fort bel effet dans un diner d'apparat. Ses œufs sont excellents et d'un goût beaucoup plus délicat que ceux de poule, ainsi que peut l'affirmer, d'après sa propre expérience, l'auteur de cet article. La ponte, il est vrai, n'est

pas très considérable, puisqu'elle n'est guère que de seize à dix-huit œufs; mais il est juste de considérer qu'un seul œuf fournit une omelette très suffisante pour un déjeuner de six à huit couverts, ce qui est, aucune ménagère ne nous le contestera, un grand avantage sur les œufs dont nous faisons ordinairement usage. Une poule-nandou ne pondrait-elle par an que deux douzaines d'œufs, que cette quantité aurait bien son prix. Enfin il faut dire que les poules ordinaires dans l'état sauvage, et avant d'avoir été perfectionnées par la domestication, ne pondent qu'une vingtaine d'œufs, justement ce qui leur est nécessaire pour une seule couvée. On pourrait donc peut-être parvenir à faire produire par les poules-nandous, comme par les autres, un œuf tous les deux ou trois jours. Ces œufs sont très recherchés par les tribus d'Indiens qui habitent l'intérieur de l'Amérique, et ce n'est pas, sur ce point qu'on accusera ces sauvages de mauvais goût. La nourriture des nandous est très facile; ils se nourrissent de graines et d'herbe; on pourrait donc les conduire à la pâture dans les champs par grands troupeaux comme les dindons.

Du reste, ces oiseaux s'appriivoient avec une extrême facilité. Le seul reproche qu'on puisse leur faire est d'abuser souvent de leurs ailes et de leur force pour se faire les tyrans, et les tyrans souvent fort brutaux, des basses-cours dans lesquelles on les met. Mais cet inconvénient est bien léger et le remède à y apporter est facile. Il serait certainement d'un grand intérêt pour le bien général de l'Europe de faire quelques essais pour acclimater parmi nous le nandou, comme nous avons acclimaté le dindon. On peut compter qu'une série d'expériences continuée avec soin pendant un siècle, suffirait pour enrichir par l'adjonction du nandou la troupe ordinaire de nos oiseaux domestiques. Nous avons donné à l'Amérique un assez grand nombre de nos animaux pour que nous soyons en droit de lui en prendre quelques uns par compensation. Cette dispersion des animaux utiles, hors de leur patrie originale, sur tous les points où ils peuvent prospérer, a le mérite d'enrichir toutes les contrées de la terre sans en appauvrir aucune. Le sang des races utiles est comme le feu, qui se communique autant que l'on veut, et sans aucun dommage pour le foyer auquel on l'emprunte.

LA FEMME FELLAH.

Le mot *fellah*, en arabe, signifie cultivateur. Ainsi, la femme *fellah* est proprement la paysanne égyptienne; mais on étend aujourd'hui cette appellation à toutes les femmes du peuple d'origine arabe, soit qu'elles s'adonnent aux travaux de la campagne, soit qu'elles se livrent dans les villes à d'autres occupations.

Dans tous les pays du monde, la femme la plus libre est celle qui travaille. Ainsi, tandis qu'en Égypte, les femmes des hautes classes de la société, et même de la bourgeoisie, sont cloîtrées dans le harem, où le père, le mari, les domestiques et les esclaves exercent sur elles la surveillance la plus rigoureuse, la femme du peuple, la *fellah* poursuit librement ses travaux, maîtresse de sa personne et de ses actions.

La *fellah* est un des types de femme les plus intéressants à étudier, soit comme beauté physique, soit comme caractère et dispositions morales. Il n'est pas de femme sur la terre chez laquelle on trouve moins de préjugés, plus de tact et d'habileté dans les choses de la vie. La nature a tout fait pour la *fellah*, la société presque rien. Pas une ne sait lire ni écrire; car, en Égypte, il n'y a pas d'écoles pour les jeunes filles. Mais, quoiqu'elles soient ignorantes et illettrées, elles improvisent des vers qu'elles chantent avec ame, elles font des contes longs et compliqués comme des

poèmes, et toujours leurs manières, leur esprit et leur langage sont pleins d'une poésie et d'un charme indéfinissables.

La *fellah* a une noble et majestueuse désinvolture; elle se drape harmonieusement d'une tunique et d'un voile de toile bleue, d'où s'échappent ses bras nus; son teint est brun comme la terre qui la porte; sa démarche est balancée comme le palmier auprès duquel elle passe: la *fellah* est belle de sa force et de ses labeurs. Sans doute, il y a quelque chose en elle d'un peu mâle; cependant, par ses habitudes d'industrie et d'activité, en contractant quelque chose de l'énergie de l'homme, la *fellah* a su conserver toute la grâce de son sexe. Elle possède à un très haut degré le sentiment de la forme et de l'élégance.

Robustes et infatigables, les *fellahs* sont aussi bonnes et dociles; elles s'appellent entre elles du doux nom de sœur. Elles sont habituellement sérieuses, sans être mélancoliques. Le mariage est pour elles un lien facile à former. Pourvu que le mari puisse donner à la femme trente piastres de dot (7 francs 83 centimes), et une demi-piastre par jour (15 centimes), le *cheyk* n'en demande pas davantage pour les unir. Puis, la femme va à son travail, le mari au sien; et ils se voient à peine le soir.

Le mari peut demander le divorce pour quelque motif que ce soit, et sans avoir besoin de le spécifier. Quand le mari ne veut plus de sa femme, il prend solennellement la parole, et lui dit: « Couvre-toi la face. » C'est la formule du divorce. Alors, le mari est obligé de compter à la femme une somme égale à celle qu'il lui a donnée à titre de dot au moment du mariage.

Selon la loi de Mahomet, ou plutôt selon les usages qui servent d'interprétation à cette loi, les femmes ne vont point dans les mosquées, si ce n'est à certaines époques de l'année; elles ne sont pas, non plus, rigoureusement soumises aux prières et aux ablutions. On dirait que la religion n'a pas été faite pour elles; aussi, les femmes *fellahs* sont-elles très peu attachées au musulmanisme. Elles montrent une assez grande indifférence pour les pratiques du culte; et j'en ai entendu, lorsque le mouezzin chantait du haut des minarets, le contrefaire par dérision. On ne les voit jamais en prières, tandis qu'à chaque instant on y rencontre des hommes. Quant aux ablutions, on les voit à toutes les heures de la journée, et dans toutes les saisons, au bord du fleuve, des canaux, ou des mares de l'inondation, se laver les pieds, les mains, le visage, et constamment puiser et emporter de l'eau dans de vastes amphores, qu'elles posent sur leur tête avec grâce. (Voyez une femme *fellah* dans le tableau de *Bonaparte en Égypte*, par Cogniet, 1836, p. 353.)

La vie des femmes *fellahs* s'écoule tranquille comme l'eau de leur Nil. La plupart ne perdent jamais de vue le minaret de leur village, et partagent leur temps entre les travaux de la terre, les soins du ménage et de la maternité.

Un certain nombre se transportent dans les villes, pour se livrer aux travaux de la domesticité, au menu trafic des bazars et des rues. Elles se font marchandes de doura, de dattes, de volailles, d'herbages. Quelques unes s'emploient comme nourrices dans les harems, chez les Levantins ou les Européens. Les plus jolies deviennent aimées, danseuses. Celles-là ont une existence plus romanesque.

Dans les villes, les femmes *fellahs* se marient ordinairement à des portefaix, à des porteurs d'eau, à des portiers, aux ouvriers des fabriques ou des chantiers du gouvernement, à quelques petits marchands ou revendeurs des bazars, à des soldats. A Alexandrie, il y en a plus de quinze mille mariées aux ouvriers de l'arsenal, et à tous les travailleurs que fait vivre le commerce. Au Kaire, on en compte environ soixante-dix mille. Ces femmes jouissent de la plus grande liberté; occupé toute la journée, le mari exerce peu de surveillance sur elles. Aujourd'hui, un tiers au moins des femmes *fellahs* porte le visage découvert.

Elles perdent aussi l'habitude de se tatouer le menton et les bras, et de se teindre les ongles avec du *henuch*.

LE TRAITE DE LA PAIX PERPÉTUELLE

ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE.

Les Suisses, après la bataille de Marignan, ayant compris que leur intérêt n'était nullement d'aider l'Autriche dans ses contestations avec la France, mais bien plutôt de demeurer constamment associés autant que possible à la France dans ses entreprises contre l'agrandissement de cette ambitieuse couronne, prirent le parti de se lier avec la France par une paix forte et durable. Cette résolution si importante pour nous, fut décidée en grande partie par les efforts des diplomates que François I^{er} employait dans le maniement de ses affaires avec les cantons. La bataille de Marignan avait été livrée le 15 septembre 1515; le 7 novembre 1515, un premier traité de paix entre la France et la Suisse fut signé à Genève. Ce traité n'était que le prélude d'un traité plus important et plus complet, qui est la base de tous les traités qui ont eu lieu depuis cette époque entre la Suisse et la France, et que l'on doit considérer comme la base des relations diplomatiques de ces deux puissances : connu sous le nom de *paix perpétuelle*, parce qu'il avait pour but de garantir une paix perpétuelle entre les deux parties contractantes, il fut conclu à Fribourg le 29 novembre de l'année suivante.

« Afin, était-il dit dans ce traité, que cette paix et amiable voisinage ne se puisse rompre par l'instigation du mauvais esprit, il est avisé et conclu que celle-ci doit *perpétuellement* durer, et être inviolablement observée en tous ses points et articles entre les rois et couronne de France et généralement toutes les lignes (cantons). »

Il était convenu (stipulation faite principalement dans l'intérêt de la France à l'égard des Suisses) que les parties contractantes ne souffriraient pas que leurs ennemis respectifs vissent s'établir sur leurs territoires, et que leurs sujets prissent du service chez une puissance ennemie.

Les contestations entre les habitants des cantons et les Français devaient être jugées par l'arbitrage de « quatre hommes de bien, amateurs de justice, » dont deux choisis par chaque partie. En cas de partage, le demandeur pouvait choisir dans les pays voisins « un prud'homme déclaré non suspect. »

Les contestations entre un habitant des cantons et le roi de France en personne, après avoir été examinées par les cantons, devaient être appuyées par eux, en cas que cela leur parût juste, près du roi; et le roi, n'y satisfaisant pas, pouvait être appelé par le plaignant par-devant des arbitres choisis parmi les juges des Lignes Grises et du Valais : « et » ce qui alors sera fait et conclu par lesdits juges par sentence de justice ou amiablement, devra avoir lieu et être » inviolablement observé sans aucune révocation. »

Enfin, le roi, comme marqué de libéralité et de satisfaction, faisait don d'une somme de deux mille francs à chaque canton.

L'Angleterre essaya vainement d'empêcher les conclusions de ce traité si important pour la tranquillité de la France en proposant aux cantons de se lier particulièrement avec elle. Les cantons refusèrent, malgré l'offre d'un subside annuel considérable que leur faisait cette puissance; ils aimèrent mieux demeurer unis avec la France « en paix et amiable voisinage. »

A quelques années de là, le 5 mai 1521, il fut conclu entre la France et les cantons un nouveau traité qui forme le complément du précédent; il est presque aussi important puisqu'il est le principe des levées de troupes que la France a faites pendant long-temps chez les Suisses, et qui lui ont été dans plusieurs de ses guerres un si utile renfort. D'a-

près ce traité, le roi, toutes les fois qu'il était attaqué, avait le droit de lever dans les cantons un corps de troupes qui ne pouvait être moindre de six mille hommes ni supérieur à seize mille. Dans le cas où les cantons étaient attaqués, le roi de France devait leur fournir deux cents lances, douze pièces d'artillerie, et en outre un subside annuel de vingt-cinq mille écus d'or.

Ce sont là les origines de l'alliance qui existe entre la France et la Suisse, et qui leur est si naturelle, tant ces deux puissances sont intéressées à se garantir mutuellement leur intégrité et leur indépendance.

Maître de soi-même, Esclave de soi-même. — La tempérance n'est autre chose qu'un certain ordre, un frein qu'on met à ses plaisirs et à ses passions. De là vient l'expression : *Maître de soi-même*. Prise à la lettre, cette expression serait peut-être ridicule; car le même homme serait à la fois maître et esclave de lui-même, puisque ces expressions peuvent tour à tour se rapporter à la même personne. Voici donc en quel sens on doit la prendre. Il y a dans l'âme de l'homme deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure. Quand la partie supérieure commande à l'autre, on dit d'un homme qu'il est *maître de soi-même*, et c'est un éloge. Mais quand, par le défaut d'éducation, ou par quelque mauvaise habitude, la partie inférieure prend l'empire sur la partie supérieure, on dit de cet homme qu'il est *dérégé* dans ses desirs, qu'il est *esclave de lui-même*, ce qui est un terme de blâme et de mépris.

PLATON.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

DE GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE.

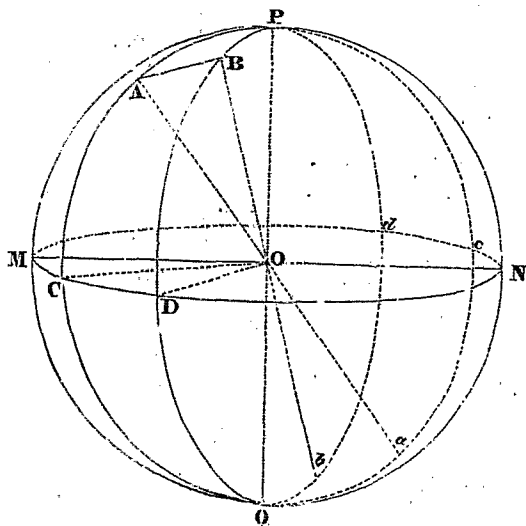
Moyen facile de mesurer la distance la plus courte de deux villes dont on connaît les latitudes et les longitudes.

Il n'y a pas de livre de géographie, de narration de voyage, où l'on ne rencontre à chaque instant les mots de *longitude* et de *latitude*. Cependant, parmi les personnes qui n'ont pas fait des études spéciales, il en est peu qui aient une idée bien précise de la signification de ces mots. Nous allons donner à ce sujet quelques notions élémentaires de géographie mathématique, pour faciliter l'explication d'un problème intéressant dont la solution est trop peu répandue.

La terre est un globe de forme à peu près sphérique. On donne le nom de *sphère* à un solide que l'on peut considérer comme engendré par un demi-cercle PMQ, qui a tourné autour de son diamètre PQ, de manière à accomplir une révolution entière. Il résulte de cette génération que tous les points de la surface de la sphère sont également distants du centre O; que tous les *diamètres*, c'est-à-dire toutes les lignes décrites telles que PQ, Aa, Bb passant par le centre et terminées de part et d'autre à la surface, sont égales et doubles des rayons OP, OA, OB. Tout plan qui rencontre la sphère la coupe suivant un cercle; et quand ce plan passe par le centre, le cercle est le plus grand possible et égal au cercle générateur PMQN. Aussi donne-t-on le nom de *grands cercles* à tous ceux dont les plans passent par le centre, et le nom de *petits cercles* à tous ceux dont les plans n'y passent pas. (Voir la fig. 4.)

Le diamètre PQ, autour duquel la terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, a reçu le nom d'*axe*; les extrémités P et Q sont les pôles; le grand cercle MCDNO, dont le plan est perpendiculaire à l'axe, s'appelle *équateur*, du latin *equare* (égaler), parce que sur tous les points de la circonférence de ce cercle, le jour est égal à la nuit.

Tous les grands cercles PMQN, PCQc, PDQd, qui ont pour diamètre commun l'axe PQ, sont les *méridiens*, du mot latin *meridies* (midi), parce qu'en chaque lieu, le soleil est toujours à midi dans le plan du méridien. Ces préliminaires posés, il sera facile de comprendre ce qui va suivre.



(Fig. 1.)

La *latitude* d'un point A est la distance AC de ce point à l'équateur, distance mesurée sur le méridien PACQ du lieu. La *longitude* du même point est l'arc CM de l'équateur compris entre le méridien du lieu et un autre méridien fixe PMQN, pris arbitrairement pour point de départ. La latitude est *boréale* ou *australe*, suivant qu'elle est mesurée au nord ou au sud de l'équateur; la longitude est *orientale* ou *occidentale*, suivant qu'elle est comptée à l'est ou à l'ouest du méridien fixe. Les nations civilisées n'ont point encore pu s'entendre sur la détermination du point de départ des longitudes; pendant long-temps on a pris le méridien de l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries, et plusieurs peuples le conservent encore. On avait proposé le méridien du Pic de Ténériffe, comme passant par un des points les plus remarquables du globe. Les Français comptent les longitudes à partir de l'Observatoire de Paris; les Anglais à partir de l'Observatoire de Greenwich.

Il est clair que la position d'un point, sur la surface de la terre, sera parfaitement déterminée lorsque l'on donnera sa latitude et sa longitude, en ayant soin d'indiquer dans quel sens elles doivent être comptées. — Or, si l'on suppose que toute circonférence soit divisée en 360 parties égales, appelées *degrés*; qu'un degré contienne 60 *minutes*, une minute 60 *secondes*, on conçoit facilement qu'au lieu de donner les longueurs absolues des longitudes et des latitudes, il suffit de les donner en degrés, minutes et secondes. Ainsi la position du point A sera tout aussi bien déterminée par les nombres de degrés et de parties de degré contenues dans les arcs MC, AC, que par les longueurs mêmes de ces arcs. Il faut même dire que cette manière de désigner la longitude et la latitude est exclusivement employée dans tous les calculs de géographie et de navigation. On dira donc que l'Observatoire impérial de Pékin est à 39 degrés 54 minutes 45 secondes de latitude boréale, et à 114 degrés 8 minutes 50 secondes de longitude orientale, ce que l'on écrit ainsi en abrégé :

39°	54'	45"	lat.	bor.
114°	8'	50"	long.	or.

Puisque la position d'un point est parfaitement connue à la surface de la terre lorsque l'on a sa latitude et sa longitude, il est clair que la distance de deux points déterminés

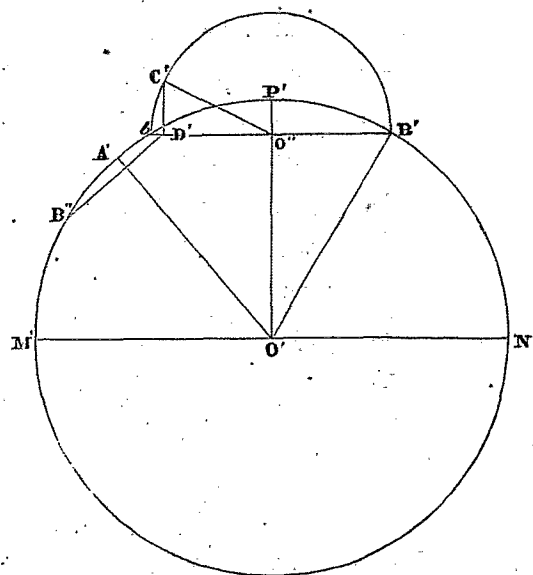
par ces deux éléments doit pouvoir s'en déduire. Aussi possède-t-on pour cela des procédés de calcul rigoureux fondés sur les formules de la trigonométrie sphérique. Mais, sans entrer dans des détails qui paraîtraient peut-être arides, nous donnerons ici une solution graphique très simple de ce problème, solution que tout le monde pourra comprendre et répéter.

Choisissons pour fixer les idées Paris, dont la latitude est boréale et de 48° 50', et Saint-Petersbourg dont la latitude est aussi boréale et de 59° 57', et qui est situé à 27° 59' de longitude orientale. (Voir la fig. 2.)

On décrira d'abord une circonférence avec un rayon O'P', qui représente le rayon de la terre. En se rappelant que notre globe a 40 000 kilomètres de circuit, et que, d'après Archimède, le rapport de la circonférence au diamètre est d'environ $\frac{22}{7}$, on trouve que le rayon terrestre a une longueur de 6 566 kilomètres; de sorte que si on adopte l'échelle d'un demi-millimètre pour 100 kilomètres, le rayon O'P', aura 32 millimètres à peu près. Après avoir mené le diamètre M'N' perpendiculaire au rayon O'P', on trouve les arcs M'A', N'B' respectivement égaux aux latitudes de Paris et de Pétersbourg; on tire la corde b'b perpendiculaire à O'P', et sur cette corde comme diamètre on décrit la demi-circonférence b'C'b, sur laquelle on prend l'arc b'C' de 27° 59', différence des longitudes des deux localités. C'D' étant abaissé perpendiculairement à b'B', et D'B'' perpendiculairement à O'A', l'arc A'B'' représente la distance la plus courte de Paris à Saint-Petersbourg, sur la surface de la terre. En mesurant la longueur de cet arc, on trouve qu'elle est d'environ 10 millimètres; donc la distance la plus courte des deux villes est à peu près de 2 000 kilomètres ou 500 lieues de poste ordinaires.

Le problème n'offrirait pas plus de difficulté si, au lieu de latitudes boréales, on donnait des latitudes australes; on compterait alors les arcs M'A', N'B' au-dessous de M'N' au lieu de les compter au-dessus.

Quant à la construction des arcs d'un nombre de degrés déterminé, elle s'opère très simplement à l'aide d'un demi-cercle gradué sur cuivre ou sur corne, et que l'on connaît sous le nom de *rapporteur*.

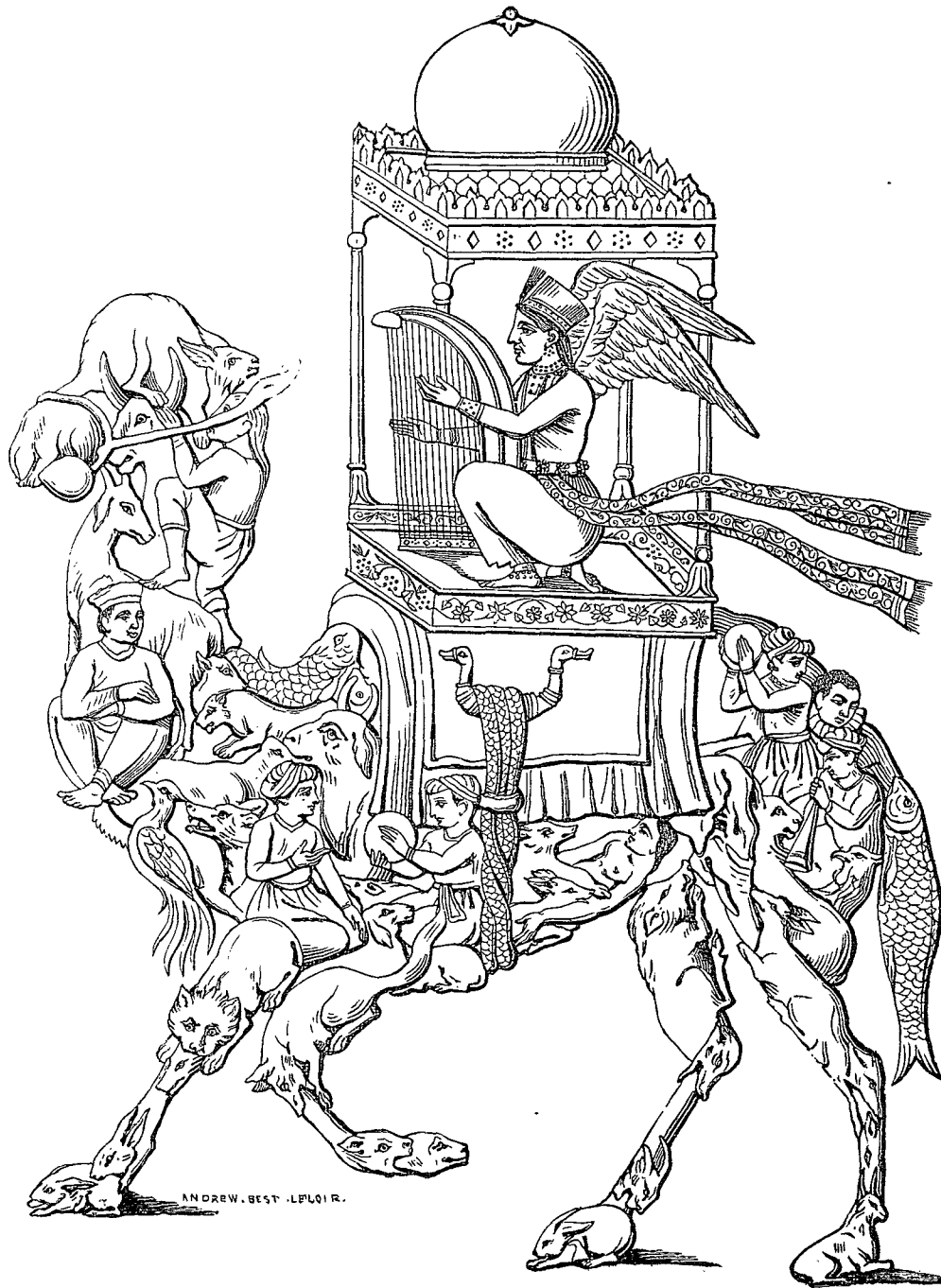


(Fig. 2.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES APSARASAS ET LES BAYADERES.



(Une Apsarasa montée sur un chameau fantastique, d'après la miniature originale conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

L'olympé des Hindous est peuplé de divinités bizarres : mais on voit s'y mouvoir aussi des figures gracieuses. Nous pouvons citer comme exemple les *apsarasas*, charmantes jeunes filles qui furent long-temps ensevelies dans les abîmes de l'océan, et que Vischnou a délivrées et rendues au ciel.

Le dieu Vischnou s'est incarné neuf fois. Selon les livres saints, le but de sa seconde incarnation fut de rendre au monde, qui venait d'être délivré des méchants par le déluge, quelques uns des biens précieux qui étaient devenus la proie des eaux ; pour faire cette recherche il prit la figure d'une tortue. Il est représenté sous cette forme et dans cette action sur une peinture indienne, publiée par E. Moor (Panthéon indien). Voici la description de cette peinture. La tortue sert de base à la montagne *Mandara*, dont le som-

TOME VI. — JUIN 1838.

met est formé par la figure de Vischnou debout. Un énorme serpent à plusieurs têtes, nommé le *Vasoky*, est noué à la montagne. Des démons et des dieux en ont saisi les extrémités, et ils s'en servent comme de câbles vigoureux pour faire pivoter ce monstrueux pilon, le soulever et battre les flots de l'Océan ; vaincu par leurs efforts, agité jusque dans ses abîmes par les flagellations de la montagne, l'océan est réduit à restituer les trésors qu'il recélait dans son sein. Ces trésors sont au nombre de quatorze ; aussi appelle-t-on cette incarnation, l'*Incarnation des quatorze joyaux*.

Le premier trésor est la Lune, Chandra ; — le deuxième, Sri ou Lakshmi, déesse de la fortune et de la beauté ; — le troisième, Suradevi, la déesse du vin ; — le quatrième, Oochisrara, cheval à huit têtes ; — le cinquième, Kustubha, diamant d'une valeur inestimable : — le sixième, le

Parljata, arbre qui produit spontanément tout ce que l'on désire ; — le septième, Surabbi, vache également bien-faisante ; — le huitième, Dhanwantara, médecin ; — le neuvième, Iravat, l'éléphant à trois trompes du dieu Indra ; — le dixième, Shouk, conque qui donne la victoire à celui qui peut la faire résonner ; — le onzième, Danusba, arc dont tous les traits sont sûrs ; — le douzième, Sikh, le poison et les médicaments ; — le treizième, Rhemba, belle et jeune femme, l'*apsarasa*, par excellence, avec un cortège de 600 millions d'*apsarasas* ; — enfin le quatorzième est l'Amrita, ambrosie ou elixir d'immortalité.

Rhemba et les *apsarasas* ses compagnes sont toutes resplendissantes d'une beauté céleste ; elles sont parées de bijoux précieux et douées d'une jeunesse éternelle, d'une grâce et d'une douceur infinies, en un mot de toutes les perfections ; mais comme elles n'ont pas été soumises à la purification sacrée, aucun des dieux n'a voulu les prendre pour femmes, et elles sont toutes restées sans maris. Cette fable des *Apsarasas* offre des rapports remarquables avec la fable grecque de Vénus. C'est de l'écume de ces eaux que naquit Vénus, comme l'indique son nom grec *aphrodité* ; et le mot sanskrit, *apsarasa*, est formé de *apsu*, l'une des formes du mot *ap*, l'eau, et de *rasa*, goût ; littéralement, qui sent l'eau, qui a le goût de l'eau.

Les *apsarasas* habitent les cieus de Siva de Vischnou et d'Indra ; leurs fonctions sont de distraire les dieux par leurs danses et par le son des instruments. Elles ressemblent aux fées des Persans, et aux *hhuruluyun* du Koran. *Hhuruluyun*, dont nous faisons en français *hourri*, signifie, qui a des yeux de gazelle : on sait que ce gracieux animal passe pour avoir les yeux les plus doux et les plus beaux du monde. Les brahmanes qui imitent les dieux qu'ils adorent, ont aussi dans leurs temples, des troupes de jeunes filles ; elles remplissent sur la terre les mêmes fonctions que les *apsarasas* dans le ciel. On les appelle en sanskrit *devadâsi*, et en tamoul *tevadial*. Elles ne sont guère connues en Europe que sous le nom de *bayadères*, qui vient du mot portugais, *balhadeira*, danseuses. Ce sont des filles hindoues que leurs parents consacrent au service des pagodes. Les Hindous de toutes les castes ont le droit de consacrer une de leurs filles ; la caste des *kaikkolen*, *tisserands*, est la seule à qui la loi en impose le devoir. Dès l'âge le plus tendre ces filles sont offertes au Dieu, après des cérémonies particulières, symboles de l'union qu'elles contractent avec lui. Elles sont ensuite élevées dans des édifices appartenant au temple, sous les yeux d'une bayadère âgée, qui leur fait apprendre à lire, à danser et à chanter. Leurs fonctions consistent à balayer la pagode, à danser devant l'idole aux heures du poudjâ ou sacrifice, dans les processions et dans les grandes cérémonies religieuses et civiles. Leurs vêtements et leurs bijoux appartiennent au temple qu'elles desservent. Le mariage leur est interdit. Les bayadères ou devadâsi dansent au son des instruments en s'accompagnant de chansons. Leurs instruments sont le *mahâtalem*, petit tambour oblong, le *talam*, cymbales, le *thumhousah*, espèce de mandoline, etc.

Il ne faut pas confondre les devadâsi, avec les *râm-djény*, autres danseuses qui dansent l'ancienne danse hindoue, la *natche* ; celles-là parcourent les villes en dansant et s'accompagnant avec le *bijn* et le *sitâr*, instruments à cordes. Le sitâr est une sorte de guitare ; comme le nom est presque le même que celui que nous lui donnons, on a supposé que cet instrument n'est pas d'origine hindoue et qu'il a été apporté dans ces contrées par les Européens. Les nababs et les rajahs ont des troupes de *râm djény*, qu'ils font danser dans toutes les cérémonies, et qui les accompagnent dans leurs voyages et dans leurs expéditions.

Le dessin bizarre qui est en tête de cet article représente une *apsarasa*, peut-être Rhemba elle-même, portée par un chameau fantastique. L'*apsarasa* est ailée, et à demi age-

nouillée dans un *pally*, palanquin ; elle joue d'une sorte de *sitâr* ; le chameau est composé de figures d'*apsarasas*, de *kinnâras* (danseurs célestes) et d'animaux. C'est une fantaisie de quelque artiste indien, dont plus d'un modèle existe dans les livres sacrés de ce pays.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGASIN PITTORESQUE *.

HISTOIRE DES SIÈCLES.

HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE,

Par M. HIPPOLYTE FORTOUL.

Ce livre est un résumé de l'histoire de tous les peuples pendant le seizième siècle, un tableau où l'on peut embrasser d'un seul regard le mouvement général des croyances, des actes, des découvertes, des guerres et de la politique pendant ce grand siècle, qui est à proprement parler l'âge héroïque des nations modernes.

On avait écrit déjà souvent l'histoire universelle de cette grande époque ; et sans parler des sources et des mémoires qui sont innombrables, on peut citer les ouvrages suivants dont nous pensons que l'indication ne sera pas sans utilité pour nos lecteurs.

Il existe un ouvrage du dernier siècle, qui porte pour titre : *Histoire du seizième siècle*. Il a été écrit par M. Durand, ministre de Saint-Martin et membre de la Société royale de Londres, d'après les leçons de M. Périzonius, fameux professeur hollandais. Il a été imprimé à La Haye, en 1734, en 4 vol. in-16, et ne va que jusqu'à la mort de Charles-Quint. Il a dû être fort utile à Roberston qui n'en a point parlé. On y trouve beaucoup de faits, de grandes connaissances, et l'esprit républicain du calvinisme hollandais.

L'*Histoire de l'empereur Charles-Quint*, par Robertson, est un admirable livre dont nous recommandons la lecture comme un devoir et comme un véritable plaisir. Les caractères, les idées, les faits, y sont étudiés et mêlés de façon à ne rien laisser désirer à personne. Notre temps, tout fier de ses systèmes historiques, n'a pas un livre à opposer à celui-là.

Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs des nations*, a traité l'histoire du seizième siècle avec un style brillant et une intelligence élevée ; on y trouve plus d'esprit philosophique que de véritable philosophie, des détails pittoresques, ça et là des conséquences parfaitement saisies ; en résumé, un grand éclat, une grande volonté, peu d'ordre et peu de profondeur.

L'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, de Condorcet, présente un tableau sommaire de la civilisation générale du seizième siècle ; les idées qui ont présidé au développement intellectuel de cette époque y sont dépouillées de l'enveloppe des faits et du cortège des dates.

M. Ancillon, ministre de Prusse, a donné en quatre volumes un *Tableau des révolutions du Système politique de l'Europe*, qui montre tout le progrès que les idées ont fait depuis Voltaire. Le travail politique du seizième siècle y est bien apprécié. Mais M. Ancillon, au lieu d'embrasser les différentes périodes du progrès général, a fait, suivant l'ancienne coutume, des divisions séparées pour l'histoire de chaque peuple.

Dans le *Tableau des révolutions de l'Europe*, par Koch, le seizième siècle est traité avec concision, mais sans vue d'ensemble.

Le *Précis de l'histoire moderne*, de M. Michelet, est un ouvrage court, animé, plein de vues ingénieuses et de détails nouveaux ; l'histoire du seizième siècle y est renfermée dans des bornes étroites.

* Histoire du seizième siècle, 1 vol. in-18 ; prix, 1 fr. — Aux bureaux du *Magasin pittoresque*, rue Jacob, 30

Dans son *Abrégé de l'histoire-générale des temps modernes*, M. Ragon a dispersé beaucoup de faits dans un si grand désordre, qu'il est impossible de prendre une idée nette de leur ensemble.

MM. Saint-Marc Girardin et Philartète Chasles ont publié un tableau curieux de la littérature française au seizième siècle.

M. Paul Lacroix a commencé, il y a quelques années, de publier une histoire du seizième siècle, à laquelle il voulait donner l'étendue et le peu de profondeur d'une chronique : il n'a pu continuer sa publication au-delà du second volume.

Au moment où nous faisons paraître l'Histoire du seizième siècle que nous annonçons aujourd'hui, M. Filon en publiait une d'une plus grande étendue. En traitant ce sujet déjà si souvent étudié, M. H. Fortoul s'est distingué des écrivains qui l'ont abordé avant lui ; il a conçu son travail sur un plan nouveau. Au lieu de présenter successivement l'histoire de chaque peuple, il a composé l'histoire de tous les peuples ensemble, et pour ainsi dire un panorama complet et vivant de l'Europe au seizième siècle.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(1572-1584.)

L'amiral Coligny avait vu en France Guillaume de Nassau ; il lui avait donné le conseil de ne pas attaquer plus long-temps les Espagnols par terre, et de transporter le théâtre de la guerre sur mer, où on défierait plus aisément leur puissance. L'année même où l'amiral fut assassiné, les *gueux marins*, excités par Guillaume, s'emparèrent du port et de la ville de Brielle, qui leur livrait d'un même coup l'entrée de la Zélande au midi, et celle de la Hollande au nord. Ces deux provinces, coupées par de grands fleuves et par des canaux, étaient un lieu où des hommes de cœur pouvaient se défendre aisément contre des forces supérieures. Leurs villes s'ouvrirent bientôt aux libérateurs. Les états s'assemblèrent à Dordrecht ; ils nommèrent le prince d'Orange stathouder de Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, et proclamèrent la religion réformée de Genève. Dès ce moment la cause de la liberté générale de l'Europe ne fit plus que des progrès ; Philippe II, dont la puissance s'accrut encore, et qui forma des desseins plus hardis que tous ceux auxquels il avait déjà donné suite, la menaça en vain. Sa tyrannie colossale se brisa contre des ennemis qu'il méprisait ; et l'Europe ayant, grâce à la réforme, constitué plusieurs grands centres de résistance, cessa de redouter ce fantôme de domination universelle, qui pesait sur elle depuis le commencement du siècle.

Le rappel du duc d'Albe fut favorable à la liberté des Pays-Bas. Don Louis de Requesens, qui lui succéda, ne montra aucun plan arrêté. En 1574, il essaya vainement de secourir Middelbourg, la seule ville de Zélande qui eût résisté aux gueux marins, et dont le prince d'Orange s'empara malgré lui. Don Sanche d'Avila, l'un de ses lieutenants, fut plus heureux ; il défit et tua à la journée de Mooker les deux frères de Guillaume. Cependant les Hollandais faisaient éclater leur patriotisme ; pour préserver Deyde assiégée, ils rompirent les digues qui contenaient l'Yssel et la Meuse, et inondèrent leur province. Requesens étant mort dans ces conjonctures (1576), les troupes espagnoles se livrèrent à tous les excès de l'indiscipline, et les catholiques de la Flandre firent faire au prince d'Orange des propositions qui amenèrent une union générale entre les provinces du nord et celles du midi. Par le traité de confédération qui fut signé à Gand, on s'engagea à se défendre réciproquement et à chasser les Espagnols de toute l'étendue des Pays-Bas.

Alors arriva en Flandre don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, que Philippe II, ennemi naturel de

toute supériorité, baissait profondément, mais dont la valeur lui parut indispensable à la pacification des Pays-Bas. Don Juan se plaça d'abord sous la protection des états-généraux, prêta les mains au traité de Gand qu'ils avaient fait conclure, et éloigna les troupes espagnoles. Mais bientôt il quitta Bruxelles, s'empara de Namur, et rappela ses soldats. Le prince d'Orange vint à Bruxelles ; dès le commencement, l'aristocratie catholique du Brabant lui fut hostile ; elle appela au commandement de ses forces l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, qui avait succédé, en 1576, à son père Maximilien II. Ce jeune prince, de la maison d'Autriche, vint faire la guerre dans les Pays-Bas contre les descendants directs du chef de sa maison ; mais il n'eut que le titre de gouverneur-général. Soumis en apparence à son pouvoir, Guillaume continua à diriger les opérations. Don Juan, qui tenait toujours la campagne au nom de Philippe II, vainqueur d'abord à Gemblours, fut défait ensuite sur les bords du Diémar, et mourut bientôt à la fleur de l'âge (1578). On soupçonna Philippe II de l'avoir fait empoisonner ; la faiblesse que le héros de Lépante montra dans les Pays-Bas put faire penser en effet qu'il aspirait à en usurper la souveraineté.

Un autre descendant de Charles-Quint, Alexandre Farnèse, prince de Parme, vint prendre la place qu'il laissait vacante ; il sut profiter du désaccord que la jalousie et la diversité de religion avait semé entre les provinces du nord et celles du midi. Le prince d'Orange, sentant lui-même combien l'unité de la confédération de Gand serait difficile à maintenir, travaillait déjà à former un Etat indépendant dans les provinces du nord, que les mœurs, la religion et les intérêts liaient d'une manière plus intime. Il ne tarda point à réaliser ce plan, qui servait à la fois son ambition et la liberté. En 1579, les sept provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre, de Groningue, de Frise et d'Ower-Issel se réunirent par un pacte fédéral, proclamèrent l'abolition de l'autorité royale qu'elles avaient reconnue jusqu'alors, et choisirent Guillaume pour stathouder de leur république, en lui donnant le commandement suprême des troupes de terre et de mer.

C'était pour la France une belle occasion d'acquiescer à la Flandre, qui a été de tous temps l'envie de ses grands politiques, et qui, après avoir renvoyé l'archiduc Mathias, cherchait un maître par toute l'Europe. Mais de cruelles dissensions, fomentées par Philippe II, n'avaient cessé d'épuiser notre nation, que le grand crime de la Saint-Barthélemy n'avait pas dégoutée de la guerre civile. Le duc d'Anjou, qui voulut arracher aux protestants La Rochelle, leur dernier asile, livra à cette place neuf assauts inutiles où il perdit plus de vingt mille hommes. Il se trouva que dans le même temps la Pologne, nation Slave qui avait défendu les frontières orientales de l'Europe, avant que les Russes ne se fussent chargés de cette mission, ayant vu s'éteindre la dynastie des Jagellons, sous laquelle elle imposait des lois aux princes du Nord depuis près de deux siècles, usa des formes électives de sa monarchie, et appela le duc d'Anjou à monter sur le trône de ses rois. Le départ de ce prince pour ses nouveaux Etats faillit changer en France la face des choses.

Le duc d'Alençon, dernier fils de Catherine de Médicis, se mit à la tête d'un parti nouveau, qui prenait place entre les protestants et les catholiques, et qui avait eu son plus bel exemple dans le chancelier L'Hospital, lequel, retiré des affaires depuis 1568, avait désespéré de terminer les guerres civiles, et avait eu avant de mourir la douleur d'assister à la Saint-Barthélemy. Ce parti, qu'on appelait les politiques, se grossissait de tous les seigneurs mécontents et des cavinistes, comme le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé, qui n'osaient pas encore reprendre le culte qu'on leur avait fait abjurer. Catherine de

Médicis, prévenue par le soulèvement des provinces, ne leur laissa pas le temps d'agir, et fit arrêter les principaux chefs. Au bruit de cette nouvelle conjuration, Charles IX, qui avait toujours été souffrant depuis la Saint-Barthélemy, mourut dans des convulsions affreuses, le 30 mai 1574.

Catherine de Médicis, à qui il avait laissé la régence, se hâta de rappeler le roi de Pologne. Ce prince, s'enfuyant à la hâte de chez son nouveau peuple, vint mettre le comble à l'irritation des partis par sa mollesse digne des princes de l'Asie dont il imitait les mœurs et la coiffure. Les politiques n'avaient pas attendu l'arrivée de Henri III pour s'allier aux protestants dont ils pensaient diriger les forces au gré de leur ambition et de leurs idées. Ne pouvant contrebalancer leurs forces, et désirant avoir le loisir de se livrer à ses turpitudes, Henri III conclut la paix avec eux (1573), aux conditions que l'exercice de la religion réformée serait libre dans tout le royaume, qu'on accorderait six places de sûreté aux protestants, et qu'on réhabiliterait la mémoire de toutes les victimes. Les chefs du parti reçurent des indemnités; le prince de Condé le gouvernement de la Picardie, et le duc d'Alençon, qui prit désormais le titre de duc d'Anjou, un supplément d'apanage.

Le duc de Guise voulut donner un appui à la religion que le trône semblait abandonner; il créa la sainte-ligue, qui, sous le prétexte de maintenir le catholicisme, mettait à ses ordres la moitié de la nation. La pensée de cette association, qui avait des racines dans le midi de la France, et qui avait germé déjà dans la tête des chefs de faction, lui fut suggérée par l'ambassadeur de Philippe II, qui poursuivait son projet de démembrement de la France. La question était de savoir à qui obéirait la ligue. Henri III déclara aux Etats de Blois (1576) qu'il en voulait être le chef. Cet éclat fut le signal d'une nouvelle guerre, dans laquelle le duc d'Anjou, imitant la politique de son frère, prit le commandement de l'armée catholique pour l'enlever au duc de Guise, à qui il voulait barrer le chemin du trône. La paix de Poitiers termina (1577) une campagne sans résultat.

Il semblait que le nouveau duc d'Anjou eût un véritable sentiment des intérêts politiques de la France; il avait cherché à combattre l'influence de Philippe II, d'abord en s'alliant avec les protestants contre le duc de Guise, ensuite en imposant sa supériorité au duc de Guise lui-même; pour fortifier contre l'Espagne le trône de France, sur lequel tout faisait prévoir qu'il monterait, il avait demandé la main d'Elisabeth, la puissante ennemie de Philippe II. Aussi ce fut à lui que s'adressèrent les Etats de Flandre, qui cherchaient à opposer un prince puissant aux généraux que le roi d'Espagne envoyait contre eux. Pour répondre à leur appel, il apaisa par sa conciliation une nouvelle guerre qui s'était déclarée en France entre les protestants et les catholiques, et emmenant avec lui les calvinistes les plus remuants, il alla disputer aux Espagnols ses nouveaux Etats (1582). Il interrompit ses succès pour passer en Angleterre, où la politique d'Elisabeth le berça d'inutiles espérances. Revenu à Anvers, n'étant pas assez secouru par la France, et ne trouvant pas dans les Flamands assez de sûreté, il conspira lui-même contre son peuple, et résolut de se rendre maître de sept places des plus importantes; mais s'étant fait détester sans pouvoir réussir, et poursuivi par Alexandre Farnèse, il fut obligé de repasser en France, où il mourut bientôt (1584), accablé de chagrin et de dettes, et déçu dans tous ses vœux.

Comme si le ciel voulait donner à Philippe II les moyens de triompher plus facilement de l'insurrection des Pays-Bas, et des faibles efforts que la France faisait pour se soustraire à son influence, il venait d'ajouter un royaume de plus à tous ceux que Charles-Quint lui avait transmis. Le Portugal, dont les richesses et la puissance n'avaient cessé de s'accroître, depuis que la découverte de la route mari-

time des Indes avait fait de Lisbonne l'entrepôt de toutes les denrées orientales, et, en quelque sorte, la métropole de l'Inde, subissait une crise fatale. Le roi Sébastien n'avait que trois ans lorsqu'il succéda à son grand-père Juan III (1557); élevés dans des sentiments qui n'étaient plus ceux de son siècle, il mit sa gloire à faire des croisades sur les côtes de l'Afrique. En 1578, appelé dans le royaume de Maroc par le roi Muley-Mohammed, que son oncle Muley-Muluc avait détrôné, il saisit avec avidité cette occasion de signaler son zèle. Mais dans la bataille qu'il livra à Al-Kassar-Kébir au royaume de Feez, il fut tué, tandis que Muley-Moluc mourait en donnant les derniers ordres à ses soldats, et que Muley-Mohammed se noyait en fuyant. Ce combat, où périrent trois rois, ruina le Portugal; Sébastien, n'ayant point laissé d'enfant, fut remplacé par le cardinal dom Henri, son grand-oncle paternel. Ce prêtre-roi étant mort bientôt après (1580), sans désigner son successeur, Philippe II n'attendit pas que la nation eût fait son choix entre les nombreux prétendants qui aspiraient à son magnifique héritage; il fit entrer en Portugal trente mille hommes, sous la conduite du duc d'Albe, qui sortit de son château d'Uzêda où il était exilé, pour faire cette dernière conquête à son maître; l'armée espagnole battit à Alcantara le prieur de Crato, neveu du cardinal Henri, et que le peuple venait de proclamer souverain. L'or écarta les autres concurrents; et en 1581, Philippe II, ayant reçu à Tomar le serment de ses nouveaux sujets, fit son entrée solennelle à Lisbonne. Il y rencontra un peuple moins docile au despotisme que n'était l'Espagne, et menacé deux fois par des assassins, il revint en Castille, bien résolu à traiter le Portugal comme une province conquise.

Depuis la mort du grand Albuquerque, les Portugais avaient considérablement étendu leur domination dans les Indes. Lopès Soares, son successeur, avait commencé, en 1518, la conquête de l'île de Ceylan, et il avait envoyé le premier un ambassadeur à l'empereur de la Chine, empire civilisé, immense et éternel qu'on venait de découvrir dans un lieu où on ne supposait que des déserts et des barbares. En 1524, Vasco de Gama était venu mourir avec le titre de vice-roi sur cette terre où il avait conduit ses compatriotes. Ses successeurs avaient accru la richesse des Portugais, mais ils avaient rendu leur nom exécration par leurs tyrannies. Tant de puissance avait fini par éveiller la jalousie des Turcs, qui se regardaient comme les protecteurs de l'Orient, et qui, sous la conduite de Soliman, aspiraient à établir dans cette partie du monde la même unité que, dans le même temps, Charles-Quint essayait de réaliser en Europe.

Les Portugais vainquirent les Turcs et se jetèrent avec plus d'ardeur vers les extrémités de l'Asie; en 1542, ils découvrirent les îles du Japon, qui renfermaient les mines les plus riches du monde, et qui ouvrirent une nouvelle carrière au zèle de leurs missionnaires et à l'industrie de leurs négociants. Mais pendant qu'ils reculaient si fort les limites de leur puissance, ils perdaient, par la mollesse et par la cupidité, la force morale qui avait agrandi leur étroite patrie de toute l'immensité de l'océan Indien. Sur les rivages de l'Asie, et dans le continent du Nouveau-Monde où ils avaient fondé le vaste empire du Brésil (1549), ils donnèrent le spectacle d'une prompte décadence. Enervés par leur opulence, ils firent naître dans l'âme des Indiens l'espérance de s'affranchir; l'Orient tout entier avait formé une coalition pour les expulser, lorsque don Louis d'Ataide fut envoyé (1568) dans l'Inde, et, par une habileté pleine d'énergie, sauva les conquêtes de sa nation en triomphant de ses ennemis et de la corruption. Tel était le peuple dont Philippe II venait d'ajouter les ressources à celles que lui donnaient déjà la domination du Nouveau-Monde, et la possession des principaux Etats qui composaient le midi de

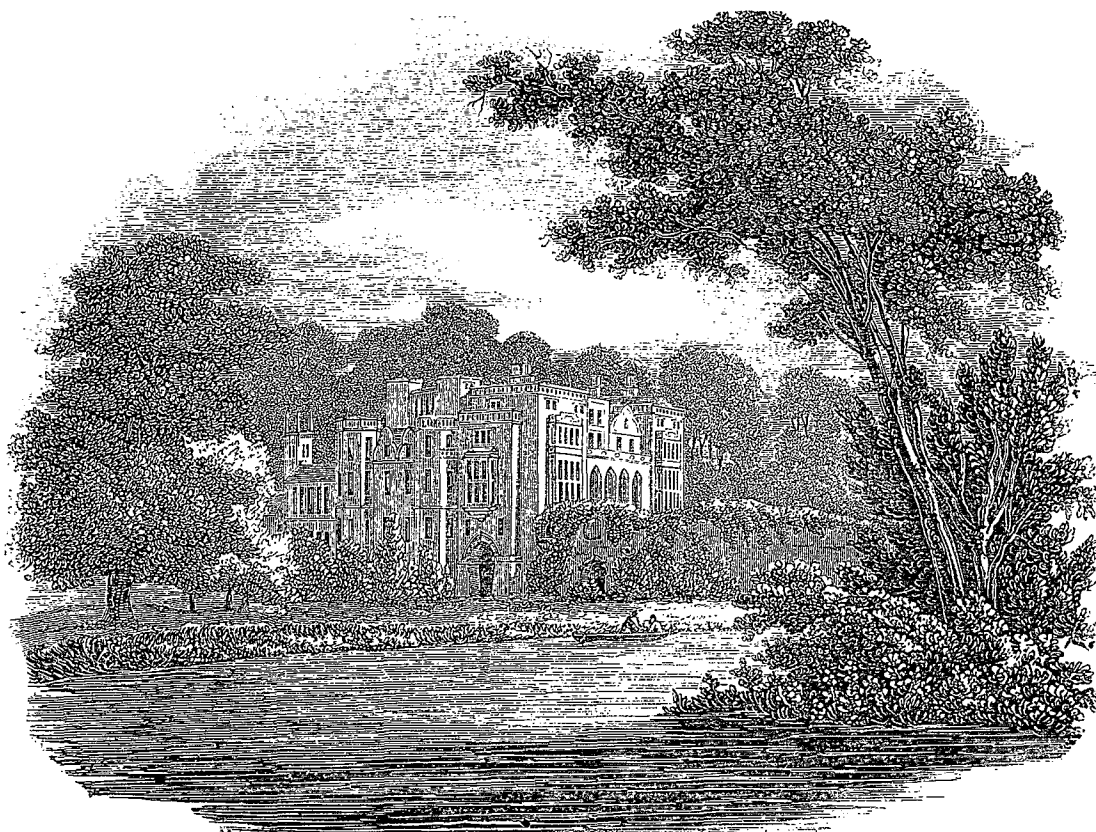
l'Europe. Depuis les commencements de l'histoire, jamais souverain n'avait régné sur une aussi grande étendue de pays; la Providence fit voir, par la suite des luttes que ce colosse engagea avec les autres royaumes de l'Occident, que la puissance des empires ne se mesure pas à la longueur des terres qu'ils enferment, mais à la vitalité des idées qui les animent.

Le prince d'Orange était le seul homme qui luttât alors ouvertement avec ce redoutable maître de la terre. En 1580, Philippe II lança un arrêt de proscription contre lui, et mit sa tête à prix; des assassins conspirèrent avec le roi catholique la mort de ce grand rebelle. Blessé en 1582, dans une première tentative, Guillaume fut assassiné à Delft en 1584. Grand politique et grand capitaine, il avait montré que l'ambition conduit quelquefois à la vertu. Profitant de la consternation que sa mort jetait dans toutes les âmes, Alexandre Farnèse s'empara d'Ypres, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Malines et d'Anvers, où il mit le sceau à

sa haute réputation; mais il ne put entamer les sept provinces du nord, dont la république, ferme après la mort de son chef, et opposant à l'ennemi Maurice son second fils, se donna le temps de négocier de puissantes alliances.

PIERS GAVESTON.

Le manoir de Guy's Cliff ne se recommande pas à l'attention seulement par le charme de sa situation, par les beautés du paysage qu'il domine, par le caractère si national de son architecture. De même que Chillon (voy. p. 161), il marque la place de graves événements historiques; et l'on est emporté malgré soi à de sombres retours vers le passé, quand on se repose à l'ombre de ses murailles élégantes, élancées, ouvertes de toutes parts comme pour respirer toutes les brises d'air qui s'élèvent du lac, comme pour entendre tous les doux bruissements qui sortent du feuillage. Il est surtout une scène sanglante qui se passa au quatorzième siècle dans



(Le Château de Guy's Cliff, dans le Warwickshire.)

son voisinage, et dont le souvenir vient se mêler d'une manière saisissante avec les heureuses impressions que fait naître au premier abord la vue de ce gracieux séjour.

Non loin du parc, au sommet de Blacklow-Hill, que l'on nomme aussi Gaveston-Hill, une croix de pierre massive a été sculptée sur un rocher sauvage. Cette croix porte une inscription dont voici à peu près la traduction littérale : -

Le 1^{er} juin 1312,
Dans le creux de ce rocher,
Piers Gaveston, comte de Cornouaille,
Favori d'un roi odieux,
Eut la tête tranchée
Par des barons sans foi comme lui.
Sa vie et sa mort sont de mémorables exemples
Des funestes effets du désordre.

Piers Gaveston était Gascon de naissance. C'était un beau jeune homme, entreprenant, actif, courageux. Il aimait et il cherchait les aventures; il était ambitieux, et il n'imposait

aucune borne à ses espérances. Sous le règne d'Edouard I, on le voit à Londres s'introduire à la cour, flatter la corruption de l'héritier présomptif du trône, le prince Edouard, et se faire le complice de ses débauches. Le roi l'exila d'Angleterre. Mais Edouard II n'eut pas plus tôt succédé à son père, qu'il rappela près de lui Gaveston et le combla d'honneurs. Il l'investit de toutes les possessions et de tous les titres du vaste duché de Cornouaille; il lui ouvrit les trésors de l'Etat, et le laissa y puiser à pleines mains. Pour lui complaire, il destitua de leurs charges tous les principaux officiers de la cour, et les remplaça par ses protégés. Il le nomma grand-chambellan du royaume, lui donna sa nièce en mariage; et enfin, pendant un voyage qu'il fit en France, il l'institua gouverneur et gardien du royaume. Piers Gaveston était ainsi devenu plus roi d'Angleterre que le roi lui-même. A cet extrême degré de puissance, il aurait pu parvenir à fixer sa fortune, s'il eût été doué des talents qui distinguent les grands politiques; mais son or-

gueil, son insolence, son insatiable soif de richesses, révoltèrent à la fin les barons. Ils demandèrent au roi le bannissement de Gaveston; le roi temporisa : ils insistèrent, et reproduisirent leur demande devant le parlement. En même temps le clergé déclara Gaveston excommunié s'il restait dans l'île. Le roi le nomma alors à la place de lord-lieutenant d'Irlande, lui assigna pour appointements tous les revenus de ce royaume, et le conduisit en personne jusqu'à l'endroit où il s'embarqua.

Cet exil triomphant ne fut pas de longue durée. Edouard II supportait avec impatience l'éloignement de son favori. Il obtint du pape la suspension de l'anathème prononcé contre lui; il réussit de plus à le faire rappeler par un autre parlement. Mais Gaveston n'avait pas été corrigé par l'absence. Les barons vinrent en armes au parlement, et, se prévalant de certains mécontentements populaires, ils contraignirent le roi à laisser nommer une commission spéciale ayant mission de régler les affaires du royaume. Cette commission imposa des restrictions au pouvoir royal, et, dans un des articles de ses règlements, elle arrêta avec fermeté le bannissement de Gaveston. Le roi, dont la puissance était affaiblie par l'abus qu'il en avait fait, et par le peu de succès d'une guerre qu'il venait de soutenir avec Gaveston contre Robert Bruce, ne put échapper à la nécessité de se soumettre. Gaveston quitta l'Angleterre, et alla étaler à Bruges les magnificences de sa royale disgrâce. L'année suivante, en 1312, il eut l'audace de revenir à York. Les barons indignés s'armèrent sous prétexte de joutes et de tournois, et sans plus de délais ils marchèrent contre le roi à Newcastle. Le malheureux monarque, qui du reste méritait bien son sort, prit la fuite. Gaveston se jeta dans la forteresse de Scarborough; on l'y assiégea vigoureusement; il se défendit avec courage : mais à la fin il consentit à capituler, proposant de se constituer le prisonnier du comte de Pembroke pendant le temps nécessaire aux barons pour délibérer sur son sort, mais se réservant de rentrer dans la forteresse et d'y continuer la résistance, si les conditions des barons ne lui paraissaient pas acceptables. On feignit de souscrire à sa proposition. Le comte de Pembroke annonça l'intention de le prendre sous sa garde dans son château de Wallingford, mais il le laissa pendant une nuit au château de Deddington, près de Banbury. Guy, comte de Warwick, l'ennemi le plus implacable de Gaveston, se saisit immédiatement de sa personne, et l'emmena en triomphe au château de Warwick, où les comtes de Lancastre, Hereford et Arundel, s'instituèrent les juges de l'ex-favori. La sentence fut bientôt prononcée. On traîna Gaveston sur la colline de Blacklow, à environ une demi-lieue du château de Warwick; et là, après lui avoir fait subir toutes les insultes et tous les outrages, les barons firent rouler sa tête sur le rocher.

ASTRONOMIE.

SUR UNE LOI REMARQUABLE QUI PRÉSIDE À LA DISTRIBUTION DES PLANÈTES DANS L'ESPACE.

Nous avons donné précédemment dans le Magasin (voir 1834, page 266) une comparaison familière du système solaire avec des objets parfaitement connus; nous allons développer ici un moyen mnémorique très simple pour se rappeler les distances des planètes au soleil.

On sait que les planètes proprement dites sont au nombre de onze, sans compter la lune qui est le *satellite* de la terre. Comme les quatre petites planètes désignées sous le nom de *Vesta*, *Junon*, *Cérès* et *Pallas*, se meuvent autour du soleil dans des orbites* presque égales, on peut les considérer

comme sensiblement à la même distance de cet astre. Cela posé, si on écrit, au-dessous des noms des huit autres planètes, Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Cérès, Jupiter, Saturne, Uranus,

les nombres

0 5 6 12 24 48 96 192

qui sont très faciles à retenir, puisqu'à partir du 5^e chacun d'eux est double du précédent : si de plus on ajoute 4 à chacun de ces nombres, on obtient la série :

4 7 10 16 28 52 100 196.

Or, chacun de ces derniers nombres représente précisément la distance moyenne entre la planète qui lui correspond et le soleil.

Cette progression remarquable, connue généralement sous le nom de *loi de Bode*, quoique Bode lui-même ait avoué que d'autres l'avaient remarquée avant lui, avait fait pressentir une des découvertes les plus importantes de l'astronomie moderne. Lorsqu'elle fut signalée, on ne connaissait pas encore les quatre planètes télescopiques, de sorte que dans l'intervalle entre Mars et Jupiter il semblait exister une lacune; aussi le savant professeur de Berlin, Bode, avait-il conjecturé qu'il pourrait bien exister une planète entre Mars et Jupiter. On peut juger de la surprise des astronomes, lorsque, dans la première nuit de notre siècle, Piazzi découvrit Cérès à Palerme; cette découverte fut bientôt suivie de celles de Pallas en 1802, par le docteur Olbers, de Junon, par le professeur Harding, à Göttingue, en 1803, et de celle de Vesta, par Olbers, en 1807, à Brême. — Les rayons des orbites de ces quatre planètes diffèrent très peu, de sorte qu'on peut les considérer comme occupant ensemble la place vide qui avait été assignée par avance au nouvel astre à découvrir. Les dimensions de ces quatre corps sont aussi très petites; d'après quelques mesures, Cérès aurait 67 lieues de diamètre; Pallas 55 seulement. Enfin, un caractère qui leur est encore commun, c'est la grandeur des inclinaisons de leurs orbites au plan de l'écliptique, inclinaison qui s'élève jusqu'à 54 degrés pour Pallas, tandis que pour les six autres planètes, Mercure étant mis à part, elle ne s'élève pas à 5 degrés. Quoique ces orbites soient contenues d'ailleurs dans des plans très différents, elles sont pour ainsi dire entrelacées et paraissent avoir eu originairement des parties communes. Tout porte donc à supposer, dit M. Arago dans une des notices si remarquables dont il a enrichi l'Annuaire du bureau des longitudes, que les quatre petites planètes, à chacune de leurs révolutions, passaient autrefois par un même point de l'espace. Ces rapprochements ont suggéré à Olbers l'idée qu'elles sont des fragments d'une grande planète qui, circulant primitivement dans l'intervalle qu'elles occupent, fut brisée dans un cataclysme dont la cause est inconnue; et qu'il existe encore d'autres fragments semblables que l'on pourra découvrir plus tard. — Quoi qu'il en soit de la réalité de cette hypothèse, toujours est-il qu'elle expliquerait d'une manière plausible comment on a rencontré quatre corps, là où, d'après sa loi, Bode avait cru pouvoir prédire qu'on en découvrirait un.

On sait que plusieurs des planètes de notre système ont des satellites, c'est-à-dire d'autres planètes plus petites qui tournent autour d'elles, pendant qu'elles-mêmes accomplissent leurs révolutions autour du soleil. La lune est le satellite de la terre; Jupiter a quatre lunes semblables à la nôtre, Saturne en a sept, Uranus en a six. — Il est très intéressant de chercher si les distances d'une planète à ses satellites suivent une loi analogue à celle des distances du soleil aux planètes. En considérant d'abord Jupiter, le plus rapproché et le mieux connu de ces astres, nous trouvons que ses distances respectives à ses quatre satellites peuvent être exprimées à peu près par les nombres

4, 7, 10, 16,

* On appelle *orbite* la courbe que décrit une planète autour du soleil; celle de la terre porte le nom d'*écliptique*.

qui sont précisément les quatre premiers de la série de Bode. — Pour Saturne, l'analogie est encore frappante; car on a vu que la loi de Bode pourrait s'énoncer en disant, qu'en retranchant de la distance de chaque planète au soleil la distance de Mercure qui est le plus rapproché de cet astre, on obtient une série de nombres dont chacun est double du précédent, à mesure que l'on s'éloigne du soleil, et que la même chose a encore lieu pour Jupiter. — Or, si on fait une opération semblable sur les nombres qui expriment les distances de Saturne à ses satellites, on trouve à très peu près les différences suivantes :

1, 2, 4, 8, 16, . . . 64,

qui satisfont à l'énoncé que nous venons de donner pour la loi de Bode, sauf une lacune qui semble exister entre le 6^e et le 7^e satellite; de sorte qu'il ne semble pas impossible qu'on vienne un jour à en découvrir un à la place que lui assigne la loi.

Quant à Uranus, son éloignement rend très difficiles les observations de ses satellites. Le célèbre Herschell, qui a découvert cette planète extrême du système solaire, est le seul qui ait vu tous ses satellites; les astronomes n'ont jamais pu observer que le 2^e et le 4^e, de sorte que l'existence des quatre autres a été mise en doute. Cependant, si nous regardons le 5^e et le 4^e de ces petits astres comme identiques, et que nous prenions une moyenne entre les rayons de leurs orbites, tels qu'ils paraissent être donnés par l'observation, réduisant ainsi le nombre des satellites à cinq, et retranchant de chacun des nombres qui expriment leurs distances à Saturne, la distance du plus rapproché de la planète, nous aurons la série

1, 2, 8, 16,

encore tout-à-fait semblable aux précédentes, sauf une lacune entre les nombres 2 et 8; ce qui semble indiquer un nouveau satellite à chercher entre ceux auxquels on assigne aujourd'hui le 4^e et le 5^e rang.

Cette loi de Bode n'est pas d'une exactitude rigoureuse et mathématique, comme celles qui sont connues sous le nom de *lois de Kepler*; elle est néanmoins très remarquable par sa généralité, et nous sommes fortement portés à croire qu'il faut y voir autre chose qu'un rapprochement purement fortuit, et qu'on doit la regarder comme tenant essentiellement à la structure du système. — Malgré toute la perfection de nos moyens d'observation, il ne nous est pas encore permis d'avoir autre chose qu'une limite inférieure de la distance qui nous sépare des étoiles; il ne paraît pas possible, à plus forte raison, que nous puissions connaître un jour d'autre système planétaire que le nôtre, ni vérifier, en dehors de celui-ci, la loi de cette répartition régulière des globes célestes par rapport au centre autour duquel ils tournent. Cependant pourquoi désespérer de la puissance et du génie de l'homme? Lorsque l'on croyait avoir épuisé tous les moyens d'observation qui peuvent servir à évaluer la distance des étoiles à la terre, un de nos astronomes les plus distingués, M. Savary, n'a-t-il pas indiqué la connaissance des mouvements des étoiles doubles comme propre à faire connaître un jour cette distance, quand les observations auront été suffisamment multipliées? L'étude de ces mouvements remarquables n'a-t-elle pas déjà étendu, au-delà des confins de notre système solaire, le principe newtonien de l'attraction universelle, manifestée par l'existence des lois de Kepler? Quoi qu'il en soit de la généralité ou de la restriction qu'il convient de donner à la loi de Bode, la cause en est encore aujourd'hui complètement inconnue. Quel sujet intéressant de recherches et d'études, jusqu'à ce qu'un autre Newton vienne rattacher à un principe général cette disposition mystérieuse des astres qui tournent autour du soleil!

LES INSECTES COMESTIBLES.

En considérant le nombre prodigieux des insectes qui pour la plupart se nourrissent de végétaux servant à la nourriture de l'homme ou de ses troupeaux, on ne peut s'empêcher d'être surpris de ce que chez nous, même dans les temps de disette, personne ne songe à s'en nourrir. Ils sont généralement un objet de dégoût chez les occidentaux, qui mangent au contraire volontiers les écrevisses et les crustacés marins, tandis que les Arabes et d'autres peuples de l'Asie et de l'Afrique regardent certains insectes comme des mets exquis et s'étonnent de notre goût pour les crustacés. On est tellement éloigné chez nous de vouloir manger des insectes, que beaucoup de personnes ont douté si réellement saint Jean-Baptiste, dans le désert, avait pu se nourrir seulement de vraies sauterelles et de miel sauvage, comme le rapporte l'évangile de saint Marc. Le fait est pourtant que, dans l'Orient et dans les régions tropicales, beaucoup de peuples mangent des sauterelles; et c'est fort heureux, car lorsque ces insectes dévastateurs, formant un nuage volant, viennent dévorer toute la verdure d'un pays, ils mettent souvent les habitants dans l'alternative de les manger eux-mêmes ou de mourir de faim. A la Mecque, dans les temps de disette, on recueille les sauterelles, on les fait sécher, et on les réduit en poudre dans les moulins ou dans des mortiers de pierre pour les substituer à la farine de blé; le savant naturaliste Hasselquist, qui rapporte ce fait, ajoute que, même dans les temps ordinaires, les Arabes mangent aussi les sauterelles bouillies dans l'eau et apprêtées en fricassée. Au Sénégal et dans l'Amérique méridionale les peuplades sauvages se nourrissent de sauterelles. Les Hottentots, dit le voyageur Sparmann, sont dans l'allégresse à l'arrivée des sauterelles dans leur pays quoiqu'elles doivent bientôt y détruire toute la verdure; mais ils en mangent une telle quantité qu'ils deviennent promptement plus gras. Ils croient que ces insectes sont un présent d'un puissant génie habitant fort loin vers le nord, lequel ayant soulevé la pierre qui couvrait un certain puits très profond, laissa sortir les nuages de sauterelles destinées à les nourrir. Dans la plus haute antiquité, des peuples d'Ethiopie se nourrissaient de sauterelles, et les historiens grecs qui nous ont transmis ce fait les nommèrent pour cette raison les *acrydophages*.

Les Juifs, bien avant le temps de saint Jean-Baptiste, avaient dû se nourrir de sauterelles et de plusieurs sortes d'insectes analogues, car Moïse, dans le Lévitique (ch. 11, verset 21-22), en faisant l'énumération des animaux que les Hébreux pouvaient manger sans crime, désigne quatre insectes auxquels son traducteur, saint Jérôme, a donné les noms latins de *locusta*, *bruchus*, *ophiomachus* et *attacus*. Nous ne pouvons savoir aujourd'hui quels insectes les anciens nommaient ainsi; la *locusta* paraît bien être la sauterelle, mais les autres noms ayant été appliqués par les naturalistes modernes à des insectes tout-à-fait différents, nous sommes obligés de procéder par induction pour nous former une idée de ces insectes. Or, l'écrivain sacré les décrit tous quatre comme des animaux marchant sur quatre pieds et ayant en arrière des cuisses plus longues pour sauter sur la terre; ce sont donc bien des orthoptères sauteurs comme les sauterelles, les criquets, les grillons, les éphépigères, etc.* Il est bien probable que les Hébreux ont pu confondre sous le même nom plusieurs espèces voisines; ainsi sous le nom de *locusta* il faut sans doute comprendre les diverses espèces de criquet, comme les criquets voyageurs (*acridium mygratorium*) qui forment ce qu'on nomme les nuages de sauterelles. Le *bruchus* paraît être l'éphépigère, sorte de grosse sauterelle sans ailes, portant sur le dos deux étuis écailleux en forme de selle ainsi que l'indique son nom actuel (en latin porte-selle), avec lesquels il produit un cri aigu prolongé. L'*ophiomachus* est la grande

* Voyez *Promenades d'un naturaliste; Insectes*, p. 217 et suiv.

sauterelle verte ordinaire. Sa longue tarière en forme de sabre lui avait fait donner un nom qui veut dire en grec : combattant les serpents ; enfin l'*attacus* doit être le même insecte à l'état de larve ou avant que ses ailes ne fussent développées.

Plusieurs autres insectes servent de nourriture à des peuples sauvages ; tels sont les termites ou fourmis blanches ; chez les Grecs, jadis, les cigales et surtout leurs larves étaient recherchées comme un mets exquis ; enfin dans l'antiquité, comme encore aujourd'hui en Amérique, on a mangé des larves de gros coléoptères vivant dans le bois, telles que les larves de cerf-volant et de capricorne appelées *cossus* chez les Romains, et celle qu'on nomme ver palmiste aux Antilles.

LES CAFRES.

La Cafrerie est l'une des grandes divisions de l'Afrique méridionale. Au sud, elle est bornée par le pays des Hottentots, et à l'est par le Monomotapa et l'Océan indien. Le mot *Cafre* ou *Cafir* signifie infidèle. C'est le nom que les Africains mahométans du nord donnent aux Africains du midi qui ne partagent pas leur croyance.

Les Cafres sont doués de plus d'énergie que les Hottentots ; ils sont aussi plus habiles pasteurs et cultivateurs plus prévoyants. Ils se nourrissent des produits de leur chasse, des bestiaux qu'ils engraisent, et des récoltes de leurs champs, qui consistent surtout en blé de Turquie, en mil-

let et en melons d'eau. Ils savent conserver le grain dans des silos pour prévenir les disettes qu'entraîneraient les années stériles. Dix ou vingt familles nombreuses se réunissent et vivent en commun sous la direction d'un chef ; plusieurs groupes choisissent, sans se confondre, un chef commun, auquel sont soumis les chefs particuliers. Certains privilèges sont accordés à ces petits souverains : ils ont droit à une part dans les premiers fruits cueillis et dans les bestiaux tués. Les guerres sont assez fréquentes : elles ont le plus ordinairement pour origine quelque contestation relative aux délimitations des pâturages. Les armes des Cafres sont la javeline, une courte massue, et un large bouclier de cuir. Ce peuple croit à l'existence d'un Etre suprême, mais il n'a point de dogme. Ses idées sur la vie future sont vagues et obscures : cependant il redoute les esprits, les apparitions, et fait des sacrifices pour les écarter ou les rendre favorables. Les devins ou *amakira* exercent une haute influence, et s'ils condamnent un de leurs ennemis à mort, leur sentence est exécutée. Par un étrange rapport avec la religion judaïque, en Cafrerie on a une sainte horreur pour la chair du porc ; on se prive aussi de poisson, mais non de coquillages.

Les Cafres ne sont pas navigateurs ; ils ne possèdent point de canots. Leurs cabanes ont la forme de ruches : elles sont ordinairement élevées d'environ six à sept pieds au-dessus du sol, et ont de 18 à 20 pieds de diamètre ; couvertes de paille et d'un enduit de terre grasse, elles n'ont aucune autre ouverture qu'une porte. Quelques nattes, des pots d'argile pétris avec la fine poussière des fourmilières abandonnées,



(Un homme cafre.)



(Une femme cafre.)

des paniers et des corbeilles de jonc, des écuelles de bois, voilà tout l'ameublement de ces simples demeures. Le lait est conservé avec soin dans des outres ; on le laisse durcir et aigrir pour le manger. Les vêtements des deux sexes sont faits de peaux de mouton adoucies par le corroyage. Les chefs revêtent des peaux de léopard. Les voyageurs tracent des portraits assez agréables des manières et de la forme des Cafres : ils les représentent grands, vigoureux, élégants dans leurs attitudes, plutôt brun-clair que noirs, et offrant plus d'une ressemblance avec les types européen et asiatique. Ils sont en général francs, gais et courageux. Les femmes ont une moins belle apparence que celle des hommes, ce que l'on doit attribuer à la nature grossière de leurs travaux. Elles la-

bourent, elles bâtissent les cabanes, tandis que les hommes chassent, traitent les vaches, et construisent les clôtures. Elles prennent leurs repas entre elles. La polygamie paraît s'être introduite dans les mœurs à la suite de guerres désastreuses qui laissèrent sans protecteurs un grand nombre de femmes et de jeunes filles ; mais elle n'est guère en usage que chez les riches. Quoique prudents et économes, les Cafres sont très hospitaliers : l'accueil qu'ils font aux étrangers est plein d'empressement et de douceur.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CANADA.



(Mort du général Wolf, d'après le tableau de Benjamin West.)

Le voyageur qui remonte le Saint-Laurent sur un des nombreux bateaux à vapeur qui sillonnent aujourd'hui ce grand fleuve voit les majestueuses forêts du Canada se dérouler devant lui, et leurs cimes verdoyantes se réfléchir dans l'azur de ses lacs, qui forment les plus vastes amas d'eau douce qu'il y ait au monde. A chaque pas cette contrée offre au Français qui la parcourt un intérêt nouveau : découverte et peuplée par la France, elle en a conservé la langue, les mœurs, les habitudes, et ses villes ainsi que ses campagnes ont des noms qui rappellent les plus glorieux événements de notre histoire.

Le Canada fut découvert en 1504, par des pêcheurs français qui allaient à l'île de Terre-Neuve. Jacques Cartier, né à Saint-Malo, est le premier navigateur qui nous ait fait connaître ce pays et ceux qui l'avoisinent. François I^{er}, ayant reconnu ses talents, lui confia deux vaisseaux. Cartier partit de sa ville natale le 15 avril 1534. Dans sa première campagne il explora les côtes du golfe Saint-Laurent, qui sont au sud du détroit de Belle-Isle. Dans celle qu'il tenta deux années après avec quatre navires, il pénétra presque en ligne droite dans l'intérieur du fleuve, le visita avec soin, et s'avança à sept ou huit lieues au-delà de l'endroit où depuis la ville de Québec a été bâtie. Là il monta sur son plus petit bâtiment, et arriva jusqu'à l'extrémité du lac Saint-Pierre, où il fut arrêté par les barres qui traversent le grand canal par où il devait passer. S'embarquant alors sur ses canots, il continua sa route jusqu'à un village que les indigènes nommaient *Hochelaga*, et sur les ruines duquel s'élève maintenant la ville de Montréal, à plus de 150 lieues marines de l'embouchure du fleuve. Après avoir exploré avec attention ces contrées éloignées, et s'être ouvert des relations avec leurs sauvages habitants, dont il sut gagner l'amitié, Cartier rentra dans sa patrie, où il paraît qu'il mourut sans récompense et dans l'oubli.

Le nom de Champlain ouvre avec éclat la liste des gouverneurs-généraux auxquels fut confiée l'administration de la Nouvelle-France. Il était né à Brouage, dans la Saintonge, et de bonne heure il s'était fait un nom parmi ces intrépides marins qui, sortis de nos ports, allaient à cette époque sur toutes les mers chercher les aventures et la gloire. Le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, ayant obtenu de Henri IV la commission de faire de nouveaux établissements dans l'Amérique septentrionale, associa Champlain à cette grande entreprise : celui-ci reçut même du roi la mission de lui rendre un compte détaillé du voyage qu'il allait exécuter. Champlain s'embarqua à Honfleur, sur le vaisseau de Pontgravé, marin très expérimenté de Saint-Malo, avec lequel il fit dans la suite beaucoup d'autres voyages. Entre gens de cœur vivant sur le même bord l'amitié vient vite : Champlain et Pontgravé étaient intimement unis lorsqu'ils mouillèrent, le 24 mai 1605, dans le fleuve Saint-Laurent. Le privilège accordé à de Chaste étant expiré, ce fut de Mons, gouverneur de Pons, à qui il fut donné : Champlain partit avec lui et Pontgravé, en 1608, dans l'intention de former un établissement permanent dans le Canada. Ils choisirent un lieu situé à 150 lieues environ de l'embouchure du Saint-Laurent, là où les rivages du fleuve se resserrèrent tout-à-coup. Ils y fondèrent la ville de Québec, dont le nom veut dire, dans la langue des sauvages, *détroit* ou *rétrécissement de la rivière*, et qui depuis lors est devenue le chef-lieu du Canada.

En 1627, l'Angleterre, voulant secourir La Rochelle assiégée par le cardinal de Richelieu, déclara la guerre à la France. David Kerk, Français, natif de Dieppe, et réfugié en Angleterre, vint sommer la ville de Québec de se rendre. Champlain lui fit une réponse si fière, que Kerk effrayé recula. Mais la disette se mit dans la place, et au mois

d'avril suivant elle avait fait de si horribles progrès, que les assiégés étaient réduits à vivre des racines cueillies dans les bois. Kerk étant venu sommer la place une seconde fois, elle se rendit par capitulation, et Champlain revint en Europe. Immédiatement après la conclusion du traité de paix de 1629, le Canada fut restitué à la France; et c'est à compter de cette époque que ce pays a reçu ses plus considérables accroissements. C'est au courage de Champlain, à son administration éclairée, à sa persévérance qui surmontait tous les obstacles, que la France dut la fixité de ses établissements dans la nouvelle colonie. Champlain maîtrisait les Indiens, dont il avait su conquérir l'affection. Pendant la courte domination des Anglais, les naturels s'étaient retirés, fuyant toute communication avec eux: lorsque la paix y ramena nos compatriotes, on vit les Indiens accourir à eux et renouer avec empressement leurs relations interrompues.

En 1758, les Anglais, avides d'étendre leurs possessions dans l'Amérique septentrionale, et de s'emparer du commerce que nous y faisons, nous déclarèrent la guerre. Le marquis de Montcalm commandait les troupes françaises; Wolf se trouvait à la tête des Anglais. Dans cette lutte, où la fortune trahit notre armée, les deux généraux s'immortalisèrent par une rare bravoure, de grands talents militaires, et une mort glorieuse.

La plaine d'Abraham, qui s'étend en vue de Québec, fut le champ de bataille où se décida le sort du Canada. Un peu à gauche de la route de Montréal, vers l'ouest, s'élève un grand rocher de granit blanchâtre auprès duquel tomba le général Wolf. Montcalm fut aussi blessé mortellement sur le théâtre de l'action. Lorsqu'on lui annonça qu'il n'avait que peu d'heures à vivre: « Tant mieux, répondit-il, je ne verrai pas Québec au pouvoir des ennemis. »

James Wolf était né, le 15 janvier 1726, à Wasterham, dans le comté de Kent en Angleterre. Il passa en Amérique en 1758 sous les ordres du général Abercromby. Employé dans la même année à l'expédition du cap Breton, il concourut très efficacement à la prise de Louisbourg. Nommé ensuite major-général, il fut chargé, en 1759, de l'expédition contre le Canada. Les Français avaient élevé des retranchements sur la petite rivière de Montmorency; Wolf essaya d'abord de s'en emparer; mais il fut repoussé. Dans la seconde attaque qu'il dirigea, le 18 septembre, contre Québec, après avoir escaladé des rochers et des murs escarpés, il fut blessé trois fois sans avoir voulu quitter le champ de bataille. Déjà ses troupes victorieuses allaient s'emparer de la ville, lorsqu'il rendit le dernier soupir.

Montcalm, issu d'une ancienne famille française, était maréchal-de-camp en 1756, lorsqu'il partit pour commander les troupes chargées de la défense de nos colonies dans l'Amérique du Nord. Malgré l'abandon où le laissa la métropole, malgré la rigueur du climat, un dénuement presque absolu et la supériorité numérique de l'ennemi, il obtint de grands avantages sur lord London pendant la première campagne, et, dans le cours de la seconde, il remporta une victoire complète sur le général Abercromby. Mais forcé plus tard à un combat inégal sous les murs de Québec, il reçut dès le commencement de l'action une blessure mortelle, et deux jours après il termina sa carrière, le 14 septembre 1759.

Après leur mort, le sort de Wolf et de Montcalm a été bien différent; et il nous en coûte de le retracer, parce que celui du général français accuse l'ingratitude ou du moins l'indifférence de ses contemporains. Le corps de Wolf, transporté en Angleterre, fut enseveli à Greenwich, dans le même tombeau que son père, et le gouvernement lui fit ériger un cénotaphe à Westminster, ainsi qu'au lieu de sa naissance. Dans la ville de Québec, à un des angles de la rue Saint-Jean, ses compatriotes lui ont élevé une statue

qui le représente en habit brodé, et dans l'attitude du commandement. Le peintre américain West a retracé ses derniers moments dans un tableau très estimé, que le graveur Woollett a reproduit avec beaucoup de talent. Quant à Montcalm, ses restes furent déposés dans un trou creusé par une bombe sur le champ de bataille.

Bougainville écrivit une lettre touchante sur la mort de ce brave militaire. Dans un mémoire rédigé pour l'Institut, il indiqua les véritables causes de nos défaites, et rendit hommage au courage de notre armée.

« Les troupes françaises, dit-il, commandées par le marquis de Montcalm, et, après sa mort, par le chevalier de Lévis, constamment inférieures en nombre, firent pendant cinq campagnes des prodiges de valeur, et lorsqu'à la fin de 1760, la colonie, attaquée par trois armées, fut rendue aux Anglais, les troupes venues de France étaient réduites à deux mille hommes, presque tous honorés par des blessures, et tous exténués par des fatigues et des privations continuelles. Chaque campagne qui précéda la catastrophe fut signalée par des succès dont l'éclat avait attiré dans notre alliance les nations sauvages les plus éloignées du théâtre de la guerre. »

Depuis 1829, le Bas-Canada a été réparti en cinq districts qui se subdivisent en quarante comtés, dont quinze sont au nord du fleuve Saint-Laurent, et vingt-cinq au sud. Le Haut-Canada a été partagé en quatre districts et vingt-cinq comtés; mais ces subdivisions varient selon l'accroissement de la population. Dans le Haut-Canada, les dix-sept vingtièmes de la population sont d'origine anglaise, un vingtième se compose de Français, et deux vingtièmes d'Anglo-Américains. Dans le Bas-Canada, les huit neuvièmes sont d'origine française et professent la religion catholique. Parmi ces derniers les plaisirs ont le caractère simple et un peu grossier qu'ils avaient en France avant le raffinement introduit sous Louis XIV. Les parents et les amis s'assemblent tous les jours autour d'une table chargée de mets solides. Immédiatement après un dîner qu'anime une gaieté franche et bruyante, les refrains de quelques vieilles chansons normandes se font entendre, et chacun s'animant au son joyeux du violon, les menuets et les gigue se succèdent sans interruption. — Les établissements industriels ont pris aujourd'hui dans le Canada, grâce à l'activité et aux capitaux des compagnies anglaises, un développement prodigieux. Sur le lac Ontario et le Saint-Laurent voguent des bateaux à vapeur chargés de passagers ou de marchandises. La compagnie anglaise, dite du nord-ouest, compte seule un millier de Canadiens à son service. Quelques uns d'entre eux passent toute l'année dans les établissements des lacs, à 900 milles de Montréal. Leur nourriture, pendant qu'ils sont en voyage, ne se compose que de graisse d'ours et de farine de maïs dont ils font de la bouillie. Dans leurs longues excursions, ils charment les ennuis de l'isolement en chantant des hymnes à la Vierge, dont le rythme grave et solennel produit sur l'âme, pendant le calme de la nuit et au milieu de l'immensité du désert, une impression qu'aucune parole humaine ne saurait rendre.

CONSOMMATION MOYENNE

D'UN HABITANT DE PARIS.

(Voyez Consommation de Paris, 1837, p. 330.)

Le tableau suivant, dressé d'après des documents officiels recueillis à la préfecture de la Seine, présente la valeur approximative et moyenne des différents articles de la consommation annuelle d'un habitant de Paris.

Des recherches analogues avaient été faites en 1789 par Lavoisier, mais elles n'offraient que des résultats beaucoup moins exacts. Les chiffres que nous donnons ont été extraits de travaux considérables publiés par M. L. Millot sur la statistique du département de la Seine.

Articles de consommation annuelle.

Pain	58 f. 64 c.
Farine pour différents usages, pâtisserie, etc.	4 19
Macaroni, féculé, gruau	2 09
V viande de boucherie	78 31
Volaille et gibier	10 50
Poisson de rivière	» 70
Huîtres et coquillages	1 05
Poisson de mer frais	5 09
Poisson de mer salé	2 55
Beurre frais et fondu	10 92
OÛfs	5 44
Lait, crème, petit-lait, fromage frais	9 80
Légumes et fruits frais et secs	15 66
Sel	2 08
Fromage salé	1 97
Huile d'olives	2 05
Vinaigre	1 68
Eau-de-vie et liqueurs	12 28
Vin	77 70
Cidre et poiré	» 32
Bière	6 17
Sucre	25 »
Café	10 »
Thé, cacao	1 »
Epices, miel, etc.	2 50
Eau (6 litres par jour, dont 3 litres seulement sont achetés)	4 74
	352 f. 43 c.

A ce tableau il faut joindre les dépenses suivantes.

Impôts, taxes, etc., communs à tous les habitants	136 f. 05 c.
Loyer	91 20
Réparations aux maisons	22 84
Habillement	70 48
Chauffage	48 34
Eclairage	19 84
Blanchissage	36 »
Réparation ou renouvellement du mobilier	68 02
Éducation des enfants	35 75
Gages de domestiques et salaires divers	46 »
Chevaux	29 42
Voitures et harnais	3 46
Frais de transport	11 54
Tabac	6 51
Bains	3 20
Actes charitables	11 42
Cadeaux	1 72
Théâtres	7 09
Frais d'accouchement	1 »
Frais des enfants en nourrice	3 77
Frais de maladies, de médecins, médicaments, etc.	11 56
Souscriptions aux feuilles publiques	3 45
TOTAL	668 f. 66 c.
	352 f. 43 c.

TOTAL GÉNÉRAL 1021 f. 09 c.

La dépense du Parisien a été établie non seulement en argent, valeur variable, mais en compte matière fixe.

Ainsi la consommation par habitant ressort en

Pain, à	176 kilogrammes.
Boissons, vin, eau-de-vie, cidre et bière	136 litres.
Huile et vinaigre	11
V viande, y compris la charcuterie	62 kilogrammes.
Combustibles	1 stère 61 cent.
Fourrages : par cheval	7738 kilogrammes.
par habitant	202
Matériaux en œuvres	80 centistères.
Bois de construction	40
(ou 346 736 mètres cubes pour les bâ- tisses de l'année.)	
Suif	736 décagramm.
Beurre	472 décagramm.
OÛfs	116

Les chiffres qui précèdent, résultats de calculs d'une extrême longueur, se rapportent à l'année 1826, qui a été choisie comme année de bonne consommation.

Depuis cette époque, d'assez fortes diminutions ont eu lieu sur la plupart des objets de consommation.

Ainsi, en 1856, le Parisien ne consomme plus,

En vin et boissons, au lieu de 136 litres, que 123 litres.

En viande, y compris la charcuterie, au lieu de 62 kil., que 57.

En œufs, au lieu de 116, que 115.

La consommation des fourrages par cheval est restée nécessairement la même; mais on compte de moins dans Paris 4 000 chevaux, qui ont été chercher dans la banlieue une nourriture meilleure et à meilleur marché.

Pour les matériaux en œuvres et les bois de construction, objets essentiellement variables, la consommation en a également infiniment diminué.

Toutefois, malgré ces diminutions dans la consommation, la somme de la dépense est, en 1836, à peu près la même pour le compte en argent (voyez le premier tableau), parce qu'en même temps que la consommation a diminué les prix ont augmenté.

Mais il est impossible de ne pas reconnaître que tout se modifie dans les habitudes de Paris contrairement aux intérêts du commerce et de la santé publique. L'agriculture notamment souffre du défaut de bestiaux, dont la consommation fléchit partout dans les grandes villes.

L'habitant de Paris consommait en viande :

En 1789 77 kilogr.

En 1825 63

En 1836 57

Et dans ce dernier chiffre sont compris 7 kilogrammes de porc mauvais.

Cet état de choses, cette progression appelle l'attention des économistes et des administrateurs.

SAINTÉ GUDULE,

A BRUXELLES.

(Voyez 1836, p. 171.)

Sainte Gudule, morte au commencement du huitième siècle, est la patronne de la ville de Bruxelles. En 1047, son corps fut transféré de la chapelle Saint-Géry dans une nouvelle église que l'on était occupé à construire depuis plusieurs années sur le Molenberg; elle prit le nom de la sainte. Cette église fut rebâtie de nouveau en 1226, et elle ne fut achevée, telle qu'elle existe aujourd'hui, qu'en 1273; c'est la première paroisse, l'église collégiale et principale de Bruxelles. Elle est située sur une hauteur; pour y arriver du côté du grand portail, il faut monter trente-neuf marches d'un large et magnifique escalier à plusieurs rampes avant d'arriver à la grande plateforme du frontispice. La place sur laquelle elle est bâtie est encinte d'une belle balustrade et d'une corniche de pierres; les colonnes sont séparées par des piédestaux surmontés de grosses boules.

L'église est gothique, d'une architecture régulière et imposante; elle a été construite en forme de croix avec deux beaux portails collatéraux. Le frontispice est vaste, chargé de sculptures et de bas-reliefs, flanqué de deux grosses tours carrées et très élevées, qui ne sont pas achevées. L'intérieur consiste en une nef et deux bas côtés. Le chœur, séparé de la nef par un jubé, est entièrement fermé, et l'on peut tourner tout autour au dehors.

La nef est séparée des deux bas côtés par de grands piliers qui soutiennent la voûte; à chacun de ces piliers est une statue de dix pieds de haut. La chaire est vers le milieu de la nef; c'est un morceau d'une bizarre et hardie sculpture de Henri Van Bruggen d'Anvers, qui la fit, en 1699, pour les jésuites de Louvain. Après l'extinction des jésuites, l'impératrice Marie-Thérèse la donna à l'église Sainte-Gudule, où elle fut posée en 1776. Nous l'avons figu-

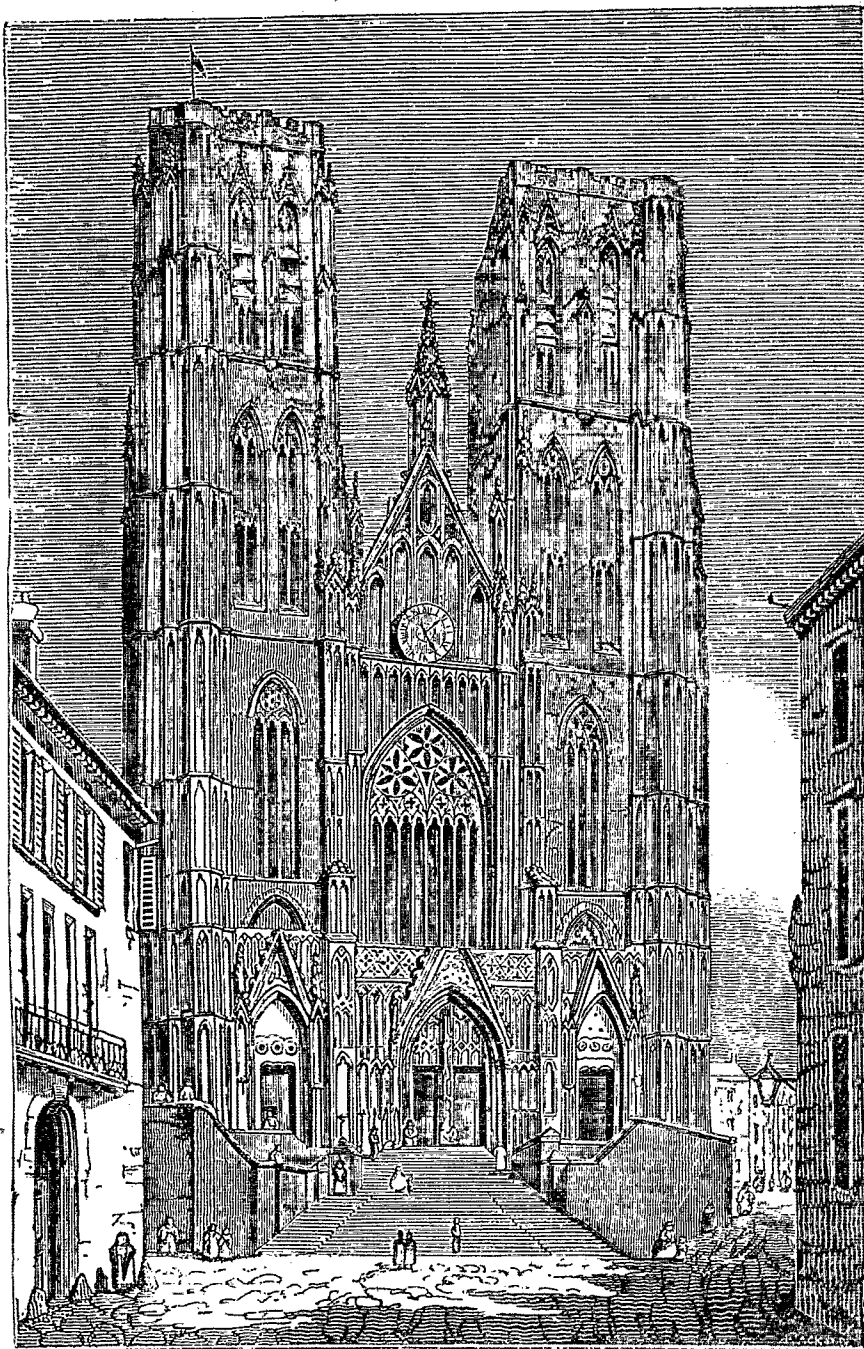
rée et décrite dans notre quatrième volume, p. 169 et 171.

Le grand portail par lequel on entre dans la nef est orné de différentes figures en grisailles, dont les principales sont celles des saintes Regnilde et Charailde, sœurs de sainte Gudule. Le jugement dernier a été peint sur le vitrage placé au-dessus du grand cadran.

Dans les deux bas côtés sont seize chapelles; en dehors de ces chapelles et sur les murs qui les séparent, on voit un grand nombre de tableaux peints par Van Helmont,

Van der Heyden, Kerriex, Sykens, Van Osley : elles sont toutes ornées, dans l'intérieur, des ouvrages des peintres de l'école flamande, et quelques unes possèdent les tombeaux de plusieurs archiducs d'Autriche, d'infantes et de princes de Bavière.

Pour entrer de la nef dans le chœur, on passe sous le jubé, construit partie en marbre, partie en bois. Au milieu du chœur est un mausolée de marbre noir sur lequel est couché un lion d'airain doré, appuyé sur l'écu de Brabant.



Sainte-Gudule, à Bruxelles.

Ce lion pèse six mille livres. Ce fut l'archiduc Albert qui fit ériger ce monument sous lequel reposent les cendres de Jean II, duc de Brabant, mort en 1312; de sa femme Marguerite, fille d'Edouard, roi d'Angleterre, mort en 1318; de Philippe I^{er}, mort en 1430. Du côté de l'épître est le mausolée de l'archiduc Ernest, mort en 1595 : ce prince, revêtu de sa cuirasse, est couché la tête appuyée sur un carreau, son épée auprès de lui, et son casque à

ses pieds. Le chœur est éclairé par neuf fenêtres dont les vitres sont peintes comme toutes les autres fenêtres de cette église : les peintures de la chapelle du Saint-Sacrement, par Rogiers, sont surtout très estimées. Au pied du maître-autel est une pierre sépulcrale de marbre blanc qui bouche l'entrée d'un caveau où furent ensevelis plusieurs archiducs et archiduchesses.

Les deux portes qui sont dans les croisillons de Sainte-

Gudule sont surmontées d'une grande fenêtre dont les vitres ont été peintes par Jean Ack d'Anvers. Contre la muraille de la chapelle de Notre-Dame de Délivrance, placée dans la partie méridionale de l'église, on voit un tableau de Crayer, plein de chaleur et de vérité, qui représente saint Pierre pleurant ses péchés. Vis-à-vis de cette chapelle, contre le pilier qui sépare la nef du bas côté, est le tombeau d'une dame au-dessous duquel on voit son portrait ovale, peint par Van-Dyck; ce morceau est cité comme l'un des plus remarquables de ce peintre.

MODIFICATION DES ORGANES

CHEZ LES OISEAUX.

(Dernier article. — Voyez p. 100.)

Les queues. — Nous avons fait voir comment les membres antérieurs des oiseaux pouvaient, par de simples changements dans les proportions et la texture des plumes qui les garnissent, passer d'une fonction à une autre très différente. Cependant, en comptant toutes les espèces chez lesquelles les ailes se trouvent réduites à faire l'office de parachute, de voiles, de balancier, de rames, ou même restent en apparence sans usages, nous trouverons qu'elles forment à peine le millième du nombre total. Il est donc permis, même après qu'on a bien constaté ces exceptions, de dire, d'une manière générale, que les ailes chez les oiseaux sont les organes du vol. Mais n'y a-t-il pas d'autres parties qui concourent avec elles à ce mode de locomotion ? Oui, sans doute; et tandis que ce sont elles qui donnent l'impulsion, c'est à un autre appareil, c'est à la queue qu'est dévolu l'emploi de régulariser le mouvement, de remplir, dans cette sorte de navigation aérienne, les fonctions de gouvernail.

La queue, dans ses formes générales, dans ses dimensions relativement à celles de l'oiseau, dans l'arrangement des plumes qui la composent, dans leur longueur relative, leur configuration et leur structure, nous offre des modifications tout aussi nombreuses au moins que celles que nous ont offertes les ailes, et qui doivent aussi nécessairement exercer sur le vol une certaine influence; mais comme les effets de cette influence ne sont pas à beaucoup près aussi marqués, nous pourrions nous borner à indiquer les principales variétés de l'organe.

La queue se compose essentiellement de plumes à tige ferme et élastique, disposées symétriquement des deux côtés du croupion, et qui peuvent, à la volonté de l'oiseau, s'écarter et se rapprocher comme les lames d'un éventail. Ces plumes caudales sont au nombre de douze chez les oiseaux perchés en général; le nombre de dix est plus commun chez les grimpeurs, et celui de quatorze chez les oiseaux marcheurs, tels que les gallinacées; nous avons dit qu'il était de seize chez la lyre.

Les mouvements par lesquels la queue s'épanouit et se resserre, se porte à droite ou à gauche, en haut ou en bas, ont pour résultat de modifier la direction du vol, et de là vient que les plumes qui la composent ont reçu la dénomination de *rectrices* par laquelle on les distingue des plumes de l'aile qui ont eu celle de *remiges*, par allusion à leurs fonctions de rames.

Il ne faut pas confondre avec les rectrices, dont l'ensemble forme la partie utile de la queue de l'oiseau, les plumes situées, soit en dessous, soit en dessus, et qu'on nomme ses couvertures. Quoique la longueur de celles-ci soit en général moindre, il est des cas où les trois ordres de plumes sont à peu près égaux; il en est d'autres enfin où les couvertures supérieures dépassent de beaucoup les rectrices; dans le paon, par exemple, ces belles plumes aigües, dont quelques unes ont près de trois pieds de longueur, appartiennent aux couvertures et cachent entièrement la queue, que l'on ne peut apercevoir, lorsque l'oi-

seau fait la roue, qu'en le regardant par derrière: ces longues plumes en faucille qui dans le coq flottent aux deux côtés de la queue, appartiennent aussi aux couvertures supérieures.

Une queue très grande proportionnellement au corps de l'oiseau est un obstacle au vol, comme le serait à la navigation d'une petite chaloupe le gouvernail d'un gros vaisseau, si l'on s'avisait de l'y adapter. Peu importe que la grandeur de la queue résulte du développement excessif des couvertures, comme dans le paon, ou de celui des plumes vraies, comme chez la lyre ou l'argus, c'est toujours un attirail fort incommode quand il faut traverser les airs, et la résistance qu'il oppose est d'autant plus grande que le vol est plus rapide; aussi ne voyons-nous jamais ces queues gigantesques que chez les oiseaux à qui la brièveté de leurs ailes serait déjà un obstacle pour bien voler.

D'un autre côté, une queue démesurément courte est loin d'être favorable au vol; aussi est-ce encore en général chez des oiseaux à ailes courtes et arrondies que nous la trouvons telle; les uns, comme les tinamous d'Amérique et nos perdrix, sont presque toujours à terre; d'autres, comme les roitelets, ne font guère que sautiller de branche en branche; d'autres enfin, comme nos poules d'eau, comptent, lorsqu'il faut fuir quelque danger, bien moins sur la faculté de s'élever dans l'air que sur celle de s'enfoncer dans les eaux.

Ce n'est pas qu'on ne trouve quelquefois une queue courte avec des ailes très amples; mais les oiseaux qui nous présentent cette combinaison, et le héron peut être pris pour exemple, ont tous des pieds très longs qu'ils portent étendus en volant, au lieu de les tenir repliés sous le ventre, comme c'est le cas ordinaire; or ces grands pieds font justement l'office de la baguette que l'on attache à la fusée volante; ils servent à régulariser le mouvement; ils donnent de l'aplomb au vol de l'oiseau.

Si l'on se demandait pourquoi le héron n'a pas reçu de la nature une queue proportionnée à la grandeur de ses ailes, il faudrait se rappeler quelles sont les habitudes de l'oiseau. Nous avons déjà dit qu'il passe une grande partie de la journée plongé dans l'eau jusqu'à moitié cuisse. Or, s'il avait eu une longue queue, il aurait été forcé de la tenir constamment relevée afin de ne la pas mouiller; ce qui eût été une véritable fatigue. D'autres espèces qui fréquentent aussi les eaux, mais qui, au lieu de les traverser à gué, voguent à la surface, ont dû pour la même raison avoir la queue courte; cependant, comme pour bien nager ces oiseaux devaient avoir aussi les pieds assez courts, ils ont beau les étendre pendant le vol, cela ne suffirait pas pour donner à leur mouvement dans l'air la fermeté nécessaire, si en même temps ils n'allongeaient le cou. Cette posture est plus gênante que celle du héron qui, en volant, porte le cou replié; mais c'est la plus favorable qu'ils puissent prendre.

L'effet de cet allongement du cou et des pattes, ou des pattes seulement, peut être comparé à celui de la quille d'un vaisseau, c'est-à-dire qu'il maintient la direction; mais, dès qu'il s'agit d'altérer le mouvement, c'est sur le gouvernail que doit surtout compter le navire; c'est sur la queue que doit compter l'oiseau. Or, d'après ce que nous venons de dire, on voit que cette queue, pour bien faire ses fonctions, ne doit être ni trop grande ni trop petite. C'est ainsi que l'ont en général tous les oiseaux qui poursuivent une proie ailée. Les chouettes l'ont d'ordinaire plus courte que les faucons; mais pour atteindre des oisillons endormis elles n'ont pas besoin de faire des évolutions bien rapides. Avec d'autres habitudes, elles auraient une autre organisation; et en effet, certaines espèces, qui chassent aussi bien le jour que la nuit, nous offrent une queue plus longue: ce sont celles que l'on désigne sous le nom de chouettes-éperviers.

Nous avons d'abord parlé des différences que présente la queue sous le rapport des dimensions ; parce que ce sont les plus importantes ; les différences de forme d'ailleurs frappent davantage les yeux, et nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelque chose.

Lorsqu'on parle de la forme de la queue, c'est toujours dans l'état de repos qu'on la considère ; ainsi on dit que la queue du condor est *carrée*, parce que les plumes étant rapprochées, leur extrémité se trouve sur une même ligne droite ; quand ces plumes sont écartées, comme cela a lieu lorsque l'oiseau plane, le contour de la queue forme une portion de cercle.

La queue *arrondie* est celle dont les rectrices vont en diminuant insensiblement depuis le milieu jusqu'aux deux bords, de manière à ce que dans leur ensemble elles représentent la lame d'un couteau à couper le papier ; telle est la queue du dindon.

Lorsque la diminution dans la longueur des plumes du milieu vers les bords, au lieu d'être peu sensible, se fait assez rapidement pour que la rectrice la plus externe soit de moitié, ou même de deux tiers plus courte que celle du milieu, la queue est ce qu'on nomme *étagée* : celle de la pie nous offre un exemple de cette forme, seulement la gradation n'est pas régulière, les deux rectrices du milieu étant un peu plus longues qu'il ne faudrait pour cela.

Dans le cas où les rectrices vont non seulement en diminuant de longueur du milieu vers les bords, mais où chacune d'elles se rétrécit depuis la base jusqu'au sommet, il en résulte une queue *pointue*, comme celle des aras et de beaucoup de perruches.

Une singulière forme qui tient un peu de celle que nous avons signalée chez la pie, nous est présentée par certains oiseaux de l'Amérique du Sud, les momots ; chez eux les deux rectrices médianes qui dépassent de beaucoup leurs voisines, sont privées de barbes dans presque toute cette portion et n'en reprennent que vers l'extrémité. Certains gobe-mouches de l'Inde, les drongos, plusieurs colibris, un perroquet de Mindanao, appelé à cause de cela perroquet à palettes, et quelques autres encore, nous offrent cette disposition dont il est fort difficile d'apercevoir le but. Il n'est guère plus aisé, au reste, de se rendre compte de l'utilité que peut avoir, pour l'oiseau connu sous le nom de *paille en queue*, l'allongement excessif des deux rectrices moyennes. Ces deux plumes, qui sont presque réduites à la tige, ou du moins ne présentent de chaque côté que des barbes très courtes, atteignent presque deux pieds de long, tandis que toutes les autres n'ont que quelques pouces. Chez l'argus les deux rectrices moyennes, longues de près de quatre pieds, sont aussi très disproportionnées par rapport aux autres ; mais au lieu d'être grêles comme celles de l'oiseau du Tropic, elles sont larges comme la main.

Lorsque l'argus relève la queue et l'étend, toutes les rectrices ne forment qu'un seul plan ; mais dans la position de repos, les plumes retombent à droite et à gauche en manière de toit. C'est ainsi que la portent constamment presque tous les faisans ; c'est ce que nous voyons par exemple chez le coq et la poule qui appartiennent à cette famille. Dans la queue du coq, toutes les rectrices sont droites, sauf les deux médianes qui dépassent de beaucoup les autres, et retombent en faisant le demi-cercle.

Chez certains tetras, par exemple chez celui qu'on nomme coq de bouleau, nous trouvons aussi à la queue des plumes recourbées, mais qui affectent d'ailleurs une tout autre disposition que chez les faisans. D'abord elles sont toutes sur un seul plan ; puis ce sont celles du milieu qui sont les plus courtes, les autres augmentant progressivement de longueur et se recourbant de plus en plus vers la pointe à mesure qu'elles s'approchent des bords. Il résulte de là que, dans leur ensemble, les rectrices repré-

sentent deux crochets adossés. Quelques ornithologistes ont voulu désigner cette forme sous le nom de *queue-en-lyre* ; mais comme le menuisier a la queue faite tout différemment (voyez 1837, p. 521), il semble qu'on doit rejeter cette dénomination ; celle de *queue fourchue* a été plus fréquemment employée ; mais il vaut mieux la réserver pour les cas où les plumes, croissant aussi du milieu vers les bords, restent droites dans toute leur longueur.

Il est d'autant plus nécessaire de distinguer par des noms particuliers ces deux formes, que la première est propre à des espèces qui volent toutes très mal, et que l'autre, au contraire, se trouve chez les oiseaux dont le vol est le plus soutenu, le plus rapide et le plus aisé.

Ainsi nous trouvons la queue fourchue chez le plus grand nombre des hirondelles et chez les engoulevents les plus agiles ; nous la trouvons chez les sternes ou hirondelles de mer, chez la frégate, chez les milans, et surtout chez le milan de la Caroline qui passe presque tout le jour en l'air, etc. Mais il faut reconnaître d'ailleurs que quelques espèces d'hirondelles étrangères, même parmi celles qui volent le mieux ; que les pétrels, les albatros, et beaucoup d'autres oiseaux de haute-mer, qui semblent se jouer au milieu des tempêtes, ont une forme de queue tout-à-fait différente de celle dont nous parlons.

D'Azara, dans son Histoire des oiseaux du Paraguay, décrit, sous le nom de *queue en roseaux*, un milan très voisin du milan de la Caroline, et que j'ai eu souvent occasion d'observer dans la Nouvelle-Grenade, où on le trouve six mois de l'année. Ce bel oiseau, en planant, a l'habitude d'ouvrir et de fermer sa queue comme des ciseaux, et c'est ce qui lui a valu le nom qu'on lui donne au Paraguay. Ce nom, et pour une raison semblable, se donne dans la Nouvelle-Grenade à un oiseau de la famille des gobe-mouches, et du genre désigné par les naturalistes sous le nom de tyrans, sans doute à cause de l'humeur querelleuse des espèces qui la composent. C'est le *tyran savana* qu'on ferait mieux d'appeler tyran des savanes, pour rappeler son séjour habituel. En effet, c'est dans ces prairies naturelles qu'on le rencontre toujours, voltigeant à la poursuite des insectes, et se reposant à chaque instant sur les longues tiges des graminées qui se balancent sous lui, mais qui suffisent pour le porter, car il n'est guère plus gros qu'un pinson. Au moment où il se pose, et pendant qu'il cherche à prendre son équilibre, il ouvre et ferme plusieurs fois sa queue, dont les deux plumes extérieures ont près de trois fois la longueur de son corps.

Une queue disproportionnée, avons-nous dit, n'est jamais favorable au vol ; aussi notre tyran ne vole-t-il pas bien, et quoique ses mouvements soient d'abord assez rapides quand il s'élance sur un insecte qui passe à sa portée ; lorsqu'il veut se transporter d'un point à l'autre de la prairie, on dirait un oiseau échappé à la captivité, et dont la fuite est retardée par deux longs rubans qu'il traînerait encore après lui.

Cette grande queue n'est-elle pour notre tyran qu'un attirail incommode ? Je ne le pense pas ; j'ai même déjà en quelque sorte donné à entendre quel me paraît être son usage. Suivant moi, elle fait l'effet d'un contrepoids, et empêche l'oiseau de tomber en avant au moment où s'incline le frêle support sur lequel il vient de se poser. La tige de la plante est le plus souvent trop mince et trop lisse pour qu'il puisse la serrer de ses doigts assez fortement pour ne pas culbuter.

La queue fait donc l'office d'un balancier, et c'est aussi la fonction qu'elle remplit chez beaucoup d'oiseaux, où son développement est très grand par rapport à celui des ailes.

Voilà le premier usage que nous indiquons pour la queue, outre l'usage principal, celui de concourir à l'acte du vol. Il en est un autre qui, en raison de son importance, aurait

peut-être dû nous occuper plus tôt, mais dont nous sommes amenés tout naturellement à parler, maintenant que nous passons à examiner pour la queue, ainsi que nous l'avons fait pour les ailes, les différences qui se montrent dans la structure même des plumes.

Les plumes de la queue n'ont pas, dans le vol, à supporter d'aussi grands efforts que celles des ailes, aussi leurs tiges sont-elles en général moins grosses, leurs barbes moins étroitement serrées; cependant quand on les observe chez des oiseaux qui manœuvrent en l'air avec un grande aisance, on leur trouve toujours beaucoup de fermeté et d'élasticité: c'est même à la structure de ces plumes, bien plus qu'à leurs dimensions et qu'à la forme qu'elles présentent dans leur ensemble, que l'on peut reconnaître, chez une espèce que l'on voit pour la première fois, si la queue fera un bon gouvernail; car elle peut être encore très propre à cette fonction, quoique sa grandeur soit au-dessous de la moyenne.

Nous trouvons d'ailleurs chez des oiseaux, dont les ailes courtes et arrondies indiquent un vol imparfait, une queue très forte et très résistante, mais qui se distingue au premier coup d'œil de celles dont nous venons de parler. Les rectrices, en effet, y ont une forme toute particulière; leur tige conserve une certaine roideur jusqu'à son extrémité qui est piquante, et porte de chaque côté des barbes très fermes mais usées par le bout. Telle est la queue des pics, et pour peu qu'on ait observé une fois les allures de ces oiseaux, on ne demandera pas quelle est l'utilité d'une pareille disposition; cette queue, en effet, agit comme arc-boutant, et aide à soutenir l'animal tandis qu'il grimpe le long des arbres. C'est encore la même forme et les mêmes usages que nous observons dans les *grimpeaux*, dont les mœurs ont beaucoup d'analogie avec celle du pic vert. Il est vrai cependant que chez certaines hirondelles, dont les habitudes sont toutes différentes, nous trouvons les plumes de la queue usées, tandis que chez des oiseaux qui ressemblent d'ailleurs à bien des égards aux grimpeaux et montent comme eux le long des arbres et des murailles, chez le torchepot, chez les échelottes, les plumes de la queue n'ont rien de particulier dans leur structure.

Une queue plus ferme encore que celle des pics se montre chez des oiseaux qui ne sauraient grimper (tous leurs doigts jusqu'au pouce étant réunis par une membrane), et à qui d'ailleurs cette faculté serait inutile, puisque au lieu d'insectes ce sont des poissons qu'ils chassent. Le cormoran, l'aninga, poursuivent leur proie jusque dans les profondeurs des eaux, comme le fait le manchot, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire pour ce dernier en parlant des modifications des ailes. Mais dans cette navigation sous-marine le manchot, qui a deux paires de rames, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière de l'esquif, semblerait avoir, quand il s'agit de changer brusquement la direction du mouvement, une grande supériorité sur les deux autres oiseaux, dont les ailes propres au vol deviennent inutiles pour la nage. Ils auraient certainement sous ce rapport un grand désavantage s'ils n'avaient dans leur queue un puissant gouvernail. On conçoit très bien, au reste, que la résistance du liquide étant plus grande que celle de l'air, il faudra que la queue soit chez eux plus ferme que chez toutes les espèces où elle ne sert qu'à la navigation aérienne; aussi leurs rectrices ont-elles non seulement des tiges très fortes et remarquables par la roideur, mais cette roideur s'étend jusqu'aux barbes qui semblent autant de lames de baleine. Quelques naturalistes assurent que les cormorans, lorsqu'ils reposent sur les rochers qui bordent la mer, s'appuient sur leur queue comme sur un troisième pied; il se pourrait en effet, comme ils ont tous les doigts dirigés en avant, qu'un support en arrière leur devint fort utile. Je n'ai pas eu occasion de m'assurer de la vérité de cette assertion, quoique j'aie souvent observé les allures

des cormorans; mais c'était loin de la mer, le long des rivières de l'Amérique méridionale, et là on les voit lorsqu'ils sont en repos perchés, de même que les aningas, sur les branches des arbres qui croissent auprès de l'eau. Ils y sont le plus souvent solitaires; le soir ils se réunissent pour se rendre aux lieux où ils doivent passer la nuit, et on les voit à l'horizon défiler sur un seul rang en formant de longues lignes.

Autant les plumes de la queue sont fortes chez les cormorans, autant chez l'autruche elles sont frêles et incapables de résistance; elles ont, comme celles des ailes, une tige mince, des barbes lâches et frisées, et sont groupées en bouquet. Une pareille queue peut-elle être de quelque usage pour l'oiseau dans sa course? c'est ce qui n'est pas bien prouvé. L'autruche américaine, en effet, manque de queue, et il ne semble pas qu'elle en coure plus mal.

Des plumes caudales, qui semblent encore plus inutiles que celles de l'autruche, ce sont les petits pinceaux qui occupent chez les grèbes la place que devaient avoir les rectrices.

Nous avons dit qu'une queue, dont les dimensions sont au-dessous de la moyenne, c'est-à-dire dont la longueur n'égale pas celle du corps, peut, si ses plumes ont de la fermeté, servir encore très utilement dans le vol. Mais en est-il de même dans le cas contraire? Non. Une queue très grande, c'est-à-dire à la fois large et longue, sera à elle seule un obstacle à un vol un peu parfait, aussi ne la trouvons-nous jamais que chez des oiseaux à ailes courtes et arrondies; par la même raison il serait fort inutile que les plumes eussent de la force; aussi voyons-nous que leurs tiges sont déliées, leurs barbes menues, et souvent très lâchement unies entre elles. Il y a pourtant une exception pour les espèces dans lesquelles les couvertures de la queue sont très longues chez le mâle, et disposées de manière à pouvoir se relever pour faire la roue; c'est ce que nous voyons, par exemple, chez le paon ordinaire, chez l'épeironnier de la Chine, chez le dindon. Dans ce cas, les rectrices ont nécessairement reçu une force proportionnée à la résistance qu'elles ont à vaincre pour soulever l'éclatant tapis que forment les couvertures; je dis éclatant, et cela est exact, même pour le dindon, quoique on ne puisse guère le soupçonner quand on le voit dans nos basses-cours; mais dans les forêts natives de l'Amérique septentrionale il étale une queue brillante de couleurs métalliques, et comme glacée, sinon d'or, du moins de cuivre. Au reste, on a découvert depuis peu de temps, aux environs de la baie de Honduras, une seconde espèce presque aussi magnifiquement ornée que le paon, et dont la queue, qui d'ailleurs est toujours celle d'un dindon, déploie de nombreux miroirs couleur de saphir, entourés de cercles d'or et de rubis.

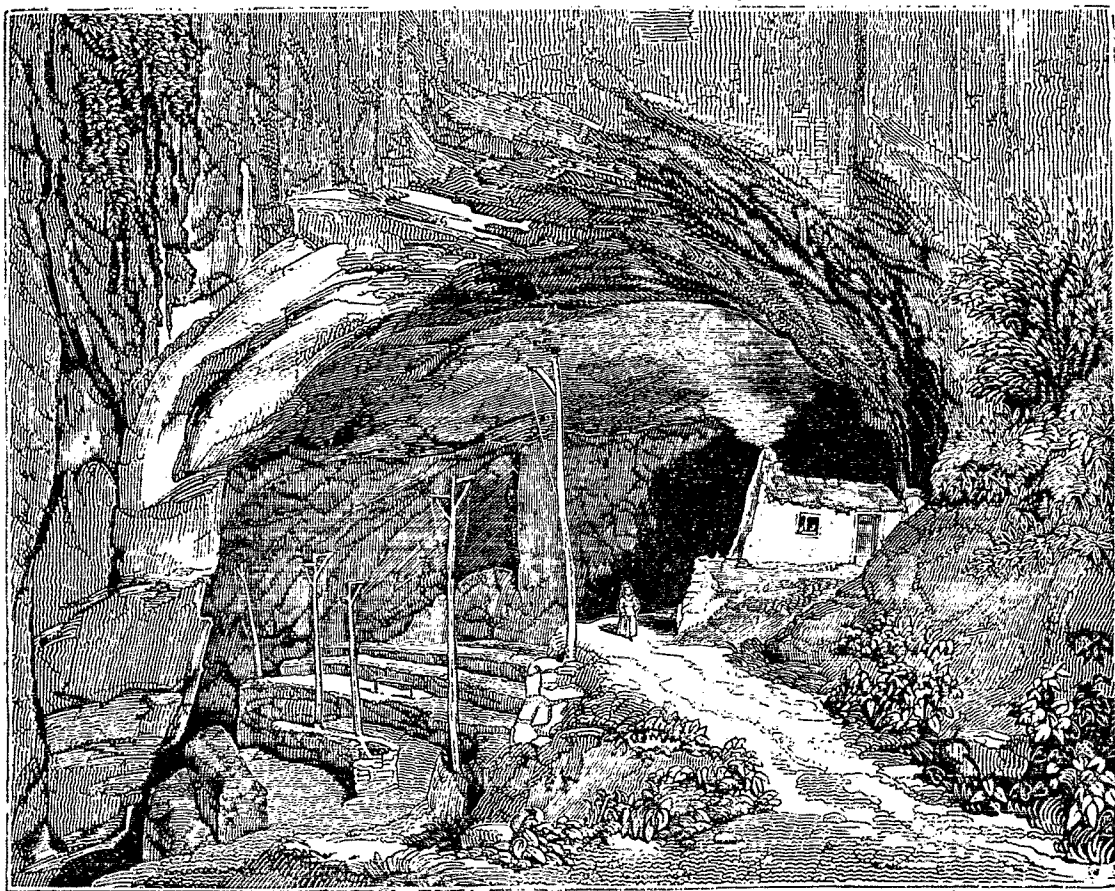
Chez toutes les espèces que nous venons de nommer, de même que chez la lyre, chez l'argus, le faisan doré de la Chine, et chez beaucoup d'autres, les plumes de la queue, plumes et couvertures, semblent n'avoir pas d'autre destination que celle de certains groupes de plumes qui, chez d'autres oiseaux, tels que les paradisiers, se montrent sur diverses parties du corps, de la tête ou du cou, avec un développement tout-à-fait extraordinaire. Ainsi, chez l'oiseau de paradis émeraude, il part de chaque côté des flancs un énorme faisceau de plumes à barbes longues et soyeuses; il en part à la fois des flancs et du cou chez le magnifique; chez le *ifilet* ce sont trois longues tiges nues, terminées par un petit disque vert-doré, qui prennent naissance près de chaque oreille; dans le superbe, enfin, c'est un large mantelet coupé carrément, et un plastron couleur d'acier bruni qui pend devant la poitrine. Tous ces panaches, toutes ces plaques à reflets métalliques, les aigrettes mobiles qui surmontent la tête d'une foule d'autres oiseaux, semblent, de même que les queues remarquables par l'élégance

comme celle du menure, ou par la richesse comme celle du paon, n'avoir d'autre objet que la parure de l'animal.

LA CAVE DU DIABLE.

De tous les comtés d'Angleterre, le Derbyshire est celui où le paysage offre les scènes les plus variées et les contrastes les plus étranges. Au midi, ce ne sont que champs fertiles et riantes vallées, mais au nord tous les caractères d'une nature triste, sauvage, sublime, semblent réunis pour étonner le voyageur. Le terrain s'élève graduellement, et se couvre peu à peu de collines dont les ondulations sont à peine perceptibles. Puis ces collines deviennent des montagnes; ces montagnes grandissent, se déroulent en une chaîne imposante qui envahit bientôt tout l'espace et va serpenter au loin sur les frontières de l'Ecosse. Il y a un endroit où les sommets réunis de ces montagnes forment une sorte de plateau qu'on appelle la région du Pic. Là, on ne saurait faire un seul pas sans surprise, et l'on y compte, dans un espace peu étendu, plus de sept cents éminences et plus de cinquante cavernes, gorges ou ravins. L'une des

plus célèbres cavernes est celle du *Diable*. De chaque côté, de gigantesques rochers au ton gris plutôt que noir, s'élèvent presque perpendiculairement à une hauteur d'environ trois cents pieds. Un ruisseau sort de la caverne, et se perd en écumant à travers les fentes de la pierre et les couches crayeuses. La voûte qui forme la bouche du souterrain décrit une courbe de cent vingt pieds. Au commencement, le regard perce difficilement l'obscurité de cet effrayant séjour. Après quelques instants, on découvre de pauvres chaumières, habitées par de pauvres gens qui gagnent leur vie en faisant le double métier de cordiers et de guides. Les longues et maigres potences qui se dressent à l'entrée comme de funestes augures leur servent à tresser les cordes. A soixante pieds de l'ouverture, la voûte touche et embrasse presque le sol; la lumière du jour disparaît; on ne peut plus avancer qu'avec des torches. Pendant quelque temps, on ne peut marcher qu'en se courbant. Le premier espace ouvert où l'on pénètre contient un petit lac large d'environ cinquante pieds. On monte sur un petit bateau jonché de paille, et il faut avoir grand soin de se tenir couché, car la voûte descend vers le



La Cave du Diable ou la Caverne du Pic, dans le Derbyshire.

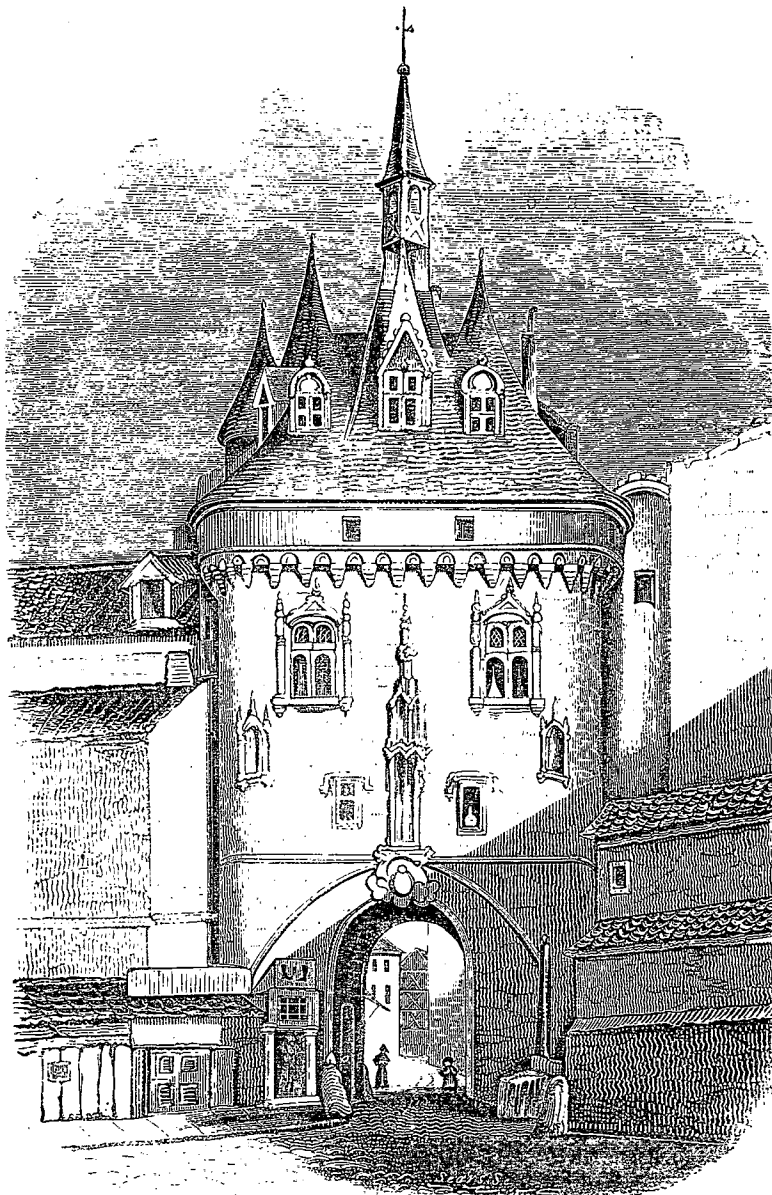
milieu à dix-huit ou vingt pouces du niveau de l'eau. On arrive à une salle immense; mais les flambeaux ne peuvent percer l'obscurité, et il est impossible de mesurer l'élévation et la profondeur de cette partie du souterrain. Des marches conduisent à un second lac plus étendu que le premier: on le traverse sur le dos des guides. En quelques endroits, l'eau suinte et tombe en pluie fine comme un brouillard. Un peu plus loin on pénètre dans un souterrain où la nuit semble encore plus affreuse; on l'appelle *le chancel* (sanctuaire). En cet endroit, le silence mortel qui oppresse depuis long-temps le cœur est tout-à-coup interrompu par un éclat de sons qui descendent en grossissant des parties supérieures de la caverne: c'est un chœur de

femmes et d'enfants rangés dans un creux de rochers au-dessus du chancel, mais à peu de distance. Les guides secouent leurs torches et montrent ces pauvres êtres pâles et à peine vêtus, jetant leurs lugubres accords dans ces sombres abîmes. Ce sont leurs compagnes, ce sont leurs fils et leurs filles qui ont ainsi appris à jouer un rôle fantasmagorique dans ce spectacle de terreur. Quand on revoit le jour, on se sent soulagé d'un poids énorme. On croit avoir porté le rocher entier pendant tout un jour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA PORTE DU PALAIS, A BORDEAUX.



(La Porte du Palais, à Bordeaux.)

La porte du Palais est située à peu près au milieu de la belle façade qui borde la Garonne. Elle rompt d'une manière agréable la ligne des maisons uniformes qui s'étendent le long du fleuve, de l'église Saint-Michel à la Bourse. En voyant d'un certain point de vue cette partie de la ville, on reconnaît qu'elle n'a éprouvé aucun changement depuis le temps où elle exerça le pinceau de Joseph Vernet. La face de la porte opposée à celle que représente notre gravure regarde la place du Palais; elle offre, à peu de chose près, les mêmes détails.

Ce monument, dont le nom consacré par l'usage semblerait indiquer qu'il ne fut pas toujours isolé, n'a jamais été cependant affecté, comme on est tenté de le supposer, au palais de l'Ombrière. Il n'existe plus de vestiges de ce palais, qui servait jadis aux séances du parlement et à celles des tribunaux. La place qui s'étendait au-devant de ses tours grillées voyait alors se dresser les mêmes appareils que la Grève. La porte, par suite des années, tira son nom de ce voisinage; mais son origine en est indépendante, et date de la fin du quinzième siècle.

Les guerres d'Italie tenaient alors la France en émoi.

Charles VIII, après s'être emparé du royaume de Naples avec une rapidité qui avait frappé l'Europe de surprise, avait bientôt reconnu l'impossibilité de se maintenir longtemps dans sa conquête. Il s'était déterminé à revenir en France; mais déjà le retour était devenu difficile. L'audace de ses ennemis s'était réveillée dès qu'ils avaient compris sa crainte. Les principaux Etats d'Italie se soulevaient sur son passage, et, à la tête de sa petite armée, il traversait à grand'peine ces contrées, dont les populations se liguèrent pour l'exterminer. La glorieuse journée de Fornovo, dans laquelle huit mille Français l'emportèrent sur quarante mille Italiens, conjura enfin ces dangers; aussitôt un cri d'allégresse se fit entendre d'une extrémité de la France à l'autre. Dans toutes les provinces on éleva des monuments en l'honneur des succès inespérés de l'armée d'Italie. La population bordelaise fut jalouse de manifester par un témoignage durable sa sympathie patriotique. En vertu d'une ordonnance de messire Jean Blanchefort et de MM. les jurats, il fut décidé qu'on érigerait sur le port de la ville un arc de triomphe pour perpétuer le souvenir de ce mémorable événement, et qu'on y placerait la statue de

Charlès VIII. On voyait autrefois cette statue dans la niche au-dessus de la porte ; elle a été renversée pendant la révolution. Le monument n'a pas eu à subir d'autre dommage, et il est encore aujourd'hui dans un état de conservation satisfaisant.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voyez p. 61.)

LES MARBRES, LES GRANITES, ET LES PORPHYRES.

(Premier article.)

Dût-on nous accuser de faire ici de l'aride chimie, nous dirons de quoi se compose le marbre : c'est un résultat assez curieux des investigations modernes de la science pour mériter d'être connu de tout le monde. Le marbre est la combinaison d'un métal gris, assez brillant, infusible, de l'aspect duquel le fer peut donner quelque idée, avec une certaine quantité de charbon et de ce gaz nommé oxygène qui est si abondamment répandu dans l'air. L'association de tous ces éléments dans certaines proportions donne une pierre qui est le marbre. Ainsi, dans une cheminée de marbre, un dixième environ est en charbon, trois dixièmes en métal, le reste en gaz pareil à celui de l'air, mais retenu et fixé par le métal. En soumettant le marbre à certaines manipulations qui le défont, on peut en retirer ces trois natures de corps, et en unissant de nouveau les unes avec les autres ces trois natures de corps, on peut les remettre en un seul tout et refaire le marbre. Certes ce fait est digne d'exciter l'étonnement, et il a fallu à la chimie des yeux bien subtils pour le deviner et le mettre en évidence. La couleur propre du marbre est le blanc, et quand il présente quelque nuance, c'est qu'il est mêlé de quelque substance étrangère qui le colore.

Aucune pierre d'ornement n'est aussi répandue dans nos maisons que le marbre. Elle est, pour ainsi dire, la seule à qui l'on permette de se montrer dans nos appartements ; tandis que toutes les autres sont soigneusement recouvertes, soit par des lambris, soit par des papiers peints ; elle seule est à nu. Nos cheminées en sont faites ; elle recouvre nos tables et nos consoles ; elle forme le fût de nos pendules ; elle est un des éléments essentiels de notre mobilier. Il faut avouer qu'elle mérite bien cette faveur par la beauté et la variété de ses couleurs, la finesse de son grain, son poli, sa demi-transparence, son éclat, et ce qui ajoute à toutes ces qualités, par son peu de cherté. Les Grecs et surtout les Romains avaient mis une partie de leur luxe dans la possession des plus beaux marbres. La plupart des carrières d'où ils les faisaient venir à grands frais, et dont quelques unes étaient situées jusque dans les contrées lointaines de l'Afrique et de l'Asie, sont aujourd'hui perdues, et leurs marbres ne nous sont connus que par les échantillons qui en restent dans les ruines des anciens monuments. Il est cependant probable que, si l'on voulait poursuivre un peu activement les recherches, l'on retrouverait aisément ces précieux gisements. Déjà plusieurs, et des plus importants, ont été retrouvés dans le midi de la France, et tout porte à croire qu'il en existe un plus grand nombre encore dans les montagnes de l'Algérie. Mais sans viser à l'inconnu, et en nous bornant à ce que nous avons dès à présent sous la main, même en nous restreignant au sol français, nous possédons bien assez pour satisfaire abondamment à tous nos besoins de luxe et de bien-être.

Nous allons réunir ici quelques notions sur les marbres que l'on est le plus exposé à rencontrer.

Le marbre blanc est principalement employé pour la sculpture ; il ne figure que très rarement dans les ameublements où sa teinte ne fait quelque effet que lorsqu'elle

se trouve richement rehaussée par celle de l'or. Ce marbre vient généralement des carrières de Carrare, et se vend à Paris environ 80 francs le pied cube ; c'est un prix fort élevé et qui est dû en grande partie aux dépenses causées par le transport. Il existe dans les Alpes et dans les Pyrénées certaines variétés de marbre blanc qui paraissent susceptibles de se prêter aussi bien que le marbre de Carrare aux travaux de la statuaire. Mais la renommée des chefs-d'œuvre exécutés avec leurs blocs et la voix toute-puissante de l'usage ne les ont point encore consacrés. Il est toutefois présumable que les marbres blancs récemment découverts dans les montagnes qui avoisinent Grenoble ne tarderont pas à jouir de la réputation qu'ils méritent.

Le marbre rouge est un des plus précieux. Le plus beau se rencontre dans les monuments de Rome, mais on ne connaît pas le lieu d'où il a été tiré. Il est d'un rouge cerise assez pur et ne présente aucune tache ni aucune veine. Le Languedoc fournit un marbre rayé de rouge de feu, de blanc et de gris : ce marbre, très estimé pour la variété de ses couleurs, est assez commun à Paris et peu coûteux. Il a servi pour la construction des colonnes qui décorent l'arc de triomphe du Carrousel. Le marbre Campan, qui vient des Pyrénées, est un marbre rouge qui est fort beau aussi. Enfin il faut citer le marbre griote venant du département de l'Hérault : c'est un marbre brun avec des taches rouge cerise.

Les marbres jaunes présentent à peu près les mêmes variétés que les marbres rouges ; plus leur teinte est pure et uniforme, plus ils sont estimés. Nous ne possédons pas les carrières de marbre jaune des anciens, carrières situées, selon toute apparence, dans l'Atlas ; mais nous remplaçons ce marbre sans trop de désavantage par celui que nous tirons des environs de Siègne. Celui-ci présente de grandes taches d'un jaune d'ocre séparées par des filets plus rouges et quelques veines blanches. Aux environs de Narbonne on exploite un marbre qui présente des taches d'un jaune éclatant disséminées sur un fond violet presque noir : l'effet en est fort beau. On trouve aussi des marbres jaunes dans le département des Bouches-du-Rhône, dans celui du Var et dans plusieurs autres.

Le marbre vert est coloré par une substance que l'on nomme talc, et qui s'y trouve répandue par lits qui rendent le marbre très fissile et très peu résistant. Néanmoins ce marbre est très recherché à cause de la beauté et de la rareté de sa nuance. Il est connu sous le nom de Cipolin, et vaut environ 150 francs le pied cube à Paris. On en voit au Musée de fort belles colonnes qui proviennent de l'ancien baldaquin de Saint-Germain-des-Prés. Le marbre vert antique est composé de fragments d'un noir verdâtre disséminés sur un fond nuancé de blanc et de vert. Les anciens tiraient le leur de la Grèce ; il en existe à Paris dans une des salles du Musée huit magnifiques colonnes. On ignore l'emplacement des carrières antiques, mais on en exploite aux environs de Gènes une variété qui est fort belle aussi. Il en vient également d'Ecosse et de quelques autres pays.

Le marbre bleu et le marbre violet ont quelques rapports avec le marbre vert ; ils sont colorés par une substance analogue, mais leur nuance n'est jamais bien décidée, et cela nuit beaucoup à leur effet.

Le marbre noir est une très belle pierre, surtout lorsque sa couleur est bien foncée et ne présente aucune nuance de gris. On est resté pendant fort long-temps sans savoir d'où les Romains avaient tiré celui que l'on retrouve dans leurs monuments : on croyait qu'ils le faisaient venir de Grèce ; mais le célèbre minéralogiste Faujas a retrouvé à une lieue de Spa, près d'Aix-la-Chapelle, des carrières qu'il offrit les traces d'une exploitation fort ancienne, et dont le marbre est d'un noir admirable. Il y a aussi dans le départ-

tement de l'Ariège plusieurs carrières de marbre noir antique. Les marbres noirs communs, c'est-à-dire dont la nuance est légèrement grisâtre, sont fort abondants et n'ont pas grande valeur; on en exploite dans les Alpes, dans les Ardennes, en Bretagne et dans une multitude d'autres endroits.

Un marbre noir des plus beaux est celui qui est connu dans le commerce sous le nom de Portor. Il est noir foncé et sillonné de veines nombreuses très fines et d'un jaune d'or. Rien n'est plus somptueux. Louis XIV en fit un grand usage dans son splendide palais de Versailles. Le plus estimé vient de Porto-Venere en Italie, et c'est de là que dérive son nom. Il en existe aussi à Saint-Maximin, dans le département du Var, que Louis XIV a fait exploiter également. C'est au règne de ce grand et fastueux monarque que remonte la découverte et la mise en exploitation de presque toutes nos carrières de marbre.

Les marbres veinés de noir et de blanc, ou de noir, de blanc et de gris, forment une classe assez commune et assez universellement employée dans les ameublements ordinaires. Quelques variétés rayées de noir et de blanc bien purs ont une assez grande valeur; mais, en général, en fait de marbres blancs et noirs, on préfère les marbres Lumachelles qui sont d'un prix peu élevé et d'un effet assez varié et assez agréable à l'œil. Nous en parlerons dans un autre article.

(Chien pendu. — Guschtasb, un des schahs de l'ancienne Perse, auquel les annales fabuleuses attribuent un règne de cent dix ans, était un monarque faible et complètement sous le joug de ses ministres et de ses favoris qui, chacun à leur tour, opprimaient le peuple. Un jour qu'il se promenait dans sa capitale, il vit un gros chien pendu au milieu d'une place publique. La foule entourait ce chien, et Guschtasb s'approcha pour savoir le motif de cette rumeur. Un berger s'avança; c'était le maître du chien: « Je viens de faire justice, dit-il au monarque; ce chien » destiné à garder le troupeau le traitait en ennemi; il » s'entendait avec les loups pour piller la bergerie; je l'ai » puni de ses trahisons: il est déjà remplacé par un meilleur » leur gardien. » Le schah fut frappé de cet apologue en action; il fit examiner la conduite de ses ministres, et ceux qui s'écartaient de leur devoir furent chassés et sévèrement punis.

LE DROIT DES GENS.

Rien n'est plus compliqué que les relations des peuples les uns avec les autres. Le code qui leur sert de règle n'est ni aussi clair, ni aussi détaillé que celui sur lequel se fondent les individus dans leurs rapports privés: il y a des principes sur lesquels on n'est pas même entièrement d'accord, et des conséquences sur lesquelles on ne l'est pas du tout. Quant à l'interprétation, c'est encore bien pis, et il arrive souvent que chacun la fait à sa manière. De là la guerre, puisque les peuples n'ont pas de tribunaux devant lesquels ils puissent porter leurs contestations lorsqu'il s'en élève entre eux, et que leur seule manière de vider les procès est d'en appeler à la force. Les plaideurs ne s'entendent que quand l'un des deux est tellement battu qu'il ne peut plus élever la voix et qu'il est obligé de consentir à tout ce que le victorieux lui impose. La convention qui se fait alors entre eux est ce qu'on nomme un traité de paix. Aussi cette paix ne dure le plus ordinairement que le temps nécessaire pour que le vaincu puisse réparer ses forces et recommencer à faire valoir ce qu'il considère comme son droit. Quel horrible tableau de complots, de luttes, de défaites d'hostilités continuelles présente l'histoire! Ce

désordre ne pourra cesser que si les peuples, s'accordant une bonne fois, parviennent à convenir d'un corps de lois sagement conçu et d'après lequel se régleront toutes leurs affaires.

Il y a à cela de grandes difficultés, parce qu'il existe sur le terrain de la politique bien des intérêts qui préfèrent un provisoire dont ils espèrent toujours tirer parti, qu'un règlement définitif où ils auraient peut-être à perdre. Mais il suffit que l'intérêt général du genre humain commande une telle amélioration pour que l'on puisse compter qu'elle se réalisera tôt ou tard.

Pendant la révolution française où tant de choses ont été remuées, il n'était guère possible qu'un sujet aussi instant que celui des relations légales des nations, ou, autrement dit, du droit des gens, ne le fût pas aussi. Il y a été touché en effet, mais d'une manière tout-à-fait secondaire, et pour ainsi dire épisodique. Une pareille matière intéressante toutes les nations en commun, et non point une seule en particulier, la nation française ne pouvait, en effet, se trouver fondée à la soulever et à la traiter en dernier ressort.

Grégoire, guidé par ses sentiments généreux d'humanité, paraît être le seul représentant qui ait eu constamment à cœur cette question; soit qu'il ne se rendit pas exactement compte du genre d'autorité qu'il aurait fallu pour la résoudre; soit qu'il pensât que de saines et équitables idées, exprimées, comme une simple opinion sur ce sujet, par le peuple français, ne pouvaient manquer d'être profitables à l'universalité du monde en éveillant sur ce point décisif l'attention de tous les peuples. Dès 1793, il proposa à la Convention nationale de voter et de publier une déclaration formelle à cet égard; mais sa proposition fut repoussée par l'assemblée comme intempestive et dangereuse; car c'eût été évidemment une grande marque d'ambition de la part de la France que de prétendre dicter ainsi par ses votes des lois à l'Europe et au monde, et cette mesure n'aurait pas manqué de soulever contre elle, sans aucun profit, des récriminations unanimes. En 1795, le courageux représentant revint encore sur cette question, et après un fort beau discours dans lequel il démontrait clairement tous les maux qui résultent pour les peuples de cet état de désordre dans lequel ils vivent, et tout l'avantage qu'ils auraient au contraire à convenir de certains principes fondamentaux, et à s'unir les uns avec les autres par des liens analogues à ceux qui unissent tous les membres d'une même société, il donna lecture à la Convention d'un projet qu'il lui soumettait. Ce projet, quelque imparfait qu'il fût, et quelles que soient les critiques qu'il est aisé d'en faire sur plus d'un point, demeurera cependant dans les annales de la diplomatie comme le monument du premier effort qui ait jamais été tenté pour introduire entre les peuples les sentiments de fraternité et les règlements d'ordre qui, d'individu à individu, existent depuis si long-temps. Au reste, ce projet est tout empreint d'une morale évangélique et d'un simple et calme bon sens, qui font qu'en le lisant l'on oublie et l'on pardonne volontiers les défauts politiques qu'il renferme. Voici les articles les plus intéressants de ce morceau:

Les peuples sont entre eux dans l'état de nature; ils ont pour lien la morale universelle.

Les peuples sont respectivement indépendants et souverains, quels que soient le nombre d'individus qui les composent et l'étendue du territoire qu'ils occupent.

Un peuple doit agir à l'égard des autres comme il désire qu'on agisse à son égard; ce qu'un homme doit à un homme, un peuple le doit à un autre.

Les peuples doivent en paix se faire le plus de bien, et en guerre le moins de mal possible.

L'intérêt particulier d'un peuple est subordonné à l'intérêt général de la famille humaine.

Chaque peuple a le droit d'organiser et de changer les formes de son gouvernement.

Un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres.

Il n'y a de gouvernements conformes aux droits des peuples que ceux qui sont fondés sur la liberté et l'égalité.

Chaque peuple est maître de son territoire.

Les étrangers sont soumis aux lois du pays et punissables par elles.

Les entreprises contre la liberté d'un peuple sont un attentat contre tous les autres peuples.

Les ligues qui ont pour objet une guerre offensive, les traités ou alliances qui peuvent nuire à l'intérêt d'un peuple, sont un attentat contre la famille humaine.

Un peuple peut entreprendre la guerre pour défendre sa souveraineté, sa liberté, sa propriété.

Les peuples qui sont en guerre doivent laisser un libre cours aux négociations propres à amener la paix.

Les traités entre les peuples sont sacrés et inviolables.

Il est aisé de pressentir par la réflexion toutes les difficultés qui se présenteraient s'il fallait tirer de ces principes généraux des articles de loi applicables à tous les cas particuliers qui se présentent dans la politique. Non seulement on y trouve des lacunes et même des contradictions, mais il y a des généralités purement spéculatives et desquelles on ne saurait réellement déduire rien de formel. En somme, l'absence d'un pouvoir supérieur à celui de chaque peuple en particulier, compétent pour juger entre eux et constitué par leurs délégations communes, se fait partout sentir. L'état de nature ne peut pas plus servir de fondement à la société des peuples qu'à celle des individus. Merlin de Douai, qui présidait alors la Convention, fit la meilleure critique de ce projet en disant « que c'était une proposition qu'il fallait adresser non à la Convention du peuple français, mais au Congrès général de tous les peuples de l'Europe. » Cette critique est aussi profonde qu'elle est simple. Il est évident, en effet, que ce n'est point l'affaire d'un peuple isolé de déclarer d'une manière absolue quels sont les gouvernements conformes aux droits des peuples, et rien sans doute n'aurait été plus choquant que d'entendre la France déclarer qu'un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres, et en même temps frapper d'une condamnation politique les gouvernements des autres peuples comme n'étant pas fondés sur le même principe que le sien.

La Convention nationale, qui avait d'abord voté l'impresion du discours et du projet de Grégoire, revint sagement sur une décision trop rapide et conseillée par des sympathies générales d'humanité plus que par cette raison froide que la législation demande. Le projet de Grégoire est rentré dans le silence; mais le congrès général auquel le président de la Convention faisait appel n'a point encore paru.

ÉPISODE DE LA VIE DES JUIFS

AU MOYEN AGE.

Lorsque Richard Cœur-de-Lion monta sur le trône d'Angleterre, il fit défendre à son de trompe à tous les Juifs qui se trouvaient à Londres d'assister à son couronnement qui devait avoir lieu à Westminster, le 5 septembre de l'année 1157. La crainte de quelque sortilège lui avait sans doute conseillé cette mesure.

Cependant l'usage des Orientaux est d'offrir des présents à chaque nouveau roi, le jour même de son couronnement, et quelques Juifs qui, peut-être, ignoraient la proclamation, se rendirent au lieu de la cérémonie, et obtinrent du roi la permission de déposer leurs dons à ses pieds, en le requé-

rant de consentir à ce qu'ils demeurassent dans sa terre comme ils l'avaient fait sous les rois ses prédécesseurs. Les misérables suppliants étaient reconnaissables à leur habit particulier, et surtout au bonnet jaune qu'on les forçait de porter. L'un d'eux fut frappé par un chrétien, et bientôt les courtisans tombant tous à la fois sur les Israélites, les entraînèrent hors du palais où ils leur firent subir toutes sortes d'outrages.

L'exemple fut contagieux. La populace de Londres et beaucoup de gens qui étaient accourus de loin pour voir le couronnement, crurent que le roi avait ordonné l'extermination des Juifs, et ces malheureux, hommes, femmes, vieillards et enfants, se virent assaillis avec fureur. Quelques familles crurent se sauver en se barricadant dans leurs maisons; mais la populace y mit le feu, et elles périrent dans les flammes.

Les principales villes du royaume imitèrent les excès de la capitale, et le sang des Juifs coula à flots sur presque tous les points du royaume. A York, quelques proscrits se réfugièrent dans le château, après avoir vu massacrer ceux de leurs frères qui refusaient de recevoir le baptême. Ils y firent une résistance désespérée; mais on allait leur donner l'assaut, et la nuit même qui devait le précéder, un de leurs rabbins (prêtres) leur parla en ces termes : « Hommes d'Israel, Dieu nous commande de mourir pour sa loi, » comme l'ont fait jadis nos ancêtres. Si nous tombons entre les mains de nos ennemis, ils nous feront cruellement souffrir. Rendons pieusement et volontairement à notre créateur cette vie qu'il nous a donnée. » Presque tous applaudirent. Alors les Juifs mirent le feu au château; ils jetèrent dans les flammes leurs riches vêtements, leurs pierreries et leurs vases précieux, et Jocen, le plus riche d'entre eux, coupa le premier la gorge à sa femme. On suivit son exemple; et, lorsque toutes les femmes eurent été ainsi sacrifiées, le même Jocen se tua le premier en signe d'honneur, et les autres l'imitèrent à l'exception de quelques malheureux auxquels le courage manqua, et qui, pris le lendemain par les assaillants, périrent dans d'affreux supplices.

Les billets que les chrétiens avaient consentis aux Juifs furent tirés des lieux où ceux-ci les avaient déposés, ils furent réduits en flammes; et ce fait semble attester que le fanatisme n'avait pas seul guidé les persécuteurs, ou du moins que l'on sut trop bien associer les intérêts personnels à ceux de la religion.

Richard essaya vainement de faire poursuivre les coupables. La haine et le mépris qu'on portait aux victimes empêchèrent les effets de l'enquête. Trois chrétiens seulement furent condamnés, et encore ce ne fut pas à cause des cruautés qu'ils avaient exercées contre les Juifs, mais bien pour le dommage qu'en avaient souffert quelques Anglais.

L'horrible massacre dont nous venons de faire le récit n'est qu'un événement assez vulgaire de la vie des Juifs au moyen âge. Mis hors la loi et retranché pour ainsi dire de l'humanité, ce malheureux peuple allait errant par toute la terre, sans trouver une place où il pût reposer sa tête avec sécurité. Détesté des chrétiens, il leur rendit haine pour haine, et réservant pour le foyer domestique ce qui lui restait de vertus, ses ennemis ne connurent guère de lui que sa cupidité.

De la conversation. — Un grand philosophe, Aristote, n'a pas craint de dire que le repos et le divertissement n'étaient pas moins nécessaires à la vie que les repas et la nourriture... mais il ne veut pas que les sages passent le temps comme le vulgaire. Le commerce des paroles doit être leur plus douce occupation. Il a recherché les habitudes vertueuses qui doivent régler ce commerce, et s'étendre à tous

les entretiens que les hommes ont les uns avec les autres. Il a découvert entre la mauvaise humeur et la bouffonnerie un milieu approuvé par la raison, dans lequel l'âme se dilate par un mouvement modéré, sans s'énerver par la dissolution. C'est la première condition qu'il estime nécessaire. Il veut aussi pour ce commerce une certaine douceur et facilité de mœurs, qui sait être accommodante sans être servile, qui n'approuve pas tout sans choix, qui ne rejette pas tout par dégoût.

Il exige encore une franchise naïve et une coutume de

dire vrai, aux choses mêmes indifférentes, sans vaine ostentation, sans retenue affectée.

Sans douceur, les assemblées des hommes ne seraient que des troupes d'ennemis, ou des cercles d'admirateurs réciproques.

Sans la franchise, elles seraient ou des écoles de dissimulés qui ne veulent pas dire quelle heure est-il, ou des théâtres de capitans qui disent plus qu'ils ne savent et plus qu'ils ne font et peuvent faire.

Lettre de Balzac sur la conversation des Romains.

SIGALON.



(La dernière esquisse de Sigalon. — On suppose que le sujet de ce dessin est la Mort de l'empereur Claude.)

Xavier Sigalon naquit à Uzès, département du Gard, vers la fin de 1788. Son père était un pauvre maître d'école qui apprenait à lire aux petits enfants de l'endroit. Mais alors, plus encore qu'aujourd'hui, le peuple ne savait pas combien il s'élève, combien il ajoute à son bonheur et à sa dignité, seulement par les connaissances les plus élé-

mentaires. Le père de Sigalon fut obligé de venir à Nîmes, espérant sur ce terrain plus vaste utiliser mieux sa petite industrie. Xavier avait dix ans à l'époque de cette émigration : il grandit au milieu des ruines somptueuses de la cité romaine. Encore à l'âge où tout est impression, il s'accoutuma aux vastes proportions des antiques monuments qu'elle

renferme ; apprentissage des yeux plus important qu'on ne le croit. Le père de Xavier, assez embarrassé de ses huit enfants, l'envoya, lui, à l'école centrale de dessin, que le gouvernement venait d'ouvrir dans les principales villes de France. Bien en prit au digne homme : dès la fin de l'année, Xavier remportait le prix de sa classe avec tant d'éclat que l'administrateur du département, qui faisait la distribution, le saisit dans ses bras au moment où il venait recevoir la couronne, et le montrant à l'assemblée : « Voilà, messieurs, un enfant qui sera un jour un grand artiste. » Sigalon a tenu parole.

C'est une observation à faire, et sur laquelle nous devons appuyer, comme étant d'une grande importance dans l'éducation, que presque tous les hommes distingués en fait d'art, soit parmi les modernes, soit parmi les anciens, ont montré dès leur enfance des aptitudes particulières. Ceux qui s'annoncent ainsi n'arrivent pas tous, il est vrai, à avoir du talent ; le manque d'assiduité au travail, des distractions, une organisation incomplète, peuvent faire avorter de belles vocations ; mais il n'est pas moins vrai que tous ceux qui ont acquis une gloire durable, Le Titien, Andrea del Sarto, Le Dominiquin, Michel-Ange, Annibal Carrache, Ribera, le Giotto et cent autres, tous furent peintres pour ainsi dire en naissant. Cela nous doit être un motif de ne pas pousser inconsidérément nos fils dans la culture des arts ; les arts ont des mystères auxquels on n'est point initié sans une intelligence spéciale. Celui dont la nature n'est pas le premier maître ne sera, croyons-en l'histoire, qu'un artiste inférieur.

Quand notre jeune homme eut parcouru toutes les classes de l'école centrale, il employa son temps à lire du matin jusqu'au soir, et à feuilleter les cartons de gravures que possédait la bibliothèque de Nîmes. Sa famille lui reprochait de ne pas s'adjoindre à elle pour le bénéfice général, de ne pas rendre la pension de son père plus intéressante en y donnant des leçons de dessin, de s'abandonner au goût qu'il avait pour la lecture et pour les images, sans être utile à la communauté. Il comprenait bien que dans l'état des choses on avait raison ; il s'astreignait quelque temps à faire faire des nez et des bouches aux marmots de l'école ; mais la passion l'emportait et il ne tardait pas à retourner aux gravures, aux livres d'histoire et d'art de la bibliothèque. On sait combien les études faites dans la jeunesse portent de fruits solides ; ce qu'on apprend avant l'âge de vingt ans ne s'oublie jamais. Ces lectures de Sigalon avaient abondamment meublé sa tête ; et comme, d'un autre côté, il n'avait reçu aucune éducation première, elles donnaient à son esprit un caractère singulièrement original.

Xavier était décidé à devenir artiste. Il concevait quelque chose au-delà de ce qu'il voyait, de ce qu'il savait, mais sans pouvoir le réaliser. Aucune peinture, aucun modèle, aucun maître qui pût lui servir de guide, même éloigné. Il avait dessiné et recomposé sous toutes les faces les personnages des gravures de la bibliothèque ; il ne pouvait aller au-delà, et il n'était pas de ces hommes aventureux qui prennent un bâton à la main, un sac sur le dos, et s'en vont par les grandes routes demander avec une belle audace les secrets de la civilisation. C'était une nature forte, mais calme et contenue ; de celles auxquelles un certain instinct de prévoyance donne toujours un peu de timidité ; il n'aurait jamais pu se résoudre à quitter sa famille pour chercher fortune. Il résolut donc d'attendre, avec persévérance, que son jour fût venu, et déposant ses projets dans le sein de l'avenir, il se mit à donner des leçons et à faire des portraits à l'estompe pour vivre. Alors vint s'établir à Nîmes un élève de l'école de David, Monrose, le frère du comédien. C'était quelque chose comme cela qu'espérait Xavier. Il se rapprocha vite de Monrose ; l'élève de David lui enseigna avec beaucoup de bienveillance les procédés matériels de l'art de peindre ; et Xavier s'élança

dans la carrière. Il peignait, enfin ! quelle joie ! Il avait tant étudié les gravures de Lesueur, du Poussin et de Raphaël, qu'il savait déjà composer, arranger, remplir une toile. En peu d'années, quatre ou cinq églises des environs accrochèrent en triomphe sur leurs murailles des tableaux de douze et quinze personnages, grands comme nature, exécutés par l'artiste nîmois. Bientôt cependant cette gloire même ne suffit plus au jeune peintre ; il lui fallait voir les grands modèles. Notre ambition augmentée avec le succès ; c'est un voyage à Paris qu'il rêve maintenant. Il ne pense plus qu'à cela ; son repos en est troublé, et l'un de ses frères, qui dort à côté de lui, plus d'une fois est réveillé par ses cris au milieu du sommeil, et le voit se lever et se promener par la chambre en disant : « Quand donc viendra le jour où je pourrai contempler les chefs-d'œuvre de Paris et de Rome ? » Ce projet ne le quitte plus : pour entreprendre l'immense voyage, il amasse tout ce qu'il peut gagner, et il parvient à la fin à rassembler une somme de 1 500 fr. ! Mais comment quitter sa famille ? Marcelin, le frère aîné, après avoir payé son tribut personnel à la patrie, vient de repartir généreusement à sa place pour le laisser cultiver des talents qui peuvent devenir la fortune et la gloire de leur nom. S'il s'en va, lui, à Paris, le père et la mère déjà vieux, les quatre sœurs resteront sans appui ; car la conscription ne tardera pas à appeler aussi le frère cadet. Que résoudre ? « Je veux devenir un grand peintre, dit-il à celui-ci ; marie-toi : une fois marié on ne pourra t'arracher de ces lieux, et moi j'irai, l'âme en repos, étudier dans la capitale. » Le frère se maria, et Sigalon, âgé de vingt-neuf ans, vint à Paris avec 1 500 fr. destinés à le soutenir pendant deux années de travail et de séjour !

Nous avons insisté sur la première époque de la vie de Sigalon. Outre qu'il est là tout entier, ces souvenirs de vertu populaire exhalent un parfum fortifiant que l'on aime à respirer. L'intérieur de cette famille pauvre, mais grave et pure, est superbe à voir. — L'homme s'explique presque toujours par l'enfant. Elevé dans la pauvreté, mais n'ayant jamais eu que de nobles exemples sous les yeux, Sigalon poursuit sa route avec un infatigable courage. Rien ne l'arrête, pas même l'impossible en quelque sorte. Il attend pour ainsi dire Monrose, afin d'en apprendre les procédés mécaniques de l'art ; jeune avec toutes les ardentes passions de son âge, lui l'homme du peuple, il parvient à économiser la somme énorme de 1 500 fr., et il arrive à Paris, ce lointain pays, pour voir les ouvrages des maîtres, les éternels chefs-d'œuvre dont la vue doit développer ses qualités, comme la chaleur fait jaillir la feuille du bourgeon. Tout le talent de Sigalon, nerveux, persévérant, inflexible, est dans les habitudes de son enfance, dans les privations qu'il s'était accoutumé à supporter. C'est le privilège de quelques rares et heureux génies, comme Raphaël, Paul Véronèse, Rubens, d'avoir des mérites si forts et si séduisants à la fois, qu'ils ne sont niés par personne, que le public, avec les artistes ensemble, les comprennent, les admirent du premier coup. Sigalon ne fut pas de ceux-là ; l'énergie, le grandiose, le haut style qu'il cherchait ne vont pas à tout le monde ; il eut à lutter contre l'oubli, contre l'indifférence, contre la misère, et, dans son âge mûr, celui que les hommes d'un goût plus perçant citaient déjà comme l'auteur des tableaux de *Locuste*, d'*Athalie* et de *saint Jérôme*, dinait encore à quatorze sous avec des fourchettes de fer. C'est l'éducation de la pauvreté, cette éducation sérieuse qui donne tant d'austérité aux cœurs honnêtes, qui le mit en état de vaincre sans faiblir un instant les mille déceptions que le mérite non protégé rencontre sur son chemin. Que serait-il devenu s'il avait pris des habitudes de luxe ? Ce que sont devenus tant d'autres, qui n'ont vraiment plus d'artiste que le nom.

Arrivé à Paris, Xavier, malgré ses vingt-neuf ans et ses quatre ou cinq grands tableaux nîmois, entra fort modes-

tement chez Pierre Guérin, dont l'école était la plus célèbre en ce temps-là, ce qui ne veut pas dire qu'elle fût bonne. Les insignifiantes études de modèles qu'on se bornait, alors comme aujourd'hui, à faire faire aux élèves, et le bruit d'un atelier, ne pouvaient convenir à un homme des goûts et de l'âge de Sigalon; joint encore à ce que la somme de 20 fr. qu'il fallait donner mensuellement faisait une trop grosse brèche au pécule, il quitta Pierre Guérin six mois après, et s'en fut à la première, à la meilleure des écoles, au Musée. Là, il passait des journées entières à regarder les tableaux de Paul Véronèse, de Caravage, du Titien, de Van Dyck, de tous les grands coloristes, pour lesquels il avait une affection particulière; il tâchait de pénétrer leurs secrets, de deviner leurs procédés en analysant leurs ouvrages. Chose remarquable, et qui prouve bien que les hommes de quelque supériorité n'écoulent que leurs instincts! Sigalon n'a jamais fait une copie peinte; il n'étudiait qu'avec les yeux. Au bout de deux ans de ces laborieuses visites au Louvre, il voulut tenter un tableau, et fit *la Courtisane*. Cette toile, sur laquelle il ne comptait point et qui n'était à ses yeux qu'un essai, fut bien accueillie pour ses qualités tout originales. Le ministère l'acheta, et du premier coup Sigalon obtint l'honneur d'une place au Luxembourg. Avec le prix de *la Courtisane*, il commença *la Locuste*, dont les artistes se rappellent l'extraordinaire succès. Dès le second jour de l'exposition, ce tableau, qui a passé depuis dans le Musée de Nîmes, fut acheté 6 000 fr. par M. Laffitte.

Jusque là, Sigalon n'avait jamais eu de quoi louer un atelier; il avait peint au jour d'une croisée, dans une petite chambre de la rue Saint-Denis, où le châssis de *la Locuste* tenait tout l'espace en hauteur et en largeur. Après la vente de ce tableau, il se mit dans une grande salle, et commença *l'Athalie ordonnant le massacre des enfants de la race royale*. Cette composition, dans laquelle il y avait plus de trente figures capitales, ne réussit pas malgré d'incontestables mérites. Le ton gris généralement répandu sur cette page immense la tua, et elle rentra dans l'atelier où elle fut roulée et abandonnée dans un coin. — Sigalon ne peignait pas pour le public tel qu'il est encore, il ne s'était pas attendu à le captiver avec une toile de cette nature; mais il y avait dépensé 7 000 fr. de modèles et deux années de travail: un revers aussi complet le déconcerta, et lui fut d'autant plus douloureux qu'il avait faim. Par bonheur, arriva de Nîmes la commande d'un tableau d'église; il fit *le Baptême du Christ*. Puis le gouvernement lui demanda deux nouveaux ouvrages: tous deux, l'un *le Christ en croix*, l'autre *la Vision de saint Jérôme*, parurent au salon de 1831, et bien qu'on y trouvât de l'exagération anatomique, défaut habituel du peintre, on eut lieu d'admirer ce qu'il y avait d'énergie et de grandeur dans sa manière.

Ce fut à peu près vers cette époque que Sigalon reçut la croix. Malgré cette distinction un peu banale, le sort ne lui resta pas moins ennemi; et quand il eut achevé le tableau anacréontique présenté au salon de 1834, il se trouva tout-à-fait sans ouvrage et plus misérable que jamais. La grande peinture qu'il faisait ne pouvait convenir à des boudoirs de jolies femmes; sa haute conscience et son profond respect pour l'art lui défendaient de céder à la mode. Désespérant à la fin de vaincre la mauvaise fortune, il résolut d'aller à Nîmes gagner de quoi subsister au moins, de quoi boire et manger, en se livrant aux portraits. Là, effectivement, les portraits ne lui manquèrent pas; et dans sa colère il jurait haine à la grande peinture, lorsqu'on lui écrivit pour lui proposer d'aller copier à Rome le Jugement dernier de Michel-Ange. Aussitôt il revint à Paris, et autant le désir de conserver une belle chose à l'admiration du monde que l'espoir de mettre son existence à l'abri de la mendicité le déterminèrent à accepter. Nous avons déjà dit que cette copie est aujourd'hui à l'Ecole des Beaux-Arts (p. 105). Elle est magnifique; le plus bel éloge que nous sachions

en faire, c'est que tous les artistes de Rome jouaient impossible de copier Michel-Ange.

A ce propos, nous ne pouvons résister au désir de consigner ici une anecdote qui fait infiniment d'honneur à M. Ingres. Quand il vint à Rome pour remplacer M. Horace Vernet en qualité de directeur de l'Académie, Sigalon, avec sa *sauvagerie* habituelle, se garda bien d'aller le voir; il redoutait d'ailleurs un peu la sévérité extraordinaire, ou plutôt, pour dire mieux, les passions exclusives que M. Ingres apporte dans la pratique de l'art. L'un et l'autre suivaient une route si opposée, qu'il ne doutait point que le nouveau chef de l'école de Rome ne trouvât toute sa peinture fort mauvaise. Cependant on avait tant représenté la copie du Jugement dernier comme au-dessus des forces d'un peintre moderne, que l'on était un peu inquiet au ministère de l'ouvrage de Sigalon. On écrivit donc au directeur de l'Académie de le voir et d'en rendre compte.

M. Ingres répondit que M. Sigalon n'était pas un élève que l'on pût aller inspecter; que c'était au contraire un artiste d'assez de fonds pour que lui, M. Ingres, ne voulût pas lui faire visite, puisque M. Sigalon avait cru ne devoir lui rendre aucun honneur lors de son arrivée à Rome comme chef de l'école française. On rapporta la chose à l'auteur du saint Jérôme, en l'engageant à faire les avances dues à l'âge et à la position officielle de M. Ingres. Une visite était pour Sigalon une des corvées les plus rudes qu'on puisse imaginer; il mit en grondant un habit noir, s'en fut chez le directeur de l'Académie, et le pria de lui accorder la grâce de venir voir un jour son travail. Dès le lendemain, M. Ingres, avec un empressement et une courtoisie remplis de bon goût, était à la porte de la chapelle Sixtine; l'autre alla le recevoir au bas de l'échelle, et une fois sur l'échafaudage, l'auteur du plafond d'Homère se mit à regarder tour à tour le terrible original et la copie; peu à peu son visage s'anima, les larmes lui jaillirent abondamment des yeux, et se jetant au cou de Sigalon, il le tint long-temps embrassé sans proférer une parole! Qu'une telle émotion nous semble touchante! Ne serait-ce point un beau tableau à faire que celui-là? un noble exemple à consacrer? Depuis ce moment, M. Ingres et Sigalon furent liés d'une généreuse amitié. Ces deux hommes si différents se retrouvaient toujours sur le terrain de leur amour passionné pour l'art. Nous aimons entre artistes ces rapports graves et d'une susceptibilité que nous appellerions volontiers chevaleresque. C'est une chose rare et belle de voir deux peintres s'embrasser et dompter vaillamment les sentiments d'envie que la rivalité nous met au cœur.

Le ministère, pour récompenser Sigalon de la copie du Jugement dernier, lui accorda une pension viagère de 3 000 fr. C'était la récompense la mieux entendue que l'on pût donner à un homme dont le naturel était si généreux, qu'à Rome, où il eut un peu d'argent à lui, son élève, M. Numa Boucoiron, fut forcé de prendre la direction de la caisse; il lui octroyait tant par jour, ayant soin encore de diviser la somme en gros sous, parce qu'il s'aperçut que le maître donnait la pièce blanche au premier pauvre qu'il rencontrait.

Il ne faut pas s'étonner de voir le maître traité de la sorte par l'élève. Sigalon était d'une naïveté d'enfant et d'une simplicité d'âme véritablement d'un autre âge. Il appartenait à la peinture avant tout; le reste de la vie n'était pour lui qu'un accessoire. Si nous écrivions une biographie, nous aurions à citer plus d'un trait fort comique de son complet détachement de toutes les choses de ce monde. Ainsi, pour en donner une idée, il ne lui entra pas dans la tête, quand son unique paire de bottes était usée, de se faire prendre mesure pour en avoir une autre; il priait sa sœur, avec laquelle il vivait, de lui en acheter. La première fois la sœur objecta que c'était impossible. « Si, si, répondit très naturellement Sigalon; prenez les anciennes, le bottier saura

bien trouver quelque chose de pareil dans sa boutique. »

Sigalon ne devait pas jouir long-temps du bien-être qu'il avait acquis par de cruelles épreuves. Après être venu surveiller ici l'exhibition de la copie du Jugement dernier, il retourna en Italie pour finir les pendentifs de la chapelle Sixtine, dont il s'était également chargé. On disait bien que le choléra était dans la ville sainte; mais il s'agissait de tenir des engagements : il partit sans différer, se mit à la besogne, et travailla deux jours de suite en ressentant les premières atteintes du mal; le troisième il fallut se rendre; le choléra est un de ces ennemis implacables que l'on ne

encore plein de force et d'avenir que la mort est venue enlever au monde.

Nouvelle église paroissiale du faubourg d'Au à Munich.

— Nous avons déjà dit ailleurs (voyez 1856, p. 260 et 508), que Munich est une des villes d'Europe où l'on exécute aujourd'hui le plus de travaux d'embellissement. Les anciennes rues s'élargissent; les vieux bâtiments disparaissent pour faire place à des édifices mieux appropriés aux besoins de l'époque; de belles maisons particulières, de grands et magnifiques monuments publics s'élèvent rapidement, et l'ensemble de ces immenses travaux a changé complètement, depuis la paix, la face de la capitale de la Bavière.

S'il est vrai que de toutes les formes que l'art peut employer, celles de l'architecture sont les plus caractéristiques et les mieux harmonisées avec les siècles, les pays et les peuples qui les enfantent, il est aussi curieux que philosophique d'étudier l'esprit qui préside à ce grand mouvement matériel. On ne tarde pas à reconnaître qu'à Munich, comme dans presque tout le reste du monde européen, l'époque singulière où nous vivons se peint tout entière avec son incertitude de l'avenir, avec son caractère purement négatif, par l'absence de tout monument d'une architecture vraiment originale. Les artistes bavarois se sont réduits au rôle d'imitateurs; mais il faut dire à leur louange qu'ils ont presque toujours rempli ce rôle avec autant de convenance que d'habileté.

Nous avons déjà parlé de la Glyptothèque et de la Pinacothèque, magnifiques musées dont les formes sont imitées de celles de l'architecture grecque et romaine. — Nous annonçons aujourd'hui le prochain achèvement d'une église paroissiale élevée au milieu du faubourg d'Au, dans le style le plus pur de l'architecture ogivale. La longueur du monument est d'environ 76 mètres, la largeur de 24 mè. Deux rangées de huit colonnes chacune divisent en trois parties l'intérieur de l'édifice dont la voûte centrale a une hauteur de 25 mètres. Le portail est surmonté d'une tour carrée terminée par une flèche dentelée et festonnée, dont la pointe aura 74 mètres de hauteur au-dessus du pavé. Les fenêtres seront ornées de vitraux peints et d'émaux dont l'exécution surpasse, dit-on, tout ce que le moyen âge nous a laissé de plus achevé dans un genre que l'on commence à faire revivre chez nous avec succès, mais dans lequel les artistes bavarois ont acquis depuis longtemps une juste célébrité.

Dans le courant du mois de mai 1837, l'église n'était pas encore débarrassée des échafaudages qui servaient à la construction, et cependant on pouvait déjà distinguer les découpures de ses rosaces et de ses fenêtres, les festons des pyramides qui terminent les contreforts, la forme élégante et hardie de la flèche, l'harmonie de l'ensemble. Au moment où je m'arrêtai devant cet édifice, le soleil couchant frappait obliquement de ses rayons sa façade, et sur l'horizon lointain se détachait la chaîne des Alpes tyroliennes, couverte de neige du pied jusqu'à la cime, et colorée d'un rouge éclatant par un de ces magnifiques effets de lumière qui donnent tant de grandeur aux paysages des pays de montagnes. Je m'arrachai à regret à ma contemplation muette, pénétré d'admiration pour cet art du moyen âge si plein d'idéal, de science et de beauté, aussi bien que pour le majestueux spectacle que la nature déroulait à mes yeux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

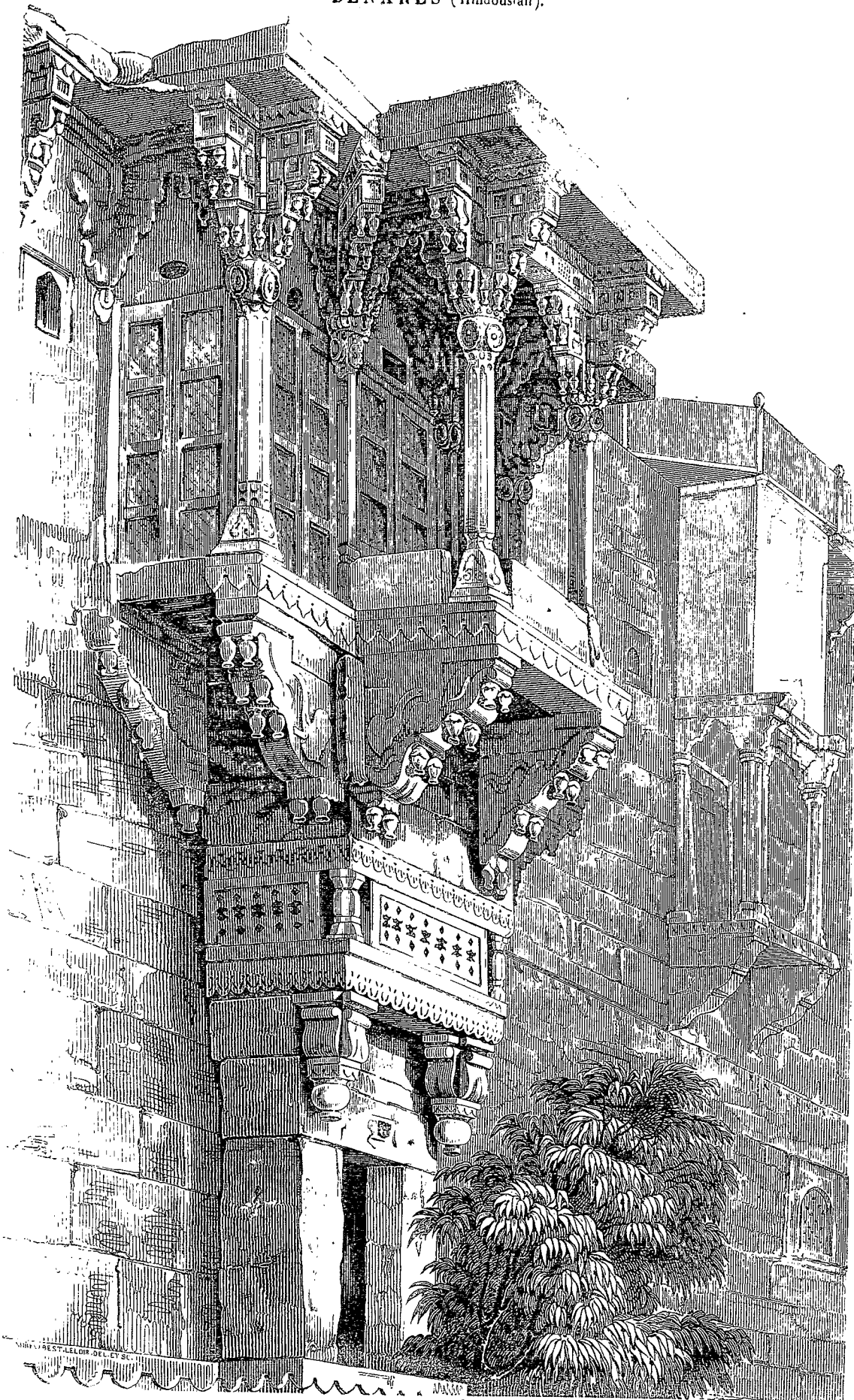


(Xavier Sigalon, mort le 13 août 1837.)

brave jamais en vain. Sigalon se mit au lit le 17 août vers le soir, et le lendemain 18 août 1837 il n'était plus. Mort cruelle pour l'art, cruelle aussi pour la société, qui perdait un homme dont toute la vie fut une belle leçon de constance, de bonté simple, et d'honneur.

Le dessin que reproduit notre gravure, p. 205, est un projet de tableau exécuté à Rome en 1833, après deux années de contact avec le redoutable Michel-Ange. Le sujet est donné pour la *Mort de Claude* : ce qu'on ne s'explique pas facilement; car, d'un côté, Claude mourut empoisonné; et, de l'autre, Sigalon était un homme fort réservé, et peu capable de faire en histoire de la fantaisie à ce point. Est-ce bien la mort de Claude qu'il a voulu représenter? Ne trouverait-on pas dans l'histoire quelque autre assassinat dont les circonstances se rapporteraient à celles de l'esquisse? Nous ne pouvons le dire; mais toujours est-il que le dessin est superbe. On peut juger en le voyant que Sigalon n'avait rien perdu de son individualité, et que c'est un artiste

BÉNARÈS (Hindoustan).



(Un Balcon du MAN MUNDIL, observatoire de Benares, dans l'Hindoustan.)

TOME VI. — JUILLET 1838.

Bénarès est la ville sainte des Hindous. Des pèlerins viennent de toutes les parties de l'Hindoustan prier dans ses temples, comme les chrétiens du moyen âge allaient à Rome ou à Jérusalem, comme les Mahométans vont à la Mecque. Les eaux du Gange qui coule au pied de Bénarès sont sacrées : en y baignant son corps, on lave son âme de tous ses péchés. Le territoire de Bénarès, dans une assez vaste étendue, a une vertu plus grande encore : il suffit d'y mourir, d'y recevoir la sépulture pour entrer sans obstacle dans le ciel de Shiva. Tous les rajahs de l'Inde et beaucoup de riches seigneurs qui vivent loin de Bénarès se font bâtir une maison dans cette ville, et ils y logent des brahmanes, chargés de prier pour eux : ils ont aussi des agents qui les représentent et font en leur nom des offrandes et des distributions charitables d'argent et de grain aux pauvres ; par une pieuse fiction, ils croient acquérir ainsi les mêmes indulgences, les mêmes privilèges religieux que s'ils étaient en réalité au nombre des habitants. Aucun fidèle, jouissant d'un peu de fortune ou de crédit, ne veut être entièrement étranger à Bénarès. Celui qui ne peut s'y bâtir une demeure, contribue du moins à l'ornement et à l'entretien des temples, ou envoie des présents aux brahmanes. A de certaines époques solennelles, aux éclipses de lune ou de soleil et aux conjonctions favorables de planètes, une immense multitude afflue à Bénarès et se baigne au même instant avec les habitants dans le fleuve. La plus grande partie de cette foule se dissipe et s'éloigne aussitôt la cérémonie achevée, mais ceux qui ont résolu de ne se retirer qu'après un pèlerinage complet, sont obligés de séjourner long-temps : car si les temples épars dans la ville sont nombreux, les prières et les stations qu'il faut faire dans chacun de ces temples sont innombrables ; on a calculé que les marches rituelles auxquelles se croit obligé un croyant scrupuleux, ajoutées les unes aux autres, égaleraient en longueur le chemin qu'un vigoureux piéton pourrait à peine faire en huit jours. Un proverbe du pays fait allusion à cette pratique fatigante.

Kashi hundy.
Pryag mundy,
Gya dundy.

c'est-à-dire, à peu près littéralement :

A Kashi, marche et prie ;
A Pryag, rase-toi ;
A Gya, paie.

Kashi, en hindoustani, signifie « splendide ; » c'est l'ancien nom de Bénarès ou Bunarus. A Pryag, les dévots se font raser, parce que, suivant un article de foi, chaque cheveu ou chaque poil de barbe jeté au confluent du Jumna et du Gange vaut à celui qui s'en est dégarni la tête ou le menton une vie entière de béatitude. Enfin, les prêtres de Gya, qu'on nomme gyalis, ont la réputation d'extorquer aux pèlerins jusqu'à leur dernière roupie. Les brahmanes, à Bénarès, ne sont pas aussi exigeants : la piété va au-devant de leurs besoins : près de vingt mille individus de leur caste y vivent de charités publiques.

Une singulière coutume religieuse des Hindous est de donner la liberté à des taureaux, de les consacrer aux dieux, et de les laisser errer dans la ville. Les rues de Bénarès et ses temples mêmes sont encombrés de ces animaux mendians, qui sont au reste beaux, gras, bien nourris, et d'une douceur extrême*.

Autant le culte des Musulmans dans leurs mosquées est silencieux, autant celui des Hindous est bruyant. Le contraste est frappant à Bénarès, où l'on compte environ 50 000 Mahométans. « Autour des temples hindous, dit Victor Jacquemont, la foule se presse tout le jour, et au bruit de cette

cohue s'ajoute l'infernal tintamarre de quelques diables*, toujours cachés dans quelques niches qui renforcent la prière des fidèles, des sons discordants de leurs sifflets et de leurs cornemuses, et du tapage épouvantable de leurs tam-tams. »

Jacquemont ne parle guère, dans son journal, des temples de Bénarès et de leur architecture. Toutes les fois qu'il s'agit des religions indiennes, il prend un ton moqueur.

« Etranger que je suis à la théogonie des Hindous, je n'ai vu, dit-il, leurs temples qu'en passant. Ils varient beaucoup en sainteté, suivant la divinité (ou, comme disent quelques coquins de Brahmanes, suivant l'attribut emblématique de la divinité) que l'on y adore... Le sommet d'une de ces pagodes est magnifiquement doré. La multitude de mitres accolées dont ce petit édifice est formé, sont filées d'une infinité de lignes qui se raccordent les unes aux autres avec une étonnante régularité. C'est un ouvrage de symétrie plutôt que de goût : nous fûmes réduits à n'en voir que l'extérieur ; il n'y a que les Brahmanes et les animaux de l'espèce *bos domesticus* qui y puissent entrer, tant ce lieu est saint ! Les Hindous de toutes les castes restent à la porte. Près de ce temple est une mesure, le rectoral de la paroisse, où une cinquantaine d'Hindous, accroupis comme des singes, écoutent bénévolement, du matin au soir, les contes des Brahmanes desservants. Ces histoires fabuleuses se débitent en vers, et semblent ne fatiguer que ceux qui les débitent. Ailleurs, la foule se rassemblait autour d'un faquir de renom qui chantait des paraphrases poétiques à la louange des susdits Brahma, Vischnou, et compagnie... »

Ce n'est point sur ce ton un peu leste, dont usait peut-être trop souvent notre savant et dévoué compatriote, surtout en matière d'art et de religion, qu'il faudrait se faire une idée des monuments religieux de Bénarès. La belle collection de dessins et de plans exécutés par M. James Prinsep, et publiés à Londres en 1850, les présente sous un aspect de nouveauté et de magnificence, qui frappe au contraire singulièrement l'esprit. Les restes du temple de *Vishveshvar* (maître de l'univers, surnom de Shiva), attestent surtout une splendeur, une originalité et une puissance d'art qu'il est impossible de ne pas admirer. L'architecture civile n'est pas moins remarquable. Ce qui existe encore du *Man mundil* (la maison de Man) suffirait pour témoigner de l'excellence du goût de l'ancien art hindoustan.

On attribue la fondation de cet édifice à *Mân Singh*, qui était raja de Jypour, sous le règne d'Akber (1560) ; mais M. James Prinsep exprime l'opinion que quelques unes de ses parties au moins doivent avoir existé long-temps avant ce prince : la pierre est en plusieurs endroits rongée par les siècles. Ce fut Jy Singh qui, en 1680, c'est-à-dire plus d'un siècle après Akber, transforma en collège et en observatoire le *Man mundil*. Tavernier, notre illustre voyageur, en a laissé la description suivante : « Joignant » cette grande pagode du côté qui regarde le couchant » d'été, on voit un logis qui sert de collège, que le raja » Jессеіng, le plus puissant des princes idolâtres qui » fût alors dans l'empire du Grand Mogol, a fait bâtir » pour l'éducation de la jeunesse de bonnes maisons. J'y » vis deux enfants de ce prince qui y étaient élevés, et qui » avaient pour précepteurs plusieurs Bramins qui leur en » seignaient à lire et à écrire dans un langage qui est particulier à ces prêtres et idolâtres, et fort différent de celui » du peuple**. Etant entré dans la cour de ce collège que » j'eus la curiosité de voir, et jetant les yeux en haut, je » découvris une double galerie qui règne à l'entour, et

* Ce sont des Brahmanes.

** Le sanscrit.

» c'était dans la plus basse qu'étaient assis ces deux jeunes
 » princes accompagnés de plusieurs petits seigneurs et de
 » quantité de Bramins, qui faisaient en terre avec de la
 » craie diverses figures comme de mathématiques. Sitôt que
 » je fus entré, ces princes envoyèrent savoir qui j'étais,
 » et ayant appris que j'étais Français, ils me firent monter
 » en haut, où ils me demandèrent plusieurs choses touchant
 » notre Europe, et particulièrement la France. L'un de
 » ces Bramins avait deux globes que les Hollandais lui
 » avaient donnés, et je leur fis voir dessus ce que c'était
 » que la France. Après quelques discours de la sorte, ils
 » me firent présenter le Betté. » Dans une autre partie
 de sa relation, écrite avant qu'il eût visité Bénarès, Tavernier
 avait déjà fait allusion à la maison de Mân : « La pre-
 » mière caste est celle des Bramins, qui sont les successeurs
 » des anciens Brahmanes, ou philosophes des Indes, qui
 » s'étudiaient particulièrement à l'astrologie. Il se trouve
 » encore de leurs anciens livres dans la lecture desquels
 » les Bramins s'occupent ordinairement, et ils sont si ver-
 » sés dans leurs observations qu'ils ne manquent pas d'une
 » minute à marquer les éclipses du soleil et de la lune. Et
 » afin que cette science se conserve parmi eux, ils ont une
 » manière d'université dans une ville appelée Bénarès, où
 » ils font principalement des exercices dans l'astrologie. »

L'observatoire, dit Jacquemont, n'est plus qu'une ruine. A l'époque où les Anglais s'emparèrent de Bénarès, la mince valeur du métal des instruments qui s'y trouvaient, le fit piller par les natifs; et, depuis ce temps, sans usage, le bâtiment a cessé d'être entretenu. Il reste un grand cercle horizontal et gradué pour l'observation du passage des astres au méridien; mais c'est un ouvrage de maçonnerie; on dirait le bord d'un bassin circulaire. On voit dans la muraille la place où étaient scellés des instruments de fer et de bronze qui ont été enlevés. Ils étaient tous de très grandes dimensions, circonstance nécessaire pour compenser la grossièreté de leur graduation.

On ne trouverait peut-être pas aujourd'hui un seul astronome à Bénarès. Une vieille femme qui introduit les étrangers dans l'observatoire abandonné et leur sert de cicérone, confesse naïvement que, « en fait d'astronomie, » elle ne connaît que le *suoruj* (le soleil). »

Nous empruntons à l'ouvrage de M. James Prinsep le dessin de l'un des balcons du Mân mundil, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne se plaisent à reconnaître dans cette construction si élégante et si gracieuse, dans ces ciselures si légères et si variées, un sentiment exquis du beau. Assurément ce détail d'architecture peut soutenir la comparaison avec ce que l'art européen a produit de plus parfait. Rien de commun, rien de bizarre, rien dont ne puisse se satisfaire le goût le plus exercé et le plus délicat. Le regard, en quelque endroit qu'il tombe, se repose avec charme, et il trouve en ce peu d'espace un mystère infini.

La façade de l'observatoire s'étend au-dessus du Gange. Plusieurs étages de larges degrés en pierre descendent au bord du fleuve, jusque sous les eaux les plus basses. C'est ce qu'on appelle les ghauts. Ces escaliers règnent, presque sans interruption, tout le long de la ville, et sont sans cesse couverts d'hommes et de femmes qui viennent se baigner par dévotion. Le nombre des baigneurs, aux jours de fête, dépasse quelquefois cent mille. Au reste, la piété seule n'attire pas sur les ghauts qui sont pour le peuple hindou ce que les places et les quais de Venise sont pour les lazaroni et les gondoliers, ce que nos boulevards de Paris sont le dimanche pour la classe laborieuse. C'est là que l'Hindou passe les heures les plus agréables de la journée : c'est là que, fuyant la fatigue du travail, le bruit de la ville, la boue, les embarras des rues, il vient respirer la fraîcheur, repaître ses yeux de la vue du ciel et de l'eau, se baigner, prier, prêcher, caqueter, flaner et dormir.

Dans l'intérieur de Bénarès on ne voit ni place, ni jardin. La plupart des rues sont étroites; quelques unes seulement sont assez larges pour le passage d'une voiture. Les dimensions de la ville sont en longueur de trois quarts de lieue, et d'un quart de lieue en largeur. Dans ce peu d'espace, M. Prinsep a compté 181 000 hab. La population est d'une couleur noire très claire; elle est en général grave. La vivacité des Européens, leurs gestes, leurs éclats de rire en parlant, les étonnent beaucoup et provoquent leur dédain. Le costume du peuple, lorsque Jacquemont séjourna dans la ville, consistait en une sorte de robe de chambre qui descend à peine au-dessous du genou, à longues manches, et serrée autour des reins, le plus souvent par une ceinture blanche. Cette tunique est faite d'étoffe du pays, bleue, rose ou verte, à fond de diverses couleurs couvert de palmettes, dans le goût des schalls de Cachemire, quoique ce ne soit qu'une impression sur une toile grossière de coton; elle est doublée d'une étoffe de couleur claire, unie et chaudement ouatée. La plupart des Musulmans portent dessous des pantalons; les turbans sont de toutes couleurs. Par-dessus cet habit, chacun s'enveloppe d'une pièce d'étoffe peinte, beaucoup d'un schall de Cachemire.

L'aspect des maisons est extrêmement varié. Le bois et la pierre de leur façade sont couverts d'ornements ciselés et de peintures religieuses. Elles ont presque toutes de cinq à six étages. Le rez-de-chaussée de celles que n'habitent pas les gens riches, est une boutique devant un magasin. Les terrasses des maisons riches sont couvertes de fleurs; les balustres semblent plutôt brodées que sculptées. L'art de la sculpture en pierre et en bois est encore aujourd'hui en grand honneur à Bénarès, et le travail des artistes n'est pas médiocrement rétribué.

Le collège sanscrit de Bénarès est le foyer où l'antique science des Brahmanes semble vouloir lutter avec le plus de persévérance contre la décadence de l'Hindoustan. Il renferme deux cents élèves, qui, dans les classes élevées, sont des hommes de trente ans. Les maîtres de ces hautes classes sont les plus célèbres *Pundits* de l'Inde; ils sont tous, ainsi que les élèves, de haute caste. On les considère, dans l'étendue entière de l'Inde, comme les docteurs et les interprètes de la loi religieuse. Voués sincèrement à l'étude, ils sont peu jaloux de s'enrichir; leurs appointements sont plus que modestes. Le mieux rétribué d'entre eux a 200 fr. par mois : c'est un vieillard de quatre-vingts ans, qui a écrit plusieurs livres de poésie et de théologie. Jacquemont lui-même, malgré son peu d'estime pour la littérature sanscrite, parle de ce Pundit avec une sorte de vénération : « Sa mémoire est prodigieuse, dit-il; il sait par cœur une centaine de volumes, et il y a plus de trente ans qu'il ne porte plus de livres à l'école. On dit sa dialectique étonnante. Je l'ai vu et entendu; il ressemble à Charyxène, peint par le Poussin, dans le testament d'Eudamidas. »

On peut encore à Bénarès reconnaître dans les monuments, dans les hommes, quelques vestiges de l'ancienne civilisation du grand peuple qui adore Brahma. Mais à la fin de ce siècle, tout sera effacé. L'intelligence européenne, chaque jour plus envahissante, renouvelle les peuples de l'Inde. Le raja de Bénarès n'a plus aujourd'hui qu'un vain titre; il n'a plus que l'ombre du pouvoir : en fait, l'autorité est exercée par la compagnie des Indes. Les Anglais gouvernent Bénarès. Ils abaissent les hautes castes. Dans leur propre intérêt, ils émancipent insensiblement la masse de la population en éveillant son activité par l'appât du gain, et en lui enseignant l'industrie. Quels que soient les motifs de ces Nababs conquérants, en même temps que l'esprit de commerce, le sentiment de l'égalité européenne traverse les mers, pénètre et transforme l'Orient. La civilisation est descendue jadis des régions du soleil vers l'Occident, et voici qu'elle y remonte aujourd'hui. Il se fait

sur la terre comme un flux et un reflux de la pensée humaine : à chaque balancement nouveau, elle grandit en puissance. Nous rendrons plus à l'Asie que nous n'avions reçu d'elle. Peut-être un jour viendra où nous tomberons assoupis à notre tour, et où elle nous renverra des flots plus abondants de lumière et de vie. Le travail ne s'arrête pas ; il se déplace : rien ne se perd. Tout s'accroît et se hâte vers la fin, qui, elle-même, ne sera qu'un commencement.

NOS OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

(Voyez p. 135).

On nous a fait remarquer avec raison que nous n'avions rempli que la moitié de notre tâche en donnant l'énumération des oiseaux de proie que l'on rencontre dans nos campagnes pendant le jour. Le soleil à peine couché, aux chasseurs de la journée succède une troupe non moins intéressante de chasseurs de nuit. Si les premiers nous frappent par le spectacle de leur vol rapide et des tours superbes qu'ils décrivent dans les hauteurs de l'air, les seconds nous frappent peut-être plus vivement encore par les cris lugubres avec lesquels ils animent le silence majestueux de la nuit, et de préférence dans les lieux où l'imagination est le plus disposée à s'exalter, soit dans les forêts et les rochers, soit dans les ruines, ou au voisinage des grands monuments. Enfin, puisque nous avons parlé des exhibitions publiques qui se font dans nos villages, sur la porte des granges, nous devons avouer qu'il est encore plus ordinaire de trouver dans cet état de crucifiement, assez commode pour l'observateur, des chouettes et des chats-huants que des autours et des faucons.

De tous les oiseaux nocturnes, le *grand-duc* est le plus beau et le plus grand, mais aussi le plus rare. Au premier regard, il paraît l'égal de l'aigle ; il est cependant plus petit : sa longueur n'est guère que de deux pieds, et son envergure de cinq. Il est fauve, avec une mèche et des pointillures latérales brunes sur chaque plume. Sa tête est ornée de deux grandes aigrettes noires de près de trois pouces de hauteur. Ses pieds sont emplumés jusqu'aux ongles. On le distingue des autres espèces non seulement par sa taille, mais aussi parce qu'ayant la conque de l'oreille aussi peu développée que les chats-huants, il a des aigrettes, ce que n'ont pas ces derniers. Le grand-duc n'est pas rare dans les grandes forêts des parties orientales de l'Europe ; il se plaît particulièrement dans les rochers ou les vieilles tours situées sur les éminences, et descend rarement dans les plaines. On trouve le grand-duc en France, mais il n'y est jamais commun. Il chasse d'ordinaire les lièvres et les lapins ; mais il se rabat aussi sur les taupes, les mulots, les chauves-souris, les lézards, les serpents. Il commence volontiers sa chasse bien avant le coucher du soleil, et la poursuit qu'il fait déjà grand jour. Il ose attaquer les buses quand il leur voit une proie dans les serres, et les oblige à la lui abandonner. On le voit quelquefois, le matin, poursuivi par de grandes troupes de corneilles, qui s'acharnent après lui avec d'étourdissantes criaileries ; il ne s'en effraie pas trop et riposte à ses ennemis par de vaillants coups de bec. Il lui arrive même, lorsqu'il est serré de trop près, de se venger en faisant quelque victime. Son cri est effrayant : *huihou, huihou ! bouhou, pouhou !* C'est un admirable bruit ; il est si vif et si fort qu'aucun sommeil n'y peut tenir. Les animaux que cherche le grand-duc dans sa chasse nocturne s'éveillent, se troublent, s'agitent, cherchent à fuir ; mais l'oiseau rapace, tombant sur eux de toute la vitesse de ses ailes silencieuses, les tient déjà et les déchire.

Les *hibous* diffèrent principalement des ducs en ce que la conque de l'oreille est chez eux beaucoup plus grande ; elle s'étend depuis le bec jusqu'au sommet de la tête. Il en résulte que leur faculté de l'ouïe est d'une délicatesse extrême.

Comme leurs yeux sont beaucoup plus sensibles à la lumière que ceux des ducs, et qu'ils ne peuvent pas prolonger comme eux leur chasse jusque dans le jour, ils ont dans la perfection de leurs oreilles une compensation qui leur permet de pousser leur chasse plus avant dans la nuit. Le moindre bruit que font en se remuant les oiseaux que leurs cris ont réveillés suffit pour les guider jusqu'à eux malgré l'obscurité. Il ne faut pas croire, en effet, que les oiseaux de nuit soient en état de rien distinguer dans la nuit ; jamais les yeux ne sauraient voir qu'à l'aide de la lumière. Seulement, comme la vue des oiseaux de nuit est très faible, le jour les éblouit, et ils ne peuvent discerner les objets que lorsque la lumière est très douce, comme au crépuscule et à l'aurore, ainsi qu'au clair de lune. « Les yeux de ces animaux, dit Buffon, sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil : il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant ; c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser ou plutôt pour chercher leur proie ; et ils font cette quête avec grand avantage, car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions. Les nuits où la lune leur fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance. »

Le *hibou commun*, appelé aussi *moyen-duc*, est assez commun en France. Sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, est de treize à quatorze pouces, et son envergure de trois pieds. Ses aigrettes sont fort belles, et longues comme la moitié de sa tête. Il a le dessus du corps rayé de gris, de roux et de brun ; la poitrine et le cou roux avec des bandes brunes. Les pieds sont emplumés jusqu'aux ongles. Le cercle de plumes effilées qui entoure les yeux est parfaitement marqué, et soutenu par un second cercle de plumes écailleuses. On trouve cet oiseau dans les bâtiments ruinés, les rochers, les creux des vieux arbres. Sa voix est une espèce de cri plaintif, grave et allongé, qu'il répète sans cesse : *Clou... clou !* Les oiseleurs remarquent qu'à la pipée les gros oiseaux viennent volontiers à la voix du hibou, tandis que les petits viennent plutôt à celle du chat-huant.

Les *chouettes* ressemblent beaucoup aux hibous, et M. Cuvier les comprend sous le même nom avec beaucoup de raison. Elles sont cependant plus noires, surtout sur le dos, ce qui leur avait fait donner par les Grecs le nom de *nycticorax* (corbeau de la nuit). Les aigrettes sont loin d'être aussi développées ; elles n'existent que chez le mâle, et comme il ne les tient relevées que très rarement, il semble au premier abord qu'il n'y en ait pas du tout. Le cri de la chouette est très caractéristique, et bien différent de celui du hibou proprement dit : *Hou, ou, ou, ou, ou, ou !* Il n'est personne qui, en traversant les bois durant les soirs d'été, n'ait entendu ce cri éclatant et retentissant. Les Latins donnaient à cet oiseau le nom significatif de *ulula*, que les Italiens lui ont conservé ; les Allemands le nomment *houhou*.

Les *effraies*, que nous avons choisies pour servir d'illustration à cet article, comme étant les oiseaux de nuit par excellence, ont les oreilles encore mieux développées que les hibous, mais elles n'ont aucune trace d'aigrettes. Elles ont aussi les jambes emplumées, mais il n'y a que des poils à leurs doigts. Le masque de plumes qui entoure leurs yeux, et qui est destiné à y ramasser la lumière, a encore plus d'étendue que dans les espèces précédentes, et leur donne une physionomie encore plus extraordinaire. Ces diverses circonstances les mettent en état d'affronter des nuits encore plus sombres que celles dont s'accroissent les

hibous. Un dernier détail, qui achève de les caractériser, c'est que leur bec, au lieu d'être courbé vers sa base, est allongé et coudé seulement vers le bout. Ces oiseaux sont très communs dans les villes, et on les trouve par toute la terre. De tous les oiseaux de nuit, ce sont ceux qui jouissent du privilège d'exciter le plus vivement l'imagination des hommes, comme le nom qu'ils portent en français le montre assez. « L'effraie, dit Buffon, effraie en effet par ses soufflements, *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âpres et lugubres, *grei, gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle

est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées; les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différents sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préju-



(Un Nid d'Effraies)

gés, et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux anges : ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière. »

Les *chats-huants*, pour l'apparence extérieure, ont de l'analogie avec les effraies, mais ils n'ont pas la conque de l'oreille aussi développée. Le mâle a le fond du plumage grisâtre, tandis que la femelle l'a roussâtre, ce qui les avait fait long-temps considérer comme des espèces différentes. Ces oiseaux sont un peu plus grands que les hibous. On ne les trouve guère que dans les bois, où, sur quelques points de nos départements, ils sont fort communs. On leur donne quelquefois le nom de *chouettes des bois*. Leur cri ressemble à celui de la chouette plus qu'à tout autre : *hoho, hoho, hohohoho!* Nous en avons tiré le mot de *huer* ou de *hóler*, appeler à haute voix, et aussi le nom de l'oiseau, *chat-huant*. Son plumage couvert partout de taches longitudinales, brunes, déchirées sur les côtés en dentelures; ses taches blanches aux scapulaires et vers le bord antérieur des ailes, l'absence totale d'aigrettes, mais surtout le caractère du peu de développement des conques auditives, le

font facilement distinguer des vraies chouettes et des hibous.

Les *chevêches* et les *scops*, dont il nous reste à dire un mot, ont l'oreille encore moins développée que les précédents, et le disque de plumes qui entoure leurs yeux est aussi moins grand et moins complet. Cela marque que ces oiseaux commencent à s'écarter des vrais nocturnes pour rentrer dans les conditions ordinaires. Aussi ont-ils la vue assez forte pour chasser en plein jour. *M.* Cuvier les rapproche des grands-ducs qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, jouissent en partie du même avantage.

Les *chevêches* n'ont point d'aigrettes. Quelques espèces, qui se trouvent dans le nord et qui viennent quelquefois jusqu'en Allemagne, ont une longue queue étagée, et ressemblent tellement à des oiseaux diurnes qu'on leur donne le nom de *chouettes-éperviers*. Il y en a une qui n'est pas plus grosse qu'un moineau; c'est un des plus petits oiseaux de proie que l'on connaisse. Une autre, le *harfang*, qui est presque de la même taille que le grand-duc, est blanche avec quelques taches brunes. On ne la trouve que dans les parties septentrionales des deux continents. Les chevêches que nous voyons en France sont beaucoup moins remarquables. Elles n'ont point d'aigrettes. Leur dos est comme

semé de gouttes blanches, leur ventre pâle avec des taches blanches, leur queue rayée en travers par quatre lignes blanches. Il y en a deux espèces, l'une qui recherche les bois, l'autre qui habite de préférence les vieux édifices. Elles sont toutes deux de très petite taille, à peine plus grosses que des merles. Le cri ordinaire de la chevêche, et elle le répète tout en volant, est *pou-pou, pou-pou* ; mais quand elle se pose, elle en fait entendre un très accentué, et que l'on prendrait tout-à-fait pour une voix d'homme : *ai-me, hem, edme* ! répète-t-elle très nettement et plusieurs fois de suite, comme si elle appelait. Buffon raconte à ce sujet une aventure assez plaisante et qui montre jusqu'à quel point peut aller l'illusion causée par ce cri singulier. « Etant couché, dit-il, dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre et m'éveilla par son cri : « hem ! edme ! » Comme je prêtai l'oreille à cette voix qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle était tout près de moi, j'entendis un de mes gens qui était couché au-dessus de moi, ouvrir sa fenêtre, et trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme*, répondre à l'oiseau : « Qui es-tu là-bas ? Je ne m'appelle pas Edme ; je m'appelle Pierre ! » Ce domestique croyait en effet que c'était un homme qui en appelait un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine et articule distinctement ce mot. »

Le *scops*, qu'on appelle aussi quelquefois *petit-duc*, est encore plus petit que la chevêche : il est tout au plus grand comme un merle. On le distingue aisément de la chevêche parce qu'il a sur la tête deux aigrettes, qui à la vérité ne sont guère hautes que d'un demi-pouce, et sont composées chacune de six à huit plumes seulement. Son plumage est cendré, plus ou moins nué de fauve. C'est un fort joli petit oiseau, grand ennemi comme tous les autres oiseaux de nuit, des mulots et des souris, et plutôt digne par conséquent de la faveur des agriculteurs que de leur courroux. On a souvent vu, quand les mulots arrivent en troupes considérables, les petits-ducs suivant aussi par troupes ces armées de dévastateurs, s'établir en même temps qu'elles dans les campagnes menacées, et en débarrasser les laboureurs en assez peu de temps.

Un Chevalier du guet en 1418. — La charge de chevalier du guet était anciennement établie pour empêcher dans Paris les désordres de la nuit. En 1418, un chevalier du guet, nommé Gauthier Tallart, avait adopté la coutume singulière, lorsqu'il parcourait les rues de Paris, de faire marcher devant lui « quatre ou cinq ménestriers jouant de hauts instruments. » Le peuple murmura de cette étrange manière de faire le guet dans la ville ; il disait que le bruit des instruments avertissait les malfaiteurs, et que le chevalier du guet semblait leur dire : « Fuyez-vous-en, car je viens. »

LE CHIEN ENRAGÉ.

NOUVELLE.

Le soleil brillait au ciel, les troupeaux cachaient leurs têtes sous l'ombre des arbres, et l'étang bordé de vieux hêtres était presque à sec. De temps en temps les hennissements d'un cheval tourmenté par les mouches, le beuglement d'un bœuf dérangé de son paisible sommeil, se mêlaient au bourdonnement des insectes ou au bruit des fléaux que les batteurs faisaient retentir sur toutes les aires du village. C'était un des plus chauds étés que l'on eût ressentis depuis long-temps.

Des femmes assises sur leurs seuils jouaient avec leurs

enfants ou travaillaient à l'aiguille, tandis que quelques hommes, attablés dans le cabaret de la mère Catherine, buvaient en fumant. Mais bien que l'on remarquât parmi eux le chantre Grégoire et le maître d'école, Jean Millot, celui-ci le plus causeur, celui-là le plus bavard de la paroisse, tous gardaient le silence depuis quelque temps, comme si la chaleur du jour leur eût ôté jusqu'à la force de penser et jusqu'au désir de parler. A la vérité, les sujets de conversation manquaient depuis quelque temps à Saint-Adrien. Rien de mémorable ne s'y était passé depuis deux mois ; pas une mort, pas un mariage, pas un baptême, pas même un mari qui eût battu sa femme à la connaissance des voisins. Il y avait disette absolue d'événements, et il fallait se résigner à vivre sur des faits usés que la curiosité avait déjà retournés dans tous les sens.

On se taisait donc depuis quelque temps, lorsque Richard le perruquier entra. Richard était la gazette vivante de l'endroit. Grâce à lui, les nouvelles se transmettaient en un instant d'un bout de la paroisse à l'autre, et Dieu sait quelles transformations elles subissaient pendant ce voyage ! L'arrivée de Richard fut une bonne fortune pour les buveurs.

— Eh bien, lui demanda le chantre, quoi de neuf aujourd'hui ?

Mais la chaleur avait ôté au perruquier lui-même sa loquacité. Il répondit qu'il ne savait rien, et se fit servir un pot de cidre près de la porte.

Jacques le charron, petit bossu malin et taquin, haussa les épaules et secoua la tête.

— Je ne m'étonne plus, dit-il, que la canicule ait desséché mon puits ; elle a fait bien plus si elle a tari la parole dans le gosier de Richard.

— Veux-tu que je raconte l'histoire d'un bossu que sa femme a fait coucher sans souper le mardi-gras ? répliqua celui-ci.

— Raconte plutôt celle d'un perruquier que l'adjoint du maire a mis à la porte en lui laissant la mesure de sa semelle quelque part.

— Allons, allons, s'écria le maître d'école en s'entremettant, allez-vous vous dire des injures à propos de la canicule ?... N'avons-nous pas tous nos défauts et nos infirmités ?...

— C'est vrai, reprit le perruquier ; mais nous les portons entre les deux épaules... comme certain ornement d'une de mes connaissances... ce qui fait que nous ne les remarquons jamais.

— Ce que vous exprimez là, Richard, est très philosophique. Esope a écrit quelque chose de semblable. Il a dit, je crois, que tout le mal de la terre était renfermé dans les deux poches d'une besace ; la poche de devant qui frappe nos yeux renferme les vices des autres ; celle de derrière nos propres vices.

— D'où il faut conclure, ajouta le malin perruquier, que plus la poche de derrière est grosse, plus nous sommes vicieux. Que pensez-vous de cela, maître Jacques ?

Jacques, qui feignait de causer avec un autre buveur, ne répondit rien, mais il lança à Richard et au maître d'école un regard haineux ; il était surtout irrité contre ce dernier, qui, en voulant arrêter la querelle, avait fourni à son adversaire un thème de plaisanterie facile sur sa difformité.

Après un instant de silence, il se leva et alla se placer à la porte du cabaret ; Richard venait de demander un second pot de cidre.

— Vous n'êtes pas enragé au moins, dit le maître d'école en riant, car vous buvez de bon cœur !

— Ça pourrait bien lui arriver un de ces jours, observa aigrement le bossu ; car M. le maire et ceux qui le conseillent ne s'inquiètent guère d'empêcher un malheur : les chiens courent partout dans la commune comme si nous étions au mois de décembre.

— Au fait, reprit le perruquier, qui saisissait toujours avec empressement l'occasion d'appuyer une critique, ça n'est pas prudent; et vous, monsieur Millot, qui êtes secrétaire de la mairie, vous auriez dû en parler à ces messieurs.

— Nous y avons bien pensé; mais que faire?

— Ordonner que les chiens ne sortent que muselés.

— Empoisonner ceux que l'on rencontre par les chemins.

— Recommander au garde-champêtre de tuer ceux qui ne sont point à l'attache.

Tous ces moyens avaient été proposés en même temps par le forgeron, le chantre et le perruquier.

— Eh! messieurs, reprit le maître d'école, vous oubliez que les chiens de la paroisse sont utiles; si on les musèle, si on les empêche de se montrer dans les chemins, et si on les tient à l'attache, qui aidera à reconduire les troupeaux?

— Parbleu, que les bergers se passent de chiens!

— Vous êtes forgeron, Jacques, répondit M. Millot en souriant.

— Et bien, à la bonne heure; il vaut mieux que nous soyons exposés à être mordus et à enrager!... Merci!... C'est bien la peine de nommer au maire des adjoints et un conseil municipal pour protéger les chiens de berger...

— Eh tenez, ajouta Jacques en montrant à une assez grande distance un chien qui descendait vers le village en courant; une supposition que ce roquet fût enragé, sait-on tout ce qu'il pourrait arriver de malheurs à Saint-Adrien?

Un enfant qui s'était approché de la porte de l'auberge pour écouter la discussion, entendit ces dernières paroles, et courut, quelques maisons plus loin, vers sa mère qui causait avec d'autres femmes.

— Voyez-vous, s'écria-t-il, le chien qui vient là-bas au bout du village, le forgeron a dit que peut-être il était enragé.

— Seigneur Dieu! est-il possible?

Toutes les femmes se séparèrent, et regagnèrent en courant leurs maisons.

— Qu'y a-t-il? demandèrent les voisins.

— Un chien enragé!

Ce cri, un chien enragé! répété de proche en proche, arriva en un instant au bout du village; les mères firent rentrer leurs enfants, toutes les portes se fermèrent, quelques hommes qui travaillaient à une carrière voisine furent appelés, et arrivèrent armés de pioches, de leviers et de pierres. Ils rencontrèrent le chien qui avait déjà traversé le village et était sur le point d'en ressortir; mais effrayé en les voyant, il rebroussa chemin. Il allait passer devant l'auberge de Catherine, lorsqu'avertis par les clameurs, le chantre, le perruquier et le forgeron sortirent:

— Au chien enragé!... Tuez, tuez! hurlèrent ceux qui le poursuivaient.

— Q'avais-je dit? s'écria Jacques en saisissant un caillou; l'administration veut notre mort à tous... Frappez, frappez! s'il en réchappe nous sommes perdus!

Dans ce moment le chien arrivait à la porte du cabaret; une grêle de pierres lui barra le passage; il voulut se retourner, mais les carriers le reçurent sous leurs pioches et l'achevèrent.

Tout cela s'était fait en quelques secondes, si bien que lorsque le maître d'école arriva au milieu de la mêlée, le pauvre animal venait de rendre le dernier soupir.

— Mon Dieu! dit-il en l'apercevant, c'est Finot, le chien de la veuve Cormon; êtes-vous bien sûrs, mes amis, qu'il fût enragé?...

— En voilà de l'incrédulité à la saint Thomas, dit le bossu; est-ce que vous n'avez pas entendu tout le village crier après lui tout à l'heure?

— Avec ça qu'il fait une chaleur à enrager tout le monde, fit observer un carrier. Holà! hé! la mère Catherine, donnez ici un pot de cidre.

— Et puis voyez comme l'écume lui sort de la gueule.

— Et la langue donc!... Bien sûr que si on ne l'eût pas tué, il eût ravagé le pays.

— Heureusement qu'on veille un peu plus au grain que l'administration, dit Jacques en avalant un verre de cidre; pour ma part je puis me vanter d'avoir donné son compte au roquet.

— Laissez donc, dit le chantre; j'ai vu ma pierre l'attraper à la tête; c'est alors qu'il a tourné sur lui-même comme un sabot.

— Sont-ils encore bons enfants ceux-là avec leurs pierres! s'écria un carrier en riant; ça l'aurait peut-être empêché de filer son nœud, si nous n'avions pas été là? Regardez ma pioche plutôt; elle est pleine de sang.

La discussion allait s'animer sur la question de savoir qui avait pris le plus de part à cette triste exécution, lorsqu'une vieille femme arriva en écartant tout le monde:

— Finot! dit-elle; qu'avez-vous fait de Finot?...

Et apercevant le chien immobile et sanglant, elle jeta un cri:

— Vous l'avez tué... est-ce possible?... Vous l'avez tué... Mais depuis quand a-t-on le droit de tuer le chien de quelqu'un?... Qui a fait cela?

Tout le monde gardait le silence.

— Hé bien... vous ne voulez pas répondre, s'écria la vieille femme, qui flottait entre la douleur et la colère... C'est bien brave d'avoir massacré le chien d'une pauvre veuve!... Vous n'auriez pas fait cela quand j'avais mon fils, lâches que vous êtes... il vous aurait tous mangés jusqu'au dernier... Ah! les méchants, de tuer un pauvre chien qui ne leur faisait aucun mal!

La vieille femme se mit à pleurer.

— Pardon, mère Cormon, lui dit le maître d'école doucement, mais on a dit que Finot était enragé.

— Enragé!... Il y a un quart d'heure à peine qu'il dormait tranquille à ma porte. De méchants enfants sont venus le tourmenter; je n'ai pu les empêcher... Je suis seule, moi, et on peut me faire ce que l'on veut... Finot s'est enfin échappé; je venais pour le chercher, et ce n'est qu'en voyant de loin beaucoup de monde rassemblé ici que j'ai deviné quelque malheur...

Il y eut, après cette explication, un moment de silence, pendant lequel tous les spectateurs se regardèrent avec embarras.

— Aussi, c'est la faute des carriers, dit le bossu; ils sont arrivés en poursuivant Finot et criant au chien enragé!

— C'est bien à toi de parler; tu lui as porté le premier coup.

— Ce n'est pas vrai; c'est le chantre.

— Du tout; c'est celui-là avec sa pioche.

La même querelle qui avait eu lieu quelques instants auparavant allait recommencer, mais cette fois pour savoir qui n'avait pas tué le chien de la veuve; celle-ci l'interrompit brusquement;

— Vous avez tous fait le coup, dit-elle, et je vous déteste tous; je ne puis me venger, car je suis une pauvre femme sans parents et sans amis; mais je prierai Dieu qu'il vous punisse.

Quand la veuve fut partie, il y eut quelques instants de confusion; tout le monde parlait ensemble, et chacun cherchait à se justifier de la part qu'il avait eue dans la mort de Finot. On remonta à la cause de l'accident, et l'on finit par savoir comment la supposition exprimée par le forgeron avait été transformée en passant de bouche en bouche, et était devenue une réalité. Quand tout eut été éclairci, le maître d'école secoua la tête:

— Ceci est une grande leçon, mes amis, dit-il; vous n'avez tué qu'un chien aujourd'hui; mais êtes-vous sûrs de n'avoir jamais tué un de vos semblables de la même manière? Cette pauvre femme qui était là tout à l'heure

avait autrefois un fils qui la rendait heureuse, et qui s'était mis en service pour pouvoir la mieux secourir. Un vol fut commis chez son maître, et quelqu'un eut l'imprudence de dire : — Si l'on allait soupçonner Pierre ! Un autre, qui avait mal entendu, répéta qu'on soupçonnait Pierre ; puis un troisième, que c'était Pierre le voleur ; si bien qu'il fut chassé honteusement de chez son maître. Chacun alors s'éloigna de lui ; on refusa de l'employer, et le pauvre garçon, dégoûté d'une probité qui ne lui avait servi à rien, et ne pouvant plus vivre, n'eut d'autre ressource que de faire réellement ce dont on l'avait d'abord accusé sans raison. Il y a quelques mois qu'il est mort en prison. Ces exemples devraient nous rendre prudents et moins prompts dans nos jugements. La vérité, en passant par plusieurs bouches, finit par devenir mensonge. Ne croyons point le mal sans preuve, de peur de nous associer à une injustice. *Il ne suffit pas pour tuer un chien d'avoir entendu crier qu'il était enragé !*

Particularités bizarres sur les nombres 7 et 14. — Les anciens comptaient 7 planètes, 7 couleurs primitives, 7 saveurs et 7 odeurs ; puis 7 merveilles du monde, 7 sages de la Grèce, et 7 solennités des jeux du cirque ; 7 généraux avaient été destinés à la conquête de Thèbes. Presque tous les peuples ont partagé le temps en périodes de 7 jours ; certains géologues ont substitué aux 7 jours de la création 7 créations successives. Il y a 7 notes dans la musique, et pendant long-temps on n'a compté que 7 métaux. — Par rapport au culte, le nombre 7 était un nombre supérieur dans le paganisme : les Grecs immolaient souvent 7 victimes. Dans la Bible, on trouve souvent le nombre 7, témoin 7 églises, 7 chandeliers, 7 branches au chandelier d'or, 7 lampes, 7 étoiles, 7 sceaux, 7 anges, 7 trompettes, 7 plaies d'Égypte, 7 têtes de dragons, 7 diadèmes qu'elles portent, etc. Dans le catholicisme, on compte les 7 psaumes de la pénitence, les 7 allégresses et les 7 douleurs de la Vierge, les 7 dons du Saint-Esprit, les 7 sacrements, les 7 péchés mortels, les 7 parties de l'office, ou heures canonicales ; suivant un dicton populaire, le sage pêche 7 fois le jour.

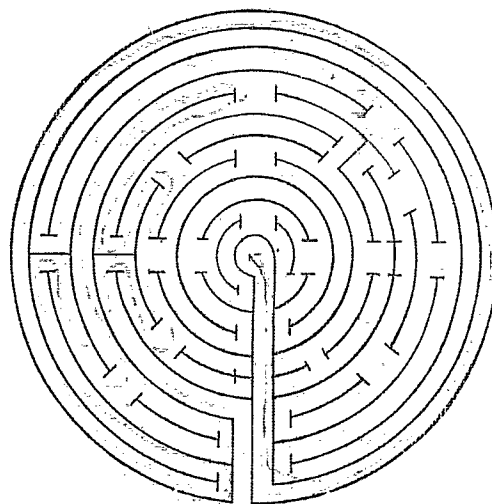
Le nombre 14 a joué un grand rôle dans l'histoire de Henri IV. Ce prince est né le 14 décembre, 14 siècles, 14 décades et 14 ans après Jésus-Christ ; il est mort le 14 mai ; son nom était composé de 14 lettres (Henri de Bourbon) ; il a vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours, et 14 semaines ; il a été roi de France et de Navarre trois fois 14 ans ; il a été blessé par Châtel 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594 ; entre ce jour et celui de sa mort il y a 14 ans, 14 mois et cinq fois 14 jours ; il a gagné la bataille d'Ivry le 14 mars. Le Dauphin était né 14 jours après le 14 septembre. Il a été baptisé le 14 août ; enfin il a été tué le 14 mai, 14 siècles et 14 olympiades après l'Incarnation ; l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après l'entrée de la reine à Saint-Denis ; Ravaillac a été exécuté 14 jours après la mort du roi, et dans l'année 1610, qui est divisible par 14.

LA DANSE CANDIOTE.

Dans plusieurs de nos départements du Midi, une danse, encore en usage les jours de fêtes publiques et surtout le mardi-gras, représente la *danse candiote* des Grecs, que grava Vulcain sur le fameux bouclier d'Achille, suivant la description de l'Iliade (1855, p. 47). On pourrait croire que c'est une imitation du fameux labyrinthe de Grèce et de l'heureuse délivrance de Thésée, vainqueur du Minotaure.

Un voyageur qui en vit exécuter une nous communique le plan qu'il essaya de tracer des divers détours que firent les danseurs. C'est effectivement un véritable labyrinthe

qui peut exercer la patience de notre lecteur, s'il veut suivre avec une pointe une des routes tracées, à partir de l'entrée, et chercher à parvenir au centre.



Un jeune homme, précédé d'un fifre ou d'un tambour, mène la danse, en tenant de la main gauche le bout d'un mouchoir ou d'un ruban dont une jeune fille tient l'autre bout. Tous les autres se tiennent aussi par un ruban ou par un mouchoir. Le conducteur en tient un de la main droite, qu'il agite en tous sens, en lui faisant suivre les différents mouvements qu'il imprime à la chaîne. Plus la file est longue, plus il y a de plaisir à la voir suivre tous les tours et détours auxquels la soumet celui qui la dirige. Tantôt le conducteur court droit devant lui, tantôt, se tournant tout-à-coup et successivement à droite et à gauche, il fait faire à la chaîne des tours et des détours qui représentent et imitent parfaitement les contours d'un labyrinthe. Ensuite, et ceci est le plus frappant, tous les danseurs élevant leurs bras sans rompre la chaîne, le conducteur, qu'on peut appeler *Thésée*, passe et repasse en silence, et comme avec une sorte de crainte, suivi de la personne qu'il tient par le mouchoir, et, après bien des essais, sort enfin tout joyeux et en sautant d'entre les bras des deux derniers de la file, en agitant son mouchoir libre, comme le fil qui lui a servi de conducteur à travers ce dédale.

La dernière figure imite parfaitement le peloton dont Thésée se servit pour sortir du labyrinthe : la personne qui forme le dernier anneau de la chaîne s'arrête et ne remue plus ; le chef de la file tourne autour avec le restant de la farandole, et chacun successivement s'arrête à mesure qu'il parvient à ce noyau. Bientôt, de cette manière, la chaîne ne forme plus qu'un gros peloton qui tourne quelque temps en rond et comme sur lui-même. Après cela, le conducteur tire vers lui en courant le premier qu'il tient par la main, celui-ci son voisin, et ainsi des autres ; on croit voir alors Thésée dévidant le peloton que lui a donné Ariane, à mesure qu'il s'enfonce dans les détours du labyrinthe ou qu'il parvient à en sortir.

Il y a des livres que l'homme qui a le plus d'esprit ne saurait faire sans un carrosse de remise, c'est-à-dire sans aller consulter les hommes, les choses, les bibliothèques, les manuscrits.

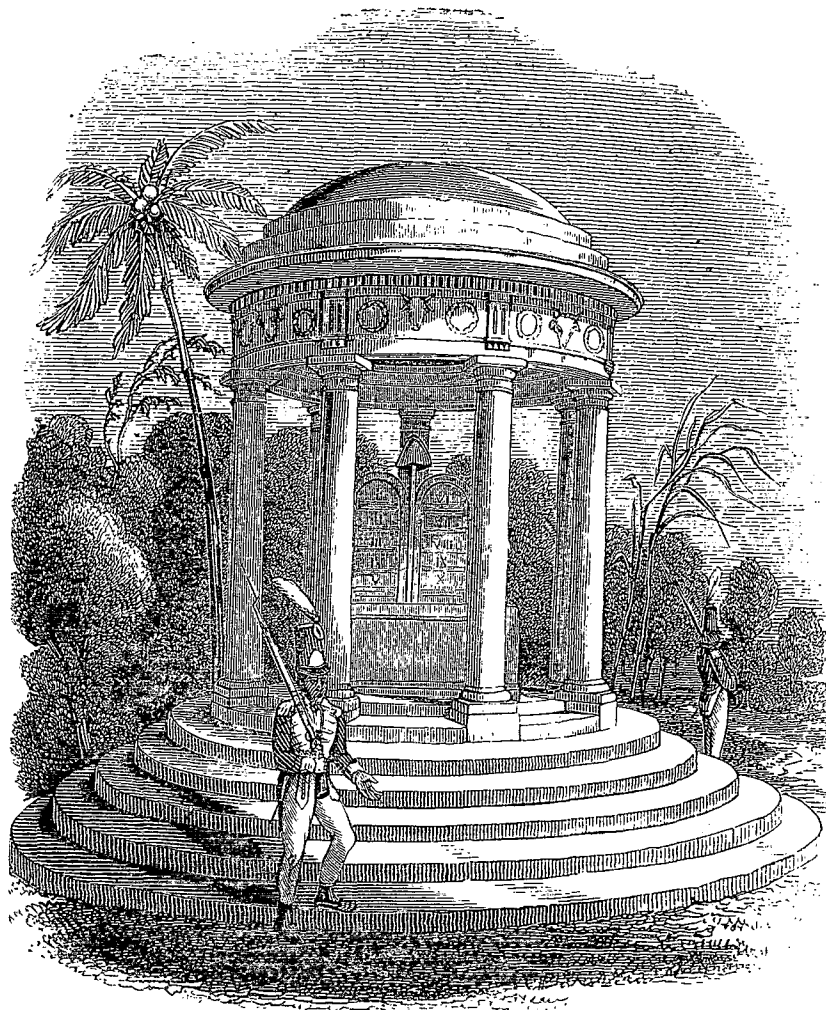
CHAMFORT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOING et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

PORT-AU-PRINCE.

Voyez, sur Haïti, 1837, p. 117.



(Monument élevé dans l'île d'Haïti par les Negres, en memoire de leur émancipation.)

Un voyageur qui a séjourné à Haïti pendant les années 1830 et 1831, M. Richard Hill, a écrit des lettres d'un haut intérêt sur la situation de cette république. Il a décrit l'aspect des villes et des campagnes, les mœurs des nègres, leurs travaux, leurs délassements, et le progrès lent, mais incontestable, de leur intelligence et de leur moralité depuis qu'une révolution les a rendus libres. C'est de cette correspondance de M. Hill, publiée par M. Macaulay, que nous avons extrait l'article suivant.

« Je suis arrivé au Port-au-Prince, le 16 juin 1830. Je savais les dommages considérables que l'incendie avait naguère occasionnés à cette ville, et je m'attendais à n'y voir qu'une triste ruine et un vaste amas de décombres; mais on a rebâti un grand nombre d'édifices à la fois élégants et solides, et supérieurs à tout ce qu'on peut voir à Kingston (voyez sur Kingston, 1836, p. 77). Ce sont les premiers fruits de cette sécurité dont la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti y a fait jouir la propriété. Les édifices ont été construits dans un style tout nouveau, au lieu d'être des copies de ceux de l'ancienne ville qui ne consistaient qu'en assez vilaines maisons de bois. On en voit plusieurs qui ont des galeries, des colonnades surmontées de lourdes corniches, et des balustrades régnant autour des toits; les planchers sont pavés de marbres et de tuiles de diverses couleurs, non seulement au premier étage, mais même aux étages supérieurs. Les toits sont couverts en tuile ou en ardoise, et les magasins sont en terrasses à l'épreuve du

feu avec des fenêtres et des portes en fer. Rien de plus délicieux que les terrasses en marbre des étages supérieurs; outre la fraîcheur qu'on y respire, elles forment le coup d'œil le plus agréable. La décoration des maisons n'est pas d'un plus mauvais goût que leur construction. L'acajou, si riche de nuances et d'accidents que produit l'île, est travaillé sur les lieux mêmes par des artistes haïtiens qui le transforment en meubles élégants. Les glaces renfermées dans des cadres dorés, à la mode de France; les pendules à ornements dorés d'or moulu; les vases de porcelaine garnis de fleurs artificielles, donnent à l'habitation du simple particulier d'Haïti un air de luxe que l'Europe ne dédaignerait pas. La toiture pyramidale de ces habitations se termine par un belvédère ou espèce de tourelle, destinée à servir tout à la fois de ventilateur et d'observatoire.

» La ville du Port-au-Prince est bâtie sur le penchant d'une montagne. Les hauteurs qui la dominent sont fortifiées par une ligne de batteries. Les rues sont larges et se coupent à angles droits. Plusieurs grandes fontaines, élevées sur les places, distribuent dans les différents quartiers l'eau que fournit un ancien aqueduc; un bassin octogone orne le marché de la ville: il est surmonté d'un vase d'une forme assez élégante. De chaque côté des rues sont des rigoles ouvertes et dallées avec soin.

» Le palais du gouvernement est spacieux et convenable, mais n'a rien de beau. Il est d'un seul étage, et fait face à la place destinée aux revues, au sud-est de la ville. On

monte, pour y entrer, un assez bel escalier, et on arrive à la salle d'audience en traversant une vaste galerie. Toutes les pièces où le public est reçu sont pavées en marbre noir et blanc. Situé dans une belle plaine, aux pieds des montagnes, cet édifice n'est obstrué d'aucun côté par le voisinage d'autres bâtiments. Les vastes jardins qui l'environnent y laissent arriver en tout temps, le matin et le soir, l'agréable influence des brises de terre et de mer.

» En face de la principale entrée du palais, près d'une des fontaines de la ville, qu'ombrage de ses rameaux une seule tige de palma-nobilis, est la tombe en marbre du président Pétion. A quelque distance, sous un hangar, sont placés provisoirement des marbres sculptés qu'on a fait venir d'Europe dernièrement. Ce sont les pièces d'un magnifique mausolée qui doit, dit-on, remplacer le premier; mais il faut espérer que l'on conservera, pieusement, quelle que soit sa simplicité, celui que le peuple a bâti, en donnant librement tout ce qu'il possédait au milieu de sa pénurie et de sa détresse.

» Au nord-est de la ville, en face de l'endroit où était autrefois la résidence de l'intendant-général de la colonie, sur la ligne des terrasses et des fontaines, se trouve l'église, d'une construction très simple, élevée de quelques marches à son entrée occidentale, et entourée d'une galerie en bois. L'intérieur, proprement décoré, est en arceaux soutenus par des colonnes carrées, mais sans aucune prétention à une régularité architecturale.

» La salle du sénat est un des nouveaux édifices qui viennent d'être achevés; elle est construite dans de belles proportions, et la façade en est d'un effet agréable, quoique sans aucun ordre d'architecture. Sous un fronton avancé est un bas-relief représentant un palma-nobilis, qui est l'arbre de la liberté haïtienne, entouré de trophées militaires. L'intérieur forme une suite d'arceaux supportés par des colonnes; c'est la salle du sénat, autour de laquelle règne un rang de galeries pour le public. Un étage supérieur est destiné aux bureaux. Mais cette salle, que décore un portrait en pied de l'abbé Grégoire, n'a pas encore été ouverte aux séances du sénat.

» Au nombre des autres édifices nouvellement construits est aussi le lycée, ou collège public de la ville. C'est un grand bâtiment, très simple, appuyé sur un rang d'arceaux, avec un jardin attenant; il est vaste, frais et bien aéré.

» La Monnaie et les bureaux du secrétaire d'Etat sont d'assez jolis bâtiments, quoique peu spacieux. Ils font partie des anciennes constructions. La prison est en très bon état, bien aérée, et arrosée par deux fontaines, avec un jardin renfermé dans son enceinte. Les hôpitaux militaires n'ont rien qui mérite une attention particulière. Il y a des bains publics excellents, chauds et froids.

» Les habitants du Port-au-Prince sont au nombre de vingt à vingt-cinq mille; ils sont vêtus, non seulement avec propreté, mais avec une sorte de recherche. La couleur dominante des vêtements des femmes est généralement de quelque nuance éclatante: tantôt c'est une étoffe à larges carreaux, tantôt ce sont de grandes fleurs sur un fond jaune, bleu ou rouge. Leur coiffure consiste en un mouchoir de Madras, à laquelle elles donnent la forme d'un turban. Quand elles vont au soleil, elles remontent les plis du fichu qui couvre leurs épaules, et s'en voilent la moitié du visage: c'est une espèce d'écran qui ne laisse voir que leurs yeux. Elles font usage du parasol pour s'abriter la tête; mais elles ne portent pas de chapeaux. Les hommes portent des chemises de couleur à carreaux, des caleçons, et une courte jaquette serrée autour des reins avec un mouchoir de couleur. Les souliers fabriqués avec le cuir du pays sont généralement en usage, et forment une branche très considérable et très lucrative de l'industrie locale. Ceux des fabriques de Haïti se vendent

de six à huit francs pour les hommes, et à un prix un peu moins élevé pour les femmes.

Après ces détails, M. Hill jette un regard sur les mœurs et sur l'ordre qui règne dans les relations des citoyens. Il communique sous ce rapport des observations qui doivent faire naître de grandes espérances dans le cœur de tous ceux qui aspirent à voir s'unir partout les progrès de la moralité et de la liberté. Il dit dans une de ses lettres: « Que le voyageur observe un matin les rues du Port-au-Prince, quand chaque famille, à son lever, se montre aux portes ou aux fenêtres, pour y savourer le premier soufuffle d'un air pur et salubre; il remarquera d'abord qu'ici on se lève de bonne heure, et que même pour cette première sortie, consacrée ordinairement aux affaires de ménage, il y a dans le négligé des habitants une très grande propreté. En les voyant aller le matin à l'église, vêtus avec soin, et les jours de fête se rendre en foule au culte public, il ne pourra s'empêcher de leur accorder des sentiments religieux.

» Dans la soirée surtout, lorsqu'ils viennent s'asseoir dans les rues, et former à la porte de leurs demeures des groupes d'hommes et de femmes qui se délassent, par de gais entretiens, des travaux de la journée, tandis que des essaims d'enfants, bien portants, bien nourris, se jouent autour d'eux, que l'Européen qui passe et reçoit d'eux le bonsoir d'usage, contemple l'ordre et la sérénité qui règnent dans les habitations, et il sentira bientôt que la liberté a commencé à marquer ce peuple de sa noble et généreuse empreinte, et qu'il n'est plus tout-à-fait étranger ni à ses inspirations, ni à ses bienfaits.

Nous terminerons ces citations par le récit suivant d'une scène de mœurs, dont la simplicité extrême ne paraîtra pas dépourvue d'intérêt aux lecteurs qui ne recherchent point partout des faits romanesques.

« Il y a deux ou trois jours, dit M. Hill, étant assis le soir sous la galerie du magasin de M. Wood, négociant au Port-au-Prince, je vis un pauvre nègre aveugle, de moyen âge, très proprement vêtu, qui arrivait avec un âne chargé de sacs à café: c'était à coudre ces sacs qu'il gagnait sa vie. Il était accompagné de ses deux jeunes fils, garçons bien constitués, vigoureux, et si semblables de taille et de force qu'on les eût pris pour des jumeaux; ils pouvaient avoir environ de six à sept ans. Un d'eux, tenant l'animal par le licou, le tirait vers la porte du magasin, tandis que l'autre tendait l'épaule à son père qui s'y appuyait du bras droit pour marcher, ayant le bras gauche levé pour retenir sur sa tête un paquet de sacs comme ceux dont son âne était chargé. Les deux mains du père étant ainsi occupées, l'autre petit garçon portait son bâton, le fidèle macaque de cocotier du paysan haïtien, arme non moins redoutable qu'un sabre entre les mains d'un homme fort qui sait la manier. Il s'en allait brandissant de temps à autre son bâton, de l'air d'un tambour-major, et répondant, tout en marchant, aux paroles que lui adressait son père, mais avec l'insouciance de son âge, et comme écoutant à peine ce qu'on lui disait. L'autre, qui marchait près de l'âne, trouvait aussi en lui à qui parler; il le faisait avec toute la familiarité d'un compagnon, quand il voulait le faire tourner à droite ou à gauche, et l'on s'entendait si bien de part et d'autre, que les paroles suffisaient et dispensaient toujours d'en venir aux coups. Ils s'arrêtèrent bientôt sur la place. Une longue habitude avait appris à chacun d'eux les fonctions qu'il avait à remplir: le père jeta par terre le paquet de sacs qu'il portait sur la tête; celui des garçons qui le conduisait le délia et le donna à compter. Celui qui menait l'âne se mit à le décharger, et le père porta les sacs dans le magasin. L'âne se tint fort tranquille pendant cette opération, puis étendit les jambes, se gratta les genoux et se secoua les flancs, quand il se sentit débarrassé de son fardeau. En un instant la petite caravane s'était remise en route dans le même ordre qu'à son arrivée, si ce n'est que le père prit son bâton et

s'avança d'un pas ferme, ayant toujours une de ses mains sur l'épaule de celui de ses garçons qui le conduisait. Le bon aveugle est renommé pour son activité et son intelligence; il reconnaît tout le monde, les choses et les lieux. Comme on lui disait qu'il était heureux dans son malheur d'avoir ces deux aimables enfants pour l'aider, il répondit qu'il s'en félicitait lui-même, et qu'ils lui étaient en effet d'un grand secours. Mais son bonheur ne se bornait pas là : il était heureux aussi d'habiter un pays où nul homme ne pouvait le réclamer comme sa propriété, et aggraver encore sa pauvreté en le forçant à des travaux sans salaire. Quelle différence pour lui si, avec son infirmité, il s'était trouvé dans une colonie à esclaves ! Aucun motif ne l'aurait poussé à faire le moindre effort pour chercher les moyens de surmonter le malheur et les désavantages de son état, et de pourvoir à ses besoins par une honnête industrie; mais ses maîtres n'auraient pas manqué de raisons pour le contraindre à travailler pour eux, et pour le faire mourir de fatigue et de faim par-dessus le marché. Il n'aurait tiré de ses enfants ni consolation, ni assistance; ils auraient été battus, et obligés de travailler pour un autre que pour leur père aveugle. Les liens de l'affection filiale eussent été rompus : il eût été un père sans enfants, et ils eussent été des enfants sans père. Cet homme avait perdu la vue au service; mais devenu par là inutile à son pays comme soldat, il était encore utile comme citoyen. Il gagnait son pain par son industrie, et il élevait honnêtement ses enfants, qui travailleront un jour pour eux-mêmes et pour la république. Je ne prétends pas donner cet exemple d'industrie comme une exception à la règle générale, ni comme une chose extraordinaire. Dans mon voyage à Haïti, j'ai rencontré à chaque pas des preuves de l'heureuse influence et des bienfaits de la liberté. Au rapport de M. Wood, cet aveugle pouvait par lui-même, et sans l'aide de qui que ce soit, gagner huit gourdes par semaine à coudre des sacs (40 fr.). »

LES TABLETTES DE PIERRE MATHIEU.

Lisez-moi comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les quatrains de Pybrac, ou les doctes tablettes
Du conseiller Mathieu. L'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

MOLIÈRE

Les Tablettes de Mathieu ont rarement été citées ailleurs que dans ces vers du premier de nos poètes comiques. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'elles méritent l'oubli où elles sont tombées, et même nous oserions presque les préférer aux quatrains de Pybrac qui sont restés plus célèbres. Le véritable titre du recueil de Mathieu est : *Quatrains de la vanité du monde, ou Tablettes de la vie et de la mort*. Il se compose de 274 quatrains, divisés en trois centuries. Long-temps ils ont servi à la première instruction de l'enfance. On les a traduits dans la plupart des langues de l'Europe. Nous en citerons quelques uns, où l'on pourra remarquer certains vers d'une vigueur peu commune. Les fautes de versification que l'on rencontre en plus d'un endroit ne doivent pas être jugées d'après la rigueur des règles du temps de Louis XIV. Les meilleurs poètes contemporains de Mathieu n'étaient pas plus sévères que lui.

La Mort enfante la Vie.

D'un éternel repos ta fatigue est suivie;
Ta servitude aura une ample liberté :
Où se couche la Mort, là se lève la Vie;
Et où le Temps n'est plus, là est l'Eternité.

Ces deux derniers vers sont assurément très beaux. Il est très fâcheux qu'on ne puisse, sans détruire la concision, corriger les *hiatus* qui blessent aujourd'hui les oreilles les moins familiarisées avec la langue poétique.

La Mort est comme un Tisserand.

La Vie est une toile; aux uns elle est d'étoffe,
Aux autres de fin lin, et dure plus ou moins.
La Mort, quand il lui plaît, sur le métier la coupe;
Et l'Heur et le Malheur comme les fils sont joints.

La Vie est une trag-comédie.

La vie que tu vois n'est qu'une comédie
Où l'un fait le César, et l'autre l'Arlequin.
Mais la Mort la finit toujours en tragédie,
Et ne distingue point l'empereur du faquin.

Avant Corneille, la distinction de la tragédie et de la comédie n'était pas encore définitivement établie. Dans des pièces où les plus illustres héros du paganisme ou du christianisme jouent un rôle, on voit des personnages ridicules empruntés aux farces italiennes venir suspendre l'intérêt et égayer le public par leurs lazzi. Dans la tragédie de *Samson*, par Romagnesi, jouée après les perfectionnements de notre scène, en 1717, Arlequin est valet de Samson. Il se bat contre un coq d'Inde tandis que son maître enlève les portes de Gaza.

La Navigation de la vie

Le monde est une mer; la galère est la vie;
Le Temps est le nocher; l'Espérance, le nord;
La Fortune, le vent; les orages, l'Envie;
Et l'homme, le forçat qui n'a port que la mort.

Le nord pour le nord, le point que l'aiguille aimantée indique.

Le Monde comparé au Parlement.

Volontiers je compare au parlement le monde,
Où souvent l'équité succombe sous le tort,
Où sur un pied de mouche un incident on fonde,
Et où l'on ne peut rien contre un arrêt de mort.

Portrait de la Chicane.

La Chicane aujourd'hui met le peuple en chemise;
La ruse est son bouclier; son idole, l'argent;
Le taon percé la toile, et la mouche y est prise;
Le coupable on absout, pour punir l'innocent.

Bouclier doit être ici prononcé en deux syllabes, ce qui sans doute était plus facile à nos pères qu'à nous. — La moralité de ce quatrain a bien vieilli, grâce à la supériorité actuelle de la législation.

Portrait de la fausse Amitié.

L'Amitié aujourd'hui au son du gain s'éveille.
Comme l'on voit aller au froment les fourmis,
Les vautours à la proie, aux fleurettes l'abeille,
On voit vite courir au profit les amis.

Juger l'Homme par lui-même.

Par les honneurs que l'or ou la fortune donne,
Ni par les dignités qui vont de main en main,
Il ne faut estimer le prix d'une personne :
Au plus haut d'une tour le nain est toujours nain.

Il faudra répéter encore long-temps cette vérité avant qu'elle devienne inutile. Autrefois on estimait les hommes surtout d'après leur généalogie et leurs titres, aujourd'hui c'est surtout d'après leurs richesses. Il y a plus d'égoïsme que de faux jugement dans cette coutume vicieuse : on témoigne de l'estime aux gens en proportion de l'utilité qu'on espère pouvoir tirer d'eux. Le préjugé n'est plus que sur les lèvres, il ne va pas au fond du cœur.

Comparaison de la Vie à un Cabaret.

Ainsi qu'au cabaret l'homme demeure au monde.
Le plaisir et le vin se laissent avaler.
Le temps y dure peu, tant que la joie abonde;
Et puis il faut compter, payer et s'en aller.

Les cabarets étaient fréquentés par les nobles et les poètes

du temps de Mathieu ; c'est dans le dernier siècle seulement que la mode des cafés a enlevé aux marchands de vin la pratique des hommes d'une éducation cultivée.

Pierre Mathieu ou Matthieu était né, en 1565, à Pesme, en Franche-Comté. Avant d'être entièrement sorti de l'enfance, il avait fait des études très fortes en hébreu, en grec et en latin. Il fut d'abord principal du collège de Vercel ; ensuite il embrassa la profession d'avocat. Ses poésies et son éloquence le rendirent bientôt célèbre. Après avoir quelque temps embrassé le parti des Guise, il se soumit à l'autorité royale, et il devint tour à tour l'historiographe de Henri IV et de Louis XIII. Outre ses Mémoires historiques et ses Quatrains, Mathieu a composé plusieurs tragédies, entre autres « la Guisarde, tragédie nouvelle, en laquelle, au » vrai et sans passion, est représenté le massacre du duc » de Guise. » Lyon, 1589 ; in-8°.

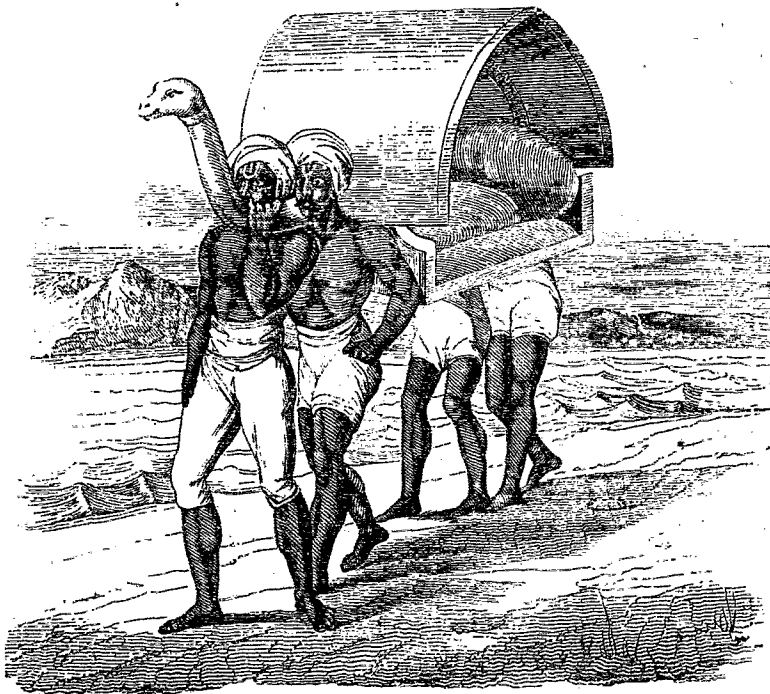
LES PALANQUINS.

Les voitures hindoues ne sont pas suspendues, aussi leur usage est-il réservé aux classes inférieures de la société ; tous les gens d'une condition aisée préfèrent voyager

en *palhy* (palanquin). Comme on le sait, le palanquin est une sorte de litière portée par des hommes, et dont l'usage est peut-être aussi ancien que la civilisation hindoue elle-même.

Il y a diverses formes de palanquins ; la plus ancienne est le *tchaupal* : c'est le type d'après lequel ont été faits tous les autres palanquins, avec diverses modifications ; aussi les Hindous l'emploient-ils, préférablement à tous les autres, dans toutes les cérémonies, dans les mariages, dans les processions, etc. C'est simplement un lit ou sofa très léger, suspendu à un gros bambou qui pose sur les épaules des porteurs. Comme dans cette sorte de palanquin on est exposé à toute l'ardeur du soleil, on les fait escorter d'un domestique qui tient au-dessus un *chata* (parasol) ; d'autres tiennent des chasse-mouches et le *houka*, longue pipe.

Le *d'jehalledar* est une variété du *tchaupal* ; il n'en diffère qu'en ce qu'il est recouvert d'étoffes précieuses, brodées d'or ou de soie. C'est le palanquin des rajahs et des seigneurs. Le bambou est revêtu de belles étoffes ; les deux extrémités en sont sculptées, et représentent la tête et la queue d'un tigre ou de quelque autre animal du pays, tandis que les pieds du lit en représentent les griffes.



Le D'jehalledar, palanquin des rajahs.

Le *mohhafa* est le palanquin des femmes riches et de haute caste ; il est fait selon le même système que les deux premiers, mais il est entièrement fermé par une tenture rouge. Les femmes sont assises dans ces palanquins comme dans leur chambre ; elles ont le dos appuyé contre un grand coussin rond, et les genoux, les pieds et les coudes sur de petits coussins plats. Le *mohhafa* est porté par quatre domestiques, et suivi de plusieurs autres, qui sont plus ou moins nombreux, selon le rang de la femme. Cependant, celles qui se conforment strictement aux préceptes de leur religion n'ont auprès d'elles que quatre porteurs, quelle que soit leur fortune.

Le *d'houly* s'éloigne des principes des précédents ; c'est un brancard de bambous entre lesquels sont disposées des sangles. Deux hommes suffisent pour le porter ; mais d'ordinaire il y en a trois, dont l'un marche derrière pour relever celui qui est fatigué. Pour éviter les faux-pas, ils s'appuient sur un long bâton. Ils marchent avec une vitesse extraordinaire, et cependant avec de telles précautions, qu'ils

ne font éprouver aucun mouvement à celui qui est dans le palanquin ; aussi se sert-on du *d'houly* pour transporter les malades sur les bords du Gange.

Le *mejanah*, dont notre second dessin offre une variété, est fait de pièces de bois charpenté, liées par du fer et recouvertes de cuir. Il n'est pas regardé comme un palanquin de luxe ; souvent même on ne le peint pas : cependant il y en a dont les formes sont très élégantes. Dans l'intérieur il y a un lit et des coussins en coton blanc. Quoique d'invention indigène, le *mejanah* n'est plus guère usité que par ceux des Hindous qui sont le plus attachés aux anciens usages, comme les *banians* ou banquiers et les *sercés* ou commissionnaires.

Le *boutcha* est aussi un palanquin d'invention hindoue ; mais il est d'une forme très différente de ceux dont nous venons de parler. Il ressemble à nos chaises à porteurs ; seulement il n'y a qu'un seul bambou, tandis que nos chaises à porteurs ont toujours deux brancards. Le *boutcha* est particulièrement usité par les Portugais. Ces Portugais, qui

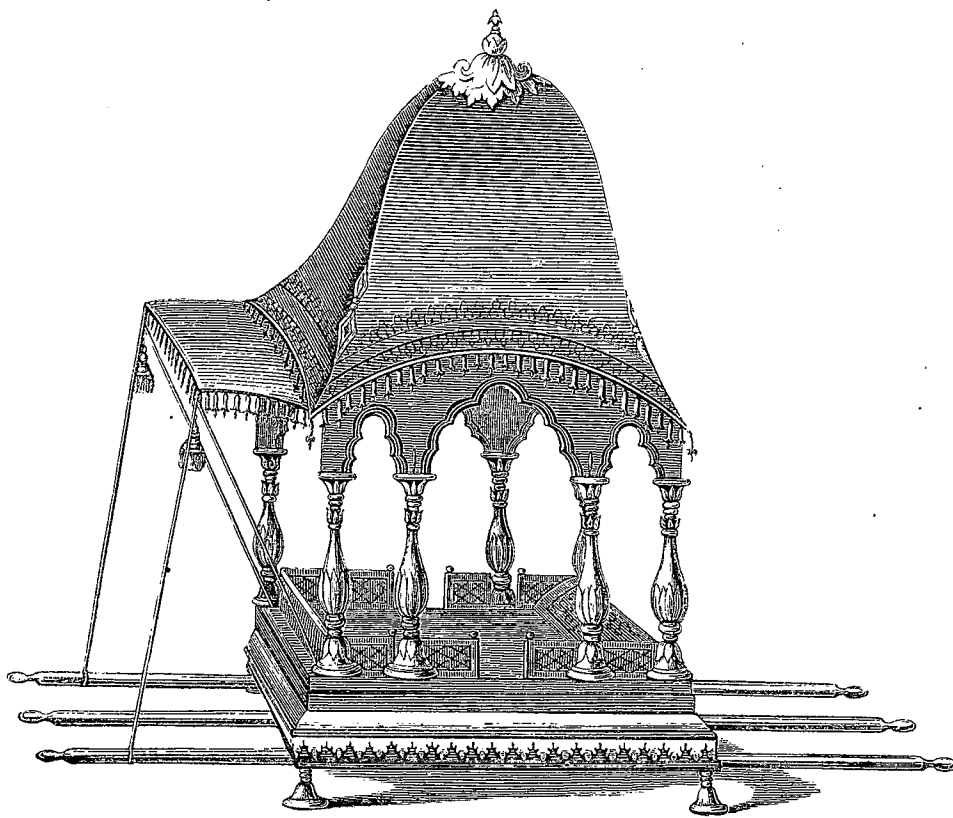
descendent de ceux qui s'établirent dans l'Inde au seizième siècle, sont devenus presque aussi noirs que les Cafres. Ils sont très répandus dans l'Inde, mais ils y sont peu considérés.

Les Européens établis dans l'Inde ne se sont pas contentés des palanquins hindous : à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Pondichéry, on ne rencontre que les *longs-palanquins* : ce sont des palanquins qui ont exactement la forme d'une grande berline non arrondie par le bas ; ils ont des fenêtres à glaces et à jalousies ; les portières sont remplacées par des rideaux ; au-dessous des fenêtres, les nobles font peindre leurs armoiries comme sur les carrosses ; enfin ils sont garnis de quatre lanternes ; mais, comme dans les palanquins hindous, il n'y a qu'un seul bambou pour les porteurs, qui sont d'ordinaire au nombre de quatre.

Les dames européennes se servent aussi d'une sorte de chaise-palanquin qui ressemble assez au boutcha, mais qui est à la fois moins légère pour le porteur et plus commode pour le voyageur. On en fabrique beaucoup à Calcutta. Il

y a des Européens qui ont gagné des sommes énormes à fabriquer des longs-palanquins ; le luxe de ces derniers, entre autres, a été porté à un tel point par les Anglais, qu'on en cite qui ont coûté jusqu'à 50 000 fr., tandis que le prix ordinaire n'est que de quelques centaines de francs.

On trouve des porteurs de palanquins dans plusieurs des castes de l'Inde ; il y en a beaucoup même qui appartiennent à la caste des *Ouriahs*, l'une des branches de la plus noble de toutes celles des Brahmanes. Les porteurs ouriahs sont plus proprement vêtus que les autres, et ils préfèrent le service des Européens à celui des Hindous ; mais ils sont beaucoup moins commodes que les autres porteurs, à cause des mille pratiques de dévotion qu'ils opposent aux ordres qu'on leur donne, soit par caprice, soit par crainte de perdre leur caste. C'est ainsi qu'ils nettoient volontiers les vêtements, et même les chaussures ; mais pour rien au monde ils ne consentiraient à servir un verre d'eau. Ils donnent de la lumière, pourvu que ce soit avec de l'huile ou de la cire ;



(Le Mejanah, palanquin des banquiers Hindous).

car ils n'allumeraient pas une chandelle. Ils n'éteignent jamais un flambeau qu'en agitant l'air avec la main ou avec leur vêtement ; ils seraient bannis de leur caste, s'il leur arrivait de se servir pour cela de leur souffle.

On trouve aussi des porteurs parmi les bergers, les *Sot-drahs* et même les *Pariahs*. Les pêcheurs de la caste *Tel-laiahs* se font porteurs de palanquins, lorsque les basses eaux les empêchent de pêcher. A la différence des autres Hindous, ceux-là sont d'une activité extrême : en sortant avec le palanquin, ils emportent de l'ouvrage, et partout où ils s'arrêtent ils tordent du fil et font des filets qui se trouvent tout prêts lorsque revient la saison de la pêche.

Les *Douliahs*, porteurs de la caste des Bengalis, sont employés principalement par les *Babous* (gens riches), les *Banyans* et les *Sercars*. Ils sont moins chers que les autres ; mais comme ils se nourrissent mal, ils sont généralement plus faibles. C'est la dernière classe des porteurs ; on les met dans la caste méprisée des *Pariahs* s'il leur arrive de boire du vin ou des liqueurs fortes.

Les *Telinguas*, autre peuple du nord, forment la classe des porteurs la plus honnête, la plus agile et la plus fidèle. Ils font de 50 à 40 milles (10 ou 15 lieues) de 6 heures du matin à six heures du soir.

Un palanquin plein de provisions de bouche et des effets des voyageurs pèse de trois à quatre cents livres. Pour un long voyage on prend ordinairement douze porteurs, et un treizième qui porte des vases de terre pour la cuisson des vivres et des torches de résine pour éclairer la marche. Les porteurs ne sont jamais que six à la fois, les six autres suivent le palanquin ; ils se relaient d'heure en heure ; de plus, ils changent de côté avec une promptitude étonnante, et tout en courant ils ne cessent de parler et de chanter : le premier porteur fait entendre des sons cadencés qui règlent le pas des autres. On peut voyager ainsi avec les mêmes porteurs pendant des mois entiers ; cependant, comme on l'a dit plus haut, on trouve des relais de porteurs dans tous les villages. Pour les longs voyages, on donne à chaque porteur 10 roupies (25 fr.) par mois. Ce métier est très pénible,

comme on peut facilement le croire, aussi les hommes sont-ils bientôt épuisés : les Telingas ne le font que pendant quelques années, pour amasser de quoi se marier chez eux, comme font en Europe les Auvergnats et les Savoyards. Dans les villes, les particuliers aisés en ont de six à huit à l'année pour se promener et aller à leurs affaires. On donne à ceux-là environ 5 roupies (12 fr.) par mois.

SÉJOUR DE JAMERAI DUVAL

A L'ERMITAGE SAINTE-ANNE.

(Voyez les livraisons 17 et 21.)

L'ermitage Sainte-Anne, situé au sommet d'un fertile coteau, exposé au midi, et bordé dans toute sa longueur par la forêt de Vitrimau, n'était qu'à une demi-lieue de Lunéville. Il était habité par quatre solitaires et leur directeur. Douze arpents de terre, un petit verger et six vaches, fournissaient abondamment à leurs besoins. Jamerai Duval n'avait pas encore servi de maîtres aussi riches. Il se trouva très satisfait de sa nouvelle condition, et de leur côté les ermites n'eurent qu'à se louer de son activité et de son zèle. Comme le travail était, ainsi que l'humilité, une des lois rigoureuses de la petite congrégation, Jamerai était plutôt le compagnon que le valet de ces bonnes gens. Quand il avait achevé sa part de la tâche commune, il lui restait ordinairement quelque loisir dont il profitait pour questionner les frères sur une foule de petits problèmes que sa curiosité amassait en silence. Il témoigna le désir de s'instruire, et au lieu de le combattre, on l'encouragea. Laissons-le parler lui-même :

« Je commençai ma nouvelle carrière par apprendre à écrire. Un de nos vieillards me traça les éléments de cet art ingénieux d'une main décrépite et tremblante. Un modèle si défectueux ne pouvait produire que de mauvaises copies. Pour ne pas incommoder le bon vieillard et me passer de ses leçons, voici ce que j'imaginai : je détachai de ma vitre un carreau de verre, et le posant sur mon exemple j'écrivais sur la surface les mêmes lettres que je voyais à travers, et ce fut par la répétition de cet exercice qu'en peu de temps j'acquis une assez grande facilité de mal écrire.

« Un abrégé d'arithmétique, que je trouvai dans un bouquin de la Bibliothèque bleue, m'en apprit les quatre règles. Cette admirable science qui, par l'audace de ses calculs, porte le flambeau de la discussion jusque dans les plus ténébreuses régions de l'infini numéral, fut pour moi une source d'amusements et de plaisirs. Je choisis dans mes bois quelques réduits propres à y étudier, et il m'arrivait assez souvent d'y méditer pendant une partie des belles nuits de l'été. S'il est vrai que les anciens peuples de la Germanie aient adoré la profondeur du silence qui régnait dans l'épaisseur de leurs forêts, il y a apparence que je me serais dévoué au même culte si j'eusse eu le malheur d'être leur contemporain. Toutes les fois que je me suis trouvé seul dans des forêts épaisses, dans des vallons escarpés, et parmi des rochers et des ruines de bâtiments antiques, j'ai toujours éprouvé une sorte d'horreur et je ne sais quelle espèce de frémissement qui me semblait moins l'effet de la crainte que d'un sentiment confus de vénération. Je me figurais que le calme et la profonde tranquillité que la nuit répandait dans des lieux où le silence n'était interrompu que par le cri des hiboux et des orfraies, avait je ne sais quoi de grand et de majestueux qui excitait l'âme à des retours sur elle-même, et étendait la sphère de ses pensées. Cette force de mélancolie active me plaisait infiniment, et, pour me la procurer, je me retirais sur un tertre de la forêt où était une excavation en guise de grotte qui restait des débris d'une ancienne carrière.

« Un soir, étant assis à l'ouverture de cet antre, par un temps clair et serein, je me mis à considérer ces amas de

lumières répandues dans l'immensité de l'espace qui nous environne. Je me souvins à cet aspect que les almanachs annonçaient qu'à certains jours de l'année le soleil entrait dans des signes que l'on distinguait par des noms d'animaux, tels que le Bélier, le Taureau, etc. Je me mis en tête de savoir ce que c'étaient que ces signes ; et présumant qu'il y avait peut-être dans le ciel des assemblages d'étoiles qui représentaient des figures d'animaux, j'en fis l'objet de mes spéculations. Je choisis pour cet effet un chêne des plus élevés de la forêt, au sommet duquel je formai un tissu composé de plusieurs branches de viorne et d'osier entrelacées, qui de loin ressemblait assez à un nid de cigogne. Chaque soir je me rendais à cet observatoire, où, assis sur une vieille ruche ou corbeille, je me tournais vers les diverses plages du firmament pour y découvrir la figure d'un taureau ou de quelque bétail céleste. Comme les miracles de l'optique m'étaient encore inconnus, je n'avais que mes yeux pour télescope. Après les avoir long-temps fatigués en vain, j'allais quitter prise, lorsque le hasard me fournit des notions plus justes et ranima mes tentatives. Ayant été envoyé à Lunéville un jour de foire, j'aperçus quantité d'images exposées en vente et suspendues le long d'un mur. Il s'y trouva un planisphère où les étoiles étaient marquées avec leurs noms et leur différente grandeur. Ce planisphère, une carte du globe terrestre, et celles de ses quatre parties, épuisèrent toutes mes finances, qui montaient alors à cinq ou six livres. Les avarés et les ambitieux seraient presque excusables si la passion qui les domine leur causait un plaisir aussi réel et aussi vif que le fut celui que me procura la possession de ces six feuilles de papier. Peu de jours me suffirent pour apprendre sur la carte la disposition respective de la plupart des constellations. Mais pour faire une juste application de cette connaissance, il me fallait un point fixe dans le ciel propre à servir de base à mes observations. J'avais ouï dire que l'étoile polaire était la seule de notre hémisphère qui fût immobile, et que sa situation déterminait celle du pôle arctique. Mais le moyen de trouver cette étoile, et de distinguer oculairement son immobilité ! Après plusieurs perquisitions, on me parla d'une aiguille d'acier qui avait la vertu de se tourner vers les pôles du monde ; prodige que j'eus peine à croire, même en le voyant ! Heureusement pour moi le plus âgé de nos druides avait un cadran à boussole qu'il eut la complaisance de me prêter. Par le secours de la merveilleuse aiguille, les quatre parties opposées de l'horizon, que l'on appelle points cardinaux, me furent bientôt connus, de même que le rhombe des vents qui était gravé sur une plaque de cette boussole ; mais comme j'ignorais l'élévation de l'étoile polaire, et qu'il s'agissait de la connaître, voici le moyen que j'employai pour y parvenir. J'en choisis une qui me parut de la troisième grandeur, située vers le septentrion ; puis, avec une tarière, je perçai une branche d'arbre de moyenne grosseur vis-à-vis de cet astre. Cela fait, en sectateur de Ptolémée, je raisonnai ainsi : cette étoile est fixe ou mobile. Si elle est fixe, mon point d'observation étant fixe aussi, je la verrai continuellement par le trou que j'ai percé, et, en ce cas, j'aurai ce que je désire. Si elle est mobile, je cesserai bientôt de l'apercevoir, et alors je réitérerai mon opération ; et c'est ce que je fis en effet, sans autre succès que de casser ma tarière. Cet accident me fit recourir à un autre expédient. Je pris un beau jet de sureau que je fendis selon sa longueur, et en ayant ôté la moelle, je rejoignis les deux parties avec une ficelle, et je suspendis cette sarbacane à la plus haute branche du grand chêne qui me servait d'observatoire. Par ce moyen, et avec la facilité que j'avais à diriger et à fixer ce tube vers les différentes étoiles que je voulais observer, j'arrivai enfin à la connaissance de celle que je cherchais. Il me fut aisé après cela de trouver la situation des principales constellations, en tirant des lignes imaginaires d'une étoile à l'au-

tre suivant la projection de mon planisphère, et alors je sus ce que je devais penser de cette quantité d'animaux dont les poètes ont peuplé le firmament, peut-être fautive de la même quantité d'hommes qui méritaient cet honneur. Je me souviens qu'en observant les étoiles je pensais souvent aux espaces qui les contiennent. Pour m'en former quelque idée, du sommet de l'arbre où j'étais assis, je tirai vers un point du firmament une ligne fictive, que je prolongai jusqu'à ce que mon imagination s'épuisât. Ensuite, me supposant au point où cette ligne se terminait, il me semblait qu'on pourrait réitérer cette opération, peut-être plus de fois qu'il n'y a de gouttes d'eau dans l'Océan, sans qu'aucune de ces lignes atteignît aux dernières limites de l'étendue. Effrayé par la seule existence de cette espèce d'immensité, je ne tardai pas à me rappeler à moi-même, et à rentrer tout doucement dans ma coquille, de crainte que des excursions aussi téméraires ne devinssent l'écueil de ma raison, et ne la fissent tomber en défaillance.

» Après m'être mis au fait de la carte du ciel, je crus qu'il convenait que je prisse aussi connaissance de celle de la terre, d'autant plus que la Vie des hommes illustres de Plutarque, et l'Histoire de Quinte-Curce que le hasard m'offrit, me rappelèrent les hauts faits d'armes des paladins que j'avais lus dans les merveilleuses histoires de la Bibliothèque bleue. Voulant donc connaître les villes, les royaumes et les empires où ces illustres fous s'étaient signalés, je résolus de les suivre à la piste; mais je risquai bientôt de devenir encore plus fou qu'eux. Je n'avais pour toute introduction à la géographie que les cinq cartes achetées, avec le planisphère dont j'ai parlé. Je manquai de succomber aux efforts que je fis pour comprendre quel pouvait être l'usage des cercles tracés sur la mappemonde, tels que les méridiens, les tropiques, le zodiaque, etc. Il faut que l'ignorance soit bien naturelle à l'homme, puisqu'il a tant de peine à s'en affranchir. Je fis mille conjectures pour deviner ce que signifiaient ces 560 petites aires blanches et noires qui partagent l'équateur. A la fin je les pris pour des lieues, et, sans hésiter, je conclus que le globe terrestre avait 560 lieues de circonférence. Ayant fait part de cette belle découverte à un de nos solitaires, qui avait été à Saint-Nicolas de Barry, en Calabre, il m'assura que, pour y aller, il avait parcouru plus de 560 lieues, sans s'apercevoir qu'il eût fait le tour de la terre. Je vis par là combien je m'étais trompé. J'en fus outré de dépit, et peut-être serais-je tombé dans le découragement sans la rencontre que voici. Comme chaque dimanche j'avais coutume d'aller ouïr la messe à l'église des Carmes, à Lunéville, m'étant avisé d'entrer dans le jardin du couvent, j'aperçus maître Remy, qui en avait la direction, assis au bout d'une allée avec un livre à la main : c'était la Méthode pour étudier la géographie, par le sieur Delaunai. Je suppliai maître Remy de me le prêter, et y ayant consenti, je me proposai de le copier; mais l'impatience de savoir ce qu'il contenait me le fit parcourir en m'en retournant dans le désert, et, avant que d'y arriver, j'appris la réduction des degrés de l'équateur aux mesures itinéraires des différentes nations. Ce fut alors que je connus la vraie petitesse de notre globe par la comparaison que j'en faisais avec les vastes abîmes de l'étendue qui m'avaient épouventé peu de mois auparavant. C'est depuis ce temps-là que les termes inventés pour caractériser la grandeur m'ont paru la plupart assez risibles, fautive de comprendre que les hommes pussent opérer de fort grandes choses sur une boule aussi petite. Pour la mieux connaître, je fis une sphère avec des baguettes de coudre pliées en cercles, sur lesquels je marquai les degrés de longitude et de latitude avec mon couteau; une boule d'argile occupa le centre; un cercle plus large, soutenu par trois petits bâtons de grandeur égale, servit d'horizon et d'appui à toute la machine. Si la sphère d'Archimède eût ressemblé à celle-ci, elle n'eût point excité la

jalousie de Jupiter, et ce fougueux marmouset se serait sans doute dispensé de la foudroyer. Je ne fis plus un pas dans la forêt sans mes cinq cartes. Je les étendais par terre, et après les avoir orientées avec la boussole, je me supposais successivement dans les diverses régions qu'elles représentaient, où j'observais avec plaisir leur situation et le rapport mutuel des unes aux autres.

» Lorsque de la connaissance de la terre je passai à celle de la mer, je fus très surpris de voir que l'habitation des poissons était beaucoup plus spacieuse que celle des hommes. J'aurais fort souhaité de savoir quel rang ils tenaient dans les vues de la Providence; mais j'avoue sincèrement que, malgré la haute opinion que le pieux frère Palémon m'avait donnée des animaux de mon espèce, j'eus peine à me figurer que la prodigieuse quantité de poissons que les mers recèlent ne fût faite que pour rassasier un très petit nombre d'hommes. L'hydrographie m'apprit à connaître tous les pays maritimes, et j'y réussis de telle sorte, qu'en très peu de temps je pouvais nommer de suite, et selon l'ordre de leur position, toutes les provinces des deux continents baignées par les différentes mers. En suivant la même méthode par rapport aux pays et aux principales villes situées sur les grands fleuves, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, la connaissance du globe me devint presque aussi familière que celle de la forêt de Sainte-Anne.

» Jusque-là, mes désirs et mes besoins avaient été assez proportionnés aux moyens de les satisfaire; mais ceux-là étant devenus plus étendus que ceux-ci, la rupture de cet équilibre fut l'écueil de mon bonheur. C'était l'amour de la science qui l'avait attiré; il m'était fort aisé de le rétablir. Je n'avais qu'un pas à faire pour me replonger dans ma première ignorance; mais après y avoir un peu réfléchi, je jugeai qu'il valait encore mieux être un peu moins heureux que d'être tout-à-fait ignorant.

» Passionné pour la géographie jusqu'à ne rêver d'autre chose pendant mon sommeil, et manquant de tout pour m'y perfectionner, je résolus de trouver des ressources contre mon indigence. Pour y parvenir, je m'avisai de m'ériger en nouvel Actéon. Je déclarai la guerre aux animaux de la forêt, dans le seul dessein de profiter de leurs dépouilles pour acheter des cartes et des livres. Je contraignis les renards, les fouines et les putois à me céder leurs fourrures, dont j'allais recevoir le prix chez un pelletier de Lunéville. Plusieurs lièvres furent assez étourdis pour donner dans mes pièges, et quoique la capture en fût réservée pour les plaisirs du prince, et que même on en eût fait une loi pénale, je jugeai à propos de corriger cette loi sur celle de la nature. L'appât du gain, rectifié par l'emploi que j'en voulais faire, me rendit audacieux. Je portai la témérité jusqu'à dresser des embûches aux cerfs et aux chevreuils, et si aucun n'y tomba, c'est, qu'outre qu'ils n'étaient pas des plus communs, le hasard les dirigea par d'autres routes.

» Plusieurs oiseaux contribuèrent aussi à mon instruction par la perte de leur liberté; de sorte qu'en peu de mois mon industrie me valut environ trente à quarante écus. Je me rendis, ou plutôt je courus à Nanci avec cette somme pour y acheter des livres. Il s'en fallait beaucoup que je fusse instruit de leur valeur et de la façon de les marchander. Quel que fût leur prix, je ne le trouvais excessif que par rapport à mon indigence. Ces parjures, ces contestations, et toutes les autres rubriques litigieuses que l'avidité et la fraude ont introduites dans le commerce, m'étaient encore inconnus; et comme je croyais les marchands libraires incapables de surfaire, je me faisais scrupule de les contredire sur le paiement. En conséquence de cette erreur, je déposais mon argent sur leur comptoir, puis, dans les termes les plus touchants, je les conjurais de ne pas se prévaloir sur mon ignorance, et de ne prendre pour prix de leurs livres que ce qu'une conscience équitable et timorée leur dicterait. Suppliques frivoles! J'ai toujours

eu le malheur de ne rencontrer que des consciences sourdes et muettes, excepté celle du sieur Truain, libraire breton, établi à Nanci, lequel, voyant que j'agissais de bonne foi, se piqua de réciprocité à mon égard. En cela il se rendit à lui-même un service très important; car lorsqu'on me donna la direction de la bibliothèque royale de Lorraine, cet honnête homme en fut le libraire en vertu de l'hommage que je devais à sa probité. Une traduction de l'Histoire naturelle de Plin, par du Pinet; Tite-Live, commenté par Vigenère; l'Histoire des Incas, celle des cruautés exercées en Amérique par les Espagnols, de Barthélemy de Las-Casas; les Lettres de Bussi-Rabutin; les Caractères de Théophraste; le Testament politique de Louvois; les Fables de l'ingénieux La Fontaine; quelques autres ouvrages et plusieurs cartes géographiques, épuisèrent mes finances et mon crédit. Je dis mon crédit; car, n'ayant pas assez pour payer tout ce que je viens de spécifier, le bonhomme Truain, sans m'avoir jamais vu ni connu, m'admit malgré moi au nombre de ses créanciers pour la somme de 20 ou 50 francs. Lui ayant demandé sur quoi sa confiance en moi était fondée: — Sur votre physionomie, me dit-il, et sur votre ardeur pour l'étude; je lis dans vos traits que vous ne me tromperez pas. Quoique

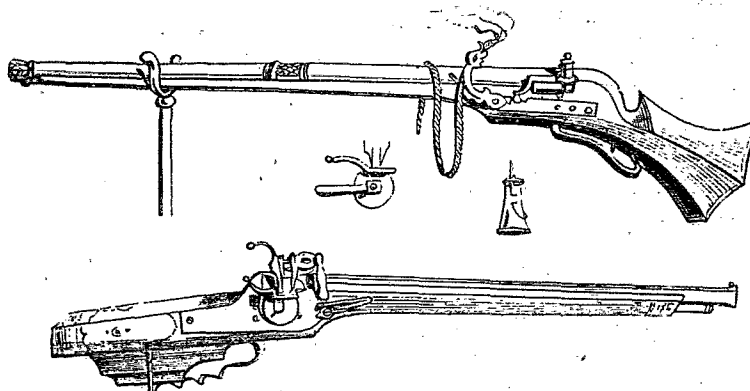
sa bonne opinion ne portât que sur des fondements très équivoques, je ne laissai pas de lui en savoir gré, et de l'assurer que je ferais mon possible pour justifier l'horoscope dont il m'honorait. Courbé sous le poids du ballot scientifique que je venais de former, je fis cinq lieues à pied pour regagner ma solitude, ce qui suppose de la fatigue et plus d'une station avant que d'y arriver. Dès lors ma cellule devint un monde en abrégé. Les murs furent tapissés de royaumes et de provinces en peinture; et comme elle était fort petite, j'attachai le planisphère céleste au-dessus de mon grabat, de sorte que je ne pouvais m'éveiller sans jeter la vue sur des nuages d'étoiles qui n'avaient de lumière que pour l'esprit.

On a déjà vu que cet amour de l'étude fut bientôt récompensé. (Voyez p. 165.)

ARQUEBUSES A ROUET ET A MÈCHE.

(Voyez un arc à rouet, t833, p. 261.)

L'arquebuse ne paraît pas avoir été en usage en France avant le règne de Louis XII. Quand on lui conserva son nom composé de deux mots italiens, *arco*, arc, *busio*, trou, on voulut ainsi désigner une arme chassant un pro-



Arquebuses à rouet et à mèche.

jectile comme l'arc, mais par un trou pratiqué dans l'arme elle-même. Il y avait deux espèces d'arquebuses: l'arquebuse à rouet et l'arquebuse à mèche.

L'arquebuse à rouet est plus ancienne que l'arquebuse à mèche; elle était montée sur un fût de bois. Suivant Hanzelot, cette arme devait avoir quarante calibres de longueur, et porter une balle d'une once et sept huitièmes et autant de poudre. On voit la grande différence qui existe entre cette charge et celle admise aujourd'hui pour les fusils de munition, qui n'est que de cent vingt grammes pour la poudre, et d'à peu près une once de plomb pour la balle.

Le rouet qui faisait marcher tous les ressorts de l'arquebuse était formé d'une petite roue d'acier qu'on appliquait contre la platine; il était traversé par un essieu autour duquel s'entortillait une chaîne, à mesure qu'on le faisait tourner au moyen d'une clef appliquée à son extrémité. Par le mouvement imprimé à cette clef on faisait mouvoir aussi une coulisse en cuivre qui couvrait le bassinet. Lorsque la poudre de l'amorce était à découvert, on pressait la détente, le chien s'abaissait, et la pierre dont il était armé, venant frapper l'acier du rouet, dégageait des étincelles et enflammait la poudre du bassinet. On voit que tout ce mécanisme était assez compliqué.

L'arquebuse à mèche était d'une construction beaucoup plus simple. Cette arme ajustée, comme l'arquebuse à rouet, sur un fût de bois, portait à l'extrémité inférieure du canon un chien nommé en général serpentín à cause de sa forme. La mâchoire du chien était armée d'une mèche al-

lumée, et en pressant avec le doigt une détente, on faisait jouer une bascule intérieure; la mèche s'abaissait par ce mouvement vers la poudre du bassinet, et l'enflammait par son contact. Cette arme était tellement pesante, que le soldat portait avec lui un bâton ferré, terminé par une fourchette, qu'il plantait en terre, et sur lequel il appuyait l'arquebuse pour faire feu.

Ces deux espèces d'arquebuses furent remplacées par le fusil à pierre au commencement du dix-septième siècle. Ce fut un perfectionnement remarquable: depuis cette innovation, toutes les parties de la platine, exposées autrefois aux influences de l'air extérieur, furent renfermées dans l'intérieur du fusil. Cependant on voit au Musée d'artillerie des mousquets d'infanterie à mèche, sur lesquels se trouve gravée la prise de Bouchain, qui n'eut lieu qu'en 1672, ce qui prouve qu'à la fin du dix-septième siècle la platine à silex n'avait pas complètement remplacé la mèche.

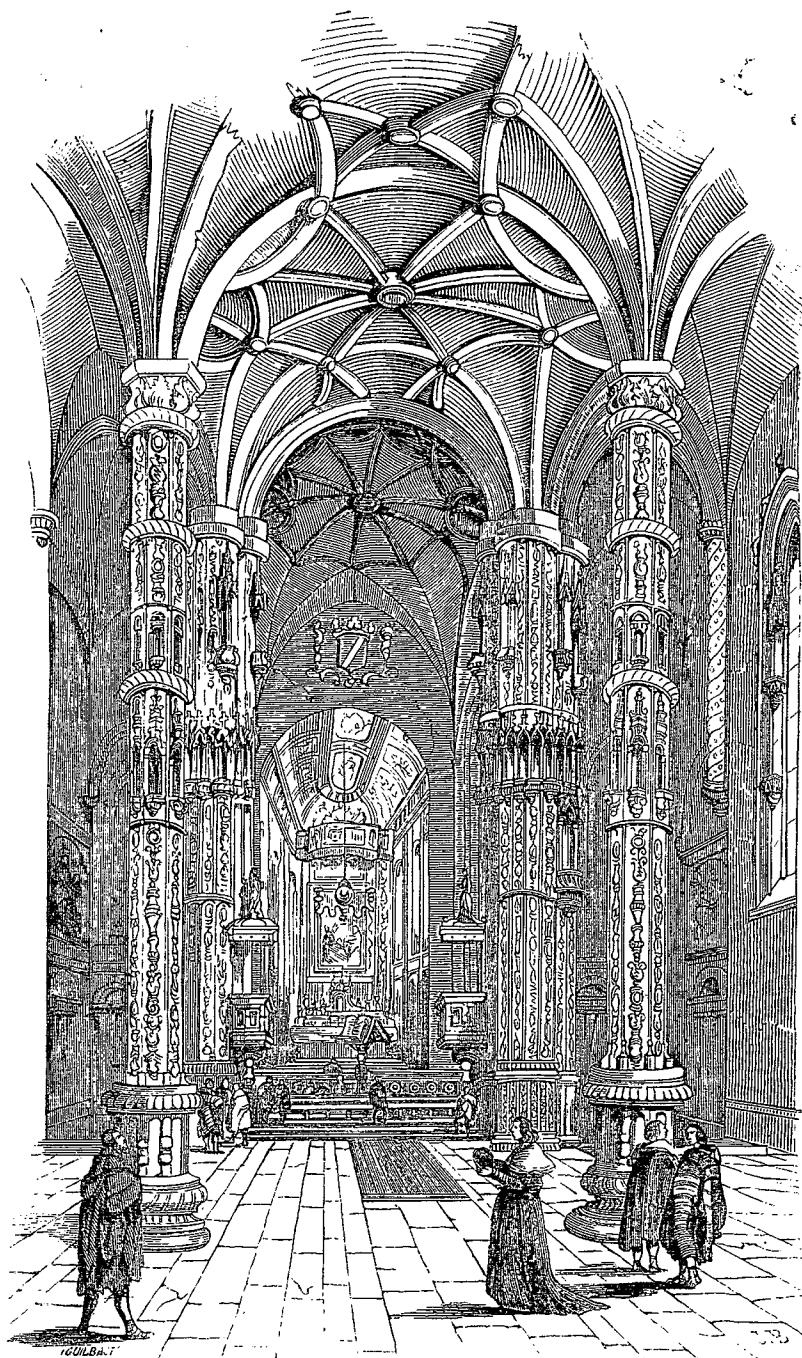
La substitution de la poudre fulminante au silex comme moyen d'inflammation, a changé de nouveau la construction des armes à feu, et a créé le fusil à piston. Enfin nous devons voir encore s'accomplir un dernier perfectionnement dans l'arquebuserie moderne, celui des fusils se chargeant par la culasse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob 30.

ÉGLISE DE BELEM.

(Voyez sur le Portugal, 1837, p. 348.)



(Salon de 1838. — L'Eglise de Belem, à Lisbonne, par M. Dauzats.)

L'église de Belen, Belem (primitivement Bethléem), est dédiée à Notre-Dame de Bethléem; elle est bâtie sur la rive droite du Tage, à une lieue et demie de son embouchure. Elle fut construite sur les ruines d'une petite chapelle que les Portugais avaient eue long-temps en grande vénération, parce que, suivant la tradition, Vasco de Gama y avait fait sa dernière prière d'adieu à son pays avant de partir pour son immense voyage, dont le résultat fut si merveilleux. Tandis qu'il était agenouillé devant l'autel, les bâtiments qu'il devait commander étaient rangés en face de cette chapelle. Malgré sa magnificence, l'église nouvelle n'a jamais fait sur l'âme une si vive impression que ce modeste oratoire. Un vieux marin s'écria en la voyant sortir de terre comme par enchantement : « Cela

est beau; mais cela m'afflige autant que si l'on bâtissait un château sur la cabane de mon père. »

Les vastes couvents de Belem étaient autrefois peuplés de moines voués à des travaux scientifiques. Il y a quelques années l'empereur don Pedro en changea la destination : les fils des soldats morts pour la cause de la liberté ont remplacé les religieux; ils reçoivent une éducation libérale, et sont ensuite envoyés dans les différents corps de l'armée.

Ce fut dans le dix-septième siècle que des architectes et des sculpteurs italiens élevèrent l'église de Belem. Ces habiles artistes ont surtout déployé, dans l'invention et dans la sculpture des six piliers qui supportent la voûte, tout le luxe et toute la fécondité d'une imagination méridionale. Le clot-

tre principal est aussi richement orné. La grande porte extérieure est éblouissante : la richesse des détails y est encore rehaussée par les nuances dorées dont l'ardente et brillante lumière du ciel portugais colore les marbres ; aux derniers rayons du soleil couchant, cette porte étincelle comme un écrin ouvert.

La vue intérieure de l'église de Belem que nous publions est empruntée à un tableau de M. Dauzats, tableau d'un grand effet, exposé cette année au Louvre, et fort admiré.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES MARBRES, LES GRANITES ET LES PORPHYRES.

(Second article. — Voyez p. 202.)

Si le marbre *lumachelle* était plus rare, il serait certainement une des plus extraordinaires curiosités qu'il y ait au monde. Qu'on se figure une pâte de marbre pétrie avec des coquilles brisées et toutes sortes de débris d'animaux marins, habitants de l'ancien monde : le fonds de la pâte est noir, rougeâtre ou de couleur foncée ; et, sur ce fonds, se détachent en blanc les innombrables fragments de ces êtres primitifs, tranchés dans tous les sens par la scie, et se montrant bizarrement sous toutes leurs faces. Dans les marbres que nous avons passés en revue dans notre précédent article, le contraste des diverses nuances était causé par le mélange de marbres originellement distincts et de couleurs différentes, qui, refondus plus tard et pétris les uns avec les autres dans les grandes et mystérieuses opérations de la nature souterraine, ont fini par ne plus former qu'une seule masse composée de filets variés et enlacés de mille façons, de fentes plus ou moins vives s'entrecroisant et se coupant l'une l'autre, et remplis d'un marbre en général blanc et se détachant en clair sur le fonds ; ce sont là les marbres veinés. Mais dans les marbres *lumachelles* toute tache qui se dessine sur le fonds est, sauf quelques fentes accidentelles faciles à reconnaître, une coquille ou un débris quelconque d'animal. De là le nom de *lumachelle*, venant du nom italien *lumaca*, qui signifie limaçon. Les animaux dont on voit là les restes ne sont cependant pas des limaçons, mais des animaux marins d'espèces très variées, qui ne se retrouvent plus vivants dans le monde actuel, et dont nous ne possédons plus que les analogues. Une cheminée de marbre, pour qui veut l'étudier en détail, offre souvent une des plus curieuses études d'histoire naturelle que l'on puisse faire.

Il existe un grand nombre de variétés de marbre *lumachelle*, différant les unes des autres soit par la teinte, soit par le nombre et l'entassement des coquilles, soit par leur forme.

Le marbre *lumachelle* antique, dont les carrières sont malheureusement perdues, est le plus beau. Il est connu sous le nom de *drap mortuaire*. Sa pâte est d'un noir foncé, et il est semé sur toute son étendue de coquilles triangulaires, blanches, assez grandes et assez régulièrement disposées.

Le marbre *lumachelle* le plus employé à Paris est connu sous le nom de *petit granite* ; il est à fonds gris ou gris noirâtre, et semé d'une quantité innombrable d'anneaux de polypiers, offrant, suivant leur position, tantôt une tranche carrée, tantôt une tranche circulaire ; on y trouve aussi quelquefois des coquilles. Ce marbre, qui n'a en sa faveur ni le poli, ni la dureté, ni la couleur, est cependant, à cause de son prix peu élevé, très abondamment répandu dans le commerce ; il n'est peut-être aucun de nos lecteurs qui n'en ait vu. Il vient principalement de Mons, et les canaux rendent son transport facile. Il ne vaut à Paris que 20 fr. le pied cube.

Narbonne offre un marbre qui est beaucoup plus beau et qui se rapproche à certains égards de la *lumachelle* antique.

Son fonds est noir et semé de bélemnites, qui sont des coquilles de la grosseur du petit doigt, en forme de pain de sucre ; elles donnent lieu à des taches blanches triangulaires, circulaires ou ovales.

Un marbre *lumachelle* fort commun à Paris, et tout aussi répandu peut-être que le *petit granite*, est fourni par divers départements de la Bourgogne et par celui du Calvados : le fonds est d'un rouge sale mêlé et maculé, et il est semé de grandes taches irrégulières d'une nuance blanche ou grise. Ces grandes taches, lorsqu'on les considère de près, montrent un tissu organisé, et ne sont autre chose que des débris de polypiers, d'astrées et de diverses espèces de madrépores.

Les marbres *lumachelles* sont en général à assez bas prix, mais il en existe cependant certaines variétés extrêmement délicates et précieuses, et qui ne sont employées que pour des objets de petites dimensions et de grand luxe : telle est, par exemple, la *lumachelle* d'Astracan, dont les coquilles sont d'un jaune orangé de toute beauté.

Les marbres *brèches* sont des marbres composés de fragments anguleux ou arrondis, de diverses formes et de diverses grosseurs, agglutinés dans un ciment de marbre de couleur différente. Pour expliquer leur formation, il faut se représenter un marbre brisé en fragments solides dans quelque révolution souterraine, et enveloppé par un marbre à l'état pâteux qui fait irruption sur lui ou qui se dépose peu à peu comme un encroûtement au milieu des brisures qu'il cimente. Il existe une fort belle brèche qui est employée dans plusieurs soubassements au Musée des Antiques, à Paris : le fonds en est blanc, et les fragments sont noirs. On dirait que ceux-ci, empâtés par le marbre blanc fondu par une haute chaleur, ont éclaté en petites esquilles qui forment une sorte de projection autour de chacun d'eux.

On imite fort bien les marbres *brèches* en réunissant, dans une pâte de stuc, des morceaux de marbre convenablement brisés. C'est une imitation qui est fort souvent employée dans les ameublements.

On a donné, d'après les Italiens, le nom de *brocatelle* aux brèches qui ne contiennent que des fragments de très petites dimensions.

Il nous reste à dire quelque chose des granites et des porphyres. On confond souvent ces deux substances avec les marbres, parce qu'elles servent à peu près aux mêmes usages ; mais elles en sont cependant essentiellement différentes.

Le granite, au lieu d'être formé, comme le marbre, d'une seule substance, résulte de l'aggrégation intime de trois substances différentes. On nomme *feldspath* celle qui s'y trouve en plus grande proportion : elle est si dure, qu'il est impossible de la rayer avec un instrument d'acier. Il y a un détail qui peut donner une idée de sa dureté : c'est elle qui forme ce vernis solide et brillant dont on recouvre les porcelaines. La seconde substance est le *quartz* : c'est la pierre à feu : chacun sait combien elle est dure et résistante. La troisième est moins dure, et se divise par lames, mais elle ne forme, pour ainsi dire, dans le granite que de petits points épars de couleur sombre ; on lui donne le nom de *mica*. Aussi, en regardant attentivement du granite, s'aperçoit-on bientôt qu'il est composé de petits cristaux confusément groupés et de trois espèces différentes. On dirait à première vue de gros grains de gravier agglutinés les uns avec les autres.

Il y a plusieurs variétés de granite : le plus beau est le granite rouge d'Egypte, dont est fait l'obélisque de Louqsor. Il y en a dans les Vosges une qualité analogue, dont on s'est servi pour la décoration du Panthéon. Les granites les plus ordinaires sont gris : on en trouve dans une multitude d'endroits.

La grande valeur des granites vient de leur grande dureté, qui rend leur polissage très difficile, et par conséquent très coûteux. On leur préfère, pour le service domestique,

les marbres, qui sont d'un prix bien moins élevé et d'un aspect généralement plus riche et plus flatteur.

Mais si la dureté des granites est ce qui fait leur prix, c'est aussi ce qui fait leur avantage. Tandis que le marbre se détériore sous toutes sortes d'influences, le granite résiste victorieusement à toutes les injures du temps. Il mérite d'être considéré comme la pierre monumentale par excellence. Le marbre, quand il demeure long-temps à l'air, se corrode; le bronze et les autres métaux tentent la cupidité des ravisseurs dans les temps de conquête, et se transforment pour servir à d'autres usages; les pierres précieuses se brisent ou s'égarent; les tableaux se rongent ou s'obscurcissent; les manuscrits et les livres tombent en poussière: seuls entre tous, les monuments de granite restent intacts, et semblent défier la main du temps qui efface toutes choses. Il n'y a pas de substance à l'aide de laquelle les hommes puissent plus sûrement communiquer, en dépit de tous les obstacles, avec les générations les plus éloignées d'eux dans la série des âges. L'Égypte a taillé dans le granite ses dieux ainsi que ses obélisques, et ses dieux ainsi que ses obélisques sont immortels. Ce n'est ni sur la pierre commune, ni sur l'airain, ni même sur le marbre, que les peuples doivent écrire leurs noms s'ils veulent le faire en caractères ineffaçables: c'est sur le granite, qui ne prend les empreintes que lentement et à force de peine, mais qui les garde.

Le porphyre est composé des mêmes éléments que le granite; seulement, les diverses substances qui le composent sont fondues en une seule pâte, et on y aperçoit, non plus comme dans le granite une masse confuse de cristaux, mais seulement çà et là quelques cristaux isolés. Il y a des porphyres rouges, verts, noirs, gris, et bruns de diverses nuances. Les rouges sont les plus estimés, et ont été employés par les Égyptiens, comme le granite, à la confection de leurs monuments. L'obélisque de Sixte-Quint, à Rome, est de porphyre rouge.

Le porphyre étant encore plus difficile à travailler que le granite, il est encore bien plus rare dans les ameublements. Il n'y a guère que les gouvernements qui puissent faire usage de ces belles pierres. Une cheminée en granite rouge d'Égypte, faite dans le dernier siècle pour madame de Pompadour, avait coûté 10 000 livres; une cheminée en porphyre aurait coûté encore bien davantage. D'après cela il est aisé de calculer quelle est, indépendamment de la valeur historique, qui est inappréciable, la valeur matérielle des monuments égyptiens. D'après le taux courant de cette pierre, le prix marchand (s'il est permis d'employer une telle expression en parlant d'un si admirable monument) de notre obélisque de Louqsor, même en le supposant brut et débité en morceaux, serait encore de plus de 600 000 francs.

CHATEAU IMPÉRIAL DE PÉTERSHOFF.

Situé sur la baie de Kronstadt, à six lieues et demie de Pétersbourg, le château de Pétershoff fut commencé, vers 1720, sous la direction de François Leblond, architecte français. Pierre-le-Grand, pour toute récompense, donna à Leblond des coups de canne. Les excuses vinrent plus tard, mais l'offense faite à l'artiste était irréparable; Leblond ne fit plus que languir et mourut l'année suivante.

La façade principale de Pétershoff regarde les jardins; elle se compose d'un frontispice à trois étages, dominant un terrassement à gradins, d'une aile à un étage située de chaque côté et un peu en arrière de l'alignement, et, à chaque extrémité, d'un grand pavillon en forme de dôme. Devant le château, règne une vaste terrasse soutenue par des voûtes d'où s'échappent deux masses d'eaux considérables; celles-ci forment plusieurs cascades et vont se réunir dans un bassin de marbre orné de Tritons, de Nym-

phes, de Dauphins, de rochers d'or et d'azur, et n'en sortent, pour aller rejoindre la mer, qu'après avoir alimenté mille jets d'eau dont le plus remarquable est la grande gerbe de Neptune. Parmi tous ces ornements que distingue le luxe plutôt que l'art, on remarque un morceau qui frappe par sa bizarrerie et son mauvais goût: c'est un bassin surmonté de deux gladiateurs qui ont pour armes des pistolets d'où jaillit avec impétuosité une eau bouillonnante.

En avançant vers le bord de la mer, on découvre une maison simple et de peu d'apparence, qu'on dédaignerait de regarder si les souvenirs les plus intéressants ne venaient s'y rattacher; c'est *Monplaisir*, la retraite favorite de Pierre, qui l'appelait aussi quelquefois sa *Maison hollandaise*. À l'exception des chênes qu'il planta de sa main, et dont les branchages touffus couvrent aujourd'hui la terre de leur ombre, comme pour lui faire porter le deuil du maître qui n'est plus, rien, dans cette délicieuse solitude, ne semble avoir vieilli d'un siècle; tout y est plein encore du souvenir et pour ainsi dire de la présence de l'homme le plus étonnant qui ait régné pendant le dix-huitième siècle. On y voit les meubles mêmes qu'il a laissés, et jusqu'au même linge; on voit sur la cheminée les vases de porcelaine que Pierre aimait tant et qu'on lui apporta de la Chine lorsque fut ouverte la première communication entre cet empire et la Russie. Son lit de camp sans rideaux, la toile à voile de couleur qu'il préférait aux plus riches tapis, sont encore à leur place. Aux murs des galeries et des chambres pendent aussi des tableaux de l'école hollandaise et flamande devant lesquels il s'arrêtait souvent, et les portraits qui le représentent sous le costume de charpentier de Saardam. Il n'est pas jusqu'aux plats d'étain, qui composaient toute sa vaisselle, qu'on ne retrouve proprement rangés dans sa cuisine, petite et basse, véritable cuisine de matelot et d'ouvrier. En parcourant cette modeste demeure, on voudrait oublier les indignités dont fut souillé ce grand règne qui pouvait être si beau.

Parmi les appartements du château, d'une magnificence qui contraste singulièrement avec la simplicité de la petite maison de Pierre, on cite particulièrement la chapelle et la salle d'audience longue de 78 pieds sur 44 de largeur; cette dernière est ornée des portraits de Pierre I^{er}, de Catherine I^{re}, d'Anne, d'Elisabeth et de la grande Catherine qui est représentée vêtue de l'habit de l'uniforme des gardes, telle qu'on la vit entrer triomphante dans Pétersbourg, la veille de la révolution qui la plaça sur le trône.

De l'émence sur laquelle s'élève le château de Pétershoff, l'œil peut embrasser l'un des plus beaux points de vue qui soient au monde; d'abord les bosquets du parc, puis Kromstadt, Pétersbourg, le golfe où se croisent, dans toutes les directions, des bâtiments de guerre et de commerce; enfin la côte opposée et jusqu'aux premières hauteurs de la Finlande.

OLIVIER CROMWELL.

Olivier Cromwell naquit à Huntingdon, en 1599. Ses biographes rapportent qu'étant enfant il joua le rôle du *Toucheur* dans une comédie intitulée le *Combat de la langue et des cinq sens*: il s'y trouvait une scène où le *Mensonge* lui apportait une couronne. Le caractère de Cromwell présenta toute sa vie plus d'un singulier contraste. Dans sa jeunesse, il fut à la fois rêveur, mélancolique, et plein de pétulance. Sa famille, qui appartenait à la noblesse, prit grand soin de son éducation. Mais le jeune Cromwell montra d'abord plus de dispositions pour les exercices corporels que pour les travaux de l'esprit. Toutefois il annonça de bonne heure un penchant marqué pour la controverse et les méditations religieuses. Quand il eut

achevé ses premières études, sa mère l'envoya à Londres pour s'y instruire dans la jurisprudence. Il fit preuve de peu d'aptitude ou de peu de goût pour cette science. Revenu à Huntingdon, son impétuosité naturelle se fit jour dans le désordre et le dérèglement. Puis, à peine âgé de

vingt ans, une conversion subite qui coïncidait avec un retour prononcé vers les études mystiques, s'opéra dans sa manière de vivre. En 1620, il épousa l'héritière d'une famille assez considérable dans le comté. Il se retira bientôt à la campagne, où il vécut d'une manière simple et



(Le Long-Parlement dissous par Cromwell, d'après le tableau de West.)

religieuse. Une multitude de sectes divisait alors les esprits en Angleterre. La religion catholique était depuis longtemps proscrite. Le roi Charles I^{er}, époux d'une princesse française et catholique, professait la religion anglicane. Le reste de la nation se partageait en une foule de communions dissidentes, Cromwell appartenait à celle

des puritains. Le zèle et la ferveur avec laquelle il professait les doctrines de cette hérésie ne tardèrent pas à lui acquérir une certaine influence dans la contrée qu'il habitait. En 1628, il fut élu membre du troisième parlement que le roi venait d'assembler. Membre d'un comité de religion, il s'y distingua par la vigueur de ses attaques con-

tre le *popisme* (c'est ainsi qu'on désignait le catholicisme).

Bientôt le parlement, qui n'avait montré que des vues hostiles au roi, fut dissous. Cromwell, de retour dans sa province, y vécut pendant douze ans au sein d'une obscure médiocrité.

Armé d'un pouvoir sans contrôle, Charles I^{er} ouvrit la porte aux abus. Les sectes dissidentes de la religion anglicane furent victimes de tyranniques persécutions. Un grand nombre de sectaires puritains, préférant un exil volontaire aux mauvais traitements qui les frappaient dans leur patrie, résolurent de s'embarquer en masse pour aller former quelque colonie lointaine. Olivier Cromwell devait faire partie de cette émigration. Or, une bizarre fatalité voulut que Charles I^{er} lui-même retint pour ainsi dire à ses côtés l'homme qui devait un jour contribuer puissamment à sa fin tragique, et s'asseoir après lui sur son trône sanglant. En effet, le roi, informé de ces projets d'émigration, empêcha qu'ils ne fussent exécutés.

Cromwell, retenu captif sur le sol de l'Angleterre en proie à la guerre civile, obéit à la sourde ambition qui déjà fermentait en lui.

Après avoir vainement tenté de s'ouvrir une carrière de fortune à la suite de l'évêque de Lincoln, il se retira dans l'île d'Ely, où il vécut encore dans le silence et le calme de la vie de famille. En 1640, le malheureux Charles I^{er} se vit contraint d'assembler un cinquième parlement pour l'aider à faire face aux terribles difficultés dont il se voyait entouré. A cette époque nous trouvons Cromwell partageant son temps entre la culture de ses terres et la controverse religieuse, et jouissant déjà, grâce à ce dernier motif d'une puissante popularité. Il fut élu pour faire partie de ce parlement.

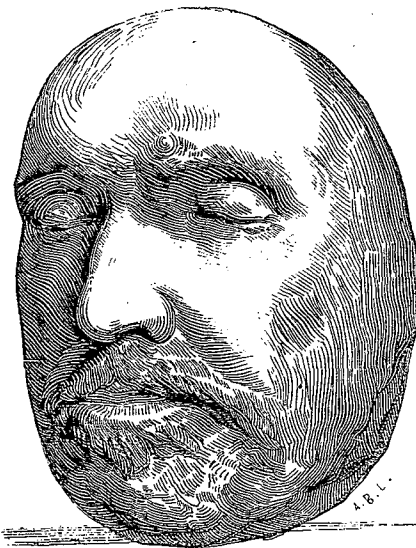
C'est seulement ici que commence, à proprement parler, la carrière politique de Cromwell et son éclatante fortune. Un de ses contemporains a laissé de lui le portrait suivant peint au moment de son entrée en scène. « La première fois que j'eus occasion de le connaître, dit cet écrivain, c'était au commencement du parlement, en novembre 1640. Je vins un matin dans la salle, et j'aperçus un gentilhomme qui parlait. L'orateur avait une tenue qui me donna la conviction qu'il était peu habitué à ces sortes d'assemblées; car il portait un vilain habillement qui semblait avoir été fait par un mauvais tailleur de campagne. Son linge était grossier et n'était pas très propre. Il y avait, je me rappelle, une tache ou deux de sang sur son rabat, qui n'était pas plus long* que son tour de rabat lui-même. Son cha- peau n'avait pas de cordon. Il était de moyenne taille; son épée était fixée à son côté; il avait l'air opiniâtre et animé. Sa voix était aigre et discordante, et sa parole pleine de ferveur.* »

Le roi ne trouva, dans ce parlement, ni plus de sympathie, ni plus de docilité que dans les précédents. Dès que les débats entre Charles et les Communes tournèrent en accusations personnelles, Cromwell se fit remarquer par le fiel et l'âpre animosité de ses discours. Bientôt la guerre éclata entre le roi et le parlement. Cromwell, promu au grade de capitaine, puis de colonel, ne tarda pas à déployer une grande capacité militaire. Son escadron, et son régiment ensuite, devinrent en peu de temps le modèle et l'admiration de tout le reste de l'armée. Les premiers succès qu'il remporta ne tardèrent pas à lui valoir le grade de lieutenant-général. De 1643 à 1649, il fut successivement vainqueur à Lincoln, à York, à Marston-Moor, à Newbury, et enfin à Preston en Lancashire. Ces diverses rencontres, et particulièrement la dernière, décidèrent du duel qui s'agitait entre le roi et ses sujets insurgés. Char-

les fut traduit à la barre du parlement, et condamné à mort (voyez 1857, p. 81). Cromwell, dans le cours du procès, déploya, dit un auteur moderne, une affreuse activité, et signa l'un des premiers l'arrêt d'exécution.

Le roi mort, l'autorité restait aux mains du parlement. Un conseil d'Etat, composé d'un grand nombre de membres, fut nommé. Mais Cromwell, qui en faisait partie, résolut de régner sans partage, et de secouer ce joug odieux du parlement, qui n'était au reste qu'un ramas de médiocrités sans force et sans courage, déjà voués au néant par la déconsidération générale. La véritable puissance pouvait se faire jour alors dans la force militaire, et dans l'ascendant d'un homme devenu l'idole des masses vivement animées de préoccupations religieuses. Cromwell remplissait merveilleusement cette double condition. Ses récentes victoires d'Irlande, dont l'héroïsme barbare rappelle les guerres du peuple de Dieu, avaient mis le comble à sa réputation de capitaine et à l'enthousiasme religieux dont il était l'objet. Peu de temps lui suffit pour obtenir du parlement tout ce qu'il pouvait en espérer de puissance. Puis, lorsque quelques uns de ses membres voulurent tenter quelque résistance à ses envahissements, par un brusque coup de main il l'anéantit de sa propre autorité, en fermant la salle des séances, après l'avoir fait évacuer de vive force.

Bientôt il assembla lui-même, par lettres individuelles, un nouveau parlement, composé de ses créatures, et se fit donner les pouvoirs d'un roi avec le titre de *Protecteur* et d'altesse.



(Masque en plâtre moulé sur la figure de Cromwell.)

Par l'usage qu'il fit de son pouvoir, Cromwell expia, si l'on peut s'exprimer ainsi, les moyens odieux qu'il avait employés pour l'obtenir. Partout il rétablit la justice à la place de l'abus, la régularité à la place du désordre, la force et la dignité à la place du mépris public. La solde de l'armée fut constamment assurée pour un mois à l'avance. Les tribunaux furent composés des juriconsultes les plus intègres. En matière politique et religieuse, il fit preuve d'une intelligente et sage tolérance. Cette disposition était d'autant plus remarquable que, malgré son hypocrisie, Cromwell était sincèrement attaché à certaines doctrines. Il fit statuer par la loi constitutionnelle que le protestantisme serait la religion publique, mais que chacun était libre de suivre en particulier le culte qu'il adopterait dans sa conscience. Sous sa domination, la puissance maritime et la prospérité commerciale de l'Angleterre s'élevèrent à un degré jusqu'alors inouï. Il combattit avec avantage la marine des Hollandais, qui alors avaient Tromp et Ruyter.

* Sir Philipp Warwick's Memoirs on the reign of Charles Ist. London, 1701, 8°; p. 247.

Les puissances étrangères, grandes et petites, républiques et monarchies, recherchèrent avec empressement son alliance. L'Espagne abaissa l'une des premières à ses pieds sa morgue hautaine et sa jalouse orthodoxie. La tortueuse diplomatie de Mazarin lui-même ne craignit pas d'humilier ses principes et l'honneur de la France devant l'usurpation triomphante.

Dans le cercle privé, la vie de Cromwell, généralement simple et retirée, tour à tour mélancolique et triviale, mélange du *spleen* et de l'*humour* des Anglais, présente un caractère des plus dramatiques et à la fois des plus bizarres. Entouré d'une belle et nombreuse famille, il se plaisait à vivre au milieu de ses enfants. Dans ces témoins perpétuels de sa conduite la plus intime, dans ces témoins inoffensifs et adorés, Cromwell trouva une contradiction douloureuse, et des censeurs d'autant plus sévères qu'ils étaient à son égard sans malice et sans haine. Lady Bridget, sa fille aînée, épouse d'un républicain austère et stoïque, partageait avec passion les principes de son mari. Lady Cleypole, son enfant bien aimée, était très attachée à la cause des Stuarts. Au bout de quelques années de règne, de sombres pressentiments, des craintes secrètes et superstitieuses, vinrent l'assaillir. « Il portait sous ses vêtements, dit un de ses historiens, une cuirasse, des pistolets, des poignards; n'habitait pas deux jours de suite la même chambre, craignait ses propres gardes, s'alarmait de la solitude, sortait rarement, et par brusques apparitions, au milieu d'une escorte nombreuse; il changeait et mêlait sa route; et, dans la précipitation de ses voyages, il portait quelque chose d'inquiet, d'irrégulier, d'inattendu, comme s'il avait toujours eu à déconcerter un plan de conspiration, ou à détourner le bras d'un assassin * » Il était déjà malade, lorsque la perte de sa fille qu'il aimait le plus vint l'entraîner lui-même au tombeau. Lady Cleypole mourut en reprochant à son père la mort du docteur Hewlet, naguères condamné à mort comme chef d'une conspiration en faveur de Charles II, et dont elle avait vainement sollicité la grâce. Cromwell ne lui survécut que peu de jours, et mourut le 3 septembre 1658, âgé de cinquante-neuf ans. On lui fit de magnifiques funérailles. Son fils fut élu protecteur à sa place. Mais quelques années s'étaient à peine écoulées que Charles II fut rétabli sur le trône. Dans l'effervescence des passions qui accompagne toujours les réactions de cette nature, les restes de Cromwell furent arrachés du tombeau de Westminster où ils étaient déposés, traînés sur une claie, pendus au gibet de Tyburn **, et dispersés ignominieusement.

PLAN IMAGINÉ PAR BENJAMIN FRANKLIN

POUR RÉGLER SA VIE
ET HATER SON AMÉLIORATION MORALE.

(Premier article.)

..... Ce fut vers cette époque que je conçus le difficile et hardi projet d'arriver à une perfection morale. Je désirais vivre sans commettre aucune faute dans aucun temps, et vaincre toutes celles dans lesquelles un penchant naturel, l'habitude ou la société pouvaient m'entraîner. Comme je savais ou croyais savoir ce qui était bien et ce qui était mal, je ne voyais pas pourquoi je ne pourrais pas toujours faire l'un et éviter l'autre. Mais je trouvai bientôt cette tâche plus difficile que je ne l'avais imaginé. Tandis que mon attention et mes soins étaient employés à me mettre en garde contre une faute, j'étais souvent surpris par quelque autre; l'habitude mettait à profit cette distraction, et le penchant se trouvait quelquefois plus fort que la raison. Je conclus à

la fin que la conviction purement spéculative de notre intérêt à être complètement vertueux est insuffisante pour nous préserver des faux pas, et qu'il faut rompre les habitudes contraires, en acquérir de bonnes et s'y affermir, avant de pouvoir compter sur une rectitude de conduite uniforme et inébranlable. Ce fut dans ce dessein que j'essayai la méthode suivante.

Dans les divers dénombrements de vertus morales que j'avais trouvés dans mes lectures, la liste en était plus ou moins longue, suivant que chaque écrivain renfermait plus ou moins d'idées sous une même dénomination. Par exemple, les uns n'appliquaient le mot *tempérance* qu'au boire et au manger, tandis que d'autres l'étendaient à la modération dans toute espèce de plaisir, appétit, inclination, passion du corps et de l'âme, même dans l'avarice et dans l'ambition. Je pris le parti, par amour pour la clarté, d'employer plus de noms en y attachant moins d'idées, plutôt que de ranger un plus grand nombre d'idées sous moins de noms; et je réunis sous treize noms de vertus tout ce qui se présentait alors à moi comme nécessaire ou désirable: j'attachai à chacun un court précepte, pour exprimer l'étendue que je donnais à leur signification.

Voici les noms des vertus avec leurs préceptes.

1. TEMPÉRANCE. — Ne mangez pas jusqu'à être appesanti; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.
2. SILENCE. — Ne dites que ce qui peut servir aux autres ou à vous-même. Évitez les conversations oiseuses.
3. ORDRE. — Que chaque chose chez vous ait sa place, et chaque affaire son temps.
4. RÉOLUTION. — Prenez la résolution de faire ce que vous devez; et faites, sans y manquer, ce que vous avez résolu.
5. ÉCONOMIE. — Ne faites de dépenses que pour le bien des autres ou pour le vôtre, c'est-à-dire ne dissipez rien.
6. TRAVAIL. — Ne perdez pas de temps. Occupez-vous toujours à quelque chose d'utile. Abstenez-vous de toute action qui n'est pas nécessaire.
7. SINCÉRITÉ. — N'usez d'aucun méchant détour. Pensez avec innocence et justice; parlez comme vous pensez.
8. JUSTICE. — Ne nuisez à personne, soit en lui faisant du tort, soit en négligeant de lui faire le bien auquel votre devoir vous oblige.
9. MODÉRATION. — Évitez les extrêmes. Gardez-vous de ressentir les torts aussi vivement qu'ils vous semblent le mériter.
10. PROPRETÉ. — Ne souffrez aucune malpropreté ni sur votre corps, ni sur vos vêtements, ni dans votre maison.
11. TRANQUILLITÉ. — Ne vous laissez pas troubler par des bagatelles, ni par des accidents ordinaires ou inévitables.
12. CHASTÉTÉ. — Ne compromettez jamais sous ce rapport la conscience, la paix, la réputation de vous ni des autres.
13. HUMILITÉ. — Imitiez Jésus et Socrate.

Mon dessein étant d'acquérir l'habitude de toutes ces vertus, je jugeai qu'il serait bon de ne pas diviser mon attention en la portant vers toutes à la fois; mais qu'il fallait la fixer, pendant un certain temps, sur une seule, dont je me rendrais maître avant de passer à une autre, procédant ainsi séparément jusqu'à ce que je les eusse parcourues toutes les treize.

L'acquisition préalable de quelques unes pouvant faciliter celle de certaines autres, je les disposai, dans cette vue, suivant l'ordre qui précède. Je plaçai la *tempérance* la première, parce qu'elle tend à maintenir la tête froide et les idées nettes, ce qui est nécessaire quand il faut toujours veiller, toujours être en garde pour combattre l'attrait des anciennes habitudes et la force des tentations qui se succèdent sans cesse. Cette vertu une fois obtenue et affermie, le silence devenait plus facile; et mon désir étant d'acquérir des connaissances en même temps que je m'avancerais dans la pratique de la vertu, considérant que dans la conversation l'on s'instruit davantage par le secours de l'oreille que par celui de la langue, souhaitant rompre l'habitude que j'avais contractée de babiller, de faire des pointes et des plaisanteries, ce qui rendait ma compagnie agréable seulement aux gens superficiels, je donnai la seconde place au

* Villemain, *Hist. de Cromwell*.

** Place des exécutions publiques à Londres.

silence. J'espérai que, joint à l'ordre, qui vient après, il me laisserait plus de temps pour suivre mon plan et mes études. La résolution, devenant habituelle en moi, me donnerait la persévérance nécessaire pour acquérir les autres vertus. L'économie et le travail, en me libérant de ce qui me restait de dettes et en me procurant l'aisance et l'indépendance, me rendraient plus facile la pratique de la sincérité, de la justice, etc. Concevant alors que, suivant l'avis donné par Pythagore dans ses Vers dorés, un examen journalier me serait nécessaire, j'imaginai la méthode suivante pour y procéder.

Je fis un petit livre de treize pages, portant chacune en tête le nom d'une des vertus. Je réglai chaque page en encre rouge, de manière à y établir sept colonnes, une pour chaque jour de la semaine, mettant en haut de chacune des colonnes les premières lettres du nom d'un des sept jours. Je traçai ensuite treize lignes transversales, au commencement de chacune desquelles j'écrivis les premières lettres du nom d'une des treize vertus. Sur cette ligne, et à la colonne du jour, je faisais une petite marque d'encre pour noter les fautes que, d'après mon examen, je reconnaissais avoir commises contre telle ou telle vertu.

Forme des pages.

TEMPÉRANCE.

Ne mangez pas jusqu'à être appesanti; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.

	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeud.	Ven.	Sam.
Temp.							
Sil.	*	*		*			
Ord.	*	*			*	*	*
Rés.		*				*	
Econ.		*				*	
Trav.			*				
Siuc.							
Just.							
Mod.							
Propr.							
Tranq.							
Chast.							
Hum.							

Je résolus de donner une semaine d'attention sérieuse à chacune de ces vertus successivement. Ainsi, pendant la première semaine, mon grand soin fut d'éviter la plus légère faute contre la tempérance, laissant les autres vertus courir leur chance ordinaire, mais marquant chaque soir les fautes de la journée. Si, dans la première semaine, je pouvais maintenir ma première ligne sans aucune marque, je me croyais assez fortifié dans la pratique de ma première vertu, et assez dégagé de l'influence du défaut opposé, pour me hasarder à étendre mon attention sur la seconde, et tâcher de maintenir deux lignes exemptes de toute marque. Procédant ainsi jusqu'à la dernière, je pouvais faire un cours complet en treize semaines, et le recommencer quatre fois par an. De même qu'un homme qui veut nettoyer un

jardin ne cherche pas à en arracher toutes les mauvaises herbes en même temps, ce qui excéderait ses moyens et ses forces, mais commence d'abord par une plate-bande, pour ne passer à une autre que quand il a fini le travail de la première; ainsi j'espérais goûter le plaisir encourageant de voir dans mes pages les progrès que j'aurais faits dans la vertu, par la diminution successive du nombre de marques, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir recommencé plusieurs fois, j'eusse le bonheur de trouver mon livret tout blanc après un examen journalier pendant treize semaines.

Mon petit livre avait pour épigraphe ces vers, tirés du Caton d'Addison :

..... Oui, je persisterai.
 Au-dessus des mortels s'il est quelque puissance
 (Et tout dans l'univers prouve son existence),
 La vertu doit en elle avoir un protecteur,
 Et nous ouvrir aussi le chemin du bonheur,

J'ajoutai une autre épigraphe, tirée de Cicéron :

O philosophie, guide de la vie! ô toi, source des vertus et fléau des vices! un seul jour bien passé et conforme à tes préceptes est préférable à l'immortalité dans le vice. *Tusc.*, l. V, ch. II.

Enfin cette autre, prise dans le livre des Proverbes, et où Salomon parle de la sagesse ou de la vertu :

Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire. — Ses voies sont belles, et tous ses sentiers sont pleins de paix. *Prov.*, ch. III, v. 16 et 17.

Regardant Dieu comme la source de la sagesse, je pensai qu'il était juste et nécessaire de solliciter son secours pour l'acquérir. Dans ce dessein, je composai la petite prière suivante, que j'avais écrite en tête de mes tables d'examen, pour m'en servir tous les jours.

O bonté toute-puissante! père indulgent! guide miséricordieux! augmente en moi cette sagesse qui peut découvrir mes véritables intérêts. Affermis-moi dans la résolution d'en suivre les conseils. Reçois les services que je puis rendre à tes autres enfants comme la seule marque de reconnaissance qu'il me soit possible de te donner pour les faveurs que tu m'accordes sans cesse.

Je me servais aussi quelquefois d'une petite prière que j'avais prise dans les poèmes de Thomson.

Dieu puissant, créateur du jour et de la vie,
 Ecarte de mes pas le vice et la folie;
 Daigne faire à mes yeux briller ta majesté,
 La bassesse du mal, et du bien la beauté;
 Accorde-moi la paix, la vertu, la science;
 D'un bonheur éternel c'est orner l'existence.

Le précepte de l'ordre exigeant que chaque heure de la journée eût son emploi déterminé, une page de mon petit livre contenait la répartition suivante des vingt-quatre heures de chaque jour.

Heures		
5		Me lever, m'adresser à la bonté divine; régler les affaires du jour, en tracer le plan; m'occuper de mes affaires présentes; déjeuner.
6		
7		
8		
9		Travail.
10		
11		
Midi.	12	Lire; examiner mes comptes; diner.
	1	
Après-midi.	2	
	3	Travail.
	4	
	5	
Soir.	6	Mettre toutes choses en place et souper; musique, amusement.
Question. Quel bien ai-je fait aujourd'hui?	7	conversation; examen de la journée.
	8	
	9	

	10	
	11	
	12	
Nuit.	1	Dormir.
	2	
	3	
	4	

Je me mis à exécuter ce plan d'examen journalier, et je le suivis, sauf quelques interruptions de temps à autre.

La suite à la prochaine livraison.

TAUROBOLES.



(Taurobole de Tain, département de la Drôme.)

La ville de Tain est située entre Valence et Saint-Vallier, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Tournon, dont elle n'est séparée que par le fleuve. C'est là que se voit le premier pont en fil de fer construit en France. Au nord de la ville et à peu de distance est la montagne qui donne l'excellent vin de l'*Ermitage*; elle fournit aussi le granite gris le plus beau et le plus dur qui existe en France. Le nom qu'elle porte vient d'un ermitage fondé en 1226, qui a duré jusqu'en 1790.

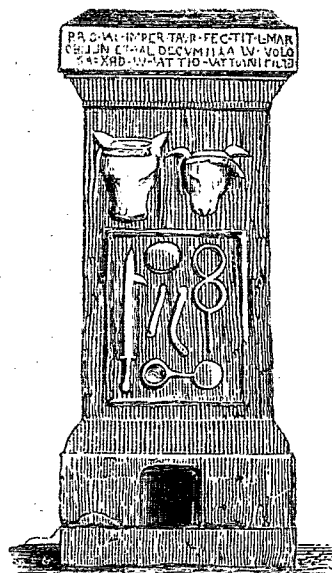
On trouva dans le seizième siècle, au sommet même de la montagne, un autel antique. Il fut placé, comme simple bloc, à la porte de l'ermitage, et, en 1724, des voyageurs anglais, qui allèrent visiter l'ermite, et à qui l'intérêt que présente ce monument n'échappa point, le lui achetèrent. Ils s'étaient déjà mis en devoir de le faire conduire jusqu'au Rhône pour le transporter en Angleterre, lorsque M. Deloche, lieutenant du maire, accourut avec quelques officiers de ville, et le retira des mains de ces étrangers. On voit aujourd'hui ce monument au milieu de la petite place ou promenade qui longe la route. Il est carré et d'une seule pierre calcaire; il a environ 4 pieds de hauteur, y compris la base et la corniche, et 2 pieds seulement hors-d'œuvre. Sa largeur, prise à la corniche et à la base, est de 2 pieds 5 à 4 pouces; son épaisseur est à peu près égale à sa largeur. Du milieu de la plate-forme partent deux canaux qui en embrassent une partie considérable, en décrivant, l'un et l'autre, une espèce de ligne circulaire. Distants d'abord de près de 48 pouces, ils s'éloignent encore un peu, se rapprochent ensuite, et finissent presque par se réunir sur le dessus de l'autel, où ils sont ouverts et arrondis. A leur naissance, ils effleurent légèrement la surface: leur largeur et leur profondeur vont toujours en augmentant; leurs ouvertures sont larges de 9 pouces et profondes de 5. Dans le milieu de la face principale est une tête de taureau; au-dessus et au-dessous est gravée une inscription latine; sur la face droite est sculptée une tête de

bélier, et sur la face gauche le couteau victimaire. C'est l'autel d'un sacrifice offert à Cybèle, en l'année 184, pour la conservation de l'empereur Commode et de sa famille, et pour la prospérité de la colonie de Lyon. Il commença le 19 avril et ne se termina que le 23; il donna lieu à de grandes solennités et attira un nombreux concours. Ce qui ajoute singulièrement à l'intérêt qu'offre ce taurobole, c'est que le nom et les titres de Commode ont été effacés de l'inscription, sans doute lorsqu'à la mort de cet empereur un décret du sénat prescrivit de faire disparaître des monuments publics tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de cet autre Néron.

L'abbé Chaliou a savamment disserté sur ce taurobole, peut-être unique dans son genre; il a rétabli l'inscription, et voici comment il l'a traduite:

« A la mère des Dieux, la grande déesse du mont Ida, pour la conservation de Marcus Aurelius Lucius Commodus Antoninus, empereur, César, auguste, pieux, pour celle de sa maison divine, et pour celle de la colonie Copia Claudia Augusta de Lyon, Quintus Aquilius Antonianus, pontife perpétuel, a fait un taurobole, d'après la prédiction de Pusionius Julianus, Archigalle: il a été commencé le 12 des calendes de mai et achevé le 9 des mêmes calendes, sous le consulat de Lucius Eggius Marcellus et de Cneius Papirius Ælianus, Ælius étant le dendrophore (*dendron*, arbre; *phéro*, je porte), Cneius Panirius, le sacrificateur, Albinus Verinus, le joueur de flûte. »

On trouve aussi dans la ville de Die, située sur la route de Valence à Gap, cinq autels tauroboliques bien conservés. Sur chacun de ces cinq monuments sont gravées deux têtes, l'une de bœuf, l'autre de bélier. Des festons sont enlacés aux cornes de la première, et des bandelettes aux cornes



(Taurobole de Die, département de la Drôme.)

de l'autre. Des instruments de sacrifice sont en outre gravés sur celui que nous reproduisons, ainsi qu'une inscription qu'on a traduite dans les termes suivants:

« Au dieu suprême, pour l'empereur Valérien, Titus Livius Marcellinus et Valens Decumilla firent faire ce taurobole, dont Lucius Volus fut consécrateur, et Lucius Vattius, fils de Vattianus, dendrophore. »

(Extrait de la *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

GENTILE ET GIOVANNI BELLINI



(Gentile et Giovanni Bellini, d'après un tableau du Musée du Louvre, par Giovanni Bellini.)

Parmi les hommes qui ont illustré l'école vénitienne, Giacopo Bellini prend une place, moins pour avoir eu de son temps une petite renommée et avoir fait le portrait de Pétrarque, que pour être le père de Gentile et de Giovanni Bellini, tous les deux les premiers qui attirèrent l'attention de l'Italie sur les peintres de la belle reine de l'Adriatique.

Gentile était venu au monde à Venise, en 1421, Giovanni en 1426. Giacopo leur enseigna avec beaucoup de zèle ce qu'il savait; il les excita à la culture de l'art qu'il professait, et ils furent de bonne heure en état de l'aider dans ses travaux. Lorsqu'il les jugea capables de marcher seuls et sans guide, il eut la sagesse, on peut dire aussi le courage, de se séparer d'eux; et les trois Bellini eurent à Venise des ateliers différents où ils cherchaient la perfection chacun selon la nature particulière de son génie. — Jacques, on le voit, était un homme d'un bon esprit et d'un cœur bien placé. Assurément nous ne pensons pas mal des artistes, mais nous croyons néanmoins qu'il faut à un peintre beaucoup de générosité et beaucoup de tendresse envers ses enfants pour les faire libres quand leurs pinceaux peuvent lui être utiles et surtout augmenter sa gloire. L'amour de l'art est une passion si ardemment jalouse!

Le père mort, les deux frères restèrent séparés suivant le judicieux conseil de Jacques, qui entendait cela comme un moyen de ne pas copier, de ne pas se fondre dans une unité fatale à l'un comme à l'autre et de puiser au contraire des forces plus vives dans une amicale rivalité. Gentile et Giovanni continuèrent donc leurs études à part; toutefois ils ne cessèrent jamais de se voir, de s'aimer, de s'entre-louer en bons frères et de se proclamer réciproquement l'un inférieur à l'autre. Étrangers à la violence de sentiments qui dévore l'âme de presque tous les artistes, et qui fit commettre, à leurs contemporains surtout, tant de crimes ou de mauvaises actions, la peinture par un fortuné hasard de leur humeur ne fut toujours pour eux qu'un motif d'émulation, jamais d'envie; un lien de plus, une fraternité intellectuelle que venaient relever et embellir leurs affections de famille. Leurs premiers ouvrages eurent du succès et bientôt l'on pensa qu'il serait bon d'employer à décorer le palais ducal des hommes qui se distinguaient de la sorte. L'art venait de naître, il grandissait, on recherchait partout et avidement ses magnifiques productions; alors encore il suffisait de montrer du talent pour être vite

en évidence. La république voulant donc perpétuer sur les vieilles murailles de la salle du grand conseil quelques unes des actions les plus glorieuses pour les Vénitiens demanda aux Bellini l'histoire d'Alexandre III, de ce pape que Venise, sortie victorieuse de sa lutte avec l'empereur Frédéric Barberousse, remplaça sur le trône pontifical. On leur adjoignit pour une tâche aussi vaste un nommé Vivareno qui s'était acquis de la réputation, mais sa mort arrivée peu après les laissa seuls maîtres du travail. Ils firent là une suite de tableaux perdus plus tard dans un incendie, mais dont il a été heureusement conservé des gravures. C'étaient d'immenses compositions, nombreuses, aérées, avec du mouvement, de la perspective et de la profondeur; elles sortaient un peu de l'immobilité des époques précédentes et la science de l'art y prenait déjà de beaux développements.

Un de ces cadres montrait l'empereur Frédéric au moment où, obligé enfin de s'humilier devant le pape, il vint lui faire hommage dans la cathédrale de Saint-Marc. Il se passa, dans cette rencontre solennelle, une étrange scène d'aparté; les passions humaines y jaillissent curieusement sous le masque de la représentation. Alexandre sur le trône, en voyant à ses genoux celui qui l'avait exposé à tant de misères et de souffrances, ne put vaincre son ressentiment ni dompter sa joie; l'homme prit la place du pape triomphateur, et, au moment où Frédéric prosterné lui baisa les pieds, il lui fit entendre à voix basse ce verset d'un psaume de David : *Super aspidem et basilicum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem*. « Tu marcheras sur le serpent et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » A quoi l'empereur, le front toujours courbé, répondit adroitement : *Non tibi sed Petro*; mais Alexandre en colère reprit aussitôt : *Et mihi et Petro*; ce qu'entendant Frédéric il leva la tête avec lenteur et le regarda aux yeux d'un air grave et à moitié souriant. — Et durant ce colloque la foule admirait l'aspect auguste des deux comédiens suprêmes, le caractère imposant du grand acte qui s'accomplissait. Oh! combien ce peu de mots qui touchent l'esprit au vif ont plus d'intérêt pour nous que toute la majesté de la cérémonie!

Mahomet II ayant vu quelques ouvrages de peinture demeura si émerveillé qu'une main humaine pût exécuter de semblables choses, qu'il voulut les voir faire par ses yeux;

il écrivit à la république pour la prier de lui envoyer un peintre. Venise, fière de cet hommage rendu en elle à la civilisation et qui n'avait garde d'ailleurs de rien refuser au terrible conquérant, désigna Gentile, et sans doute pour honorer davantage l'Italie entière qu'elle représentait ; en cette occurrence elle fit solennellement transporter l'heureux artiste à Constantinople sur une galère de l'Etat. — Comme on sait que ce fut à Constantinople que résida Gentile, nous pouvons penser que son voyage eut lieu de 1453 à 1454, à l'époque où Mahomet venant de prendre cette ville y séjournait pour mieux assurer sa nouvelle puissance.

C'était un rôle enviable que celui dont Gentile se trouvait chargé ; missionnaire de la renaissance des arts, il allait initier tout un peuple à leur beauté. Il fut reçu avec de grands témoignages d'estime et commença par faire le portrait du sultan, lequel s'inquiétait assez peu, selon ce qui paraît, de la loi du Prophète qui défend les images. Mahomet lui commanda beaucoup de tableaux ; il ne se lassait pas de le voir travailler, et il l'avait pris en extrême affection, lorsqu'arriva une aventure qui dégoûta le Vénitien pour toujours de la vie turque. Voici le fait, déjà indiqué dans notre recueil (v. 1854, p. 291). Gentile montrait à Mahomet une *Décollation de saint Jean* qu'il venait d'achever. Le grand-seigneur, tout en admirant, fit observer qu'il avait mal représenté la rétractibilité du col lorsqu'on vient d'en séparer la tête ; et pour prouver la justesse de sa critique ordonna d'amener un esclave et de le décapiter. Plusieurs auteurs révoquent en doute cette abominable histoire, mais le caractère connu de Mahomet II ne la rend que trop probable. Dans tous les cas, soit que Gentile ait eu réellement à craindre qu'un homme capable d'une aussi froide cruauté ne fit un jour servir son artiste favori à quelque démonstration, soit que le grand-seigneur, importuné des murmures que soutenait son mépris pour la loi, l'ait renvoyé, le peintre revint dans sa patrie avec de riches présents ; une chaîne d'or, un titre de chevalier, chevalier de la façon du Grand-Turc apparemment, et des lettres où le sultan le recommandait à la sérénissime république ; ces lettres lui valurent au retour une pension de 200 écus.

Gentile copia à Constantinople les bas-reliefs de ce qui restait de la colonne triomphale élevée à Arcadius par Théodose. Ce travail forme une suite de vingt-trois planches très curieuses, non pas à cause de la sculpture en elle-même, qui ne semble pas d'un grand mérite, mais à cause de la diversité des édifices qui ornent les fonds, et aussi des particularités de costumes et d'usages de l'époque, que l'on ne trouvera guère autre part que dans ces bas-reliefs.

Il paraîtrait que Gentile s'occupa également de médailles ; on connaît de lui en ce genre un portrait du grand-seigneur, ayant au revers trois couronnes par allusion aux trois principales souverainetés de Mahomet II, Constantinople, Trébizonde et Iconium. Cette pièce, devenue excessivement rare, a été publiée dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* ; elle est d'une exécution assez médiocre comparée aux admirables ouvrages du Pisanelli, et porte au revers cette exergue curieuse : *Gentilis Bellinus, venetus, eques auratus, comesque palatinus, fecit*. « Gentile Bellini, Vénitien, chevalier décoré d'une chaîne d'or et comte palatin, a fait. » On ne sait en vérité où les artistes de la renaissance vont chercher tous les titres dont ils s'affublent, et l'on ne peut s'empêcher de sourire à ces faiblesses puériles mises auprès de leurs beaux talents. Michel-Ange lui-même, le grand Michel-Ange, se vantait d'avoir du sang impérial dans les veines, et ne voulait, à ce qu'ont prétendu plusieurs auteurs, recevoir que des gentilshommes comme élèves dans son atelier.

Pour en revenir à Gentile, nous devons ajouter qu'à son retour, après avoir obtenu encore de grands travaux, il

mourut en 1501, fort aimé, fort honoré de tout le monde et très regretté de son frère.

Giovanni avait de son côté travaillé avec ardeur et fait des progrès considérables ; il fut des premiers à abandonner l'eau d'œuf et la détrempe pour la peinture à l'huile, découverte à Gand, en 1420, par Hubert Van Eyck. Tout le monde sait la charmante fable où il conquiert la recette du prétendu secret ; nous en parlerons dans un article sur la peinture à l'huile où, nous aidant avec soin de recherches faites il y a peu d'années en Belgique, nous rectifierons de vieilles erreurs accréditées sur ce sujet. Pour le moment nous avons seulement à dire qu'il est à peu près impossible de fixer d'une manière précise l'époque qui sépare en Italie les derniers ouvrages faits à la détrempe des premiers faits à l'huile ; on ne peut que l'établir d'une manière approximative vers 1478. Jean Bellini tira du nouveau procédé un parti excellent et se mit à exécuter surtout beaucoup de portraits. La mode de se faire peindre avait alors au moins autant d'extension qu'elle en a de nos jours ; il n'y avait pas de prince, de gentilhomme, de magistrat, de guerrier, de riche, d'homme enfin capable de payer un barbouilleur, qui ne demandât sa *pourtraiture*. Nous avons toujours été les mêmes ; et après tout la chose n'est pas bien blâmable.

Jean était de beaucoup supérieur à son frère aîné ; toute l'illustration de leur nom lui doit revenir. Son style garde bien de la sécheresse passée, il termine encore petitement, il serre la nature de trop près, il ne cherche point assez le grand caractère, mais il se recommande par de la vivacité et par une certaine souplesse ; et M. de Pelu est plus que sévère lorsqu'il dit en langage du grand siècle : « qu'il dessine de méchant goût ; » ses derniers ouvrages portent des intentions de couleur remarquables. Notre musée nous offre les moyens d'apprécier ses progrès, en comparant le tableau où il s'est représenté lui et son frère, avec celui où la Vierge tient l'enfant Dieu sur ses genoux. Dans les portraits dont nous mettons la copie sous les yeux de nos lecteurs, on trouve encore une recherche puérile de détails, ou un art qui n'a pas de science, qui ne connaît point toutes ses ressources, qui est faux précisément parce qu'il est trop littéral, trop vrai, parce qu'il ne sait point encore les moyens de *paraître* vrai. Dans le second tableau, au contraire, il y a déjà une belle entente de l'effet. Jean Bellini, qui a l'honneur d'avoir eu pour disciple Giorgion et le Titien, sut profiter avec un beau dégage-ment d'esprit, sans étroite vanité, du pas immense que le Giorgion fit faire à la peinture ; en s'inspirant des œuvres de son élève, lui, alors le chef de l'école vénitienne, il entraîna beaucoup de convictions et facilita la réforme. Il a un pied dans la seconde époque de l'art et ferme dignement la première. Ces hommes de transition sont utiles.

En 1514, Jean Bellini fut appelé à Ferrare, chez le duc Alphonse I^{er}, au service duquel il commença la fameuse Bacchanale qui est maintenant à Rome, terminée par le Titien. La composition et les figures qui sont de Jean ont une grâce tout-à-fait giorgionesque, et cela étonne d'autant plus qu'il comptait alors quatre-vingt-huit ans. Malheureusement il avait commencé trop tard ; il se trouva trop fatigué pour achever, et se croyant près de sa fin, il s'en retourna vite à Venise où il désirait mourir. Il y vécut cependant encore dix-huit mois au milieu de la considération due à son caractère et à son talent. En 1516, l'année même de sa mort, lorsque Albert Durer passait à Venise pour aller à Rome se plaindre de Marc-Antoine qui copiait ses planches et contrefaisait jusqu'à sa signature, il rendit visite à Jean Bellini comme à un des hommes les plus éminents de la république. « Tout le monde, disait Albert, s'est accordé à me le donner pour un galant homme, » et cela n'était pas peu au milieu d'une population d'artistes aussi inquiètement jaloux de tout mé-

rite. Jusqu'à la fin son âme pleine de douceur avait gardé souvenir de Gentile. On exauça leurs derniers vœux en l'ensevelissant à côté de ce frère chéri avec de grandes marques d'honneur.

Les Lectisternes. — Les lectisternes étaient, chez les anciens Romains, des festins auxquels on invitait les dieux mêmes, dont on mettait les statues sur des lits, autour d'une table. Ce festin était préparé par ceux qu'on nommait *septemviri epulorum* ou *epulones*. Les lits sur lesquels étaient les statues des dieux se nommaient *pulvinaria*. On donnait aux déesses de simples sièges appelés *sellæ*, pour faire allusion à leur ancienne frugalité; c'est pourquoi l'on nommait aussi les festins des déesses *sellisternia*.

AUTEUIL AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Auteuil est un charmant village, à une lieue de Paris, sur les bords de la Seine, un endroit de plaisance historiquement fameux. Boileau, Molière, Chapelle, d'Aguesseau, l'habitèrent; la plupart des écrivains du grand siècle y passèrent un grand nombre de « printemps embaumés et » d'automne fécondes. » Dans un temps plus rapproché du nôtre, Destutt-Tracy réunissait dans une maison qu'il habitait près de l'église communale l'assemblée proscrite des *Idéologues*. Mais on ne connaît guère que l'histoire moderne d'Auteuil : nous allons dire ce que nous avons appris de son histoire ancienne.

La seigneurie d'Auteuil devint, en 1109, la propriété de l'abbaye de Sainte-Geneviève, en vertu d'un échange qui fut fait, entre les chanoines séculiers de Sainte-Geneviève de Paris et les religieux de l'abbaye du Bec, en Normandie. Par le contrat de cet échange, les moines du Bec cédèrent aux Génovéfains tout ce qu'ils avaient et possédaient à Auteuil et dans Paris, en censives, fiefs, vignes, terres, justice, coutumes et autres droits : ceux-ci leur abandonnèrent des domaines près de Vernon, et entre autres le bourg de Gamilly.

Lorsque les chanoines réguliers s'établirent à Sainte-Geneviève, en 1148, un des chanoines séculiers jouissait de la terre d'Auteuil en prébende; il la posséda jusqu'en 1162 : près de mourir, il en fit don aux chanoines réguliers, leur cédant tous ses biens, et particulièrement un pré qu'il avait acheté, sur le versant de la côte qui descend vers la rivière.

On lit, dans un titre de 1255, que le territoire d'Auteuil s'étendait jusqu'auprès de Saint-Cloud, puisqu'il y est fait mention de quatre arpents de vignes appartenant à l'abbaye. On remarque, dans ce titre, que la même abbaye jouissait de cinquante sous de cens *in terra figulorum*, dans la terre des potiers ou tuiliers. Cette terre des potiers est actuellement le beau jardin d'une propriété possédée par un maire de Paris : il y a dix ans environ qu'on n'y fabrique plus de briques. Quant aux tuileries actuelles d'Auteuil, elles sont modernes : les nombreuses inégalités de terrain qui se trouvent dans toute la partie du territoire d'Auteuil appelée les *fortes terres*, et dont la cause ne peut être qu'un travail humain, nous font croire que presque tout le plateau voisin du bois de Boulogne fut autrefois remué par la pelle des tuiliers : mais les preuves nous manquent pour garantir le fait.

Il y avait, à Auteuil, un four banal qui fut donné, en 1226, au maire du village, à la charge d'en rendre, tous les ans, six setiers de seigle à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Plus tard, les moines trouvèrent marché meilleur : ils affermèrent leur four banal à un particulier, qui leur fournait sept setiers d'orge, outre les sept setiers de seigle. L'abbaye avait d'autres propriétés à Auteuil : elle avait aussi d'autres droits. Il en est un très singulier, désigné dans les chartes par les mots : *capitalia virorum et mulierum*. Voici en

quel il consistait. Quand deux époux s'éloignaient de l'autel après y avoir reçu des mains des chanoines la bénédiction nuptiale, ils s'acquittaient envers l'église en lui laissant les chaperons, voiles et autres ajustements qui couvraient leurs têtes. Que faisait l'abbaye de ces bonnets et de ces béguins? On l'ignore : il est probable qu'elle en tirait profit, et que ce droit était pour elle ce que, dans la langue féodale, on appelait un *droit utile*. On retrouve des coutumes semblables dans la chronique de toutes les églises. L'abbaye de Sainte-Geneviève prélevait d'ailleurs sur les habitants d'Auteuil des impôts plus onéreux : elle avait établi dans son domaine des coutumes grandes et petites. Les grandes étaient un setier d'avoine, un minot de froment, deux chapons et deux pains, valant chacun quatre deniers. Plus tard, ces coutumes furent évaluées et rachetées au taux de douze deniers parisis, ce qui fut stipulé au préjudice de l'abbaye, car on trouve qu'en 1245, le revenu de ces coutumes, dans toutes les terres appartenant aux Génovéfains, montait à vingt et un muids cinq setiers d'avoine, vingt et un setiers neuf boisseaux de froment, six cent vingt-trois chapons, et quatre livres dix-sept sous, en argent, ce qui pouvait bien équivaloir à deux mille livres de rentes, suivant un historiographe de l'abbaye : ces richesses furent perdues pour les moines quand ils eurent passé contrat, et le même historiographe dit, qu'au dix-septième siècle, ils ne touchaient plus annuellement une pistole de leurs créanciers. Nous ne pouvons oublier de mentionner encore un usage très bizarre. Les propriétaires de certains héritages étaient obligés de fournir de la paille pour mettre sous les pieds des femmes, à l'église, dans la nuit de Noël.

Les propriétés particulières de l'abbaye, sur le territoire d'Auteuil, étaient la seigneurie, et en dehors de son enclos, vingt-deux arpents de vigne situés du côté de Saint-Cloud. Les habitants du village lui devaient des corvées pour la façon des vignes. L'abbaye possédait anciennement des *hommes de corps*, des serfs attachés à son domaine : ils se rachetèrent et furent mis en liberté du temps de saint Louis, en 1247. Elle exerçait sur toute la seigneurie justice haute et basse, et, l'an 1295, elle fit enfouir solennellement une Jarronnesse sous les fourches patibulaires.

Il y avait, dans l'étendue de la seigneurie d'Auteuil, un ancien château nommé l'hôtel de Nigeon, qui appartenait plus tard, en 1496, à Jean de Cerisy, bailli de Montfort-l'Amaury, consistant en un parc clos de murailles qui contenait environ sept arpents de bois; au milieu de ce parc se trouvait une vieille tour carrée, appelé Nigeon, entourée d'un vivier. Jean de Cerisy vendit ce domaine à la reine Anne de Bretagne, qui y fonda un couvent de minimes. Ces religieux sont désignés, dans le titre de fondation, sous le nom de *les frères moindres*, et dans un autre titre, de l'année 1495, sous celui de *les religieux du moindre des moindres ordres*.

La maison seigneuriale d'Auteuil, dont il ne reste pas plus de titre que de la tour carrée de Nigeon, avait été bâtie par les abbés de Sainte-Geneviève, dont elle était le séjour privilégié. Philippe Cousin, Guillaume Le Duc, et le cardinal de Larochehoucauld en augmentèrent les bâtiments. Il y avait, dans le château, une chapelle dédiée à sainte Madeleine; on célébrait l'office le jour de la fête de la sainte pécheresse. A l'étage inférieur du bâtiment abbatial, il y avait une chambre qui s'appelait la *chambre des écuyers de l'abbé*; car c'était un usage que l'abbé n'allât pas se promener aux champs, sans avoir en sa compagnie deux écuyers, ou valets de chambre, ainsi qu'il était rapporté dans les anciennes constitutions de la maison d'Auteuil, au chapitre *De abbate*.

Telles sont les anecdotes historiques que le hasard nous a fait lire dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nous transcrivons cette chronique dans sa

simplicité originelle : la tradition des choses qu'elle renferme s'est depuis long-temps perdue, et nous ne savons pas qu'on l'ait avant nous exhumée du manuscrit géno-vésain.

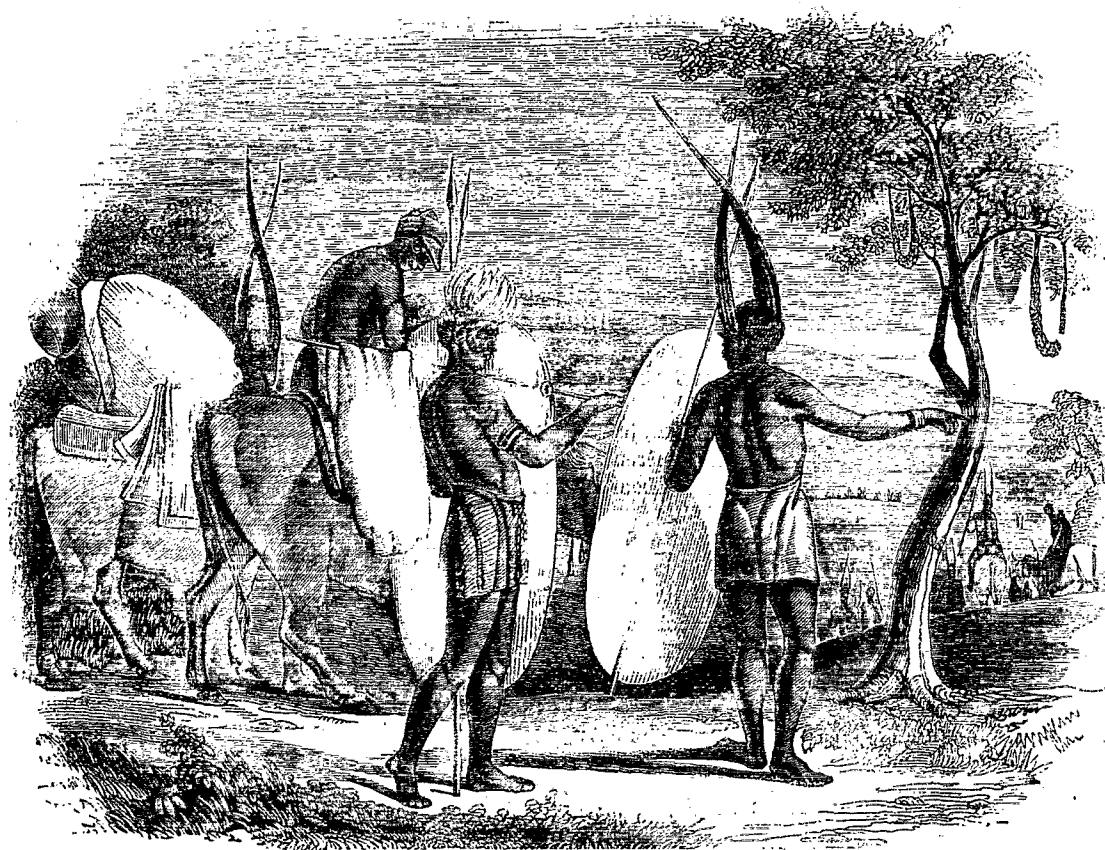
Platon défendait la lecture d'un bon livre, si l'auteur était un malhonnête homme ou un mauvais citoyen.

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

LE CAP. — LES HOTTENTOTS. — LES KORANNAS.

Le cap de Bonne-Espérance a été découvert en 1486, par Barthélemy Diaz. En 1650, deux cents Hollandais, hommes et femmes, vinrent y fonder une colonie. Depuis la découverte, jusqu'à cette époque, on avait vainement tenté de former sur cette terre nouvelle un établissement

Européen. On s'était accoutumé, vers ces temps-là, à l'idée que tout colon devait faire fortune en quelques années : c'était un préjugé que les relations des voyages en Amérique avaient propagé. Mais il n'y avait pas au cap de mines d'or et d'argent. Les prairies sauvages étaient semées d'herbes malsaines. Les indigènes étaient pauvres et guerriers. Il fallait prendre beaucoup de peine pour récolter assez peu, assainir les prairies, fertiliser le sol. Cependant il était d'un grand avantage pour le commerce des Grandes-Indes qu'il y eût au cap un port, une ville, un commencement de civilisation. Les Hollandais surtout y avaient intérêt. Ils ne reculèrent point devant les difficultés qui avaient découragé les Portugais, et leur patience en vint à bout. La révocation de l'Edit de Nantes amena du renfort aux premiers colons. On s'occupa d'améliorer la position : on éleva des bestiaux : on planta de la vigne ; toutefois, pendant bien des années, la colonie ne fit que des progrès très lents. Son territoire d'abord ne s'étendait pas hors de



(Emigration d'une famille cafre. — Voyez, sur les Cafres, p. 192.)

la péninsule. Ensuite elle se développa sur une surface d'environ douze lieues carrées. Aujourd'hui elle couvre de ses troupeaux une surface de près de sept cents lieues carrées ; on y compte cent vingt-un mille Européens ; le reste de la population se compose d'indigènes à l'état de servage. Presque toute la fortune des habitants consiste en troupeaux. Un homme qui possède un troupeau de sept ou huit mille têtes est dans l'aisance. Quelques uns des plus riches propriétaires ont jusqu'à treize mille bêtes à laine, et deux ou trois mille bêtes à cornes ; ce n'est, au reste, que par le plus ou moins grand nombre des domestiques et des animaux, que la richesse se distingue de la pauvreté. En 1854, le nombre total des bêtes à cornes s'élevait à 512 569, et celui des bêtes à laine à deux millions.

Lorsque les Hollandais s'établirent au cap, tout le territoire était couvert des troupeaux des indigènes. Les Hottentots occupaient cette partie du sol qui est entre la ville

du cap et l'intérieur : ils séparaient les Hollandais des autres tribus africaines. A l'époque de la découverte, le nom que se donnait la race hottentote ou du moins l'ensemble de ses tribus était Quaiqua. Les voyageurs Sparreman, Levailant et le docteur Philipp, témoignent de la douceur et de la sincérité des Hottentots. Les colons avides d'augmenter leur richesse et d'étendre leur territoire refoulèrent bientôt leurs voisins, les chassèrent violemment, et les réduisirent pour la plupart en servitude sinon en esclavage. Ils se montrèrent envers eux injustes et cruels. John Barrow a tracé un tableau affligeant des excès de tout genre commis sur ces malheureux, dont le seul tort avait été de chercher à conserver une partie de la terre où étaient morts leurs ancêtres et de ne pas avoir consenti aisément à mourir de faim. Dans les derniers temps, l'oppression que subissaient les Hottentots était encore tellement insupportable qu'un plus grand nombre d'entre eux se soulevèrent, et fuyant

en Cafreterie, prirent les armes contre leurs maîtres. Il s'ensuivit de terribles représailles.

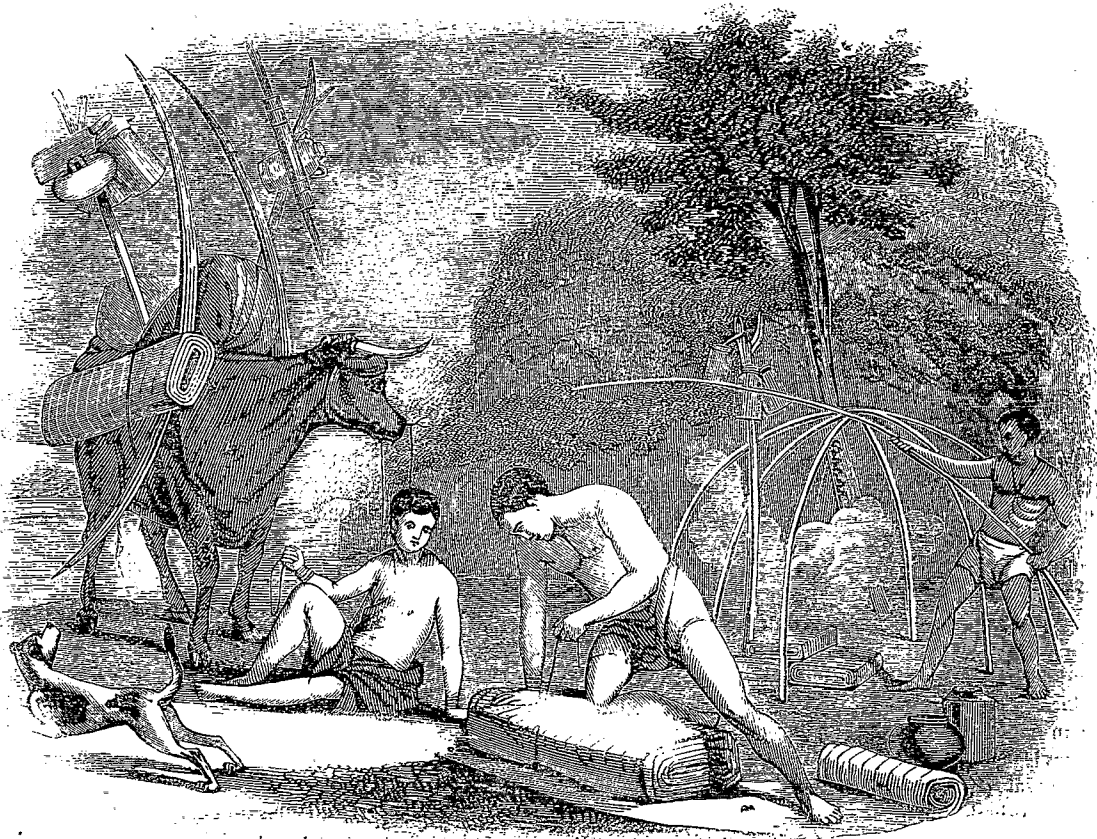
En 1806, les Anglais devinrent entièrement les maîtres des possessions du cap. Le sort de la population hottentote s'est amélioré sous cette nouvelle domination par diverses causes. L'accroissement de la population européenne a élevé le prix du salaire. Les missionnaires ont répandu des idées d'humanité. Des actes du gouvernement local ont réprimé les abus les plus intolérables. Enfin on a aboli l'esclavage. La plupart des Hottentots sont employés au labourage ou à garder les troupeaux : un assez grand nombre d'entre eux sont habiles dans les professions de serruriers, de maçons et de charpentiers.

Il y a différentes branches de la grande famille hottentote dans la colonie. On distingue entre autres les Korannas, qui appartiennent à une tribu nomade, et tiennent un rang intermédiaire entre les anciens Hottentots du cap et les Cafres, qui ont été le sujet d'un article

dans une des précédentes livraisons (voyez p. 192).

« Les Hottentots, dit Maltebrun, sont divisés en plusieurs tribus. Les Dammaras demeurent le plus au nord : leur pays commence au-delà des monts de cuivre et s'étend jusqu'à la contrée des Makosses. Les grands Namaquas ont remonté les bords du fleuve d'Orange en se dirigeant au nord-est. Les petits Namaquas demeurent au sud du même fleuve, dont les bords, ombragés de mimoses, nourrissent des éléphants, des lions, des giraffes en grand nombre. Les Kaboliquas et les Geissiquas paraissent des branches des Namaquas. Les Korannas ou Kora-Hottentots occupent une contrée centrale, très étendue. »

John Barrow a consacré quelques pages à la description des mœurs de cette tribu. Les Korannas, dit-il, sont répandus sur la rive gauche du fleuve d'Orange, à l'est du Roggeveld ; et, quoiqu'ils possèdent quelques troupeaux, ils vivent surtout de déprédations. Les hordes voisines ont beaucoup à souffrir de leurs mœurs inquiètes et de leurs



(Korannas pliant leurs tentes et se préparant au départ.)

violences. Non seulement les Korannas, dans leurs excursions, enlèvent le bétail, mais ils volent les enfants et les vendent aux colons du cap. Leurs boucliers sont aussi longs et aussi larges que ceux des Cafres ; quelques uns sont faits de peau d'élans, et ont près de six pieds de haut sur quatre de large. Leurs armes les plus ordinaires sont les flèches empoisonnées. Ils se réunissent au nombre de quatre ou cinq cents et attaquent leurs ennemis avec une sorte de méthode stratégique. Au reste, l'accord ne règne guère dans leurs rangs que pour piller et dévaster : lorsqu'il s'agit de partager le butin, ils se divisent et se battent entre eux avec une telle fureur que souvent il reste à peine quelques hommes vivants sur ces champs de carnage. Le pays des Korannas est nu, aride, triste au regard. Les seuls oiseaux qu'on y rencontre sont des vautours d'une grandeur extraordinaire, des corneilles et des milans.

PLAN IMAGINÉ PAR BENJAMIN FRANKLIN

POUR RÉGLER SA VIE
ET HATER SON AMÉLIORATION MORALE.

(Second article. — Voyez p. 230.)

Je fus surpris de me trouver beaucoup plus rempli de défauts que je ne l'avais imaginé ; mais j'eus la satisfaction de les voir diminuer. Pour éviter l'embarras de recommencer mon livret, qui, à force de gratter les marques des anciennes fautes pour faire place aux nouvelles, était criblé de trous, je transcrivis mes tables et leurs préceptes sur les feuilles d'ivoire d'un souvenir. J'y traçai des lignes rouges d'une manière durable, et, y marquant mes fautes avec un crayon de mine de plomb, il m'était facile d'en enlever les marques avec une éponge humide. Après un certain temps, je ne fis plus qu'un cours dans l'année, et ensuite un seul cours dans plusieurs années. Enfin j'y renonçai entièrement,

lorsque des voyages et des affaires multipliées eurent pris tout mon temps ; mais je portai toujours mon livret avec moi.

L'article de l'ordre fut celui qui me donna le plus d'embarras. Je trouvai que mon plan de distribution de la journée, quoique pouvant être praticable pour un homme dont les affaires sont de nature à lui laisser la libre disposition de son temps, comme pour un ouvrier imprimeur, par exemple, présentait beaucoup de difficultés d'exécution pour un maître obligé d'avoir des relations dans le monde, et de recevoir souvent les personnes auxquelles il a affaire aux heures qui leur conviennent. Je trouvai même très difficile d'observer l'ordre en ce qui regardait la place que devait occuper chaque chose, chaque papier, etc. Je n'avais pas été habitué de bonne heure à la méthode, et, ayant une excellente mémoire, je ne sentais pas l'inconvénient du défaut d'ordre. Cet article me coûtait donc une attention si pénible, et j'avais tant de dépit de me surprendre si souvent en faute, d'avoir des rechutes si fréquentes, et de faire si peu de progrès, que je me décidai presque à y renoncer et à prendre mon parti sur ce défaut. Je ressemblais à un homme qui était venu acheter une hache chez un marchand mon voisin, et qui voulait que toute la surface du fer fût aussi brillante que le tranchant. Le marchand consentit à donner le poli au fer de sa hache, à condition que l'acheteur tournerait la roue de la meule. Celui-ci donc se mit à tourner, tandis que le marchand appuyait fortement le fer sur la pierre. Notre homme, qui trouvait la besogne fatigante, quittait la roue de temps en temps pour aller voir où en était l'opération ; et à la fin il voulut reprendre sa hache telle qu'elle était. — Eh non ! dit le marchand ; tournez, tournez toujours ! la hache deviendra brillante dans un instant ; elle ne l'est encore que par places. — N'importe, répondit l'acheteur, je crois que je l'aime mieux tachetée.

Ce cas a été, je pense, celui de bien des gens qui, par le défaut de quelques moyens semblables à ceux que j'employais, ayant trouvé trop de difficulté à prendre certaines bonnes habitudes ou à en quitter de mauvaises, renoncent à leurs efforts, et finissent par dire que la hache vaut mieux tachetée. Quelque chose, qui prétendait être la raison, me suggérait aussi quelquefois que cette extrême exactitude, telle que je l'exigeais de moi, pouvait bien être une sorte de niaiserie en morale, qui aurait fait rire à mes dépens si elle eût été connue ; qu'un caractère parfait pouvait éprouver l'inconvénient de devenir un objet d'envie et de haine ; et qu'un homme qui veut le bien doit se souffrir à lui-même quelques légers défauts, afin de mettre ses amis à leur aise. Dans le vrai, je me trouvai incorrigible sur l'article de l'ordre, et aujourd'hui que je suis vieux et que ma mémoire est mauvaise, j'éprouve d'une manière sensible que cette qualité me manque. Mais au total, quoique je ne sois jamais arrivé à la perfection que j'étais si ambitieux d'atteindre, et que j'en sois resté bien loin, mes efforts m'ont cependant rendu meilleur et plus heureux que je ne l'aurais été si je ne les avais pas entrepris. C'est ainsi que celui qui veut se former une belle main par l'imitation des modèles d'écriture gravés, tout en ne parvenant jamais à les copier avec la même perfection, arrive du moins, par ses efforts, à se donner une meilleure main et une écriture nette et lisible.

Il peut être utile que mes descendants sachent que c'est à ce petit expédient qu'un de leurs ancêtres, aidé de la grâce de Dieu, a dû le bonheur constant de toute sa vie, jusqu'à sa soixante-dix-neuvième année, dans laquelle il écrivit ces pages. Les revers qui peuvent accompagner le reste de ses jours sont dans la main de la Providence ; mais s'ils arrivent, la réflexion sur le passé devra lui donner la force de les supporter avec plus de résignation. Il attribue à la tempérance sa longue santé et ce qui lui reste encore d'une bonne constitution ; au travail et à l'économie, l'aisance

qu'il a acquise de bonne heure, la fortune dont elle a été suivie, et toutes les connaissances qui l'ont mis en état d'être un citoyen utile, et qui lui ont obtenu un certain degré de réputation parmi les savants ; à la sincérité et à la justice, la confiance de son pays et les emplois honorables dont on l'a revêtu ; enfin à l'influence réunie de toutes ces vertus, même dans l'état d'imperfection où il a pu les acquérir, cette égalité d'humeur et cette gaieté dans la conversation qui font encore rechercher sa compagnie et qui la rendent agréable même aux jeunes gens. J'espère donc que quelques uns de mes descendants voudront imiter cet exemple, et qu'ils s'en trouveront bien.

On remarquera que, quoique mon plan de conduite ne fût pas tout-à-fait dépourvu de religion, il n'y entraît cependant aucun dogme qui appartenait à une secte particulière. J'avais évité ce point à dessein ; car, étant bien convaincu de l'utilité et de l'excellence de ma méthode, et persuadé qu'elle pourrait servir aux hommes de toutes les religions ; me proposant, d'ailleurs, de la publier un jour ou l'autre, je n'y voulais rien qui pût exciter les préventions d'aucun individu ni d'aucune secte. J'avais dessein d'écrire un petit commentaire sur chaque vertu ; j'y aurais montré l'avantage de la posséder, et les maux attachés au vice qui y est opposé. J'aurais intitulé mon livre *l'Art de la vertu*, parce qu'il aurait montré les moyens et la manière de l'acquérir, ce qui l'aurait distingué des simples exhortations au bien, qui ne donnent pas la connaissance et l'indication des voies pour y parvenir : elles sont semblables à l'homme dont parle l'apôtre, dont la charité était toute en paroles, et qui, sans montrer à celui qui était nu et avait faim où et comment il trouverait des aliments et des habits, se contentait de l'exhorter à se nourrir et à se vêtir. (S. Jacques, *Ep.*, ch. III, v. 15 et 16.)

Les choses ont tourné de manière que mon intention d'écrire et de publier ce commentaire n'a jamais été remplie. J'avais bien, de temps à autre, jeté par écrit quelques notes des idées et des raisonnements que je comptais y employer, afin de m'en servir par la suite ; mais les soins continuels qu'ont exigés mes affaires particulières dans la première partie de ma vie, et ensuite les affaires publiques dont j'ai été chargé, m'ont toujours obligé de différer ce projet. Étant lié, d'ailleurs, dans mon esprit, à un autre grand et vaste projet dont l'exécution demandait un homme tout entier, et dont j'ai été détourné par une suite imprévue d'occupations, il est resté imparfait jusqu'à ce moment.

Mon dessein, dans cet ouvrage, était d'expliquer et de prouver cet axiôme, « que les mauvaises actions ne sont pas mauvaises parce qu'elles sont défendues, mais qu'elles sont défendues parce qu'elles sont mauvaises. » En ne considérant que la nature de l'homme, j'aurais établi que quiconque désire être heureux, même dans ce monde, a intérêt à être vertueux ; puis, de ce qu'il se trouve toujours dans le monde un grand nombre de riches négociants, de grands, d'États, de princes qui ont besoin d'hommes honnêtes pour la conduite de leurs affaires, et de ce que de tels hommes sont toujours rares, j'aurais cherché à tirer, pour l'instruction des jeunes gens, la démonstration de cette vérité, que, de toutes les qualités qui peuvent conduire un homme pauvre à la fortune, celles qui ont les meilleures chances de succès sont la probité et l'intégrité.

Ma liste de vertus n'en contenait d'abord que douze ; mais un quaker de mes amis ayant eu l'obligeance de m'avertir qu'on me regardait généralement comme fier, que l'orgueil se montrait fréquemment dans ma conversation, que je ne me contentais pas d'avoir raison dans une discussion, mais que je devenais arrogant et même insolent, ce dont il me convainquit en me citant plusieurs exemples, je résolus de chercher à me guérir de ce vice ou de cette folie ainsi que du reste, et j'ajoutai l'humilité à ma liste, donnant à ce mot un sens étendu. Je ne puis me

vanter d'avoir réussi à acquérir réellement cette vertu, mais j'ai du moins beaucoup gagné quant à son apparence. Je me suis fait une loi de m'interdire toute contradiction directe des opinions d'autrui, ou toute assertion positive en faveur des miennes. Je me suis même prescrit, conformément aux anciens réglemens de notre junte, de m'abstenir de toute expression dénotant une façon de parler fixe et arrêtée, comme : Certainement, Sans aucun doute, etc.; et j'ai adopté à la place : Je présume, J'imagine, Il me semble que telle chose est ainsi; ou bien : Cela me paraît ainsi quant à présent. Quand un autre avançait une proposition qui me semblait une erreur, je me refusais le plaisir de le contredire brusquement et de démontrer sur-le-champ l'absurdité de ses paroles, et, dans ma réponse, je commençais par observer qu'en certains cas, en certaines circonstances, son opinion pourrait être juste, mais que, dans l'occasion présente, il me paraissait, me semblait que la chose était différente, etc. Je reconnus bientôt l'avantage de ce changement dans mes manières : les conversations dans lesquelles je m'engageai en devinrent plus agréables; le ton modeste avec lequel je proposais mes opinions leur procurait un plus prompt accueil et moins de contradictions; j'éprouvais moins de mortification lorsque je me trouvais dans mon tort; et j'amenais plus facilement les autres à abandonner leurs erreurs, et à se joindre à moi lorsqu'il m'arrivait d'avoir raison. Cette méthode, à laquelle je ne m'assujettis d'abord qu'en faisant quelque violence à mon penchant naturel, finit par me devenir si facile, si habituelle, que personne peut-être, depuis cinquante ans, n'a entendu s'échapper de ma bouche une parole dogmatique. C'est à cette habitude, après mon caractère d'intégrité, que je me crois principalement redevable du crédit que j'ai obtenu auprès de mes concitoyens lorsque j'ai proposé de nouvelles institutions ou des modifications aux anciennes, ainsi que de ma grande influence dans les assemblées publiques lorsque j'en suis devenu membre; car je n'étais qu'un mauvais orateur, jamais éloquent, sujet à beaucoup d'hésitation dans le choix des mots, à peine correct, et cependant j'ai, en général, fait prévaloir mes avis.

Au fait, de toutes nos passions naturelles, il n'en est peut-être pas d'aussi difficile à dompter que l'orgueil. Qu'on le déguise, qu'on le mortifie autant qu'on voudra, il reste toujours vivant, et de temps en temps perce et se montre. Peut-être le reconnaîtrez-vous fréquemment dans ces Mémoires; car, même quand je penserais l'avoir complètement subjugué, je serais probablement orgueilleux de mon humilité.

LES DEMOISELLES.

Vous voyez voler de tous côtés ces beaux insectes à quatre ailes de gaze, si connus sous le nom de Demoiselles. Leur appétit carnassier contraste singulièrement avec la forme élégante et gracieuse qui leur a mérité ce nom. Avec quelle ardeur elles poursuivent dans les airs la proie ailée qui rarement peut leur échapper; portées sur leurs ailes rapides, elles parcourent en un clin d'œil un espace considérable, et saisissent au vol la mouche qu'elles dévorent sans s'arrêter. Tout en elles est approprié à cette vie de rapine; leurs ailes sont d'une grandeur démesurée, et leurs pieds sont courts et robustes, leurs mandibules sont très fortes, et leurs yeux, plus grands que ceux d'aucun autre insecte, leur permettent de voir dans toutes les directions. Elles font partie de l'ordre des névroptères, dont elles sont le type; leurs antennes sont en forme d'âlène, composées de sept articles au plus, dont le dernier plus effilé dépasse à peine la tête; leurs mandibules et leurs mâchoires sont entièrement couvertes par le labre et la lèvre; elles ont trois petits yeux lisses entre les deux gros yeux à réseau, et leurs tarses ont trois articles. On les

partage en trois genres : les libellules, les æshnes et les agrions. Les libellules et les æshnes ne diffèrent guère que par la forme de l'abdomen, qui est court et aplati chez les premières, et, au contraire, cylindrique, grêle et allongé chez celles-ci. On remarque aussi une certaine différence dans les nervures des ailes, dont les antérieures présentent, près de leur base, chez les libellules seulement, une cellule triangulaire bien remarquable avec la pointe dirigée en arrière. Leurs larves ne diffèrent que par leur forme plus ou moins allongée; elles ont toutes l'abdomen terminé par cinq lames dures et pointues.

Les agrions, au contraire, se distinguent bien par l'écartement des yeux, par leurs ailes plus étroites, plus faibles, qui sont rapprochées et appliquées les unes contre les autres au lieu d'être étalées. Leurs larves diffèrent aussi beaucoup; ce sont celles que vous voyez plus effilées et plus délicates; elles sont vertes et leur corps est toujours terminé par trois lames en nageoire, ce qui leur permet de nager dans l'eau et de se mouvoir avec un peu plus d'agilité. En donnant quelques coups de filet dans les marais, nous allons avoir toutes ces larves en quantité. Elles sont vraiment bien remarquables par la forme singulière de la pièce qui remplace la lèvre inférieure; cette pièce, que Réaumur nommait la *Mentonnière*, recouvre, comme un masque, tout le dessous de la tête; elle est allongée, un peu plus large en avant où elle porte deux crochets mobiles, et s'articule en arrière sur un pédicule presque aussi long et mobile qui leur permet de s'avancer beaucoup. La larve, dont les mouvements sont trop lents pour lui permettre de poursuivre sa proie, se sert de cette pièce pour atteindre le petit insecte qui passe à sa portée. Cette longue palette se déploie subitement comme un ressort qui se détend; elle saisit la proie avec ses tenailles ou crochets, et la rapporte contre les mâchoires.

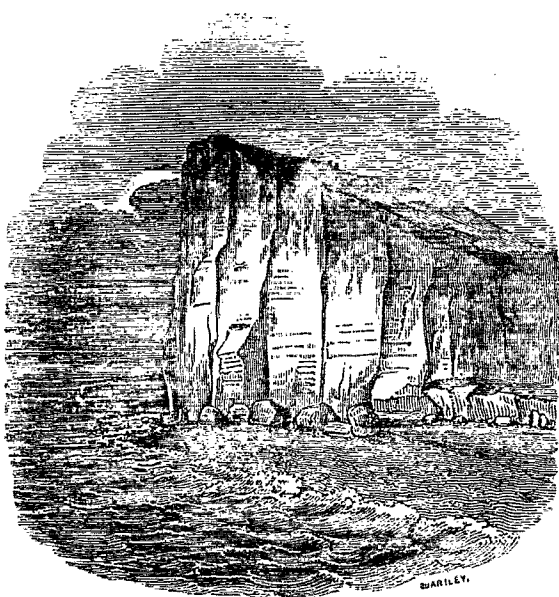
Une autre singularité de ces larves, c'est leur manière de respirer. Elles font entrer une grande quantité d'eau dans leur intestin, qui est garni à l'intérieur de douze rangées de petites taches noires, symétriques, composées de petits tubes respiratoires; puis quand cette eau est épuisée de l'air qu'elle contient, elles la lancent avec force, et se procurent ainsi un moyen de changer de lieu, à la manière des pièces d'artifice ou d'artillerie, qui reculent par l'effet de l'inflammation de la poudre.

Promenades d'un naturaliste; Insectes.

ESCALADE DU ROCHER FORTIFIÉ DE FÉCAMP.

Si vous voyagez en Normandie, dans cette province si riche en monuments et en souvenirs historiques, n'oubliez pas de visiter la petite ville de Fécamp, avec son unique, laide et longue rue. Entrez surtout dans sa belle église abbatiale, dont l'abside comprend dans son ensemble deux belles arcades, précieux spécimen de l'antique basilique érigée par la petite-fille de Rollon. Cherchez aussi la jolie chapelle que le temps mine lentement, sur le vaste plateau où s'élevait jadis le fort dit du *Bourg-Baudouin*. En gravissant la pente escarpée qui conduit à ce saint édifice, ne manquez pas de remarquer des croix grossièrement gravées à la pointe du couteau sur les degrés disposés de place en place sur le flanc de la montagne. Ces croix sont fréquemment arrosées de larmes par des matelots échappés aux fureurs de l'Océan. Vous trouverez dans les *ex-voto* qui décorent l'intérieur de la chapelle le témoignage des périls qu'ont courus ces enfants de la mer; modestes peintures où vous lirez des inscriptions touchantes, presque toutes en l'honneur de la Vierge. A trois cents pas de cet édifice, du côté de l'ouest, gardez-vous, voyageur, de continuer votre marche par une brume épaisse, ou à l'approche de la nuit, car plus d'un imprudent a trouvé la mort au pied du rocher perpendiculaire qui s'élève en ce lieu; mais

si le soleil brille à l'horizon, approchez du bord du précipice dont les flots mugissants battent continuellement la base; sondez-en de l'œil la profondeur, et donnez un souvenir à l'intrépide Bois-Rosé.



(Rocher de Fécamp, en Normandie.)

Jadis une forteresse s'élevait, comme nous venons de le dire, sur la cime de cette blanche falaise. Lorsque les Ligueurs, maîtres de ce poste important, s'en virent chassés par Biron, un des guerriers de la garnison expulsée, De Goustiminil, sieur de Bois-Rosé, emporta dans son âme, en sortant de cette place, le plus violent désir de la reprendre. Cependant les royalistes, établis et fortifiés dans leur nouvelle conquête, dormaient tranquilles et rassurés sur sa conservation. Il est vrai que du côté de la mer nulle puissance humaine ne semblait capable de troubler leur sécurité, et que du côté des terres ils s'étaient entourés des plus redoutables moyens de défense; en les attaquant par là même, toute la tactique obsidionale eût certainement échoué. Pour les aborder à la longueur de l'épée, il ne restait donc qu'une seule route, celle que les aigles de mer et les vautours avaient seuls franchie jusqu'alors; Bois-Rosé osa concevoir le projet de la prendre, et ce projet, qui rappelle celui de Dunbarton (voyez 1854, p. 41), fut couronné par le succès.

En 1593, cet audacieux capitaine, après s'être ménagé des intelligences avec deux soldats de la garnison royaliste du fort du Bourg-Baudoin, s'assura de cinquante aventuriers d'un courage à toute épreuve, et tous hommes de guerre, quoique pris pour la plupart parmi les matelots; puis, par une nuit extrêmement noire, il aborda, avec ses compagnons embarqués dans deux chaloupes, au pied du rocher couronné par le fort, falaise de près de 400 pieds d'élévation, et à laquelle on en a prêté jusqu'à 600, probablement pour ajouter au merveilleux de l'aventure. Au signal convenu, les agents de Bois-Rosé laissèrent descendre du haut de la forteresse un cordeau, au bout duquel les hommes des chaloupes attachèrent un vigoureux câble garni de nœuds traversés par de courts bâtons pour s'y accrocher avec les pieds et les mains. L'extrémité de cette périlleuse échelle, une fois élevée sur la cime du roc au moyen du cordeau, fut solidement assujettie à un puissant levier armé d'une agrafe de fer, et maintenu lui-même dans une embrasure des murs. Les téméraires assiégeants commencèrent alors leur terrible ascension, un sergent d'une bravoure éprouvée le premier en tête, et Bois-Rosé grimant à la queue de tous les autres, pour ôter aux moins réso-

lus toute espérance de retraite; c'est à quoi d'ailleurs il devint bientôt impossible de songer, car la marée, montant rapidement de plus de six pieds, avait emporté les chaloupes et mouillait le bout du câble. Qu'on se représente au naturel, dit un éditeur moderne des Mémoires de Sully qui relatent ce fait d'armes, ces cinquante hommes suspendus entre le ciel et la terre au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur, pouvait les précipiter dans la mer, ou les écraser sur les rochers: qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude et l'épuisement: il y avait dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus hardi de la troupe: c'est ce qui précisément arriva à celui-là même qui la conduisait, et qui dit à ceux qui le suivaient que, le cœur lui défaillant, il ne pouvait plus monter. Bois-Rosé, jusqu'à l'oreille duquel ce dangereux aveu était descendu de bouche en bouche, et qui d'ailleurs s'apercevait que l'on n'avancait plus, avertit ses compagnons de se tenir fermes, puis passant sur le corps de tous ceux qui le précédaient, il parvint jusqu'au premier, dont il essaya vainement d'abord de ranimer le courage; tirant alors de sa dague une exhortation plus pressante, il en glissa la pointe au défaut du corselet du sergent, terrible argument qui fit comprendre à ce malheureux qu'il ne lui restait que le choix de trois choses, de se laisser tomber dans la mer, d'être poignardé, ou de tenter un dernier effort pour gagner la cime du rocher. Il prit le dernier parti.

Le jour allait commencer à poindre quand Bois-Rosé, à la tête des siens, fut introduit dans le château par les deux soldats qui s'étaient entendus avec lui. Les sentinelles et le corps-de-garde furent les premiers massacrés sans pitié, et la garnison, surprise dans les bras du sommeil, fut promptement contrainte à crier merci, après avoir vu passer au fil de l'épée ceux qui s'étaient mis en défense.

Par ce coup de main presque incroyable et si favorable aux intérêts de son parti, Bois-Rosé croyait s'être trop légitimement acquis le gouvernement de cette citadelle, pour qu'on pût songer à l'en dépouiller. Cependant se voyant menacé de cette injustice par Villars, ou plutôt par le commandeur de Crillon, frère du brave du même nom, dans son ressentiment, il livra sa prise à Henri IV, dont il venait d'apprendre la conversion.

Montyon. — Dans une livraison d'avril, p. 110, à la fin d'un article biographique sur Montyon, nous disions que les bureaux de charité se proposaient d'ouvrir aux cendres de cet homme bienfaisant une sépulture moins humble que sa tombe de Vaugirard. Nous ne pouvions, à l'époque où nous écrivions ces lignes, qu'exprimer dans son incertitude un projet vague encore et inarrêté. Nous trouvons dans les papiers publics la note suivante, qui complète ce que nous avions à dire à ce sujet:

« Les restes de M. de Montyon, exhumés du cimetière de l'Ouest, ont été déposés dans un caveau sous le péristyle de l'Hôtel-Dieu. Quatre-vingt-seize pauvres et les membres de tous les bureaux de bienfaisance ont assisté à cette cérémonie, où l'Académie française et celle des sciences avaient aussi leurs représentants; l'enceinte dans laquelle la solennité a eu lieu était décorée de divers emblèmes qui rappelaient les bienfaits de ce vertueux citoyen. Des discours ont été prononcés par MM. de Barante, Becquerel, et le préfet de la Seine. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE TOMBEAU DES CARMES,

A NANTES.



(La Force, l'une des figures du tombeau du duc François II, à Nantes.)

Le tombeau du dernier des ducs de Bretagne, François II, est l'une des œuvres d'art les plus remarquables qui aient été produites en France, au commencement du seizième siècle. On l'appelle à Nantes le tombeau *des Carmes*, parce qu'il était dans l'église des Carmes avant d'être transporté dans la cathédrale. Ce fut un pauvre artiste breton, nommé Michel Columb, qui l'exécuta d'après les ordres de la reine Anne.

M. Guépin, dans son *Introduction à l'histoire de Nantes*, a consacré plusieurs pages à ce beau monument. Nous ne saurions faire mieux que de les reproduire. On y trouvera la description de notre gravure, copie d'une jolie eau-forte de M. Hawke, auteur des illustrations de l'ouvrage que nous venons de citer.

Nous avons long-temps cherché, mais en vain, dit

l'historien nantais, quelques détails sur l'artiste auquel nous devons le tombeau de François II : nos chroniques sont muettes à cet égard. Le père Lobineau se contente de nous dire qu'en 1505, un habile ouvrier travaillait à ce monument funéraire.

Plus loin il ajoute : A côté de ce tombeau, l'on peut librement évoquer les souvenirs du temps : il ne faut pas longue séance pour se reporter dans un autre âge, et pour recevoir de l'artiste lui-même l'explication de sa pensée avec une illusion aussi complète que celle que produisent les dioramas.

« Je n'étais qu'un pauvre enfant, sans appui, courant sur les routes, à la merci de Dieu et des Saints patrons » de nos villages, oubliant souvent boire et manger, pour voir travailler à toutes les belles croix en pierre qui or-

» nent les lieux saints du diocèse de Léon, et faisant moi-
 » même de petites images en bois avec un mauvais couteau,
 » lorsque de vénérables prêtres me prirent en pitié et se
 » chargèrent de me nourrir, en me disant : travaille, petit,
 » regarde tout ton saoul, et le clocher à jour de Saint-Pol,
 » et les belles œuvres des compagnons ; regarde, aime, le
 » bon Dieu, le doux Sauveur, la bénoïste vierge Marie,
 » et tu auras la grâce des grandes choses ; tu seras en re-
 » nom dans le Léon et la belle duché de Bretagne. Ainsi
 » je faisais depuis long-temps pour devenir habile ouvrier,
 » lorsque notre duchesse Anne m'a commandé le tombeau
 » de notre gracieux duc François II et de la duchesse
 » Marguerite. »

Voilà l'histoire de Columb, telle que son marbre la donne ; mais on y trouve aussi bien d'autres choses, pour peu toutefois que l'on veuille étudier avec conscience et non superficiellement comme la plupart des visiteurs.

Le tombeau était terminé en 1506 ; ce fut dans le cours de cette année qu'eut lieu la translation du corps de Marguerite de Foix, mère de la reine, auprès de celui du duc François II, son époux.

Le duc et la duchesse, couchés sur une table de marbre noir, sont recouverts des insignes de leur rang ; trois anges soutiennent leurs têtes sur des oreillers ; à leurs pieds, un lion et une levrette attestent qu'ils ont possédé les qualités de leurs sexes et les vertus qu'exigeait leur fonction dans le monde ; la force magnanime et la fidélité. Aux quatre coins du tombeau se trouvent les quatre vertus cardinales : la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force, vertus dont l'ensemble forme la sagesse. Les deux extrémités et les deux côtés sont ornés, en signe de regrets, par des pleureuses que surmontent les douze Apôtres, et saint François, sainte Marguerite, Charlemagne et saint Louis.

Les figures du duc et de la duchesse sont belles d'expression. Le calme, la sérénité de cette dernière surtout, font penser de suite à l'éternité du bonheur dans une autre vie. Pour faire ressortir cette expression, Columb n'a point sacrifié les détails, persuadé, sans doute, qu'une harmonie complète est préférable à l'effet obtenu par le sacrifice de quelques beautés.

Les trois anges ne sont pas imités des amours de la sculpture grecque, comme il arrive si souvent aujourd'hui. Columb s'est inspiré, pour les créer, des plus jolies figures d'enfants de son pays natal qu'il a embellies par une religieuse poésie. Deux anges suffisaient à la rigueur ; mais trois anges se groupaient mieux. Le troisième, dont la tête est élevée au ciel, sert d'ailleurs à varier les poses, à unir le souvenir de la vie terrestre à celui de la vie éternelle, à rappeler l'idée de la Trinité, dont il convenait au moyen âge que chaque monument religieux renfermât quelque emblème, et peut-être aussi les trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Les quatre figures qui ornent les quatre coins du tombeau entraînent invinciblement à une douce méditation.

La Justice passe pour être le portrait de la duchesse Anne. De la main gauche, elle tient le livre des lois : de la droite, un glaive pour les faire respecter ; ses beaux yeux en amande, son front pur et large au-dessus des tempes sont des traits caractéristiques qui la rattachent comme type à la Bretagne. De quelque côté que l'on regarde cette statue, l'on trouve toujours en elle le calme et la dignité qui conviennent à la justice. Il n'est pas jusqu'à la pose et aux draperies qui ne contribuent à exprimer cette vie de l'âme, ces pensées intimes et réfléchies, qui sont dans la nature du sujet.

Columb a donné deux visages à la Prudence. Par derrière, une coiffe toute bretonne entoure la tête d'un vieillard, dont les traits rappellent aussi la Basse-Bretagne : on dirait un de ces conteurs à longue mémoire qui n'ont

rien oublié des traditions de leurs pères et des souvenirs de leur enfance ; la figure opposée est encore bretonne et rappelle les jolies femmes de l'évêché de Saint-Pol ; d'une main, elle tient un compas, de l'autre un miroir, et l'on voit un serpent à ses pieds : ces attributs sont ceux de la Prudence. Ses vêtements sont un peu négligés, mais cette négligence est pleine d'art.

La Tempérance tient un mors de bride dans une main, et, dans l'autre, une horloge ; ses habits rappellent les ordres monastiques ; sa figure est grave, sa pose pleine de noblesse et de dignité.

La Force tient une tour de la main gauche, et, de la droite, elle écrase un monstre sous la figure duquel le moyen âge personnifiait le mal. Cette statue a dû coûter à l'artiste plus de travail et surtout plus de méditations intimes que toutes les autres ; nous signalerons la pose et le mouvement de la main droite comme l'expression d'une volonté qui agit sans effort, parce qu'elle est extrêmement puissante. Le mouvement de la tête a été étudié dans le même sentiment. La Force, telle que Columb l'a comprise, est une femme qui doit avoir vécu long-temps sans vieillir. Elle a traversé les moments les plus difficiles avec calme et sans faiblesse, parce qu'elle possédait au plus haut degré le courage qui n'hésite pas dans les périls, et la volonté nécessaire pour le soutenir.

Le lion placé aux pieds du duc, est un lion de convention, un lion de blason. Jamais peut-être Columb n'en avait vu d'autres. L'expression est du reste remarquable. La levrette qui faisait partie des armes de Bretagne a été traitée avec le plus grand soin par l'artiste.

Les pleureuses sont détruites en grande partie. Les arabesques sont gracieuses. Quant aux seize statuette qui ornent le tombeau, à part quelques incorrections, elles sont toutes remarquables par la pose, par le caractère de la figure, par la forme de la tête, par l'élégance et le bon goût des draperies.

UNE FÊTE DE MAHOMET.

(Extrait d'une lettre du Caire.)

Aujourd'hui j'ai assisté à la fête de Mohammed-el-Rosoul*. C'est sous les impressions du moment, l'imagination encore remplie d'un spectacle où j'étais moi-même acteur, que j'entreprends de vous faire partager mes sensations.

Une salve d'artillerie nous avait annoncé cet anniversaire solennel que tout vrai croyant voit arriver avec des transports de joie religieuse ; sur les minarets pavoisés retentissaient les voix sonores des mouezzins appelant les fidèles à la prière. Je devais faire partie du cortège de Bélal-Bey**, auquel étaient venus se joindre les ulémas, les cheikhs-islams et les principaux cadis. Confondu dans la foule, je croyais échapper aux regards et contempler à loisir le tableau qui allait se dérouler à mes yeux. Il n'en fut pas ainsi : un maudit Persan se plaça près de moi pendant notre marche vers la mosquée du sultan Hassen : quelques efforts que je fisse pour l'éviter, il parvint à me demander à quelle secte j'appartenais. A la mort du Prophète, les Musulmans divisèrent leurs suffrages pour nommer son successeur. Les uns reconnurent Abou-Bèkre, les autres proclamèrent, comme chef de la nouvelle religion, Ali, cousin de Mohammed et époux de sa fille Fatma. De là les différentes sectes qui divisent l'Islamisme. Pour me débarrasser au plus tôt de cet importun, je lui répondis que j'étais un wahabi, espèce de protestants qui furent long-temps maîtres des saints lieux et dont les dogmes sont les plus tolérants. Il fallut, à mon grand déplaisir, écouter alors les arguments

* Mohammed envoyé de Dieu.

** Colonel commandant l'école d'artillerie.

nombreux dont il m'accabla pour combattre mes principes. Il s'éloigna enfin, mais la satisfaction que me causa sa retraite fut de courte durée.

Arrivés à la mosquée, notre toilette nous dispensant des ablutions préparatoires, nous nous disposâmes aussitôt sur plusieurs lignes, laissant cheiks, cadis et ulémas occuper le premier rang; les plus empressés se placèrent derrière eux; je me cachai bien loin avec les moins fervents. La prière commença mes tortures : rien n'est plus fatigant que de s'agenouiller, se prosterner le front contre terre, se relever pour se prosterner encore, puis encore, et cela tant qu'il plaît à celui qui dirige la prière. J'étais tellement harassé que je songeais à me soustraire à un exercice aussi pénible, malgré mon désir de tout voir et de tout observer; mais la mosquée était encombrée de fidèles qui formaient des flux et reflux où il me fut impossible de me faire jour; force fut donc d'attendre jusqu'à la fin.

Tout-à-coup mon attention fut captivée par les accords bruyants de la musique qui entraînait dans le temple. Elle était suivie des psylls, troupe d'hommes coiffés de longs feutres pointus où pendaient des queues de renards; à leurs barbes naturelles était ajoutée une barbe de filasse; ils tenaient à chaque main une énorme couleuvre; ces reptiles s'accrochaient, en se tordant, à tous ceux qui se trouvaient à leur portée. De temps à autre, les psylls saisissaient un de ces reptiles entre leurs dents et le mordaient avec tant de violence que l'animal, devenu furieux, sifflait de douleur et faisait des contorsions affreuses. Quelquefois, se roulant autour du bras qui l'étreignait, il rendait morsures pour morsures. Oh! que ces hommes étaient hideux à voir! Tout le monde épouvanté se reculait avec effroi et l'on semblait les craindre plus encore que les serpents qui se débattaient entre leurs mains. Ils s'approchèrent si près de moi, qu'un sentiment de frayeur me fit serrer le manche de mon poignard. Fort heureusement ils ne firent que passer.

La musique était composée de gros tambours montés sur des caisses de cuivre, de hautbois criards et de petits tambourins sur lesquels on frappait avec une bande de cuir. Venaient ensuite les bannières des différentes congrégations que l'on avait été chercher sur les tombeaux des cheiks. Les femmes et les enfants, admis seulement ce jour-là dans le temple, témoignaient leur joie par les hurlements dont ils faisaient résonner les voûtes.

Parvenus près du lieu d'adoration, les psylls décrivrent un grand cercle au milieu duquel la musique vint se placer avec ceux qui portaient les étendards. Ces sons discordants et pourtant cadencés, cette foule contemplative, ces ogives ébranlées par les mille cris qui s'y répercutaient, tout, jusqu'à ces pavillons de soie bariolés de vives couleurs, emplissaient l'âme d'un sentiment de terreur et de recueillement.

Le signal est donné, jeunes et vieux dévots se précipitent dans le cercle. Rangés les uns derrière les autres, les deux mains appuyées sur les épaules de leurs voisins, ils forment ainsi la chaîne et commencent la danse religieuse. Ils se balancent tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, en faisant suivre à leurs têtes les mouvements imprimés à leurs corps. Ce mouvement, lent d'abord, comme la musique, acquiert bientôt une vitesse incroyable; ces cercles se meuvent avec une rapidité telle que l'on éprouve des vertiges rien qu'à les regarder. Le chef entonne la profession de foi : *La Allah illa Allah* *! Chaque individu la répète d'un ton d'abord clair, puis rauque, puis enfin de plus en plus étouffé. Ce n'est plus qu'un râle sourd et convulsif. Les traits bouleversés, la bouche contournée et baveuse, les yeux flamboyants, la gorge gonflée, la poitrine haletante, ils continuent à s'agiter jusqu'à ce qu'ils tombent évanouis.

* Il n'y a de Dieu que Dieu.

Peu à peu le cercle se rétrécit, quelques jeunes gens vigoureux résistent seuls, mais leur chute n'en sera que plus terrible : aussi en voit-on qui tombent comme foudroyés et rougissent les dalles de leur sang.

Il m'est impossible de peindre les sensations tumultueuses qui me faisaient souffrir horriblement; j'entendais des cris d'anathème, je voyais mille doigts désigner à la vengeance le chrétien, l'infidèle, abusant de ses connaissances arabes pour s'introduire dans les saintes mosquées.

Maintes fois j'avais aperçu les regards du Persan fixés sur moi; il me semblait qu'il devinât mon trouble, et je croyais remarquer en lui une préoccupation qui redoublait mes alarmes, surtout quand je reconnus, à leur coiffure, que les derviches nombreux qui l'entouraient étaient ceux qui m'avaient appris à prier en arabe. J'ai peine à comprendre que ma frayeur ne m'ait pas trahi, lorsqu'ils s'approchèrent de moi et me proposèrent de me joindre à eux pour un *zikre* qu'ils venaient d'organiser.

Ce mot, peu connu, désigne une cérémonie religieuse expiatoire que l'on ne peut comparer qu'aux pénitences publiques des premiers chrétiens. Je ne pouvais, sans péril, m'y refuser. Nous nous assîmes donc sur des tapis; chacun récita à son tour la prière du fata, et je m'en acquittai avec un sérieux d'autant plus vrai que mes pensées n'étaient pas égayantes. Le chef commença ensuite un hymne religieux dont la mesure d'abord lente était marquée par le mouvement de nos têtes; peu à peu elle devint plus précipitée, ses paroles se pressèrent, et nos têtes d'aller, d'aller. Un cercle immense s'était formé autour de nous, j'éprouvais des vertiges et je ralentissais, malgré moi, le balancement de ma tête. Mais je remarquai les murmures des spectateurs et les regards courroucés qui me reprochaient mon peu d'exaltation; je me voyais déjà en butte à la fureur de ces énergumènes, je fis un dernier effort pour précipiter comme eux le balancement de ma tête. Bientôt mes idées se confondirent, je ne distinguais plus les objets qu'au travers d'un nuage, il m'eût été impossible de m'arrêter, j'étais une machine mise en mouvement par une volonté supérieure.

Le bruit du tambourin avait remplacé la voix éteinte de notre chef et son battement ne résonnait à mes oreilles que vague et confus; je ne tardai pas à perdre connaissance et à rouler sur la pierre. Lorsque je revins à moi j'étais environné de gens inconnus; mes mains, mes pieds étaient devenus l'objet de mille baisements, on se ruait sur moi pour avoir le bonheur de me contempler. J'étais un saint, et bien m'en prit de revenir à la vie, car mes habits, convoités par les dévots, allaient être découpés pour devenir des reliques. Je me relevai à grand'peine et je me trainai de colonne en colonne jusqu'à l'entrée de la mosquée, où le grand air me rendit mes forces. On croira peut-être, qu'une fois libre, ma pensée première fut de rentrer chez moi; point, j'avais payé assez cher le droit de tout voir, je voulais en profiter. Je me mêlai de nouveau aux groupes des curieux, vers une tente ouverte où se faisait entendre une mélodie moins sauvage que celle du temple.

Sur des cassas en dattier* étaient assis plusieurs musiciens chatouillant avec une plume les cordes d'une guitare, ou promenant sur un violon, posé verticalement sur leur cuisse, un archet qu'ils tiennent la main renversée; des tambours de basque, et la nationale *Tarabouka* complétaient l'orchestre des danseuses. Partout les contrastes les plus bizarres : aux chants religieux se mariaient les chants de nos almés**; là un escamoteur adroit s'était placé à côté d'une troupe d'aveugles qui psalmodiaient les versets du Coran; ici l'escarpolette faisait résonner ses grelots et crier son axe mal graissé; enfin une bande de derviches exécutaient en plein air le rude exercice auquel j'avais été

* Sièges longs, en forme de cage, faits avec des branches de dattier.

** Chanteuses improvisatrices.

soumis. C'est une confusion étrange, animée, pittoresque, dont il est difficile de se faire une idée. La nuit entière est consacrée à la répétition des mêmes scènes; seulement l'illumination des lampions colorés répand sur ces faces, bruniées par le soleil égyptien, un reflet rouge, bleu ou vert, qui les fait ressembler à ces personnages diaboliques si bien décrits par Goëthe, si bien représentés par Rembrandt.

LE GLOUTON.

Un dessin qui représente des bêtes sauvages en pleine liberté et au milieu de toutes leurs habitudes naturelles, nous fournit ordinairement plusieurs sortes d'indications au moyen desquelles nous pouvons arriver à connaître les lieux où la scène se passe; et il se peut, par exemple, que le pays soit tout aussi bien caractérisé par les végétaux figurés que par les animaux.

Si l'une de ces deux indications est obscure, l'autre suffira presque toujours pour nous mettre sur la voie. Ainsi, que la forme des plantes ne soit pas assez exprimée pour nous permettre d'y reconnaître autre chose, si ce n'est qu'elles appartiennent à une végétation tropicale, la présence d'un tigre signalera l'Asie; celle d'une girafe, l'Afrique; un kangourou annoncera la Nouvelle-Hollande, un paresseux l'Amérique. Supposons, au contraire, que les animaux soient vus dans le lointain, de manière à ce qu'on ne puisse apercevoir les petites différences qui distinguent des espèces très voisines, mais originaires de pays très distants l'un de l'autre, c'est à la géographie botanique que nous demanderons des renseignements. Nous pourrions prendre pour une panthère ce grand chat à robe mouchetée qui se cache dans un fourré, et pour un jeune sanglier l'animal qui s'approche sans défiance de l'embuscade; mais nous distinguons parmi les plantes un cerge épineux, un figuier à raquettes: dès lors il n'y a plus de place pour le doute; c'est un site d'Amérique que nous avons sous les yeux; les deux bêtes figurées sont un jaguar et un pécaré.

Puisque la chose semble si facile, tâchons d'interpréter, au moyen de renseignements de cette nature, la vignette qui accompagne notre article, et voyons d'abord dans laquelle des zones terrestres le peintre a voulu nous transporter.

Aux sapins qui forment le caractère dominant du paysage, nous apercevons tout de suite que nous sommes dans l'hémisphère nord, et beaucoup plus voisins du cercle polaire que de l'équateur. Mais rien ne nous dit jusqu'à présent si nous nous trouvons en Sibérie, au pays des Lapons ou dans le Labrador, c'est-à-dire en Asie, en Europe ou en Amérique.

Les deux animaux que nous voyons fourniront sans doute des indications plus précises; ils nous apprendront du moins si la scène se passe dans l'ancien ou dans le nouveau monde, puisque l'on sait qu'en général les mammifères n'y sont pas les mêmes. Hélas! cette ressource nous manque encore, et Buffon, qui a le premier découvert, ou, pour mieux dire, deviné cette loi de géographie zoologique, a vu qu'elle offrait une exception pour plusieurs espèces des régions boréales; or parmi ces espèces se trouvent justement comprises celles que représente notre vignette, le Renne et le Glouton.

C'est du dernier animal que nous nous occuperons plus spécialement aujourd'hui. Pour le renne, quoique nous en ayons parlé plus d'une fois dans le Magasin pittoresque (voy. 1835, p. 244; 1834, p. 400), nous aurons encore beaucoup de traits à ajouter à son histoire si nous voulons la rendre complète. Il ne suffit pas, en effet, de l'avoir fait connaître comme animal domestique (quoique ce point de vue soit à beaucoup près le plus important quand on le considère dans l'ancien continent), il faut encore le suivre à l'état sauvage; et cela est surtout indispensable quand on l'envisage comme espèce américaine, car c'est l'observation de ses habitudes naturelles qui a conduit les tribus errantes dans

le nord du nouveau continent à inventer des procédés ingénieux au moyen desquels ils le chassent avec succès. La description de ces procédés trouvera place ailleurs; pour le moment, nous ne considérerons l'animal que comme exposé aux embûches du glouton.

L'espèce du glouton se trouve confinée dans les pays les plus froids, et pour cette raison n'a été connue que fort tard des habitants de l'Europe tempérée. On ne trouve rien qui s'y rapporte dans les écrits des Grecs et des Latins, et parmi les ouvrages modernes, le premier où il en soit fait mention date seulement du commencement du seizième siècle: c'est le *Traité de la Sarmatie asiatique et européenne* publié en 1518 par un médecin polonais, Mathias de Miechov. Mais le livre auquel le glouton a dû d'abord sa célébrité dans nos pays est celui qu'Olaus Magnus, réfugié suédois, fit paraître à Rome en 1555, sous le titre de *Histoire des nations septentrionales*. Dans ce livre, où l'histoire naturelle des régions boréales est défigurée de la plus étrange manière, voici ce que l'on dit du glouton:

« Parmi les espèces dont la voracité est telle qu'on peut les regarder comme véritablement insatiables, il faut citer en première ligne le glouton, animal qui se trouve dans quelques provinces septentrionales de la Suède: le nom de *jerff* qu'il porte dans ce pays, comme ceux de *rossomack* et de *vielfrass* qu'on lui a donné dans les langues slave et allemande, exprime sa gloutonnerie, laquelle dépasse toute croyance..... Vient-il à rencontrer dans la campagne une bête morte, il commence aussitôt à la dévorer, ne se donnant point de relâche jusqu'au moment où son corps, tendu comme un tambour, est près de crever; alors, s'il reste encore quelque chose de la proie, il cherche dans la campagne un lieu où des arbres aient poussé très près l'un de l'autre, il se presse dans l'étroit intervalle qui sépare deux troncs voisins, et expulsant par cette rude pression une partie des aliments qu'il avait engloutis, il retourne vers le cadavre pour se gorger de nouveau. »

Tout ridicule que soit un pareil conte, il paraît avoir été reçu sans difficulté. Conrad Gesner, naturaliste d'ailleurs très judicieux, non seulement le reproduit sans commentaires, mais il le surcharge d'autres circonstances tout aussi peu vraisemblables. Ainsi, après avoir dit que le glouton, quoique plus petit qu'un loup, est si vigoureux, qu'il peut soutenir le combat contre un ours, il ajoute: « La force de ses bras est surtout prodigieuse, et telle qu'elle lui permet de fendre en deux un arbre assez gros, c'est ce qui lui arrive quelquefois de faire lorsqu'il a besoin de se presser le ventre pour recommencer à manger. »

L'histoire du glouton, telle que nous la trouvons dans la plupart des livres d'histoire naturelle, nous offre une foule de traits qui ne sont pas moins faux que celui dont nous venons de parler, quoiqu'ils ne soient pas aussi évidemment absurdes. Tels sont en particulier les détails que l'on donne sur sa manière de chasser.

Le glouton manque d'agilité; c'est un point sur lequel tous les observateurs sont d'accord. Comment se fait-il cependant qu'il parvienne à se rendre maître d'animaux légers à la course, de cerfs, d'élands, de rennes? C'est, a-t-on dit, grâce au stratagème suivant:

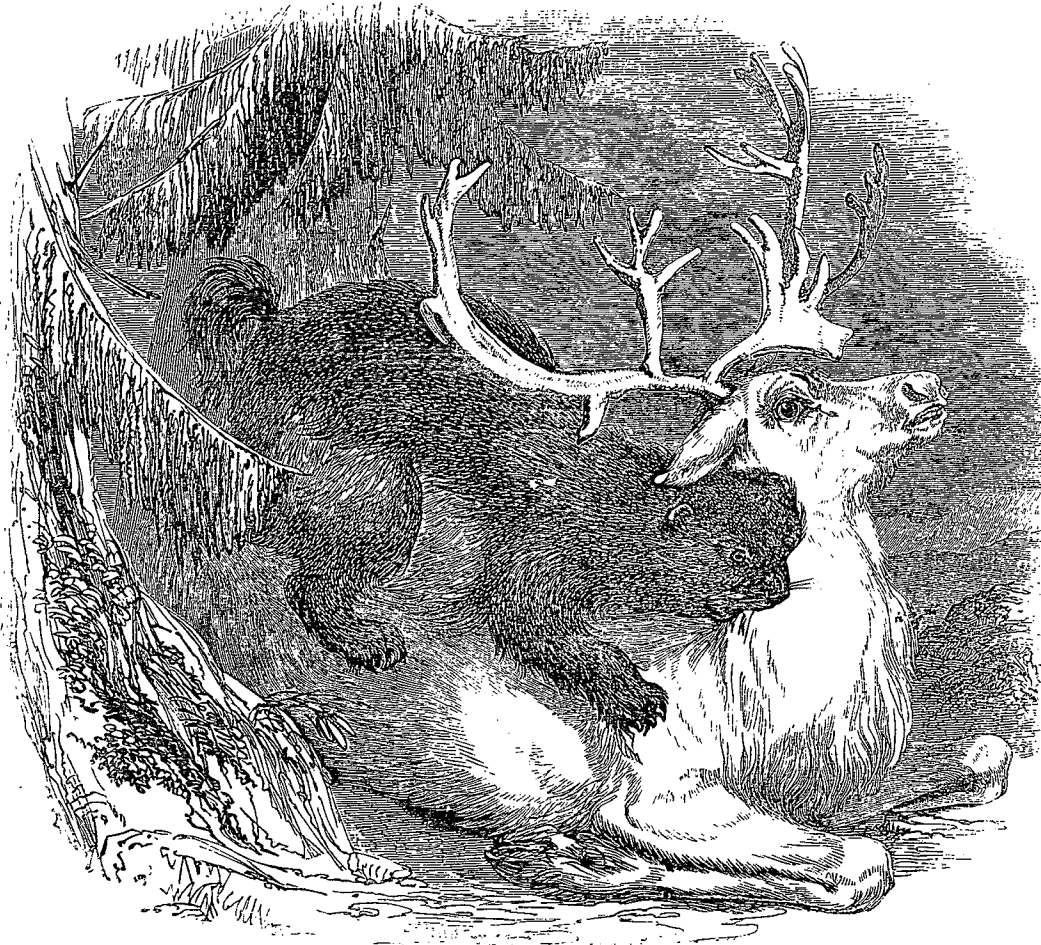
Il choisit, dans un lieu fréquenté par ces ruminants, quelque arbre touffu; il se couche sur une des branches; et là, caché entre les feuilles, il attend patiemment sa proie. D'ailleurs, il ne se repose pas sur le seul hasard du soin de l'amener à la place où il la veut; il sait l'obliger à y venir au moyen d'un appât. A cet effet, il détache de l'écorce de l'arbre et fait tomber à terre une sorte de mousse dont les rennes sont très avides, surtout pendant l'hiver où le sol est souvent couvert de plusieurs pieds de neige. Quand, attirée par l'espoir de faire à peu de frais un bon repas, une pauvre bête est accourue vers cette mousse qu'elle peut apercevoir de très loin sur le blanc tapis, le

glouton ne la voit pas plus tôt à portée qu'il s'élance sur elle et se cramponne à son dos avec les griffes et les dents. En vain précipite-t-elle sa course, en vain se frotte-t-elle contre les arbres, tous ses efforts pour se délivrer sont impuissants; l'ennemi, assis sur sa croupe ou sur son cou, continue à lui sucer le sang, à creuser sa plaie, à la dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il l'ait mise à mort.

Qu'y a-t-il de vrai dans ce tableau? Heureusement, fort peu de chose.

D'abord le dernier trait est complètement faux. Aucun carnassier, nous avons eu déjà l'occasion d'insister sur ce point (voyez 1837, p. 289), aucun carnassier ne commence à dévorer sa proie qu'il ne l'ait complètement privée de sensibilité.

Quant à l'habitude de se placer sur les arbres en embuscade, elle n'a été vraisemblablement attribuée au glouton que parce qu'on l'a confondu avec d'autres animaux qui habitent comme lui, dans les deux continents, les régions voisines du cercle polaire. Il a dû arriver souvent,



(Glouton terrassant un Renne.)

par exemple, qu'on lui appliquât ce qui avait été observé relativement au loup-cervier, puisqu'une description superficielle de l'un ou de l'autre peut être conçue presque exactement dans les mêmes termes.

L'animal, pourrait-on dire, est de la taille d'un chien terrier, et presque aussi bas sur jambes; il a tout le corps couvert d'un poil doux et long, mais peu touffu; la tête arrondie, les oreilles petites et la queue courte.

Jusque là rien n'indique quel est celui des deux animaux dont on a voulu parler. Il est vrai qu'en ajoutant un trait de plus, l'indication de la couleur (et ce trait n'est pas de ceux qu'on a coutume d'omettre), l'incertitude semble disparaître. Le glouton en effet est ordinairement d'un brun passant au noir, tandis que le lynx est d'un fauve tirant sur l'isabelle, et marqué de petites taches de couleur foncée. Mais d'une part il existe, au moins pour le glouton de l'ancien monde, une variété dont la couleur est très pâle, approchant de celle du loup, suivant Gesner, jaunâtre, suivant Krascheninnikof, qui nous apprend que la fourrure de ce dernier est beaucoup plus estimée que l'autre au Kamtschatka, bien qu'en Russie elle soit regardée comme fort inférieure; d'une autre part, dans le lynx du Canada, les mouchetures de la robe sont toujours assez peu

apparentes, et cela s'observe aussi, quoique moins fréquemment, chez le grand lynx du nord de l'Europe et de l'Asie. La possibilité de confondre les deux animaux, quand on n'a pas occasion de les observer de près, subsiste donc toujours.

Le lynx, qui appartient à la famille des chats, a, comme tous les animaux de cette famille, des mouvements très rapides, très précis, et une souplesse de corps qui lui permet de franchir en un seul bond un grand espace, mais le rend peu propre à soutenir une course prolongée; aussi, au lieu de chercher à forcer le renne à la manière du loup, il se contente de l'attendre au passage, et souvent c'est sur un arbre qu'il se met en embuscade, car il a, comme tous les carnassiers à ongles rétractiles, le lion seul excepté, une grande facilité à grimper.

Une pareille manœuvre ne réussirait guère au glouton qui saute encore plus mal qu'il ne court. Il n'est pas besoin, d'ailleurs, de chercher par quels moyens il se rend maître des grands ruminants; car les observations les plus récentes tendent à prouver que ces animaux ne deviennent sa proie que lorsqu'ils sont malades ou blessés. Il peut cependant parfois les surprendre pendant leur sommeil; car c'est un rôdeur de nuit, et il est surtout en mouvement aux heures où les autres bêtes reposent.

Il se met en quête vers le coucher du soleil, saisissant ici une marmotte, là un écureuil de terre, plus loin un mulot, et quoique sa marche soit assez lente, comme elle est continue, il a parcouru avant l'aube un espace considérable.

Dans l'hiver, cette ronde de nuit ne peut manquer d'être très fatigante, et toutes les fois qu'il y a de la neige fraîchement tombée, le glouton, avec ses petites jambes, doit à chaque pas enfoncer jusqu'au ventre; aussi, lorsqu'il vient à rencontrer le sentier frayé par quelque chasseur qui va tendre des trappes pour les martes, il ne manque pas de le suivre. Il y trouve un double intérêt; car en même temps que sa marche est rendue plus facile, il se trouve conduit vers tous les pièges qui viennent d'être tendus, et où le chasseur a placé pour amorce, soit un petit morceau de viande, soit une tête de perdrix ou de gélinotte. Notre animal est trop prudent pour se précipiter tout d'abord vers l'appât; il se défie de cet échafaudage qu'il voit suspendu; il en ébranle les parties les plus extérieures, fait choir la machine, puis il en disperse les pièces, et arrive ainsi sans danger jusqu'au morceau convoité. Si par hasard le piège a été déjà visité par quelque martre qui s'y est laissé prendre, le glouton l'étrangle et la met en pièces; mais il ne la mange pas, car il paraît que l'odeur de la bête lui répugne, et il l'enfouit dans un trou qu'il creuse dans la neige. Les renards pour l'ordinaire ne tardent guère à visiter la cachette; ils suivent le glouton à la piste, et se régalent de ce qu'il a dédaigné. Comme on voit souvent les traces des pieds de ces deux animaux sur un même sentier, on a cru que le renard marchait le premier, et on a dit qu'il était le pourvoyeur du glouton. C'est précisément la même méprise que l'on a faite relativement aux lions et aux chacals. Ces derniers suivent de loin la trace du tyran du désert pour recueillir les miettes tombées de sa table; on a supposé qu'ils le précédaient, et qu'ils allaient pour lui en quête du gibier.

Les trappeurs de la Sibérie et ceux du Nord de l'Amérique se plaignent également des dommages que leur cause le glouton en détruisant leurs pièges; mais ce sont les derniers auxquels il fait réellement le plus de tort, puisqu'il les expose parfois à mourir de faim. Les cantons fréquentés par les animaux à fourrure n'offrant point durant l'hiver de ressource assurée pour la nourriture de l'homme, chaque chasseur est obligé de se pourvoir en partant d'une quantité de vivres suffisante pour toute l'expédition; mais, afin de ne pas porter sans nécessité un fardeau assez lourd, il dépose chemin faisant, dans les lieux qui lui semblent le plus favorables, quelques parties de ses provisions, afin de les retrouver au retour. Chaque *cache* est faite avec assez de soin et d'habileté pour échapper presque à coup sûr à la vue des hommes, mais non à l'odorat du glouton, si le hasard le conduit dans le voisinage. En vain la pièce de venaison a-t-elle été enfouie à plusieurs pieds sous la neige, notre fureteur l'a sentie; en vain avait-on eu le soin de la recouvrir de lourdes pierres, cet obstacle, devant lequel échouerait toute l'habileté du renard, cède à la force du glouton et à sa persévérance.

Sans avoir toute la voracité que lui attribuaient Olaus Magnus et quelques autres vieux écrivains, le glouton est certainement un animal de grand appétit; mais comme il ne connaît point la paresse, il trouve moyen de satisfaire suffisamment à tous ses besoins, et il est habituellement fort gras, même dans la saison où l'on voit beaucoup de loups mourant presque d'inanition. Lorsque sa chasse n'a pas été heureuse, il lui arrive quelquefois, à cette époque, d'attaquer une hutte de castors, et il parvient à y ouvrir brèche malgré la résistance des murailles que le froid rend doublement difficiles à entamer; mais si les issues inférieures ne sont pas complètement obstruées par la glace, les habitants parviennent presque toujours à se sauver. Ils ne lui échappent pas aussi facilement dans l'été, et ceux qu'il

trouve au bois prenant leur repas, ou préparant des provisions pour l'hiver, deviennent presque infailliblement sa proie; car, sur terre, ils sont encore moins alertes que lui. Dans l'eau, au contraire, ce serait fort inutilement qu'il entreprendrait de les poursuivre; aussi ne s'en avise-t-il point.

Il ne faut pas croire cependant que le glouton ait peur de l'eau, et si plusieurs écrivains l'ont dit, c'est encore sans doute par quelque confusion du genre de celles que nous avons déjà signalées. A la vérité, on a cru observer pareille aversion chez un de ces animaux qui a vécu dans la maison de Buffon; mais évidemment on ne peut rien conclure, relativement aux habitudes naturelles d'une espèce, de ce qu'on remarque chez un individu qui n'a jamais joui de la liberté, et l'on sait, par exemple, qu'on a vu de jeunes loutres, élevées dans un appartement, donner des signes de la plus vive frayeur la première fois qu'on a voulu leur faire prendre un bain.

Dans l'état de nature, le glouton n'a pas sans doute des habitudes aussi décidément aquatiques que la loutre, ni même qu'un carnassier auquel il est encore allié de plus près, et qui habite comme lui le nord des deux continents, le *putois des rivières*; mais il est si loin de redouter l'eau, qu'en Laponie, ainsi que nous l'apprend Scheffer, on le voit souvent y entrer pour saisir un poisson. Il paraît même qu'il conserve en nageant une grande liberté de mouvements; c'est du moins ce qu'on peut conclure du fait suivant rapporté par l'ambassadeur Isbrand Ides dans la relation de son voyage de Moscou à la Chine.

« Un voivode du gouvernement de Tobolsk, qui gardait chez lui pour son plaisir un *vielfrass*, le fit un jour jeter à l'eau, et lâcha après lui une couple de chiens; mais le *vielfrass* en ayant d'abord saisi un par la tête, l'entraîna dans l'eau et l'y tint ferme jusqu'à ce qu'il l'eut étouffé; il courut ensuite à l'autre auquel il aurait sans doute fait subir le même sort, si un des spectateurs n'eût jeté dans le bassin une pièce de bois qui lui servit d'obstacle, et donna au chien le temps de se sauver à la nage. »

Sur terre, le glouton ne se défend pas moins bien. « Il faut au moins, dit un voyageur qui l'a vu chasser en Russie, trois des plus forts levriers pour attaquer cette bête, encore leur donne-t-elle bien de la peine. »

Nous disions tout à l'heure que le glouton est allié au *putois*, et en effet, quoiqu'il diffère beaucoup par l'aspect des animaux de ce genre, il s'en rapproche par presque tous les caractères auxquels les naturalistes attachent de l'importance, et notamment par le système dentaire. A la vérité, il est plantigrade, c'est-à-dire qu'en marchant il pose tout le pied à terre comme l'ours, au lieu d'y appuyer seulement l'extrémité des doigts comme le font les diverses espèces de martes qu'on trouve dans l'Ancien-Monde et dans le nord du nouveau; mais certaines espèces des parties chaudes de l'Amérique, qui ont tous les caractères essentiels des furets et des *putois*, comme elles en ont les habitudes (les *taïras* et les *grisons*), présentent la même disposition des pieds que le glouton, et établissent ainsi le passage d'une famille à l'autre.

La fourrure du glouton ne le cède guère en finesse et en éclat à celle des plus belles martes, et comme elle est à la fois très chaude et très légère, elle est toujours très recherchée dans les pays du nord. Dans le nôtre, où l'usage des pelleteries n'a pas la même utilité, le prix de cette fourrure varie beaucoup suivant les caprices de la mode. Dans le commerce, les peaux qu'on estime le plus sont celles où le poil est, sur le dos, d'un brun presque noir, et sur les flancs d'un roux vif. Au Kamtschatka, au contraire, comme nous l'avons dit, on faisait beaucoup plus de cas des peaux d'un fauve très pâle, et les habitants croyaient ne pouvoir donner une plus haute idée de la magnificence de la cour céleste qu'en représentant Dieu comme vêtu

d'une longue robe toute de cette fourrure. Cette teinte pâle paraît dépendre d'une espèce d'albinisme.

En général, le glouton ou *goulou* de Sibérie, comme l'appellent nos fourreurs, a les couleurs plus foncées que le glouton américain ; il paraît être aussi de plus grande taille.

Crédit public. — Un gouvernement puissant par la faculté d'emprunter achète tout ce qui peut s'acheter, jusqu'au sang et à la conscience des hommes ; et les capitaux, fruits de l'industrie et de la bonne conduite, sont alors remis aux mains de l'ambition, de l'orgueil, de la perversité. Si la nation qui a du crédit est politiquement faible, elle est mise à contribution par les grandes puissances ; elle les paie pour soutenir la guerre, elle les paie pour avoir la paix, elle les paie pour conserver son indépendance, et finit par la perdre. SAY.

PROFONDEUR DE LA MER.

Bien que les profondeurs de l'Océan soient énormes relativement aux profondeurs d'eau avec lesquelles notre séjour sur les continents nous rend familiers, il ne faut cependant pas se figurer que ce soient d'incommensurables abîmes. Il y a sans doute beaucoup à faire avant que la géographie des contrées dans lesquelles l'Océan forme un déluge permanent, soit aussi avancée que celle des contrées qui sont à sec ; mais quand on considère les progrès que les connaissances humaines ont accomplis depuis l'antiquité, en ce qui touche la figure de la terre, il n'est guère permis, en se réglant sur l'analogie, de désespérer de l'avenir au point de penser que la surface terrestre demeurera éternellement inconnue au genre humain dans tous les points où la masse des mers la recouvre. Déjà, malgré l'imperfection de nos moyens d'investigation, l'hydrographie est assez avancée pour nous donner des notions, sinon complètes, du moins fort satisfaisantes, sur les mers peu profondes qui nous entourent. L'Océan n'est plus pour nous une masse d'eau aussi mystérieuse que pour nos pères. Son exploration est commencée dans tous les sens, et il ne reste plus qu'à la continuer. Les navigateurs, après avoir par leurs observations géodésiques posé les bornes de son étendue, n'ont plus qu'à poser, par leurs sondages, celles de sa profondeur.

Occupons-nous ici en particulier de ces mers du Nord, si importantes pour les relations commerciales de l'Europe, ainsi que des portions de l'océan Atlantique qui les avoisinent et complètent l'entourage des îles britanniques et des côtes de France. Pour en étudier le fond plus clairement, et en faire une description plus facile, supposons pour un instant qu'on mette ces mers à sec. Cet effort d'imagination, si gigantesque quand on consulte les forces humaines, l'est bien peu si l'on veut consulter celles du globe. Il suffit en effet que cette masse vienne à se gonfler en ces lieux d'une quantité presque inappréciable par rapport à sa grandeur, pour y faire paraître sa surface au-dessus du niveau de la mer, et rejeter de côté, dans le canal de l'Atlantique, toute cette eau qui s'étendait tout à l'heure jusqu'aux limites de l'Angleterre et de la France. Contentons-nous, par exemple, d'un gonflement de cent brasses : un calcul rigoureux me fait voir que, relativement à la masse du globe, ce léger gonflement est l'équivalent du jeu qui, dans les murs de façade d'une maison ordinaire, produirait, sur une étendue égale à celle de deux mains, un dérangement de l'épaisseur d'une feuille de papier. Certes, une telle révolution ainsi présentée n'a pas de quoi effrayer l'imagination, même la plus timide.

Ce gonflement, que l'on peut même adoucir encore par la pensée, en donnant, si l'on veut, à la terre une centaine de siècles pour l'achever, suffit pour changer excessive-

ment la figure de l'Europe dans cette direction. Et en effet, comme la profondeur de la mer, ainsi que l'ont fait reconnaître les nombreux sondages exécutés par la marine française et la marine britannique, n'y excède cent brasses qu'à d'assez grandes distances dans l'Océan septentrional et dans l'Atlantique, le continent, par suite de ce soulèvement, gagne nécessairement sur tous ces points, et se les adjoint comme une ceinture.

La carte ci-jointe dont la courbe extrême représente dans l'état actuel la suite des points où la profondeur atteint cent brasses, représentera, dans l'hypothèse de ce soulèvement, la ligne des nouvelles côtes de l'Europe. On y voit d'un seul coup d'œil toute l'étendue du changement. La France et l'Angleterre se trouvent désormais réunies par une belle province intermédiaire, due au dessèchement du canal de la Manche, et arrosée par le prolongement de la Seine allant se jeter dans l'Atlantique, après avoir peut-être confondu ses eaux dans un seul lit avec celles du Rhin et de la Tamise. La mer Baltique étant entièrement supprimée aussi bien que la mer du Nord, la presqu'île Scandinave se trouve jointe, d'une part, au Danemark et à l'Allemagne du Nord, et de l'autre, à l'Angleterre et aux Pays-Bas. Les grands fleuves d'Allemagne, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, après avoir formé vraisemblablement de grands lacs et de grands marécages, viennent, ainsi que les rivières d'Ecosse, prendre leur cours vers le nord à travers ces terres nouvelles. L'Angleterre, confondue avec l'Irlande, avec les Hébrides, les Orcades et les îles Shetland, et gagnant au loin vers le nord par une longue pointe, fait encore à l'ouest, de même que la France, de nouvelles conquêtes en s'y élargissant sur les domaines de l'Atlantique. Voilà en quelques mots quel serait le résultat final d'un abaissement général des eaux de la mer, ou, ce qui est plus simple, d'un soulèvement local de l'écorce terrestre dans les proportions que nous avons indiquées.

En résumé, il n'y a donc aucun endroit assez profond, dans toutes les mers sur lesquelles nous venons de promener nos regards, pour qu'une tour une fois et demie aussi élevée que la flèche de Strasbourg étant bâtie sur le fond, on ne vît son sommet paraître à découvert au-dessus des eaux. En d'autres termes, un vaisseau de ligne enseveli au plus profond n'a au-dessus de sa mâture qu'une fois et demie autant d'eau qu'il y en a entre la quille et le haut de la mâture. C'est assurément une profondeur d'eau considérable ; mais ce n'est cependant pas, tout le monde en conviendra, une de ces grandeurs qui étonnent.

Il est sans doute inutile d'ajouter que dans les vastes régions mises ainsi à découvert, il n'existe aucune chaîne de montagnes ; car s'il en existait quelque une, elle se verrait nécessairement au-dessus du niveau actuel de l'eau. Les crêtes dentelées des îles Orcades et des îles Shetland s'élevant en quelques points jusqu'à une hauteur de huit à neuf cents mètres au-dessus du fond de la mer, seraient les saillies de ce genre les plus remarquables. Ce grand pays aurait donc quelque analogie avec les Pays-Bas et l'Allemagne septentrionale dans lesquels il n'y a pas non plus de chaînes de montagnes. On n'y verrait que d'immenses plaines venant quelquefois s'arrêter brusquement à de longues lignes de rochers qui sont les falaises actuelles de nos continents : c'est ce qui aurait lieu à l'endroit des côtes de l'Angleterre et de la Normandie, et au pied de la Norvège ; d'autres fois se continuant en pente douce avec les plaines déjà émergées, et c'est ce que l'on verrait en passant du fond de la mer du Nord sur la Hollande, ou du fond de la Baltique sur la Prusse et le Danemark.

Ces vastes plaines sous-marines ne sont cependant pas entièrement plates. Comme dans la plupart de nos pays de plaines, des ondulations plus ou moins prononcées s'y témoignent. On a observé plusieurs lignes de collines se suivant dans une même direction à une certaine hauteur au-

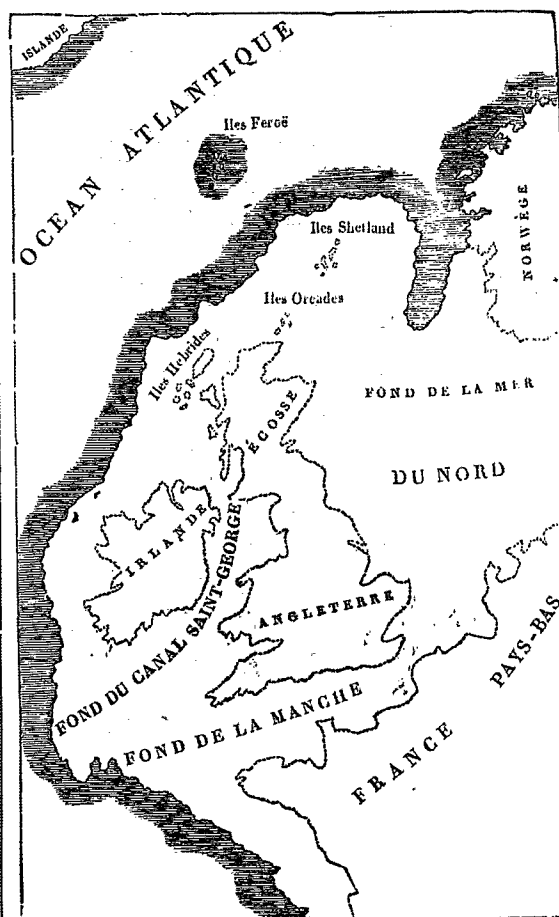
dessus du niveau de la plaine, et formant aujourd'hui des bancs de sable. En supposant le pays à sec, ces bancs deviendraient des collines de sable, pareilles à celles que l'on voit dans tant de localités de nos continents. Les sondes font également reconnaître dans ces fonds de mer plusieurs dépressions remarquables en forme de vallées. De part et d'autre de ces dépressions, le niveau de la plaine s'élève légèrement, puis tout-à-coup il s'abaisse par des pentes escarpées jusqu'à une profondeur de deux cents à deux cent cinquante pieds. Il paraîtrait que ces dépressions, nommées *silver pits* par les pêcheurs, ne seraient autre chose que des fractures du sol occasionnées par d'anciens tremblements de terre. Leur direction la plus ordinaire est le nord-ouest. Bien qu'il y ait une certaine analogie entre ces dépressions et les vallées dans lesquelles coulent les rivières à travers nos plaines, cependant on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces contrées sous-marines ne présentent à proprement parler aucune vallée véritable. Pour apercevoir des vallées, il faut nous représenter ce qui se produirait si ces contrées venaient à s'élever au-dessus du niveau de la mer. Voici les eaux provenant des grands fleuves qui ont arrosé nos continents, et celles versées directement sur ces terrains par la pluie, qui commencent à s'y accumuler; elles y forment çà et là de grands lacs, jusqu'à ce qu'une issue se présente pour continuer plus loin leur écoulement, et cherchent, à force de sinuosités, à se frayer leur chemin vers la mer; tout en suivant ce chemin, elles le corrodent, le creusent, le changent en un large canal, et c'est par là que les vallées de la plaine, avec les nombreuses ramifications qui s'y rattachent, prennent naissance.

La nature minérale du sol, comme on doit s'y attendre par analogie avec ce qui a lieu sur nos continents, n'est point la même dans toute cette étendue. Les régions placées devant l'embouchure des grandes rivières, devant celle du Rhin particulièrement, offrent, dans un rayon considérable, des fonds de vase; de sorte que, si elles étaient émergées et séchées, elles constitueraient de vastes plaines d'un sol entièrement argileux. D'autres régions, celles dans lesquelles la mer bat constamment les rochers et les réduit en sable et en cailloux, sont d'une nature sablonneuse. Enfin, il y en a dont le sol est entièrement constitué par des débris de coquilles entassées les unes sur les autres: ces régions offrent ainsi beaucoup de ressemblance avec quelques unes de nos provinces, comme la Touraine, par exemple, dont le fonds est également formé par une sorte de sable calcaire entièrement composé de débris de coquilles.

On peut se demander maintenant quel changement éprouverait la figure de l'Europe dans la supposition d'un nouveau soulèvement égal au précédent, et si, par exemple, elle continuerait à s'avancer sensiblement vers l'Amérique. Or, cette fois, malgré un tel changement de niveau, le continent s'agrandirait à peine. Cela tient à ce qu'à partir de la ligne que nous avons tracée sur la carte ci-jointe, le fond de la mer s'abaisse brusquement, de manière à atteindre partout à une très petite distance de cette ligne la profondeur de deux cents brasses. Un nouveau soulèvement de cent brasses ne servirait donc qu'à former autour du continent préexistant une ceinture de plages inclinées et médiocrement étendues. Soit que l'Europe se soulevât de cent brasses au-dessus de son niveau actuel, soit qu'elle soulevât de deux cents brasses, sa figure serait donc à très peu près celle que nous avons esquissée.

Bien que l'on ne connaisse pas exactement les profondeurs de l'Océan dans les parties centrales de son bassin, on en sait cependant assez pour être assurés qu'elles sont beaucoup plus considérables que celles dont il vient d'être question. Le célèbre astronome Laplace, par une de ces correspondances dont il y a tant d'exemples dans les calculs astronomiques, a démontré qu'en raison de la grandeur des

marées causées par l'action de la lune sur l'Océan, la profondeur moyenne de l'Océan devait être d'environ mille mètres. Quelques savants ont même porté à quatre mille mètres la profondeur de l'Océan Pacifique en certains points. Bien qu'il y ait à la surface des continents plusieurs endroits dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est de plusieurs milliers de mètres, notamment les sommités des grandes chaînes de montagnes, il s'en faut toutefois de beaucoup que l'élévation moyenne des continents soit aussi forte. Les parties submergées du globe terrestre sont donc plus creuses que les parties sèches que nous nommons îles et continents ne sont saillantes. Il est vraisemblable qu'il faudrait enlever à notre planète une bonne moitié de l'Océan qui s'y trouve, pour que l'équilibre s'établît sur ce point, c'est-à-dire que le niveau de la mer fût exactement intermédiaire entre les parties les plus élevées et les parties les plus basses du sphéroïde terrestre.



(Figure de l'extrémité nord-ouest de l'Europe dans le cas où le niveau de l'Océan baisserait de cent brasses.)

On peut prendre une idée de la profondeur de la mer du Nord en songeant qu'il suffirait d'y jeter une des pyramides d'Égypte pour y former un écueil. On peut de même prendre une idée de la profondeur de l'Océan Pacifique en songeant qu'en y jetant le Mont-Blanc, le sommet du Mont-Blanc y formerait un îlot. Tandis que sur nos continents des hauteurs égales à celle du Mont-Blanc sont des exceptions; dans cette mer, des profondeurs de cette mesure sont au contraire la règle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ABYSSINIE.

(Voyez, sur le Voyage de MM. Combes et Tamisier, p. 54.)



(Dans cette gravure, on voit le roi d'Abyssinie renversé sur un lit et le coude appuyé sur un coussin couvert de velours. Il laisse tomber ses pieds sur les genoux de son premier ministre, qui est assis sur le sol et qui lui présente un narguïl grossier. Il est entouré des principaux personnages de sa cour. On remarque autour du lit quelques ustensiles de cuisine et une bouteille au long cou et au ventre arrondi dans laquelle le prince boit ordinairement son hydromel. Les deux individus qu'on remarque dans des postures suppliantes viennent pour lui demander justice, et avant d'exposer leurs plaintes ils saluent le roi en se prosternant jusqu'à terre. — Ce dessin a été exécuté d'après les croquis et les souvenirs de MM. Combes et Tamisier.)

Il est souvent fait mention de l'Éthiopie ou Abyssinie dans les Écritures saintes. Isaïe nous représente les habitants de cette contrée comme industrieux et grands; et Jérémie, comme vaillants dans les combats. Parmi les historiens profanes, Hérodote vante leur taille, leur beauté et leur longévité; Diodore, Strabon, Agatharchèdes et Pline se sont occupés de la géographie de leur pays, et nous ont dépeint leurs mœurs et leurs usages. Les poètes les ont chantés à leur tour; Homère en parle dans son *Odyssée*; la mythologie ne les a pas oubliés dans ses brillantes fictions; et tout le monde connaît le voyage d'Astolfe aux *montagnes de la lune*, création de l'imagination féconde de l'Arioste, qui prouve à elle seule l'ignorance générale relativement à ces contrées sauvages et lointaines.

Dans l'antiquité, les possessions des souverains abyssiniens formaient un vaste empire qui est aujourd'hui démembré: l'Abyssinie, autrefois si florissante, est livrée depuis long-temps à l'anarchie la plus déplorable; ses

campagnes si fertiles demeurent incultes; le commerce languit; l'industrie recule au lieu de faire des progrès, et au milieu d'une terre fertile, les Abyssiniens, désolés par la guerre civile, sont quelquefois en proie à toutes les horreurs de la famine.

Comme on le sait, les Abyssiniens professent un christianisme bâtarde: plusieurs auteurs attribuent leur conversion à l'apôtre Philippe; d'autres à saint Matthieu ou à saint Barthélémy, et quelques uns à l'eunuque de la reine Candace, baptisé par saint Philippe. Baronius et Scaliger prétendent que ces peuples ne furent initiés à la religion de Jésus que dans la quinzième année du règne de Justinien. La tradition et les chroniques éthiopiennes assurent que la foi chrétienne fut apportée en Abyssinie par Frumentius, sous l'épiscopat de saint Athanase. Socrate, dans son *Histoire ecclésiastique*, et Théodore, dans un ouvrage qui porte le même titre, viennent confirmer la vérité de ces annales du pays.

La conversion des Abyssiniens se rattache à des circonstances si extraordinaires qu'il ne sera pas inutile de les faire connaître. Au quatrième siècle, un philosophe nommé Métrodore avait entrepris divers voyages dans la Perse et l'Inde ultérieure pour explorer ces contrées alors peu connues. A son retour, il avait offert à Constantin-le-Grand des pierres précieuses et plusieurs objets de curiosité qu'il avait rapportés de ses courses. Enhardi par le succès de Métrodore, Mérope de Tyr, qui s'occupait de philosophie, résolut de marcher sur ses traces, et il partit accompagné de ses deux neveux Frumentius et Edésius, dont il avait entrepris l'éducation; mais arrivés dans un port de la mer Rouge, les Bédouins de la côte se précipitèrent sur leur navire et massacrèrent impitoyablement tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Frumentius et Edésius furent découverts par ces barbares qui heureusement se laissèrent toucher par leur jeunesse et leur beauté.

Néanmoins ces deux jeunes enfants furent faits prisonniers et conduits chez le roi d'Abyssinie qui résidait alors à Azoum. Le prince noir conçut pour eux le plus vif attachement : Edésius fut nommé grand-échanson, et Frumentius reçut le titre de trésorier. Le roi les honora toujours de sa protection, et en mourant il leur donna la liberté. Son fils Abréha était mineur, et la régente chargea les deux blancs de l'éducation du jeune prince. Frumentius, qui jouissait d'une grande considération, voulut profiter de son influence pour convertir l'Abyssinie au christianisme. Il instruisit son élève dans sa croyance, et conçut l'espoir magnifique de devenir l'apôtre de ces contrées à demi sauvages; mais un obstacle s'opposait à l'exécution de son dessein; il n'était pas prêtre, et ne possédait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires pour s'élever à la hauteur du rôle qu'il ambitionnait.

Frumentius ne crut pas devoir cependant renoncer à son entreprise; il quitta l'Abyssinie et se rendit auprès de saint Athanase qui occupait à Alexandrie le siège épiscopal. Il fit part à ce prélat du but de son voyage, et celui-ci le sacra évêque d'Azoum après avoir assemblé un synode qui déclara que personne n'était plus capable que lui d'achever l'œuvre si heureusement commencée. L'évêque d'Azoum, surnommé *Abba Salama* (le père du salut), revint en Abyssinie et baptisa Abréha avec les principaux personnages de sa cour. Une grande partie du peuple ne tarda pas à suivre l'exemple des chefs; mais fétichistes, sabéens, polythéistes, juifs, tous ceux enfin qui par indifférence ou par antipathie refusèrent d'embrasser la foi nouvelle, restèrent libres de garder leurs anciennes croyances; et cette régénération sociale s'opéra sans déchirements et sans faire verser une seule goutte de sang. Lorsqu'on vient à songer aux longues querelles occasionnées en Europe par les dissensions religieuses, un pareil fait doit paraître incroyable; et cependant il n'est pas permis de douter de son authenticité.

Les Abyssiniens ont une grande vénération pour la vierge Marie; plusieurs d'entre eux croient que le monde a été créé par elle et pour elle: ils honorent les saints et les invoquent dans le malheur, afin qu'ils intercèdent en leur faveur auprès de Dieu. Ils ont une grande confiance en saint Michel et en saint George. D'après eux, le premier homme serait mort quand même il n'aurait pas mangé du fruit défendu; ils attendent la résurrection générale et un jugement dernier. Ils croient que toutes les religions viennent de Dieu, et que chacun peut opérer son salut dans la foi que lui ont transmise ses parents. Cette croyance est la raison de la tolérance dont ces peuples ont si souvent fait preuve; elle explique leur peu d'empressement à attirer dans le giron de leur église les juifs ou les païens qui les entourent. Néanmoins, si les Abyssiniens croient que toutes les religions sont bonnes, ils sont persuadés que les chrétiens doivent occuper au ciel une place réservée.

Le clergé séculier d'Abyssinie est dirigé par un évêque venu du Caire, auquel on donne le nom d'*Aboussa*. Les rois traitent ce métropolitain avec la plus grande considération.

Les Abyssiniens communient sous les deux espèces; lorsqu'ils n'ont pas de vin, ils emploient une liqueur faite avec de l'eau et des raisins secs. Le pain doit toujours être préparé par un homme et non par une femme: sa grosseur varie selon l'importance des communicants.

Les prêtres donnent l'eucharistie aux enfants dès l'âge le plus tendre jusqu'à leur puberté; mais à cette époque, ils les éloignent de la sainte table à cause de leurs dérèglements. Les hommes et les femmes qui ont contracté plus de trois mariages en sont exclus, et ils ne peuvent y être admis qu'en se faisant moines; sacrifice que bien peu d'Abyssiniens sont disposés à s'imposer.

On ne donne pas la communion aux polygames: aux époques d'abstinence les prêtres administrent l'eucharistie après trois heures du soir, et dans les temps ordinaires, au point du jour. Les Tigréens admettent la présence réelle; mais les habitants d'Amhara ne partagent pas leur foi. Un prêtre qui donne la communion doit être assisté de quatre diacres; et d'après les rites grecs sept officiants sont réunis pour administrer l'extrême-onction.

L'église d'Abyssinie abdique complètement sa mission religieuse pour la célébration du mariage. Lorsque deux personnes ont résolu de se marier légalement, et qu'elles ont convoqué à un repas les parents et les amis, elles invitent le pasteur du lieu qui, pour la forme, adresse une courte allocution aux futurs; mais il est fort rare qu'on ait recours au ministère des prêtres qui, du reste, sont les premiers à conseiller aux fidèles de se marier sans eux.

Lorsqu'un homme meurt, les prêtres, plus ou moins nombreux, selon l'importance du défunt, le portent à l'église, où ils récitent l'office des morts, et l'inhumant dans le cimetière qui est toujours dans l'enceinte sacrée du temple. Après la cérémonie, les prêtres vont à la maison du défunt et prennent part au repas funèbre.

Les Abyssiniens n'admettent pas le purgatoire des catholiques; ils croient que les pécheurs seront précipités dans l'enfer; mais ils ne pensent pas que leur châtiment soit éternel; ils sont persuadés qu'après un certain temps nécessaire à l'expiation de leurs fautes, les damnés sont introduits dans le séjour des bienheureux. On voit aussi généralement que les bonnes œuvres des vivants peuvent hâter le moment de la délivrance des morts.

La plupart des églises d'Abyssinie ont été fondées par des hommes puissants qui espéraient par ce moyen se racheter des crimes de leur vie passée; les rois ont aussi fait construire plusieurs de ces asiles sacrés en mémoire de quelque grande victoire: il en est peu qui doivent leur origine à une piété vraie et désintéressée.

Les murs extérieurs de ces églises sont ordinairement couverts de fresques; les peintres ont représenté des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament: saint Georges, saint Michel, la Vierge et le Christ, figurent presque partout. Saint Georges est monté sur un cheval harnaché à l'abyssinienne et comme les soldats du pays; il est armé d'une lance, d'un bouclier, et porte un sabre au côté droit. Les teintes des couleurs sont brusquement tranchées et sans nuance transitoire; l'œil des personnages est toujours d'une dimension démesurée.

Comme le bois des constructions est rare en Abyssinie, les charpentes des temples n'ont aucune hardiesse, et les pièces dont on se sert, ajustées les unes aux autres, sont appuyées contre les murs du sanctuaire et du péristyle. Quoique la toiture soit en chaume, la pluie pénètre difficilement dans l'intérieur: en général, le plafond est orné de roseaux peints. Ce travail est exécuté avec goût par les Juifs, qui jouissent d'une juste réputation d'habileté. Au

faite des églises, on remarque une croix en fer dont les nombreuses branches sont ordinairement surmontées d'œufs d'autruche, surtout dans les provinces du Sud. Toutes ces églises sont précédées d'une cour ombragée ou plutôt d'un cimetière entouré d'une muraille: on ne voit sur les tombes ni monuments, ni inscriptions. Les personnes renommées par leur piété sont inhumées sous le parquet du temple.

Les rois d'Abyssinie ont la prétention de descendre de Salomon par Makéda, reine du Saba, qui eut de ce prince un fils nommé Ménilek, après son retour de Jérusalem. Ménilek ou David I^{er} monta sur le trône en l'an 986 avant Jésus-Christ, et certes, si la tradition du pays est vraie, il n'est pas de dynastie européenne qui puisse se vanter d'une origine plus ancienne que celle des rois d'Abyssinie. La loi fondamentale de l'Etat, établie par Makéda, est conforme à la loi salique: elle exclut les femmes du trône.

Dans la famille de Salomon, le trône n'était pas héréditaire par droit de primogéniture: avant de mourir, le père désignait celui de ses enfants qui devait lui succéder; mais ses dernières volontés étaient rarement respectées, et les courtisans, dont l'influence était immense, choisissaient ordinairement un prince très jeune, afin de pouvoir gouverner librement pendant tout le temps de sa minorité. Les rois d'Abyssinie qui voulaient donner à leurs parentes le droit d'être nommées régentes après leur mort, dans le cas où un prince mineur serait appelé à leur succéder, les faisaient couronner de leur vivant.

Cette coutume a induit en erreur plusieurs écrivains qui ont prétendu que Makéda n'avait pas exclu les femmes du trône, puisqu'il était démontré, disaient-ils, qu'après Ménilek l'Ethiopie avait eu des reines célèbres. Les missionnaires qui ont soutenu cette opinion avaient pour but de prouver que Candance régnait sur l'Abyssinie lorsque son eunuque fut baptisé par saint Philippe, et que ce fut à cette époque que le christianisme fut introduit dans cette contrée; mais Candance n'a jamais gouverné que la Nubie, et il est aujourd'hui bien démontré que Frumentius fut l'apôtre de l'Ethiopie. On peut affirmer que ces prétendues reines, dont il est fait mention dans certaines histoires, n'étaient que des régentes dont le pouvoir s'évanouissait à la majorité de l'héritier présomptif.

En Abyssinie, un prince mutilé était considéré comme indigne de régner, et à une certaine époque on faisait couper un pied ou une main à ceux dont on redoutait l'influence, afin de les exclure ainsi du trône.

Les cérémonies en usage au couronnement des anciens souverains étaient assez remarquables: au jour fixé pour le sacre, le roi, monté sur un cheval blanc magnifiquement harnaché, se dirigeait vers l'église d'Azoum; il était immédiatement suivi du grand-prêtre, gardien du livre de la loi; après lui venaient les juges suprêmes, l'évêque et le chef des moines à la tête du clergé; on voyait ensuite s'avancer les courtisans, les gouverneurs et les officiers en sous-ordre. Les soldats, qui encombraient la place qui précède l'église, se livraient à des jeux bruyants; on entendait résonner une musique sauvage, interrompue souvent par le bourdonnement des tymbales.

Après avoir brisé d'un coup de sabre un cordon de soie tendu par de jeunes filles des premières familles qui semblaient vouloir s'opposer à son passage, le roi descendait de cheval et recevait sur sa tête l'huile sacrée dont on imbibait ses cheveux crépus. Un casque d'or et d'argent, surmonté d'une sphère en verre, lui servait de couronne; lorsqu'on l'avait posé sur son front, il allait s'asseoir sur le trône, et un instant après il montait les gradins qui conduisaient à l'église, afin d'assister à la célébration du service divin. La messe terminée, le nouveau roi se tournait vers le peuple, la couronne en tête, et tous se prosternaient la face contre terre: la majesté royale avait été relevée, aux

yeux des spectateurs, par la cérémonie qui venait de s'accomplir.

Dès que le roi sortait de l'église, il ôtait sa couronne et ceignait son front d'un diadème de mousseline blanche dont les deux bouts flottaient en arrière. Les environs d'Azoum étaient couverts de tentes; les bœufs étaient immolés par milliers, et l'hydromel ruisselait pendant les quinze jours que duraient les fêtes publiques. Le roi recevait et distribuait des présents magnifiques. Les frais du couronnement s'élevaient à plus d'un million. Les souverains d'Abyssinie étaient alors plus magnifiques et plus puissants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le cérémonial a été usité jusqu'au dixième siècle; depuis lors la plupart des souverains se sont fait sacrer sans pompe dans leur palais par un prêtre attaché à leur personne.

Au commencement de leur règne, les rois convoquaient la noblesse et ordonnaient des chasses solennelles, tantôt contre les rhinocéros et les éléphants, et tantôt contre les Nègres; elles devenaient alors de véritables expéditions militaires. Le roi devait lancer le premier trait, et si quelqu'un le prévenait, il était déclaré coupable de haute trahison. Tous les courtisans brûlaient de se distinguer sous les yeux de leur maître, qui revêtait de fonctions importantes ceux qui avaient fait preuve d'un grand courage.

En Europe, on a cru pendant long-temps que les rois d'Abyssinie n'avaient pas de demeure fixe. La capitale de leur empire était, disait-on, une ville ou plutôt un camp composé de quarante à cinquante mille soldats, et d'environ cent mille domestiques. Tout le monde habitait sous des tentes, et les temples et les palais étaient en toile de coton. Les auteurs qui ont accrédité cette erreur n'ont pas songé que, dans un pays inondé par des pluies périodiques, il était impossible de s'établir définitivement sous des tentes.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les rois d'Abyssinie ont souvent changé de résidence. Dans les premiers temps, la cour était réunie à Azoum, et plus tard elle se transporta dans différentes villes; car les princes superstitieux s'imaginaient que les demeures de leurs prédécesseurs devaient leur être fatales.

Les rois d'Abyssinie jouissent d'une autorité absolue en matière civile et religieuse. Ils modifient les lois à leur volonté, abrogent les anciennes ou en promulgent de nouvelles sans être soumis à aucun contrôle. Ils sont les maîtres de la vie et de la fortune de leurs sujets; ils nomment à tous les emplois et distribuent les fonctionnaires selon leur bon plaisir.

Les tombeaux des rois sont disséminés dans le royaume; mais ils sont presque tous dans des églises: dès que le prince régnant était mort, on entendait résonner les tymbales, et un héraut s'avancant jusque sur la porte du palais, criait: « Le roi vient de succomber; » et après avoir désigné son successeur, il ajoutait: « Pleurez le roi qui vient de mourir; mais réjouissez-vous à cause de celui qui est vivant. »

MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

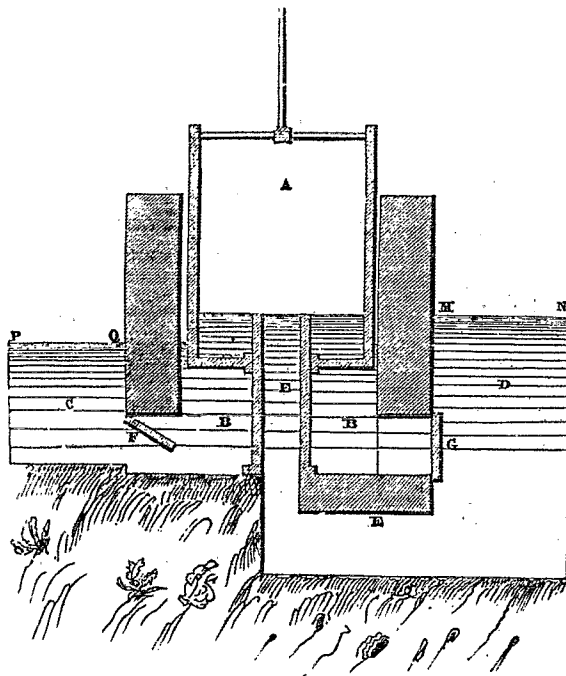
DES MACHINES QUI SERVENT A L'ÉLEVATION DE L'EAU.

Machine de Jappelli pour le dessèchement des marais. — Le nombre des moyens mécaniques employés à l'élévation de l'eau est très considérable, et l'on est étonné d'abord du peu d'uniformité qui règne dans des procédés susceptibles, en apparence, d'être soumis à des règles invariables. Cependant, si l'on vient à examiner la question de plus près, on reconnaît que les circonstances relatives à chaque cas particulier, telles que le volume de l'eau, la hauteur à laquelle on doit l'élever, le produit que l'on doit

fournir en un temps déterminé, les formes du réservoir où l'on puise, et de celui que l'on remplit, etc., sont sujettes à de si grandes variations, qu'il faut nécessairement adapter à chacun de ces cas un procédé qui soit en rapport avec lui. L'invention des pompes les plus parfaites, mises en mouvement par la force de la vapeur, ne doit donc pas faire mépriser complètement le modeste manège du maraicher des environs de Paris; le *bélier hydraulique* et la *machine à colonne d'eau* ne nous feront pas oublier la simple *corde de Véra*, montant goutte à goutte, à un réservoir supérieur, le liquide dans lequel elle plonge au point le plus bas de sa course.

Nous avons déjà donné le dessin et la description de deux machines hydrauliques remarquables, la *vis d'Archimède* et la *pompe spirale* (1858, pages 149 et 150). Celle dont nous parlons ici a été inventée récemment par M. Jappelli, ingénieur vénitien; elle a été, devant l'Académie des sciences, l'objet d'un rapport très favorable, dont nous avons extrait la description suivante:

La machine de M. Jappelli se compose d'une cuve verticale mobile A, de forme cylindrique, dont le fond inférieur est horizontal, et qui est ouverte à la partie supérieure. Cette cuve forme un flotteur qui peut être alternativement abaissé et élevé verticalement dans une capacité également cylindrique, et dont les dimensions horizontales surpassent très peu celles du flotteur, en sorte qu'il ne reste qu'un fort petit intervalle entre la paroi extérieure et latérale du flotteur, et la paroi intérieure de cette capacité qui est remplie d'eau. Quant au mouvement vertical alternatif du flotteur dans la capacité pleine d'eau où il est placé, il est opéré par l'action du moteur qui peut être emprunté à la force de l'homme ou des animaux, à celle de la vapeur, à une chute d'eau, etc.



(Machine de Jappelli pour le dessèchement des marais.)

Le niveau de l'eau dans le réservoir inférieur C où il s'agit de puiser, est PQ; le niveau auquel il faut la faire monter dans le réservoir supérieur D, est MN. L'intérieur du flotteur est maintenu constamment en communication avec le réservoir supérieur au moyen d'un tuyau coudé EE prenant naissance dans ce réservoir, et se terminant par une branche verticale qui traverse le fond du flotteur dans une ouverture garnie d'une boîte à graisse; d'où il résulte que le flotteur, dans toutes les positions qu'on lui fait

prendre successivement, lors du mouvement alternatif d'ascension ou d'abaissement, contient de l'eau dont la surface est toujours au niveau du réservoir supérieur, comme le montre la figure. La boîte à graisse empêche cette eau de se mêler avec celle qui est contenue dans la capacité où le flotteur se meut.

Enfin, il faut remarquer que cette capacité BB peut communiquer d'un côté avec le réservoir inférieur C, au moyen de l'ouverture F garnie d'un clapet qui s'ouvre en dedans vers la capacité; de l'autre côté, avec le réservoir supérieur D, au moyen de l'ouverture G, garnie d'un clapet qui s'ouvre en dehors vers ce réservoir.

Pour concevoir le jeu de la machine, considérons le flotteur au plus bas de sa course, lorsqu'il a déjà fonctionné pendant quelque temps. L'eau est alors dans la capacité BB, au niveau du réservoir inférieur; le premier clapet F est vertical et également pressé sur ses deux faces, et le second clapet G est tenu fermé par la pression plus grande de l'eau du réservoir supérieur D. Le flotteur est rempli d'eau au niveau de ce réservoir supérieur avec lequel il communique constamment.

Lorsque l'on soulèvera le flotteur, le réservoir inférieur enverra dans la capacité BB l'eau nécessaire pour remplir l'espace que le soulèvement du flotteur laisserait vide; le clapet F s'ouvrira, et le clapet G restera fermé; et l'eau contenue dans le flotteur retourne dans le réservoir supérieur à mesure que ce soulèvement s'opère, au moyen du tuyau fixe EE qui traverse le fond de ce flotteur. Lorsque le flotteur est parvenu au haut de sa course, le niveau de l'eau dans la capacité B est encore le même que dans le réservoir inférieur; le clapet F est également pressé sur ses deux faces, et le clapet G est toujours fermé. Le flotteur est vide ou ne contient qu'un peu d'eau qui est encore au niveau du réservoir supérieur. Si maintenant on abaisse le flotteur, ce mouvement obligera l'eau contenue dans la capacité BB à s'élever dans le petit intervalle compris entre la paroi intérieure de cette capacité et la paroi extérieure du flotteur. Par suite de la pression plus grande qui s'établit ainsi dans la capacité, d'une part le premier clapet F sera fermé, en sorte que l'eau de cette capacité ne pourra retourner dans le réservoir inférieur C, et d'autre part le second clapet G s'ouvrira, en sorte que l'eau que le flotteur déplace par son abaissement passera dans le réservoir supérieur D. Mais à mesure que le flotteur s'abaisse, il est rempli par de l'eau provenant du réservoir supérieur, de sorte que cette seconde opération ne donne pas au réservoir supérieur plus d'eau qu'elle ne lui en ôte; mais elle s'effectue presque sans effort de la part du moteur, qui n'a à vaincre que la résistance des frottements.

En considérant l'appareil dont il s'agit sous le point de vue théorique, on reconnaît qu'il n'y existe presque aucune perte de force inhérente à cet appareil, qui se trouve ainsi rentrer dans la classe de ceux où l'effet utile produit se rapproche le plus de la force motrice employée. Il a l'avantage de porter l'eau seulement au niveau du réservoir supérieur, tandis que la plupart des machines hydrauliques présentent l'inconvénient d'élever l'eau à un niveau plus haut que celui de ce réservoir; circonstance qui diminue notablement l'effet utile de ces machines, surtout dans le cas où la hauteur à laquelle on veut élever l'eau est peu considérable.

Les circonstances dans lesquelles se trouvait M. Jappelli donnent un intérêt spécial à son invention, parce qu'il s'agissait d'assainir des marais d'une grande étendue; opération qui pouvait être effectuée en élevant les eaux à une hauteur qui se réduisait souvent à un petit nombre de décimètres. La machine essayée en grand a obtenu un succès complet. Nous souhaitons qu'elle soit appliquée chez nous au dessèchement des contrées marécageuses qui couvrent encore une trop grande étendue de pays.

S'il est vrai, comme on l'a prétendu, qu'elle ait été inventée à Marseille il y a une trentaine d'années, que la Société d'émulation de cette ville l'ait fait exécuter et établir à ses frais près de la plaine Saint-Michel (ce qui n'ôte rien à M. Jappelli du mérite d'une conception qu'il peut avoir eue sans connaître rien de semblable), ce ne serait pas la première fois qu'une invention née sur notre sol n'obtiendrait le droit de bourgeoisie chez nous qu'après avoir été mise à l'épreuve et accueillie avec reconnaissance par l'étranger.

LUDWIG TIECK.



(Ludwig Tieck, statuette par David d'Angers.)

Ce fut vers la fin du siècle passé que Goethe provoqua dans la littérature allemande la plus importante révolution qu'elle ait subie jusqu'ici. Grâce aux efforts de ce puissant génie, secondé par plusieurs écrivains de premier ordre, la poésie allemande prit tout-à-coup un nouvel essor, et regagna bientôt son influence morale et son ancienne popularité. Le mouvement littéraire commencé par Goethe fut continué par Ludwig Tieck.

Ludwig Tieck naquit à Berlin en 1773. Il débuta en 1794 par *William Lovell*, roman où se révèle l'impétuosité d'une âme ardente. Ses études, qu'il acheva dans l'université de Göttingue, furent spécialement consacrées à la littérature du moyen âge, qui devait le préoccuper pendant toute sa vie.

Après que Goethe eut attiré l'attention de l'Allemagne sur le moyen âge, par son drame intitulé *Götz de Berlichingen*, Tieck fut le premier qui exhuma les vieilles poésies nationales qu'il revêtit de formes nouvelles, mais en leur conservant toutefois leur esprit et leur physionomie, cette foi et cette naïveté qui n'appartiennent qu'à l'enfance des hommes et des peuples. Ces contes populaires parurent en 1797 sous le titre : *Peter Lebrecht's Volkemaehrchen*.

En même temps Tieck exerçait comme critique son talent et son influence pour répandre les doctrines de cette vieille poésie, qui fut alors, pour la première fois, désignée sous

le nom de *poésie romantique*. Le zèle et l'activité de Tieck eurent les plus heureux résultats. Par de longs et constants efforts, il chercha à faire apprécier et à populariser en Allemagne les grands génies romantiques des littératures étrangères : c'est ainsi qu'il appropria à la poésie allemande Shakspeare, Cervantes, Calderon, Dante. Il fut le traducteur de *Don Quichotte*, en partie celui de Shakspeare, mais surtout son commentateur enthousiaste. Les poésies de cet admirable génie de la Grande-Bretagne fournirent aux imaginations allemandes un élément tout nouveau, dont on ne tarda pas à apercevoir la prodigieuse influence. Goethe, dont la verve audacieuse s'était ralentie, protesta en vain contre ces innovations dans son *Shakspeare und kein ende* (Shakspeare et toujours Shakspeare).

Après avoir étudié long-temps les ouvrages de Shakspeare, Tieck donna à la langue poétique des Allemands de nouvelles lois et de nouveaux sujets ignorés de Goethe ; car tandis que Tieck professait ses théories sur l'art poétique, il les accompagnait de ses propres productions. Un second recueil de contes populaires fut intercalé dans un ouvrage intitulé *Phantasiën*, qui renferme des dialogues dans lesquels plusieurs amis échangent leurs opinions sur la véritable nature de la poésie. Plus tard il entreprit une polémique plus directe, en se servant de la poésie elle-même pour combattre ses adversaires. Plusieurs drames, *Blaubart* (Barbe-Bleue), *der Gestiefelte Kater* (le Chat botté) et *le Prince Zerbino*, rappellent la hardiesse d'Aristophane. Tieck s'était placé par ces productions au premier rang de ces poètes que les Allemands appellent *humouristes*, et il avait puisé dans ses modèles Shakspeare, Cervantes, Sterne, Swift, de nouvelles formes de style.

Bientôt Tieck trouva des collaborateurs dans les deux frères Auguste-Guillaume et Frédérick Schlegel, qui lui apportèrent l'appui de leur talent critique et de leurs connaissances profondes. Ce triumvirat de poètes créa une nouvelle école qui, sous le nom d'*école romantique*, essaya d'imposer ses lois à toute l'Allemagne ; et si elle ne put y parvenir dans un pays où l'état intellectuel a toujours eu une constitution démocratique, elle y exerça du moins pendant dix ans une influence immense. Plusieurs circonstances secondèrent les efforts de ces écrivains. S'appuyant sur l'ancienne poésie allemande, ils semblaient être les auteurs les plus nationaux, et ils devinrent très populaires. Leur influence produisit les plus salutaires résultats : tandis qu'ils enrichissaient leur patrie des trésors littéraires de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, et même des Hindous, ils contribuaient aussi à réveiller l'esprit national et le désir de voir renaître l'unité et la grandeur de l'Allemagne. Il faut dire que l'école romantique contribua à son insu à ce résultat, et qu'elle n'y songeait nullement. Elle avait pour principe que la poésie n'avait point à chercher d'autre but qu'elle-même ; que l'art, la beauté de l'œuvre, et le plaisir qu'elle fait éprouver, décident seuls de la valeur du poème, quelle que soit d'ailleurs la nature du sujet traité par le poète ; et qu'ainsi tous les sujets étaient également bons. C'est également la profession de foi des romantiques en France, et on l'a formulée par ces mots : *L'art pour l'art*.

Les productions de l'école nouvelle, portant l'empreinte de la rudesse des temps passés, avaient toujours quelque chose de choquant pour les mœurs et les idées de l'époque moderne. D'ailleurs ces hommes à la fois poètes et critiques, deux qualités qui s'excluent presque toujours, n'étaient pas exempts de partialité dans l'exposition de leurs doctrines, et la polémique les poussait sans cesse à des exagérations et à des injustices envers ceux qui refusaient de reconnaître leurs principes. Le bel ouvrage de madame de Staël a été écrit sous leur influence immédiate, presque sous leur dictée.

Les travaux de Tieck furent interrompus par une grave maladie, qui pendant dix années le força de vivre dans une

complète inaction. Il séjournait chez un de ses amis, dans un village de la Marche de Brandebourg, rêvant une foule de plans et de projets poétiques. Plus tard il se rendit en Italie et y resta quelques années. Vers 1817 Tieck retourna en Allemagne, choisit la ville de Dresde pour résidence, et y reprit ses travaux de critique, dont il fit cette fois insérer les résultats dans quelques journaux.

Mais l'Allemagne n'était plus la même : les guerres contre Napoléon lui avaient donné une impulsion diamétralement opposée aux théories et aux productions de Tieck. La poésie révolutionnaire avait été un auxiliaire puissant dans cette lutte ; les chansons patriotiques et guerrières de Theodor Körner, de Max von Schenkendorf et d'Arndt avaient tellement exalté la nation, qu'elle ne voulait plus d'une poésie qui ne cherchait qu'à exciter des sensations douces et tendres. L'ancien enthousiasme pour la poésie toute morale, vertueuse, philosophique et patriotique de Schiller, toujours combattue par l'école romantique, s'était réveillé avec une nouvelle ardeur ; et Tieck trouva une opposition qui troubla même le repos de sa vie intérieure.

Tieck se retira bientôt du journalisme, après une critique du *Wallenstein* de Schiller qui blessa vivement les esprits. Depuis lors il se contenta de faire une édition de ses poésies en trois volumes, et d'exposer de temps en temps ses théories dans une série de Nouvelles qu'il fit insérer dans ces nombreux almanachs appelés *Taschenbücher*, qui, en Allemagne, paraissent vers la fin de chaque année. Tantôt il divisait la vie de Shakspeare, tantôt il racontait la fin malheureuse de Camoens, tantôt il exposait des théories de peinture et même de musique. Ces Nouvelles, à la façon des *Novelas exemplares* de Cervantes, appartiennent à un genre de poésie didactique très répandu en Allemagne. Un recueil de Nouvelles de Tieck a paru en 1855 sous le titre de *Novellenkranz*.

Pendant les dernières années de la restauration, Tieck prit une part active à la lutte du catholicisme et du protestantisme, que la politique rusée des cabinets de Berlin et de Vienne réussit à réveiller en Allemagne pour détourner l'attention des promesses libérales faites à la nation au moment du danger. Dans ce sens Tieck publia, en 1826, le premier volume de son roman intitulé *L'insu réaction dans les ténées*, dont les héros sont les malheureux Camisards, décimés par les dragonnades de Louis XIV. C'est l'ouvrage le plus remarquable de Tieck en fait de peintures vives et de tableaux animés ; mais il offre une nuance de la manière de Walter Scott, et surtout une partialité poétique pour le culte catholique. Les Camisards y sont dépeints comme des insensés, et l'auteur leur a attribué un extérieur presque révoltant. On s'étonne de voir le poète, à l'âge de près de soixante ans, écrire encore avec une verve et une imagination si juvéniles.

La révolution de juillet paralysa complètement l'influence de Tieck et de ses partisans. On conçoit facilement que le mouvement politique qui suivit en Allemagne les trois premières années depuis 1830 ait été peu favorable aux poètes. Dans ces moments si pleins d'agitation et de passions, personne ne songeait à écouter des théories d'art, et à encourager cette vanité des auteurs, qui s'étaient habitués à voir sans cesse les regards de la nation tournés vers eux, à entendre célébrer chacun de leur nouveaux vers comme un grand et glorieux événement pour la patrie. Les critiques et les savants du bon vieux temps furent, pendant ces trois années, expulsés des journaux par de jeunes écrivains qui considéraient les arts, les sciences, d'un point de vue politique et libéral. Aujourd'hui que toute cette jeunesse est ou en exil, ou en prison, ou forcée par la diète de Francfort de garder un silence absolu, l'arrière-ban littéraire a reparu à son ancien poste, et l'on se figure avec quelle ardeur il cherche à se venger de l'usurpation des jeunes littérateurs.

Tieck, qui avait souffert plus qu'aucun autre de l'oubli de cette époque révolutionnaire, n'est pas resté en arrière. Depuis 1855 il a recommencé la série de ses Nouvelles, et son ancienne polémique, plus vive et plus forte que jamais. Il tonne actuellement contre le matérialisme de l'époque.

Une de ses dernières productions est un roman intime qui a paru en 1856 sous ce titre : *Le Jeune maître menuiier* ; ouvrage remarquable par la vérité et la fidélité avec lesquelles il peint les mœurs et la nature des classes bourgeoises en Allemagne.

Tieck est aujourd'hui le seul survivant des poètes vétérans de l'époque glorieuse de Goethe, Schiller et Jean-Paul. Il vit à Dresde, où il prend une part très active à la direction du théâtre de la ville. On parle beaucoup de ses soirées artistiques : une fois par semaine, le poète sexagénaire a l'habitude de rassembler dans sa maison une brillante société, où le monde dramatique et littéraire se trouve mêlé aux notabilités de la cour et de la bourgeoisie. Tieck lit ordinairement une pièce de théâtre, et met à faire les honneurs de sa maison l'esprit et la grâce qui brillent dans ses livres.

Tieck comptera parmi les grands génies poétiques de l'Allemagne, et ses ouvrages iront à la postérité avec ceux des plus célèbres écrivains de l'époque.

DES AUXILIAIRES A LA NATATION.

(Voyez, sur la Natation, 1837, p. 221 ; et l'Erratum, p. 412.)

La première idée de profiter des corps flottants pour se maintenir et se diriger sur l'eau, doit dater de l'origine même de l'art de la natation ; la botte de jonc, une planche de bois, le liège et la vessie pleine d'air sont les premiers moyens qu'on ait dû employer. Aujourd'hui encore on voit, surtout aux rivages de la mer, beaucoup de personnes faire usage de vessies et de liège pour apprendre à nager.

On se sert à la fois de deux vessies attachées à distance par une corde ou sangle sur laquelle la poitrine se repose, de sorte que la personne ainsi couchée est soutenue par ces deux vessies, qu'on voit sortir plus ou moins hors de l'eau derrière les épaules.

On a imaginé ensuite des ceintures et des cuirasses ou gilets en liège dont le résultat est de maintenir l'homme debout et assez élevé au-dessus de la surface de l'eau pour qu'il puisse respirer à l'aise et avoir les bras libres.

Ce qui a été fait de mieux sous ce rapport est le *scaphandre* de l'abbé de La Chapelle, dont la description se trouve avec les plus grands détails dans un petit volume que l'inventeur a publié au dernier siècle. Ce volume renferme tout ce qu'on peut dire d'intéressant à ce sujet, mais depuis que l'on est parvenu à confectionner avec une grande solidité des tissus imperméables en caoutchouc, le scaphandre, dont le poids va jusqu'à huit à dix livres, peut être remplacé avec avantage par un gilet rempli d'air. Il est bien entendu qu'il ne faudrait pas que des militaires préférassent ce système au scaphandre, en présence de l'ennemi, car la moindre déchirure mettrait l'homme hors de combat.

Tous ces instruments sont fort bons pour faire flotter un homme sur l'eau ; mais comme ils augmentent le volume du corps, ils apportent un obstacle de plus pour diviser l'eau après l'impulsion donnée, ce qui nuit beaucoup à la natation. Aussi les nageurs n'aiment point à s'affubler de ces sortes d'auxiliaires, qu'ils laissent aux apprentis nageurs.

L'abbé de La Chapelle, voulant aider la faible action des jambes quand on est muni du scaphandre, qui force de se tenir dans la position verticale, a imaginé des gants dont les doigts sont réunis par des membranes afin d'avoir les mains palmées pour agir comme avec des avirons sur une plus grande surface. Mais il avait oublié que le service

qu'il exigeait ainsi des bras était au-dessus de nos forces musculaires dans cette partie du corps. Déjà les mains nues présentent assez de surface pour offrir une résistance qu'on ne peut vaincre sans une grande fatigue.

Nous ne devons pas espérer de voir un jour suspendre les lois de la nature en faveur du nageur; mais il est donné à l'homme de pouvoir se servir de ces lois pour atteindre un but utile ou agréable. Or, ce n'est pas se soutenir comme un liège sur l'eau que se propose le nageur. La plupart peuvent s'y maintenir sans mouvement, et ceux qui ne jouissent pas entièrement de cet avantage n'ont que fort peu de chose à faire pour y parvenir. Ce que cherche le nageur, c'est principalement d'augmenter sa puissance; c'est de se porter plus facilement et avec plus de rapidité d'un lieu à un autre, de séjourner long-temps dans l'eau et d'y plonger sans crainte.

Suivre les lois de l'équilibre qui régissent tous les corps flottants, s'assurer un point d'appui en opposant à l'eau des mouvements vifs produisant leur effet sur de plus grandes surfaces; puis l'impulsion étant donnée, dissimuler autant que possible ces surfaces en ramenant les membres sans efforts pour recommencer l'action, tels sont les principes dont on ne peut s'écarter. Si l'homme, à l'égal des animaux, pouvait marcher dans l'eau comme sur terre avec ses mêmes mouvements habituels, il serait dans les conditions les plus favorables pour agir avec puissance et durée; mais la petite surface présentée par la plante des pieds ne suffisant pas à son gré pour répondre avantageusement à ses forces musculaires, il a recours à des mouvements obliques moins naturels et par conséquent plus fatigants. Il donne un coup de pied bien écarté afin de rapprocher vivement les jambes; il obvie ainsi à un inconvénient en tombant forcément dans un autre moins grave: il imite pour ainsi dire les mouvements de la grenouille. Or, l'imitation que l'on peut faire d'un animal ne peut jamais égaler ce qui ressort naturellement de nos propres facultés. Les nageurs qui ont raisonné leur art ne forcent leurs mouvements que dans des occasions absolument nécessaires, et la fatigue qu'ils éprouvent promptement leur fait désirer un point d'appui plus direct et plus résistant, c'est-à-dire qu'ils voudraient échanger la surface interne des cuisses et des jambes contre une large surface sous les pieds disposés de manière à pouvoir agir directement avec aplomb et sans craindre de vaciller.

Assujettir une planchette sous les pieds aurait bien produit ce résultat, mais le retour des jambes, en présentant la même surface, détruirait chaque fois le mouvement d'impulsion. Il fallait, pour la solution de ce problème, trouver un instrument à double effet offrant une surface convenable qu'on pût dissimuler à volonté.

L'idée d'un mécanisme imitant la patte d'oie, ayant la propriété de s'ouvrir et de se fermer, a été le but de bien des recherches qui ont produit des instruments ingénieux, mais qui ne pouvaient atteindre le résultat cherché.

Beaucoup de tentatives, plus ou moins infructueuses, se sont annoncées, l'on peut dire périodiquement; l'année dernière, on a offert au public un instrument sous le nom de patins-nageoires qui, à titre de dernier venu, nous paraît mériter une mention particulière, ne fût-ce que pour indiquer à ceux qui s'occuperaient de semblables recherches, le plus haut degré de perfectionnement atteint jusqu'à ce jour.

Le patin-nageoire est formé d'une semelle de bois sous laquelle se trouvent, dans le sens de la longueur, deux règles ou montants parallèles qui sont traversés en dessous par une suite de lames toutes maintenues par des charnières qui leur permettent de se laisser balotter au gré de l'eau et de se coucher les unes sur les autres comme les écailles d'un poisson. Cet appareil res-

semble assez à une petite jalousie d'une forme elliptique.

Le bout du pied pénètre sous une bride qui se trouve en avant de la semelle, et une autre bride passe par-dessus le cou-de-pied pour agraffer du côté opposé. De sorte que l'instrument, semblable à un soque de femme, se chausse et se déchausse avec la plus grande facilité.

En abaissant le pied, toutes les lames obéissent à la pression de l'eau, s'appliquant d'elles-mêmes sur les montants et présentant une surface qui résiste d'autant plus que le mouvement du pied est vif; en relevant le pied elles quittent les montants pour couper l'eau comme des lames de couteau en ne présentant que fort peu de résistance.

Avec cet instrument on nage à l'aide du mouvement alternatif des deux jambes, comme dans la marche et dans la course ordinaires, en augmentant ou diminuant la vivacité et la vigueur suivant l'effet plus ou moins grand qu'on veut produire.

Les mains, avec cette manière de nager, deviennent inutiles. On peut les réserver à tout autre usage qu'à celui d'aider les jambes à la locomotion.

Le nageur restera à son gré sans mouvement sur l'eau. Pour gagner le fond il donne de grands coups de pied afin de s'élever verticalement le plus possible hors de l'eau, et alors baissant la pointe des pieds, il enfonce jusqu'à ce que la résistance de l'eau ait détruit complètement la vitesse acquise par la chute du corps.

Sans emprunter le secours de ses bras, il tourne en tout sens, progressivement en avant, en arrière, à droite, à gauche, prend diverses positions, s'y maintient, soutient une partie du corps hors de l'eau, et marche ainsi à découvert quelquefois jusqu'à la ceinture. Il peut nager presque aussi long-temps qu'il peut marcher.

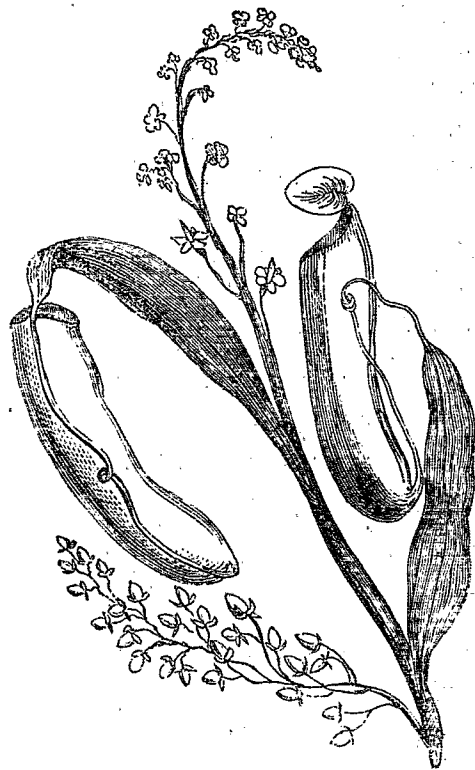
Voici comment nous avons vu faire les premières expériences de ce patin par des personnes entièrement étrangères à l'art de nager. On pousse un bateau au large et on laisse traîner une corde à nœuds que saisit la personne munie de ces patins. Après quelques petites difficultés occasionnées par l'inquiétude qu'il est fort naturel d'éprouver quand, pour la première fois, on se sent soulever sur une masse d'eau, cette personne ne tarde pas à marcher tenant en main la corde dont la tension diminuant à son gré, ne lui sert bientôt plus de soutien. Elle marche d'un pas qu'on pourrait comparer au pas gymnastique ou à celui d'une personne qui monte un escalier; elle porte la tête et le corps en avant pour avancer, les penche à droite ou à gauche pour tourner du même côté, et en arrière pour reculer ou se mettre sur le dos. Pour se reposer, elle s'abandonne sans faire aucun mouvement.

LE NEPENTHÈS.

Le nepenthès est une des merveilles du règne végétal dans l'Inde, non point à cause de l'éclat de ses feuilles ou de la beauté de son port et de son feuillage, car c'est simplement une plante herbacée à tiges flexibles, hautes de trois à quatre pieds, et à fleurs peu apparentes, vertes, en grappes allongées, mais bien à cause des singulières urnes, toujours remplies d'une liqueur sucrée, qui terminent ses feuilles.

Les feuilles, larges d'un à deux pouces, sont oblongues, enveloppant ou engainant la tige à leur base, et traversées par des nervures toutes longitudinales, dont la principale, celle du milieu, se prolonge extraordinairement en un filet analogue aux vrilles de la vigne et supportant l'urne. Celle-ci, longue de trois à quatre pouces, et large d'un pouce, est assez consistante, charnue à l'intérieur surtout, et surmontée par une petite foliole qui se redresse ou s'abaisse sur l'ouverture pour la fermer comme un couvercle de cafetière. On a remarqué que ce petit couvercle se soulève pendant les heures les plus chaudes de la journée, et s'a-

baisse pendant la nuit ou quand l'air est humide. On avait cru d'abord que l'urne était remplie par la pluie ou par la rosée; mais une observation plus attentive a démontré que tout le liquide contenu provient de l'exhalation de la couche charnue et glanduleuse de l'intérieur des urnes.



(Le Nepenthes.)

Le nom de nepenthes, formé de deux mots grecs *né* (particule privative) et *penthos* (deuil, tristesse), était donné par les anciens à une plante que nous ne connaissons pas, et qui ne pouvait être celle-ci; car on ne connaissait pas encore, ou l'on connaissait à peine les contrées qui la produisent. Homère dans l'Odyssée parle des nepenthes, plante originaire d'Egypte, dont Hélène se servit pour dissiper la tristesse de ses hôtes, et de Télémaque en particulier, en leur faisant boire du vin où cette plante avait infusé. On a pensé que ce nepenthes des Grecs est la buglosse à laquelle Pline attribue aussi la propriété d'exciter la gaieté quand on la fait infuser de la même manière dans le vin. Cependant des auteurs anciens, tels que Plutarque et Athénée, n'ayant pu reconnaître le véritable nepenthes, ont prétendu qu'Homère avait ainsi désigné allégoriquement les récits charmants que la reine de Sparte faisait à ses hôtes pour leur faire oublier le sujet de leurs peines.

Le nepenthes des modernes a été l'objet de beaucoup de récits merveilleux de la part des voyageurs, et des croyances les plus singulières chez les Indiens. Cette plante, a-t-on dit, présente constamment dans ses urnes une liqueur douce, fraîche et limpide, propre à désaltérer le voyageur dans ces climats brûlants; mais le fait est que cette liqueur mielleuse est rarement potable en raison de l'immense quantité de petits insectes qui, attirés par l'odeur, viennent s'y noyer, et de ceux qui viennent y déposer leurs œufs. D'ailleurs le nepenthes croît toujours dans les lieux humides, au bord des ruisseaux et des rivières, dont les eaux sont bien plus propres à calmer la soif du voyageur.

Les habitants des montagnes de l'Inde croient que, si l'on coupe les urnes d'un nepenthes, et qu'on en renverse l'eau, il ne manquera pas de pleuvoir dans la journée; aussi, quand ils craignent la pluie, se gardent-ils bien de toucher

à cette plante; quand au contraire ils veulent faire cesser une sécheresse trop prolongée, ils vont couper et vider toutes les urnes des nepenthes. Ils leur attribuent encore bien d'autres propriétés médicales; mais en réalité, tout le merveilleux de ces urnes se réduit à former des pièges naturels où vont s'engloutir une foule d'insectes.

La structure des urnes des nepenthes avait paru d'abord tout-à-fait inexplicable aux botanistes; car chez les autres végétaux on ne voit point les véritables vrilles se développer d'une manière aussi singulière; mais en examinant de plus près, on a reconnu que la véritable feuille est simplement le petit couvercle de l'urne, et que l'urne elle-même, le filet contourné qui la supporte, et la partie élargie qu'on prenait pour la feuille, ne sont que des dépendances et des modifications du pétiole ou du support de la feuille. Or, on connaît dans une foule de végétaux des modifications du pétiole qui peuvent donner idée de celle du nepenthes. Ainsi, dans la macre ou châtaigne d'eau, qui, poussant ses racines dans la vase, vient étaler avec grâce ses rosaces de feuilles à la surface des étangs, on voit les pétioles renflés au milieu en une sorte de vessie creuse pleine d'air, qui sert à soutenir la plante; les pétioles de l'oranger sont élargis en feuille; ceux des mimosas prennent souvent la place des vraies feuilles qui toutes ont avorté; ceux des abricotiers, des cerisiers, etc., portent plusieurs glandes qui donnent une idée de celles qui tapissent l'intérieur des urnes.

Les botanistes ont été long-temps fort embarrassés pour assigner à cette plante une place dans leurs classifications. Linnée la plaçait dans sa vingt-deuxième classe, dans sa diœcie, ce qui indiquait seulement qu'elle a des fleurs mâles ou à étamines, et des fleurs femelles ou à pistils, sur des pieds séparés, comme le chanvre, le dattier, etc.

Le célèbre Jussieu ne put mieux faire que de la reléguer parmi les plantes *incertæ sedis*, c'est-à-dire d'une position douteuse, et ne pouvant rentrer dans aucune des familles naturelles. Les botanistes qui le suivirent n'essayèrent pas de la placer ailleurs; cependant Lamarck songea à la rapprocher des orchidées; plus récemment Ad. Brongniart voulut la placer, avec le rafflesier et le cytinus, dans un groupe qu'il nomma les cytinées. Enfin, un botaniste anglais s'est décidé à en faire le type d'une famille, celle des nepenthes qu'elle constitue seule, et qui est intermédiaire entre les aristoloches et les euphorbes. A la vérité on connaît plusieurs espèces de nepenthes, celui de l'Inde (*Nepenthes distillatoria* ou *indica*), qui se trouve aussi à Ceylan; celui de Madagascar (*N. madagascariensis*); un autre de Madagascar, caractérisé par les crêtes foliacées de ses urnes (*N. cristata*); celui de la Cochinchine (*N. phyllamphora*), et celui de Java (*N. gymnamphora*); mais toutes ces espèces ont des caractères communs, et appartiennent au seul genre nepenthes.

Les fleurs sont petites et de deux sortes, sur des pieds séparés; toutes ont un calice et une corolle, formés chacun de deux divisions; mais les unes ont seulement des étamines soudées par leur filament en une colonne droite portant seize anthères, et les autres ont un ovale supérieur, c'est-à-dire placé au-dessus du calice, d'une forme quadrangulaire, surmonté par un stigmate en bouclier, et s'ouvrant à la maturité en quatre pièces, pour laisser sortir une immense quantité de graines, qui sont très longues et effilées.

Les diverses espèces diffèrent par la forme des urnes et des feuilles, et par la disposition des fleurs en grappe simple ou en panicule.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

RAPHAEL.



(Raphaël, d'après l'original de la galerie de Florence.)

Raphaël Sanzio naquit, en 1483, dans la petite ville d'Urbino, chef-lieu d'un duché qui fait partie des domaines de l'Eglise. Jean Sanzio son père était peintre; il fit travailler son fils avec lui dès l'enfance; mais voyant les progrès rapides du jeune Raphaël, il voulut lui donner le meilleur maître qu'il y eût alors, et le conduisit à Pérouse où il le fit entrer à l'école de Pierre Vanucci, dit *le Pérugin*.

Pérugin est le dernier grand peintre du quinzième siècle; il conservait encore les traditions de cette sorte de simplicité primitive et de naïveté religieuse qui fit place chez ses successeurs à des qualités d'exécution plus brillantes, mais à une manière de penser et de sentir moins pure et en quelque façon plus profane. La couleur de ce maître était claire, sans aucun abus et même sans aucune science de mélange; ses compositions étaient d'une régularité que l'œil saisissait facilement; son dessin était, sans recherche, mais fin et harmonieux; ses expressions étaient contemplatives et tranquilles. Raphaël se modela promptement sur ces exemples par une espèce de sympathie instinctive qui le poussait à rendre de préférence toutes les formes dont la grâce, la vérité et la douceur faisaient la principale beauté. Etant à Pérouse, et avant d'avoir atteint l'âge de dix-sept ans, il composa plusieurs tableaux, où, tout en conservant la manière de Pérugin, il donnait déjà à ses compositions plus de mouvement et de vie. Vers le même temps, il concourut avec Pinturricchio, autre élève de Pérugin, à orner de fresques la bibliothèque qui sert aujourd'hui de sacristie à la cathédrale de Sienne.

Cependant, dans les premières années du seizième siècle, Florence était devenue le foyer d'une révolution qui chan-

gea la face des arts. Léonard de Vinci, qui était né longtemps avant dans cette ville, était alors au comble de sa réputation; il portait dans ses œuvres un travail à la fois plus étudié et plus gracieux que celui de tous les artistes antérieurs, et il semblait frayer une voie nouvelle. Michel-Ange, qui avait toute la verdeur de la jeunesse, et qui ne s'était encore illustré que par son ciseau, surpassa tout-à-coup Léonard de Vinci dans la peinture, par l'exécution de son carton de *la Guerre de Pise*, où l'habitude de l'anatomie et la direction particulière de son génie lui permirent de faire briller tout ce que la science du dessin a de plus merveilleux, de plus difficile et de plus profond. C'était donc à Florence que se déterminait ce mouvement scientifique qui allait élever l'art au-dessus de ce qu'il avait été dans le siècle précédent, tout en lui faisant perdre quelques unes de ses qualités les plus précieuses.

Raphaël s'était trempé à Pérouse dans la source de l'art naïf et religieux du moyen âge; il sentit le besoin de s'approprier les progrès nouveaux que la science faisait faire à la peinture; il vint donc à Florence; il y fit une apparition en 1503; il y séjourna en 1504. Rappelé à Urbino par la mort de son père et de sa mère, il revint, en 1505, dans la ville des Médicis, et y demeura jusqu'en 1508. Il y eut deux maîtres, l'un Fra Bartolomeo, son contemporain, qui joignait à un bon style de dessin un coloris plus riche et plus harmonieux que celui de ses rivaux; l'autre, Masaccio, qui, mort au siècle précédent, avait laissé dans la chapelle *del Carmine* des modèles où Raphaël pouvait trouver tout ensemble la gracieuse simplicité du moyen âge qu'il aimait tant, et le commencement de cette manière savante vers

laquelle tout l'art nouveau de son siècle était tourné.

Quelque envie qu'il eût dès lors de se mettre en harmonie avec les progrès que la peinture faisait chaque jour, les tableaux qu'il exécuta à Florence, et qui sont en grand nombre, portent encore l'empreinte fidèle des leçons et des exemples de Pérugin. La sobriété presque nue de la composition, la clarté des tons, l'exactitude un peu sèche du dessin, la douceur des expressions, en font encore le plus grand charme. C'est ce qu'on appelle la première manière de Raphaël; il se trouve des gens qui la préfèrent à celles qu'il eut ensuite. Le tableau de la Vierge, connu sous le nom de *la Jardinière*, que possède le Musée de Paris, est un des chefs-d'œuvre de cette manière.

Fortifié par toutes les études qu'il avait faites, Raphaël songeait à lutter avec Léonard de Vinci et Michel-Ange dans le lieu même de leur triomphe, et il allait solliciter à Florence de grands travaux dignes de soutenir la comparaison avec ceux de ces deux maîtres, lorsqu'il fut appelé à Rome. Le pape Jules II, après avoir ouvert la carrière à son génie, voulut couronner par la gloire des arts la suprématie qu'il avait donnée au Saint-Siège par l'habileté de ses négociations et par la force de ses armes. Il confia à Bramante, son architecte, le soin d'élever des temples et des palais qui fussent à la hauteur de ses grandes vues politiques. Bramante fit venir à Rome Raphaël qui était son parent. Jules II accueillit avec bienveillance le jeune artiste qui n'était âgé que de vingt-cinq ans. Il le chargea de décorer les salles du Vatican, et lui ordonna de commencer sans délai celle que l'on appelle *della Segnatura*.

Les tableaux que Raphaël avait déjà composés auraient suffi pour l'immortaliser. En peignant la salle della Segnatura, il se mit hors de toute comparaison. Comme cette salle servait d'introduction, et pour ainsi dire de préface à toutes les autres, il voulut y formuler avec son pinceau les pensées qui, selon lui, présidaient au développement de l'histoire humaine dont il devait reproduire les principaux événements dans les salles suivantes. Il choisit donc pour sujets des quatre fresques qu'il joignit dans la première, quatre sujets abstraits : la Théologie, la Philosophie, la Poésie et la Justice. Il représenta la Théologie par *la Dispute des docteurs sur le Saint-Sacrement*, la Philosophie par *l'Ecole d'Athènes*, la Poésie par *le Parnasse*, la Justice par *la Jurisprudence*. C'est ainsi qu'on nomme les quatre grandes pages de cette salle.

Raphaël commença par peindre *la Dispute du Saint-Sacrement*. On y retrouve le plus bel effort de sa première manière, cette limpidité de tons, ce ravissement calme d'expressions et d'effet qui sont le propre des peintures religieuses du moyen âge et le cachet particulier de l'école de Pérugin : on ne saurait assurément trouver une forme plus appropriée au sujet. *L'Ecole d'Athènes*, que Raphaël peignit ensuite, offre, au contraire, le commencement de sa seconde manière; ici tout est plus savant, plus vivant, plus raisonné; les lumières sont plus contrastées par l'ombre; les groupes sont jetés avec une habileté plus calculée; le caractère des figures est moins divin, mais il a une sorte de profondeur humaine et réfléchie qui tient d'une civilisation plus douce et plus philosophique.

Pendant que Raphaël travaillait à cette composition, Michel-Ange, que Jules II avait aussi fait venir de Florence pour rassembler à Rome tout ce qu'il y avait de plus grand au monde, décorait le plafond de la chapelle Sixtine. On dit que Bramante, qui, en sa qualité d'architecte, avait les clefs de la chapelle, l'ouvrit à Raphaël en l'absence de Michel-Ange pour lui faire voir les travaux de son rival; on ajoute que c'est à l'effet que cette vue produisit sur le peintre d'Urbain, qu'il faut attribuer la différence qu'on trouve entre la manière de *la Dispute du Saint-Sacrement* et celle de *l'Ecole d'Athènes*. Cette anecdote a été démentie; elle n'est point nécessaire pour expliquer la transformation

qui se fit dans le génie de Raphaël; depuis long-temps il cherchait à rivaliser avec la vigueur et la science de Michel-Ange; et comme nous l'avons dit, il avait étudié à Florence son carton de *la Guerre de Pise*.

Une autre cause eut sans doute une influence plus grande sur la nouvelle direction du grand artiste. En ce temps-là l'antiquité sortait de son tombeau. Rome l'ancienne revivait dans la nouvelle. Rome; la littérature latine était restaurée en Italie; les chefs-d'œuvre de la statuaire et de l'architecture antiques sortaient peu à peu de ce sol qui les avait recouvertes pendant les siècles de la barbarie. Le caractère idéal qui respire dans les ouvrages des anciens frappa vivement Raphaël qui avait une prédisposition naturelle pour sentir et rendre le beau comme eux. Dès cette époque, il se servit, pour représenter les principaux personnages de *l'Ecole d'Athènes*, des bustes des philosophes que l'on venait de découvrir récemment; il s'efforça d'harmoniser le reste avec l'élégance austère de ces morceaux, et mit encore leur esprit dans l'ensemble de sa composition.

Nous insistons si long-temps sur ces deux pages, parce qu'en elles se trouve toute l'histoire du talent de Raphaël. Son génie fut un de ces rares présents que la nature ne fait qu'à de longues distances à quelques êtres privilégiés; il nous est cependant permis d'en interroger les secrets et d'en expliquer les effets. C'est pour avoir représenté simultanément les deux tendances de son siècle que Raphaël a acquis une gloire qui l'a mis au-dessus de ses contemporains. Michel-Ange a peut-être plus d'originalité que Raphaël : il ne relève que de lui-même, tandis que Raphaël fit consister sa gloire à élever au suprême degré de perfection toutes les qualités de ses rivaux. Michel-Ange est un colosse de force et de majesté, et jamais homme ne mérita plus que lui le nom de créateur. Mais Raphaël est l'expression la plus sublime et la plus complète de son temps. Comme son siècle, il participe à toutes les saintetés naïves du moyen âge; comme lui aussi il en sort par l'étude et la culture de l'antiquité; comme son siècle enfin il est à la fois chrétien et païen, religieux et philosophe. Voilà sa gloire ineffaçable et suprême.

Après avoir peint cette première salle du Vatican, Raphaël entreprit une innombrable multitude d'ouvrages qui occupèrent les douze dernières années de sa vie, et que les bornes de notre biographie nous interdisent d'énumérer et d'examiner en détail. Pour tant de travaux, il se fit aider par les élèves qui se rassemblèrent autour de lui et qui lui formèrent bientôt une cour au milieu de laquelle il vécut avec tout le luxe et toute l'autorité d'un prince. Le pinceau de Jules Romain, celui de Francesco Penni, celui de Jean d'Udine et d'une foule d'autres, ont exécuté, sous sa direction, les travaux dont il donnait les dessins et ordinairement le modèle. Ce fut lui aussi qui répandit en Italie l'usage de la gravure. Cet art, inventé à Florence au siècle précédent par Thomas Finiguerra, était encore d'une exécution bornée et difficile. Cependant Albert Dürer l'avait perfectionné en Allemagne. La correspondance que Raphaël établit avec ce grand artiste le mit à même de connaître ses procédés, et de les faire appliquer, sous ses propres yeux, par Marco-Antonio Raimondi, qui répandit dès lors par toute l'Europe, non pas, comme on le croit vulgairement, les tableaux de son maître, mais des dessins que celui-ci faisait exprès pour le graveur.

Léon X, qui succéda à Jules II sur la chaire de saint Pierre, ne traita pas Raphaël moins bien que son prédécesseur n'avait fait. Chargé de poursuivre son travail dans les salles du Vatican, le peintre y représenta, sous des voiles empruntés à l'histoire du moyen âge, les résultats principaux que la politique de Jules II et de Léon X avait eus pour l'élévation de la papauté. *La Messe de Bolsène*, *la Punition d'Héliodore*, *la Délivrance de saint*

Pierre, l'Invasion d'Attila, l'Incendie de Borgo, sont les plus admirées de toutes ces pages, et celles auxquelles le maître a évidemment le plus travaillé.

Raphaël avait succédé à Bramante dans sa charge d'architecte du Saint-Siège. En cette qualité, il fit construire la cour du Vatican, qu'on appelle la *Cour des loges*; après en avoir garni le pourtour de galeries ou loges, il entreprit de les décorer. On venait de découvrir les Thermes de Titus; on y avait admiré une foule d'ornemens en arabesques. Raphaël, qui était pris d'une passion chaque jour croissante pour tous les arts retrouvés des anciens, voulut employer dans les loges du Vatican ce genre de décoration; il le perfectionna et l'enrichit par l'usage d'une méthode qu'il emprunta aussi au paganisme, l'allégorie. (V. 1836, p. 28.)

Il réunit bientôt à sa charge d'architecte celle de surintendant des antiquités; Léon X lui ordonna de présider aux fouilles qu'on faisait dans Rome, et de rétablir dans la ville éternelle les monuments du passé dont on pourrait retrouver les vestiges. Raphaël s'occupa de ces travaux pendant les dernières années de sa vie; et, au rapport d'un contemporain, personne n'avait étudié la vieille Rome et ne la connaissait mieux que lui. Mais sentant bien que l'art romain n'était qu'une imitation de l'art grec, il voulut remonter aux sources de celui-ci, et envoya dans l'Italie méridionale, et jusque dans la Grèce, des dessinateurs qui exploraient pour lui tous les monuments et tous les ouvrages d'un goût plus pur qui subsistaient encore dans ces contrées. On devine aisément le profit qu'il dut faire de leurs découvertes dans la suite de ses travaux. Mais c'est dans le palais qu'Augustin Chigi, le plus riche négociant de ce temps, avait fait bâtir dans le Transtévère, que Raphaël montra par ses tableaux de Galathée et de la fable de Psyché tout ce qu'il devait à l'antiquité, et combien il s'était approprié, non seulement son goût, mais encore son esprit.

Ainsi à mesure qu'on avance dans la carrière de Raphaël, on voit comment il marche lui-même de plus en plus vers l'étude et l'imitation des anciens. Son génie a en quelque sorte deux pôles : le christianisme forme l'un, le paganisme l'autre. Il arriva que, dans cette âme admirablement douée, la chasteté chrétienne et la volupté païenne se mêlèrent; et de cette fusion, faite au sein de la nature la plus délicate des temps modernes, sortit le type idéal de la Vierge, que Raphaël a reproduit si souvent, au milieu de tous ses autres travaux, et avec une grâce toujours plus saisissante et plus pure. La tête de la Madone est donc pour ainsi dire le point d'intersection où se rencontrèrent les deux inspirations qui ont présidé à la vie de Raphaël; elle est le résumé de son existence et de son génie; elle est aussi l'expression la plus élevée de la manière de sentir du peuple italien, et le produit le plus poétique de la civilisation du seizième siècle.

Le pinceau de Raphaël gagnait chaque jour autant que sa pensée. Il avait encore acquis de la force, de la vigueur et du mouvement dans le dessin. De plus, l'école naissante de Venise ayant commencé à pousser les qualités de la couleur au-delà de tout ce qu'on avait pu produire ou espérer de plus vif et de plus ardent, Raphaël, qui ne voulait en rien rester inférieur aux écoles rivales de la sienne, donna son attention à ces progrès nouveaux, et voulut en prendre sa part. Il avait perfectionné son dessin par l'étude de Michel-Ange, des Florentins et de l'antique; il voulut perfectionner sa couleur à l'imitation des Vénitiens. C'est effort constant que son génie fit pour arriver à une expression plus animée et plus élevée tout ensemble détermina en lui une nouvelle transformation, et donna lieu à ce qu'on appelle sa troisième manière. Nous avons au Musée de Paris plusieurs exemples de cette manière-là : le portrait de *Jeanne d'Aragon*, celui de *Castiglione*, et l'admirable *Sainte Famille*, peinte pour François I^{er}.

On regarde comme étant de la dernière manière de Ra-

phaël la Bataille de Constantin que Jules Romain peignit après la mort de son maître, sur ses dessins, et les célèbres cartons, qui sont aujourd'hui en Angleterre dans le palais de Hampton-Cort, et qui avaient été composés pour servir de modèles aux tapisseries que Léon X fit tisser dans les riches fabriques de la Flandre. C'est dans ces admirables cartons qu'on remarque : *Saint Paul prêchant dans Athènes, la Pêche miraculeuse, saint Pierre et saint Jean guérissant des boiteux, l'Adoration des Rois, les Disciples d'Emmaüs, le Massacre des Innocents, et l'Ascension de Jésus-Christ*. (Voy. 1833, p. 99, 203, 379.)

Le chef-d'œuvre de la troisième manière de Raphaël est le tableau de la Transfiguration, le plus renommé et le dernier de ses ouvrages. Cette magnifique conception, qui a été le sujet de tant de commentaires, a inspiré à Vasari, l'élève de Michel-Ange, les paroles suivantes : « Ce dernier terme de la peinture marqua aussi le dernier terme de la vie du peintre. » Raphaël mourut à l'âge de trente-sept ans, le 7 avril 1520. Il semble difficile qu'il eût pu désormais se surpasser. Il est certain que, s'il avait vécu quelques jours de plus, il aurait reçu le chapeau de cardinal. Son ambition qui, peut-être, aspirait à réunir à la puissance du génie celle de l'autorité la plus élevée qu'il y eût alors dans le monde, lui avait conseillé de se tenir toujours disposé à entrer dans l'Eglise. Si Raphaël, soutenu par sa puissante clientèle, était jamais devenu pape, peut-on prévoir quel eût été l'avenir du catholicisme et celui de l'art? Raphaël fut exposé dans son palais à côté du tableau inachevé de la *Transfiguration*. Sa mort fut l'occasion d'un deuil universel. Son convoi réunissait tout ce qu'il y avait de plus grand dans Rome, qui était encore alors la capitale du monde. Son corps fut placé dans le Panthéon romain, où le cardinal Bembo écrivit son épitaphe. Son nom est presque le synonyme de la perfection de l'art. Son génie est une des plus belles gloires de l'humanité.

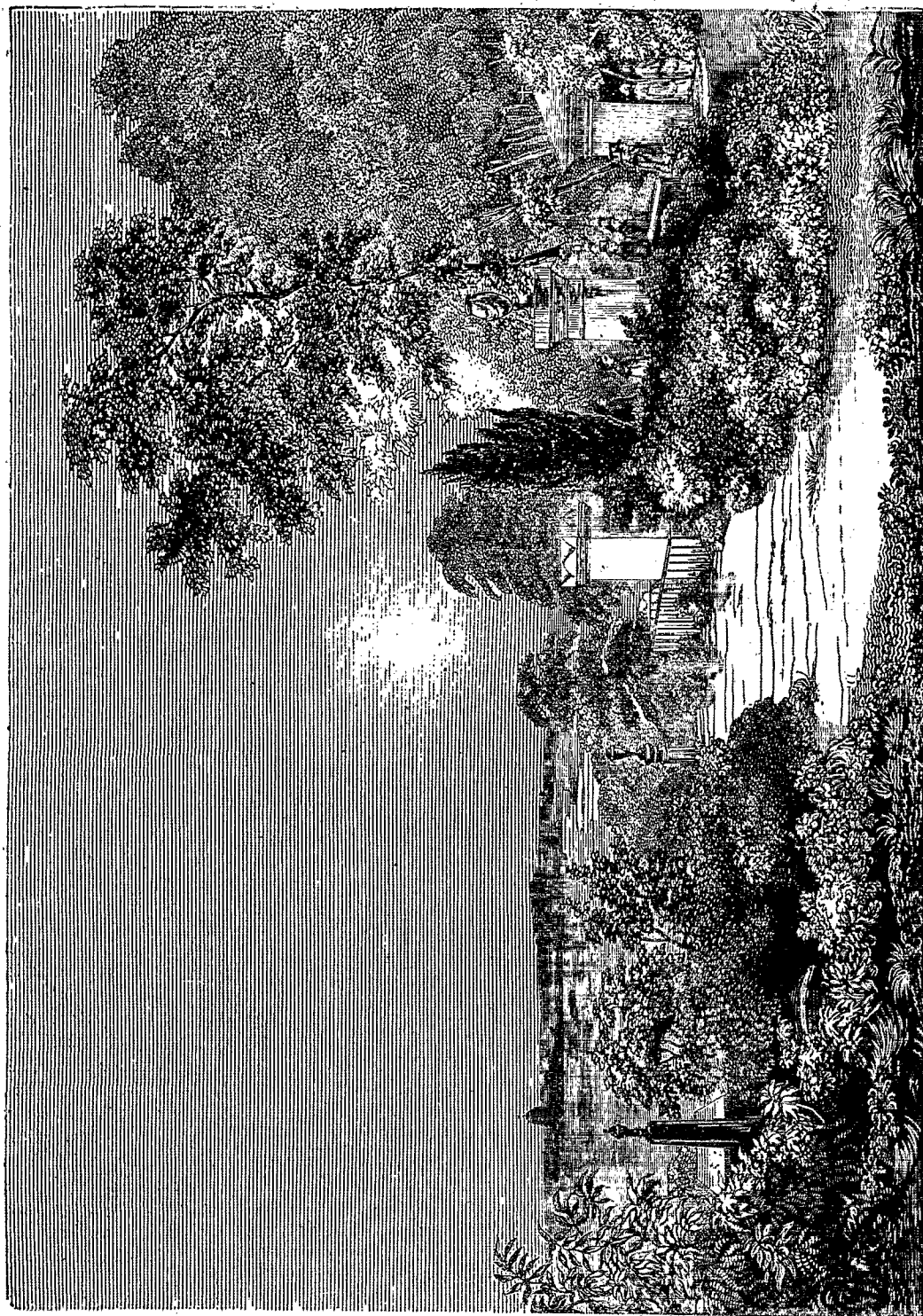
LE CIMETIÈRE DU PÈRE LA CHAISE.

Au moyen âge, les notions d'ordre et de prévoyance en matière de police ou d'administration publique étaient inconnues ou excessivement grossières; et les cimetières, placés pour la plupart dans l'intérieur des villes, auprès des églises, au lieu d'être un asile respecté, étaient chaque jour le théâtre de désordres et de profanations scandaleuses. Nulle mesure, nulle précaution n'étaient prises pour prévenir les funestes effets que devaient produire les émanations pestilentielles de tant de corps en putréfaction, agglomérés par suite des temps dans un étroit espace. Ces dépôts repoussants, ces dégoûtants *charniers*, situés fort souvent dans des quartiers populeux et déjà malsains, finirent par former d'insupportables foyers de maladies de toute espèce. Dans la notice sur le marché des Innocents (1835, p. 2), nous en avons fait connaître à nos lecteurs un remarquable exemple. La révolution française vint mettre un terme à cet ordre de choses aussi contraire à la salubrité publique qu'à la vénération que l'on doit aux morts. En 1790, l'Assemblée nationale ordonna qu'à l'avenir on cesserait d'enterrer les morts dans les églises, et que des cimetières seraient disposés hors des villes pour les recevoir. C'est par suite de cette décision que le cimetière du Père La Chaise fut ouvert le 21 mai 1804.

Ce terrain, situé sur une hauteur d'où l'on découvre Paris dans presque toute son étendue, a changé bien des fois de nom, de propriétaire et de destination. Une partie du sol que renferme aujourd'hui le cimetière porta d'abord le nom de *Champ-l'Evêque*. A une époque plus rapprochée de nous, un riche épicier nommé Regnaud y fit construire une maison de plaisance qu'on appella la *Folie Regnaud*. Les jésuites en devinrent ensuite possesseurs. On rapporte qu'en 1652 Louis XIV, encore jeune, fut témoin, du haut de cette

colline, de la célèbre bataille livrée dans le faubourg Saint-Antoine, entre le prince de Condé et le maréchal de Turenne. C'est à cette occasion qu'elle reçut, dit-on, la désignation de *Mont-Louis*, sous laquelle elle fut long-temps connue. Plus tard, en 1675, le roi en fit don au Père de La Chaise, son confesseur, jésuite fameux qui lui laissa le

nom qu'elle conserve encore aujourd'hui. Ce prêtre y fit construire une somptueuse villa entourée d'un jardin des plus élégants. Ce lieu de délices, qui, deux siècles plus tard, devait être un cimetière, était alors un sorte de petite cour où les plus hauts personnages allaient visiter celui qui dirigeait la conscience du roi. Après la mort du confesseur, la



(Une vue du cimetière du Père La Chaise.)

propriété rentra dans les mains des jésuites. Puis, lorsqu'en 1765, cette société fut dissoute et que ses biens furent vendus pour payer ses nombreux créanciers, elle échut à un particulier. Enfin, en 1804, le Conseil municipal du département de la Seine en fit l'acquisition pour l'affecter à la destination qu'elle remplit de nos jours. Les jardins furent donc con-

vertis en cimetière, et la maison de plaisance fut remplacée, en 1820, par une chapelle.

Depuis cette époque, le cimetière du Père La Chaise, ou *cimetière de l'Est*, a déjà reçu un grand nombre de sépultures. Soit que la vogue, cette frivole passion qui nous sert de mobile même dans les déterminations les plus graves et

les plus sérieuses, montre encore ici sa puissance; soit vanité secrète qui fait ambitionner de partager la couche où reposent tant de personnages illustres; soit enfin à cause de la majesté naturelle de cette colline, d'où l'on peut comparer et parcourir successivement des regards la ville des morts et celle des vivants, et qui semble vous disposer elle-même à de douloureuses méditations, on a remarqué que le cimetière du Père La Chaise est l'objet d'une préférence sensible de la part des Parisiens. Aussi, pour éviter les inconvénients d'un encombrement inévitable, l'administration se montre-t-elle de plus en plus sévère pour le maintien de la répartition établie pour les inhumations entre les divers cimetières de la capitale.

Ce cimetière renferme, comme nous l'avons dit, les cendres d'une foule de personnages éminents, qui reposent maintenant sous des monuments plus ou moins somptueux. Nous citerons, parmi les hommes politiques, Casimir Périer, le duc Decrès, Tallien, Camille Jordan, Manuel, Benjamin Constant, le général Foy; les généraux Massena, Lefèvre, Serrurier, Kellermann; le maréchal Ney, le colonel Labédoyère; parmi les philosophes, Saint-Simon, Volney; parmi les savants, artistes et hommes célèbres, Monge, Fourcroy, Louis David, Grétry, Méhul, mesdames Raucourt, Duchesnois, Barilli, Cottin; Delille, Parny, Joseph Chénier, Elisa Mercœur; le poète Manoel Nascimento, Portugais, mort indigent sur la terre étrangère; l'abbé Sicard; Chappe, inventeur des télégraphes. On y remarque aussi les sépultures de La Fontaine et de Molière, exhumées dans le commencement de ce siècle, et enfin le tombeau qui contient les restes d'Héloïse et d'Abailard. Ce monument a été conservé à la postérité par M. Alexandre Lenoir, et placé par ses soins dans le cimetière du Père La Chaise.

RICHESSES TERRITORIALES DE LA FRANCE.

Cet article est extrait d'un ouvrage que nous avons récemment publié sous le titre de *Géographie industrielle et commerciale de la France* (Bibliot. du Magasin pittoresque.) L'auteur, M. Armand Husson, s'est proposé de tracer le tableau des richesses territoriales et industrielles de la France, de la proportion dans laquelle elles sont réparties entre les diverses parties du sol, et de la manière dont elles se produisent et s'écoulent. Le cadre est entièrement nouveau. Les recherches de M. Husson ont été longues et consciencieuses. Le passage suivant permettra aux lecteurs d'en apprécier toute l'utilité.

Etat actuel de la population en France. — Etendue du sol sur lequel elle est répartie. — Nombre des communes. — Division de la superficie territoriale entre les propriétés de diverses natures. — Propriétés imposables. — Propriétés non imposables. — Revenus fonciers des communes. — Nombre des bâtiments d'habitation. — Statistique du morcellement de la propriété. — Nombre de cotes de la contribution foncière. — Nombre de parcelles de propriétés et des propriétaires.

Terres labourables. — Superficie affectée annuellement à la culture des céréales. — Jachères. — Récolte moyenne; totale; par hectare. — Quantité employée aux semences. — Besoins annuels de la France. — Récolte de 1835 en grains, en pommes de terre, en châtaignes, en betteraves. — Produit de l'hectare. — Consommation détaillée de cette récolte. — Rapport des récoltes ordinaires, mauvaises ou abondantes, à la consommation. — Consommation moyenne de chaque individu. — Fermes modèles. — Nombre des chevaux, bœufs et vaches employés aux travaux de l'agriculture.

La population de la France s'élève, d'après le recensement de 1856 à 55 540 910 individus, sur lesquels plus de

12 000 000 vivent en état de mariage, et 80 000 sont appelés annuellement sous les drapeaux. Cette population est répartie entre 57 157 communes ou agglomérations, sur un territoire ayant plus de 52 768 600 hectares de surface, ou de 26 745 lieues carrées.

Il est utile d'observer comment se divise cette surface entre les propriétés de diverses natures, qui servent à la production ou à des usages publics. Nous en donnons ci-dessous le tableau.

Division des propriétés.

	hect.	ar.	cent.	ou	lieues carr. mill.
Terres labourables	25 559	151	75	24	ou 12 939,378
Près	4 834	621	01	42	2 447,538
Vignes	2 134	822	37	08	1 080,759
Bois	7 422	314	28	25	3 757,564
Vergers, pépinières et jardins	643	699	13	31	325,875
Oseraies, aulnaies, saussaies	64	490	13	12	32,649
Etangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	209	431	61	16	106,026
Landes, pâti-, bruyères, etc.	7 799	672	49	00	3 948,602
Canaux de navigation	1	631	41	00	0,826
Cultures diverses	951	934	25	64	481,911
Superficie des propriétés bâties	241	841	92	29	122,434
TOTAUX	49 863	610	37	51	25 243,563

Ces chiffres ne comprennent que les propriétés imposables; il faut ajouter la superficie des propriétés non imposables, et qui se composent surtout des emplacements affectés à l'usage public. Ces propriétés se divisent ainsi :

	hect.	ar.	cent.	ou	lieues carr. mill.
Routes, chemins, places publiques, rues	1 225	014	91	47	ou 620,166
Rivières, lacs, ruisseaux	458	165	51	84	231,947
Forêts, domaines non productifs	1 203	980	32	51	609,518
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	17	847	75	39	9,036
TOTAUX	2 905	008	51	21	1 470,667

Ainsi la totalité des propriétés de toutes natures qui composent le territoire forme une superficie de 52 768 618 hect. 88 ares 72 centiares, ou plus de 26 744 lieues carrées, et ces propriétés représentent dans leur ensemble un capital de 48 milliards.

Les propriétés appartenant à l'Etat ont une valeur de 4 277 295 629 francs. Les revenus immobiliers des propriétés des communes sont évalués à 25 828 817 francs.

Les maisons et bâtiments qui servent à l'habitation sont au nombre de 6 649 551.

Un fait qui ressort avec toute évidence, de l'étude des objets qui se rattachent à la propriété en France, c'est son extrême et progressive division. Sur 40 895 528 cotes * comprises au rôle de la contribution foncière en 1855, on en comptait,

Au-dessous de 5 francs	5 205 411
De 5 à 10	1 751 994
De 10 à 20	1 514 251
De 20 à 30	739 206
De 30 à 50	684 165
De 50 à 100	533 230
De 100 à 300	341 159
De 300 à 500	57 555
De 500 à 1000	33 196
Enfin de 1000 fr et au-dessus	13 361

On peut voir par la décroissance de ces chiffres la pro-

* On appelle cote l'extrait du rôle général des contributions, en ce qui concerne chaque contribuable. Les rôles sont dressés par communes.

portion du morcellement auquel est parvenue la propriété en France. Quel que soit ce morcellement, il n'est pas un obstacle absolu aux grandes exploitations. Car bien que la propriété soit divisée en 125 500 558 parcelles, le nombre des propriétaires n'excède pas quatre millions; ce qui donne pour chaque propriétaire une moyenne de 51 parcelles formant plus de 8 hectares, ou environ 23 arpents, et 2 cotes et demie d'impôt foncier. Il en résulte qu'au moyen des échanges et des locations, il est possible de former des exploitations considérables.

Nous avons vu que l'étendue des terres dites labourables est de 25 559 152 hectares; mais ces terres ne produisent pas toutes régulièrement une récolte de céréales; une partie reste en jachères ou est consacrée à la culture des plantes légumineuses, dont la végétation ne peut fatiguer le sol. Il faut évaluer à 10 000 000 d'hectares les terres labourables laissées en jachères.

Sur les 15 559 152 hectares qui restent affectés chaque année à la culture des céréales, la récolte moyenne est d'environ 154 000 000 d'hectolitres; ce qui donne un peu moins de dix hectolitres par hectare. Mais cette quantité même n'est pas destinée tout entière à l'alimentation; la semence en emploie environ un sixième. Néanmoins, la récolte annuelle suffit ordinairement à la consommation de la France.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le chiffre de la consommation de plusieurs années en grains de toute espèce; ce chiffre peut être considéré comme la moyenne des besoins annuels de la France.

TABLEAU DE LA CONSOMMATION EN GRAINS.

ANN. SÈCS.	FROMENT.	MÉTIL.	SEIGLE.	ORGE.	SARRASIN.	MAIS ET MILLET.	AVOINE.	LÉGUMES SECS.	AUTRES MENUS GRAINS.	TOTAL.
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
1815	52,540,304	13,361,798	26,045,784	13,340,200	5,946,080	5,600,081	30,934,836	2,588,236	2,428,708	132,480,597
1816	50,670,113	13,342,965	26,161,321	13,476,845	6,133,706	6,488,028	31,718,103	2,843,809	1,533,931	151,038,821
1826	37,867,536	11,837,385	29,686,572	13,746,504	6,652,121	6,698,039	38,418,404	3,177,949	3,443,368	173,887,938
1830	57,388,776	11,188,024	30,088,768	17,585,740	6,095,139	6,657,441	39,933,566	2,385,200	3,106,072	176,281,774
1832	60,435,218	14,216,738	30,985,417	17,122,594	6,240,082	6,489,004	39,051,537	3,172,169	4,614,171	179,362,931
1833	60,943,713	10,549,063	31,040,612	16,955,316	6,187,125	6,961,417	38,890,061	3,665,661	3,442,171	178,166,442
1835	62,224,730	10,776,547	30,063,815	17,356,449	6,610,773	6,592,049	44,175,906	3,852,614	3,506,169	192,080,762

Il faut observer que les années 1815 et 1816 sont deux mauvaises récoltes consécutives; 1826 est une bonne récolte, 1850 une récolte médiocre; 1852 et 1853 représentent deux bonnes récoltes consécutives, et 1855 une récolte abondante. Cette dernière a même excédé de beaucoup les besoins; on en jugera en comparant les résultats suivants aux derniers chiffres du tableau ci-dessus.

Récolte de 1855.

Froment.	71 697 484	hectol.
Métail	12 281 020	
Seigle.	32 996 950	
Orge	18 184 316	
Sarrasin.	5 175 933	
Maïs et millet.	6 951 179	
Avoine.	49 460 057	
Légumes secs	3 318 691	
Autres menus grains.	4 099 564	

TOTAL. 204 165 194 hectol.

Il faut ajouter une récolte subsidiaire, fort abondante, en pommes de terre et en châtaignes, et qui a donné :

Pour les pommes de terre.	71 982 811	hectol.
Pour les châtaignes.	1 848 540	

Nous n'omettrons pas non plus les produits d'une culture dont les immenses développements sont récents dans notre pays; nous voulons parler de la culture de la betterave. La récolte en 1856 a produit plus d'un milliard de kilogrammes de cette racine, et cette quantité, déjà énorme, doit s'accroître encore dans un prochain avenir.

Nous avons dit plus haut quelle était la moyenne du produit de l'hectare en grains de toute espèce. En établissant ce calcul sur la récolte de 1855, nous arrivons aux résultats suivants :

Produit de l'hectare.

	hect.	lit.	c.
Froment.	13	43	14 par hectare.
Métail	14	04	70
Seigle	12	50	40
Orge	13	98	59
Sarrasin	7	38	48
Maïs et millet.	11	71	76
Avoine.	17	41	33
Légumes secs	10	46	63
Autres menus grains	14	36	82
Pommes de terre.	89	54	71

Ces quantités dépassent de beaucoup la moyenne du produit ordinaire; mais il faut considérer que la récolte que nous avons choisie est l'une des plus abondantes de ces dernières années.

La consommation s'est partagée comme il suit entre les divers besoins :

La nourriture des habitants a absorbé, en grains de toute espèce.	107 277 801	hectol.
Celle des animaux domestiques.	42 185 005	
Les semences.	29 734 371	
Enfin, il a été employé pour les brasseries, les distilleries et autres usages.	2 883 575	

TOTAL. 182 080 752

La récolte de 1855 s'étant élevée à plus de 204 millions d'hectolitres, il y a eu un excédant assez considérable sur les besoins. Il est à remarquer que la bonne récolte présente sur la récolte ordinaire, et conséquemment sur la consommation, une augmentation de 20 millions d'hectolitres. Le déficit qu'offre la mauvaise récolte est d'au moins 5 millions. D'après une autre appréciation, qui s'éloigne peu de la nôtre, la récolte produirait, au-delà des besoins de la consommation des habitants, une quantité suffisante pour quinze jours dans les années ordinaires, pour vingt-sept jours dans les bonnes années, et pour cinquante-deux jours dans les années abondantes. D'un autre côté, l'accroissement des cultures produit une augmentation notable de céréales. M. Dupin a calculé que de 1814 à 1855 cet accroissement avait donné une quantité de grains suffisante pour la nourriture de 7 626 541 habitants, et que d'ailleurs la population ne s'était accrue que de 3 508 575 individus.

pendant la même période. Il en conclut que les produits s'accroissent une fois plus vite que la population. Pour que le calcul fût vrai, il faudrait que la superficie cultivée s'augmentât constamment comme la population ; mais on doit signaler une autre cause à l'accroissement des produits : c'est le perfectionnement des procédés de culture.

D'après le chiffre exprimé plus haut, la consommation moyenne de chaque individu, en grains de toute espèce, est d'environ 5 hectolitres et demi, ou 525 livres par an ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a pas égalité dans les quantités consommées par les habitants des villes et des campagnes : ceux-ci absorbent près de moitié de plus en céréales.

L'agriculture en France occupe plus de vingt millions d'individus, et elle emploie dans ses travaux les quatre cinquièmes des chevaux existants sur le sol, ou près de deux millions, sans compter autant de bœufs, et près de quatre millions de vaches.

La richesse produite annuellement par l'agriculture est évaluée à cinq milliards.

SIGNES DE TRANSACTIONS

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

L'investiture et, en termes de palais, l'envoi en possession (*missio in possessionem*) se constatait dans l'antiquité et au moyen âge par mille pratiques symboliques dont la régularité froide de nos *contrats de vente* actuels a fait disparaître les traces, et dont les mœurs populaires elles-mêmes n'ont gardé que de bien rares souvenirs.

Chez les Romains, auxquels nous avons emprunté notre code presque entier, le terme qui signifiait *faire une convention*, terme qui a été conservé dans notre langue (*stipulare*, en français *stipuler*), avait pour racine le mot *stipula*, paille, fêtu.

La *stipulation* est ainsi expliquée dans la loi romaine : « Arracher de terre une paille, puis la rejeter sur le sol » en prononçant ces paroles sacramentelles : Par cette paille » j'abandonne tout droit. L'acquéreur prendra la paille et » la conservera. Lorsqu'il aura été fait ainsi, si quelqu'un » veut contester le droit, la même paille sera présentée en » justice devant témoins. »

Chez les anciens, la paille jouait aussi un rôle dans des obligations moins importantes que la transmission d'une propriété ; elle servait à garantir l'exécution d'une promesse : on rompait une paille ; chacun des deux contractants en gardait la moitié, et en marque de l'accomplissement de la promesse, on réunissait les deux fragments. Un brin de paille indiquait la renonciation, la vente d'une propriété ; bien plus, elle pouvait devenir le signe de la déchéance du prince.

Les grands de la France réunis ont jeté le fêtu et rejeté le roi (Charles-le-Simple) pour qu'il ne fût plus leur seigneur. Ce fait curieux est rapporté par M. Michelet dans ses *Origines du Droit français*.

Un usage aussi ancien, aussi universel, ne pouvait disparaître sans laisser quelques vestiges. Aussi, de nos jours, reconnaissons-nous encore qu'un cheval est à vendre au bouchon de paille attaché à sa queue ; ne voit-on pas aussi fréquemment de vieux meubles mis en vente par la paille comme dans les temps primitifs. L'usage de sceller une promesse par la rupture d'une paille existe encore au fond de quelques unes de nos provinces, et il n'y a guère plus de deux siècles qu'il était encore assez généralement répandu dans toute la France parmi le peuple, pour que Molière, ce peintre fidèle des mœurs de son temps, ait pu faire dire à Marinette par Gros-René :

Pour couper tout chemin à nous rapatrier,
Il faut rompre la paille. Une paille rompue
Rend entre gens d'honneur une affaire conclue.

Et deux vers plus bas, il ajoute :

Romps ; voilà le moyen de ne s'en plus dédire.

Le Dépit amoureux, acte IV, scène iv.

Chez plusieurs peuples, l'épanchement d'un peu d'eau sur la terre a été considéré comme un signe de vente, de don ou de cession volontaire ou forcée d'une terre ou d'un pays entier. Xerxès déclara la guerre aux Athéniens en leur faisant demander la terre et l'eau. Les lois religieuses indiennes ordonnent à celui qui donne ou vend un héritage de verser un peu d'eau sur la terre cédée ; l'acquéreur la ramasse dans la main, la boit, et aussitôt la transaction est consommée : il est devenu propriétaire.

Dans ces actes primitifs, on choisissait ordinairement pour symboles les choses qui avaient le plus d'affinité avec celles données, transmises ou cédées. Ainsi chez les Romains, lorsqu'un champ était en litige, les parties se rendaient sur le champ même, et y prenaient une motte de terre (*gleba*) qu'ils portaient devant le prêteur ; et sur cette glèbe la *revendication* avait lieu comme si l'on eût été sur le champ tout entier. On trouve beaucoup d'exemples de faits semblables dans les vieux poèmes allemands ou scandinaves. Un usage analogue exista aussi en France : pour transmettre un champ, celui qui faisait l'investiture donnait à l'investi un gazon, une motte de terre ou glèbe. De là l'expression *serfs de la glèbe* ; on comprend facilement que dans un temps où l'on aimait le langage des figures et les allusions symboliques, on ait supposé que le serf né sur le sol dont avait été arrachée la glèbe, relevait de cette glèbe. Si c'était un pré que l'on transmettait, la glèbe était revêtue de gazon, ou bien l'on y plantait un seul brin d'herbe. Souvent on fichait dedans un rameau qui indiquait la possession des arbres, des vignes, enfin de tout ce qui s'élèverait sur la terre cédée. On y plantait aussi un fêtu de paille, soit comme symbole des moissons, soit en souvenir de la stipulation romaine ; peut-être même les deux idées se confondaient-elles ensemble comme il arrive fréquemment. On connaît mille formes diverses d'investiture, comme l'investiture par l'anneau, la pièce de monnaie, les cloches, la corde, le chapeau. Le chapeau que Gessler voulut faire saluer par Guillaume Tell était le signe de la puissance de l'Autriche sur la Suisse : considérée sous ce point de vue, l'action reste tyrannique ; mais le rapprochement qu'on en peut faire avec des usages analogues la rend moins ridicule. La main, le pied, la bouche, intervenaient non comme signes à conserver, mais comme témoins dans les transactions. Les mains mises dans celles du seigneur étaient le signe de l'hommage ; familièrement on s'engage encore aujourd'hui en frappant dans la main pour un pari, etc. Une épée était quelquefois le signe de l'investiture d'un royaume ; une bannière, celui de l'investiture d'une province.

Le symbole de l'investiture d'une seigneurie était souvent un bâton, image du sceptre des rois, marque de pouvoir et de juridiction.

On conservait à Tours un bâton envoyé par le pape Luce II, en 1144, à l'archevêque Hugues d'Etampes, comme signe de la suprématie qu'il donnait à la métropole de Tours sur trois évêchés de Bretagne.

Les signes symboliques d'une transaction pouvaient être produits en justice ; aussi les conservait-on avec soin dans les archives comme aujourd'hui les notaires gardent les titres de propriétés. Lorsque l'usage de l'écriture se fut plus répandu, on continua cependant d'employer ces symboles que l'on réunissait aux chartes. On voyait dans les chartiers des églises des glèbes avec leur fêtu, les unes carrées, d'autres en formes de tuiles, etc. Le savant et illustre Du Cange

en a vu à Nesle et ailleurs. Il nous apprend même que dom Mabillon lui fit voir, dans le trésor des chartes de Saint-Denis, des chartes dans lesquelles on avait inséré en bas des fétus ou des morceaux de bois.

Il cite de plus une curieuse charte de Robert, évêque de Langres, terminée par ces mots que nous traduisons textuellement : « Et parce que le seigneur Hugues, comte de Troyes, était présent quand je fis cette donation, ledit comte me donna en témoignage de cette donation cette pièce de monnaie qui est fixée ici, afin que par cette pièce de monnaie je fisse cette donation et cette transmission à l'église de Dijon. » Et plus bas, on lit : « Et en témoignage de cette donation, cette pièce de monnaie est fixée à cette charte pour prouver que c'est par elle qu'a été faite cette donation. »

A l'imitation des Romains qui, en contractant, brisaient la paille, on brisait souvent le symbole d'une donation en le remettant au donataire. Cependant cet usage n'était pas universellement adopté, car on verra cité plus bas un symbole d'investiture qui avait été donné dans son intégralité. Peut-être voulait-on indiquer que, de même que les fragments du symbole une fois brisés ne pouvaient plus servir, de même une fois la chose donnée ou transmise, elle ne pouvait être remise dans son premier état. Dans le cartulaire de saint Serge, on trouve la mention d'une charte où il est dit en termes très exprès que le donataire donna un couteau en signe de la donation ; qu'il le porta sur l'autel, et qu'il le brisa en témoignage. Le couteau que l'on trouve cité fréquemment dans les chartes d'investiture indiquait, soit la puissance, comme le bâton, soit, ce qui paraît plus rationnel, le droit qu'avait l'investi de changer, de morceler, de vendre, de dépecer le champ, la terre, enfin l'héritage dont il était mis en possession.

On voit aujourd'hui dans le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Royale, un couteau et un morceau de bois, symboles d'investiture ou de transaction : ils y furent sans doute déposés en 1791, c'est-à-dire la même année que les objets provenant des trésors de l'abbaye de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle de Paris. Ces objets furent conservés dans les *armoires de l'argenterie* de l'église de Notre-Dame de Paris, qu'on appelait aussi le *trésor des chasses*, jusqu'en l'année 1754. A cette époque, M. Colin, qui en avait la garde, les transporta, pour plus de sûreté, dans les archives du Chapitre, sur les observations de l'abbé Lebœuf qui les voyait pour la première fois, et qui lui en fit comprendre toute l'importance historique. M. Michelet a parlé de ce couteau, d'après Dulaure, dans l'ouvrage déjà cité, p. 182 ; mais il n'en mentionne pas l'existence actuelle.

La lame du couteau est pointue et assez large ; sa forme, qui est celle des couteaux en usage dans le douzième siècle, ne s'éloigne pas sensiblement de celle des nôtres. Le manche est en ivoire jauni et fracturé dans un coin ; sur le manche est placée une inscription gravée en creux et en caractères majuscules, qui sont incontestablement du commencement du douzième siècle. En voici le sens littéral :

« Ce couteau fut à Foucher de Buell, par lequel Guy donna les places de Drogon, archidiacre de l'église de Sainte-Marie, situées devant ladite église, pour l'anniversaire de sa mère. »

Il ressort de cette inscription que Guy, dont le nom de famille n'est pas indiqué dans l'inscription, peut-être tout simplement parce qu'il était le même que celui de Foucher ou Foulques de Buell, dont il paraît être le parent et l'héritier, fit don à l'église de Notre-Dame des places situées devant le portail, à condition qu'il serait célébré un anniversaire pour le repos de l'âme de sa mère. Ces places, avant de passer dans la famille de Buell, avaient appartenu à Drogon ou Dreux, l'un des trois archidiacres de la cathédrale de Paris, sous le règne de Philippe I^{er}, qui mourut en 1108.

Le second de ces objets, le morceau de bois, est taillé à

quatre faces, et ressemble à ces règles que les écoliers appellent carrellet. L'inscription n'est pas taillée en creux sur le bois ; elle y est écrite à l'encre, et les caractères sont minuscules et cursifs ; cependant, ils sont de la même période que ceux du couteau, c'est-à-dire qu'ils datent de la fin du règne de Philippe I^{er} ou du commencement de celui de Louis-le-Gros, son fils.

Comme pour la précédente, nous en donnerons la traduction littérale :

« Evrard et Hubert d'Epone (*Spedona Villa*), qui sont serfs de Sainte-Marie de Paris, par ce bois firent droit à Foulques, doyen dans le chapitre de Sainte-Marie, des acquêts de leurs père et mère, qui avaient tenu des biens sans la permission des chanoines. »

La date de cette inscription est fixée aussi positivement que celle du couteau, au commencement du douzième siècle, par la date de l'élection au siège épiscopal de Paris du doyen Foulques qui y est nommé.



(Investiture de Nigel, d'après les titres de propriété.)

La corne ou cornet qui figurait dans les armoiries de la maison de Nigel, en Angleterre, rappelait encore, au quinzième siècle, le souvenir de la donation faite par Edouard-le-Confesseur à un Nigel, du château de Borstall ; donation dont le seul titre fut, pendant quatre siècles, un cor que le roi avait donné à l'investi. Sous le règne de Henri VI, les descendants du donataire firent rédiger un titre de propriété qui rappelait les motifs du don et la manière dont il avait été fait. Nigel ayant tué un sanglier qui infestait la forêt de Bernwood, en avait présenté la hure au roi, qui en récompense lui avait donné des terres labourables, le bois de Halewood, et la garde héréditaire de la forêt de Bernwood, avec une corne, seul et unique titre de ces donations. Nigel bâtit dans la forêt un château qu'il nomma *Boar-Stall*, loge du Sanglier. En tête des titres de propriétés se trouve un plan représentant le château et les dépendances. Dans la partie inférieure du dessin, Nigel est représenté à genoux, offrant au saint roi une hure de sanglier qu'il tient au bout de son épée ; le roi lui donne en échange un écu aux armes des Nigel. Pour être parfaitement exact, le naïf dessinateur de cette scène n'aurait dû mettre dans la main du roi que la corne d'investiture ; mais il a sacrifié au désir de représenter en entier le blason de la famille. Nous avons emprunté ce dessin à la reproduction du plan tout entier, que l'on peut voir dans l'histoire d'Angleterre, publiée par feu M. le baron de Roujoux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, n° 39.

SAINT AUGUSTIN.



(Statue de saint Augustin, par M. Etex, destinée à l'église de la Madeleine.)

M. Etex ayant eu à faire la statue de saint Augustin pour l'église de la Madeleine a représenté ce grand personnage dans une attitude presque fière, et avec un air de philosophe qu'on n'a pas l'habitude de donner aux saints. Nous ne pensons pas qu'on doive le blâmer d'avoir ainsi dérogé aux règles ordinaires. Saint Augustin était en effet un grand philosophe dans le sein du catholicisme ; il a été sans contredit la plus haute intelligence de son siècle ; et, avant que de devenir chrétien, il avait déployé dans une vie orageuse les passions d'un cœur ardent. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé dans l'ouvrage de M. Etex ces deux côtés, et pour ainsi dire ces deux visages de l'homme qu'il avait à représenter. Comme l'a fort bien montré M. de Chateaubriand dans son beau poëme des Martyrs, saint Augustin nous offre à la fois l'image du paganisme qui finit et celle du christianisme qui se fonde, et qui commence à s'élever au-dessus des ruines du monde. M. Etex a reproduit avec assez de bonheur cette double signification du saint personnage.

TOME VI. — AOÛT 1838.

Saint Augustin naquit, le 13 novembre 354, à Taguste, petite ville d'Afrique, sous le règne de l'empereur Constance, d'un père païen nommé Patrice, et d'une mère chrétienne que l'Eglise a canonisée sous le nom de sainte Monique. Quoique ses parents ne fussent pas riches, ils firent des sacrifices pour lui donner une bonne éducation ; ils lui firent commencer ses études à Madaure, dans une ville voisine ; de là ils l'envoyèrent continuer ses études à Carthage. Patrice destinait son fils au barreau, et voulut qu'il tournât son esprit vers l'étude de la rhétorique et de l'éloquence. Il mourut (371) avant que d'avoir vu le fruit qu'Augustin avait tiré des sacrifices qu'on avait faits pour lui.

Monique continua les projets de son mari ; elle aurait désiré que son fils devint chrétien comme elle, et elle l'y engageait. Elle l'avait même fait entrer, dès son enfance, dans le rang des catéchumènes, c'est-à-dire dans le nombre des personnes qui attendaient le baptême. Mais, pendant qu'il vivait à Carthage, Augustin fut détourné des voies dans lesquelles sa mère aurait voulu le voir entrer, par

34

l'effervescence d'une nature passionnée, et par la contagion des exemples de ses camarades.

A dix-neuf ans, il lut un traité de Cicéron, l'*Hortensius*, qui est aujourd'hui perdu, et dans lequel il puisa les premières connaissances de la philosophie à laquelle il se livra ensuite avec tout l'enthousiasme qu'il avait apporté dans ses passions. Cherchant parmi toutes les opinions nombreuses qui agitaient alors le monde celle qui pouvait le mieux satisfaire son intelligence et rendre compte de tous les phénomènes de l'univers, il se lia avec les manichéens, dont la doctrine était alors fort répandue dans l'Orient et en Afrique; il adopta leurs principes, et, à leur exemple, expliqua le monde par la lutte du bien et du mal. Les chefs du manichéisme voyant en lui un de leurs plus zélés soutiens, l'envoyèrent à Rome en 383, et le recommandèrent à Symmaque qui était alors gouverneur de la ville. Symmaque lui fit obtenir une chaire d'éloquence à Rome, et l'année suivante, l'envoya à Milan où une place du même genre l'attendait.

Augustin avait alors trente ans; il avait passé par toutes les phases d'une vie passionnée et d'une intelligence tourmentée. A Milan, il lia connaissance avec saint Ambroise, évêque de la ville, l'un des esprits les plus ardents de cette époque. Cédant à son influence et à celle de sa mère Monique qui était venue le rejoindre, il se convertit enfin au christianisme, et reçut le baptême l'an 387.

C'était dans une douce solitude, au milieu de quelques amis de choix, que saint Augustin avait été touché par la voix intérieure de son cœur, et par l'efficacité de la doctrine nouvelle qui devait régénérer le monde. Mais il sentit le besoin d'une retraite plus profonde, et voulut repartir pour l'Afrique. Il en avait repris le chemin; mais sa mère ne le suivit pas jusqu'au bout de son voyage. Elle mourut à Ostie avant qu'il ne pût mettre à la voile. L'année suivante (388), étant en Afrique, il perdit un fils qu'il avait et qui était le dernier lien qui l'attachât à la terre. Dès lors sa pensée se tourna tout entière vers la méditation religieuse. Il ne songeait cependant pas encore à entrer dans les ordres, lorsque la population le pria de se faire sacrer prêtre pour assister l'évêque d'Hippone qui vieillissait.

Saint Augustin devint par ses prédications et par ses écrits un des plus fermes appuis du christianisme. Il employa les grands talents qu'il avait cultivés par les études les plus solides et les plus élevées à défendre l'orthodoxie catholique. Evêque, il ne nia point la philosophie, et s'en fit au contraire un instrument pour démontrer la vérité et l'excellence de la religion; il s'efforça de mettre d'accord ces deux rivaux qui se sont si souvent renvoyé l'anathème. Il peut être regardé comme un des fondateurs du dogme chrétien; et l'Eglise elle-même l'honore, sinon comme l'auteur de la plupart de ses croyances, au moins comme le rédacteur de quelques unes de ses formules.

On peut estimer que c'est lui qui a développé les principales opinions sur le péché originel, sur le mal et sur la grâce, qui ont encore cours aujourd'hui dans le sein de l'orthodoxie, et dans lesquelles on a cru retrouver la trace de ses anciennes doctrines manichéennes. Des causes plus puissantes que celles-là ont pu influer aussi sur les croyances de saint Augustin. Les premières années du cinquième siècle, pendant lesquelles saint Augustin devint l'oracle de l'Eglise d'Occident, virent fondre sur l'Europe le déluge des Barbares qui, inondant tout-à-coup les nations civilisées, apparurent au milieu d'elles comme des vengeurs et des instruments de la colère du ciel. Les païens disaient que c'étaient les chrétiens qui attiraient tant de désastres sur le vieux monde, et ceux-ci ne savaient comment interpréter ces grands événements imprévus, qui donnaient un triste baptême à la religion naissante. L'effroi régnait d'un bout du monde à l'autre. Le sac de Rome par l'aric, en 410, y mit le comble. En voyant le centre de la

civilisation dévasté par les Vandales, les peuples s'éveillèrent dans une attente pleine de terreur. Témoin de ces crises universelles, saint Augustin chercha des consolations pour les âmes qu'elles accablaient. En face d'une si violente démonstration, ne pouvant nier le mal, il s'efforça de montrer qu'il était inévitablement et éternellement maître de la terre où Satan avait mission de nous tenter et de nous éprouver; et il donna aux hommes le conseil de se réfugier dans le monde de leurs rêves et de leurs spirituelles espérances où sont les seules réalités véritables.

On retrouve cette pensée au fond de toutes les opinions de saint Augustin. Ainsi son intelligence reçut le contre-coup des grandes calamités du cinquième siècle, et elle nous en a laissé l'impression. C'est dans l'intention d'en réparer l'amertume, autant qu'il était en lui, qu'il composa son livre principal, *la Cité de Dieu*, dans lequel il veut prouver que la véritable habitation des hommes et leur seul refuge se trouve hors des apparences matérielles de ce bas monde, dans la possession qu'une vie future doit nous donner de la Divinité.

Parmi les autres ouvrages de saint Augustin, qui sont restés comme un monument supérieur de la pensée et de la langue de cette époque, il faut que nous parlions un peu de ses *Confessions*, un des livres les plus originaux et les meilleurs que l'antiquité nous ait laissés. De toutes les confidences que les grands écrivains nous ont faites, c'est assurément celle qui réunit au plus haut degré la sincérité et cette élévation de sentiments et de vues qui rendent la connaissance de la vie d'un homme utile à tous ses semblables. Les *Confessions* de saint Augustin ont ceci de particulier, qu'elles ne satisfont pas seulement la curiosité, mais qu'elles sont fécondes en méditations salutaires. Quelles que soient les dispositions et les croyances de chacun, on peut conseiller la lecture de ce livre sans craindre que personne l'achève sans profit ou sans plaisir. On y trouve en effet des beautés de tous genres, dans lesquelles il est difficile que chacun ne puisse respirer un agréable parfum. Nous en voulons donner la preuve par quelques citations qui montreront, plus que nous ne pourrions faire, la diversité et la profondeur du génie de ce grand homme.

Quelle est, par exemple, l'âme délicate qui ne serait pas touchée par ce retour que saint Augustin fait sur les larmes amères que lui a arrachées la mort d'un de ses amis?

« Maintenant, Seigneur, que ces mouvements de mon affliction sont passés, et que la douleur de ma plaie s'est adoucie par le temps, puis-je apprendre de vous, qui êtes la vérité même, pourquoi les larmes sont si douces aux misérables? Mais n'ai-je point tort de vous faire cette demande, et ne dois-je point considérer qu'encore que vous soyez présent, vous êtes infiniment éloigné de nos misères? car vous demeurez toujours en vous-même par une immuable stabilité, au lieu que nous sommes agités et troublés par les accidents qui nous arrivent dans la révolution des choses du monde. Mais quelle espérance nous resterait-il dans nos maux si nous ne pleurons devant vos yeux? (Livre IV, ch. 5.) »

N'y a-t-il pas dans ces paroles comme un souffle rafraîchissant qui gémit avec la douleur et qui la console sans lui faire violence.

Veut-on trouver une belle page de cette philosophie morale des stoïciens qu'Epictète et Marc-Aurèle professèrent avant les chrétiens? qu'on lise au chapitre 10 du même livre :

« De quelque côté que se tourne l'âme de l'homme, et quoi qu'elle recherche pour y trouver son repos, elle n'y trouve que des douleurs jusqu'à ce qu'elle se repose en vous, quoique les choses qu'elle recherche hors d'elle et hors de vous soient toutes belles, parce qu'elles sont vos créatures, qui ne seraient rien du tout si elles n'avaient reçu de vous tout ce qu'elles sont. Elles naissent et elles

meurent; en naissant, elles commencent d'être; elles croissent ensuite pour venir à la perfection de leur nature, à laquelle elles ne sont pas plus tôt arrivées qu'elles vieillissent et qu'elles meurent. Car tout dépérit en ce monde; tout est sujet à la défaillance et à la mort. Ainsi elles ne sont pas plus tôt nées qu'elles tendent en croissant à un être plus parfait; et plus elles se hâtent d'être plus parfaitement tout ce qu'elles sauraient être, plus elles se hâtent de n'être plus. Telle est leur nature; c'est tout ce qu'elles ont reçu de vous, et tout ce qu'elles en devaient recevoir, puisqu'elles font partie des choses qui ne peuvent subsister toutes en même temps, mais qui, en s'écoulant et en succédant les unes aux autres, composent ce grand corps de l'univers dont elles sont des parties. »

Veut-on un morceau pittoresque qui est d'une couleur tout historique, et qui peint admirablement le mélange qui se faisait, au commencement, des cérémonies païennes et de celles du christianisme? qu'on ouvre le chap. 2 du liv. VI :

« Ma mère, selon la coutume de l'Afrique, ayant apporté du pain, du vin et quelques viandes aux chapelles des martyrs, et le portier de l'église lui ayant dit qu'il ne pouvait lui permettre de présenter cette offrande à cause que l'évêque l'avait défendu, elle reçut cet ordre avec tant de respect et d'obéissance, que je ne pus voir sans admiration qu'elle fût si facilement résolue à condamner plutôt la coutume qu'elle suivait auparavant, qu'à examiner pourquoi on ne lui permettait pas de la suivre : aussi l'intempérance ne pouvait rien sur son esprit, et l'amour du vin ne la portait pas à la haine de la vérité, comme il arrive à beaucoup d'autres de l'un et de l'autre sexe, qui, étant ivrognes, n'ont pas moins de dégoûts des exhortations qu'on leur fait touchant la sobriété, que du vin qui est mêlé avec beaucoup d'eau. Lorsqu'elle apportait à l'église son petit panier plein des viandes qu'elle devait offrir à l'honneur des saints martyrs pour en goûter et donner le reste aux pauvres, elle ne réservait pour elle que fort peu de vin bien trempé, afin d'en user très sobrement; et s'il arrivait qu'elle voulût honorer de cette sorte plusieurs martyrs, elle ne portait partout que la même chose. Et ainsi, le vin qu'elle buvait n'était pas seulement fort trempé, mais aussi fort chaud; et elle en donnait à goûter à ceux qui l'accompagnaient en cette dévotion, parce qu'en ces exercices religieux elle ne cherchait qu'à satisfaire à sa piété et non à son plaisir. Ainsi lorsqu'elle eut appris que, selon l'ordre de l'évêque, cette coutume ne se devait plus pratiquer par les personnes mêmes qui l'observaient avec le plus de sobriété, afin de ne point donner sujet d'en abuser à ceux qui étaient plongés dans l'intempérance, et parce qu'elle avait trop de rapport à la superstition des païens dans les funérailles de leurs parents et de leurs amis, elle s'en départit volontiers. »

Je veux citer un autre morceau dans le goût des poètes philosophiques de l'antiquité, et qui rappelle assez la manière et les pensées d'Horace :

« Je me préparais à prononcer un panégyrique en la louange de l'empereur, où je devais dire beaucoup de mensonges qui n'auraient pas laissé d'être favorablement écoutés de ceux mêmes qui sauraient que je mentais. Il me souvient que, mon esprit étant tourmenté d'inquiétudes sur ce sujet, et comme agité d'une fièvre ardente pour les pensées qui troublent ces hommes en ces rencontres, lorsque je passais par une rue de Milan j'aperçus un pauvre qui, à mon avis, avait un peu bu, et qui se réjouissait et jouait. Le voyant, je soupirai, et me tournant vers quelques uns de mes amis qui m'accompagnaient, je leur parlai avec sentiment de tant de maux que notre folie nous faisait souffrir, et leur représentai que par tous nos efforts pareils à ceux qui me donnaient alors tant de peines, et qui, par les aiguillons d'une ardente ambition, me contraignaient de traîner la charge si pesante de ma misère, et de l'augmenter en la traînant, nous ne prétendions autre chose que de posséder

une joie aussi tranquille que celle dont ce pauvre jouissait déjà devant nous, et à laquelle nous n'arriverions peut-être jamais, puisque, avec le peu d'argent qu'il avait ramassé de ses aumônes, il avait acquis ce que je m'efforçais d'acquiescer par tant de travaux, tant de tours et de retours, savoir, la joie d'un plaisir temporel. »

Ces citations, que nous ne pouvons multiplier, ne donnent qu'une faible idée de ce beau livre, dans lequel une des plus nobles créatures qui soient sorties des mains de Dieu rend compte à son créateur des épreuves qu'elle a rencontrées dans la vie en marchant vers lui. Saint Augustin mourut à Hippone, dont il était évêque, le 28 août 430, le troisième mois du siège que les Vandales faisaient autour de cette ville. Il avait soixante-seize ans.

Le laboureur et l'archevêque de Cologne. (Extrait.) —

Il n'est si petit office qui n'occupe tout l'homme, s'il y veut travailler et faire son devoir; mais la nature de nous tous est tant gloute (gloutonne), est tant ambitieuse et avare aux plaisirs mondains, que chacun tend d'estre et lay (laïc) et ecclésiastique, diable et ange tout ensemble, comme l'archevêque de Cologne, lequel un bon vieillard le voyant armé se print à rire à gorge déployée. Sur quoy étant interrogé, répondit qu'il avoit ry s'esbahissant que saint Pierre, vicaire de Dieu, avoit laissé ses successeurs si riches, menans plus de gens d'armes que de gens d'église. — L'archevêque, le voulant mieux informer, se déclara estre et Duc et Archevesque, et que, comme Duc, il alloit lors en armes, et que, quand il estoit en l'église, il se maintenoit comme Archevesque. — « Monsieur, dit le » laboureur, je voudrois que vous me disiez, quand M. le » Duc sera à tous les diables, que deviendra l'Arche- » vesque. »

(Commentaire sur l'article XXXI de l'ordonnance d'Orléans ainsi conçu : « A l'advenir, nul, de quelque qualité qu'il soit, ne pourra estre prouven ne tenir qu'un seul » office. »)

LA TOUR DE LONDRES.

(Voyez, sur le Trésor de la Tour de Londres, 1833, p. 339; et sur les Arsenaux, 1837, p. 287.)

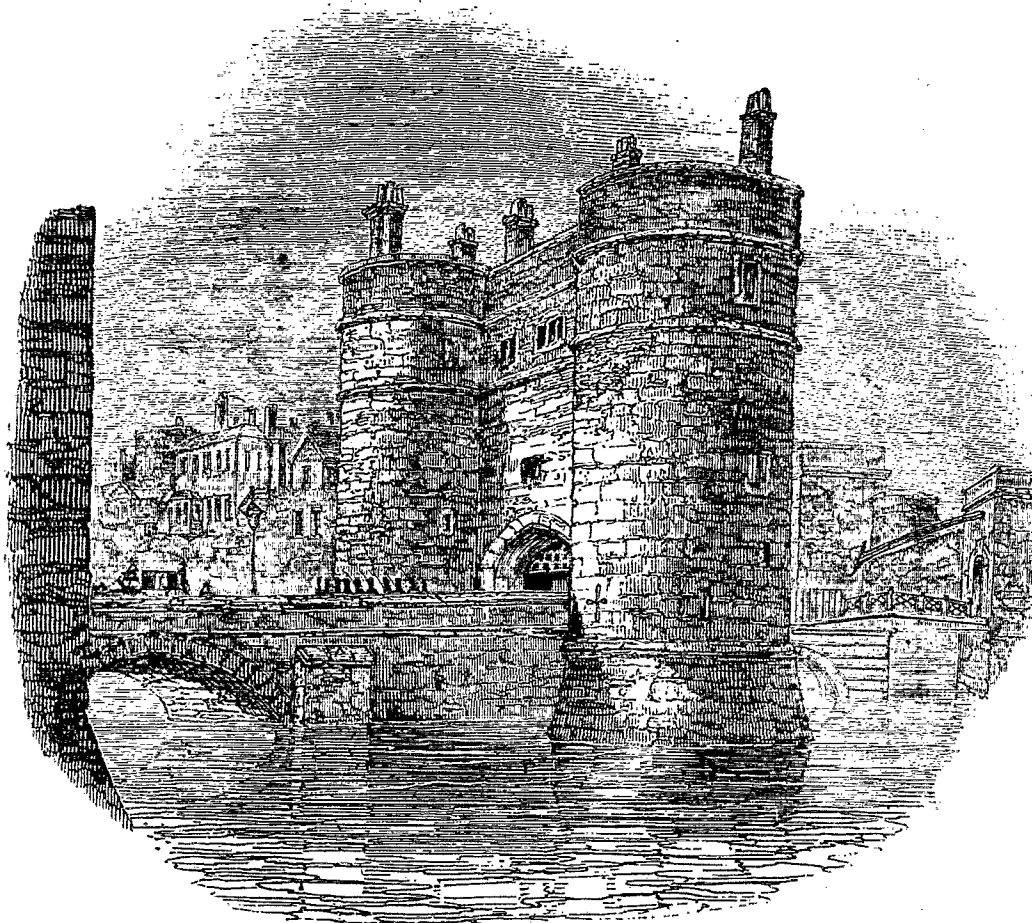
Au moyen âge, la Tour de Londres était à la fois un château fort et une prison d'Etat; c'était la citadelle, la bastille de la capitale de l'Angleterre. Quelques auteurs en font remonter l'origine jusqu'au temps de Constantin et même de Jules César. Elle ne date, selon d'autres, que de la conquête de Guillaume. Une multitude d'événements importants, qui résument l'histoire politique de Londres, eurent ce monument pour théâtre. Or, comme l'a dit Du-laure, à l'égard de Paris, l'histoire d'une capitale est l'abrégé de celle d'un royaume. C'est là qu'aux quatorzième et quinzième siècles les vicissitudes de la guerre amenèrent prisonniers le roi Jean et sa suite, puis le duc Charles d'Orléans, l'un des plus grands poètes du moyen âge, et d'autres seigneurs français. C'est là qu'eut lieu, selon toute apparence, le meurtre des enfants d'Edouard IV, que MM. Casimir Delavigne et Paul Delaroche ont tous deux raconté d'une manière si touchante, l'un dans un gracieux tableau, l'autre dans une de ses plus belles tragédies.

Les insignes de la royauté ont été long-temps conservés à la Tour de Londres, ainsi que nous l'avons déjà dit. (Voy. 1855, p. 559.) Nous avons également fait connaître à nos lecteurs le vol audacieux qui fut tenté sous Charles II, pour s'approprier le sceptre, le globe et la couronne royale. Cet édifice était encore destiné à servir d'arsenal. Il existe un catalogue complet des armures qui s'y trouvaient déjà, lorsqu'en 1660, sir John Robinson, lieutenant de la Tour, de concert avec d'autres chevaliers et conseillers du roi, en

firent dresser un inventaire, à la requête de sir W. Legg, *maître de l'arsenal* ou *des armures* *. Cette collection d'armes se composait principalement alors de brassards, de cuissards, de targes, de pectoraux, de dorsaux, de chanfreins, de piques, de lances, d'arquebuses, de boucliers de bois, etc., etc., en un mot de toutes les pièces qui constituaient l'équipement si compliqué des hommes et des chevaux au moyen âge. Il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire épilogique de l'art militaire chez nos ancêtres de comparer entre eux ce musée d'artillerie avec celui que la France possède.

On trouve aussi dans le recueil que nous venons d'indi-

quer les descriptions exactes de plusieurs monuments intéressants dont furent revêtus à diverses époques les murs intérieurs de la Tour, en commémoration de souvenirs tragiques ou d'événements remarquables. En 1608, on érigea dans l'un des appartements appelés la chambre du conseil, une table de marbre, destinée à perpétuer la notoriété de la fameuse conspiration dite de la poudre, qui éclata quelques années auparavant et dont le but était de faire sauter le parlement tout entier, à l'aide d'une mine pratiquée sous les fondations de la salle d'assemblée *. On sait que l'un des conjurés voulant sauver la vie à un membre de ce corps, lui écrivit pour l'informer vaguement du dan-



(La Tour Byward et le Pont de pierre. — Entrée de la Tour de Londres.)

ger qu'il courait, s'il se rendait le lendemain au parlement; ce qui fit découvrir et échouer le complot. Vers 1796, une autre salle de la Tour qui avait autrefois servi de séjour aux prisonniers d'Etat fut convertie en salle à manger pour les officiers de la garnison à laquelle est confiée la garde du monument. Les travaux que nécessita ce changement firent découvrir une grande quantité de figures et d'inscriptions touchantes ou bizarres tracées par les personnages qui habiterent cette triste demeure **. Parmi ces précieux autographes où tant de victimes illustres inscrivent le dernier cri de leur âme, ou le témoignage suprême de leurs ambitions, nous nous contenterons d'indiquer l'inscription que laissa sur ces murs l'infortunée Jane Gray, qui dut expier par une mort si cruelle l'ambition de sa famille, et celle que traça John Dudley, duc de Suffolk, son beau-père, qui, dans le court espace de sa captivité, n'eut pas le temps de confier à la pierre de son cachot la dernière lettre de son nom.

* Voyez *Archæologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*. London 1794, in-4°, t. XI, p. 29.

** Ibid., t. XIII, p. 68

On a répété, mais à tort, que la Tour de Londres renfermait une collection de livres. Cette assertion est inexacte. Il n'existe pas dans ce monument de bibliothèque; mais on y trouve des pièces manuscrites et curieuses relatives à l'histoire internationale de la France et de l'Angleterre. Ces documents ont été visités et examinés par M. de Bréguigny, à la fin du dernier siècle, et plus récemment encore par MM. Berbruggeri ** et Francisque Michel, déjà connus par de nombreuses publications sur la philologie du moyen âge.

UN CONSCRIT SOUS LA RÉPUBLIQUE.

(Voyez Une Bataille du temps de la République, par le général Foy, 1833, p. 197.)

Une gravure de Denon représente un jeune conscrit de la république, couvert encore de la livrée du travail et

* Ibid., t. XII, p. 193.

** Actuellement bibliothécaire à Alger.

n'ayant pour arme que son fusil, qui emmène sept soldats des armées coalisées contre la France, tous des colosses auprès de lui. Notre Iliade guerrière, qui commença en 92 et se termina en 1815, dans les plaines de Waterloo, offre en foule des prodiges du même genre. La plupart des historiens qui les rapportent en font uniquement honneur à la bravoure des héroïques volontaires accourus de chaque point du territoire menacé à la défense de la patrie et de l'indépendance nationale. Cette bravoure, qui la nierait ? Mais ne croyons pas qu'elle soit l'apanage exclusif de notre pays ; ne croyons pas que, dans cette lutte immortelle qui a transformé l'Europe, le mépris de la vie eût suffi pour opérer si souvent de si étonnantes merveilles. Non ; ce qui donnait à nos pères cette force invincible, et à leurs ennemis, cette faiblesse qui a fait douter de leur valeur, c'était la légitimité de la cause pour laquelle la France demandait alors à ses enfants le sacrifice de leur vie ; c'était chez les compagnons de Hoche, de Jourdan, de Marceau, de Kléber, de Bonaparte, le sentiment instinctif pour les uns et

réfléchi pour les autres que le droit était de leur côté ; c'était chez les soldats de Brunswick et des despotes européens la conscience plus ou moins claire qu'ils combattaient contre la justice, contre l'esprit même de Dieu. Soyons-en convaincus non seulement pour ces cinquante dernières années, mais pour la suite entière de l'histoire : la vraie cause de toutes les victoires est bien moins le courage, bien moins l'habileté de la tactique, que la force morale et l'enthousiasme qui naît de l'idée qu'on défend les intérêts mêmes de la civilisation. Voilà pourquoi les Grecs écrasèrent Xercès ; voilà pourquoi à leur tour les Macédoniens écrasèrent les Grecs ; voilà pourquoi Alexandre dompta les Perses ; voilà pourquoi Rome engloutit le monde ; voilà pourquoi la république française et l'empire triomphèrent sur tous les champs de bataille, et comment il advint que de pauvres paysans, transformés tout-à-coup en héros au sortir de la charrue, chassaient devant eux ainsi que des troupes les vaillantes armées que leur opposaient les ennemis de la révolution.



(Un Conscrit conduisant sept prisonniers, d'après une eau-forte de Denon.)

PUISSANCES DES NOMBRES.

RÉSULTATS CURIEUX AUXQUELS CONDUIT LEUR ÉVALUATION. — DE L'AMORTISSEMENT.

Dans le vocabulaire de l'arithmétique, il y a peu de mots plus expressifs que celui de *puissance d'un nombre*. C'est ainsi que l'on appelle le résultat obtenu quand on a multiplié le nombre plusieurs fois par lui-même. Ainsi 9 est la seconde puissance de 3, 27 la troisième, 81 la quatrième, et 243 la cinquième. Le rapide accroissement de ces quantités conduit à des résultats qui, pour être parfaitement rigoureux, n'en paraissent pas moins surprenants aux personnes peu familiarisées avec les calculs.

L'Échiquier. — Nous avons déjà dit (1854, p. 15) qu'en demandant un grain de blé pour la première case de l'échiquier, 2 pour la seconde, 4 pour la troisième, et ainsi de suite en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième, l'inventeur du jeu d'échecs aurait épuisé pour long-temps les récoltes du globe entier ; car il aurait fallu huit fois la superficie de la terre supposée entièrement ensemencée de blé pour donner en une année de quoi satisfaire au désir du modeste Brahmine. Le grain produit par la récolte couvrirait au moins toute la superficie de la France à la hauteur d'un mètre.

Les Fers du cheval. — Une aventure analogue à la précé-

dente est citée quelquefois. Un homme marchand un très beau cheval ; on lui propose de donner seulement le prix du vingt-quatrième clou des fers du cheval, en supposant que le premier clou vaille un centime, le second deux, le troisième quatre, et ainsi de suite toujours en doublant. On trouve que le prix du cheval, à cette condition, monterait à la somme exorbitante de 85 886 fr. 8 cent.

Les Oeufs de hareng. — Il est facile de concevoir que si des causes incessantes de destruction ne s'opposaient pas à la multiplication de certaines espèces d'animaux ou de plantes, le globe serait envahi en très peu d'années, et ne suffirait pas à les contenir. En supposant que sur la prodigieuse quantité d'œufs que porte un hareng femelle, 2 000 seulement donnent naissance à autant de poissons moitié mâles, moitié femelles, dans la seconde année il en naîtrait 2 millions, dans la troisième année 2 milliards, et le nombre des naissances dans la huitième année serait exprimé par 2 suivi de 24 zéros. Or le volume de la terre contient à peine autant de pouces cubes. Ainsi l'Océan, quand même il occuperait toute la surface et toute la profondeur du globe, ne pourrait contenir tous ces poissons.

Grains de jusquiame. — L'expérience a démontré qu'une tige de jusquiame donne quelquefois plus de 50 000 grains. Prenons pour nombre moyen seulement 10 000 : à la quatrième génération, la quantité de tiges serait exprimée

par 1 suivi de 16 zéros. Or la surface de la terre est de 509 296 000 000 mètres carrés. Donc, en supposant qu'un mètre carré pût contenir 20 tiges, la surface entière du globe suffirait à peine à contenir toutes les plantes produites par un seul pied de jusquiame à la fin de la quatrième année.

Le Centime de Charlemagne. — Les placements à intérêt composé donnent lieu à des questions et à des résultats analogues au précédent. Il est vrai que ces résultats exigent, pour se manifester d'une manière sensible, un laps de temps beaucoup plus considérable que la durée de la vie humaine; mais en prenant des périodes proportionnées à l'existence d'une nation, on arrive à des paradoxes très singuliers d'économie sociale.

Ainsi, un capital placé à raison de 5 pour 100, à intérêts composés, est doublé au bout de 14 ans et quelques mois: il est donc quadruplé en moins de 30 ans, octuplé en moins de 45, et ainsi de suite. En partant de là, on trouvera qu'un centime placé à intérêt composé depuis l'an 800 de notre ère, lorsque Charlemagne fut couronné empereur d'Occident, jusqu'à l'époque de la révolution de 1830, aurait fait jouir les 50 millions de Français qui habitent notre pays d'un revenu annuel de plus de cent milliards de francs. Combien n'est-il pas regrettable que le grand empereur n'ait pas eu l'heureuse idée de procurer à si peu de frais une aussi honnête aisance à ses arrière-petits-neveux!

Hâtons-nous d'avertir nos lecteurs que cette proposition, qui paraît incroyable, est en effet complètement absurde, économiquement parlant; et cependant, comme on y est parvenu par des calculs d'une exactitude rigoureuse, il faut bien que le principe sur lequel on s'est appuyé soit erroné. En effet, il est complètement faux qu'un capital puisse être placé indéfiniment à intérêt composé de 5 pour 100. S'il arrive, dans quelques cas assez rares, que des entreprises particulières, ou des maisons de banque qui réalisent d'immenses bénéfices, offrent des placements à cette condition, elles ne peuvent recevoir que des capitaux limités pour un temps assez court. Pour que l'accroissement d'un capital pût dans tous les cas être aussi rapide, il faudrait que la richesse sociale se développât d'une manière continue dans la même proportion. Or, sans admettre la doctrine désolante et victorieusement réfutée aujourd'hui de l'économiste Malthus, qui prétendait que les moyens de subsistance croissaient d'une manière beaucoup moins rapide que la population, nous regardons comme évident que l'accroissement des richesses n'a pas suivi, dans sa marche depuis les temps historiques, une progression comparable à celle du centime de Charlemagne. Toute théorie financière fondée sur l'idée de cet accroissement fabuleux est donc à rejeter.

L'Amortissement. — On aura peine à comprendre, d'après cela, l'engouement avec lequel fut accueillie, d'abord en Angleterre, et plus tard en France, la chimère connue sous le nom d'amortissement. Quand le docteur Price exposa le plan d'extinction de la dette fondé sur cette conception fort ingénieuse en théorie, on n'ouvrit pas les yeux sur les conséquences monstrueuses qui n'avaient pas échappé à l'inventeur lui-même, et dont il nous suffira de citer une seule: au bout d'un certain nombre d'années, le capital consacré à l'amortissement devait, par l'accumulation des intérêts, représenter une masse d'or du volume de la terre. On se lança donc inconsidérément dans la voie du rachat des rentes: en 1790, la dette de l'Angleterre était de 20 440 840 francs de rente, et en 1827, lorsque l'amortissement a été aboli, cette rente montait à 705 996 175 francs; en 1816, lors du vote de la caisse d'amortissement, la rente de la dette s'élevait chez nous à 115 400 000, et à 187 000 000 en 1833. Il faut avouer que ces résultats sont peu propres à justifier une institution qui, sous le rapport moral, peut avoir exercé une influence utile en augmentant la confiance des prêteurs envers l'Etat, mais qui, sous le rapport pure-

ment financier, doit être regardée comme une désastreuse spéculation.

DES CHANGEMENTS DANS L'ART MILITAIRE.

La manière de faire la guerre change avec la civilisation, et se trouve nécessairement en rapport avec les mœurs et tout l'état social d'une époque et d'un peuple. Aussi rien ne peut moins nous donner l'idée de la manière dont la guerre se faisait chez les populations du moyen âge que le système moderne. L'histoire des républiques italiennes, de M. Sismondi, nous fournit sur ce sujet des détails intéressants, qui s'appliquent dans leur ensemble à tous les peuples de l'Europe.

La différence essentielle entre notre manière de faire la guerre et celle du moyen âge, c'est que la grosse cavalerie formait alors le nerf des armées, tandis qu'aujourd'hui, comme chez les Romains, c'est l'infanterie. Cette dernière avait été long-temps composée de paysans ou de bourgeois mal disciplinés, qui combattaient sans art et sans courage, et qui lâchaient presque toujours pied dès la première charge de cavalerie. Dès lors on méprisa trop les fantassins pour songer à perfectionner leur ordonnance, tandis qu'on dirigea tous les efforts du génie militaire vers l'amélioration de la gendarmerie. On regardait, en effet, comme constant que la meilleure infanterie ne pouvait pas tenir devant elle.

Cependant ces cavaliers, qui combattaient avec de longues lances et de lourdes épées, ne pouvaient facilement se mesurer les uns avec les autres; la moindre fortification les arrêta; une petite rivière, un fossé rompaient toute leur ordonnance; dans les montagnes, on ne pouvait livrer aucun combat; et même dans les plaines, lorsqu'un général s'était retranché dans son camp, il était bien rare qu'on pût, sans une haute imprudence, entreprendre de l'y forcer. Ordinairement, pour engager une bataille, il fallait que les deux généraux fussent d'accord, et qu'après avoir envoyé et accepté le gage du combat, ils eussent fait apla- nir, chacun de leur côté, le terrain où ils voulaient se battre.

Le plus souvent il n'y avait point de bataille rangée dans tout le cours d'une guerre; quelquefois il n'y avait pas même de combats: alors toutes les hostilités se bornaient à une ou plusieurs *cavalcades*; c'est le nom qu'on donnait aux expéditions en pays ennemi. Un général entraînait dans une province avec l'intention de brûler les maisons, de détruire les récoltes et d'enlever le bétail; tous les habitants s'enfuyaient devant lui, et s'enfermaient dans des lieux forts. Comme il ne pouvait s'arrêter pour en former le siège, il poussait en avant, dévastait tout ce qui était à sa portée. Pendant ce temps, le général ennemi garnissait les châteaux de troupes, suivait l'armée à distance, veillait l'occasion de la surprendre, tombait sur les maraudeurs, les forçait à ne pas s'écarter du camp; et en peu de jours il contraignait presque toujours l'agresseur à repasser les frontières, et à retourner chez lui faute de vivres.

La guerre se faisait au peuple et non à l'armée. Tout le corps de la nation était regardé comme ennemi. Les soldats considéraient toutes les propriétés des peuples chez qui ils portaient la guerre comme un butin légitime; ils faisaient captifs les propriétaires et les paysans, et ils ne les relâchaient que pour une rançon. Aussi personne ne pouvait demeurer indifférent à la querelle de son pays, personne ne servait l'ennemi, personne ne lui fournissait des munitions ou des vivres, mais chacun se mettait en défense, et cherchait à soustraire sa propriété aux soldats, pour qu'elle ne fût pas pillée.

Il n'y avait presque aucune maison éparsée dans les champs: tous les campagnards habitaient des bourgades ou des villages, pour la construction desquels on avait presque toujours choisi des monticules susceptibles de défense.

On entourait ces villages de murs, et on les fermait de portes. En tout temps, les propriétés mobilières les plus précieuses des paysans étaient déposées dans ces châteaux, comme on appelait ces villages fortifiés; et au moment où la guerre était déclarée, le gouvernement donnait l'ordre d'y transporter aussi toutes les récoltes qu'on avait laissées en plein champ, et d'y enfermer tout le bétail. Il accordait presque toujours l'exemption des gabelles à ceux dont les châteaux ne paraissaient pas susceptibles d'une longue défense, et qui mettaient dans cette occasion leurs propriétés en sûreté dans la ville. De cette manière, la campagne était complètement dépeuplée en peu de jours; et l'ennemi qui se proposait de vivre de pillage, ne trouvait pas de quoi subsister.

Les femmes, les enfants, les vieillards, concouraient à repousser les assaillants en jetant sur eux, du haut des murs, des pierres ou des matières enflammées. Les défenseurs étaient difficilement atteints par les traits ou les armes de l'ennemi, et le danger ne commençait pour eux qu'au moment où cessait la résistance; alors les propriétés étaient pillées, et eux-mêmes étaient réduits en captivité.

Lorsque l'on commença à faire usage de l'artillerie, vers le milieu du quatorzième siècle, cette innovation ne changea rien d'abord aux difficultés que l'on avait à vaincre. L'art des sièges fut long-temps à se perfectionner. Les bombardes et les espingoles étaient employées contre les combattants, non contre les murailles, et l'on n'avait point encore inventé l'art de battre régulièrement une fortification en brèche, et de la démolir par une suite de coups que l'on ne peut parer. Les balles ne faisaient pas beaucoup plus de ravage que les flèches; souvent elles ne perçaient point une pesante armure. Il fallait alors beaucoup de temps pour charger les armes à feu, et l'on croyait que leur principal avantage était d'effrayer les chevaux par leur explosion et leur flamme. On ne connaissait point l'art de pointer les canons, dont les affûts étaient à peine mobiles, et quand on les avait une fois établis en batterie, ils tiraient tout droit devant eux; en sorte que Machiavelli propose de laisser une trouée à la ligne de bataille, en face des batteries ennemies, et cette large ouverture, offerte à l'effort de l'artillerie, lui paraît suffire seule pour la rendre inutile; d'autant plus qu'il ne compte pas que, dans le cours d'une bataille, les canons puissent jamais être tirés deux fois. Ce ne fut que deux cents ans après l'invention de l'artillerie que la révolution qu'elle devait faire dans l'art de la guerre fut accomplie.

MUSÉE DE LA MARINE, AU LOUVRE.

C'est en 1827 que, conformément à une décision royale, on arrêta le plan d'un musée destiné à recevoir tous les modèles des navires français anciens et nouveaux, ainsi que divers instruments et armes de toute espèce dépendants de ces bâtiments. On résolut aussi de rassembler dans cette collection toutes les curiosités que les navigateurs rapporteraient des contrées lointaines. Ce musée devait faire partie du domaine de la couronne. Cependant il fut convenu entre la liste civile et le ministère de la marine que ce dernier se chargerait de faire exécuter tous les modèles et objets d'art naval dont le musée serait composé, tandis que la maison du roi fournirait seulement le local et pourvoirait aux frais d'installation intérieure d'aménagement et de décoration. On ne s'occupa guère qu'en 1829 de l'exécution des modèles destinés à occuper la place la plus importante du musée. Les événements de 1830 suspendirent encore long-temps les travaux, mais enfin au mois de septembre 1837, ce musée, quoique imparfait, fut livré à la curiosité publique.

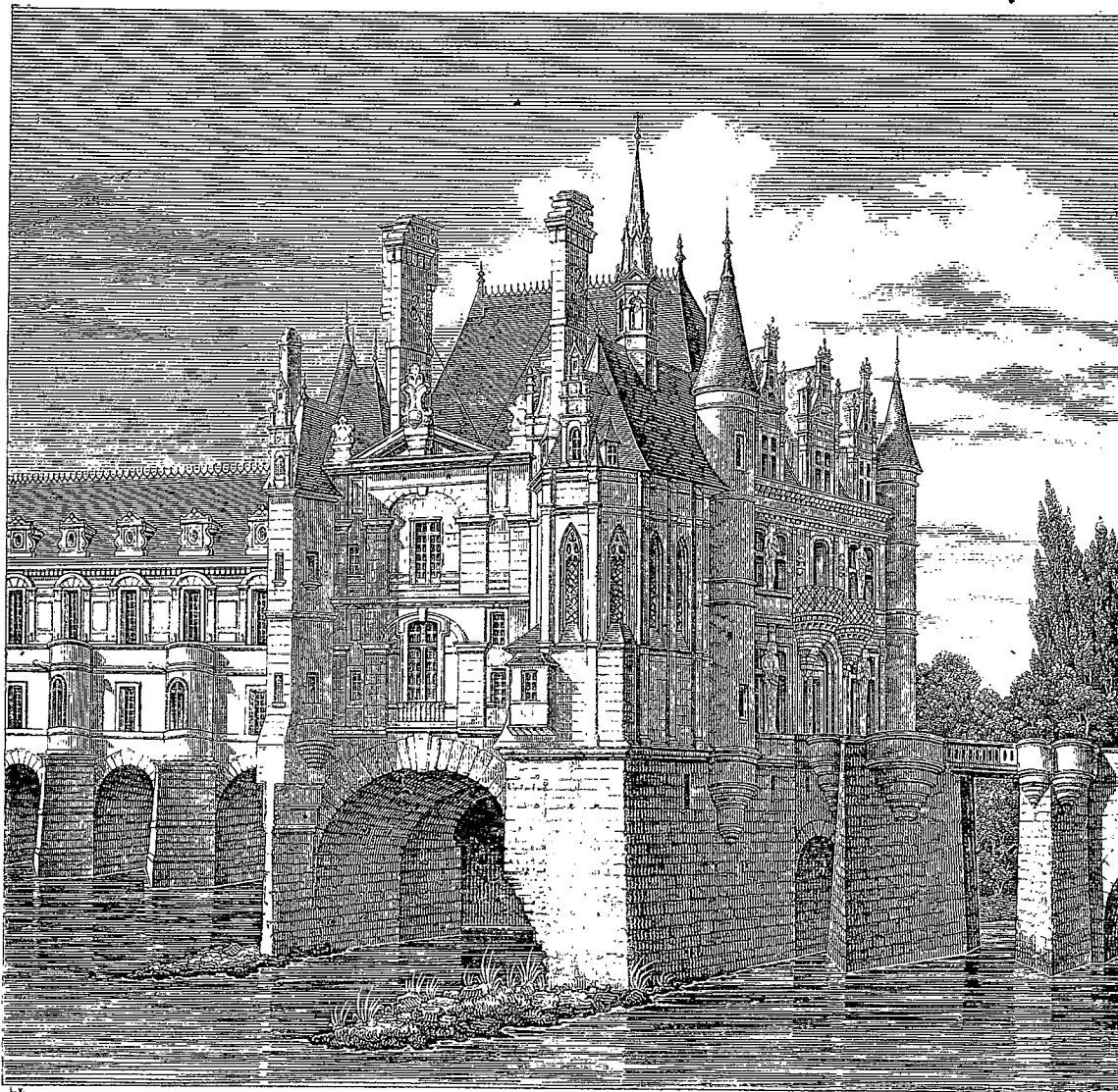
Une des choses qui contribuèrent le plus peut-être à la formation du musée, ce fut la découverte des débris provenant

du naufrage de La Pérouse, débris qui, disposés sur une pyramide à l'entrée du musée, forment un monument destiné à perpétuer le souvenir de sa gloire et de son malheur. Nous avons dans un de nos premiers numéros (1833, p. 598) raconté son voyage, et dit l'époque où l'on cessa de recevoir de ses nouvelles. Pendant plus de trente ans on ne put rien découvrir qui mît sur ses traces, et l'on désespérait d'avoir jamais aucune certitude de son sort, lorsqu'en 1826, le capitaine Dillon, dans un voyage qu'il fit à l'île de Tucopia, voisine des îles Fidji, acheta d'un naturel de cette île la poignée d'épée qui figure aujourd'hui au pied de la pyramide. Le capitaine Dillon crut y reconnaître des chiffres qui avaient pu appartenir à La Pérouse; il fit des questions aux naturels, et, grâce à la connaissance qu'il avait du langage de ces insulaires, il apprit que cette poignée d'épée et un grand nombre de chevilles en fer, haches, couteaux et autres objets qui se trouvaient entre leurs mains, venaient d'une île assez éloignée, qu'ils appelaient Malicolo, près de laquelle deux grands vaisseaux avaient fait naufrage, lorsque les vieillards existants alors à Tucopia étaient de jeunes garçons; il se trouvait encore, disaient-ils, quantité de débris à Malicolo. Ces renseignements et les objets qu'il avait entre les mains, firent penser au capitaine Dillon que les deux bâtiments naufragés devaient être ceux de l'infortuné La Pérouse, puisqu'à l'époque indiquée par les naturels on n'avait pas entendu parler de la perte de deux grands bâtiments autres que ceux-ci. Il poursuivit dès lors ses informations avec plus d'activité, et apprit enfin d'un Tucopien qui revenait de Malicolo, que les naturels de cette île racontaient: comment bien des années auparavant deux gros vaisseaux étaient venus devant leur île, et comment tout-à-coup une tempête s'éleva, de manière qu'un des deux vaisseaux échoua sur les récifs. Les naturels lancèrent quelques flèches, et on riposta par des coups de canon. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant à heurter contre les rochers, fut bientôt en pièces; quelques hommes se jetèrent dans des embarcations et furent poussés à la côte, mais les sauvages les tuèrent tous jusqu'au dernier. L'autre vaisseau, plus heureux, avait échoué sur une plage de sable, et au lieu de répondre hostilement aux agressions des sauvages, les gens de l'équipage offrirent quelques haches et de la verroterie en signe d'amitié. La confiance s'établit, et les naufragés, obligés d'abandonner leur vaisseau, purent descendre dans l'île. Ils y restèrent quelque temps et bâtirent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt qu'il fut prêt, il partit avec autant d'hommes qu'il en pouvait porter. Le commandant promit à ceux qu'il laissait dans l'île de revenir les chercher, mais on n'en entendit plus parler. Ces hommes restés dans l'île se partagèrent entre les différents chefs, auxquels leurs fusils rendirent de grands services.

Par suite de tous ces renseignements, le capitaine Dillon, de retour au Bengale, entra en correspondance avec le gouvernement de la Compagnie, et s'appuyant sur le décret de l'Assemblée nationale qui prescrivait « à tous les ambassadeurs, consuls et autres agents français dans les pays étrangers d'inviter, au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les souverains de ces pays à ordonner à tous les navigateurs et agents quelconques de s'enquérir de toutes les manières possibles du sort de la *Boussole* et de l'*Astrolabe* que commandait M. de La Pérouse, » il s'offrit à aller chercher ceux des Français qui pourraient encore exister, et, en tout cas, à vérifier si l'île Malicolo avait réellement vu périr les deux vaisseaux, et si l'on pouvait encore retrouver des traces certaines du séjour des naufragés dans l'île.

Tous ces renseignements concernant un homme qui avait servi les sciences avec tant de zèle et qui était devenu victime de ses efforts pour en étendre les progrès, ne pouvaient qu'être favorablement accueillis. Aussi la poignée d'épée que M. Dillon avait rapportée fut soumise à l'examen

CHATEAU DE CHENONCEAUX.



(Vue du château de Chenonceaux, en Touraine.)

La Touraine est un pays privilégié ; la nature semble y avoir prodigué tous ses dons, et en aucune autre partie de la France on ne saurait trouver de plus délicieux séjours ; aussi pendant plusieurs siècles, et particulièrement au seizième, cette province a-t-elle été choisie de préférence pour les habitations de plaisance des princes et des souverains.

Parmi les nombreux vestiges de manoirs et de châteaux élevés à l'époque si brillante de la renaissance, dans la Touraine, il n'en est point qui ait été mieux conservé jusqu'à nos jours que le château de Chenonceaux. Ce charmant château nous offre l'exemple le plus précieux des élégantes habitations du seizième siècle ; il est situé sur le Cher, à sept lieues de Tours et à deux lieues d'Amboise. Son fondateur fut Thomas Bohier, chambellan et conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Les alliances de sa famille avec celle du cardinal Duprat, chancelier de France, préparèrent la grande fortune qu'il fit sous le règne de François I^{er}. Il fut successivement pourvu des charges de général des finances en Normandie, de maire de Tours sa ville natale, et de lieutenant-général des armées du roi. C'est sans doute en Italie, où il fut représentant du vice-roi de Naples, que Thomas Bohier acquit le goût des beaux-arts, auxquels il consacra une partie des immenses richesses qu'il possédait.

En 1515, le roi Louis XII lui ayant accordé le droit

d'élever en chatellenie le domaine de Chenonceaux, il résolut d'y faire construire un château, et il en jeta les fondements au commencement de 1515, l'année même de l'avènement au trône de François I^{er}. L'emplacement choisi par lui fut celui d'un moulin bâti dans le lit même du Cher, circonstance qui n'a pas peu contribué à donner au noble édifice l'aspect pittoresque qui le distingue.

Tandis que Bohier, baron de Saint-Cyergue, était tout occupé de ses constructions, un ordre de François I^{er} l'envoya en Italie pour partager avec le maréchal de Lautrec Odet de Foix, le commandement de l'armée destinée par le roi à faire la conquête du Milanais. A la mort de Lautrec Odet, le 15 août 1528, la noblesse, en attendant les ordres du roi, nomma Thomas Bohier lieutenant-général pour sa majesté en Italie. François I^{er} ayant confirmé ce choix, la femme de Bohier, Catherine Bricconnet, continua l'œuvre à laquelle son mari attachait une telle importance, qu'il avait pris cette devise qu'on lit encore dans plusieurs parties du château :

S'IL VIENT A POINT ME SOUVVIENDRA.

En 1517, François I^{er} accorda au seigneur de Chenonceaux la permission de jeter un pont sur le Cher. Mais Bohier ne put profiter de cette faveur, car il mourut le 24 mars 1534 au camp de Vigelli, dans le Milanais. Il

laissa cinq fils et une fille. Antoine, l'aîné, hérita des titres et des terres de son père, et entre autres de la seigneurie de Chenonceaux, qu'il ne devait pas garder long-temps.

Thomas Bohier était, à sa mort, redevable envers le roi de 190,000 liv. On profita de cette circonstance pour forcer son fils à céder ce château dont François I^{er} désirait faire une maison royale. La cession ayant été ainsi arrachée à Antoine Bohier, le maréchal Anne de Montmorency, depuis connétable, vint, en 1535, prendre possession de Chenonceaux au nom du roi. En 1547, la mort de François I^{er} mit son fils Henri II sur le trône; celui-ci s'empressa de faire don de Chenonceaux à Diane de Poitiers.

En 1555, la duchesse de Valentinois, pour faire cesser les réclamations des héritiers d'Antoine Bohier, leur acheta leurs droits réels ou prétendus sur Chenonceaux, et en devint paisible propriétaire.

Ce fut alors qu'elle se livra à son goût pour la magnificence et les constructions; elle fit élever le beau pont de cinq arches projeté par Thomas Bohier, qui conduisit du corps de logis principal sur la rive gauche du Cher. Mais Chenonceaux était destiné à changer souvent de propriétaire. Henri II mourut en 1559, et Catherine de Médicis, sa veuve, déclarée régente pendant la minorité de son fils François II, devint reine absolue. Elle put alors faire éclater la haine qu'elle nourrissait contre sa rivale. Cependant, grâce au crédit du duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, et à celui du connétable de Montmorency, la reine se contenta de lui faire redemander toutes les pierreries qui lui avaient été données par le feu roi, et de la forcer à lui céder Chenonceaux. La duchesse, trop heureuse d'échapper ainsi au ressentiment de Catherine, lui abandonna cette belle terre, et obtint en échange le château de Chaumont-sur-Loire.

Catherine, devenue maîtresse de Chenonceaux, s'occupa de l'agrandir, et fit même dresser des plans vastes et magnifiques que les malheurs de ce temps empêchèrent d'exécuter entièrement. Son projet était de construire de l'autre côté du Cher un autre bâtiment faisant pendant à l'ancien, et communiquant avec lui par une galerie régnant sur le pont élevé par Diane de Poitiers. La galerie fut seule terminée, ainsi que le grand bâtiment qui est au levant de l'avant-cour, les *douves* et les terrasses. Ce fut elle aussi qui agrandit les jardins alors voisins d'une forêt qui s'étendait jusques auprès d'Amboise.

Catherine donna à Chenonceaux quelques unes de ces fêtes brillantes dont les mémoires du seizième siècle nous ont laissé de si curieuses descriptions. En 1559, elle amena à Chenonceaux le roi son fils, qui y passa plusieurs jours avec Marie Stuart, au milieu des plaisirs de tous genres.

Charles IX, sa femme Elisabeth d'Autriche, Marguerite de Valois et Henri de Navarre son mari, vinrent souvent à Chenonceaux.

Après la mort de Catherine, arrivée en 1589, Louise de Lorraine Vaudemont, femme de Henri III, prit possession du château que lui avait légué sa belle-mère. Elle en confia la garde à Gilles de Faverolles, gentilhomme de Touraine. Six mois après, le roi ayant été assassiné, Louise de Vaudemont se retira à Chenonceaux, où elle passa ses jours à prier. Elle porta le deuil de son mari jusqu'à son dernier jour.

Un inventaire dressé après sa mort, et qui est encore aujourd'hui conservé au château, nous apprend quelques particularités sur les appartements de cette princesse; ils étaient situés au rez-de-chaussée; sa chambre était entièrement tendue de drap noir; le lit était couvert de velours noir à franges et broderies blanches et noires, le prie-dieu était de même tendu en drap noir; à côté de cette pièce était un cabinet dont la cheminée était surmontée d'un grand portrait de Henri III, au-dessous duquel était gravé ce demi-vers emprunté à Virgile : *Savi monumenta doloris*. Ce

portrait a disparu à l'époque de la révolution : l'inscription seule est restée.

En 1598, Henri IV, accompagné, dit-on, de Gabrielle d'Estrées, se rendit à Chenonceaux, alors encore habité par Louise de Vaudemont, tante de mademoiselle de Mercœur, pour lui demander son agrément au sujet du mariage de sa nièce avec César, duc de Vendôme, son fils naturel. Cette princesse donna son assentiment à ce mariage; et c'est en cette considération qu'elle céda Chenonceaux à sa nièce par acte du 15 octobre 1598. Quelque temps après avoir fait cette donation, elle se retira à Moulins, où elle mourut le 29 janvier 1601.

En 1602, le duc de Mercœur étant mort, sa veuve, Marie de Luxembourg, vint habiter le château de la duchesse de Vendôme sa belle-fille, où elle mourut en 1625. Conformément aux dernières volontés de Louise de Vaudemont, la duchesse de Mercœur fit pratiquer dans les combles du château des cellules que l'on voit encore, et y plaça des religieuses capucines, qui étaient séparées du logement des pages par un pont-levis.

Ce ne fut que dix ans après sa mort que ces religieuses obtinrent l'établissement à Tours qui leur avait été promis par Charles VIII.

En 1657, mademoiselle de Montpensier passa à Chenonceaux en allant rejoindre à Blois son père Gaston, duc d'Orléans, nouvellement rentré en France. Quelques jours après elle y revint avec lui, et ils furent reçus par le duc de Beaufort (second fils de César de Vendôme), qui, dit-elle dans ses Mémoires, leur donna « un souper de huit » services de douze bassins, et si bien servis que, quand » ç'aurait été à Paris, l'on n'aurait pu rien faire de mieux » ni de plus magnifique. »

Louis de Vendôme, fils de César, étant mort en 1669, laissa ce domaine à son fils aîné Louis-Joseph, duc de Vendôme, si célèbre par son expédition d'Espagne. Dans son contrat de mariage, le duc de Vendôme fit présent de Chenonceaux à sa femme, Marie-Anne de Bourbon, petite-fille du grand Condé. La duchesse de Vendôme étant morte sans enfants, en 1718, la princesse douairière de Condé, sa mère, hérita de Chenonceaux, qu'elle vendit, en 1720, à son petit-fils, le duc de Bourbon, chef du conseil de régence et premier ministre après la mort du régent. Le duc de Bourbon ne vint qu'une seule fois à Chenonceaux, qu'il revendit en 1755 à M. Dupin, fermier général.

Le goût et l'esprit de M. et de madame Dupin, leurs relations avec l'élite de la cour et de la ville, firent de Chenonceaux le rendez-vous de toutes les illustrations du dix-huitième siècle. Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre, Buffon, Voltaire, le comte de Tressan, l'abbé de Mably, son frère l'abbé de Condillac, MM. de Sainte-Palaye, et de Mairan, lord Bolingbroke; mesdames de Boufflers, de Rohan, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin, etc., formaient la société intime de madame Dupin, qui avait alors pour secrétaire Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Jacques fut aussi pendant quelque temps le gouverneur de M. de Chenonceaux, fils de madame Dupin. C'est à la prière de cette dame qu'il entreprit l'abrégé des œuvres de l'abbé de Saint-Pierre.

Nous empruntons à l'illustre écrivain le récit d'un séjour qu'il fit à Chenonceaux :

« En 1747, nous allâmes passer l'automne en Touraine, » au château de Chenonceaux, maison royale sur le Cher, » bâtie par Henri II pour Diane de Poitiers, dont on y voit » encore les chiffres, et maintenant possédée par M. Dupin, » fermier général. On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu; » on y faisait très bonne chère; j'y devins gras comme un » moine. On y fit beaucoup de musique; j'y composai plu- » sieurs trios à chanter, pleins d'une assez forte harmonie, » et dont je reparlerai peut-être dans mon supplément. On » y joua la comédie; j'y en fis en quinze jours une en trois

» actes, intitulée : *l'Engagement téméraire*, qu'on trou-
» vera parmi mes papiers, et qui n'a d'autre mérite que
» beaucoup de gaieté. J'y composai d'autres petits ouvrages,
» entre autres une pièce en vers, intitulée : *l'Allée de Sylvie*,
» du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher, et tout
» cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie et
» celui que je faisais auprès de madame Dupin. »

En 1782, madame Dupin se retira à Chenonceaux, où elle mourut en 1800, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. M. le comte et madame la comtesse René de Villeneuve, ses petits-neveux, héritèrent d'elle Chenonceaux, qu'ils ont restauré en se conformant religieusement au style de son architecture.

On ignore malheureusement le nom de l'architecte chargé par Thomas Bohier de donner les plans du château de Chenonceaux. On lit sur la porte d'entrée ces quatre mots placés régulièrement et sculptés sur un fond d'azur :

DEVS SPES MRA SALVS.

Le vestibule divise le château en deux corps de logis. C'est du côté gauche que sont situés les principaux appartements ; là se trouvent des chambres lambrissées et ornées de plafonds, véritables chefs-d'œuvre de sculpture en bois ; on y voit les chiffres de Charles IX et de Catherine de Médicis, rehaussés d'or.

Dans la salle dite de Catherine de Médicis, il existe une cheminée très remarquable qui a dû être faite pendant le séjour de Diane de Poitiers.

A côté de cette salle est celle que Louise de Vaudemont fit tendre en noir après la mort de Henri III et le petit cabinet où elle couchait ; cette salle donne entrée à la chapelle achevée entièrement par Thomas Bohier, comme l'indique la date de 1521 sculptée sur la jolie tribune qui la décore, et sur ses armes peintes dans les clefs pendantes de la voûte.

La bibliothèque occupe le pavillon qui fait pendant à la chapelle. Le plafond, richement décoré, est le plus remarquable de tous ceux du château.

De l'autre côté du vestibule sont situés un autre grand appartement et l'escalier qui conduit au second étage.

Les cuisines, la boulangerie, la prison et les bains de Catherine de Médicis, sont situés dans les piles construites par Bohier, qui soutiennent le principal corps de logis.

La galerie élevée sur le pont de Diane de Poitiers est de chaque côté percée de cinq grandes croisées, répondant chacune au milieu des cinq arcades ; sur les piles s'élèvent en avant-corps de petites tourelles ouvertes en arcades. Le second étage de cette galerie est de plein-pied avec les appartements ; ses fenêtres servent de portes pour entrer sur de petites terrasses d'où l'on découvre le cours du Cher, bordé de prés, de bois et de collines, qui forment le point de vue le plus pittoresque.

Catherine de Médicis avait fait placer dans cette galerie une très belle collection de portraits et de statues, qui ont été dispersés à l'époque de la révolution. M. le comte de Villeneuve a déjà en partie réparé cette perte en la faisant orner de portraits des personnages illustres du seizième siècle, et en y plaçant des empreintes en plâtre des plus curieux monuments de l'ancien Musée des Petits-Augustins, fondé par M. Alexandre Lenoir.

(Les documents historiques de cet article sont empruntés à une notice de M. Anatole Chabouillet, jointe aux dessins du château de Chenonceaux, exécutés par M. Massé, architecte de Tours.)

JEUX OLYMPIQUES.

Parmi les institutions qui contribuèrent d'une façon notable à maintenir un lien de nationalité entre les populations grecques, si diverses d'origines, de caractères, et en quelque sorte de tempérament politique, et si étrangères à l'unité

théocratique de l'Égypte et de la Judée, il faut compter au premier rang les fêtes solennelles à l'occasion desquelles se réunissaient à certaines époques déterminées tous les habitants du territoire hellénique. Depuis les temps les plus reculés, chaque ville grecque célébrait des jeux dont elle faisait d'ordinaire remonter l'établissement à la divinité elle-même. Quelques uns de ces jeux, à des époques qu'il est difficile de fixer avec précision et pour des causes qu'on ne peut que conjecturer, devinrent de véritables solennités nationales, communes à toutes les cités ; tels furent les jeux pythiques à Delphes, les jeux néméens à Argos, les jeux isthmiques à Corinthe ; tels furent encore les jeux olympiques, les plus célèbres de tous.

Ces derniers tiraient leur nom, selon le lyrique Pindare et le satirique Lucien, du surnom d'Olympien donné à Jupiter ; selon le géographe Strabon et l'historien Xénophon, d'une ville qui appartenait aux Piséens, ou de Pise même où ils se célébraient et qui est quelquefois appelée Olympie. On attribuait leur institution à Jupiter, à la suite de sa victoire sur les géants, à Pélops, à Hercule en l'honneur de Pélops ou en mémoire des dépouilles conquises sur Augias. Ce qu'il y a de sûr, c'est que leur origine se perdait dans la nuit des temps ; et ce qui n'est pas moins certain, c'est que vers 880, environ quatre cents ans après la guerre de Troie, ils étaient entièrement oubliés. Alors Iphitus, contemporain du législateur Lycurgue, inspiré peut-être par le sentiment de la salutaire influence qu'ils pouvaient exercer sur les rapports politiques des différentes races, les renouvella et les fit revivre. Cent huit ans après, le nom des vainqueurs fut pour la première fois inscrit sur un registre public, et bientôt il servit en outre à désigner tout le temps qui s'écoulait jusqu'à une nouvelle célébration, en d'autres termes une olympiade. Ce double usage se perpétua jusqu'à la fin de la Grèce elle-même.

Les jeux olympiques revenaient tous les cinq ans ; ils duraient cinq jours. Dirigés d'abord par une seule personne, ils eurent ensuite successivement deux, douze, huit, neuf, et enfin dix présidents, autant qu'il y avait de tribus éléennes, celles-ci ayant chacune le droit d'en nommer un. Aidés de quelques officiers élus comme eux, ils surveillaient, dix mois avant l'ouverture des luttes, les exercices préparatoires des concurrents, et, pendant la solennité, les règlements qui devaient être observés. Assis, dépouillés de leurs vêtements, et un sceptre en main, ils jugeaient le combat et décernaient les prix. Si leurs décisions étaient contestées, on pouvait dans certains cas en appeler au sénat olympien.

Tous les citoyens grecs, ceux des colonies comme ceux des métropoles, les plus obscurs comme les plus illustres, les plus pauvres comme les plus riches, étaient admis à ces tournois de l'antiquité, bien différents en ce point de ceux du moyen âge auxquels prenait part un seul ordre de la société. Étaient exclus seulement, selon Xénophon, les condamnés pour crime notoire et leurs parents. Les femmes aussi en furent long-temps écartées, comme le prouvent divers passages des anciens, et surtout une loi éléenne rapportée par Pausanias, laquelle condamnait à être jetée du haut d'un rocher toute femme qui eût passé le fleuve Alphée pendant la durée des fêtes. Plus tard, au témoignage du même voyageur, elles obtinrent d'assister, et ensuite de concourir. Les étrangers venaient de toutes les parties du monde se donner le spectacle de ces solennités ; mais tant que la Grèce fut libre, ils ne purent entrer dans la lice. Quand Alexandre I^{er}, roi de Macédoine, voulut y figurer, il fut obligé de prouver qu'il descendait d'Hercule, l'ancêtre commun des Doriens. Dans la suite même, lorsque la patrie de Thémistocle et de Léonidas fut devenue province romaine, les empereurs, Néron entre autres, qui vinrent rendre quelque éclat par leur présence à ces pompes déchues, se forgèrent toujours une descendance hellénique pour se justifier aux yeux des Eléens.

Une fois terminés les exercices préparatoires dans le gymnase public d'Elis, lesquels duraient dix mois; une fois le serment prêté par les prétendants et leurs parents de n'employer, pour s'assurer la victoire, aucun moyen frauduleux, et les sacrifices aux dieux présentés selon les rites consacrés, on tirait au sort l'ordre dans lequel les concur-

rents seraient appelés à se produire, et les luttes commen-

çaient. Elles étaient de deux sortes, les unes qui se rapportaient aux perfections du corps et que les Grecs nommaient combats gymniques; les autres qu'ils appelaient combats des muses et qui se rapportaient aux perfections du génie. Les



(Scène des jeux olympiques, d'après une peinture de Barry.)

premières, au commencement surtout, étaient l'objet essentiel des jeux olympiques, comme des jeux néméens et isthmiques; et les secondes appartenaient plus spécialement aux jeux pythiques. Cependant, principalement à Olympie, elles étaient toutes permises et récompensées.

L'adresse du corps se déployait dans le pentathlon, qui se composait du saut, de la course, du disque, du pugilat et de la lutte; il faut y joindre encore le jet du javelot et la course des chevaux. Dans l'exercice du disque, on lançait en l'air le plus loin possible en élevant le bras à hauteur de poitrine et le ramenant en arrière par un mouvement circulaire, une sorte de palet rond, plat, et très pesant. Le pugilat était un combat à coups de poings dirigés sur le visage: les mains des adversaires étaient souvent armées de pierres ou de masses de métal qu'on renfermait dans une peau de bœuf appelée ceste et qu'on liait à l'entour du bras. La lutte avait lieu entre deux hommes nus qui, le corps couvert d'huile et de sable fin, s'enlaçaient de leurs bras, et essayaient soit de se rouler à terre, soit de se faire demander grâce, par la simple pression du corps maintenu debout. Les courses de chevaux s'exécutaient ou avec un cheval seul ou avec deux chevaux dont l'un menait le cavalier au but, et l'autre le ramenait au point de départ, ou enfin et le plus souvent avec des chars attelés de deux, trois, quatre chevaux. Dans ce dernier cas les concurrents ne rivalisaient pas seulement de rapidité mais de luxe et de magnificence; aussi étaient-ce les citoyens riches qui se présentaient ainsi dans la lice. C'est cette circonstance trop

peu remarquée qui explique pourquoi les hymnes de victoire qui nous restent de Pindare ne roulent guère que sur des conducteurs de chars. Ce grand poète, dont l'avidité devint proverbiale en Grèce, ne chantait que ceux qui le payaient libéralement. Il ne faut pas conclure autre chose de cette uniformité de ses sujets qui a fait exagérer quelquefois l'importance attribuée par les Grecs à l'art de conduire les chevaux et les chars.

Après ces exercices physiques, qui, pour la plupart du moins, n'ont pas besoin d'être justifiés à une époque où la gymnastique s'est fait sa place dans l'éducation, les musiciens, les poètes, les artistes, les orateurs, les historiens, etc., avaient leur tour et venaient disputer aussi les prix. C'est aux jeux olympiques qu'Hérodote fit la lecture de l'admirable chronique qu'il nous a laissée, et éveilla le génie encore endormi dans l'âme du jeune Thucydide qui prêtait l'oreille avec la Grèce entière à ces merveilleux récits.

Quelquefois enfin les traités de paix y étaient conclus entre les diverses cités qui s'étaient fait la guerre, et avaient, selon l'usage, suspendu momentanément les hostilités pour ces cérémonies sacrées. On élevait alors des colonnes sur lesquelles on gravait les actes officiels de ces réconciliations publiques.

Quant à ceux qui remportaient un prix dans les jeux, les plus glorieuses distinctions leur étaient réservées, quoique la récompense immédiate fût bien peu de chose, une simple couronne de pin ou d'olivier. A leur retour dans leur pa-

trie, on les conduisait dans un char de triomphe, et l'on faisait une brèche aux remparts pour rendre leur entrée plus imposante. Dans la plupart des villes, ils recevaient des présents considérables, cinq cents drachmes par exemple; à Athènes, ils avaient droit aux premières places dans toutes les réunions publiques, et étaient entretenus aux dépens de l'Etat; les honneurs ne s'arrêtaient pas aux vainqueurs, ils s'étendaient à sa famille tout entière, à laquelle ce succès d'un de ses membres créait un véritable titre de noblesse et une sorte d'inviolabilité.

Un jour au milieu de ces jeux un consul romain vint annoncer à la Grèce assemblée que ses armes l'avaient rendue libre. Un enthousiasme universel répondit à cette parole. Hélas! l'occasion était mal choisie. C'était l'esclavage, et l'esclavage pour toujours, qu'apportait Flaminus en proclamant la liberté. Toutefois, en perdant l'indépendance les Grecs conservèrent et maintinrent long-temps encore leurs fêtes olympiques, comme des images de leur prospérité passée, comme des consolations de leurs épreuves présentes. Puis tout s'effaça peu à peu, et les ruines elles-mêmes disparurent.

Tamtam. — Il existe un instrument d'origine chinoise nommé *tamtam*: c'est un disque rond de peu d'épaisseur, et dont les bords sont relevés en arrière. Si on le frappe avec un tampon de grosse caisse, il rend un son grave, frémissant, lugubre, qui va grossissant, et dont on ne peut se faire une idée exacte qu'après l'avoir entendu; on s'en sert, en Chine, pour appeler les peuples des villes à la prière; il y est aussi employé dans les orchestres. Le personnage assis dans la figure ci-dessous frappe sur un *tamtam*.

Il y a quelques années, Paris n'en possédait que trois qui venaient de Chine; on savait bien leur composition chimique, mais on avait beau faire l'alliage de quatre-vingts parties de cuivre et de vingt parties d'étain, il se brisait sous le marteau lorsqu'on voulait le travailler, il n'était pas malléable; et cependant, en examinant ceux qui venaient de Chine, on reconnaissait qu'ils avaient été faits avec le marteau! Enfin M. Darcet découvrit le secret de la fabrication du *tamtam*. Le *tour de main* consiste en ce que l'alliage dont cet instrument est formé a besoin d'être trempé pour se prêter au travail. Lorsque le *tamtam* a été fabriqué, on le détrempe, ce qui se fait en l'exposant à une forte chaleur, et le laissant ensuite refroidir par degrés insensibles; c'est, comme on voit, l'inverse de ce qui arrive pour l'acier, que l'on ne peut travailler trempé.



(Extrait des *ÉLÉMENTS DE CHIMIE*; Bibliothèque du Magasin pittoresque.)

LE RIRE.

Un astrologue italien, nommé l'abbé Damascène, publia, en 1662, une brochure de six feuilles, imprimée à Orléans. Il y distinguait les tempéraments des hommes par leurs manières de rire. Le *hi, hi, hi*, selon ce traité bizarre, serait particulier aux mélancoliques; les *hé, hé, hé*, aux bilieux; les *ha, ha, ha*, aux phlegmatiques; et les *ho, ho, ho*, aux sanguins.

Une autre petite brochure assez rare, imprimée en 1768, a pour titre : *Traité des causes physiques et morales du rire relativement à l'art de l'exciter*. On l'attribue à Poinciset de Sivry. L'auteur raconte qu'il fut invité un jour à dîner chez Titon du Tillet, connu dans la république des lettres pour avoir fait élever le monument de bronze représentant le Parnasse français, que l'on voit à la Bibliothèque du roi. Au nombre des convives se trouvaient plusieurs hommes célèbres, entre autres Destouches, Fontenelle et Montesquieu. A propos d'un grand éclat de rire, que rien de plaisant dans la conversation ne paraissait avoir provoqué, on se prit à deviser sur les causes du rire, et il s'établit bientôt une controverse dans toutes les règles entre les trois écrivains que nous venons de citer.

Destouches parla le premier. Il réfuta la définition du ridicule qu'Aristote a donnée en ces termes « une difformité sans douleur, » et il s'efforça de démontrer que le rire a sa source dans une *joie raisonnée*.

Fontenelle prit ensuite la parole, et d'abord combattit l'opinion de Destouches. « Si le rire, dit-il, était une conséquence nécessaire de la joie, il naîtrait avec elle; ce qui n'arrive pas toujours; — elle exciterait le rire toutes les fois et tout le temps qu'elle a lieu; ce qu'on sait n'être point; — elle ne pourrait être portée à l'excès, sans produire le même excès dans le rire; ce que l'expérience dément; — elle serait la seule cause du rire; ce que Destouches lui-même n'admettait pas. » Après cette argumentation, l'auteur des *Mondes* fait remarquer qu'il est un très grand nombre d'occasions où la raison n'a aucune part au rire, que nous rions le plus souvent en dépit d'elle. Il cite l'habitude où nous sommes de rire de choses qui ne sont qu'affligeantes au témoignage de la raison; telles que l'ivrognerie, la surdité, les imperfections, les difformités, les bévues, les accidents, les chutes, les balourdises, etc. Après avoir ainsi critiqué le système de son adversaire, il se hasarde à en proposer un autre. Suivant lui, le rire, loin de naître d'un principe raisonnable, n'est autre chose qu'un accès passager de *folie* plus ou moins caractérisée. « Vous prétendez, dit-il, que ce mouvement naît de la joie; jugez vous-même s'il lui ressemble! » et il trace un tableau physique de l'homme qui rit, d'après les observations réunies de plusieurs médecins. Cette description, ou plutôt cette dissection du rire, est assez singulière pour mériter d'être reproduite : « Si vous considérez le visage, le front » s'étend, les sourcils s'abaissent, les paupières se resser- » rent au coin des yeux, et toute la peau qui les environne » se couvre de rides. L'œil mis à la gêne, et fermé à demi, ne » doit plus son éclat qu'à l'humidité qui l'offusque; ceux » même de qui la douleur n'a pu tirer des larmes, sont alors » contrainsts de pleurer. Le nez se fronce, et se termine plus » ou moins en pointe; les lèvres se retirent, et s'allongent; » les dents se découvrent; les joues s'élèvent et s'étendent » avec contrainte sur leurs muscles, dont les intervalles » ou la rétraction forment ces différents creux agréables » chez les uns, difformes chez les autres. La bouche, for- » cée de s'ouvrir, laisse voir la langue suspendue, et sans » relâche agitée de violentes secousses. La voix n'est plus » qu'un son entrecoupé, tantôt vif et perçant, tantôt faible » et plaintif. Cependant le cou s'enfle et se raccourcit; » toutes les veines sont gonflées et tendues, et le sang qui » se porte en tumulte vers les vaisseaux les plus déliés de

» l'épiderme, imprime sur le visage un rouge violet, sym-
 » bole voisin de la suffocation. — Mais tout ceci n'est rien
 » en comparaison de ce qui se passe dans les autres parties.
 » La poitrine s'agite si impétueusement qu'il n'est plus
 » possible de respirer, ni de dire une parole. Une douleur
 » pressante s'élève dans les flancs; il semble que les en-
 » trailles se déchirent, et que les côtes se séparent. Dans
 » cette crise, on voit tout le corps se plier, se tordre, se
 » ramasser. Les mains se jettent sur les côtés et les pres-
 » sent vivement. La sueur monte au visage, la voix se
 » perd en sanglots, et l'haleine en soupirs étouffés. Quelque-
 » fois l'excès de cette agitation produit les mêmes effets
 » qu'un breuvage mortel, chasse les os des jointures,
 » cause des syncopes, et donne la mort. Tout le temps que
 » dure cette sorte de supplice, la tête et les bras souffrent
 » les mêmes secousses que la poitrine et les flancs. Vous les
 » voyez d'abord s'agiter avec précipitation et désordre;
 » puis tout-à-coup retomber sans nerf et sans vigueur.
 » Les mains deviennent lâches, les jambes débiles; et
 » toute la machine languit dans un état de défaillance. »
 — « L'homme rit rarement, continue Fontenelle, lors-
 » qu'il se trouve seul, et que, plus recueilli, il s'applique
 » à consulter l'oracle de la raison; mais un objet imprévu,
 » ou quelque idée dépareillée vient-elle à le distraire: le
 » nerf de l'attention se détend, la raison s'écarte, le rire
 » échappe; et cette commotion sensible des organes n'est
 » qu'une suite extérieure du désordre intime, et de la dé-
 » route secrète du principe intelligent. C'est d'ailleurs un
 » principe reconnu, même par les esprits vulgaires, au moins
 » d'une manière obscure. On dit communément: J'ai ri
 » comme un fou; plus on est de fous, plus on rit; il m'a
 » pris un fou rire, etc. Le comte Oxenstiern a dit: Le rire
 » est la trompette de la folie. »

Quand Fontenelle eut épuisé toutes les ressources de son esprit pour soutenir ce paradoxe, Montesquieu discourut à son tour fort longuement et plus sérieusement. Son premier soin fut aussi de renverser les doctrines émises avant lui. Le rire, dit-il, n'est assurément point un effet de la joie; c'est tout un autre phénomène. Il est ou plus tardif ou plus passager, souvent même il la devance et ne l'attend point. Il se montre indifféremment après, avant, ou en même temps qu'elle. D'un autre côté, la folie, même passagère, ne saurait être considérée comme une cause constante du rire. Dans le rire d'un homme raisonnable il y a toujours une empreinte de jugement qui le distingue totalement de celui des insensés. La proposition serait plus soutenable, si on se contentait de dire que le rire prend sa source dans une certaine folie qui lui est propre; mais alors il serait nécessaire de spécifier ce genre de folie, d'en exposer l'analyse, et de la distinguer de toute autre sorte de déraison. C'est ce que fait Montesquieu, et il arrive à conclure que le principe mystérieux du rire est l'*orgueil*, non pas toute sorte d'*orgueil*, mais presque toujours l'*orgueil qui s'applaudit*. Les actions où les hommes excitent notre rire ne sont ridicules qu'à la condition de paraître à notre égard dans une certaine infériorité. Cette comparaison présomptueuse est quelquefois trop rapide ou trop vague pour être facilement analysée; elle n'en est pas moins au fond de notre pensée. Si nous rions de propos spirituels, c'est qu'ils déversent le ridicule sur d'autres que nous, ou qu'une vanité secrète nous fait trouver notre avantage à les approuver, à les saisir. On cesse de rire d'une comédie du moment où l'on croit s'y reconnaître ou y voir ses amis offensés, etc., etc.

Montesquieu énumère ensuite les différentes espèces de rire; ce sont : — le rire à gorge déployée, ou rire indécent; — le rire gracieux, ou le sourire; — le rire de dignité, ou de protection; — le rire niais, qu'il faut distinguer du rire ingénu; — le rire avantageux ou de pure vanité; — le rire de civilité, de convention ou d'usage; — le rire peiné ou dé-

daigneux; — le rire franc, sincère ou serein, qui se répand sur toute la physionomie; — le rire hypocrite ou simulé, qu'on appelle aussi rire en dessous, rire sous cape, rire malin, ou rire surnois; encore que ce dernier doit être distingué du rire malin; — le rire contraint, ou celui qu'on retient en se faisant violence; — le rire forcé ou machinal, occasionné par le chatouillement excessif, par les blessures du diaphragme, par certains breuvages, etc.; — le rire amer excité par le dépit, la vengeance, l'indignation, et mêlé d'un certain plaisir, le tout combiné d'orgueil. Ce rire et le rire forcé sont compris sous le nom commun de sardonien ou sardanién. — Enfin, le rire inextinguible dont parle Homère, ou celui qu'on ne peut arrêter, et qui suscite dans les flancs, dans la gorge et dans toute la personne, une convulsion dont nous ne sommes plus les maîtres.

Les passions qui s'ajoutent comme causes secondaires à l'orgueil, dans l'opération du rire, sont nombreuses. L'un des ressorts les plus actifs est la surprise. L'auteur du traité cite, sous le nom de Montesquieu, beaucoup de manières d'exciter le rire par le concours de la surprise : — par improviste; — par contradiction dans les termes; — par contradiction sous-entendue; — par surabondance; — par contre-sens; — par effronterie; — par disparate; — par récidive; — par contradiction dans les usages; — par contradiction conséquente; — par l'emploi des mêmes termes; — par exagération; — par interprétation détournée; — par abus des termes; — par l'assemblage incohérent de deux expressions; — par contre-attente. — Il cite, à l'appui de ces règles, un grand nombre d'exemples tirés des poètes comiques anciens et modernes.

Si cette brochure dont nous venons de donner l'analyse ne satisfait pas complètement la raison, du moins elle flatte l'imagination, excite la curiosité, et invite à méditer sur l'un des phénomènes les plus singuliers de notre nature.

— Matius, qui vivait sous Auguste, paraît avoir été à peu près à Rome ce que Le Nostre était à Paris sous Louis XIV (voy. 1856, p. 215). Il était célèbre pour l'art encore nouveau de donner aux arbres et aux cabinets de verdure une forme régulière. Il inventa, dit-on, le premier la manière de greffer et d'enter les fruits. Son nom ne se trouve point dans la *Biographie universelle* des frères Michaud.

COMPOSITION DE L'ÉCORCE DE LA TERRE.

(Premier article.)

La surface de la terre, à l'époque où elle a commencé à se consolider, semble avoir été occupée uniquement par des roches de nature cristalline. Les montagnes, aussi bien que les vallées, ne présentaient qu'un sol de cette espèce, assez semblable à celui qui se forme sur la pente des volcans quand la lave commence à s'y refroidir. Analogues dans leur essence aux laves des volcans, ces roches cristallines paraissent, en effet, avoir été primitivement, par l'effet de la chaleur, dans un état complet de fluidité, et ne s'être consolidées que par un refroidissement graduel. On n'apercevait nulle part de ces couches de grès, de sable, d'argile, de calcaire, dont on voit aujourd'hui la terre couverte presque partout. Lorsque l'Océan commença à se déposer sur le globe devenu assez froid pour le recevoir, les bassins dans lesquels ses eaux se réunirent, de même que les continents et les îles à la superficie desquels se mirent à ruisseler les eaux courantes, étaient donc entièrement

formés de roches schistoïdes et granitoïdes. C'est là le fond qui supporte l'écorce stratifiée de la terre, écorce sur la composition de laquelle nous devons, dans cet article, jeter un regard rapide.

Considérons donc un immense bassin dont le fond, pour fixer les idées, sera supposé de granite (voyez 1838, p. 220), et dans lequel repose une masse d'eau constamment entretenue au même niveau, malgré l'évaporation, par divers canaux qui s'y versent. Comme l'eau apportée par ces canaux, qui sont les fleuves et les rivières, est plus ou moins trouble, chargée de limon, de sable, de cailloux, de sels calcaires, et que l'évaporation n'enlève que de l'eau pure, il est clair que, de jour en jour, les matières étrangères charriées dans l'Océan doivent augmenter, et former sur le fond du bassin des dépôts de plus en plus considérables. Laissez le phénomène se continuer pendant un assez grand nombre de siècles, et le fond se trouvera partout revêtu d'une série de couches superposées comme des feuillets les unes sur les autres. Si, à une certaine époque, les fleuves ont charrié particulièrement du sable, les couches formées à cette époque seront sableuses. Si, à l'époque suivante, ils ont charrié du limon ou des sels calcaires, les couches correspondantes seront argileuses ou calcaires. Enfin, si les animaux qui ont habité l'Océan aux diverses époques ont varié; comme, après leur mort, leurs débris tombent naturellement sur le fond et s'y ensevelissent dans les dépôts qui sont en train de s'y former, ces débris varieront d'une couche à l'autre comme les animaux eux-mêmes ont varié d'un temps à l'autre. Par conséquent, il y aura, sur tous les points, dans la suite des couches dont la masse totale du dépôt se composera, un certain ordre précis et constant. On pourra distinguer les couches les unes des autres, soit par leur nature, soit par la nature des débris organiques qu'elles renfermeront; et cette distinction une fois faite, étant donnée une couche quelconque, on pourra, du seul fait de son rang dans la série, déduire quelles sont les couches qui doivent se trouver au-dessous d'elle, et celles qui doivent se trouver au-dessus. Il suffira pour cela d'avoir constaté certains caractères propres à chaque couche, et assez précis pour la faire reconnaître sans faute.

Il y a toutefois sur ce point une remarque importante à faire. Si l'on suppose que le bassin n'a éprouvé dans sa position aucun changement pendant tout le temps que les dépôts se sont formés, il est évident que les diverses couches devront se trouver, suivant leur ordre naturel, dans toutes les parties qui ont été sous l'eau, et ne faire lacune nulle part. Mais si le bassin a été incliné tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, de manière que quelques unes de ses parties fussent tantôt hors de l'eau et tantôt dans l'eau, il est évident que la partie qui sera demeurée pendant un temps hors de l'eau n'aura pu recevoir les couches de dépôt qui se seront formées dans le temps qu'elle était à sec. On y trouvera donc, immédiatement l'une sur l'autre, deux couches qui ailleurs sont séparées par plusieurs couches intermédiaires; et ces deux couches, ainsi rapprochées dans cet endroit, seront précisément celles qui se formaient, l'une à l'instant où cette partie du bassin est sortie de l'eau, et l'autre à celui où elle y est rentrée.

Ce fait s'observe assez fréquemment parmi les couches qui se sont déposées dans le bassin de l'Océan depuis l'origine des choses; car ce bassin n'étant point absolument fixe, mais s'élevant tantôt au-dessus du niveau des eaux pour donner naissance à quelque île ou à quelque lambeau de continent, et tantôt s'abaissant de manière à immerger quelque étendue de terre sèche plus ou moins considérable, il en résulte que dans certains lieux certaines couches de dépôt manquent quelquefois entièrement. Cela prouve que ces lieux étaient hors de l'Océan à l'époque où ces couches se formaient. Mais la règle générale n'en subsiste

pas moins; savoir: que l'on ne saurait jamais trouver au-dessous d'une couche déterminée une couche qui ailleurs se trouverait au-dessus, ou au-dessus une couche qui ailleurs serait au-dessous.

Enfin, comme les matières étrangères qui tombent dans le bassin où se forment les dépôts n'y sont point répandues uniformément, il est clair que les dépôts devront avoir plus d'épaisseur dans les endroits où ces matières sont le plus abondantes, que dans ceux où elles sont plus rares. On ne doit donc pas s'attendre, en suivant les couches sur une grande étendue, à leur trouver une épaisseur constante. Telle couche qui, dans une province, possède une grande puissance, dans une autre province peut se trouver réduite à un simple lit de médiocre importance. L'ordre de succession des couches, je ne saurais trop le répéter, est la seule chose inaltérable, car elle correspond à l'ordre de succession des temps.

Une dernière remarque, c'est que, bien que les couches se soient originairement déposées dans une situation horizontale, comme tous les sédiments qui se font dans une eau tranquille, cependant, par suite des tremblements de terre et des dislocations qu'ils occasionnent, il arrive fréquemment que les couches se trouvent dérangées de leur position primitive et redressées plus ou moins. Il est évident que ce dérangement de l'horizontalité ne peut porter que sur les couches qui étaient déjà formées à l'instant où la dislocation a eu lieu, et que celles qui continuent à se former au même endroit, après cette dislocation, reprennent la situation horizontale. On doit donc trouver, à l'endroit où un tel phénomène a eu lieu, des couches horizontales reposant sur des couches inclinées, et ce changement de stratification est la preuve que dans l'intervalle des deux époques où les deux couches immédiatement discordantes se sont formées, une dislocation dans l'écorce de la terre a eu lieu dans cet endroit. De même que l'on peut marquer l'ordre de succession des couches d'après l'examen des caractères particuliers qui les distinguent, de même par conséquent on peut marquer, par l'examen de ces mêmes caractères, l'ordre de succession des différentes dislocations qui se sont faites à la surface de la terre.

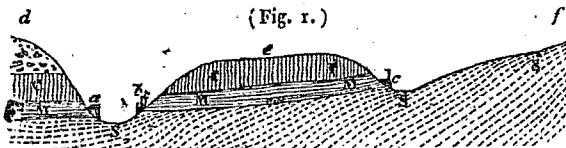
Pour concevoir toute l'importance des principes assez simples que nous venons d'exposer, il faut savoir que presque toute la masse des terres que nous habitons se compose des diverses couches de dépôt, anciennement formées dans le bassin de l'Océan, et que les chaînes de montagnes sont, pour la plupart, le produit des dislocations qui à diverses époques ont relevé ces couches au-dessus de leur niveau originaire.

Il est donc parfaitement naturel que les bancs de roche que l'on observe dans une contrée y soient en général régulièrement étendus en forme de couches, soit que ces bancs de roche soient formés par une pierre solide de grès ou de calcaire, soit qu'ils se composent de sable, ou de marne, ou d'argile. Il est naturel également que tantôt ces bancs soient horizontaux de manière à se trouver à peu près au même niveau dans tout le pays, et que tantôt ils soient inclinés de manière à s'enfoncer rapidement dans la profondeur de la terre après avoir simplement montré leur tranche à la surface. Enfin si l'on a observé avec attention l'ordre des couches dans quelque point où elles soient bien à découvert, on peut être certain que ce même ordre existe encore dans tous les points où les couches demeurent cachées dans l'intérieur de la terre.

On sent aisément toute la valeur de cette remarque. S'il existe dans un pays une couche précieuse, soit par la pierre, soit par le sable ou l'argile qu'elle fournit, on pourra aller chercher cette couche par des puits partout où l'on apercevra à la surface une couche que l'on a vue ailleurs reposer au-dessus d'elle; tandis qu'il serait tout-à-fait illusoire de la chercher dans des lieux où l'on voit au

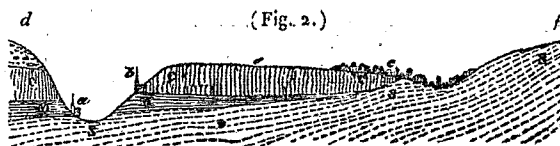
contraire à la surface une couche que l'on sait être inférieure à la couche en question.

Supposons qu'ils s'agisse (fig. 1.) d'un banc de marne MM, exploité dans un certain canton en trois points *a*, *b*, *c*, où il vient se montrer au jour sur la pente des collines; si l'on a observé que ce banc de marne se trouve compris entre un banc de pierre calcaire CC et un banc de sable SS, on pourra, en creusant à travers le banc de pierre calcaire sur toute l'étendue du plateau *e* où le banc de marne est souterrain, retrouver, par des puits, ce banc précieux; tandis que sur le plateau *f* qui est occupé, non par le banc calcaire, mais par le banc de sable, ce serait tout-à-fait perdre sa



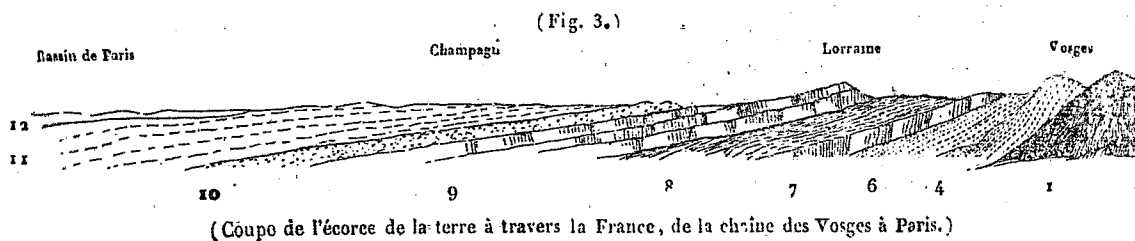
peine que de faire cette recherche. Sur le plateau *d*, où il y a encore un autre banc au-dessus du banc calcaire, on pourra encore retrouver par des puits le banc de marne, mais au

lieu de n'avoir à traverser qu'un seul banc, il en faudra traverser deux.

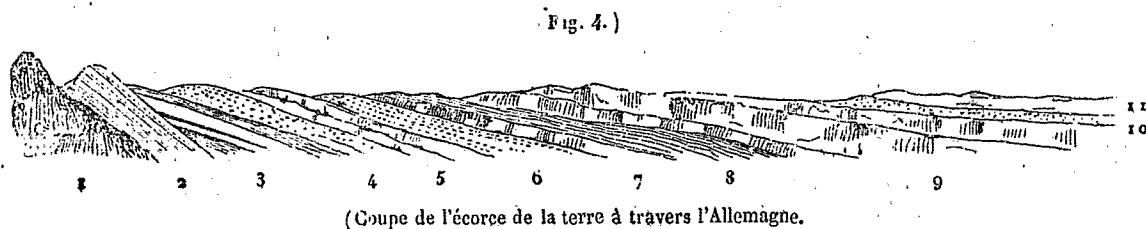


Cependant ces considérations, si précieuses dans tous les travaux d'exploitation, sont quelquefois sujettes à tromper. Toute règle a ses exceptions. Il pourrait arriver (fig. 2.) que le banc de marne se réduisit à un simple lit ou même s'évanouît entièrement, de telle façon qu'en perceant le banc calcaire sur la partie antérieure du plateau on retrouvât le banc de marne; mais qu'en le perceant de la même manière dans la partie postérieure du plateau, au point *c*, on tombât directement du calcaire sur le sable sans rencontrer la marne dans l'intervalle.

Ces considérations, que nous venons d'appliquer à l'examen géologique d'un canton, s'appliquent également à l'examen de la composition de toute une province.



(Coupe de l'écorce de la terre à travers la France, de la chaîne des Vosges à Paris.)



(Coupe de l'écorce de la terre à travers l'Allemagne.)

NOMS DES TERRAINS.

1 Terrain ancien, — 2 Grauwacke. — 3 Terrain houiller. — 4 Grès rouge. — 5 Zechstein. — 6 Grès bigarré. — 7 Muschelkalk. — 8 Marnes irisées. — 9 Calcaire oolitique. — 10 Grès vert. — 11 Craie. — 12 Terrain tertiaire.

Je suppose que l'on descende des Vosges vers Paris, en observant constamment la nature des terrains et la direction suivant laquelle ils plongent les uns sous les autres (fig. 5). On trouvera au centre des Vosges le rebord du bassin primitif (1), bassin dans lequel se sont déposées toutes les couches de sédiment; sur les pentes de ce rebord, diverses couches de grès (4) et (6) s'étendant jusqu'en Lorraine; alors des couches de calcaire et de marne (7, 8, 9); du grès (10) à l'entrée de la Champagne; puis la craie (11), jusqu'à l'entrée du bassin de Paris; en dernier lieu, les diverses couches de calcaire, de grès, de marne (12) qui composent ce bassin. Voilà l'ordre dans lequel ces terrains se sont succédé, car il est facile de constater qu'ils reposent les uns sur les autres. Cet ordre est invariable; car si l'on se transporte en Allemagne, et que l'on parte également d'une chaîne primitive pour marcher vers les terrains les plus récents, on retrouvera les mêmes terrains que l'on aura déjà observés en France, et dans le même ordre de succession (fig. 4). Mais il arrivera que de nouvelles couches que l'on n'aura point aperçues en se dirigeant des Vosges vers Paris se manifesteront. En quittant le rebord du bassin primitif, et avant de rencontrer les couches de grès observées sur la pente des Vosges, on rencontrera des couches appartenant à un grès fort différent, nommé par les géologues le terrain de

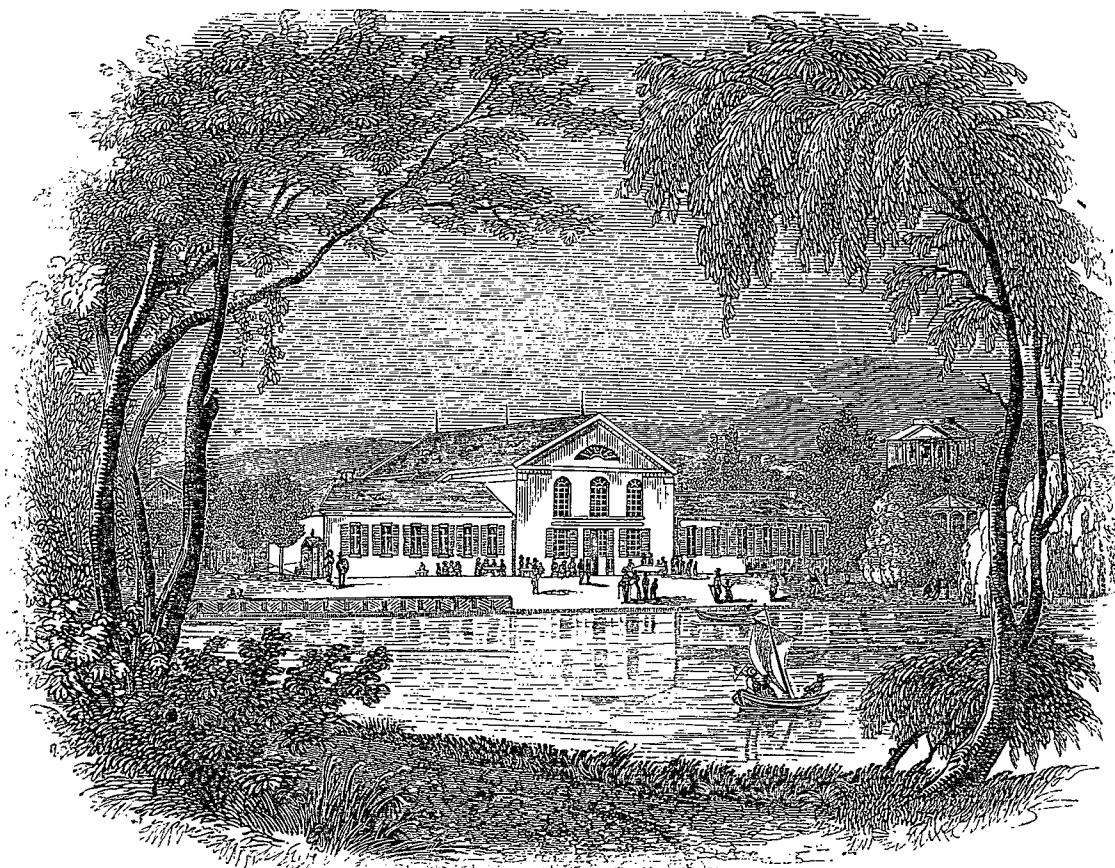
grauwacke. Au-dessus de ce terrain on trouvera un grès grisâtre renfermant des couches de houille, qui est le terrain houiller. Seulement alors se rencontrera notre grès n° 4. Au-dessus de lui on trouvera des couches de pierre calcaire (5) que l'on n'aura pas davantage observées en France, et qui sépareront le grès n° 4 du grès n° 6. Mais, malgré ces intercalations, l'ordre général ne sera point troublé, et se continuera en offrant à nos regards la même suite de couches jusqu'à la craie (11). En se transportant en Angleterre ou dans tout autre pays, on retrouverait encore avec clarté les mêmes lois dans la superposition des terrains les uns sur les autres.

La succession des formations est, comme nous l'avons déjà dit, aussi invariable que celle du temps. Il y a donc dans la constitution de l'écorce de la terre une certaine régularité qui permet de donner des noms particuliers aux divers feuillets dont elle se compose et que l'on rencontre formant la surface des divers pays. Le détail de cette composition sera le sujet d'un autre article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

WISBADEN.



(Salons publics à Wisbaden, capitale du duché de Nassau.)

Wisbaden ou Visbaden est la capitale du duché de Nassau, petite monarchie constitutionnelle enfermée entre le grand-duché prussien du Bas-Rhin et le grand-duché de Hesse-Darmstadt. De tous les bains de l'Allemagne, c'est le plus fréquenté. La partie centrale des bâtiments ici représentés est la salle de danse. L'aile gauche est entièrement occupée par des tables de jeux, parmi lesquelles les plus recherchées sont celles qui sont destinées à la roulette; et les profits y sont si grands pour le fermier, qu'il paie annuellement au duc de Nassau trente mille florins pour le seul privilège de tenir la banque. L'aile droite est une espèce de café-restaurant. Quoique l'extérieur de l'édifice soit fort simple, l'intérieur des ailes est élégant et distingué, et la salle de danse est belle et même splendide. Le parquet est formé de divers bois symétriquement arrangés en mosaïque; un rang de colonnes de marbre de l'ordre corinthien règne de chaque côté de la salle, et supporte une légère et spacieuse galerie; un nombre considérable de bustes et de statues de marbre est rangé sous cette double colonnade; le plafond est en voûte, et, quoique d'une couleur assez sombre, décoré avec goût; tous les appartements sont d'une large dimension.

Ces trois édifices et le parc qui leur est attaché servent ordinairement de lieu de réunion aux étrangers qui viennent visiter Wisbaden pendant la belle saison, et dont le nombre s'élève toujours à plusieurs milliers. Les thermes, les eaux minérales et les bains sont dans la ville même, à fort peu de distance des lieux publics représentés par notre gravure; mais comme il n'y a peut-être pas une seule personne sur cinquante qui vienne à Wisbaden pour autre chose que pour s'amuser, cette circonstance est de très petite conséquence. C'est d'ailleurs la mode pour les malades qui se baignent ou prennent les eaux de le faire de très bon matin,

rarement plus tard que sept ou huit heures; car les Allemands sont très matineux, et tous les étrangers sont obligés dans la même mesure de se conformer à leurs habitudes: il en résulte que les moyens de rétablir sa santé ne viennent pas se mêler importunément aux amusements du jour.

Wisbaden est plein de grands et magnifiques hôtels, à chacun desquels est attachée une table d'hôte où dînent les étrangers; car à Wisbaden ce n'est pas la coutume de prendre des repas en particulier. Les tables d'hôtes les plus fréquentées ont rarement moins de deux à trois cents convives dans la belle saison; on dîne généralement à une heure. Le repas est accompagné de morceaux de musique qu'exécute une troupe placée au-dessus dans une galerie, et qui descend ensuite parcourir les tables pour demander sa récompense à chacun des assistants. Cette musique est assez bonne; le dîner est excellent, à bon marché et copieux (un potage, six plats, un dessert, une chopine de vin de table, pour trois francs); la compagnie est agréable, et, à cause de la diversité des natures, extrêmement amusante. A trois heures, on se sépare, les messieurs pour fumer leurs pipes, les dames pour reprendre leurs ouvrages d'aiguille. Certains jours de la semaine, une troupe d'artistes très habiles vient se placer sous la tente qu'on voit à droite de notre gravure, et y exécute des symphonies devant la société qui est assise ou se promène dans les jardins publics. Deux fois la semaine il y a un bal qui commence et finit de bonne heure. Rarement on s'y livre à une autre danse qu'à la walse, et c'est l'habitude des messieurs et des dames d'aller faire un tour et risquer quelque argent dans la salle de jeu, pendant les intervalles de la danse. Dès qu'il se fait tard chacun se retire, pour recommencer le lendemain matin le même train de vie.

Wisbaden possède aussi une très jolie salle de spectacle, et une troupe fort convenable, que viennent fortifier dans l'occasion les plus illustres acteurs des grandes villes d'Allemagne. Ce n'est guère que là que viennent se montrer de temps en temps le duc et la duchesse de Nassau. Leur résidence habituelle n'est pas à Wisbaden, quoiqu'ils y aient un château, mais à Biberick, joli bourg, situé sur le Rhin aussi, à quelque distance. Ce n'est pas que Wisbaden soit un séjour incommodé, loin de là : des terrains exhaussés entre la ville et le fleuve suffisent pour protéger la ville des brouillards qui s'élèvent dans les soirées d'été et d'automne, et sa position dans une vallée, au pied du Tannus, jointe à la modérée mais constante chaleur qu'envoient ses eaux thermales, adoucit sensiblement pour elle l'âpreté de l'hiver germanique ; mais les environs sont encore plus agréables, et puis le palais de Biberick est infiniment supérieur à celui de Wisbaden. On remarque surtout dans le superbe et vaste jardin qui en dépend, un petit château appelé Platz, lequel est situé sur une belle colline et spécialement consacré à la chasse ; tout, dans l'ameublement de cette demeure rappelle sa destination. Les chaises, les sofas, les tables de jeux, les chandeliers, les horloges, y sont faits d'andouillers et de bois de daim. La grande entrée du salon est flanquée de chaque côté d'une statue de daim en bronze, et le salon est décoré de tableaux dus au pinceau d'un habile artiste de Vienne où sont encore représentés des daims dans différentes situations. La construction du bâtiment imite exactement les demeures seigneuriales du moyen âge.

Du reste, les débris réels de cette époque ne manquent pas dans tous les environs de Wisbaden. Ce pays, remarquable à un très haut degré par ses sites pittoresques, ses curiosités, ses eaux minérales et thermales, ses sources salées, et qui jaillissent des chaînes des montagnes dont il est pour ainsi dire enveloppé, l'est plus encore peut-être par les antiquités historiques qu'il renferme en très grand nombre. Tous les âges de l'humanité, toutes les civilisations, tous les peuples presque ont passé par là et y ont laissé des vestiges qu'une société spéciale, appelée *Société nassovienne*, s'occupe à rechercher et à expliquer. A côté des châteaux modernes on y rencontre les ruines des anciens châteaux, plus ou moins célèbres dans l'histoire d'Allemagne et dans les traditions locales, de Friedberg, Kramsberg, Homburg, Falkenstein, Königstein, Reifenberg, Haststein, Epstein, Sonnenberg, etc., et à côté de ces débris féodaux, il y a en foule aussi des débris de l'antiquité asiatique, grecque et romaine. On a trouvé un très grand nombre de tombeaux, surtout près d'un couvent nommé Klarenthal, et dans ces tombeaux, en même temps que des cendres et des ossements, des flèches, des urnes, des lampes, etc., dont les formes révèlent des origines asiatiques et grecques. On a découvert aussi un temple de Mithra d'une construction toute particulière : il a quarante pieds du Rhin de long sur vingt-cinq de large, un autel pour les sacrifices, une alaba votive avec inscription, des statues et des bas-reliefs représentant les mystères de Mithra.

Un mur qui fait aujourd'hui, sous le nom de mur des Païens, la clôture d'un cimetière de Wisbaden, offre les restes du fort que Drusus fit bâtir dans sa lutte contre les Germains : il est haut de vingt pieds, et il a dix pieds d'épaisseur. Des fouilles récentes ont prouvé aussi qu'il avait existé tout près de là un camp romain ; on a trouvé les vestiges mal effacés d'un fossé profond revêtu d'un parapet et garni de palissades qui était anciennement une ligne de défense. Cet ouvrage gigantesque commençait près de Pfersing sur le Danube, se prolongeait par le pays de Hohenlohe, l'Odenwal jusqu'au Mein, par dessus le Tannus, et de là vers Edstein, Schwalbach, Kemel, Marienfels, Ems, et passant derrière Neuwied et à travers le pays de Berg, vers

le Rhin inférieur, allait finir près de Wick, de Durstède en Hollande. Tout cela est jeté, comme nous l'avons déjà dit, dans la plus délicieuse campagne. Les plus beaux paysages sont ceux des gros bourgs d'Etville et de Rudesheim. Ils sont à très peu de distance de Wisbaden, et on y arrive par des chemins superbes. De belles routes conduisent aussi de Wisbaden dans plusieurs jolies villes qui sont si rapprochées, qu'on peut les considérer comme comprises dans ses environs, quoiqu'elles appartiennent à d'autres Etats : ainsi Francfort, Hanau dans la Hesse électorale, Darmstadt et Mayence dans le grand-duché de Hesse, Hombourg dans le landgraviat de Hesse, etc.

MOEURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LES CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE, PAMPHLET DE 1625.

Une des raretés bibliographiques les plus recherchées des amateurs est le *Recueil des caquets de l'Accouchée*, petit volume de 200 pages publié en 1625. Mais, pour avoir toute leur valeur, les *Caquets* doivent être accompagnés de différentes pièces qui en sont regardées comme le complément. L'an dernier, un exemplaire, comprenant dix-huit pièces, s'est vendu 296 francs à la vente La Bédoyère.

Souvent les livres rares ne sont que de pauvres bouquins dont tout le mérite est leur rareté même. Celui-ci n'est pas sans valeur réelle ; il peut être lu avec fruit pour l'étude de la société sous Louis XIII.

L'auteur, qui ne s'est pas nommé, et que M. Barbier, le célèbre révélateur des anonymes et des pseudonymes, n'a pu découvrir, suppose qu'un convalescent a reçu de ses médecins le singulier conseil, pour se remettre en gaieté et santé, d'assister aux visites que recevrait une accouchée. Une sienne cousine, bourgeoise de la rue Quincampoix, « autrement dite de Mauvaises-Paroles, » se trouvant dans la condition voulue, il va la prier de lui permettre de se cacher derrière une tapisserie pour entendre, sans être vu, la conversation des dames qui lui feront visite. La bonne cousine y consent, « pourvu qu'il ne soit pas antiché de la maladie de la toux, parce que, pour rien, elle ne voudrait cela estre découvert. »

Dès que le convalescent fut dans sa cachette, « arrivèrent toutes sortes de belles dames, jeunes, vieilles, riches et médiocres, qui, après le salut ordinaire, prendrent place, chacune selon son rang et dignité, puis commencèrent à caqueter. »

Le prochain ne fut pas ménagé ; on jasa longuement des aventures scandaleuses du jour, sans taire les noms propres, pas plus les grands noms que les autres ; on n'épargna ni monsieur le Prince (le père du grand Condé), « qui ne donnoit que trois sols à l'église pour se faire chanter un *Salve* ; » ni M. de Bassompierre, « qui venoit d'être créé maréchal de France pour avoir remporté une victoire sur une centaine de Huguenots. » Notre écoutteur enregistra les caquets de ces dames, et les livra à la publicité. Nous choisissons dans son procès-verbal quelques traits satiriques sur les mœurs générales de l'époque.

Une dame de la compagnie demande à la mère de l'accouchée combien sa fille a d'enfants : « Vramay, répond-elle, c'est le septiesme. Maintenant qu'on a tant de peine à marier les filles et pourvoir les garçons, il faudra à la fin, bon gré mal gré, qu'ils y en aient qui soyent moynes ou religieuses, car les offices et les mariages sont trop chers. »

« C'est la vérité ce que madame dit, ce fit une damoiselle de haut parage. Maintenant que l'un de nos confrères a marié sa fille à un comte, avec un douaire de 500 000 l. comptant et 20 000 écus d'or pour les bagues, toute la noblesse en veut avoir autant, et cela nous recule fort. »

« Je vous assure, mademoiselle, que je ne m'estonne nullement de vos discours. Ce qui est cause en partie de ce désordre, ce sont les bonbanes d'aucuns ; car, moy qui

suys marchande, je le cognois à la vente. Il est aujourd'hui venu à notre boutique un nombre de bourgeoises conduisant une fiancée pour achepter des étoffes; le fiancé estoit présent qui menoit la fiancée par dessous les bras; et comme je leur ay demandé quelles étoffes ils vouloient, ils se regardoient l'un l'autre et se disoient : Parlez, madame. Moy, je demande quel état a le fiancé. Une bonne vieille répond qu'il est trésorier et receveur-payeur des gages. Trésorier! ce dis-je; il faut donc les plus belles étoffes. Incontinent je déploie un velours à la turque, un satin à fleurs, un velours à ramages, un damas mêlé, et autres grandes étoffes; puis je demande au fiancé si ces étoffes lui plaisoient. Il n'osoit répondre. La fiancée dit que c'étoit bien son cas. Luy, se hazarde de parler, et dit que ces étoffes estoient de trop grand prix pour sa qualité; mais la mère dit qu'elle veut que sa fille soit brave (bien parée), et partant que l'on coupe. Si bien que j'en ay livré pour 4 200 livres à monsieur le trésorier.

« — Nous serions bien sottes, dit la femme d'un petit avocat, de porter de moindres étoffes que celles-là. Ce que nous en faisons donne davantage de courage à nos maris de travailler et plumer la fauvette sur le manant.

« — Comment serait-il possible d'entretenir les garçons de ce temps si on ne déroboit? Il n'y a fils ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat qui ne veuille faire comparaison, en toutes choses, avec les enfants des conseillers, maîtres des comptes, maîtres des requêtes, présidents et autres grands officiers; on ne peut les distinguer ni à l'habit, ni en dépenses superflues; ils hantent les banquets à deux pistoles par tête; ils sont plus aspres à chasser un lièvre que de servir le roy et la république, et, si vous les faites entrer pour votre argent à la cour de parlement, ils ne savent par quel bout commencer la justice; et ainsi les cours souveraines sont remplies de beaux-fils et bien peignez, logés à l'enseigne de l'âne.

« — Mesdames, dit l'accouchée, vous me faites appréhender le temps à venir, car je n'ai que vingt-quatre ans et demi et sept enfants. Elle parle de la nécessité de faire des économies; « Je vois bien, ajoute-t-elle, que mademoiselle, qui n'est pas de ceste ville, se rit de nostre petitesse.

« — N'estoit qu'en nostre chambre des comptes de Normandie les officiers s'allient avec les comptables et meslent leurs gains ensemble, répond la damoiselle, nous ne pourrions, non plus que vous à Paris, entretenir nostre grandeur; mais, Dieu mercy, ils s'entendent bien ensemble.

« — Eh! mademoiselle, je pensois que la chambre des comptes fussent les juges des comptables.

« — Madame, autrefois la linotte et le chardonneret estoient à part en diverses cages; mais à présent tout est en mesme volière. »

Les concussions, surtout celles causées par la vénalité des charges, tiennent une grande place dans le pamphlet : « Voyez comme chacun fait sa main dans son office. Voyez messieurs les juges criminels refuser de poursuivre les voleurs si la partie ne donne pas de l'argent! Voyez messieurs les eschevins et prévôts des marchands employer à festoyer et banquerouter l'impôt de cinq sols par écu sur le vin des bourgeois, au lieu d'en réparer, ainsi qu'il estoit dit, les quais rompus et les fossés de la ville! »

La femme d'un commissaire des guerres et celle d'un trésorier racontent naïvement le secret de la fortune de leurs maris. L'un, en mettant dans sa poche deux livres de poudre par coup de canon, et l'autre, en trafiquant de la solde avec les parties prenantes, se sont mis à l'abri de la misère. Quelque jour on les pourra rechercher, mais tout est assuré : la bourse des chercheurs est déjà faite. Il faut bien faire le tour du bâton pour gagner l'intérêt du prix des charges.

Une des commères accuse les médecins et les apothicaires de vendre, comme productions des Indes, les herbes de leurs jardins.

La conversation ayant pris un tour philosophique excite la colère d'une vieille chaperonnière à l'antique. « Holà, madame! s'écrie-t-elle, ne passez pas outre, car nous n'entendons pas la moitié de vos discours; il n'y a personne dans la compagnie qui puisse comprendre des choses si hautes et si relevées, sinon madame qui est à ce bout, car elle a lu Calvin, de Bèze, Clément Marot, et une infinité de grands philosophes.

« — Oui, je les ai lus, vieille sans-dents! »

Au nom de Calvin, un petit chien avait relevé la tête, croyant qu'on l'appelait; mais sa maîtresse l'avait vivement renfoncé sous sa cotte.

Après bien des coups de langue, bien des disputes qui se renouvelèrent durant huit « après-dînées, » on s'attabla et l'on fit une collation pour fêter les relevailles de l'accouchée.

Il y avait eu un moment critique pour l'indiscret secrétaire de ces dames : elles l'avaient entendu remuer, et s'étaient vivement émues à l'idée qu'un étranger les écoutait; mais, pleinement rassurées par la bourgeoise de la rue Quincampoix, elles avaient continué leurs caquets avec le laisser-aller d'une sécurité parfaite.

LA FÊTE DES LABOUREURS

A MONTÉLIMAR.

(Drôme.)

Une des places de Montélimar porte le nom de *Mai* ou des *Bouvières*. C'est là que, le 50 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le *mai*. C'est une sorte de prélude à la fête des laboureurs, qui a lieu le jour de la Pentecôte.

La fête durait autrefois trois jours, comme la Pentecôte elle-même. Le premier était principalement consacré à des cérémonies religieuses. Les laboureurs et les bayles assistaient à la messe avec des bouquets d'épis; ils étaient précédés par leurs syndics portant des houlettes ornées de rubans. Après la messe, on allait sur la place des *Bouvières* danser autour du *mai*. Des banquets champêtres, des farandoles et des danses remplissaient la journée.

La fête du lendemain était encore plus gaie. Les laboureurs, avec leurs syndics, montés sur des mules bien harnachées et ornées de rubans, portant chacun en croupe une femme ou une fille de laboureur, parcouraient, avec la musique, les fermes des environs. Ils distribuaient le pain bénit dans chacune, donnaient des sérénades, et faisaient danser les habitants de la ferme. Une table bien servie les attendait dans toutes.

Le troisième jour était le plus solennel et avait un but utile : c'était celui où l'on tirait la raie ou le sillon. Les laboureurs, les propriétaires et la population presque entière, se réunissaient dans un champ. Ceux qui s'étaient fait inscrire pour le concours amenaient leurs charrues ornées de rubans : c'était à celui qui tirerait la raie la plus profonde, la plus longue et la plus droite. Il y avait beaucoup de difficultés à vaincre : on les multipliait pour mieux éprouver l'habileté du laboureur. Les raies finies, elles étaient parcourues par des prud'hommes, qui adjugeaient le prix au plus digne. Des laboureurs s'exerçaient dans le cours de l'année à mériter cette distinction, et l'on attribue à cet antique usage la bonté des charrues dont on s'est toujours servi à Montélimar.

En faisant revivre cette ancienne fête en 1818, l'administration municipale l'a réduite à un jour.

Elle est aussi célébrée dans les campagnes des environs de Valence, et notamment à Beaumont, Montéleger, Mont-

meysan et Upie. Le roi de la fête, choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis; tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis. La première journée se passe en festins et en danses. Le lendemain, on se rassemble dans les champs: chacun fait amener sa charrue, et l'on figure les travaux du laboureur. (*Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix.)

VICTORIA REGINA.

Les Anglais, ingénieux à trouver de nouveaux moyens d'exprimer leur enthousiasme pour leur jeune souveraine, ont donné son nom à une fleur nouvellement découverte dans la Guyane anglaise par le voyageur Schomburgh. Cette fleur, à la fois une des plus grandes, des plus brillantes et des plus élégantes du règne végétal, s'épanouit à la sur-

face des eaux tranquilles comme notre beau nymphéa ou lys des étangs, qui peut bien en donner une idée; mais c'est dans des proportions tellement gigantesques que nous avons peine à le concevoir, nous, accoutumés au spectacle d'une végétation restreinte, et en quelque sorte tempérée comme notre climat. Les fleurs de la Victoria, en effet, n'ont pas moins d'un pied de large, et les feuilles, proportionnellement plus grandes encore, flottent sur l'eau en forme de larges disques de cinq à six pieds de diamètre. Ces feuilles sont bien singulières aussi par leur structure: elles sont de celles que les botanistes nomment *peltées*, c'est-à-dire que leur pétiole est fixé inférieurement au centre. Elles sont lisses et vertes en dessus, avec un bord relevé de deux pouces tout autour comme celui d'un tamis ou d'un large plateau. En dessous, elles sont rougeâtres, gaufrées ou divisées en une foule de compartiments par les nervures qui sont très saillantes, et laissent entre elles des espaces



(Fleur gigantesque, nommée par les Anglais *Victoria regina*.)

triangulaires ou quadrangulaires, dans lesquels il peut rester de l'air qui contribue à maintenir les feuilles sur l'eau. Aussi voit-on souvent des oiseaux et d'autres petits animaux se promener et poursuivre leur proie sur ces larges feuilles comme sur un plancher solide. Le pétiole qui part du fond des eaux est tout hérissé d'épines longues de neuf à dix lignes, ainsi que les plus fortes nervures du dessous des feuilles, le pédoncule et le calice de la fleur.

Le calice est formé de quatre feuilles d'un rouge brunâtre en dehors et blanches en dedans, longues de six à sept pouces et larges de trois. Sur ces feuilles s'étale circulairement et avec symétrie un nombre considérable de pétales, blancs d'abord, puis devenant de plus en plus rouges à mesure que la fleur est plus avancée. La fleur, qui présente ainsi une certaine analogie avec celle du nymphéa, est toujours d'une couleur plus foncée au centre, où elle finit par prendre la couleur de l'œillet. Les pétales, dont on

compte plus de cent, passent insensiblement à la forme d'étamines en se rapprochant du réceptacle central qui est charnu et contient des graines grosses et farineuses à sa surface.

M. Schomburgh s'arrête avec plaisir à décrire cette admirable plante, qu'il nomme une merveille végétale; mais nous devons dire qu'il n'est sans doute pas le premier qui l'ait admirée et décrite.

M. Tendonnet, en 1835, avait observé près de Corrientés, dans la république de Bolivia, une belle plante dont il envoya à Paris des graines, sous le nom de maïs d'eau. Le réceptacle mûr a, suivant ce voyageur, six pouces de diamètre, et contient un grand nombre de ces graines vertes en dehors, blanches et farineuses en dedans, grosses comme des pois, et servant d'aliment aux habitants de la contrée.

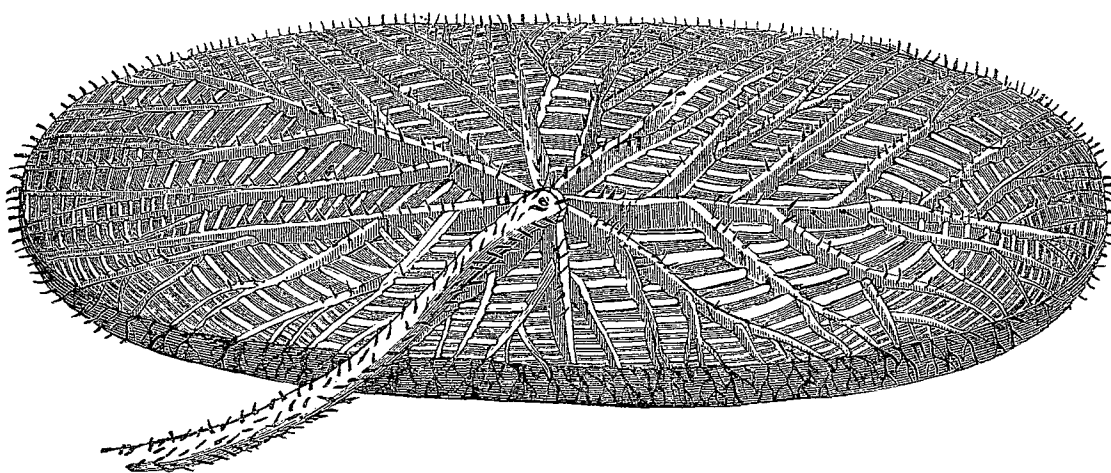
Avant lui encore, et peut-être le premier, M. Alcide

d'Orbigny, en 1828, avait recueilli, dans ce même lieu de Corrientés, au milieu des nombreux canaux de la province de Moxos, des fleurs, des feuilles et des fruits de ce colosse végétal, qu'il envoya au Jardin des Plantes à Paris. A la page 289 de son *Voyage dans l'Amérique du Sud*, ce voyageur raconte ainsi comment il fit la connaissance de cette belle plante :

« En descendant toujours rapidement le Garana, j'arrivai à l'embouchure du petit ruisseau de San-Jose, qui forme un immense marais avant de se réunir au fleuve; là je trouvai une plante qui est peut-être l'une des plus belles de l'Amérique. Cette plante, qui paraît appartenir à la famille des nymphéacées, voisine du *nénuphar* de France, mais dans des dimensions gigantesques, est connue des Guaranis sous le nom de *yrapé*, qu'elle doit à son séjour habituel et à l'analogie de la forme de ses feuilles avec celle de certains grands plats, ou avec la couverture de certains paniers ronds fabriqués dans le pays. Qu'on se figure sur une étendue de près d'un quart de lieue, des feuilles ar-

rondiées flottant à la surface des eaux, toutes larges d'un à deux mètres.... Au milieu de cette vaste plaine brillent des fleurs larges de plus d'un pied, de couleur tantôt violacée, tantôt rosée, tantôt blanches, toujours doubles et exhalant un parfum délicieux. Ces fleurs produisent un fruit sphérique qui, dans sa maturité, est gros comme la moitié de la tête, et plein de graines arrondies très farineuses, ce qui a fait donner à cette plante le nom de *maïs del agua* (maïs d'eau) par les Espagnols du pays, qui, à ce qu'il paraît, recueillent ces graines et les font rôtir pour les manger. Je ne pouvais me lasser d'admirer ce colosse des végétaux. »

Si l'on considère combien sont voisines les contrées où ont été trouvées ces belles plantes par les voyageurs français ou anglais, et combien sont analogues tous les caractères donnés par les uns et les autres, on ne peut s'empêcher de penser que c'est bien la plante déjà connue sous le nom de maïs d'eau qui vient d'être dédiée à la reine d'Angleterre.



(Une feuille de la *Victoria regina*, vue en dessous.)

Guillaume III. — Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, est sans contredit un des princes qui ont su supporter avec le plus de grandeur d'âme le malheur et la prospérité; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans sa vie, c'est le courage, je dirai presque l'héroïsme qu'il montra dans les revers qu'il subit lorsqu'il n'était encore que stathouder de Hollande. C'est un noble exemple qui peut servir à montrer que l'ère moderne n'est pas, quoi qu'on en dise, inférieure de ce côté aux temps antiques.

Louis XIV détestait Guillaume comme calviniste, comme chef d'une république, et comme ami de la liberté. De bonne heure il lui déclara une guerre à mort qui ne s'éteignit même pas avec la vie du plus faible des adversaires, et qui désola long-temps la France, l'Angleterre et les Pays-Bas qu'elle épuisait d'hommes et d'argent.

Plusieurs fois, pendant cette lutte acharnée, la Hollande tomba presque entièrement entre les mains du monarque français; et celui-ci, craignant les tentatives désespérées du prince d'Orange, lui fit offrir la souveraineté des restes de sa patrie sous le patronage de la France et de l'Angleterre. — Je ne trahirai jamais ma foi, répondit le prince, et je ne vendrai jamais non plus les libertés de mon pays, que mes ancêtres ont si long-temps défendues.

Tout le monde désespérait autour de lui, et un de ses amis lui demandant un jour, après lui avoir reproché son obstination, comment il vivrait lorsqu'il aurait perdu la Hollande : — J'y ai pensé répondit Guillaume, et je suis

résolu à me retirer dans mes terres d'Allemagne; car j'aime mieux passer ma vie à chasser, comme un pauvre gentilhomme campagnard, que de rester souverain en vendant à la France, à quelque prix que ce soit, mon pays et ma liberté.

Plus tard, ce fut le roi d'Angleterre qui envoya vers lui. Il espérait que, presque sans espoir, le prince se laisserait enfin séduire par la proposition tant de fois faite et rejetée d'une souveraineté sous le patronage de la France et de la Grande-Bretagne. Guillaume résista comme il avait résisté tant de fois. — Mais vous ne voyez donc pas que le pays est perdu? lui dit un des envoyés. — Je vois qu'il est en grand danger, répondit Guillaume; mais je sais aussi qu'il y a un moyen de n'être pas témoin de sa perte, c'est de mourir en le défendant dans le dernier fossé.

La noble simplicité de ces paroles n'a pas besoin de commentaire. Celui qui les prononça est digne du respect et de l'admiration de l'humanité.

La Table de marbre du Palais. — On parle souvent de la table de marbre du Palais, à Paris. C'était une grande table ronde placée à une extrémité de la grand'salle. Elle fut détruite dans l'incendie de 1618. Elle occupait presque toute la largeur de la salle; on n'avait jamais vu une tranche de marbre d'une telle dimension. Aux jours de solennités extraordinaires, les rois donnaient des festins publics à cette table. Lorsque Henri VI d'Angleterre eut

été sacré à Notre-Dame par le cardinal de Winchester, il vint dîner dans la grand'salle. Les seigneurs de sa cour eurent beaucoup de peine à assister au repas : le peuple avait envahi le Palais ; des moutardiers et des savetiers avaient pris d'avance les places autour de la Table de marbre.

COMPOSITION DE L'ÉCORCE DE LA TERRE.

(Deuxième article, voyez p. 279.)

Nous avons, dans un précédent article, donné l'idée de la manière dont se sont formées dans le sein de l'Océan les couches minérales qui constituent aujourd'hui la majeure partie du territoire des continents. Nous avons montré comment ces diverses couches, bien que sujettes à manquer quelquefois dans certaines localités, reposent néanmoins les unes sur les autres dans un ordre de succession invariable. Il nous reste à les examiner plus particulièrement, et à faire connaître, en commençant par les plus anciennes, toutes les couches, ou pour mieux dire, tous les systèmes de couches que l'étude attentive de l'écorce de la terre a fait découvrir aux géologues. Nous prendrons, dans cette étude, pour guide principal le Tableau des terrains publié en anglais par M. de la Bèche, ainsi que le Manuel géologique du même auteur, ouvrages généralement acceptés comme classiques, même en France.

I. Groupe de la grauwacke. — On désigne sous ce nom, tiré de l'allemand et qui signifie *roche grise*, les plus anciennes couches qui se soient formées dans le lit de l'Océan. Ces couches sont entassées les unes sur les autres sur une épaisseur qui atteint souvent deux ou trois mille pieds et souvent bien davantage. Elles semblent attester que notre planète était soumise, à l'époque où elles se sont formées, à de terribles ravages occasionnés par le mouvement et peut-être par l'ébullition de l'Océan, car elles se composent presque entièrement de débris arrachés par les eaux aux terrains qui existaient alors. Tantôt ce sont des couches de cailloux, tantôt des couches de sable à gros grains, solidement agglutinés les uns contre les autres, tantôt des couches feuilletées d'argile plus ou moins fine, dont l'ardoise, qui est une des couches de ce groupe, nous donne un bon exemple. Ces diverses couches, toutes d'origine mécanique, alternant les unes avec les autres sans aucun ordre et souvent entremêlées de quelques lits de pierre calcaire, reposent sans aucun intermédiaire sur le fond de l'Océan primitif. Il est aisé de se faire idée de l'énorme durée qu'il a nécessairement fallu pour que les eaux en frappant les rochers qui s'élevaient au-dessus de leur niveau, aient pu en tirer une masse aussi considérable de limon, de sable et de cailloux.

Les seuls animaux dont on rencontre les débris parmi ces anciens dépôts de l'Océan sont des polypiers et des madrépores, des mollusques, des crustacés d'une organisation extrêmement simple. On croit y avoir trouvé quelques débris de poisson. Les végétaux sont également d'une nature élémentaire : ce sont des algues, des équisétacés, des fougères, des lycopodiacées.

Les couches appartenant à ce groupe se montrent à découvert en un grand nombre de points, et constituent, en Europe, d'assez vastes pays. Les Ardennes, les contrées à travers lesquelles coule le Rhin, de Mayence jusqu'à Cologne, une partie de la Bretagne et de la Normandie, l'ouest de l'Angleterre et le sud de l'Ecosse sont formés par les couches de la grauwacke. On les voit encore en Allemagne, en Suède, en Norwège, en Russie, et dans l'Amérique du Nord où elles occupent une surface très étendue. Dans les autres pays, elles sont recouvertes par les couches plus modernes, et ne se trouvent qu'à de grandes profondeurs.

II. Groupe carbonifère. — Les terrains qui composent

ce groupe sont d'un immense intérêt, car ce sont eux qui contiennent la houille. On ne trouve point de la houille partout où il existe une couche appartenant à ce groupe, mais partout où l'on trouve de la houille, on la voit comprise entre des couches de ce groupe. Il est donc bien essentiel de les reconnaître partout où elles existent, car non seulement il y a chance d'y rencontrer de la houille, mais il y a certitude qu'il serait inutile de chercher ce précieux combustible partout où elles n'existent pas. Sans pouvoir assigner la portion de la houille, dans la suite des couches appartenant à ce groupe, on peut cependant poser en règle générale, que la houille ne se rencontre guère que parmi les couches les plus élevées.

La partie inférieure du groupe carbonifère se compose d'une série de couches de grès de couleur rougeâtre, mêlées de couches de cailloux et d'argile schisteuse, et offrant les plus grands rapports avec les couches de la grauwacke. Elles sont sans doute le produit de la continuation des mêmes causes de bouleversement. En moyenne, on estime à quinze cents pieds environ l'épaisseur totale de toutes ces couches. Elles sont principalement développées en Angleterre ; mais on les observe aussi en France et particulièrement en Normandie.

À ces couches arénacées succède un amas considérable de couches calcaires. Ces couches sont ordinairement d'une couleur gris bleuâtre plus ou moins foncée, passant quelquefois au noir. Elles sont en général d'une pierre assez dure et assez fine pour se laisser polir et fournir à l'industrie des marbres grossiers. Les débris des poissons, des crustacés, des mollusques et des zoophytes qui habitaient l'Océan dans ces anciens temps sont ensevelis dans l'intérieur de la pierre avec une grande profusion, et l'on rencontre même des couches qui paraissent presque entièrement composées de débris de coquilles. Ces couches calcaires se montrent en France dans le département du Nord, et on en tire nos marbres coquilliers les plus communs ; en Angleterre, et surtout en Irlande, où elles atteignent un très grand développement, on y rencontre quelques mines de houille. On évalue à huit ou neuf cents pieds l'épaisseur moyenne de ces couches calcaires.

Après ces calcaires, on observe une série de couches de grès grisâtre ou gris jaunâtre et d'argile schisteuse, contenant très fréquemment des empreintes de feuilles de fougères et d'autres plantes caractéristiques du terrain houiller. Quelquefois, mais accidentellement, on y rencontre de petits lits de houille. L'épaisseur moyenne de ce système est d'environ sept cents pieds. Ces couches de grès se lient par une transition insensible avec celles qui constituent le terrain houiller proprement dit.

On nomme *terrain houiller* un ensemble très remarquable, formé par une série de couches de grès, d'argile schisteuse et de houille, alternant à diverses reprises les unes avec les autres. Les couches de grès et d'argile sont les plus épaisses et les plus nombreuses, mais quelquefois les couches de houille sont tellement répétées qu'elles forment de leur côté une masse imposante. Dans le bassin de Valenciennes on a reconnu un total de cinquante couches de houille échelonnées à des profondeurs diverses les unes au-dessus des autres : les dix-huit couches exploitées à Anzin, à elles seules ont en somme une épaisseur d'environ quarante-trois pieds. Au Creuzot on n'exploite qu'une seule couche, mais elle atteint sur quelques points une épaisseur de cent trente pieds. A Saint-Etienne, il y a sur plusieurs points dix-huit couches de houille formant une épaisseur totale de plus de cent pieds. En voilà assez pour donner une idée de l'énorme quantité de combustible qui se trouve enclavée dans les couches de grès ; et nous ne pourrions, sans être entraînés beaucoup trop loin, nous livrer ici à l'énumération de tous les points du territoire français où ces couches précieuses se rencontrent. Quant à la houille, elle provient,

selon toute apparence, du charriage des végétaux arrachés par les inondations aux forêts de l'ancien monde et de l'enfouissement de ces débris dans les sables. L'épaisseur moyenne du système, y compris les grès, les argiles et les houilles, est d'environ mille pieds.

En moyenne, l'épaisseur totale du groupe désigné par les géologues sous le nom de groupe carbonifère, et entièrement composé, à l'exception du système calcaire, de matériaux arrachés par les eaux, s'élève donc à plus de quatre mille pieds.

III. Groupe du grès rouge. — Immédiatement au-dessus du terrain houiller se trouve une série remarquable de couches de grès, fréquemment mêlées de gros cailloux, et en général d'une couleur rouge très prononcée. Leur épaisseur moyenne est évaluée à cinq cents pieds. C'est le grès rouge proprement dit.

À la suite de ces couches de grès, on trouve en Allemagne et en Angleterre une série à peu près de même épaisseur de couches calcaires auxquelles les Allemands ont donné le nom de *zerhsein*. Ce calcaire contient en Angleterre du gypse et du sel gemme; en Allemagne, il contient des lits de marnes très chargées de cuivre, et que l'on exploite pour en extraire ce métal. En France, cette formation ne s'est pas développée; et, comme nous l'avons insinué dans notre précédent article, il est possible que cela tienne à ce que cette partie du territoire européen se trouvait alors momentanément élevée au-dessus du niveau de l'Océan.

En France, les couches appartenant à ce groupe qui ont pris le plus de développement sont, 1^o les couches de grès, dites de *grès bigarré* à cause de leur couleur qui est tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaunâtre, bleuâtre ou violacée; ces couches forment une partie considérable de la chaîne des Vosges, et ont une épaisseur moyenne d'environ trois cents pieds; 2^o les couches de *muschelkalk*, nom donné par les Allemands à un calcaire grisâtre très chargé de coquilles, et ayant également une épaisseur d'environ trois cents pieds; 3^o les *marnes irisées*, couches formées d'argile marneuse très feuilletée et de couleurs aussi variées que les grès bigarrés, et atteignant une épaisseur moyenne de cinq cents pieds. Ces couches de marnes, qui sont très développées dans nos départements de l'Est, y sont très précieuses à cause de la quantité de sel gemme et de pierre à plâtre qu'elles contiennent. Cette formation se trouve également au-dessus du grès rouge dans quelques uns de nos départements du Midi.

IV. Groupe oolitique ou jurassique. — Ce groupe, qui est très important par l'étendue considérable qu'il occupe en France et en Angleterre, présente une épaisseur moyenne d'environ deux mille quatre cents pieds; on comprend qu'il doit renfermer une grande quantité de couches différentes. On le partage en trois systèmes composés chacun d'une série considérable de couches de marne ou d'argile surmontées par des couches calcaires; ces trois divisions s'observent dans les terrains oolitiques de l'Angleterre comme dans ceux de la Normandie, de la Bourgogne, de la Lorraine et de la Franche-Comté. Ce sont ces couches qui forment par leur redressement la chaîne du Jura et une partie de celle des Alpes.

On donne, d'après les Anglais, le nom de *lias* aux marnes, accompagnées quelquefois de lits de grès et de calcaire, qui occupent la partie inférieure du premier système: ces marnes sont en général d'une couleur gris bleuâtre, et sont caractérisées par diverses coquilles et notamment par la *gryphée arquée*. Au-dessus viennent des couches de sable calcaire et siliceux, et enfin une série de couches calcaires séparées par des lits de marne et d'argile, et nommées *oolitiques* à cause qu'elles sont formées d'une multitude de petits grains ronds collés les uns contre les autres. Les Anglais donnent à ce calcaire le nom de *marbre de Forest*, d'*oolite de Bath*, et d'*oolite inférieur*.

Le système moyen commence de même par une série de couches d'argile bleuâtre d'une épaisseur d'environ six cents pieds; il se continue par des couches de sable calcaire et de calcaire, presque uniquement composé de coraux et très friables, et se termine par des couches calcaires très solides et fournissant de très bonnes pierres de taille.

Le système supérieur offre, comme les deux précédents, une série de couches d'argile bleuâtre d'environ cinq cents pieds d'épaisseur, puis des lits de pierre calcaire de cent à cent vingt pieds d'épaisseur.

Il est impossible de ne pas être frappé de la régularité avec laquelle ces diverses formations se répètent. Il faut croire que les causes qui donnaient naissance, et pendant des siècles, tantôt à l'argile, tantôt au sable, tantôt au calcaire, se répétaient périodiquement.

Ce qui donne à ces couches un intérêt tout particulier pour la France, c'est que ce sont elles qui contiennent la plus grande partie du minerai qui alimente nos forges et par suite nos nombreuses manufactures.

V. Groupe crétacé. — Les terrains de craie si connus de tout le monde, au moins par quelques échantillons, forment la masse principale de ce groupe et lui ont valu le nom qu'il porte. La partie inférieure se compose de couches alternatives de sable, de grès, de marne et de calcaire contenant fort souvent du minerai de fer, et des couches peu épaisses de lignite: cette dernière circonstance est cause que l'on désigne souvent cette partie inférieure sous le nom de *terrain à lignites*. Au-dessus vient une série de couches de sable et d'argile, de nuance souvent verdâtre, et atteignant une épaisseur d'environ cinq cents pieds. On trouve encore dans cette partie une assez grande quantité de minerai de fer. Enfin, commencent les couches de craie proprement dites. Les premières sont ordinairement dures et peuvent servir dans les constructions; mais les couches supérieures sont en général trop tendres pour fournir de bonnes pierres de taille, et sont en outre pénétrées d'une quantité de rognons de silex que l'on emploie comme pierre à feu.

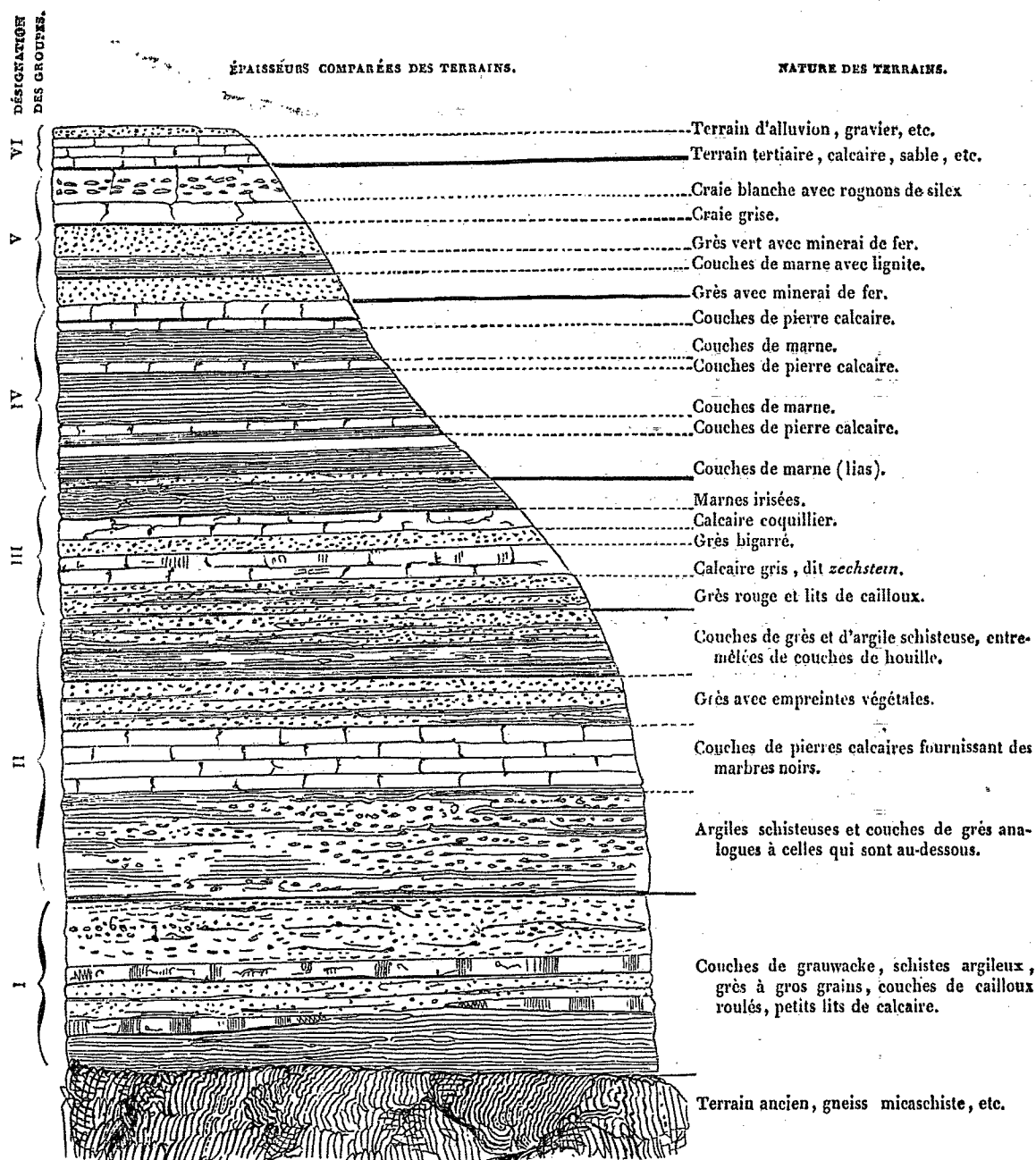
Le groupe de la craie s'étend sur une très grande partie de l'Europe. On le trouve, occupant des espaces considérables, en Irlande, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Pologne, en Gallicie, en Moldavie, en Allemagne, dans nos départements du Nord, de l'Est, et de la Normandie, sur les versants des Pyrénées et des Alpes, en Italie et en Sicile. Dans cette immense étendue, où on le voit à découvert, il varie beaucoup dans les caractères extérieurs qu'il présente, et ce n'est que par la ressemblance des débris fossiles qu'il contient que l'on parvient à constater son identité.

L'épaisseur totale du groupe est évaluée à environ deux mille pieds.

VI. Groupe supra-crétacé. — On donne ce nom à des couches extrêmement variables selon les localités, composées soit de calcaire, soit de grès ou de sable, soit d'argile, et dont la seule analogie est d'avoir été déposées postérieurement à la craie. Les couches de ce système ne paraissent pas jouir d'autant de continuité que les précédentes. Elles se sont fréquemment déposées soit dans les lacs, soit dans des bassins fermés. On peut les partager en trois systèmes principaux, différents surtout par l'époque de leur formation, et en conséquence par la nature des débris fossiles qu'ils renferment.

Le système inférieur comprend les terrains des environs de Paris et de Londres, ceux de l'Auvergne et du Cantal. On commence à y trouver des ossements de mammifères en assez grande abondance, mais tous ces ossements appartiennent à des espèces qui n'existent plus dans le monde actuel.

Le système moyen comprend les terrains de la Touraine, ceux des environs de Bordeaux, ceux des environs de Vienne et de Turin.



Le système supérieur, les terrains situés à Nice, à Sienne, à Perpignan, et en Sicile.

Il est difficile de rien dire de général sur leur épaisseur moyenne tant elle est variable. Celle du bassin de Paris peut être portée à cinq cents pieds; celle des terrains de Sicile va peut-être à deux mille. Dans quelques localités elle se réduit à très peu de chose. En un mot, ces terrains étant totalement séparés les uns des autres, sont très différents d'une localité à une autre.

Enfin, les couches les plus modernes de l'écorce terrestre se composent de graviers, de sables, d'argiles déposés dans les vallées, à l'embouchure des rivières ou sur le fond des mers, par des causes analogues à celles qui agissent encore sous nos yeux. Les débris d'animaux que l'on y rencontre sont analogues à ceux des animaux qui vivent dans le monde actuel.

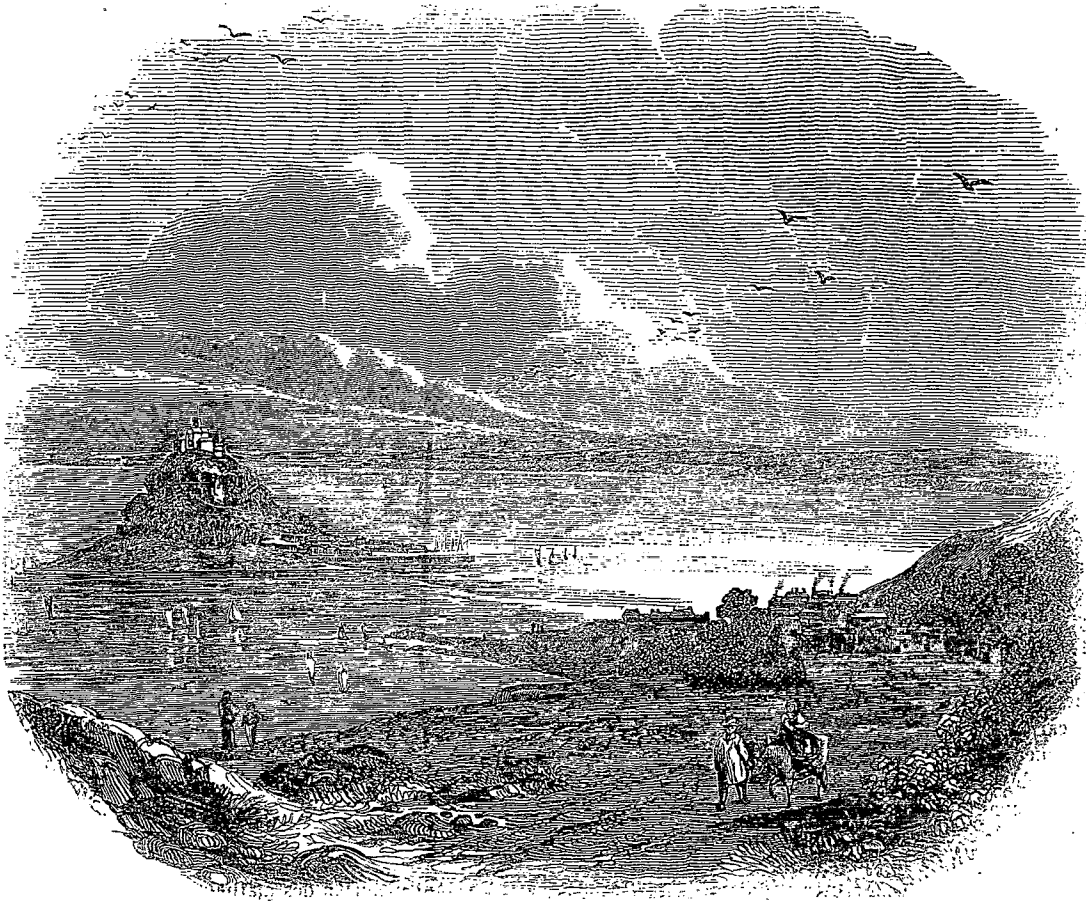
Voilà la description succincte des enveloppes successives dont le noyau de la terre est entouré, et qui, suivant les localités, s'enfoncent les unes au-dessous des autres, ou se montrent à la surface sur une étendue plus ou moins grande. Leur ensemble paraît au premier coup d'œil assez complexe; mais si l'on réfléchit que dans quelque contrée que l'on soit,

les roches qui constituent le fond du sol, et se montrent à découvert soit dans les rochers, soit dans les carrières, se rapportent nécessairement à quelqu'une des couches désignées ci-dessus, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans la distribution générale des masses minérales une simplicité admirable et que l'on n'aurait certainement point soupçonnée. Bien que l'épaisseur totale de cette enveloppe soit d'environ douze mille pieds, cette enveloppe, si considérable par rapport à nous et susceptible d'étonner notre imagination par sa puissance, n'est en définitive qu'une assez mince pellicule par rapport au globe terrestre. On peut en prendre une idée assez exacte en se figurant simplement une grosse boule sur laquelle on aurait successivement passé plusieurs couches de couleur. Les couches de couleur, ce sont les diverses couches minérales que l'Océan a successivement déposées l'une par-dessus l'autre sur le noyau primitif de la terre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIGNES et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA CORNOUAILLE.



(La Baie du Mont, en Cornouaille.)

La Cornouaille, dont nous donnons ici un des principaux points de vue, est un des comtés les plus remarquables de l'Angleterre. Toutefois on peut juger par notre gravure combien la nature y est peu riche et peu prodigue, du moins à l'extérieur. Pour les amis des beaux sites et des beaux paysages, c'est une des contrées les plus tristes de la Grande-Bretagne, qui n'est pas aussi dépourvue qu'on le pense généralement en France d'aspects pittoresques et de tableaux naturels gracieux ou sublimes. Dans le comté de Kent, par exemple, dans ceux de Middlesex, de Surrey, de Durham, etc., la campagne est digne de toute admiration, et peut supporter le parallèle avec beaucoup de lieux vantés de l'Europe. Les abords et les environs de Londres présentent des spectacles champêtres vraiment ravissants, et la ville même renferme dans son enceinte des parcs pleins de majesté et des jardins pleins d'élégance. Le Cumberland et le Westmoreland sont semés de solitudes délicieuses, de forêts d'un caractère sauvage qui enchante, de lacs mélancoliques qui font rêver : c'est une véritable Suisse anglaise. De nos jours, plusieurs poètes, et parmi eux un surtout dont le génie est incontestable, Wordsworth, y ont trouvé des inspirations qui suffiraient pour en faire l'éloge et en donner aux étrangers la plus haute idée. De tout temps, du reste, il y a eu en Angleterre une poésie descriptive sincère, indigène, s'inspirant de la nature locale. La nôtre, celle que personnfia Delille, et dont on fit autrefois tant de bruit, n'en était en grande partie que l'imitation, ou plutôt la parodie. Thomson, Cooper, etc., ces modèles de Saint-Lambert et autres, ont parlé des champs de telle façon qu'on ne devrait pas s'imaginer qu'il n'y ait chez nos voisins que des manufactures, de l'industrie et des clubs.

L'Angleterre a aussi une belle école de paysagistes, dont les tableaux, les gravures, les lithographies invitent à faire le voyage d'outre-mer, rien que pour aller admirer sur place les lieux qui en ont fourni le sujet. Mais la Cornouaille a peu d'endroits de nature à attirer sous ce rapport. Ses merveilles, ses curiosités et ses mérites ne sont pas sur son sol ; ils sont dessous : ce sont les mines.

L'Angleterre est, presque d'un bout à l'autre de son territoire, une immense couche minérale. Sa plus belle richesse à cet égard est une veine prodigieuse de houille et de fer mêlés, qui part du nord du pays de Galles et s'étend jusqu'à Nottingham et Leeds. Mais en même temps elle a deux autres veines où chacun de ces deux éléments, le combustible et le minerai, est distinct : l'une de houille, dont les meilleures qualités se trouvent sur la côte nord-ouest, et particulièrement dans le comté de Durham ; l'autre de plomb, d'étain, de cuivre, à l'extrémité opposée, au sud-ouest, dans la Cornouaille. On voit que, par la nature même du pays sur lequel ils vivent, nos voisins étaient prédestinés à être des manufacturiers et des industriels.

Les mines de Cornouaille sont encore les plus productives et les plus riches de l'Europe, quoiqu'elles aient été déjà bien exploitées, et qu'elles soient loin d'offrir aujourd'hui les mêmes ressources qu'autrefois. Elles ont fait de ce petit comté un véritable Pérou pour l'Angleterre. Les points les plus renommés pour l'exploitation sont : Saint-Austle ; Helston ; Redruth ; Penzance, où se trouve une collection précieuse des minéraux de l'archipel Britannique ; Botallack. Les galeries des mines de cuivre qui portent ce dernier nom s'étendent à plusieurs centaines de pieds au-dessous de la mer. Vous trouvez, dans ces souterrains extraordinaires, des

rues régulières comme celles de Londres, et des populations à remplir plusieurs villes. C'est là qu'on peut contempler, avec admiration et étonnement, les miracles de l'art et de l'industrie : des canaux, des écluses, des chemins de fer merveilleux ; chaque jour des inventions nouvelles viennent y doubler, quadrupler, centupler la force des moteurs et la vitesse des moyens de transport et des communications. Tout cela est grand et beau, et portera de plus en plus ses fruits pour l'amélioration du sort des hommes. A ces titres il faut y applaudir, et aimer ces développements de la puissance et de la virtualité humaines, qui tendent à amener des développements plus nécessaires encore, en présence de tant de misères et de douleurs. Mais, parmi toutes ces découvertes glorieuses et bienfaisantes à la longue, rappelons-en une qui a eu pour effet immédiat de rendre un important service à la classe des mineurs, si nombreuse, si intéressante, si utile, hélas ! et si misérable, si exposée. Nous voulons parler de la lampe de Davy, que nous avons représentée dans notre premier volume (1855, p. 88). Davy, grand chimiste, qui est mort à Genève il y a huit ou neuf ans, après s'être acquis une haute fortune et une haute renommée, était le fils d'un fermier de Cornouaille. Il avait été élevé à Penzance pour être apothicaire. Pendant son enfance, il avait souvent visité les mines de son pays, et avait été frappé des dangers qu'y couraient les ouvriers, et des catastrophes qui y survenaient fréquemment par suite de l'inflammabilité de l'air, qu'à ces profondeurs l'approche d'une lanterne suffit pour embraser, en entraînant des explosions et des malheurs épouvantables. Cette impression lui resta au milieu de sa carrière scientifique et de ses prospérités. Il résolut d'appliquer ses connaissances et son génie à remédier à ces horribles désastres ; il chercha long-temps, et enfin il trouva.

La Cornouaille, outre ses mines qui enrichissent l'Angleterre, possède encore une baie très étendue et excellente à *Falmouth*. C'est de là que partent régulièrement les paquebots qui vont porter les marchandises de la Grande-Bretagne dans l'Espagne et dans le Portugal, dans les Antilles et dans l'Amérique méridionale.

On comprend que l'exploitation des mines et l'importance de la baie de Falmouth attirent dans le pays des ouvriers, des marins, des négociants de toutes les contrées de l'Angleterre. La douceur de l'air en fait aussi un séjour assez fréquenté par les personnes qui ont besoin de rétablir leur santé. La mère de l'illustre Davy y gagnait de quoi vivre et élever ses quatre enfants en louant des chambres garnies aux malades. Quant à la population permanente et indigène, elle est kimrique comme celle du pays de Galles et de notre Bretagne. On sait ce que c'est que cette race (voy. 1855, p. 209). L'élément primitif de toutes les nations de l'Europe occidentale, ce sont les Gaëls. A ces anciens habitants vinrent se superposer des tribus nouvelles qui descendaient du nord et apportaient un culte et des usages inconnus, le druidisme et le régime des castes : ce sont les Kimri. D'après leurs vieilles traditions, ils se seraient établis en Angleterre pacifiquement par des traités d'alliance et non pas par de sanglantes victoires. Cela est difficile à admettre. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne tardèrent pas à être attaqués eux-mêmes par d'autres invasions et des conquérants inattendus, les Danbis d'abord, puis les Saxons. Ils opposèrent une courageuse résistance, et eurent de puissants héros pour les défendre ; un surtout, Arthur, dont le nom retentit encore dans les chants des montagnards, et qui aurait, à en croire les antiques récits, défait les Saxons dans douze batailles consécutives. Blessé à mort dans un combat livré à Badonehill, il disparut sans qu'on sût rien sur son sort. Les Kimri continuèrent après lui, mais en l'attendant toujours même de nombreuses années après sa fin, leur lutte désespérée pour l'indépendance. Arthur ne revint pas, et la victoire n'accompagna plus les drapeaux de leurs soldats. Il fallut se soumettre ou du moins laisser

le champ libre aux ennemis. Les Kimri se retirèrent les uns dans notre Bretagne, les autres à l'ouest de l'île, dans le pays de Galles et la Cornouaille. Là ils conservèrent pendant long-temps encore l'espoir qu'une grande révolution enlèverait l'empire aux Saxons, et le leur rendrait à eux-mêmes. La révolution arriva ; les Saxons furent dépouillés par les Normands ; mais les Kimri restèrent dans leur abaissement en continuant d'avoir confiance dans l'avenir et dans les prophéties de leurs bardes. En même temps que cette vieille espérance, subsistèrent pendant des siècles encore les vieilles croyances druidiques, en dépit des prédications chrétiennes ; mais cet héritage religieux des ancêtres disparut enfin, et alors il ne demeura plus que quelques traditions, quelques usages, et la langue, qui est à peu près la même que celle des Irlandais, des Ecossais et des Bretons de France. Mais ce dernier reste s'efface de jour en jour davantage. En 1776 un vieillard de Cornouaille disait : « Nous ne sommes plus que quatre » ou cinq qui parlons la langue du pays, et ce sont de » vieilles gens comme moi de soixante à quatre-vingts ans ; » tout ce qui est jeune n'en sait plus un mot. » Cette parole était exagérée au moment où elle fut prononcée. Aujourd'hui elle serait parfaitement vraie. Le gouvernement lui-même d'ailleurs a fait des efforts pour qu'elle devint l'expression de la réalité. Dans les principales écoles, en Cornouaille comme dans le pays de Galles, l'idiome celtique est défendu sous des peines sévères. Cet idiome, qu'on cesse en tout lieu de parler, est maintenant étudié avec attention et profit par les savants. Chose remarquable, on a reconnu qu'il avait les plus frappantes analogies avec les langues grecque et latine.

SINGULIER PARI AU SIÈCLE DERNIER.

DES DISTANCES MOYENNES.

Le savant historien des mathématiques, Montucla, raconte que vers la fin du siècle dernier, un pari fut fait entre deux individus de la manière suivante. Cent cailloux furent rangés en ligne droite à des intervalles égaux d'une toise chacun, et un panier fut placé dans le prolongement de la même ligne à une toise du premier caillou. L'une des deux personnes parla qu'elle mettrait, à aller du château du Luxembourg à la grille du château de Meudon et à revenir, moins de temps qu'à ramasser tous les cailloux et à les porter un à un dans le panier. Cette dernière, ne pouvant se persuader que la chose fût possible, risqua une somme assez forte, qu'elle perdit. Avec un peu de réflexion, pourtant, elle aurait pu prévoir ce résultat, et acquiescer quelques idées nouvelles, mais très simples, sans qu'il lui en coûtât rien. N'est-il pas clair, en effet, que pour aller du panier au premier caillou, et porter ce caillou dans le panier, il faut parcourir 2 toises ; qu'il faudra successivement en parcourir 3, 6, 8, 10... pour le second, le troisième, le quatrième, le cinquième caillou, et ainsi de suite. En ajoutant toutes ces distances, ou plutôt en se servant, pour en faire la somme, des procédés expéditifs que fournit l'arithmétique, on trouve, tout calcul fait, que le perdant aurait dû parcourir une longueur totale de 40 400 toises, dans ses allées et venues alternatives. Or, il y a tout au plus 5 050 toises du Luxembourg à Meudon, ce qui fait à peine 40 400 pour aller et revenir. Celui qui ramassait les pierres n'avait donc pas l'avantage d'une distance moins longue à parcourir, et il était obligé de se baisser et de se relever cent fois de suite, ce qui devait ralentir beaucoup son opération et augmenter sa fatigue. Aussi lorsque la partie adverse revint de Meudon, il n'en était seulement qu'à la quatre-vingt-cinquième pierre, c'est-à-dire qu'il n'avait parcouru que 7 510 toises.

La moyenne entre plusieurs quantités étant la somme de ces quantités divisée par leur nombre, il est clair que

la distance moyenne à franchir pour réunir les cent cailloux dans le panier est de 401 toises, dont moitié en allant et moitié en revenant. Il est facile maintenant de saisir l'analogie qui existe entre cette question et la détermination des moyennes distances qu'il faut parcourir pour approvisionner une route des matériaux destinés à son entretien.

Ce que peu de personnes soupçonnent, c'est qu'il n'y a pas un seul tas de ces pierres ou de ces pavés destinés à l'entretien de nos chaussées, dont le prix n'ait été déterminé *a priori* par un calcul de distance moyenne; c'est que l'évaluation des dépenses qui résultent des mouvements de terres nécessités par la confection d'une route, d'un chemin de fer et d'un canal, exige toujours de longs calculs, et présente souvent des problèmes intéressants susceptibles de solutions fondées sur des principes assez relevés de mathématiques. On aurait donc tort de croire que toutes les questions faciles en apparence ne méritent pas un examen sérieux, et que les détails les plus simples d'une profession puissent être surveillés par des hommes dépourvus d'une instruction supérieure à celle qui semble suffire à ces détails. — Mille faits, dans l'histoire des arts et des sciences, prouveraient au besoin que des découvertes inattendues sur des sujets vulgaires ont été faites par des hommes habiles amenés par les circonstances à étudier des phénomènes que tout le monde voyait sans les analyser.

JOUVENEL DES URSINS.

La gravure qui accompagne cet article est la reproduction de l'une des nouvelles statues qui décorent l'Hôtel-de-Ville de Paris; elle représente Jean Juvenel ou Jouvenel, surnommé des Ursins, seigneur et baron de Trainel en Champagne.

Juvenal des Ursins, ou mieux Jean Jouvenel, ainsi qu'on l'apprendra bientôt, naquit à Troyes vers 1360. Sa famille, d'origine anglaise, fut une de celles qui, à la suite des guerres de rivalité entre la France et l'Angleterre, vinrent se fixer sur notre territoire. Son fils, Jouvenel, plus souvent désigné sous le nom de Juvenal des Ursins, et qu'il ne faut pas confondre avec celui qui fait le sujet de cet article, fut conseiller du roi Charles VII, puis évêque de Laon, et enfin archevêque duc de Reims et premier pair ecclésiastique de France. Ce fils est surtout célèbre par une histoire de Charles VI, dans laquelle son père joue un rôle assez important, et qui fut vraisemblablement composée d'après les communications de ce dernier. Jean Jouvenel le père étant devenu prévôt des marchands, la ville de Paris lui donna pour habitation une maison appelée l'Hôtel des Ursins. Telle fut l'origine du surnom qu'il porta. Son fils, l'historien, eut la faiblesse, remarquable chez un évêque du moyen âge, de changer son nom de famille en celui de Juvénal, et de falsifier sa généalogie, dans le but de prouver qu'il descendait des Ursins ou *Orsini* d'Italie. Mais cette fraude fut ensuite relevée et réfutée par les généalogistes qui vinrent après lui. Quoi qu'il en soit de cette question tout-à-fait secondaire, sa chronique, bien qu'elle soit écrite dans un style de beaucoup inférieur à celui de Froissart, et souvent empreinte d'une crédulité puérile, abonde toutefois en renseignements précieux, et constitue l'un des documents historiques les plus importants de cette époque. Nous y avons puisé les principaux traits de la notice qu'on va lire. Ce portrait du père, tracé pour ainsi dire de la main de son fils, aura donc l'avantage de faire connaître à la fois le magistrat et l'historiographe.

Jean Jouvenel était fort jeune lorsqu'il vint à Paris. Il fut investi, en 1380, des fonctions de conseiller au Châtelet. En 1388, lorsque Charles VI voulut rétablir la prévôté des marchands, supprimée lors des troubles des *Mailloins*, ce prince voulut choisir un « notable clerc et prud'homme »

pour lui confier cette magistrature importante. Jean Jouvenel fut désigné pour la remplir. Le nouveau *prevost des marchands pour le roi* débuta par une mesure aussi honorable qu'utile. Différents seigneurs possédaient des moulins construits sur la Seine et la Marne, qui obstruaient ces deux rivières, et opposaient un obstacle dangereux aux approvisionnements de la ville, en gênant la navigation. Jouvenel obtint du parlement et se fit adresser à lui-même une requête tendant à ce que ces moulins fussent démolis, moyennant une indemnité de dix deniers par an de revenu, allouée aux propriétaires. Le mandement une fois délivré, il envoya immédiatement trois cents ouvriers qu'il distribua sur tous les points.

En une seule nuit, tous les moulins se trouvèrent abattus, et la libre circulation fut établie sur les deux rivières.

Les seigneurs commencèrent par se plaindre hautement; puis ils ne tardèrent pas à accepter l'indemnité qui leur était proposée, ainsi que la permission qui leur fut accordée de reconstruire leurs moulins dans des lieux où ils ne portassent aucun dommage à la chose publique.

Cet acte de justice et d'autorité, qui ne fut, on va le voir, que l'annonce d'une conduite toujours aussi louable et aussi courageuse, donne déjà la mesure du mérite et de la capacité que Jouvenel ne cessa de montrer dans l'exercice de sa difficile fonction. Dans ces temps de troubles et de calamités, au sein d'une société toute féodale et bouleversée comme elle l'était alors, il fallait un homme vraiment supérieur pour accomplir dignement la mission délicate attachée à la haute magistrature dont il était investi. Jean Jouvenel montra qu'il était à la hauteur d'une tâche aussi rude et aussi élevée. Doué d'une fermeté rare et d'une probité incorruptible, animé d'un sentiment profond de l'équité et d'un amour religieux pour le bien de ses semblables qui lui faisaient dédaigner des considérations vulgaires, il sut la remplir jusqu'au bout sans faillir. Le caractère qu'il nous offre contient un enseignement assez grave et assez intéressant pour qu'on nous pardonne aisément de multiplier jusqu'à un certain point les traits d'une aussi belle peinture. Nous les empruntons, comme nous l'avons annoncé, aux pages naïves du prélat historien. Voici le témoignage qu'il rend en sa faveur dans un de ses opuscules...

«.... Nous avons eu un père, dont Dieu ait l'âme, qui estoit un très mauvais dissimulateur; et si (ainsi) ne avoit comme point de attrempance ou patience quand il voyoit une chose qui estoit contre le roy et contre le bien public. Et quand on l'avertissoit en disant qu'il y avoit grand dommage pour luy et ses enfants, et qu'il valloit mieux qu'il laissât passer le temps tel comme il estoit, il respondoit qu'il le faudroit refondre, et que sa complexion estoit telle, et qu'il n'avoit point de doute que luy et ses enfants n'eussent assez, en alléguant ce vers du psaume : *Junior fui et enim senui, et non vidi justum derelictum nec semen ejus quærens panem.* » (J'ai été jeune et je suis devenu vieux, et cependant je n'ai pas vu le juste abandonné, ni son fils cherchant son pain.)

Toutefois Jouvenel déployait autant de sollicitude à faire le bien et à mériter l'affection de tous, que d'énergie à combattre les abus et les entreprises des grands. « Ledit Juvénal, dit encore son fils, se gouvernoit tellement en son office qu'il avoit l'amour et la grâce du roy et de tout le peuple, tant de gens d'église, de nobles, que de commun... Plusieurs divisions avoit en la cour du roy, mais tousiours Juvénal mettoit tout à point. » Nos lecteurs connaissent ces divisions dont parle l'historien. Ils savent que Charles VI ayant été atteint d'une maladie qui lui laissait à peine quelques intervalles de raison, les ducs de Bourgogne et d'Orléans, ses proches parents, profitèrent de cette déplorable anarchie pour se disputer le pouvoir et pour susciter les dissensions les plus fâcheuses. Juvénal qui

possédait l'affection du roi au point d'en être reconnu au plus fort de sa maladie, usait de son influence pour s'opposer aux excès qui se commettaient de part et d'autre, et pour maintenir, autant qu'il était en son pouvoir, la paix et la concorde. « Et quand telles divisions venoient à la connaissance dudit maistre Juvénal, il alloit parler aux ducs et à autres qui pouvoient aider à réprimer leur ire (violence) et tellement qu'ils s'apaisoient ou au moins dissimuloient. »

Cependant le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, qui était le plus ambitieux et le plus violent des agitateurs, ne pardonnait pas au prévôt la résistance qu'il opposait à ses tentatives tyranniques. Les sires de la Rivière et de Noviant, parents de Jouvenel et argentiers du roi, ayant refusé de prêter leur concours aux déprédations du duc Philippe, ce dernier les fit jeter en prison. Jean Jouvenel parvint à les faire délivrer. Mais le duc de Bourgogne en conçut contre le prévôt un profond ressentiment, et résolut de s'en venger à son tour. En effet, à quelque temps de là deux commissaires furent délégués pour instruire une information contre Jean Jouvenel. Trente malheureux furent subornés pour l'appuyer et pour servir de faux témoins. Cette accusation devait être portée devant le roi et soutenue par un avocat du parlement. Or il arriva que les deux commissaires, un soir qu'ils sortaient de chez le duc de Bourgogne, fauteur de toute cette intrigue, allèrent souper dans une taverne de la Cité. Les deux convives ayant « beu outre mesure, car leurs peines et démarches estoient largement récompensées, laissèrent cheoir à terre ladite information. » Lorsqu'ils furent partis, le tavernier trouva le parchemin. Ayant reconnu qu'il s'agissait d'une poursuite à exercer contre le prévôt des marchands, il courut, malgré l'heure avancée de la nuit, à l'hôtel du prévôt, le réveilla et lui communiqua la pièce que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Le lendemain, à son lever, le prévôt vit arriver chez lui un huissier d'armes qui l'ajourna à comparaître à court délai devant le roi et son conseil, qui se tenaient alors à Vincennes. « A ladite heure et ledit jour, ledit prévost s'y trouva, mais non pas seul, car il fut accompagné de bien trois à quatre cents des plus notables de la ville. » Lorsque l'avocat, M^e Audriguet, pour appuyer les dires de son réquisitoire, voulut produire l'information où se trouvaient énumérés les griefs que l'on avait imaginés, son embarras fut grand, comme l'on pense. « Et alors ledit Audriguet demanda aux commissaires qui estoient derrière luy qu'ils la luy baillassent. Et demandoient l'un à l'autre : Ne l'avez-vous pas ? et, pour abrégier, ne sçavoient ce qu'elle estoit devenue. » Jean Jouvenel n'eut pas de peine à se disculper et à confondre ses accusateurs de la manière la plus éclatante. Finalement, « le roy, quand il veid la manière, luy-mesme dit : Je vous dis par sentence que mon prévost est preudhomme, et que ceux qui ont fait proposer ces choses (qui ont fait avancer ces accusations) sont mauvaises gens. Et dit audit Juvénal : Allez-vous-en, mon amy, et vous mes bons bourgeois. »

On était alors à une époque voisine du carême. Lorsque ce temps fut arrivé, les faux témoins, poursuivis par le remords d'avoir trahi leur conscience pour accuser un homme aussi digne que le prévôt des marchands, allèrent trouver leur confesseur à qui ils confièrent leur faute. Mais celui-ci, vu la gravité du cas, les renvoya au pénitencier de Notre-Dame. Le pénitencier les renvoya à l'évêque, et l'évêque lui-même les renvoya au légat du pape qui se trouvait à Paris. Ce dernier entendit la confession, et n'accorda l'absolution aux coupables qu'à la condition que ces derniers iraient tout nus, et seulement la tête recouverte d'un grand voile qui cachât leur figure, faire amende honorable à la porte du prévôt. En effet, le dimanche des Rameaux, au moment où Jean Jouvenel sortait pour se rendre à l'église, il rencontra à sa porte ces pénitents,

« dont il fut bien ébahi. Si leur demanda ce qu'ils vouloient. Des quels l'un dit leur faute et péché; et tous d'une voix en pleurant luy requirèrent pardon. Et adonc ledit Juvénal et ses serviteurs commencèrent à pleurer. Aussi n'y pensoit-il plus; et leur demanda qui ils estoient qui luy demandoient pardon. Les quels dirent que par leur pénitence ils ne se devoient point nommer. Mais parce qu'il avoit vu l'information dont dessus est faite mention, il les nomma chacun par leur nom, tellement qu'il n'en oublia nul et leur dit : Vous estes tel et tel; puis bien doucement leur pardonna, dont ils le remercièrent humblement en baisant la terre et pleurant effondément (abondamment); et puis, par le moyen d'aucun des dessus dits, à qui il parla, il sçeut toute la mauvaistié (méchanceté) et d'où elle estoit venue, et pourquoy. »

En 1400, Juvénal fut nommé avocat du roi auprès du parlement. Six ans plus tard, lors de la grande assemblée et du sujet du schisme pontifical et des démêlés avec la cour de Rome, ce fut lui qui porta la parole au nom du roi. Il soutint avec fermeté les droits de l'Eglise gallicane. En 1408, il contribua puissamment à faire passer la régence entre les mains de la reine, ce qui était, comme le dit son fils, le moindre mal qui pût advenir.



(Statue de Jouvenel des Ursins, à la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, par M. Dantan aîné.)

Bientôt la droiture et le dévouement de Juvénal éclatèrent dans une nouvelle occasion. Le duc de Lorraine, au mépris des lois féodales, avait emprisonné un officier royal qui exerçait son ministère à Neufchâtel, petite ville qui relevait de la couronne; il avait en outre arraché et fait traîner à la queue de son cheval les armes de France fixées à l'une des places de la ville. Le duc, cité à raison de ces actes qui constituaient le crime de félonie et de lèse-majesté, fut condamné par le parlement, comme contumace, mis au ban, et ses biens confisqués. Mais l'accusé, enhardi par le duc de Bourgogne, vint à Paris à la suite de ce prince afin de se faire remettre son crime et sa condamnation. En apprenant cette nouvelle violation de l'autorité royale et du respect dû à la loi, le parlement envoya de son côté les avocats et les procureurs pour demander au roi, « qu'il fit justice du duc de Lorraine. » Ils arrivèrent au moment où ce dernier, introduit par le duc de Bourgogne, prenait audience de Charles VI. Lorsque Jean Jouvenel prit la parole pour annoncer au nom de la députation le but de leur démarche commune, le duc de Bourgogne, qui ne s'attendait pas à le rencontrer, l'interrompit avec colère. Mais le prévôt, sans se laisser intimider, acheva d'exposer sa requête, puis il ajouta : « Que ceux qui sont bons et loyaux » viennent avec nous, et que ceux qui sont au contraire se » tirent à monseigneur de Lorraine.... » Lors, ledit duc de Bourgogne laissa aller ledit duc de Lorraine *qu'il tenoit par la manche*. L'issue fut que le duc de Lorraine pria au roy bien humblement qu'il lui voulust pardonner et qu'il le servirait loyalement. — Lors le roy lui pardonna tout et pardonna les bannissements et confiscation, et eut le duc sa rémission. »

En 1415, les *Cabochiens* suscitèrent de nouveaux troubles fomentés par le duc de Bourgogne. Jean Jouvenel atteint lui-même par leurs exactions et rançonné de 2 000 écus, n'en montra pas moins d'intrépidité à résister au désordre. De concert avec le duc de Berry, il organise la répression de tous les excès, supplée à la pusillanimité des ministres et à l'impuissance du pouvoir, et rétablit l'autorité dans les mains de ses légitimes détenteurs.

Cependant le duc de Bourgogne, voulant, par un dernier coup de main, assurer la réussite de ses projets ambitieux, résolut d'enlever le roi pour le transporter à Meaux « et plus loin encore. » A cet effet, il alla trouver Charles VI, alors convalescent, à son château royal de Vincennes, et, sous prétexte de chasser au vol dans la forêt, il l'engagea à sortir de sa demeure. Mais Jean Jouvenel, informé de ces manœuvres, fait monter à cheval de quatre à cinq cents cavaliers et arrive à temps pour déjouer le complot. Le duc de Bourgogne, confondu et désappointé, s'éloigna en toute hâte de la capitale.

Lorsqu'en 1414 la guerre fut déclarée à Jean-sans-Peur, Jean Jouvenel accompagna le Dauphin au siège d'Arras, en qualité de chancelier de sa maison. Il venait d'être promu à ce poste éminent. Sur son avis, les propositions de paix, faites par le duc de Brabant et la duchesse de Hainaut, parents de Philippe, furent acceptées dans le conseil. Aux termes de la capitulation, la ville ouvrit ses portes aux vainqueurs. Jean Jouvenel y entra au milieu des maréchaux, nomma au nom du roy les officiers civils et militaires, en remplacement des anciens qui furent destitués, et reçut leurs serments *d'être bons et loyaux au roy*.

Mais cet homme intègre était réservé aux douleurs les plus sensibles, à celles que cause l'ingratitude. En voulant s'opposer par la persuasion aux prodigalités inconsidérées du Dauphin, et surtout aux déprédations qui s'exerçaient en son nom, il encourut l'envie et l'animosité d'un certain « maître Martin de Gouge, évêque de Chartres. » Celui-ci, appuyé du duc de Berry lui-même, dont il avait capté la protection, parvint, à force d'intrigues, à le faire destituer et à se faire conférer les sceaux à sa place. « Et ainsi, rap-

porte le chroniqueur, pour avoir loyalement servy le roy et son maistre, il fut désappointé (destitué). »

Bientôt la faction de Bourgogne reprit le dessus dans la capitale. Les troubles, les exactions, les proscriptions se renouvelèrent avec plus d'animosité que jamais. L'historien trace un pénible tableau des violences que les Bourguignons exercèrent alors contre leurs adversaires. Les *Armagnacs*, c'est-à-dire ceux qui tenaient le parti du roi, étaient égorgés les uns après les autres. Heureux ceux qui échappaient à une mort certaine, en fuyant subitement et en abandonnant leurs femmes et leurs enfants, qui venaient ensuite les rejoindre. Jean Jouvenel fut un des hommes qui durent, comme on le devine, expier les premiers leur fidélité et leur dévouement au bon ordre. Une maison de plaisance qu'il possédait à Rueil, près Paris, fut brûlée; lui-même ne dut son salut qu'à la fuite. Mais laissons le fils raconter lui-même à sa manière les malheurs qui vinrent alors désoler sa famille.

« ... Quelle pitié entr'autres estoit-ce, dit-il, de messire Jean Juvénal des Ursins, baron de Traignel, qui possédoit bien 2 000 livres de rente et de revenu, et avoit belles places, maisons en France, Brie et Champagne, et son hostel garny de meubles qui pouvoient valoir 45 à 46 000 escus en toutes choses; ayant une dame de bien et d'honneur à femme, sept fils et quatre filles, et trois gendres; d'avoir tout perdu, et, sadite femme avec treize enfants, mis nus pieds, revestus de pauvres robes. Et toutes fois, ajoute-t-il, vesquirent bien et honorablement. » — En effet, tous ses enfants obtinrent par la suite des emplois éminents. Ses biens, confisqués pendant les troubles, furent rendus à sa famille; et lui-même devint président du parlement de Paris, qui fut transféré à Poitiers. Il mourut dans cette ville en 1451.

A l'époque de la révolution, on voyait encore à Notre-Dame de Paris, dans la chapelle de Saint-Remy, un de ces tableaux votifs que l'on rencontre dans les anciennes églises et qui sont à la fois une page d'histoire, un monument de piété, d'humilité chrétienne, et un chapitre de généalogie. Il représentait Jean Jouvenel à genoux devant son prie-dieu et accompagné de ses onze enfants. Ce tableau se trouve aujourd'hui au Musée de Versailles; il est placé dans la galerie de l'étage supérieur. C'est la peinture la plus ancienne de toute cette collection.

La vaillance fondée sur l'espoir des récompenses, sur la crainte de punition, sur l'expérience du succès, sur l'ire (la colère), sur l'ignorance des périls, est la vaillance commune et ne mérite pas ce nom. La vraie vaillance se propose une fin juste, mesure le danger, et, à nécessité, l'affronte de sang-froid.

FRANÇOIS LA NOUE, dit *Bras-de-Fer*

MULTIPLICATION DES ANIMAUX EUROPEENS EN AMÉRIQUE.

Les changements que l'homme produit dans la population animale du globe ne consistent pas seulement dans la destruction des espèces sauvages; la domestication des espèces qui, dans leur asservissement, peuvent devenir favorables au bien de la société, et la prépondérance extraordinaire donnée à ces espèces sur toutes les autres, sont un autre ordre de changement qui mérite de marcher de pair avec l'extermination des espèces nuisibles ou inutiles. L'homme tend à confisquer la terre à son profit, et à n'y laisser subsister que les animaux qui peuvent le payer complètement, par leurs dépouilles ou leur travail, de la place qu'il con-

sent à leur accorder dans son domaine. Les continents et les îles si long-temps occupés par une multitude d'espèces différentes, rattachées uniquement par la guerre les unes aux autres, perdent peu à peu leurs habitants sauvages, et deviennent le séjour exclusif de l'homme et des espèces qu'il lui a plu de choisir dans l'ensemble de la création pour en faire les serviteurs de sa haute puissance.

Cette influence de l'homme ne se manifeste en nul autre lieu par des traits plus éclatants que dans l'Amérique du Sud. Quand on compare l'état dans lequel ce continent se trouvait, il y a trois siècles, sous le rapport des animaux qu'il nourrit, avec son état actuel, on est tellement frappé de la différence que l'on aperçoit, qu'il semble qu'aucune autre révolution faite de la main de l'homme dans la nature ne soit aussi considérable. Les grands quadrupèdes venus d'Europe ont tellement pullulé sur cette terre étrangère, que les races indigènes n'y forment plus qu'une imperceptible minorité; et à voir les choses d'un peu haut, il semble que les Européens aient reçu de la main de Christophe Colomb un continent désert, et, pour ainsi dire, vacant, et qu'ils se soient chargés de le peupler à leur guise. Il en est des jaguars et des autres animaux sauvages descendus en droite ligne des races américaines comme de rares tribus d'indiens qui errent encore dans l'épaisseur de ces vastes forêts où ont vécu leurs pères, et qui en disparaissent chaque jour, écrasées par l'ascendant de la civilisation qui s'avance en faisant tomber les forêts sous la hache de ses hardis défricheurs. En Amérique, sauf bien peu d'exceptions, tout est devenu Européen, et la rapidité de la multiplication des espèces animales s'y est montrée peut-être encore plus extraordinaire que celle de la multiplication des colons, qui, arrivés en petit nombre, constituent maintenant des nations florissantes. Il y a des étendues considérables de pays qui, n'étant pas suffisamment fournies d'habitants, présentent pour population principale à nos voyageurs surpris d'un si nouveau spectacle, d'immenses troupeaux escortés seulement par quelques pasteurs devenus à demi-sauvages comme les animaux qu'ils gardent. Dans ces plaines, que les villages et la culture occuperont sans doute un jour, on ne trouve aujourd'hui que des milliers de bêtes à cornes, et formant en quelque sorte, en ces lieux, la représentation vivante de l'ancien monde : en attendant que la civilisation vienne y constituer son empire, ces animaux, fils de la civilisation européenne, y tiennent sa place, et marquent le passage de l'état passé à l'état à venir.

Donnons une idée de ce que quelques paires d'animaux domestiques, transportées d'Europe par les Espagnols et par les Portugais, ont produit en quelques siècles sur cette terre féconde.

M. de Humboldt, dans son Voyage en Amérique, rapporte que l'on estime à douze millions le nombre des bêtes à cornes qui paissent dans les plaines de Buenos-Ayres, et dans ce nombre ne sont pas compris les animaux qui, s'étant échappés, ont pullulé dans les lieux où ils se tiennent en liberté. Le nombre des chevaux, dans ces mêmes plaines, connues sous le nom de *Pampas*, est d'environ trois millions. Dans les plaines de Caraccas, les propriétaires de bétail ne s'inquiètent pas de compter le détail de leurs troupeaux : les têtes de bétail sont pour eux ce que sont les épis pour nos laboureurs ; ils se contentent de jouir du revenu et ne supputent point autre chose. Quand les animaux sont encore en bas âge, on les marque du chiffre de leur maître, et cela suffit pour les faire retrouver quand on en a besoin ; on garde seulement mémoire du nombre de bêtes marquées, comme le fermier garde mémoire de la graine qu'il a jetée dans son champ. Il y a de riches propriétaires qui font ainsi marquer tous les ans jusqu'à quarante mille bêtes. Les seules plaines situées entre l'Orénoque et le lac de Maracaibo sont peuplées, au rapport d'un voyageur

anglais, de 1 200 000 bœufs, de 180 000 chevaux, et de 90 000 mulets. Enfin toute l'Amérique est couverte des animaux que nous y avons mis.

Les premières têtes de bétail furent apportées en Amérique par Christophe Colomb, lors de son second voyage à Saint-Domingue. Ces animaux s'y multiplièrent rapidement, et formèrent un noyau duquel on tira successivement tous les animaux nécessaires aux établissements de la terre ferme. Malgré ces nombreux emprunts, vingt-sept ans après la découverte de Saint-Domingue, on rencontrait fréquemment dans l'île, au rapport d'Oviedo, des troupeaux de quatre mille bêtes, et quelquefois même de huit mille. En 1587, soixante-cinq ans seulement après la prise de Mexico, et l'on sait que jusqu'à la prise de cette ville les Espagnols s'étaient bien plus occupés de combats que d'agriculture, on exporta de Saint-Domingue en Europe, suivant d'Acosta, trente-cinq mille peaux, et dans cette même année on en exporta soixante-quatre mille des ports de la Nouvelle-Espagne. Pour pouvoir ajouter foi à une aussi prodigieuse multiplication, il faut absolument prendre une plume et calculer soi-même le nombre des descendants d'un seul couple d'animaux après une dizaine de générations. En supposant que chaque couple, durant sa vie, en produise cinq autres, et commence à engendrer à l'âge de trois ans, tout compte fait, il se trouve que le nombre des individus produits directement par ceux de la dixième génération est de 48 828 000, et que trente-sept ans ont suffi pour la production de cette énorme famille. Le nombre total des individus, y compris ceux des générations précédentes, existant après ce laps de temps, se monte à 61 500 000. Ce calcul suppose évidemment toutes les conditions les plus favorables, et néglige toutes les causes accidentelles qui entravent naturellement le cours des générations. Aussi est-il bien certain que ce résultat théorique dépasse de beaucoup la réalité ; mais il sert du moins à montrer, par des preuves irrécusables, jusqu'où la réalité peut s'étendre. Il est clair que les animaux placés sous la conduite de l'homme, étant garantis par lui contre les principaux dangers qui les menacent, constamment pourvus de nourriture et entourés de toute la tranquillité qu'il leur faut, pullulent beaucoup plus rapidement que dans l'état de nature, où ils ont beaucoup à souffrir. Il est donc tout simple que les races domestiques aient pris rapidement la prépondérance sur les races sauvages, et cette prépondérance sert à attester bien clairement toute l'étendue de l'autorité que l'homme possède.

Les ânes sont également devenus très nombreux dans le Nouveau-Monde. Uloa rapporte que dans les montagnes de Quita ils ont repris leur liberté, et sont maintenant réunis par troupeaux si considérables, que leur nombre commence à devenir incommode. Quand on les attaque, ils se défendent très vaillamment à coups de dents, et quand un cheval ose s'aventurer dans les pâturages dont ils ont pris possession, ils se jettent sur lui avec fureur et l'accablent de coups jusqu'à ce qu'il reste sur la place.

Les premiers cochons apportés par Christophe Colomb, avec les bêtes à cornes, à Saint-Domingue, en 1493, et disséminés peu à peu dans tous les établissements formés en terre ferme par les Espagnols, se trouvèrent installés, en moins d'un demi-siècle, dans une étendue d'environ seize cents lieues en longitude, sur toute la largeur du continent américain. Les moutons et les chèvres eurent la même fortune ; et les chats, appelés par les rats et les souris qu'on avait involontairement apportés d'Europe au milieu des cargaisons, ont augmenté le nombre des carnassiers d'Amérique comme les précédents avaient augmenté le nombre des herbivores. Les chiens de diverses races amenés également d'Europe à diverses reprises sont aussi en assez grand nombre retournés à l'état sauvage, et, réunis en

grandes troupes comme les loups et les chacals, ils se nourrissent de proie vivante; de gardiens de troupeaux que l'homme les avait faits ils en sont devenus les ennemis, et ils se jettent avec avidité sur les agneaux et sur les poulains.

Outre la population de quadrupèdes que nous venons d'énumérer, nous avons jeté en Amérique une population d'oiseaux non moins nouvelle, nos poules, nos oies, nos canards, nos paons, nos pintades, nos pigeons.

Il y a d'autres animaux, véritables parasites, qui marchent partout avec nous sans que nous ayons besoin de nous occuper du soin de leur transport, vivant de nous malgré nous, et nous exploitant, en quelque sorte, comme nous exploitons nous-mêmes les autres animaux. C'est comme une écume que la civilisation porte avec elle, et dont elle ne songe point encore sérieusement à se débarrasser. Parlons seulement ici du moineau, qui est le plus supportable de tous ces parasites puisqu'il ne s'attaque qu'à notre pain : il est compagnon si fidèle de la civilisation, qu'on pourrait le prendre comme indicateur pour marquer ses progrès. Avant Pierre-le-Grand cet oiseau n'existait ni dans le nord ni dans l'est de la Russie : il parut sur l'Irtisch en même temps que la charrue; en 1755 on le vit à Beresow; en 1740, à Haryn, à 45° de longitude plus avant dans l'est; aujourd'hui on le trouve au Kamtschatka dans tous les endroits cultivés. Ce qui est arrivé au moineau est arrivé à une foule d'insectes, dont nous avons maladroitemment enrichi la Faune américaine qui ne les demandait pas. Ils y représentent l'Europe, heureusement représentée aussi par d'autres espèces plus nobles et plus utiles, et devant lesquelles celles-ci s'effacent.

Concluons que l'homme possède la souveraineté sur la population animale de la terre; qu'il dissémine, qu'il multiplie, qu'il interrompt, comme il lui plaît, sur le globe, les races d'animaux que la nature y a mises, acceptant les unes parce qu'il les juge utiles aux sociétés qu'il fonde, repoussant les autres parce qu'il les juge nuisibles ou incommodes. Tout ce qui demeure sur la terre doit se soumettre à sa loi; et ce qui refuse, malgré tous ses efforts, de marcher avec lui est contre lui, et appelle la condamnation que Dieu lui a donné le droit de prononcer et la puissance de mettre à exécution.

LE CAPITAINE MARGERET.

Henri I^{er}, roi de France, avait, en 1031, épousé Anne de Russie, fille du grand-duc Jaroslaw, et ce rapprochement assez singulier entre les souverains de deux pays si éloignés, et jusqu'alors étrangers l'un à l'autre, n'avait pu empêcher les deux peuples de s'oublier complètement pendant plus de cinq siècles, lorsqu'en 1607 parut un livre intitulé : « Etat présent de l'empire de Russie et grand-duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis l'an 1590 jusqu'en 1607. » L'auteur était un capitaine français nommé Margeret, qui, après avoir combattu la ligue sous Henri IV, quand la guerre civile fut terminée, alla promener au loin son humeur guerrière et aventureuse. Successivement au service de l'empereur d'Allemagne, du prince de Transylvanie et du roi de Pologne, il passa enfin en Russie, où le czar Boris Erodounef lui confia le commandement d'une compagnie de cavalerie. Le successeur de Boris, Dmitri V, le nomma capitaine de ses gardes-du-corps, et l'admit probablement à une grande intimité; car, d'après les récits du compagnon d'armes du Béarnais, le czar avait conçu le projet de s'embarquer à Archangel, sur des bâtiments anglais, pour aller visiter le roi de France. Mais la révolution sanglante qui termina à la fois le règne et la vie de Dmitri fit avorter ce projet, dont les conséquences politiques auraient été peut-être d'une haute importance pour les deux nations. Après cette

catastrophe, dégoûté d'un pays déchiré par tant de dissensions, Margeret s'embarqua à Archangel et revint en France en 1606. L'année suivante, à la prière d'Henri IV, qui avait pris le plus grand plaisir au récit de ses voyages, et auquel il dédia son livre, il publia sa relation. Rien ne peut mieux que la dédicace de son livre nous donner une idée de l'ignorance complète où l'on était alors en France sur tout ce qui touchait à la Russie. On y trouve que « ce » petit discours est représenté avec naïveté, pour lever » l'erreur à plusieurs qui croient que la Chrétienté n'a de » bornes que la Hongrie. » La première moitié de la relation renferme la description du pays et des mœurs des habitants; la seconde, le récit des événements dont la Russie fut le théâtre depuis 1590 jusqu'en 1607. Dans ce récit simple, sans prétention, et où il fait à peine mention de lui-même une ou deux fois, Margeret est d'accord avec les écrivains nationaux sur tous les faits qu'il raconte, et il emploie les dernières pages de son livre à défendre chaleureusement Dmitri V contre ceux qui l'ont accusé d'être un imposteur. Il parle sans étonnement, comme un homme qui a beaucoup voyagé, des usages des pays qu'il a parcourus; une seule chose paraît l'avoir un peu choqué, c'est l'ignorance complète du duel où il trouva les Russes. Il devait en effet paraître assez singulier à un capitaine français d'entendre, suivant ses propres expressions, maître ou valet, se dire entre eux : Tu en as menti, sans s'en émouvoir le moins du monde. Margeret est probablement le premier Français qui ait su la langue russe; aussi son orthographe géographique est-elle très remarquable, surtout si on la compare à celle de ses contemporains où les noms de géographie étrangère sont si souvent estropiés.

Le succès de la relation du capitaine Margeret fut prodigieux, et rien n'est plus curieux à cet égard que le préface de la seconde édition, publiée en 1669, plus de soixante ans après la première. On y voit que, voulant réimprimer ce livre à l'occasion de l'arrivée en France d'une ambassade de Moscovites, le libraire qui l'entreprit ne put en trouver qu'un seul exemplaire appartenant au petit-neveu du capitaine Margeret. Cet exemplaire ne lui fut confié que sous la condition expresse de ne rien changer au style de l'auteur; car c'était alors la manie du siècle de mettre « en beau langage » les écrivains des temps antérieurs, manie qui nous a défigurés tant d'ouvrages originaux. Aussi l'éditeur se croit-il obligé de faire amende honorable au public, en le priant de considérer « que l'auteur faisait profession de porter les armes, et qu'on » ne parlait pas mieux de son temps. »

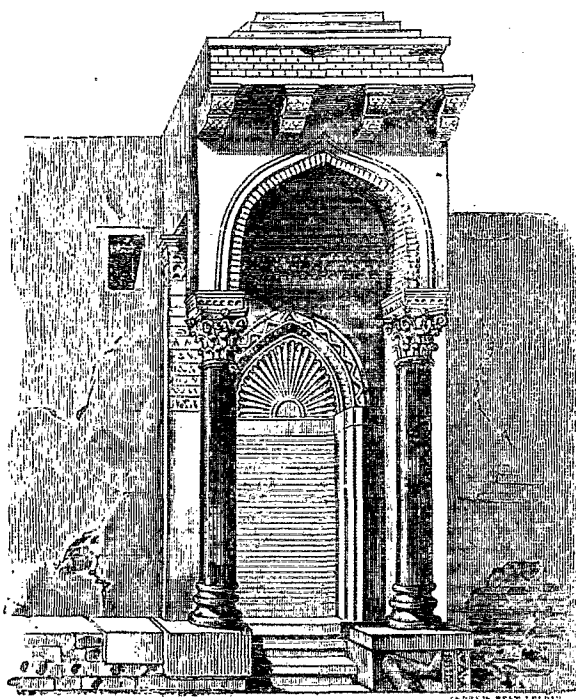
Les Aruspices. — Les aruspices étaient beaucoup moins distingués que les augures. Romulus en avait d'abord établi trois, mais le nombre en avait été fort augmenté dans la suite. Il y en avait qui se louaient à très vil prix au premier venu. Enfin il avait été défendu, pendant quelque temps, de les admettre au sénat. Leur fonction était de prédire l'avenir, en considérant les mouvements des victimes, avant le sacrifice; et, après l'immolation, par l'inspection des entrailles, en examinant la flamme, la fumée et tout ce qui arrivait pendant le sacrifice.

DE L'ARCHITECTURE ARABE.

De l'architecture greco-romaine sont sortis, comme deux branches d'un même tronc, deux grands systèmes d'architecture : pour l'Occident et le Nord, l'architecture gothique; pour l'Orient et le Sud, l'architecture arabe. Tous deux reposent sur un même système de construction, sur l'emploi de colonnes réunies par des voûtes.

Tant que l'empire romain avait été florissant, le prin-

cipe de l'architecture grecque avait été respecté. Les colonnes étaient reliées entre elles par de longues pierres partant de l'une à l'autre. La colonne était inséparable de l'entablement; et si les voûtes s'étaient introduites dans quelques édifices, si quelques portiques en étaient formés, elles reposaient toujours sur des supports de formes rectangulaires. Lors du démembrement de l'empire, à cette époque de décadence générale, on vit surgir un nouveau système de construction. L'art n'existait plus; il ne s'agissait plus de satisfaire à ses prescriptions, mais il fallait satisfaire à des besoins matériels, il fallait encore construire, et, en présence de la misère publique, il fallait le faire aux moindres prix possibles. Des immenses constructions ruinées ou inutiles on enlevait des colonnes de tous ordres et de toutes dimensions, et ces supports, alignés suivant les nouvelles exigences, étaient réunis par de légères arcades exécutées en briques ou en petites pierres. Le procédé n'était pas seulement économique, il permettait encore d'espacer



(Une porte arabe, à Alexandrie.)

davantage les colonnes; il y avait progrès sous le rapport de la construction, mais à ce progrès correspondait une décadence bien réelle. Quelles devaient être alors les doléances des hommes qui avaient conservé dans leur âme le sentiment de l'art! Que de plaintes ne devaient point leur suggérer ces bâtisses si éloignées du goût antique, où tous les principes de l'architecture semblaient méconnus, où l'art était si complètement négligé, où tant d'objets disparates étaient réunis, où la grossièreté des ornements se joignait à l'inélégance de la forme! Profondément touchés du spectacle présent, ne devaient-ils point désespérer de l'avenir, et l'architecture n'était-elle pas à leurs yeux un art irrévocablement perdu pour l'humanité? Mais notre horizon est borné, et le terme n'est pas où nous le voyons.

C'est cet élément de l'architecture du Bas-Empire qui, modifié dans ses formes et ses proportions, suivant le génie des temps et des lieux, a formé la base des architectures romane, gothique et arabe. Dans le roman, les proportions ont un caractère assez uniforme de vigueur et de solidité; l'arcade qui réunit les colonnes est demi-circulaire. Dans le gothique, l'arcade est en ogive, les proportions sont plus hardies et plus élancées. L'arcade est plus variée dans l'architecture arabe; tantôt elle a la forme des arca-

des romane ou gothique, sa naissance étant placée au niveau ou à une assez grande hauteur au-dessus du chapiteau de la colonne; tantôt les extrémités de la demi-circonférence sont prolongées jusqu'à ce qu'elles viennent se raccorder avec les saillies du chapiteau ou de la corniche qui le surmonte; quelquefois, enfin, les extrémités supérieures des arcs de l'ogive sont infléchies en sens inverse, de manière à présenter l'image d'une carène de navire.

L'exemple de l'architecture arabe que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs réunit quelques unes de ces formes; il montre combien les Arabes apportaient d'indépendance et de variété dans leurs constructions. Les colonnes qui supportent la première arcade sont d'origine grecque, et de pareils emprunts se retrouvent même dans les édifices les plus importants de cette architecture; on peut les considérer comme des témoignages de l'esprit de conquête qui forme une des bases de l'islamisme.

Mais les Arabes ne se bornèrent point à ces premières modifications; les combinaisons et les proportions de leurs arcades présentent les plus grandes variétés, et à leurs contours ils ajoutèrent souvent d'autres arcs plus petits formant une légère bordure à jour autour de l'arc principal. Les chapiteaux des colonnes n'ont ni formes, ni proportions précises; ils sont peints, sculptés ou couverts de mosaïques. Les ornements sont très multipliés, et sont riches, bizarres et gracieux à la fois. La décoration n'est point, comme dans l'architecture greco-romaine, une conséquence pour ainsi dire naturelle de la construction, elle en est complètement indépendante; elle n'est point appelée à rendre plus évidentes les raisons de la stabilité de l'édifice, elle s'attache au contraire à les dissimuler; elle cache, sous sa légèreté apparente, la pesanteur réelle des murs qu'elle recouvre. Ce n'est point à l'intelligence du spectateur qu'elle s'adresse, c'est sa fantaisie, son imagination qu'elle met en jeu; elle ne rassure plus, elle étonne et éblouit.

Tels sont les éléments de l'architecture arabe. Le même esprit se trouve avec plus de netteté encore dans les édifices qui en sont formés; mais ce n'est point à l'extérieur qu'il faut le chercher. La position de conquérants des Arabes, et le mystère dont ils aiment à entourer leur existence de famille, les ont portés à enclore leurs monuments publics, comme leurs habitations particulières, d'épaisses murailles qui ne sont percées que de rares et petites ouvertures, et de là une triste uniformité sur la voie publique. Mais en revanche que de variété en dedans, que d'élégance et de légèreté dans l'intérieur des mosquées et des principaux palais! Quelle richesse de décoration! La peinture, la sculpture, les métaux précieux, les verres colorés; la végétation et les eaux, y sont employés avec profusion. La lumière est habilement ménagée; elle varie de couleur et d'intensité; elle se joue, tantôt faible, tantôt éclatante, au milieu de ces formes bizarres et de ces nombreux ornements, de manière à en faire ressortir davantage l'étonnante variété, et à produire les effets les plus singuliers.

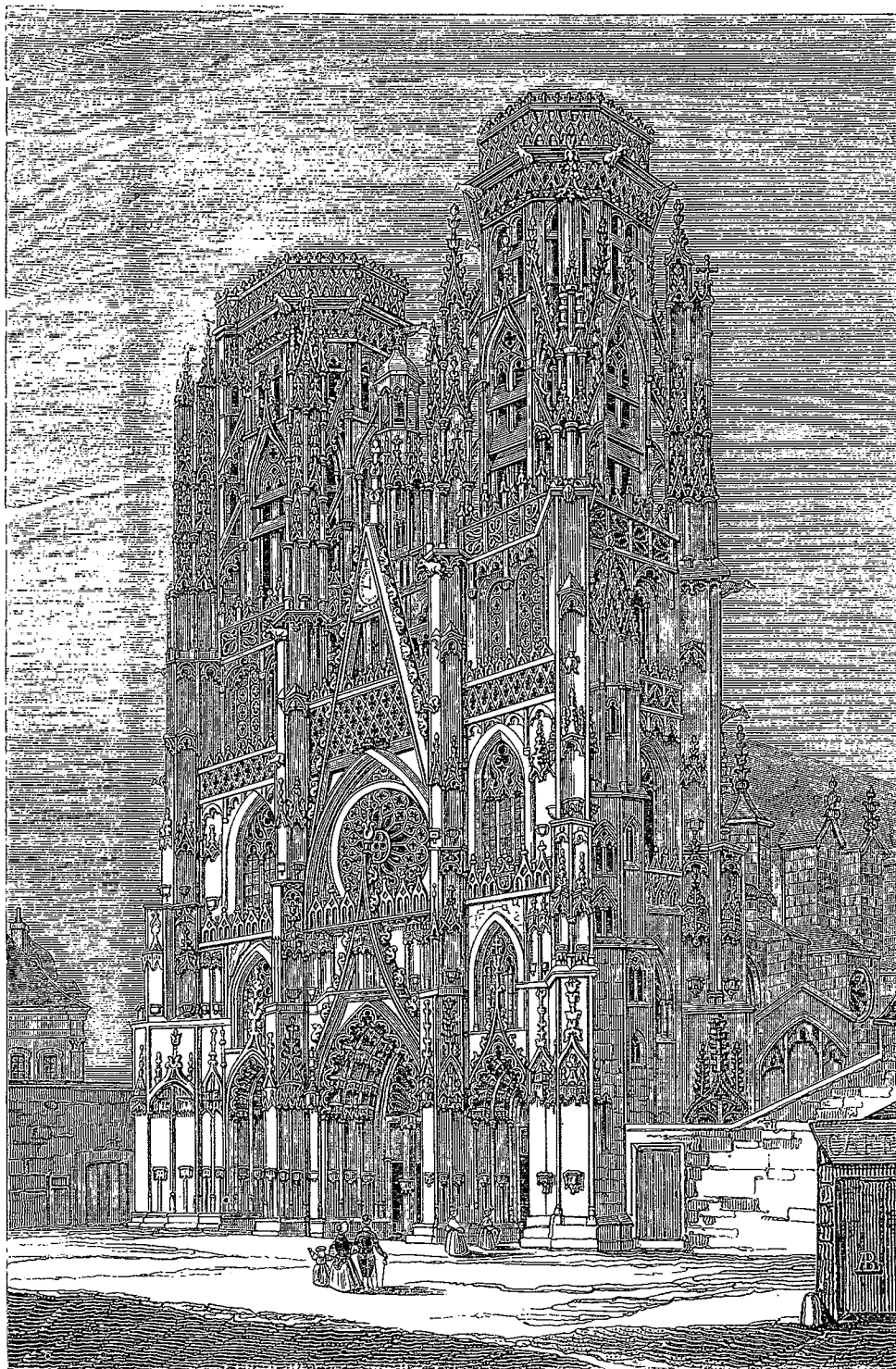
Cette architecture riche, sensuelle, fantastique, porte bien l'empreinte du génie de l'Orient; et quand même nous ne posséderions aucun monument de la littérature arabe, elle nous enseignerait à quelle hauteur devaient s'élever les compositions de l'imagination chez un peuple qui inventait de telles choses, et qui pouvait s'appuyer sur de pareilles réalités.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, n° 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA CATHÉDRALE DE TOUL.



(Vue de la Cathédrale de Toul, département de la Meurthe.)

L'église cathédrale de Toul est un des plus beaux édifices religieux qui restent à la France. Elle a été commencée par l'évêque Saint-Gérard, mort en 994, et achevée seulement en 1496. Le portail fut bâti à cette dernière époque d'après les dessins de Jacquemin de Commercy, l'un des plus habiles architectes du royaume. Sa longueur est de 35 mètres. Le pourtour des trois portes, orné de cordons brodés, est garni de niches nombreuses, à bases et à dômes élégamment sculptés à jour. Au-dessus de la porte principale, est une rosace, à vitraux de couleurs, encadrée dans un vaste triangle ogival; au-dessus et au-des-

sous, trois galeries à balustres en fleurs de trèfle règnent sur toute la largeur du portail.

La forme intérieure de la cathédrale de Toul est celle de toutes les anciennes basiliques. La nef principale, soutenue par dix-huit piliers, se développe sur une longueur de 80 mètres, et sur une hauteur sous voûte de 56 mètres : elle a deux bas-côtés, et à sa gauche est un cloître, promenoir carré, destiné originairement aux processions intérieures.

La hauteur de chacune des deux tours, y compris celle des fleurons ou couronnements, est de 76 mètres environ.

M. Grille de Beuzalin en a donné une description sommaire dans son rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, imprimé en 1857.

Les deux tours sont chargées de clochetons accrochés, de niches, de gargouilles et de pinacles; au milieu est le pignon fleuroné avec un balcon découpé.

On cite, parmi les richesses de la cathédrale, plusieurs reliquaires; un missel de Toul du quatorzième siècle avec enluminures; une chaise curule en pierre sculptée, qu'on appelle chaire de Saint-Gérard (c'est sur cette chaise que les évêques avaient coutume de s'asseoir pour la cérémonie de leur prise de possession); enfin l'orgue, dont l'architecture est remarquable: il est composé de quarante-deux jeux, et il renferme 2857 tuyaux. Il a coûté 45.576 livres.

VIEUX USAGES FRANÇAIS.

TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES.

(Voyez Recherches sur une salle à manger au moyen âge, 1833, p. 315; et Contenances de table, 1836, p. 290.)

l'œu du Paon. — Le paon, considéré dans le moyen âge comme un oiseau noble et comme un mets relevé et délicat, était servi sur la table des hauts barons avec un raffinement de luxe et des cérémonies qui attestaient tout le prix qu'on y attachait. Non seulement il y figurait tantôt enseveli sous les fleurs, tantôt lançant par le bec une flamme brillante, mais encore le soin de le servir, retiré aux écuyers servants ordinaires, était réservé à la dame châtelaine, qui apportait l'oiseau et le plaçait soit devant le seigneur du logis, soit devant une personne élevée en dignité ou renommée par sa valeur.

Le convive honoré de ce choix devait dépecer l'animal avec assez d'adresse pour que tous les assistants en reçussent une part. Cette opération ne s'accomplissait qu'au milieu de louanges et d'applaudissements décernés au chevalier tranchant, et relatifs à ses anciens exploits. Celui-ci, enthousiasmé, se levait alors, et faisait le serment, la main sur le plat, de mériter de plus grands éloges, soit en plantant le premier son étendard sur telle ville qu'on allait assiéger, soit en portant à l'ennemi le premier coup de lance, etc. Il se servait de cette formule sacramentelle: *Je voue à Dieu, à la Sainte Vierge, aux dames et au paon de faire telle ou telle chose.*

Puis chacun à son tour, en recevant son morceau, faisait son vœu du paon, dont l'inexécution aurait entraîné une tache sur son écusson.

Manger à la même écuelle. — Quand un seigneur avait fait des invitations pour un festin d'apparat, il devait s'arranger de façon que chaque homme se trouvât placé à côté d'une dame. Un seul couvert était destiné à chaque couple de convives; verre et assiette, tout était commun. Cela s'appelait, dans le langage naïf du temps, *manger à la même écuelle*. Un roman du treizième siècle, décrivant un repas où assistaient plusieurs centaines de chevaliers, ajoute: « Et si n'y eust celsuy qui n'eust dame à son escuelle. »

Trancher la nappe. — Nous avons déjà dit dans notre premier volume (p. 315) que couper un morceau de la nappe devant quelqu'un pendant un festin, c'était lui faire un affront équivalent à un défi pour un combat à outrance.

Charles VI, le jour de l'Épiphanie, donnait un festin à plusieurs de ses grands vassaux, lorsque tout-à-coup un héraut s'approche de l'endroit où était assis Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant, et tranche la nappe devant lui. — Un prince, ajoute-t-il, qui ne porte pas d'armes ne doit point manger avec le roi. — Quoi! dit le comte indigné, n'ai-je pas le heaume, la lance et l'écu? — Si cela était, réplique le héraut qui s'était chargé de ce rôle déli-

cat, la mort de votre oncle assassiné par les Frisons ne resterait pas impunie.

La chronique ajoute que cette forte leçon eut son plein effet.

Corner l'eau. — Le cor, annonçant droit de chasse, était un des insignes de la noblesse; un noble en voyage le portait suspendu à son cou: c'était avec cet instrument qu'il annonçait sa présence. On l'employait aussi, comme nos cloches, pour avertir les conviés d'un festin qu'il était temps de se laver les mains pour le repas, ce que les dames et les élégants faisaient avec de l'eau-rose, d'où venait le dicton: *Corner l'eau.*

Pains-assiettes, ou tranchoirs. — On fit long-temps usage en France de pains sans levain, et comme ces pains se trouvaient d'une pâte épaisse et solide, on conçut l'idée d'en faire des assiettes appelées tranchoirs. On en servait une à chaque convive, qui y découpait ses morceaux, et la mangeait quand elle se trouvait imprégnée de sauce et du jus des viandes.

Pots à aumônes. — C'étaient de grands vases d'un métal plus ou moins précieux, selon la fortune du propriétaire, placés à l'un des bouts de la table; on y jetait de temps à autre des pièces de viande ou d'autres aliments destinés à la foule de pauvres qui, attirée par l'odeur du festin, assiégeait l'abord du château.

Aliments particuliers. — Certains goûts et certaines idées de nos ancêtres différaient fort des nôtres. Ils se faisaient un régal de la chair de baleine, qui répugne à nos matelots; car on pêchait alors ce cétacé sur nos côtes. La langue de l'animal était même offerte en pompe aux églises et monastères. Il est parlé dans Champier non seulement de salade de houblons, mais encore de salade d'orties. Les fruits, réputés aliments froids, étaient mangés avant le repas, qui se terminait par une consommation d'épices, d'anis et des compositions les plus échauffantes. — La volaille était regardée comme aliment maigre, et la simplicité de nos pères se fondait sur ce qu'il est dit dans la Genèse: « Dieu commanda aux eaux le cinquième jour de produire les poissons qui nagent dans la mer et les oiseaux qui volent dans l'air. » Ils étaient donc, disaient-ils, d'une nature identique.

Pense que la destinée n'envoie pas la plus grande portion de malheurs aux gens de bien.

La race des hommes est divine, ainsi prends courage.

Laisse-toi guider par l'entendement qui vient d'en haut.

Extrait des Vers dorés, attribués à Lysis, disciple de Pythagore et maître d'Épaminondas.

La parfaite amitié nous met dans la nécessité d'être vertueux. Comme elle ne se peut conserver qu'entre personnes estimables, elle vous force à leur ressembler. Vous trouvez dans l'amitié la sûreté du bon conseil, l'émulation du bon exemple, le partage dans vos douleurs, le secours dans vos besoins.

MADAME DE LAMBERT.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez p. 46.)

JAMES HARRINGTON. — L'OCÉANA.

James Harrington, né en 1611, était parvenu à l'âge viril lorsqu'éclata la révolution d'Angleterre. L'étude constante des anciens, de longs voyages en Europe, enfin ses propres réflexions, avaient donné à Harrington l'amour du gouvernement républicain, mais d'une république parfaite et idéale, telle que l'ont rêvée Platon et Thomas Morus (1835,

p. 593). Harrington ne reconnut pas, dans les révolutionnaires de 1640, ceux qu'il eût appelés ses frères; il ne les trouva ni dans les presbytériens parlementaires, ni dans les soldats de Cromwell; et peut-être parce qu'il était né gentilhomme, peut-être plutôt par suite de la sympathie que le malheur éveille dans les âmes généreuses, il se rangea du côté de Charles I, et fit agréer au parlement son séjour près du monarque captif.

Cependant Harrington avait de fréquentes disputes avec le royal prisonnier; il le quitta même pendant quelque temps; puis Charles le retrouva sur l'échafaud où si peu d'amis l'accompagnaient.

La mort du roi sembla plonger Harrington dans une sombre mélancolie : long-temps il vécut seul retiré dans sa bibliothèque; mais lorsqu'il en sortit, il rapportait le fruit de ses longues veilles : son *Océana*, plan d'une république idéale, fruit d'une riche imagination et d'un noble cœur.

L'Angleterre était alors sous le protectorat de Cromwell, et le dictateur militaire exerçait, sous le nom de gouvernement républicain, la plus dure tyrannie. L'*Océana* pouvait paraître une satire de son gouvernement; l'auteur lui devint suspect. En même temps Harrington se voyait accusé de déloyauté et de trahison par les cavaliers, anciens amis de Charles I, et partisans de la royauté.

Le livre était sous presse, lorsque le manuscrit fut saisi par ordre du Protecteur. Après avoir fait de longues et vaines démarches pour le recouvrer, Harrington songea à s'adresser à lady Claypole, fille chérie de Cromwell, qui, au dire de chacun, aimait à s'interposer entre son père et ceux qu'il opprimait. Notre philosophe se rendit donc chez elle. Tandis qu'assis dans le salon il attendait cette dame, une enfant de trois ans environ, la fille de lady Claypole, y entra suivie de quelques femmes. Harrington se mit à causer et à jouer avec la petite, qui bientôt, devenue tout-à-fait familière, grimpa sur ses genoux.

La mère entra alors, et le solliciteur, posant l'enfant à terre, s'avança au devant d'elle en lui disant : — Vous arrivez à temps, madame, car j'allais enlever cette belle enfant. — L'enlever! dit la mère; eh! qu'en feriez-vous? Elle est trop jeune pour devenir votre femme. — Quelque charmante qu'elle soit, répliqua le philosophe, je dois avouer que la vengeance et non l'amour me portait à commettre cette action. — Hélas! milord, que vous ai-je fait? — Rien, madame; mais votre père m'a fait enlever mon enfant, et j'espérais, en ravissant le vôtre, vous porter à employer votre influence pour me faire rendre le mien. Lady Claypole répondit que l'accusation portée contre le Protecteur était incroyable, et qu'il avait assez d'enfants pour ne pas convoiter ceux des autres. Alors Harrington, s'expliquant, lui dit qu'il s'agissait de l'enfant de son intelligence, de son livre; que des ennemis l'avaient calomnié auprès de Cromwell, et que l'ouvrage avait été saisi chez l'imprimeur.

Lady Claypole demanda si le livre ne contenait rien contre le gouvernement de son père. Harrington répondit que non; puis il ajouta que c'était une sorte de roman politique, et qu'il la pria d'obtenir du Protecteur la permission de le lui dédier.

Le livre fut bientôt rendu à son auteur; Cromwell accepta la dédicace; puis il dit, après avoir lu l'*Océana* : « L'auteur voudrait bien me renverser, ce me semble; » mais je ne crains pas qu'une plume, quelque bien taillée qu'elle soit, vienne m'enlever ce que l'épée m'a donné.

Harrington ne s'en tira pas aussi bien avec la restauration; son livre était la critique de tous les gouvernements, car aucun ne pouvait offrir assez de liberté et de bonheur pour entrer en parallèle avec la fabuleuse *Océana*. Il vivait retiré à la campagne, visité par quelques amis avec lesquels il raisonnait souvent sur son sujet favori, le gouvernement.

A la prière d'un royaliste de ses amis, il rédigea quelques conseils au roi, après quoi il s'occupa de donner à son livre une forme et des dimensions populaires. Au milieu de ces occupations, il fut arrêté et mis à la Tour comme coupable de haute trahison.

Harrington a laissé lui-même une relation de l'interrogatoire qu'il subit; cet interrogatoire le montre noble et courageux vis-à-vis de commissaires stupides. C'est une sorte de comédie où le personnage ridicule par excellence est le ministre d'Etat, sir Georges Carteret, qui ne prononce jamais que l'exclamation : *C'est étrange!* exclamation qu'il place à tort et à travers, là où il n'y a rien d'étrange.

Harrington n'avait trempé dans aucun complot, on en était certain; mais il fallait se venger de ses écrits : il resta prisonnier. Vainement sollicita-t-il qu'on instruisit publiquement son procès; il ne put l'obtenir. Il invoqua aussi vainement l'*habeas corpus*, si cher aux Anglais. Ses réclamations amenèrent de nouvelles rigueurs, et il se vit enlevé de la Tour au milieu de la nuit, mis à bord d'un vaisseau, et conduit dans une autre prison, où de nouvelles souffrances l'attendaient.

Jeté prisonnier sur une roche étroite et désolée, dans un château fort, la santé d'Harrington ne tarda pas à s'altérer, et ses amis obtinrent du gouvernement l'ordre de le faire transférer à Plymouth.

La santé d'Harrington donnait de sérieuses inquiétudes; on lui accorda un peu plus de liberté; il lui fut permis de voir quelques personnes, et parmi elles se trouva un ignorant docteur qui, par une prescription de gayac pris dans du café, acheva de détruire la santé de notre philosophe. Harrington abusa de cette boisson; elle porta le dérangement dans ses facultés mentales, et il se vit menacé de folie. Le gouverneur de Plymouth intercédait près du roi en faveur du prisonnier, et il obtint pour lui la permission d'aller à Londres.

Les sœurs d'Harrington vinrent alors le chercher; elles le trouvèrent presque réduit à l'état de squelette, incapable de marcher seul, privé de sommeil, enfin à peu près fou. Il ne se rétablit jamais complètement, et beaucoup de personnes pensèrent qu'on lui avait fait administrer quelque breuvage pour l'empêcher de composer d'autres *Océana*. Ceci ne nous semble guère probable; et d'ailleurs la dure captivité qu'il essuya est une cause suffisante du dérangement de son esprit et de sa santé.

La goutte vint se joindre aux autres infirmités du philosophe, qui enfin, frappé de paralysie, mourut à Westminster dans la soixante-septième année de son âge.

Le livre d'Harrington a conservé une grande réputation parmi les penseurs, aussi bien que parmi les amis de la liberté. L'auteur disait que le gouvernement le plus parfait est celui où la liberté existe dans une telle mesure qu'aucun homme ne puisse espérer en obtenir une plus grande somme par suite d'une révolution, et où cependant, s'il se trouvait par hasard un tel homme, les lois fussent assez puissantes pour s'opposer à la réalisation de ses projets. Une telle république ne devait pas périr, disait-il, puisque la dissension ne pouvait jamais éclater dans son sein, et que l'histoire n'offre aucun exemple d'une république conquise par les armes, sans que des factions intestines soient venues aider l'ennemi, comme il arriva pour Rome et pour Athènes. Il prétendait que son *Océana* n'avait aucun des défauts qui avaient amené la chute de ces antiques républiques, et il concluait qu'elle devait être éternelle.

L'expérience seule pouvait démontrer la justice d'une telle prétention; mais il arriva pour l'*Océana* ce qui était arrivé pour la République de Platon, l'Utopie de Thomas Morus, et tant d'autres plans de gouvernement; nul n'a songé à les réaliser, elles sont restées tranquillement rangées sur des rayons de bibliothèque, admirées par les philosophes, mais peu consultées par les hommes d'action,

qui, tout en les regardant comme d'irréalisables rêveries, les craignent comme capables de porter le trouble dans l'Etat par la peinture idéale qu'elles renferment.

Sur l'amour de l'argent. — Lorsque l'argent représente tant de choses, ne l'aimer pas ce serait presque ne rien aimer. L'oubli des vrais besoins ne peut être qu'une fausse modération ; mais connaître la valeur de l'argent et le sacrifier toujours, soit au devoir, soit même à la délicatesse, c'est une vertu réelle.

DE SÉNANCOUR.

MOYEN MÉCANIQUE TRES SINGULIER

POUR OBTENIR UNE APPROXIMATION DE LA QUADRATURE DU CERCLE.

Nous avons déjà donné (1835, p. 114), sur la quadrature du cercle, quelques détails qui doivent éloigner de l'esprit de tous nos lecteurs l'idée d'une solution géométrique ou numérique exacte de ce fameux problème. Le procédé mécanique dont nous allons parler est même fort imparfait, et, grâce à des travaux qui remontent à la plus haute antiquité, jamais il n'y aura lieu de s'en servir pour obtenir une solution plus rapprochée que celles qui sont connues. Mais il est si facile à comprendre et à répéter, et d'une originalité si remarquable, que nous croyons devoir l'expliquer en peu de mots.

On trace sur une surface plane une suite de lignes droites parallèles et espacées de la même manière. On prend une aiguille parfaitement cylindrique, d'une longueur moindre que l'intervalle constant qui sépare les parallèles, et on la projette au hasard un grand nombre de fois sur la partie de la surface qui est couverte par ces lignes. Il arrivera souvent que l'aiguille ne rencontrera aucune des divisions, puisqu'elle est moins longue que leur distance, et que d'ailleurs elle peut tomber dans toutes les directions possibles sur le plan. Si on compte le nombre total de fois où l'aiguille a été projetée, et que l'on note le nombre de ses rencontres avec l'une quelconque des parallèles, le rapport de ces deux nombres multiplié par le double du rapport de la longueur de l'aiguille à l'intervalle des droites équidistantes, exprimera, à peu de chose près, le rapport de la circonférence au diamètre, ou la surface du cercle qui a pour rayon l'unité de longueur.

Pour fixer les idées et donner une application numérique facile à répéter, supposons que l'on prenne une aiguille de 50 millimètres de longueur, et qu'en la projetant 10000 fois sur une suite de parallèles dont la distance serait de 63 millimètres $\frac{1}{3}$, on trouve que le nombre de fois où l'aiguille a rencontré une de ces parallèles est de 5009, on prendra le rapport $\frac{5009}{10000}$, on le multipliera par $\frac{100}{63}$, et le produit étant 5,1421, tandis que la véritable valeur du rapport de la circonférence au diamètre est de 5,1415, on aura obtenu, à $\frac{1}{10000}$ près l'expression de ce rapport.

Plus le nombre total de coups sera considérable, plus l'approximation sera parfaite, de sorte que si l'on prolongeait indéfiniment l'opération, on approcherait aussi toujours de plus en plus du nombre cherché.

La figure que nous donnons ici représente, au dixième de grandeur naturelle, l'aiguille cylindrique et la série des parallèles équidistantes. On pourrait, à la rigueur, prendre d'autres dimensions d'une manière tout-à-fait arbitraire, pourvu que l'aiguille fût moins longue que la distance des parallèles, et le résultat serait encore vrai pour un très grand nombre de coups. Mais celles que nous avons choisies ont entre elles des rapports tels, que sur un nombre de coups déterminé on a le plus de chances d'obtenir la plus grande approximation possible. Nous conseillons donc à ceux de nos lecteurs qui voudront répéter l'expérience de

prendre une aiguille et une distance de parallèles qui soient proportionnées comme celles que nous avons représentées.

Soit —, aiguille de 50 millimètres de longueur.

(Parallèles équidistantes de 63 mill., 6.)

C'est un fait remarquable, et qui n'est pas limité à l'exemple précédent, que cette tendance à une régularité parfaite qui se manifeste dans la succession des faits placés en apparence sous l'empire du hasard. La partie des mathématiques où l'on détermine les lois de cette succession et les chances diverses des événements possibles porte le nom de *calcul des probabilités*. Nous reviendrons, dans un article spécial, sur cette importante théorie, dont beaucoup de résultats peuvent être énoncés d'une manière simple et mis à la portée de tout le monde, et parmi lesquels celui que nous avons expliqué n'est pas le moins piquant.

LES VOYAGEURS

AU CANADA.

Les hommes que l'on appelle *voyageurs* au Canada, font un métier qui participe à la fois de celui de marin et de celui de portefaix. Ils s'engagent au service des expéditions qui s'avancent vers les extrémités septentrionales de l'Amérique, soit pour y chercher des fourrures, soit pour servir la science et ajouter aux découvertes géographiques. Ce sont, pour la plupart, les descendants d'anciens colons français ; aussi, bien que l'Angleterre possède aujourd'hui le Canada, non seulement ils ont conservé leur vieux nom de *voyageurs*, mais leur langage est tout mélangé de mots qui appartiennent à la mère-patrie. Ils ont de plus conservé les principaux traits de notre caractère national, ce qui pourrait nous embarrasser pour faire leur éloge, si les étrangers ne s'accordaient pas eux-mêmes à reconnaître leurs excellentes qualités.

Sir John Franklin, le capitaine Basil Hall, le docteur Richardson, le capitaine Back qui en 1835 fut envoyé à la recherche du capitaine Ross, parlent souvent des *voyageurs* dans leurs relations. Ils les citent comme des hommes laborieux, fidèles, adroits, intrépides, d'une humeur joyeuse, et plus sensibles à la louange qu'au profit. Il faut ajouter, à la vérité, qu'ils sont très ignorants et très superstitieux.

Leur vie est fréquemment exposée pendant les voyages, et ils ont à supporter d'incroyables fatigues. Dans ces immenses contrées, placées au nord des grands lacs du Canada, et où la civilisation a encore tant de peine à se frayer une route, il n'y a que deux manières d'avancer, à pied et en

canot. Les lacs, les fleuves, les courants, sont séparés par des espaces souvent considérables ; les uns couverts de glaces, les autres sablonneux, ou marécageux, ou montueux. Les courants cachent une multitude d'écueils, et ils sont interrompus par des chutes d'eau. Les patrons des canots sont des *voyageurs* dont la finesse du coup d'œil, la présence d'esprit et le courage étonnent les marins les plus exercés. Nous transcrivons en témoignage quelques passages du *Voyage du capitaine Back*, dont notre collaborateur Cazeaux a publié une traduction en 1856.

« En descendant le cours étroit du Savannah, dit le capitaine, l'un de mes volontaires de l'artillerie cherchant à ouvrir au milieu des arbres flottants un passage à nos canots, glissa hors de l'embarcation, et peu s'en fallut qu'il

ne se noyât ; mais il supporta cet accident avec tant de calme et de bonne humeur, que le guide Paul, dans un mouvement d'admiration, lui prédit qu'il ferait un excellent *voyageur*. »

Et ailleurs : « Du Charloit, notre patron, était l'un des hommes les plus habiles du pays. Au milieu des plus grands dangers dont nous menaçaient les *rapides* ou les chutes, il demeurait calme, intrépide et réfléchi ; et souvent, lorsque la perche et l'aviron ne pouvaient plus être d'aucune utilité, il se jetait dans l'eau bouillonnante, et assurant sa position d'un pied ferme, il résistait là où les autres auraient été renversés et balayés en un instant... On ne saurait imaginer combien cet homme était maître de lui-même, avec quelle précision il guidait sa frêle embarcation



(Les *Voyageurs* au Canada. — Fac simile d'un croquis du capitaine Basil Hall.)

sur la ligne étroite qui séparait les hautes vagues du torrent et le clapotis du remous. Un pied de plus à droite ou à gauche, et c'était fait de nous. Mais Du Charloit, les yeux fixés sur le fil du courant, en suivait tous les détours avec une aisance parfaite, je dirais même avec grâce et élégance. »

Tandis que quelques *voyageurs* dirigent les canots, leurs compagnons marchent le plus ordinairement sur la rive, portant les marchandises, les provisions, etc., pour alléger les embarcations. C'est ce qu'on appelle les *décharges*. Mais dès que les canots sont arrêtés par un obstacle, un rocher, une cascade, ou naturellement par la rencontre de la terre, ce ne sont plus alors seulement les ballots et les caisses que les *voyageurs* doivent porter, ce sont les canots eux-

mêmes jusqu'à ce que l'on retrouve l'eau. C'est ce qu'on appelle les *portages*.

« Le *voyageur* canadien, dit encore le capitaine Back, est fort original ; mais il est surtout susceptible, je dirais même chatouilleux, sur un point : c'est sur l'équitable distribution des ballots entre les canots qui font partie d'une même expédition. Leur susceptibilité est fondée sur d'excellentes raisons ; car, en supposant les embarcations tout-à-fait semblables d'ailleurs, la plus légère différence dans les charges en produira une grande dans les vitesses relatives, et occasionnera de plus longs retards aux *portages*. Pour éviter toutes contestations, le guide est dans l'usage de distribuer la charge entière en différents lots que les hommes des équipages tirent à la courte-paille. Les arrêts

du sort sont sans appel, et chacun obéit, non sans se réjouir ou murmurer, selon sa bonne ou sa mauvaise fortune. »

Que l'on imagine, s'il est possible, ce que doit être la fatigue de ces hommes, naviguant ou marchant, travaillant sans relâche pendant des années entières, tantôt glacés par les froids les plus rigoureux du nord, tantôt dans les rapides étés, accablés de chaleur, assaillis par les moustiques et les maringouins qui s'acharnent sur leur corps, sur leur visage, et les baignent d'une sueur de leur sang. La famine se mêle quelquefois à tous ces maux; souvent aussi, il leur faut lutter avec les bêtes féroces et avec les indigènes. Tous ne reviennent pas de ces expéditions dont on ne saurait comprendre toutes les misères et les souffrances dans notre Europe.

Donnons donc de temps à autre une pensée à cette pauvre race qui se souvient de la France, et qui mène là-bas, au loin, une si dure vie pour apporter des déserts du nord ces belles fourrures que nous consommons au milieu du luxe et de l'abondance.

PFEFFEL.

C'est peut-être à tort que l'Allemagne compte parmi ses poètes Théophile-Conrad Pfeffel, né à Colmar en 1756. Son père, employé du gouvernement français, après la réunion de l'Alsace, avait composé quelques ouvrages tous en latin ou en français; et son frère, Christian-Frédéric, qui passa toute sa vie au service de la France ou de ses alliés, ne se servit que de la langue française pour écrire ses nombreux et excellents ouvrages sur le droit public. Il est donc bien remarquable que, seul de sa famille, Théophile-Conrad se soit servi de la langue de ses pères et n'ait écrit qu'en allemand. Du reste, il subit malgré lui notre influence; car presque toutes ses pièces de théâtre sont imitées ou traduites du français. Devenu aveugle à vingt-un ans, il n'en épousa pas moins, en 1759, celle qui dans ses poésies est désignée sous le nom de Doris. En 1771, il fonda à Colmar, pour les protestants, une école militaire qui produisit un grand nombre d'hommes distingués, et après avoir traversé heureusement les orages politiques qui agitérent la fin du dix-huitième siècle, il mourut à Colmar en 1809. Pfeffel, outre ses pièces de théâtre, composa des fables et des contes, et c'est à ces dernières poésies qu'il doit sa réputation. Si elles ne brillent pas par un grand fonds d'imagination, on y trouve du moins une charmante simplicité de style, que viennent malheureusement déparer quelquefois des expressions triviales et de mauvais goût. Nous donnons ici, comme échantillon de son talent, la traduction d'un de ses meilleurs contes. Cette pièce jouit d'une très grande popularité chez les Allemands, grands fumeurs comme chacun sait.

LA PIPE,

CONTE, PAR PFEFFEL.

— Dieu vous garde, mon vieux ! La pipe est-elle bonne ? voyons... Ah ! un pot de fleurs en terre rouge, avec un cercle d'or. Combien en voudriez-vous ?

— Oh ! monsieur, je ne puis me défaire de cette pipe. Elle vient d'un brave homme qui, Dieu le sait, l'a gagnée sur un bassa à Belgrade.

Là, monsieur, il y eut un riche butin; là, Vive le prince Eugène ! on vit nos gens faucher comme de l'herbe les troupes des Turcs.

— A une autre fois vos prouesses... Allons, mon vieux, soyez raisonnable, et prenez ces doubles ducats pour votre pipe.

— Je ne suis qu'un pauvre diable, monsieur, et je n'ai que ma pension pour vivre; mais cette pipe, je ne la donnerais pas pour tout l'or du monde.

Ecoutez seulement. Nous autres hussards, nous chassions un jour l'ennemi de grand cœur, quand notre capitaine reçut dans la poitrine une balle d'un chien de janissaire.

Je le pris alors rapidement sur mon cheval, il aurait fait de même pour moi; et après l'avoir tiré de la mêlée, je le conduisis doucement chez un gentilhomme.

Je le soignai bien. Avant de mourir il me donna tout son argent et cette pipe, puis me serra la main, et fut encore un héros à son dernier soupir.

L'argent, pensai-je, doit appartenir à l'hôte, qui a été pillé deux fois. Et je ne gardai que la pipe, comme souvenir.

Je l'ai emportée comme une relique dans toutes mes campagnes, et, vainqueur ou vaincu, je l'avais toujours dans ma botte.

Devant Prague, dans une escarmouche, une balle me fracassa la jambe. Je tâtai d'abord ma pipe; ma jambe vint après.

— Vous m'avez ému jusqu'aux larmes, mon vieux. Oh ! dites-moi le nom de cet homme, afin que mon cœur puisse aussi le vénérer et lui porter envie.

— On ne l'appelait que le brave Walter, et son bien est là-bas sur le Rhin. — O mon cher vieux ! ce Walter était mon aïeul, et ce bien est à moi.

Venez, ami, venez vivre avec moi. Oubliez votre souffrance. Venez boire avec moi du vin de Walter et manger de son pain.

— Vrai ?... oh ! monsieur, vous êtes son digne héritier. Je serai chez vous dès demain, et après ma mort vous aurez pour récompense la pipe turque.

RICHESSSES TERRITORIALES DE LA FRANCE *.

FORCES INDUSTRIELLES.

Population ouvrière. — Chevaux employés aux travaux industriels. — Moulins à vent. — Forces hydrauliques. — Appareils à vapeur : machines, chaudières. — Origine de leur fabrication.

La classe industrielle en France compte près de 11 000 000 d'individus des deux sexes; mais le nombre des personnes réellement occupées aux travaux de l'industrie ne peut pas être évalué à plus de 4 500 000.

L'industrie emploie en outre 500 000 chevaux environ pour ses divers travaux, et pour le roulage, le manège et le halage.

Plus de 12 000 moulins à vent fournissent à la mouture des grains et des graines une force assez considérable.

Les chutes d'eau tant naturelles qu'artificielles font tourner plus de 70 000 moulins, et les fleuves, rivières et ruisseaux sont si multipliés en France, que les ressources qu'on en tire peuvent s'augmenter encore dans une proportion énorme. L'invention récente et si ingénieuse des turbines favorisera ce mouvement de progrès.

Les appareils à vapeur ajoutent à la force des bras une puissance qui la dépasse et qui va toujours croissant. Il ne sera pas sans intérêt de voir quel est le nombre de ces appareils, et comment ils se répartissent entre les départements et les industries.

A la fin de 1833, on comptait en France 1 448 machines à vapeur et 957 chaudières.

Occupons-nous d'abord des machines.

Dans une période de sept ans, à partir de 1829, le nombre des machines s'est accru dans une proportion remarquable, excepté toutefois en 1831, où l'industrie a dû subir le contre-coup de la révolution de l'année précédente.

D'après un document officiel, les machines mises en fonction dans cette période de sept années ont été établies comme il suit :

56	en 1829.
74	en 1830.
47	en 1831.
86	en 1832.

* Extrait de la *Géographie industrielle et commerciale de la France* (Bibliothèque du Magasin pittoresque).

164 en 1833.
177 en 1834.
293 en 1835.

Les 1448 machines existant à la fin de cette dernière année étaient possédées par soixante-cinq départements, et conséquemment vingt-un départements en manquaient encore. Dix départements, sur ces soixante-cinq, se faisaient remarquer par le nombre de leurs machines; ils en avaient 1405 à eux seuls.

Ces départements sont :

Le Nord, qui en comptait	297
La Seine.	197
La Loire.	175
La Seine-Inférieure.	160
Le Rhône.	65
L'Aisne.	49
Le Haut-Rhin.	48
Saône-et-Loire.	45
Le Gard.	25
La Marne.	34

Ces machines se trouvaient réparties entre quelques industries principales.

Les filatures en employaient.	404
L'exploitation des mines.	266
Les fabriques et raffineries de sucre.	112
Les fonderies, forges et laminaires.	83
L'élévation de l'eau pour divers services.	76
Le tissage des draps.	72
Les moulins à blé.	52
Les ateliers de construction de machines.	51
Les scieries.	36
Les apprêts d'étoffes.	34
Les moulins à huiles.	29

Sur ces 1448 machines, 486 étaient à basse pression, 962 à haute pression; leur force variait depuis $\frac{1}{2}$ de cheval jusqu'à 105 chevaux*; elles avaient ensemble une force totale de 19426 chevaux. La plus forte machine à vapeur existant en France est celle des forges d'Imphy (Nièvre); elle sert au martelage et au laminage du fer et du cuivre.

L'emploi des chaudières à vapeur a suivi une progression analogue à celle des machines.

Sur 957 chaudières fonctionnant en France à la fin de 1835, on en avait établi 555 depuis 1829, savoir :

78 en 1829.
69 en 1830.
43 en 1831.
54 en 1832.
95 en 1833.
94 en 1834.
122 en 1835.

Cinquante-quatre départements possédaient ces chaudières, et conséquemment trente-deux en manquaient. Sur 957, chiffre total, 734 se trouvaient réparties entre douze départements dans la proportion suivante :

Le Gard.	195
La Seine.	139
L'Hérault.	78
La Drôme.	62
Le Nord.	43
L'Ardèche.	41
Le Rhône.	34
La Seine-Inférieure.	32
L'Aisne.	32
La Somme.	31
Vaucluse.	29
L'Oise.	18

Le plus grand nombre des chaudières à vapeur étaient employées par les industries suivantes, savoir :

Filatures de soie (chauffage des bassines.	338
Fabriques et raffineries de sucre.	196

* La force d'un cheval est égale à celle qui élèverait un poids de 75 kilogr. à un mètre de hauteur par seconde.

Apprêts d'étoffes.	70
Décatissage des draps.	47
Fabriques de papiers.	44
Impressions sur étoffes.	43
Teintureries.	32
Produits chimiques.	32
Chauffage.	26
Bains.	21

En résumé, il y avait en France, à la fin de 1835, 2585 appareils à vapeur. La construction de ces appareils forme elle-même l'une des branches d'une industrie chaque jour plus importante; car, il n'y a pas long-temps encore, les appareils à vapeur mis en mouvement chez nous étaient pour la plupart tirés de l'Angleterre. Nous voyons aujourd'hui que cette construction prend en France de grands développements: sur nos 2585 appareils 1956 sont d'origine française, et 257 seulement d'origine étrangère. L'origine des 212 autres restant n'a pas été constatée.

ANIMALCULES INFUSOIRES.

BEAUX TRAVAUX DE M. EHRENBURG.

(Voyez 1833, p. 145 et 284.)

Tripolis et autres roches presque uniquement composées de débris d'animalcules infusoires fossiles. — Les recherches des géologues et des naturalistes modernes, qui nous ont révélé des détails si curieux de forme et d'organisation dans les débris recélés par l'écorce du globe, n'ont pas été couronnées d'un égal succès dans toutes les branches du règne organique. La fragilité du corps des insectes, par exemple, fait concevoir qu'on n'en ait pu trouver qu'un fort petit nombre à l'état fossile, la conservation de ces échantillons précieux de l'entomologie antédiluvienne ayant exigé un concours de circonstances qui ont dû se reproduire très rarement. A plus forte raison serait-on tenté de croire qu'il ne peut se trouver dans les formations géologiques aucune trace des animalcules connus sous le nom d'*infusoires*, qu'une goutte d'eau renferme par millions, et dont les espèces gigantesques n'atteignent pas un millimètre de longueur. Aussi ne soupçonnait-on pas la possibilité de retrouver jamais les traces des êtres microscopiques qui avaient vécu dans l'ancien monde, lorsqu'une découverte aussi curieuse qu'inattendue vint fixer l'opinion des savants à ce sujet.

Dans le courant de l'année 1836, un observateur zélé, M. Chrétien Fischer, en examinant au microscope un dépôt siliceux renfermé dans les tourbières de Franzensbad en Bohême, remarqua qu'il est presque entièrement composé de carapaces de plusieurs espèces d'*infusoires* du genre *navicule*. Le savant professeur Ehrenberg, de Berlin, confirma l'observation de M. Fischer; il signala de plus, dans le même dépôt siliceux, plusieurs autres genres d'*infusoires*, et parmi les *navicules*, il en reconnut une espèce qui est très commune dans les eaux douces des environs de Berlin.

Les masses siliceuses de Santa-Fiore en Toscane et de l'île de France, les *tripolis* schisteux de Bilin en Bohême, jadis si communs dans le commerce, et très probablement le fer limoneux terreux sont presque entièrement composés de carapaces d'*infusoires*, dont M. Ehrenberg a reconnu plus de quarante espèces dans les substances minérales soumises à l'analyse microscopique. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que la majeure partie des *infusoires fossiles* se trouvent à l'état vivant, soit dans les eaux douces près de Berlin, soit dans les eaux salées de la Baltique près de Weimar. Beaucoup d'espèces sont si bien conservées que l'on peut en distinguer l'organisation avec la plus grande certitude. Il faut noter aussi que dans les eaux stagnantes que l'on examine, on trouve réunies et mêlées un grand nombre d'espèces vivantes diverses, entourant des végétaux

dont elles tirent leur nourriture, tandis que parmi les infusoires fossiles, il y a prédominance absolue de certaines espèces, qui caractérisent chaque dépôt.

Ces importantes découvertes communiquées à l'Académie de Berlin, en juin 1836, furent annoncées à l'Académie des sciences de Paris, par M. Alexandre Brongniart, dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant : « J'ai vu toutes ces merveilles de mes propres yeux ; j'ai pu les comparer avec les beaux dessins des espèces vivantes que M. Ehrenberg a faits, et je ne puis conserver le moindre doute que ces roches siliceuses, si abondantes qu'il y en a une rosâtre qui est employée pour peindre les murs des maisons, ne soient composées de squelettes siliceux d'infusoires ; au reste, il suffit de prendre un échantillon d'un de ces tripolis, de celui de Bilin particulièrement, d'en gratter un peu sur une lame de verre, de délayer cette poussière dans une goutte d'eau pour voir, au moyen d'un bon microscope, des milliers ou plutôt des milliards de débris d'animalcules. »

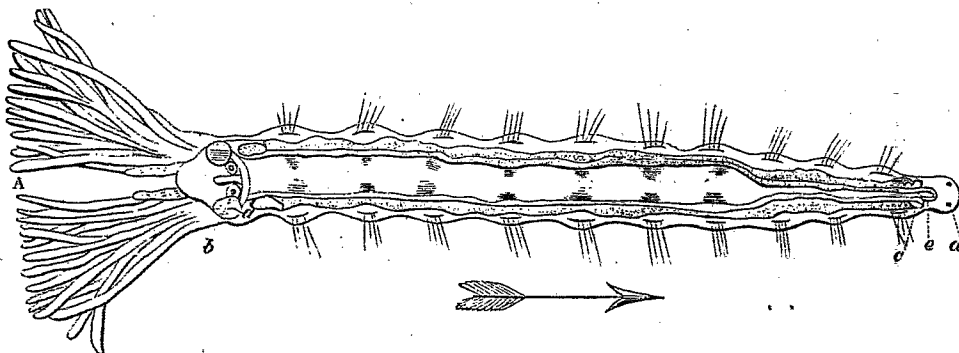
En effet, on découvre à peine une trace de ciment terreux pour réunir les carapaces. Les individus n'ont pas plus de $\frac{1}{100}$ de millimètre de longueur, et l'on peut admettre d'après des évaluations micrométriques comparatives, qu'un ponce cube de tripoli schisteux de Bilin en renferme environ 41 milliards.

La structure intime des espèces vivantes explique parfaitement ce que cette conservation parfaite peut présenter d'incroyable au premier coup d'œil. Dès 1834, MM. Ehrenberg et plusieurs autres savants allemands avaient con-

staté que la carapace qui cache la partie molle du corps des infusoires, est de la silice pure, ou du moins que plusieurs espèces vivantes renferment de la silice, quelquefois même du fer. On conçoit donc que ces squelettes pierreux, agglomérés en masses d'une certaine étendue, aient résisté aux causes de destruction, dans beaucoup de points du globe.

Farine fossile composée d'infusoires et mangée par les Lapons. — Il y a même un exemple singulier de la conservation partielle de la substance gélatineuse. Les Lapons, dans les grandes famines, mêlent une substance minérale connue sous le nom de *bergmehl* (farine des montagnes) à leur farine de céréales et d'écorce, pour en faire du pain, et ils la regardent comme un don du *grand Esprit des forêts*. « On a mangé de ce pain en 1833, dans la petite commune de Degerfors, sur les frontières de Laponie, mais je ne dis pas qu'on s'en est nourri, » écrivait M. de Humboldt en 1837. Cette *farine fossile*, analysée et décrite par Berzélius, renferme de la silice, une *matière animale*, et un acide particulier découvert par ce célèbre chimiste. En examinant au microscope la farine des montagnes, on y a découvert dix-neuf espèces différentes d'infusoires à carapaces siliceuses, dont plusieurs vivent encore près de Berlin.

Ver marin qui marche à reculons et dont les organes sont doubles. — Les espèces vivantes ont été pour M. Ehrenberg le sujet de découvertes non moins remarquables que les espèces fossiles. Ce savant professeur, qui n'apporte pas moins de dextérité dans les préparations microscopiques



(*Amphicora sabella*, ver marin qui marche à reculons, et dont les organes sont doubles.)

a Tête avec les b. anchies.
a Cœur antérieur gauche.
b Oeil antérieur.

c Cœur postérieur.
d Oeil postérieur.
e Orifice postérieur.

dont il a enrichi les collections de l'Europe entière, que d'habileté dans les esquisses tracées par lui-même, des structures organiques qu'il a fait connaître, est parvenu à conserver vivants des infusoires phosphoriques de l'Océan, des méduses, etc., et il a pu faire mouvoir, sous les yeux des savants de Berlin, le singulier animal dont nous donnons ici la figure d'après lui. Ce ver marin, qu'il a nommé *amphicora sabella*, est remarquable par la duplicité des organes ; il a quatre yeux, deux à la tête, deux à la queue, et il se meut à reculons dans le sens indiqué par la flèche. Nous ignorons quelle est sa grandeur réelle.

Les beaux travaux de M. Ehrenberg sont consignés dans un grand ouvrage qui est actuellement publié à Leipsig, et qui offre les dessins de 402 infusoires *polygastriques* et de 163 *rotifères*.

Formule de la sanction des lois en France et en Angleterre. — Un règlement du 10 août 1814 donne les formules de la sanction ou du refus de sanction. Le roi refuse sa sanction par cette formule : « Le roi s'avisera »

C'est littéralement la formule par laquelle le roi d'Angleterre refuse de sanctionner un bill ; car, aujourd'hui encore, c'est en français que le roi d'Angleterre, dans toute sa majesté et à la tête de son parlement, prononce solennellement l'acceptation d'une loi ou son refus de l'accepter : « Le roi le veut. — Soit fait comme il est désiré. — Le roi s'avisera. »

Le parlement s'exprime également en français, en prononçant, par l'organe de son greffier, la formule du remerciement : « Les prélats, seigneurs et commons, en ce présent parlement assemblés, au nom de tous vos autres sujets, remercient très humblement Votre Majesté, et prient Dieu de lui donner en santé bonne vie et longue. » Signe permanent, il faut l'avouer, s'écrit Blackstone, signe permanent de la conquête qu'on désirerait voir tomber dans un total oubli.

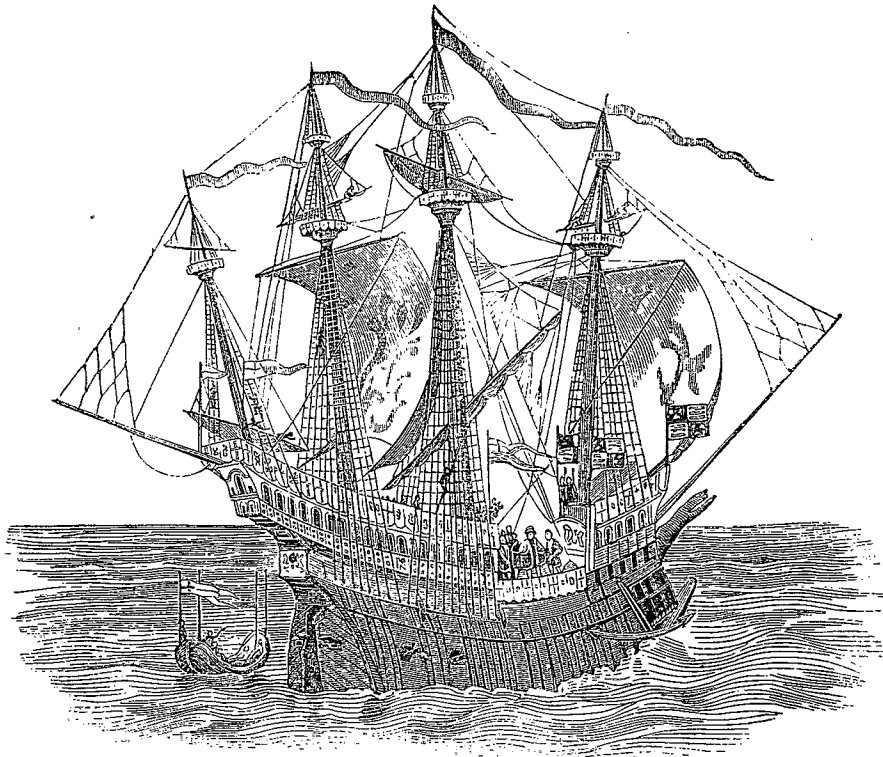
TOULLIER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

MARINE.

UN VAISSEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Le Henri Grâce à Dieu.)

En 1512 ou en 1515, lorsque notre brave marin Primoguet, capitaine de la *Cordelière*, près de mourir sur son vaisseau en proie aux flammes, eut entraîné son ennemie la *Régente* dans le même désastre*, l'amiral de la flotte anglaise, sir Edward Howard, tomba dans un désespoir furieux, et jura de ne plus reparaitre devant le roi avant d'avoir réparé cette perte. La *Régente* était le plus beau et le plus grand navire qu'eût encore possédé l'Angleterre. Henri VIII le regretta beaucoup, et en attendant que son amiral eût accompli son serment, il ordonna le plan d'un nouveau navire, supérieur, s'il était possible, à la *Régente*. Ce fut à cette occasion que l'on construisit le *Henri Grâce à Dieu*.

Il y avait alors en architecture navale deux systèmes de construction. L'un, conforme à la tradition et aux coutumes du Nord, produisait des navires assez disgracieux, mais simples et solides; l'autre, qui prétendait à l'art et qui imitait les Vénitiens, inspirait des espèces d'édifices élégants, mais fantastiques, dépassant d'une hauteur extraordinaire la surface des eaux, couverts de dorures, de moulures, et ornés de voiles faites de tissus précieux.

Le *Henri-Grâce à Dieu* paraît avoir été l'un des chefs-d'œuvre du second système. Une vieille peinture que l'on conserve au château de Windsor, et dont une copie existe dans la galerie navale de l'hôpital de Greenwich, représente ce célèbre vaisseau. L'artiste (on suppose que c'est Holbein**) a figuré au centre du pont le roi Henri et les seigneurs de sa cour. Les voiles et les banderolles sont de drap d'or; l'étendard royal flotte aux quatre coins du château de proue.

Le *Henri Grâce à Dieu* traverse en ce moment la Man-

che. On est en 1520, et le roi d'Angleterre va au rendez-vous où l'attend François I^{er}. Les auteurs rapportent que ce navire somptueux était de mille tonneaux, et qu'il était armé de cent vingt-deux bouches à feu : mais trente-quatre pièces seulement méritaient d'être nommées des canons; les autres n'étaient guère rien de plus que des pierriers. Quoique ce fût la merveille de ce temps, ce n'était après tout qu'un vaisseau de parade, sur lequel il n'eût pas été sage de se hasarder par un gros temps. Il eût fait une triste figure dans un combat naval. « Sans doute, dit un écrivain anglais, les marins de la vieille école secouaient la tête de pitié en voyant élever un bâtiment à une telle hauteur au-dessus du niveau de la mer; et lorsqu'ils passaient près du grand *Henri*, ils devaient pousser rapidement en avant leurs chaloupes, de peur que la monstrueuse machine, perdant tout-à-coup l'équilibre, ne vint à tomber sur eux. » Au reste le *Henri Grâce à Dieu* ne rendit pas de longs services : il ne dura que trente-huit ans; un incendie le consuma à Woolwich en 1555.

Sois colimaçon dans le conseil, oiseau dans l'action.

Chacun veut s'essuyer les pieds sur la pauvreté.

La nécessité est la mère des arts, mais la pauvreté est leur marâtre.

Fais le bien, et jette-le dans la mer; si les poissons l'avalent, et que les hommes l'oublient, Dieu s'en souviendra.

Anciens proverbes.

* Voyez, sur cet événement et sur Primoguet, 1837, p. 188.

** Voyez, sur Holbein, 1836, p. 343.

SUR LES CLOCHES.

(Voyez 1837, p. 16.)

Si l'on veut regarder les sonnettes comme ayant, par un accroissement successif de volume, donné naissance aux cloches, on peut croire que l'invention de celles-ci remonte à une très haute antiquité; car, d'après le chapitre 28 de l'Exode, il était ordonné au grand-prêtre d'avoir des sonnettes au bas de sa robe, pour que le peuple fût averti par elles du moment de son entrée dans le sanctuaire. Juvénal, Martial, Pline et d'autres auteurs font mention de cloches annonçant l'heure de l'ouverture des marchés et des bains publics, et ils se servent, en général, du mot assez imitatif *tintinnabulum*, d'où viennent nos mots *tinter*, *tintouin* et leurs dérivés. Vers la fin du quatrième siècle on commença à appeler les cloches *noth* et *campanæ*. Ces deux noms leur venaient de la ville de *Noth* en *Campanie*, soit à cause d'un perfectionnement introduit par cette ville dans leur fabrication ou leur usage, soit à cause de l'airain de Campanie dont on se servait pour les faire, airain qui, au dire de Pline, était très renommé. Les Italiens disent encore *campana*, et nous *campanille*. Quant à notre mot français *cloche*, son origine est toute germanique; il vient de l'allemand *glocke*, qui a la même signification. Ce mot, latinisé dans les Capitulaires de Charlemagne, se retrouve en bas-breton et en anglo-saxon avec la seule variation du *g* en *c*. Les Bourguignons, dans leur patois, appellent encore *cloquemann* un sonneur de cloches.

Persécutés pendant trois siècles, les chrétiens, même après le triomphe de leur religion, furent long-temps sans se servir de cloches. Ils employaient, comme moyen de rassemblement, soit un instrument assez semblable à nos crécelles, soit d'immenses tables de bois, appelées bois sacrés (*ligna sacra*), sur lesquelles on frappait avec des baguettes. Vers l'an 480, les cloches commencèrent à s'introduire dans les églises d'Occident; mais ce ne fut qu'au milieu du neuvième siècle que leur usage s'établit en Orient.

Les cloches ont joué un grand rôle dans l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Quand une ville, sous le régime féodal, entra en rébellion contre son suzerain, un des premiers châtimens qu'on lui infligeait était d'enlever ses cloches, qui servaient alors à célébrer toutes les réjouissances civiles et religieuses. Ainsi la cloche de l'hôtel-de-ville, à Paris, sonnait pendant trois jours et trois nuits pour annoncer la naissance d'un Dauphin ou d'un héritier présomptif du trône. Mais bien souvent aussi les cloches ont sonné le glas de mort dans les grandes agitations politiques; et pour ne citer que deux faits se rattachant à notre histoire, ce fut au premier coup de vêpres des cloches de Palerme que, le lundi de Pâques 1282, commença le massacre des Français, massacre connu sous le nom de *vêpres siciliennes*, et ce fut la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois qui, dans la nuit du 24 août 1572, donna le signal de la Saint-Barthélemi.

Considérées sous le point de vue poétique et religieux, les cloches ont fourni à Schiller une de ses plus belles ballades, et à Chateaubriand un des meilleurs chapitres de son *Génie du Christianisme*. On peut citer aussi un distique latin sur les attributs des cloches, qui ne manque pas d'harmonie imitative :

« Laudo Deum verum, plebem voco, congreco clerum,
Defunctos ploro, fugo fulmina, festa decoro. »

Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé,
Je pleure les morts, je chasse la foudre, j'orne les fêtes.

Quant à la prétendue propriété de chasser la foudre, on sait depuis long-temps à quoi s'en tenir sur ce dangereux préjugé. D'après les calculs d'un savant allemand, le tonnerre, dans un espace de trente-trois ans, est tombé sur

trois cent quatre-vingt-six clochers où l'on sonnait, et a tué cent vingt-un sonneurs.

ASTRONOMIE.

(Premier article.)

(Voyez 1833 : la Lune, p. 49; Planètes, Comètes, Aérolithes, Etoiles filantes, Etoiles fixes, 234; Nébuleuses, 290. — 1834 : Idée familière du système solaire, 267; Systèmes de Ptolémée, Copernic et Ticho-Brahé, 306, 338, 362, 393; Loi de Kepler, 227. — 1835 : Etude du ciel et Carte des constellations, 188; Constitution physique de la lune, 10; Eclipses de soleil, 103. — 1836 : Animaux dans la lune, 82. — 1838 : la Terre vue de la lune, 169.)

La science des astres a été cultivée dès la plus haute antiquité, et de toutes les sciences humaines, c'est celle qui approche le plus de la perfection. — Magnifique dans son objet comme dans ses résultats, nulle autre science ne saurait nous donner une plus juste idée des richesses de la création. L'aspect du ciel, de cette multitude d'étoiles qui poursuivent, dans un majestueux silence, leur course régulière; ces deux astres, si brillants entre tous, dont l'un préside au repos de la nuit par sa molle clarté, l'autre au tumulte des jours par sa lumière éblouissante; la variété des climats, le retour des saisons, tous ces beaux phénomènes ont partout rempli l'homme d'une admiration profonde. Mais combien ce spectacle, si grand par lui-même, cède-t-il en grandeur au spectacle inattendu que la science nous découvre ! La terre immobile était pour les premiers hommes la partie la plus considérable de ce merveilleux ensemble; le ciel, un riche pavillon étendu sur leurs têtes; la voie lactée, une sorte de jointure mal faite laissant échapper les clartés d'une région supérieure*; les étoiles, quelques points lumineux pour guider leurs pas; la lune et le soleil, deux médiocres flambeaux, incessamment éteints et rallumés... Mais la science a dessillé nos yeux; elle arrondit la terre en une masse de trois mille lieues de diamètre, la fait tourner sur elle-même en vingt-quatre heures, et la lance dans l'espace avec une vitesse de sept lieues par seconde** ; la lune est comme une autre terre qui tantôt nous précède, tantôt nous suit, toujours nous accompagne; satellite fidèle qui se tient à la distance respectueuse de quatre-vingt-six mille lieues ! Imaginez que la terre se grossisse jusqu'à atteindre l'orbite que la lune décrit autour de nous, ce sera alors un globe énorme de cent soixante-douze mille lieues; ce ne sera rien auprès du soleil qui a trois cent vingt mille lieues de diamètre. Ne nous étonnons pas ensuite qu'une pareille masse soit séparée de nous de trente-cinq millions de lieues; il n'en fallait pas moins pour la réduire à une si petite apparence. Mais que pensez-vous qu'il faille de temps à la lumière du soleil pour franchir cette distance ? que dit le prince des poètes ?

Autant qu'un homme, assis au rivage des mers,
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs;
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut !

Eh bien ! la science confond ici la poésie ! le réel dépasse l'idéal ! la lumière parcourt soixante-dix mille lieues par seconde !... Votre imagination a-t-elle perdu haleine ? Hâtez-vous de reprendre des forces ; car ces nombres qu'on vient de dire, pour grands qu'ils soient, ne seront rien, rigoureusement rien, dès qu'il s'agira des étoiles. Autour du soleil, qui a trois cent vingt mille lieues de diamètre, la terre décrit chaque année un orbite dont le diamètre est de soixante-dix millions de lieues. Or, la plus voisine des étoiles est à une distance qui efface comme un point les trois

* Bailly. Astronomie ancienne ; lib. 1^{re}, § 12.

** Nous supposons toujours les lieues de 25 au degré moyen, ou de 4 444 mètres.

cent vingt mille lieues du soleil, et les soixante-dix millions de lieues de l'orbite terrestre. Vus de l'étoile la plus proche, soleil, terre, orbe annuel, tout disparaîtrait ou du moins se réduirait jusqu'à être éclipsé par un imperceptible fil d'araignée. Pour mesurer de tels éloignements, la science n'a plus de mesure; seulement elle sait que la lumière dont nous avons dit l'énorme vitesse, la lumière qui parcourt soixante-dix mille lieues par seconde, ne saurait, en tablant au plus bas, employer moins de trois années pour venir de l'étoile la plus voisine jusqu'à nous. En présence de ces grandeurs infinies l'esprit se trouble comme la vue du voyageur au-dessus des abîmes. Mais la science ne se trouble pas! Jusque-là elle porte son empire. Là où notre œil ne saisit plus qu'une lueur blanchâtre, elle compte encore des myriades de mondes; là où nous ne savons voir qu'une étoile, faible point lumineux que le moindre nuage efface, l'astronome distingue deux, trois soleils, séparés par la distance, mais réunis par une influence mutuelle, l'un autour de l'autre accomplissant des révolutions dont il sait apprécier la forme et la durée.

La science vous réserve de bien autres merveilles! Car ce n'était rien pour l'homme que d'avoir surmonté l'illusion des sens, avoir mesuré la vitesse de la terre, appliqué son compas à l'étendue des cieux, en avoir sondé les profondeurs infinies; il lui fallait encore, il lui fallait surtout pénétrer la cause de tous ces mouvements. Il fallait découvrir et mesurer les forces mystérieuses qui retiennent les planètes autour du soleil, qui enchaînent les satellites à leurs planètes; découvrir et mesurer les forces qui, dans l'origine des choses, ont aplati la terre au pôle et l'ont enfilée à l'équateur; celles qui, chaque jour, soulèvent la masse des mers au-dessus de son niveau, et la font ensuite retomber dans son lit... Ces grands problèmes, d'autres encore que l'esprit humain à son point de départ ne pouvait pas seulement imaginer, ont été résolus avec un succès inespéré. Désormais la science, par ses sublimes théories, devance l'observation et la supplée; entrant en partage des plus beaux attributs de la divinité, elle saisit dans ses formules tous les états du ciel, passé, présent, futur. De ses propres forces, elle reconstruit l'histoire des mouvements célestes, et reçoit du témoignage des anciens hommes la confirmation de ses calculs; elle s'élance dans l'avenir désignant à chacun des astres sa place de chaque jour, et nul ne manque au rendez-vous qu'elle a fixé d'avance. Elle compte dans sa balance ce que pèsent la Lune, Mars, Jupiter, Saturne ou le Soleil. Que dirai-je de plus? elle a tâté l'univers jusqu'en ses fondements, et elle a reconnu que tout y était disposé pour une harmonie perpétuelle! C'est alors qu'il faut s'écrier avec le poète :

Que ces objets sont beaux! que notre âme épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée!
Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'esprit semble écouter la voix de l'Eternel.

Ainsi l'étude de l'astronomie sait nous initier aux lois les plus sublimes de la nature; de plus, elle nous enseigne par quelles routes l'esprit humain peut s'élever à la connaissance de ces lois. Second avantage non moins précieux; car cette curiosité avide, que l'aspect du ciel avait fait naître en nous, étant comme satisfaite par des révélations si merveilleuses et si inattendues, se tourne aussitôt à démêler quels efforts de patience et de génie ont pu procurer de telles découvertes. On demande compte à la science de ses propres mystères; on veut apprendre d'elle comment elle a pu pénétrer de si impénétrables secrets, comment il faudra désormais interroger la nature, comment traduire son langage! Et, quoiqu'il soit très vrai que chacune des sciences naturelles reçoive de son objet spécial des lois qui lui sont propres, cependant l'astronomie, par la perfection relative de ses méthodes, demeure le modèle de toutes ces

sciences, et par cela même elle mérite entre toutes d'être connue et pratiquée.

Elle le mérite aussi par l'utilité de ses applications. Premièrement, c'est à elle que les sociétés humaines doivent de posséder une mesure exacte du temps. L'uniformité des mesures de grandeur, de capacité, etc., est réputée à juste titre un des plus grands bienfaits de la science moderne, cette uniformité étant une garantie essentielle dans toute relation commerciale. Mais qu'on cherche à se figurer l'incertitude et la confusion de toutes les relations humaines, si les hommes n'avaient pas adopté une institution uniforme pour la mesure du temps. Tel est l'objet du CALENDRIER dont l'astronomie a pu seule poser les bases. C'est elle seule aussi qui a pu, dans l'incertitude des traditions historiques, nous offrir des méthodes certaines pour fixer la date des événements. D'ailleurs elle porte avec elle les moyens de connaître la position des lieux dans l'espace, comme celle des époques dans le temps; de sorte que la GÉOGRAPHIE comme la CHRONOLOGIE lui doivent toute l'exactitude de leurs déterminations: l'histoire des hommes et la description de la terre se trouvent ainsi coordonnées à la description et à l'histoire du ciel. Enfin les progrès de la NAVIGATION, de cet art d'une si haute importance, sont intimement liés au progrès de l'astronomie. La permanente régularité des phénomènes célestes défend le navigateur contre l'inconstance des éléments. Quand le marin, éloigné de tout rivage, est seul au milieu des flots, il tourne ses yeux vers les astres, ces autres voyageurs dont la course a été calculée d'avance, et il trouve en eux des guides fidèles pour le conduire au port. — Tels sont sous le point de vue d'une utilité immédiate les inestimables bienfaits de l'astronomie.

UPSAL*.

La route qui va de Stockholm à Upsal passe par une forêt de sapins mystérieuse et imposante. A l'extrémité de la forêt on aperçoit le château d'Upsal, jadis résidence des rois, aujourd'hui habité par le gouverneur de la province. Le château est bâti au-dessus d'une colline. La ville est au bas dans une large plaine: elle est construite en bois comme la plupart des villes de Suède, alignée au cordeau, et traversée par une rivière. Les maisons de cette ville ne sont pas anciennes; l'incendie les a détruites l'une après l'autre plus d'une fois, et les bourgeois les ont reconstruites sur un nouveau modèle. Mais à une demi-lieue on trouve encore les restes d'un lieu célèbre dans les annales du Nord: c'est le vieux Upsal. Odin y habita, dit-on; il y fit élever un palais, et le donna à Freyr, qui à son tour y fit ériger un temple. C'était un édifice de 120 pieds de longueur sur 20 de largeur. Il était entouré d'une muraille épaisse construite en forme de croix, et l'on y entrait par vingt-quatre portes. Au dehors et au dedans, les murailles étaient dorées, et dans l'enceinte du temple on apercevait l'image des trois grands dieux, Thor, Odin et Freyr. Le peuple offrait à ces terribles divinités des sacrifices de sang.

Près du temple était la colline où l'on enterrait les guerriers avec leurs armures. Mais les grands de la nation et les riches se faisaient construire des tombeaux particuliers où l'on ensevelissait avec eux tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Njordsson, un des rois d'Upsal, éleva une colline plus haute que toutes celles qui avaient servi à la sépulture de ses prédécesseurs. Il y fit percer trois fenêtres, et quand il mourut, on ferma l'une de ces fenêtres avec de l'or, la suivante avec de l'argent, la troisième avec du cuivre. C'est dans ces collines sépulcrales, dispersées à travers l'Upland, la Scanie, le Seeland, le Jutland et le Holstein, que l'on a

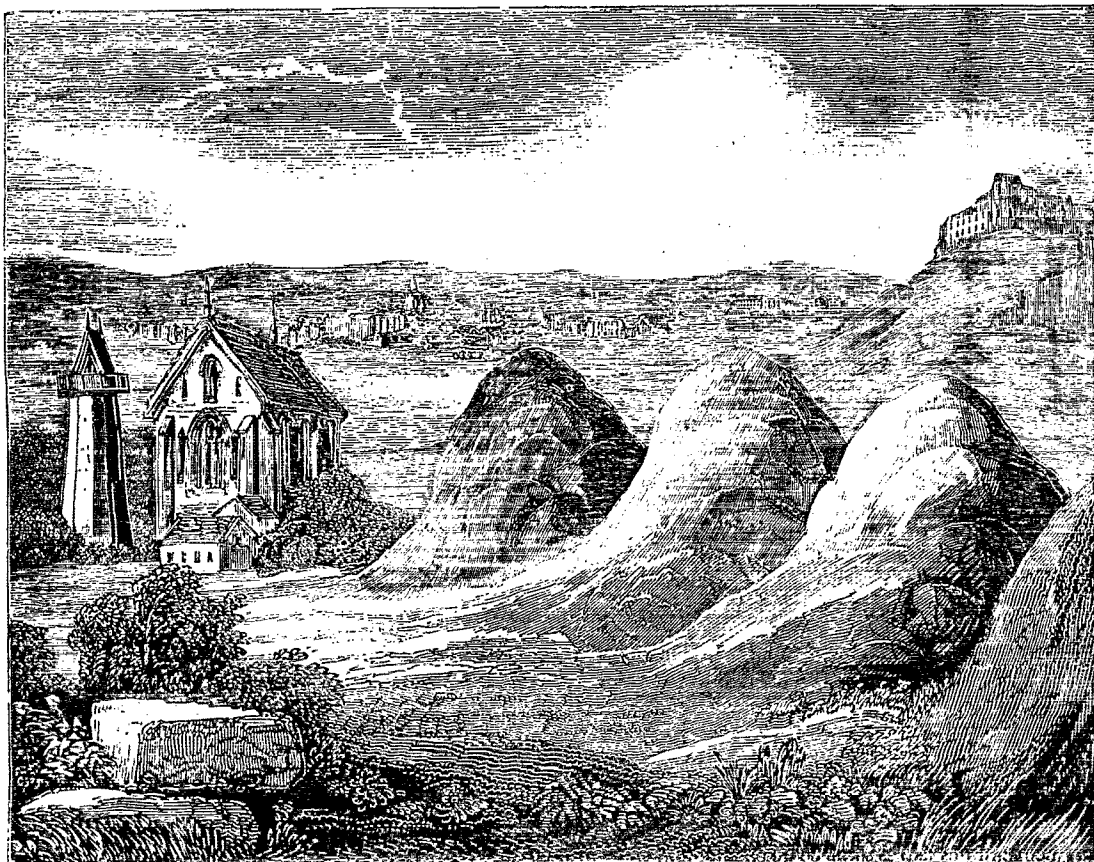
* Article extrait d'une lettre de notre collaborateur X. Marmier, adressée à M. le ministre de l'instruction publique.

trouvé tous les instruments de guerre, les bracelets de cuivre et les colliers qui ont enrichi les musées de Kiel, de Lund, de Stockholm, et celui de Copenhague, le plus beau de tous.

En 1075, le temple d'Upsal fut détruit par un incendie ; il n'en resta que les murs. Aujourd'hui, quand on cherche la vieille ville de Freyr, on aperçoit les trois collines où l'on dit que les dieux scandinaves ont été enterrés ; quelques tertres de gazon moins élevés, et rangés à la suite des tombes divines comme des soldats à la suite de leurs géné-

raux ; puis, en face, un cimetière et une église de village. (Voyez la gravure.)

L'université d'Upsal est célèbre. On y compte vingt-six professeurs ordinaires, douze professeurs adjoints, vingt-cinq *privat-dorent*, et environ huit cent cinquante étudiants, tous Suédois. L'élève qui désire être admis à l'université passe un examen devant la faculté de philosophie et cinq professeurs adjoints. On l'interroge sur les principes élémentaires de la théologie, sur l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie, la logique, les mathématiques, l'hé-



(Environs de la ville d'Upsal, en Suède. — Collines sépulcrales des dieux scandinaves.)

breu, le grec, le latin, le français, l'allemand. Les principaux privilèges des étudiants sont d'être exempts de la milice, exempts d'impôts, et de ne reconnaître que la juridiction universitaire à six milles autour d'Upsal.

Les autres établissements remarquables de la ville sont un Cabinet de monnaies et de médailles fort curieux, un Musée d'histoire naturelle, un vaste Jardin botanique, un Observatoire, et une Bibliothèque qui renferme cent mille volumes et près de six mille manuscrits. Tous les éditeurs de journaux de la Suède sont obligés d'envoyer à cette Bibliothèque un exemplaire de la feuille qu'ils publient, et tous les imprimeurs un exemplaire de leurs livres.

La cathédrale d'Upsal, remarquable par l'élégance et la simplicité de son style gothique, a été bâtie par un Français, Etienne de Bommeil. On le fit venir de Paris en 1287, et il amena avec lui dix compagnons et dix maîtres. Dans ce temps-là, les architectes les plus renommés n'avaient pas encore appris, avec l'art de construire des édifices, l'art de s'enrichir. Le pauvre Bommeil, appelé en Suède par un clergé métropolitain, n'avait pas assez d'argent pour faire son voyage et emmener ses compagnons. Deux étudiants suédois, qui se trouvaient alors à Paris, lui prêtèrent quarante livres, qu'il s'engagea à leur rendre sur sa foi de Bommeil, *tailleur de pierres, maître de faire l'église de Upsal, en Suède*. Un grand nombre de rois et de reines de

Suède ont été couronnés et enterrés à Upsal. C'est dans une des salles du château que Christine abdiqua la royauté.

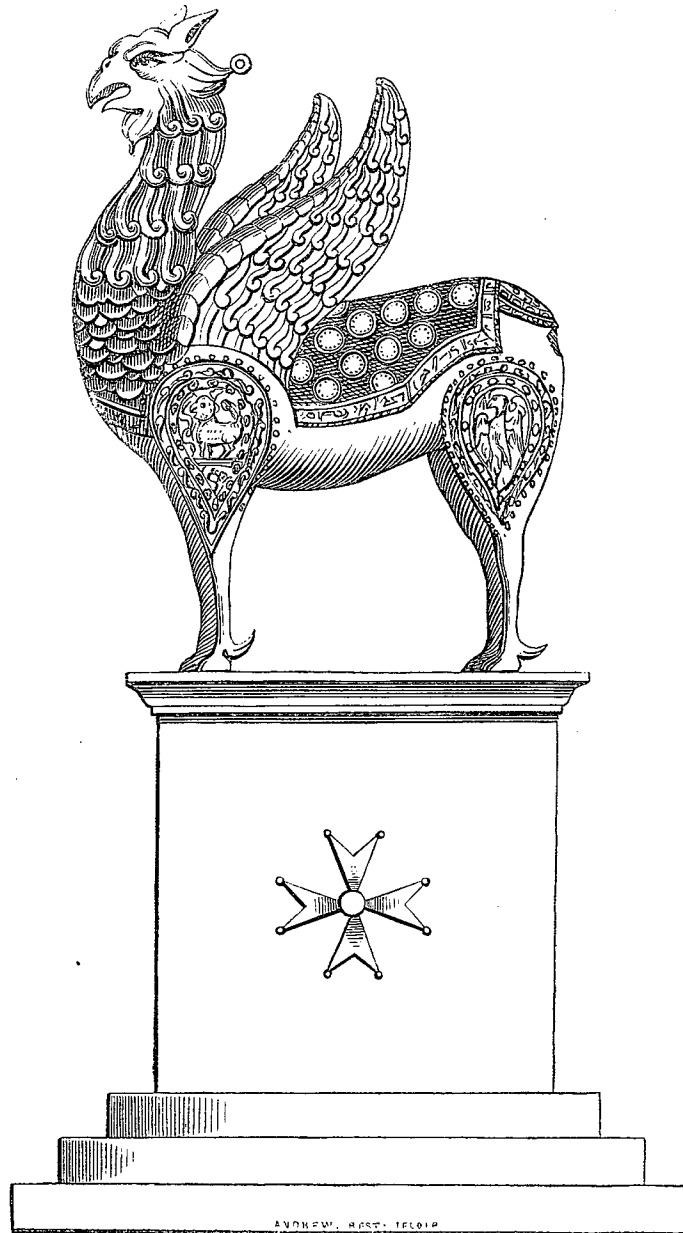
HIPPOGRIFFE EN BRONZE

AU CAMPO-SANTO.

Cet hippogriffe est placé sur un piédestal en marbre de diverses couleurs, à l'extrémité de l'une des galeries du Campo-Santo à Pise. Il a une brasse et un tiers de hauteur sur deux brasses de longueur (une brasse toscane équivalait à 58 centimètres). Ses ailes ressemblent à celles d'un aigle ; sa tête rappelle à la fois l'aigle et le coq ; sa partie inférieure a des formes qui se rapprochent de celles du chien mâtin ; ses pieds sont armés d'ergots. On croit qu'il avait autrefois pour queue un serpent. La partie supérieure du corps est couverte de figures bizarres et d'écailles de poisson. On remarque sur les cuisses des représentations d'animaux et divers ornements. Sur les flancs et sur la poitrine, trois inscriptions en caractères kufiques, d'un travail admirable, sont gravées en relief.

D'après la tradition la plus ancienne et la plus vraisemblable, les Pisans transportèrent cet emblème religieux dans leur cité, au retour de la conquête des îles Baléares. On construisait alors le superbe dôme de la cathédrale, et l'hippogriffe fut placé sur le clocher de l'est, en guise

d'ornement. Il y a seulement peu d'années (en 1828) qu'il fut enlevé de cette place, d'après les instances que fit près du Magistrat de Pise le conservateur Lasinio, et déposé au Campo-Santo, où il est du moins à l'abri des orages.



(Hippogriffe en bronze, dans le Campo-Santo, à Pise.)

Suivant une autre tradition, ce bronze aurait été découvert dans les fouilles qui précédèrent la fondation de la cathédrale. On supposa que c'était une de ces idoles qui servaient jadis à rendre des oracles, et l'on crut même reconnaître qu'elle avait dû vomir des flammes. Le bec est entr'ouvert, et des matières combustibles pouvaient être introduites dans son ventre.

Il est très probable que cet animal fantastique était en effet une idole ou un talisman, ouvrage des Arabes. On est fondé à soutenir cette assertion par l'examen des inscriptions kufiques qui courent sur sa poitrine et sur ses flancs, et dont voici la tradition littéraire :

Bénédiction parfaite et grâce complète,
Béatitude parfaite et paix éternelle,
Santé parfaite, félicité et fermeté à qui en est possesseur.

Ce curieux monument est cité par plusieurs auteurs italiens, notamment par Ranieri Grassi, dans sa *Description historique et artistique de Pise et de ses environs*.

DE LA RIME. — DES BOUTS-RIMÉS.

L'origine de la rime est un sujet qui, pendant bien longtemps, a été une grande cause de controverse entre les savants, et qui, comme toutes les questions un peu incertaines, a parfois donné lieu aux hypothèses les plus singulières et les plus bizarres. C'est ainsi qu'un écrivain du seizième siècle, qui raconte que les anges et Adam faisaient des vers dans le paradis terrestre, nous donne pour inventeur de la rime Samothée, fils de Japhet. Jean Lemaire, dans ses *Illustrations des Gaules*, ne va pas tout-à-fait aussi loin : il ne fait remonter la rime qu'à environ sept cents ans avant la prise de Troie. Pour passer à des opinions plus raisonnables, nous dirons que plusieurs érudits, entre autres Huet, le savant évêque d'Avranches, ont prétendu que la rime, auparavant inconnue en Europe, y avait été importée par les Arabes, lorsqu'ils firent la conquête de l'Espagne, au commencement du huitième siècle. Mais cette opinion devint insoutenable après la publication de documents curieux et authentiques, par exemple, de la pièce

de vers latins citée par Muratori dans ses Dissertations sur les antiquités italiennes. Cette pièce est du sixième siècle, et se compose de distiques rimés.

Notre but n'étant pas d'entrer ici dans un examen approfondi de la question, nous nous bornerons à dire que l'on trouve chez les poètes latins des exemples trop fréquents de la rime pour qu'ils soient dus au simple hasard. On peut s'en convaincre aisément en lisant, entre autres choses, les vers d'Ennius cités par Cicéron, les odes I et II d'Horace, et l'épilogue du livre II des Fables de Phèdre. Il est donc très probable que la rime, connue des bons poètes latins et négligée par eux comme un ornement inutile, fut mise en honneur par les poètes des siècles de décadence, qui en firent alors un jeu d'esprit, et crurent trouver dans une difficulté vaincue le moyen de sauver leur médiocrité. Il fallait, du reste, que ce mode de versification fût déjà assez répandu au septième siècle, puisqu'il nous reste une chanson latine rimée en l'honneur de Chlotaire II, mort en 628. Cette chanson fut composée au retour d'une sanglante expédition contre le pays saxon, où le roi franc, dit la chronique, ne laissa vivant aucun des hommes dont la taille dépassait la longueur de son épée.

Nous citons ici les deux premiers couplets de cette chanson, curieux monument de la barbarie dans laquelle était tombée la langue de Virgile.

« De Chlotario canere est rege Francorum,
« Qui ivit pugnare cum gente Saxonum,
« Quam graviter provenisset missis Saxonum
« Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

« Quando veniunt in terram Francorum
« Faro ubi erat princeps, missi Saxonum,
« Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum
« Ne interficiantur à rege Francorum. »

Chantons Chlotaire le roi des Francs,
Qui alla combattre la nation saxonne.
Il serait bien arrivé malheur aux envoyés saxons,
Sans l'illustre Faron* de race bourguignonne.

Quand vinrent sur la terre des Francs,
Où Faron était prince, les envoyés saxons,
Par une inspiration de Dieu, ils passèrent par la ville de
Meaux,
De peur d'être mis à mort par le roi des Francs.

Dans une poésie aussi barbare, où toutes les règles de la prosodie latine étaient violées, la rime avait du moins cet avantage, qu'elle rendait plus facile à retenir cette chanson, destinée à devenir populaire.

Quelques siècles plus tard, quand le latin eut disparu comme langue vulgaire, il légua aux diverses langues qui prirent sa place la rime, qui, de jeu d'esprit et de mauvais goût qu'elle était d'abord, devint alors un ornement poétique. Elle fut, du reste, bientôt perfectionnée; car dans les poètes du treizième siècle on trouve déjà des rimes croisées, redoublées, et le mélange des rimes masculines et féminines, comme dans notre versification actuelle.

Quelques efforts rares et infructueux ont été faits pour introduire les vers blancs, c'est-à-dire non rimés, dans notre poésie. On a prétendu même que Molière avait eu l'intention de composer en vers blancs sa comédie intitulée *le Sicilien*, ou *l'Amour peintre*, et on a cru retrouver quelques traces de ce projet dans la scène II de cette pièce. Voici quelques uns de ces vers, qui seraient à la fois blancs et libres :

Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en Scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez. Etc.

* Il est très probable que le mot *Faron*, comme *Pharaon*, était un titre et non pas un nom propre. Grégoire de Tours parle aussi d'un *Faron*, conseiller d'un prince franc sous Chlodowig (Clovis). *Faron* en tudesque, signifiait chef de famille.

Peut-être n'est-ce là qu'un pur effet du hasard ou du sentiment de la mesure, trop ingénieusement expliqué par les commentateurs.

Quoi qu'il en soit, la rime est restée et restera probablement toujours à notre langue, qui, n'ayant pas de quantité, en a plus besoin qu'aucune autre.

La rime nous amène naturellement à parler ici des bouts-rimés : on appelle ainsi des mots rimant ensemble, sur lesquels on doit composer des vers qu'ils doivent terminer. La difficulté de ce jeu d'esprit consiste à lier des rimes qui n'offrent entre elles aucun rapprochement d'idées. Les bouts-rimés, dont l'origine remonte au milieu du dix-septième siècle, furent en grand honneur parmi les beaux-esprits du siècle de Louis XIV. Madame Deshoulières en a fait une grande quantité, dont quelques uns sont assez heureux. En 1806, un particulier fit insérer dans les journaux une pièce de trente-quatre vers ayant tous des rimes plus bizarres les unes que les autres, comme *busc*, *musc*, *éphod*, *Nemrod*, *paradigme*, *énigme*, et il proposa deux prix destinés aux deux poètes qui feraient la meilleure pièce de vers sur les mêmes rimes que les siennes, mais sans employer les mêmes mots, et avec défense d'en forger. — Les deux prix furent gagnés, et la pièce de celui qui gagna le second prix était en outre un logogriphe.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 154.)

LABROSSE, LABROUSSE; *brosse*, *brousse*, *broussailles*, *buisson*.

LANIER, oiseau de proie; — avare, mesquin; — poltron; paresseux; homme sans cœur.

Il avert bien (Il convient bien) que l'on présente
De fruit novel un bel présent
En toailles (serviettes) ou en paniers,
De ce ne soyez ja (jamais) laniers.

Roman de la Rose.

Ce nom peut aussi dériver d'*anier*.

LANOUE (DELANOUE); *noue*, terrain propre au pâturage; — terre nouvellement mise en culture; — la fête de Noël; — navire; — cereueil.

LAPERRIÈRE; *perrière*, carrière à pierres; — machine de guerre à lancer des pierres. (Voyez *Perrier*.)

Esraument (aussitôt) commanda li rois
Les mangoneaux (projectiles) appareiller (apprêter),
Et les perrières adrecier.

Roman de Perceval.

LAUGIER, dérive peut-être d'*aquarius*, porteur d'eau.

LEBIGRE; *bigre*, garde forestier chargé de récolter les essaims d'abeilles et de les élever dans les ruches. La bigrerie était l'endroit où l'on mettait les ruches.

LEMIRE; *mire*, médecin, chirurgien. Molière doit l'idée principale de son *Médecin malgré lui* au fabliau du *Vilain mire* (Médecin campagnard).

... mon mari est, je vous di,
Bon mire, je vous le ai (assure);
Certes il scet plus de mecine (médecine),
Et de vrais jugemens d'orine (d'urine, de),
Que onques ne sot Ypocras (ne sut Hippocrate);

Mès il est de tele nature
Qu'il ne feroit por nului rien (rien pour personne),
S'ainçois (si auparavant) ne le batoit-on bien.

LEQUEUX; *queux*, cuisinier, rôtisseur. (Voyez p. 175.)

LESEUR; *sueur*, cordonnier.

LOINTIER, éloigné.

Emprez (proche) rue Jehan Lointier,
Là ne fu je pas trop lointier
De la rue Bertin Porée.

Le Dict des Rues de Paris.

MADIER, madrier; grosse pièce de bois; table de boucher, de cuisinier; étal de boucher, de charcutier.

MAGNAN, **MAGNIN**, **MAIGNAN**, chaudronnier.

MALARD, canard.

MALFILATRE; *mal*, mauvais, *filâtre*, beau-fils, fils du mari ou de la femme d'un autre lit. (Voyez *Mardre*, *Parâtre*, 1857, p. 220.)

MARLIER, clerc chargé de sonner les cloches et de servir la messe; — marguillier.

MAROIS (**LEMAROIS**), marais.

MAS (**DUMAS**), héritage de main-morte; — héritage divisé en plusieurs locations; — maison; — village, bourg; — triste, chagrin; — mets, ragout.

MASSART, trésorier des deniers d'une ville; — massier.

MASURIER, fermier, cultivateur; homme soumis au droit de *masurage* (redevance foncière).

MAUDUIT, mal mené (*malè ductus*).

MAUPERTUIS, mauvais trou. (Voyez *Pertuis*.) Le gîte du renard est ainsi nommé dans le roman du même nom.

MAZEL, boucherie.

MAZELIER, **MAZILIER**, boucher.

MERLIEUX, querelleur, chicaneur.

MESCHIN, jeune homme; serviteur.

Li dux s'abaisse, entre ses bras la prist,
Et l'emporta au mostier Saint-Drozin;
Encore i est, ouques puis n'en parti;
Très bien le sevent (savent) et viellart et meschin.
Garin le Loherain.

MESLIER, néflier.

Un meslier nouailleux (noueux) ombrage le portail.
RONSARD, Eglogues.

MESNIER, sergent, huissier; — intendant d'une maison.

MESSIER, garde champêtre, du latin *messis*.

MÉTIVIER, moissonneur, fermier.

Si j'ay trouvé aucun espy
Après la main as (des) mestiviers,
Je l'ay glané molt volontiers.
HUON DE MÉRY (treizième siècle)

MIGNOT, mignon, délicat, joli. Le roman de la Rose dépeint ainsi la courtoisie :

Elle eust la bouche très donnette
Plaisante, mignote et bien fete;
Le chief ot (eut) blond et reluisant.

MOLARD (**DUMOLARD**), hauteur, éminence, tertre; — meule de moulin.

MOLÉ, moulé, fait au moule.

Aubris fu biaux, eschevis (grand) et molés,
Gros par espauls, graisses par le baudré (la ceinture);
N'eut plus bel homme en soissante cités.
Garin le Loherain.

MOLIERE, moulin.

MOLIN, moulin. (Voyez la citation à *Gardin*.) La ville de Moulins, en Bourbonnais, s'appelait Molins.

MONESTIER, monastère.

Maintenant vne al monestier,
Non atent cofres ne saumier.
(Vint tout de suite au monastère,
N'attend coffres ni bêtes de somme.)
Vie de saint Honorat.

MONGE, moine.

MONIER (**LEMONNIER**), meunier.

MOREAU, **MOREL**, Nègre, Maure, noir, noirâtre.

Et de s'amie li souvint,
Acheta li roube de pers (bleu foncé).
.....
Si la ploia en un troussel;
Dessus son palefroï morel
La troussse et lie darrière soi,

Ne vuet qu'en le sache que soi
Quant la baillera à sa drue.

Fabliau de la Bourse pleine de sens.

MOTE (**LAMOTE**), manoir bâti sur une éminence.

MOUSTIER, **MOSTIER** (**DUMOUSTIER**), église, monastère.

Li nobles dames de la terre
Sunt alées lor maris querre;
Li unes vient quérant lor pères,
U (ou) lor espos, u filz, u frères;
A lor villes les emportèrent,
Et as mostiers les enterrèrent.

Roman de Rou, Narration de la bataille d'Hastings.

MUSNIER, **MOULNIER**, **MOUNIER**, **MOLINIER**, **MUGNIER**, **MAGNIER**, meunier.

NAQUET, laquais.

Les autres poètes latins ne sont que les naquets de ce brave Virgile.
RONSARD, Préface de la Franciade.

NAU, vaisseau, navire; bière, cercueil.

NOROIS, homme du Nord, — orgueilleux.

OLLIER, fabricant ou marchand d'huile.

PAILLET, paille, pailleasse.

PARMENTIER, tailleur d'habits.

PASQUIER, espèce d'oiseau de proie.

Ayez l'esparvier ramaget (sauvage),
Que aucuns appellent pasquiers,
Bien l'aurez si bien le quérez,
Duquel prendrez les perdriaux
Et de may les gros alocaux (alouettes).

GACE DE LA BIGNE, des Déduits de la Chasse.

Les fêtes de l'Eglise ont servi d'appellation : Noël, Pâques, Toussaint; c'est là plutôt, ce nous semble, qu'il faut chercher l'origine du nom propre Pasquier.

PAULMIER, pèlerin qui est revenu de la Terre-Sainte; agrégé à une confrérie de pèlerins de Jérusalem qui portaient des palmes à la main.

PAUTIONIER, infâme, misérable, maraud; — batelier

De lez le trône, sous le dais,
As forts chastels, es riches palais
Truffleur (imposteur) on trouve et pautonier.
Fabliau du Jongleur d'Ely et de monseigneur le Roi d'Angleterre (quatorzième siècle).

PELISSON, surtout garni de fourrure, pelisse.

Et lors me print une froideur
Dont je, dessoubz chault pelisson,
Senty au cuer maint frisson.

Roman de la Rose.

PERNET, petit baron, baronnet.

PERRIER (**DESPERRIERS**, **DUPERRIER**), joaillier; — machine de guerre qui servait à lancer des pierres; homme qui faisait jouer ces machines; — poirier.

Périer mal gardez
Est souvent crollez (secoué).

Fabliau de Marco et de Salemons.

PERTUIS, trou, ouverture.

Monseigneur Dragonas appela un sien escuyer, et li dit :
« Va estouper ce pertuis, car le solleil me fiert ou visaige
(me frappe au visage). »

JOINVILLE, Histoire de saint Louis.

PEYRE (**LAPEYRE**), pierre; poire.

PIAU, **PIAUT**, peau.

En la rue des Blans Mantiaus
Entrai, où je vi mainte piaus
Mettre en conroi (corroyer). . . .

Le Dict des Rues de Paris.

PICAUD, piqure; — jeune dindon.

PILET, pilon; — dard, javelot (*pilum*).

Volent pilet plus que pluies en pré.
Garin le Lohérain.

PINART, nom d'une petite monnaie, et, par suite, sur-nom des receveurs des impôts qui la maniaient souvent.

..... T'adviendrait ce qui naguères advint à Jean Dodin, receveur du Coultray, au gué de Vède, quand les gens d'armes rompirent les planches. Le pinart rencontrant sur la rive frère Adam. Couscoill, cordelier observantin de Mirebeau, luy promist ung habit, en condition qu'il le passast oultre l'eau sus ses espauls. Couscoill charge à son dos, comme ung beau petit saint Christophle, le dict suppliant Dodin. Quand ilz feurent au plus profond du gué, il luy demanda s'il avoit point d'argent sus luy. Dodin respondit qu'il en avoit pleine gibbessière, et qu'il ne se desfiast de la promesse qu'il avoit faicte d'un habit neuf. Comment! dist frère Couscoill; tu sçays bien que, par chapitre exprez de nostre règle, il nous est deffendu porter argent sus nous. Soubdain se descharge, et vous jerte Dodin en pleine eau, la teste au fond.

RABELAIS, livre III, ch. XXIII.

PIOT, vin; pier, boire.

Noé le saint homme, auquel tant sommes obliges et tenus de ce qu'il nous planta la vigne dont nous vient ceste nectarique, délitieuse, prèteuse, céleste, joyeuse, dédicque li queur qu'on nomme le piolet.

RABELAIS.

PLESSIS (DUPLESSIS), parc; maison de plaisance.

POURCEL, porc; — individu trop libre en paroles

PRAT (DUPRAT), prairie.

PROVOST, préposé.

PRUDHOMME, PRUDHON, homme sage et prudent; — le gouverneur ou le maître d'une maison.

De preudome est, en toz endrois

Bons li envers et li endroit.

Preudome pas ne sont tot eil

Qui bai-sent l'uel et le sorcil.

GAUTIER DE COINGSI, *Sainte Léocade* (treizième siècle).

La fin à une autre livraison.

Tombeau d'Héloïse et d'Abeilard. — Il a été dit, p. 261 de ce volume, que ce tombeau avait été placé dans le cimetière du Père La Chaise par les soins de M. Lenoir: c'est dans le jardin du Musée des Petits-Augustins que M. Lenoir l'avait fait élever, et il resta étranger à son déplacement, aussi bien qu'au déplacement et à la dispersion de toutes les richesses qu'il avait rassemblées dans ce musée national.

Le gracieux édifice qui surmonte le tombeau proprement dit fut composé, sous sa direction, avec différents débris d'architecture gothique. Aux deux statues couchées, qui n'étaient pas celles des personnages, on adapta des bustes sculptés par M. Desenne, d'après les empreintes que M. Lenoir avait prises sur les têtes mêmes, lorsqu'il transporta à Paris les ossements de l'abbesse du Paraclet et ceux d'Abeilard.

Le procès-verbal administratif de la remise de ce précieux dépôt entre les mains du conservateur du Musée des monuments français fut dressé le 25 avril 1800: il constate que la tête d'Abeilard ne fut pas trouvée entière, mais que celle d'Héloïse était complète. « La tête d'Héloïse, dit M. Lenoir, est de belle proportion; son front est d'une forme » coulante, bien arrondie, et en harmonie avec les autres » parties de la tête. » On remarqua aussi que les deux corps avaient été de grande stature et de belles proportions.

Quant au monument que l'on voit aujourd'hui au Père La Chaise, la seule partie qui ait en sa faveur quelques présomptions d'authenticité est le tombeau lui-même. On présume que ce tombeau est celui où l'illustre théologien du douzième siècle fut enseveli, et dont il fut enlevé furtivement, quelques mois après, par Pierre-le-Vénéral, son

ami, pour être transporté au Paraclet. Héloïse avait été mise dans la même tombe qu'Abeilard, mais elle en avait été retirée en 1497; plus tard, à une époque indéterminée, mais qui remonte certainement au-delà de 1779, leurs restes avaient été réunis de nouveau, et pour toujours.

(Voyez *Description du Musée des monuments français*, par M. Alexandre Lenoir; et la Notice spéciale sur le tombeau, rédigée par le même.)

Presse monétaire (voyez, sur la fabrication des monnaies, 1836, p. 104). — Un mécanicien français, ayant entendu parler d'une machine dont on avait fait usage en pays étranger, et dont l'idée fondamentale était la substitution de la pression exercée par un levier à la percussion produite par la vis maîtresse du balancier, a exécuté, sur un plan nouveau et perfectionné, une machine du même genre, à laquelle il a donné le nom de *presse monétaire*.

Voici les principaux avantages qu'offre cette presse monétaire :

Elle peut se placer partout où l'on veut, sans exiger, comme le balancier, aucune espèce de fondations.

La pression y est plus forte que la percussion dans le balancier; l'expression du maximum de son effet est celle de l'infini.

La même machine peut servir à frapper les pièces de tout métal et de tout diamètre; au moyen du simple changement des coins, de la virole brisée et de son porte-virole.

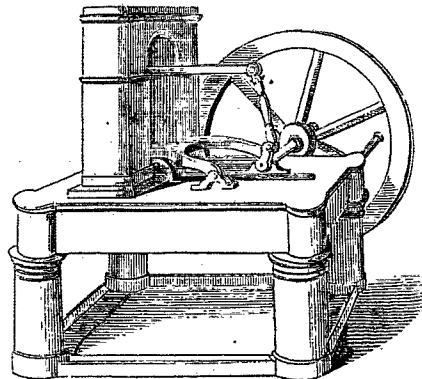
Une fois la pression réglée, elle est la même pour toutes les pièces, tandis qu'elle varie, dans le balancier, suivant le plus ou moins de vigueur, d'activité ou d'ensemble des ouvriers qui le font mouvoir.

Les coins ne peuvent jamais se frapper à vide; on n'a plus besoin, par conséquent, de faire usage du *pare-à-faux*.

Chaque partie du mécanisme est plus simple et moins susceptible de se déranger que dans le balancier. Le poseur et le moyen employé pour le dévissage de la pièce frappée y sont d'une simplicité extrême.

Elle est mue au moyen d'une manivelle que font tourner deux ouvriers, au lieu de douze hommes qu'exige le service du balancier.

Enfin rien n'est plus aisé que d'appliquer pour moteur, aux manivelles de plusieurs presses monétaires à la fois, une seule machine à vapeur, ce qui donnerait la facilité d'augmenter à volonté la vitesse et l'économie du monnayage. L'application de la machine à vapeur aux balanciers présente, au contraire, beaucoup de difficultés, et ne peut augmenter sensiblement la vitesse de leur action.



(Nouvelle presse monétaire. — Voyez le Balancier, 1836, p. 104.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES BAYADERES.



La Bayadère AMANY, d'après une statuette de M. Auguste Barre. — Dessin de M. Auguste Barre.

Signature d'Ammauy :

Les dieux indiens ont dans les dieux des troupes d'ap-sarasas (voyez 1838, p. 188). Les brahmanes, à leur exemple, sont servis dans leurs pagodes par des troupes de jeunes filles dont le nom religieux en sanskrit est *devadâsi*, et en tamoul *teradiâl*. Le mot *devadâsi* signifie esclave des dieux; il est composé de *deva* dieu, et de *dâsi* esclave. Le nom vulgaire des *devadâsi* est *natch*, qui signifie danseuse, et est formé du sanskrit *natya*. Quant au mot *bayadère*, il n'est en usage que parmi les Européens. Il a été emprunté à l'idiome des Portugais qui ont fondé les premiers établissements importants dans l'Inde (*balhadeira*, danseuse.)

Un Hindou, quel qu'il soit, peut consacrer sa fille ou ses filles aux pagodes; mais la loi en impose l'obligation expresse aux membres de la caste des *kaikholen*, tisserands. Tout homme de cette profession est tenu de donner aux brahmanes sa cinquième fille, ou la plus jeune de ses filles, s'il en a moins de cinq. C'est un triste et cruel honneur qui paraîtrait avec raison révoltant dans l'état actuel des mœurs de l'Occident. Rappelons-nous cependant qu'il fut un temps où, dans nos contrées, les familles riches et nobles destinaient aussi, presque toujours, une de leurs filles à la vie religieuse, sans s'inquiéter beaucoup de leur consentement ou du moins de leur vocation.

Les jeunes Hindoues ainsi dévouées sont préparées dès leur enfance aux fonctions de *devadâsi*. On les exerce continuellement à la danse, au chant, et aux jeux mimiques; on leur apprend en outre à lire dans les livres sacrés et à écrire. A peine une jeune bayadère est-elle âgée de neuf ou dix ans, que le père convie les membres des castes du voisinage à assister à la consécration de sa fille. On conduit solennellement la *néophyte* à la pagode; avant d'y entrer, elle donne des preuves publiques de son habileté dans les arts de la danse, du chant et du jeu mimique; on lui fait des présents, puis elle est introduite dans le temple, où elle se prosterne; les brahmanes la font relever; le père alors offre sa fille aux dieux en prononçant la formule consacrée: « Seigneurs, voici ma fille que je vous offre; » daignez la recevoir à votre service! » Si la cérémonie a lieu dans une pagode consacrée à Siva (voy. 1837, p. 216), le brahmane officiant met dans la main de la novice un peu de *tirounirou** et quelques gouttes de l'eau qui a servi à laver l'idole; elle délaie le tout ensemble et s'en frotte le front pour exprimer qu'elle se consacre d'elle-même et avec joie au service des dieux. Si c'est dans une pagode consacrée à Wichnou, la jeune fille se frotte de *tiroundmam*** au lieu de *tirounirou*, et boit un peu d'eau dans laquelle on a trempé quelques feuilles d'une espèce de basilic nommée *toulachi*. Dans l'une et l'autre pagode, la cérémonie continue ainsi: le brahmane officiant délaie dans un bassin de cuivre un peu de sandal avec de l'eau qui a servi à laver l'idole, et en jette quelques gouttes sur le visage de la jeune fille; il lui passe ensuite au cou une guirlande qui a été portée par l'idole, et enfin il prononce les paroles sacramentelles qui en font une *devadâsi*. Elle se prosterne de nouveau; le brahmane la relève, et ordonne à ses parents de la conduire dans une maison voisine de la pagode; là, le père présente du bétel aux conviés, et donne un repas à toutes les *devadâsi* de la pagode.

Les *devadâsi* ne peuvent se marier; il leur est défendu de rentrer dans le sein de leurs familles, ou même de les fréquenter. Dès le moment où elles sont vouées à cette profession, elles portent en collier le signe du mariage comme toutes les femmes mariées. En effet, elles sont supposées mariées au dieu de la pagode.

* *Cendres saintes*. Onguent composé de cendres de bouse de vache.

** *Terre sainte*. Terre crayeuse que l'on extrait, dans le Tirounpadi, au pied d'une montagne où s'élève une célèbre pagode consacrée à Wichnou.

Ce signe du mariage, que l'on appelle le *tâly* ou le *tirou-mangilyam*, est un bijou en or traversé par un cordon de cent huit fils, en l'honneur des cent huit visages du dieu Roudra. Ce cordon est oint de safran, en l'honneur de Ditta ou Lackmy, déesse de la joie. Il y a des *tâlys* de diverses formes; le plus ordinairement ils représentent le dieu Pillayar. Selon la mythologie indienne, comme ce dieu met le trouble partout, Siva en a fait le lien du mariage, pour l'engager, par cette marque de déférence, à rendre tous les mariages heureux. On donne une autre raison du choix de la figure de Pillayar: c'est que ce dieu, n'ayant pas de femme, aurait par là même un droit à la vénération de toutes celles qui se marient; aussi le *tâly* exprime-t-il qu'une femme mariée est liée à son mari et au dieu Pillayar. On voit des *tâlys* faits d'une dent de tigre; d'autres sont de simples pièces d'or plates en l'honneur du soleil; enfin ceux qui portent les Hindoues à la pointe de la presqu'île représentent le coquillage sacré.

Les fonctions des bayadères consistent à balayer la pagode, à danser trois fois par jour aux heures du *poudja*, sacrifice, et dans les processions. Elles jouent un rôle dans les mariages hindous; elles y représentent l'intervention de Lackmy, en répandant sur les épaules le safran consacré à cette déesse. La pagode les nourrit; leurs vêtements et les bijoux précieux dont elles sont couvertes appartiennent à la pagode: mais elles peuvent cependant amasser une fortune particulière en allant danser chez les riches particuliers du voisinage. Les enfants mâles des bayadères sont musiciens près de la pagode; les filles succèdent à la profession de leurs mères.

Le costume des bayadères est le même presque dans toutes les provinces. Il se compose d'un large pantalon retenu par une sorte de ceinture, d'une sorte de brassière qui voile les épaules et la poitrine, et laisse seulement à découvert en partie le dos et le côté, puis d'une longue écharpe de mousseline blanche ou bariolée qu'on nomme habituellement *pagne*; la manière de se parer de cette écharpe constitue la plus grande variété du costume des bayadères. Les pieds sont toujours nus; il est bien entendu qu'elles ne connaissent pas plus l'usage des chemises que celui des bas. D'ailleurs, cet habillement est à peu près celui de toutes les femmes hindoues. Pour coiffer, elles ont une calotte dorée, sur laquelle est sculpté le *cobra di capello*, d'où s'échappent les longues tresses de leurs cheveux noirs; elles ont de larges anneaux aux oreilles, un dans la cloison du nez et un autre à la narine droite, plusieurs bracelets, et des bagues aux pieds, qu'elles ont fort mignons comme les mains.

Les *devadâsi* de l'Inde méridionale se frottent de safran pour s'éclaircir la peau; elles sont beaucoup plus bronzées que celles du nord, qui sont d'ailleurs renommées comme étant les plus belles de l'Inde.

Telles sont à peu près toutes les notions exactes que l'on possède sur cette classe curieuse de femmes, dont le nom réveille depuis si long-temps en Europe des idées fort exagérées de beauté et de grâce. Une circonstance assez extraordinaire vient enfin de réduire pour nous aux proportions rigoureuses de la réalité ces figures qui nous paraissent si fantastiques dans les récits des voyageurs, ou dans le petit nombre de poésies sanskrites dont nous devons la traduction à nos indianistes modernes.

Les cinq bayadères accompagnées de trois musiciens hindous que l'on a vus à Paris depuis quelque temps, viennent de la côte de Coromandel, et par conséquent du midi de l'Inde. On n'a pas à craindre une mystification semblable à celle de la fameuse ambassade du roi de Siam. Ce sont bien de véritables *devadâsi*. Les feuilles quotidiennes ont déjà presque toutes décrit leur danse singulière, leurs gestes énigmatiques, et surtout leurs étranges regards, que nul mot français ne saurait exprimer. Plus heureux, nous pouvons donner mieux que des descriptions: nous figurons

l'une des poses les plus remarquables de la plus belle de ces femmes.

La danse des bayadères est certainement une danse religieuse : il est impossible de s'y méprendre ; elles célèbrent les mystères de leur religion en dansant. Un passage du *Bhāgavata Purāna* indique parfaitement le sens mystique de ces pantomimes orientales ; il est question de Bhagavat, l'une des personnifications de Vischnou.

« Les bergères, dit le poète, dont la marche gracieuse, » les caresses, les agréables sourires, l'affection et les égards » témoignaient de leur adoration profonde, et qui devinrent » éperdues d'amour en représentant ses hauts faits, n'ont- » elles pas participé à sa nature * . »

On croit en effet deviner, en voyant danser les bayadères, que c'est au dieu dont elles sont les épouses que s'adressent leurs regards, leurs gestes passionnés ; ce sont ses exploits que rappellent les pas de poignards ou de sabres ; leurs extases figurent leur participation à la nature divine, suivant l'idée qui domine la religion hindoue, le panthéisme, ou l'anéantissement des âmes individuelles dans la grande âme de Dieu.

Cette danse est d'ailleurs fort ancienne ; sans parler des livres sacrés de l'Inde qui la mentionnent, Arrien, historien grec du deuxième siècle de notre ère, paraît y faire allusion dans son *Indica*, chap. VII, où il parle d'une danse que Bacchus, au rapport des Grecs, avait enseignée aux peuples de l'Inde.

La troupe actuellement à Paris se compose de cinq femmes et de trois musiciens. Les femmes sont : Tillé, âgée de 50 ans ; Ammany, de 18 ; Soundirom et Rangom, de 14, et Veydon, de 6. Les trois musiciens sont : Rammaligom, Sarouvanim et Divinayagom. C'est au profit de leur pagode endettée qu'elles sont venues danser en France. On sait que les bayadères reçoivent une instruction plus avancée que les autres femmes de leur pays. Il en est de même des almées de l'Égypte. Les devadāsi qui sont en France justifient ce que nous venons d'avancer. Chose rare parmi les peuples orientaux, elles savent lire et écrire ; elles parlent le *tamoul*, langue usuelle du pays qu'elles habitent ; elles lisent et écrivent très correctement le *telinga*, qu'on appelle aussi le *telougou*.

C'est dans ce dialecte, qui est la langue du centre de la presqu'île, que sont écrits les poèmes que chante le chef de la danse, le vieux Rammaligom, et qu'elles répètent elles-mêmes en dansant.

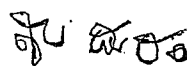
Leur danse a beaucoup étonné, et, il faut le dire, a peu charmé ceux qui s'étaient habitués à juger des bayadères par les peintures de fantaisie qu'en ont faites les artistes européens. Cependant leurs mouvements pleins de grâce et d'abandon, la vigueur et l'élasticité de leurs membres, le bruit singulier de leurs pieds nus sur le sol, les paroles inconnues qu'elles murmurent, tout cela forme un spectacle digne de curiosité, et donne une notion nouvelle des mœurs et des rites de l'Orient. L'étrangeté des instruments de leurs musiciens est également remarquable. Rammaligom, le chef de la danse, chante le poème sacré, et s'accompagne avec le *talām*, sortes de cymbales qui ne sont guère plus grandes que les castagnettes. A voir l'animation avec laquelle il bat son *talām*, dont le bruit s'accroît avec la passion des danseuses, on comprend que c'est ce qu'il dit qu'elles expriment, et qu'elles mettent plus ou moins d'entraînement, selon que le poème l'exige. Les autres musiciens conservent une attitude assez froide. Divinayagom bat monotoneusement son tambour (*mahātalam*) avec les doigts et non avec des baguettes ; ce tambour ne résonne guère plus qu'une planche de bois ; quant à la flûte de Sarouvanim (le *titti*), elle ne nous a pas paru donner plus

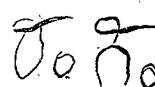
d'une note. La musique n'est certes pas encore perfectionnée dans l'Inde. Cependant les Hindous possèdent une infinité d'instruments divers ; mais le *talām* et le *mahātalam* sont les instruments traditionnels dans la côte de Coromandel pour les danses des Bayadères. Le costume des musiciens est fort simple ; il se compose d'un pantalon ; les bras et le corps sont nus ; deux d'entre eux portent une sorte de turban ; quelquefois ils s'enveloppent d'une pagne.

L'auteur de cet article a entendu les bayadères converser avec un ancien officier supérieur français qui a commandé dans notre colonie de l'Inde ; il a vu un de nos orientalistes écrire quelques lignes en *tamoul* que le vieux Rammaligom a aussitôt lues et comprises. Ici, qu'il nous soit permis d'exprimer notre opinion sur une critique injuste plusieurs fois répétée à l'occasion des bayadères. « Aucun de nos professeurs de langues orientales, a-t-on » dit, ne peut se faire comprendre des bayadères ! » La réponse est simple : les bayadères parlent la langue vivante du pays qu'elles habitent, le *tamoul* ; or, il n'y a pas une seule chaire de *tamoul* à Paris, il n'y a qu'une chaire de *sanskrit* (langue morte) et d'*hindoustani*. On compte au moins huit dialectes dans l'étendue de l'Inde. Faudrait-il s'étonner si un savant indien qui prétendrait avec raison connaître la langue française ne pouvait comprendre le patois d'un de nos bas-bretons ? Est-il consciencieux de reprocher à nos savants d'ignorer ce qu'ils n'ont jamais prétendu savoir !

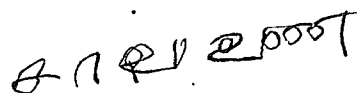
Nous donnons le fac-simile de la signature, en *telougou*, de chacune des bayadères, et de celles des trois musiciens ; tous ces caractères ont été tracés pour nous et en notre

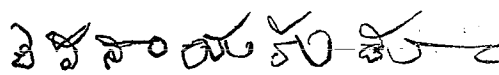

(Tillé.)


(Soundirom.)


(Rangom.)


(Rammaligom.)


(Sarouvanim.)


(Divinayagom.)

présence. La jeune Veydon seule ne sait pas encore écrire ; mais, bien qu'elle soit sur un sol étranger, ses leçons ne sont pas interrompues, et tous les jours Rammaligom son grand-père lui donne des leçons de lecture et d'écriture. Les doigts du chef de la danse commencent déjà à trembler ; sa signature n'est pas régulièrement écrite. Le calligraphe de la troupe nous a paru être Divinayagom, le joueur de tambour : nous possédons une page entière de son écriture ; elle est droite, pure et ferme. Sarouvanim, le joueur de flûte, est le seul qui n'écrive pas le *telougou* ; sa signature est en *tamoul*.

Le *tāly* suspendu au cou des cinq bayadères, sans en excepter la petite Veydon, est un petit bijou d'or concave.

* Nous devons la communication de ce passage à la bienveillance de M. E. Burnouf, professeur de *sanskrit* au collège de France. Sa traduction du *Bhāgavata Purāna* est sous presse.

Rammaligom, le chef d'orchestre, et sa petite-fille Veydon, sont de la caste des tisserands, ainsi que Tillé, la plus âgée des cinq bayadères. La caste des trois autres ne nous est pas connue. Les deux musiciens sont de la caste Agamoudiar. Les trois bayadères Ammany, Ranom et Soundirom sont toutes trois filles de Vengadassopolé, suivant leur acte d'engagement.

Ammany, dont nous donnons le portrait en pied, d'après une jolie statuette exécutée d'après nature par M. Auguste Barre, a des traits plus réguliers que ses compagnes. Le gracieux talent de cet artiste a parfaitement reproduit l'expression originale de la physionomie de cette belle Hindoue.

Rammaligom, avec sa barbe blanche sur la peau très foncée de son visage, a une tête fort expressive; on dit qu'il n'a que quarante ans, il paraît en avoir près de soixante. Il en est de même de Tillé; elle avoue trente ans, on lui en donnerait près de cinquante. Le soleil de l'Inde brûle vite les devadasi; Veydon, qui est encore une enfant, sera presque une femme à son retour dans l'Inde, et après quelques années elle sera sur le déclin de l'âge.

Pour que nos lecteurs aient une idée aussi complète qu'il est possible des devadasi, nous ajoutons à cet article le fac-simile d'un dessin composé dans l'Inde même par un artiste hindou; cette esquisse où se trahit l'inexpérience du dessinateur, et où l'on remarque comme dans les œuvres de toutes les nations encore barbares l'œil de face sur un visage de profil, représente une bayadère assise ou plutôt accroupie sur un sofa et jouant du sitâr (voyez 4858, p. 186). L'original est colorié; le pantalon est rouge avec des fleurs brodées en or; la brassière est d'une étoffe rayée rouge et blanc.



(Bayadère jouant du sitâr, d'après une peinture indienne.)

Redevances et coutumes singulières. — Il y avait à Roubaix, près de Lille (Flandre), une seigneurie où les vassaux étaient obligés de venir, à certain jour de l'année, faire la mone, le visage tourné vers les fenêtres du château, et battre les fossés pour empêcher le bruit des grenouilles. (Michelet, *Origines*, p. 255.)

— Lorsque l'abbé de Luxeuil (Franche-Comté) séjournait dans sa seigneurie, les paysans battaient l'étang en chantant.

Pâ, pâ, renotte, pâ (Paix, grenouille, paix).
Veci M. l'abbé que Dieu gâ (garde)!
(*Ibid.*)

— Lorsque nos rois passaient, à leur entrée à Paris, sur le Pont-au-Change, les oiselières devaient lâcher deux cents douzaines d'oiseaux, à cause de la permission qu'ils avaient, les fêtes et dimanches, d'étaler à leurs cages. (Sauval, *Antiq. de Paris*, liv. VIII, ch. *Redevances*.)

— Un des vassaux du château de Montalant, en Touraine, devait l'hommage d'une patte de lièvre. (Monteil, quatorzième siècle; lettre *les Six Couleurs*.)

TRAITÉ DE LA PATIENCE.

MANUSCRIT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Les auteurs du *Musée de la caricature* citent un manuscrit très curieux du seizième siècle, qui appartient au cabinet de M. Constant Leber. Il est orné de vingt-cinq dessins au crayon, représentant les circonstances les plus remarquables de la vie, où la patience de l'homme peut être mise à l'épreuve. Une racine de patience, dessinée sur la couverture et formant divers caractères, sert à composer le titre : *Traité de la patience*, écrit et dessiné par Georges Hoefnaghel, et dédié à Jean Radermaker.

Georges Hoefnaghel, né à Anvers, était un riche négociant; il avait voyagé par tout le monde connu, et s'était appliqué à copier toutes sortes de curiosités, telles que plantes, insectes, animaux, sites remarquables, enfin tout ce qui l'avait frappé dans ses voyages. Ses nombreux talents, qu'il devait à une inclination naturelle, excitèrent l'admiration du célèbre peintre Hansbol, qui s'empressa de lui donner des leçons. Ces conseils lui furent par la suite d'une grande utilité, car, dans les troubles des Pays-Bas, toutes ses richesses lui furent enlevées, Anvers fut mis au pillage, et le riche amateur devint un pauvre artiste. Il se dirigea vers Munich, n'ayant pour tout bagage que trois petites gouaches sur parchemins. Or, en 1560, les artistes étaient plus rares qu'aujourd'hui; puis notre voyageur avait pour lui l'intérêt qui s'attache au malheur : l'électeur de Munich lui donna deux cents couronnes d'or pour l'attacher à son service. Outre les gages qu'il eut du duc de Bavière, le duc Ferdinand d'Inspruck lui accorda une pension annuelle de 400 florins, pendant huit années, pour enluminer, dans cet intervalle, un missel en manuscrit. « Les ornements, dit la chronique, étaient si beaux, qu'à peine était-il croyable qu'un homme eût pu les inventer. » Le travail fut si renommé, que l'empereur Rodolphe fit venir l'auteur près de sa personne. Fixé à Vienne, il y mourut en 1600, âgé de cinquante-cinq ans, laissant un fils nommé Jacques Hoefnaghel, qui devint, comme son père, un excellent artiste. On connaît de lui une suite de cinquante-deux estampes très bien gravées, d'après les dessins de son père.

A la première page du manuscrit, on voit un portrait de la Patience, assise sur la terre, les pieds enfoncés dans une espèce d'instrument de torture, scellé par un cadenas; une femme, l'Espérance, la tient dans ses bras et lui montre le ciel. Au bas on lit cette sentence en flamand : « Je suis la Patience, l'Espérance me console dans toutes mes peines, et me réjouit dans la tristesse; elle élève mon cœur vers les cieux. Je conviens aux personnes de tout âge, aux riches comme aux pauvres; pensez donc à moi, et placez toute votre espérance en Dieu; heureux celui qui n'espère qu'en lui! »

Hoefnaghel avait composé cet ouvrage après qu'il eut perdu toute sa fortune. Certes, il avait le droit de prêcher la patience, lui qui devait tant en user; aussi, personne n'est

oublié dans son ouvrage. Il s'adresse au proscrit qu'il console ; au noble, au héros méconnu loin de son pays : « Les hautes montagnes s'écroulent, la gloire de ce monde n'est que fumée. » Pour chaque infortune, un dessin ; pour chaque infortune, un poème. Ici, les marchands sont rançonnés, dépouillés : « Nous, pauvres marchands, qui faisons » fleurir les princes et leurs pays, sur le moindre motif de » querelle ou de guerre, on confisque nos marchandises, » on retient jusqu'à nos personnes. . . Ce que Dieu donne, » il peut le reprendre. » Là les moissons viennent d'être ravagées, les troupeaux enlevés : « Quand il plaît aux princes » de se combattre, ils saccagent notre patrimoine et ne » nous laissent que les impôts. . . . Patience ! peuple, pa- » tience ! . . . »

La mer est en furie, des bâtiments périssent, de pauvres malheureux gagnent à grand'peine le rivage. Ici, l'auteur écrit en vers français :

Patience en adversité.

Fortune perverse, trompeuse et faulseresse,
Abusé m'as par tes flatteries,
Et fayet tomber en grievé détresse;
Plourer doit-on lorsque tu te ries.
Fier au monde, hélas ! tant soyt-il beau,
On en ses biens, c'est grandt abus et vice,
C'est s'appuyer sur ung menu roseau;
Fortune n'est pas, à tous, toujours propice.

Vient ensuite l'esclave chez le barbare. « Patience ! J'avais » tout ce que j'ai perdu, biens, amis, parents ; et je dois

» finir ici ma vie... Combien l'homme est peu instruit de » sa destinée ! »

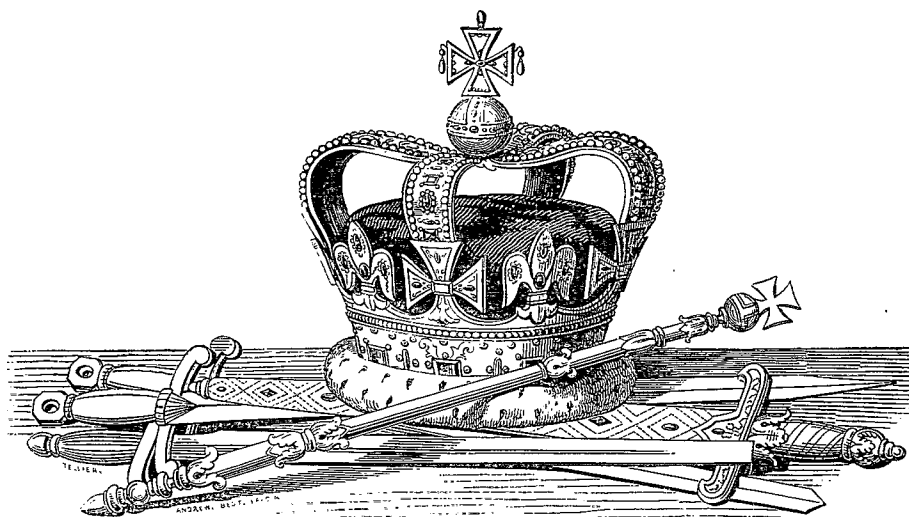
Un pauvre diable se tâte l'estomac et secoue sa bourse vide : « Patient en digeste, faute d'argent, c'est douleur » non pareille. »

Sur la place d'un palais de justice, un procureur prouve à un plaideur la bonté de sa cause ; à chaque phrase convaincante il lui demande un écu. Il y a long-temps qu'il parle : le rustre a presque vidé son escarcelle, et l'effort comique qu'il fait pour en tirer de nouveaux florins est très spirituellement rendu par le dessinateur. Comme il désire gagner sa cause, il veut paraître s'exécuter de bonne grâce. Il sourit en grimaçant d'une façon tout-à-fait plaisante. « Je dois rire, dit-il ; car, en effet, il est risible de voir que » j'ai déjà donné plus d'argent pour gagner qu'il ne m'en » eût coûté pour perdre. Un mauvais accommodement vaut » mieux qu'un bon procès. »

Après la robe vient l'épée. Deux soldats estropiés se traitent tant bien que mal : « Patience ! camarade. Au lieu » d'or et de gloire que nous venions chercher ici, nous voilà » dans un triste état. Le mieux de tout, c'est d'aller à l'hô- » pital. Qui cherche guerre en pays étranger, cherche » malheur. »

Beaucoup d'autres sujets développent la pensée de l'auteur ; nous avons cité les principaux. Les sentences ont toutes une portée morale. L'esprit ou le piquant, dit M. Jaime, auquel nous empruntons cette notice, peuvent en paraître faibles ; mais il faut songer que le mérite de ce temps-là, c'est que le fond l'emportait sur la forme.

LA COURONNE DE SAINT ÉDOUARD. — LA COURONNE DE FER.



La Couronne de saint Edouard — Le Bâton. — Les Épées.)

La curiosité publique a été vivement excitée, depuis quel- que temps, par les couronnements de deux des principaux souverains de l'Europe. La nouvelle reine d'Angleterre a ceint à Londres, le 28 juin dernier, l'antique couronne du saint roi Edouard-le-Confesseur ; et à Milan, le 6 septembre, la couronne de fer de Monza a été posée sur le front du chef actuel de cette antique maison de Lorraine dont une branche, sous le nom de Guise, a joué un si grand rôle dans l'histoire de nos troubles politiques et religieux. Nous nous proposons de donner ici des détails historiques sur les ornements symboliques qui sont consac- rés traditionnellement à ces cérémonies.

Le nom de *regalia*, donné par les Anglais aux objets pré-

cieux servant au couronnement de leurs monarques, est un mot latin britannisé qui signifie littéralement *les choses royales*. Ceux qui sont aujourd'hui conservés dans la tour de Londres ne remontent qu'au couronnement de Charles II en 1661. Les ornements anciens, qui, selon toutes les probabi- lités historiques, étaient d'une haute antiquité, furent détruits en 1649, par ordre du parlement, lors de la procla- mation de la république d'Angleterre. Ils étaient alors con- servés dans l'abbaye de Westminster, d'où ils ne sortaient jamais que pour servir dans les cérémonies de couronne- ment. On a même quelques raisons de croire que la couronne dite de saint Edouard était d'une date encore plus ancienne que l'avènement de ce roi, et l'on assure que c'était celle

qui avait servi au couronnement d'Alfred-le-Grand, l'an 871. On lui donna le nom de saint Edouard peut-être parce que ce fut lui qui confia sa couronne à la garde de l'abbé de Westminster, et peut-être aussi à cause de la grande vénération qui s'attache à sa mémoire.

En 1661, on refit les *regalia* pour le couronnement de Charles II, mais on ne crut pas nécessaire de s'astreindre rigoureusement à l'exactitude historique; aussi peut-on dire que la couronne de saint Edouard fut refaite plutôt en commémoration qu'en imitation de l'ancienne. Voici l'énumération détaillée des *regalia*.

1° Les couronnes. La couronne impériale, ou couronne de saint Edouard, est formée de quatre croix et d'autant de fleurs-de-lys d'or, s'élevant d'un cercle de même métal, d'où partent quatre arcs enrichis de perles se traversant l'un l'autre. Au sommet est un globe surmonté d'une croix. Le chapeau intérieur est de velours cramoisi fourré d'hermine; l'ancien chapeau était de couleur pourpre. C'est cette couronne que l'on pose sur la tête des rois ou reines d'Angleterre lors de leur cérémonie; mais ils portent processionnellement à cette cérémonie la couronne d'Etat, qui est arrangée exprès pour leur tête; on en a fait une nouvelle pour la reine Victoria: cette couronne est enrichie de toutes les pierres précieuses de la dernière couronne, et d'un grand nombre de nouvelles. Nos lecteurs connaissent l'audacieuse entreprise du colonel Thomas Blood, qui fut arrêté au moment où il venait d'enlever la couronne d'Etat à la tour de Londres (1653, p. 559): dans la lutte qui s'engagea entre le ravisseur et le capitaine Beckmann, la grande perle et un beau diamant se détachèrent, ainsi que quelques autres pierres. La perle fut trouvée par une pauvre balayeuse nommée Catherine Maddox, et le diamant par l'apprenti d'un barbier: ces braves gens rendirent fidèlement ces trésors; mais d'autres personnes, moins honnêtes, gardèrent les petites pierreries, qui ne reparurent plus. On assure que l'un des rubis qui ornent la couronne d'Etat fut porté par le prince Noir à la bataille de Crécy, et par Henri V à celle d'Azincourt.

2° Le globe, en anglais *the orb*. Le globe du monde surmonté de la croix, et nommé pour cela crucigère, adopté comme signe de la souveraineté par les empereurs romains, qui commandaient en effet à la presque totalité du monde connu, devint, après les invasions des Barbares, l'apanage de tous les rois qui démembrèrent l'Empire. Selon l'inventaire du parlement, le globe d'or de saint Edouard valait, au poids, 57 liv. 10 s. sterling, ou environ 1450 livres tournois. Le globe actuel est d'or aussi, et, de plus, enrichi de pierres précieuses et de diamants.

3° Les sceptres. Dans les anciens *regalia* figuraient quatre sceptres, les uns terminés par une fleur-de-lys, d'autres par une colombe. En effet, les sceptres des anciens rois d'Angleterre étaient de formes très variées. Sur le grand sceau d'Edouard-le-Confesseur, ce roi est représenté tenant un sceptre terminé par une colombe, tandis que sur la tapisserie de Bayeux il porte un sceptre terminé par un globe crucigère. C'est aussi en mémoire du Confesseur que les deux sceptres actuels sont l'un crucigère, l'autre terminé par une colombe.

4° Les bracelets. On ne trouva pas ces anciens symboles de la royauté en Angleterre à Westminster, lors de la destruction de 1649; mais il y en avait à la Tour une paire en or, ornée de trois rubis et de douze perles. Les bracelets actuels sont également d'or et ornés de perles; de plus, ils sont émaillés aux armes des trois royaumes.

5° Le bâton, en anglais *the staff*. On sait que les anciens sceptres étaient simplement un bâton, signe fort expressif! telles étaient les verges de Moïse et d'Aaron. Ce qu'on appelle le bâton de saint Edouard, qui figure dans les *regalia*, est donc une sorte de pléonasme, puisqu'il y a déjà le sceptre de ce roi.

6° Les éperons.

7° Les épées. — L'épée d'Etat dans son fourreau. — L'épée de *merci*, qu'on nomme *the curtana*; cette épée, emblème de la clémence royale, est sans pointe. — L'épée de la justice spirituelle, dont la pointe est courte et peu effilée. — L'épée de la justice temporelle, dont la pointe est longue et acérée.

8° L'anneau. L'ancien anneau de couronnement, ou, comme l'appellent quelques écrivains anglais, l'anneau de mariage d'Angleterre, passait anciennement pour avoir été donné miraculeusement au Confesseur par saint Jean l'Evangéliste. Cette légende est peinte sur une des verrières de l'aile méridionale de l'abbaye de Westminster.

9° Le peigne. Dans un ancien formulaire anglais, appelé *Liber regalis* (le Livre royal), on lit le passage suivant, qui fait allusion au singulier usage de l'emploi du peigne dans les couronnements: « Les prières étant dites, une calotte est mise sur la tête du roi, de peur qu'il ne soit incommode par le froid; et si la chevelure de Sa Majesté n'est pas unie et lisse, on se sert du peigne d'ivoire du roi Edouard. » Dans l'inventaire dressé par ordre du parlement, les commissaires ne mentionnèrent ni un peigne d'or ni un peigne d'ivoire, mais un *vieux peigne de corne qui ne vaut rien du tout*.

10° L'ampoule et la cuillère. L'ampoule sacrée, contenue dans un aigle d'or, donnée, suivant la tradition, par la Vierge à saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, n'est pas mentionnée dans l'inventaire du parlement; on y cite seulement une cuillère d'or de la valeur de 16 shillings, encore est-elle dans les objets endommagés. Cependant on conserve encore un aigle d'or et une cuillère d'or ou d'argent doré, qui paraissent d'un travail fort ancien, et qui pourraient être ceux qui servirent au couronnement de Henri IV.

11° Le calice et la patène.

12° Les robes royales. Les commissaires du parlement trouvèrent dans un coffre de fer, à Westminster, toute la garde-robe d'Edouard-le-Confesseur; ils l'estimèrent 50 shillings 6 pences!

Pour compléter l'énumération des *regalia*, il convient de citer la célèbre *pierre de Jacob* et la *chaise du couronnement*. La première partie de l'histoire de cette pierre est fabuleuse: c'est, dit-on, celle sur laquelle Jacob reposa sa tête dans les plaines de Luz. Apportée par les Scythes en Espagne, elle fut de là transportée en Irlande par Simon Brek, fils de Milo, aux temps de la fondation de Rome, c'est-à-dire 752 ans av. J.-C. On la déposa sur la colline de Tara, et elle servait de trône aux rois d'Irlande qui se faisaient couronner. On lui attribuait le pouvoir miraculeux de prouver la légitimité de la race royale, en faisant un *bruit prodigieux* et d'*étranges mouvements* toutes les fois qu'un prince de la race scythique, un descendant de Milo, roi d'Espagne, siégeait dessus. La pierre fatale d'Irlande fut transportée en Ecosse 550 ans av. J.-C., par Fergus, fils de Farquahard. 850 ans av. J.-C., et elle fut placée dans l'abbaye de Scone, au comté de Perth, par le roi Kenneth. Ce roi fit graver dessus cette ancienne prophétie en langue gaélique: « Si les destins ne trompent pas, partout où sera cette pierre les rois écossais seront couronnés. »

Le palladium de l'Ecosse resta à Scone jusqu'en 1296, année où commence son histoire authentique.

Edouard I ayant détrôné Baliol, le vainqueur envoya la célèbre pierre à Londres avec les *regalia* des monarques écossais, et la présenta l'année suivante au trône du Confesseur. Il paraît que dès ce temps la pierre était renfermée dans une chaise de bois, puisqu'on trouve dans les comptes d'Edouard I, l'an 1560: « A maître Walter le peintre, » pour avoir fait un degré à la nouvelle chaise dans laquelle » est la pierre d'Ecosse, devant la chaise de saint Edouard, » dans l'église abbatiale de Westminster, et pour l'or et les

» couleurs employés pour peindre ledit degré, 4 liv. 19 s. » 7 den. sterl. » Cette *nouvelle* chaise, qui paraît être celle qui existe encore, peut faire supposer qu'il y en avait une antérieure. Ce compte, fort curieux, donne la date approximative de la fabrication de la chaise. Sans adopter tout ce que la légende rapporte sur l'origine de la pierre, on peut cependant conjecturer qu'elle a pu venir réellement de l'Orient. En effet, l'analyse de cette pierre a prouvé qu'elle était composée de substances très analogues à la colonne de Pompee, ou plutôt de Dioclétien, à Alexandrie (voy. cette colonne, 1854, p. 557). Quant à la prophétie, non seulement on ne peut la lire sur la pierre, mais encore on ne peut même en découvrir de traces. Peut-être était-elle gravée sur l'ancienne chaise. En tous cas, il faut qu'elle ait existé; car on y avait une telle foi en Ecosse, qu'on lui doit l'adhésion d'une nombreuse portion de la nation écossaise à l'union entre les deux royaumes. Cette chaise, qui a échappé on ne sait comment à la destruction en 1649, est en bois de chêne, et paraît encore fort solide, bien qu'elle ait souffert de nombreuses mutilations. La pierre est placée sous le plat du siège; elle repose sur une sorte de frise qui elle-même est supportée par quatre lions posés sur une plinthe. Sa hauteur totale est de 6 pieds 9 pouces, mesure anglaise. Elle est dans le style de ces grandes chaises, ou plutôt *chaires*, dont il existe un curieux modèle au Musée du Louvre, dans la salle du célèbre retable de Poissy. On distingue encore quelques vestiges des peintures et des dorures dont elle était ornée: aussi des écrivains anglais ont-ils exprimé le vœu qu'au lieu de la couvrir de drap d'or lors des couronnements, on la restaurât en suivant les indications données par les traces encore visibles; de cette manière, on pourrait s'en servir sans lui ôter son caractère d'antiquité en l'enveloppant sous un drap d'or. On assure qu'elle a servi au couronnement de tous les rois d'Angleterre depuis Edouard II; Marie Tudor la Catholique paraît être la seule qui ait dérogé à cet usage, ayant préféré une chaise qui lui fut envoyée par le pape.

LA COURONNE DE FER.

Les empereurs d'Allemagne, en leur qualité de successeurs de Charlemagne, qui releva l'empire d'Occident en l'an 800, prenaient le nom d'empereurs des Romains; ils ajoutaient à ce titre ceux de *Pieux*, *Heureux*, *toujours Auguste*, usités par les Césars. On sait que cette formule *toujours Auguste* signifie *qui augmente toujours*. En effet, les empereurs romains ne devaient cesser de travailler à accroître l'empire que lorsqu'ils auraient réuni le monde entier sous leur domination. L'empereur, ou plutôt *César*, car le mot allemand qui signifie empereur (*Kaiser*) n'est que la corruption du latin *Cæsar*, avait l'honneur de précéder tous les souverains de l'Europe; il ne reconnaissait qu'un supérieur, le pape. Louis XIV lui-même, si jaloux de la préséance de la couronne de France sur toutes celles de l'Europe, était forcé de reconnaître la préséance de l'empereur. Jusqu'à la destruction de l'empire par Napoléon, on désignait le chef du corps germanique par le simple mot *l'Empereur*. Il y avait cependant d'autres princes qui portaient le titre d'empereurs: l'empereur de Russie, l'empereur des Turcs, l'empereur de Maroc, l'empereur de la Chine; mais il était reçu que l'empire par excellence était le *saint Empire romain*. En effet, le titre d'empereur d'Allemagne n'a pas été employé une seule fois officiellement.

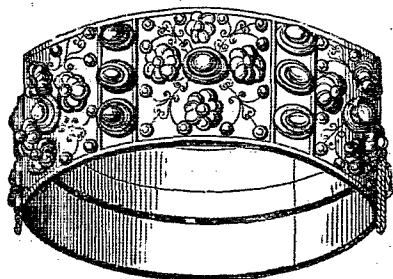
Comme Charlemagne, les empereurs romains devaient être couronnés par le pape, à Rome, capitale de leur empire; mais ils ne recevaient cette couronne qu'après avoir pris à Aix-la-Chapelle celle de roi de Germanie ou d'Allemagne, et à Milan celle de roi d'Italie. On donnait à la couronne d'Aix-la-Chapelle le nom de *couronne d'argent*, bien qu'elle fût d'or; à celle de Milan, celui de *couronne de fer*; enfin on nommait celle de Rome la *couronne d'or*. Les empereurs ne

manquèrent jamais de se faire couronner à Rome, tant que les circonstances le leur permirent; et leur politique constante fut toujours de reprendre en Italie le royaume Lombard qu'avaient possédé Charlemagne et ses successeurs jusqu'à Henri VI. Cette ambitieuse pensée fut la cause des longues guerres de la maison d'Autriche avec celle de Bourbon, qui, tout en accordant la préséance au prestige du titre impérial, ne voulut jamais laisser prendre aux empereurs une extension de nature à compromettre l'indépendance et la nationalité françaises. Le 26 mars 1805, Napoléon releva le royaume Lombard, sous le nom de royaume d'Italie, et se fit couronner solennellement en cette qualité, à Milan, avec la couronne de fer traditionnelle. A la chute du nouveau Charlemagne, la maison de Lorraine-Autriche obtint, en compensation de la perte de la dignité impériale, ces Etats qu'elle désirait depuis si long-temps; le royaume d'Italie fut donné par le congrès de Vienne à l'empereur d'Autriche, sous le nom de royaume Lombard-Vénitien. L'empereur François I (ci-devant François II, comme empereur des Romains) fut donc couronné aussi à Milan avec la couronne de fer, et son fils, l'empereur Ferdinand, a été également couronné roi des Lombards en septembre 1858. C'est donc parce que c'est un signe de la dignité impériale abolie, que les empereurs d'Autriche attachent une si grande importance à leur couronnement de Milan; ils ne veulent pas interrompre la chaîne des traditions.

La couronne de fer, qui est réellement d'or massif et est ornée de pierreries, doit le nom sous lequel elle est si célèbre à un cercle de fer dont elle est garnie intérieurement. Cette couronne, conservée dans la basilique de Saint-Jean-Baptiste, à Monza, petite ville voisine de Milan, passe pour être celle que Théodelinde, reine des Lombards, plaça sur la tête d'Agilulfe, duc de Turin, qu'elle épousa en 591. Le cercle de fer est fait, dit-on, de l'un des clous qui servirent à attacher Jésus-Christ sur la croix. Des volumes ont été écrits pour ou contre l'authenticité, l'antiquité et la sainteté de la couronne de fer. Il paraît même que les docteurs de la bibliothèque de Saint-Ambroise de Milan, jaloux de l'importance que donnait au chapitre de Monza la possession de la couronne de fer, la tournèrent en ridicule et lui donnèrent le nom de *couronne de paille*. Juste Fontanini, archevêque d'Ancyre, a écrit une longue dissertation où il reproche cette partialité aux Ambrosiens, et s'efforce de prouver la sainteté et l'authenticité de la couronne de fer; mais tous ses arguments semblent tomber devant les textes cités par Muratori, docteur ambrosien, à la vérité, et partant suspect de partialité. La dissertation de ce dernier, faite avec une saine critique, établit que la couronne de fer actuelle est fort moderne. D'ailleurs Fontanini lui-même déclare qu'elle fut enlevée, en 1273, par les Torriani de Milan; il ajoute, à la vérité, qu'elle fut réintégrée quarante-six ans après dans le trésor de Monza, par Matthieu Visconti, qui la racheta en 1375, et la rendit généreusement à ses légitimes gardiens. Nous avons vu cette couronne de fer, et nous pouvons affirmer que le travail ne nous a pas paru pouvoir être plus ancien que le commencement du dix-septième siècle. On peut, du reste, en juger par notre dessin, qui est la reproduction exacte de celui qui accompagne la dissertation de Fontanini, sur l'exactitude duquel on peut se fier, puisqu'il fut le plus zélé défenseur de l'authenticité de ce monument.

La couronne de fer a six pouces de diamètre et deux pouces un quart de haut; le cercle d'or est divisé en sept compartiments, ornés de dix-huit pierres précieuses et de soixante-douze perles. Le cercle de fer intérieur a six lignes de haut; il pèse trois onces. Christophe-Théophile de Murr, qui a écrit une dissertation sur la couronne de fer au moment du couronnement de Napoléon, a donné une explication de l'exiguïté extraordinaire de cette couronne, qui, à la vérité, ne pourrait ceindre tout au plus que la tête

d'un enfant. Il suppose que la couronne de fer fut faite, en 605, pour le couronnement d'Aldovald, fils de Théodelinde et d'Agilulfe, alors âgé de onze ans, et que son père fit couronner de son vivant pour lui assurer le trône après sa mort. Tout ce que nous pouvons conclure de cela, c'est que peut-être la couronne actuelle est, comme la couronne de saint Édouard des Anglais, une commémoration de l'ancienne couronne de fer. On aura conservé les dimensions



(La Couronne de fer de Monza.)

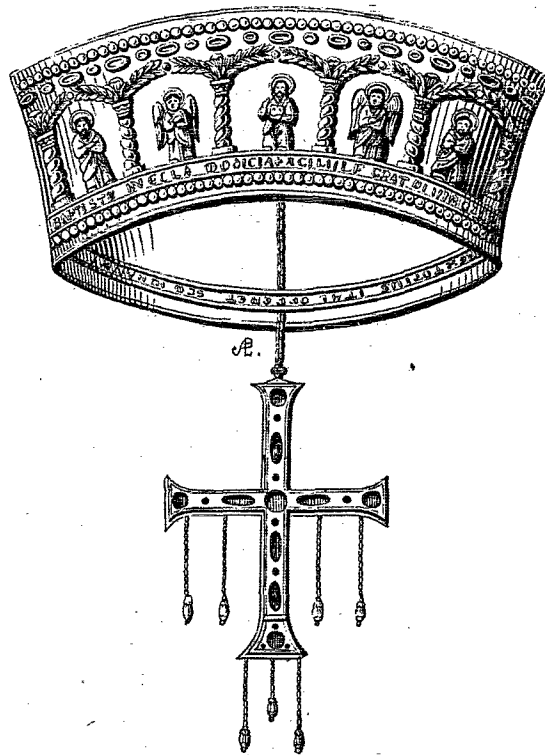
de l'ancienne; mais en l'absence de dessins qui pussent les guider, les chanoines auront suivi le goût du temps où ils la firent refaire. La supposition de Murr était appuyée sur la présence dans le trésor de Monza de deux autres couronnes d'or, appelées, l'une couronne d'Agilulfe, l'autre couronne de Théodelinde. Mais la couronne de Théodelinde n'a que six lignes de diamètre de plus que celle qu'il attribue à son jeune fils, et celle d'Agilulfe seulement deux de plus. Ces trois couronnes furent enlevées, en 1797, par nos armées victorieuses, et envoyées à Paris par les commissaires des arts; elles furent toutes trois déposées au cabinet des médailles de la Bibliothèque. Dans la nuit du 16 au 17 février 1804, des voleurs pénétrèrent dans le cabinet des médailles, et y volèrent, entre autres objets, la couronne d'Agilulfe; les malfaiteurs furent saisis en Hollande, et on recouvra la plus grande partie des objets volés; mais la couronne d'Agilulfe avait été fondue. Nous en donnons le dessin d'après celui qui accompagne la dissertation de Murr. Cette couronne, qui, d'après l'inscription, et surtout à cause de la croix d'or qui y est appendue, doit avoir été plutôt une couronne votive que la couronne réelle d'un souverain, nous paraît beaucoup plus ancienne que la couronne de fer: elle est divisée en douze niches formées par des colonnes torsées, et dont l'arc est formé par des guirlandes de laurier. Dans chacune de ces niches était la figure d'un des douze apôtres; sur le cercle inférieur était l'inscription suivante:

* AGILULF. GRAT. DI. VIR. GLOR. REX. TOTIVS.
ITAL. OFFERET. SCO. IOHANNI. BAPTISTE. IN. ECLA.
MODICIA.

Agilulfe, par la grâce de Dieu, homme très glorieux, roi de toute l'Italie, offre (cette couronne) à saint Jean-Baptiste dans l'église de Monza.

La couronne de Théodelinde est ornée, comme l'était celle d'Agilulfe, d'une croix d'or enrichie de pierreries, suspendue par une chaîne d'or; ces sortes d'ex-voto étaient très ordinaires; Mabillon en a cité un grand nombre d'exemples. La couronne de fer fut rapportée à Monza par ordre de l'empereur, et réintégrée dans l'église de Saint-Jean-Baptiste le 22 mai 1805; le 26 du même mois, elle servit à son couronnement solennel à Milan: on sait qu'en la prenant des mains du prélat pour la mettre lui-même sur sa tête, le successeur des rois lombards prononça les paroles suivantes: *Dio me la diede; guai a chi la tocca!* « Dieu me la donne, gare qui la touche! » Ces paroles furent la devise de l'ordre de la Couronne-de-Fer institué par Napoléon pour le royaume d'Italie. La décoration de cet ordre

était la représentation de la couronne lombarde; autour était inscrite la devise; le ruban était orange à liserés verts. Pour les chevaliers, la couronne était en argent; elle était d'or pour les dignitaires de l'ordre. Nous ne savons pourquoi Napoléon fit armer de pointes la couronne lombarde qu'il donna pour armoiries au nouveau royaume; la décoration elle-même avait ces pointes, que l'on peut voir encore sur les monnaies italiennes de cette époque. Cependant, sur une médaille frappée à Milan en commémoration du couronnement de l'empereur, la couronne qu'il porte sur la tête est bien sans pointes, et est exactement semblable à celle dont nous donnons le dessin. L'empereur d'Autriche a confirmé, le 12 février 1816, l'ordre de la Couronne-de-Fer, mais il en a retranché la devise et a changé la forme de la décoration. Le ruban est resté orange et vert. Depuis 1815, la couronne de Théodelinde, reprise par les alliés, a été réintégrée à Monza.



(La Couronne d'Agilulfe.)

AVIS. — On nous adresse souvent des pièces de vers. Dans le nombre, il s'en trouve quelquefois de fort remarquables; cependant nous ne les insérons pas, et nous prions les auteurs de n'en concevoir aucune surprise. D'après une mesure générale, prise depuis le commencement de l'année dernière, la rédaction a renoncé, au moins provisoirement, à publier aucune production de poètes contemporains. Que nos correspondants pseudonymes ou anonymes accueillent donc nos regrets. Nous en exprimons de particuliers au jeune inconnu dont la pièce se termine par cette strophe d'un beau mouvement:

Ah! depuis si long-temps je prolonge mon rêver!
La route est avancée, il faut que je l'achève;
Il est trop tard pour m'arrêter.
Que la gloire m'oublie ou qu'elle me couronne!
Quel que soit mon destin, à lui je m'abandonne
J'ai besoin de chanter!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

CARCASSONNE,



(Vue du château de Carcassonne, département de l'Aude.)

Ce château paraît avoir été construit pendant le sixième siècle. C'est un vaste bâtiment carré, couronné de créneaux, flanqué de quatre fortes tourelles rondes, et entouré de fossés larges et profonds du côté de la Cité. L'autre côté, celui de la nouvelle ville, est suffisamment défendu par les escarpements.

La ville de Carcassonne que les auteurs anciens ont appelée *Carcasso*, *Carcasio*, *Carcassum* et enfin *Carcassonna*, doit son origine aux premiers peuples qui s'établirent sur le fleuve Atax (Aude). De là le nom d'Atacins que leur donne Eusèbe, et celui d'Atax attribué par saint Jérôme à la ville dont ils furent les fondateurs. Cette ville devint bientôt une place importante. Les Volces Tectosages en firent leur prin-

cipal boulevard et l'entrepôt de leurs armes et machines de guerre. Alors elle échangea son nom d'Atax contre celui de *Carcasso*, qui en langue celtique signifie carquois ou bouclier.

Pendant la conquête des Gaules, Carcassonne subjuguée fournit son contingent d'auxiliaires aux Romains qui les firent servir contre les Vascons ou Gascons; en échange,

Rome lui apporta sa civilisation et les premières notions du christianisme qui y pénétra vers le troisième siècle. A cette époque commencèrent les grandes invasions des hommes du Nord. Par sa position topographique, Carcassonne devait souffrir plus que les autres villes de ces dévastations périodiques. Pendant la première moitié du cinquième siècle, tour-à-tour dévastée par les Vandales et par les Goths d'Ataulphe, prise et reprise par les Romains et par les Visigoths, elle demeura enfin en partage à ces derniers en 440. Théodoric profita de la paix qui suivit ces luttes désastreuses pour entourer Carcassonne de cette ligne de fortifications surmontée de hautes tours gothiques que l'on admire encore de nos jours. De cette époque date aussi l'introduction de l'hérésie d'Arius, dans la province de Carcassonne, que l'on appela Gothie du nom de ses possesseurs.

En 506, les Visigoths qui avaient vécu tranquilles jusque là furent attaqués par Clovis et vaincus à Vouillé; Toulouse tomba entre les mains des Francs. Expulsés de leur capitale, les Goths se réfugièrent à Carcassonne dont ils augmentèrent les fortifications. Ces travaux, du sixième siècle, se distinguent aisément des précédents par la différence notable de leur architecture; Clovis les poursuivit sous ces murs; Carcassonne résista bravement, et le roi de France se vit forcé de lever le siège et de regagner ses provinces du Nord, où il mourut en 511. Cet événement amena pour les Visigoths une trêve de près d'un siècle, durant lequel ils construisirent les faubourgs de la cité et jetèrent les fondements de l'église de Saint-Nazaire, qui ne fut achevée que long-temps après par les libéralités de Charlemagne.

A part quelques légers troubles intérieurs et particuliers à la famille des rois Visigoths, la Septimanie ou Gothie aurait joui long-temps des douceurs de la paix, si le fanatisme arien n'avait poussé Liuva à une persécution atroce dans laquelle ne fut pas exempté le fils du roi lui-même. Liuva ne pouvant le faire abjurer ses convictions catholiques l'envoya en exil à Valence et lui fit trancher la tête. Cette mort de Saint-Hermengilde qui avait épousé Ingonde, sœur de Gontran, irrita si fort ce dernier, qu'il leva des troupes nombreuses dans le Berri, la Saintonge, le Périgord, et les envoya avec Terenticoles leur général, guerroyer en Languedoc contre le roi Liuva. Carcassonne fut assiégée en 585; elle ne résista pas et ouvrit ses portes aux Francs, indignée qu'elle était des persécutions de son tyran. Mais Terenticoles la traita comme un pays conquis et exerça de telles rapines que les habitants coururent aux armes et chassèrent leurs nouveaux oppresseurs. Irrité de cet affront, Terenticoles revint en 589, et loin cette fois de prendre la place, il fut tué sur les glaces et son armée taillée en pièces.

Gontran chargea Bozon de venger la mort de son favori; ce général assiégea Carcassonne avec 60 000 hommes. La ville fut prise et obligée de prêter serment de vasselage. Ce ne fut pas pour long-temps, car les Francs ne s'étaient pas encore affermis dans leur conquête, que Claude, duc de Lusitanie, parut sous les murs à la tête de l'armée visigothe. Bozon lui livra bataille sur les bords de l'Aude. Elle fut longue et meurtrière. Enfin, quoique bien inférieurs en nombre, les Visigoths triomphèrent; l'armée franque demeura presque en entier sur le champ de bataille.

Après leur victoire, les Visigoths n'eurent plus d'invasion française à repousser, mais en 719, ils se virent obligés de faire face à une attaque bien autrement terrible. Nous voulons parler de celle des Sarrasins qui s'emparèrent de Carcassonne, la perdirent, s'en rendirent maîtres de nouveau, et enfin la gardèrent jusqu'en 759, époque où Pepin les refoula vers les Pyrénées et les obligea à abandonner successivement Beziers, Carcassonne et toute la province narbonnaise. Les Sarrasins avaient clos la domination visigothe en s'emparant de la cité de Carcassonne; en soumettant cette même ville, les Francs détruisirent la

domination sarrasine et acquirent la Septimanie qu'aucune invasion étrangère n'est plus venue leur enlever.

Nous voici au moyen âge. Lorsqu'il fractionna son vaste empire pour donner à chacun de ses leudes une portion de territoire en apanage viager, Charlemagne investit son fidèle Dellon du comté de Carcassonne. Un siècle plus tard, le descendant de Dellon, Arnaud, se rendit indépendant du bon vouloir impérial (940) et constitua la souche des comtes héréditaires de Carcassonne.

En 1070, les héritiers mâles venant à manquer dans la maison de Carcassonne, Raymond Beranger, comte de Barcelonne, acquit par achat ou par cession le Carcassès et le Razès dont il investit son fils Tête-d'Etoiles. Le règne de ce jeune comte fut doux et paternel aux Carcassonnais, qui malheureusement n'en jouirent pas bien long-temps. Tête-d'Etoiles mourut assassiné par son frère et ne laissa qu'un fils en bas âge. Sa minorité donna lieu à des troubles sans fin dans la Catalogne et le Carcassès.

Bernard-Aton, vicomte de Beziers, mit à profit les événements, et, par la diplomatie plus que par la force, il se fit ouvrir les portes de Carcassonne.

Cependant le fils de Tête-d'Etoiles avait grandi au sein des dissensions: avec l'âge le désir lui était venu de recouvrer les possessions de son père. Il arma ses Catalans et s'avança dans la Septimanie prêt à livrer bataille au sire Bernard-Aton, qui de son côté ne déclina pas le combat. Les prélats intervinrent et un arrangement arrêta les hostilités, arrangement tout avantageux pour Bernard-Aton, puisque le fils de Tête-d'Etoiles consentit à lui inféoder le Carcassès à perpétuité, pourvu que sa lignée reconnût la suzeraineté de la maison de Barcelonne. C'est là l'origine de la domination des Trincavel sur Carcassonne, domination brillante mais destinée à s'éteindre un siècle après, jour pour jour, par suite des guerres de religion. Car ce fut alors que commença l'albigisme, qui a laissé des souvenirs si terribles dans le Midi de la France.

Durant cette période de fanatiques dévastations, Carcassonne eut sa part du martyre général. En 1209, les cent mille croisés l'investirent et en formèrent le siège.

Carcassonne s'était augmentée de deux grands faubourgs et de deux autres appelés *Barbacanes*. Le premier de ces faubourgs était situé au septentrion de la ville, le second au midi; l'un et l'autre étaient fortifiés par des murs et des fossés. Les deux plus petits étaient au couchant, entre la ville et la rivière d'Aude. Le vicomte Roger, qui régna à Carcassonne en ce temps, s'était jeté dans sa capitale et l'avait munie d'armes et de vivres nécessaires à un siège prolongé. Les croisés vinrent l'attaquer le 1^{er} août 1209. Ils sommèrent d'abord le vicomte de se rendre. Son refus fut suivi d'un assaut donné au grand faubourg dont les croisés parvinrent à s'emparer.

Ce succès, quoique chèrement acquis, les encouragea à attaquer l'autre faubourg. Mais Roger le défendait en personne. Les croisés furent repoussés toutes les fois qu'ils tentèrent l'assaut. Au dernier, qui fut le plus meurtrier, Simon de Montfort lui-même, réputé le meilleur chevalier de la chrétienté, fut jeté à terre par Roger.

Le siège dégénéra en blocus. Cependant Pierre, roi d'Aragon, se rendit auprès du légat qui commandait la croisade et tâcha de ménager un accommodement entre lui et le vicomte, son parent. Le légat proposa des conditions inadmissibles. Pierre se retira, et Roger ne compta plus que sur le secours de ses armes. Sortis de leur première stupeur, les croisés tentèrent de nouveaux assauts contre le faubourg. Ils furent partout repoussés; alors ils essayèrent de faire brèche. Les pionniers sapèrent les fondements des murailles, les machines battirent nuit et jour les fortes tours de la ville assiégée; tous les efforts des croisés furent inutiles. Ne pouvant triompher par la force ouverte, le légat eut recours à la ruse. Sous prétexte de traiter de la

paix, le vicomte Roger fut attiré au camp des assiégeants, et au mépris du droit des gens et de l'honneur le légat le fit arrêter et charger de chaînes.

En même temps que cet acte de déloyauté s'accomplissait au camp, les croisés donnaient un assaut général à la ville qui, dépourvue de son brave vicomte et terrifiée par son arrestation, ne sut point résister. Les habitants se sauvèrent durant la nuit par un souterrain qui donnait dans la plaine de Narbonne. Quand les croisés entrèrent dans la place, ils n'eurent pas de peine à s'y établir, elle était déserte.

Roger fut enfermé dans une des tours de son château vicontal, où il mourut huit jours après d'une dysenterie, disent quelques historiens, ou du poison suivant l'opinion du plus grand nombre. Avec lui finit le règne des Trincavel.

Le lendemain de la conquête, les croisés tinrent conseil pour savoir si on brûlerait la ville envahie ou si on la conserverait pour servir de boulevard à la croisade. Ce dernier avis prévalut. Simon de Montfort investit ce jour-là du généralat fut encore investi de toutes les possessions de la famille de Trincavel. Il prit le titre de comte de Carcassonne qu'il conserva jusqu'à sa mort (1218), et dont son fils hérita et jouit jusqu'en 1225, époque où les conquérants furent chassés vers le Nord par Raymond VII dit le Jeune, comte de Toulouse. Ne pouvant se maintenir dans le Languedoc, Amaury de Montfort fit cession du Carcassés au roi de France, qui en retour le fit connétable. Le dernier des Trincavel, le fils de Roger, ratifia cette cession en 1210. Dès lors Carcassonne fut définitivement comprise dans les domaines de la couronne de France, dont elle ne s'est jamais depuis séparée.

NOUVELLES DÉCOUVERTES.

BATEAUX RAPIDES SUR LES RIVIÈRES ET LES CANAUX.

Dans le courant du mois de juin 1850, M. William Houston, l'un des propriétaires du petit canal de Glasgow et d'Ardrossan, parcourait ce canal dans un bateau traîné par un bon cheval, qui, effrayé accidentellement, se mit tout-à-coup au galop en entraînant toujours après lui le bateau. M. Houston observa, à son grand étonnement, que la vague écumante, qui se produisait ordinairement à l'arrière et qui dégradait les bords, avait disparu, que le bateau était porté sur une eau presque unie, et que l'effort de tirage, ou la résistance du liquide au mouvement du bateau, semblait avoir beaucoup diminué. M. Houston, dit un de ses compatriotes, eut la sagacité de juger quelle pouvait être la portée commerciale de ce fait, et il s'appliqua tout entier à introduire sur ce même canal de Glasgow des bateaux marchant avec cette haute vitesse.

L'application qu'il en fit en grand réussit parfaitement. Aujourd'hui les voyageurs et les bagages sont transportés dans de légers bateaux de tôle, d'environ 18 mètres de long sur deux mètres de large, traînés par deux chevaux. Le bateau se met en marche assez lentement; à un signal donné, un mouvement subit des chevaux l'entraîne brusquement, et le tirage s'opère d'un galop continu, avec un moindre effort de tirage, sous des vitesses de trois lieues, et même de plus de trois lieues et demie à l'heure.

Le succès que venait d'obtenir ce mode de transport, l'augmentation qu'il produisait dans le revenu du canal, le firent essayer immédiatement sur d'autres canaux. On fit, en conséquence, de nombreuses expériences, qui donnèrent des résultats tantôt en harmonie, tantôt en opposition avec les premières observations sur le canal de Glasgow; car il se présenta des cas où, avec certaines formes de canal et de bateau, la résistance n'éprouva aucune diminution, et où l'expérience manqua même totalement. La cause de ces variations n'était pas alors connue. Des pra-

ticiens, même fort éclairés, crurent devoir nier des faits aussi opposés à tout ce qu'ils avaient observé, tandis que les témoins oculaires du fait ne pouvaient lui assigner une cause satisfaisante.

Cependant le *halage au galop* s'introduisait peu à peu dans la Grande-Bretagne. En 1831, les expériences réussirent parfaitement sur le canal de Forth et Clyde, comme il résulte d'un rapport du comité de la Compagnie des propriétaires; en 1833, même succès sur le canal de grande jonction. Un service régulier était établi à cette époque sur le canal de Lancastre (*Galignani's Messenger*, 1^{er} mai 1833), et un peu après sur le canal de grande jonction lui-même. Plusieurs ingénieurs français voyagèrent sur les bateaux rapides, et les observations de quelques uns d'entre eux, ainsi que le résumé de plusieurs expériences faites en Angleterre, furent publiés en France.

Notre pays entra enfin dans la carrière des essais; et des expériences furent faites les 25 et 26 juillet 1837, sur le canal de l'Ourcq, par les soins de M. Hainguerlot, directeur de la Compagnie du canal, dans le but de constater le degré de vitesse qu'on pourrait donner à un bateau-poste qui ferait un service journalier entre Paris et Meaux. Ces expériences, quoiqu'à leur début et encore imparfaites, confirmèrent pleinement les observations importantes faites en Angleterre, relativement aux avantages très grands que l'on obtient en rendant très rapide la marche des bateaux. On employa un bateau à coque de fer mince, de 20 mètres environ de longueur sur un peu moins de 2 mètres de largeur, que l'on avait fait construire en Angleterre sur le modèle de celui qui marche le mieux au canal de Paisley et d'Ardrossan, les dimensions de ce canal étant à peu près les mêmes que celles du canal de l'Ourcq, qui a 12 mètres de largeur à sa ligne d'eau, et environ 1^m, 50 de profondeur. Tout ce qui tenait à la manœuvre et au halage avec deux chevaux était disposé comme pour le modèle.

Le 25 juillet, le bateau, chargé de 2 110 kilogrammes, après avoir exigé un effort maximum de traction de 250 kil., n'exigea plus, lorsqu'il eut atteint la vitesse d'environ 6 mètres par seconde, qu'une force moyenne de 100 à 50 kil., à peine double de celle qu'indiquait le dynamomètre quand les chevaux n'allaient qu'au pas.

Dans les expériences du 26 juillet, le bateau portait une charge d'environ 4 500 kil., qui représente à peu près celle de 75 personnes: après avoir exigé une puissance qui s'éleva jusqu'à 400 kil., il n'eut plus besoin, quand il eut pris une vitesse d'environ 16 000 mètres par heure, que d'une force moyenne à peu près double de celle qu'il employait au pas.

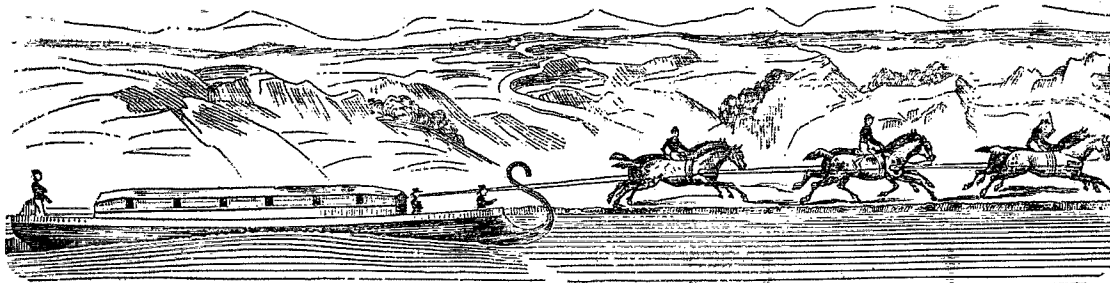
Le paradoxe suivant d'hydrodynamique* est donc maintenant bien constaté, dans un trop grand nombre de cas pour

* L'hydrodynamique, ou la connaissance des lois des mouvements des liquides, bien qu'enrichie des travaux des Newton, des Bernouilli, des Euler, des d'Alembert, et de beaucoup de savants du premier ordre, n'a pas suivi les mathématiques pures dans le rapide essor qu'elles ont pris depuis la fin du dix-septième siècle. Elle ne présente qu'un petit nombre de lois certaines, et encore l'expérience a-t-elle dû modifier ou compléter souvent les résultats de la théorie; la plupart des autres ne sont vraies qu'entre certaines limites, et dans des conditions spéciales qui se rencontrent rarement lorsqu'on en vient à la pratique. Au nombre de ces dernières lois, il faut ranger celle de la résistance qu'éprouve un corps qui se meut dans un liquide. Newton avait établi le premier que si la vitesse du corps immergé devient double, triple, quadruple, l'effort nécessaire pour produire cette vitesse devient quatre fois, neuf fois, seize fois plus fort; ou, autrement, que la résistance au mouvement est proportionnelle au carré de la vitesse. L'expérience avait fait reconnaître des anomalies dans l'application, sans que l'on pût en expliquer les causes d'une manière précise; et ce principe fondamental n'avait pas cessé d'être admis comme régissant les mouvements d'un corps solide immergé, lorsque l'ordre de faits complètement nouveaux que nous annonçons à nos lecteurs vint se présenter aux praticiens et aux savants.

qu'on ne puisse pas le regarder comme général : Il faut moins d'effort à un cheval pour traîner un bateau en prenant le galop qu'en marchant un trot moyen.

Mais si tout le monde reconnaît aujourd'hui le fait lui-même, on est loin d'être d'accord sur les causes qui le produisent ou même sur les circonstances qui l'accompagnent. L'Académie des Sciences, comprenant toute l'utilité que la

théorie et la pratique peuvent tirer de l'étude approfondie de cet ordre nouveau de phénomènes, avait proposé sans succès, pour sujet du grand prix de mathématiques de 1837, la question de la résistance des fluides; elle a remis la même question au concours pour 1838, et nous ne savons pas si elle jugera qu'il y ait lieu de décerner le prix. Toujours est-il qu'il n'existe maintenant en France aucun corps



(Nouvelle découverte. — Bateau rapide. — Halage au galop sur les canaux.)

de doctrine complet sur ce sujet. Nous sommes donc obligés d'emprunter à une brochure anglaise de M. John Russel, traduite dans les *Annales des ponts et chaussées*, le résumé du travail le plus complet que l'on ait fait sur la marche des bateaux depuis la découverte de M. Houston. Les résultats théoriques énoncés par M. J. Russel peuvent n'être pas admis par tout le monde; mais les nombreux tableaux d'expériences qu'il a présentés ne peuvent laisser aucun doute sur la réalité des phénomènes principaux qu'il a décrits.

Le plus remarquable de tous est assurément celui de l'onde solitaire, dont la formation explique en grande partie les lois du mouvement des bateaux rapides. Le récit de la manière dont M. J. Russel en fit la découverte nous a semblé très beau dans sa simplicité, et nous croyons devoir l'extraire textuellement. « En dirigeant mon attention sur les mouvements communiqués à un fluide par un corps flottant, j'observai bientôt un phénomène aussi nouveau que singulier, et si important, que je décrirai minutieusement l'aspect sous lequel il se présenta d'abord. J'étais occupé à expérimenter le mouvement d'un bateau sous une grande vitesse, lorsque ce bateau s'arrêta tout-à-coup, et qu'une violente et tumultueuse agitation, parmi les petites ondulations qu'il avait formées, attira mon attention. Je vis ces diverses ondulations se réunir en une seule masse d'une forme bien déterminée vers le point milieu de la longueur du bateau. Cette masse accumulée, élevant enfin une crête aiguë, se précipita avec une vitesse considérable vers l'avant du bateau, le dépassa complètement, et, conservant sa forme, cette onde, grande, solitaire et rapide, roula seule sur la surface du fluide tranquille. Je quittai immédiatement le bateau, et cherchai à suivre à pied cette onde, mais son mouvement était trop rapide; je montai sur-le-champ à cheval, je l'atteignis en quelques minutes, et la retrouvai poursuivant sa course le long de la surface du fluide avec une vitesse uniforme. Après l'avoir suivie plus d'un mille, je la vis s'abaisser graduellement jusqu'au moment où elle se perdit dans les sinuosités du cours d'eau. J'observai encore à plusieurs reprises ce phénomène, qui se reproduisait toutes les fois que le bateau, ayant reçu un mouvement rapide, était tout-à-coup arrêté. Les circonstances qui l'accompagnaient étaient tellement identiques, et quelques unes des conséquences de son existence si frappantes et si importantes, que je désirai faire de cette onde l'objet de nombreuses expériences. »

Le fait fondamental établi par M. Russel, c'est que la vitesse du corps flottant n'exerce aucune influence sur la vi-

tesse de l'onde qu'il produit. Une onde animée d'une vitesse de 45 kil. à l'heure était également produite par des corps mus avec une vitesse de 3, de 8, de 10 et de 49 kil. Il remarqua bientôt que la vitesse dans la propagation de l'onde était due principalement à la profondeur du fluide. Après avoir produit une onde qui avait une vitesse de 45 kil. à l'heure, il la suivit jusqu'à un point où l'eau devenait plus profonde, et où la vitesse fut tout d'un coup accélérée; elle reprit la vitesse primitive lorsqu'elle se trouva de nouveau sur une profondeur d'eau égale à la première. L'augmentation de largeur du lit ne produisait pas d'effet sensible lorsque la profondeur de l'eau ne variait pas.

Fig. 1.

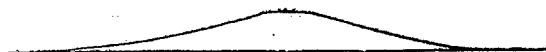


Fig. 2.



Fig. 3.



(Différentes formes de la grande onde antérieure dans le canal de l'Union.)

La vitesse de l'onde, pour une forme déterminée de canal, peut être calculée *a priori*; elle ne diffère pas sensiblement de celle qu'un corps pesant acquiert en tombant librement, en vertu de la pesanteur, d'une hauteur égale à la moitié de la profondeur de l'eau.

Cela posé, supposons que l'on vienne à mouvoir un corps flottant sur un liquide. Tant que la vitesse du corps flottant reste faible, il ne rencontre pas la grande onde antérieure de déplacement à laquelle son mouvement a donné naissance; de la poupe à la proue ou près de là il se produit une série d'oscillations paisibles, dont l'ensemble constitue l'onde postérieure de replacement. La résistance du fluide croît à peu près proportionnellement au carré de la vitesse. Mais, si la vitesse du bateau vient à s'accroître en restant moindre que la vitesse de l'onde antérieure, la crête de la vague

d'arrière se dresse en lame aiguë, élevée à une grande hauteur au-dessus du fluide environnant, puis forme, à quelque distance derrière la poupe, une haute lame qui écume, se brise en mugissant, et va déchirer les rives. La proue du bateau presse sur l'onde antérieure, la poupe est enfoncée dans le creux de l'onde, la quille s'élève dans la direction du mouvement; et comme la surface immergée augmente dans cette direction, la résistance augmente rapidement elle-même. Elle atteint même bientôt une limite qu'il est quelquefois impossible de dépasser, lorsque le canal est peu profond, et que l'avant du bateau est très renflé. Dans un de ces cas extraordinaires où la profondeur de l'eau était d'environ 4^m, 50, on a vu le lit mis à découvert derrière l'onde, dans le vide produit par la poupe; de sorte que l'arrière du bateau n'était plus à flot, tandis que l'avant était élevé et enseveli dans une grande onde antérieure, qui avait une hauteur de plus de 0^m, 60 au-dessus du niveau

de l'eau, et inondait les bords du bateau. L'onde postérieure s'élançait alors avec fureur, mugissante et couverte d'écume, rongant les rives, et menaçant le bateau d'une destruction qui était surtout imminente lorsque celui-ci s'arrêtait. Il arriva même une fois que les personnes qui se trouvaient dans le bateau n'étaient plus visibles du rivage, ensevelies qu'elles étaient dans le vide formé entre la grande onde antérieure et l'onde postérieure.

Enfin, si l'on suppose que le bateau ait atteint le sommet de l'onde antérieure, et qu'il y soit maintenu en équilibre, avec la vitesse de cette onde, il reprendra la position horizontale, la section transversale de résistance sera beaucoup moindre que dans le cas précédent, les déplacements à l'avant et à l'arrière seront considérablement diminués, et les intumescences du liquide forment une suite continue de grandes ondes centrales sur le sommet desquelles est porté le bateau.

Formes du liquide pour différentes positions du bateau.

Fig. 4. — En repos.

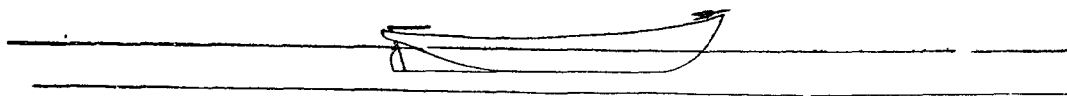


Fig. 5. — Derrière l'onde.

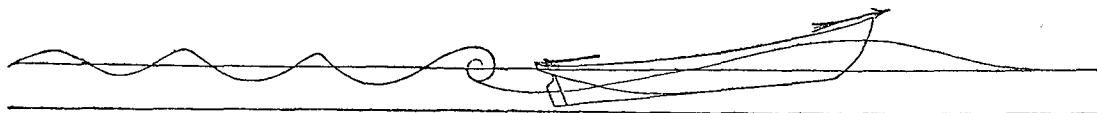
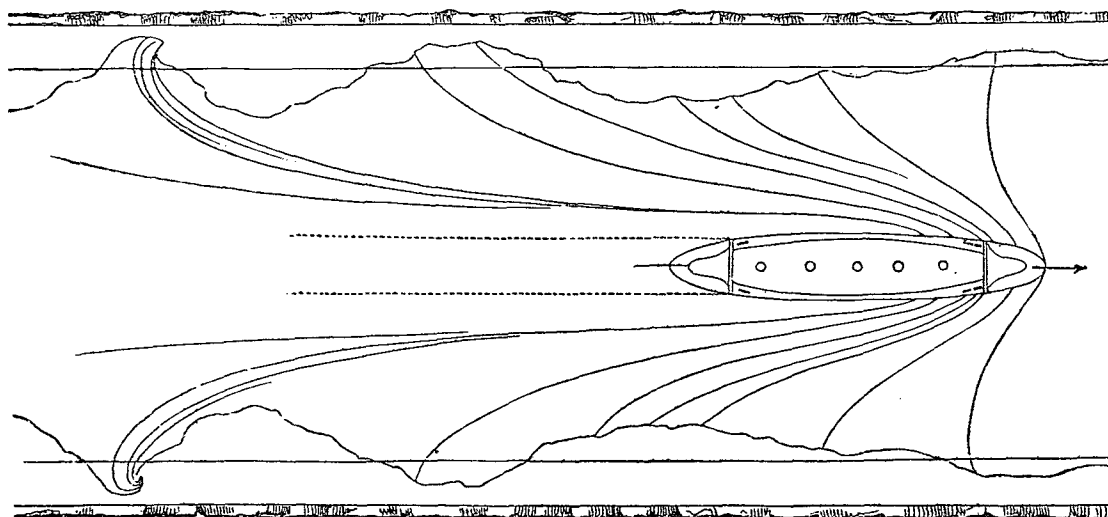


Fig. 6. — Sur l'onde.



Fig 7



(Mouvements du fluide sur les berges du canal de Clyde, par suite de la marche d'un bateau.)

Les figures 5 et 6 représentent les circonstances qui accompagnent le mouvement du bateau lorsque sa vitesse est moindre ou plus grande que celle de l'onde; la figure 4 sert à établir le point de comparaison entre les différentes positions du bateau par rapport à la position qu'il occupe en repos. Le plan de la figure 7 fait concevoir quelle doit

être l'action destructive exercée sur les berges d'un canal par les vagues qui se forment à l'arrière du bateau, lorsqu'il n'a pas encore atteint la vitesse de l'onde antérieure.

Mais, demandera-t-on, comment la résistance excessive de l'onde antérieure peut-elle être vaincue, et le bateau placé sur le sommet de cette onde? Ce problème, souvent

d'une extrême difficulté, et quelquefois même impossible à résoudre, comme nous l'avons déjà dit, est pourtant résolu tous les jours, par la pratique même, sur les canaux où la navigation est établie d'après le système écossais. Des bateaux ayant une grande longueur et des formes étroites, construits avec des matériaux légers, trainés par des chevaux forts, bien dressés, et conduits par des hommes expérimentés, s'élèvent par un saut soudain et puissant au haut de l'onde, sous une vitesse de 10 à 15 kilomètres par heure, et sont trainés sur le sommet de cette onde avec moins d'effort, à une vitesse de 16 et de 19 kilomètres, que sous une vitesse de 10 et de 11 kilomètres par heure.

Il est facile de voir comment l'onde influe sur la résistance dans le cas où le bateau flotte sur elle avec une vitesse précisément égale à celle de cette onde; mais on ne distingue peut-être pas aussi clairement, au premier coup d'œil, ce qui arrive lorsqu'il est animé d'une vitesse plus grande que celle de l'onde, parce que, dans ce cas, il la laisse derrière lui. La difficulté disparaît si l'on considère que la nouvelle onde, formée à chaque instant par le choc du bateau, se meut avec une vitesse moindre que celle du bateau, et retombe en arrière de la proue, pour remplir le vide que laisse le passage de la poupe.

Le bateau ne peut donc plus rencontrer au devant de lui de nouvelle onde antérieure qui soit permanente, comme lorsqu'il marche avec une vitesse moindre que celle de la grande onde primitive de déplacement.

A cette théorie aussi simple que plausible, viennent se rattacher une foule de phénomènes observés sur les rivières et les canaux, et dont on n'avait pas compris la portée faute de s'en être suffisamment rendu compte. Un fait bien connu des bateliers, c'est que tout bateau qui se meut avec une grande vitesse est précédé à une distance considérable, souvent de plusieurs milles, par une agitation dans le liquide qui annonce au loin l'arrivée du bateau. M. Russel a observé, sur la Clyde, l'approche d'un grand bateau à vapeur qui était encore à une lieue; le mouvement de l'eau se manifestait par files successives d'ondes devant les bateaux à l'ancre; il était surtout rendu parfaitement sensible par les oscillations qu'il imprimait aux mâts élevés. Dans l'Océan, un orage éloigné s'annonce fréquemment d'une manière analogue: les vagues se mouvant avec une vitesse de 20 à 24 lieues à l'heure, vont se briser en sourdes lames sur une côte éloignée.

Tout le monde sait qu'il est extrêmement difficile de bien naviguer à la rame ou à la voile dans une eau basse, et c'est la conséquence de la faible vitesse de l'onde antérieure, que le bateau atteint promptement, et qui est très difficile à surmonter. Si, par une forte impulsion, le bateau se place sur l'onde, il devient, à vitesses égales des moteurs, plus facile à conduire que dans une eau profonde. On sait aussi que dans les basses eaux l'arrière du bateau touche fond, tandis que l'avant reste libre, quoique tirant au moins autant d'eau. Aussi, a-t-on observé depuis long-temps qu'un bateau en marche touche là où la profondeur serait plus que suffisante pour le maintenir à flot s'il était en repos. M. Russel a vu, dans une eau profonde de 1 mètre 53 cent., un bateau qui ne tirait que 60 centimètres, prendre fond dans le creux d'une onde à une vitesse d'environ 15 kil à l'heure; tandis qu'à 14 kilomètres et demi par heure, sa quille était à plus de 1 mètre 20 centimètres du fond.

Il est constaté maintenant qu'il y a des circonstances où un bateau en marche franchit, sans toucher, certains hauts fonds où il ne pourrait flotter à l'état de repos. C'est ce qui a lieu souvent sur les canaux hollandais, pour des bateaux chargés de passagers. On a vu le bateau à vapeur *Trenton*, en passant avec une grande vitesse sur les parties basses de la Delaware, dans les Etats-Unis, entraîner avec lui un volume d'eau suffisant pour le soutenir dans des endroits où il n'eût pu se maintenir à flot s'il eût été à

l'ancre. Ce volume d'eau n'était autre chose que l'onde, la vitesse du bateau étant au-dessus de 21 kilomètres à l'heure.

Il y a quelques années, la sécheresse fit fermer au commerce, en Angleterre, un grand canal dont la profondeur d'eau avait été réduite de 5 mètres 10 cent., à 1 mètre 52 cent. On remarqua alors que le mouvement des bateaux légers était devenu plus facile qu'auparavant. M. Smith de Philadelphie, voyageant en 1855 sur le canal de Pensylvanie, à une époque où les ouvrages venaient d'être exécutés et n'étaient pas encore terminés, observa avec étonnement qu'en entrant dans une partie du canal qui n'avait que 60 centimètres de profondeur, au lieu de 1 mètre 52 centimètres qu'elle devrait avoir, le bateau cessait de prendre fond à l'arrière, et paraissait être traîné avec beaucoup plus de facilité que sur les parties les plus profondes du canal.

Comme la vitesse du cheval au galop ne peut surpasser une certaine limite, et qu'en approchant de cette limite le cheval ne peut exercer que de très faibles efforts, on conçoit que sur les lignes navigables où la vitesse de l'onde surpassera 5 lieues ou 5 lieues et demie à l'heure, on ne pourra, sans des dépenses excessives, atteindre ou surpasser cette vitesse d'une manière continue. Sur le canal de Forth et Clyde ce cas s'est présenté, et l'on a résolu le problème de la manière suivante. On fait 1 kilomètre et demi à raison de 15 kilomètres par heure, et alors l'onde est assez éloignée pour produire très peu d'accumulation à la proue; au bout de ce trajet, le bateau est amené au bord, où le canal est peu profond; on fait galoper les chevaux pendant une autre distance égale à la première, à raison de 21 ou 22 kilomètres par heure, et on se trouve ainsi en avant de l'onde. En continuant alternativement ce manège, on obtient une vitesse moyenne d'environ 17 kilom. à l'heure, avec un effort moyen de traction moins considérable que celui qu'exigeait cette vitesse si on la maintenait uniformément.

La vitesse du courant doit retarder la vitesse de l'onde produite quand on remonte un cours d'eau. Aussi a-t-on observé que dans des rivières peu profondes, il faut, à vitesses égales, et dans certaines circonstances, moins de force pour produire l'onde dans la direction opposée au courant, que dans la direction même du courant. Ce fait aussi remarquable qu'important avait été prévu par l'un des ingénieurs français qui ont visité les bateaux rapides de nos voisins d'outre-mer, et il avait parlé de la possibilité de dépenser pour de grandes vitesses moins de force à la remonte qu'à la descente du Rhône et du Rhin, qui ont 2 à 5 mètres de vitesse par seconde. Cette prévision nous paraît réalisable dès aujourd'hui pour les parties de ces fleuves où la profondeur moyenne n'excède pas 2 mètres à 2 mètres 50 centimètres.

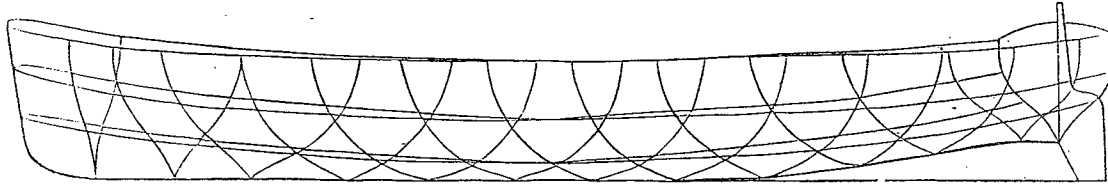
Quand on compare les résultats déjà obtenus d'une manière permanente en Angleterre, aux retards vraiment incroyables de la circulation, sur la plupart des canaux français; quand on sait que des bateaux chargés de houille ont mis en 1857 plus de vingt jours pour venir des mines d'Anzin à la manufacture de glaces de Saint-Gobain, c'est-à-dire pour faire un voyage qu'un piéton accomplirait sans effort en deux journées, et qu'on se rappelle que cette incroyable lenteur n'est rien en comparaison de celle avec laquelle le charbon de Mons parcourait, il y a peu d'années, une distance de 85 lieues pour se rendre à Paris; on a peine à concevoir la torpeur dans laquelle peut s'engourdir parfois le génie d'un peuple. Les faits que nous avons précédemment exposés montrent la possibilité d'obtenir, dans presque tous les cas, et sans dépenses excessives, une vitesse de 4 à 5 lieues à l'heure, sur nos lignes navigables. Tant que nous n'aurons pas réalisé cette réforme sur toute l'étendue de notre territoire, nous ferons mentir la bell

pensée de Pascal que nous avons déjà citée : « Les rivières sont des chemins qui marchent, et qui portent partout où l'on veut aller. »

Nous devons dire que depuis le 15 août la circulation des bateaux-postes est établie sur le canal de l'Ourcq, entre Paris et Meaux, à raison de 4 lieues à l'heure, y compris le temps de relais; les départs ont lieu une fois par jour

de chacune des deux villes, et l'on assure qu'ils seront bientôt doublés. Nous faisons des vœux pour que ce mode de transport, aussi sûr que prompt et économique, soit adopté sur les nombreuses lignes navigables qui s'y prêtent; et nous terminons en donnant les formes exactes du *bateau-onde*, construit par M. Russel, et dont la supériorité sur tous les autres modèles a été constatée.

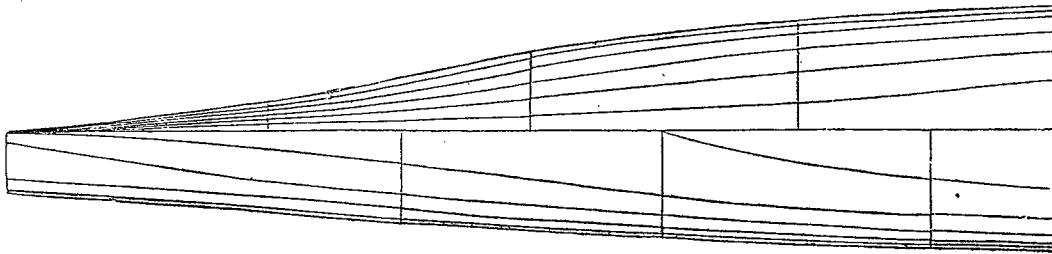
Fig. 8.



(Élévation bâisée du bateau-onde.)

A l'avant.

Fig. 9.



A l'arrière.

(Plans pris de 15 centimètres en 15 centimètres.)

ILES SANDWICH.

Le brick russe le *Rurik* quitta l'Europe, le 18 octobre 1815, pour commencer un voyage autour du monde, qui fut terminé le 9 juillet 1818. Les personnes qui composaient cette expédition étaient M. Otto de Kotzebue, commandant du navire; M. Aldebert de Chamisso, naturaliste; M. Eschscholtz, médecin; M. Wormskiold, voyageur et naturaliste; enfin M. Louis Choris, peintre. Cet artiste, mort assassiné, a publié une relation intéressante et un grand nombre de dessins fort curieux, d'après des notes et des esquisses prises à bord du *Rurik*. C'est à son ouvrage que nous empruntons les détails suivants sur les mœurs des îles Sandwich, ainsi que la vignette qui les accompagne.

Le *Rurik* mouilla le 12 novembre 1816, au lever du soleil, dans une baie de l'île Ovaïky, que l'on appelle la baie Tiritatée ou Kiekakéa. On conduisit les voyageurs au roi de l'Archipel. Il était assis près de la plage sur une belle natte étendue à terre et fabriquée dans ces îles; une grande pièce d'étoffe noire, de manufacture indigène, lui servait de manteau; les principaux chefs, tous armés, se tenaient autour de lui; plus loin était le peuple. Un homme qui était assis derrière le roi, avait à la main un mouchoir et un crachoir fait d'un très beau bois brun et orné de dents humaines.

Ce roi, nommé Tamméaméa, invita les voyageurs à déjeuner dans sa maison des sacrifices près du temple. Les mets furent présentés sur des assiettes de porcelaine de Chine. Un cochon de lait rôti, ainsi que les ignames, les patates et autres légumes furent servis sur des feuilles fraîches de bananier; le bon vin ne manqua pas au repas. Le roi y assista, mais ne voulut rien prendre. Il déjeuna ensuite seul dans sa maison: on lui servit du poisson grillé, des bananes, des patates, et du paya, bouillie faite de racines de Tarro écrasées dans l'eau; le roi ne fit usage ni de

couteau ni de fourchette. Les domestiques et même les chefs avaient les épaules découvertes en présence du roi.

La baie de Tiritatée est petite et peu commode pour les bâtiments qui veulent y mouiller, parce que le fond est de rochers de corail aigus qui coupent les câbles. Le village, situé sur le bord de la mer, est assez grand: il est ombragé de beaux cocotiers. On y voit trois maisons en pierre qui servent de magasins au roi. Les insulaires ont construit le long du rivage de grands hangars sous lesquels ils conservent leurs pirogues de guerre au nombre de plusieurs centaines; quelques unes ont quarante et jusqu'à soixante pieds de longueur; toutes sont creusées dans un seul tronc d'arbre. Les plus longues sont ordinairement doubles.

Le temple du roi n'est pas d'une magnificence qui puisse imposer beaucoup de respect aux étrangers (v. p. 528). Plusieurs idoles sont rangées au dehors: elles ont depuis trois pieds jusqu'à plus de huit pieds de hauteur. Le dieu qui porte un oiseau sur sa tête est celui de la guerre. Le dieu supérieur est adoré sous le nom de Atoua ou Atoua Noui Noui (grand dieu). On offre en sacrifice des cochons, des bananes, des cocos et même des hommes, mais il paraît que ce sont toujours des criminels. Les prières se font dans une langue qui n'est plus comprise de personne: les nobles les savent par cœur. Quant aux gens du commun et aux femmes, ils sont exclus des mystères de la religion. Au commencement de chaque mois, il y a plusieurs jours de fêtes pendant lesquels les chefs s'enferment dans les temples pour prier. Ils y mangent et ils y dorment; car ils ne peuvent, tant que la fête dure, entrer dans une autre maison; s'ils y mettaient le pied, elle serait brûlée à l'instant. S'ils touchent une femme elle est mise à mort sur-le-champ; s'ils touchent un homme, il faut que celui-ci reste dans le temple à se purifier pendant toute la durée de la fête.

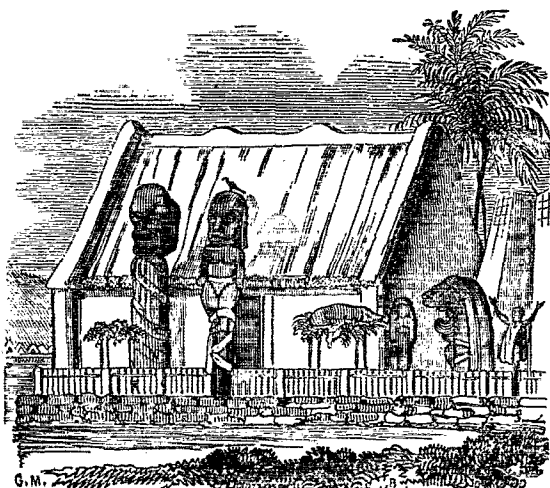
Chaque chef a sous sa dépendance un certain nombre d'hommes qui lui obéissent, qui sont tenus de cultiver ses champs et de lui remettre une quantité déterminée du pro-

duit. Quand le roi veut faire travailler, les chefs sont obligés de lui fournir des hommes.

Les grands se distinguent aisément du peuple; ils sont de haute taille et gras; leur teint est brun foncé; ils ont les cheveux moins longs que les gens du commun, souvent crépus et courts; les lèvres généralement assez grosses; tandis que le peuple est petit et maigre, a le teint plus jaune, les cheveux plus lisses.

La condition des femmes n'est pas améliorée depuis que le capitaine Cook a fait connaître cet archipel. Il leur est défendu de manger du cochon, des bananes et des cocos; de faire usage du feu allumé par des hommes; d'entrer dans l'endroit où ils mangent. Quand une femme enfreint ces défenses on la tue sans pitié. Etant mouillés dans le port, les voyageurs virent flotter sur l'eau le corps d'une jeune femme. Elle avait eu le malheur, étant ivre, d'entrer dans la maison où les hommes mangeaient; les habitants l'étranglèrent sur-le-champ et la jetèrent à la mer. Chaque famille a, par ce motif, plusieurs maisons; l'homme en a trois: il dort dans l'une, mange dans la seconde, et fait du feu dans la troisième.

Les femmes aiment beaucoup à se parer; elles se coupent les cheveux très courts; elles relèvent ceux du front, et les enduisent de chaux plusieurs fois dans la journée, ce qui les fait devenir blonds, et même entièrement blancs; on en voit même qui sont teints en rose. La déesse Hazeopapa, sculptée depuis plus d'un siècle, a également la chevelure peinte.



(Iles Sandwich. — Temple du Roi dans la baie de Tiritatá.)

La danse des insulaires, surtout celle des hommes, est extrêmement gracieuse; ils ne remuent pas beaucoup les pieds, mais la tête, les bras et le corps sont dans un mouvement perpétuel. Les hommes ne dansent ordinairement ensemble qu'au nombre de trois devant un cercle de spectateurs. Les femmes se réunissent souvent au nombre de cinquante pour danser: c'est un divertissement qu'elles prennent; les hommes sont au contraire des danseurs de profession qui se font payer. Quand ils dansent bien, les femmes leur jettent pour récompense des pièces entières d'étoffes. Ils ont pour danser des costumes particuliers: ils portent des boucliers légers, couverts de plumes de coq et d'autres oiseaux, et à la poignée desquels est attachée une petite callebasse qui renferme des cailloux. Les musiciens qui jouent pour accompagner les danseurs, ont à la main gauche une grande callebasse vide; ils l'élèvent doucement en l'air, et la laissent tomber à terre; il en résulte un son sourd mais non dépourvu d'agrément; de la main droite, ils en frappent un petit tambour, fait d'écailles de cocos et recouvert de

requin. En même temps, les femmes frappent en mesure des morceaux de bois les uns contre les autres.

On jouit dans ces îles de la même sécurité que dans les pays civilisés de l'Europe. Les habitants sont probes et hospitaliers. Plus de deux cents étrangers, Anglais et Américains, vivent dans cet archipel, et le peuple leur témoigne beaucoup de considération.

Les maisons sont commodées et propres: elles sont construites en clales, recouvertes en haut et sur les côtés d'herbe sèche, enduite de terre. Toutes sont dirigées du nord-est au sud-est.

Le roi Tamméaméa est mort en 1819. La fortune qu'il a laissée et qu'il avait acquise par son commerce avec les Européens consistait en 500 000 piastres, quelques bâtiments marchands bien armés, et une grande quantité de marchandises.

Le nombre 14 et les Bourbon. — Nous avons rapporté (page 216) les curieux rapports que l'on a trouvés entre le nombre 14 et la destinée de Henri IV; 14 fut aussi un nombre presque fatal dans l'histoire de ses descendants. Louis XIII mourut, comme son père, un 14 mai. — Il était dans sa 14^e année lorsqu'il tint les Etats-Généraux de 1614. — La monarchie absolue (si on ne la regarde comme définitivement fondée que de l'époque où l'on cessa de convoquer les Etats-Généraux) dura 174 ans; car il y a ce nombre d'années entre 1788, date de la convocation des Etats-Généraux de 89, et 1614, date de ceux qui les avaient précédés immédiatement. — Le plus grand roi de la race de Henri IV fut le 14^e roi de France, du nom de Louis. — Louis XIV monta sur le trône en 1643, mourut en 1715, vécut 77 ans: or, en additionnant les chiffres dont se compose chacun de ces trois derniers nombres, on trouve 14. — Louis XV mourut en 1774. — Louis XVI régnait depuis 14 ans lorsqu'il convoqua les Etats-Généraux qui devaient faire la révolution. — Entre l'année où Henri IV fut assassiné (1610), et celle où Louis XVI fut détrôné (1792), il s'écoula un nombre d'années qui est divisible par 14. — Louis XVII mourut, dit-on, en 1794. — Enfin la restauration des Bourbon eut lieu en 1814, et en additionnant les quatre chiffres de 1814, on trouve 14.

A défaut d'autre mérite, ces rapprochements singuliers facilitent la mémoire de quelques dates historiques.

Vespasien et le sénateur Helvidius Priscus. — Vespasien ayant défendu à Helvidius d'aller au sénat, Helvidius répondit: Il est en votre pouvoir de m'ôter ma place de sénateur.

VESPASIEN. Hé bien, soit, allez-y, mais n'y dites mot.

HELVIDIUS. Ne me demandez pas mon avis, et je me tairai.

VESPASIEN. Mais il faut que je vous le demande

HELVIDIUS. Et moi, il faut que je dise ce qui me paraît juste et raisonnable.

VESPASIEN. Si vous le dites, je vous ferai mourir.

HELVIDIUS. Quand vous ai-je dit que j'étais immortel? Vous ferez ce qui est en vous, et je ferai ce qui est en moi.

ARRIEN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CAMÉE DE VIENNE.



(Sardonyx du Cabinet impérial de Vienne. — Tiers de la grandeur.)

Le premier des princes de la maison d'Autriche qui ait possédé le sardonyx représenté par notre gravure est, dit-on, Rodolphe II. Cette pierre, d'une dimension très rare et d'une qualité merveilleuse comme pureté de matière, est gravée sur les deux faces. D'un côté l'aigle impérial repose sur un lit d'onyx d'une blancheur parfaite; de l'autre côté, on voit un buste de l'empereur Auguste.

Eckhel, dans le *Choix des pierres gravées du cabinet impérial*, et les éditeurs du *Trésor de numismatique et de glyptique*, dans l'*Iconographie des empereurs romains et de leurs familles*, ont déjà publié cet aigle. Nous trouvons dans le second de ces ouvrages les détails suivants :

« L'aigle du camée de Vienne tient d'une serre une palme, et de l'autre une couronne de chêne, récompense que le sénat décernait à ceux qui avaient sauvé des citoyens. La palme qu'on retrouve si souvent ainsi entre les serres de l'aigle, sur les médailles des Ptolémées, est une allusion aux victoires d'Auguste, peut-être à celle qui l'avait rendu maître de l'Égypte.

» C'est probablement avec le titre d'*imperator* que l'oiseau de Jupiter passa aux Césars comme symbole de la puissance suprême. Auparavant, il figurait déjà sur le sceptre des triomphateurs, et ceux-ci, suivant la tradition commune, l'avaient hérité des premiers rois. L'origine en remontait aux Étrusques, et Denys d'Halicarnasse raconte que ces peuples offrirent à Tarquin l'Ancien, entre autres signes royaux usités parmi eux, un sceptre surmonté d'un aigle. Suivant Aristophane, l'aigle se voyait au sommet du sceptre d'Agamemnon et de Ménélas. On retrouve le même attribut aux mains des rois sur les vases de la grande Grèce

qui retracent les scènes des tragédies grecques les plus célèbres. Enfin Xénophon, décrivant le sceptre des rois de Perse comme une longue haste surmontée d'un aigle déployé, semble désigner l'Orient comme étant le berceau du symbole de la toute-puissance chez les Romains. »

La sardonyx est une pierre siliceuse, demi-transparente, à plusieurs couches. Ordinairement, dit Millin, on y remarque trois couches, une noire, une blanche et une brune. Lorsque ces couleurs ne se fondent pas l'une dans l'autre, lorsqu'elles tranchent bien l'une sur l'autre, on emploie la pierre pour faire des camées; le graveur attaque alors successivement les deux premières couches pour faire les figures et la draperie, et la troisième sert de fond au tableau. Chez les anciens, lorsque les différentes couleurs étaient mêlées ou brouillées, on s'en servait pour faire des vases. Pour faire des vases de sardonyx, les artistes estimaient surtout celles dans lesquelles il y avait des cercles colorés réniformes. Selon Pline, le mot sardonyx vient de ce que la couche blanchâtre, placée sur celle de la sarde, paraît comme l'ongle de l'homme sur la chair.

L'anneau des chevaliers et des sénateurs romains était quelquefois orné de sardonyx. On assure que Scipion l'Africain, le père, fut le premier qui porta un morceau de sardonyx enchâssé dans l'or à la place d'une gemme, parce que cette pierre n'emporte pas la cire.

Le Cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque royale possède plusieurs beaux vases de sardonyx, entre autres celui de Saint-Denis (voyez la Coupe de Ptolémée, p. 125), et un nombre considérable de camées, parmi lesquels est le plus grand que l'on connaisse, celui

de la Sainte-Chapelle, qui représente l'apothéose d'Auguste.

SUEZ.

Suez est aujourd'hui une ville déchue; mais le rétablissement du commerce de l'Inde par la mer Rouge peut lui rendre plus d'importance que jamais. Déjà, les lettres et les passagers prennent cette voie. L'ouverture du canal des Deux Mers, qui, comme œuvre d'art, serait plus facile pour nous que pour les anciens, serait le signal de la restauration de Suez.

Dans l'antiquité, les villes situées sur ce bras de la mer Rouge, étaient Arsinoé et Clyma, dont on trouve encore les restes dans un monticule de sables, de briques et de pierres. Suez est la ville mahométane; elle a été fondée pour les relations des Musulmans entre l'Égypte et la Mecque. Pendant le moyen âge, elle servait d'entrepôt aux Vénitiens et aux Génois, qui faisaient le commerce de l'Inde par la mer Rouge. Aussi, on y voit encore quelques ruines de constructions vénitiennes.

Suez est une ville d'environ trois cents maisons, située à l'extrémité d'une vaste plaine sablonneuse, sur une petite presqu'île au nord-ouest. Ses pieds sont baignés par les flots de la mer. Un chenal ouvert au milieu des bancs de sable, et qui semblerait être un reste de l'ancien canal des Kalifes, permet aux *kayasses* qui servent à la navigation de la mer Rouge, d'arriver jusqu'àuprès des maisons de la ville. A la marée montante, ce chenal a environ 40 pieds d'eau; à la marée basse, il n'a plus que 5 à 6 pieds de profondeur; c'est pourquoi, les forts navires, les frégates du pacha, et les paquebots à vapeur anglais qui font le service de Bombay à Suez, ne peuvent arriver jusque devant la ville, et sont obligés de mouiller à trois quarts de lieue, dans un fond qui a environ 25 pieds d'eau pendant la marée haute, et 15 pieds à la marée basse. Ce mouillage est assez bon; et, bien qu'on y éprouve quelquefois une grosse mer, les navires sont peu exposés à chasser sur leurs ancres. C'est cet endroit qu'on nomme le port, et qu'il ne faut pas confondre avec le chenal qui vient baigner les pieds de la ville.

Les maisons de Suez sont construites en pierres; elles ont pour toitures des terrasses plates; le premier étage, saillant sur la voie publique, est entouré de fenêtres grillées qu'on nomme *moucharabichs*. A l'exception de la mosquée, du bâtiment de la douane, et de la maison du gouverneur, ces constructions sont assez chétives. Quelques unes pourtant ont le premier étage en pierres de taille, et l'on y voit des colonnes et des débris d'antiquité. Autour de la ville s'élève une muraille avec quelques tours et des portes que l'on garde; mais ces fortifications qui ont été construites par les Turcs lors de la conquête de Sélim, sont aujourd'hui extrêmement délabrées. Il y a dans la ville un petit bazar qui s'approvisionne des denrées du Caire et de quelques produits du mont Sinaï.

La population fixe de Suez est d'environ 500 Arabes, 40 Grecs, et 5 à 6 Turcs qui sont les employés du gouvernement égyptien. Il y a ensuite une population flottante qui se compose des équipages des *kayasses*, et qui est plus considérable lors du départ des navires de l'Inde. Ce sont des nègres, des Abyssins, des Mecquois, et quelques Indiens. A l'époque du passage des pèlerins commerçants de la Mecque, la population flottante de Suez devient très nombreuse. Ils y séjournent ordinairement quelque temps, pour attendre le départ des navires; ils s'installent dans les maisons de la ville, la plupart inhabitées; d'autres logent sous leurs tentes, au milieu des ballots et des marchandises. Suez présente alors un coup d'œil très animé et très pittoresque; on y voit des hommes de tous les pays et de toutes les couleurs, revêtus de costumes divers, parés d'armes brillantes, es-

cortés de tout leur attirail de ménage, et vivant en plein air dans une sainte fraternité.

Parmi la population fixe, il n'y a pas de Français. Lors de l'arrivée ou du départ des paquebots de Bombay, on y voit quelques Anglais, Français ou Italiens, qui logent ordinairement dans la maison d'un négociant grec, agent de la Compagnie des Indes. C'est le seul hôtelier pour les voyageurs européens, et il ne manque jamais de les avertir qu'il les fait coucher dans la chambre de Napoléon. Mais, depuis que M. Waghorn a établi un service régulier de voitures entre le Caire et Suez, on peut arriver à heure fixe pour le départ des paquebots.

Le nombre des navires de toutes grandeurs qui font les voyages des côtes de la mer Rouge et de l'Inde, est d'environ quatre cents. Les départs pour l'Inde ont lieu dans les mois d'avril, mai, juin, juillet et août, et les arrivées pendant les six autres mois. Le cabotage de la mer Rouge a lieu toute l'année. Quarante navires seulement passent le détroit de Bab-el-Mandeb, le reste est employé au cabotage de la mer Rouge.

Tout le pays environnant, compris entre les montagnes d'El-Tôr à l'est, et les monts *Hilaka* à l'ouest, est un sol sablonneux, parsemé de cailloux roulés; les silex s'y trouvent en grande abondance, comme dans toute la route du Caire à Suez; il y a aussi quelques marbres blancs ou rouges, et quelques morceaux de substances volcaniques. La couche de sable n'est pas partout d'une égale épaisseur; elle est en général d'un pied à un pied et demi; au-dessus, il y a de l'argile et de la craie; le terrain ne serait pas difficile à creuser. A l'ouest, dans la plaine qui conduit à Suez, et au nord, dans l'isthme, les sables sont peu mouvants; ils le sont davantage au sud-est, du côté des montagnes d'El-Tôr et des sources de Moïse. Les eaux qui y séjournent pendant l'hiver forment une croûte solide qui soustrait les sables à l'action des vents. Cette solidification est surtout remarquable dans les traces de l'ancien canal de Suez. Ces traces, dans certains endroits, sont vagues et indécises; sur d'autres points, elles sont très reconnaissables.

On n'aperçoit aux alentours de Suez aucune fenille d'arbre; il n'y a que quelques herbes qui croissent çà et là dans les sables; il faut aller jusqu'aux sources de Moïse pour voir quelques palmiers et quelque végétation. Le pays ne produit donc aucune denrée. Tout ce qui sert à la nourriture et à la vie de l'homme est porté à dos de chameau du Caire, de Jaffa et de Jérusalem. Il y a aussi, dans les montagnes d'El-Tôr et du Sinaï, un ou deux points d'où l'on transporte par mer quelques menues denrées. Lors du passage des caravanes, les vivres y sont quelquefois rares. Le poisson pourrait y être abondant; mais on pêche peu et mal. Les rougets de la mer Rouge sont d'une excellente qualité.

L'eau potable est également transportée par mer dans des bateaux; elle vient du *Rioum-Moussé* (sources de Moïse), et d'un autre endroit dans la montagne, d'où les Bédouins la portent, à dos de chameau, jusqu'au rivage; de là, elle est voiturée par les bateaux à Suez. Il y a au *Rioum-Moussé* cinq sources principales, dont l'une fournit de l'eau très potable; elle est légèrement saumâtre, mais on corrige facilement ce défaut avec quelques gouttes de limon ou d'eau-de-vie. On y trouve quelques touffes de palmiers, quelques roseaux, quelques graminées; on pourrait y établir quelques jardins. Ce lieu sert de campement aux caravanes qui vont au mont Sinaï; elles s'y reposent, et y font leurs provisions d'eau.

Le *Rioum-Moussé* étant situé sur une plage sablonneuse, l'abord en est difficile; les barques sont obligées de s'arrêter à une portée de fusil du rivage; il faut ensuite marcher dans l'eau jusqu'au genou pour arriver aux sources. Plusieurs sont situées à trois quarts d'heure dans l'intérieur des terres. Elles sont placées sur des tertres assez élevés; l'eau se trouve au-dessus, au mi-

lieu des roseaux, des palmiers, et d'autres herbes. Nous avons vu sept ou huit de ces mamelons couronnés de verdure; dans quelques uns, le bassin est assez considérable, et le fourré qui l'environne et le recouvre, tellement épais, que les animaux ont de la peine à se frayer un passage au travers pour se désaltérer, et que l'on aperçoit les traces de leurs efforts. Au reste, on distingue très bien la direction des veines d'eau, à la couleur et à l'humidité du sable, qui est plus jaune qu'ailleurs, et qui nourrit quelques plantes éparpillées çà et là. A l'aspect du sol, on sent que la nappe d'eau ne doit pas être située très profondément, et qu'en forant le terrain avec nos moyens actuels, on pourrait facilement obtenir sur plusieurs points des jets abondants.

On trouve aussi, une heure environ avant d'arriver à Suez, un puits situé dans une mauvaise forteresse, gardée par quelques Bédouins campés dans la plaine. L'eau est située assez profondément, et on la fait monter par une roue à chapelet de pots en terre mue par des bêtes de somme. Cette eau est saumâtre et salée; elle a un goût fort désagréable; elle sert pourtant à laver et à abreuver les animaux; les pauvres gens en boivent même, et on en apporte une assez grande quantité à Suez. On voit ordinairement à cette source des porteurs d'eau qui viennent y remplir leurs outres, pour les transporter à la ville sur leurs ânes. Il paraît qu'elle n'est pas propre à fertiliser la terre, car il n'y a pas un seul végétal autour de la forteresse. A *Adjéroud*, il y a aussi trois sources d'eau saumâtre et salée, situées dans une forteresse; mais on n'en apporte pas une goutte à Suez.

Si Suez manque d'eau, en revanche l'air y est très pur et très sain; la population y jouit d'une santé excellente, et d'une plus grande longévité qu'ailleurs; on y voit beaucoup de vieillards; il n'y règne jamais d'épidémies; les mares d'eau salée que forment les hautes marées d'hiver ne renfermant pas de végétaux, il n'y a pas d'exhalaisons malfaisantes.

Pour rendre à la ville de Suez l'importance qu'elle est appelée à avoir par sa position géographique, il faudrait d'abord y amener l'eau du Nil, en rouvrant l'ancien canal qui existait sous Sésostrius, sous les Ptolémées, sous Trajan et sous les kalifes; on pourrait alors planter des jardins aux environs de Suez, car tout ce terrain ne demande que de l'eau pour être fertile. Si le canal était un travail au-dessus des forces du gouvernement égyptien, le forage de puits artésiens pourrait y suppléer pour le moment. La culture serait un moyen puissant pour consolider les sables du désert, qui se solidifient déjà naturellement. Le premier besoin de Suez, c'est d'avoir de l'eau et de la végétation.

Mais l'œuvre qui doit lui donner le plus d'éclat et de splendeur, c'est le canal de jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge. Alors, le plus grand commerce du monde se ferait par Suez, qui deviendrait la clef de l'Inde. Autant la richesse du monde est aujourd'hui au-dessus de ce qu'elle était dans l'antiquité, autant Suez serait au-dessus de Clysma et d'Arsinoé, les deux villes qui autrefois servaient d'entrepôt au commerce. On ne peut pas évaluer à moins de 800 millions de francs les marchandises d'Europe et d'Asie qui passent aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance; une grande partie de ce mouvement se ferait par Suez. Les nolis, commissions, agios, assurances maritimes, etc., dans l'état actuel du commerce par le cap de Bonne-Espérance, sont au moins de 20 p. 100; ce qui donne 160 millions. Les temps et les risques étant réduits à un tiers par le passage à Suez, il resterait donc encore les deux tiers de ces 160 millions, c'est-à-dire 107 millions de bénéfices. Or, d'après le devis des ingénieurs français en Egypte, le canal de jonction des Deux Mers, par une dérivation des lacs amers à Péluse, ne coûterait que 9 millions; portons cette somme à 12 millions, en supposant que la main-d'œuvre soit augmentée depuis quarante ans;

ajoutons-y encore 3 millions, pour les frais de creusement du chenal et de la rade de Suez; nous aurons un total de 15 millions de francs. Le canal serait donc payé plus de sept fois en une seule année. Si l'on peut se fier à ces calculs qu'on nous donne pour certains, et espérer un résultat si merveilleux, il faut que les combinaisons politiques soient le seul obstacle à l'exécution de cette œuvre qui régénérerait Suez.

Puits de naphte en Amérique — Il y a onze ans, pendant qu'on faisait un sondage pour chercher des sources salées près de Burksville, lorsqu'on eut traversé 200 pieds de roche solide, il jaillit une fontaine d'huile pure à plus de 12 pieds au-dessus du sol. Après quelques minutes, pendant lesquelles on évalue qu'elle avait fourni 75 gallons par minute, elle diminua beaucoup; mais elle continua pourtant de couler durant plusieurs jours. — Ce puits se trouvant près de la rivière Cumberland, l'huile qui s'était écoulée couvrit la surface de cette rivière à une grande distance. Quelques personnes, curieuses de vérifier si cette huile prendrait feu, en approchèrent une torche; aussitôt, avec la rapidité de l'éclair, se produisit l'étonnant spectacle d'une rivière en feu, couverte de flammes brillantes comme celle du gaz, surpassant en un instant le sommet des rochers les plus élevés et des plus grands arbres, non sans causer de notables dommages aux propriétés riveraines. Cette huile, qu'on peut difficilement conserver dans des vaisseaux de bois, est verte, mais prend bientôt une teinte brune par son exposition à l'air. Elle est extrêmement volatile, et possède une odeur particulière, forte et pénétrante. Quelque temps après, une petite quantité de cette huile fut ramenée par les pompes avec l'eau salée, ce qui fit penser qu'on pourrait toujours en avoir ainsi; mais cette attente fut trompée, et l'on ne revit plus d'huile, sinon dans les écoulements spontanés qui eurent lieu deux fois dans les six dernières années. Le plus récent commença le 4 juillet 1855, et continua environ six semaines, durant lesquelles on obtint vingt barils d'huile.

L'huile et l'eau salée avec laquelle elle est toujours mêlée dans ces écoulements, paraissent être poussées, par la force d'expansion d'un gaz, de la profondeur de 200 pieds et plus. Un bruit analogue à celui du tonnerre dans le lointain accompagne toujours l'apparition de l'huile, pendant que le gaz lui-même se dégage au-dessus de la pompe. Aussitôt après la découverte de cette huile, on lui attribua une foule de propriétés médicales; et durant plusieurs années elle a joui d'une grande réputation dans les Etats de Kentucky et de l'Ohio.

LE PUY.

Le Puy est l'ancienne capitale du Velay, en Langue-doc. Sa fondation remonte à l'époque celtique. Lors de leurs invasions dans les Gaules, les Romains y fondèrent une colonie. Le nom tectosage de la cité fut alors échangé contre celui de *Podium*, que le temps et la contraction ont traduit par le nom actuel.

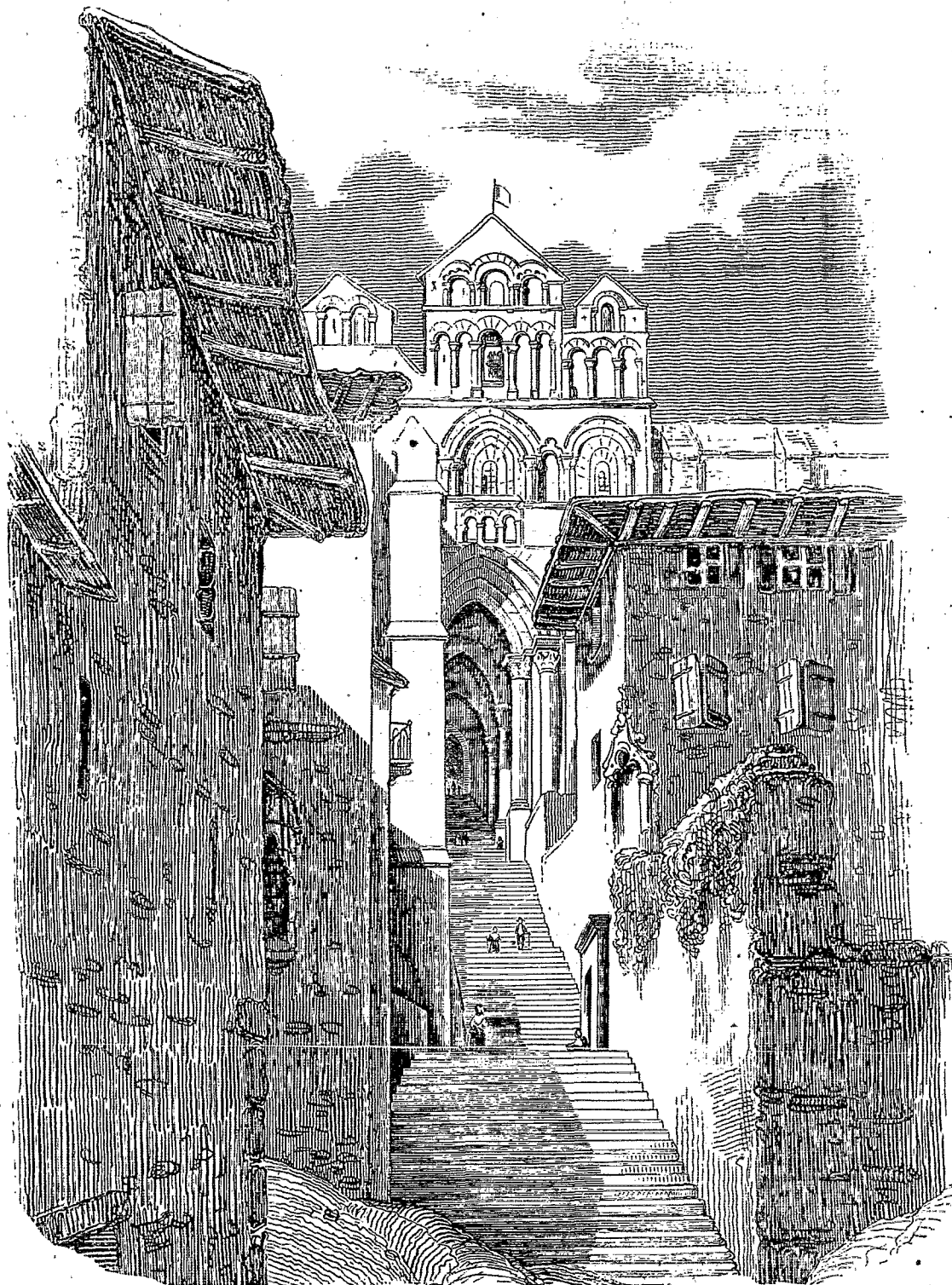
A la suite de la conquête romaine, le paganisme régna dans le Velay jusque vers le commencement du quatrième siècle. A cette époque le christianisme fut apporté dans le midi des Gaules par des hommes qui scellèrent de leur sang les vérités nouvelles. Le Puy embrassa leur culte avec ardeur: un siège épiscopal y fut établi.

Ainsi que les autres villes de nos provinces méridionales, le Puy eut à souffrir de nombreuses dévastations des Vandales, des Burgundes, des Hérules, des Suèves et des Germains, qui allaient saccageant tout devant eux, et ne laissant debout sur tout le territoire des Gaules que deux villes déjà puissantes, Troyes et Paris. Attila la livra au pillage de ses Huns farouches. Les Visigoths furent plus hu-

maines, ou du moins plus intelligents ; ils avaient à fonder une nouvelle domination et à se former un noyau d'empire dont le Puy devait être un des boulevards. Après la victoire de Vouillé, remportée par Clovis, les Francs en déposèrent les Visigoths, et la conservèrent jusqu'aux temps

des irruptions sarrasines, où le Puy courba momentanément le front sous le croissant. Une fois les Sarrasins refoulés vers les Pyrénées par Charles-Martel, cette ville revint sous la puissance des Francs.

Charlemagne érigea le Puy en vicomté, où dominèrent



(Cathédrale du Puy en Velay, département de la Haute-Loire.)

des seigneurs et des évêques relevant de la suzeraineté des comtes de Toulouse. Dans tous les morcellements qui suivirent la mort du grand empereur, le Puy fut toujours annexé au royaume d'Aquitaine dont la ville de Toulouse fut toujours la capitale.

Durant le chevaleresque moyen âge, l'histoire de cette ville ressemble à celle de toutes les villes du Midi. Elle se mêla aux guerres de religion. Lors des croisades contre les Albigeois, son évêque conduisit la première expédition des croisés du Velay, et assista au sac de la ville de Béziers.

ziers; elle eut ses sièges et ses invasions féodales, ses victoires et ses défaites seigneuriales, jusqu'à ce qu'en 1240, le Languedoc étant incorporé à la couronne, le Puy subit la destinée commune en se rangeant sous la bannière de nos rois. A cette époque, ses annales particulières se décolorent, et ne reflètent plus que l'histoire générale de la nation française.

Il est peu de villes qui puissent rivaliser avec la capitale de l'ancien Velay pour le pittoresque de la position topographique. Assise sur la crête méridionale du mont Anis, elle domine trois gracieuses vallées, au fond de chacune desquelles serpente une rivière qui les traverse dans toute leur étendue et fertilise leur territoire. Un volcan éteint domine la ville, c'est celui de Corneil. Un volcan étouffé se découvre, avec ses anfractuosités et ses gouffres, à deux pas de ses murs; c'est celui de Polignac, qui porte pour couronne le château des seigneurs de ce nom. Enfin, au milieu même de ses maisons, si gracieusement bâties, au sein de ses rues tortueuses et pavées de laves, s'élève le rocher granitique au sommet duquel est construite la vieille église de Saint-Michel, où l'on arrive par 260 marches taillées dans le roc. Cette cathédrale est un des plus vastes et des plus majestueux monuments gothiques qui existent en Europe. Tout voyageur archéologue qui passe par le Puy ne peut manquer de visiter cette basilique. Si l'ascension est roide et pénible, l'édifice est rempli de beautés qui font bientôt oublier la fatigue.

On remarque encore dans cette ville un musée de tableaux, une bibliothèque composée de 5 000 volumes, le tombeau de Bertrand Duguesclin, la promenade du Breuil, et la salle de spectacle, vieux bâtiment que le temps a religieusement respecté.

L'IRLANDE ET O'CONNEL.

C'est au milieu du douzième siècle, sous le règne de Henri II, que l'Angleterre s'empara de l'Irlande, cette île admirable, la *perle des mers*, la patrie féconde d'une race vive, brave, spirituelle, poétique par excellence. Des torrents de sang coulèrent; la population fut asservie, en punition de quelques pirateries isolées, et mise hors la loi. On lui envoya des maîtres Anglo-Normands qui la dépouillèrent et la torturèrent. Le pape sanctionna cette usurpation. Dès ce moment la chaîne rivée par le Plantagenet fut chaque jour resserrée à l'occasion des résistances naturelles que rencontra la domination étrangère, et auxquelles s'associèrent les nouveaux colons opprimés bientôt et exaspérés comme les indigènes. Un instant indépendante après un effort héroïque, sous la royauté d'Edouard Bruce appelé d'Ecosse, l'Irlande Celtique, Saxonne et Normande retomba, en 1317, sous la tyrannie anglaise accrue de toutes les colères de la défaite. Lors de la réforme de Henri VIII qu'elle n'accepta pas, elle tenta de nouveaux combats, encouragée cette fois par la cour de Rome et par les princes catholiques. Mais ceux-ci l'abandonnèrent et elle ne réussit qu'à attirer sur elle des cruautés nouvelles dirigées depuis ce moment par le fanatisme autant que par la vengeance et l'orgueil. Henri VIII, Elisabeth, Jacques I^{er} y jetèrent des presbytériens qui lui firent expier le tort de sa fidélité religieuse et de son amour de la liberté, en la décimant et en la spoliant, en déclarant la guerre à tout ce qui lui restait de consolations dans ses usages et ses mœurs. Un ressentiment inexprimable se répandit dans les cœurs de ces multitudes si indignement foulées au pied, et amena d'effroyables représailles : les protestants furent massacrés. Quelque temps après Cromwell, qui venait de faire juger et décapiter Charles I^{er}, arriva à la tête d'une armée exaltée par une piété furieuse et insensée. Ce fut une boucherie atroce : « Nous sommes maîtres » de Tredagh, écrivait le prédicateur Hugh Peters; on y

» a tué trois mille cent cinquante-deux ennemis. On n'é-
» pargne personne. Je sors de la grande église, où je viens
» de rendre grâce à Dieu. (*Mémoires de Whitcloke.*) »
On fit pourtant quelques prisonniers; mais ils furent vendus comme esclaves; pour aller servir dans les Barbades. Cromwell envoya même en présent à ses amis des Irlandais ainsi que des chevaux. Puis le sol de l'île fut divisé : une partie fut donnée en paiement aux fournisseurs qui avaient fait les frais de la guerre; une autre fut distribuée aux soldats et aux membres du parlement. Ordre fut adressé à tous les Irlandais catholiques de se retirer dans les terres stériles de la province de Connaught qu'on leur partagea, avec défense d'en sortir sous peine de mort. Le parlement applaudit à toutes ces mesures, et se vanta de sa magnanimité. Qui ne frémit à ce récit? Les malheureuses populations à qui Dieu laissait faire de pareilles destinées ne désespérèrent cependant pas de l'appui de sa providence. Elles offrirent leurs bras à Jacques II chassé d'Angleterre, dans l'espoir qu'une fois rétabli il se montrerait reconnaissant, et avec lui elles livrèrent à Guillaume la fameuse bataille de la Boyne qui tourna contre elles, comme chacun sait, par la faute du Stuart. Le vainqueur suivit les traces de Cromwell. Nouveaux massacres; nouvelles confiscations; nouveaux partages, sans égard cependant la plupart du temps pour ce qui avait été précédemment fait au nom des mêmes principes. Tous les habitants, quelle que fût leur origine, furent enveloppés dans une commune réprobation, et soumis à une impitoyable tyrannie. L'Irlande entière devint la proie d'une dernière colonie de ministres des fureurs britanniques, espèce d'arrière-ban de l'immense armée de ses oppresseurs, lequel sous le nom d'Orangistes se superposa sur la base originaire des Celtes et des Saxons, aux couches successives des chevaliers de Henri II, des aventuriers de Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques I^{er}, et de ceux de Cromwell, unis désormais, du moins en général, entre eux et avec les naturels du pays par une même haine et une même soif de réparations. Des lois furent portées d'après lesquelles les catholiques ne purent entrer au parlement, ni occuper des fonctions publiques, ni même (peut-on le croire) acquérir des biens fonds. On les surchargea d'impôts; ils durent entretenir leurs prêtres et en même temps payer des dîmes énormes au clergé anglican, répandu dans des proportions démesurément plus considérables que ne le comportait le nombre des protestants. Il fut défendu à l'Irlande d'exporter ni blé, ni bétail, ni lainages. On trouvait même très mauvais que les vaincus pêchassent des harengs dans la mer; et, en 1638, le parlement reçut une plainte sérieuse sur ce sujet. La ressource laissée aux Irlandais, fut de louer pour vivre en les cultivant, les domaines dont les avaient dépouillés leurs ennemis. Mais ceux-ci mirent ces fermages à des prix si exorbitants qu'il ne restait pas au tenancier de quoi manger et se couvrir. Nul frein légal pour empêcher ces odieuses exploitations ou toute autre barbarie : nul moyen de faire réussir une réclamation contre les propriétaires à des tribunaux composés de propriétaires. Liberté entière à cette horde cruelle d'ajouter aux violences inouïes de l'établissement officiel tous les caprices iniques, tous les outrages, tous les forfaits individuels. Tel est l'ordre de choses qui fut institué en Irlande par la détestable politique des Anglais, et qui s'est perpétué jusqu'à nous, en portant tous les fruits de misère, de corruption et de désastres qu'on en devait attendre. On peut voir dans les œuvres de Swift ce qu'était de 1715 à 1750 l'Irlande sa patrie : « Traversez le pays, dit-il; regardez ces figures hâves, ces bouges misérables, ces champs à peine défrichés, ces femmes nues, ces hommes qui ressemblent à des bêtes fauves : dites, si le jugement de Dieu n'est pas descendu sur nos têtes. Est-ce l'Irlande ou la Laponie, et reconnaissez-vous notre pays où la terre est fertile, le ciel doux, le climat modéré, les hommes doués de qualités souples, variées, heureuses? De

misérables vêtements, une détestable nourriture, la désolation de presque tout le royaume ; les habitants sans bas, sans souliers, sans abris, vivant de pommes de terre ; en aucun pays on ne vit jamais autant de mendiants, etc. » Le duc de Grafton, l'évêque Berkley, lord Chesterfield, tous les écrivains sont d'accord avec Swift et tracent le même tableau. Le docteur Campbell s'exprime ainsi : « En Irlande on ne rencontre que des haillons, des malades et des gueux. La malpropreté est universelle comme la misère. A peine l'artisan de Dublin se rase-t-il une fois par mois ; et le soir, lorsqu'il s'en sert, ne fait que découvrir les traces hideuses du scorbut et des maladies dégoûtantes qu'engendrent la faim, la détresse, et même le vice. Entrer dans une boutique et même dans une église, c'est s'exposer à la contagion prurique ou à l'infection des ulcères gangréneux qui couvrent les misérables qui s'y trouvent... La vie de ce peuple est celle des brutes : les hommes s'entassent pêle-mêle avec le bœuf, la vache et le cochon, sous un toit commun qui est un véritable chenil. » Arthur Young donne de semblables détails et en ajoute d'épouvantables sur les traitements que se permettent les gentilshommes, comme ils s'appellent, vis-à-vis des manants, en l'absence de toute justice sérieuse, sur l'odieuse façon dont ils rompent des marchés, dès qu'ils y trouvent leur compte, et sur les infâmes abus qu'ils font de leur puissance irresponsable sur leurs vassaux. (Voyez *Voyage en Irlande*.) Et sur cette terre les hommes poussent comme l'herbe ; la population augmente dans d'effrayantes proportions, à mesure que s'étend la détresse. En 1755 il y avait deux millions de catholiques, c'est-à-dire de pauvres sans secours, sans protection, sans espoir : en 1855 il y en avait sept millions. En vain les Anglais voyaient arriver d'Irlande une cargaison perpétuelle de misérables exténués qui venaient demander l'aumône et révéler l'infortune de leur patrie ; en vain à diverses reprises des voix s'élevèrent pour appeler la commisération publique ; en vain Swift, par exemple, lança des pamphlets dans le public où il proposait tout simplement de faire bouillir et rôtir le surplus de la population au-dessus de dix ans, et de consacrer cet aliment nouveau à sustenter les pères et les mères, et où il s'écriait : Prenez garde, vous attirerez sur vous la vengeance impitoyable du ciel ! L'Angleterre n'y prit garde. Alors la prédiction de Swift se vérifia. Il y avait toujours eu des luttes partielles entre les propriétaires et les prolétaires qu'ils taillaient à merci : les révoltes devinrent générales et permanentes. La vieille insurrection irlandaise recommença, plus cruelle que jamais, plus redoutable pour l'île usurpatrice. Depuis 1761 surtout, les opprimés sous les noms divers de *White-Boys*, de *Right-Boys*, d'*Oak-Boys*, de *Ribbonmen*, etc., se levèrent dans toutes les provinces et firent une guerre infernale aux monopoleurs, aux riches et aux agents du gouvernement, incendiant les maisons, dévastant les champs, soumettant à des supplices inouïs les hommes, les femmes et les enfants ; mutilant et égorgeant les bestiaux eux-mêmes. Les rois et les parlements, comme on pense bien, rendirent à l'Irlande vengeance pour vengeance, meurtres pour meurtres, crimes pour crimes, et ne demeurèrent pas en reste. Des têtes innocentes tombèrent par milliers avec des têtes coupables ; les cachots et l'Australie se peuplèrent de condamnés. Inutiles efforts. Les flammes qu'on avait cru éteintes par les exécutions se réveillèrent ; avec une force nouvelle, à chaque occasion qui s'offrait. En 1798, sous l'influence de la révolution française, une explosion eut lieu, la plus formidable qui eût depuis bien long-temps attaqué la domination anglaise. L'île entière s'organisa pour l'indépendance, comptant sur la France qui l'avait inspirée peut-être, qui brisait alors les fers des nations, et dans les armées de laquelle avaient combattu en moins de deux siècles quatre cent mille Irlandais. Mais cet espoir fut déçu. La paix d'Amiens ne stipula rien pour les malheureux in-

surgés. L'état de siège, la mitraille et les bourreaux punirent encore leur tentative. En 1810 l'union fut proclamée ; c'est-à-dire que le parlement irlandais fut supprimé, et que, sous couleur d'association et de fraternité, la petite île fut enchaînée à la grande par des attaches plus solides et plus tyranniques encore. Le peuple montra qu'il ne se faisait plus illusion. Il reprit les armes, et continua à appeler et à braver les châtiments, comme par le passé. Toujours entre l'administration et les sujets, entre les riches et les pauvres, un échange de vengeances réciproques.

Parmi les avocats qui se chargèrent de la tâche périlleuse de défendre leurs concitoyens devant les magistrats anglais, il y en eut un qui, après quelques plaidoyers, fut bientôt le plus célèbre et le plus aimé de tous. Il était né à Dublin, d'une famille ancienne qui descendait, disait-on, des rois de Kerry. Ses parents l'avaient envoyé faire ses études en France aux collèges des Jésuites de Douai et de Saint-Omer ; et, une fois ses cours terminés, il était revenu dans sa patrie, pénétré des grands principes de tolérance et de liberté que la philosophie française répandait partout, et en même temps, ce semble, de la doctrine loyaliste que la fin justifie les moyens. Les succès prodigieux qu'il obtint au barreau, la popularité inouïe qu'il ne tarda pas à s'attirer fortifièrent en lui la généreuse ambition de prendre en main la cause sacrée de l'Irlande et de relever ce noble pays au rang qui lui appartient. Il comprit tout ce qu'il pouvait faire de ce peuple enthousiaste que sa parole émouvait si profondément, et qui, lorsqu'il sortait du tribunal, se pressait sur son passage à genoux les mains jointes, en le couvrant de bénédictions. Convaincu par les enseignements du passé de la stérilité pour le bien de la révolte, telle qu'elle était entendue et pratiquée, il résolut d'employer son influence extraordinaire à rallier les forces insurrectionnelles éparpillées, à les discipliner et à les organiser dans des vues précises d'affranchissement, et non plus pour la destruction et la vengeance. Cet homme n'était autre que O'Connell. Il créa l'*Association catholique*. Ce corps immense, sans cesse accru, fut à la fois pour l'Irlande un vrai parlement, un gouvernement national qui entra dans une lutte systématique avec le parlement et le gouvernement de Londres. O'Connell sut avec habileté coordonner cette société principalement appuyée sur les passions religieuses avec les autres sociétés fondées par la misère et les colères prolétaires ; il réunit, ainsi qu'on l'a très bien dit, l'insurrection de la faim avec l'insurrection de la foi dans une seule insurrection permanente dont il parvint à concentrer dans ses mains les fils directeurs. L'empire qu'il obtint sur ces masses récalcitrantes fut inouï : les orangistes l'appelaient le roi d'Irlande ; mais son pouvoir surpassait celui d'un roi : quel monarque eût pu empêcher ses fidèles sujets de boire autre chose que de l'eau, comme il le fit à plusieurs reprises et pendant plusieurs jours, notamment dans les fameuses élections du comté de Clare ? Les habitudes d'ivresse ne furent pas les seules choses qu'il effaça. Il s'efforça de rendre la fermentation irlandaise plus pure d'excès et plus humaine, en même temps que plus régulière et plus imposante, et en général il réussit jusqu'au prodige à cette œuvre dont on ne lui a pas assez tenu compte. Ce qu'il avait pensé arriva : tous les préjugés de la métropole, toutes ses haines et tout son orgueil furent obligés de céder devant le système nouveau de conjuration populaire que leur opposa le grand agitateur. L'émancipation des catholiques fut proclamée et consentie par les torys eux-mêmes. O'Connell entra à la Chambre des communes, avec une phalange de patriotes irlandais. Son rôle s'agrandit dès lors prodigieusement, et la cause qu'il défend marcha par lui de victoires en victoires.

Il y a deux ans, dans un banquet qui lui fut donné à Liverpool, il faisait allusion en ces termes à une caricature qui le représentait comme le mendiant de Gil Blas armé d'une

escopette : « C'est en imitant ce mendiant que j'ai obtenu l'émancipation. Le mendiant de Gil Blas demandait la charité au nom du ciel et couchait en joue les voyageurs. Je crois sincèrement que c'est la meilleure manière de demander la charité publique; et je persévérerai. » En effet une fois au parlement il a continué à exiger concessions sur concessions, en remuant sans cesse l'élément révolutionnaire dont il dispose et en proférant les plus audacieuses menaces contre le gouvernement. Depuis l'émancipation il a conquis de cette manière plusieurs garanties importantes; et il revient souvent encore sur cette méthode. Il y a deux mois à peine qu'il disait aux électeurs de Dublin : « Je vous présenterai un plan de société préparatoire qui devra s'agiter jusqu'à ce que les droits réclamés par l'Irlande aient été obtenus. Je demanderai au mois de novembre que deux cents députés soient envoyés d'Irlande avec des pétitions pour obtenir les droits qu'on nous refuse. Ces députés traverseront l'Angleterre; ils s'efforceront d'ébranler le peuple anglais par la peinture des griefs de l'Irlande, et si cette députation ne réussit pas, la société se formera en association nationale pour la révocation de l'union et le rétablissement de la législature irlandaise. »

Il veut pour l'Irlande toutes les franchises parlementaires et tous les droits de vote accordés au peuple anglais; une proportion convenable de membres admis à siéger dans le parlement; une réforme complète des corporations modelée en tous points sur le bill de réforme des corporations anglaises; la complète extinction des dîmes, soit sous le nom de loyer, soit sous toute autre dénomination, et l'application à des objets d'utilité publique, surtout d'exécution universelle, de l'allocation générale ainsi réduite d'au moins quarante pour cent. Il n'admettra aucune transaction sur ces questions, ni aucune réduction. Mais on peut être sûr aussi que, dans les manœuvres qu'il jugera nécessaires pour obtenir ces grands résultats, il se donnera toute liberté sans scrupule. L'intérêt de l'Irlande justifie à ses yeux beaucoup de choses : intrigues, ruses, trafics, flatteries, défections de principes. Il s'est fait l'adulateur de la reine et des ministres; il a abandonné la cause des Canadiens si semblable à celle des Irlandais; il a paru dans les fêtes du couronnement en habit de cour, sans s'inquiéter s'il ne démentait pas ses harangues tribuniennes. Il a cru recommander ainsi à la faveur l'Irlande qu'il personnifie, et cela lui suffit. A chaque élection nouvelle se reproduisent sous son inspiration des scènes dont nous ne nous faisons pas idée. Ce sont des prêtres qui prononcent du haut de l'autel des diatribes furibondes et calomnieuses contre les concurrents des candidats catholiques; qui les appellent *ignobles mécréants, hypocrites infâmes, trafiquant de leur âme*, etc.; qui refusent aux électeurs qui ne leur obéissent pas la confession et le baptême de leurs enfants, les frappent d'excommunication religieuse et d'excommunication morale, etc.; ou bien, ce sont des marchés, des achats d'électeurs, tout un commerce de sièges étrange au moins pour nous, comme dans la fameuse affaire de l'ex-sheriff Raphaël, dont on parla tant en 1836. O'Connell se joue de tout, brave tout sans remords et sans hésitation. Peu lui importe ce qu'on lui reprochera; il a pour mission de sauver son pays : le reste n'est rien à côté de cette grande tâche.

Les seuls d'ailleurs qui l'accusent dans toutes ces circonstances, ce sont les ennemis de l'Irlande et de la liberté. Les autres l'applaudissent et le secondent. L'Irlande si appauvrie lui fournit exactement chaque année un revenu d'un demi-million, que les prêtres se chargent de percevoir eux-mêmes à la porte des églises, afin qu'il puisse continuer à la servir, même par la corruption. Les tories ont beau l'appeler *grand mendiant*, il tend toujours la main pour recevoir sa rente. Ses amis provoquent quelquefois eux-mêmes, de son consentement, des souscriptions

additionnelles, sans cacher les dépenses qui les rendent nécessaires. Dans un meeting où il se trouvait, un réformiste évalua qu'il en avait coûté au héros 750 000 fr. pour s'asseoir au parlement avec ses fils, son gendre, son neveu, et tous ses satellites; il en conclut qu'il fallait venir à son aide, et immédiatement des fonds considérables furent votés à l'unanimité.

Le patriotisme qui anime O'Connell est si ardent qu'il a dévié dans son cœur toutes les autres passions. Il ne saurait pas détourner à d'autres usages les sommes qu'on lui livre pour la défense des peuples; il en a la conscience et en même temps il a le sentiment que personne ne l'ignore, pas même ceux qui disent le contraire : voilà pourquoi il reçoit et demande tranquillement, fièrement, comme on réclame une dette. Sa vie privée est modeste, simple, étrangère à tout luxe et à tout besoin désordonné. Quoi qu'aient affirmé les tories, quoiqu'un jour ils aient amené dans une assemblée à laquelle assistait O'Connell un jeune homme qui se prétendit le fils naturel de l'agitateur, et offrit de prouver sa filiation, il est avéré que ses mœurs sont pures. Ce gros revenu, il le lui faut, non seulement pour acheter des voix à sa patrie, mais encore pour subvenir aux nombreux voyages qu'il entreprend chaque année dans un but semblable. Il ne va pas seulement en Irlande, il parcourt les trois royaumes pour y semer partout les sacrés principes qu'il représente, et conquérir des amis à ses infortunés compatriotes parmi toute la population anglaise. Après la session parlementaire, une autre session non moins importante commence pour lui : celle des clubs et des meetings. Après avoir électrisé et ébranlé les chambres et les ministres, il court électriser et ébranler les électeurs et les masses, et toujours au profit de sa pauvre Irlande, et du progrès divin du monde. Aucun homme n'a jamais eu une activité plus étonnante que cet homme; aucun non plus n'a jamais obtenu de plus grandes et plus étranges ovations. En 1835 et 1836 surtout, sa parole remuait et dominait tout l'archipel britannique; l'Angleterre entière était suspendue à sa bouche, et l'Irlande prenait en sa personne une inatteinte et magnifique revanche.

Celui qui obtient ces triomphes sans pareils est un grand vieillard, encore vert, à la figure ronde, aimable, sereine, aux joues roses et fraîches. « En Allemagne, dit l'historien Raumer, qui alla le voir en 1835, on le prendrait pour un bon Allemand, bien simple, bien franc, bien sensé, ou pour un intendant de bonne maison. » Les Anglais disent qu'il ressemble à un capitaine de vaisseau. Le prince Pukler Muskau, qu'il reçut, en 1829, dans son domaine sauvage et solitaire de Derrinane, lui trouva aussi une tournure martiale, et tout l'air d'un général français de l'empire. Sa voix est forte et retentissante; dans le calme, sa prononciation est monotone, pénible, désagréable, et ses propos sont vulgaires et très médiocres. Dès qu'il s'échauffe, il se transforme et devient incomparable de discours, d'accent, de gestes, de pose et de regard, il trouve d'instinct, pour le besoin de chaque moment, toutes les ressources, toutes les variétés, non seulement de l'éloquence, de l'expression et de la pensée, mais de cette autre éloquence décisive aussi, l'éloquence du corps. Passé maître, ce qu'on sait de reste, dans les combats d'invectives en usage chez nos voisins, et inimitable dans l'art de créer à propos des réparties bouffonnes ou cruelles pour répondre à celles qu'on lui prodigue, surtout depuis qu'ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses adversaires, il a juré qu'il ne se battrait plus; il est aussi, dès qu'il le faut, ce qu'on ne veut pas assez voir, logicien, gracieux, tendre, pathétique, sublime au plus haut degré. Loin de le déconcerter, les interruptions et les attaques l'excitent et l'inspirent, comme tout véritable orateur. Pour donner une idée de cette aptitude il faudrait citer des séances entières de la Chambre des communes, et l'espace nous manque. Nous allons seulement

mettre sous les yeux de nos lecteurs deux courts morceaux qui les mettront à même de juger si nous avons eu tort d'attribuer à O'Connell d'autres mérites que celui de la violence sauvage et du burlesque. Nous les engageons aussi à lire un long discours parlementaire improvisé par l'illustre patriote le 5 février 1835, et dont M. Michelet, un homme qui s'entend en choses éloquentes, a écrit dans son *Histoire de France* : « Je ne crois pas que depuis Mirabeau, aucune assemblée politique ait entendu rien de supérieur. » Voici nos extraits empruntés à deux allocutions prononcées dans des meetings, pendant ses tournées triomphales de 1836 :



(Daniel O'Connell.)

« Je demande la liberté générale, la liberté de la communauté chrétienne tout entière. Liberté civile et religieuse : telle est la devise fondamentale du parti irlandais, et pour moi toute ma vie a été consacrée à la défense de ce principe. Puis-je voir sans émotion l'Ecosse avoir sa réforme des corporations, comme l'Angleterre a eu la sienne; puis quand il s'agit de l'Irlande, la Chambre des lords ne pas craindre de proclamer que les Irlandais ne sont pas dignes du bienfait légal? Au plus fort de la mêlée, le duc de Wellington, dans les plaines de Waterloo, se tourna-t-il vers les Irlandais tout couverts de sang pour leur crier qu'ils n'étaient pas dignes de figurer au premier rang des braves? Lord Nelson, à Trafalgar, lorsqu'il disait à sa marine : L'Angleterre compte que chacun ici fera son devoir, ordonna-t-il de jeter à fond de cale les Irlandais comme indignes de participer à la victoire? Non. Eh bien, partout vous retrouvez le sang irlandais mêlé au sang anglais, et la gloire des deux peuples rendue commune par le partage des mêmes dangers. Aujourd'hui encore c'est un Irlandais, le lieutenant-général Evans, qui conduit au feu comme à l'honneur la légion anglaise en Espagne; et cependant l'Irlande est en proie à la détresse. »

« Ecosse, avec vous je pense tout haut, et c'est un plaisir pour moi. On apprendra en Irlande l'accueil que m'ont fait les Anglais et les Ecosse; on l'apprendra avec ravissement. La reconnaissance, irlandaise poussera un cri de joie; on saura comment l'Ecosse a reçu l'humble enfant d'Erin, et les âmes ardentes de mon pays seront émues; les mères irlandaises, tenant sur leur sein leur nouveau-né, et le berçant avec des airs nationaux, s'ar-

» réteront à ce touchant récit; elles mêleront les vieux chants écossais, l'hymne de Wallace, aux vieux chants de l'Irlande; puis, pendant le sommeil de leur enfant, elles prieront Dieu de bénir le généreux et noble peuple qui, dans les jours de malheur, a tendu à l'Irlande » opprimée une main secourable. »

Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain avec ordre, mais sans miracle, sans extravagance. MONTAIGNE.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

AU MOYEN AGE.

(Voyez 1837, p. 19, le rappel des articles publiés dans cette série; la Mort de Tristan; — p. 189, sur les Origines de la langue française; — p. 256, l'Homme de cour et l'Homme de guerre; — p. 339; la Bonne Femme; — p. 378 et 394, Berte aux grans piés; — 1838, p. 70, etc.; Recueil de noms propres dérivés du vieux français.)

« L'empire de la langue française, dit Joseph de Maistre, ne tient pas à ses formes actuelles; il est aussi ancien que la langue même. »

A ce témoignage de l'écrivain piémontais ajoutons celui d'un autre étranger; Eichhorn, écrivain distingué de l'Allemagne moderne, s'exprime ainsi dans son *Histoire générale de la civilisation et de la littérature* :

« La France du moyen âge servit la première d'exemple aux peuples modernes. De la Méditerranée à la Baltique, on imita sa chevalerie et ses tournois; sur une moitié du globe on parla sa langue, non seulement dans l'Europe chrétienne, mais à Constantinople même, dans la Morée, en Syrie, en Palestine et dans l'île de Chypre. Ses ménestrels, courant d'un pays à l'autre, y portèrent leurs romans, leurs fabliaux, leurs contes; ils les chantèrent dans les cours, dans les cloîtres, dans les villes et les hameaux. Partout leurs poésies furent traduites et servirent de modèles. L'Italie et l'Espagne imitèrent les poètes français du sud; l'Allemagne et les peuples du Nord imitèrent ceux des provinces septentrionales; enfin l'Angleterre même, pendant plusieurs siècles, et l'Italie, pendant quelque temps, rimèrent dans l'idiome du nord de la France. »

Voici, quant à l'Italie, plusieurs faits à l'appui de ce qui précède.

Brunetto Latini, célèbre Florentin qui vint en France vers l'an 1260, y composa une sorte d'Encyclopédie intitulée; *li Thrésors qui parole de la naissance de toutes choses*. Ce livre est écrit en français (idiome du nord); « et se aucuns demandois pour coi chins livre est écrit en romanche, selonc le patois de Franche, puis ke nous sommes Italiens, dit Brunetto Latini, je diroie que chest pour deus raisons : l'une que nous sommes en Franche; l'autre pour chou que la parleure est plus délitale et plus kemune à tous langages. »

Martin da Canale publia vers la même époque, en 1275, une *Chronique de Venise*, sa patrie, qu'il écrivit en français « par ce que, dit-il, la langue françoise cort parmi le monde, et est plus délitale à lire et à ouïr que nule autre. »

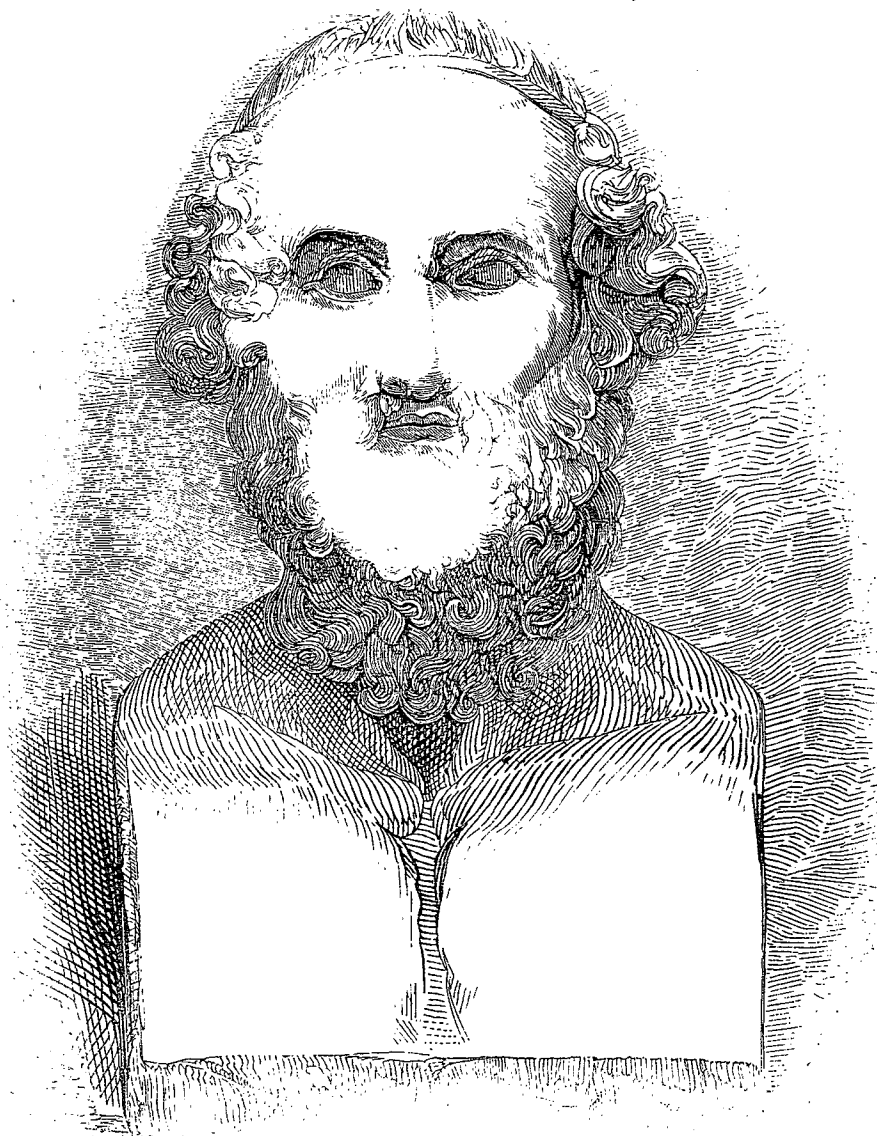
Nous citerons encore les *Guerres d'Italie*, par Guillaume de La Pérène (1378); la *Guerre d'Attila*, par Nicolo de Casola, contemporain de Boccace; le *Chevalier errant*, roman en prose mêlée de vers, par Thomas marquis de Saluces (1395).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HOMÈRE.

(Voyez sur l'Odyssée et sur l'Iliade, 1833, p. 322, et 1837, p. 363.)



(Homère, d'après un buste antique.)

Cette belle tête est gravée d'après un buste antique d'un admirable travail qui se trouve parmi les marbres Townley au Musée britannique. Comme on le pense bien, ce n'est pas un portrait; c'est une figure idéale. On ne peut lui assigner une date précise; mais il est permis de croire que c'est ainsi qu'à toutes les époques les Grecs représentèrent Homère. Tout porte à penser qu'il y avait pour ce poète, auquel ils rendirent des honneurs divins, une forme et des traits consacrés dont les artistes ne s'écartaient pas, comme on sait positivement qu'il en existait pour les dieux.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'existence d'Homère et la création par un seul homme des poèmes mis sous son nom sont depuis plusieurs siècles fort contestées; elles ne furent jamais niées dans l'antiquité, et ce fait suffit peut-être pour réduire à néant toutes les objections modernes contre lesquelles s'élèvent du reste beaucoup d'autres raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Notre opinion à nous est celle qui commence à prévaloir dans un grand nombre d'esprits, à savoir qu'il y a eu en effet un Homère, qu'il a composé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais qu'il aborda ces sujets après beaucoup de poètes dont les noms disparurent dans la gloire du sien; qu'il ne fut pas simplement un arrangeur de morceaux épars,

comme le *Vyasa* des Indiens, quoiqu'on ait voulu l'induire de son nom même, mais qu'il fondit au creuset de son génie une foule de chants primitifs et se les appropriés en les combinant ensemble, en y mêlant ses propres inspirations en même temps que sa puissance organisatrice, et en les élevant à une forme supérieure, définitive, impérissable. C'est ce qu'ont fait les deux grands poètes épiques du monde moderne. La *Divine comédie* et le *Paradis perdu* sont de magnifiques redites sur des sujets très populaires au treizième et au seizième siècle, et des constructions merveilleusement originales édifiées avec de nombreux essais antérieurs qu'ont retrouvés les érudits et dont ils ont eu quelquefois le tort de se servir pour abaisser la renommée de Dante et de Milton. Les épopées comiques de l'Arioste et de Rabelais sont encore d'admirables combinaisons nouvelles d'éléments préexistants. L'œuvre de Shakspeare, épique aussi à bien des égards, peut être caractérisée de même.

Nous croyons qu'Homère a existé; mais cela ne veut pas dire que nous admettions les fables répandues sur son compte et cette biographie que tout le monde connaît, et qui a été faussement attribuée à Hérodote. Il peut y avoir un fond de vérité dans ce récit traditionnel; mais peut-être

aussi, en l'absence de documents sur la vie du poète, a-t-on créé de toutes pièces la légende accréditée, comme en l'absence d'une représentation exacte de ses traits, on a imaginé le type dont nous donnons ici un exemplaire. Qu'Homère ait été aveugle, qu'il ait erré de ville en ville, en mendiant son pain; qu'il fût de Smyrne, de Colophon, de Salamine, de Chio, d'Argos ou d'Athènes, etc., etc., l'incertitude est complète sur ce point; en cet état les conjectures modernes n'ont pas manqué, et il y en a eu d'étranges. Récemment, par exemple, on a affirmé qu'Homère n'était autre qu'Ulysse, et que son histoire authentique se trouvait par conséquent, seulement embellie, dans ses deux poèmes.

Nous croyons qu'Homère est l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; mais nous ne lui rapportons pas toutes les œuvres qu'on lui a attribuées, et celles même qui courent encore sous son nom. La *Batrachomyomachie* et les *Hymnes* sont évidemment des productions d'une date ultérieure. Quant aux poèmes perdus qui sont mentionnés par les anciens comme venant d'Homère, tels que la satire du *Morgitès*, qu'Aristote dans sa *Poétique* n'hésite pas à lui rapporter, et qu'il considère comme la source primitive de la comédie en Grèce, les critiques alexandrins avaient montré que leurs devanciers s'étaient abusés à cet égard. De même que sur Hercule et sur Thésée, on avait accumulé tout un ensemble de travaux accomplis par une foule de héros, on avait fait honneur à Homère de toutes les créations poétiques de son époque. Il lui reste après examen l'*Iliade* et l'*Odyssée*; c'est assez pour une gloire sans rivale.

En Grèce, surtout, l'importance de ces deux chefs-d'œuvre fut souveraine et incomparable. Tout en relève, tout s'y rattache, tout s'explique plus ou moins par eux, la religion, la politique, comme la littérature et les arts. Si entre les populations helléniques il resta toujours, malgré les diversités d'origine, de mœurs et de gouvernements, malgré les luttes intestines, un lien de famille et une sorte de fraternité, ils durent ce bonheur à ces poèmes universellement chantés et adorés sur leur territoire plus encore qu'aux institutions de leurs législateurs, aux jeux d'Olympie et de Némée par exemple, et au conseil amphictionique; ils leur tinrent lieu des livres sacerdotaux, qui, chez les Juifs et les autres nations, servirent à fonder et à maintenir l'unité. Ce fut, comme on l'a très bien dit, leur *Genèse* et leur *Deutéronome*. La chose est vraie, même au sens religieux. Hérodote, au deuxième livre de son histoire, affirme qu'Homère fut avec Hésiode le créateur de la théologie qui régnait de son temps. Il faut se garder sans doute de prendre à la lettre cette assertion, et d'admettre que les dieux du paganisme sortirent spontanément tout armés du cerveau de l'immortel rapsode, comme à l'en croire sortit Minerve du cerveau de Jupiter. Avant lui Orphée et beaucoup d'autres hiérophantes, que ce nom seul représente dans cette ténébreuse histoire, avaient commencé et avancé lentement la transformation progressive des vieux dogmes apportés de l'Orient. Infailliblement ils avaient été secondés dans cette tâche par les chantes antérieurs de la guerre de Troie dont nous avons parlé et qui d'ailleurs figurent quelquefois, sous le nom d'*aèdes*, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. A cet égard donc, il est encore juste de dire qu'il y a eu dans l'œuvre d'Homère le résumé d'un long et multiple travail. Mais les développements suprêmes qu'il y ajouta par sa virtualité propre, inspirée pourtant et fécondée, ainsi que cela arrive toujours pour les génies individuels, par les émanations de l'esprit général de son siècle; mais la façon éclatante, impérieuse, décisive, dont il l'exprima en s'en emparant, en un mot la grandeur et la splendeur de sa part, ont fait personnifier en lui et marquer de son effigie la révolution totale qu'il n'avait que complétée, couronnée, rendue rayonnante. Cette révolution consista principalement à introduire dans l'immobile Olympe des temps passés l'activité et toute la vie morale des hommes.

Ce fut un incontestable et immense progrès. Mais l'intelligence humaine, représentée par une foule de poètes, de philosophes et d'artistes, s'éleva graduellement vers une notion supérieure de la divinité, et alors on ne vit plus que les imperfections de la doctrine dépassée. Platon, Cicéron, ces organes de ce qu'on peut nommer le christianisme païen, s'en prirent encore à Homère seul quand ils attaquèrent l'anthropomorphisme. Le philosophe romain écrivit: « Homère a transporté aux dieux les habitudes des hommes; j'aurais mieux aimé qu'il eût transporté aux hommes les habitudes des dieux. » Sans doute cela eût été infiniment préférable. Mais toute époque a sa pensée et ses principes dont il faut comprendre l'opportunité, la légitimité relative. On ne peut demander au printemps les fruits de l'automne.

Toutefois, en s'élançant plus loin qu'eux et en critiquant la théodicée dont ils étaient la meilleure expression, l'antiquité ne cessa pas de s'incliner devant les poèmes homériques, et de les considérer non seulement comme des merveilles de l'art, mais comme de prodigieux monuments philosophiques. A côté de symboles qui avaient fait leur temps, les penseurs y trouvèrent toujours de profondes révélations sur les mystères qu'ils cherchaient à éclaircir. Thalès et ses contemporains, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Cicéron, etc., citaient continuellement les vers d'Homère comme des autorités. Platon a dit de lui, dans son traité des *Lois*, que c'était le plus sage des poètes et des philosophes. C'était l'opinion générale chez les anciens; et elle avait été développée particulièrement dans un grand nombre de livres grecs et latins dont le titre seul: *Homère philosophe*, a survécu. Longin, le plus admirable critique de l'antiquité, avait fait un de ces ouvrages. Horace a consacré une de ses inimitables épîtres au même sujet; c'est la deuxième du premier livre. Elle commence ainsi: « Lollius, pendant que tu plaides au Forum, j'ai relu à Préneste » le chantre de la guerre de Troie. C'est un maître de sagesse meilleur que Chrysippe et Crantor, on apprend mieux à son école qu'à toute autre ce qui est beau, ce qui est honteux, ce qui est utile, ce qui est nuisible; si tu n'as rien de mieux à faire, écoute les raisons sur lesquelles je me fonde. Le poème où est raconté le long duel de la Grèce avec les Barbares amené par l'amour de Paris, contient les égarements des rois et des peuples. Antenor est d'avis de couper les racines mêmes de la guerre. Que répond Paris? Il se refuse à être obligé de régner tranquille et de vivre heureux. Nestor s'efforce de ramener la paix entre le fils de Pélée et le fils d'Atrée. L'amour enflamme l'un, la colère enflamme l'autre. Tous les excès des rois retombent sur les peuples. La sédition, les perfidies, les crimes, les désordres, la fureur se déploient également dans les murs de Troie et dans le camp des Grecs. Dans l'*Odyssée*, Ulysse est un utile exemple que nous présente le poète de tout ce que peuvent la vertu et la sagesse: Ulysse qui, vainqueur d'Ilium, a vu avec profit les villes et les mœurs de beaucoup de peuples, et a supporté pendant un long trajet sur les mers, d'innombrables épreuves, sans se laisser jamais submerger par les flots de la mauvaise fortune. Tu connais les chants des sirènes et les breuvages de Circé, qui, si les compagnons du héros eussent eu la folle curiosité d'y goûter, les eussent fait ramper sous la domination de cette terrible courtisane, et transformés en chiens immondes et en ignobles porcs. Nous, nous sommes la multitude qui ne sait que manger, prétendants de Pénélope, débauchés, Alcinoüs, tous voués au culte de notre corps, trouvant beau de dormir au milieu du jour et d'oublier les ennuis au son de la cithare, etc. » Les savants ne trouvaient pas dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* moins de motifs d'admiration que les philosophes et les moralistes, et, comme ces derniers, ils plaçaient tous Homère à leur tête. Strabon particulièrement ne tarit pas d'étonnements et d'éloges pour l'exactitude géographique du poète. Les guerriers et les

hommes d'Etat l'étudiaient aussi pour s'en inspirer, le regardant comme le plus grand tacticien et le plus grand politique; les législateurs et les orateurs ne manquaient jamais de consacrer par un vers d'Homère leurs règlements ou leurs propositions.

A coup sûr l'immortel rhapsode ne visait guère à tout cela. Son unique poursuite, si toutefois il poursuivait quelque chose, et s'il ne chantait pas seulement pour chanter, par instinct, comme le rossignol; son unique poursuite, disons-nous, était celle du beau. On ne sent dans sa calme et harmonieuse poésie aucun effort, aucune inquiétude, d'où l'on puisse conclure autre chose. C'est ce qu'a fort heureusement exprimé un poète éminent de notre temps, qui a abordé l'épopée après de profondes études sur l'art et sur l'histoire littéraire. « La sérénité, dit M. Edgard Quinet, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, la sérénité était la plus grande science d'Homère. Considérez seulement la simplicité de son mécanisme. Son hexamètre, formé presque que tout entier de dactyles, s'avance comme Achille aux pieds légers, puis se repose un moment à la fin de sa course sur un lent spondée; puis, comme un voyageur qui a repris haleine, ou comme un laboureur qui s'est assis au bout de son sillon, le vers se relève et part plus agile pour sa nouvelle carrière. A cette simplicité des moyens répond la simplicité du but. Si c'est Homère qui a changé la figure des dieux, assurément il l'a fait sans se mêler de doctrine. Que l'on étende autant que l'on voudra la science des symboles, pour lui il s'en est peu mêlé. Oh! l'heureux poète, qui n'avait besoin que de rechercher dans son œuvre la beauté la plus pure pour être en même temps le plus savant, le plus politique, le plus religieux de tout son peuple. »

Le même écrivain ajoute : « La différence qu'il y a entre les anciens et les modernes, se fait bien voir dans la préférence qu'ils ont donnée à l'un ou à l'autre des poèmes homériques. L'antiquité, éprise des vertus héroïques, mettait l'Iliade fort au-dessus de sa rivale l'Odyssée. Au contraire, les modernes élevés dans la vie de famille ont choisi l'Odyssée. En effet, l'Iliade est le poème de la jeunesse du monde; l'Odyssée est le poème des vieillards. Dans l'Iliade, le matin de la vie grecque commence à éclater; tout est espérance et désirs, chacun a sa passion qu'il n'a point assouvie. L'incertitude de la victoire laisse à chacun son avenir intact. Dans l'Odyssée, le but est rempli : c'est le retour. Les vaisseaux chargés de butin sont dispersés. Ils brisent leurs pesantes carènes sur le sable comme autant d'espérances naufragées. Les hommes ont atteint leur chimère; muets, ils retournent dans leur foyer. La Troie fumante comme un désir abandonné, reste seule en ruines et déshabillée sur la côte d'Asie. C'en est fait, le poème de la vie est fini. La jeunesse et la vieillesse, l'avenir et le passé, le désir et le regret, tout déjà a été raconté. On pourrait s'en tenir à ces deux livres. »

La perfection de ces monuments est si grande, que dès l'origine ils se confondirent avec ceux de la nature dans l'imagination des peuples, et que reproduire les merveilles de cette création de main d'homme aussi bien que celles de la création divine, a été dans toute l'antiquité, et le plus souvent chez les modernes, l'idéal et l'effort constant de l'art. Les Grecs disaient homérique, plus homérique, très nomérique; comme on dit beau, plus beau, très beau. L'Iliade et l'Odyssée, c'était pour eux la règle, le canon universel; et tous leurs écrivains, tous leurs artistes se mesuraient sur la statue colossale du vieil aveugle. Tous d'ailleurs l'imitaient et cherchaient hautement à s'en rapprocher le plus possible. Eschyle, Sophocle, Euripide, les rois de la tragédie; Aristophane et Ménandre, les maîtres de la comédie; Alcée, Pindare, Simonide, les princes de la poésie lyrique; Archiloque, le premier des iambographes; Hérodote, Platon, etc., les prosateurs par excellence;

Phidias, Apelle, etc., les représentants les plus illustres de la sculpture et de la peinture; tous sont, de leur propre aveu, les disciples, les enfants du chantre d'Achille et d'Ulysse, son école et sa postérité intellectuelle, non moins que les poètes *cycliques* et *Homériques*, Créophyle, Stasmius, Arctinus, qui étendirent sous son nom le cercle de l'épopée. Aussi Denys d'Halicarnasse, dans son traité de la Composition des mots (p. 187, édit. Reiske), compare-t-il Homère à une montagne élevée d'où sortent tous les fleuves, toutes les mers, toutes les sources. Aussi Quintilien répète-t-il cette comparaison dans le chapitre premier de son dixième livre, et commence-t-il par Homère sa revue générale des écrivains, en disant qu'il suit l'exemple des poètes qui commencent toujours par Jupiter, le père de toutes les choses. Lui, il songeait de plus à la littérature romaine où l'imitation d'Homère est partout aussi en effet et même, du moins dans l'épopée plus absolue encore. Depuis, le monde moral et le monde matériel se sont à plusieurs reprises transformés radicalement du sommet à la base; une foi nouvelle, sévère autant que l'autre était gaie, s'est levée dans le ciel religieux de l'humanité; des peuples nouveaux, des langages nouveaux, des systèmes nouveaux de gouvernement, des théories nouvelles d'art et des génies nouveaux ont surgi sur les ruines accumulées du passé. Non seulement Homère est resté debout, mais son culte et son influence se sont perpétués en dépit de toutes les variations. Non seulement la muse chrétienne a continué à l'imiter et à lui emprunter des idées et des symboles, tant qu'elle a parlé grec et latin; mais quelque idiome qu'elle ait adopté, elle s'est presque toujours inspirée de lui. Il a sa part à revendiquer dans la gloire de Dante et de Milton qui l'ont reconnu pour leur maître. On retrouve sa trace dans l'Arioste, dans Cervantès, dans Shakspeare, etc.; il a fourni des sujets et des inspirations aux plus grands peintres et aux plus grands sculpteurs; il a contribué à former chez nous le génie de Racine, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénelon, etc. Il n'y a plus de rhapsodes qui parcourent les cités en chantant ses vers; mais il n'est pas une nation civilisée chez laquelle, comme chez les Grecs, l'Iliade et l'Odyssée ne président, dans les universités, à l'éducation morale et littéraire des générations nouvelles; et entre les livres qu'on met aux mains des enfants, ce sont les seuls peut-être qui aient le privilège de charmer le jeune âge aussi bien que l'âge mûr. Dans ces dernières années, quand la poésie a voulu se retremper, elle s'est plongée dans cette source toujours vivifiante avec Goëthe et M. de Chateaubriand. A trois mille ans de distance, Homère a été l'un des principaux promoteurs d'une révolution dans l'art. Les romantiques qui ont exagéré encore l'innovation sont restés fidèles à l'exemple de leurs devanciers. Leur chef a crié : Plus d'imitation; mais il a formellement excepté Homère ainsi que la Bible de sa paradoxale interdiction. (Voy. la Préface de Cromwell.)

Après tant d'efforts et de génie dépensés pour arriver jusqu'à lui, Homère à bien des égards est resté sans rival. Surtout on n'a jamais retrouvé « cette aimable simplicité du monde naissant » dont parle Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*. « Rien n'a plus souri sur la terre, dit encore M. Quinet, rien n'a plus souri sur la terre du sourire de la poésie d'Homère, ni la fleur, ni la vierge, ni le vieillard, ni le poète. »

UNE PROCESSION AU MEXIQUE.

C'est un fait assez singulier, que dans toutes les sociétés, à quelque degré qu'on les prenne, policées ou sauvages, la danse parut toujours aux hommes un moyen convenable de manifester leurs sentiments d'amour et de respect envers un Etre suprême. Dès la plus haute antiquité on a dansé pour honorer les dieux. Aux Indes, les danses que l'on

pratique encore dans toutes les processions ne sont qu'une tradition du vieux culte. En Egypte, lors de la grande pompe isiaque, les filles des prêtres exécutaient des danses graves pendant le sacrifice que l'on offrait à Isis. Le peuple d'Israël qui dansait devant l'arche, imitait en cela, comme en bien d'autres points, les danses des Egyptiens devant le

tabernacle d'Isis. Chez les Grecs, les corybantes de Cybèle et les bacchantes de Bacchus se livraient à des danses furieuses; on dansait pareillement, en certaines occasions, pour Neptune; et les Saliens, prêtres de Mars, dansaient aussi en frappant leurs boucliers. A Rome, on dansait encore durant les fêtes de purification appelées Lupercales.



Un Cavalier mexicain, sa Femme, et leur Domestique.)

Les temps modernes offrent de même partout l'usage de la danse mêlé au culte. Les voyageurs montrent les nègres en Afrique dansant devant leurs fétiches; aux Etats-Unis, les quakers trembleurs, gens très civilisés, prient encore tous les jours la divinité en dansant; et au Mexique nous avons vu les catholiques danser religieusement pour le Christ.

C'est à San-Angel, à deux lieues de Mexico, que nous avons été témoin de ce spectacle, le jour de la fête dite de Jésus Nazaréen, patron du village; car au Mexique on adore le Sauveur sous plusieurs noms, ou plutôt dans les différents actes de sa vie, comme les Païens adoraient leurs dieux Jupiter ou Apollon, Minerve ou Diane sous diverses formes selon leurs diverses attributions.

Les Mexicains ne mettent guère moins d'ardeur que nous à courir les fêtes de village. Il y avait à San-Angel grande foule en voiture, à pied, et surtout à cheval; les cavaliers joyeux d'étaler sur leurs petits chevaux fins, nerveux, pleins d'ardeur, le magnifique costume du pays, tout brodé d'or, d'argent et de soie, tel qu'on peut s'en faire une idée par le dessin que nous donnons, copié d'après nature.

Du reste, là-bas comme ici, beaucoup de peuple qui crie

et remue, des marchands de joujoux, des faiseurs de tours, du bruit, de la poussière, des auberges où l'on vous écorche; seulement, de plus, jointes à nos poires, à nos pêches, à nos pommes, mille espèces différentes des beaux fruits savoureux d'Amérique, dont on fait en ces solennités une consommation prodigieuse; et pour vous rappeler que vous êtes dans une ancienne colonie espagnole, au lieu des petites roulettes où vous exposez un sou contre la chance de gagner une douzaine de macarons, à chaque pas des tables de jeu tenues par des banques particulières qui ne reculent point devant des mises de 1 000 et 2 000 piastres (5 000 et 10 000 francs). Car les Mexicains ont pris des Espagnols la passion du jeu, et sont aujourd'hui le peuple le plus joueur de la terre: chez eux toute fête, à peu près comme en Angleterre toute course de chevaux, est une occasion de jouer à ciel ouvert.

Mais revenons à la procession d'usage qui est le signal de la fête. Elle s'ouvre par une douzaine d'Indiens* en

* Les Indiens sont, à proprement parler, les véritables Mexicains, les descendants des anciens possesseurs du Mexique; ils ne

guenilles, coiffés de petits chevaux en carton tout remplis d'artifices allumés, avec lesquels ils dansent en avant et en arrière, faisant mille contorsions, se ruant sur la foule, et jetant des cris de joie quand leur feu a éborgné un homme ou brûlé la robe d'une femme. Ces éclaireurs précèdent de détestables musiciens armés de guitares, de violons de bois blanc, et d'un instrument du pays à peu près semblable à un flageolet, dont le son nasal tient de la musette et du hautbois. Arrive ensuite la Sainte-Vierge soulevée par huit ou dix hommes de bonne volonté, tout halelants sous le fardeau : c'est une grande statue en bois peint comme il y en a beaucoup au Mexique, vêtue d'une robe à queue de velours violet, et chargée de pierreries, ainsi que l'Enfant Jésus qu'elle tient dans ses bras ; c'est la patronne du couvent de moines carmélites de San-Angel. Viennent derrière elle les moines en grand costume, ceints de leur belle corde blanche à nœuds, la figure ouverte, franche, heureuse ; puis une trentaine des notables de l'endroit, un cierge à la main comme les moines ; et enfin au moins pareil nombre d'Indiens jeunes et vieux, presque tous ivres, qui, la tête entourée d'un mouchoir, la figure chargée d'un masque grotesque, et brandissant de petits sabres de bois, sautent, dansent et poussent des cris inarticulés devant un autre groupe, aussi en bois peint, composé de Jésus portant sa croix et de l'apôtre qui l'aïda dans le douloureux trajet. Le Christ, malgré l'énorme croix qu'il traîne péniblement à genoux, malgré le sang qui ruisselle de la couronne d'épines et inonde son noble visage, est enveloppé d'une robe de velours pourpre, brochée d'or, toute neuve ; quant à l'apôtre, il est habillé du costume indien. Quinze ou vingt personnes briguent toujours l'honneur de porter ces deux statues, de grandeur un peu au-dessus de nature, et si remarquables par une extrême vérité d'action, une grande justesse de mouvement, que l'on souffre de voir ainsi livrées à de telles profanations ces images du sublime sacrifice auxquelles les bons Indiens dans leur innocence et leur barbare crédulité viennent faire des mines et envoyer des baisers.

Enfin la procession est fermée par le clergé et le Saint-Sacrement.

Sans compter nombre de fusées volantes tirées durant la marche, on a placé de distance en distance, sur le chemin parcouru, d'immenses soleils qui sont allumés les uns après les autres au passage du Saint-Sacrement. Le curé a soin de faire une pose jusqu'à ce que tout soit consumé, et pendant ce temps-là les cris et les danses redoublent de fureur. C'est une véritable bacchanale. Tous ces feux d'artifice assez grossiers ne produisent en plein jour, comme on peut bien le supposer, qu'un grand fracas, mais cela suffit à ravir le peuple mexicain passionnément amoureux de bruit et de tapage. Quant aux pétards qui viennent éclater au milieu de la foule insouciant, tant pis pour ceux qui en sont blessés. Chacun pour soi, les plaisirs sont à tout le monde.

Entrons dans l'église à la suite de la procession : sous la porte vous verrez les moines faire un commerce énorme de petites croix, de chapelets, de portraits de Jésus le nazaréen ; ils vendent aussi de courtes prières qu'ils disent à l'instant en y intercalant le nom de celui qui paye, cela coûte un medio (six sous et demi) ; puis, si vous pénétrez dans le sanctuaire, vous retrouverez les danseurs avec leurs petits sabres de bois, leurs masques, leurs violons et leurs guitares, qui

s'allient point à la race blanche qui forme essentiellement aujourd'hui le peuple mexicain, race d'Espagnols créoles ou mêlée de sang espagnol et indien. Les Indiens sont pauvres, privés de toute illustration, et voués en général aux travaux de la terre. Ils représentent assez exactement la classe des paysans en France. Il faut penser que le nom d'Indiens laissé aux vieux habitants des îles et de l'Amérique doit venir du premier nom que leur donna Christophe Colomb, qui prenait toutes leurs terres, à mesure qu'il y abordait, pour le continent indien qu'il cherchait.

s'en vont faire des stations à chaque chapelle où ils gambadent de la manière la plus extravagante, toujours en chantant et en criant.

Tel est le spectacle d'une fête patronale à deux lieues de Mexico !

Fernand Cortez, lorsqu'il porta le fer et la flamme sur les terres de l'antique Anahuac, n'en trouva certainement pas les habitants plus barbares qu'ils ne le sont encore aujourd'hui dans les campagnes du Mexique.

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES.

(Premier article.)

« On regarde généralement les testaments comme la peinture des mœurs. » Cette pensée de Pline sert d'épigraphe à un ouvrage très curieux publié, il y a quelques années, sous le titre suivant : « Choix de testaments anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie. » L'auteur est l'un de nos bibliographes les plus actifs et les plus ingénieux, M. G. Peignot. Il nous a paru que quelques extraits de ce recueil peu répandu seraient dignes de l'intérêt de nos lecteurs. « L'histoire, dit M. Peignot, ne se compose pas seulement des détails sur la constitution des empires, sur les relations des peuples entre eux, sur la succession des règnes, sur les guerres nationales, sur les actions publiques des grands hommes ; souvent elle embrasse aussi des particularités qui, appartenant à la vie privée, deviennent des monuments historiques, qui attestent les mœurs du temps et reposent l'esprit fatigué du tableau des grandes secousses politiques. Or, nous pensons que, parmi ces particularités, il en est peu qui puissent mieux tenir leur rang que les testaments. Un testament, pris indistinctement dans les différents siècles, peut par sa forme, par son style, par ses dispositions, être considéré comme un coup de pinceau produisant un heureux effet de lumière dans le tableau de la civilisation, des mœurs, des usages, et n'est pas moins utile pour juger de l'état de la langue au moment où il est rédigé. Les testaments sont donc un objet essentiel et fait pour piquer la curiosité, surtout si l'on s'en tient aux plus remarquables, à ceux qui peuvent prétendre au titre de monuments historiques ou de pièces singulières et vraiment originales. »

Testament de saint Jean, dit l'Aumônier.

(En 619.)

Saint Jean, surnommé l'Aumônier à cause de sa grande charité, était né à Himisso, qu'on appelait alors Amathonte, vers 553. Sa famille était noble et riche. Sa vie était heureuse, lorsque la mort lui enleva sa femme et ses enfants : alors il embrassa l'état ecclésiastique, et ses vertus le firent nommer patriarche d'Alexandrie, en 608. Son premier soin à Alexandrie fut de faire dresser une liste de tous les indigènes : il s'en trouva 7 500. Il les prit tous sous sa protection et se chargea de pourvoir à leurs besoins. Dans une autre occasion, c'était lors de son sacre, il distribua aux monastères et hôpitaux huit mille pièces d'or qui étaient dans le trésor de l'église. Sa tendresse compatissante pour les malheureux éclata surtout dans la famine qui désola le peuple en 615. Enfin, retiré dans sa ville natale et sentant sa fin approcher, il fit le testament suivant :

« Je vous rends grâce, mon Dieu, de ce que vous avez exaucé ma prière, et de ce qu'il ne me reste qu'un tiers de sou, quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé, dans la maison épiscopale d'Alexandrie, environ quatre mille livres d'or, outre les sommes innombrables que j'ai reçues des amis de Jésus-Christ. C'est pourquoi j'ordonne que ce peu soit donné à vos serviteurs. »

Saint Jean l'aumônier est mort à Himisso, le 11 novembre 619, à soixante-quatre ans.

Testaments de Richard-sans-Peur et de Richard II.

(En 996.)

Richard-sans-Peur, duc de Normandie, avait fait préparer son tombeau dans l'abbaye de Fécamp (voy. p. 240). Il mourut le 20 novembre 996. Son testament respire la plus grande humilité. Il dit : « Je veux être enseveli devant l'huis (la porte) de l'église, afin d'être conculqué (foulé aux pieds) de tous les entrants dans l'église. »

Son fils, Richard II, imita l'humilité de son père. Par son testament il demanda à être enterré dans le cimetière et « sous une gouttière de l'église. »

Testament d'un seigneur de la maison du Châtelet.

(Vers 1280.)

Un Seigneur de la maison du Châtelet fut inspiré, dans la rédaction de son testament, par un sentiment tout opposé à ceux des deux ducs de Normandie, que nous venons de citer. Il fit creuser son tombeau dans un des piliers de l'église de Neufchâteau, et ordonna que son corps y fût placé debout, « afin, disait-il, que les vilains (les roturiers) ne lui marchassent point sur le ventre. »

Testament d'Édouard I^{er}, roi d'Écosse.

(En 1307.)

« Le bon roy Edouard, dit notre historien Froissard, trespassa en la cité de Warwich. Et quand il mourut, il fit appeler son aîné fils (Edouard II, qui après lui fut roy) pardevant ses barons et lui fit iurer, par les saints, qu'aussitost qu'il serait trespassé, il le ferait bouillir en une chaudière, tant que la chair se départiroit des os; et après feroit mettre la chair en terre et garderoit les os: et tous les fois que les Escoçois se rebelleraient contre luy, il semondroit ses gens et porteroit avec luy les os de son père. Car il tenoit fermement que tant qu'il auroit ses os avec lui, les Escoçois n'auroient point de victoire contre luy. Lequel n'accomplit mie ce qu'il avoit juré: ains fit rapporter son père à Londres, et là enseuellir; dont lui mescheut. »

Testament de Geoffroy-Tête-Noire.

(Vers 1380.)

Geoffroy-Tête-Noire était l'un de ces chefs de compagnies anglaises qui, pendant les guerres du quatorzième siècle, infestaient les provinces éloignées, s'y emparaient des châteaux pour leur propre compte, et les gardaient jusqu'à ce qu'on les en délogeât par la force. Le capitaine, surnommé Tête-Noire, occupait avec trente de ses soldats le château de Ventadour, dans le Limousin, qui lui avait été livré en 1378, moyennant six mille livres, par la trahison d'un valet du vieux comte de Ventadour. Comme ce château fort était bien approvisionné, le capitaine Tête-Noire s'y maintint et repoussa toujours courageusement les troupes qui venaient l'attaquer. C'était un homme vaillant et même ayant une certaine loyauté; car le perfide valet qui livra le château, ayant mis pour condition additionnelle qu'on sauverait la vie à son vieux maître, le capitaine le promit et tint parole. Il entendait parfaitement le métier de la guerre. Cependant un jour il s'avança un peu trop en repoussant une attaque, et « du trait d'une arbalète (dit Froissard), tout outre le bacinet et la coeiffe furent percer: et fut navré d'un cartel en la teste tant qu'il luy en convint et gésir au lict... il en mourut; mais avant que la mort le prensist, il en eut bien de la coïgnissance: et lui fut dit qu'il estoit et gesoit en grand peril (car sa tête estoit apostumée), et qu'il voulsist penser à ses besongnes et à ses ordonnances... » C'est alors qu'il fit venir ses compagnons d'armes, et « s'estant assis emmy son lict » il les pérora, les engagea à prendre pour capitaine un de ses parents, nommé Alain Roux, qui était de la troupe, ainsi que Pierre son frère, pour capitaine en second; ce qu'ils firent tous avec plaisir, parce qu'ils lui

étaient affectionnés et dévoués. Ensuite le moribond fit son testament. Voici comment Froissard le rapporte dans son style naïf.

« . . . Quand toutes ces choses furent faites et passées, Geoffroy-Tête-Noire parla encores et dit: Or bien, seigneurs, vous avez obéi à mon plaisir; si vous en say gre et pour ce ie veuille que vous partissiez (que vous ayiez part) à ce que vous avez aidé à conquérir. Je vous dy qu'en cest arche (coffre-fort) que vous veez-là (et lors la monstra à son doÿ, et dit:) il y a jusqu'à la somme de trente mille francs. Si en vueil ordonner, donner et laisser à ma conscience; et vous accomplirez loyaument mon testament. Dites ouy, et il respondirent tous: sire, ouy. »

Testament: « Tout premierement (dit Geoffroy) ie laisse à la chapelle Saint-Georges (qui sied au clos de céans) pour les réparations et reedifications, mille et cinq cens francs.

» En après, à m'amie qui loyaument m'a serui, deux mille cinq cens francs.

» En après, à Alain Roux, vostre capitaine, quatre mille francs.

» Item, à mes-varlets de chambre, cinq cens francs.

» Item, à mes officiers, mille et cinq cens francs.

» Item, le surplus ie laisse et donne ainsi comme ie vous diray. Vous estes (comme il me semble) enuiron trente compasgnons d'un fait et d'une emprise: et deuez estre frères, et d'une alliance, sans débat et riette (rixe, querelle), n'estrif (ni bataille) entre vous. Tout ce que ie vous ay dit, vous trouerez en l'arche: si departez entre vous trente le surplus bellement, et si vous ne pouuez estre d'accord et que le diable se mette entre vous, véez la une hache, bonne et forte, et bien trenchant, rompez l'arche: et puis en ayt qui auoir en pourra.

» A ces mots, ils respondirent tous et dirent: Sire et maistre, nous serons bien d'accord. Nous vous auons tant douté (redouté) et aimé, que nous ne romprons mie l'arche: ny ne briserons ja chose que vous ayez ordonnée et commandée. »

« Ainsi que je vous compte, continue Froissard, fut du testament de Geoffroy-Tête-Noire: et ne vesquit depuis que deux jours, et fust enseveli en la chapelle de Saint-Georges de Ventadour. Tout son laiz fut accomply, et les trente mille francs départis à chacun, ainsi que dit et ordonné l'auait; et demourèrent capitaines de Ventadour Alain Roux et Pierre Roux, frères. »

Testament de L. Cortusio, jurisconsulte à Padoue.

(En 1418.)

Le testament de Cortusio est cité par plusieurs auteurs, notamment par Paul de Castro, Scardéon, Jérémie Drexellius, Garasse, et Dreux du Radier.

Lodovico Cortusio défend, par acte de dernière volonté, à tous parents et amis, de pleurer à son convoi. Celui d'entre eux qui pleurera sera exhéredé, et au contraire celui qui y rira de meilleur cœur, sera son principal héritier ou son légataire universel. Il défend de tendre en noir la maison où il mourra ainsi que l'église où il sera enterré, voulant au contraire qu'on les jonche de fleurs et de rameaux verts le jour de ses funérailles. Lorsqu'on portera son corps à l'église, il veut que la musique remplace le son des cloches. Tous les ménestriers de la ville seront invités à son enterrement; cependant il en fixe le nombre à cinquante, qui marcheront avec le clergé, les uns devant le corps, les autres derrière, et qui feront retentir l'air du bruit des instruments, tels que luths, violes, hautbois, trompettes, tambourins, etc.; et ils chanteront *Alleluia* comme le jour de Pâques. Chacun d'eux recevra pour salaire un demi-écu. Son corps, enfermé dans une bière couverte d'un drap de diverses couleurs joviales et éclatantes, sera porté par douze filles à marier, vêtues de vert et qui chanteront des airs gais et récréatifs. Le testateur leur

assigne une certaine somme d'argent pour leur dot. Les jeunes garçons et les jeunes filles qui accompagneront le convoi porteront, au lieu de flambeaux, des rameaux ou des palmes, et auront des couronnes de fleurs sur la tête, faisant chorus avec les douze porteuses. Tout le clergé, accompagné de cent flambeaux, marchera devant le convoi, avec tous les religieux, excepté ceux dont le costume est en noir, la volonté expresse du testateur étant, ou qu'ils ne paraissent pas à son enterrement, ou qu'ils changent de costume, pour ne point troubler la fête et la réjouissance publique par leur capuchon noir dont la couleur est une marque de tristesse. L'exécuteur testamentaire sera chargé de faire exécuter toutes ces dispositions dans leur plus grand détail, sous peine de nullité, etc.

Cortusio mourut l'an 1418, le 17 juillet. Ses funérailles furent exécutées comme il l'avait prescrit. Il fut enterré à l'église de Sainte-Sophie à Padoue, avec un appareil qui ressemblait plutôt à une noce qu'à un convoi funèbre.

Une disposition testamentaire conçue à peu près dans le même esprit est attribuée à un peintre hollandais, nommé Martin Heimskerck. Il laissa une somme destinée à marier tous les ans une fille de son village natal, à condition que, le jour des noces, le marié et la mariée viendraient danser avec les conviés sur sa fosse. Cette clause fut exécutée aussi long-temps que dura la fondation. C'est Gui Patin qui raconte cette anecdote.

Quittance d'un bourgeois au quinzième siècle.

« A tous ceux qui ces lettres verront ou orront, Guillaume Lemonier, garde des sceaux des obligations de la viconté de Dampfront (Domfront) en Pass, salut. Savoir faisons que pardevant Mainfray Pitart, tabellion juré et établi en ladite viconté, fut présent Robert Tailleboys, maistre exécuteur de la haulte justice audit Dampfront, lequel confessa avoir eu et reçu de honorable homme Nicolas Normant, viconte et receveur illec (à Domfront), la somme de soixante soubz tournois, pour sa paine et salaire d'avoir exécuté Guillaume Gougeul comme traistre, larron, brigant. De laquelle somme ledit Tailleboys se tient pour content et à plain païé, et en quitta (et en reconnut quitte) le roy, messire ledit viconte et receveur, et tous autres qu'il appartient. En tesmoings de ce, nous avons scellé ces lettres, à la relation dudit tabellion, du contrescel ausdites obligations, le 7^e jour de mars de l'an mil quatre cents trente-sept. Signé PITART. »

Ce document curieux, entièrement inédit, est extrait des archives de feu le baron de Joursauvaut, généalogiste et diplomate distingué.

Quand vos yeux, en naissant, s'ouvraient à la lumière,
Chacun vous souriait, mon fils, et vous pleuriez.
Faites si bien qu'un jour, à votre heure dernière,
Chacun verse des pleurs, et que vous souriez.

Ancien quatrain.

Bibliothèques publiques. — Que le jeune homme, oubliant les frivolités de son âge, fréquente ces asiles où les lumières éparses se rassemblent dans un foyer commun, où sans cesse il pourra converser avec les grands génies de tous les pays, de tous les âges! Près d'eux, l'art trouve toujours des modèles; le goût, des leçons; la vertu, des exemples: car périssent les talents qui n'ont pas la vertu pour appui!... La patrie repousse ces hommes qui étudient uniquement pour briller et satisfaire leur orgueil; elle n'avoue pour ses enfants que ceux qui s'occupent sans cesse à devenir meilleurs pour la mieux servir.

Extrait d'un rapport de GRÉGOIRE.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE*.

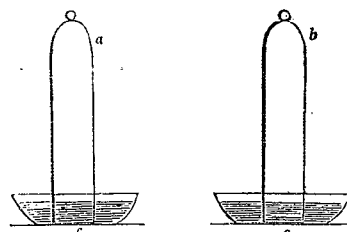
L'AIR.

L'air, que les anciens regardaient comme un élément indécomposable, peut se séparer en deux autres espèces d'airs invisibles, qui diffèrent essentiellement par leurs propriétés; ce sont l'oxygène et l'azote.

On peut reconnaître les différents airs ou gaz invisibles par des qualités qui leur sont propres, par l'odeur, par la saveur, et par une foule de phénomènes particuliers qui se développent lorsqu'on met d'autres corps visibles en contact avec eux.

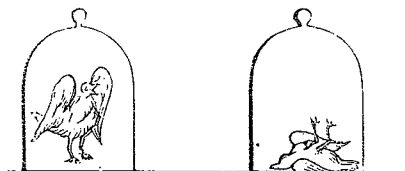
Le mot *gaz*, dont l'origine est allemande, signifie *esprit*, *âme*; et il a été donné comme nom générique à toutes les espèces d'air découvertes et classées par la chimie moderne. Ainsi, outre le *gaz oxygène* et le *gaz azote*, on a le *gaz hydrogène*, avec lequel on remplit les ballons; le *gaz acide carbonique*, qui mousse dans la bière ou dans le vin de Champagne; le *gaz acide sulfureux*, qui se dégage des allumettes soufrées; etc., etc. Ce nom de *gaz*, employé d'abord pour désigner toutes les espèces d'airs, à l'époque où les connaissances chimiques commençaient à se coordonner; a été adopté par les savants de tous les pays; on n'a conservé le mot *air* que pour l'air atmosphérique.

Différence de l'oxygène et de l'azote. — Supposons que nous ayons deux éprouvettes ou cloches, l'une remplie d'oxygène et l'autre d'azote: à l'œil, elles ne présentent entre elles aucune différence; mais si nous les retournons brusquement, et que nous y plongeons aussitôt une allumette enflammée, nous verrons celle-ci s'éteindre sur-le-champ dans la cloche *b*, tandis qu'elle se rallumera sur-le-champ dans la cloche *a* et jettera une lumière éclatante, lors même qu'elle serait presque éteinte.



a Eprouvette remplie d'oxygène. — *b* Eprouvette remplie d'azote. — Leurs extrémités *cc* sont plongées dans de l'eau ou du vif-argent qui intercepte la communication avec l'air atmosphérique.

Si au lieu d'une allumette on fait passer sous chacune de ces cloches un petit animal, un moineau, par exemple, on verra dans la cloche d'oxygène l'oiseau s'agiter, sauter, vivre comme dans l'air; tandis que le malheureux moineau plongé dans l'azote tombe sans mouvement et meurt asphyxié si l'on ne vient vite à son secours.



Ainsi l'air atmosphérique présente ce fait singulier, qu'il est composé de deux gaz de propriétés tout-à-fait contraires: l'un destiné à la respiration des animaux et à la combustion, l'autre qui donne la mort et éteint les corps enflammés.

Découverte de la composition de l'air. — La composition

* Extrait de la *Bibliothèque du Magasin pittoresque*.

de l'air resta inconnue jusque vers 1775; on le considérait encore à cette époque comme une substance simple. Cependant on savait qu'il existait d'autres gaz; mais on les connaissait mal, on les regardait comme de l'air plus ou moins vicié.

La découverte de l'oxygène est due à Priestley, chimiste anglais (1774); mais c'est à Lavoisier que nous devons la détermination des merveilleuses propriétés de ce gaz. Avant lui, on admettait, d'après les théories de Beccher et surtout d'Ernest Stahl son disciple, né à Anspach en 1660, l'un des plus remarquables chimistes qui aient existé, on admettait, disons-nous, qu'un corps étant calciné perdait un fluide inflammable appelé *phlogistique*, de telle sorte que ce corps ainsi dépouillé ne pouvait plus brûler de nouveau. Par exemple, le vif-argent (mercure), calciné à l'air, se transforme en une poudre rouge; hé bien! on disait que la poudre rouge était du mercure privé de phlogistique, et que le mercure pur était cette même poudre rouge combinée avec le phlogistique.

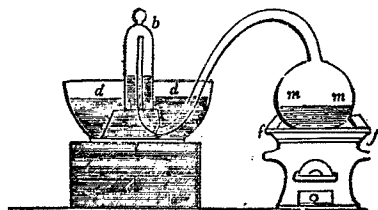
Des doutes s'étaient élevés contre cette théorie: pour qu'elle fût vraie, il faudrait que le mercure, privé du phlogistique par la calcination, devint plus léger, et il devint au contraire plus lourd; c'est qu'en effet, au lieu de perdre quelque chose, il absorbe une portion de l'air.

Bayen, savant distingué, qui fit partie de l'Institut à la création de 1795 et mourut trois ans après, mit hors de doute, par une expérience décisive, cette union de l'air au métal que l'on calcine. En chauffant dans un vase fermé la poudre rouge du mercure, il obtint une grande quantité de gaz, et le mercure reparut avec son brillant ordinaire. — Il en conclut avec raison que l'on expliquait mal la combustion et la revivification des métaux par les allées et venues du phlogistique. Mais il s'arrêta à ce point, et ne donna pas assez d'attention au gaz qui s'était dégagé du mercure, le regardant comme de l'air ordinaire.

Priestley se trouvait alors à Paris: il refit l'expérience, recueillit ce gaz et l'étudia. Il y plongea une allumette enflammée pour voir si elle y brûlerait bien; en effet la flamme devint des plus vives. — Il venait de reconnaître l'oxygène, qui éveilla alors à un haut degré l'attention des chimistes. A peu près à la même époque, Scheele, en Allemagne, faisait la même découverte.

Ici nous arrivons à Lavoisier, qui préparait depuis long-temps, dans le secret de ses réflexions, la doctrine qu'il devait produire plus tard. Les premiers germes en avaient été déposés par lui, en 1772, dans un paquet cacheté confié à l'Académie, lorsqu'il eut connaissance des résultats mis au jour par Bayen et surtout par Priestley. Soupçonnant aussitôt que l'air était un composé de plusieurs gaz, et que c'était une portion seulement de l'air qui était absorbée par les corps soumis à la calcination ou à la combustion, il se mit à vérifier ses soupçons par l'expérience, en procédant à la calcination du mercure.

Grande expérience de Lavoisier. — Il chauffa un poids déterminé de mercure avec un volume d'air bien mesuré,



mm Mercure dans un matras à tube recourbé; l'éprouvette b, l'intérieur du matras et le tube contiennent de l'air. — ff Fourneau pour chauffer le matras. — dd Mercure pour intercepter la communication avec l'air extérieur.

et le tint pendant douze jours à une température voisine de 560°. Une portion de l'air fut absorbée peu à peu par le

métal, qui se couvrit de la poudre rouge dont nous avons déjà parlé.

Lorsque cette absorption eut cessé, Lavoisier mesura et examina ce qui restait dans l'appareil; il vit que cette sorte de gaz-résidu éteignait les corps enflammés, était irrespirable. C'était le gaz azote, déjà reconnu par Priestley, et, à ce qu'il paraît, par le docteur Rutherford d'Edimbourg, en 1772.

Lavoisier fit alors la contre-épreuve, en recueillant avec soin la pellicule rouge qui recouvrait le mercure; la chauffant à 400° dans un vase clos, il vit reparaitre le métal et se dégager un gaz qui rendait très vive la flamme d'une allumette: c'était l'oxygène, que nous connaissons déjà. Après en avoir mesuré avec soin le volume, cet illustre chimiste conclut de son expérience que l'air était formé par un mélange de 27 parties d'oxygène et de 75 parties d'azote; mais il commit sans doute une erreur, car des expériences précises et répétées à des époques diverses ont donné constamment 21 parties d'oxygène et 79 d'azote pour la composition de 100 parties d'air.

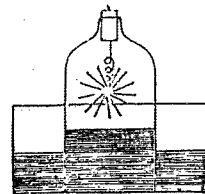
Ainsi l'air renferme un cinquième de son volume d'oxygène, et quatre cinquièmes d'azote.

L'analyse de l'air a été faite en France par Berthollet, par MM. de Humboldt et Gay-Lussac; sur le Mont-Blanc par M. de Saussure; sur la côte de Guinée par Humphry Davy; sur le pic de Ténériffe et le sommet des Andes par M. de Humboldt; en Angleterre par Cavendish et Davy; en Egypte par Berthollet; en Espagne par M. de Marty; en Russie (Casan) par M. Kupfer, etc.: l'azote et l'oxygène ont toujours été trouvés dans le rapport de 79 à 21. M. Gay-Lussac, dans son ascension aérostatique, prit, à une lieue de hauteur au-dessus de la terre, plusieurs flacons d'air, dont l'analyse a fourni des résultats semblables aux précédents.

L'air contient aussi de la vapeur d'eau et du gaz acide carbonique; mais ce dernier n'y existe qu'en petite quantité, car on en trouve à peine un litre sur deux mille litres d'air.

Rôle important de l'oxygène dans la combustion. — Lavoisier reconnut dans ses travaux subséquents, et démontra par une suite d'expériences claires et rigoureuses, que non seulement le mercure et les métaux, mais encore le soufre, le phosphore, en un mot tous les corps combustibles, absorbent en brûlant l'oxygène qui entre dans l'air, et l'absorbent en quantité précisément égale à leur augmentation de poids.

L'expérience suivante est une de celles qu'il fit pour montrer cette absorption de l'oxygène.



Après avoir fixé une spirale de fer à un bouchon, il attachait un morceau d'amadou à l'extrémité, y mit le feu, et enfonce la spirale dans un flacon rempli d'oxygène; ce flacon, ouvert par le bas, reposait dans un vase contenant de l'eau, de manière que l'oxygène ne pouvait s'échapper: la combustion se présentait avec un éclat éblouissant; le métal se fondait en gouttelettes qui étaient du fer brûlé, ou de l'oxyde de fer, suivant le langage chimique. Lavoisier remarqua aussi que l'eau était remontée dans le vase pour remplacer l'oxygène absorbé par le fer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE COLPORTEUR ET SES SINGES.



(Le Colporteur et ses Singes; imité de Breughel par P. Saint-Germain.)

C'est une histoire bien connue que celle de ce colporteur dont notre gravure reproduit la mésaventure. Essayons cependant de voir s'il n'y aurait rien de nouveau à en dire. Il n'est pas de vieux conte qu'on ne puisse rajeunir. Les plus populaires sont ceux-là même qui offrent ordinairement plus de prise à l'imagination ; car s'ils se sont si fort répandus, c'est que l'auteur y avait caché à son insu quelque vérité utile ou quelque sentiment élevé.

C'était un jeune Breton ; il portait de longs cheveux et une large veste, à la manière des campagnards de son pays. Il s'appelait Robert. Il s'ennuya de vivre dans la chaumière où son père avait vécu heureux. Chaque fois qu'il s'avancait sur les bords de la mer, son regard curieux semblait chercher, au-delà de l'immense horizon qu'elle lui présentait, je ne sais quel bien qu'il enviait sans le connaître. Tout petit il avait pris l'habitude de s'asseoir sur la grève ; et il y demeurait plongé, pendant de grandes heures, dans des contemplations mystérieuses dont son esprit ne gardait plus la trace aussitôt qu'il en était sorti. Il lui en restait cepen-

dant toujours de vagues désirs, que son pays natal ne pouvait plus satisfaire. Souvent il marchait des jours entiers sur le rivage, se trouvant malheureux d'y être attaché, et regardant d'un œil jaloux les vaisseaux qui ouvraient leurs voiles comme des ailes pour s'envoler vers d'autres régions. Lorsque ses parents, à qui ses longues absences avaient plusieurs fois donné de l'inquiétude, le retrouvaient après bien des recherches et le ramenaient chez eux, l'enfant, revenu dans leur habitation, ne pouvait s'y souffrir ; la terre lui paraissait monotone en comparaison de cette vaste plaine de l'Océan, toujours agitée par son propre mouvement, et teinte, sous les différents rayons du jour, de mille couleurs diverses. La forêt à l'ombre de laquelle la cabane de ses parents était cachée ne lui semblait guère moins triste ; son oreille, accoutumée aux bruits de l'Océan, trouvait que les grands chênes étaient sans voix, et que les oiseaux et les vents n'y faisaient que des concerts indignes de lui.

Ces dispositions grandirent avec lui ; l'envie de gagner de l'argent et de devenir riche s'y joignit encore. Les dimanches, lorsqu'il allait à la messe au village voisin, il écoutait

avec passion les récits que les vieux marins faisaient de leurs expéditions; et il voulait voyager comme eux, et visiter les pays merveilleux situés au-delà de cette mer sur les bords de laquelle il avait tant rêvé.

Ses parents finirent par croire à sa vocation; lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, ils le conduisirent à Brest. Son père avait fait quelques économies; il en redemanda une bonne partie au notaire chez qui il les avait placées. Voulant adoucir autant qu'il était en lui les difficiles commencements de la carrière dans laquelle son fils voulait entrer, il remit cette somme au capitaine de vaisseau à qui il le confia: la moitié devait subvenir aux frais de la traversée; le reste devait être remis à Robert lorsque le navire, qui allait à la Nouvelle-Orléans, serait arrivé à sa destination. Puis le père et la mère donnèrent à leur fils l'adresse d'un de leurs parents qui avait fait fortune en Amérique, embrassèrent leur fils, et le vaisseau partit.

Durant la traversée, le capitaine eut l'occasion de remarquer la bonne volonté du jeune homme qu'on avait remis à sa garde, et cette sorte d'ardeur aventureuse qui le possédait. Il le prit en amitié, et lorsque le vaisseau aborda au Fort-Saint-Louis, il lui proposa de le recommander à un de ses amis qui était fort riche, et qui pouvait l'employer dans ses fabriques. Robert accepta l'offre du capitaine. Celui-ci devait voir son ami le jour même du débarquement; et il fut convenu que le lendemain notre jeune Breton se présenterait dans la maison qui lui fut indiquée; puis le capitaine lui compta la somme qu'il avait reçue, et sur laquelle il ne voulut rien prélever.

Cependant la vue de ce pays inconnu, qu'il avait tant désiré voir, agissait fortement sur l'esprit de Robert; la nature lui en parut plus grande que tout ce qu'il avait rêvé. Son imagination, exaltée par la traversée, trouva dans les côtes fertiles, dans le grand fleuve qui descendait à l'océan comme une mer dans une autre, dans les hautes montagnes couvertes de forêts jaunissantes qui couronnaient la perspective, une majesté à laquelle il ne s'était pas attendu. Mais lorsqu'il eut mis pied à terre, il fut étonné de ne trouver dans la ville que des colons qui, avec leurs pantalons blancs et leurs chapeaux de paille, ressemblaient à des matelots endimanchés. La première chose à laquelle il songea fut de demander où étaient les sauvages; il était tout étonné de ne rencontrer que des Européens au milieu de cette nature extraordinaire. Les personnes à qui il s'adressa lui montrèrent du doigt les montagnes qui dominaient la baie, et lui dirent que depuis long-temps les blancs avaient chassé les indigènes au-delà de ces grands remparts. Notre jeune homme resta tout le soir en contemplation devant ces montagnes, comme autrefois il avait fait devant la mer. Les bornes de l'inconnu étaient reculées pour lui, mais elles n'avaient pas disparu.

Le lendemain, il alla, comme il en était convenu, chez le fabricant que le capitaine lui avait indiqué; mais cet honnête homme venait de faire des pertes considérables par suite de la confiance qu'il avait maladroitement accordée à un armateur. Il venait d'apprendre le coup qui le frappait au moment même où Robert se présentait chez lui: il le reçut néanmoins avec bonté; mais, peu capable de songer à autre chose qu'à son infortune, il le pria de passer dans quelques jours, promettant de lui être utile.

Livré à lui-même, notre jeune homme parcourut la ville en quelques heures, et se hasarda bientôt à en sortir. Ses pas le portaient naturellement du côté des montagnes, où il apercevait tous les signes d'une végétation plus riche et plus puissante que tout ce qu'il avait jamais vu. Un matin, comme il suivait une grande allée de bananiers qui menait de ce côté-là, il se prit à songer que ces montagnes, dont il désirait si fort d'atteindre la cime et de voir de plus près les merveilles, recelaient sans doute aussi la source de sa fortune. Il se figura que les indigènes qui habitaient au-

delà de leurs sommets devaient avoir conservé quelques parcelles de cet or qui avait tenté les navigateurs et les aventuriers du seizième siècle. En même temps sa main, qui tomba comme par hasard sur le gousset de sa veste, y fit résonner une douzaine de louis de France; le bruit fin et précieux qu'ils jetèrent à travers l'enveloppe de papier dont ils étaient recouverts, fut pour lui comme une révélation. Il rentra précipitamment dans la ville, se présenta chez un marchand de pacotilles, fit une provision de toutes sortes d'instruments, de meubles et de vêtements à l'usage des Européens, paya le tout comptant, acheta une valise dans laquelle il plaça ses marchandises, mit sa valise sur ses épaules, prit un bâton à la main, et, sifflant un Noël de son pays, s'achemina au hasard vers l'intérieur des terres.

Tout en s'avancant dans ce pays inconnu, il se faisait de beaux raisonnements pour s'encourager dans son entreprise et justifier sa témérité. « Les gens qui ont fait jusqu'à présent fortune en Amérique, se disait-il, sont demeurés sur le rivage, dont la fertilité a suffi pendant deux siècles à leur cupidité. Voici le temps venu où la terre des côtes sera moins fertile; c'est en pénétrant dans ces contrées plus avant que ceux qui les ont occupées jusqu'à ce jour, que nous pourrions devenir aussi riches qu'eux. » Puis il énumérait le profit qu'il pourrait faire de toutes les nippes qu'il avait achetées; il supputait la valeur de tous les bonnets de coton, de tous les bas, des miroirs, des lunettes, des colliers, des trompettes qu'il allait vendre aux sauvages. « C'est un service à leur rendre, pensait-il, que de leur porter les bienfaits de la civilisation; et tout en faisant ma fortune, il sera agréable de servir les progrès des lumières. » Puis il comptait encore tout l'argent qu'il retirerait de son expédition; il songait déjà à le placer; il en laissait accumuler les revenus, il en triplait toutes les années le capital; comme la Perrette de la fable, il se voyait devenir riche, grâce à la quincaillerie qui remplissait sa valise; enfin il retournait en imagination dans sa Bretagne, et il faisait bâtir un château à la place de la chaumière de son père.

Cependant le soleil montait au zénith, et devenait d'une ardeur accablante; notre colporteur, qui traversait en cet instant de grandes plaines découvertes dans lesquelles on cultivait le café, suait de tous ses membres. Son chapeau noir de matelot, qu'il avait conservé, et qui absorbait tous les rayons du soleil, concentrait sur sa tête un foyer de chaleur qui devint bientôt insupportable. Robert fut obligé d'ôter son chapeau et de l'attacher derrière sa valise; mais ne pouvant laisser sa tête exposée aux rayons brûlants du soleil, il prit dans sa valise un bonnet de coton, et s'en couvrit. Cependant l'atmosphère était tellement embrasée, qu'à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut forcé de s'arrêter. Aucune habitation ne se faisait voir autour de lui, et il avait encore plus d'une heure de marche pour atteindre les premiers arbres de la forêt. Vaincu par la fatigue, il se coucha dans un fossé creusé au bord d'un champ de maïs. À peine y était-il étendu, qu'il sentit autour de sa jambe les froides étreintes d'un serpent. Il contint son effroi de son mieux, et, après s'être levé peu à peu sur son séant, et avoir mesuré, non sans peur, la dimension de son ennemi, il mit la main dans sa pacotille pour y chercher une arme défensive. Le serpent, qu'il ne cessait d'observer, comme s'il eût été attiré par son regard, tendit le cou au-devant de la main du jeune homme, qui fut assez habile pour le lui trancher avec une énorme paire de ciseaux qu'il venait de tirer de sa valise.

Débarassé de ce danger, Robert se remit en route, malgré la chaleur qui semblait augmenter encore; il n'avait d'autre ressource pour se rafraîchir que de mâcher de temps en temps les plantes qui se rencontraient sur son passage, et qu'il ne connaissait pas assez pour n'avoir pas à redouter de trouver la mort dans leurs sucres. Haletant et défait, il parvint enfin à la limite de cette grande forêt qu'il aperce-

vait depuis si long-temps, et qui garnissait le pied des montagnes. En sentant tomber sur sa figure la fraîcheur des premiers ombrages, il crut entrer en paradis. Il ôta son bonnet de coton, le mit dans sa poche, essuya tout son corps qui ruisselait de sueur, et chercha un abri favorable sous l'un des arbres séculaires qui le couvraient. Il en aperçut un dont le pied était garni d'un banc naturel de mousse, et dont l'immense tronc lui offrait un vaste dossier. A peine se fut-il assis en cet endroit qu'il se sentit gagné par un sommeil irrésistible : il fit la chasse tout autour de lui pour voir s'il ne découvrirait pas quelque nouveau serpent ; et quoiqu'il n'en eût pas vu de trace, il voulut se tenir en garde, et laissa par précaution sa valise ouverte, de manière à pouvoir, au besoin, y retrouver des instruments de défense. Il avait essuyé une fatigue si grande, qu'il ne tarda pas à s'endormir profondément.

Aussitôt qu'il eut fermé les yeux, une troupe de singes qui était nichée sur les arbres voisins s'abattit autour de lui. L'un de ces animaux, plus hardi que les autres, vint en sautillant jusque sous le nez du colporteur, dont la tête s'était affaissée sur elle-même. Quand il eut vu qu'il était bien endormi, il sauta sur la valise et en tira tous les effets qui y étaient renfermés. A la vue de ces dépouilles de toutes les formes et de toutes les couleurs qu'il étalait par terre, les autres singes accoururent, et chacun en saisit un morceau. Celui-ci avait pris une paire de bas qu'il essayait d'ajuster sur sa jambe grêle et velue ; celui-là se mirait dans une petite glace ; un troisième mettait des lunettes sur son nez camard ; un autre s'était emparé d'une trompette, et, prenant sans doute cet instrument pour une lunette, il l'approchait de ses yeux. Celui qui avait fouillé la valise l'avait laissée à moitié dévastée, et d'une patte subtile il cherchait à s'insinuer doucement dans la poche de Robert, qui n'entendait et ne sentait rien. Cependant un autre singe avait pris sa place auprès de la valise, et, après en avoir tiré une foule d'ustensiles dont il ne comprenait pas l'utilité, il trouva un gros paquet de bonnets de coton, qui composaient la plus grande partie de la pacotille du colporteur. Il en mit un sur sa tête, et fit avec ce couvre-chef une contenance si singulière, que tous ses compagnons voulurent l'imiter sur-le-champ : ils coururent aux bonnets et s'en affublèrent, à l'exception d'un seul, qui, toujours perché sur sa branche, avait fini par approcher de sa bouche la trompette qu'il tenait dans sa main ; il en tira un son aigu et étrange, qui réveilla le colporteur en sursaut.

Au bruit de la trompette et au mouvement que fit Robert, les singes furent pris d'une frayeur soudaine, et grimperent aux arbres, du haut desquels ils secouaient, comme par dérision, leurs têtes grimaçantes, couvertes des bonnets du pauvre colporteur. Celui-ci, se voyant dévalisé, resta confondu quelque temps ; puis il se mit à vociférer des menaces contre les singes, qui, s'apercevant de sa fureur, commencèrent à gambader d'un arbre à l'autre et à faire mille espiègleries. Sa colère redoubla d'abord ; et bientôt il tomba dans un violent désespoir, en songeant qu'il était dans un pays inconnu, et qu'il venait de perdre les seules ressources qui lui restassent, sans avoir l'espoir de les recouvrer. Morne et désolé, il se rassit pour penser à ce qu'il lui fallait faire. Le jour tirait à sa fin avant qu'il eût pu prendre un parti ; les singes n'en continuaient pas moins leurs grimaces, et ils sautaient d'une branche à l'autre en poussant de petits cris moqueurs.

L'idée vint enfin à Robert que ces singes ne s'étaient affublés de ses marchandises, que parce que les hommes des villes voisines qui venaient travailler dans la forêt leur en avaient appris l'usage. Pensant que tout était imitation chez ces animaux, il voulut les contraindre par elle à lui rendre ce qu'ils lui avaient pris. Il chercha donc un bonnet de coton dans sa valise, mais il n'y en trouva plus ; la bande

des singes, qui était nombreuse, les avait tous enlevés. Il allait retomber dans son désespoir, lorsqu'il se souvint du bonnet dont il avait fait usage pendant la journée, et qu'il avait ensuite mis dans sa poche ; s'il l'y retrouvait, ce ne fut pas la faute du singe qui avait essayé de la vider pendant son sommeil. Il le mit sur sa tête, l'enfonça bien avant, et le releva ensuite par-devant : il observa avec une joie extrême que les singes faisaient comme lui. Comptant alors sur la réussite de son projet, il resta quelque temps immobile ; puis, au moment où tous les singes avaient les yeux attachés sur lui, il tira son bonnet d'une main résolue et le jeta par terre avec violence. Dans le même instant tous les singes l'imitèrent, et il vit tous ses bonnets retomber en pluie du haut des arbres. Il s'empressa de les ramasser et de les mettre dans sa valise. Comme s'ils se sentaient mystifiés, les singes allèrent prendre plus loin leurs ébats.

Cependant le jour s'était écoulé dans ces embarras, et la nuit approchait. Robert fut obligé de la passer dans la forêt : il grimpa avec sa valise, du mieux qu'il put, au tronc de l'arbre sous lequel il s'était assis, et s'attacha au milieu des branches. Ce fut là qu'il passa la nuit. Il dormit peu et réfléchit beaucoup : frappé de terreur en songeant à l'isolement dans lequel il se trouvait, au milieu d'un pays entièrement inconnu, il vit tomber en quelques instants tous les désirs sur la foi desquels il s'y était aventuré. Avant le jour il avait repris le chemin de la ville ; il se représenta chez le négociant à qui le capitaine de vaisseau l'avait recommandé, et qui, remis de son infortune par une faveur inespérée du sort, le reçut avec bonté et le plaça dans ses fabriques. Il y vécut long-temps, modeste, médiocre et content, comme il aurait pu faire dans un magasin de la ville la plus voisine de sa cabane.

L'homme a été doué par la nature de l'intelligence qui le met au-dessus du reste de la création ; mais ce don qu'il a reçu pour assurer son bonheur, il l'emploie trop souvent en recherches inutiles et en aventures dangereuses. Notre but est plus près de nous que nous ne pensons.

La Mante Prie-Dieu. — Un insecte qui, comme la cigale, ne dépasse guère, vers le Nord, les rives de la Loire, est la *Mante*, singulier orthoptère vert ou grisâtre ; son abdomen et ses élytres molles sont élargis ; son corselet étroit et allongé ressemble à un long corsage de femme ; il porte deux grands pieds dont les hanches et les cuisses sont très fortes, très larges et bordées d'épines ; la jambe élargie, terminée en croc et susceptible de se replier sur la cuisse, sert à la mante pour saisir et tuer sa proie. Cet insecte, déployant sa longue jambe, la lance brusquement sur les mouches qui passent à sa portée. La mante, dont les antennes sont amincies, et dont la tête ressemble à celle des sauterelles, tient son corselet redressé et ses bras rapprochés comme une personne agenouillée pour prier Dieu ; c'est pourquoi les paysans du Midi l'ont nommée *Prega-Diou* ; ils croient qu'elle a quelque chose de surnaturel, et qu'elle montre obligeamment le chemin à ceux qui sont égarés, en tournant ses mains d'un côté ou de l'autre.

Promenades d'un naturaliste.

MŒURS ET OCCUPATIONS DES HABITANTS DES CHALETS.

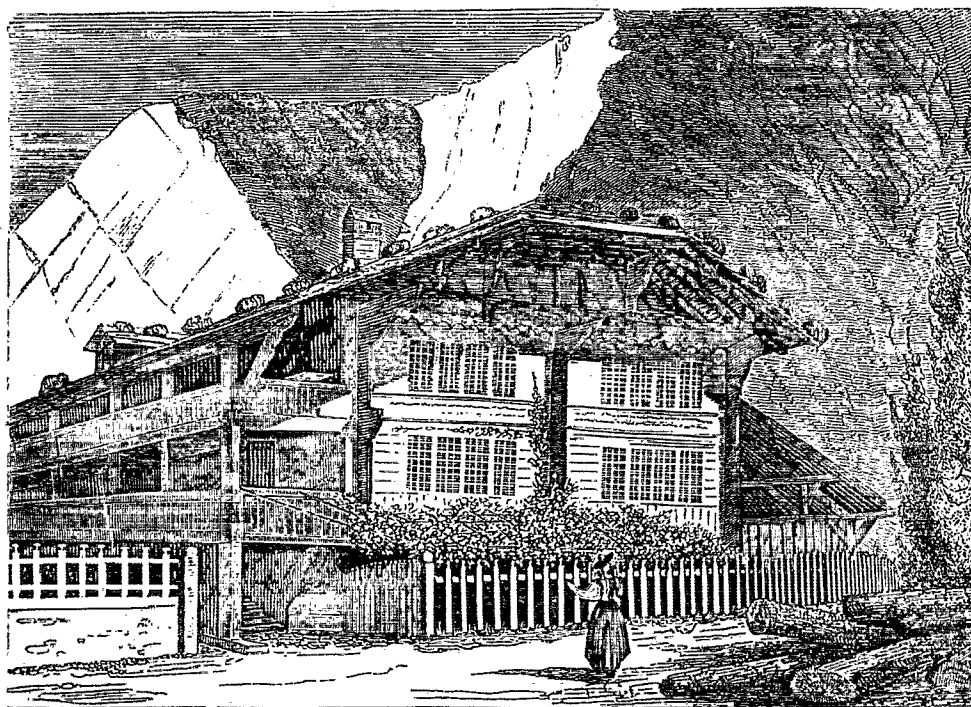
Il existe dans les pays de montagnes une race d'hommes que leur position laisse en dehors des investigations des voyageurs. N'ayant presque pas de contact avec la société, ils n'en ont ni les habitudes, ni les mœurs. Lorsqu'on vit quelque temps parmi eux, on est tout surpris de les trouver si différents des gens qui vivent dans leur voisinage,

si étrangers à toutes les préoccupations ordinaires des villes.

En parcourant en Suisse les riches vallées de l'Oberland et de l'Emmenthal bernois, on est saisi d'admiration en voyant la variété des récoltes, le luxe de végétation que des mains infatigables et intelligentes ont su répandre sur des terres d'une nature souvent ingrate, sous l'influence d'un climat rigoureux. L'œil étonné mesure avec effroi ces rochers suspendus de tous côtés qui semblent vouloir se détacher des montagnes où les retiennent captifs quelques bouquets de sapins, espèce de boulevards qu'ils essaient en vain de franchir. C'est parmi ces rochers que se retirent pendant cinq mois de l'année les hommes dont nous allons essayer de faire connaître les mœurs et les habitudes.

Ordinairement c'est dans le courant de juin que les populations, dites alpestres, regagnent leurs chalets. Ces ha-

bitations d'été se trouvent assises sur le haut plateau des montagnes ou disséminées sur les versants. Lorsqu'on les abandonne à la fin d'octobre, on a soin d'emporter tous les ustensiles qui les meublent ; ils consistent en vases de bois pour traire et conserver le lait, en chaudières pour faire cuire les fromages, et en quelque menue vaisselle qui sert à faire la cuisine des habitants des chalets. Munis de tout ce mobilier, qu'ils placent dans des hottes avec quelques provisions de bouche, comme jambons, sel, drogues pharmaceutiques, les vachers, au jour fixé pour le départ, s'acheminent vers le plateau le plus élevé de la montagne. Des chiens intelligents chassent devant eux les bêtes, qui ont bientôt retrouvé la trace des chemins que les pluies et les neiges ont souvent dégradés. Dès leur arrivée, les vachers s'occupent de l'arrangement de leurs habitations. Un



(Une Maison suisse, aux environs de Berne,)

cadre de bois placé dans un coin du chalet, et recouvert de paille, leur sert de lit ; des planches fixées autour de la pièce servent à supporter les diverses parties du mobilier ; c'est sur ces tablettes qu'ils rangent les vases, les provisions. Les bêtes restent constamment exposées nuit et jour à l'air ; en cas de maladie, elles trouvent un abri sous un hangar qui précède l'entrée du chalet. Les chiens vivant parmi elles les défendent contre l'approche des animaux, qui, du reste, à l'exception de l'ours, sont peu dangereux.

Dès le matin, on voit les vachers quitter leurs chalets, ayant en sautoir autour du cou une corde à laquelle se trouve attachée une poche en cuir remplie de sel ; ils portent autour du corps une ceinture à laquelle se trouve fixé par derrière un banc de bois qui leur sert de siège pour traire. Dès qu'ils agitent la poche en cuir, on voit accourir les vaches, et, après leur avoir distribué à chacune leur ration de sel, l'opération commence. Elle a lieu deux fois par jour, matin et soir ; on met le lait dans des vases en bois ; ce lait est converti en fromage ; une faible partie sert à faire du beurre, lorsqu'il se trouve dans le voisinage un débouché. Les fromages qu'on fait ordinairement dans les chalets sont les façons gruyères. Voici comment on procède : on jette le lait dans la chaudière, on le chauffe à l'état tiède ; on agite avec une spatule ou branche de sapin dépouillée de ses feuilles ; on met la présure ou esto-

mac de veau. Dès que le caillé est formé, on saisit un linge clair par les deux bouts antérieurs, en tenant les deux autres avec les dents ; on écume la surface du liquide en promenant le linge de manière à enlever la partie solide. Dès que l'opération est faite, on suspend le linge en réunissant les quatre bouts afin de laisser égoutter ; ce qui s'écoule forme le céré ; on donne dans les montagnes ce nom à une espèce de fromage blanc, mou ; ne pouvant pas être conservé, il sert à nourrir les habitants des chalets.

Quant au fromage, quand il s'en est égoutté toutes les parties liquides, on le met dans une forme, on le charge de manière à le presser. Dès le lendemain, le fromage a acquis assez de consistance ; on enlève la forme, on l'essuie, on le saupoudre de sel, et cette opération se continue pendant plusieurs jours, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Quant à ce qui est resté dans la chaudière, c'est pour les porcs ; on y ajoute l'eau dans laquelle on a lavé les vases, linges, formes, en un mot tout ce qui a servi à la confection du fromage.

Chaque troupeau de vaches a un certain nombre de chèvres dont le lait est converti en fromage, ou sert à nourrir les habitants du chalet, quelquefois aussi à fortifier les jeunes vœux.

Ainsi s'écoule la vie des populations alpestres ; ils passent quatre à cinq mois de l'année sans sortir de leurs monta-

gnes; le village le plus voisin les approvisionne de pain, qu'ils ne mangent d'ailleurs qu'en faible quantité. Leur nourriture consiste principalement en une espèce de soupe dans laquelle ils mettent une grande quantité de pommes de terre et quelques tranches de lard. Ils mangent avec cela du fromage et des farines délayées dans du lait.

Sous cette atmosphère rigoureuse, au milieu de cet isolement, ces braves gens sont bons, affables, hospitaliers, toujours disposés à satisfaire la curiosité des voyageurs, livrant avec désintéressement les secrets de leur économie rurale, faisant volontiers le sacrifice de leurs ressources alimentaires, d'autant plus précieuses pour eux qu'ils ont plus de peine à se les procurer; recevant toujours avec politesse et sans observation le salaire qu'on leur offre. Ils vivent au milieu de leurs animaux, objet de tous leurs soins, attendant patiemment l'apparition des neiges qui doit les ramener dans la vallée près de leurs femmes et de leurs enfants.



(Un Chalet.)

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES.

(Suite, voyez p. 341.)

Testament de J. Conaxa d'Anvers.

(En 1530.)

Jean Conaxa était un riche bourgeois d'Anvers, qui, n'ayant que deux filles, les maria aux deux plus riches seigneurs de cette ville. Malgré la dot considérable portée aux contrats de mariage, et soldée, les deux gendres ne voyaient pas sans un œil d'envie le beau-père jouir du reste de sa fortune, qui était encore fort belle. En conséquence, ils s'entendirent avec leurs épouses pour amener insensiblement le bon vieillard à leur faire abandon du reste de ses biens; accueils, prévenances, caresses, invitations quotidiennes, rien ne fut épargné pour parvenir au but; en effet, le cher beau-père pensant que le reste de sa vie se passerait aussi agréablement, et que ses filles et ses gendres-le traiteraient toujours de même, fit la cession de bien tant désirée. Dans les premiers jours tout allait à merveille, mêmes soins, mêmes égards; mais imperceptiblement la tendresse filiale se refroidit, les prévenances se ralentirent, les invitations devinrent plus rares, les caresses disparurent, et enfin on regarda le bon Conaxa comme un être importun, à charge aux deux maisons, et on cessa de le voir. C'est ici le chapitre des regrets; mais il n'était plus temps de réparer la faute. Cependant le vieillard, qui n'é-

tait pas un sot, imagine, tout en dévorant son chagrin un moyen de recouvrer, sinon la tendresse de ses enfants, du moins l'apparence, et de les ramener aux anciennes prévenances, aux petits soins et aux caresses qu'ils lui prodiguaient jadis. Voici comment il s'y prend.

Il va trouver un banquier de ses amis, et lui dit : « Faites moi le plaisir, mon cher, de me prêter cinq cents écus, pour trois heures seulement. Vous me les enverrez demain; et pendant que je serai à dîner avec ma famille, un de vos commis viendra de votre part me demander l'argent en question et insistera pour que je le lui remette. Mais je vous demande le secret sur ce prêt. » Le banquier consent. Tout aussitôt Conaxa se rend chez ses gendres, et les invite à dîner pour le lendemain; ils acceptent quoique avec un peu de répugnance. Les deux filles et leurs maris se trouvent donc au rendez-vous. On se met à table; le dîner était assez bien servi. A peine est-on au milieu du repas, que l'on frappe à la porte. Le domestique va ouvrir, et revient dire à son maître que c'est pour ces mille écus qu'il a promis de prêter à M. un tel, banquier; et il dit cela de manière à être entendu par les gendres. Conaxa répond qu'il est en compagnie et à dîner, qu'il ne veut pas se déranger, et qu'on repassera. Le messager insiste, et dit que le banquier son maître a besoin de cette somme sur-le-champ. Alors Conaxa demande la permission à ses gendres de passer dans son cabinet, une minute seulement, pour expédier cette affaire. Les gendres, tout surpris de ce que leur beau-père a encore de telles sommes à sa disposition, s'empressent de lui dire de ne point se gêner, et d'aller sur-le-champ compter la somme. Conaxa passe au cabinet qui était tout voisin, en faisant tomber avec fracas sur la table les écus qu'on lui avait prêtés, les compte, les recompte, et les fait sonner très haut, comme s'il en eût eu un million, puis les remet au messager, et vient reprendre sa place à table. Quel changement dans la mine, le ton et les manières des gendres! Auparavant ils étaient sérieux, froids et réservés: maintenant leur figure s'épanouit, ils sourient au cher beau-père, l'accablent d'amitiés, le prient à dîner pour le lendemain. Conaxa, sans aucune affectation, et n'ayant pas l'air de s'être aperçu du refroidissement ni de ce retour de ses gendres, accepte l'invitation qui fut suivie de beaucoup d'autres; enfin, pendant plusieurs années encore, les gendres et les filles, persuadés que leur père spéculait sur des monts d'or qu'il s'était réservés secrètement, le traitèrent avec plus d'égards et de prévenance qu'avant la cession de biens.

Cependant Conaxa tombe malade. Aussitôt les gendres accourent au chevet de son lit et ses filles au pied: jamais vieillard ne fut mieux servi. Il leur donna à entendre que celui qui aurait le plus de soins de lui, serait le mieux partagé dans son testament. C'était à qui redoublerait d'attentions. Enfin on le prie, à quelques jours de là, de déclarer sa dernière volonté et de faire un codicile. Il répond que cela est déjà fait; et il ordonne que l'on apporte son coffre-fort à trois serrures, qui était dans son cabinet. C'était un coffre de fer très pesant, comme s'il eût été plein d'or et d'argent. Ensuite il appelle le prieur des jacobins d'Anvers, et l'instituant son exécuteur testamentaire, lui donne une clef de ce coffre, et une autre à chacun de ses gendres. Mais il ordonne que ledit coffre ne sera ouvert que quarante jours après ses obsèques; puis, adressant la parole à ses gendres: « Mes enfants, leur dit-il, je désire, pour le salut de mon âme, faire quelques bonnes œuvres avant ma mort. C'est pourquoi je vous prie de payer une fois et présentement cent livres à chacune des églises d'Anvers, et deux cents livres à l'église des Jacobins, où je choisis ma sépulture, et faites en sorte que mes obsèques soient honorables et qu'elles répondent à votre rang et au mien; je vous assure que vous n'y perdrez rien. » Les gendres promettent que tout sera exécuté selon ses intentions: même

ils acquittent à l'instant par moitié les legs faits aux églises ; et fondant en larmes, ils demandent au moribond sa bénédiction. Il la leur accorde ; puis quelque temps après il meurt, et ses gendres lui font faire de superbes funérailles.

Il est inutile de dire avec quelle impatience on attendait que les quarante jours fussent expirés pour procéder à l'ouverture du coffre-fort. Enfin l'heureux instant arrive. Le prieur des Jacobins est sommé de se rendre au cabinet du testateur pour ouvrir le coffre en présence de témoins. On met solennellement les trois clefs dans les trois serrures ; on les tourne, on lève le couvercle. O surprise ! ô désappointement épouvantable ! Le coffre est plein de vieilles ferrailles, de morceaux de plomb, de cailloux, et le tout surmonté d'un énorme bâton.

Que l'on juge de la honte, de l'indignation et de la fureur des deux gendres et de leurs épouses. Le bruit de cette aventure plaisante se répandit de tous côtés, et il n'y eut pas une ville des Pays-Bas où l'on n'applaudît à l'ingénieux moyen du vieillard rusé qui avait si bien réparé la faute qu'il avait faite, de se dépouiller de tout son bien en faveur de deux filles ingrates et de deux gendres avides et dénaturés.

Le Père Garasse, en citant ce testament, avait remarqué qu'il suffirait « pour donner subject à une très belle comédie. » En effet, un jésuite de Rennes en a composé une pièce, qui, sous le titre de *Conaxa* ou *les Gendres dupés*, a été jouée dans le collège de la compagnie de Jésus, pour la distribution des prix fondés par Messieurs les nobles bourgeois de la ville de Rennes, le 22 août 1710. M. Etienne a écrit, sur la même donnée, une comédie en cinq actes, jouée en 1810, sous le titre de *les Deux Gendres*. Une des plus belles pièces de Shakspeare, *Le Roi Lear*, imitée par Ducis, a été tirée d'une ancienne histoire qui a aussi beaucoup d'analogie avec celle de *Conaxa*.

Testament de Rustem-Pacha, grand visir.
(Vers 1562.)

Rustem-Pacha fut grand visir, sous Soliman II, d'abord de 1544 à 1552, puis de 1554 à 1562. L'inventaire de sa succession a été publié par Aly-Effendi, dans sa *Somme des notices*. En voici le détail.

I. Dix-sept cents esclaves attachés. — II. Deux mille neuf cents chevaux de bataille. — III. Onze cent six chameaux bridés. — IV. Huit mille turbans. — V. Sept cent quatre-vingt mille monnaies d'or. — VI. Cinq mille cafetans et habits tout faits. — VII. Onze cents bonnets garnis d'or. — VIII. Deux mille neuf cents cottes de mailles. — IX. Deux mille armures complètes. — X. Six cents selles garnies en argent. — XI. Cinq cents selles garnies en or et en pierres. — XII. Quinze cents casques d'argent. — XIII. Cent vingt étriers d'or. — XIV. Sept cent soixante sabres garnis de pierreries. — XV. Mille sabres garnis en argent. — XVI. Argent comptant, soit en or et en argent, soit en barre et en argent fondu, mille lasts akdsché, évalués à la somme de cent millions. — XVII. Huit cent quinze terres cultivées dans la Romanie et la Natolie. — XVIII. Quatre cent soixante-seize moulins à eau. — XIX. Huit mille corans manuscrits, de la plus belle écriture, dont cent trente garnis de pierreries. Le pacha les estimait beaucoup. — XX. Cinq mille volumes de livres de tout genre. — XXI. Trente-deux pierres précieuses de la première grandeur, dont la valeur a été estimée cent douze lasts akdsché. — XXII. Un grand nombre de tapis et d'autres objets précieux et rares qui n'ont pu être estimés. — Aly-Effendi ajoute que, parmi les ustensiles de cuisine, on a trouvé quarante mille chaudrons de cuivre.

Testament fictif de J. Cleberg.
(1594.)

Tout voyageur qui arrive à Lyon par la route de Mâcon

doit apercevoir sur sa droite, en passant dans la rue de Bourgneuf, une statue sise sur un rocher assez élevé, dit le rocher de Tunes. Cette statue, qu'on appelle l'Homme de la Roche, représente un guerrier armé d'une pique et tenant une bourse de la main droite. Elle a été exposée de tout temps à l'espièglerie des enfants, qui en passant lui jettent des pierres ; mais on a toujours eu soin de la réparer, et même de la renouveler quand elle avait succombé à tant d'assauts.

On prétend que la reconnaissance publique éleva cette statue à la mémoire d'un nommé Jean Cleberg (appelé mal à propos Flebergue par plusieurs auteurs), Allemand, né à Nuremberg vers 1485, établi à Lyon en 1552, conseiller de ville en 1544, et mort le 6 septembre 1546 ; homme qui a laissé une grande réputation de charité et de tendre sollicitude pour les malheureux. Outre des dons considérables faits à la ville, il consacrait chaque année une somme assez forte à marier les pauvres filles du quartier de Bourgneuf. En effet, la bourse que tient cette figure semble désigner la générosité de celui qu'elle représente. Ce sont les habitants de Bourgneuf qui font ordinairement les frais de la restauration de cette statue ; et avant de la placer sur la roche qui lui sert de piédestal, on la promène en pompe dans toute la ville au son des instruments.

Or, dans un petit livre rare et assez curieux intitulé : « Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, testaments, codiciles, etc., » on trouve un testament facétieux attribué à Jean Cleberg, ou l'Homme de la Roche. Cet acte fictif fait voir quelle était la formule des testaments et des donations au seizième siècle.

« Pardevant, etc., fut présent noble Fierabras le furieux, Seigneur de la Roche sous Tunes, lequel sage et bien avisé, considérant que le peu ou point d'espérance, tant s'en faut, qu'il se puisse assurer d'une longue vie en la charge volontaire qu'il a prise pour la conservation de sa patrie, d'être sur pied jour et nuit, et en tout temps en sentinelle, la hallebarde au poing, exposé à tous vents, et à toute autre injure de temps, craignant d'être prévenu de la mort, et pour autres bonnes considérations à ce le mouvant, de son bon gré et libre volonté, a donné, cédé, cède, et remet par donation faite à cause de mort et après son decez, et non plutôt valable, à l'honorable homme Guillot-le-Songeur, son voisin et bon amy, présent et acceptant, toutes les pierres qui sont ruées audit donateur par les petits enfans, tant et si longuement qu'il se trouvera en sentinelle, et qui se trouveront à ses pieds ou près de luy lors de son dit decez, pour en jouir et en user par ledit le Songeur, les siens et ayans cause, en toute propriété, incontinent après la mort du dit donateur ; ... lequel outre ce, a donné, remis, cède et remet par la même donation que dessus faite à cause de mort audit le Songeur, sa hallebarde et toute sa dépouille, dont aussi il se pourra saisir et prendre par ses mains, etc., etc. »

La fin à une prochaine livraison.

Dans tous les genres, les buts bien définis sont le secret des succès durables.

COUSIN.

LE VÉSUVÉ.

Le Vésuve est cultivé et habité jusqu'au deux tiers de sa hauteur. En le montant, on traverse d'abord les vignes qui produisent le lacryma christi, le greco, et d'autres vins célèbres ; on avance par des sentiers escarpés, soit à pied, soit sur des mulets ou sur des ânes. Mais l'ascension ne commence à devenir réellement difficile et pénible que lorsqu'on a passé le petit ermitage isolé de San-Salvadore. Arrivé à cet endroit, on a encore au-dessus de soi un quart de la hauteur totale de la montagne. On ne marche plus que parmi des cendres et

des matières volcaniques. Le pied toujours trompé enfonce à d'inégales profondeurs, et l'on trébuche presque à chaque pas; il faut s'arrêter et se reposer souvent avant d'atteindre le sommet. Mais, une fois les difficultés vaincues, on est magnifiquement récompensé de sa fatigue par le sublime spectacle qui se déroule de tous côtés sous les regards. Que l'on imagine, en effet, un panorama où entrent à différents plans Naples, Portici, Resina, la torre del Greco, la torre dell' Anunziata, la vaste baie semée d'îles charmantes, la mer, les riches plaines de la campagna Felice, avec ses villas, ses villas, ses hameaux innombrables, ses ombrages, ses champs fertiles, et au loin la longue chaîne des Apennins qui serpente à l'horizon.

Quant à l'intérieur du cratère, il n'offre pas ordinairement toutes les satisfactions de curiosité que se promettent les voyageurs doués d'une vive imagination. Dans les temps où le volcan repose, ce n'est qu'un immense entonnoir aux bords duquel on peut se promener sans crainte. Si l'on descend à l'aide de cordes, on ne voit rien de plus que de étroites ouvertures d'où s'échappent des filets de fumée et des odeurs sulfureuses, et l'on est bientôt obligé de faire une prompte retraite pour respirer un air plus pur. Au reste, la forme de ce cratère se modifie considérablement à la plupart des éruptions, quoique ce ne soit pas toujours de ce gouffre que s'échappe la lave. A la partie supérieure de la montagne, les flancs se lézardent, et d'effroyables soupirlaux se forment tout-à-coup, vomissent des torrents de feu, tandis que souvent de l'extrémité du cône s'élance seulement un jet de fumée.

Une des plus belles et des plus fidèles descriptions du Vésuve et de ses éruptions est celle qu'a donnée madame de Staël.

« Le feu du torrent, dit-elle, est d'une couleur funèbre; néanmoins, quand il brûle les vignes ou les arbres, on en voit sortir une flamme claire et brillante; mais la lave même est sombre, tel qu'on se représente un fleuve de l'enfer; elle roule lentement comme un sable noir de jour, et rouge la nuit. On entend, quand elle approche, un petit bruit d'étincelle qui fait d'autant plus de peur qu'il est léger, et que la ruse semble se joindre à la force: le tigre royal arrive ainsi secrètement, à pas comptés. Cette lave avance sans jamais se hâter, et sans perdre jamais un instant; si elle rencontre un mur élevé, un édifice quelconque qui s'oppose à son passage, elle s'arrête, elle amoncelle devant l'obstacle ses torrents noirs et bitumineux, et l'ensevelit enfin sous ses vagues brûlantes. Sa marche n'est point assez rapide pour que les hommes ne puissent pas fuir devant elle; mais elle atteint, comme le temps, les imprudents et les vieillards qui, la voyant venir lourdement et silencieusement, s'imaginent qu'il est aisé de lui échapper. Son éclat est si ardent, que la terre se réfléchit dans le ciel, et lui donne l'apparence d'un éclair continu; ce ciel, à son tour, se répète dans la mer, et la nature est embrasée dans cette triple image de feu.

» Le vent se fait entendre et se fait voir par des tourbillons de flamme, dans le gouffre d'où sort la lave. On a peur de ce qui se passe au sein de la terre, et l'on sent que d'étranges fureurs la font trembler sous nos pas. Les rochers qui entourent la source de la lave sont couverts de soufre, de bitume, dont les couleurs ont quelque chose d'inférieur. Un vert livide, un jaune brun, un rouge sombre, forment comme une dissonnance pour les yeux, et tourmentent la vue, comme l'ouïe serait déchirée par ces sons aigus que faisaient entendre les sorcières, quand elles appelaient, de nuit, la lune sur la terre.

» Tout ce qui entoure le volcan rappelle l'enfer, et les descriptions des poètes sont sans doute empruntées de ces lieux. C'est là que l'on conçoit comment les hommes ont cru à l'existence d'un génie malfaisant qui contrariait les desseins de la Providence. On a dû se demander, en con-

templant un tel séjour si la bonté seule présidait aux phénomènes de la nature, ou si quelque principe caché forçait la nature, comme l'homme, à la férocité. »

SCEAU DE SAINT BERNARD.

Ce sceau appartient à M. Deville, directeur du Musée d'antiquités de Rouen: il est en cuivre jaune et de forme ovale; il a 40 millimètres de long (17 lignes) sur 30 dans sa plus grande largeur (15 lignes); son épaisseur est de 5 millimètres, et pèse 50 décagrammes (1 once environ).

On y voit représenté, gravé en creux, saint Bernard en costume monacal, le menton ras, assis sur un pliant dont les bras se terminent en tête de serpent, et la tête tonsurée et nue. Saint Bernard, par humilité, comme on le sait, ne voulut jamais se servir de la mitre que les abbés commençaient à porter de son temps, et avec laquelle ils se faisaient représenter sur leurs sceaux. Il s'éleva avec force contre cette innovation. Le saint tient de la main droite, qui devient la gauche à l'impression, une crosse fort simple et à enroulement, et de la main gauche, qui est étendue ainsi que la droite, un objet que la grossièreté et la petitesse du travail ne permettent d'apprécier que difficilement; quelques antiquaires l'ont pris pour un sablier; Mabillon, d'après les empreintes, la considère comme un livre; M. Deville croit y reconnaître une porte d'église divisée en deux vantaux par une colonnette qui est surmontée de son chapiteau.

L'inscription suivante est tracée sur la frange du sceau autour de la figure; une petite croix, placée au-dessus de la tête de saint Bernard, indique son point de départ; la voici:

✠ SIGILLUM : BERNARDI : ABBATIS CLAREVALL.

Sceau de Bernard, abbé de Clairvaux.

A l'exception du G du mot *sigillum*, du N de *Bernardi*, et de l'E de *Clarevall* (abréviation de *Clarevallensis*), qui sont dans la forme gothique, les caractères de l'inscription rappellent l'onziale romaine, et ne s'écartent en rien, du reste, des caractères en usage dans le douzième siècle.

L'absence du mot *sancti*, à côté de celui de *Bernardi*, achèverait de prouver, s'il était nécessaire, que ce sceau est contemporain du personnage dont il porte le nom, et lui a bien appartenu, puisqu'on sait que saint Bernard, qui décéda en 1155, a été canonisé un assez petit nombre d'années après sa mort (en 1174) par Alexandre III. Si ce sceau (dont on ne s'expliquerait pas trop, du reste, l'usage dans ce cas) était postérieur à la canonisation, on n'eût pas manqué d'ajouter le mot sacramentel de *sanctus* à côté de celui de *Bernardus*; il n'eût guère même été possible de s'affranchir de cette addition.

Une personne exercée dans la sigillographie pourrait élever une objection contre l'authenticité de ce sceau: c'est que le caractère du dessin, le costume et les accessoires, ainsi que la forme elle-même du sceau, semblent le reporter à la seconde moitié du douzième siècle. Or, saint Bernard ayant pris la crosse en 1115, pourquoi son sceau abbatial, qu'il dut faire exécuter à cette époque, n'a-t-il pas les caractères du temps? car il y a une différence tranchée entre les sceaux du commencement et de la fin du douzième siècle.

Mais une lettre de saint Bernard lui-même fournit la solution. Bernard écrivant au pape Eugène III en l'année 1151, lui apprend qu'il s'est vu forcé de changer son sceau par suite d'un abus de confiance, et qu'il s'en est fait graver un second, sur lequel sont tracés son image et son nom.

Le second sceau est celui que possède M. Deville; il a été trouvé chez un revendeur d'Issoudun, qui s'était rendu acquéreur, en 1790, des vieux cuivres de la collégiale Saint-Cyr d'Issoudun, affiliée à Clairvaux, et où était parvenu,

on ne sait trop comment, le sceau de l'ancien abbé de ce monastère. L'image et le nom de saint Bernard y sont tracés ; sa forme, son exécution, correspondent parfaitement au style de l'époque où saint Bernard nous apprend qu'il l'a fait faire : il a, sous tous les rapports, tous les caractères d'authenticité désirables.

Les dernières paroles de saint Bernard, dans lesquelles il décrit au pape son second sceau, donneraient à croire que le premier ne portait point son effigie ; mais ceci n'est qu'une conjecture.

Le revers du sceau retrouvé est plat et uni, et sans aucune apparence de manche ou d'appendice. Il était sans doute enchâssé dans un manche de bois, ou bien on se servait de cet instrument en le pressant contre la cire avec le doigt.



(Sceau de saint Bernard, récemment découvert.)

PIERRE GODARD, GRAVEUR SUR BOIS.

Un artiste qui a conservé, ou plutôt retrouvé et perfectionné les traditions de la gravure sur bois en France, vient de mourir ; c'est pour nous un devoir de consacrer à sa mémoire quelques lignes. Notre sort est trop intimement lié à cet art si long-temps négligé dans notre pays, pour que nous n'exprimions pas nos sincères regrets à de semblables pertes.

Pierre-François Godard naquit à Alençon (Orne), le 21 janvier 1768, de parents peu fortunés. Son père, ouvrier imprimeur et relieur, en voyant à l'imprimerie où il travaillait de mauvaises planches gravées sur bois, conçut le projet de les imiter. Le défaut d'outils ne l'arrêta pas, et à force de laborieux essais il parvint à son but. Quelques unes des gravures de l'histoire d'Alençon, par Odolent-Desnos, sont de lui ; mais les notions du dessin lui manquaient complètement. Alençon n'avait pas alors de maîtres de dessin, et le jeune Godard dut chercher en lui-même les principes et les règles dont il fit depuis une heureuse application. Ses parents ne purent lui donner qu'une éducation bornée, les seules ressources de la maison paternelle étant consacrées à celle du frère aîné, qui se destinait à l'état ecclésiastique. Obligé de travailler à la reliure pendant tout le jour pour soutenir la maison, Godard consacrait les nuits entières à l'étude du dessin, de la gravure et de toutes les branches qui s'y rattachent ; afin de subvenir aux frais que nécessitaient ses études, il faisait de petites images et des reliques pour les couvents de la ville. La révolution ne tarda pas à éclater ; on renouvela tous les signes, tous les emblèmes du pouvoir et des administrations publiques, et ces circonstances ouvrirent au jeune graveur une carrière plus fructueuse ; mais la guerre vint à son tour l'arracher à ses paisibles travaux. Il partit volontaire avec son frère en 1792, et le bataillon de l'Orne dont il faisait partie fut envoyé dans la Vendée.

A l'affaire de Machecoul, Godard fut fait prisonnier et envoyé à Nantes ; par un hasard inouï, lui seul ne fut pas dépouillé de son sac, qui renfermait ce qu'il avait de plus précieux, ses outils et ses livres d'étude ; il put encore se livrer au travail, et de son produit il pouvait satisfaire à ses besoins et à ceux de son frère.

Le prisonnier artiste fut bientôt connu des imprimeurs de la ville ; les maladies qu'engendrent les misères de la guerre vinrent l'assaillir dans la prison malsaine où il se trouvait, sans ralentir ses travaux. Sur le point d'être sacrifié, ces malheureux prisonniers ne durent leur salut qu'à l'intervention des dames de Nantes : Godard recouvra sa liberté. Il entra dans la maison Mellinet, qui, par son alliance avec celle des Malassis d'Alençon, avait connu ses essais : on l'y reçut avec bonté, et on lui fit oublier une partie de ses souffrances. Le besoin de revoir ses parents le fit revenir à Alençon, où il se maria ; quelques années après, il prit un établissement de librairie et de reliure. Au milieu de ses occupations industrielles, Godard trouva le temps de graver une quantité prodigieuse de sujets de tout genre ; ce nombre ne s'élève pas à moins de huit mille motifs, qui sont tous dessinés et presque tous composés par lui ; ils se trouvent réunis dans deux gros volumes in-folio. Ceux qui l'ont connu ne seront pas surpris d'une telle fécondité, car on le voyait toujours au travail ; il ne perdait jamais une minute. Si ses dessins manquent parfois de pureté et de couleur, ses compositions sont toujours variées et ne manquent pas d'originalité. Il avait réussi à se former dans Alençon une collection très étendue de gravures anciennes et modernes, et c'est dans cet immense recueil qu'il puisait sans cesse sans se copier. Il laisse plusieurs volumes d'étude de dessins à la plume, genre qu'il affectionnait, et trois volumes manuscrits de leçons de perspective avec des figures fort bien faites.

Ses principaux ouvrages en gravure sont : toutes les figures des Fables de La Fontaine, édition publiée à Alençon en l'an ix ; une autre édition publiée à Cambrai ; deux éditions des Fables d'Esopé ; une série d'Animaux pour les œuvres de Buffon, plusieurs fois reproduites ; une Collection de planches pour un cours d'accouchement, publié à Paris, sous la direction de Chaussier ; tous les jeux de Cartes historiques de M. de Jouy, publiés à Paris ; un Télémaque, publié à Cambrai ; plusieurs suites de la Passion et de l'Histoire sainte ; beaucoup de Cartes géographiques qui se font remarquer par la pureté de la lettre ; plusieurs suites de Portraits des rois de France, dessinés d'après les portraits les plus authentiques ; enfin têtes de pages, lettres ornées, encadrements, illustrations d'almanachs, d'abécédaires et de livres de piété, il essaya tout et presque tout avec succès. Dans ses plus médiocres compositions, son burin se distingue par une fermeté et une netteté peu communes.

Dans ses derniers temps, il s'était occupé de lithographie. Parmi ses essais en ce genre, on remarque plusieurs vues de monuments d'Alençon détruits, et surtout une vue du portail Notre-Dame de cette ville, véritable chef-d'œuvre de patience et d'exactitude. Il a fourni les dessins de l'ancien château du duc d'Alençon, publiés dans l'Atlas de la Société des Antiquaires de Normandie, année 1835.

Depuis quelques années, l'âge et les infirmités l'avaient forcé de renoncer à la gravure et à son commerce ; après avoir amassé une modeste fortune, il s'était retiré à Saint-Denis-sur-Sarthon, à trois lieues d'Alençon, où il est mort le 22 juillet 1838.

Son fils Godard est l'un des graveurs sur bois qui font aujourd'hui le plus d'honneur à la France. Son burin est savant ; sa manière est large et sévère. Aussi modeste que son père, il ne s'est pas laissé entraîner hors de sa ville natale par le mouvement extraordinaire que les publications pittoresques de Paris ont déterminé dans l'art de la gravure, pendant ces dernières années. Mais sa réputation ne perd rien à ce soin qu'il prend de perfectionner, loin des séductions de la mode, son talent sérieux et recueilli.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

PRUDHON.



(Musée du Louvre. — La Justice celeste poursuivant le Crime, par Prudhon.)

P.-P. Prudhon, né à Cluny en Bourgogne, le 6 avril 1760, mort à Paris le 16 février 1825, est un des peintres qui, dans ces cinquante dernières années, ont fait le plus d'honneur à l'école française.

Il était le treizième enfant d'un maçon. Ayant perdu son père de bonne heure, il reçut de sa mère, femme distinguée comme beaucoup de mères d'hommes d'élite, cette première éducation qui est si décisive pour le reste de la vie. Il entra ensuite, grâce à la protection de quelques amis de sa famille, au collège de Cluny, dirigé par les moines de l'abbaye de cette ville. Là son goût pour le dessin ne tarda pas à se manifester et à lui faire négliger l'étude du grec et du latin. Ses maîtres le persécutèrent d'abord ; mais ensuite, frappés du mérite qui se révélait déjà dans les esquisses de cet enfant, ils le laissèrent se livrer à peu près exclusivement à sa passion. Dans une visite que l'évêque de Mâcon vint faire au collège, ils présentèrent les essais de leur élève au prélat, qui s'intéressa aussitôt à Prudhon, le fit venir, l'interrogea, et, sur ses réponses, le plaça à Dijon dans l'atelier du peintre Devosges. Prudhon fit des progrès rapides. L'enseignement de Devosges lui parut bientôt insuffisant, et il courut à Paris, vers 1780, en chercher de supérieurs ; mais le concours pour le prix de peinture établi par les états de Bourgogne, sous la présidence du prince de Condé, le rappela à Dijon très peu de temps après son départ. Il y fut vainqueur d'une manière trop

honorable pour n'être pas dite. Voisin d'un de ses concurrents, dont il n'était séparé que par une cloison, il l'entendit se désespérer et déclarer en gémissant qu'il allait se retirer ; immédiatement, il quitta son propre ouvrage, détacha des planches de sa loge, et termina le travail de son rival. Celui-ci eut le prix. Prudhon avait été moins heureux pour son propre compte que pour le compte d'autrui, et le dévouement l'avait mieux inspiré que l'ambition. Mais le lauréat ne voulut pas profiter de l'ignorance des juges ; il fit connaître sur-le-champ ce qui s'était passé. L'erreur fut réparée ; Prudhon fut nommé pensionnaire de Rome, et spontanément tous les assistants le portèrent en triomphe jusqu'à sa demeure.

Prudhon partit aussitôt pour l'Italie, d'où vers la même époque David revenait avec une inspiration nouvelle. Comme le peintre futur de la Convention, il partit tout imprégné du goût à la mode, et du style mignard, maniéré, pompadour, qui régnait encore sans partage, surtout en province, mais comme lui aussi, rêvant quelque chose de meilleur, et prédestiné à raviver, à relever l'art en France par un talent nouveau fortifié de l'étude des grands modèles. Toutefois le rôle auquel la nature l'avait préparé était bien différent de celui qui allait illustrer David. Tandis que l'énergique auteur du *Serment des Horaces* devait restaurer dans notre peinture la force, l'austérité, la noblesse ; lui, âme douce et d'une sensibilité exquise, il devait particu-

lièrement (quoique son pinceau se prêtât à tout, et qu'il ait eu des inspirations pleines de vigueur) développer et régénérer le côté de la grâce tant cherché par les artistes du dix-huitième siècle; il devait faire sur la toile une œuvre semblable à celle qu'a accomplie Canova sur le marbre. Aussi, dès qu'il se fut rencontré à Rome avec ce grand sculpteur, la conformité de génie et d'instinct les lia d'une amitié que la mort seule put rompre. Aussi encore les maîtres qui le séduisirent, et auxquels il s'attacha de préférence, furent-ils Raphaël, Léonard de Vinci, André del Sarte, le Corrège surtout.

Après plusieurs années passées à contempler les merveilles de ces génies du seizième siècle, et celles qui s'élevaient à côté sous le magique ciseau de Canova, il revint à Paris en 1789, plein de ces ravissantes images, et brûlant du désir de doter la France de richesses semblables, impatient d'épandre les trésors qu'il sentait en lui. Hélas! le moment était mal propice. La révolution marchait à grands pas, et il n'y avait plus de place que pour des tableaux comme le *Frutus* commandé à David par Louis XVI, et exposé cette même année. La France et le monde n'ont pas à s'en plaindre, certes. Prudhon qui, pour son honneur, ne fut pas aussi désintéressé que son ami Canova dans le mouvement politique de son temps, s'en réjouit sans doute dans son cœur de citoyen, mais il s'en réjouit en pleurant; car celui qu'on a surnommé le *Corrège français* était indigent comme l'immortel Lombard. La misère le pressait non moins que le génie, et il avait une femme, et il avait des enfants. Ardent et honnête jeune homme, à dix-neuf ans, je crois, il avait épousé, comme Diderot, avec une candide imprévoyance du lendemain, la première femme qui l'avait ému, une jeune fille aussi pauvre que lui, et, il le reconnut plus tard, indigne de lui. Déchu de ses hautes espérances, il fut réduit, pour vivre, à faire, aux plus modiques prix, des portraits en miniature. Peu à peu toutefois il s'acquit par ces humbles travaux une certaine réputation. Quand la librairie reprit avec les autres branches du commerce, on s'adressa à lui pour illustrer des éditions nouvelles de Racine, de Gentil Bernard, etc. L'attention du gouvernement impérial se fixa enfin sur lui. N'ayant appartenu ni à l'Académie, ni à aucune école, et étranger ainsi, comme l'a fait remarquer un de ses biographes, à ces liaisons d'élèves contemporains qui établissent dans la suite, pour ceux qui parviennent, une sorte de devoir d'aider les autres à parvenir; timide du reste de caractère, et peu propre au rôle de solliciteur, il n'avait pour lui que son mérite. On le reconnut. Il lui vint un jour une commande officielle. Il fut chargé d'un plafond pour le château de Saint-Cloud. Il fit un groupe allégorique : *Minerve élevant le Génie vers l'empire*. Cette peinture, qui excita une vive sensation lorsqu'elle fut découverte au public, a été malheureusement détruite, avec la salle des gardes où elle se trouvait, dans l'horrible incendie qui marqua d'un présage funeste le mariage de l'empereur. Prudhon commença à avoir une place distinguée parmi les artistes.

L'administration s'adressa à lui pour la composition d'un tableau destiné au tribunal criminel et approprié à ce lieu. Cela sortait tout-à-fait du genre qui lui était particulier. N'importe, il se mit à l'œuvre, et produisit au Salon de 1808 son admirable page du *Crime poursuivi par la justice céleste*.

Un meurtrier a surpris sa victime durant la nuit dans un endroit sauvage qui semble inaccessible. Il la laisse étendue à terre, dépouillée, percée de plusieurs coups, et il s'éloigne en cachant son poignard dans les plis de sa robe. Mais la Justice arrive au-dessus de lui, représentée par deux figures allégoriques, l'une le bras étendu pour saisir, et un flambeau à la main, l'autre tenant des balances et un glaive pour frapper. Le sujet est parfaitement conçu; le groupe aérien est supérieurement jeté. La main qui s'a-

vance pour saisir le coupable est d'une indéfinissable expression; toutes les mains du reste, ainsi que les pieds, et particulièrement les têtes, sont très belles. Toutefois il faut dire que celle du meurtrier, où l'on remarque une merveilleuse empreinte de férocité et d'inquiétude, est imitée d'un buste antique de Caracalla, et que celles du groupe allégorique n'ont pas été peintes non plus sans réminiscences. Prudhon n'eût pas trouvé de lui-même des choses si en dehors de ses habitudes. Mais le morceau précieux du tableau, celui où triomphent les vraies qualités de l'auteur, c'est le cadavre du malheureux assassiné. Que ce corps est beau! qu'il intéresse! comme il sert bien l'intention générale! Les effets et les accidents de la lune et du flambeau sont ménagés avec une rare habileté. Peut-être cependant le passage des ombres à la lumière est-il trop heurté; peut-être encore les couleurs des draperies, si bien ajustées d'ailleurs, sont-elles trop éclatantes, les objets ne se voyant pas si distinctement au clair de lune et au flambeau. Ces critiques et d'autres furent faites dans le temps, et semblent fondées. Mais l'impression fut grande et terrible, si terrible, que lorsqu'on eut transporté le tableau au Palais de Justice, on fut obligé de le retirer à cause de l'effroi qu'il inspirait. On le plaça au musée du Luxembourg, puis à celui du Louvre, où il est aujourd'hui. L'empereur en fut aussi frappé que le public, et il décora Prudhon.

Au même Salon de 1808, Prudhon avait produit une des plus charmantes choses qui existent : l'*Enlèvement de Psyché par le Zéphyr*. Psyché, dans les songes d'un léger sommeil, se sent emporter par un essaim d'enfants ailés. Elle est on ne peut mieux endormie et céleste ainsi que les figures d'enfants. L'attitude du Zéphyr est un peu gênée, ce semble; mais que de tendresse dans tous ses traits! que de sollicitude pour l'objet aimé, et de crainte qu'il soit réveillé! Le dessin est parfois anguleux et désordonné; la couleur, en certains endroits, pourrait être moins violette. Mais ces défauts, qui ne sont guère sensibles que pour les praticiens, se dérobent presque pour tout le monde sous la grâce suave et touchante qui les enveloppe. Il en est de même de tous les tableaux, quel qu'en soit le sujet, que Prudhon composa depuis : *Vénus et Adonis*, et le *Balancement du Zéphyr sur les eaux*, qui parurent au Salon de 1812; le plafond de la salle de Diane, au musée du Louvre, où il représenta la *fillette de Latone implorant Jupiter*; l'*Assomption de la Vierge*, dont il orna, en 1819, la chapelle des Tuileries; *Andromaque embrassant Astyanax*, et cherchant dans ses traits l'image d'Hector; et le *Christ en croix*, qui furent exposés après sa mort, en 1824; l'*Amour séduisant l'Innocence que le Plaisir entraîne*, et que suit le Repentir; l'*Ame dégagée des liens terrestres s'élançant vers l'éternité*, etc., etc.

Ce sont là d'admirables créations. Aujourd'hui elles sont en général appréciées comme elles doivent l'être, quoique à notre sens le nom de Prudhon n'ait pas été assez souvent mêlé avec celui de Géricault aux plaidoyers en faveur de notre nouvelle école de peinture. De son vivant, il eut pour lui la foule et quelques partisans enthousiastes parmi les connaisseurs et les artistes; mais la plupart de ceux-ci le jugèrent mal. On était d'accord pour lui reconnaître un incontestable talent; mais on le regardait comme un retardataire qui continuait sous Napoléon, dans une époque de force et de sagesse, les traditions de peinture de l'époque efféminée et folle de Louis XV. On le comparait à Boucher, contre lequel on poursuivait alors dans la critique et la pratique la réaction commencée par Diderot et Joseph Vien. Le parallèle, qu'on peut voir exprimé dans un article, fort bien fait du reste, du *Journal de l'Empire* (25 novembre 1812), était injuste et fautif à bien des égards. Si Prudhon cultivait surtout, comme Boucher, l'art aimable et gracieux, abandonné autour de lui pour l'art sévère, il le renouvelait; il le métamorphosait, il l'enrichissait d'é-

léments que Boucher n'y avait pas mis à coup sûr. Cherchez dans l'œuvre de ce dernier ce je ne sais quoi d'affectueux, de touchant, de saisissant pour le cœur, qui est répandu dans tout ce qu'a fait notre peintre.

Oh ! si Diderot, qu'on invoquait contre lui, eût vécu, comme il eût aimé ses tableaux, comme il l'eût proclamé et vanté à tout venant, lui qui sut tant de gré à Greuze de ses bonnes intentions ! Il n'eût pas appelé Prudhon un hypocrite, comme l'appelait Raabe dans le *Courrier français* de 1827, et comme il appelait, lui, Boucher, en faisant allusion à sa fausse couleur. Non, il eût admiré vivement son coloris, tout en lui faisant des objections sur les nuances en certains cas ; il se fût agenouillé les larmes aux yeux devant ses belles carnations, et ses expressions enchanteresses, et ses ravissants airs de tête à la Corrège, et ses délicieux demi-sourires qu'on n'oublie plus dès qu'on les a vus. Il eût retrouvé sans doute dans quelques détails trop « de flou, de ragoût, de fouilli, » pour nous servir des termes qui couraient de son temps, et il eût dit à son ami Prudhon de s'observer à cet égard ; mais après tout, il eût préféré son dessin, avec ses incorrections, avec son vague fantastique de formes et de contours, à la ligne froide et sèche qui triomphait alors, et s'il y eût reconnu des restes de l'ancienne manière, il y eût découvert aussi les germes d'une nouvelle. Devant le tableau qui représente *Une Famille au désespoir entourant un père dans l'indigence*, Diderot ne se fût pas tenu d'aise, et il eût dit : « Voilà du Greuze, comme Greuze n'en eût jamais fait ! » L'esquisse de cette belle composition avait été faite en effet par un des meilleurs élèves de Greuze, mademoiselle Mayer, et Prudhon avait achevé le travail après la mort de cet artiste, en 1821. Cette mort fut suivie quelques mois après de celle de Prudhon. Le *Christ en croix* lui avait été commandé vers cette époque pour la ville de Metz, et on lui avait imposé une dimension très bornée, qui ne semblait se prêter qu'à peine à deux personnages. Malgré les sérieuses difficultés de l'espace, il mit autour de la croix la Vierge, saint Jean et Madeleine. D'ordinaire, il procédait à la composition de ses ouvrages comme André Chénier nous raconte qu'il faisait ses poèmes, lentement, à loisir, et par accès, s'inquiétant peu, malgré les salons annuels, d'avoir fini à un moment plutôt qu'à un autre, et n'éprouvant du reste le besoin de produire qu'à intervalles. Cette fois, plein de l'idée de sa fin prochaine, et inspiré par un sentiment qui n'avait pas d'intermittences, il travailla sans discontinuité. Son tableau était achevé depuis trois jours quand il succomba. Il rendit l'âme entre les bras de M. Boisfremont, en disant avec le calme d'une conscience pure : « Mon Dieu, je te remercie ; la main d'un ami fidèle me ferme les yeux ! » Depuis 1816, il était membre de l'Académie. Le 1^{er} octobre 1824, M. Quatremère de Quincy prononça son éloge à l'Institut.

DÉTAILS PEU CONNUS

SUR LES MONNAIES FRANÇAISES.*

(Voyez 1833, p. 322, 360 ; — 1834, p. 242 ; — 1835, p. 107, 245, 301 ; — 1836, p. 103 ; — p. 254.)

Si la routine a lutté pendant long-temps contre l'établissement des nouvelles mesures métriques françaises, elle n'a point apporté beaucoup d'obstacles à la prompt diffusion de notre système monétaire actuel, qui est employé aujourd'hui, presque sans exception, sur toute l'étendue de notre pays. Ce fait tient moins peut-être à la supériorité reconnue de la nouvelle monnaie, qu'aux rapports très simples qui existent entre elle et l'ancienne, et qui per-

mettent de considérer, sans erreur notable, le franc comme l'équivalent de la *livre tournois*, et le sou comme composé de cinq centimes.

La France n'est pas le seul Etat de l'Europe où l'on ait adopté, pour l'unité monétaire, une subdivision en rapport avec le système de la numération décimale. Les Russes divisent en cent parties égales, appelées *kopeks*, le rouble, qui est à peu près égal au franc (sa valeur varie de 1 fr. 10 c. à 1 fr. 15 c.) ; de sorte que la valeur du kopek surpasse très peu celle du centime. Mais cette simplicité apparente est tristement compensée par la variation continuelle de la valeur du rouble, qui est une monnaie de papier, et dont le rapport aux pièces d'argent les mieux déterminées de poids et de titre, change suivant les lieux et les temps. Le *zelkov* ou rouble d'argent, dont le cours légal devrait être de 5 roubles 60 kopeks, vaut 5 roubles 70 kopeks à Odessa, et à mesure qu'on s'avance vers l'est, sa valeur augmente jusqu'aux bords du Don, chez les Kosaks, qui le prennent pour 4 roubles 20 kopeks. Il est vrai que les marchandises éprouvent une hausse proportionnelle ; mais il n'en est pas moins évident que la variation de l'unité principale doit donner lieu à une foule de mécomptes, de fraudes et d'erreurs dans les transactions journalières.

Du reste, nos monnaies sont les seules qui aient des rapports logiques parfaitement définis avec les autres unités du système des mesures. Comme le franc pèse cinq grammes, les pièces d'argent peuvent remplacer les poids. (Voyez 1837, p. 234.) Les pièces de cuivre et même de billon peuvent aussi servir de poids usuels ; ainsi une pièce de billon de 10 centimes pèse 2 grammes, une pièce de cuivre de 5 centimes pèse 10 grammes, une pièce de cuivre de 10 centimes pèse 20 grammes. L'or valant quinze fois et demi autant que l'argent, il n'a pas été possible de donner aux pièces d'or de 40 fr. et de 20 fr. un poids en nombres ronds ; mais 155 pièces de 20 fr. pèsent 1 kilogramme (1000 gr.)

Il est vrai que les pièces de monnaie n'ont pas toujours exactement le poids qu'elles devraient avoir ; mais la tolérance que l'on accorde, soit au-dessus, soit au-dessous de ce poids, est très faible, et sur un certain nombre de pièces les erreurs en plus et en moins se compensent. Il suffit donc d'en peser une assez grande quantité pour être sûr qu'un même poids donnera le même nombre de pièces.

Le diamètre ou module des pièces étant fixé en nombres décimaux entiers, elles peuvent offrir des mesures usuelles de longueur ; ainsi la longueur du mètre s'obtiendra en mettant bout à bout, de manière que les centres soient bien en ligne droite, 52 pièces de 40 fr. et 8 pièces de 20 fr., ou 11 pièces de 40 fr. et 54 pièces de 20 fr., ou 19 pièces de 5 fr. et 11 pièces de 2 fr., ou 20 pièces, soit de 2 fr., soit de 5 cent. (un sou), et 20 pièces de 1 fr. ; ou 7 pièces en cuivre de 10 centimes (deux sous), et 29 pièces de 5 centimes.

Depuis 1850, au lieu de marquer en creux les lettres de la légende sur tranche, on a adopté pour les monnaies d'or et la pièce de 5 fr. la marque sur tranche en relief, et pour les pièces de 2 fr. et de 1 fr. la cannelure sur tranche. La légère saillie des lettres ou de la cannelure rendrait inexactes les mesures de longueur que nous avons indiquées ci-dessus ; mais comme les diamètres des surfaces sont restés les mêmes, il suffira, pour reproduire le mètre en toute rigueur, d'établir ce contact par les points de la tranche qui ne portent pas de lettres, ou sur lesquels on aurait fait disparaître la cannelure saillante.

On remarquera d'ailleurs, qu'à l'exception de la pièce d'argent de 2 fr. et de la pièce de cuivre de 5 centimes, distinguées suffisamment par la différence du métal et des types, les monnaies différentes n'ont jamais le même diamètre, afin qu'on ne puisse pas les confondre dans les piles ou rouleaux, et qu'on puisse les distinguer à la première vue et au tact. Comme, au contraire, les pièces de même métal et de même valeur ont toutes rigoureusement le même diamètre

* Quelques uns de ces détails sont empruntés à l'Annuaire du Bureau des longitudes.

et la même épaisseur, elles forment, étant réunies, un cylindre parfait; ce qui donne une grande facilité pour en former des piles qui contiendront toujours le même nombre de pièces du même genre pour la même hauteur.

Nos monnaies, soit d'or, soit d'argent, contiennent $\frac{1}{20}$ d'alliage et $\frac{19}{20}$ de métal pur. L'expérience a prouvé que ces proportions sont celles qui donnent au métal le plus de dureté. La monnaie de billon contient seulement $\frac{1}{10}$ d'argent. La quantité de métal fin que contient une pièce est ce que l'on appelle son *titre*. Celui qui est adopté chez nous est donc en harmonie avec notre système décimal, et simplifie par conséquent beaucoup tous les calculs d'alliage et d'équivalence de valeurs.

Le budget annuel de notre pays s'élève actuellement à plus d'un milliard, et peu de personnes se font une idée de ce que peut être une somme aussi considérable. On a calculé qu'en commençant le 1^{er} janvier 1858, en travaillant huit heures par jour, et en comptant 500 fr. par minute en pièces de cinq francs, on n'aurait fini de compter un milliard que le 29 avril 1849. On aurait employé à cette opération 11 années (dont 5 bissextiles), 4 mois 28 jours 5 heures 29 minutes, en comptant 50 000 fr. par heure, 240 000 fr. par jour, et 87 600 000 fr. par année commune.

Si toutes ces pièces de 5 francs étaient mises bout à bout en ligne droite, elles occuperaient une longueur de 1850 lieues de poste de 4 kilomètres.

Le poids total de la somme s'élève à 5 millions de kilogrammes : il faudrait pour la porter en mer dix forts bâtiments jaugeant plus de 500 tonneaux chacun.

COSTUMES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

LE PAREMENT DES DAMES.

Sous le titre de *Parement des Dames*, Olivier de La Marche, gentilhomme de la cour de Bourgogne, qui fut à la fois poète et chroniqueur, nous a laissé un monument curieux de la littérature française au quinzième siècle. Cet ouvrage, publié seulement lors des premiers âges de l'imprimerie, est aujourd'hui fort rare. La Bibliothèque royale en possède deux exemplaires manuscrits qui contiennent une précieuse version de l'œuvre originale*.

Suivant une forme littéraire alors fort en usage dans les romans et autres compositions de longue haleine, l'auteur en débutant raconte que *l'aultrier* (l'autre hier), pendant qu'il sommeillait, il vint à rêver

Des grand's vertus qui ne sont à comprendre
D'une dame de son choix et eslite.

L'affection qu'inspire au chevalier sa dame est noble et discrète. Son imagination ni son cœur ne lui suggèrent aucun moyen plus propre à honorer ses incomparables mérites que de lui offrir une toilette complète,

Pour la parer devant Dieu et le monde.

En effet, chacune des pièces qui composent cet ajustement, outre ses qualités et son utilité usuelles, est encore douée de certaines vertus que lui attribue l'auteur. Ainsi, les *chaussures* sont le symbole de l'humilité. Des deux *souliers* qu'il donne à sa dame,

L'un sera *soing*, et l'autre *diligence*.

Et de même pour le reste. Dans l'énumération de ces parties diverses, Olivier trouve occasion de placer de longs réceptes de morale et de dévotion, qui formaient alors le fonds commun des œuvres littéraires les plus goûtées, et qui constituaient le mérite individuel de sa composition. Mais ce n'est pas sous ce point de vue que nous voulons l'examiner. Nous nous bornerons à reproduire ici la description que

* Le plus beau de ces exemplaires porte cette cote : *Fonds de Gougé, 37*.

l'auteur y fait successivement de toutes les pièces qui, de son temps, composaient l'habillement d'une dame de qualité. Comme on le verra, ce tableau ne nous offrira pas seulement une piquante comparaison entre la toilette des dames de ce temps et celle de nos contemporaines. Le poète nous y fournit encore des renseignements curieux sur la matière des différents objets d'habillement, sur leurs variétés, leur fabrication, les lieux d'où on les tirait, etc.

Dans l'exemplaire que nous avons indiqué ci-dessus, chaque chapitre est accompagné d'une vignette qui se reproduit jusqu'à la fin avec des dispositions à peu près constantes. La scène représente une femme de distinction accompagnée de sa dame d'atours; un marchand ou tout autre personnage lui apporte successivement les pièces d'un habillement qu'elle revêt au fur et à mesure. Les premières vignettes nous montrent la dame couchée; puis elle apparaît debout dans les suivantes. Pour nous, nous avons préféré ne la représenter que deux fois. L'une de nos deux gravures correspond à la première partie de la toilette, ou *toilette de dessous*. Dans la seconde, on voit la dame d'Olivier complètement vêtue et parée de tous ses ornements. Au bas de ces deux figures, nous avons reproduit séparément quelques uns des présents que lui fait le poète-gentilhomme.

Les Pantouffles.

Pour commencer des pantouffles nous fault.

Au sujet des pantouffles, Olivier s'abandonne à une longue dissertation de poète et de moraliste sur les *vertus* qu'il y attache; mais il ne nous apprend aucune particularité intéressante à l'égard de cette chaussure.

Les Souliers.

Les pantouffles, réservées pour l'intérieur des habitations, ne suffisent pas. Il faut encore des souliers, dit l'auteur; car

S'il convient cheminer bonne allure;
Sur le soulier se fait cette aventure,
Dont la pantoufle s'abandonne en maint lieu.

Les souliers paraissent être de cuir noir.

Les Chausses.

Faites venir un maistre chaussetier,
Pour faire chausses bien expert et habille,
Qui soient du drap le plus fin de la ville...

La Jarretière.

Or avons nous pieds et jambes parées.
Mais il convient avoir œil et regart
Que ces chausses, qui sont si bien tirées,
Soient tenues gentement et gardées
De jarretiers par façon et par art.
La jarretière se fait communément
Du propre drap dont la chausse est taillée.

La Chemise.

D'une lingière nous convient la maistrise,
Qui nous fasse faire coudre et tailler
Pour ma maistrisse une bonne chemise
De riche étoffe.
De fine toile la chemise doit estre,
Necte et blanche, et douces les coutures.

La Cotte.

C'est un vêtement demi-ample, élégant et riche quoique simple. Il doit être, dit l'auteur,

De blanc damas, de blancheur nette et pure.

La Pièce de l'estomac

Une pièce fault à ma dame avoir,
De cramoisy le plus ardent qu'on fasse.

Le Lacet.

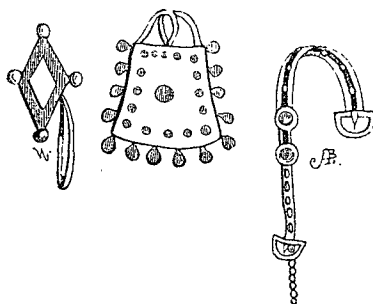
Le lacet.

dit Olivier,

Lye le corps.
Et cotte et pièce entre-tient fermement.

L'Espinglier.

Cest espinglier doit avoir couverture
D'ung fin drap d'or.



L'Espinglier. — L'Aumosnière. — La Saincture.

Nos lectrices s'étonneront sans doute de voir figurer dans le détail d'une toilette cette singulière pièce d'ajustement. Laissons le poète se justifier lui-même :

Je sçay très bien que princesse a cousteaulx
Pour la servir honnestement à table,
Garnis, dorés, richement fais et beaulx,
Manches armoyés et en devis nouveaulx.
(Les manches armoriés et ornés de devises nouvelles.)

Toutefois, ajoute-t-il,

C'est (le couteau portatif) un service tres honneste
et notable,
Aussi (également) je treuve le coulteau prouffitable
Que dame porte, afin de s'en servir
A tout besoin qui lui peult survenir

De drap de laine doit estre la bordure,
Pour des espingles recevoir la pointure.

L'Aumosnière.

Une bource qu'on dit une aumosnière
Nous convient pendre à cette sainturette,
D'or et de perles bordée.
La bource doit, pour estre plus parfaite,
Avoir fermant pour seurement garder
Ce que dame veut tenir ou donner.

Les Couteaulx.

Il faut, dit Olivier,

Un coustelet en villes et cités,
Pour servir femmes en leurs nécessités.



Le Mirouer. — La Coueffe. — Les Gants.

Le cousteau pend à un ruban de soye,
Le manche doux, la lumelle assérée (la lame acérée),
La gayne gente, combien (bien) que peu se voye.
.
Le cousteau sert bien souvent et agréé.
Dame ne porte ne dague ne espée,
Et n'a glayve pour faire quelque offence,
Qu'un coustelet de petite deffence.

La Gorgerette.

C'est la chemisette de nos dames.

.
A ma dame faut une gorgerette;
La toile doit estre fine et clairette,
De doux fillet aussi fort que la soye.

Le Pigne.

Le peigne du quinzième siècle, que l'on retrouve assez fréquemment dans les cabinets d'antiquités, servait, non pas comme ornement, mais comme instrument de toilette. Ce ne fut que plus tard, lorsque les dames parurent dans les grandes cérémonies la tête découverte, qu'il eut pour objet de décorer et de soutenir à la fois l'édifice de la coiffure.

Ces beaux cheveux, qui est un cas exquis,
Convient pigner,

dit naïvement le chevalier

(car à tout fault pourvoir);
C'est ung des soins que femme doit avoir.
.....
Un pigne fault d'ivoire blanche et pure.

Le Ruben.

Les beaux cheveux pignés honnestement,
D'un blanc ruben les conviendra lier,
Et les coucher sur le chef tellement
Que les cheveux n'apparent (ne paraissent) nullement.
.....
Ce ruben soit de fil moyen tyssu
Pour mieux tenir des cheveux la lieüre.

La Coueffe.

Elle est d'or et de soie tressés.

La Templette.

Cet ornement prenait son nom des tempes, qu'il recouvrait en accompagnant la coiffe d'une ligne onduleuse.

Le Diamant.

Continuons les pompes que je forge.
Parons ma dame d'une bague* très digne,
Valant dix mil des ducats que l'on forge.

Nos lecteurs savent qu'à cette époque la monnaie ne se frappait point, mais qu'elle se forgeait. (V. 1856, p. 103.)

La Robe.

Pour mieux parer ce corps de tout, encor
Robe nous fault, qui sera de drap d'or,
Tout le meilleur de Lucque ou de Venise.
.....
R'ichement soit d'hermine fourrée.

Arras et Tours en France, l'Italie, et principalement les deux villes que nomme Olivier de La Marche, étaient en possession de fournir alors aux différentes cours les plus belles étoffes.

La Saincture et les Patenostres.

La ceinture sera

Du plus fin or que l'on pourra trouver,
Esmailé de blanc, noir et rouge cler,
Pour à ma dame faire saincture chère.
Des patenostres pour faire la manière,
Pendront devant, de fin blanc cassydoine (chalcedoine);
Le temps présent le dit à ce ydoine.

De nos jours, une rédactrice de modes traduirait ainsi ce dernier vers : « On juge de bon goût aujourd'hui le chalcedoine en patenôtres. »

Les Gants.

Un gantier fault qui nous face des gants. . .
Pour cuyr avoir yrai-je en Alemanie (Allemagne rhénane)?
Ou si mieulx sert cuyr venant de Behaigne (Bohème)?
Tout ce ne vault : nous irons en Espagne.
Là nous pourrons assoury (assortir) nostre affaire;

* Ce mot signifiait originellement un meuble ou un bijou quelconque; de là *bagage*. Il veut dire ici *pierre précieuse*.

Le cuyr est doulx, la violette flaire.
Ainsi, ma dame et ma très redoubtée (honorée),
De cuyr d'Espagne vous en serez gantée.

Le Chaperon.

Sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, époque à laquelle vivait Olivier, les coiffures étaient d'une richesse dont la grâce souvent bizarre et la variété étaient excessives. Les hemrins, introduits en France par la somptueuse Isabelle de Bavière, les hauts-bonnets de toute configuration, les couvre-chefs à bannières, ainsi nommés à cause des barbes de gaze souvent semées de paillettes qui les ornaient, succédèrent aux *poulaines*, pour servir de texte à la réprobation et aux remontrances publiques des prédicateurs. C'est peut-être à cause de cette raison qu'Olivier choisit, ainsi qu'on va le voir, pour sa vertueuse dame, la plus simple de ces coiffures; de même qu'il s'est bien gardé de lui offrir des poulaines. Telles sont à ce sujet ses paroles :

J'ai veu atours de diverses manières
Porter aux dames, pour mieulx les aorner :
L'atour devant et celui de derrière,
Les haults bonnets, queuvre-chiefs à bannières,
Les haultes cornes, pour dames triumphe. . . .
Plusieurs habits long-temps j'ay veu porter. —
Qui bien me plaisent, ce sont les chaperons!
C'est temps présent (c'est de l'actualité), et nous en
parlerons.
Les chapperons dont dames sont parées
Sont de veloux, de damas ou satin,
En différence de bourgeoises louées (femmes de journée),
Qui ont leurs testes d'escarlate atournées.
(Chascun estat n'est pas pareil en fin!)
Ce chapperon, pour embellir ses gestes,
Nous fault parer, selon le temps qui court,
D'asficquets d'or, de chaynes, de paillettes,
Pour embellir et estre joliettes.
C'est la manière maintenant de la court;
Après les grands chascun y va et court,
A qui mieulx mieulx, à renfort sur renforts. . .

Comme dernier présent, Olivier offre à sa dame un *mirouer* qui consiste en un disque de métal poli entouré d'un cadre d'or.

Ainsi, résumons l'ensemble des documents que nous venons d'analyser. La parure d'une dame noble, dans la première moitié du quinzième siècle, se composait de la sorte :

Toilette de dessous. — Ses cheveux, cachés à leur naissance sous la *templette*, étaient relevés vers le sommet de la tête, et couverts d'une résille de soie et d'or. Un diamant ornait son cou. Par-dessus la chemise de fine toile, elle portait une pièce d'estomac de couleur vive, bordée d'une *gorgerette*, et que laissait voir une *cotte* de damas blanc largement échancrée sur la poitrine. A sa ceinture étaient suspendus un *épinglier*, une *aumônière* et un couteau. Des bas en drap lui servaient de chaussure.

Toilette de dessus. — Un chaperon, dont la forme et les ornements multiples variaient à l'infini; une robe d'étoffe plus ou moins riche, et presque toujours à grands dessins; des souliers de cuir noir, des gants d'Espagne parfumés à la violette, complétaient le détail de cette toilette. Enfin dans un *miroir* elle harmoniait l'ensemble, et sans doute se plaisait à le contempler.

Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants; ils font plus de mal que l'armée même: ils infestent et ils ravagent.

CHAMFORT.

LES HIATUS.

Les hiatus qui donnent lieu à quelques difficultés sont ceux qui sont produits par la rencontre des terminaisons *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, avec une voyelle placée au commen-

cement du mot qui la suit. Les grammairiens ayant décidé que ces sons doivent être considérés comme aussi indécomposables que de simples voyelles, celui qui les prononce n'est en effet nullement autorisé à dissimuler l'hiatus en faisant jouer, même légèrement, la consonne terminale. Ainsi dans ce vers, par exemple,

Al! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore,

il y a rigoureusement hiatus, puisque la stricte prosodie française ne permet point de dire *loin-n-encore*. Un acteur, comme le remarque Dangeau, qui veut chanter ce vers, pour éviter le bâillement dans l'intervalle des deux mots, est forcément conduit à pêcher contre la prosodie, et à tempérer la rudesse de la prononciation en imitant les Normands, qui ne font aucun scrupule de marquer la lettre finale, dans les terminaisons dont il s'agit, toutes les fois qu'elle heurte une voyelle, comme dans ces phrases toutes naturelles chez eux : *l'otre cousin-n-est venu ; ce vin-n-est excellent*, etc.

« En sortant de l'Académie, dit à ce propos Dangeau dans son *Discours à MM. de l'Académie sur les voyelles*, je pensai en moi-même que si ce que je vous avais dit était vrai, un poète normand s'apercevrait moins qu'un autre de ces sortes de bâillements ; et pour voir si j'avais bien rencontré, je lus le *Cinna* de Corneille, et le *Mithridate* de Racine ; je marquai soigneusement tous les endroits où le choc de mes voyelles *sourd/s*, avec d'autres voyelles, faisaient des bâillements ; j'en trouvai *vingt-six* dans *Cinna*, et je n'en trouvai qu'*onze* dans *Mithridate* ; et même la plupart de ceux de *Mithridate* sont dans des occasions où la prononciation sépare de nécessité le mot qui finit par une voyelle sourde, d'avec celui qui commence par une voyelle. Je fus assez content de voir mon raisonnement confirmé par cette expérience, et je voulus pousser plus loin. Je jugeai qu'en prenant une pièce d'un homme qui fût en même temps acteur et auteur, j'y trouverais encore moins de ces bâillements : je lus le *Misanthrope* de Molière, et je n'y en trouvai que huit. Continuant toujours à raisonner de la même manière, je crus que je trouverais encore moins de ces rencontres de voyelles si je lisais des pièces faites pour être chantées, et faites par un homme qui connût ce qui est propre à être chanté. Dans cette vue, je lus un volume des opéras de Quinault, qui contenait quatre pièces ; et de ces quatre pièces, il y en avait une tout entière où je ne trouvai pas un seul de ces bâillements : il y en avait fort peu dans les trois autres pièces ; encore étaient-ils presque tous dans des endroits où le chant suspend de nécessité la prononciation, et sépare si fort les voyelles sourdes d'avec les autres, que leur concours ne peut faire aucune peine à l'oreille. »

S'il est impardonnable en vers de prononcer les sons en question autrement que comme des voyelles simples, cela l'est bien davantage dans le langage vulgaire. La prose s'accommode fort bien des hiatus, et il n'est pas besoin de faire injure à la prosodie pour les lui éviter. « La prose, dit l'abbé d'Olivet, souffre les hiatus, pourvu qu'ils ne soient pas trop rudes ni trop fréquents. Ils contribuent même à donner au discours un certain air naturel ; et nous voyons en effet que la conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires, qui sont tellement autorisés par l'usage, que si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant et d'un provincial. » Ainsi, par exemple, lorsqu'un acteur récite ces vers,

Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée, etc.,

il ne manque pas, pour donner plus de pompe à son discours, de prononcer *célébre-r-avec vous*, et les usages de la scène l'y autorisent. Mais dans la simple conversation la loi que la bonne compagnie a instituée, et dont il n'est point

permis de s'affranchir, obligerait à prononcer avec l'hiatus *célébré avec vous*.

Il y a cependant à cette règle générale de prononciation une exception qu'il faut faire connaître. L'usage et l'Académie exigent que la terminaison nasale soit prononcée, malgré ce qu'elle a de peu harmonieux, toutes les fois que le mot où elle se trouve et le mot qui la suit sont immédiatement et inséparablement unis. Tel est *on* avant son verbe ; ainsi dans cette phrase : *on arriva hier*, la lettre *n* est sonore ; tandis que celle-ci : *arriva-t-on hier*, elle est muette : tel est *en*, soit en préposition, soit en pronom : *en-n-Italie*, *je n'en-n-ai point*, etc. ; tels sont les adjectifs qui précèdent leurs substantifs : *bon ange*, *certain auteur* ; *bien* et *rien*, employés comme adverbess ; *ils n'ont rien-n-oublie*, *ni rien-n-appris*. D'Olivet raconte à ce propos une fort jolie anecdote, que l'on nous permettra de citer pour corriger ce que les observations précédentes, nonobstant leur importance pour la bonne prononciation de la langue, pourraient avoir de trop aride aux yeux de quelques uns de nos lecteurs.

« Je me souviens à ce sujet, dit ce savant abbé, d'un conte que j'ai entendu faire au savant évêque d'Avranches, M. Huet, dont ma plume n'écrit point le nom sans que la reconnaissance me parle au fond du cœur. François I^{er}, le père des lettres en France, disons plus, l'ami des gens de lettres, avait permis à Melin de Saint-Gelais, son bibliothécaire et son aumônier, de parier que toutes les fois qu'il plairait au roi d'ouvrir le discours en vers, lui, Saint-Gelais achèverait la phrase sur les mêmes rimes. Un jour donc, le roi mettant le pied à l'étrier, et ayant regardé Saint-Gelais apostropha ainsi le cheval :

Joli, gentil, petit cheval
Bon à monter, bon à descendre,

et à l'instant Saint-Gelais ajouta :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Venons à M. Huet. Son illustre compatriote, M. de Segrais, lui écrivit au nom de l'Académie de Caen pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire *bon-n-à monter*, *bon-n-à descendre*, ou ne point faire tinter la consonne finale de *bon*. Sur quoi l'Académie française répondit que, puisqu'on ne pouvait introduire un adjectif entre *bon* et la particule *à*, comme si, par exemple, on voulait dire *bon rarement à monter*, *bon cependant*, *bon quelquefois à descendre*, de là il s'ensuivait que *bon* doit être prononcé sans liaison avec la particule *à*. Mézerau, en qualité de Normand, fut seul d'un avis contraire ; mais, comme secrétaire de la compagnie, il fut contraint de rédiger la décision, à laquelle il ajouta en riant : *Et sera ainsi prononcé nonobstant clameur de haro.* »

Ajoutons, pour en finir, ce que Voltaire, répondant à d'Olivet, dit là-dessus :

« Je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François I^{er}, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse. »

LA CATHÉDRALE DU MANS.

Sur une éminence fortifiée par des travaux romains, au pied de laquelle s'écoulent les eaux lentes de la Sarthe, à l'une des extrémités de la vieille ville, on voit de loin se dresser la tour de la cathédrale et la voûte du chœur gothique, qu'une double rangée d'arcs-boutants enlace dans un vaste réseau de pierre.

La place presque déserte au milieu de laquelle cet édifice est assis a pour ceinture de hauts bâtiments dans le style de la renaissance. Si vous restez quelques minutes sur cette place, bientôt vous ne vous croyez plus dans une cité moderne : vos yeux ne se reposent que sur des murs sévères, sur des tourelles, sur des gargouilles menaçantes ; la solitude du lieu vient ajouter encore à la tristesse monotone des objets qui vous entourent, et vous vous transportez en esprit dans un autre âge.

Libre d'un côté, de l'autre chargée de bâtiments fort laids qui la déparent, la cathédrale mérite d'être analysée dans tous ses détails. Ce n'est pas un édifice régulier, comme Notre-Dame de Paris ou Saint-Ouen de Rouen ; la diversité des ordres y nuit à l'harmonie de l'ensemble : c'est toutefois une belle relique. Elle occupe une superficie d'environ 5 000 mètres, et se compose de deux parties bien distinctes : la nef, qui est d'architecture romane ou byzantine ; le chœur, qui est d'architecture gothique. Par l'antiquité de son origine, la nef réclame la priorité de l'examen.

Rien n'est plus simple que le grand portail de la nef. Un immense pignon en maçonnerie maillée ; trois portes à plein cintre surmontées de zigzags, de billettes, et de ces ornements capricieux dans lesquels se complait le style byzantin ; au-dessus, une grande croisée et deux petites croisées latérales, également à plein-cintre ; deux contreforts sur lesquels sont fixées deux énormes bêtes dont la race est incertaine, placées en sentinelles à la porte du saint lieu : voilà toute la décoration du portail. Cependant il ne laisse pas regretter les trois portes ogives et la rosace étincelante de la cathédrale gothique : les constructions primitives de l'art chrétien ont une majesté sans apprêt que n'atteint pas la richesse un peu mondaine des constructions postérieures. Il faut pénétrer dans l'intérieur de la nef pour mieux se placer sous le charme de l'architecture byzantine. Quand on a maudit à son aise le barbare qui a fait recouvrir les parois antiques d'une épaisse couche de badigeon, on s'arrête au milieu de la voûte, en tournant le dos au chœur pour n'être pas distrait par le spectacle de merveilles moins austères, et l'on procède méthodiquement, suivant les préceptes de Condillac, à la contemplation analytique et synthétique de l'édifice. L'analyse nous fait faire de très précieuses découvertes. Rien n'est plus singulier que les figures mystérieuses qui servent de chapiteaux aux colonnes, et qui, dit-on, représentent le démon luttant sous toutes les formes contre le catholicisme ; rien n'est plus intéressant pour les antiquaires que les fragments de briques romaines que l'on aperçoit de part en part dans les fausses niches des murs latéraux. Cependant, comme ce n'est pas surtout dans ses détails qu'il faut admirer l'architecture byzantine, la contemplation de l'ensemble est de beaucoup préférable.

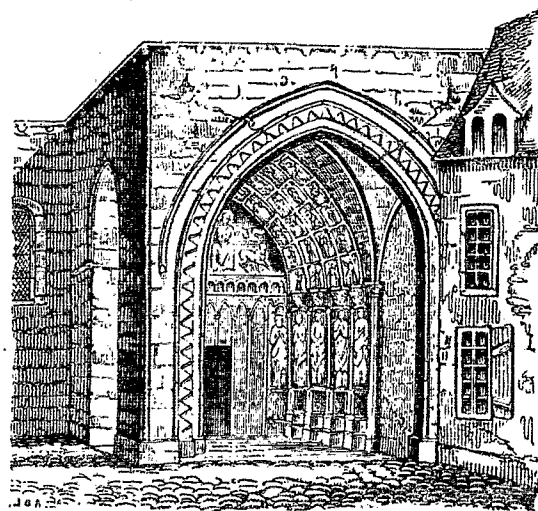
Le chœur de la cathédrale n'est pas un morceau moins bien conservé que la nef ; mais il ne date pas de la même époque. Cette partie de l'édifice est d'un dessin gothique très hardi. Les fondements en furent jetés, en 1050, par Vulgrin ; mais la mort l'interrompit au milieu de son ouvrage. Il fut continué par Hoël, qui acheva les ailes et la tour, et fit paver et voûter le cancel. Les successeurs de ces deux évêques eurent moins de zèle pour le monument imparfait, qui se termina très lentement. On admire avec raison l'ogive du chœur ; elle est d'un beau caractère.

La cathédrale n'a qu'un portail latéral, mais il faut le remarquer ; l'ogive en est indécise et conserve encore un peu la forme du plein-cintre. Nous empruntons la description de ce portail à l'ouvrage de M. Richelet publié en 1830 sous ce titre : *Le Mans ancien et moderne*.

« Sur le linteau, dit M. Richelet, figurent les apôtres. Au-dessus paraît le Père éternel accompagné des quatre évangélistes, représentés par l'Homme, l'Aigle, le Bœuf et le Lion. Dans le premier rayon de la voussure sont des anges au nombre de dix ; dans les trois autres on recon-

naît différents sujets tirés de l'Apocalypse et de l'Histoire sainte. La forme ogive de ce portail et les décorations dont il est orné ne permettent pas de le faire remonter avant le onzième siècle. . . . Quant aux statues qui ornent ce portail de chaque côté, regardées par la plupart des historiens qui s'en sont occupés comme des monuments du sixième siècle, tout porte à croire qu'elles doivent appartenir à l'époque où le portail fut construit. »

Nous sommes sur ce point de l'avis de M. Richelet : les grandes figures de ce portail sont d'un dessin et d'une exécution gothiques, et nous supposons même qu'elles sont plutôt postérieures qu'antérieures aux figurines de la voussure ; mais ce n'est qu'une hypothèse.



(Portail latéral de la cathédrale du Mans.)

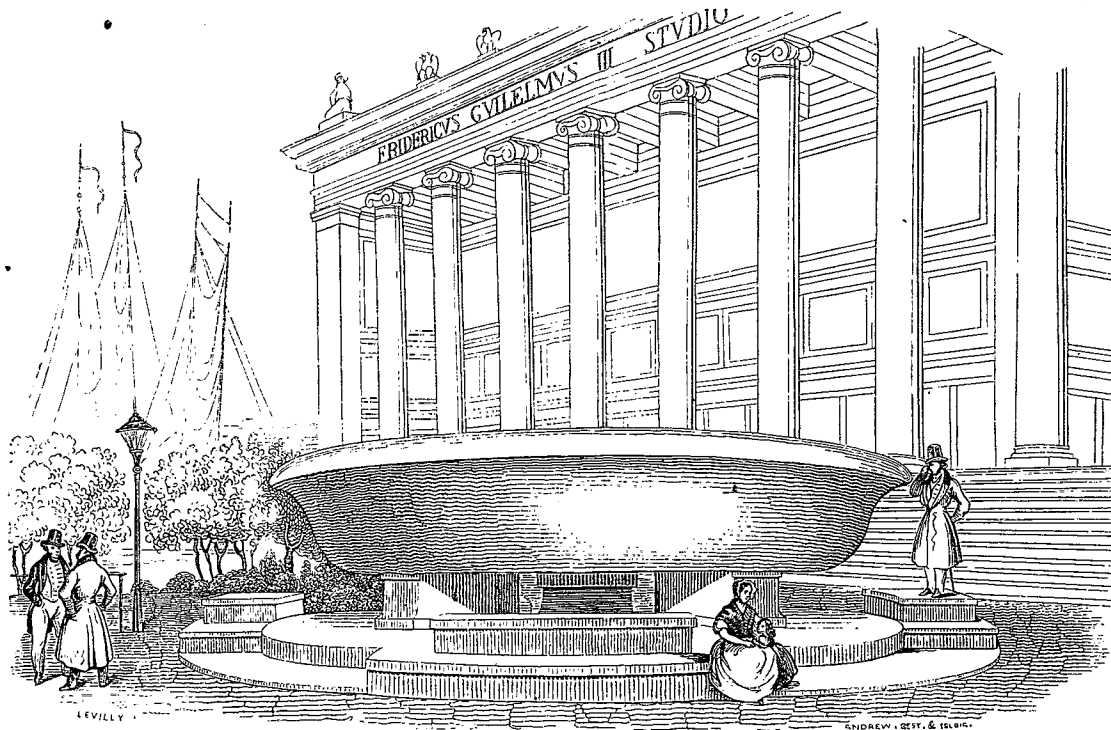
L'intérieur de la cathédrale, ayant été plusieurs fois ravagé durant les guerres civiles qui de tout temps ont désolé la province du Maine, n'est pas très riche en sculptures et en monuments. La statue et le tombeau de Bérandère furent transportés dans l'une des ailes en 1821 : cette figure, qui était auparavant dans l'abbaye de l'Epau, n'a précisément rien de remarquable ; mais elle vaut les statues des reines de France conservées à Saint-Denis. Dans une chapelle est un sépulcre de Labarre, dont certaines parties sont dignes d'estime. La relique incontestablement la plus précieuse est le bas-relief du mausolée de Langey du Bellay, qui se trouve dans la chapelle des fonts baptismaux. Nous ne savons s'il est permis de l'attribuer soit à Jean Goujon, soit à Germain Pilon ; mais nous pouvons affirmer que, parmi tous les bas-reliefs de la renaissance que nous avons rencontrés jusqu'à ce jour, il en est peu d'un mérite égal : on en a moulé plusieurs qui certes ne le valaient pas. Le sujet est une bataille de tritons, dont la disposition rappelle beaucoup ces toiles italiennes que le Vasari se plaît tant à décrire. On y retrouve la grâce du Corrège et la sévérité de Jules Romain.

Dans ses *Essais historiques sur le Maine*, Renouard nous apprend qu'en 1798 une société d'acquéreurs de biens nationaux se présenta pour acheter et détruire la cathédrale de Saint-Julien, mais que l'administration départementale refusa de faire un si grand sacrifice. Il ajoute que si l'on a eu le bonheur de sauver un si précieux monument, il faut en prendre soin et réparer les parties endommagées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINX et MARTINET, rue Jacob, 30.

COUPE DE GRANIT, A BERLIN.



(Coupe colossale de granit rose, devant le Musée royal, à Berlin.)

Cette coupe qui orne maintenant à Berlin la belle place du Musée, a été tirée de la plus grosse des deux pierres nommées *pierre du Margrave*, placées au sommet d'une colline de sable, à Furstenwald, à douze lieues environ de la capitale. La marche de Brandebourg et les pays qui s'étendent au sud de la mer Baltique sont recouverts ainsi d'un nombre prodigieux de ces blocs nommés *erratiques*, qui par leur composition minéralogique se rattachent évidemment aux alpes Scandinaves, et dont la présence dans des lieux si éloignés de leur origine, est la preuve certaine d'un cataclysme sur la cause et les circonstances duquel les géologues ne sont pas d'accord.

Les travaux nécessaires à la confection et au transport de la coupe eurent quelque chose de gigantesque qui rappelle les entreprises analogues de l'antiquité. Cent hommes suffirent à peine à retourner le bloc, qui avant d'être coupé était le plus grand de toute la contrée; il s'élevait au-dessus du sol à la hauteur d'un second étage, et pesait de 44 à 45 000 quintaux. Pour amener la coupe à la rivière qui devait la transporter à Berlin, il fallut couper des collines de 15 pieds de hauteur perpendiculaire, et pratiquer tout exprès un chemin à travers une forêt. Elle était portée sur des rouleaux énormes, faits de troncs entiers de sapins, qui, malgré leur force, étaient souvent écrasés par un tel fardeau : les rouleaux posaient sur un grillage solide en madriers. Cinquante-quatre hommes munis de cabestans et de moufles furent employés au transport par terre. Dans le transport par eau, on fut obligé de couper un pont dont les travées se trouvaient trop étroites. Enfin la coupe entra comme en triomphe à Berlin, le 6 novembre 1828, portant les ouvriers et l'architecte qui avait dirigé les travaux depuis le mois de mai 1827, époque à laquelle ils avaient été commencés.

Mais elle n'était encore que taillée. L'opération du polissage fut faite au moyen d'une machine à vapeur de la force de dix chevaux, et dura deux ans et demi. Enfin, cette opération pénible terminée, la coupe fut posée sur la

place située au devant du grand escalier du Musée. Elle est là maintenant, dégagée de tous côtés et placée de telle sorte qu'en montant sur les gradins de granit qui sont sur les côtés, on puisse voir l'intérieur. Le soubassement qui la supporte est aussi en granit.

La grande coupe en porphyre du Musée du Vatican, à Rome, n'a que 44 pieds et demi romains (15 mètres 256 millimètres) de circonférence; celle de Berlin a 69 pieds du Rhin et $\frac{1}{2}$ (21 mètres 700 millimètres) de circonférence, et 22 pieds de diamètre. Un jour quarante-quatre hommes se sont facilement assis au bord pour y déjeuner.

Mais ce n'est pas seulement par la grandeur de ses dimensions que la coupe de Berlin attire l'attention : la beauté de son galbe, et le magnifique aspect du granit rose poli, en font un des objets d'arts les plus remarquables de l'Europe.

LES NATURELS DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Il y a peu de races sauvages plus grossières et plus misérables que celles de la Nouvelle-Hollande. Elles sont assurément au plus bas point de l'échelle des sociétés humaines; on dirait qu'une partie de leur vie est abandonnée à l'instinct, comme celle des animaux. Leur langage est très simple, et composé d'un très petit nombre de mots; il est si peu fixé, qu'il n'est pas rare d'entendre des individus de la même tribu prononcer tout différemment les mêmes mots. Chaque tribu a pour ainsi dire les siens. Il y a vraiment de quoi s'étonner en entendant, à vingt lieues de distance, des noms tout nouveaux pour désigner la lune et le soleil. On pourrait croire que la fabrication du langage est, chez ces sauvages, une chose de caprice et qui n'a rien de général ni de durable.

Ces hommes sont généralement fort laids; leurs traits sont durs, et rendus encore plus repoussants par un marteau d'os ou de roseau qu'ils font passer à travers la cloison de leur nez, percée pour cet objet. Si ce n'est pas là une

beauté, c'est du moins un premier effort pour sortir du simple état de nature. Leur nez est d'ailleurs presque complètement aplati, et prend en largeur ce qui lui manque en saillie; leur bouche est énorme, et leurs lèvres, d'une grosseur démesurée, leur font une espèce de museau fort disgracieux; il y en a même quelques uns qui ont les mâchoires tout-à-fait proéminentes. Certes, en mettant en regard la figure d'un de ces naturels, celle de quelque grande espèce de singe, et celle de l'Apollon du Belvédère on pourrait se trouver fort embarrassé pour décider quelles sont les deux qui offrent le plus de ressemblance: peut-être même serait-on tenté de mettre hors de toute comparaison celle de l'Apollon. Il est inutile de dire que nous ne parlons ici que d'une question de physionomie. Quelque laids et grossiers que soient ces malheureux sauvages, il y a déjà en eux de l'âme humaine; et s'il fallait commettre quelque excès, nous aimerions encore mieux rapprocher des hommes les animaux les plus intelligents, que de repousser les derniers des hommes vers le rang des animaux. Au surplus, ces pauvres gens, malgré la rigueur de leur climat durant l'hiver, vivent habituellement dans un état complet de nudité. Leur coquetterie est de se tresser les cheveux sur le sommet de la tête en les enduisant avec de la gomme, ce qui ne contribue guère à leur propreté: ils ornent leurs cheveux de la même manière que leur nez, avec des os, des dents de kangourou, des morceaux de bois, quelquefois avec des queues de chiens qu'ils laissent pendre par derrière. Ils aiment beaucoup aussi à se barbouiller le corps avec de la terre: quand ils doivent se battre, ils emploient de la terre rouge; quand ils doivent danser, de la terre blanche. Voilà toute leur parure.

Leurs habitations sont tout ce que l'on peut concevoir de plus simple. Ceux qui habitent les bois se contentent de prendre une écorce d'arbre qu'ils recourbent de manière à enfoncer ses deux extrémités dans la terre; ils se couchent ensuite sous cet abri, et y dorment malgré la pluie et le froid. On sent qu'ils ne doivent guère tenir à leur maison: aussi abandonnent-ils chaque matin celle qu'ils se sont faite la veille. Ils s'en bâtissent une autre le soir dans le lieu où la nuit les surprend. Ceux qui sont à demeure fixe sur les bords de la mer se construisent des huttes un peu plus soignées avec quelques morceaux d'écorce, dont ils plantent une extrémité en terre et dont ils ramènent l'autre vers un sommet commun, de manière à former une sorte de four circulaire dans lequel on ne peut se tenir qu'accroupi, mais qui suffit cependant pour abriter six à huit personnes: ils s'y étendent pêle-mêle, se réchauffant les uns les autres, car le feu est en général allumé à l'entrée de la hutte. Ces toits grossiers leur suffisent, et ils voient les maisons vastes et commodes que les Anglais ont élevées autour d'eux sans les envier et sans en sentir le prix. On demandait un jour à l'un d'eux ce qu'il pensait des maisons: « C'est bien, dit-il, quand il pleut fort. » Un gouverneur de la colonie de Botany-Bay avait généreusement fait construire de petites maisons pour les naturels des environs: ils ne les habitèrent même pas, et les laissèrent se ruiner, aimant mieux rester sous leurs écorces.

Quand un enfant vient au monde, après l'avoir rudement lavé dans l'eau froide, on le pose sur un morceau d'écorce qui lui sert de berceau: ni langes pour le vêtir, ni couvertures pour le préserver du froid. Dès qu'il a acquis assez de force, la mère le place sur ses épaules: il apprend à s'y tenir en se cramponnant aux cheveux ébouriffés qui l'entourent, apprentissage payé sans doute par plus d'une chute; et la mère, sans s'en inquiéter davantage, le transporte partout avec elle et reprend ses occupations ordinaires.

A l'âge de douze ou quinze ans, les enfants subissent une cérémonie nommée par eux *gua-noung*, et que l'on pourrait comparer pour son effet à la prise de la robe virile. On leur perce la cloison du nez, afin d'y passer

un morceau d'os ou de roseau, et cette marque les sort de l'enfance pour les mettre parmi les hommes. C'est vers le même âge que les jeunes garçons, dans certaines tribus du moins, sont soumis à une seconde opération, complètement de la première et plus singulière encore: elle consiste à leur faire perdre une des dents de devant. Elle est accompagnée de rites d'une sauvagerie extraordinaire, dans lesquels on voit des espèces de prêtres ou plutôt d'initiateurs, travestis en chiens et en kangourous, conférer aux jeunes gens, mais sans aucune invocation spéciale à la divinité, les droits virils, c'est-à-dire ceux de la chasse et de la guerre.

Les naturels qui vivent près de la côte se nourrissent uniquement de poisson. Les hommes, armés d'une canne de quinze à vingt pieds de longueur munie d'un os barbelé à son extrémité, guettent patiemment leur proie, le visage presque collé contre la surface de l'eau quand elle est assez tranquille. Les femmes pêchent à la ligne, avec une ficelle d'écorce et un hameçon de coquille. Ceux qui habitent l'intérieur des terres ont beaucoup moins de facilité pour se procurer de la nourriture, attendu que les bois renferment peu de gibier et peu de fruits, et que l'industrie des habitants n'est pas grande. On n'a pas idée de la patience qu'il leur faut pour atteindre le sommet des grands arbres, où ils parviennent à découvrir des nids d'abeilles; armés d'une petite hache de pierre, ils font sur le tronc des entailles, à l'aide desquelles ils s'élèvent peu à peu, en y appuyant leur orteil et se retenant de la main gauche, tandis que de la droite ils poursuivent la construction de leur escalier; ils montent quelquefois ainsi à plus de cent pieds. Leur aliment le plus habituel paraît être la racine de fougère. Quand ils trouvent des fourmis, ils les écrasent avec leurs racines, et s'en font une pâtée qu'ils mangent avec délices. Au reste, tout ce qui appartient au règne animal, chenilles, escargots, vers, limaces, est pour eux un régal. Quelquefois ils parviennent à surprendre un kangourou et à le percer avec leurs lances; un si prodigieux exploit est une fête pour toute la tribu. On comprend que ces pauvres gens doivent être fort maigres, et en effet l'extrême ténuité de leurs membres est ce qui a toujours le plus frappé les voyageurs. Il n'y a pas grande exagération à dire d'eux ce qu'il nous arrive souvent de dire en plaisantant de quelqu'un de fort grêle: Il n'a que la peau et les os. Leurs muscles, mal nourris, se réduisent, pour ainsi dire, à des cordons; le nerf, toutefois, n'y manque pas. Ils supportent, dans leurs expéditions et dans leurs combats, de longues et de dures fatigues, et le courage paraît être leur vertu naturelle.

Leur religion est la plus indécise du monde. Ils ont bien quelques vagues lucurs d'une bonne puissance à laquelle ils rapportent les événements heureux qui leur arrivent, ainsi que d'une mauvaise qui est pour eux le principe des accidents funestes; mais cette idée demeure pour eux sans forme précise: c'est un nuage dans lequel est Dieu, mais dont il ne sort pas encore. Il est parfaitement certain qu'ils ne sont point idolâtres, ce qui serait certainement un progrès, puisque cela donnerait à leur croyance, quelque grossière qu'elle fût, une base qui la rendrait plus solide et la recommanderait davantage à leur attention. Une chose que l'on ne peut manquer d'admirer, c'est que l'idée d'une vie future ne leur soit pas totalement étrangère. Cette croyance, si profondément religieuse, est un instinct que Dieu a soufflé dans le cœur de tous les hommes que les sophismes n'ont point corrompus. Quand on questionne ces sauvages sur leur origine, en leur demandant de désigner le lieu d'où ils sont venus, ils montrent les nuages; et quand on les interroge sur le lieu où ils doivent aller après leur mort, ils montrent encore les nuages, disant qu'ils y retourneront. Ce qu'il y a de fort touchant, c'est qu'ils prétendent qu'ils remonteront dans les nuages sous la forme de petits enfants, pour redescendre de nouveau et renaître sous cette forme. Ces pauvres

gens ne sont en effet que des enfants ; et leur vie n'est qu'une longue enfance, qui se poursuit jusqu'au tombeau sans que les lumières de l'âge mûr l'éclaircissent jamais.

Tous les efforts des Anglais pour changer ces tribus, dont la résidence est déjà presque complètement envahie par les colonies de la Grande-Bretagne, ont été inutiles. La hache a fait tomber leurs forêts ; la charrue a labouré leurs campagnes ; des routes couvertes de chevaux, de voitures, d'hôtels, les traversent ; des villes et des maisons de campagne s'y sont élevées ; la population européenne s'y est étendue, et gagne chaque jour sur le désert : les naturels voient tout cela, et ne changent pas. Ils ne changent pas plus que les alouettes qui prenaient leurs ébats dans les vallées encore vierges de la Gaule, n'ont changé depuis que la culture est venue leur y offrir des sillons, et qu'il faut aux chasseurs une permission légale pour les y poursuivre. Ils continuent leur vie, aussi indifférents à la vie nouvelle qui s'agite autour d'eux que s'ils n'avaient ni des oreilles pour entendre son bruit, ni des yeux pour admirer son éclat. L'homme, quoique essentiellement perfectible, est cependant sous l'influence dominante de ses qualités de naissance, et ne peut pas, en général du moins, s'élever d'un seul coup à une vie toute nouvelle. Il faudrait, non pas quelques efforts pour faire monter dans la civilisation ces populations sauvages, mais des efforts soutenus avec persévérance de génération en génération, et pendant des siècles peut-être. C'est ce que les colons n'auront sans doute pas la patience de faire, et les indigènes de la Nouvelle-Hollande disparaîtront peu à peu devant eux comme les tribus de l'Ohio et du Mississippi ont disparu devant les Américains du Nord. Au surplus, il est vraiment surprenant de voir avec quelle ténacité l'amour de la vie sauvage tient au fond du cœur de tous ces hommes. On a beau les enlever à cette vie dès leur plus tendre enfance, leur donner les mêmes soins et la même éducation que nous donnons à nos enfants, les dépayser ; à peine libres, ils retournent dans leurs bois, et vont y mourir comme y sont morts leurs pères. Ils préfèrent leur indépendance et leur misère à nos mœurs, avec lesquelles il leur est impossible de s'identifier, et qui ne sont pour eux qu'un esclavage.

En 1788, peu après la fondation de la colonie, le gouverneur, s'étant attaché un jeune naturel, nommé Beniloug, qui paraissait jouir d'une intelligence assez ouverte, le fit venir dans sa maison, le décida à s'y fixer, et, pour essayer de le polir, l'admit familièrement à sa table. Beniloug avait pris toutes les habitudes anglaises : il parlait très convenablement l'anglais, était parvenu à s'accommoder du costume européen ; bref, malgré son visage noirâtre et disgracieux, à le voir dans les salons on eût dit un homme civilisé. Quand le gouverneur retourna en Angleterre, Beniloug l'y accompagna, et la curiosité le fit rechercher avec empressement à Londres par le monde le plus élégant. Mais, au milieu de ce tourbillon auquel il semblait définitivement formé, il se sentit enfin saisi d'un invincible désir de revoir son pays. Un nouveau gouverneur qui partait l'y ramena avec lui, et lui continua la même hospitalité dont il avait précédemment joui. Mais ce n'était pas encore assez pour Beniloug de respirer l'air du pays natal, d'en voir le ciel et les campagnes ; il lui fallait la vie, la pleine vie de ses pères. Peu à peu la société des Anglais lui devint pénible ; il s'en éloigna pour errer seul dans les bois ; enfin, jetant ses habits pour reprendre la nudité de ses pères, et se replongeant avant de mourir dans l'existence sauvage, il alla rejoindre son ancienne tribu. Un autre naturel, nommé Daniel, élevé par les Anglais dès son enfance, partit de bonne heure pour l'Angleterre avec un botaniste, M. Caley, qui se l'était attaché, et il demeura fort long-temps dans ce pays. Recommandé à sir Joseph Banks, il fut introduit dans les meilleures maisons de Londres. Il revint plus tard à la Nouvelle-Hollande. La vue de son pays parut faire sur lui une impression prodigieuse.

Après quelques jours, il disparut : on ne savait ce qu'il était devenu ; enfin un habitant de la colonie, qui était allé courir dans les bois, l'y rencontra. Daniel était tout nu, accroupi sur un tronc d'arbre tombé de vétusté, et dans une rêverie profonde. En s'entendant appeler, il leva la tête : le colon, qui avait plusieurs fois diné avec lui à la table du gouverneur, lui exprimant alors l'étonnement qu'il éprouvait de le voir dans cet état et dans cette situation, Daniel lui répondit d'un ton triste et sérieux que les bois étaient ce qu'il aimait le mieux au monde. Il s'y enfoua, et l'on n'entendit plus de ses nouvelles. Nous pourrions citer encore d'autres exemples aussi frappants que ceux-ci, mais nous aimons mieux conclure simplement cet article par un passage tiré d'une lettre de M. Marsden, chef des missionnaires protestants de ces contrées, à M. le capitaine Dumont d'Urville.

« Je pourrais mentionner, dit ce missionnaire, plusieurs circonstances où il m'a été facile d'observer des indigènes qui avaient joui de tous les avantages propres à améliorer leurs dispositions naturelles, et qui semblaient n'avoir profité en aucune manière du commerce des Européens. Ces exemples prouveraient tous dans quel état de dégradation sont ces hommes, et combien il y a peu d'espoir de les en faire sortir. Ces sauvages n'ont point de besoins ; ils n'ont ni réflexion, ni prévoyance : pour eux point de lendemain. Le jour, ils rôdent à l'aventure dans les bois, comme les oiseaux dans l'air et les animaux sauvages sur la terre ; la nuit, ils se couchent dans les broussailles, sous un rocher, sous un arbre ou un morceau d'écorce si le temps est pluvieux ou orageux. Depuis que les Européens habitent parmi eux, je n'ai pas eu connaissance qu'un seul naturel ait adopté les coutumes ou les manières de la vie civilisée, se soit occupé de l'agriculture ou livré au plus simple des métiers. Mon opinion est que les indigènes disparaîtront à mesure que les établissements européens feront des progrès dans ce pays. Avant un certain nombre d'années, il n'y existera qu'un petit nombre de sauvages, si même il en reste. Ces malheureux contractent tous nos maux et tous nos vices, mais aucune des coutumes et des manières qui pourraient leur être avantageuses. »

LA COMPAGNIE DE LA MÈRE-FOLLE

A DIJON.

« La ville de Dijon, qui est un pays de vendanges et de vigneron, dit le père Ménestrier, a vu long-temps des spectacles qu'on nommait la *Mère-Folle*. Ces spectacles se faisaient tous les ans au temps du carnaval, et les personnes de qualité, déguisées en vigneron, chantaient sur des chariots des chansons et des satires, qui étaient comme la censure publique des mœurs de ce temps-là. C'est de ces chariots à chansons et à satires que vient le proverbe latin des chariots d'injures : *Plaustra injuriarum*. »

Cette compagnie subsistait dans les Etats du duc Philippe-le-Bon avant 1434. On en voit la confirmation accordée cette même année par ce prince dans un mandement en vers, dont voici un extrait :

Phelippes, par la grâce de Dieu,
Duc de Bourgoigne, ce bon lieu,
De Lothier, Brabant et Lambourg,
Tenant à bou droit Luxembourg,
Comte de Flandres et d'Artois,
Et de Bourgoigne, qui sont trois,
Palatin de Hainault, Hollande,
Et de Namur, et de Zelande,
Marquis du saint impérial,
Seigneur de Frise, ce fort val,
De Salins, et puis de Malines,
Et d'autres terres, près voisines,
.....

Voillons, consentons, accordons,
 Pour nous et pour nos successeurs,
 Des lieux ci-dessus dits seigneurs,
 Que cette fête célébrée *
 Soit à jamais un jour l'année,
 Le premier du mois de janvier;
 Et que joyeux sous sans dangier,
 De l'habit de notre chapelle,
 Fassent la fête bonne et belle,
 Sans outrage ou dérision;
 Et n'y soit contradiction
 Mise par aucun des plus saiges;
 Mais la feront les foux volaiges,
 Doucement tant qu'argent leur dure,
 Un jour ou deux.

Cette pièce est scellée du sceau du duc, en cire verte, aux lacs de soie rouge, verte et clinquant.

Il existe une autre confirmation en vers de la même fête, datée de 1482, et signée par Jean d'Amboise, évêque, lieutenant en Bourgogne, et par le seigneur de Baudricourt, gouverneur.

La compagnie dijonnaise était composée de plus de cinquante personnes de toute qualité, officiers du Parlement, de la Chambre des comptes, avocats, procureurs, bourgeois, marchands, etc. Les assemblées se tenaient ordinairement dans la salle du jeu de paume, et les associés portaient des habillements étranges et bigarrés de couleur verte, rouge et jaune, un bonnet de même couleur à deux pointes, ou deux cornes avec des sonnettes, et ils tenaient en main des marottes ornées d'une tête de fou.

Les charges et les postes étaient distingués par la différence des habits. Le chef, élu à la majorité des voix, s'appelait la *Mère-Folle*. Il avait toute une cour comme un souverain, une garde suisse et des gardes à cheval, des officiers de justice et de sa maison, un chancelier, un grand écuyer, et toutes les autres dignités de la royauté.



(La Mère-Folle de Dijon, d'après une sculpture en bois du cabinet de l'abbé Boisot.)

L'organisation de la compagnie était militaire. L'infanterie, qui était de plus de deux cents hommes, portait un guidon ou étendard, sur lequel étaient peintes des têtes de fous en grand nombre, avec leurs chaperons, et plusieurs bandes d'or.

Ils portaient un drapeau à deux flammes de trois couleurs, rouge, verte et jaune, de la même figure et grandeur

* La fête est ainsi caractérisée dans un vers précédent de la pièce originale :

Des foux joyeux la noble fête.

que celui des ducs de Bourgogne : au milieu de ce drapeau était peinte une femme assise, vêtue pareillement de trois couleurs, ayant en sa main une marotte à tête de fou, et un chaperon en tête à deux cornes, avec une infinité de petits fous, coiffés de même, qui sortaient par les fentes de sa jupe, avec d'autres bandes d'or.

Quand on se réunissait pour manger, chacun portait son plat. Les cinquante suisses de la Mère-Folle étaient des artisans de la ville qui se prêtaient volontairement à ces jeux.

Dans les occasions solennelles, lorsque la compagnie parcourait la ville, c'était avec de grands chariots peints, traînés par des chevaux caparaçonnés. Les chariots défilaient par les plus belles rues de la ville, et des pièces de vers étaient récitées devant le logis du gouverneur, ensuite devant la maison du premier président du Parlement, et enfin devant celle du maire; tous marchaient en bon ordre, masqués, et avec leurs habits de trois couleurs, suivant leurs offices.

La Mère-Folle montait quelquefois sur un chariot qui lui était particulièrement destiné, et que tiraient deux chevaux seulement. Toute la compagnie précédait et suivait alors ce char en bel ordre.

Quatre hérauts s'avançaient en tête devant le capitaine des gardes; après eux venaient les chariots, et ensuite la Mère-Folle précédée de deux autres hérauts. Elle était suivie de ses dames d'atours, de six pages et de douze laquais, de l'enseigne, de soixante officiers, des écuyers, fauconniers, grands veneurs et autres. La marche était fermée par le guidon, cinquante cavaliers, le fiscal vert et ses deux conseils, et enfin par les suisses.

S'il arrivait dans la ville quelque événement singulier, tel que mariage bizarre, querelle, larcin, mystification, etc., aussitôt les chariots sortaient, et l'infanterie était sur pied. Quelques personnes de la compagnie se déguisaient de manière à figurer la scène qui avait causé du scandale dans la ville; et c'est ce qu'on appelait faire marcher la Mère-Folle ou l'infanterie dijonnaise.

Quand quelqu'un se présentait pour être admis dans la compagnie, le fiscal lui faisait des questions en rimes. Le récipiendaire était debout en présence de la Mère-Folle et des principaux officiers de l'infanterie; il devait répondre également en rimes et avec ingénuité, sinon sa réception était différée.

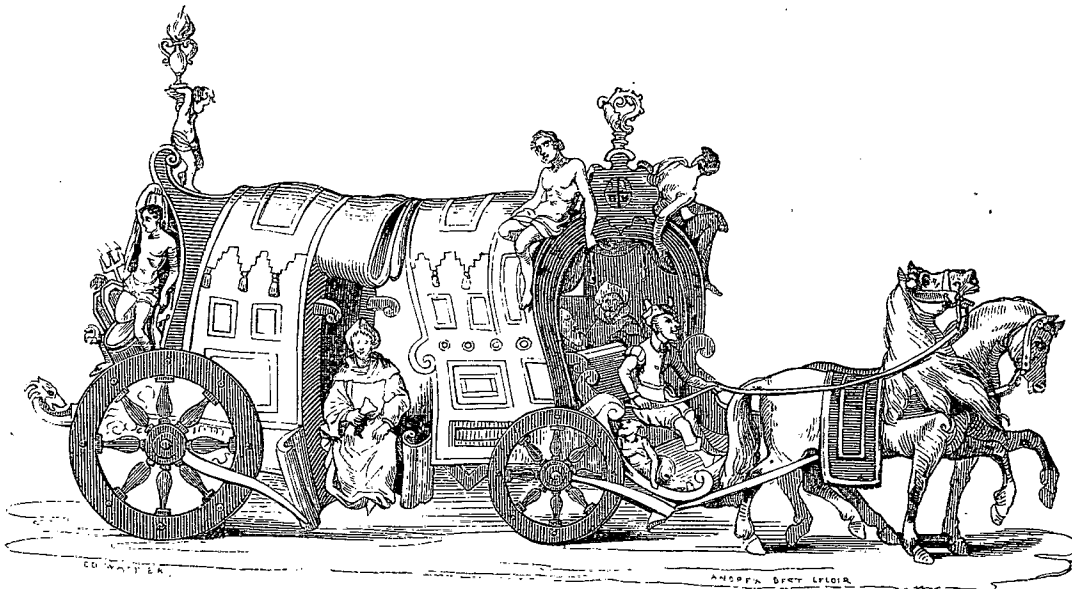
Les formes de la réception consistaient à mettre sur la tête du nouveau confrère le chaperon de trois couleurs, et à lui assigner des gages sur des droits imaginaires. On lui délivrait aussi un acte ou diplôme. On connaît quelques uns de ces diplômes qui étaient tous rédigés dans des termes burlesques. En voici un exemple :

Acte de réception de M. de La Rivière, évêque et duc de Langres, pair de France.

« Les superlatifs et mirellifques lopinans de l'infanterie » dijonnaise, nourrissons d'Apollo et des Muses, enfans » légitimes du vénérable père Bontems : A tous foux, ar- » chifoux, lunatiques, éventez, poètes par nature, par » beccarre et par bémol, almanachs vieux et nouveaux, » présens, absens et à venir; salut : Pistolles, ducats, por- » tugaïses, jacobus, écus et autres triquedondaines : Sça- » voir faisons, que haut et puissant seigneur de La Rivière, » évêque, duc et pair de Langres, ayant eu désir de se » trouver en l'assemblée de nos goguelus et aimables en- » fans de l'infanterie dijonnaise, et le reconnoissant capa- » ble de porter le chaperon de trois couleurs et la marotte » de sage folie, pour avoir en eux toutes les allegresses de » machoïres, finesses, galantises, hardiesse, suffisance et » expérience des dents qui pourroient être requises à un » mignon de cabaret, auroit aussi reçu et couvert sa cabo- » che dudit chaperon, pris en main la célèbre marotte, et

» protesté d'observer et soutenir ladite folie à toute fin ,
 » voulant à ce sujet être empaqueté et inscrit au nombre
 » des enfans de notre très-redoutable dame et mère , at-
 » tendu la qualité d'homme que porte ledit seigneur, la-
 » quelle est toujours accompagnée de folie. A ces causes ,
 » nous avons pris l'avis de notredite dame et mère, et
 » avons par ces présentes *hurelu*, *berelu*, reçu et impat-
 » nisé, recevons et impatrons ledit seigneur de La Ri-

» vière en ladite infanterie, de sorte qu'il y demeure, et
 » soit incorporé au cabinet de l'inteste, tant que folie du-
 » rera, pour y exercer telle charge qu'il jugera être méri-
 » tée par son instinct naturel aux honneurs, privilèges.
 » prérogatives, prééminences, autorité, puissance et nais-
 » sance, que le ciel lui a donnés, avec pouvoir de courir
 » par tout le monde, y vouloir exercer les actions de folie
 » et à y ajouter ou diminuer si besoin est; le tout aux



*Vers écrits sous la gravure originale : Le monde est plein de fous; et qui n'en veut pas voir,
 Doit se tenir tout seul, et casser son miroir.*

(Chariot de la Mère-Folle, d'après un dessin du cabinet Du Tilliot.)

» gages dus à sa grandeur, assignés sur la défaite et ruine
 » des ennemis de la France, desquels lui permettons se
 » payer par ses mains aux espèces qu'il trouvera de mise;
 » car ainsi il est désiré et souhaité. Donné à Dijon. »

Si quelqu'un, étranger à la compagnie, avait médité d'elle ou fait tort à l'un de ses membres, il était cité par-devant la Mère-Folle, qui le condamnait pour sa punition à boire plusieurs verres d'eau, à d'autres peines semblables, ou à payer une amende. Il aurait en vain voulu échapper à l'exécution de la sentence. Jusqu'à ce qu'il se fût soumis, des gardes de la Mère-Folle s'établissaient chez lui, et se faisaient régaler à ses frais par le plus prochain traîtreur.

On voit que cette association étendait assez loin son action pour qu'il en pût résulter des abus. Il était difficile qu'elle n'allât pas, en de certaines circonstances, au-delà de ce que permet la raillerie. Et il paraît en effet qu'elle dégénéra, que des impertinences se mêlèrent à ses jeux, et qu'une partie des citoyens de Dijon, fatigués d'être molestés par elle, demandèrent son abolition. Leur pétition fut écoutée sous Louis XIII, comme le prouve la pièce suivante :

Édit qui abolit et abroge, sous de grosses peines, la compagnie de la Mère Folle de Dijon.

Par édit donné à Lyon, le 21 juin 1650, vérifié et enregistré à la cour, le 5 juillet suivant, il est dit : « Considérant les plaintes qui nous ont été faites de la coutume scandaleuse observée en la ville de Dijon, d'une assemblée d'infanterie et Mère-Folle, qui est vraiment une mère et pure folie; des désordres et débauches qu'elle a produits et produit encore contre les bonnes mœurs, repos et tranquillité de la ville, avec mauvais exemples. » Voulant déraciner ce mal et empêcher qu'il ne renaisse si vite à l'avenir, nous avons de notre pleine puissance et autorité royale, abrogé, révoqué et aboli, et par ces

» présentes signées de notre main, abrogeons, révoquons
 » et abolissons ladite compagnie d'infanterie et Mère-Folle;
 » défendons à tous nos sujets de ladite ville et autres de
 » s'assembler ci-après, s'enrôler et s'associer sous le nom
 » d'infanterie ou Mère-Folie, ni faire ensemble festins pour
 » ce sujet, à peine d'être déclarés indignes de toutes char-
 » ges de ville dont dès à présent nous les avons déclarés indi-
 » gnes et incapables d'y être jamais appelés; et outre ce,
 » à peine d'être punis comme perturbateurs du repos
 » public *.

UNE AMBASSADE MOSCOVITE EN 1662.

(Extrait des Mémoires du chevalier Pasck. — Voyez 1837, p. 369.)

En 1662, les Russes occupaient la Lithuanie, mais le woïewode Czarniecki les harcelait sans relâche et les battait dans presque toutes les rencontres; le czar prit enfin la résolution d'envoyer une ambassade au roi Jean Casimir pour s'entendre sur les conditions d'un traité de paix. Comme le pays était tout agité et que l'armée peu disciplinée de la république inondait la Lithuanie, le woïewode dépêcha Pasck avec une centaine de cavaliers au-devant de l'ambassadeur russe jusqu'à Smolensk, afin de lui servir d'escorte et en même temps de garde d'honneur à son entrée à Varsovie. Voici la relation de Pasck.

« J'attendis quatre jours à Smolensk. L'ambassade arriva enfin en bel et bon train : elle était passablement nombreuse. Le principal personnage, c'est-à-dire l'ambassadeur lui-même, était Nestoroff, grand chambellan du czar et descendant d'une famille moscovite fort ancienne; immédiatement après lui, venaient Diak son secrétaire, et le jeune Michel

* Cet article est extrait d'un livre curieux du dernier siècle, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*, etc., par M. Du Tilliot; 1751.

son fils; on comptait ensuite une vingtaine de boyards: le cortège entier, sans les domestiques, s'élevait à quarante personnes environ.

» Le soir même de l'arrivée de l'ambassade, je reçus la visite du jeune Michel, accompagné d'un boyard qui me débita un long discours dont la partie essentielle était une invitation à me rendre le lendemain au *kolano*. — J'étais bien confus, car je ne savais ce que cela voulait dire. — Quelle singulière mode! pensais-je; inviter quelqu'un au *kolano*. J'étais tenté de dire au petit Michel: « Mangez-le sans moi, et pour mon compte, grand merci. » Cependant je me contraignais pour répondre que j'étais très reconnaissant d'une si bonne invitation, que de plus je m'y rendrais, mais qu'en qualité de simple chevalier je laisserais ce morceau de gourmet à MM. les ambassadeurs, et que je viendrais dans l'espoir d'y trouver quelque autre mets pour moi. — L'interprète s'aperçut de ma méprise, et me dit en souriant: « Ne craignez rien; c'est un usage de notre pays: de même que chez vous on invite pour manger un morceau de viande, encore que le dîner abonde en gélinoites, coqs de bruyères, poissons, etc., etc., de même chez nous on a l'habitude de ne nommer que le cygne ou le *kolano*. — Qu'est-ce donc que cette friandise? demandai-je. — C'est un énorme poisson du Wolga, reprit-il, qui a près des nageoires le morceau le plus délicieux et le plus exquis du monde. » — J'assistai donc à ce banquet, après avoir subi le matin un discours aussi long que celui de la veille. — Ou m'apporta de prime abord les titres du czar écrits sur une feuille de papier, afin que je les apprissse par cœur pour les répéter exactement en buvant à la santé de ce grand monarque. Dieu préserve, en pareil cas, de se tromper et d'omettre un seul de ces titres: la moindre erreur serait regardée comme un crime de lèse-majesté, et adieu la gaieté du banquet. — On servait les plats par dizaine, mais mal apprêtés et sans goût; je sus cependant me rattraper sur la volaille et les rôtis. — Quand on porta le toast du czar, au lieu de me fier à ma mémoire, j'aimai mieux lire la longue nomenclature. Le toast de notre roi vint après: l'ambassadeur russe fut seul en état de débiter ses titres par cœur, les autres lurent comme moi; il arriva à l'un d'eux de se tromper vers la fin, on le força à recommencer *du capo*. — On porta plusieurs toasts à la santé de nos généraux, et surtout à celle du *woiewode* Czanirecki, car les Russes étaient alors bien humbles et bien coulants. — Pour payer cette civilité par une civilité de même nature, je proposai la santé de Dolgorouki et de Chowanski: ils s'en trouvèrent fort offensés. Ils ne me dirent rien sur le moment; mais quand nous devînmes ensemble plus familiers, ils me rappelèrent ce toast avec des reproches. « Vous avez porté ces santés pour nous faire affront. — Pas le moins du monde, repris-je; ce sont vos généraux, et je ne devais pas plus les oublier que vous n'aviez oublié les nôtres. — Mais, dirent-ils, ils ont perdu une si belle armée dans la dernière campagne contre vous, qu'ils ne sont pas dignes qu'un chien boive à leur santé avec la lavure de la vaisselle. »

» Après une halte de quelques jours à Smolensky, nous continuâmes notre route sans nous arrêter ailleurs qu'à Kaïdanowo en Lithuanie; c'était là que le *woiewode* Czanirecki avait établi son quartier-général; l'ambassadeur voulut absolument lui rendre une visite. — Le *woiewode* y consentit, et nos Russes allèrent le voir tous en traîneau, couchés comme dans des lits; car d'après l'habitude du pays, les traîneaux sont arrangés comme les lits les plus commodes, et ils s'y enfoncent tant qu'on ne voit que leurs barbes. — Après une courte audience, le *woiewode* les invita à un dîner de camp; chacun d'eux y mangea, ma foi, pour quatre, en vantant beaucoup la cuisine et le vin de la Pologne. — « Notre *woiewode*, leur dis-je, ne vous a pas invités au *kolano*, et vous n'en êtes pas moins contents. »

» Chez les Moscovites, plus l'eau-de-vie exhale une forte odeur, plus on l'aime. Près de leur capitale, il existe une jolie petite ville habitée exclusivement par les Anglais. — En hommes politiques et habiles, ces insulaires fabriquent toutes sortes d'excellentes liqueurs. — Les Moscovites avant de partir en ambassade se fournissent d'eau-de-vie chez eux; mais ils n'en boivent jamais eux-mêmes, et ils la gardent pour les étrangers. — Le grand chambellan faisait de même, et il me versait toujours d'une autre bouteille que celle qui était à son usage. — Je crus d'abord qu'il buvait quelque chose de meilleur que moi, et sans paraître y faire attention: « Quelle brute, me disais-je souvent en moi-même! » — Mais un jour, lorsque nous fûmes devenus bons camarades, je me saisis brusquement de sa bouteille au moment où il remplissait mon verre. — Il voulut me l'arracher, mais j'eus le temps d'en goûter et de me convaincre que c'était la plus mauvaise eau-de-vie du monde. — Je lui avouai alors mes soupçons. Il rougit beaucoup; mais depuis ce jour, il ne se cachait plus devant moi, et il criait souvent à son domestique: « Michka! donne moi du vin de czar. » (Il existe en Russie un monopole pour l'eau-de-vie.) Et il en avalait deux ou trois verres, se caressant la poitrine avec la main en signe de contentement. Or, cette délicieuse liqueur aurait fait crier une chèvre comme une sorcière, si on lui en eût versé par force dans le gosier. »

Gouffre d'Argostoli; Moulins de marée. — Il y a environ quatre ans, on a découvert à Céphalonie, l'une des sept îles Ioniennes, en Grèce, près de la ville d'Argostoli, vers le Nord, au fond du port, un gouffre qui absorbe toute l'eau qu'on peut y faire tomber. L'existence de ce phénomène a donné lieu à la construction d'un moulin qu'on a placé sur les bords de la mer, près de ce gouffre. Le moulin est mis en mouvement par une pièce d'eau alimentée par l'eau de la mer; cette eau, après avoir agi sur le moulin, se jette dans le gouffre et disparaît aussitôt; le moulin continue son mouvement sans interruption.

Cette curieuse communication, faite à l'Académie des Sciences par M. Condoguris, natif de Céphalonie, rappelle le système des moulins dits *de marée*, que l'on rencontre quelquefois sur notre littoral. On établit, pendant le *flot*, une communication entre l'océan et un étang placé à peu de distance du rivage. Au *jusant*, on ferme le pertuis; et lorsque la mer s'est retirée, on donne écoulement à l'eau retenue, le long d'un coursier qui la dirige sur une roue de moulin; le mouvement de la roue a lieu tant que la marée montante ne vient pas l'arrêter. Malheureusement, la configuration de nos côtes ne se prête pas très souvent à l'établissement des moulins de marée, et le nombre des usines de ce genre est assez restreint. Si l'on vient à calculer l'énorme quantité de force motrice que la nature semble ainsi nous offrir deux fois par jour, surtout aux époques des nouvelles et des pleines lunes, où les marées s'élèvent jusqu'à 15 mètres sur certains points de notre littoral (à Saint-Malo et à Granville), on ne pourra s'empêcher de regretter l'impossibilité où l'on s'est trouvé jusqu'à présent d'utiliser une portion appréciable de cette force. Les plus belles machines que le génie de l'homme ait créées jusqu'à ce jour ne peuvent l'emporter en puissance sur les moteurs naturels; et ce qui précède suffit pour faire voir combien peu nous sommes avancés dans les questions relatives à leur emploi.

PÊCHE DES SARDINES.

Dans les temps modernes, la pêche a toujours été, pour les populations répandues sur les rivages de l'Océan, une ressource d'abondance analogue à l'agriculture pour les habitants de l'intérieur. Elle est aussi l'une des principales

causes de force et de prospérité des puissances maritimes ; car les pêcheurs sont d'intrépides matelots dont le courage n'a jamais failli dans les armées navales, et leur pacifique industrie active et alimente incessamment le commerce, qui est la vie des nations.

La pêche des sardines est une des branches les plus fécondes et les plus productives de la navigation qui se pratique sur les côtes, de même qu'elle est un bienfait pour les pauvres familles employées et nourries par elle. C'est surtout en France, dans les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée, que ce petit poisson, nommé *clupea spratus* * par les naturalistes, vient chaque année, par myriades innombrables, verser l'abondance dans les filets des pêcheurs ; puis, l'industrie riveraine le soumet à des préparations conservatrices, et l'expédie sur tous les points de nos provinces, dans toute l'Europe, et même en Asie.

Telle qu'elle est livrée aux consommateurs, la sardine présente les plus grands rapports de formes et de qualités avec le hareng. Elle a la tête pointue, assez grosse, souvent dorée ; le front noirâtre, les yeux gros, les opercules ciselés et argentés, la ligne latérale droite, mais à peine visible ; les écailles tendres, larges et faciles à détacher ; le ventre terminé par une carène longitudinale, aiguë, tranchante et recourbée ; cinq à six pouces de longueur ; les nageoires petites et grises ; les côtes argentées et moirées de vert ou violet tendre ; le dos arrondi et bleu diapré de sombre ; quarante-huit vertèbres ; quinze côtes à droite et à gauche. C'est ainsi que l'ichtyologie décrit la sardine, et qu'on peut la voir hors de son élément et privée de la vie.

Mais si l'on observe ce joli petit poisson s'ébattant librement par un beau soleil de juillet, dans la transparence d'une mer calme et limpide à fond sablonneux ou granitique, on est émerveillé de la grâce et de la perfection de ses formes, de la souplesse et de l'agilité de ses mouvements, de l'éclat et de la variété de ses riches couleurs, des reflets éblouissants de son corsage d'argent, d'azur et d'émeraude, de l'or et de l'opale de sa brillante carène.

La sensualité n'est pas moins satisfaite de la chair délicate de ce clupe. Toutefois, on n'apprécie le goût exquis de la sardine qu'en la mangeant fraîche, au moment où elle vient d'être pêchée. Salée, fumée ou confite, elle sert d'assaisonnement et excite l'appétit ; mais les estomacs débiles s'en accommodent difficilement. Les petites sardines de Provence et celles de Royan passent pour être les meilleures.

La sardine se trouve dans l'océan Atlantique boréal, dans la Baltique, dans la Méditerranée ; elle s'y tient dans la profondeur des baies, à l'abri des rivages, et se plaît dans les remous des courants, aux endroits où la mer paraît peu agitée. Elle se montre aussi dans les mers de l'Italie, à Venise, à Raguse, dans l'Épire, en Espagne, en Portugal, en France, et principalement sur les côtes de Bretagne. On en pêche peu en Flandres, en Picardie et en Normandie ; mais elle abonde dans le nord de l'Europe, en Islande, en Norwège, même en Asie. Kœmpfer dit qu'il y en a beaucoup au Japon, et Lope assure qu'à Loagano, pendant l'hiver, les sardines sautent sur le rivage, tant elles sont abondantes et serrées : les nègres s'en nourrissent en les faisant bouillir avec des herbes et du poivre. Suivant Marc-Paul, les habitants de certains cantons de l'Arabie font une espèce de gâteaux avec des sardines séchées au soleil et réduites en poudre. Enfin, il y en a au Brésil, à Constantinople, et dans beaucoup d'autres endroits.

Les sardines se nourrissent de petits mollusques, de petits crustacés, de petits poissons et de frai. En automne, elles viennent frayer sur les côtes, et la ponte s'y fait probable-

ment suivant l'âge des individus. Leur propagation est énorme, et on se ferait difficilement une idée de la quantité de sardines pêchées annuellement sur les côtes des mers de l'Europe, et principalement sur celles de France et d'Angleterre ; on en prend quelquefois jusqu'à quarante tonnes d'un seul coup de filet. Il est vrai aussi que les sardines ne se montrent pas constamment en aussi épaisses légions dans les mêmes parages.

Pour pêcher les sardines, on se sert, dans certaines provinces, de seines qu'on tire à terre, ou qu'on relève à la mer dans les bateaux, afin de prendre les poissons. On emploie aussi des dragues et autres filets trainants, dont les règlements interdisent l'usage destructeur à proximité des côtes. En Bretagne, la pêche se fait avec des filets flottants. Ces filets sont confectionnés ou réparés pendant l'hiver par les femmes et les enfants. Les barques des pêcheurs de sardines, connues sous le nom breton de *pesquereses*, et en usage sur les côtes depuis l'île de Sein jusqu'à Belle-Ile, sont du port de huit à dix barriques. Elles sont hardiment construites et voilées ; légères de charpente, aiguës de carène, et glissant sur le fluide qu'elles sillonnent avec la vitesse de sept à huit milles par heure, orientées presque bout au vent. Elles n'ont qu'un mât incliné sur l'arrière et une voile très grande. Il y a plaisir à voir ces légères embarcations bondir sous la brise de lame en lame, disparaissant dans le creux des houles, puis s'élevant sur leurs crêtes comme des mouettes qui rasent dans leur vol rapide la surface de la mer.

Le long des côtes de Bretagne, pendant la saison des sardines, il y a ordinairement mille à douze cents embarcations occupées à en faire la pêche. L'armement d'une *pesqueresse* se compose de cinq hommes, presque tous parents entre eux : le patron, trois matelots et un mousse. Souvent l'équipage est en partie formé d'ouvriers et de laboureurs qui abandonnent momentanément leur profession ordinaire pour faire la pêche. Il y a à bord cinq ou six filets dont l'ouverture des mailles est proportionnelle à la grosseur des sardines du moment ; des panniens, du sel et de la *rogue*, sorte d'appât fait avec des œufs de morues, salés dans des barils et vendus aux pêcheurs par les Norwégiens. Depuis quelques années seulement on se sert de *rogue* française.

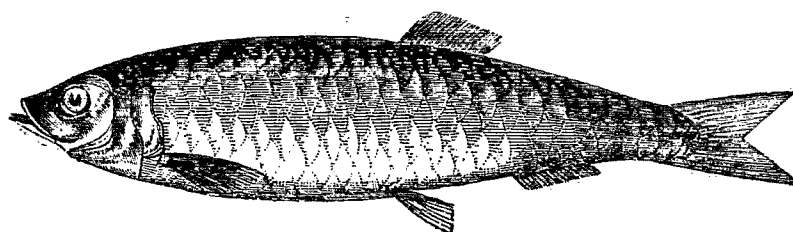
Dès le mois d'avril, les chaloupes bretonnes qui vont au large épient le retour des sardines ; on s'en aperçoit aux bouillonnements et aux teintes changeantes de la mer, occasionnés par ces épaisses légions qui présentent alternativement au soleil et d'un mouvement spontané leurs dos azurés ou leurs ventres argentés. Un autre indice tout aussi certain, ce sont les volées de mauves et de goélans qui planent au-dessus des bancs de sardines, pour saisir celles qui viennent frôler la surface de la mer. Dès que la nouvelle de leur présence est donnée, elle se propage avec rapidité de village en village et fait naître la joie et l'espérance. Le dimanche qui précède l'ouverture de la pêche, les marins et leurs familles se rendent processionnellement, après l'office du matin, sur un promontoire, au bord de la mer. Là, un prêtre appelle par ses prières la bénédiction du ciel sur la moisson que vont recueillir les pêcheurs. Cette cérémonie religieuse, d'autant plus touchante que les assistants y apportent un pieux recueillement, a lieu sur une barque, à l'île de Groix.

Les chaloupes grées et équipées comme nous l'avons dit plus haut, partent de grand matin, lorsque le temps le permet, pour se rendre à l'aube du jour à l'endroit où l'on croit trouver les bancs de sardines. Rien de plus pittoresque à voir que cette flottille s'éparpillant à trois lieues de la côte, par des manœuvres qui ont chacune un but particulier, sans cependant se nuire ni s'embarrasser par leurs évolutions que l'on croirait concertées. A l'approche des bancs de sardines les bateaux s'orientent de manière à se tenir pres-

* *Clupea spratus* L., poisson du genre *clupe*, que dans quelques provinces du nord-ouest de la France on nomme *cradeau* et *harenguet* ; à Bordeaux, *royan* ; en Espagne, *sardina* ; en Angleterre, *small-pilchard*, *sardin* ou *sprat* ; en Prusse, *breitling* ; en Livonie, *küllsiktud* ; et en Écosse, *gravoek*.

que bout au vent. Le patron jette le filet à l'eau sur l'arrière et l'amarré à l'embarcation par le bout de la ralingue qui porte des lièges; les bagues de plomb fixées aux angles de la ralingue du pied du filet lui font prendre dans l'eau la position verticale. On rame toujours ou on fait voile pour le faire étendre dans la direction de la chaloupe. Pendant ces opérations, le patron répand de la rogue du côté du filet opposé à l'endroit où le poisson est aperçu. Les sardines qui sont très avides de cet appât, nagent de toute leur folle vitesse pour en attraper, et se maillent au filet en vou-

lant le traverser. On s'aperçoit qu'il est chargé de poisson quand les lièges entrent dans l'eau et paraissent agités; alors on voit des écailles flotter à la surface de la mer, et l'on répand abondamment de la rogue pour engager encore les sardines à donner dans le filet. Dès qu'il est bien chargé de poisson, on lui ajoute un second filet, et celui-ci se remplit comme le premier. Lorsque les sardines sont en grande quantité, le patron met jusqu'à six pièces de filet les unes au bout des autres, en jetant toujours de la rogue. Pendant cette manœuvre, la chaloupe continue à se tenir debout



(Sardine. — *Clupea spratus*.)

au vent pour que les filets soient en ligne droite et ne s'embarassent point les uns dans les autres. Lorsque le patron juge les filets suffisamment chargés de poisson, il détache la dernière pièce mise à l'eau et fixe une bouée à la ralingue qui porte les lièges; puis l'embarcation va chercher la bouée mise au bout opposé du filet jeté à l'eau le premier, et on le hale à bord. A mesure que ce filet entre dans la chaloupe, le mousse le secoue et fait ainsi sortir le poisson des mailles. Cette opération se répète successivement pour chacun des autres filets, jusqu'au dernier.

Aussitôt que les sardines sont démaillées, elles sont soigneusement arrangées par couches dans les paniers et saupoudrées de sel blanc.

Une bonne pêche doit fournir de 25 à 50 milliers de sardines. On a vu même des chaloupes qui, étant revenues chargées de 50 milliers de ces poissons, retournaient faire une seconde pêche; mais quelquefois les embarcations sont dehors des journées entières infructueusement; et, après une grande consommation de rogue, elles rentrent sans avoir presque rien pris.

Quand la pêche a été abondante, il faut voir avec quel empressement les chaloupes manœuvrent pour gagner le port! Les sardines fraîches se vendent aussitôt, et sont transportées dans les villages le long des côtes, ou dans les presses où elles sont préparées. Il y a toujours une part réservée pour les pauvres.

Dans les presses, les sardines reçoivent diverses préparations: seulement saupoudrées de sel, elles sont dites préparées *en vert*; elles sont *salées en grenier*, lorsqu'on en forme des tas, en mettant du sel entre chaque lit; elles sont préparées *en malestran*, quand on les a lavées dans l'eau de mer, ensuite mises en baril par couches saupoudrées de sel, puis lavées de nouveau dans la saumure, et parquées soigneusement dans de nouvelles barriques où elles sont pressées, jusqu'à ce que leur huile et la saumure se soient écoulées; elles sont *anchoisées*, lorsqu'on les a mises en baril dans de la saumure mêlée d'ocre rouge pulvérisée; on les *saurit*, en les suspendant, après les avoir salées, dans un lieu où l'on allume pendant sept ou huit jours un feu de copeaux de chêne; enfin, les *sardines en daube* sont celles que l'on conserve dans le beurre fondu. Depuis quelques années il s'est élevé au Port-Louis un établissement dans lequel on confit les sardines dans l'huile; puis elles sont expédiées au loin dans des boîtes de fer-blanc. En 1837, cette presse a fait pour plus de 30 000 francs de frais d'installation. La ville de Nantes fait aussi un commerce fort étendu de sardines confites.

En Angleterre, on pêche les sardines au moyen d'un grand filet ou d'une seine manœuvrée à contre courant par trois ou quatre chaloupes, montées de six marins. Ces embarcations évoluent d'après les signaux qui leur sont faits par des hommes placés à terre de manière à voir aux ondulations de la mer les bancs de poissons.

Les Basques se servent pour la pêche de la sardine d'un filet qu'ils ferment comme un sac, au moyen d'anneaux de corne. Leurs chaloupes sont montées de douze rameurs.

Dans la Méditerranée, la pêche de la sardine se pratique à peu près comme sur les côtes de Bretagne. Le poisson est *alilé* dans de grandes baïlles et saupoudré de sel. Quand la baïlle est pleine, on y répand une forte saumure composée de salpêtre et d'ocre rouge en poudre fine. On en fait ensuite de petits barils de vingt à vingt-cinq livres, qui sont transportés par toute l'Europe, dans le Levant, et à la foire de Beaucaire, d'où ils passent dans le Vivarais et les provinces voisines. En Norwège, les sardines reçoivent une préparation qui leur conserve toute la saveur qu'elles ont en sortant des filets.

Cette pêche, qui dure en Bretagne cinq à six mois, procure aux individus qui l'exercent, sur 600 millions de sardines un bénéfice net de 3 millions de francs environ, ce qui donne moyennement 50 centimes par homme et par journée de travail. Dans la Méditerranée, cette pêche n'est pas moins productive.

Cette industrie n'a été régulièrement organisée en Bretagne que depuis l'année 1658. Fouquet, qui venait d'acheter Belle-Ile du sir de Gondy de Retz, fit les frais des premiers établissements. Une charte de 1524 fait mention de la pêche des sardines en Provence. Enfin, cette pêche se faisait en Sicile au moyen âge, car on sait que les assises de Naples maintinrent en 1176 les droits que la sardine acquittait.

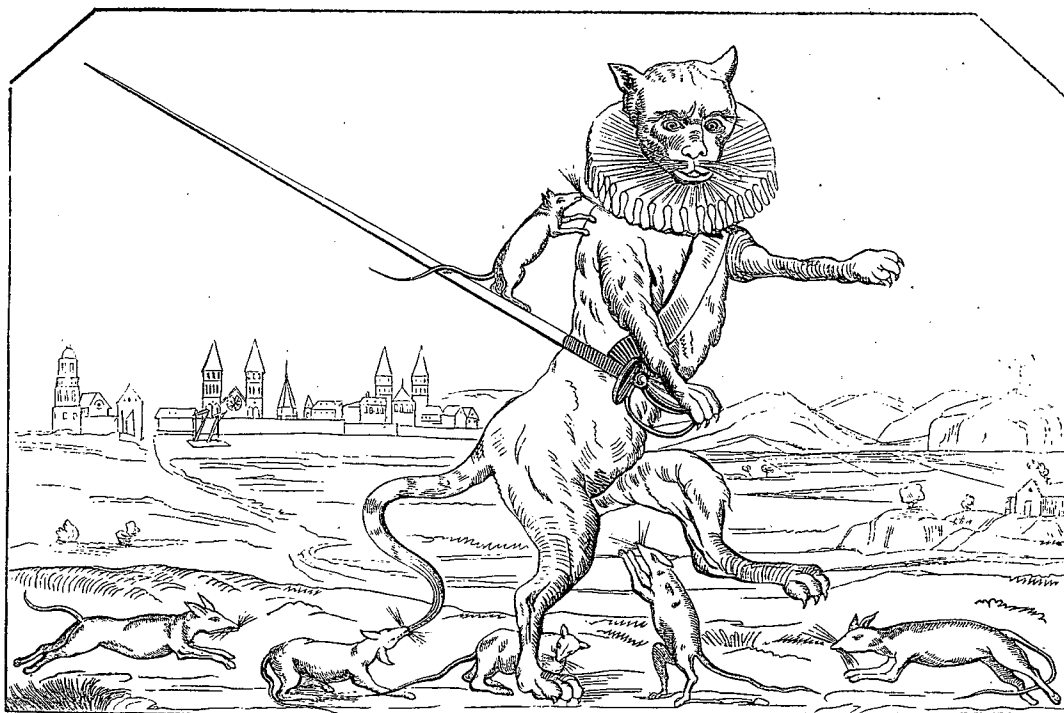
Quant au nom de ce poisson, on ne sait s'il doit son origine à celui de la Sardaigne. Cette étymologie, selon Sonini, ne serait pas exacte, attendu que les sardines se trouvaient fort rarement dans les mers de la Sardaigne. L'écu de M. de Sartines, auquel la charge de conseiller d'Etat avait conféré des titres de noblesse, porte un lambel et trois sardines, par analogie avec l'orthographe de son nom.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ARRAS.

(Département du Pas-de-Calais.)



(Prise d'Arras. — Caricature française du dix-septième siècle.)

Vers inscrits sur la gravure originale : Quand les François prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

LES FRANÇOIS ONT PRIS ARRAS,
ET LES SOURIS N'ONT PAS MANGÉ LES CHATS.

Arras, chef-lieu du département du Pas-de-Calais, est l'ancienne capitale du comté de Flandre et du comté d'Artois. Son origine remonte aux temps les plus reculés. Elle existait du temps de Ptolémée et de saint Jérôme, qui la désignent comme une des villes les plus considérables des Gaules. De tout temps elle a passé pour une place forte, presque imprenable. Elle a soutenu divers sièges, un entre autres sous Louis XI, qui profita de la mort du duc de Bourgogne pour s'en emparer en 1477, et pour en changer les habitants et le nom. En 1596, des intelligences entretenues avec cette place par Maximilien, la livrèrent à cet empereur : ses successeurs la conservèrent jusqu'en 1640, époque où Louis XIII parvint à s'en rendre maître. Depuis le traité de paix des Pyrénées, elle est demeurée à la France.

Une anecdote assez singulière se rattache au siège de 1640. Nos soldats, sous la conduite des maréchaux de Chatillon et de la Meilleraye, étaient en vue d'Arras le 15 juin ; l'armée du cardinal-infant les avait suivis pied à pied, et les bloquait dans leurs lignes, tandis que la nombreuse garnison de la ville les harcelait du côté des murailles. Cette position était critique ; les Espagnols, pour railler les Français, gravèrent sur la porte qui regardait notre camp cette inscription :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

Un fait d'armes fit bientôt justice de cette bravade. Les deux maréchaux, redoutant la privation des vivres qui commençaient à leur manquer, et les renforts qui tous les jours arrivaient au camp espagnol, pressaient la cour de leur envoyer un convoi. Après les temporisations trop ordinaires en pareil cas, le cardinal de Richelieu accueillit leur demande, et se concerta avec eux pour la sûreté de l'exécution. Le convoi prêt, le cardinal donna ordre à Du Hallier de l'escorter, et le maréchal de La Meilleraye sortit du camp pour aller au devant de lui, avec trois mille

fantassins et trois mille cavaliers. Les Espagnols, qui en eurent vent, profitèrent de ce moment pour attaquer les lignes des Français, et la première fut forcée malgré la résistance opiniâtre du maréchal de Chatillon. Pour comble d'embarras, la garnison fit au même instant une vigoureuse sortie. Prise entre deux feux, notre armée devait périr : le courage la sauva. Sortant tout-à-coup de leur seconde ligne, les Français attaquèrent avec résolution, et par le flanc, les Espagnols, qu'ils mirent en désordre et repoussèrent énergiquement. Au fort du combat arriva le maréchal de la Meilleraye, et bientôt après Du Hallier suivi du convoi. A cette vue, les Espagnols, déjà ébranlés, prirent la fuite. La déroute fut complète. Ils laissèrent douze cents morts dans nos lignes. Cette défaite entraîna la chute de la place qui, se démentant elle-même, se rendit le 40 août 1640. Alors les Français se contentèrent d'effacer une seule lettre de l'inscription précédente, et rétorquèrent ainsi spirituellement la prophétie espagnole :

Quand les Français rendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

L'auteur de la caricature que nous reproduisons a ignoré ce détail curieux de la lettre retranchée ou n'en a pas voulu tenir compte : au lieu du mot *rendront*, il a écrit *ont pris*.

Arras est divisé en deux villes : l'une, nommée la Cité, est l'ancienne ville gauloise ; l'autre, appelée la Ville, est de fondation moderne. La seigneurie de la première appartenait, durant le moyen âge, aux évêques d'Arras ; le gouvernement de la seconde revenait aux rois de France ou aux ducs de Bourgogne qui l'ont possédée pendant long-temps.

On ignore le nom de ceux qui christianisèrent cette cité. Ce qu'on sait de certain, c'est que saint Vaast, l'un des catéchistes du roi Clovis, en fut créé évêque par saint Rémy, métropolitain du diocèse de Reims. Cet évêque mourut à Arras et fut enterré hors de la ville, dans un lieu où le roi Thierry fonda, sur la fin du septième siècle, la célèbre

abbaye de Saint-Vaast. Ce fut là le noyau de la nouvelle ville. On bâtit peu à peu autour du monastère, un grand nombre de maisons qui formèrent la ville neuve d'Arras. Cette dernière fut à son tour ceinte de murailles et entourée de fossés. Du temps de Louis XI, elle était déjà plus grande et plus peuplée que la cité.

Après la mort de saint Vaast, ses successeurs transférèrent leur résidence à Cambrai, et Arras n'eut plus d'évêque jusqu'à la fin du onzième siècle. Ce fut alors qu'Urban II sacra évêque d'Arras Lambert, archidiacre de Téroouanne. Depuis ce temps l'évêché d'Arras a eu constamment son évêque.

Plusieurs monuments recommandent Arras à la curiosité sous le rapport architectural. Sa cathédrale, l'église de Notre-Dame, est grande; bien bâtie, et d'un style plein de hardiesse. Ses croisées, ses piliers, et ses fonts baptismaux, sont surtout à distinguer. On conserve dans cette église une châsse remplie de laine, en mémoire d'une pluie miraculeuse, si l'on en croit la tradition.

« En 574, disent les habitants d'Arras, une grande stérilité pesait sur le territoire de l'Artois. La famine était imminente, quand, par un miracle du ciel, il tomba tout-à-coup une pluie si grasse que les campagnes furent fécondées, et produisirent une récolte plus grande que dans les années ordinaires. »

L'église de Saint-Vaast est un monument très étendu et d'une superbe construction. Sa hauteur est prodigieuse; son pavé et son jubé sont gracieux et élégants. Les stalles du chœur se font remarquer par une sculpture finie dans ses détails et admirable dans son ensemble. Un tel travail ne peut être créé que dans un siècle où la foi est bien vive, où le sentiment religieux fait produire des chefs-d'œuvre. Le pupitre des chœurs est un objet précieux : c'est un arbre d'airain soutenu par deux ours de même matière; ils se tiennent debout sur leurs pattes de derrière, et plusieurs autres petits ours, ayant tous leur allure différente, semblent grimper autour de cet arbre et jouer avec la difficulté de leur ascension. Ce pupitre est tout un tableau animé où la nature a été prise sur le fait par l'habile artiste dont l'histoire n'a point transmis le nom.

L'ancienne bibliothèque de la fameuse abbaye de Saint-Vaast est soigneusement conservée dans cette ville. Cette bibliothèque est nombreuse en volumes, et riche surtout en manuscrits rares que les moines de Saint-Vaast ont recueillis ou écrits dans leurs heures d'étude ou de retraite.

Plusieurs tombeaux d'une belle exécution décorent aussi l'intérieur du bâtiment; le plus somptueux est celui du roi Thierry III, fondateur de l'abbaye.

Le grand marché d'Arras est encore une des curiosités de cette ville; il est remarquable par sa vaste étendue et les beaux édifices qui l'entourent. Le palais du gouverneur y domine les autres.

La place du petit marché n'en est guère éloignée. L'hôtel-de-ville, plusieurs riches maisons, et la chapelle dite de la Sainte-Chandelle qui couronne le centre du petit marché, font de cette place un des ronds-points les plus pittoresques du monde.

La ville et la cité sont entourées chacune d'une vieille muraille où l'on voit encore çà et là quelques tours rondes, qui lui conservent sa physionomie antique. La porte sur laquelle fut inscrite l'épigramme espagnole n'a souffert presque aucune injure du temps.

Quand Arras, après la paix des Pyrénées, fut définitivement acquis à la couronne, les Français firent de grandes réparations à ses murailles. Peu de temps après le génie de Vauban vint régulariser les travaux en les traçant et les dirigeant lui-même. Il ajouta plusieurs bastions au mur d'enceinte, et beaucoup de nouveaux ouvrages au fossé de circonvallation. Ce fossé est large, d'une immense profondeur et très bien revêtu dans toute sa ligne. On y

remarque, entre autres moyens de défense, des lunettes appelées à la Vauban, parce que cet ingénieur les a inventées; elles consistent en une demi-lune triangulaire, couverte de deux demi-contre-gardes, séparées l'une de l'autre par un fossé. Il y a encore un grand ouvrage à cornes construit par Vauban. Cet ouvrage couvre un des bastions, et est retranché non seulement sur ses ailes par des demi-lunes, mais sa gorge est aussi couverte d'un rempart de cet ordre. Le fossé de la place est accompagné d'un chemin couvert communiquant avec les glacis; au-delà de ces derniers s'élèvent plusieurs redoutes d'une figure pentagonale, placées dans les angles rentrants; chacune d'elles a son fossé, son chemin couvert et ses glacis particuliers.

La citadelle est un peu plus élevée du côté de la campagne que du côté de la ville; quoiqu'elle soit d'une moyenne grandeur, elle n'en est pas moins une des plus fortes du royaume. Sa forme est un pentagone allongé dont l'enceinte a été considérablement réparée par Vauban. Elle est composée de cinq bastions, d'autant de demi-lunes, de quatre tenaillons placés dans les courtines, et d'une fausse-braye qui couvre le front du côté de la cité. Tous ces ouvrages sont enveloppés d'un bon et large fossé qu'un bras de la Scarpe remplit vers la ville seulement, car il demeure sec du côté de la campagne.

Toute la citadelle a son chemin couvert, ses glacis et ses places d'armes. On comprend que ces diverses fortifications doivent faire d'Arras un boulevard redoutable au nord de notre France.

Pour compléter le tableau, disons que la circonférence de cette place est de deux mille cinq cents toises en dedans des remparts. La cité est moins grande que la ville, et ressemble assez à un carré long; la ville neuve représente une espèce d'ovale raccourci.

Les rues d'Arras sont belles, bien aérées, bien pavées, et d'un aspect qui flatte la vue. Toutes ses maisons possèdent une cave voûtée en pierre et solidement établie. Ce sont là des retraites en réserve pour les habitants, à qui leur position topographique fait redouter la canonnade et le bombardement. Arras a produit plusieurs hommes illustres, entre autres le savant jurisconsulte Baudouin et le célèbre Lecluse. Elle est le siège d'une académie qui passe pour une des plus érudites de nos provinces françaises, et qui fut établie dans le dernier siècle par lettres-patentes du monarque.

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES.

(Fin.—Voyez p. 341, 349.)

Testament de Pierre Pithou.

(1596.)

Pierre Pithou, jurisconsulte et littérateur, l'un des rédacteurs de la célèbre *satire Ménippée*, qui servit si puissamment la cause de Henri IV, est mort à Nogent-sur-Seine, le 1^{er} novembre 1596. Sa vie fut celle d'un citoyen dévoué. Le testament qu'il a laissé est une profession de foi morale, d'un noble caractère. On pourrait y reprendre seulement quelque vanité, mais du moins cette vanité est celle d'un honnête homme qui a conscience du bien qu'il a fait, et qui souhaite que son exemple soit utile à d'autres. Ce testament est écrit en latin; on en a donné plusieurs traductions : nous donnons un extrait de celle de M. Peignot.

« Au nom de Dieu. Ainsi soit-il.

» Dans le plus malheureux des siècles, au milieu de la corruption et de la dépravation des mœurs, j'ai, autant que je l'ai pu, conservé mon intégrité.

» J'ai chéri et cultivé mes amis dans toute l'effusion de mon cœur. Quant à mes ennemis, j'ai toujours préféré l'espérance de les vaincre par de bons procédés, ou par le mépris des injures, au désir de m'en venger.

» J'ai regardé ma femme comme un autre moi-même ; j'ai eu peu de faiblesse pour mes enfants ; j'ai respecté l'humanité dans mes domestiques.

» J'ai autant abhorré le vice dans ceux qui me sont le plus chers, que j'ai aimé la vertu dans les étrangers et même dans mes ennemis.

» Je me suis plus occupé de conserver mon bien que de l'augmenter.

» Je n'ai jamais fait ni souffert que l'on fit à autrui ce que je n'aurais pas voulu que l'on me fit à moi-même.

» J'ai méprisé comme vénale toute faveur qui eût été le prix de l'injustice et de l'importunité.

» Ennemi de l'avarice ou des bassesses, je les ai toujours eues en horreur, surtout dans les ministres de la religion et de la justice.

» A toutes les époques de ma vie, dans l'enfance, dans la jeunesse, dans l'âge mûr, j'ai toujours eu le plus profond respect pour la vieillesse.

» La patrie a concentré toutes mes affections.

» J'ai préféré par goût le travail aux honneurs et aux charges. J'ai mieux aimé me rendre utile que dominer.

» Dans ma vie privée, le bien public a été ma plus chère occupation. Je l'ai mis avant tout, convaincu que le parti le meilleur et le plus sûr est de tout rapporter au bien général.

» N'ayant jamais désiré ni révolution, ni changements, ni innovations, ni troubles, je voudrais que l'on guérît les plaies de l'Etat, que l'on opérât son rétablissement, mais le tout avec prudence.

» La paix, ne fût-elle obtenue qu'à des conditions déraisonnables, j'en demande pardon aux gens de bien, m'a toujours paru préférable à la guerre et aux discordes civiles.

» J'ai vu avec la plus vive douleur les noms sacrés de la religion et de la piété servir de masque à l'ambition, à l'avarice et à la scélératesse.

» J'ai reconnu par ma propre expérience que l'on arrivait plus facilement et plus heureusement à son but par la droiture et par la franchise, sans cependant négliger la prudence, que par l'astuce, la fourberie et l'intrigue.

» Je me suis plus appliqué à l'art de bien penser qu'à l'art de bien dire. Sans ambition, sans avarice, à l'abri de l'envie, lié d'amitié avec les hommes les plus distingués par leur mérite et par leurs vertus, jouissant d'une fortune honnête, j'ai quelquefois mené une vie moins tranquille qu'il ne convenait à ma condition privée ; mais il faut dire aussi que je m'occupais plus des affaires publiques et de celles de mes amis que des miennes propres.

» J'ai regardé comme les plus beaux jours de ma vie, ceux où j'ai eu le bonheur d'être utile à l'Etat, ou de rendre service à mes amis.

» J'ai supporté avec plus de courage les maux au moment où ils étaient présents, que je n'ai eu peur de ceux qui nous menaçaient, et j'ai préféré une situation fâcheuse, aux tourments de l'incertitude sur une situation future.

» J'ai éprouvé et j'ai toujours vu que la justice, rendue à tout le monde indistinctement, avec franchise et impartialité, était le moyen le plus sûr de contenir les plus audacieux, même les plus scélérats, et de leur fermer la bouche.

» Je m'en suis rapporté et je m'en rapporte plus à la sagesse des lois qu'à mon propre jugement, pour la disposition et le partage de mon patrimoine et de mes biens, quels qu'ils soient à ma mort.

» Je désire et j'espère une seule chose, c'est que toute la tendresse que m'a constamment témoignée ma très chère et très vertueuse épouse, passe sans partage à nos enfants, et que cette tendresse la dirige dans leur éducation et dans les soins qu'exigeront leurs personnes et la conservation de leurs biens.

» Je consacre à mes descendants cette fidèle peinture de

mon âme et de mon cœur : puissent-ils la recevoir avec la même candeur et la même franchise que je l'ai tracée et que je la leur adresse.

» Venez, Seigneur, et répandez sur moi les trésors de vos miséricordes. Moi, Pierre Pithou, ai écrit ce testament le 1^{er} novembre, jour anniversaire de ma naissance, l'an de J.-C. 1587. »

Testament de Juste Lipse.

(1606.)

Né à Isch près Bruxelles, le 18 octobre 1547, catholique à Rome, luthérien à Iéna, calviniste à Leyde, et enfin catholique à Louvain, Juste Lipse fut d'une dévotion très fervente à la Sainte-Vierge de Halle, en l'honneur de laquelle il composa deux ouvrages en 1564. Il fit plus : par son testament, il lui consacra sa plume d'argent, et lui légua sa robe fourrée.

Dans le testament de Zacharie Werner, auteur du 24 février, mort le 17 janvier 1825, on remarque aussi un article contenant le legs de sa plume d'argent à une image de la Vierge, très vénérée en Autriche.

Testament de Vaugelas.

(1650.)

Claude Favre de Vaugelas, né à Bourg-en-Bresse en 1585, est mort à Paris, en 1650, dans un état de misère qui est assez surprenant d'après les pensions dont il jouissait, et l'estime que lui avait acquise sa profonde connaissance de la langue française. Fréron, dans son *Année littéraire*, rapporte qu'on l'avait surnommé le *hibou*, parce qu'il était obligé de garder la chambre tout le jour, et qu'il n'osait sortir que de nuit, de peur de tomber entre les mains de ses créanciers.

Son testament fut remarquable, dit ensuite Fréron ; après avoir disposé de tous ses effets pour acquitter ses dettes, il ajouta : « Mais comme il pourrait se trouver quelques créanciers qui ne seraient pas payés quand même on aurait réparti le tout, dans ce cas ma dernière volonté est qu'on vende mon corps aux chirurgiens le plus avantageusement qu'il sera possible, et que le produit en soit appliqué à la liquidation des dettes dont je suis comptable à la société ; de sorte que si je n'ai pu me rendre utile pendant ma vie, je le sois au moins après ma mort. »

Testament de J. Certain.

(1740.)

Le curé d'une petite commune de Bourgogne (Maligny près d'Arnay-le-Duc, Côte-d'Or) nommé Jean Certain, fit, en 1740, son testament, dans lequel il inséra la clause suivante :

« N'ayant apporté que ma soutane et mon bréviaire en prenant possession de ma cure, je les laisse à mes héritiers ; pour le reste, j'en dispose en faveur des pauvres de la paroisse. »

Testament de Pinto, juif portugais.

(Vers 1750.)

Le juif Pinto ou Pinedo, établi à Amsterdam, où il est mort vers le milieu du dix-huitième siècle, s'est fait un nom par la multiplicité de ses entreprises et par l'immensité de ses richesses. Son testament est remarquable par la quotité et la destination généreuse des legs qu'il renferme.

« Je lègue à la ville d'Amsterdam, après ma mort, la somme de cinq tonnes d'or (la tonne d'or vaut 100 000 florins). — Je prête à la même ville pour dix ans, et sans intérêts, la somme d'un million et demi. — Je donne à chaque église chrétienne, à Amsterdam et à la Haye, la somme de 10 000 florins, et à l'église du Sud, à Amsterdam, celle de 20 000 florins. — Je donne à chaque maison chrétienne des orphelins, dans les deux villes, la somme de 10 000 écus.

— Je donne aux pauvres quarante vaisseaux chargés de tourbe. — Je donne à l'orphelin qui quittera le premier la maison des orphelins, 4 000 florins, et à celui qui la quittera immédiatement après, 600 florins. — Je donne à la synagogue d'Amsterdam, deux tonnes d'or et demie. — Je donne à la maison des Orphelins portugais, 50 000 écus. — Je prête au gouvernement, à trois pour cent d'intérêts, dix tonnes d'or, à condition que ces intérêts seront payés aux juifs domiciliés à Jérusalem. Les fonds appartiendront toujours au gouvernement. — Je donne à la synagogue allemande, 5 000 florins. — Je donne à mon neveu Ovis, trente et une tonnes d'or, avec toutes mes maisons et appartenances. — Je donne à ma veuve, dix tonnes d'or. — Je donne à mes autres parents, 10 000 écus. — Je donne à chacun de mes voisins qui assistera à mon enterrement, 100 ducats. — Je donne à toute personne non mariée, des deux sexes, qui assistera à mon enterrement, 400 florins,

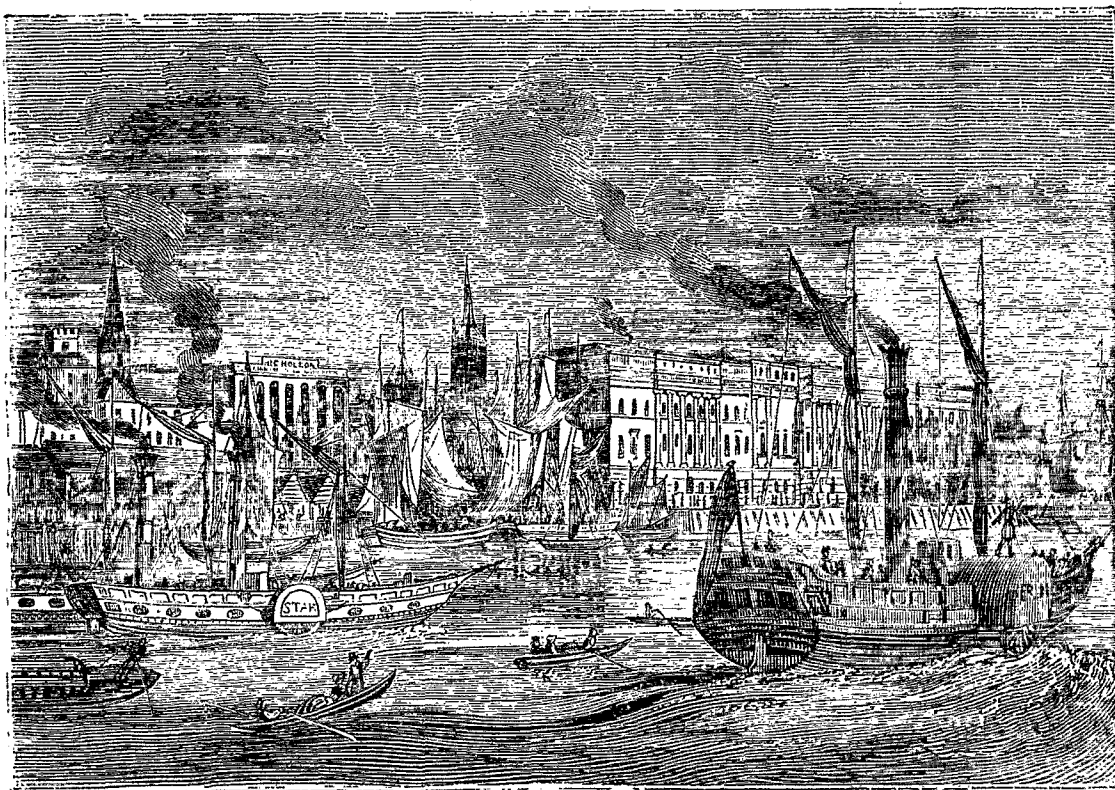
et à chaque prêtre chrétien à Amsterdam et la Haye, 400 écus, et à chaque sacristain 50 écus. »

Testament de Michel Mamin.

(1779.)

Michel Mamin mourut en 1779, à l'âge de soixante-quatre ans. Il avait passé sa vie à poursuivre les chamois sur les Alpes et à chercher des métaux dans les cavernes profondes de Naye. Il laissa, par testament, son bien, qui pouvait valoir deux ou trois mille francs, à tous les pauvres de l'univers, qu'il nomma ses héritiers; et, par le même acte, il confia la régie de cette somme à la commune des Planches. Cette commune, pour remplir autant qu'il était possible les intentions de Michel Mamin, employa la rente provenant de la succession au soulagement des passants pauvres ou malades.

LA DOUANE DE LONDRES.



(La Douane de Londres.)

Le grand incendie de 1666, dont nous avons fait mention en donnant une gravure du monument (1857, p. 255), dévora les vastes bâtiments de la douane de Londres, construits sous le règne d'Elisabeth. On ne tarda pas à en élever d'autres, d'après les plans et sous la direction de Christophe Wren; mais ils furent aussi incendiés en 1718, et ceux qui leur succédèrent eurent encore le même sort en 1814. La douane actuelle est neuve : c'est en 1817 seulement qu'on a commencé à y admettre les marchandises. Une salle appelée la *Long room*, longue de 90 pieds (mesure anglaise), large de 64, haute de 55, s'étant écroulée en 1825, et ayant, par suite, nécessité d'immenses travaux de réparation dans tout l'édifice, on évalue la totalité des frais de construction à la somme énorme de 440 000 livres sterling. La façade sur la Tamise a 448 pieds de longueur. Les droits de Douane perçus à Londres pour l'exercice 1854-1855 se sont élevés à 18 408 212 l. st., et pour l'exercice suivant à 20 166 917 l. st. C'est environ la moitié des

droits perçus dans toute l'étendue des Îles Britanniques.

La Tamise, devant la Douane, offre un des spectacles les plus animés qui soient au monde. Les bateaux à vapeur, les bâtiments à voile, les bateaux chargés de marchandises, les canots qui transportent les habitants d'une rive à l'autre, se croisent dans tous les sens. Le fleuve est dans une agitation continuelle. Le seul quai du port de Londres accessible au public est celui qui sépare la douane de la Tamise, si l'on excepte un autre petit quai sous la Tour : une foule de gens affairés s'y remuent sans cesse, et leur activité ajoute à l'effet du mouvement général, dont aucune autre ville d'Europe ne peut donner exactement l'idée.

HAYDN.

Dans la première partie du siècle dernier, vivait à Rohrau, bourg situé à quinze lieues de Vienne, au milieu des campagnes riantes de l'Autriche, un pauvre charron qui réu-

nissait à son métier la charge de sacristain de la paroisse. Il avait une belle voix de ténor, aimait l'orgue de son église, et, comme la plupart des Allemands, était naturellement passionné pour la musique. Dans un de ces voyages que les artisans entreprennent ordinairement, et qui leur donnent la seule espèce d'éducation qu'ils reçoivent, il avait appris à Francfort-sur-le-Mein à jouer de la harpe. De retour dans son pays natal, il avait épousé la cuisinière du comte de Harrach, seigneur du village. Cette joyeuse commère aimait aussi à chanter; et le dimanche, après l'office, son mari prenait sa harpe et l'accompagnait; ainsi à eux deux ils composaient tous les huit jours un concert, auquel prit bientôt part un troisième exécutant; c'était un petit enfant qui, debout devant ses parents, avec deux minces morceaux de bois, dont l'un lui servait de violon et l'autre d'archet, accompagnait attentivement la voix de sa mère. Cet enfant s'appelait François-Joseph Haydn; il était né le dernier jour de mars 1732.

Un cousin du charron, qui était maître d'école dans un bourg voisin, assista un jour à ce concert; il remarqua que l'enfant, qui avait à peine six ans, battait la mesure avec une sûreté et une exactitude étonnantes. Cet homme savait fort bien la musique; il offrit à son cousin de prendre le petit Joseph chez lui, et de la lui enseigner. Les parents y consentirent dans l'intérêt de son avenir.

Chez le maître d'école, Haydn découvrit, au bout de quelques semaines, deux tympanons, sorte de tambours; à force d'essais et de patience, il parvint à faire sur cet instrument, qui n'a que deux tons, une espèce de chant qui étonnait tous les habitués de la maison; il y apprit à jouer d'instruments plus mélodieux, et, en outre, à comprendre le latin, et à chanter au lutrin de façon à se faire une réputation dans tout le canton.

Un hasard conduisit chez le pédagogue le maître de chapelle de Saint-Etienne, cathédrale de Vienne, lequel recrutait des enfants de chœur. Sur la proposition que le maître d'école lui fit de prendre son élève, il voulut l'entendre chanter. La pureté sonore et délicate de la voix du petit chanteur charment le maître; mais il remarque que dans le chant il omettait un trait qu'on appelle *trille*; il lui en demande la cause. L'enfant répond avec vivacité: « Comment voulez-vous que je sache triller, si mon cousin lui-même l'ignore? » Le maître le prend entre ses jambes, et lui montre quel mouvement il faut imprimer à la bouche. L'enfant *trille* sur-le-champ avec facilité. Le Viennois, ravi, prend une assiette de cerises que le pédagogue avait fait apporter pour son illustre confrère, et les verse toutes dans la poche de l'enfant. Haydn disait qu'il ne pouvait triller sans avoir le goût de ces belles cerises.

Voilà donc Haydn enfant de chœur à Saint-Etienne. Il n'avait encore que huit ans. Le travail obligé de ses camarades n'était que de deux heures; mais dès lors, sans autre maître que lui-même, il étudia seize heures par jour; lorsqu'il s'amuse sur la place avec les autres enfants de chœur, et qu'il entend l'orgue, il quitte le jeu, et entre aussitôt dans l'église.

A l'âge de treize ans, il composa une messe que le maître de chapelle trouva mauvaise. Il n'en pouvait être autrement: le génie lui-même ne peut se passer du secours de l'éducation. Haydn n'avait pas d'argent pour payer des leçons; ses parents étaient si pauvres que Joseph ayant été volé de ses habits, et ayant écrit ce malheur à sa famille, son père ne lui envoya qu'à grand-peine 6 florins pour remonter sa garde-robe. Il parvint cependant à acheter chez un bouquiniste quelques livres de théorie, et se mit à les étudier avec une ardeur que rien ne put rebuter. Pauvre, grelottant de froid dans son grenier, sans feu, travaillant fort avant dans la nuit, accablé de sommeil, à côté d'un clavecin détraqué et tombant en ruines de toutes parts, il se trouvait si heureux, que dans les jours de sa plus bril-

lante prospérité il assurait n'avoir jamais goûté un bonheur comparable à celui-là.

Il y avait en ce temps-là à Vienne un ambassadeur de Venise, nommé Cosnes, dans la maison duquel on faisait beaucoup de musique. Dans l'hôtel de l'ambassade logeait le vieux compositeur Porpora, l'un des plus célèbres représentants de cette fameuse école de Naples, qui eut tant d'éclat au commencement du dix-huitième siècle. Haydn sut se rendre utile dans les concerts de cette maison, si bien que l'excellence ayant été aux bains de Manendorf l'y amena avec Porpora. Notre jeune homme fit tout au monde pour gagner les bonnes grâces de Porpora, et pour le décider à lui donner quelques leçons. Tous les jours il se levait de bonne heure, battait l'habit, nettoyait les souliers, arrangeait de son mieux la perruque antique du vieillard, qui néanmoins avait de la peine à se laisser gagner; il apprit ainsi à chanter dans le goût italien, et à accompagner au piano. L'ambassadeur fut si étonné de ses progrès, qu'à son retour en ville il lui fit une pension de 6 sequins par mois (72 francs), et l'admit à la table de ses secrétaires.



(Haydn.)

Il put alors acheter un habit noir, et, plus convenablement vêtu, se présenter en plus d'endroits. Il jouait du violon dans une église, touchait l'orgue dans une autre, revenait chanter à Saint-Etienne, passait les nuits à son clavecin, se composant une manière à lui, avec le souvenir de toute la musique qu'il entendait, n'ayant toujours pour maître que la nature.

Il était d'un caractère naturellement gai qui ne l'abandonna jamais. A dix-neuf ans, il s'avisait un jour de couper la queue de la robe d'un de ses camarades. Pour cette faute, il fut renvoyé de Saint-Etienne, où il avait chanté onze ans. Il se trouva alors sans autre ressource que son talent naissant et inconnu. Il avait pourtant un admirateur, c'était un perruquier nommé Keller, qui avait souvent écouté sa belle voix avec ravissement à la cathédrale, et qui lui offrit un asile. Le perruquier avait deux filles, et songea à en faire épouser une au musicien, qui, tout absorbé par son art, promit tout ce qu'on voulut, sans se douter des chagrins qui devaient être la conséquence de cet engagement.

Haydn commença à donner quelques leçons et à composer de petites sonates, des menuets et des walses. Il écrivit

une sérénade à trois instruments que, dans les nuits d'été, il exécutait avec deux amis en divers endroits de Vienne. Il s'arrêta une nuit sous les fenêtres du directeur du théâtre de Carinthie, le plus fréquenté des trois théâtres de Vienne. Le directeur fut si frappé de l'originalité de cette musique, qu'il descendit dans la rue pour demander qui l'avait composée. — C'est moi, répond Haydn. — Comment toi ? à ton âge ? — Il faut bien commencer une fois. — Pardieu ! c'est plaisant... monte. Haydn redescendit avec le poëme d'un opéra intitulé le *Diable boiteux*.

Dans cet opéra il avait à peindre une tempête ; mais n'en ayant jamais ouïe de sa vie, il ne savait comment s'y prendre. Le directeur n'avait pas plus vu la mer que lui ; il s'efforçait pourtant de lui faire comprendre quel spectacle elle pouvait présenter pendant un orage. Haydn promenait ses doigts sur le clavier sans pouvoir rendre ce que le directeur lui demandait. A la fin, impatienté, il étend les mains aux deux bouts du clavecin, et, les rapprochant rapidement, s'écrie : — Que le diable emporte la tempête ! — La voilà ! la voilà ! s'écrie le directeur en lui sautant au cou. Cette musique, composée en quelques jours, lui fut payée 24 sequins, et fut goûtée ; mais un grand seigneur, qui se crut mystifié dans cette pièce, la fit défendre.

Vers ce temps, Haydn composa son premier trio, et entra ainsi dans sa véritable voie, qui était de faire une révolution dans la musique instrumentale, ou plutôt d'en être le créateur. Ses débuts dans ce genre eurent un succès éclatant, mais ne le tirèrent pas de la misère. Un M. Martinez lui offrit la table et le logement à condition qu'il donnerait des leçons de piano et de chant à ses deux filles. Chez ce nouvel hôte, Haydn se lia avec le poëte Métastase, qui lui apprit l'italien et les règles des beaux-arts.

Obligé de chercher une domesticité qui assurât son existence, il entra, en 1758, à l'âge de vingt-six ans, au service du comte de Mortzin qui donnait des soirées de musique, et qui avait un orchestre à lui. A ces concerts vint un jour le vieux prince Antoine Esterhazy, le plus noble seigneur autrichien ; il entendit une symphonie de Haydn, et en fut si ravi, qu'il pria le comte de Mortzin de lui céder l'auteur, dont il voulait faire le directeur en second de son propre orchestre ; mais Haydn, qui était indisposé, ne se trouvait pas là ; et n'ayant pas été présenté au prince sur-le-champ, il en fut vite oublié.

Par bonheur il plaisait beaucoup à Friedberg, compositeur attaché au prince, et qui, voulant lui rappeler sa promesse, pria notre jeune homme d'écrire une symphonie pour un anniversaire de la maison dans laquelle il voulait le faire entrer. C'était à Eisentaed, dans sa résidence, que le prince Antoine, entouré de sa cour, et assis sur son trône, assistait au concert accoutumé, en grande cérémonie. On commence la symphonie d'Haydn. A peine était-on au milieu du premier *allegro*, que le prince interrompt ses musiciens, et demande de qui est une si belle chose. « D'Haydn », répond Friedberg ; et il fait avancer le pauvre jeune homme tremblant. Le prince en le voyant s'écrie : « Quoi ! la musique est de ce Maure ? (Le teint de Haydn prêtait singulièrement à cette apostrophe.) Hé bien, » Maure, continua le prince, dorénavant tu seras à mon service. Comment t'appelles-tu ? — Joseph Haydn. — « Mais je me rappelle ce nom ; tu es déjà à mon service ; » pourquoi ne t'ai-je pas encore vu ? » Haydn, troublé par le cortège imposant qui entourait le prince, ne répond pas ; celui-ci ajoute : « Va, et habille-toi en maître de chapelle ; » je ne veux plus te voir ainsi ; tu es trop petit ; tu as une figure mesquine ; prends un habit neuf, une perruque à boucles, le collet et les talons rouges ; mais je veux qu'ils soient hauts, afin que ta stature réponde à ton savoir. » Tu m'entends, va, et tout te sera donné. »

Haydn baisa la main du prince, et alla se remettre dans un coin de l'orchestre, peu satisfait d'être obligé de renon-

cer à ses cheveux et à son costume de jeune homme. Le lendemain matin il parut au lever du prince, emprisonné dans ses vêtements de cérémonie. Il avait le titre de second maître de musique. Dès lors la position de Haydn fut assurée ; c'est à Eisentaed qu'il composa la plupart des morceaux qui font sa gloire. Dans cette résidence retirée, il devint un homme glorieux sans le savoir ; son nom et sa musique se répandirent dans toute l'Europe ; mais il l'ignora et n'y fut pas troublé par les fumées de l'orgueil. Au contraire, dès qu'il se vit dans l'aisance, il se souvint de la promesse qu'il avait faite au perruquier Keller, et épousa l'une des filles de ce brave homme. Cette union ne fut pas heureuse ; Haydn fut obligé de se séparer de sa femme ; mais, tout entier à son art, il n'en éprouva pas de grand chagrin.

Ainsi Haydn, grâce à une suite non interrompue de hasards et de peines, est parvenu à pouvoir se livrer, sans crainte et sans soucis de l'avenir, à ses inspirations. En sacrifiant la liberté de sa vie, il a conquis l'indépendance de son talent ; et s'étant fait domestique, il lui est permis d'être un homme de génie. Telle était la condition des artistes au dix-huitième siècle. Haydn employa tous les loisirs qu'il eut désormais à composer dans trois genres, dans lesquels il s'illustra à différents degrés. D'après l'opinion de gens de goût, il est encore le premier dans la symphonie, dont il fut le créateur ; dans la musique sacrée, il ouvrit une route nouvelle ; dans la musique dramatique, il ne fut qu'imitateur, et si sa réputation ne perdit rien aux essais qu'il fit dans ce genre, elle n'y gagna pas.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de la musique instrumentale, dans laquelle notre auteur fit révolution.

Long-temps l'orchestre ne fut considéré que comme un accessoire et un accompagnateur de la voix humaine. Lulli passe pour être le premier qui composa de la musique dans laquelle le chant ne jouait aucun rôle, et où les instruments prenaient la place de l'homme ; il fit jouer des morceaux semblables avant ses opéras, pour préparer l'auditoire aux impressions qu'il voulait lui donner. Ainsi nous eûmes ce que nous appelons aujourd'hui des ouvertures, qui furent les premières symphonies. Les ouvertures devinrent à la mode ; mais les maîtres italiens, qui ont toujours sacrifié l'harmonie à la mélodie, c'est-à-dire l'orchestre au chant, ne voulurent pas s'y soumettre ; et long-temps, devant leurs opéras, les directeurs de spectacle furent obligés de faire jouer les ouvertures des opéras français. Mais dans ces ouvertures, et dans celles que les maîtres napolitains se décidèrent enfin à écrire au commencement du dix-huitième siècle, le violon tenait la place de la voix, et n'était accompagné que d'une partie de basse, et plus rarement d'une troisième partie.

On peut donc regarder Haydn comme le véritable créateur de la symphonie. Faire parler l'un après l'autre et tous ensemble une foule d'instruments divers, dont chacun chante sa partie, comme un acteur joue son personnage dans un opéra ou dans une comédie ; faire sortir de tous ces instruments, non plus de simples accompagnements comme autrefois, mais de véritables cantilènes exprimant des idées originales et distinctes, voilà ce qu'Haydn a fait le premier ; voilà ce qu'il a fait avec une telle puissance, que même aujourd'hui, aux concerts du Conservatoire, on peut balancer entre lui et Beethoven.

Si on cherchait à se donner, par une comparaison empruntée aux autres arts, une idée plus nette de ce que c'est que la symphonie, on pourrait se figurer, avec assez de justesse, qu'elle est dans la musique ce que le paysage est dans la peinture. Sans doute l'expression des passions n'en est point exclue, mais elle n'y peut, ce semble, dominer, sans qu'il y ait confusion de genres. Ainsi, dans les plus beaux paysages, on aime à retrouver non seulement la figure humaine, mais encore des analogies avec les sentiments de l'homme :

cependant ce qui domine c'est la nature, et tout y prend sa forme. Il est difficile de concevoir qu'il en soit autrement pour la symphonie. Toutes les fois qu'on veut arriver par la musique à l'expression directe des passions, on ne peut se passer du secours de la voix et du chant. Dans la symphonie comme dans le paysage, l'homme ne retrouve ses sentiments qu'à travers le voile et les bruits de la nature.

La vie entière de Haydn est une démonstration de cette vérité. Ce génie, qui savait si admirablement faire chanter les instruments, ne savait faire chanter les hommes que médiocrement. Du reste, il n'avait pas lui-même cette vivacité de passions qui a toujours été nécessaire aux compositeurs pour trouver des mélodies heureuses et saisissantes. Il avait dans l'esprit et dans le caractère cette sorte de sérénité habituelle aux hommes qui sont tournés particulièrement vers la contemplation de la nature. Enfin, le chef-d'œuvre par lequel il a couronné toutes ses symphonies, et qui a été justement appelé le poème épique de la musique, l'oratorio de la Création, n'est autre chose qu'une magnifique peinture de tous les grands paysages de l'univers naissant, au milieu duquel l'homme ne fait entendre que les premiers bégaiements de sa langue et de son cœur.

Cette vaste composition, digne d'être comparée aux vastes monuments que les autres arts nous ont laissés pendant le moyen âge, fut entreprise par Haydn à l'âge de soixante-trois ans. Il y travailla deux années entières. C'est à Londres, où il avait été appelé par le directeur du théâtre de Haymarket, qu'il en conçut l'idée; la musique du Saxon Hændel qu'il y entendit fut pour lui la révélation d'un monde supérieur à celui qu'il avait parcouru jusqu'alors, et lui apprit à pousser la majesté de l'art à son comble. Ainsi il rapporta en Allemagne les traditions de ce grand maître dont l'Angleterre l'avait privée dans les commencements du siècle, et que Mozart regardait aussi comme le génie le plus élevé de la musique. A l'imitation des Italiens, Hændel avait composé de grands morceaux sur des sujets sacrés, où l'orchestre, les chœurs et les scènes alternaient. Haydn avait entendu ces oratorios à Londres; il y avait pris aussi les paroles de celui qu'il voulait faire.

Ce fut dans le carême de 1798, dans le palais de Schwartzemberg, que l'oratorio de la Création fut exécuté pour la première fois devant une société immense, qui éprouva pendant deux heures les impressions les plus puissantes, et qui vit se dérouler des merveilles qu'il semblait que la grande poésie descriptive de Milton pouvait seule exprimer. Le chaos, la lumière, la chute des anges, Eden, les tempêtes qui viennent assaillir l'univers naissant, les plantes et les fleurs, les chœurs des anges, le lever du soleil, celui de la lune, les oiseaux et les animaux de la terre, la formation du premier homme, la peinture d'Eve, les amours naissants à l'ombre des premiers feuillages, l'hymne de l'univers créé à son créateur, passèrent successivement devant les auditeurs. Haydn lui-même dirigeait l'orchestre.

Haydn finit sa carrière musicale par un autre oratorio, où il montra d'une manière moins sublime, mais peut-être plus évidente encore, sa vocation pour le genre descriptif; je veux parler de l'oratorio des *Quatre Saisons*. Quoiqu'il eût immensément travaillé, il ne jouissait pas d'une fortune considérable. Il avait acheté à Vienne, dans le faubourg près de Schönbrunn, une petite maison dans laquelle il passa ses derniers jours, plein, jusqu'au dernier jour, de modestie et de simplicité.

Cependant, lorsqu'il travaillait, il avait besoin, comme Buffon, d'être en tenue. Il se faisait coiffer comme s'il devait sortir, et s'habillait avec une sorte de magnificence. Frédéric II lui avait envoyé un anneau de diamants; Haydn disait quelquefois que si, en se mettant au piano, il oubliait de prendre cette bague, il ne trouvait pas une idée. Le papier sur lequel il composait devait être le plus fin possible

et le plus blanc. Il écrivait ses notes avec une propreté que le meilleur copiste ne pouvait surpasser.

Il ne se mettait jamais au travail sans y être prédisposé par quelque sentiment; il écrivait donc d'abord le *thème* ou sujet principal de chant qui lui était venu; puis, s'il voulait faire une symphonie, il composait pour lui-même un petit roman dont sa musique n'était que la traduction. Toutes ses symphonies ont été composées ainsi; quelques unes portent encore le titre du roman que Haydn avait imaginé avant d'écrire chacune d'elles; il est fâcheux qu'on n'ait pas conservé tous ces titres. Dans celles de ces inventions dont on nous a conservé l'analyse, la nature joue toujours un grand rôle.

Quant à la partie purement musicale de ses compositions, ce qui fait leur mérite c'est l'originalité des idées, l'indépendance qu'il avait acquise en l'absence de toute espèce de maître, l'habitude qu'il avait d'écrire, sous toutes les inspirations de sa vie, des morceaux décousus qu'il rajustait ensuite avec un grand art; le soin qu'il avait pris de rassembler tous les airs nationaux des différents climats, par lesquels il s'aidait si puissamment pour approcher de la nature et de la vérité. On a pensé aussi qu'en travaillant seul il avait trouvé des secrets mécaniques qu'il a emportés avec lui.

Dans ses derniers jours, Haydn reçut de toutes les nations de l'Europe les hommages dus au génie. Les Vénitiens voulurent se distinguer entre tous. Cent soixante musiciens se rassemblèrent pour lui faire entendre une dernière fois l'œuvre de la *Création*, dans une salle qui contenait plus de quinze cents personnes. Haydn était faible et presque en enfance; on l'apporta dans un fauteuil au milieu de cette salle pleine de cœurs émus. Les fanfares de l'orchestre annoncèrent son arrivée. La princesse Esterhazy alla au-devant de lui; on le plaça au milieu de trois rangs de sièges destinés à ses amis et à tout ce qu'il y avait d'illustre à Vienne. Salieri, qui dirigeait l'orchestre, vint prendre ses ordres avant de commencer. Haydn l'embrassa les larmes aux yeux. L'immense orchestre part, et fait entendre les louanges de Dieu à ce génie qui les avait écrites, et qui est sur le bord du tombeau. Un médecin s'aperçoit que Haydn tremble de froid et qu'il n'est pas assez couvert. Aussitôt les femmes les plus élégantes jettent leurs riches cachemires pour entourer les jambes de ce vieillard admiré. Haydn ne peut résister à tant d'émotion; à la fin de la première partie, inondé de larmes, il se sent près de s'évanouir. On l'emporte dans son fauteuil; au moment de sortir de la salle, il fait arrêter ses porteurs, remercie le public par un salut; ensuite il se tourne vers l'orchestre, et, par une idée tout-à-fait allemande, comme l'observe M. Bayle, à qui nous avons emprunté la plupart de ces détails, il lève les mains et les yeux au ciel, et bénit les anciens compagnons de ses travaux.

Peu de temps après, l'armée française entra à Vienne par le faubourg qu'Haydn habitait. Avant que la ville ne fût prise, Haydn mourut le 31 mai 1809. Les officiers français assistèrent au *Requiem* qui fut chanté pour lui quelques semaines après; on y vit le costume de l'Institut de France dont Haydn était associé étranger. Haydn avait partagé avec Mozart l'admiration de son temps; ils avaient élevé à la plus haute puissance, l'un l'expression de la nature, l'autre celle des passions de l'homme. Après eux, Beethoven et Weber se partagèrent encore ces deux empires.

CONJECTURES SUR LA REINE PÉDAUQUE.

On voyait encore en France, au milieu du dernier siècle, sur les portails du prieuré de Saint-Pourçain en Auvergne, de l'abbaye de Sainte-Bénigne de Dijon, de Sainte-Marie

de Nesle, diocèse de Troyes, et de Saint-Pierre de Nevers, la statue d'une reine avec un pied d'oie. C'était la *reine Pédaque*, dont il était question dans plusieurs dictons populaires. Ce mot *Pédaque* est formé des deux mots latins *pes*, *aucæ*, qui signifient *pied d'oie*. Mais quelle était la reine à laquelle s'appliquait cet étrange surnom ? Voici les conjectures principales des antiquaires.

Mabillon et Montfaucon, qu'les premiers parlèrent de cette singularité, crurent qu'on avait voulu représenter la femme de Clovis, sainte Clotilde, et que c'était pour marque de sa prudence qu'on l'avait ainsi gratifiée d'un pied d'oie. Mais comment admettre, d'après cette hypothèse, que dans des provinces, comme l'Auvergne et la Bourgogne, où la domination étrangère fut si longtemps vue avec haine, la mémoire de Clotilde eût été dans une telle vénération que son image eût trouvé place sur les portails d'églises construites cinq siècles plus tard.

D'autres érudits prétendirent qu'il s'agissait, les uns de Berthe au grand pied, femme de Pepin-le-Bref, les autres d'une reine de Toulouse, femme d'Euric, roi des Wisigoths, qui aurait été surnommée ainsi à cause de son grand amour pour les bains.

Rejetant et avec raison ces diverses opinions, l'abbé Lebeuf en émet une autre tout aussi invraisemblable, malgré l'érudition qu'il emploie pour la soutenir. Selon lui, la reine *Pédaque* ne serait autre chose que la reine de Saba, et pour arriver à cette conclusion il a recours à une tradition judaïque rapportée dans le paraphraste chaldéen. Voici cette tradition que nous croyons assez curieuse pour être citée ici. Lorsque la reine de Saba fit le voyage de Jérusalem pour voir Salomon, ce prince attendit sa visite dans un appartement de cristal qu'il avait fait construire dans son palais. Etant entrée dans la salle où était le monarque, la reine crut le voir dans l'eau, et leva sa robe pour s'approcher de lui. Alors Salomon voyant ses pieds qui étaient hideux, lui dit : Votre visage a la beauté des plus belles femmes, mais vos pieds n'y répondent guère. Cette tradition, jointe à l'habitude que la reine de Saba avait de se baigner tous les jours, aurait suffi, dit l'abbé Lebeuf, pour lui faire donner par les chrétiens le nom de *Pédaque*. Une fois cette donnée admise, s'appuyant sur l'opinion de quelques saints pères qui, dans Salomon et la reine de Saba, ont voulu voir une figure de Jésus-Christ et de son église, il motive assez bien la présence de cette princesse sur les portails de nos cathédrales.

Bullet, le dernier auteur qui ait écrit sur cette matière, résume complètement toutes les conjectures, et donne à son tour une explication qui nous paraît la plus vraisemblable et la plus satisfaisante. Robert I^{er}, roi de France, avait épousé en 995 Berthe de Bourgogne, dont il était le cousin au quatrième degré. Excommunié par le pape Grégoire V pour cette union contraire aux canons de l'Eglise, il ne fallut rien

moins que l'interdit jeté sur son royaume, et l'abandon où le laissèrent tous ses serviteurs, pour qu'il pût se résoudre à répudier Berthe qu'il chérissait tendrement. Le cardinal Pierre Damien, qui écrivait soixante ans après cet événement et fut vraisemblablement l'écho de traditions populaires, raconte que Berthe accoucha pendant l'interdit, et par l'effet de la colère divine, mit au monde un fils dont la tête et le cou étaient d'une oie et non d'un homme. Il est donc très probable que l'on voulut éterniser le souvenir de cette vengeance céleste pour épouvanter par la vue perpétuelle de ce châtiment ceux qui oseraient braver les censures ecclésiastiques. Et Berthe, portant avec elle le signe de réprobation dont Dieu l'avait frappée dans son fils, devint un symbole menaçant pour les adversaires du pouvoir temporel de l'Eglise, et dut être alors mise en évidence sur nos monuments religieux.

Observons ici en passant que Robert fut le bienfaiteur de l'abbaye de Sainte-Benigne, à Dijon, et que sa statue et celle de la reine *Pédaque* s'y trouvent placées l'une en regard de l'autre, de manière à confirmer pleinement ce que nous venons de dire. Si l'on adopte cette opinion sur la reine *Pédaque*, on s'expliquera alors peut-être aussi pourquoi on obligeait autrefois les hérétiques à porter une patte d'oie sur leurs habits, coutume qui donne lieu à Rabelais d'appeler *canards* ou *caignards de Savoie*, les Vaugeois, sujets de ce pays.



(Statue de la reine Pédaque, au portail de Sainte-Marie de Nesle, diocèse de Troyes, tirée des *Monuments des rois de France* de Montfaucon.)

Annonce d'un marchand. — « Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifiqué de l'agriculture et du commerce; il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully; il l'appelle l'ami de Henri IV; et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve, au moins, que le goût des belles lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable. Mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère. »

Corresp. de VOLTAIRE. — 5 janvier 1767.

Qu'aurait dit ce grand écrivain, si les annonces qui ont cours aujourd'hui avaient pu lui tomber entre les mains?

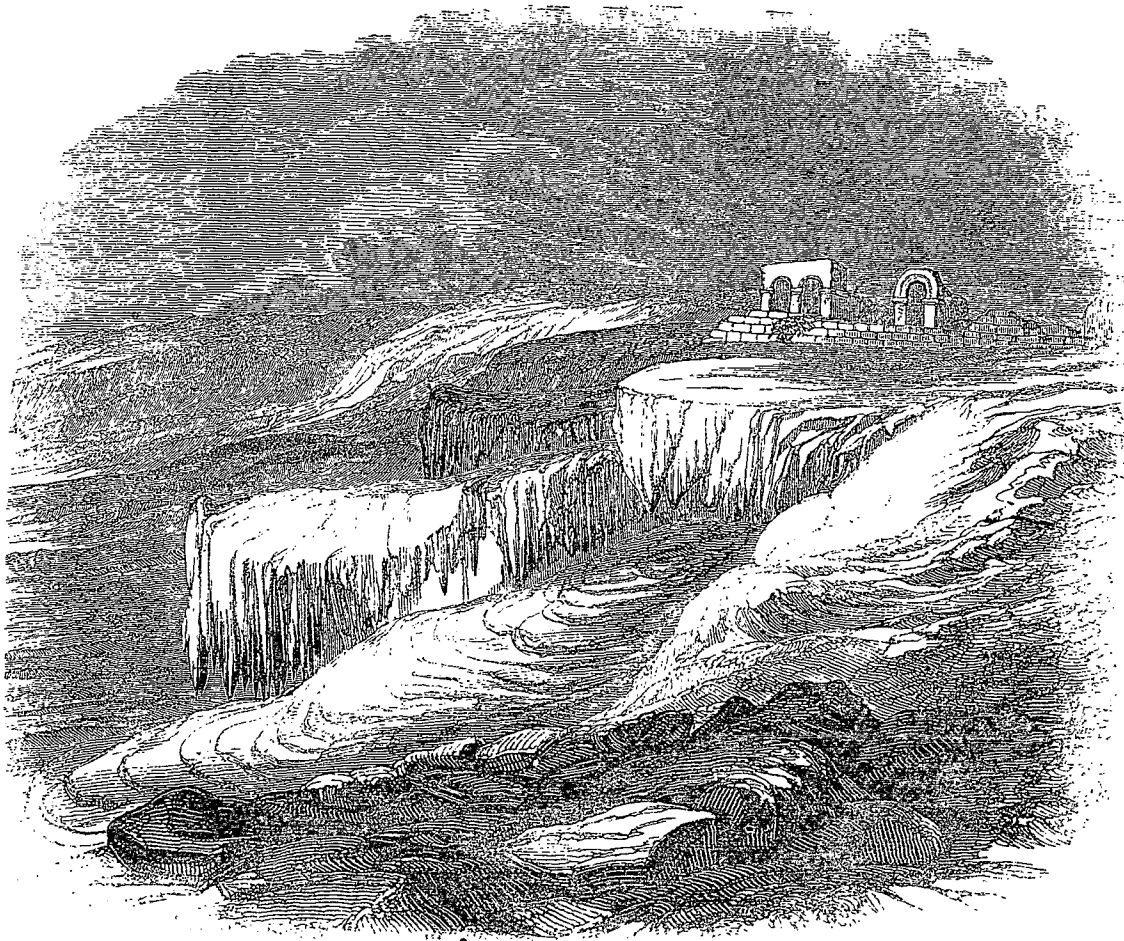
Walpole et le membre du Parlement. — Le fameux ministre Walpole, que les Anglais ont appelé le Père de la corruption, parce qu'il se vantait de connaître le tarif de chaque conscience, vint un jour chez un membre du Parlement pour lui exprimer le déplaisir que le roi ressentait de n'avoir rien fait encore pour un homme de son mérite. Le député montre alors à Walpole son souper qui était dressé, et qui se composait d'un hachis de mouton : « Mylord, lui dit-il, pensez-vous qu'un homme qui se contente d'un pareil repas soit un homme que la cour puisse aisément gagner? Dites à Sa Majesté ce que vous avez vu; c'est la seule réponse que j'aie à lui faire. »

Qui veut faire fortune en un an se fait pendre en moins de six mois.
Proverbe italien

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA CASCADE PÉTRIFIÉE DE PAMBOUK-KALESI,
DANS L'ASIE MINEURE.



(La Cascade pétrifiée de Pambouk-Kalesi, dans l'Asie Mineure, d'après un dessin du Voyage en Orient de M. Léon Delaborde.)

Pambouk-Kalesi est le nom que les Turcs ont donné aux ruines célèbres d'Hiérapolis. Cette ville antique, l'une des plus importantes de la Phrygie, était située à deux lieues de Laodicée. Les auteurs grecs, entre autres Strabon, ont fait mention de ses sources d'eaux chaudes minérales. Les courants d'eau sont chargés de substances calcaires qui se déposent, et insensiblement forment des bancs épais d'une pierre blanche et poreuse. Le merveilleux spectacle que reproduit notre gravure est l'œuvre gigantesque de cette action de l'eau pendant une longue suite de siècles. En approchant d'Hiérapolis, on croit voir devant soi d'immenses cascades de glace : on dirait des masses d'eau qui ont été tout-à-coup gelées ou pétrifiées au moment où elles allaient se ruer sur la plaine. Les proportions extraordinaires de cette incrustation sont ce qui justifie surtout l'étonnement des voyageurs ; car ce genre de phénomènes naturels est d'ailleurs assez commun. On peut même dire qu'il se voit en petit dans toutes les sources qui déposent de la pierre calcaire, et ces sources sont beaucoup moins rares qu'on ne le croit. Il suffit d'un filet d'eau très peu considérable pour produire des effets qui le sont beaucoup. Et cela se conçoit ; car, quelque petite que soit la quantité de pierre calcaire déposée chaque jour, comme le travail est continu, comme les jours succèdent aux jours, les années aux années, les siècles aux siècles, sans qu'il y ait jamais un seul instant d'interruption, l'accumulation de tous ces dépôts les uns sur les autres produit en dernier résultat d'énormes masses. Les eaux se déplaçant, le monument qu'elles érigent se déplace aussi, et vient s'étaler à côté de celui

qu'elles avaient précédemment construit : c'est ainsi qu'il faut comprendre la production de la gigantesque pétrification que notre gravure représente. On dit communément qu'avec le temps la goutte d'eau creuse le rocher ; un minéralogiste pourrait dire aussi qu'avec le temps la goutte d'eau élève le rocher. Du reste, ce phénomène est exactement le même que celui des stalactites, dont nous avons déjà amplement parlé. (Voyez l'article sur les Cavernes, 1857, p. 254.)

LE PORTEFEUILLE.

NOUVELLE.

C'était en 1825. Il faisait une de ces soirées si rudes au pauvre, qui, sans feu, sans pain souvent, n'a contre le froid et la faim, qui lui soufflent au cœur de mauvaises pensées, d'autre refuge que le sommeil. Une pluie de givre, fine et mordante, coupait l'air en sifflant ; les rues, couvertes de neige, étaient enveloppées d'une brume épaisse que ne perçaient qu'avec peine les lueurs rouillées des réverbères ; et si, de loin en loin, au milieu de cette nuit triste et sans voix, un piéton apparaissait comme une ombre le long d'un trottoir désert, il était facile de juger, à la rapidité de sa marche, combien il avait à cœur de gagner promptement un abri.

Dix heures sonnaient à l'église Saint-Eustache, lorsqu'un jeune homme qui semblait en proie à une vive émotion monta précipitamment les quatre étages conduisant à une petite chambre de la rue Montmartre. et vint s'asseoir ou

plutôt tomber tout haletant sur un fauteuil. Sa figure était pâle, son regard fixe; son cœur battait avec violence. D'où venait, qu'avait vu, qu'avait fait ce jeune homme? quelle était la cause de son trouble? Avait-il, comme témoin ou comme acteur, joué quelque rôle dans un crime? Non: il avait seulement heurté du pied la fortune sur sa route, il s'était baissé pour la ramasser, et maintenant il se demandait ce qu'il devait en faire. Le portefeuille qu'il tenait à la main, il venait de le trouver sur la neige il y avait à peine quelques instants, et en l'entr'ouvrant il l'avait vu plein de billets de banque. Le jeune homme était pauvre; il pouvait devenir riche en gardant ce que le hasard lui avait fait rencontrer. Telle était la cause de son agitation. Il s'agissait pour lui de savoir s'il resterait honnête homme en cherchant le propriétaire du portefeuille pour le lui rendre, ou s'il s'enrichirait par un vol dont l'impunité et le secret lui étaient assurés.

— Que faire? se disait-il dans une affreuse anxiété. Cette question, qu'il se posait sans cesse sans jamais la résoudre, le blessait comme un glaive à double tranchant: de quelque côté qu'il l'abordât, son cœur saignait; les mots *oui* et *non* se pressaient tour à tour sur ses lèvres, obéissant aux fluctuations de sa pensée. Cette lutte de sa raison qui lui disait: Reste pauvre pour rester honnête; contre la passion qui criait: Deviens riche pour être heureux! était du reste trop douloureuse pour qu'elle pût se prolonger. Un hasard sembla près de le sauver.

Au moment où un sophisme allait prévaloir sur les dernières objections de sa conscience, un cri lui échappa: son regard venait de s'arrêter sur un portrait dont les yeux lui parurent exprimer un reproche. Ce portrait était celui de son père. Il se prit à songer à ce noble vieillard, qu'il avait vu deux ans auparavant mourir dans cette même chambre, pauvre, mais fier de sa pauvreté parce qu'elle était sans tache; il se rappela ses conseils trop vite oubliés.

A ce souvenir, l'attendrissement le gagna, et quelques larmes saintes coulèrent le long de ses joues.

Mais cette émotion fut courte; les tentations revinrent bientôt, et le jeune homme éperdu se jeta tout habillé sur son lit, appelant le sommeil à son aide.

Le sommeil ne vint pas; mais les mauvaises passions continuèrent à lui parler tout bas, de leur accent le plus doux et le plus pénétrant.

Aussi, quand il se releva une heure après, il était calme; le sang avait remonté de son cœur à ses joues; il respirait librement. A la décision qui brillait dans ses yeux, on pouvait deviner qu'il avait enfin résolu le fatal problème.

— Ce n'est point le hasard, s'était-il dit, qui a placé cette fortune sur ma route; je ne crois pas au hasard! c'est Dieu qui a pris mon désespoir en pitié.

— Que la volonté de Dieu soit donc faite! ajouta-t-il en s'efforçant de sourire.

Alors il s'approcha de son secrétaire, ouvrit le portefeuille en détournant les yeux, de peur d'y lire un nom qu'il ne voulait point connaître, et, après en avoir versé tout le contenu dans un tiroir, le jeta au feu.

Soixante-quinze billets de mille francs en étaient tombés. Le lendemain, il partait pour l'Italie.

II.

Un mois s'était écoulé. — Dans une chambre à coucher placée sous les combles d'une maison de la rue du Mail, deux jeunes gens veillaient. L'intérieur de cette chambre était triste, pauvre, mais brillait de cette propreté qui est le luxe des malheureux. A la lumière douteuse d'une lampe, on pouvait apercevoir une jeune fille travaillant à un ouvrage de tapisserie, et un jeune homme copiant des expéditions. La jeune fille paraissait souffrante et abattue; mais ses yeux n'en demeuraient pas moins fixés sur sa tapisserie, ses doigts légers n'en mariaient pas moins les fils colorés

sur une toile où était crayonnée une scène de Watteau. Le jeune homme travaillait avec ardeur; de temps à autre, pourtant, sa plume devenait plus lente, jusqu'à ce qu'un regard jeté sur la jeune brodeuse lui fit reprendre sa tâche avec une sorte de vivacité fiévreuse. Ce jeune homme était pâle; le travail, la réflexion, l'insomnie, avaient plissé son front, creusé ses yeux, et répandu une teinte malade sur sa figure naturellement grêle. Quant à la jeune fille, elle avait quelques années de moins que lui; — seize ans environ; blonde, avec de grands yeux bruns, doux et mélancoliques sous leurs longs cils; — une tête de Greuze.

Elle dirigeait fréquemment ses regards vers une alcôve dont les rideaux étaient fermés. Tout-à-coup un de ces rideaux se souleva, et laissa voir un vieillard malade et amaigri.

— A boire, ma fille, murmura-t-il d'une voix plaintive.

La jeune fille se leva, donna à boire au malade, le baisa au front, releva doucement son oreiller, et vint reprendre son travail.

Minuit sonna.

— C'est assez veiller, Marie, dit le jeune homme; vous achèverez une autre fois cette tapisserie.

— Il faut que je la rende demain, dit la jeune fille.

— Pourquoi cela?

Elle baissa les yeux sans répondre.

— Vous savez que je touché demain mes appointements du mois, reprit Eugène; nous aurons quelques jours de répit.

Elle lui tendit la main.

— Que vous êtes bon! mon ami. Quand mon père a perdu la place qui nous faisait vivre, et que le chagrin lui a causé cette terrible maladie dont il sort à peine, que serions-nous devenus sans vous, mon Dieu?

— N'étais-je pas son neveu, Marie, son fils d'adoption? N'était-ce point à moi de le secourir? Ah! pourquoi ne puis-je davantage!... Mais allez prendre un peu de repos, Marie, je vous en prie.

La jeune fille cherchait évidemment à éluder la prière de son cousin; elle reprit:

— Avez-vous vu James, l'ami de votre frère?

— Oui.

— Et il ne sait rien sur le compte de Victor?

— Rien.

— Qu'est-il devenu? Ah! cet hiver nous a été fatal. Le malheur qui a réduit mon père à l'état où il se trouve et la disparition de Victor datent presque du même jour. Votre frère était bien triste la dernière fois que nous l'avons vu.

— Oui; l'ambition du siècle l'avait saisi. Il avait soif des joies dispendieuses de la vie folle de notre jeunesse dorée; il aimait mieux le plaisir que le devoir.

— Le malheureux! s'il avait cédé à son désespoir?

— Je ne le crois pas. Beaucoup disent: Je me tuerai; peu le font. Il aura plutôt cherché fortune hors de la France... pris le sac du soldat, peut-être.

— Puissiez-vous deviner juste!

— Mais, au nom du ciel! ma cousine, retirez-vous. Il est tard; c'est à moi de veiller ce soir.

La jeune fille ramassa sa tapisserie, alla près de l'alcôve de son père qui sommeillait, revint à Eugène, lui tendit la main, puis sortit.

La suite à la prochaine livraison.

DU DISCOURS LÉGER.

Il n'y a peut-être pas de langue qui se prête mieux que la langue française à ces tours légers et gracieux qui constituent, au gré de quelques personnes, l'esprit de conversation par excellence, et qui, pourvu qu'ils ne soient point trop recherchés, possèdent réellement un grand charme.

Le nom de légers leur convient d'autant mieux, que nul chemin n'est plus glissant, dans la conversation, que celui sur lequel ils se rencontrent, et qu'il faut beaucoup de souplesse et d'aisance pour y marcher sans faillir. La lourdeur s'y trouve à côté de l'élégance, la platitude à côté de la finesse, et il suffit du moindre faux pas pour manquer le trait spirituel et tomber sur celui de sottise, pis encore, de sottise prétentieuse. Voiture et Hamilton, formés tous deux dans les meilleures compagnies que la France ait jamais produites, sont peut-être les deux auteurs qui ont le plus contribué à développer sous ce rapport la langue française. Balzac y a sans doute eu part aussi; mais son tour, en général moins prompt et plus solennel, semble le porter de préférence vers d'autres voies. Dans Voiture l'affectation se trahit souvent, tandis que dans Hamilton, le bon goût veillant toujours, la vivacité se fait admirer sans que l'on puisse jamais y soupçonner l'étude. Mais Voiture a une gloire qu'il ne faut point taire, celle d'initiateur. Nous voudrions citer ici en entier, pour donner un exemple de ce genre de style, sa lettre au prince de Condé après la bataille de Rocroi :

« J'avois bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisoit pas bon vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse point cru que vous fussiez emporté à ce point-là; et si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe : l'empereur ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. »

Voilà une manière de dire qui assurément ne paraîtrait point rare aujourd'hui : elle était nouvelle alors, et certes ce tour si léger est en même temps d'une amabilité charmante.

Il y a cependant un défaut dans ce langage, même lorsqu'il est le plus spirituel, c'est de fatiguer extrêmement dès qu'il est soutenu quelque temps. L'esprit, obligé de suivre avec attention chaque mot pour en goûter toute l'expression et ne point laisser échapper la trame légère du discours, finit par se lasser et trouver hors de propos ce qui lui avait d'abord paru si bienséant. Il est évident, toutefois, que ce défaut n'est point absolu, mais proportionné à la nature des oreilles qui écoutent. Tel langage parfaitement à sa place dans un salon brillant, perd toute raison dans une compagnie plus humble ou plus sérieuse. Nous rapporterons une anecdote qui justifie cette remarque, qu'il serait sans doute trop long et trop fastidieux de développer. Lorsque l'on représenta pour la première fois sur le théâtre de Berlin le *Méchant* de Gresset, l'une des comédies les plus spirituellement écrites qu'il y ait dans notre langue, Frédéric, qui savait cependant parfaitement le français, laissa passer, malgré ses efforts, un grand nombre de traits sans les entendre, et se vit réduit à se les faire expliquer par les Parisiens qui se trouvaient dans sa loge. Il en avait pris naturellement quelque humeur contre Gresset. — Si Votre Majesté, lui dit-on, avait seulement passé un hiver dans la bonne société de Paris, elle trouverait la pièce délicate. — Pour prendre du plaisir au *Tartuffe* et au *Misanthrope*, repartit le roi, je n'ai pas besoin de faire un voyage à Paris. — L'observation des courtisans était juste; la réponse du roi l'était aussi. Le langage de Molière est de tout le monde, parce qu'il est naturel et sans recherche; celui du *Méchant* est l'apanage particulier de la société élégante, parce qu'il est plein de tours étudiés et de finesses cachées. D'Alembert, en parlant, dans l'*Eloge* de Gresset, de cette charmante comédie, observe avec raison qu'elle semble spécialement écrite pour un théâtre de capitale, et que partout ailleurs elle perdrait nécessairement de ses charmes. Souvent, en effet, le mérite du style consiste moins dans le mérite des choses qu'il exprime que dans la manière pleine d'art dont il les exprime. Mais c'est un point, comme on peut en juger par l'exemple du grand Frédéric, que tout le monde n'est pas en état de sentir.

LE JAPON.

L'empire du Japon est séparé de la Chine par un bras de mer de trente lieues. Il se compose d'un groupe considérable d'îles dont les principales sont : 1^o celle de Nippon ou Nippon; 2^o celle de Kioussou ou de Bongo; 3^o celle de Sikok. Ces trois îles ont à peu près la même étendue que les îles Britanniques, et renferment une population presque égale à la leur. Des calculs approximatifs portent à plus de vingt-cinq millions le nombre des Japonais : le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande compte aujourd'hui environ vingt-six millions d'habitants.

Le nom de Japon n'est pas celui sous lequel les indigènes désignent leur pays : ils l'appellent Nippon ou Nippon, comme l'île où réside l'empereur, et, plus ordinairement encore, ils le désignent uniquement par des périphrases pompeuses.

Les côtes de l'archipel japonais sont hérissées de roches, et la mer y est continuellement houleuse. La plus grande partie des ports est inconnue aux Européens : ceux dont ils ont quelques notions sont parsemés de récifs et d'écueils, et difficilement abordables. La nature vient ainsi en aide à la loi qui interdit formellement l'accès de l'empire à tous les étrangers. Cette loi a été rendue il y a deux siècles. En vigueur depuis ce temps, elle est encore aujourd'hui observée avec une rigueur inflexible. Deux peuples cependant sont exceptés de l'exclusion générale : les Chinois et les Hollandais; encore ne jouissent-ils de cette faveur qu'à des conditions à peine tolérables. Un seul port leur est ouvert, ils ne peuvent pénétrer dans l'intérieur des terres, et ils sont soumis à une législation spéciale qui menace incessamment leur fortune et leur vie.

Dès le treizième siècle, les voyageurs Rubrequis et Marco-Polo avaient rapporté en Europe quelques informations sur le Japon. Au seizième siècle, les jésuites portugais parvinrent, avec leur adresse ordinaire, à s'introduire dans ce pays. Ils y fondèrent, vers 1549, un collège, et convertirent beaucoup de Japonais au christianisme. Des marchands portugais s'allièrent par des mariages à quelques familles du pays : l'Occident devenait peu à peu envahissant; mais tous ces progrès furent interrompus par l'imprudence de quelques missionnaires franciscains, qui, avec un courageux enthousiasme, vinrent provoquer le peuple japonais à la destruction de leurs idoles et à l'incendie de leurs temples. La grande majorité de l'empire se souleva contre les chrétiens. Pendant la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième, les Japonais convertis et les Portugais souffrirent les persécutions les plus cruelles. Beaucoup d'entre eux périrent dans les supplices; les enfants en bas âge étaient eux-mêmes exécutés avec leurs mères. Une des gravures du livre sur le Japon écrit par le jésuite Charlevoix représente un prêtre crucifié donnant sa bénédiction à un enfant de quatre ans auquel on va trancher la tête.

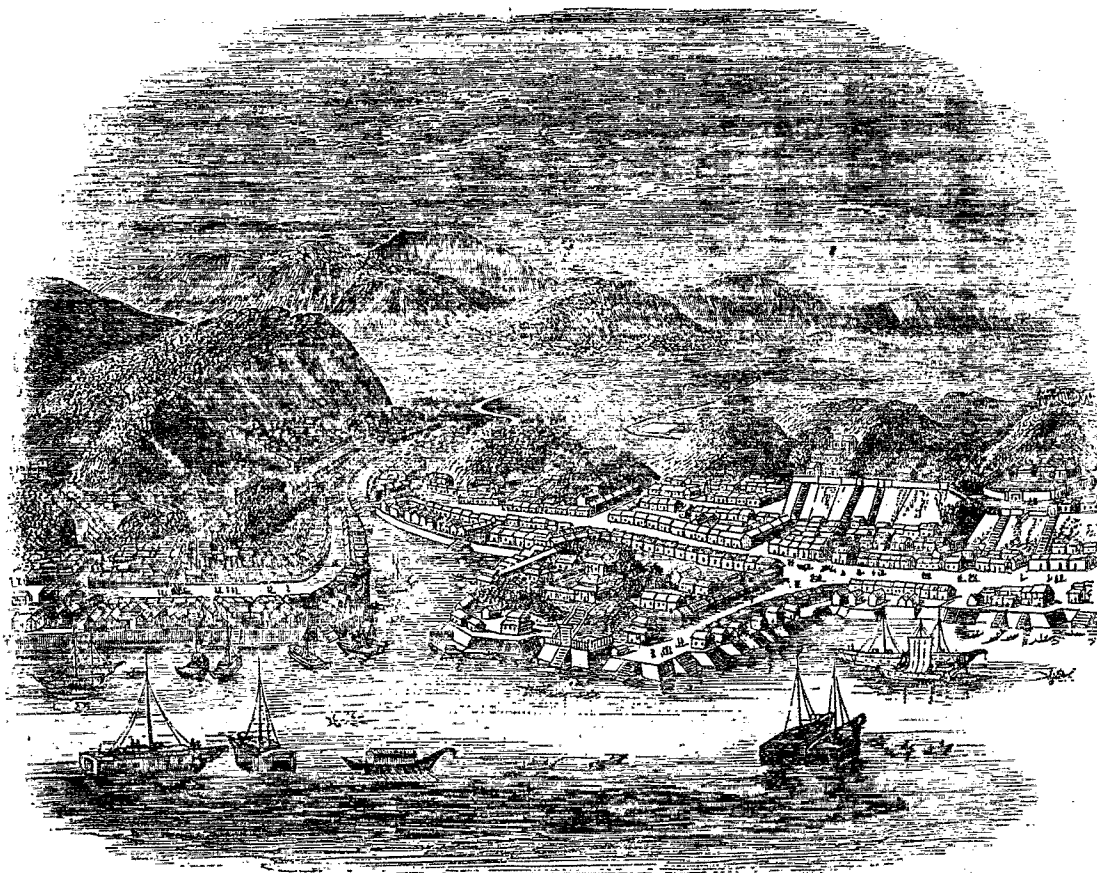
En 1657 ou 1659, l'empereur régnant rendit la loi que nous avons citée. Il fut ordonné spécialement que « les Portugais, leurs mères et leurs nourrices, et tous ceux qui leur étaient alliés, seraient bannis à Macao, en Chine. » A la suite de cette mesure, les chrétiens désespérés se jetèrent dans une forteresse; mais l'empereur, avec le secours des Hollandais, étouffa cette insurrection, dans laquelle les annales du pays rapportent que quarante mille Japonais furent massacrés. A des époques postérieures, les Portugais tentèrent de revenir, mais toujours en vain.

Les Hollandais s'étaient établis au Japon en 1645. Ils avaient été appelés de Batavia par un pilote anglais nommé Adams, qu'une tempête avait jeté dans une des îles japonaises, et que l'empereur avait pris en grande affection et n'avait pas voulu laisser partir. Par son influence, ils obtinrent l'autorisation d'établir un comptoir à Firando. Après

1637, ils furent relégués au port de Nagasaki; et, comme nous l'avons dit plus haut, ils se sont toujours maintenus dans des rapports de commerce avec l'empire, grâce à une extrême tolérance religieuse, à leurs intrigues contre les autres Européens, et aussi à l'incroyable patience qu'ils ont toujours montrée, quels que fussent les mauvais traitements et les humiliations qu'il plût aux Japonais de leur faire subir. Il paraît, en outre, que le gouvernement japonais apprécie l'utilité de se tenir, par leur intermédiaire, au

courant de la situation politique du reste de l'Europe.

En 1665, Colbert avait projeté l'envoi de quatre grandes ambassades en Perse, en Chine, à la cour du Grand-Mogol et au Japon. François Carron avait été chargé d'aller représenter la France dans ce dernier pays. Il avait reçu des instructions prudentes dont voici quelques passages : « Vous direz, sur l'article de la religion, que celle des François est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols ; l'autre, la même que celle des Hollandais ; que Sa Majesté



(Simonoseki, l'un des ports de mer de l'île de Nippon, île principale du Japon.)

ayant appris que la religion des Espagnols était désagréable au Japon, elle a ordonné qu'on y envoyât de ses sujets qui professent la religion des Hollandais. On fera une objection, savoir, si le roi de France dépend du pape, comme le roi d'Espagne et d'autres ; vous répondrez qu'il n'en dépend point, le roi de France ne reconnaissant personne au-dessus de lui, et qu'il est facile de voir la nature de la dépendance de Sa Majesté à l'égard du pape, par ce qui arriva, il y a deux ans, pour un outrage fait à Rome en la personne de l'ambassadeur de Sa Majesté (le duc de Créquy ; car le pape ne l'ayant pas fait réparer assez tôt, Sa Majesté envoya une armée en Italie, dont tous les princes et le pape même ayant été effrayés, le pape lui envoya un légat à latere (le cardinal Chigi), chargé de supplications très humbles et très instantes, auxquelles Sa Majesté ayant eu égard, rappela ses troupes déjà campées sur les terres du pape. » Ces précautions politiques furent sans utilité : le mauvais succès de l'ambassade en Perse fit renoncer à celle du Japon. La France n'est depuis revenue à aucun projet de ce genre.

Les Anglais ont tenté à plusieurs reprises, et à l'aide de différentes ruses, de nouer avec le Japon des relations lucratives, mais toujours sans succès. Les Américains n'ont pas été plus heureux. Le gouvernement russe, qui a envoyé en 1803 une ambassade à l'empereur, a également complètement échoué.

Parmi les relations les plus curieuses et les plus dignes de foi qui aient été publiées sur le Japon, on distingue celles de trois médecins de la factorerie hollandaise : Engelbert Kœmpfer, qui visita Yedo en 1690 et 1691 ; Thunbert, en 1775 et 1776 ; M. de Siebold, qui a séjourné dans le pays de 1825 à 1830. Il faut ajouter à ces documents : l'Histoire du Japon, par Charlevoix ; les Relations des ambassades hollandaise et russe ; l'Histoire intéressante de la captivité du capitaine Golownin en 1811 ; et le Journal d'une expédition récente de Singapour au Japon, par le docteur Parker. C'est d'après l'autorité de ces ouvrages que nous avons réuni les détails suivants sur les mœurs des Japonais et sur l'aspect de leur pays.

La capitale de l'empire est Yeddo ou Eddo : elle est située dans l'île de Nippon. Le nombre de ses habitants est, suivant les Européens, d'un million et demi ; suivant les Japonais, il serait de plus de dix millions. Ils assurent que les principales rues ont 280 000 maisons, et que chaque maison sert de demeure à trente ou quarante personnes. Ces rues sont vastes et bien entretenues. La plupart des habitations sont construites en bois : la charpente est entremêlée de bambous et de briques. On préfère le bois aux pierres par crainte des tremblements de terre, qui ne sont pas rares au Japon. Les façades sont en général très ornées. Le capitaine Saris écrivait au seizième siècle, qu'il avait vu

à Yeddo les tuiles elles-mêmes toutes dorées. Les portes sont couvertes d'un vernis brillant. Les fenêtres, au lieu de vitres, ont des feuilles de papier transparentes et délicatement peintes. A l'intérieur, le plancher est couvert de nattes, et les murs sont revêtus de tapisseries : quant à l'ameublement, il est peu considérable. On s'assied sur des tapis; pour les repas on dresse de petites tables qui n'ont que quatre pouces de hauteur. L'usage des cuillères et des fourchettes est inconnu : on se sert de petits bâtons d'ivoire.

La ville la plus importante après Yeddo est Meaco. C'est la résidence du daïri, ou empereur ecclésiastique, tandis que Yeddo est la résidence du koubo, ou empereur politique. L'autorité spirituelle et l'autorité temporelle se confondaient autrefois dans une seule personne : elles ont été séparées au commencement du dix-septième siècle. L'empereur de Yeddo a en réalité tout le pouvoir; il reste au grand-prêtre les honneurs. On prétend qu'il y a dans l'empire trois religions principales : l'ancienne religion du pays, nommée sinto; le budcho, ou culte des idoles étrangères, apporté de la Chine, dont le Japon paraît être une ancienne colonie; et une espèce de religion naturelle qui a beaucoup d'analogie avec celle de Confucius. D'après Kæmpfer, Meaco renfermait au dix-septième siècle six mille temples ou pagodes. Le temple de Diaboud est le plus remarquable : il est soutenu par quatre-vingt-seize colonnes; on y pénètre par des portiques étroits, mais d'une hauteur majestueuse. L'intérieur se divise en deux étages qui ont chacun leur voûte. La voûte supérieure est ornée d'immenses colonnes peintes, d'environ 18 pieds de circonférence. L'image de l'idole Diaboud est d'une dimension tellement colossale, que six hommes pourraient s'asseoir dans la paume de sa main. La divinité est représentée assise; elle a les cheveux courts et frisés, et les épaules nues. Le corps est couvert d'une pièce d'étoffe. Le bras droit est élevé, et le gauche est posé sur le ventre.

Trois autres villes ont le titre de cités impériales. Simonoseki, dont nous donnons une vue générale, n'est qu'une ville de troisième ou quatrième ordre. Elle est resserrée entre la mer et une chaîne de montagnes. Ses maisons n'ont qu'un seul étage; elles sont presque toutes bâties en bois.

Un voyageur a écrit que « les villes du Japon étaient des espèces de couvents politiques assujettis à mille gênes, dont il semble que la vivacité européenne ne pourrait jamais s'accommoder. » On ne saurait imaginer, en effet, une administration plus minutieuse, plus sévère, plus uniforme que celle de l'empire japonais. La loi règle les moindres détails de la vie, et en aucun autre lieu de la terre on n'a fait plus le sacrifice de la liberté individuelle à l'ordre public. Dans une ville, par exemple, chaque rue a son administrateur particulier, son maire, son juge de paix, son commissaire de police, ses agents, sa garde nationale, ses veilleurs de nuit. Le magistrat en chef de la rue, élu par ses concitoyens, sauf approbation de l'autorité supérieure, sait jusqu'aux plus insignifiantes actions de ses administrés. Les costumes sont réglés par ordonnances : chaque citoyen s'habille suivant sa religion, son rang, sa profession, et porte de petites armoiries indiquant son nom, le lieu où il demeure et sa famille. Un changement de costume est une preuve certaine d'un changement de religion; aussi les Japonais ne peuvent-ils comprendre la mobilité de nos modes. Du reste, sous beaucoup de rapports, la civilisation paraît presque aussi avancée qu'en Europe. La police générale au Japon est certainement supérieure à ce qu'elle est dans une grande partie de l'Occident. Les routes sont divisées en milles, dont le point de départ est Yeddo. Les milles, qui portent des chiffres comme nos bornes, sont marqués par de petits tertres plantés d'arbres. On doit toujours suivre le côté gauche des routes, soit en allant, soit en venant, pour éviter les embarras et les disputes. A tous les embranchements de chemins, des inscriptions très détaillées s'offrent au voyageur. Des postes aux chevaux sont

situées de distance en distance sur les grandes lignes de communication, et sont distinctes des auberges. Les voitures des riches ressemblent à celles des nobles de France aux derniers siècles; elles ont été introduites par les Hollandais. Un Japonais de haut rang qui se promène à cheval fait toujours tenir la bride par un domestique. On voit aussi des chaises à porteurs.

L'agriculture est très honorée. Les campagnes offrent partout l'apparence d'une heureuse fertilité. Les engrais sont l'objet d'une grande industrie : on ne perd aucune parcelle des matières qui les peuvent améliorer. Cependant les paysans n'ont ni moutons, ni porcs, et ils engraisent fort peu de



(Portrait d'un Japonais.)

boeufs ou de vaches. Le nord du Japon abonde en forêts et le midi en rizières. La diversité des produits est telle qu'elle suffit à tous les besoins de l'empire, ce qui lui permet de se passer du commerce extérieur. Le gouvernement publie des journaux de commerce, où sont indiqués les prix des céréales et des autres marchandises dans les différentes parties de l'empire, ainsi que leur variation. Les principaux articles de l'exportation japonaise en Chine et à Batavia sont : le riz, le coton, le sel, le thé, le tabac, la soie, le cuivre et l'acier qui sont très beaux, la laque, le camphre, la porcelaine enfin qui est supérieure à celle de la Chine.

Les sciences et les arts ne sont pas négligés. Quelques uns de nos meilleurs ouvrages de géographie, de mathématiques et d'astronomie sont traduits et étudiés. Les arts du dessin et de la gravure sont cultivés. Le goût de la musique est général. L'art dramatique n'est pas moins aimé qu'en France. Les théâtres japonais ne sont point, comme les nôtres, divisés par des coulisses; néanmoins on y fait successivement paraître diverses décorations sur toiles peintes d'un très bon effet. On voit tour à tour des maisons, des jardins, des fontaines, des ponts, des montagnes, des forêts, et quelquefois l'illusion est complète. On change la scène en un clin d'œil, avec une dextérité digne du Grand-Opéra. Le préjugé contre la profession de comédien n'existe qu'à l'égard des femmes. Un des fils du célèbre Kotzebuë, qui fit partie d'une ambassade russe fort mal accueillie au commencement de ce siècle, fut admis par faveur à une représentation, et caché dans un coin par les prêtres; il ne

put rien comprendre aux paroles, mais il devina à peu près la pantomime. Il s'agissait de deux princes qui se disputaient à la fois un trône et une amante : au dénouement, la princesse était assassinée par ordre de la mère des deux rivaux. Il paraît que les sujets des pièces sérieuses japonaises doivent toujours être pris dans l'histoire ancienne du pays. Le spectacle a lieu avant midi ; les prêtres ont des places réservées.

L'instruction populaire est certainement moins négligée au Japon que dans la plupart des royaumes d'Europe. Les éléments des connaissances sont répandus par de nombreuses écoles dans les classes pauvres. Les femmes aisées sont presque toutes lettrées ; elles passent une partie de leur journée à lire et à écrire.

Les Japonais sont en général justes et bienveillants : ils sont supérieurs aux Chinois, du moins à ceux qui font le commerce maritime. Tous les voyageurs les représentent comme animés d'une utile curiosité. On est fondé à croire qu'ils ne seraient pas éloignés de fraterniser avec les autres peuples, sans les ressentiments traditionnels qu'ils ont conservés contre les missionnaires, et si l'égoïsme politique de leurs gouvernants n'exaltait à dessein leur orgueil patriotique et leur défiance contre toutes les idées contraires aux préjugés de l'empire. Sans doute une révolution brisera tôt ou tard les barrières qui les isolent du reste du monde : il est impossible qu'ils vivent éternellement en étrangers et en reclus au milieu de la grande famille. La Chine et le Japon sont de trop monstrueuses exceptions à la loi de l'association universelle, pour qu'elles aient encore un long avenir.

Les places éminentes sont comme les cimes des rochers ; les aigles et les reptiles seuls peuvent y atteindre.

MADAME NECKER.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

HUILE.

(Deuxième article. — Voyez p. 61.)

Il nous reste à parler des huiles employées pour l'éclairage et pour les manufactures.

L'huile de colza est la plus importante de toutes. Elle occupe parmi les huiles d'éclairage la même place que l'huile d'olives parmi les huiles comestibles. Tout le monde la connaît. Elle est ordinairement jaune, et possède une odeur assez peu agréable qui la caractérise. Sa saveur, qui est analogue à son odeur, empêche qu'elle ne soit employée pour le service de la table, même en mélange avec des huiles plus douces. La facilité avec laquelle elle brûle, en donnant une flamme brillante, sans charbonner la mèche, et sans répandre aucune mauvaise odeur, pourvu, du moins, qu'elle soit placée dans une lampe convenable, est ce qui constitue sa supériorité sur les autres huiles d'éclairage. Elle a l'inconvénient de s'altérer très sensiblement lorsqu'elle demeure exposée à l'air : elle s'épaissit, coule avec difficulté, et par conséquent devient impropre à faire son service dans la plupart des lampes. Le même effet se produit lorsqu'elle vieillit. Aussi y a-t-il une grande différence à l'usage entre l'huile nouvelle et l'huile déjà ancienne. Elle présente un autre inconvénient qui est cause que l'on ne saurait l'employer pendant l'hiver pour l'éclairage des réverbères, à moins de la mélanger avec une huile plus fluide : elle se solidifie à 2 ou 3° au-dessous de la température de la glace fondante, et cesse par conséquent d'être liquide dans la plupart des nuits d'hiver. Sa densité est de 0,91, c'est-à-dire que cent litres d'huile pèsent 91 kilogrammes : cette densité est caractéristique, car les autres huiles d'éclairage, même les huiles de poisson, pèsent 93 kilogrammes les cent litres.

L'huile de colza a été pendant long-temps un des produits spéciaux de l'agriculture de nos départements du Nord ; mais on en fait maintenant dans un grand nombre d'autres endroits, et elle forme une des richesses principales de notre territoire. Néanmoins les départements du Nord sont toujours les centres les plus importants de cette fabrication. C'est des marchés de Lille, d'Arras, de Douai, de Valenciennes qu'elle se répand dans toute la France, jusque dans le Midi.

Les procédés de culture, mais surtout ceux de fabrication, ont fait depuis une vingtaine d'années de grands progrès. Cependant les anciens pressoirs, à cause de leur simplicité, sont encore en faveur, et ne disparaîtront que peu à peu devant l'envahissement des grandes usines. Nous en dirons deux mots, et ils le méritent puisque ce sont eux en définitive qui expriment encore la majeure partie de l'huile que nous consommons.

Pour extraire l'huile, on commence par déposer le colza, qui est, comme chacun le sait, une graine menue et noirâtre, dans des auges où elle se broye par l'action de pilons pesants qui s'y abattent à tour de rôle. Ces pilons sont ordinairement mus par des ailes de moulin à vent, et c'est ce qui donne un aspect si curieux à la ville de Lille, qui se trouve entourée de centaines de moulins à vent. Quand la graine a été suffisamment triturée par les pilons, on la retire des auges pour l'étendre sur une plaque de fonte bien chauffée ; elle s'y torréfie, et l'huile devenant plus fluide, se trouve plus disposée à se séparer du tissu de la graine. Alors on renferme la pâte dans des sacs de laine, et on la soumet à l'action d'une presse à coins que l'on serre autant que possible ; l'huile suinte à travers les sacs, et se rend dans le réservoir qu'on lui a préparé. Le résidu, retenant encore de l'huile, est de nouveau passé aux pilons, à la chaleur et à la presse, et on en retire une nouvelle quantité d'huile qui est de moins bonne qualité que la première : on lui donne le nom d'huile de rebat. La première se nomme huile de froissage.

La nouvelle méthode est bien supérieure : au lieu de pilons mus par le vent, ouvrier souvent fort capricieux, on emploie des meules mises en mouvement par des machines à vapeur ; au lieu de chauffe à feu nu sur des plaques de fonte, on emploie le chauffage à la vapeur, qu'il est plus facile de bien régler ; au lieu de presses à coins, on emploie les presses hydrauliques qui ont infiniment plus de puissance. Malgré tous ces avantages, comme les nouveaux ateliers sont beaucoup plus coûteux que les anciens, ils ne les dépossèdent que lentement. En dépit des perfectionnements de la mécanique, on continue à faire de l'huile au moulin à vent, comme on continue à y faire de la farine.

L'épuration de l'huile est une opération fort simple, et qui se fait souvent hors des fabriques, dans le magasin même des débitants. On met dans l'huile une petite quantité d'acide sulfurique que l'on bat vivement pendant une heure ou deux. Après ce temps, on y verse une certaine quantité d'eau pour modérer l'action de l'acide sulfurique, et débarrasser l'huile de ce qui en reste. On continue à battre, puis on laisse déposer : l'eau se sépare en entraînant l'acide et une partie des impuretés ; comme il en reste encore une partie dans l'huile, on filtre l'huile, et on achève ainsi de l'épurer. Les impuretés consistent en matières végétales fort ténues qui flottent dans l'huile, et que l'acide sulfurique, après quelque temps de contact, charbonne et dégage. L'huile de rebat a beaucoup plus besoin d'épuration que l'huile de froissage.

L'industrie des falsifications, qui fait chaque jour, au grand détriment des consommateurs, de si notables progrès, n'a pas manqué de s'exercer sur une matière d'un emploi aussi général que l'huile de colza. Les huiles d'œillette (voyez le précédent article) et de cameline, dont le prix

est fort souvent inférieur à celui de l'huile de colza, sont employées à cet usage toutes les fois que le marchand y trouve son avantage. Elles ont un grand inconvénient; car, n'ayant nullement les mêmes qualités pour l'éclairage que l'huile de colza, elles la détériorent sensiblement. Nous avons déjà dit que l'huile de colza est plus légère que ces autres huiles, de sorte que la densité du mélange le trahit. Néanmoins, comme la différence de densité entre toutes ces huiles n'est pas fort grande, ce moyen de découvrir la falsification n'est pas commode. Il y en a une autre beaucoup plus facile à employer, surtout pendant l'hiver. L'huile de colza, avons-nous dit, se solidifie à 2° ou 5° au-dessous de 0; l'huile d'œillette, de même que l'huile de cameline, ne se solidifient qu'à 15° au-dessous de ce même terme; de sorte qu'en soumettant le mélange au froid, les diverses espèces d'huile se séparent, l'huile de colza se figeant, tandis que l'huile qu'on y a mélangée demeure fluide.

On falsifie quelquefois l'huile de colza avec de l'huile de chènevis: ce mélange a moins d'inconvénient que le précédent, parce que l'huile de chènevis est assez bonne pour l'éclairage. Du reste il se reconnaît de la même manière; car l'huile de chènevis ne se solidifie que par un froid de 22° au-dessous de 0. La couleur verte de l'huile de chènevis peut aussi servir.

Enfin, les falsificateurs sont encore dans l'habitude de mêler à l'huile de colza de l'huile de morue ou de baleine. Il est très fréquent de trouver dans le commerce de prétendues huiles de colza qui renferment moitié de leur poids en huile animale. Comme l'huile de baleine se solidifie à peu près à la même température que l'huile de colza, il n'est pas possible de constater la fraude par l'expérience du froid; mais on peut la constater par l'odeur qui est très reconnaissable. On pourrait aussi, si l'on voulait déterminer d'une manière exacte les proportions du mélange, le traiter par l'alcool bouillant; cet alcool dissoudrait entièrement l'huile animale, et laisserait l'huile de colza sans altération.

L'huile de cameline est une huile d'éclairage comme l'huile de colza, mais d'une moindre valeur. Elle a cependant un avantage que l'on utilise souvent pour l'éclairage d'hiver, c'est de ne se solidifier que par les froids les plus rigoureux. Elle en a encore un autre pour l'agriculteur; c'est que la végétation de la cameline est beaucoup plus rapide que celle du colza. On sème en mai et même juin, et l'on récolte la même année; de sorte que les plantations de colza venant à éprouver quelque accident, on a la ressource, jusqu'au printemps, de les remplacer par de la cameline partout où elles ont manqué. C'est une substitution qui n'est point rare dans les départements septentrionaux.

Les huiles de navette et de rabette ont beaucoup d'analogie avec l'huile de colza. On pourrait dire que ce sont des huiles de colza de second ordre. Elles proviennent de plantes presque semblables, se fabriquent de même, ont à peu près la même valeur, les mêmes propriétés, les mêmes usages. La Normandie est la patrie par excellence des huiles de navette, comme la Flandre l'est des huiles de colza. Nos départements de l'est fournissent aussi de ces huiles en assez grande quantité.

L'huile de chènevis n'a pas autant d'importance commerciale que les précédentes. Elle sert aussi à l'éclairage; mais généralement elle est consommée sur place dans les pays où la culture du chanvre est développée. Elle est verdâtre, et ne se solidifie qu'à 22° au-dessous de 0. Sa couleur, dans les mélanges où elle est associée à des huiles plus fines, se trahit aisément.

L'huile de lin est surtout employée pour la peinture. Elle est de toutes les huiles celle qui se solidifie le moins aisément par le froid: elle reste liquide jusqu'à 27° au-dessous de 0. Elle est visqueuse à la température ordinaire, et quand elle demeure quelque temps à l'air,

elle s'altère et devient très épaisse. C'est à cette propriété, qui serait si incommode dans le service de l'éclairage, que l'huile de lin doit son prix; c'est là ce qui la rend précieuse pour la peinture. Cette qualité siccative augmente beaucoup quand l'huile a bouilli pendant quelque temps avec de la litharge; et ce n'est qu'après lui avoir fait subir cette modification qu'on la mélange avec les couleurs. La litharge lui communique toujours une teinte rouge très prononcée, tandis que dans l'état naturel elle est jaunâtre.

On désigne dans le commerce sous le nom d'huile de baleine des huiles provenant non seulement de la baleine, mais du cachalot, du dauphin, du phoque, du marsouin, etc. Toutes ces huiles ont en effet les plus grands rapports, et peuvent sans inconvénient demeurer confondues comme denrées. On ne les distingue que sous le rapport de leurs qualités, en huile blanche, en huile jaune et huile noire. Les progrès de la pêche maritime font que l'on commence à en consommer en France une assez grande quantité. Elles sont employées, en concurrence avec celles qui naissent de l'agriculture, au service de l'éclairage.

Les huiles de morue sont différentes des huiles de baleine. Elles sont moins altérables par l'action de l'air et plus onctueuses, ce qui les fait rechercher dans certaines manufactures; elles ont aussi l'avantage de ne point se solidifier comme les huiles de baleine à la température de la glace fondante. Comme leur valeur est supérieure à celle de ces dernières huiles, il arrive quelquefois qu'on les mélange, mais le froid fournit un moyen de constater la fraude. L'alcool, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, en fournirait un autre pour constater le mélange des huiles de graine.

Nous terminerons par un mot sur les huiles dont on se sert pour le graissage des machines. Comme l'huile appliquée à cet emploi se trouve, proportionnellement à la petitesse de son volume, exposée à l'air sur une très grande surface, les phénomènes d'altération que l'air produit à des degrés divers sur toutes les huiles s'y manifestent très promptement. Le liquide s'épaissit, finit même par se sécher, et loin de faciliter le mouvement de la machine en y affaiblissant les frottements, il l'entrave en produisant l'effet d'une glu. Dans les machines volumineuses des manufactures, il suffit d'avoir l'attention de verser de l'huile de temps en temps en quantité suffisante: l'huile nouvelle lave l'ancienne, et pourvu que l'on veille à ce qu'il ne se fasse pas de crasse, c'est tout ce qu'il faut. Mais dans les machines délicates, telles que les montres et les pendules, il faut bien plus de soin, parce que la force motrice étant très faible, et les parties en contact très multipliées, il suffit de la moindre gêne pour arrêter le mouvement ou tout au moins pour le retarder considérablement. Les huiles très onctueuses et qui ne s'épaississent que difficilement par l'exposition à l'air sont donc d'un très grand prix pour les horlogers: il leur en faut si peu, qu'il ne leur coûterait guère de les payer fort cher à condition qu'elles fussent tout-à-fait à leur convenance: malheureusement il n'y en a d'aucune espèce qui soit parfaite. L'huile de pied de bœuf est celle que l'on emploie le plus communément. Elle est d'une couleur jaune clair, sans goût, sans odeur, très fluide et très onctueuse. Sa préparation est extrêmement simple: il suffit de faire cuire les abattis de boucherie, particulièrement ceux dont elle a pris le nom; elle s'en dégage, et vient surnager à la surface de l'eau, où on la recueille. Ce procédé est si simple que les horlogers qui croient avoir quelque raison de se méfier de l'huile qui leur vient par la voie du commerce, peuvent fort bien en préparer eux-mêmes pour leur usage. Les horlogers font aussi quelquefois usage de l'huile de ben. C'est une huile qui se fabrique dans l'Inde, et qui jouit des mêmes propriétés que l'huile de pied de bœuf: elle est très fluide, ne se solidifie point par le froid, et ne rancit que très peu par l'exposition de l'air. C'est surtout pour ces huiles délicates qu'il importerait d'être bien sûr de n'avoir

point affaire à des mélanges; malheureusement ce n'est d'ordinaire qu'après en avoir usé qu'on arrive à les connaître.

PORTES MONUMENTALES.

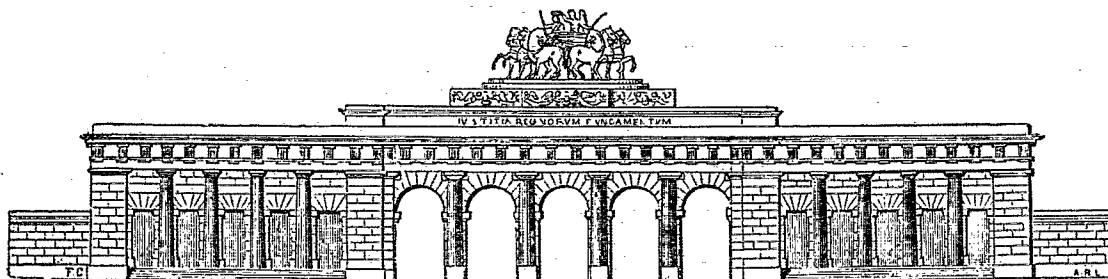
PROPYLÉES DE VIENNE.

Le nom de *propylées* est composé des deux mots grecs *pro* (en avant), *pylaia* (portes). Quelle que soit sa signification première, qu'il ait servi d'abord à désigner un édifice construit en avant des portes d'une ville, ou une porte monumentale pratiquée dans une enceinte murée, il n'en présente pas moins un sens parfaitement clair d'après cette composition étymologique : c'est un vestibule somptueux qui sert d'entrée à une ville.

Dans les fortifications primitives, les portes étant une des parties les plus vulnérables de l'enceinte, on dut s'attacher à les protéger par un certain nombre d'ouvrages destinés à en défendre les abords. Bientôt l'art présida à la disposition de ces masses d'abord informes, et les transforma peu à peu en œuvres plus propres à la décoration qu'à la défense. Aussi voyons-nous que le nombre des portes et leur

agencement étaient un signe distinctif pour certaines villes, et qu'elles servaient de point de réunion pour de grandes solennités. La coutume des juges d'Israël de rendre la justice devant les portes; les portes d'airain de Babylone, symétriquement placées dans son enceinte immense; les cent portes de Thèbes d'Égypte, par chacune desquelles défilaient des troupes innombrables de combattants; beaucoup d'autres faits encore prouveraient l'importance que ces monuments avaient dans les temps les plus reculés.

Les propylées les plus célèbres de l'antiquité sont ceux de l'Acropolis ou citadelle d'Athènes (voyez page 57). Six colonnes d'ordre dorique, dont la base est posée sur le pallier intermédiaire, soutiennent le fronton, et forment le milieu de la façade. L'entre-colonnement du milieu est sensiblement plus large que ceux des côtés. Les cinq portes pratiquées dans ces entre-colonnements vont en diminuant de hauteur de chaque côté de la porte du milieu, de sorte qu'elles sont de trois grandeurs différentes. Les plafonds formés de marbre blanc étaient divisés en caissons portant les plus riches sculptures. Ce vestibule, si magnifique autrefois, est aujourd'hui dans un état déplorable de dégradation. Les Turcs ont muré les entre-colonnements de la façade, et ils ont masqué l'ancienne entrée



(Les Propylées de Vienne, en Autriche.)

par des batteries. Cependant les fragments qui subsistent encore peuvent donner une idée de ce qu'étaient les propylées aux beaux jours d'Athènes, et font concevoir l'admiration avec laquelle Pausanias les a décrits. L'Attique possédait encore un monument de ce genre à Eleusis, si connu par la célébration des fameux mystères, et l'on y remarquait, dans la disposition des cinq portes de la façade, la même inégalité que dans ceux d'Athènes : disposition singulière qui se rattachait peut-être à un emblème religieux.

Strabon désigne sous le nom de *propylon* une des grandes portes que l'on devait franchir avant d'arriver au lieu le plus retiré des temples égyptiens d'Héliopolis. Mais le propylon n'était pas complètement séparé de l'édifice auquel il servait d'entrée, la jonction était opérée au moyen d'une galerie simple, ou au moyen d'une galerie double entourant des cours.

En Égypte comme en Grèce, ces constructions étaient recouvertes par des plates-bandes non voûtées, et jamais les ouvertures du passage n'étaient terminées par des lignes courbes. Mais lorsque Rome conquérante voulut perpétuer le souvenir de sa gloire par l'érection de portes monumentales sous lesquelles commençaient les fêtes réservées à ses généraux vainqueurs, elle employa la voûte inventée par les Étrusques, et des arcs de triomphe furent élevés en beaucoup de points de l'empire. Les nations modernes, que tant de souvenirs rattachent à l'antiquité classique, et qui ne trouvaient pas d'ailleurs des modèles de ce genre dans les restes magnifiques du moyen âge, préoccupé avant tout d'idées religieuses, ont imité, tantôt les magnifiques pleins-cintres des Romains, tantôt les sévères plates-bandes des Grecs. Si nous avons l'immense arc de triomphe de l'Etoile, Berlin et Vienne peuvent citer leurs propylées. Le dernier de ces édifices, dont nous donnons ici la façade du côté de la ville, est un magnifique ouvrage dû à M. Nobile, habile

architecte, qui servait en Dalmatie comme ingénieur du gouvernement français, lorsque nos armées occupaient ce pays. La largeur de la façade est de 58 toises de Vienne (72 mètres 7 cent.), et excède d'un tiers environ celle des propylées d'Athènes. Douze colonnes cannelées d'ordre dorique supportent une frise, une architrave, et une attique, dont les lignes simples et sévères sont du plus bel effet. Dans les cinq ouvertures cintrées qui servent de passage au milieu, il n'y a pas d'inégalité, que rien ici n'aurait pu motiver comme à Athènes. Au-dessus de ce passage on lit la belle inscription :

JUSTITIA REGNORUM FUNDAMENTUM.

La justice est la base des empires.

Oui, sans doute, il n'y a pas de stabilité ni d'avenir pour les Etats qui ne sont pas fondés sur la base éternelle de la justice. L'histoire de tous les temps en fournit les preuves les plus éclatantes, et le petit nombre d'exceptions que l'on pourrait citer se rattachent à des vues providentielles qu'on peut reconnaître à leurs effets sur la marche générale de l'humanité. Mais ce b. au principe dans lequel se résume le droit des nations, cet appel à la justice contre la force est-il bien placé dans la bouche de l'Autriche ? Le partage de la Pologne, l'oppression de l'Italie, la réunion forcée de tant de peuples différents d'origine, de langage, de mœurs, d'intérêts et de religion; les cachots du Spielberg, enfin, ne semblent-ils pas donner un affreux démenti à cette justice éternelle qu'elle devrait craindre et non pas invoquer ?

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIGNES et MARTINET, rue Jacob, 30.

LILLE.

(Département du Nord.)



(Statue de Lille, par M. Pradier, sur la place de la Révolution ou de la Concorde, à Paris. — Voyez, sur les embellissements de cette place, p. 141.)

On a bien peu de données précises sur les commencements de Lille. On présume généralement que, dans les guerres des Gaules, Jules-César y établit un camp retranché qui devint bientôt un château fort, autour duquel les populations se groupèrent peu à peu. Comme le sol était très marécageux et sujet aux inondations, les habitants l'élevèrent et en firent une espèce d'île appelée en latin *Insula*, en basse latinité *Isla*, et enfin en français Lille. On parle pour la première fois, d'une manière positive, de ce château dans une chronique qui rapporte que le comte de Flandre, Baudouin I^{er}, dit *Bras-de-Fer*, fit pendre en 865 plusieurs de ses ennemis à ses murailles. Quant à Lille même, les nombreuses incursions des Normands aux neuvième et dixième siècles durent empêcher son accroissement, et ce ne fut que Baudouin IV qui lui donna l'aspect d'une ville. Saccagée en 1054 par l'empereur d'Allemagne Henri III, qui venait de ravager la Flandre, elle rentra sous la puissance de Baudouin V, qui sentit l'avantage de sa position, et la fit environner de murailles, d'où il fut surnommé *Illensis*, de Lille, par quelques historiens.

C'était déjà une ville de grande importance à la fin du douzième siècle, à en juger par le passage suivant de la

Philippide de Guillaume Le Breton, poète latin de cette époque : « Lille, agréable séjour, dont la population est » habile à s'enrichir ; Lille, qui, fière de ses marchands » opulents, répand ses étoffes peintes au loin à l'étranger. »

L'année 1215 fut une année désastreuse pour Lille ; prise d'abord par Philippe-Auguste, après un siège de trois jours, elle se révolta en faveur de son ancien seigneur Ferrand, comte de Flandre. Mais peu de temps après, le roi de France la reprit et la réduisit en cendres. Les mêmes faits se passèrent en 1297 ; car, assiégée par Philippe-le-Bel, et obligée de capituler après un siège de trois mois, elle rappela dans ses murs le comte Jean de Namur, qui venait de gagner sur les Français la bataille de Courtrai. Un traité, en 1305, la fit rentrer sous la domination de Philippe ; depuis, par les femmes, elle passa successivement dans les maisons de Bourgogne et d'Autriche, et, pendant ce temps, donna un immense développement à son commerce et à son industrie. Comme les autres cités de la Flandre, elle dut jouir des plus grandes libertés municipales ; à leur exemple elle avait des fêtes brillantes, et entre autres celle qui, connue sous le nom de *fête de l'Epinette*, était ainsi appelée parce que son chef ou roi portait une petite épine

comme insigne de sa royauté. Cette cérémonie, qui donnait lieu à de brillants tournois, ne fut abolie que vers 1500.

Dans sa rapide conquête de la Flandre, en 1667, Louis XIV investit Lille, qui, après neuf jours de siège, obtint de ce prince une capitulation par laquelle il lui assurait pour toujours la conservation de ses droits, usages, franchises et libertés. Chargé alors de tous les travaux de fortifications de ce pays, Vauban en fut nommé gouverneur, et reconstruisit complètement la citadelle, qui passe pour son chef-d'œuvre. Il en fit faire le plan en relief et l'envoya au roi, qui le plaça dans la galerie du Louvre. Autour de ce relief on vit bientôt se grouper ceux des autres places fortes du royaume ; telle est l'origine de cette belle galerie de plans en relief qu'on voit actuellement aux Invalides.

En 1708, Lille, dont les approches venaient d'être rendues libres par la perte du combat d'Oudenarde, fut assiégée, le 12 août, par le prince Eugène, qui ouvrit la tranchée le 22. Le maréchal de Boufflers, alors gouverneur de la Flandre, se jeta dans la place ; mais malgré sa vigoureuse résistance, courageusement secondée par les habitants, il capitula pour la ville le 25 octobre, et se retira à la citadelle, où il se maintint encore sept semaines. « Après quatre mois de tranchée ouverte, dit le prince Eugène dans ses Mémoires, Boufflers m'envoya, le 8 décembre, tous les articles qu'il voulait que je signasse ; ce que je fis sans restriction. » Cette brillante défense, qui coûta aux alliés environ 25 000 hommes et 32 millions de notre monnaie actuelle, valut au maréchal la dignité de pair. Cinq ans après, Lille fut rendue à la France par le traité d'Utrecht, et s'incorpora vite de cœur à la nationalité française. Elle en donna des témoignages, lorsqu'en 1745, après la bataille de Fontenoi, 600 officiers blessés furent pensés et soignés dans ses hôpitaux. Le zèle du peuple pour leur apporter tout ce qui pouvait leur servir était si grand, que les magistrats furent obligés de prendre un arrêté par lequel il était défendu de porter aux blessés d'autres aliments que « des bouillons, des tisanes, du thé à l'eau, et autres choses légères. »

Lille, qui avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution, devait voir bientôt son patriotisme mis à une rude épreuve. En effet, pendant que Dumouriez dégarnissait la frontière du Nord pour aller s'opposer aux Prussiens, une armée autrichienne, d'environ 25 000 hommes d'infanterie et 8 000 de cavalerie, s'avança et bloqua Lille le 25 septembre 1792. La garnison ne se composait que de 7 à 8 000 hommes, dont 5 000 seulement de troupes régulières. A l'approche des ennemis, les Lillois brûlèrent le faubourg de Fives qui pouvait gêner la défense. Plusieurs sorties qu'ils exécutèrent successivement jusqu'au 28 septembre n'eurent guère d'autre résultat que d'aguerrir la garnison. Enfin, malgré le canon des forts, le 29 septembre, les Autrichiens ayant établi leurs batteries, le duc de Saxe-Teschén, leur général, envoya un parlementaire chargé de faire aux soldats et aux habitants les plus brillantes promesses s'ils voulaient lui livrer la ville, tandis qu'en cas de résistance il les menaçait de toutes les horreurs d'un bombardement. Au nom de la garnison, le général Riault dit qu'il était prêt à s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre, et le maire André, au nom des concitoyens, fit la réponse suivante : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste ; nous ne sommes pas des patriotes. » Puis l'envoyé autrichien fut reconduit aux cris mille fois répétés de *Vive la Nation ! Vive la Liberté !* Quelques heures après, les bombes et les boulets rouges commencent à pleuvoir sur la ville ; et le feu se déclara en plusieurs endroits ; mais à l'effort et à l'abattement qui s'étaient emparés des esprits pendant les premiers moments, succédèrent bientôt un en-

thousiasme et une énergie qui grandirent avec le danger. Pendant que l'artillerie de la place répondait vigoureusement à celle des Autrichiens, un service actif et bien dirigé était organisé, dans l'intérieur, pour diminuer autant que possible les ravages des projectiles. Sitôt qu'un boulet rouge venait de tomber sur une maison, on s'y précipitait, et quand on l'avait trouvé, avec des tenailles ou de grandes cuillers de fer faites exprès, on le saisissait et on le jetait dans les ruisseaux. Quand une maison était devenue inhabitable, on s'empressait d'offrir un asile à ceux qui en étaient chassés, et tout était alors en commun : « Buvez et mangez, leur » disait-on, tant que notre provision durera ; la Providence » pourvoira à l'avenir. »

Cependant des renforts d'hommes et de matériel arrivaient dans Lille par la porte d'Armentières, qui n'avait pu être bloquée. Une armée se formait à Lens, et menaçait de couper les positions des assiégeants, lorsque ceux-ci, après cent quarante-quatre heures de canonnade et de bombardement sans aucune interruption, ralentirent leur feu, qui cessa enfin tout-à-fait le 6 octobre dans l'après-midi ; pendant la nuit du 7 au 8 ils se retirèrent. Les Lillois sortirent alors en masse, et détruisirent complètement les ouvrages des Autrichiens.

« Ainsi, dit l'auteur des *Victoires et Conquêtes*, Lille, par le courage de ses habitants, échappa à l'ambition de la maison d'Autriche, qui paraissait vouloir en faire une place frontière des Pays-Bas. » Mais l'avantage de rester à la France fut chèrement acheté ; car deux mille hommes succombèrent, le faubourg de Fives et le quartier Saint-Sauveur n'étaient plus que des monceaux de ruines. Mais cette glorieuse défense fut d'un grand exemple, et contribua puissamment à augmenter l'enthousiasme qui se manifestait alors par toute la France contre l'étranger.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Fin. — Voyez p. 310.)

RANDON, force, courage, vitesse.

Votre Enée avec ma Didon
S'enfuirent de grande randon.

SCARRON, *l'Virgile travesti*.

RENDU, moine, religieux, ermite.

ROBIN, bouffon, sot, ignorant.

Oh ! les plaisants robins, qui pensent me surprendre.

MOLIÈRE, *l'Etourdi*, act. III, sc. XI.

— Surhom de mouton ; — homme de robe.

ROBINET, espèce de suisse d'église.

A Mrs, pour vin de résidence, au nombre de vingt-six, y compris secrétaire, bâtonnier et robinet, à chacun trois patars.

Compte du chapitre de Saint-Amé. 1768.

RODIER, charron.

ROMIEU, pèlerin qui a été à Rome, ou en est revenu.

ROYER, voisin qui n'est séparé que par une roye, un chemin ; — charron.

SAULNIER, marchand de sel, ouvrier dans les salines, officier de grenier à sel.

SAVART. « Savarts, ce sont, dans le département des Ardennes, des terres incultes qui servent au pâturage. » (M. Thouin, *Nouveau cours d'agriculture*.)

SELVE, bois, forêt (*silva*).

SENÉ, sage, sensé ; — sain, bien portant.

Cil qui ot molt le cuer sené

Fu molt joiauz.

Le Vair Palefray.

SEURÉ (LESSEURÉ), tuteur, gardien.

SOLIER, terre-plain et galerie supérieure des murailles;
— étage d'une maison; chambre haute; grenier.

Nus clers (nul clerc) d'apprendre n'est mès chalz (jamais ardent),
Quar li prèlat tot à enchaiz (aux enchères)
Vendent les biens que départir
Doivent à ceus qui sont martir;
Vrai martir sont, vrai escolier
Qui sovent (souvent) dine en lor solier;
A lor vie puet bien savoir
Que chier achatent lor savoir.
Ils n'ont ne poivre ne mostarde;
Espoir bien lor vient, mais molt tarde.

GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade*.

Le jeu de mots qui termine cette citation nous rappelle une opinion qui a été émise sur l'étymologie de *moutarde*: ce mot serait formé de *moult arde*, brûle, pique beaucoup.

TABAR, manteau court à l'usage des gens de guerre.

Et quand mes lettres furent faictes, il me mena prendre congé du roy qui me fit très bonne chière, et pour l'amour de nostre sire le roy, aussi de vous, me fist donner ung tabart de velour figuré, noir, fourré de martres sebelines, et cent florins d'Arragon. *Le Petit Jehan de Saintre*.

— Appui, soutien; bouclier.

Perdu aveiz vostre tabar,
C'est à dire vostre secours.

RUTEBEUF, *Complainte du Roy de Navarre*.

TALEBOT, pillard, voleur.

TAUPIN, poltron; — basané, couleur de taupe; — espèce d'insecte. — *Frances taupins*, corps de milices françaises sous Charles VII.

TERRIEN, **TERRIER**, seigneur qui possède beaucoup de terres; — juge d'une circonscription territoriale; — religieux chargé du recouvrement des contributions sur les terres; — terrestre.

Le roi d'Espagne est le plus grand terrien de tous les princes chrestiens. *Satyre ménippée*.

TESTAR, têtue, opiniâtre.

TISSIER, **TIXIER**, tisserand.

TOUZÉ, tondu, rasé, sans barbe.

TRIBERT, **TRUBERT**, débauché, perturbateur.

VARLET, **VALET**, **VALTON**. Pendant long-temps, le mot *varlet* ou *vallet*, dont *valeton* ou *valton* est le diminutif, n'entraîna pas l'idée d'une infériorité humiliante: il signifiait fils.

Trois valez out (trois fils eut) de son seigneur.
Roman de Rou.

— Jeune homme encore sans état, quelle que soit sa naissance, — aspirant à la chevalerie; — D. Carpentier indique l'acception d'apprenti, compagnon de métier.

N'ert mie (n'était pas) chevalier, encore ert valeton,
N'aveit encore en vis (visage) ne barbe, ne guernon
(moustache)

Roman de Rou.

VASSAL, chevalier, — homme courageux. Ce mot prit plus tard sa signification actuelle.

Seignors vassaux, dist-il, porkei (pourquoi) n'attendiez
Ke jo fusse venu, ki mandé m'aviez?

Roman de Rou.

VERDIER, forestier, garde des forêts.

VERGIER (**DUVERGIER**), verger.

Li oisiaux ou vergier revint (L'oiseau au verger revint),
Et quant il s'assist sor le pint,
Tout maintenant fu pris ou las (au lacs).

.....

— Mal avez fait qui m'avez pris:
En moi a povre raençon.

Li Lais de l'Oiselet.

VERGNE LAVERGNE, l'arbre appelé aulne.

VIAL, **VIEL**, vieux, caduc. *Viel*, instrument de musique.

VIARD, garde d'une ville, d'un château.

VIGIER, substitut; lieutenant des prévôts et des baillis.

VIGNAU (**DUVIGNAU**), **VIGNON**, vignoble.

VILLAR, vieillard.

VILLON, rusé, escroc. On sait que le poète de ce nom était un *villon*. (Voyez *Guillon*.)

Deus vos gart de vilonie

Partonopeus de Blois.

ASTRONOMIE.

(Voyez p. 306.)

DU MOUVEMENT DIURNE.

Le soleil apparaît le matin vers l'orient. Il s'élève pendant plusieurs heures, atteint au milieu du jour sa plus grande hauteur et son plus grand éclat, puis décline vers l'occident et disparaît. Son apparition est précédée de l'aurore, clarté croissante qui fait transition de la nuit au jour; sa disparition est suivie du crépuscule, pendant lequel les ténèbres prennent possession de la terre. Le soir, on voit les étoiles s'allumer au firmament. Ces flambeaux de la nuit n'ont pas tous le même éclat; les plus brillants se font distinguer les premiers parmi les clartés douteuses du crépuscule, et s'effacent les derniers dans les feux de l'aurore. La plupart ne se peuvent voir que quand la nuit est bien close et l'air parfaitement serein. D'ailleurs ces astres, aussi bien que la lune, parcourent une route assez semblable à celle du soleil; au moins, voit-on la lune s'élever de l'orient comme le soleil, monter comme lui sur l'horizon jusqu'à une certaine hauteur, pour décliner ensuite à l'occident et disparaître. Quant aux étoiles, elles conservent toujours entre elles une même configuration, une même situation relative; mais si au commencement de la nuit on a cherché à rapporter les positions des plus brillantes à quelques objets terrestres, on reconnaîtra bientôt qu'elles sont entraînées d'un mouvement commun de l'est à l'ouest. Celles qui brillaient à l'orient aux limites de l'horizon se seront élevées, et à leur suite on en pourra voir de nouvelles; au contraire, celles qui étaient situées d'abord vers l'occident auront complètement disparu. D'ailleurs, chaque étoile semble décrire un arc de cercle; mais les arcs décrits sont très différents selon la position diverse que les étoiles occupent dans le ciel, et, par suite, les temps pendant lesquels chacune d'elles demeure visible sont aussi fort inégaux. Ainsi voit-on vers le sud quelques étoiles qui ne font en quelque sorte que paraître et disparaître. Les étoiles qui se lèvent plus à l'est parcourent au-dessus de l'horizon un arc d'autant plus grand, et la durée de leur apparition est aussi d'autant plus longue. Celles qui surgissent précisément à l'est paraissent décrire un demi-cercle, et la durée de leur apparition partage en deux également la durée totale de la révolution céleste; au-delà de cette région, il y a des étoiles dont le cours embrasse au-dessus de l'horizon un arc plus grand que le demi-cercle, et qui restent visibles plus long-temps que les précédentes; enfin, vers le nord, on en distingue qui dans la partie inférieure de leur cours viennent raser les limites de l'horizon, mais se relèvent aussitôt sans cesser un instant d'être visibles. Dans l'intérieur du cercle qu'elles décrivent d'un jour à l'autre, on voit d'autres étoiles encore qui décrivent des cercles de plus en plus petits, et cela jusqu'à une étoile remarquable que, dans un premier aperçu, on peut considérer comme immobile; c'est l'étoile **POLAIRE**, qu'il est

très facile de distinguer par sa position à l'égard de la constellation très connue sous le nom de *grande ourse*.

Les apparences générales qu'on vient de décrire, et qui constituent le *mouvement diurne*, donnent lieu aux réflexions suivantes :

Premièrement, l'apparition progressive des étoiles à l'heure du crépuscule, leur disparition également progressive le matin au commencement du jour, permettent de croire que si nous ne les apercevons pas dans le cours de la journée, c'est uniquement parce que leur éclat se trouve alors effacé par le plus grand éclat du soleil. Déjà nous voyons dans la nuit que la pleine lune suffit pour produire en partie le même résultat, quoique sa lumière ne soit pas comparable à celle du soleil. Mais un fait plus décisif confirme cette explication ; c'est qu'il est réellement possible d'apercevoir les principales étoiles en plein jour. Il suffit de les observer du fond d'un puits ou du pied d'une haute cheminée, ou encore mieux, à l'aide du télescope. Dans ces circonstances, on peut suivre toutes celles qui ne sont pas à une trop grande proximité du soleil.

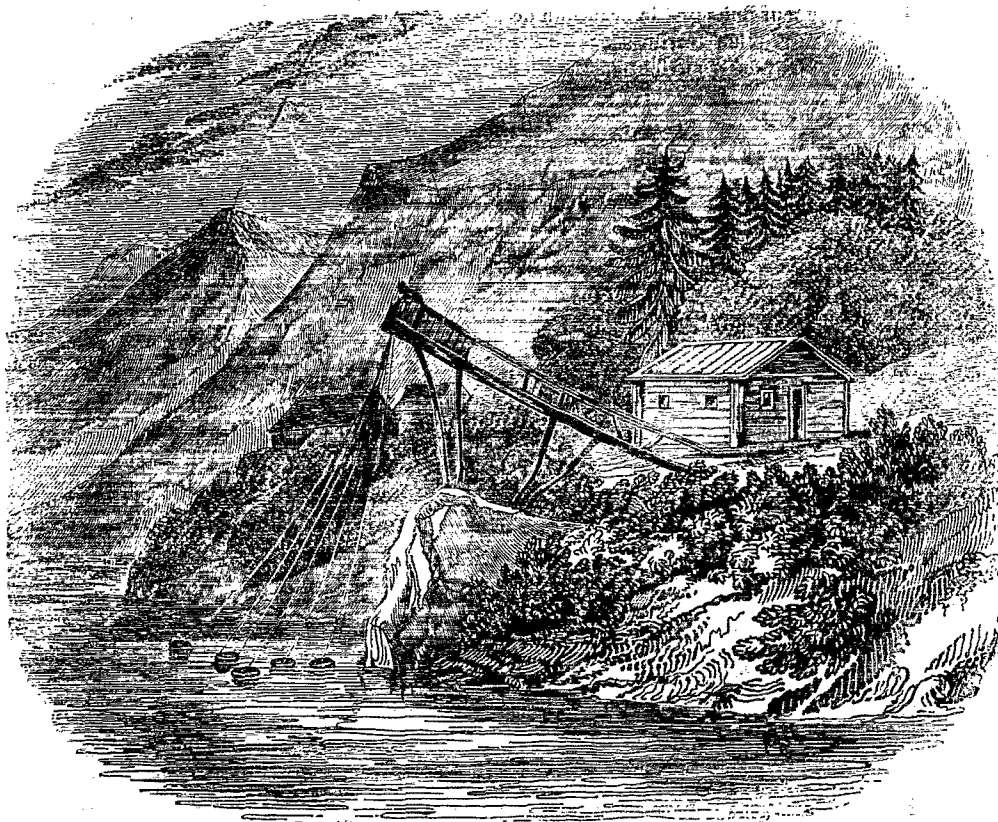
En second lieu, la réapparition continuelle des mêmes astres qui se sont couchés à l'occident et qu'on voit se relever à l'orient, prouve qu'une partie de leur cours nous est cachée par la terre ; qu'il y a réellement une autre partie de la terre éclairée du soleil, alors que de notre côté nous sommes dans la nuit, et réciproquement ; enfin, que la terre est enveloppée de tous côtés par la voûte céleste et complètement isolée dans l'espace. Notre propre expérience

ou bien les récits des voyageurs viendront à l'appui de ce jugement ; déjà il suffit d'avancer de quelques lieues vers le nord pour que certaines étoiles de cette région qui disparaissaient sous l'horizon dans une partie de leur cours demeurent désormais toujours visibles, tandis que l'observateur ne verra plus du tout, de sa nouvelle station, certaines étoiles qu'il avait pu remarquer dans la région du sud. Au contraire, s'il a marché vers le sud, il en verra de ce côté qui lui étaient complètement inconnues, mais en même temps certaines étoiles du nord qui ne descendaient jamais au-dessous de l'horizon, auront désormais leur lever et leur coucher.

Par là on reconnaît aussi que la terre n'est pas une surface plane, mais qu'elle a une courbure, qu'elle est arrondie.

Enfin, toutes ces notions se résument en disant que, par le mouvement diurne, la voûte céleste paraît tourner en vingt-quatre heures autour de la terre isolée elle-même au milieu de l'espace, ce mouvement s'accomplissant de l'orient à l'occident et autour d'une ligne idéale dont les deux extrémités sont marquées dans le ciel par deux points immobiles appelés *pôles*. — Mais ces simples aperçus n'ont pas encore de précision ; il faut vérifier la nature des courbes que les étoiles décrivent ; il faut définir nettement les régions que nous avons appelées sud et nord, est et ouest ; apprendre à fixer avec rigueur la position du pôle ; enfin, déterminer avec soin la situation relative de toutes les étoiles.

PÊCHE DU SAUMON, EN NORWÈGE.



(La Pêche du Saumon, sur le lac Sostrand, en Norwège.)

Il était nuit, mais la lune jetait une vive clarté sur le lac : à quelque distance de notre barque, j'aperçus plusieurs petits barils flottants à la surface de l'eau ; ils étaient attachés à des cordes qui s'élevaient et aboutissaient à une sorte de longue échelle en bois, dont une extrémité était fixée

sur le rivage, près d'une petite cabane. En approchant et en regardant plus attentivement, il me sembla entrevoir quelque mouvement à l'extrémité de l'échelle qui était suspendue au-dessus du lac et couverte de planches. En effet, un homme y était perché. Nos bateliers me dirent que c'était

un pêcheur de saumon, et ils m'expliquèrent cette manière de pêcher, qui paraît être très répandue en Norvège. Un filet est étendu horizontalement au fond de l'eau ; il est attaché aux barils. La transparence de l'eau est telle que le pêcheur voit facilement briller et se jouer les poissons. Lorsque, par bonheur, une bande de saumons vient à passer, il tire à lui rapidement les cordes ; les barils se rapprochent les uns des autres, le filet est fermé et les saumons sont pris. Cette pêche a lieu le plus ordinairement dans le jour. Un coup de filet heureux récompense largement l'ennui de plusieurs heures d'attente. Une grande partie des saumons est salée et exportée : dans le pays même, une livre de saumon frais ne se vend pas plus de deux sous de notre monnaie.

Extrait d'un Voyage en Norvège.

PEINES DES BANQUEROUTIERS.

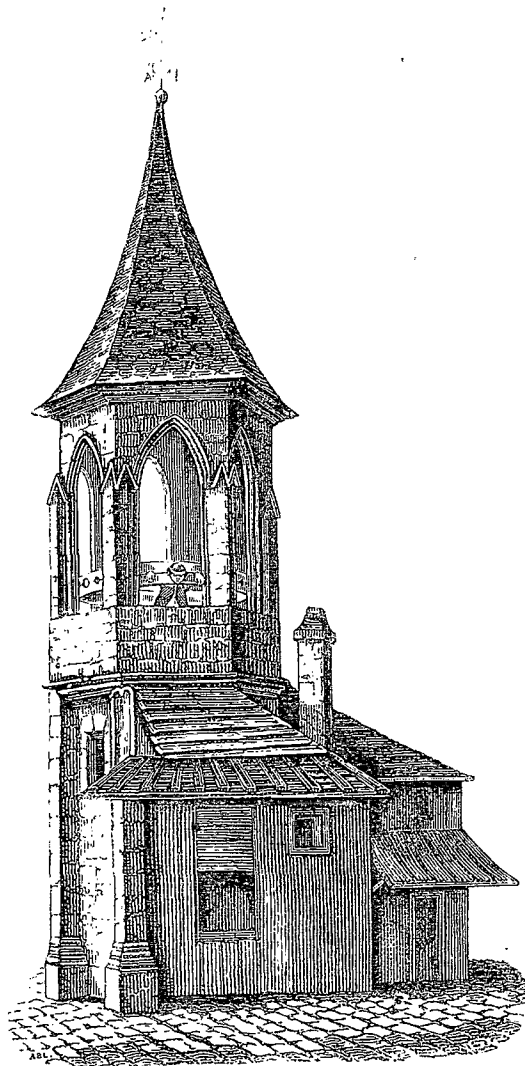
A Rome, la loi des Douze-Tables était sans pitié pour le débiteur insolvable ; elle le livrait à la merci de ses créanciers, qui avaient le droit de le mettre aux fers, de s'en servir comme d'un esclave, et même de déchirer et de se partager son corps. De là vint un proverbe : *Solvere aut in ære aut in cute* (payer ou de sa bourse ou de sa peau). Les banquiers se tenaient au Forum, dans des boutiques appelées *tabernæ argentariæ*. Lorsque l'un d'eux faisait de mauvaises affaires, on lui appliquait l'expression *cedere Foro* (s'éloigner du Forum), parce qu'il était obligé de quitter la place qu'il occupait parmi les notables commerçants. Notre mot banqueroutier tire son origine d'une coutume analogue. En Italie, les commerçants avaient chacun leur banc dans leur lieu de réunion. Quand l'un d'eux ne faisait pas honneur à ses engagements, on disait que son banc était rompu, *banco rotto*.

Pour tempérer l'excessive rigueur de la loi des Douze-Tables, diverses modifications y furent successivement apportées. Ainsi, grâce à la loi *Julia*, le débiteur qui faisait à ses créanciers la cession complète de ses biens était libéré de toute dette, et n'avait plus à subir aucune poursuite. Mais comme il était très facile de frauder la loi en cachant une partie de ce que l'on possédait, la cession des biens était toujours accompagnée d'une cérémonie ignominieuse. Celui qui était admis à faire cession, ou qui obtenait seulement un délai de cinq ans, devait porter en public une sorte de coiffure appelée *berretum* : c'était un bonnet noir, ordinairement en lin, de forme pyramidale, et embrassant exactement la tête. Dans des temps plus modernes, des usages semblables s'observèrent à l'égard des cessionnaires et des banqueroutiers. Ainsi, en Espagne, ils portaient un collier de fer ; à Lucques, un bonnet de couleur orange, et partout où leurs créanciers les rencontraient sans ce bonnet ils avaient le droit de les faire immédiatement emprisonner. Dans d'autres villes, comme à Padoue, il y avait, sur la place publique, une pierre appelée *pierre de honte*, sur laquelle le cessionnaire, entièrement nu, devait se tenir assis devant les juges, se soulever et se laisser tomber trois fois sur la pierre, et répéter par trois fois à haute voix : « Je cède mes biens. »

Dans la plupart des villes de France, et entre autres à Paris, les banqueroutiers étaient exposés au pilori. Nous donnons le dessin du pilori qui existait autrefois à Paris près des halles.

Au milieu de la tour se trouvait un cercle en fer, mobile, et percé de trous où l'on faisait passer la tête et les bras des banqueroutiers, qui y étaient exposés trois jours de marché consécutifs. De demi-heure en demi-heure, on leur faisait faire le tour du pilori, pour les mieux montrer au peuple. A peu de distance s'élevait une croix de pierre très haute. C'était au pied de cette croix que les cessionnaires devaient venir déclarer qu'ils faisaient cession de leurs biens, et recevoir le bonnet vert de la main du bour-

reau. Cet usage du bonnet vert, qui s'était introduit chez nous à la suite des guerres d'Italie, n'était autorisé par aucune loi. Il ne cessa pourtant qu'au milieu du dernier siècle.



(Le Pilori des Halles, à Paris, d'après Saint-Victor.)

On ne sait pas au juste à quoi s'en tenir sur le choix de cette couleur verte donnée aux bonnets. Suivant Pasquier, elle voulait dire que celui qui le portait n'avait pas le cerveau *mûr*, et était devenu pauvre par sa folie. Suivant d'autres, comme la couleur verte est le symbole de l'espérance et de la liberté, elle indiquait que le cessionnaire était libéré de toute dette et pour ainsi dire *prêt à reverdir*. Le dictionnaire de Trévoux, qui émet cette opinion, s'appuie sur l'usage où l'on était de sceller en cire verte et en lacs de soie de la même couleur les lettres de grâce et de légitimation.

LE PORTEFEUILLE.

(Suite et fin. — V. p. 377.)

III.

Le pilote avait crié : Terre ! et Victor débarquait à Marseille après un an d'excursions en Italie. Le soir même il roulait en diligence sur la route de Paris. Depuis son départ de Gênes, son esprit était plongé dans une lourde somnolence qui avait succédé à la lutte active de sa conscience contre ses tentations. Ce ne fut qu'au moment de

rentrer dans la grande ville qu'il parut se réveiller. Il occupait seul le coupé; la tête à la portière, il aspirait l'air vif de janvier, et regardait passer les paysages monotones d'une grande route, sans aider les réflexions indécises qui, pour ainsi dire, bourdonnaient autour de lui.

— A quelle distance sommes-nous de Paris? dit une voix qui partait de l'intérieur.

— A trois lieues, répondit-on.

Victor tressaillit, se rejeta brusquement dans le fond de la voiture, et passa la main sur son front.

— Paris! déjà Paris! se dit-il. Déjà cette ville que j'ai fuie, croyant échapper au remords. Est-ce un rêve? Ai-je bien vu l'Italie? Ai-je bien respiré l'air de son beau ciel? Eh quoi, mon Dieu! ni la beauté de la création, ni l'art, son fils sacré, comme l'a dit Dante, n'ont pu me guérir. Le cœur est-il donc le seul miroir qui puisse les refléter? Oui; et chez moi le miroir est terni... Oh! il faut laver cette tache, il faut réparer, il faut expier. Mais où? comment?... Le problème terrible, je ne l'avais pas résolu... Que faire?... que faire?...

Ainsi, dans le cœur de Victor, le repentir se mêlait au désespoir. Mais tout-à-coup la voiture s'arrêta : on était arrivé à Paris.

Il allait se diriger vers un hôtel, quand il s'entendit appeler; il se retourna.

— Bonjour, James! s'écria-t-il en reconnaissant un ami de ses plaisirs passés.

— Il y a mille ans que je ne t'ai vu!... On se perd si facilement dans ce Paris.

— J'arrive de voyage.

— Comme moi.

— Tu viens...?

— D'Orléans; et toi?

— De Rome.

— En vérité! dit James avec surprise; c'est plus poétique... l'Italie... Et pourquoi? et comment? Je veux savoir tout cela... Je suis fou de l'Italie : je veux que tu m'en parles; ainsi je ne te quitte pas, je t'entraîne même.

— Où?

— A table. Un déjeuner d'amis.

— Mais j'arrive, je suis brisé de fatigue.

— N'importe, tu viendras... J'ai fait... je ne sais quoi... comme une élégie, une ode... sur le *Campo-Vaccino*. Je veux ton avis, tes remarques. N'aie pas peur; il y a tout au plus cent vers, et nous déjeunerons auparavant... Tu es à moi; je t'en prie, je l'exige.

Victor cède; cette bonne franchise d'ami déride son front, et le voilà marchant avec James, qui fait à lui seul une litanie de demandes en face desquelles il se hâte de mettre les répons.

Au milieu de leur marche précipitée, Victor s'arrêta tout-à-coup au détour d'une rue, et sembla chanceler.

— Eh bien, qu'as-tu? lui dit James.

— Quelle est cette rue?

— Mais... la rue Traversière Saint-Honoré.

— Prenons un autre chemin.

— Quelle idée!... Nous arrives-tu d'Italie avec l'esprit superstitieux? C'est la mode là-bas, dit-on; mais ne crains rien : aujourd'hui c'est mardi, demain seulement sera le treize, et je ne vois ni corneille sur les toits, ni char funèbre à notre gauche... Mais tu es vraiment pâle... je ne ris plus... Qu'as-tu?

— Rien, répondit rapidement Victor. Et il continua à marcher.

Après quelques pas, il s'arrêta de nouveau, comme s'il eût reconnu un endroit.

— Au diable! s'écria James en l'entraînant; tu n'auras pas grands éclaircissements à me donner sur mon *Campo-Vaccino*; car tu me fais l'effet d'arriver tout droit de Rome par l'omnibus de Charenton.

Victor ne répondit pas, et, se remettant en marche, laissa le soin de la conversation à son ami. Quelques instants après il était assis devant une table bien servie et entourée d'une dizaine de fous, qui trouvaient la gaieté au bord de leur verre, au milieu la saillie, au fond la dispute. Bien des questions avaient déjà été agitées, questions graves ou légères; le déjeuner touchait à sa fin; l'air pétillait dans les verres, l'ivresse gagnait, lorsque James, renouant la conversation interrompue depuis quelques minutes, dit tout-à-coup :

— Ce matin, en traversant le carrefour Bussy, j'ai lu une affiche ainsi conçue :

« Un portefeuille contenant cent mille francs en billets de banque a été perdu hier au soir dans le trajet de la place de l'Odéon à la rue Dauphine. Cinq mille francs de récompense seront donnés à celui qui le rapportera. » Suivait l'adresse.

Victor tressaillit.

— Cinq mille francs de récompense! continua James; ne trouvez-vous pas la plaisanterie bonne?

— La plaisanterie! dit un des convives; pourquoi cela?

— Pourquoi? parce que le portefeuille est tombé ou entre les mains d'un honnête homme qui le rendra sans récompense, ou entre les mains d'un fripon qui saura assez les mathématiques pour comprendre que le tout est plus grand que la partie.

— C'est juste, dirent en même temps quatre ou cinq voix. Buvois!... A ta santé, James!

Les verres se choquèrent, se vidèrent, et se remplirent de nouveau.

Victor seul n'avait pas vidé le sien.

— Un fripon, un fripon! vous êtes bien tranchants, mes maîtres! reprit le jeune homme qui faisait face à Victor. Eh bien! moi, je ne crains pas de l'avouer, dussé-je encourir votre anathème, si Dieu ou le hasard (ce dont ils se garderont bien l'un et l'autre) m'instituait par droit d'aubaine possesseur d'une pareille fortune, je la tiendrais pour bien acquise et j'en userais.

— Et ce serait un grand malheur! murmura Victor comme se parlant à lui-même. Oui, un grand malheur; car la vie, que vous portez si légèrement aujourd'hui, vous deviendrait pesante; car toutes les joies que vous espéreriez vous procurer avec cet or seraient empoisonnées.

Le jeune homme le regarda.

— Pardieu! s'écria-t-il, à vous entendre on dirait un naufragé parlant de la tempête. Auriez-vous passé par cette épreuve?... Pauvre martyr! voyez comme il a souffert,... comme son front est pâle...

— Monsieur!... cria Victor hors de lui.

Le jeune homme éclata de rire.

— Vous êtes un insolent!...

— Qu'est-ce à dire?

— Un misérable!...

Un soufflet l'empêcha d'en dire davantage. Un moment il sembla terrassé; un grand silence avait succédé au tumulte.

Il se leva lentement, fit un effort pour parler, et dit d'une voix sourde :

— L'un de nous mourra, monsieur.

Nul ne s'interposa; les témoins furent choisis, et deux heures ne s'étaient pas écoulées que les deux champions se trouvaient, l'épée nue, vis-à-vis l'un de l'autre.

Le combat fut court. Victor tomba presque aussitôt. Des médecins furent appelés, firent un premier pansement, et déclarèrent la blessure mortelle. Le blessé sourit amèrement, demanda ce qu'il fallait pour écrire, et d'une main défaillante il traça ces deux lignes :

A monsieur Eugène Gérard.

« Viens vite, si tu veux embrasser ton frère.

» VICTOR. »

Le médecin sortait de la chambre du malade après un second pansement, quand Eugène entra. Sa figure amaigrie trahissait une souffrance profonde mais courageusement supportée, et ses vêtements, polis par un long usage, révélaient les soins que leur avait prodigués une honte fière.

— Mon frère ! s'écria Eugène en s'élançant vers Victor et l'embrassant avec effusion... Mais qu'as-tu ? mon Dieu ! que tu es pâle !...

— Ah ! du sang ! dit-il d'une voix effrayée en étendant ses mains frémissantes vers la poitrine du blessé.

— Oui, une blessure...

— Mais pas dangereuse ?...

— Peut-être... du courage, frère !... Cette blessure en guérira une autre plus douloureuse...

— Laquelle ?

— Celle qui saigne depuis bien long-temps, toujours fraîche, là ! répondit Victor en posant la main sur son cœur.

— Que veux-tu dire ?... parle, parle donc !

— Oui, je vais parler. Mais auparavant regarde-moi, frère... Ces habits...

— Annoncent la misère, n'est-ce pas ? Oui, la misère qui ride le front, mais ne le ternit pas, Dieu merci.

— Et je l'ignorais ! quand j'aurais pu... Il s'arrêta.

— Mon malheur a commencé, Victor, le jour de ton départ précipité, et depuis il n'a point cessé... Pourquoi n'ai-je pas été seul à le supporter ? D'autres en ont eu leur part, et ceux-là étaient toute ma vie avec toi ! Un vieillard que j'aimais comme un père, et qui me nommait son fils ; une fille faible et pure qui m'appelait son frère, et qui devait me donner un jour un nom plus doux.

— Mon oncle et Marie !

— Oui, les épreuves ont été cruelles ; mais elles ont été mêlées des joies saintes que donnent le contentement du cœur, la résignation et l'espérance. Aucun de nous n'a été seul quand il a pleuré.

— Mais mon oncle était caissier de la maison Lefort ; sa place lui assurait de l'aisance.

— Il l'a perdue.

— Pourquoi cela ?

— Je vais tout te raconter... Mais j'ai peur de te fatiguer. Tu ne souffres pas, au moins, dis ? Ce ne sera rien, n'est-ce pas ?

— Rien, répondit Victor d'une voix remplie d'une tristesse et d'une ironie si délicates, qu'Eugène ne les saisit pas.

— Eh bien, dit-il après s'être assis plus près de son frère, donne-moi ta main ; je parlerai mieux ainsi.

Un soir, il y a de ça treize mois, — j'ai assez souffert pour ne pas oublier cette date, — c'était l'hiver... il y avait un demi-pied de neige dans les rues ; — j'étais assis au coin du foyer, près de Marie qui brodait, et je lui faisais la lecture, lorsque mon oncle rentra. Il alla droit à son secrétaire, l'ouvrit, fouilla dans sa poche, pâlit et jeta un cri.

— Que lui était-il donc arrivé, mon Dieu ?

— Chargé, par la maison de commerce où il était employé, de toucher une somme considérable chez un riche seigneur italien, il avait...

— Été volé ?...

— Non ; il avait perdu le portefeuille contenant cette somme.

— Perdu ?...

— Oui, frère ; mais calme-toi...

— Et ce portefeuille contenait soixante-quinze mille francs ?

— En effet ! s'écria Eugène d'une voix effrayée et en reculant.

— Ce portefeuille... fut perdu... dans la rue Traversière Saint-Honoré ?

— Oui, dit encore Eugène ; mais d'où sais-tu ?...

— C'est moi qui l'ai trouvé...

— Toi ?

— Oui, moi, Victor Gérard, qui l'ai trouvé...

— Et qu'en as-tu fait ?

— Je l'ai gardé.

— Ah ! malheureux !...

— Oui, malheureux, bien malheureux ; car cette fortune que j'avais volée pour que ma vie fût douce, je n'ai pu en jouir, et elle cause ma mort. Oh ! insensé qui cherchas le bonheur dans les folies achetées à prix d'or, au prix d'un or honteusement acquis, honteusement semé sur la route du plaisir !... Que n'ai-je plutôt subi, comme toi, mon frère, un de ces nobles martyres qui sont suivis d'une vie nouvelle pleine de jeunesse et de force ! — Ecoute, Eugène, il me reste une partie de cet or... quarante mille francs... Qu'ils soient à toi qui as tant souffert... à mon oncle...

— Oublies-tu qu'ils ne t'appartiennent pas ?...

— Ah ! tu as raison, tu as raison... Je veux écrire alors. Donne-moi ce papier, cette plume.

Eugène les lui donna, et il écrivit.

A monsieur Lefort.

« Sur mon lit de mort, je vous demande votre pardon. » Ce portefeuille perdu, il y a un an, par un noble et malheureux vieillard, ce portefeuille, c'est moi qui l'ai trouvé. — Des soixante-quinze mille francs qu'il renfermait, quarante seulement n'ont point été dissipés ; ils seront remis en vos mains par M. Eugène Gérard. Grâce, grâce, monsieur !...
VICTOR. »

Victor, ayant plié la lettre, prit sous son oreiller un portefeuille qu'il remit à son frère. Celui-ci se jeta dans ses bras.

En ce moment le médecin entra.

— Monsieur, dit Eugène en s'avançant vers lui, le blessé est mon frère. Sauvez-le... je vous en conjure !

— Je le sauverai, répondit le médecin, obéissant autant à la voix de sa pitié qu'à un signe furtif de Victor.

Eugène revint vers le blessé.

— Tu le vois, dit-il, nous guérirons les deux blessures... A bientôt.

Il sortit précipitamment.

Le lendemain, vers dix heures du matin, il entra plein de joie dans la chambre du malade.

— Guéris-toi vite, s'écria-t-il, et notre bonheur sera complet !... Ah ! mon Dieu ! que tu es pâle !... tes yeux se ferment...

— C'est le sommeil, dit Victor avec un sourire plein de calme... Mais parle-moi de ton bonheur.

— M. Lefort a lu ta lettre et t'a pardonné. Mais ce n'est pas tout : il est allé voir mon oncle, il a été touché de sa position... Mon oncle reprend demain sa place dans ses bureaux.

— Béné soit Dieu ! murmura Victor, dont les yeux étaient fermés... Parle encore, frère...

— Et moi, — conçois-tu mon bonheur quand tu seras rétabli ? — Je n'ai plus rien à désirer. M. Lefort a su que ma position dans la maison où je travaille dépendait d'une certaine somme, et ces quarante mille francs...

— Il te les a donnés... prêtés ?...

— Oui, et je puis maintenant épouser Marie... Oh ! si tu savais quelle est ma joie !... Reviens vite à la santé ! Tu as eu le repentir ; c'est le frère du repos, le précurseur de tous les sentiments doux et généreux.

Victor serra fortement la main d'Eugène, se souleva douloureusement, poussa un long soupir, et retomba sur son lit en murmurant :

— Adieu, frère. Dieu est juste.

Il n'était plus.

Salines de Halle ; Sauniers esclavons ; Hallores. — Les salines de Halle étaient déjà découvertes dans le courant du

premier siècle de notre ère. Tacite les désigne positivement dans ses *Annales* (liv. XIII, ch. 57), où il dit que les Hermundures et les Cattes eurent, au sujet du droit de propriété des sources d'eau salée qui bornaient leurs territoires, une grande bataille qui tourna au désavantage des Cattes. Or, en comparant les demeures de ces peuples avec les contrées actuelles, on trouve que cette bataille a dû avoir lieu dans celle de Halle. Après les Hermundures, les Thuringiens s'établirent dans ce pays; ils furent eux-mêmes expulsés peu après par les Sorbes, peuplade des Esclavons. Comme la Thuringe était soumise à la domination des Francs, ceux-ci eurent souvent des démêlés avec les Esclavons, qui ne laissèrent pas de se maintenir jusqu'à l'époque où Charlemagne parvint à s'assujétir tout le pays. Ce prince envoya, en 806, son fils Charles, avec une nombreuse armée, pour combattre les Esclavons. Ils furent battus, et, en leur nom, leurs princes prêtèrent à l'empereur Charles serment d'obéissance à ses lois. Pour gage de leur fidélité, ils lui livrèrent des otages, et construisirent par ses ordres deux châteaux forts, l'un vis-à-vis Magdebourg, et l'autre à l'orient de la Saale, dans un lieu qui portait déjà à cette époque le nom de Halla. Il fut mis dans ces forts garnison française, et, suivant toutes les apparences, les sources salées furent, conformément à l'usage de ce temps, conférées, à titre de fief, à quelques grands français. Ceux-ci conservèrent à leur service les sauniers esclavons, ancêtres des *Hallores* ou sauniers actuels, qui ont par conséquent une origine commune avec les Russes, les Polonais, les Bohémiens, etc. Lorsque ces fiefs passèrent, par suite des temps, à des possesseurs allemands, ceux-ci continuèrent à se servir de sauniers esclavons. Ces serfs se distinguaient de leurs maîtres par leur langage, leurs mœurs, leurs usages et leur costume. Ils ne se mariaient pas hors de leur caste. Ils ont encore conservé en grande partie ces usages, ces mœurs et ce costume; mais ils ne parlent plus la langue esclavonne. Il est impossible d'indiquer à quelle époque ils ont cessé de la parler; mais on sait, par tradition bien certaine, qu'il y a deux cents ans ils faisaient encore leurs prières dans cette langue près des puits d'eau salée. Il n'y a pas long-temps qu'ils s'allient à des familles d'une autre origine. Leur nombre s'est tellement augmenté, qu'il n'est plus possible de les occuper tous comme sauniers: une partie a dû suivre alors d'autres professions, et même se livrer aux arts, ce qui les a confondus avec les autres habitants. Ils ne laissent pas cependant, dans les fêtes publiques, de se réunir à leurs familles et de reprendre leur ancien costume.

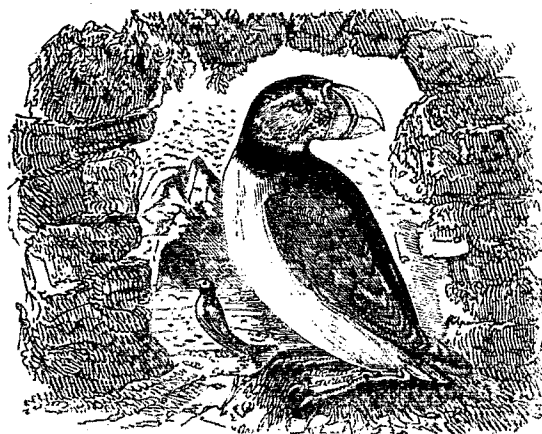
Le vice et la vertu travaillent sourdement en nous. Ils n'y sont pas oisifs un moment; chacun mine de son côté. Mais le méchant ne s'occupe pas à se rendre méchant comme l'homme de bien à se rendre bon. Celui-là est lâche dans le parti qu'il a pris; il n'ose se perfectionner. Faites-vous un but qui puisse être celui de toute votre vie.

DIDEROT.

LE MACAREUX.

Parmi les oiseaux que l'hiver fait remonter jusqu'à nos latitudes, et que les vents violents de cette saison forcent souvent à quitter la haute mer pour venir chercher un abri jusque sur nos côtes, l'un des plus curieux est le macareux moine; son bec est très comprimé, plus court que la tête, plus haut que long à sa base, et sillonné en travers; ses petites ailes peuvent à peine le soutenir un instant au-dessus de l'eau, dont il va effleurant avec les pieds la surface. Cette espèce de palmipède plongeurs est fort répandue dans les contrées boréales des deux continents. Malgré la faiblesse de ses moyens de voyager, elle passe deux fois l'année sous

nos latitudes. A son retour, c'est-à-dire au mois de mars, beaucoup s'arrêtent sur les îles qui avoisinent le continent, et sur celles dont la côte de l'Angleterre est entourée. Les flots déserts des côtes de notre Bretagne elle-même en attirent des couples assez nombreux, qui s'y établissent vers le 15 mai, deux mois environ après leur arrivée. Là, ils s'emparent des terriers de lapins, on se creusent eux-mêmes avec le bec et les ongles des trous de plusieurs pieds dans un terrain sablonneux et léger. Ils aiment à vivre en société, à nicher les uns près des autres, et souvent le local qu'ils ont choisi est tellement miné, qu'en passant dessus on peut y enfoncer jusqu'aux genoux. Les oiseaux de mer, qui trouvent dans l'élément qui leur est propre de quoi fournir abondamment à leur voracité, n'ont pas besoin, comme les oiseaux de rapine qui habitent la terre, de repousser loin d'eux les autres êtres de leur espèce, sous peine de se voir exposés à la famine. Aussi les voyons-nous vivre et voyager par bandes. Ils aiment la vie commune, parce que leurs sources d'alimentation et de jouissances forment une masse tellement vaste que chacun peut y puiser toujours sans la diminuer jamais.



(Le Macareux Buffon. *Alca arctica* Linné.)

Il paraît toutefois que chez les macareux, non plus que chez aucun palmipède, l'instinct de la sociabilité ne va pas jusqu'à la vie commune dans un même foyer domestique, ainsi que cela a lieu chez deux ou trois espèces appartenant à d'autres ordres. Chaque femelle, en effet, a son terrier où elle dépose un seul œuf blanc; cet œuf, qu'elle pose sur la terre sans aucune préparation, elle le couve néanmoins avec soin, le défend en le couvrant de son corps lorsqu'elle voit qu'on veut le lui ravir, et le pousse derrière elle en reculant jusque dans le recoin de son trou le plus profond; tant qu'elle est terrée, elle ménage ses armes; mais lorsqu'elle est forcée dans son trou, elle use de toutes les ressources qui lui restent, et pince jusqu'au sang. Au 15 juillet, parents et petits quittent la terre pour retourner à la haute mer.

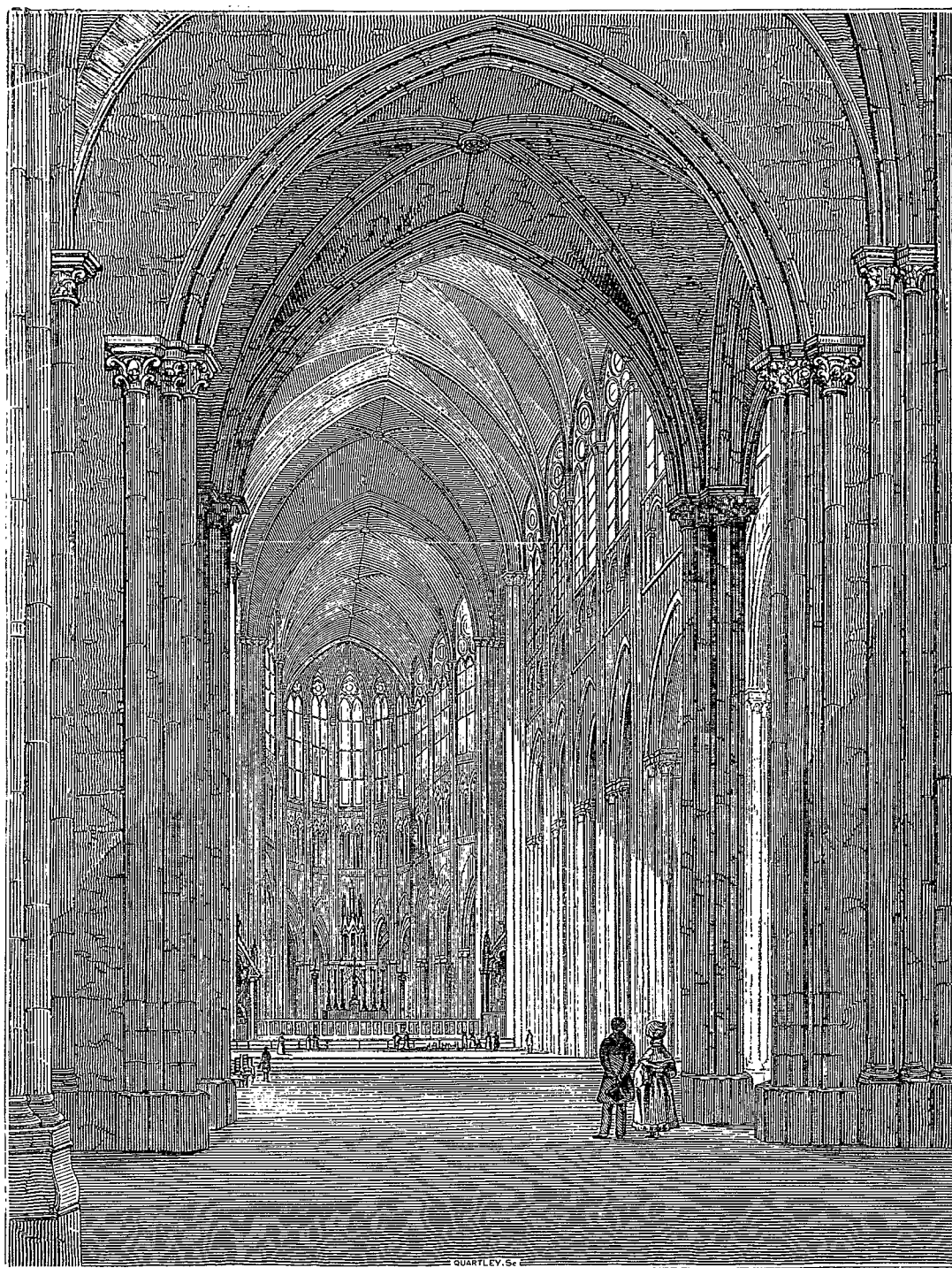
Le nom de *moine* que porte ce macareux lui vient de la calotte et du manteau noir qui recouvrent tout le dessus du corps, tandis que le dessous est blanc.

Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable.
MADAME DE MAINTENON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOUAGOGNE et MARTIN, rue Jacob, 30.

ABBAYE DE SAINT-DENIS.



(Intérieur de l'Abbaye de Saint-Denis.)

Saint-Denis, n'étoit au commencement, dit André Duchesne dans ses *Antiquités*, qu'une ferme appelée Catulliacus, du nom de la bonne dame Catulle, qui y enterra et honora d'une petite chapelle les glorieux corps de saint Denis, et de ses compagnons Eleuthère et Rustic, après que, pour ne vouloir rendre de faux honneurs à l'idole de Mercure, on leur eut abattu la teste sur la pente de Mont-Martre. — Depuis elle creut en hameau, et de hameau en village que sainte Genevieve, du temps de Childeric, quatriesme de nos roys, enrichit du restablissement de la chapelle susdite, qui tomboit sous ses propres ruines, et lequel demeura sans grande célébrité jusques au regne de Dagobert, premier fils de Clotaire second,

TOME VI. — DÉCEMBRE 1838.

l'espace de cent quarante années. — Saint Denys a bien toujours esté grandement révééré en France. Nous l'appellons nostre apostre, et nos roys l'ont tousiours adoué pour patron et protecteur de leur couronne. »

Ainsi, le tombeau de trois martyrs, voilà la pierre sur laquelle s'est fondée la basilique de Saint-Denis, tombeau des rois de France.

Un oratoire fut d'abord élevé à cette place pour recevoir les fidèles qui venaient révéerer les martyrs. Vers 496. sainte Geneviève et le prêtre Genès, à l'aide des aumônes des Parisiens, étendirent cet oratoire.

En même temps qu'il avait donné naissance à des constructions considérables, le tombeau s'était enrichi. Il était

orné de plusieurs petites tours ou pyramides. Un grand voile de soie, brodé en or et enrichi de pierres précieuses, en couvrait la surface : le tout était surmonté d'une colombe en or, qui servait sans doute, suivant l'ancien usage, à contenir l'Eucharistie. Plus tard il fut encore transformé et plus magnifiquement orné.

Après sainte Geneviève et Genès, l'histoire cite, parmi les principaux fondateurs et bienfaiteurs de l'abbaye et de l'église Saint-Denis : saint Eloi et Dagobert, vers 629; Pepin-le-Bref, puis Charlemagne et le religieux Airard, vers 775; l'abbé Suger et Louis-le-Gros, vers 1231. Des changements importants dans la construction et des réparations considérables eurent aussi lieu vers 1281 et vers 1327, et l'on retrouve dans l'édifice actuel les traces distinctes de plusieurs époques différentes de l'architecture du moyen âge. Il reste de l'église du huitième siècle, les cryptes ou chapelles souterraines. Le portail et les deux tours que l'on voit aujourd'hui, ainsi que les deux premières arcades, avec leurs voûtes en ogive, qui servent en quelque sorte de vestibule à l'église, sont du douzième. Le chevet et presque tout le chœur furent reconstruits au siècle suivant. Ces restaurations successives ont entraîné à un défaut dans l'alignement, que l'on peut remarquer dans la nef : le point du centre du fond du chevet correspond directement à l'un des piliers du péristyle, à droite en entrant.

La hauteur du grand clocher est de 277 pieds; la tour opposée s'élève seulement à 180 pieds. La pyramide du grand clocher est entourée de sept clochetons percés de plusieurs arcs en ogive, et soutenus par des colonnes d'une grande légèreté. Le pignon de l'église, entre les deux tours, est orné d'une rose délicatement découpée.

La largeur de la façade, en y comprenant les contreforts des deux faces latérales, est de 104 pieds. Cette façade est percée de trois grandes portes. Sur le cintre ou tympan de celle du milieu, un grand bas-relief représente Jésus-Christ au milieu des anges et des saints. Au-dessous de Jésus-Christ on voit Dieu le Père et l'Agneau pascal. Le chambranle de la porte est orné de sculptures où l'on remarque les vierges sages et les vierges folles. Il existait autrefois au centre un pilier en pierre sur lequel était une statue représentant saint Denis; il fut démoli en 1771. Cette année fut fatale à l'église : par suite du mauvais goût de l'époque on dépouilla l'édifice d'œuvres d'art fort curieuses, et l'on détruisit quelques uns des traits les plus caractéristiques de son style en croyant sans doute bien faire. On enleva, par exemple, la statue du roi Dagobert, revêtue de la chlamyde, exécutée peu de temps après la mort de ce roi, et placée sous le grand clocher : ce serait aujourd'hui l'un des plus anciens monuments de la sculpture dans le moyen âge. Ce fut encore en 1771 que l'on fit blanchir tout l'intérieur de l'église, où l'on voyait auparavant les traces d'or, de bleu, de rouge et de violet qui indiquaient comment étaient peintes les murailles et les colonnes avant l'époque où l'on avait commencé à les couvrir et à les décorer de riches tapisseries représentant des sujets religieux. On voit par ces souvenirs que toutes les dévastations de l'église Saint-Denis ne datent pas de la révolution française.

Les sculptures du portail latéral de la façade, au-dessous de la tour méridionale, représentent Jésus-Christ apparaissant à saint Denis et à ses deux compagnons dans leur cachot. Plus bas, sur les deux jambages de la porte, une suite de petits bas-reliefs, encadrés dans des ornements circulaires liés par des têtes de lion, figurent les travaux de la campagne pendant les douze mois de l'année. Ils s'offrent dans l'ordre suivant, en commençant par la droite du portail :

1° Un paysan occupé à faire la moisson.

2° Un autre homme qui bat en grange.

3° Deux hommes : l'un, vêtu d'un manteau, est à cheval sur une grande tonne; il aide son compagnon à la remplir avec un vase à deux anses, ce qui exprime la vendange.

4° Un paysan, armé d'un bâton, qui abat le gland que des porceaux mangent au pied de l'arbre.

5° Un boucher dépeçant des porceaux, dont un tout entier est suspendu à un arbre.

6° Un vieillard assis devant une table à trois pieds couverte d'une nappe, ayant les mains jointes au-dessus d'un vase. Un serviteur, debout derrière lui, paraît lui apporter un plat d'aliments. On voit sur la table trois petits pains carrés. Dans l'angle de la chambre est une cheminée terminée en cône.

7° Un homme occupé à faucher un pré.

8° Un voyageur avec un cheval, tenant une espèce de bourdon à la main.

9° Un homme plantant des ceps de vigne.

10° Deux hommes occupés à tailler des arbres : l'un est coiffé d'un capuchon semblable à celui d'un moine.

11° Un homme et une femme assis sur des sièges à dossier : la femme tient un livre et fait la lecture, pendant que l'homme, avec de grosses pinces, paraît retourner les charbons placés sur un foyer entre l'homme et la femme.

12° Janus tenant du gibier qu'il paraît mettre en réserve dans deux maisons, dont la construction, en forme de tour ronde, est parfaitement semblable à celle des premières habitations des Gaulois.

Le bas-relief du portail qui est au-dessous du grand clocher représente les trois saints sortant de prison. Dans des compartiments qui correspondent à ceux que nous venons de décrire, on voit neuf figures du zodiaque; la Vierge, le Lion et le Cancer ont été omis.

L'édifice entier a 555 pieds de longueur dans œuvre sur 125 pieds de largeur dans sa plus grande étendue; il a 88 pieds de hauteur sous clef de voûte.

La longueur de la nef est de 191 pieds, depuis la porte principale jusqu'au dernier pilier; sa largeur est de 55 pieds 7 pouces, non comprise l'épaisseur des piliers, dont le diamètre est de 5 pieds 6 pouces. A droite règnent deux bas-côtés, à gauche un seul bas-côté et un rang de chapelles : les bas-côtés ont 57 pieds de hauteur sous la clef de voûte, et 14 pieds 9 pouces de largeur.

La croisée de l'église, c'est-à-dire l'intervalle qui sépare la nef du chœur, est éclairée à chaque extrémité par deux grandes roses d'une sculpture délicate, et qui ont chacune 57 pieds de diamètre. Les anciens vitraux ont été remplacés par du verre blanc avec des bordures à compartiments en verre de couleur.

Pour passer de la nef dans le chœur, on monte dix marches en marbre blanc. Le chœur a 80 pieds sur 55 pieds 6 pouces dans sa plus grande largeur. C'est sous le chœur que se trouvent les chapelles souterraines.

On entre dans les cryptes par une porte située à la gauche du chœur. Les caveaux sont tous remplis de statues et de pierres tumulaires; mais les dépouilles mortelles des rois et des reines qui s'y trouvaient jadis ont été mêlées et anéanties, au mois d'août 1793, en exécution d'un décret de la Convention nationale. Les monuments ont été également enlevés à cette époque, et en partie brisés ou dispersés. Un grand nombre d'entre eux cependant furent conservés au musée des Petits-Augustins (voy. 1854, p. 285). En 1806, Napoléon donna ordre de réparer l'église et de fonder dans les souterrains une chapelle expiatoire. Il voulut aussi que des statues y fussent élevées à la mémoire des six rois de France qui ont porté le titre d'empereurs : Charlemagne, Louis I, Charles II, Louis II, Charles III, et Charles IV. On vit dans les caveaux ces six statues, dont une seule a été exécutée en marbre. En 1814, un des premiers soins de Louis XVIII fut de faire compléter les réparations commencées sous le régime impérial. Les cercueils de pierre ainsi que les pierres tumulaires des rois de France de la première, de la seconde et de la troisième race, ont été re-placés dans les chapelles. Plusieurs cénotaphes, et une suite assez nombreuse de statues en marbre blanc, offrent des sujets intéressants d'étude. Mais il est ordinairement difficile de s'arrêter assez long-temps pour les examiner attentivement et d'une manière profitable. Le cicérone dé-

bite à la hâte des explications de peu de valeur, et presse également le pas devant ce qui est digne d'attention et devant ce qui est insignifiant. On remarque, parmi ces vestiges funéraires de l'église souterraine, un bas-relief trouvé dans le caveau des Bourbons, en 1806, et un fragment de mosaïque gallo-romane.

Quelques monuments ornent aussi l'église supérieure. Entre le chœur et la nef, au-dessous de la rose du côté droit, on voit deux colonnes érigées, l'une à la mémoire de Henri IV, l'autre au cardinal de Bourbon.

Au-dessous de l'autre rose s'élèvent deux colonnes funéraires: l'une, en mémoire de François II, est de Germain Pilon; sa base est ornée de petits génies en marbre blanc; l'autre, en l'honneur de Henri III, a été décorée par Prieur (Barthélemy).

Les trois plus belles œuvres de sculpture que possède aujourd'hui l'église sont placées à l'extrémité des bas-côtés près du chœur; ce sont, à gauche, les mausolées à deux étages de Louis XII et de Henri II; à droite, le mausolée de François I^{er}. Ces monuments, tous trois en marbre et d'un art exquis, avaient été transportés pendant la révolution au musée des Petits-Augustins.

Le tombeau de Louis XII a été élevé d'après les ordres de François I^{er}, son gendre. Nous lisons dans l'ouvrage de Dom Germain Millet, qu'il fut exécuté à Venise, par Ponce Trebati, et apporté à Saint-Denis l'an 1527. Mais, d'après des recherches modernes, la partie d'architecture a été exécutée à Tours, en 1517, par Jean Juste et François Gentil, sculpteurs français, et les figures ont été exécutées à Paris, en 1518, par Ponce Trebati. Le soubassement représente, en petit relief, les victoires de Louis XII en Italie, dans le duché de Milan, et le siège de Gènes. Au milieu du mausolée, les figures nues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sa femme, sont étendues sur un sarcophage de marbre. Entre les arcades, sont assises les statues des douze apôtres, de moyenne proportion: elles sont d'un style peu agréable; quelques unes sont endommagées. Les arcades sont d'une rare élégance, et leurs arabesques sont d'une délicatesse et d'un goût à défier les travaux les plus précieux de ce genre pendant la renaissance. L'entablement est surmonté d'un socle, au-dessus duquel le roi et la reine, sculptés en marbre, comme le monument entier, sont agenouillés devant deux prie-dieu. Aux angles du soubassement étaient assises quatre statues plus grandes que nature, et représentant les quatre vertus cardinales. On a enlevé ces statues pour les placer sur quatre dîs, disposés sur une même ligne, à l'entrée du chœur: elles sont tournées du côté de la nef.

Le tombeau de François I^{er} a été décrit et représenté dans notre trente-quatrième livraison de l'année 1854. Nous avons indiqué les noms de la plupart des artistes qui ont concouru à l'exécution de cet admirable monument, dont Philibert Delorme avait tracé le dessin. Pour la sculpture des arabesques et des ornements, nous avons nommé Ambroise Perret, Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne, et Jean de Bourges. Nous avons attribué à Pierre Bontemps les deux statues couchées sur le sarcophage, et à Germain Pilon une partie des bas-reliefs. Mais nous devons ici, pour réparer une omission, adjoindre à ces deux artistes Ponce Jacquio, Ambroise Perret, déjà cités, et Pierre Roussel, qui ont pris part avec eux à l'exécution sans égale des bas-reliefs du soubassement, représentant les batailles de Marignan et de Cerisolles. Nous reproduisons (p. 596) une des scènes de mœurs les plus curieuses de ces bas-reliefs. Des vivandières chargées de batteries de cuisine, de vivres, ou portant des enfants, suivent à grands pas l'armée. Les œuvres d'art conçues sous l'inspiration des rois, et où le peuple occupe une place, sont trop rares pour qu'il n'y ait pas intérêt à les signaler dès que, par fortune, on les rencontre.

Le tombeau de Henri II, fils de François I^{er}, fut également exécuté d'après les dessins de Philibert Delorme. Sur la plate-forme qui le surmonte, Henri II et Catherine de Médicis, son épouse, figurés en bronze, sont agenouillés. Au-dessous, entre douze colonnes d'ordre composite, les corps du roi et de la reine sont couchés sur un sarcophage: ces deux statues sont estimées comme les plus belles qu'ait jamais sculptées Germain Pilon. Le soubassement est orné de bas-reliefs. Aux angles, on admire quatre figures de bronze, colossales, d'un style à la fois noble et gracieux, représentant les quatre vertus cardinales avec leurs attributs. Dans l'origine, ce mausolée était déposé dans un petit édifice circulaire, construit exprès en dehors de l'église, et divisé en six petites chapelles en trèfle, qui devaient renfermer des statues de bronze ou de marbre.

Le poète Joachim Du Bellay avait composé une fort longue épitaphe de Henri II, et on l'avait gravée sur un grand tableau exposé à la clôture du chœur, près du tombeau de François I^{er}. Cette épitaphe se terminait ainsi:

Vous qui sur tous avez la gloire du pinceau,
L'artifice du cuivre et l'honneur du ciseau,
Animez de Henri la vive portraiture,
Et en bronze et en marbre élevez sa figure;
D'or faites-la plutôt, puisque le siècle d'or
En France le premier il a fait naître encor.
Vous surtout, de Phébus la plus soigneuse cure,
Qui du lait de la France avez pris nourriture,
Célébrez à l'envi ce royal monument,
Et vous soit ce sujet un commun argument.
Mais vous, princes du sang, et toi qui de la France
Es le seul ornement et la seule espérance.
Fils d'invincible père, invincible François,
Qui as au sceptre tien joint le sceptre écossois,
Bâtissez à Henry des tombes cariennes,
Eriges à Henry des pointes phariennes,
Et, comme au bon Titus les bons pères romains
Donnèrent ce surnom: Délices des humains,
Mettez sur son tombeau, en gravure profonde:
Cy-gît le roy Henri, qui fut l'amour du monde.

Un monument d'un tout autre style attire le premier les regards lorsqu'on entre dans la nef: c'est la « chapelle sépulchrale de Dagobert. » Elle est placée à gauche sous les quatre piliers qui soutiennent une des tours. On croit que cette sculpture date du règne de saint Louis. Trois bas-reliefs étranges y figurent une légende qui a été rapportée par Montfaucon dans les termes suivants: « Un nommé Ausoalde, » revenant de son ambassade de Sicile, aborda à une petite » île où il y avait un vieux anachorète, nommé Jean, dont la » sainteté attiroit bien des gens dans cette île, qui venoient » se recommander à ses prières. Ausoalde entra en conversation avec ce saint homme; et étant tombés sur les » Gaules et sur le roi Dagobert, Jean lui dit qu'ayant été » averti de prier Dieu pour l'âme de ce prince, il avait vu » sur la mer des diables qui tenoient le roi Dagobert lié » sur un esquif, et le menoient, en le battant, aux » noirs de Vulcain; que Dagobert crioit, appelant à son » secours saint Denis, saint Maurice et saint Martin, les » priant de le délivrer et de le conduire dans le sein d'Abraham. Les saints coururent après les diables, et leur » arrachèrent cette âme, et l'emmenèrent au ciel en chantant des versets et des psaumes. »

Une visite dans l'église de Saint-Denis ne saurait laisser froids et indifférents ceux que les créations de l'art et les souvenirs du passé ont la puissance d'émuouvoir. Il n'est plus donné cependant qu'à un petit nombre de personnes de ressentir, sous ces voûtes antiques, toutes les impressions que devaient éprouver nos aïeux dans la sincérité inaltérée de leur piété religieuse et de leur soumission à la monarchie. Les architectes chargés par l'empire et la restauration de réparer les ravages de la révolution, semblent avoir subi eux-mêmes l'influence du temps. Sous leur

Inspiration, le caractère de l'édifice est devenu moins celui d'un temple ou d'un asile funéraire que celui d'un musée. On avait proposé de régénérer en quelque sorte la destination primitive assignée à l'abbaye de Saint-Denis, en ouvrant ses portes, sans contrôle trop rigoureux, aux restes des hommes célèbres dans tous les genres, sauf à choisir

ensuite parmi eux les gloires du Panthéon. Ce serait, disait-on, comme un champ d'attente où, à des époques déterminées, le jugement des représentants du pays distinguerait, dans ce concours de rois nouveaux, les génies le plus véritablement utiles et le plus dignes des couronnes civiques. Cette pensée pourrait-elle être exécutée ? Nous



(Les Vivandières, fragment des bas-reliefs du tombeau de François I^{er}, dans l'abbaye Saint-Denis.)

l'ignorons. Elle est de nature à soulever beaucoup de critiques. Quoi qu'il en soit, elle a été inspirée par un louable sentiment, si elle est née du regret de voir ajourner si souvent, et sous tant de vains prétextes, les témoignages de la reconnaissance publique pour ceux qui ont servi et honoré la France. Nous aurions au moins notre abbaye de Westminster, puisqu'il paraît incertain que nous puissions avoir jamais un Panthéon.

REYKIAVIK.

(Voyez, sur l'Islande, 1836, p. 67.)

A Reykiavik, capitale de l'Islande, on ne compte pas plus de sept cents habitants. Une ligne de maisons danoises au bord de la mer, et des cabanes islandaises sur les côtés, c'est là toute la ville. « Il y a soixante ans, dit M. Marmier, ce n'était guère qu'un village de pêcheurs. Mais sa situation est bonne ; sa rade, protégée par plusieurs

petites îles, passe pour l'une des rades les plus commodes et les plus sûres qui existent, et non loin de là se trouvent des bancs de pêche justement renommés. Peu à peu les négociants danois y établirent leurs factoreries, et la ville acquit chaque année plus d'importance. Aujourd'hui c'est la résidence du gouverneur, de l'évêque, du médecin général du pays, du président du tribunal. On y trouve une bonne école et une bibliothèque de huit mille volumes.

A voir de loin les maisons en bois de Reykiavik, abritées entre deux collines, posées l'une à la suite de l'autre le long de la rade, on dirait autant de bateaux pêcheurs ancrés sur la grève et attendant le retour de la marée pour se remettre à flot. Grâce pourtant à ces habitations danoises, l'impression que l'on éprouve en entrant à Reykiavik est moins triste qu'on pourrait se l'imaginer.

Tous les ans, il y a une grande foire au mois de juin. Les paysans islandais y viennent de quarante et cinquante lieues, portant avec eux leurs tentes pour se reposer, le poisson pendu à l'arçon des selles, et les autres denrées enfermées dans des sacs de laine. Il n'est pas rare alors de

voir arriver, à la file l'une de l'autre, des caravanes de cent chevaux, tous chargés de provisions. Près de Reykiavik est une grande plaine où chaque paysan dresse sa tente avant d'entrer en ville. Il laisse là ses chevaux, ses denrées, ses domestiques; puis, après avoir fait dévotement sa prière, comme lorsqu'on va tenter un périlleux voyage, il prend le chemin de la cité et visite l'un après l'autre tous les marchands. Chacun d'eux lui fait ses offres, et lui présente un verre d'eau-de-vie. Le paysan boit l'eau-de-vie et note so-

igneusement les diverses propositions qu'on lui adresse. Sa tournée faite, il va rejoindre sa caravane. Il passe une soirée entière et une nuit à consulter sa mémoire et son carnet. Si sa femme est avec lui, il lui demande son avis; et le lendemain il s'en va, suivi de toutes ses richesses, chez le marchand en qui il a le plus de confiance. Mais souvent le résultat de ces transactions avec les Danois, c'est qu'une fois l'échange fait, le pauvre pêcheur islandais, qui tout l'hiver a supporté la faim, le froid, la fatigue, se pâme d'aise à la



(Habitants de l'intérieur de l'Islande venant à une foire de Reykiavik.)

vue d'un baril d'eau-de-vie. Alors sous la tente où ils sont installés, les malheureux Islandais boivent pour oublier ce qu'ils ont souffert, puis ils boivent de nouveau pour oublier sans doute ce qu'ils sont encore destinés à souffrir. Quand ils en sont là, au lieu de faire du bruit et de se battre, ils se prennent la main et s'embrassent avec effusion de cœur; puis ils montent à cheval et se mettent en route. Mais dans leur état d'ivresse, ou ils oublient de prendre ce qui leur appartient, ou ils nouent mal leurs sacs. C'est ainsi que se terminent souvent ces voyages de commerce, et le pêcheur rentre chez lui pour vivre d'un peu de beurre rance et de têtes de poisson séchées au soleil. »

HISTOIRE DE CASTRUCCIO-CASTRACANI.

Au quatorzième siècle, il y avait à Lucques un pauvre chanoine, messer Antonio Castracani, qui vivait dans son canonicate avec sa sœur, madonna Dianora. Ils avaient derrière leur maison une petite vigne entourée d'autres jardins et d'un accès facile. Un matin, madonna Dianora cueillait des raisins, quand sous les feuilles d'un cep elle voit remuer quelque chose. Elle s'approche: c'était un nouveau né. Tout émue, elle le porte à son frère, et comme

elle était veuve et sans enfants, ils l'adoptèrent, et lui donnèrent le nom de leur père, Castruccio.

Madonna Dianora l'éleva pour la piété et le calme, messer Antonio pour la théologie; mais Dieu et la nature l'élevaient pour autre chose. A quinze ans, il commença à jeter là les livres d'église, et toute sa journée se passait à faire de l'escrime, à monter à cheval, ou sur la place publique à lutter et à se battre avec les jeunes gens de son âge. Il y avait à Lucques un riche et puissant condottieri, le chef du parti gibelin, Francesco Guinigi; en passant sur la place Saint-Michel, il remarque plusieurs fois le jeune Castruccio, par l'ascendant qu'il exerçait sur ses camarades; dès qu'il y avait discorde, il était toujours chef; dès qu'il y avait combat, il était toujours vainqueur. Guinigi lui proposa de l'emmener avec lui, et de lui apprendre le métier des armes. Le jeune homme tressaillit de joie; mais pensant aux bienfaits de messer Antonio, il comprit qu'il ne s'appartenait pas, et répondit: « Oh! si messer Antonio le voulait! » Guinigi fut charmé de cette déférence reconnaissante et réfléchie pour son bienfaiteur, et de cette résistance à sa passion dans un enfant qui semblait si passionné. Il va trouver le bon religieux et sa sœur, qui consentent avec empressement: ils commencent à s'effrayer un peu en voyant que le petit oiseau qu'ils avaient

recueilli dans leur paisible nid était un faucon. Castruccio grandit, dans la maison de son protecteur, en toutes vertus militaires : il est brave, il est adroit ; on le mène à la guerre, il devient célèbre ; ses mœurs sont régulières ; son nom se répète dans Lucques comme celui d'un honnête jeune homme et d'un grand capitaine futur. Il avait vingt-deux ans environ quand son protecteur, Francesco Guinigi, mourut ; et en mourant, à qui légua-t-il la tutelle de son fils et la grandeur de sa maison ? à l'orphelin Castruccio. « Je t'ai élevé, élève mon fils, » lui dit-il. Voilà donc l'enfant du peuple devenu un chef de Lucques ; voilà l'adolescent devenu protecteur. Est-il rien de plus beau pour Castruccio ? le premier citoyen d'une ville, lié par l'amitié et le sang aux plus nobles et aux plus illustres, et confiant son fils à un enfant trouvé, qui est presque encore un enfant ! Comme il faut que ce jeune homme ait été bon, probe, sévère dans sa vie pour obtenir une si honorable charge ! Le hasard l'avait bien servi en lui faisant rencontrer Francesco ; mais comme il s'était noblement servi de ce hasard ! Toute la ville de Lucques tourna les yeux sur lui. Cette marque éclatante de confiance racontait pour ainsi dire à tous les vertus de ce jeune homme. Bientôt il devient éminent parmi les chefs gibelins de Lucques, et remporte une victoire signalée contre les guelfes florentins. Cependant Uguccone, seigneur de Pise, et tout-puissant à Lucques, ayant conçu de la jalousie contre lui, le fait arrêter, jeter en prison, et part de Pise avec des troupes pour le mettre à mort. Mais pour les hommes que le destin veut élever, tout devient instrument de fortune, même le malheur. Le peuple, qui sentait que Castruccio était une partie de sa gloire, se révolte, brise la prison, chasse Uguccone, et celui qui était captif il y a une heure est le premier citoyen de la ville.

Le hasard voulut qu'en même temps qu'Uguccone marchait contre Lucques, Pise, profitant de son absence, se révoltât contre lui, et choisit un autre gouverneur. Il en était toujours ainsi dans ces petites principautés italiennes. Chaque ville était partagée entre deux ou trois familles. Un homme puissant d'une de ces familles voulait-il régner ? eh bien ! une nuit il armait ses amis, sonnait le tocsin, massacrait tout ce qu'il pouvait des familles rivales, chassait le reste, et voilà un souverain. Mais quinze jours après, un matin, allait-il hors des murs à sa villa, la famille chassée entraît par un autre côté, massacrait à son tour, et lorsque le souverain revenait, il trouvait les portes fermées et sa place prise. Uguccone perdit donc Pise, et nous verrons bientôt que ce fut encore un coup de fortune pour Castruccio.

Premier citoyen de sa ville, comme nous l'avons dit, il est nommé commandant des troupes. Pour signaler son généralat, il marche contre quelques villes qui s'étaient révoltées contre Lucques, et amène avec lui Paolo Guinigi, son pupille, comme autrefois le père de Paolo l'avait emmené lui-même. Masse, Carra, Lavenza sont prises, et il revient à Lucques chargé de gloire. Le titre de commandant n'est plus digne de lui ; il est nommé prince : prince de Lucques ! Qu'il y avait loin de ce trône au cep de vigne où madonna Dianora l'avait ramassé tout nu !

Lucques ne lui suffit plus ; on plutôt sa fortune étend comme malgré lui sa puissance. L'empereur vient en Italie, l'accueille comme un des plus fermes soutiens du parti gibelin, et lui donne la souveraineté de Pise ; bientôt il y joint presque toute la Lunigiane, toujours accompagné du jeune Paolo Guinigi, à qui il réserve la première part dans sa gloire, la première part dans les dépouilles. Il ne se passait pas de jour qu'il n'acquittât un peu de cette dette de reconnaissance, et il ne la croyait jamais éteinte.

Jusqu'ici tout est noble dans la vie de Castruccio, et nous n'avons eu qu'à raconter sans réflexion ; le beau se commente lui-même. Mais voici que l'ambition et la cruauté saisissent le cœur de ce grand homme, et qu'il retombe au niveau de son exécrable siècle de perfidie et de violence.

Pendant une de ses absences militaires, la famille de Poggio veut faire révolter Lucques contre lui ; Stéphano Poggio, vieillard pacifique, arrête la révolte, fait mettre bas les armes, et s'offre à servir de médiateur entre la coupable famille et Castruccio. Castruccio arrive ; le vieillard va au devant de lui, lui dit ce qu'il a fait, et la promesse de clémence qu'il a donnée en son nom. Castruccio le remercie, le rassure, et arrivé à Lucques il fait tuer tous les coupables, et le vieillard avec eux ! C'est digne de Borgia. Quelque temps après, il apprend que la ville de Pistoia est partagée entre les Bastiano di Possente et les Jacopo di Gia ; il forme des liaisons secrètes avec chacun des deux chefs, les pousse à prendre les armes et à l'introduire dans la ville ; ils font entrer ses troupes, chacun par une porte différente... et, quand il y est, il tue ses deux alliés, et prend Pistoia. Quelle trahison ! Et pas un seul mot de blâme dans les historiens contemporains ! Cette action leur paraît presque naturelle, tant la perfidie faisait le fond du droit des gens ! Et Castruccio est cité comme un modèle de loyauté, lui qui, ayant fait égorger un de ses plus fidèles partisans pour un soupçon d'infidélité, disait pour excuse : « Ce n'est pas un ancien ami que je frappe, c'est un nouvel ennemi. »

Cependant les Florentins commencèrent à s'effrayer sérieusement de l'accroissement de cette puissance : Castruccio devenait le roi du parti gibelin en Italie. Rome s'étant révoltée contre l'empereur, ce fut Castruccio qui y rétablit la paix. On le nomma sénateur romain, et dans la cérémonie, il revêtit une robe de brocard, qui sur le devant portait cette devise : *Il est ce qu'il plaît à Dieu*, et sur le derrière : *Il sera ce qu'il plaira à Dieu*. Les Florentins appellent dans leur ligue tous les Guelfes d'Italie, et marchent contre Castruccio avec une armée de quarante mille hommes ; Castruccio n'en avait que vingt. Ce jour-là était le jour décisif de sa vie : la grande ville de Florence contre la petite ville de Lucques ; la république puissante contre l'enfant trouvé !... Ce jour-là marqua aussi toute la force du génie militaire de cet homme du peuple. Par une disposition merveilleuse, il anéantit l'armée florentine, et ne perdit que douze cents hommes. Après le combat, baigné de sueur, épuisé de lassitude, il alla se placer à la porte de la ville où il était établi, pour attendre le retour de ses troupes, les féliciter et les faire rentrer ; car il était toujours à cheval le premier et le dernier. Le froid le saisit, puis la fièvre, et en quelques heures il était mourant. Alors cette vie devint pure à son déclin comme elle l'avait été à son commencement. Castruccio manda son pupille Paolo, et lui dit : « Je meurs trop tôt pour toi et pour le devoir que je m'étais imposé ; une pensée m'a toujours animé dans mes conquêtes, c'est de les laisser comme héritage à toi, le fils de Francesco. Je voulais payer par un royaume ma dette à ton père ; voilà pourquoi je ne me suis pas marié. Ma mort rompt tous mes desseins ; ma puissance est grande, mais mal affermie encore ; seul je pouvais l'affermir. Les hommes ont tous un génie différent ; j'étais né pour les conquêtes et la lutte, toi tu es né pour la possession paisible. Renonce à Pise, à Pistoia, et ne garde que Lucques ; recherche des alliés et non des ennemis ; profite de ma victoire pour faire un traité avec Florence... Maintenant, adieu ; j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu. »

Il mourut. Paolo ne conserva pas même Lucques, et le nom de Castruccio brilla ainsi tout seul, sans aïeux, sans descendants.

Tirer la quintaine. — « Je vis, avant de quitter Nantes, tirer la quintaine de l'évêque. C'est vieille coutume et droit seigneurial, dans tout le comté, que le tir de cette quintaine. Les jeunes mariés de l'année sont tenus, à certaine époque, de venir briser une lance en bois contre un poteau

à leur seigneur; et, s'ils manquent, les assistants ne se font faute d'en faire des gorges chaudes et de rire tout leur saoul. En général, la quintaine se tire à cheval, en trois courses, dans chacune desquelles on frappe de la lance contre le potcau du seigneur. Quant à celle de l'évêque, elle se tire en bateau, et c'est par ma foi un divertissement fort agréable que les vassaux procurent ainsi, non seulement à monseigneur, mais encore à eux-mêmes et aux étrangers. »

Un Voyage au commencement du dix-huitième siècle.

PERLES CÉLÈBRES.

(Voyez, sur les Diamants, 1833, p. 263; 1838, p. 20.
Et sur la Pêche des Perles, 1833, p. 89.)

On cite, dans l'antiquité, les deux perles de Cléopâtre : l'une que cette reine eut le singulier caprice de faire dissoudre dans du vinaigre et de boire; l'autre qui, échappant à un semblable destin, fut partagée en deux parties et suspendue aux oreilles de la statue de Vénus dans le Capitole.

Jules-César offrit à Servilia une perle évaluée à un million de sesterces (environ 1 200 000 francs).

Une perle de Panama, en forme de poire, et grosse comme un œuf de pigeon, fut offerte à Philippe II d'Espagne en 1579; on l'estima 100 000 francs.

La perle du shah de Perse, que Tavernier vit en 1655, était estimée 52 000 tomans (un million et demi). On croit que cette perle est celle que possédait le dernier roi de Perse, Fateh Ali-Shah.

Une perle offerte par la république de Venise à Soliman, l'empereur des Turcs, fut estimée 400 000 francs.

La perle de la couronne de l'empereur Rodolphe II pesait, dit-on, 50 carats, et était grosse comme une poire; mais le fait est douteux.

Le pape Léon X acheta une perle à un joaillier vénitien pour la somme de 550 000 francs.

Une dame de Madrid possédait, en 1605, une perle américaine du prix de 51 000 ducats.

On montrait à Madras, il y a peu d'années, une grosse perle javanaise, ovale et d'une blancheur de lait admirablement pure. Elle formait le corps d'une sirène, dont la tête et les bras étaient d'émail blanc, et la partie inférieure ou la queue de poisson était d'émail vert. Ce bijou était d'un travail précieux; sur la ceinture étaient gravés ces mots : *Fallunt aspectus cantusque syrenis*; La beauté et le chant des sirènes sont trompeurs.

La plus belle perle connue est dans le Musée de Zozima, à Moscou. Elle pèse près de 28 carats. Sa forme est entièrement sphérique, et elle est d'un si parfait éclat qu'au premier moment on la croit transparente. Zozima l'acheta à Leghorn d'un capitaine de navire indien. Cette magnifique perle, qu'on appelle *la Pellegrina*, est l'une des curiosités que les habitants de Moscou signalent aux voyageurs.

La délicatesse est aux affections ce que la grâce est à la beauté.
DE GÉRANDO.

MUSÉE DE LA MARINE, AU LOUVRE.

(Deuxième article. — V. p. 271.)

Le Musée de la Marine se compose de douze salles assez petites : le défaut d'espace a imposé un arrangement malheureux qui dérobe beaucoup de choses à l'examen.

La première salle contient, outre la Pyramide de La Pérouse que nous avons représentée, un grand nombre d'objets qui viennent des îles de la mer du Sud, de l'Amérique, et généralement de tous les pays éloignés et nouveaux. Ceux

qui ont lu les voyages des navigateurs dans les pays sauvages retrouveront avec plaisir les armes des peuples qui les habitent : leurs flèches dont le poison rend mortelle la blessure même la plus légère, leurs terribles casse-têtes qui rappellent la hache d'armes de nos anciens chevaliers; des modèles de leurs pirogues, leurs instruments de musique, et même leurs vêtements. M. Dillon, et M. Dumont-d'Urville qui a visité après lui l'île de Malicolo, où nous avons dit que s'était perdu La Pérouse, ont enrichi le Musée de curiosités provenant de cette île.

Dans la première salle se trouve aussi une collection de petites statuettes mexicaines, représentant des hommes et des femmes de différentes professions, collection très pittoresque et d'une variété piquante.

Au milieu de la deuxième salle est exposé le mécanisme intérieur d'un bâtiment à vapeur; autour de la salle sont rangés des modèles de canons, de caronades avec tout leur train; on voit de plus, disposés contre les murailles, des pierriers, des sabres d'abordage de différentes époques, des pistolets de marine, des demi-piques, des haches; en un mot, tout ce qui constitue la défense d'un navire de guerre.

La troisième salle offre la représentation d'une flotte française de 1792 à 1814. On peut remarquer les différences qui existent entre ces bâtiments et ceux d'aujourd'hui. Une des plus considérables est la suppression de l'énorme ouverture qui existait autrefois au milieu du pont, et rendait plus difficile le service et la défense de l'abordage. Dans cette même salle, sur le côté, se trouve le modèle du bassin de Toulon et de son mécanisme ingénieux. Quand un bâtiment a besoin de réparations, il est introduit dans ce bassin; l'écluse est fermée, et en moins d'une demi-heure les condamnés, placés aux pompes qui sont à l'une des extrémités, mettent ce bassin entièrement à sec, de manière à permettre aux ouvriers de travailler tranquillement sur tout l'extérieur de la coque, depuis la quille jusqu'en haut.

Dans les autres salles se trouvent, outre un grand nombre de dessins et de sculptures d'après Puget, la représentation en relief des ports de Brest, Lorient, Rochefort, et des modèles de bâtiments français et étrangers de différentes époques et de toutes grandeurs, depuis le vaisseau jusqu'à la barque du pêcheur.

Entre les plus intéressants de ces modèles, nous citerons un bâtiment dont la forme gracieuse et les riches ornements, attirent les regards; c'est une galère du règne de Louis XIV : c'était la Reine des galères, la galère *Réale*. Parée comme aux jours de fêtes, elle étale ses pavillons brillants d'or et d'écarlate. Tous ses ornements qui ont été conservés et disposés autour du plafond, sont aussi l'œuvre du Puget.

Les galères ont joué un grand rôle dans l'histoire de la marine, puisque ce furent long-temps les seuls bâtiments dont on se servit pour les combats sur mer. Aujourd'hui l'usage de ces bâtiments est tout-à-fait perdu.

La France n'eut pour ainsi dire pas de galères à elle avant le règne de Louis XI. Le premier général des galères que nomment les annales maritimes est Prigent de Bidoux, gentilhomme gascon, qui eut cette charge en 1497, vers la fin du règne de Charles VIII. Ce fut Louis XIV qui donna le plus d'extension à cette marine; et, comme nous l'avons dit, c'est à cette époque qu'appartient celle dont le modèle est au Musée.

Les galères étaient des vaisseaux à bas-bord, qui allaient à la voile et à la rame. Elles étaient composées de deux parties, l'une qui comprenait tout ce qui était en dessous du pont, et s'appelait l'œuvre morte; l'autre, l'œuvre vive, embrassait tout ce qui se trouvait au-dessus du pont. C'était sur le pont qu'étaient placés les bancs des rameurs, et entre ces bancs était un chemin qui allait de la poupe à la proue de la galère dans toute sa longueur, et se nommait *coursie*; entre les bancs et le bord se trouvait un autre

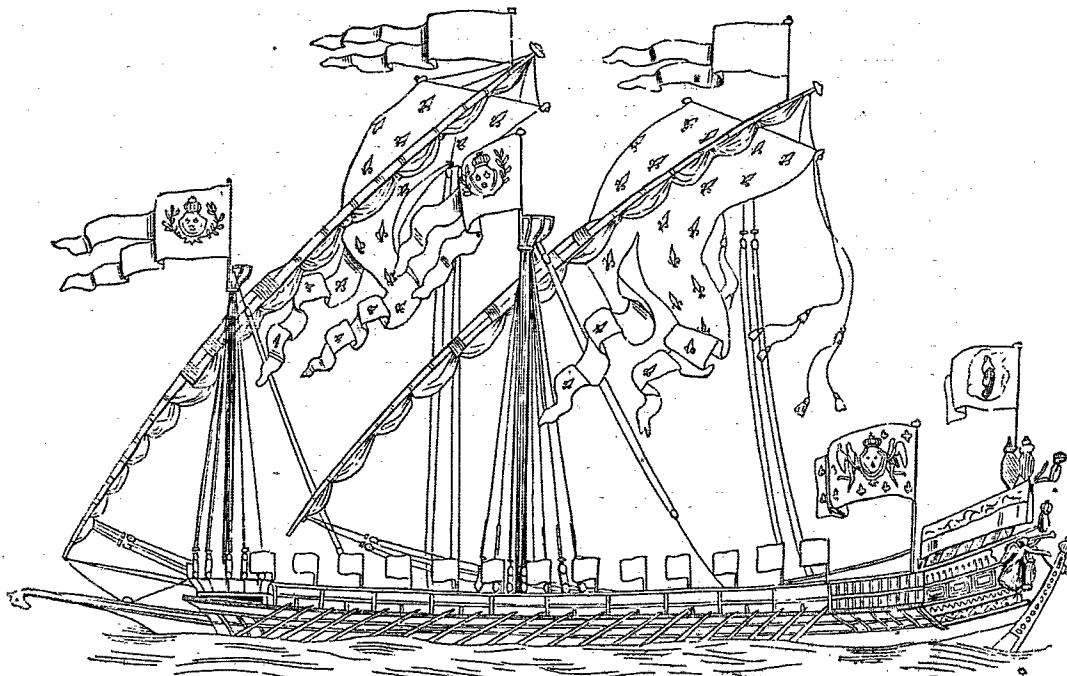
chemin qui s'appelaient le *courroir*. Les galères n'avaient que deux mâts avec des voiles triangulaires; celle du grand mât ou mât de maistre, s'appelaient maraboutin, et l'autre, voile de misaine. Les officiers logeaient à la poupe comme dans les vaisseaux, et c'était là que se disaient la messe et les vêpres.

Il y avait cinq rameurs sur chaque rame, et les galères ordinaires avaient vingt-six rames de chaque côté; les galères extraordinaires, telles que la *Patronne* et la *Réale*, avaient vingt-huit, trente et trente-deux rames. C'était à bord de la *Réale* que montait le général des galères. Elle portait pour signe distinctif trois fanaux à l'arrière, et l'étendard de damas rouge aux armes de France, et semé

de fleurs de lis. Quant à l'autre pavillon qui porte une Vierge en assomption, c'était le pavillon de combat qu'on arborait au moment de l'action pour se mettre sous la protection de la Vierge.

Les galères étaient montées par des soldats pour le combat, par des matelots pour la manœuvre, et par la chiourme pour ramer. Une galère armée pouvait contenir 500 hommes, et des munitions et provisions pour deux mois.

L'artillerie se composait de cinq canons placés à l'avant, et de douze pierriers. Le plus gros de ces canons était du calibre de 56; on l'appelait le coursier, parce qu'il se trouve placé à l'extrémité de la coursie. A la place des quatre autres, on en mettait quelquefois deux de 18, ainsi



(La galère *Réale*, d'après le modèle du Musée de la Marine, au Louvre.)

qu'on le voit dans la *Réale*. Les pierriers placés sur le flanc de la galère faisaient avec elle un angle très aigu, de manière à pouvoir tirer presque dans la direction de la proue. En effet, toute la grosse artillerie étant à la proue, les galères étaient par cela même obligées de se présenter toujours de tête dans le combat.

Pendant le combat, le capitaine avait son poste sur la poupe avec un certain nombre de soldats choisis. On y faisait une espèce de parapet que l'on couvrait de matelas et d'autres choses capables d'arrêter les balles des mousquets. On y braquait aussi deux pierriers qui, enfilant la galère de la poupe à la proue, servaient non seulement à contenir la chiourme si elle voulait se révolter durant le combat, mais aussi à se défendre si l'ennemi venait à s'emparer de la proue. Les soldats étaient distribués sur l'avant, et tout le long du courroir, de chaque côté de la galère.

L'usage des galères se perdit peu à peu à cause de l'inégalité de leur lutte contre les vaisseaux, obligées qu'elles étaient de présenter constamment la proue à leur artillerie. Aussi, dans les derniers temps surtout, les galères ne s'attaquaient qu'à des galères. Cependant on a conservé dans les fastes de l'histoire de la marine cette lettre écrite, le 2 juillet 1702, par M. de La Paillette à M. de Pontchartrain, alors ministre de la marine.

« MONSIEUR,

» Les six galères du roi sortirent hier de ce port, et découvrirent à cinq lieues environ une voile : nous la chas-

» sâmes. A mesure que nous l'approchâmes on en découvrit » douze l'une après l'autre; c'était l'escadre de Zélande, » composée de douze navires de guerre de 40 à 80 canons, » commandée par le vice-amiral Euressen.

» Comme j'aperçus de l'arrière de cette escadre un gros » vaisseau qui en était environ à un bon demi-quart de » lieue, je fis signal à M. le chevalier de Langeron de sui- » vre avec trois galères celui que nous avions commencé à » chasser dès le matin, et de le canonner toujours.

» En même temps, je revirais avec les trois autres sur celui » qui était seul, et qui commença à nous tirer beaucoup de » canon de loin. Dès qu'il fut à portée de celui des galères, » nous lui fîmes grand feu, et en l'approchant à la mous- » queterie.

» Nous lui jetâmes tant de monde l'épée à la main, et » son équipage en fut si épouvanté, comme des cris de » vive le roi répétés par tous nos gens, qu'il se défendit » assez mal.

» C'est un vaisseau de 60 canons que nous avons ramené » ce soir à Ostende, en vue des ennemis qui nous ont tou- » jours suivis d'assez près.»

M. de La Paillette fut fait sur-le-champ chef d'escadre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ROBIN DES BOIS.

(ROBIN HOOD.)



Combat de Robin des Bois et du Tanneur. — Robin des Bois est le personnage vêtu de noir.)

Les bardes populaires de la Grande Bretagne ont personifié, sous le nom de Robin des Bois, toutes les antipathies des derniers siècles du moyen âge contre l'oppression de l'aristocratie normande et du haut clergé. Robin des Bois n'est pas cependant un personnage imaginaire. Voici quelques détails qui compléteront ceux que nous avons déjà donnés sur sa vie en traduisant la ballade composée sur sa mort (p. 426). D'après la tradition il naquit en 1160, sous le règne de Henri II. Il était comte de Huntingdon. Dérégulé et prodigue pendant sa jeunesse, il eut bientôt dévoré une partie de son patrimoine; le reste devint la proie d'un shériff et d'un abbé. De là, dit-on, sa haine contre l'autorité civile et religieuse. Réduit à la pauvreté, il se réfugia dans les bois, vécut d'abord de chasse, recruta quelques compagnons, forma une bande d'aventuriers, et se donna la mission de redresser les torts et de venger la servitude populaire. Son habileté à tirer de l'arc est proverbiale. Les corporations d'archers en Angleterre avaient institué des jeux et des fêtes en son honneur, et juraient par son arc. Tous les endroits où l'on raconte que se sont passées quelques actions de sa vie, les pierres où il s'est assis, les citernes où il a bu, sont encore aujourd'hui un objet de curiosité et presque de vénération. Son cor de chasse n'est pas moins célèbre que celui de Roland en France. Son arc et une de ses flèches ont été religieusement conservés à

Fountains abbey jusqu'à la fin du dernier siècle. Sa tombe enfin est un but de pèlerinage : on la montre aux étrangers dans le cimetière de Hathersage. Les noms de ses lieutenants vivent aussi dans la mémoire du peuple. L'un d'eux, le favori du maître, s'appelait Petit-Jean (*Little-John*). On envoya plusieurs fois des troupes armées pour s'emparer de Robin, ou du moins pour mettre un terme à ses déprédations et à ses violences : mais dans toutes les rencontres il fut vainqueur. On ne parvint à le faire mourir que par trahison : comme le rapporte la ballade, ce fut une de ses parentes, à laquelle il avait été demander asile, qui en délivra ses ennemis en le saignant jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir.

Au nombre des plus audacieux compagnons de Robin se trouvait un tanneur de Nottingham, nommé Arthur. Une ballade raconte comment le roi des archers le trouva un jour dans un bois, et éprouva incognito son courage et sa force en daignant échanger avec lui quelques coups de bâton. Le tanneur s'ennuyait de ne trouver ni daim ni homme à attaquer. Tout-à-coup Robin sort d'un taillis. « Que fais-tu là comme un voleur ? lui dit brusquement le tanneur de Nottingham. Je suis le garde de la forêt et mon devoir est de t'arrêter. — Combien as-tu de camarades avec toi ? répond le brave Robin. Pour m'arrêter, ce n'est pas assez d'un homme. — Vraiment, l'ami, reprend le tanneur ;

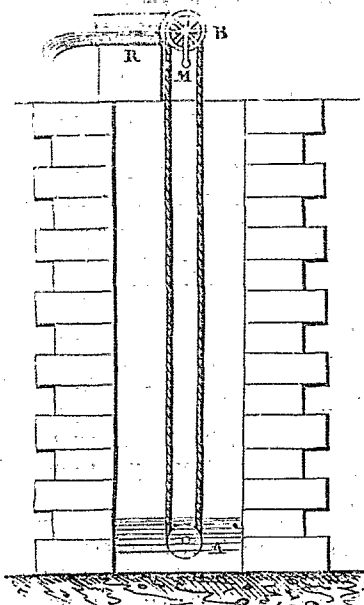
je n'ai pas d'autre camarade que ce bon rotin de chêne, et c'est tout ce qu'il me faut. » Tout en guoguenardant, on se met en garde. Du premier geste, Robin assène un tel coup à son adversaire que le sang jaillit. Mais le tanneur ne se laisse pas étourdir, et à son tour il frappe si rudement la tête du héros que de chaque cheveu, dit la ballade, suinte une goutte de sang. Le combat devient plus furieux. Les rochers retentissent du cliquetis des bâtons qui tombent et se relèvent comme des marteaux sur une enclume. A la fin, Robin satisfait interrompt la lutte, et demande au tanneur son nom, que celui-ci ne dit pas sans orgueil; mais il n'est pas le moins surpris des deux, quand Robin, en retour de politesse, se nomme. « Ah ! s'écrie le tanneur; puisque tu es Robin, tu me diras où est mon bon parent Petit-Jean; si je le découvre une fois, il est probable que nous ne nous quitterons plus de long-temps. » A ces mots, Robin souffle dans sa corne, aussitôt Petit-Jean accourt. Robin prend sa main et celle d'Arthur, et ils se mettent tous trois à danser autour d'un vieil arbre en chantant : « Car nous sommes trois joyeux compagnons, trois joyeux compagnons nous sommes. »

MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

DES MACHINES QUI SERVENT A L'ÉLEVATION DE L'EAU.

(Voyez p. 251.)

Corde de Véra. — Véra était facteur de la poste à Paris, lorsqu'en 1781, voyant tirer une corde de la Seine, et remarquant la grande quantité d'eau qu'elle entraînait avec elle, il conçut l'idée d'une machine qui est assurément la plus simple de toutes celles qui ont jamais été employées à élever l'eau d'une manière continue. Elle se réduit à une corde sans fin enroulée sur deux poulies A et B, l'une dans l'eau, l'autre au niveau du réservoir R que l'on veut remplir. Pendant un mouvement de rotation rapide, imprimé à la poulie supérieure au moyen de la manivelle M, la corde entraîne une certaine quantité d'eau qui reste adhérente entre les aspérités jusqu'à la hauteur du réservoir.



(Corde de Véra.)

Cette invention neuve, ingénieuse, et si facilement applicable à peu de frais, valut à son auteur une gratification de 2 400 francs, l'approbation de l'Académie des sciences, et des éloges universels. La machine fut exécutée aux casernes de Courbevoie, et deux hommes élevaient, en six minutes, 274 litres environ à 27 mètres de hauteur. Au

bout de la rue de l'Arcade Saint-Honoré, à la voirie de la Petite-Pologne, seize chaînes en fer suffisaient à deux hommes pour élever à 6 mètres de hauteur environ 7 mètres cubes d'eau par heure : on avait pu supprimer la poulie inférieure qui ne sert qu'à maintenir la tension d'une corde ordinaire.

Le célèbre physicien Deluc fit établir en Angleterre une machine de Véra, au-dessus d'un puits de plus de 53 mètres de profondeur. La corde s'enroulait, à sa partie supérieure, sur une poulie en fer d'un mètre de diamètre, placée sur l'axe de la manivelle avec une roque plombée servant de volant : la poulie d'en bas était supprimée, parce qu'on avait reconnu qu'elle devenait inutile pour une certaine vitesse de rotation. Ce puits, qui était abandonné depuis près d'un siècle à cause de la difficulté d'y puiser de l'eau, en fournit alors abondamment au château de Windsor. Deluc, qui communiquait ce résultat à l'astronome Lalande en 1783, ne doutait pas que l'invention de Véra ne prospérât en Angleterre plus encore que dans notre pays. Mais, malgré tout l'enthousiasme qu'elle avait excité, on ne continua pas long-temps à s'en servir. Il est certain que l'effet utile de la machine est peu considérable; cependant, si on fait entrer en ligne de compte la simplicité de cet appareil, la facilité avec laquelle on peut l'adapter partout en fort peu de temps, et le peu de frais d'installation première, on reconnaîtra que dans plus d'une occasion il peut être employé avec avantage réel, et que, trop vanté d'abord, trop oublié maintenant, il est destiné à figurer ailleurs que dans les cabinets de physique.

EXEMPLES REMARQUABLES

DE FINESSE D'ÉCRITURE.

Les anciens auteurs grecs et latins rapportent de merveilleux exemples du degré de prodigieuse finesse que certains hommes parvenaient à donner à leur écriture. Ainsi Élien parle d'un homme qui, après avoir écrit un distique en lettres d'or, pouvait le renfermer dans l'écorce d'un grain de blé. Un autre traçait des vers d'Homère sur un grain de millet. Pline raconte que Cicéron avait vu l'Iliade tout entière renfermée dans une coquille de noix. Les modernes ont imité ces prodiges. Ainsi l'on montre probablement encore aujourd'hui, au collège de Saint-Jean, à Oxford, un croquis de la tête de Charles I^{er} composé de caractères d'écriture qui, vus à une très petite distance, ressemblent à des effets de burin; les traits de la figure et de la fraise contiennent les Psaumes, le Credo et le Pater. Au Muséum de Londres, il y a un dessin de la largeur de la main représentant le portrait de la reine Anne : des lignes d'écriture sont tracées sur ce dessin, et chaque fois qu'on le montre on a soin de faire voir en même temps un volume in-folio dont il renferme exactement le contenu. Quant au fait de l'Iliade renfermée dans une coquille de noix, il a été traité de fable par bien des gens. Le savant Huet passa un jour une demi-heure devant la Dauphiné à écrire avec une plume de corbeau sur une feuille de parchemin, pour lui en démontrer la possibilité. Voici l'expérience que nous avons faite nous-mêmes à ce sujet, et qui, nous le croyons, ne laissera aucun doute, car chacun peut la répéter. Il suffit d'admettre, ce qui ne souffre aucune difficulté, que l'écriture puisse atteindre le même degré de finesse que les caractères d'imprimerie. Si donc nous prenons le chef-d'œuvre de notre typographie microscopique, les *Maximes de La Rochefoucauld* (Paris, Didot le Jeune, 1829), nous verrons que dans ce petit volume un pouce carré renferme 26 lignes de 44 lettres chaque. Or l'Iliade se compose de 15 210 vers, et chaque vers environ de 53 lettres. Sur une feuille de papier formant un carré de 15 pouces, d'après un calcul très simple, on trouvera que l'un des côtés de cette feuille peut contenir 20 colonnes de 590 vers, ou

7 800 vers ; le verso en contiendra autant : de sorte que la surface totale renfermera 15 600 vers, c'est-à-dire 390 vers de plus que l'Iliade ; et l'on peut facilement trouver une noix dans laquelle on puisse faire tenir une feuille de papier de moyenne épaisseur et de la dimension dite plus haut. — Il est bien entendu ici que l'on ne se sert d'aucune de ces abréviations en usage chez les anciens ; car alors l'espace occupé deviendrait infiniment moindre.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE 1809.

ASSAUT DE RATISBONNE.

Le 8 avril 1809, les Autrichiens commencèrent les hostilités sans aucune des formalités en usage parmi les nations civilisées. Dans la nuit du 16 au 17, Napoléon arrive à l'armée et annonce sa présence aux troupes par une proclamation. En cinq jours il remporte cinq victoires : le 19 à Thann, le 20 à Abensberg, le 21 à Landshut, le 22 à Eckmühl, le 25 à Ratisbonne. Cent pièces de canon, quarante drapeaux, cinquante mille prisonniers, trois mille voitures attelées portant les bagages, toutes les caisses des régiments ; tels sont les trophées qui ouvrent cette mémorable campagne, où l'armée française a suppléé au nombre par la bravoure. Le 15 avril, Napoléon était sorti de Paris par la porte Saint-Martin ; un mois après, le 15 mai, ses troupes victorieuses faisaient leur entrée à Vienne par la porte de Carinthie.

Après la bataille d'Eckmühl, l'armée autrichienne s'était repliée sur Ratisbonne. L'artillerie française essaya d'en ouvrir les murailles et d'en enfoncer les portes : ses coups furent sans effet. Pour s'emparer de la ville, il fallait descendre avec des échelles dans le fossé profond et revêtu d'une bonne contrescarpe, le passer, escalader la muraille ; il fallait enfin faire une attaque de vive force. Celle-ci était difficile à cause de la hauteur de l'enceinte et de ses divers angles qui se flanquaient réciproquement. Pendant que l'artillerie continuait à battre et qu'on se préparait à l'assaut, le maréchal Lannes fit avancer les troupes à couvert, et apporter des échelles des villages voisins. Ayant remarqué une grande maison adossée aux remparts, assez près de la porte de Straubing, il ordonna de diriger contre elle le feu de l'artillerie. Elle est bientôt abattue ; ses débris, tombant dans le fossé, forment une sorte de rampe assez accessible, devant laquelle le fossé était escarpé et profond. Le maréchal se rapproche des bataillons placés à couvert dans les maisons voisines. De là, pour arriver en face de cette rampe, il fallait parcourir un peu plus de deux cents pas sur la promenade extérieure qui entoure la ville. Lannes envoie des hommes porter des échelles sur le bord du fossé : ils tombent tous sous la mitraille de l'ennemi. Il demande encore des hommes de bonne volonté ; d'autres viennent, mais ils succombent également. Sur une nouvelle demande, on hésite. Le maréchal détache la croix de sa poitrine, la montre aux Français : cent se précipitent, et parmi eux beaucoup d'officiers. Aucune échelle cependant ne peut parvenir jusqu'à la funeste place qui a été désignée. Le maréchal fait encore un appel ; personne ne répond : les plus braves sont étonnés. Alors l'impétueux Lannes s'écrie : *Vous allez voir que votre maréchal est encore grenadier.* Il saisit une échelle et va pour la placer lui-même : ses aides-de-camp l'arrêtent et luttent contre lui. A l'aspect de ce noble débat, la foule se précipite, enlève les échelles et franchit l'espace. Les coups meurtriers se perdent au milieu d'elle, les aides-de-camp la précèdent. En un clin d'œil les échelles sont passées, le fossé est franchi, la brèche enlevée. Sur le sommet, on voit paraître les premiers, se tenant par la main, Labédoyère et Marbot ; des grenadiers les suivent. A leur aspect, l'ennemi fuit épouvanté. Quelques grenadiers hongrois osent seuls les attendre ; ils sont culbutés du haut des remparts. Le groupe audacieux marche aussitôt à la porte voisine de Straubing. Il arrive de-

vant une masse d'ennemis qui se tenaient pressés contre cette porte, sous une longue voûte. Effrayés de se voir ainsi tournés, sommés de mettre bas les armes, les Autrichiens obéissent ; on traverse leur masse épaisse pour aller ouvrir cette porte. Lannes, qui s'en était rapproché, se précipite le premier à la tête des bataillons. Il envoie au pont du Danube pour s'en emparer. La troupe part ; on ne savait pas le chemin. Une Française se trouve là et sert de guide au milieu du feu le plus vif. Dans une des rues principales, entre les maisons embrasées était un parc de caissons ennemis. Lannes s'avance à la tête de ses soldats ; le commandant autrichien éperdu lui crie : *C'est de la poudre ; nous allons tous sauter !* Le maréchal frémit lui-même. Dans ce terrible danger, commun à tous, Français et Autrichiens suspendent le combat, sautent aux caissons et les enlèvent du milieu des flammes. A sept heures du soir l'empereur était maître de Ratisbonne.

MACHINES ET BATEAUX A VAPEUR.

On peut dire que l'inventeur de ces machines compliquées, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, est un être collectif ; mais si l'on voulait faire honneur de ces inventions à un seul, c'est un Français qu'il faudrait nommer.

Cependant l'on pourrait induire de notre article sur les bateaux à vapeur (1858, p. 59), que les Anglais Newcomen et Watt sont les seuls inventeurs de la machine à vapeur, et que l'Américain Fulton est le seul inventeur de l'application de cette machine à la navigation. Avant les travaux de ces illustres étrangers, il le faut reconnaître, la vapeur rendait peu de services ; c'est à eux que l'on doit tout le développement de sa puissance. Ils sont donc les véritables inventeurs *pratiquement parlant* ; mais c'est notre compatriote Denys Papin, natif de Blois, qui a conçu les idées capitales de la machine ; c'est Papin qui a inventé, entre autres appareils, la soupape de sûreté, si importante comme préservatif des explosions ; c'est encore Papin qui le premier a proposé d'appliquer aux bateaux la force motrice de la vapeur. Ces faits ont été établis incontestablement par M. Arago, et, grâce aux savantes recherches de l'illustre académicien, qui place les travaux successifs de Papin entre les années 1682 et 1710, la France a reconquis la part de gloire dont elle s'était laissée exhérer dans la question de cette merveilleuse invention, la plus utile de toutes les créations du génie de l'homme depuis la découverte de l'imprimerie. Au surplus, nous engageons nos abonnés à lire, s'ils ne la connaissent déjà, la belle notice de M. Arago, dans l'Annuaire du bureau des longitudes (année 1857).

Influence d'un séjour prolongé dans les mines sur le pelage des chevaux. — Dans la vallée de la Meuse, à trois lieues au-dessous de Liège, il existe d'immenses houillères qui alimentent les belles usines de Seraing, et dans lesquelles des chevaux sont employés au transport des wagons chargés de combustibles. Ces animaux, qui ont vécu pendant treize années consécutives à plus de trois cents mètres de profondeur, sans jamais sortir de la mine, ont éprouvé dans leur pelage une modification singulière. Le poil est devenu très touffu, moelleux, produisant au toucher une sensation analogue à celle des peaux de taupe, et a pris une teinte noire uniforme.

Notre illustre naturaliste, M. Geoffroy Saint-Hilaire, a recueilli, dans un récent voyage en Belgique, cette observation singulière qui confirme si bien sa théorie de l'influence des agents extérieurs pour modifier les caractères physiques des races animales. Il n'a pas vu lui-même les chevaux de Seraing, mais il a pu constater dans les houillères de van Benoist que des modifications sensibles sont produites sur les chevaux par un séjour de deux à trois années seulement dans les mines de houille. On pouvait

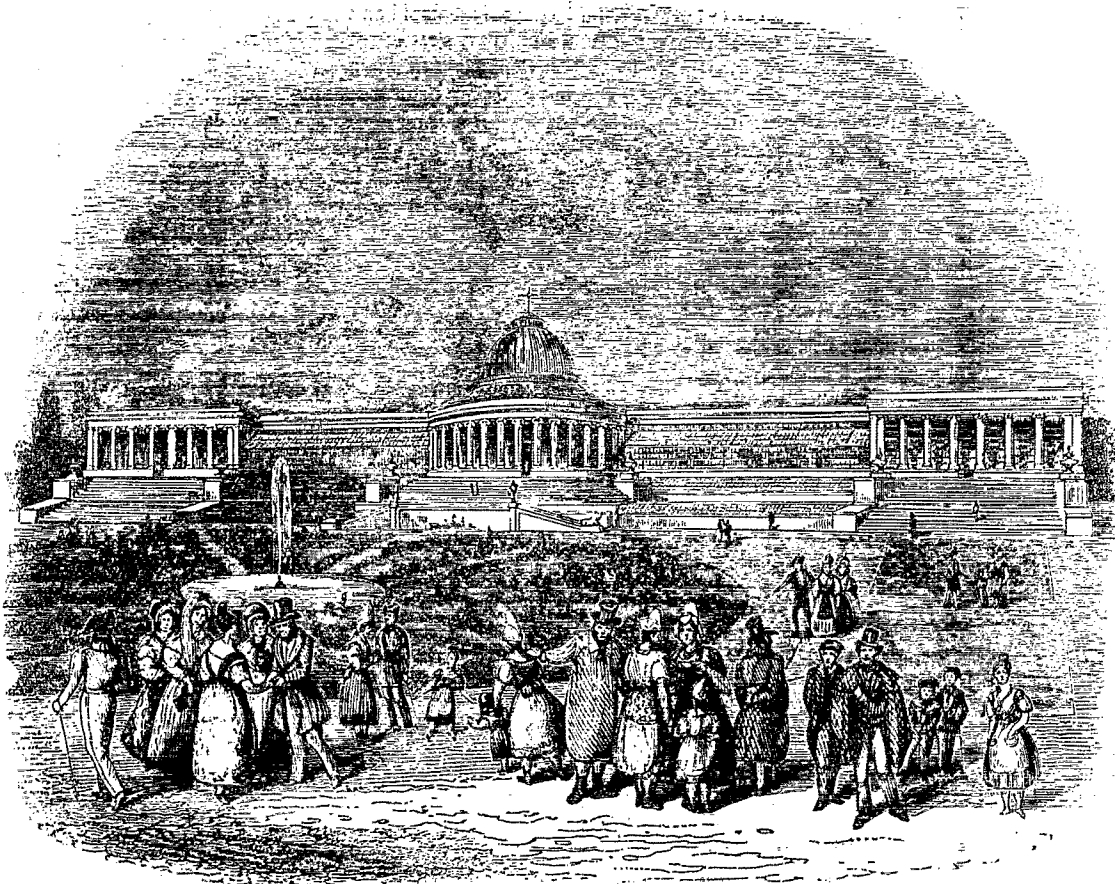
d'autant moins s'attendre à un effet aussi prompt de modifications épidermiques, que les chevaux ont été introduits adultes dans les mines, et qu'à raison de cette circonstance ils devaient être moins sensibles à l'action des agents extérieurs. Il est intéressant de remarquer que, vivant sous certains rapports à la manière de la taupe, ces chevaux aient pris quelques uns des caractères physiques de ce petit animal.

Confiance exagérée des Musulmans en Dieu.— Un célèbre saint musulman, Shah el-Karmani, avait une très belle fille que le sultan lui demanda en mariage. Le saint homme demanda trois jours pour méditer sa réponse, et il employa ce temps à visiter les mosquées, dans l'une desquelles il vit un jeune homme priant avec une modeste ferveur. Ayant attendu qu'il eût fini, il l'aborda en lui disant : « Mon fils, as-tu une femme ? » Et comme il lui fut répondu que non, il ajouta : « Je connais une fille qui a de la vertu, de la piété, qui sait par cœur tout le Coran, et qui, de plus, est

renommée pour sa beauté : veux-tu qu'on te la donne ? — Hélas ! dit le jeune homme, qui consentira jamais à me donner pour épouse une femme telle que celle dont vous venez de parler, à moi qui ne possède pas plus de trois dirhems ? — Je te la ferai épouser, répondit le saint. C'est ma fille, et je suis Shah, fils de Shujaa el-Karmani. Donne-moi tes trois dirhems ; j'achèterai pour un dirhem de pain, pour un dirhem de mets choisis, et pour un dirhem de parfum. » Les formalités qui précèdent le mariage furent remplies. Mais lorsque la fiancée vint dans la pauvre demeure du jeune homme, elle vit un morceau de pain sur un petit pot de terre ; sur quoi elle reprit son voile et se prépara à sortir. Son mari s'écria : « Je vois bien que la fille de Shah el-Karmani méprise ma pauvreté. — Ce n'est point par crainte de la pauvreté que je me retire, dit-elle, mais parce que ta foi est si faible que tu gardes en réserve un morceau de pain pour le lendemain. »

Note d'une nouvelle traduction des Mille et une Nuits.

LE JARDIN BOTANIQUE DE BRUXELLES.



(Jardin Botanique, à Bruxelles.)

Le Jardin Botanique de Bruxelles est l'un des établissements de ce genre les plus remarquables que l'on puisse citer en Europe. Sa galerie de serres chaudes a 400 pieds de long. Au centre est une rotonde qui sert à des expositions de fleurs ; aux deux extrémités sont des portiques ; les toits sont faits de barres de fer curvilignes ; l'intérieur est chauffé par la vapeur. Les plantes portent des inscriptions indiquant leurs noms scientifiques et vulgaires, et quelquefois les noms des pays d'où elles sont tirées. Le jardin circulaire qui est vis-à-vis la rotonde est divisé en petits compartiments où l'on observe la classification linnéenne. Des étangs et des citernes sont aussi consacrés à l'étude de la végétation aquatique ; une petite pépinière offre un ensemble in-

teressant d'arbres et d'arbustes. L'ordre le plus parfait et une prévoyance scientifique scrupuleuse président à l'arrangement et à l'entretien de cette précieuse collection. Le jardin est la propriété d'une société qui l'a fondé : il est ouvert tous les jours aux étudiants et aux étrangers, et au public les mardis, jeudis et samedis, de dix heures jusqu'à trois. De la façade des serres on a une belle vue générale de Bruxelles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOONE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

CARDONA.



(Montagne de Sel, à Cardona, en Catalogne.)

Le voyageur qui se rend de France à Barcelonne, par la route d'Urgel, après avoir traversé entre Solsona et Mauresa une belle forêt de noisetiers et de chênes, découvre tout-à-coup devant lui, sur une hauteur, la jolie petite ville de Cardona. Une mine de sel gemme pur est située à une lieue des maisons ; le droit de l'exploiter a été concédé au duc de Medina Celi, moyennant une taxe très forte qu'il paie au trésor royal. Deux cents ouvriers sont continuellement occupés à extraire le sel ; ils le taillent en blocs qu'ils élèvent ensuite les uns sur les autres en forme de pyramides. Le gîte est composé de huit couches ayant ensemble une épaisseur de quinze mètres, et séparées les unes des autres par des bancs de marne. Un ruisseau limpide, large de vingt pieds, coule à travers la mine ; pendant plusieurs lieues il dépose une écume de sel sur ses rives, et jusqu'à sa jonction avec le Llobregat, les habitants de la campagne se servent de ses eaux pour assaisonner leurs aliments. De riches et nombreux troupeaux paissent les fertiles prairies qu'il arrose.

Mais ce qui est surtout digne de curiosité, c'est une montagne de sel qui décore un paysage charmant à peu de distance de la mine et du ruisseau. « Cette masse de sel, dit un ingénieur français, s'élève à près de cent mètres de hauteur au-dessus du fond du vallon ; elle est nuancée de

zones de couleurs très variées, parmi lesquelles dominent le rouge et le vert. De toutes parts elle est limitée par des escarpements verticaux ; ces formes brusques et l'absence de toute végétation la distinguent de loin d'une manière très nette des montagnes environnantes. Toute sa surface est couverte de nombreuses saillies, et hérissée de ces pointes aiguës et de ces arêtes vives et tranchantes qui caractérisent ordinairement les glaciers de la Suisse : la montagne de Cardonne rappelle d'ailleurs ces curieux accidents de la nature par son éclat et par sa couleur verdâtre. Sa disposition en aiguilles est due sans doute à l'action dissolvante exercée sur la masse par les eaux pluviales ; ces eaux chargées de sel déposent souvent, dans les fissures de l'amas, des stalactites qui contribuent à donner à l'ensemble de ce gîte singulier un aspect très pittoresque. Il semblerait, au premier aperçu, que les agents atmosphériques à l'action desquels la montagne de Cardonne se trouve exposée sans défense, doivent dissoudre la masse de sel d'une manière très rapide ; il n'en est rien cependant. On peut calculer aisément que cette cause ne peut lui enlever, par siècle, beaucoup plus d'un mètre d'épaisseur ; aussi la diminution est-elle tout-à-fait insensible. » Le sel dont cet amas est formé est plus pur que celui de la plupart des salines d'Europe, et cependant on n'en tire aucun parti. **Seulement** on

distribue tous les ans, à chaque famille de Cardona, un aroba de sel (26 livres), et les pauvres gens taillent dans la montagne de petites sculptures qu'ils vendent aux voyageurs : des rosaires, des saints, des scènes grotesques ou des animaux ; le tout en sel blanc. Le pays, du reste, abonde en vin, en gibier, en poissons, en fruits délicieux, surtout en citrons, en mûres, en noisettes et en amandes. Cardona serait opulente, et le nombre de ses habitants, qui n'est aujourd'hui que de trois mille, se serait accru depuis longtemps dans une proportion considérable, sans l'incurie du gouvernement espagnol. Cette ville n'a pas une seule route ; on n'y arrive et on n'en sort que par un sentier de traverse si montueux et si peu praticable, qu'il faut au moins six jours pour transporter le sel avec des mulets au port de Barcelonne, éloigné de moins de vingt lieues.

ÉTABLISSEMENT DES NORWÉGIENS

EN AMÉRIQUE, AU MOYEN AGE.

On sait généralement que les Norwégiens furent les plus hardis navigateurs du neuvième et du dixième siècle. L'Islande, inhabitée jusqu'à cette époque, fut la première découverte importante qu'ils firent dans les mers du Nord. De l'Islande ils passèrent sur la côte orientale du Groenland et y formèrent également des établissements. Enfin ils peuplèrent les Orcades, les îles Féroë, les Hébrides, le Shetland, prirent pied dans le nord de l'Écosse, et se rendirent par leurs vaisseaux et par leurs colonies les maîtres de l'Océan du Nord. Le Groenland étant beaucoup plus voisin du continent américain que de l'Europe, si bien qu'il est unanimement considéré par les géographes comme une des dépendances de l'Amérique, il était assez naturel de penser que des navigateurs qui avaient osé s'avancer si loin de leur terre natale n'avaient pas dû reculer devant quelques derniers pas qui suffisaient pour les conduire jusque sur les côtes d'Amérique. Ils avaient plus fait en découvrant le Groenland après être sortis des ports de Norwège, qu'il ne leur restait à faire pour découvrir l'Amérique après être sortis des ports du Groenland. Aussi est-il certain que ces anciens peuples ont connu l'Amérique. Seulement, à la différence des Espagnols du quinzième siècle, ils n'ont su tirer de leur découverte aucun parti, et cette découverte est peu à peu tombée dans l'oubli jusqu'à s'effacer entièrement. Mais elle était écrite dans les chroniques d'Islande, et c'est dans ces monuments authentiques que l'on en a retrouvé la trace.

Les écrits islandais qui font mention de cette ancienne colonie américaine sont en assez grand nombre : nous citerons seulement ici, comme étant les plus importants, ceux qui sont connus dans la littérature scandinave sous les noms de Codex Flateiænsis, Heimskringla, Landnæma Saga, et les extraits de manuscrits originaux cités dans le recueil de Biorn de Skardza. Le premier livre imprimé dans lequel l'attention ait été appelée sur la colonie en question est l'histoire du Groenland d'Arngrimus, publiée, si je ne me trompe, au commencement du seizième siècle, ou peut-être à la fin du quinzième. En 1705, parut un autre livre publié par le savant Torfæus, et spécialement destiné à remettre en mémoire ces anciens événements ; il portait pour titre : *Historia Vinlandiæ antiquæ, seu pars Americæ septentrionalis*, etc. (Histoire de l'ancienne Vinlande, ou partie de l'Amérique septentrionale, etc.), et offrait le résumé de toutes les traditions conservées en Islande à ce sujet. Enfin, dans ces dernières années, ce même sujet a encore fourni matière à la presse danoise. Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter un court résumé de ces anciennes chroniques, si intéressantes par le fait auquel elles se rapportent et généralement si peu connues.

Les Norwégiens s'étaient établis en 982 dans le Groen-

land qu'ils venaient de découvrir. Quelques années après un missionnaire chrétien s'étant rendu dans cette colonie, où l'on ne connaissait encore qu'Odin, cette divinité sanguinaire du Nord, y convertit une grande partie de la population, et l'on ne tarda pas à y voir des églises. On y faisait un grand commerce avec la Norwège ; cette habitude de passer fréquemment du Groenland en Europe avait rendu les marins très familiers avec la navigation de haute mer. Or voici le fait particulier de navigation dont il s'agit ici. Il n'y avait pas encore long-temps que la colonie du Groenland était fondée, lorsqu'un marin islandais nommé Biarn, qui avait coutume d'aller trafiquer en toutes sortes de pays avec son père, s'en étant trouvé séparé, voulut aller le rejoindre. Il partit pour la Norwège ; mais ayant appris en arrivant que son père venait de se mettre en route pour le Groenland, il résolut de l'y suivre, et bien qu'il n'eût pas encore fait cette traversée, il ne douta pas, après s'être fait expliquer la direction qu'il fallait suivre, de parvenir sans peine à son but. Il marcha d'abord à l'ouest, mais le vent du nord s'étant levé, il fut porté malgré lui dans le sud ; enfin, ce vent ayant cessé, Biarn et ses gens découvrirent de loin une côte qu'ils prirent d'abord pour celle de Groenland ; mais s'en étant approchés, et ayant vu qu'elle était plate et couverte de bois, tandis qu'on leur avait représenté le Groenland comme remarquable par ses montagnes de neige, ils remontèrent vers le nord, et atteignirent après quelques jours de navigation la côte du Groenland et les établissements de leurs compatriotes.

Biarn étant retourné l'année suivante, en 1002, en Norwège, eut l'occasion d'y parler de sa découverte : on lui en fit sentir l'importance, et on l'exhorta fortement à s'y attacher et à la pousser plus loin. Il revint donc en Groenland, et ayant communiqué tout ce qu'il savait à un seigneur nommé Leif, fils d'Eric-Rauda, chef et fondateur de la colonie, celui-ci, pour s'illustrer, se décida à tenter lui-même cette navigation : ayant équipé un navire monté par trente-cinq hommes d'équipage, il s'embarqua et fit voile pour le sud. Il retrouva sans peine le pays que Biarn avait vu. C'était un pays fort bas, avec des grèves de sable et quelques forêts. Il l'appela *Mark-land*, ou pays de plaines. Il ne s'y arrêta point ; et poursuivant sa route, il arriva enfin, après quelques jours de navigation, à l'embouchure d'un fort beau fleuve où il pénétra, et en suivant le cours il se trouva porté par la marée jusque dans un lac duquel ce fleuve sortait. Enchanté du pays qu'ils venaient de découvrir, nos navigateurs y établirent des cabanes et y passèrent l'hiver. Le fleuve qui était rempli de saumons fournissait abondamment à leur nourriture. Ils remarquèrent que l'air était beaucoup plus tempéré et les jours d'hiver plus longs qu'au Groenland. Il y avait même moins de neige qu'en Islande. Mais il y eut surtout une chose qui causa une joie extraordinaire à nos Groenlandais : ce fut le raisin, fruit qu'ils ne connaissaient encore que par sa célébrité, et qui s'offrit à eux dans ce pays. Il y avait avec eux un Allemand nommé Tyrker, auquel Leif était fort attaché. Cet Allemand ayant un jour disparu, Leif, fort inquiet, envoya de tous côtés à sa recherche. On le trouva enfin. Il était dans une agitation extraordinaire, sautant, dansant, faisant mille contorsions par lesquelles il cherchait à exprimer sa joie. On sut de lui, lorsqu'il put se faire entendre, qu'il avait trouvé des raisins. On en porta à Leif, qui ne put d'abord croire à une si merveilleuse découverte. Mais Tyrker ayant assuré être né dans un pays où croissait la vigne, et connaître parfaitement les raisins, il fallut bien se rendre à ses raisons. En conséquence on donna à ce pays le nom de *Vinland*, pays du vin.

Au printemps suivant, Leif étant retourné au Groenland, un de ses frères, nommé Thorwald, voulut aller visiter à son tour le Vinland. Après y avoir passé l'hiver, en vivant, comme Leif, de la pêche, il partit au printemps avec une

partie de son monde, et alla reconnaître le pays en s'avancant à l'ouest. Il le trouva rempli de forêts et de pâturages, et tout-à-fait propre à des colonies. L'été s'étant écoulé dans ce voyage de reconnaissance, Thorwald revint prendre ses quartiers d'hiver sur les bords du fleuve, dans les cabanes où il avait déjà demeuré l'année précédente. Après y avoir heureusement passé l'hiver, il se remit de nouveau en route au printemps, et explora la côte où il reconnut des caps et des baies auxquels il donna soigneusement des noms. Ce fut cette année-là que les Norvégiens rencontrèrent pour la première fois des sauvages. D'après la description qu'en font les chroniques, il est évident que ces sauvages étaient des Esquimaux. Les Norvégiens ayant eu l'imprudence de les attaquer, ceux-ci se réunirent en grand nombre, les accablèrent de flèches, et blessèrent gravement Thorwald qui en mourut. On l'enterra à la pointe du cap où il avait projeté de s'établir, et comme il avait ordonné que l'on mit une croix sur son tombeau, ses compagnons donnèrent à ce cap le nom de *Krassa-Næss*. L'hiver étant trop avancé pour que l'on pût reprendre la mer, l'équipage passa encore cet hiver en Vinland, et ne revint au Groenland qu'au printemps suivant. Il y avait quatre ans que le vaisseau était parti. Son retour fut une fête. On l'avait décoré de ceps de vigne tout chargés de pampres; on y avait mis tous les raisins qu'on avait réussi à conserver; c'était comme au retour de la Terre Promise.

Un troisième fils d'Eric-Rauda, nommé Thorstein, s'embarqua la même année pour aller chercher les restes de son frère et leur donner la sépulture dans une terre plus agréable à ses mânes. Mais ayant rencontré de fort gros temps, et ayant été obligé de passer l'hiver loin du Vinland sur une côte inhospitalière, il y mourut, ainsi qu'une partie de ses compagnons. Sa femme, nommée Gudride, qui l'accompagnait, lui survécut, et après son retour au Groenland, y épousa en secondes noces un riche Islandais, nommé Thorfin, auquel elle apporta en dot les droits de son premier mari sur les établissements de Vinland.

C'est à Thorfin que l'on doit rapporter l'établissement de la colonie. Il partit pour s'en mettre en possession avec soixante hommes, cinq femmes, du bétail, des outils, des provisions. La belle saison fut employée à s'affermir dans le pays, et à s'y procurer toutes les commodités possibles. En arrivant, on s'était emparé d'une grosse baleine qui avait été d'une grande ressource pour la petite colonie. Les pâturages s'étaient trouvés si bons que les vaches y avaient réussi à merveille. Les Esquimaux s'étaient mis en relation avec les nouveaux-venus, et séduits par les fromages que les femmes groenlandaises leur donnaient en échange de pelleteries qu'ils apportaient, ils avaient commencé avec les nouveaux-venus un cours régulier de commerce. Thorfin acquit ainsi de grandes richesses. La renommée de la colonie du Vinland s'était répandue dans tout le Nord, et des navires d'Islande et de Norwège y allaient trafiquer. Thorfin retourna en Islande avec sa femme, et y finit ses jours, laissant la colonie à son fils Skoreco qui y était né.

L'auteur de la chronique de laquelle sont tirés ces détails rapporte qu'il a beaucoup connu Thorfin, et que c'est d'après ses narrations qu'il a écrit. Il parle, au surplus, de ces faits comme de choses connues de tout le monde, et en historien. Malheureusement les chroniques islandaises ne nous enseignent rien des événements qui suivirent ceux que nous venons d'indiquer. On sait seulement que la colonie de Vinland subsista encore long-temps. Il paraît que le christianisme ne réussit jamais à s'y établir comme il l'avait fait en Islande et au Groenland. Une des chroniques irlandaises fait mention d'un prêtre saxon, nommé Jean, qui s'y rendit dans le dessein de convertir les infidèles, mais qui, loin d'y parvenir, y fut mis à mort. On a aussi des témoignages certains qu'en 1421 un évêque du Groenland, nommé Eric, se rendit au Vinland dans le même but; mais on ignore avec quel succès.

Il paraît que le Vinland a commencé depuis ce temps-là à tomber en oubli dans le Nord. Les communications avec le Groenland s'étaient peu à peu ralenties; l'Islande avait perdu sa première splendeur; la Norwège était devenue moins entreprenante; enfin les habitants du Vinland avaient eux-mêmes paru oublier l'Europe. Quoi qu'il en soit, à partir du treizième siècle, il n'est plus une seule fois question en Europe des établissements du Vinland. L'Europe avait perdu de vue cette route, et ce fut le célèbre Cabot qui, à la fin du quinzième siècle, près de quatre siècles après l'évêque Eric, excité par l'exemple de Christophe Colomb, remit le premier la navigation sur cette ancienne voie. (Voyez, sur Jean et Sébastien Cabot, 1853, p. 299.)

Ajoutons pour terminer que la colonie du Vinland, quoiqu'il soit impossible, dans l'absence de monuments, de fixer sa position avec exactitude, devait se trouver soit dans l'île de Terre-Neuve, soit sur la côte de Labrador. Torfæus estime, d'après l'ensemble des indications contenues dans les chroniques, qu'elle ne devait pas être fort éloignée du 49° degré de latitude.

Sagacité d'un éléphant. — Un Européen qui avait résidé à Ceylan visitait les jardins zoologiques de Londres. On lui montra un éléphant qui avait passé à Ceylan une partie de son enfance. Il alla près de l'animal, et par forme de plaisanterie lui adressa quelques mots de salutation en langue cingalaise; mais aussitôt l'éléphant donna les marques les moins équivoques de surprise et de plaisir. Il approcha du visiteur autant qu'il lui fut possible, tendit vers lui doucement sa trompe et le caressa avec amitié. On eût dit deux compatriotes se rencontrant sur une terre étrangère.

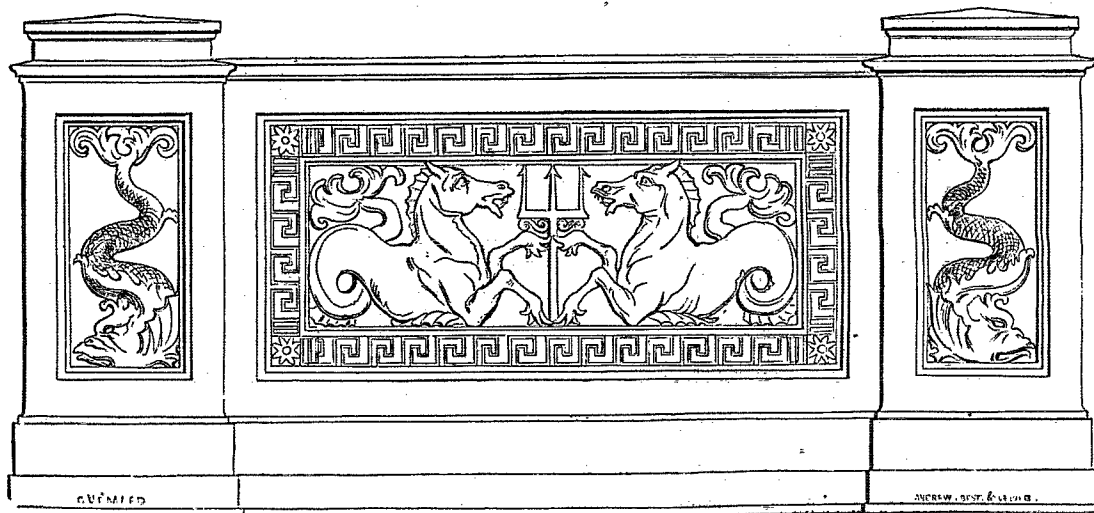
NOUVEAU PONT DU CHATEAU A BERLIN.

Ce pont est composé de trois arches en pierre de taille, dont la forme en arc de cercle rappelle celle des arches du pont d'Iéna à Paris. Les proportions en sont belles, la structure hardie, et les lignes simples qui en terminent les contours se détachent parfaitement au-dessus des eaux noires que roule la Sprée. Mais ce que l'on doit surtout remarquer dans ce monument, c'est l'emploi simultané de matériaux d'une nature entièrement différente, qui, jusqu'à présent, ne se sont trouvés associés que très rarement dans des ouvrages d'art de ce genre. Les piles sont surmontées de socles à peu près cubiques en granite rose poli, arrasés à la hauteur du parapet, qui lui-même est composé d'une série de panneaux en fonte, où les mêmes sujets se reproduisent alternativement. Nous donnons le dessin de l'un de ces sujets, ainsi que des contreforts qui séparent deux panneaux consécutifs; l'autre sujet offre une disposition tout-à-fait analogue, et les deux espèces de tritons qui y figurent sont groupés d'une manière aussi gracieuse que les deux chevaux marins. On conçoit que ces silhouettes d'un goût si pur, dans le magnifique encadrement d'une roche d'un poli éclatant et inaltérable, produisent un effet des plus remarquables, même au milieu des beaux monuments qui ornent la capitale de la Prusse.

Mais, n'eût-on pas égard à la perfection des détails, au fini de l'œuvre, le nouveau pont de Berlin n'en resterait pas moins une production digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'avenir de l'architecture. Cette simple substitution d'un panneau mince et découpé en mille endroits, aux parapets massifs ou aux lourds et disgracieux balustres qui ont bordé jusqu'à ce jour les plus beaux ponts en pierre, révèle un progrès immense dans l'emploi des matériaux que la nature a mis à la disposition de l'homme. La manifestation la plus évidente des progrès de l'architecture comme science, consiste dans la loi remarquable si

bien établie dans l'article ARCHITECTURE de l'*Encyclopédie nouvelle*, que le rapport du vide au plein dans la construction monumentale a toujours été en augmentant de l'origine des sociétés jusque vers la fin du moyen âge. Depuis cette dernière époque, une réaction faite d'abord au nom de l'antiquité, et poussée ensuite jusqu'à ses conséquences extrêmes par d'imprudents imitateurs que ne soutenait plus l'inspiration de la renaissance, avait fini par nous ramener exclusivement aux formes que la Grèce et l'Italie employaient autrefois, sous un ciel différent, avec des mœurs, des idées, une religion et des connaissances entièrement différentes des nôtres. Mais une étude plus approfondie de la nature, de la fabrication et de la résistance des matériaux, a conduit les nations modernes, comme à leur insu, à un

nouveau genre de constructions, où le mélange du bois, de la pierre et des métaux, a produit des effets neufs et inattendus. Les combles hardis en fonte et en fer, qui, soutenant de légères feuilles métalliques, recouvraient d'abord de grands édifices, ont donné le modèle d'arches immenses en fer, dont quelques uns s'élèvent au-dessus des plus forts bâtiments à la voile. Les cordages, à la force desquels l'Indien se confie pour traverser des torrents à bords escarpés, ont donné l'idée de ces ponts suspendus qui franchissent aujourd'hui des bras de mer et des précipices profonds. Une combinaison de fer, de fonte et de verre, a servi dans plusieurs capitales à établir de vastes serres chaudes, ou plutôt de magnifiques galeries de plantes exotiques. Les portes cochères massives de nos maisons sont remplacées par



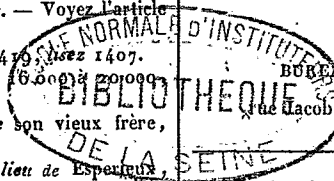
(Panneau en fonte et contreforts du pont du Château, à Berlin.)

d'élégants panneaux de fonte à jour. Aux lourds piliers sous lesquels étaient établis autrefois les marchands, ont succédé ces brillants magasins que des cages transparentes de glaces, maintenues par de légères baguettes métalliques, ne dérobent jamais à l'influence du jour, ni aux regards des curieux. En un mot, tous les détails de construction jusqu'aux machines les plus puissantes, jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires, ont subi, depuis le commencement de ce siècle, une transformation où l'on ne saurait méconnaître la vérification de la grande loi que nous avons citée plus haut. Le sentiment populaire, plus juste bien souvent que l'appréciation systématique des artistes, a accueilli avec enthousiasme quelques unes de ces formes nouvelles de constructions que l'on a trop accusées d'être incompatibles avec l'art. L'exemple donné par M. Schinkel, l'habile architecte qui a construit le pont de Berlin, trouvera des imitateurs; et la critique la plus sévère ne désavouera jamais des innovations dirigées avec la science et le goût exquis dont il a fait preuve dans ce beau monument.

ERRATA POUR LES PREMIERS TIRAGES.

Page 37, col. 2, ligne 15. — *Au lieu de 577, lisez 177.*
 Page 39, article sur les Bateaux à vapeur. — *Voyez l'article complémentaire, page 403.*
 Page 93, col. 1, ligne 10. — *Au lieu de 1479, lisez 1407.*
 Page 117, col. 1, ligne 32. — *Au lieu de 16000, lisez 1600 à 2000.*
 Page 138, col. 2, ligne 31. — *Au lieu de son vieux frère, lisez son vieux père.*
 Page 142, col. 1, dernière ligne. — *Au lieu de Espereux, lisez Espercieux.*

Page 157, col. 2, ligne 14. — *Au lieu de de Noya, lisez de Nova.*
 Page 160, col. 2, ligne 37. — *Au lieu de Levan, lisez Leveau.*
 Page 168, col. 2, ligne 52. — *Au lieu de On a toujours raison, lisez L'homme a toujours raison.*
 Page 216. — *Au lieu de Champfort, lisez Chamfort.*
 Page 259, article sur le Cimetière du Père La Chaise. — *Voy., page 312, l'article sur le Tombeau d'Héloïse et d'Abelard.*
 Page 274, col. 1, ligne 22. — *Lisez Catherine de Médicis, sa veuve, put alors faire éclater... Supprimez les mots intermédiaires.*
 Page 293, col. 1, ligne 51. — *Au lieu de Philippe-le-Hardi, lisez Jean-sans-Peur.*
 Page 298, col. 1, ligne 7. — *Au lieu de capitale, lisez catéedrale.*
 Page 305, col. 1, avant-dernière ligne. — *Au lieu de 1838 lisez 1837.*
 Page 310, col. 2, ligne 57. — *Au lieu de d'origine, de causes, lisez d'urine.*
 Page 318, col. 1, ligne 37. — *Au lieu de Crespy, lisez Crècy.*
 Page 319, col. 2, ligne 19. — *Au lieu de ci-devant François I^{er}, lisez ci-devant François II.*
 Page 322, col. 2, ligne 13. — *Au lieu de Razies, lisez Razès.*
 Page 330, colonne 1, ligne 34. — *Au lieu de 25 pieds à la marée basse, lisez 15 pieds.*
 Page 333, col. 1, ligne 9. — *Au lieu de capitale du Languedoc, lisez capitale du Velay.*
 Page 369, col. 1, ligne 9. — *Au lieu de 1493, lisez 1477.*



Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbas-le-Grand, 139.
 Abbaye de Saint-Denis, 393.
 Abyssinie, Abyssiniens, 54, 249.
 Acropolis d'Athènes, 57.
 Air (l'), 343.
 Albans, Albanie, 128.
 Ambassade russe en 1662, 365.
 Ambassadeurs (Disputes de présence entre les), 90.
 Amérique (Etablissements de Norvégiens en), au moyen âge, 406.
 Amortissement, 269.
 Amphicora sabella, 303.
 Animalcules infusoires, 303.
 Animaux européens (Multiplication des) en Amérique, 293.
 Annonce d'un marchand, 376.
 Antoine et Cléopâtre, 81.
 Anvers, 41.
 Apsaras, 185, 313.
 Aqueduc mauresque d'Elvas, 25.
 Arbres (des) considérés comme monuments historiques, 123.
 Arc de Gaillon, 105.
 Archimède, 149.
 Architecture arabe, 295.
 Armoiries parlantes, 27, 44.
 Arquebuses, 224.
 Arras, 369, et l'errata.
 Art militaire (Changements dans l'), 270.
 Aruspices, 295.
 Astronomie, 169, 190, 306, 387.
 Athènes, 57.
 Auteuil au 13^e siècle, 235.
 Autour d'Europe, 136.
 Avis, 320.
 Avoués au temps féodal, 54.
 Azote, 343.
 Baie du Mont, 289.
 Bain de vapeur naturelle, 15.
 Bains de Wisbaden, 281.
 Banqueroutier (Etymologie du mot), 389.
 Banqueroutiers (Pein. des), 389.
 Barre (la Bayadère Ammany, statuette et dessin par), 313.
 Barry (les Jeux olympiques, peinture de), 275.
 Basil Hall (Croquis du cap.), 301.
 Bateaux rapides, 323.
 Bayadères, 185, 313.
 Bayadères venues à Paris, leurs signatures, 313.
 Belem (Eglise de), 225.
 Bellini (Gentile et Giov.), 233.
 — (Portraits des deux), par Giovanni, 233.
 Bénarès, 209.
 Berlin (Pont du château à), 407.
 Bernin, 159.
 Bibliothèque (Extraits de la) du Magasin pittoresque, 58, 186, 239, 261, 277, 302, 343, 347.
 Bibliothèques publiques, 343.
 Bison, 117, et l'errata.
 Bois-Rosé, 239.
 Bordeaux (Port. du Palais à), 201.
 Bos de Bénac, 56.
 Bourreau (Quittance d'un) au 15^e siècle, 343.
 Bourriquiers d'Egypte, 35.
 Bourse d'Anvers, 41.
 Bracelets de Diane de Poitiers, 99.
 Brunetto Latini (Trésor de), 336.
 Budget de l'Etat, 50.
 Cafres, 292, 236.
 Cagoths en France, 35.
 Caligula, 12.
 Camée (le) de Vienne, 329.
 Campagne de 1809, 403.
 Campagnols, 167.
 Campanella, 46.
 Canada, 193, 300.
 Canal projeté entre la Méditerranée et la mer Rouge, 331.
 Canut et ses courtisans, 60.
 Cap de Bonne-Espérance, 236.
 Capture (Fête de la) des hommes en Perse, 123.
 Caquets de l'accouchée, 282.
 Carcassonne, 321.
 Cardona, 405.
 Cascade pétrifiée, 377.
 Castel-Val (le), en Tyrol, 177.
 Castruccio-Castracani, 397.
 Cathédrale de Saint-Patrick, à Dublin, 153.
 — de Toul, 297.
 — du Mans, portail latéral, 359.
 — du Puy-en-Velay, 332.
 Cave du Diable, 200.
 Cérémonies anciennes pour déclarer la guerre, 14.
 Certain (Jean), 370.
 Chalets (Habitants des), 347.
 Chameau fantastique, miniature indienne, 185.
 Champlain, 193.
 Chant des trépassés, cantique breton, 77.
 — du bourriquier égyptien, 37.
 Chants nationaux des différents peuples modernes, 37, 59, 77, 126, 155.
 Chapiteau corinthien, 88.
 Char du sacre de Louis XVI, 133.
 Char funèbre d'Alexandre, 9.
 Charité (la), médaillon, 1.
 Charlemagne (un Caprice de), 39.
 Charondas (Mort de), 119.
 Chars à faux, 68.
 Château d'Anet (Portail du), 105.
 — de Bénac, 56.
 — de Carcassonne, 321.
 — de Chenonceaux, 273, et l'errata.
 — de Chillon, 161.
 — de Guy's Cliff, 189.
 — de Montargis, 92, et l'errata.
 — impérial de Pétershoff, 227.
 Chemins de fer en France, 19.
 Chevalier du guet, en 1418, 214.
 Chevaux dans les mines, 403.
 Chien (le) enragé, nouvelle, 214.
 Chien pendu, 203.
 Chronologie, 12, 37, 51, 140.
 Cimetière du Père-Lachaise, 259, 312.
 Circassiens, 175.
 Cité (la) du soleil, 46.
 Cleberg, 349.
 Cloches (sur les), 306.
 Code théodosien, 12.
 Collège d'Éton, 129.
 Colosse de Sésostris, 112.
 Colporteur (le) et ses singes, 345.
 Columb (Michel), 241.
 Conaxa, 349.
 Conchyliologie, 79, 132.
 Conscrits sous la république, 268.
 Consommation moyenne d'un habitant de Paris, 194.
 Constantine (les deux expéditions de), 113.
 Continents (formation de nouveaux), 3.
 Conversation (de la), 204.
 Copains des écoliers, 48.
 Corde de Vera, 402.
 Cornaro (la Reine), 69.
 Cornouaille, en Angleterre, 289.
 Cortisio, 342.
 Costumes du 15^e siècle, 356.
 Coupe de granite à Berlin, 361.
 Coupe de Ptolémée, 125.
 Couronne d'Agilulfe, 320.
 — de fer, 317.
 — de Saint-Edouard, 317.
 Coutres (les), 128.
 Crédit public, 247.
 Crétinisme, 35.
 Cromwell, 227.
 Cryptes (une Colonne des) de la cathédrale de Cantorbéry, 64.
 Danse candiotte, 216.
 Danseuse abyssinienne, croquis de M. Combes et Tamisier, 56.
 Dantan aîné (Statue de Jouvenel des Ursins, par M.), 292.
 Dauzats (Eglise de Bélem, tableau de M.), 225.
 David (Tieck, par), 253.
 Défi de Charles-Quint à François 1^{er}, 162.
 Demoiselles, insectes, 239.
 Denon (un Conscrit, par), 268.
 Diamant (le gros) de la couronne de Russie, 20.
 Dieux scandinaves (Collines sépulcrales des), 308.
 Discours léger (sur le), 378.
 Distance de deux villes (Moyens de mesurer la), 183.
 Distances moyennes (des), 290.
 Dix-septième siècle (Mœurs du), 282.
 Douane de Londres, 372.
 Droit des gens (Projet d'une déclaration sur le), par Grégoire, 203.
 Eau (Machines pour élever l'), 251.
 Eclaireurs du genre humain, 39.
 Ecole royale des beaux-arts, 105.
 Ecriture (Finesse remarquable d'), 402.
 Edouard 1^{er}, roi d'Ecosse, 341.
 Effraies, 212.
 Egypte, 35, 112, 182, 295, 330.
 Election (un Repas d') en Angleterre, 180.
 Elephant (Sagacité d'un), 407.
 Elvas en Portugal, 25.
 Enguerrand, sire de Coucy, ballade suisse, 59.
 Errata, 408.
 Esquisse de Sigalon, 205.
 Eteux (Saint Augustin, statue et dessin, par M.), 265.
 Existence terrestre, 26.
 Femme Fellah, 182.
 Fête (une) de Mahomet, 242.
 Fête des laboureurs, à Montélimar, 283.
 Fidélité (sur la) dans les petites choses, 152.
 Fief de gré à Péronne, 88.
 Fondations de Montyon, 108.
 Force (la), figure du tombeau du duc François II, 241.
 Forces industr. de la France, 302.
 Franklin (Plan de) pour hâter son amélioration morale, 230, 237.
 Froissart, 119, 121.
 Galères, la Galère Réale, 399.
 Gaston de Foix (Mort de), 121.
 Gaveston (Piers), 189.
 Geoffroy Saint-Hilaire, 106.
 Geoffroy Tête-Noire, 341.
 Géographie mathématique, 183.
 Gigoux (Antoine et Cléopâtre, tableau, par M.), 81.
 Glaces dans les mers du Nord, 11.
 Glouton, 244.
 Gnous, 146.
 Godard (Pierre), 352.
 Gouffre d'Argostoli, 366.
 Grand-Queux de France, 175.
 Granites, 202, 226.
 Gravure sur bois, 352.
 — sur coquilles, 99.
 Guillaume (sur le nom), 39.
 Guillaume III, 285.
 Gutenberg, 89.
 Haïti (Monument de l'émancipation à), 217.
 Haïtiens, 217.
 Hallores, 391.
 Hans Sachs, 78.
 Harrington (James), 298.
 Haydn, 372.
 Hiatus (les), 358.
 Hippogriffe au Campo-Santo, 308.
 Hirondelles (les), 97.
 Hiver (la Charité dans l'), 1.
 Hivers rigoureux, 37.
 Hogarth (un Repas d'élection, par), 180.
 Hollandais, Hollande, 12.
 Homère, 337.
 Hottentots, 236.
 Huile, 61, 382.
 Ile Sainte-Hélène, 157.
 Iles Madréporiques, 3.
 — Sandwich, 327.
 — Saint-Marcouf, 111.
 Inauguration de la statue de Gutenberg à Mayence, 89.
 Indous (Religion et Mœurs des), 48, 97, 185, 209, 220, 313.
 Industrie domestique, 61, 202, 226, 382.
 Insectes comestibles, 191.
 Insectes des maisons, 58.
 Instruction (d'un Argument contre l') du peuple, 10.
 Invalides (Eglise des soldats, à l'hôtel des), 33.
 — (Origine et fondation de l'Hôtel des), 33.
 Irlandais, Irlande, 153, 333.
 Islandais, 396.
 Jacquand (Mort de Gaston de Foix, tableau de M.), 121.
 Jamerai Duval, 129, 165, 222.
 Japon, Japonais, 379.
 Jardin Botanique à Bruxelles, 404.
 Jardins ridicules, 72.
 Jean de Werth, 51.
 Jeux olympiques, 275.
 Johnie de Breadisla, ballade écossaise, 127.
 Jouvenel des Ursins, 291, et l'errata.
 Juan de Joanès, 17.
 Juifs (Episode de la vie des), au moyen âge, 204.
 Jupiter vu de la terre, 173.
 Juste Lipse, 300.
 Justice (la) céleste poursuivant le crime, par Prudhon, 353.
 Kaleïdoscope, 116.

- Korannas, 236.
- Laboureur (le) et l'archevêque de Cologne, 267.
- Langue et littérature françaises au moyen âge, 336.
- Lapérouse (Naufrage de), 271.
- Lactisternes, 235.
- Lille, 385.
- Locomotion (Modification dans les organes de la) chez les mammifères et chez les oiseaux, 42, 94, 100, 197.
- Loi de Solon, 79.
- de Zaleucus, 167.
- Lorraine réunie à la France, 51.
- Louis XVI (Sacre de), 133.
- Macareux (le), 392.
- Madrépores, 4.
- Mamin (Michel), 370.
- Man Mundil (Balcon du), 209.
- Mante prie-Dieu, insecte, 347.
- Marais (Machine de Jappelli pour dessécher les), 251.
- Marbres, 202, 226.
- Margeret (le capitaine), 295.
- Mars vu de la terre, 173.
- Mathieu du Nassaro, 99.
- Mathieu (Tablettes de P.), 219.
- Matius, 278.
- Maxwell, chant écossais, 126.
- Mécanique appliquée, 251, 402.
- Médecins en 1650, 27.
- Mémorial séculaire, 12, 51.
- Ménagerie (Fondation de la) du Musée d'hist. naturelle, 106.
- Mer (Profondeur de la), 247.
- Mercur (Balles de), 42.
- Mère-Folle (la) de Dijon, 363.
- Mexique (Procession au), 339.
- Microscope (Animaux au), 303.
- Mirabeau (un discours de), 87.
- Miroir ardent de Peyrard, 152.
- Monnaies d'Ancone, d'Agrigente et de Sicile, 16.
- franc. (Détails sur les), 355.
- Monsieur Pierre, 7, 14, 22, 58.
- Montagne de sel, à Cardona, 405.
- Montargis, 92, et l'errata.
- Montcalm, 193.
- Montyon, 108, 240.
- Mosquée d'Achmet, 73.
- Mouffettes, 49.
- Moulins de marée, 366.
- Munich (Nouvelle église à), 208.
- Murillo (Esteban), 17.
- Musées du Louvre. — *Peinture*, 233, 353. *Galerie espagnole*, 17, 65. *Exposition de 1838*, 81, 104, 121, 225. *Musée de la marine*, 271, 399.
- Musulmans (Cérémonies religieuses des), 73, 242.
- Confiance des, en Dieu, 404.
- Nandou, 181.
- Naphte (Puits de), 331.
- Napoléon à Sainte-Hélène, 157.
- Napolitaine, statuette, par M. Dantan aîné, 104.
- Natation (auxiliaires à la), 254.
- Navire infernal de 1585, 24.
- Nepenthes, 255.
- Nombres (Puissances des), 269.
- Nombres 7 et 14, 216, 328.
- Noms propres dérivés de la langue romane, 70, 98, 154, 310, 386.
- Nouvelle-Hollande (les naturels de la), 361.
- Nuit (la), médaillon, 52.
- Numéraire en Europe, 79.
- Nuremberg, Nurembergeois, 77, 85.
- Obélisque de Muduhidry, 97.
- Océana (l'), 298.
- O'Connell, 333.
- Oiseaux (nos) de proie, 135, 212.
- Optique (Instruments d'), 91, 116.
- Oxigène, 343.
- Pailleterie (M. de La), 400.
- Paix perpétuelle entre la Suisse et la France, 183.
- Palanquins, 220.
- Pambouk-Kalesi, 377.
- Palomnières, 25.
- Papin (Denis), 403.
- Parement (le) des dames, poème d'Olivier de la Marche, 356.
- Pari au siècle dernier, 290.
- Patience (Traité de la), 316.
- Pêche des sardines, 366.
- Pêche du saumon en Norvège, 388.
- Pédagogue (Conjectures sur la reine), 375.
- (Statue de la reine), 376.
- Peintures romaines, 164.
- Pendu (Sentiments d'un), 178.
- Pensées : Adage perse, 159.
- Ancien quatrain, 343. Anciens proverbes, 305. Aristote, 135.
- Ballanche, 24. Béranger, 88.
- Bernardin de Saint-Pierre, 47.
- Le Brahme voyageur, 152.
- Chamfort, 216, 358. Condorcet, 154. Cousin, 350. Diderot, 392. Diverses, 87. Epictète, 159. Fénelon, 91. De Gérando, 24, 399. La Fontaine, 168. Mad. de Lambert, 298.
- Lanoue, 293. Lavater, 27.
- Louis XI, 128. Luther, 32.
- Lysis, 298. Mad. de Maintenon, 392. Montaigne, 336.
- Montesquieu, 8. Mad. Necker, 168, 382. Platon, 183, 236.
- Proverbes orientaux, 64. Proverbe italien, 376. Richer, 35.
- Mad. Riccoboni, 168. Sénaucourt, 70, 300. Vauvenargues, 46, 118. Vieil adage, 84.
- Perles célèbres, 399.
- Peuple français (le); sur cette expression, 87.
- Pfeffel, 302.
- Pierre (la) de Jacob, 318.
- Pilori des Halles, à Paris, 339.
- Pinto, 370.
- Pipe (la), conte par Pfeffel, 302.
- Pithou (Pierre), 370.
- Place de la Concorde (Embellissements et monuments de la), 140, 385.
- Planètes (Loi remarquable qui préside à la distribution des) dans l'espace, 190.
- Plaques d'esclaves, 84.
- Plestin (Reliquaire de), 77.
- Poésies de Th. Lebreton, 173.
- Poinsinet de Sivry (des Causes du rire, par) 277.
- Pompe d'Archimède, 149.
- Pompéi (Maison du poète tragique à), 163.
- Pont (Moyens employés pour rompre un) jeté sur l'Escout par le duc de Parme, 24.
- Porphyres, 202, 226.
- Port-au-Prince, 217.
- Porte arabe à Alexandrie, 295.
- Portefeuille (le), nouvelle, 377, 389.
- Portrait de Raphaël, par lui-même, 257.
- Poudre (Fabrication de la), 145.
- Poudrière du Bouchet, 145.
- Pradier (Lille, par M.), 385.
- Presse monétaire, 312.
- Prise d'Arras, caricature du 17^e siècle, 369.
- Propylées de Vienne, 384.
- Protestants français à Cantorbéry, 64.
- Prudhon, 353.
- Puy (le) en Velay, 331.
- Pyramide de Lapérouse, 271.
- Quadrature du cercle (Moyen mécanique pour obtenir une approximation de la), 300.
- Quasi (Grotesque par P.), 32.
- Quatorze et les Bourbon, 328.
- Queux, 175.
- Raphaël, 257.
- Rauch, 137.
- Redevances et coutumes singulières, 316.
- Regalia, objets servant au couronnement des rois d'Angleterre, 317.
- Reliquaires en Bretagne, 76.
- Renne, 244.
- Reykjavik, en Islande, 396.
- Rhodes (Siège de), 87.
- Richard II, 341.
- Richard-sans-Peur, 341.
- Richesses territoriales de la France, 261, 302.
- Rime, bouts-rimés, 309.
- Rire (le), 277.
- Robin des Bois, 126, 401.
- Rocher (escalade du) de Fécamp, 239.
- Roi d'Abyssinie, croquis de M. Combes et Tamisier, 249.
- Romains (Mœurs des), 84, 163, 235, 295.
- Routes de terre en France, 118.
- Rude (la) tâche, 82.
- Russie, 51, 132, 155, 295, 365.
- (État de l'empire de), par le cap. Margeret, 295.
- Ruslem-Pacha, 349.
- Sacre (cérémonial du) des rois de France, 133.
- Saint Augustin, 26, 265.
- Saint Jean, dit l'Aumônier, 341.
- Sainte à la flèche, tableau de Zurbaran, 65.
- Sainte Gudule, à Bruxelles, 195.
- Salines de Halle, 391.
- Sanction des lois en France et en Angleterre, 304.
- Sardines, 366.
- Sardonys, 125, 329.
- Sauniers esclaves, 391.
- Sautel Jean de Kramer, 32.
- Seau de saint Bernard, 351.
- Seizième siècle. Extrait de l'Histoire, par M. Fortoul, 186.
- Signalon, 205.
- Signes de transactions dans l'antiquité et au moyen âge, 263.
- Signes usités dans les abbayes où le silence était prescrit, 110.
- Sorciers en Russie, 132.
- Statue de Gutenberg, 89.
- Suez, 330.
- Symboles parlants, 16.
- Table de marbre du Palais, 285.
- Tamam, 277.
- Tauroboles de Tain et de Die, 232.
- Tchaïca (le), chant russe, musique notée, 155.
- Télescope, 91.
- Temple du roi dans la baie de Tiriatéa, 328.
- Terre (Ecorce de la), 278, 286.
- Terre (la) vue de la lune, 169.
- Testaments remarquables (Choix de), 341, 349, 350.
- Thalès (Traité de la vie de), 144.
- Théodore Lebreton, 173.
- Thorwaldsen, 52.
- Treck (Ludwig), 253.
- Tigre musicien, 48.
- Timbre, 163.
- Tirer la quintaine, 398.
- Tombeau de François I^{er} (les Vandières, bas-relief du), 396.
- de la reine de Prusse, 137.
- d'Engelbert de Nassau, 20.
- de Rachel, 8.
- des Carmes à Nantes, 241.
- d'Héloïse et d'Abeillard, 312.
- (Projet de) pour un officier, par Thorwaldsen, 53.
- Tombeaux de Saint-Denis, 393.
- Tour de Londres, 267.
- Tribunal des facéties à Athènes, 104.
- Trou Noir (Victimes du) à Calcutta, 83.
- Tzarines (Choix des) aux 16^e et 17^e siècles, 47.
- Upsal, 307.
- Usages français aux 13^e et 14^e siècles, 298.
- Utopistes célèbres, 46, 298.
- Vaisseau du 16^e siècle, le *Henri-Grâce-à-Dieu*, 305.
- Vapeur (Machines et Bateaux à), 39, 403.
- Vasco de Gama, 225.
- Vangelas, 370.
- Velasquez de Silva, 17.
- Venise, 69.
- Ventriloque (le), nouvelle, 95.
- Vertot, 66.
- Vespasien et le sénateur Helvidius Priscus, 328.
- Vésuve, 350.
- Victoria regina (fleur), 284.
- Vie d'Archimède, 149.
- Vischer (l'homme aux oies, statue par Pierre), 85.
- Vision de Her l'Arménien, 138.
- Vœu du paon, 298.
- Voies de communication en France, 19, 118.
- Voyage de MM. Combes et Tamisier en Abyssinie, 54.
- Voyageurs (les) au Canada, 300.
- Walpole et le membre du Parlement, 376.
- West (le long-parlement dissous, tableau de Benj.), 228.
- (Mort de Wolf, par), 193.
- Wishaden, 281.
- Wolf (le général), 193.
- Zschokke (les trois fils d'un mendiant, par), 75.
- Zurbaran, 65.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE; DESSIN. — SCULPTURE; CISELURE; GRAVURE. — ARCHITECTURE.
LITTÉRATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES. — MŒURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES. — LÉGISLATIONS.
INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.
HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.
HISTOIRE NATURELLE. — ASTRONOMIE; GÉOLOGIE; CHIMIE.
MATHÉMATIQUES; MÉCANIQUE; ART MILITAIRE.
INDUSTRIE; COMMERCE; STATISTIQUE.
DESCRIPTION ET HISTOIRE DE PAYS ET DE VILLES; VOYAGES. — MÉLANGES.

PEINTURE; DESSIN.

Peintures romaines, 164. Peintures indiennes : Chameau fantastique, 185; Bayadère jouant du sitar, 316.

Portrait de Raphaël, par lui-même, 257. Mort du général Wolf, par B. West, 193. Dissolution du Long-Parlement, par le même, 228. Jeux olympiques, par Barry, 275. Dernière esquisse de Sigalon, 205.

Musée du Louvre. — Portraits de Gentile et Giovanni Bellini, par Giovanni, 233. La Justice céleste poursuivant le crime, par Prudhon, 353. *Galerie espagnole* : Juan de Joanès, Velasquez, Murillo, 17; la Sainte à la Fieche, par Zurbarau, 65.

Exposition de 1838 — Antoine et Cléopâtre, par M. Gigoux, 81. Mort de Gaston de Foix, par M. Jacquand, 121. Eglise de Belem, par M. Dauzats, 225.

Saint Augustin, de sin de M. E'ex, 265. La Bayadère Ammany, dessin de M. Barré, 313. Un Conscrit sous la république, eau-forte de Denon, 268. Les Voyageurs au Canada, croquis du cap. Basil-Hall, 301. Danseuse abyssinienne, Roi d'Abyssinie, croquis de MM. Combes et Tamisier, 56, 249. Un Repas d'élection, par Hogarth, 180. Grotesque, par P. Quast, 32. Prise d'Arras, caricature du 17^e siècle, 369. Etc., etc.

SCULPTURE; CISELURE; GRAVURE.

Colosse de Sésostris, 122. Buste antique d'Homère, 337. Hippogriffe du Campo-Santo, 308. Tau-oholes de Tain et de Die, 232.

Saint Augustin, par M. Etex, 265. La Reine Pédaque, 376. La Force, figure du tombeau du duc François I^{er}, 241. Tombeau d'Engelbert de Nassau, 20. Tombeau de la reine Louise de Prusse, par Rauch, 137. Projet de tombeau pour un officier, par Thorwaldsen, 52. Tombeaux de Saint-Denis, 293. Les Vivandières, bas-relief du tombeau de François I^{er}, 396. Gutenberg, par Thorwaldsen, 89. La Nuit, médaillon, par le même, 52. L'Homme aux oies, par Vischer, 85. Tieck, par M. David, 253. La Bayadère Ammany, par M. Barré, 313. Jouvencel des Ursins, par M. Dantan aîné, 292. Lille, par M. Pradier, 385.

Exposition de 1838. — Napolitaine, par M. Dantan aîné, 104. Sardonyx : Coupe de Ptolémée, 125; le Camée de Vienne, 329. Gravure sur coquilles; Bracelets de Diane de Poitiers, 99. La Charité, médaillon en plomb, 1. Couronne de saint Edouard, Couronne de fer, 317. Couronne d'Agilulf, 320. Char funèbre d'Alexandre, 9. Char du sacre de Louis XVI, 133. Monnaies d'Antône, d'Aggrigente et de Sicile, 16. Secau de saint Bernard, 351. Gravure sur bois, 352.

ARCHITECTURE.

Acropolis d'Athènes, 57. Chapiteau corinthien, 88. Maison du Poète tragique à Pompéi, 163. Tombeau de Rachel, 8.

Abbaye de Saint Denis, 393. Cathédrale de Toul, 297. Cathédrale du Puy-en-Velay, 332. Portail latéral de la cathédrale du Maus, 359. Reliquaire de Plestin, 77. Tombeau des Carmes, à Nantes, 241. Château de Montargis, 92, et l'Errata. Porte du Palais, à Bordeaux, 201.

Monuments de Paris. — Pilon des Halles, 389. Eglise des soldats, à l'hôtel des Invalides, 33. Ecole des beaux-arts, Arc de Gaillon. Portail du château d'Anet, 105. Tombeau d'Héloïse et d'Abelard, 312. Embellissements et monuments de la place de la Concorde, 140. 385.

Sainte-Gudule, à Bruxelles, 195. Cathédrale de Saint-Patrick, à Dublin, 153. Nouvelle église à Munich, 208. Eglise de Belem, 225. Chapiteau d'une colonne des cryptes de la cathédrale de Cantorbéry, 64. Obélisque de Mudubdry, 97. Temple du Roi dans la baie de Tiritaéa, 328. Monument de l'émancipation à Haïti, 217. Un Balcon du Man Mundil, 209. Aqueduc mauresque d'Elvas, 25. Architecture arabe; Porte arabe à Alexandrie, 295.

Mosquée d'Achmet, 73. Castel-Val, en Tyrol, 177. Château de Chillon, 161. Château de Guy's Cliff, 189. Château impérial de Petersheff, 227. Pont du Château, à Berlin, 407. Collège d'Eton, 129. Tour de Londres, 267. Douane de Londres, 372. Bourse d'Anvers, 41. Propylées de Vienne, 384.

LITTÉRATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES.

Homère, 337. Vision de Her l'Arménien, 138. Langue et littérature françaises au moyen âge, 336.

Chants nationaux des différents peuples modernes. — Enguerand de Coucy, ballade suisse, 59. Maxwell, Johnie de Breadisle, chants écossais; Robin des Bois, ballade anglaise, 126. Le Tchanka, chant russe, musique notée, 155. Chant du bourriquier égyptien, 37. Chant des trépassés, cantique breton, 77.

Le Parement des dames, poème d'Olivier de La Marche, 356. Tablettes de Pierre Matthieu, 219. La Cité du Soleil, utopie de Campanella, 46. L'Océana, utopie d'Harrington, 298. Le Trésor de Brunetto Latini, 336. Traité de la Patience, manuscrit du 16^e siècle, 316. Les Caquets de l'accouchée, 282. Des Causes du rire, par Poinset de Sivry, 277. Etat de l'empire de Russie, par le capitaine Margeret, 295.

Un Discours de Mirabeau, 87. Un Discours d'O'Connell, 336. Poésies de Théodore Lebreton, 173. Extraits de la *Bibliothèque du Magasin pittoresque*, 58, 186, 239, 261, 277, 302, 343, 347.

Contes et nouvelles. — Saute! Jean de Kramer, 32. Monsieur Pierre, 7, 14, 22, 58. La Rude Tâche, 82. Le Chien enragé, 214. Le Ventriloque, 95. Le Colporteur et ses singes, 345. Le Portefeuille, 377, 389. Histoire des trois fils d'un mendiant, par Zschokke, 75. La Pipe, conte par Pfeffel, 302. Robin des Bois et le Tanneur, 401.

Rime, bouts-rimés, 309. Hiatus, 358. Sur le Discours léger, 378. Eclaireurs du genre humain, 39. La Charité dans l'hiver, 1. De l'Existence terrestre, 26. Les Hirondelles, 97. D'un argument contre l'instruction du peuple, 10. Plan imaginé par Franklin pour hâter son amélioration morale, 230, 237. De la Conversation, 204. Du Rire, 277. Sur la Fidélité dans les petites choses, 152. — Voyez, à la Table alphabétique, *Pensées*.

Sur cette expression : *Le peuple français*, 87. Etymologie du mot banqueroutier, 389. Etymologie du mot moutarde, 387. Sur le nom Guillaume, 39. Copains des écoliers, 48. Les Queux, 175. Noms propres dérivés de la langue romane, 70, 98, 154, 310, 386.

MŒURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES.

Mœurs des anciens Romains, 84, 163, 235, 295.

Abyssiniens, 54, 249. Apsaras et Bayadères, 185, 313. Cafres, 192, 236. Hottentots, Korannas, 236. Circassiens, 175. Naturels de la Nouvelle-Hollande, 361. Femme Fellah, 182. Bourriquiers d'Egypte, 35. Les voyageurs au Canada, 300. Haïtiens, 217. Habitants des chalets, 347. Islandais, 396. Irlandais, 333. Hollandais, 12. Albanais, 128. Japonais, 379. Sauniers esclavons, Hallores, 391. Nurembergeois, 77, 85. Mœurs du 17^e siècle, 282. Annonce d'un marchand, 376.

Plaques d'esclaves, 84. Danse candiotte, 216. Palanquins, 220. Un Repas d'élection en Angleterre, 180. Choix des tzarines aux 16^e et 17^e siècles, 47. Usages français aux 13^e et 14^e siècles; Vœu du paon, etc., 298. Redevances et coutumes singulières, 316. Tիրer la quintaine, 398. Costumes du 15^e siècle, 356. Quitance d'un bourreau au 15^e siècle, 343. Un chevalier du guet en 1418, 214. Les médecins en 1650, 57. Signes usités dans les abbayes où le silence était prescrit, 110.

Lectisternes, 235. Aruspices, 295. La Pierre de Jacob, 318. La Reine Pédaque, 376. Reliquaires en Bretagne, 76. Collines sépulcrales des dieux scandinaves, 308. Religion musulmane, 73, 242, 404. Confiance des musulmans en Dieu, 404. Sorciers en Russie, 132.

Cérémonial du sacre des rois de France; sacre de Louis XVI, 133. Regalia, objets servant au couronnement des rois d'Angleterre, 317. Une Procession au Mexique, 339. Une Fête de Mahomet, 242. Jeux olympiques, 275. Fête de la capture des hommes, en Perse, 123. Fête des laboureurs, à Montélimar, 283. Cérémonies anciennes pour déclarer la guerre, 14. Disputes de préséance entre les ambassadeurs, 90. Ambassade russe en 1662, 365. Inauguration de la statue de Gutenberg, à Mayence, 89.

LÉGISLATIONS, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Loi de Solon, 79. Loi de Zaleucus, 167. Code Théodosien, 12. Signes de transaction dans l'antiquité et au moyen âge, 263. Pilori des Halles; Peines des banqueroutiers, 389. Table de marbre du Palais, 285. Projet d'une déclaration sur le droit des gens, par Grégoire, 203. Sanction des lois en France et en Angleterre, 304. Crédit public, 247. Budget de l'Etat, 50. Amortissement, 269. Fondations de Montyon, 108. Droit usuel: le Timbre, 163.

Avoués au temps féodal, 54. Les Coutres, 128. Grand-Queux de France, 175. Tribunal des facéties, à Athènes, 104. La Mère folle de Dijon, 363. Le Laboureur et l'Archevêque de Cologne; Cumul des emplois, 267. Chien pendu, 203.

Origine et fondation de l'Hôtel des Invalides, 33. Fondation de la ménagerie du Musée d'histoire naturelle, 106. Ecole royale des Beaux-Arts, 105. Cimetière du père La Chaise, 259, 312. Musée de la marine au Louvre, 271, 399. Tour de Londres, 267. Douane de Londres, 372. Collège d'Eton, 129. Bains de Wisbaden, 281. Bourse d'Anvers, 41. Jardin botanique à Bruxelles, 404.

HISTOIRE.

Episode de la vie des Juifs au moyen âge, 201. Victimes du trou noir, à Calcutta, 83. Siège de Rhodes, 87. Escalade du rocher de Fécamp, 239. Paix perpétuelle entre la Suisse et la France, 183. Disputes de préséance entre les ambassadeurs, 90. Défi de Charles-Quint à François I^{er}, 162. Protestants français à Cantorbéry, 64. Réunion de la Lorraine à la France, 51. Extrait de l'histoire du seizième siècle, par M. Fortoul, 186. Un Conserit sous la république, 268. Campagne de 1809, 403. Les deux expéditions de Constantine, 113.

Chroniques de Froissart, 119, 121. OEuvres historiques de Vertot, 166. Des Arbres considérés comme monuments historiques, 123. Quatorze et les Bourbon, 328.

Chronologie. — Mémoires séculaires de 1838, 12, 51. Hivers rigoureux, 37. Précis historique sur les monuments de la place de la Concorde, 140.

Voyez *Histoire de pays et de villes.*

BIOGRAPHIE.

Antoine et Cléopâtre, 81. Caligula, 12. Vespasien et le sénateur Helvidius Priscus, 328. Matus, 278. Trait de la vie de Thalès, 144. Mort de Charondas, 119.

Un Caprice de Charlemagne, 39. Gaston de Foix, 121. Jouvenel des Ursins, 291, et l'*Errata*. Bos de Bénac, 56. Bois-Rosé, 239. Margeret, 295. De La Paillette, 400. Champlain, Montcalm, 193. Naufrage de Lapérouse, 271.

Saint Augustin, 26, 265. La reine Pédauque, 375. Abbale-Grand, 139. Canut et ses courtisans, 60. La reine Cornaro, 69. Vasco de Gama, 225. Gaveston, 189. Guillaume III, 285. Jean de Werth, 51. Wolf, 193. Cromwell, 227. Walpole et le membre du parlement, 376. Castruccio-Castracani, 397.

Homère, 337. Archimède, 149. Gutenberg, 89. Denis Papin, 403. Froissart, 119, 121. Vertot, 66. Hans Sachs, 78. Jamerai Duval, 129, 165, 222. Utopistes célèbres: Campanella, 46; Harrington, 298.

Raphaël, 257. Les deux Bellini, 233. Juan de Joanès, Murillo, Vélasquez, 17. Zurbaran, 65. Michel Columb, 251. Mathieu del Nassaro, 99. Bernin, 159.

Choix de Testaments remarquables: Saint Jean, dit l'Aumônier, Richard-sans-Peur, Richard II, Edouard I, Geoffroy Tête-Noire, Cortusio, 341; Conaxa, Rustem-Pacha, Cleberg, 349; Pierre Pithou, Juste Lipse, Vaugelas, J. Certain, Pinto, Michel Mamin, 370.

Biographie contemporaine. — Napoléon à Sainte-Hélène, 157. Montyon, 108, 240. O'Connell, 333. Thorwaldsen, 52. Rauch, 137. Haydn, 372. L. Tieck, 253. Pfeffel, 302. Prudhon, 353. Sigalon, 205. Pierre Godard, 352. Théodore Lebreton, 173. Geoffroy Saint-Hilaire, 106.

HISTOIRE NATURELLE.

ANIMAUX, VÉGÉTAUX.

Glouton, Renne, 244. Gnous, 146. Bison, 117, et l'*Errata*. Mouffettes, 49. Campagnols, 167. Chevaux dans les mines, 407.

Sagacité d'un éléphant, 407. Nos oiseaux de proie, autour d'Europe, effraie, etc., 135, 212. Nandou, 181. Macareux, 392. Sardines, 366.

Insectes des maisons, 58. Mante prie-dieu, 347. Demoiselles, 239. Insectes comestibles, 191.

Madrépores, 4. Animaux vus au microscope, animalecules infusoires, amphi-cora-sabella, 303. Conchyliologie, 79, 132.

Nephenthes, 255. Victoria Regina, 284.

Modifications dans les organes de la locomotion chez les mammifères et chez les oiseaux, 42, 94, 100, 197. Multiplication des animaux européens en Amérique, 293. Ménagerie du Musée d'histoire naturelle, 106. Jardin Botanique à Bruxelles, 404.

ASTRONOMIE; GÉOLOGIE; CHIMIE

Astronomie, 306, 387. La Terre vue de la lune, 169. Jupiter et Mars vus de la terre, 173. Loi remarquable qui préside à la distribution des planètes dans l'espace, 190.

Formation de nouveaux continents; îles madréporiques, 3. Ecorce de la terre, 278, 286. Puits de Naphte, 331. Bain de vapeur naturelle, 15. Profondeur de la mer, 247. Glaces dans les mers du Nord, 11. Gouffre d'Argostoli, 366. Vésuve, 350. Cascade pétrifiée, 377. Montagne de sel à Cardona, 405.

Air; azote, oxygène, 343. Tamtam, 277.

MATHÉMATIQUES; MÉCANIQUE; ART MILITAIRE.

Puissance des nombres; l'Echiquier, le Fer à cheval, l'Amortissement, 269. Pari singulier, au siècle dernier, des distances moyennes, 290. Géographie mathématique, moyen de mesurer la distance de deux villes, 183. Moyen mécanique très singulier pour obtenir une approximation de la quadrature du cercle, 300.

Travaux d'Archimède, 149. Mécanique appliquée: Machine pour élever l'eau, Machine de Jappelli pour dessécher les marais, 251; Corde de Vera, 402; Miroir ardent de Peyrard, 152. Instruments d'optique: Télescope, 91; Kaleïdoscope, 116. Bateaux rapides, nouvelle découverte, 323. Machines et Bateaux à vapeur, 39, 403. Presse monétaire, 312. Tigre musicien, 48.

Chars à faux, 68. Arquebuses, 224. Changements dans l'état militaire, 270. Moyens employés pour rompre un pont jeté sur l'Escaut, par le duc de Parme; navire infernal de 1585, 24. Vaisseau du 16^e siècle, le Henri Grâce-à-Dieu, 305. Galères, la Galère Réale, 399. Pyramide de La Pérouse, 271.

INDUSTRIE; COMMERCE; STATISTIQUE.

Pêche des sardines, 366. Pêche du saumon en Norvège, 388. Fabrication de la poudre, 145. Moulins de marée, 366. Salines de Halle, 391. Canal projeté entre la Méditerranée et la mer Rouge, 331. Industrie en Angleterre, 289.

Industrie domestique. — Huile, 61, 382. Marbres, granites et porphyres, 202, 226.

Richesses territoriales de la France, 261. Forces industrielles de la France, 302. Voies de communication en France: Routes de terre, 118; Chemins de fer, 19. Consommation moyenne d'un habitant de Paris, 194. Numéraire en Europe, 79.

DESCRIPTION ET HISTOIRE DE PAYS ET DE VILLES; VOYAGES.

Canada, 193, 300. Japon, 379. Abyssinie, 54, 249. Ile Sainte-Hélène, 157. Hollande, 12. Irlande, 153, 333. Albanie, 128. Iles Sandwich, 327. Cornouaille, 289. Cap de Bonne-Espérance, 236. Iles Saint-Marcouf, 111.

Lille, 385. Carcassonne, 321. Arras, 369, et l'*Errata*. Le Puy en Velay, 331. Montargis, 92, et l'*Errata*. Auteuil au 13^e siècle, 235.

Athènes, 57. Anvers, 41. Venise, 69. Nuremberg, 77, 85. Wisbaden, 281. Upsal, 307. Elvas, 25. Cardona, 405. Suez, 330. Port-au-Prince, 217. Bénarès, 209. Reykiavik, en Islande, 396. Pambouk-Kalesi, 377.

Palomères, 25. Baie du Mont, 289. Cave du Diable, 200. Vésuve, 350.

Etablissements de Norwégiens en Amérique, au moyen âge, 406. Voyage de MM. Combes et Tamisier en Abyssinie, 54.

MÉLANGES.

Symboles parlants, 16. Armoiries parlantes, 27, 44. Sur les Cloches, 306. Le gros Diamant de la couronne de Russie, 20. Perles célèbres, 399. Finesse remarquable d'écriture, 402. Signatures des Bayadères venues à Paris, 313, 315. Nombres 7 et 14, 128; Détails sur les monnaies françaises, 355. Auxiliaires à la natation, 254. Crétinisme, Cagoths en France, 35. Sensations d'un Ponce, 187. Balles de mercure, 42. Jardins ridicules, 72. Symphonie et mélodie, 373. Musique russe notée, 155.

Avis aux personnes qui nous envoient des pièces de vers, 320. *Errata*, 408.